Annuaire général

2006 • 2007

Tome I

Études de 1er cycle

Université de Montréal

Université de Montréal

Renseignements généraux

Table des matières

Direction universitaire	RG-**1**
Doyens	RG-**2**
Corps universitaires	RG-**2**
Coordonnées des facultés, départements, écoles et unités de recherche	RG-**2**
Admission	RG-**2**
Inscription	RG-**2**
Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants	RG-**2**
Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants	RG-**4**
Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme	RG-**4**
Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants	RG-**4**
Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes	RG-**6**
Frais de cotisation des associations étudiantes	RG-**6**
Frais facultaires — Faculté de l'aménagement	RG-**6**
Frais facultaires — Faculté de droit	RG-**6**
Frais facultaires — Faculté des sciences infirmières	RG-**6**
Frais facultaires — Département de kinésiologie	RG-**6**
Frais facultaires — École d'optométrie	RG-**6**
Services universitaires	RG-**7**
Unités de recherche de l'Université de Montréal	RG-**10**
Unités de recherche de l'École Polytechnique	RG-**12**
Unités de recherche de HEC Montréal	RG-**12**

Renseignements généraux

Direction universitaire

À jour au 12 juin 2006
http://www.umontreal.ca/infogen/index.html

Le contexte controversé dans lequel l'Université de Montréal voyait le jour, en 1878, ne laissait guère présager qu'elle deviendrait, avec l'École Polytechnique et HEC Montréal qui lui sont affiliées, le plus grand complexe universitaire au Québec, quelque cent ans plus tard. Elle n'était alors constituée que de trois facultés, séparées les unes des autres : la Faculté de théologie logeait au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, la Faculté de droit accueillait ses quelques étudiants au Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, tandis que la Faculté de médecine, un an plus tard, ouvrait ses portes au château Ramezay.

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. En 1967, elle devient un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'Université de Montréal compte actuellement 13 facultés et de nombreux départements et écoles. Avec ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, elle constitue le premier complexe universitaire au Québec et le deuxième au Canada. Elle accueille plus de 55 000 étudiants, emploie 10 000 personnes et décerne près de 10 000 diplômes à tous les cycles d'études. Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les plus grandes universités de la francophonie.Direction générale

Recteur
Luc Vinet, doctorat de 3e cycle en physique théorique (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI), Ph.D. physique (Montréal)

Provost et vice-rectrice – affaires académiques
Maryse Rinfret-Raynor, M.A. service social (Montréal), D.Ed. (Massachusetts)

Vice-provost et vice-recteur – planification
Pierre Simonet, O.D., Ph.D. (Waterloo)

Vice-recteur – administration et finances
Claude Léger, B.Ing. (Poly), LL.B. (UQÀM)

Vice-recteur – développement et relations avec les diplômés
Guy Berthiaume, doctorat en histoire (Paris VIII)

Vice-recteur – international et responsable des études supérieures
Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall)

Vice-recteur – recherche
Jacques Turgeon, Ph.D. (Laval)

Vice-rectrice – vie étudiante
Martha Crago, doctorat en sciences de la communication humaine (McGill)

Vice-rectrice adjointe – affaires institutionnelles
Nicole Duhamel-Maestracci, Ph.D. biologie cellulaire (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint et chef de cabinet du recteur
Alexandre Chabot

Vice-rectrice adjointe – études
Hélène David, Ph.D. psychologie (Montréal)

Vice-recteur adjoint – recherche
Réal Lallier, Ph.D. microbiologie (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint – ressources humaines
N.

Vice-recteur adjoint – technologies de l'information
N.

Secrétaire général
Francine Verrier, LL.B. (UQÀM)

Directeur des finances
André Racette, B.Sc. comm. (HEC), C.S.A. (HEC)

Registraire
Pierre Chenard, Ph.D. (Laval)

Ombudsman
Marie-José Rivest

Directeurs des Écoles affiliées
École Polytechnique : Robert L. Papineau
HEC Montréal : Jean-Marie Toulouse

Doyens

Faculté de l'aménagement : Giovanni De Paoli, administrateur exerçant les fonctions de doyen
Faculté des arts et des sciences : Joseph Hubert
Faculté de droit : Anne-Marie Boisvert
Faculté de l'éducation permanente : Jean-Marc Boudrias
Faculté des études supérieures : Jacques Frémont, administrateur exerçant les fonctions de doyen
Faculté de médecine : Jean L. Rouleau
Faculté de médecine dentaire : Claude Lamarche
Faculté de médecine vétérinaire : Jean Sirois
Faculté de musique : Réjean Poirier, administrateur exerçant les fonctions de doyen
Faculté de pharmacie : Pierre Moreau, administrateur exerçant les fonctions de doyen
Faculté des sciences de l'éducation : Michel D. Laurier
Faculté des sciences infirmières : Céline Goulet
Faculté de théologie et de sciences des religions: Jean Duhaime

Directeurs des unités rattachées au Comité exécutif
Département de kinésiologie : Louise Béliveau
École d'optométrie : Jacques Gresset

Corps universitaires

En vertu de la charte en vigueur depuis le 1er septembre 1967, l'administration générale de l'Université relève des corps universitaires suivants : le Conseil, le Comité exécutif, l'Assemblée universitaire, la Commission des études. Des statuts complètent la charte et précisent les modalités de l'administration de l'Université.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il se compose des membres suivants : le recteur, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, deux membres nommés par les associations étudiantes accréditées, deux membres nommés par le Conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université, deux membres nommés par le Modérateur des facultés ecclésiastiques après consultation de leurs conseils, huit membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, au plus quatre autres membres nommés par résolution du Conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres. Le président du Conseil, élu par ses pairs, porte le titre de chancelier de l'Université. Ce poste est actuellement occupé par M. André Caillé.

Comité exécutif

Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et en exerce tous les pouvoirs sauf ceux que les statuts attribuent exclusivement au Conseil ou que celui-ci se réserve. Il se compose du recteur ainsi que d'au moins quatre et d'au plus huit personnes que le Conseil nomme parmi ses membres. Le Conseil peut nommer parmi ses membres des substituts chargés de remplacer aux séances du Comité un membre absent, autre que le recteur.

Assemblée universitaire

L'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement; adresse au Conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'Université et peut obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'Université; fait les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire, et en surveille l'application; exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, le directeur des bibliothèques, au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins dix professeurs, élu par ceux-ci, trois membres du Conseil nommés par celui-ci, huit membres nommés par un conseil représentant les étudiants, trois membres nommés, conformément aux statuts, par un conseil représentant le personnel de l'Université, tous autres membres nommés conformément aux statuts, dont certains parmi les directeurs ou les professeurs d'institutions affiliées. L'Assemblée universitaire est présidée par le recteur.

Commission des études

La Commission des études assure la coordination de l'enseignement et est responsable de l'organisation pédagogique de l'Université. Elle exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au plus quatre membres nommés par l'Assemblée universitaire, les directeurs d'institutions affiliées désignés aux statuts, sur la recommandation de l'Assemblée universitaire, tous autres membres nommés par le Conseil et dont celui-ci peut limiter les pouvoirs. La Commission des études est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que ce premier désigne.

Coordonnées des facultés, départements, écoles et unités de recherche

Les répertoires électroniques de l'Université contiennent les coordonnées à jour des facultés, départements, écoles, unités de recherche, campus régionaux, services. Ils donnent accès à un bottin de spécialistes et permettent bien sûr d'obtenir les coordonnées du personnel et des étudiants. Sélectionner le lien Répertoires qui est offert dans la majorité des pages web institutionnelles à partir de l'adresse *www.umontreal.ca*

Des coordonnées sont également diffusées dans chacune des sections facultaires de cet annuaire.

Admission

www.etudes.umontreal.ca/admission

Tous les nouveaux étudiants, à plein temps ou à temps partiel, de même que les étudiants qui ont été absents de l'Université pendant une période de plus de douze mois, doivent remplir un formulaire de demande d'admission.

La méthode privilégiée est l'admission web, accessible à l'adresse ci-dessus. On peut aussi se procurer un formulaire papier au secrétariat des facultés, écoles et départements, de même qu'au Registrariat.

Les personnes qui désirent être admises comme étudiants libres (ne postulent ni certificat, ni diplôme, ni grade) n'ont pas à remplir de demande d'admission. Elles s'adressent au secrétariat des facultés, écoles et départements concernés.

Dans le cas d'une candidature en provenance de l'étranger, les démarches auprès d'une ambassade peuvent se prolonger au-delà de trois mois. Les candidats sont priés de tenir compte de ces délais de manière à respecter les dates limites d'admission.

Admission à la Faculté de l'éducation permanente

Les candidats peuvent obtenir de l'information auprès du Service d'accueil et de renseignements, Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage, aux numéros de téléphone 514-343-6090 ou 1-800-363-8876.

Pour effectuer une demande d'admission en ligne, se rendre à l'adresse *www.fep.umontreal.ca*, cliquer sur le lien Programmes et sélectionner le programme de votre choix. À partir de cet endroit, toute l'information afférente au processus d'admission est accessible en cliquant sur le lien Demande d'admission au programme.

Admission à la Faculté des études supérieures

Les candidats peuvent obtenir de l'information en consultant le site web de la faculté à l'adresse *www.fes.umontreal.ca*, ou en téléphonant au 514-343-6426.

Admission aux Écoles affiliées

Le formulaire de demande d'admission est disponible auprès de ces écoles qui ont leurs propres formalités d'admission et d'inscription, de même que leurs propres séries d'annuaires pour leurs programmes d'études.

École Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3A7
Tél. : 514-340-4724
www.polymtl.ca

HEC Montréal
3000, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
Tél. : 514-340-6151
www.hec.ca

Dates limites

Les dates limites d'admission varient en fonction des facultés. La Faculté de l'éducation permanente et la Faculté des études supérieures n'appliquent pas les mêmes dates limites d'admission que l'ensemble des autres facultés.

Les dates limites d'admission varient également en fonction du statut du candidat. Les sortants de collège ont jusqu'au 1er mars pour soumettre leur demande. Cette date limite est le 1er février pour les autres catégories de candidat, à l'exception des candidats aux programmes de médecine (doctorat de 1er cycle et année préparatoire), qui doivent déposer leur demande avant le 15 janvier.

De plus, il arrive que des places soient encore disponibles dans certains programmes au-delà des dates limites, auquel cas ces dates font l'objet d'une prolongation.

Enfin, les dates limites ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une admission au trimestre d'automne, d'hiver et d'été.

Pour obtenir toute l'information à ce sujet en un seul coup d'œil, consulter le tableau récapitulatif diffusé sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca/admission*

Inscription

L'inscription aux cours est une démarche indépendante de la demande d'admission à un programme. Le candidat dont la demande d'admission est acceptée doit remplir les formalités d'inscription aux cours dans les délais réglementaires qui lui seront indiqués en temps utile par la faculté. Ce choix de cours peut être fait en ligne sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse web *www.etudes.umontreal.ca/inscription*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html – ***À jour le 11 mai 2005***

Concernant ce règlement, voir l'article 16 du Règlement pédagogique cadre de la Commission des études.

I – INFRACTIONS ET SANCTIONS

Article 1 – Infractions

1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

a) toute tentative de commettre ces actes;
b) toute participation à ces actes;
c) toute incitation à commettre ces actes;
d) tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constituent notamment un plagiat, copiage ou fraude :

a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
b) l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
d) l'obtention, par vol, manoeuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
e) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
f) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
g) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document, matériel ou équipement non autorisé y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
h) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
i) la falsification d'un document ou de toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
j) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement,

dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.

Article 2 – Sanctions

2.1 Une infraction au présent règlement peut donner lieu à une ou plusieurs des sanctions suivantes; elle est signalée par un écrit versé au dossier de l'étudiant :

a) la réprimande;
b) la reprise du travail pour lequel il y a infraction, accompagnée ou non d'une limite quant à la note pouvant être attribuée pour ce travail;
c) l'attribution de la note F pour l'examen, le travail, l'activité, le rapport de stage ou le travail dirigé en cause, accompagnée ou non du retrait du droit de reprise;
d) l'attribution de la note F pour le cours en cause, accompagnée ou non de l'obligation de reprendre le cours;
e) en outre, pour l'étudiant du deuxième ou du troisième cycle :
   – la reprise de l'examen de synthèse;
   – l'échec à l'examen de synthèse;
   – la reprise ou la correction du mémoire ou de la thèse;
   – le refus du mémoire ou de la thèse.
f) l'obligation de réussir un ou des cours additionnels comme condition de l'obtention du grade, du diplôme, du certificat ou de l'attestation;
g) la suspension d'inscription à un ou des cours d'un programme pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
h) l'exclusion définitive du programme concerné;
i) la suspension d'inscription à tout cours offert à l'Université pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
j) le renvoi de l'Université pour une durée de trois trimestres, incluant le trimestre au cours duquel la décision du conseil de faculté est rendue; à l'issue de la période de renvoi, l'étudiant a le droit de présenter une nouvelle demande d'admission;
k) l'exclusion de l'Université : elle prive l'étudiant ou la personne qui en est l'objet du droit d'être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours à l'Université, ou d'obtenir un grade, un diplôme, un certificat ou une attestation d'études de l'Université;
l) le retrait du grade, diplôme, certificat ou attestation d'études de l'Université.

2.2 Récidive

En cas de récidive, des sanctions plus sévères que pour une première infraction peuvent être imposées; elles doivent l'être s'il s'agit d'une infraction de même nature ou plus grave.

II – PROCÉDURE

Article 3

3.1 La personne chargée de la surveillance d'un examen qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction en salle d'examen doit dresser un constat de l'infraction et envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, au sortir de l'examen. Le doyen ou le directeur de département, selon le cas, en informe immédiatement le professeur concerné.

3.2 Le professeur ou la personne chargée de l'évaluation qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction dans une situation autre que celle mentionnée à l'article 3.1 doit :

a) suspendre l'évaluation de l'étudiant;
b) envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les meilleurs délais mais au plus tard à la date de remise des résultats de l'évaluation.

3.3 Le jury qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction doit suspendre l'évaluation et envoyer immédiatement, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant.

3.4 Sur réception du rapport de la personne chargée de la surveillance d'un examen, du professeur, de la personne chargée de l'évaluation ou du jury, le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours de calendrier suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.5 Dans tous les cas où une infraction est découverte après que le professeur ou la personne chargée de l'évaluation ait corrigé un examen ou un travail ou après qu'un jury se soit prononcé, le professeur, la personne chargée de l'évaluation ou le jury envoie, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les 15 jours de calendrier suivant la découverte de l'infraction. Le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours de calendrier suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.6

3.6.1 Si, au vu des observations présentées par l'étudiant, le doyen ou son représentant estime qu'il n'y a pas matière à application du présent règlement, il ferme le dossier et l'évaluation de l'étudiant se poursuit.

3.6.2 Si l'étudiant admet l'infraction, le doyen ou son représentant impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a) à f) de l'article 2.1 ou saisit le conseil de faculté de l'affaire. Il doit cependant, à la demande de l'étudiant, saisir le conseil de faculté afin que celui-ci statue sur la sanction.

3.6.3 Si l'étudiant ne donne pas suite à l'avis qui lui a été envoyé, le doyen ou son représentant examine la situation et, le cas échéant, impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a) à f) de l'article 2.1, ou saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.4 Dans les cas mentionnés aux paragraphes 3.6.1, 3.6.2 et 3.6.3, le doyen doit saisir le conseil de faculté à la demande du professeur ou du jury d'évaluation.

3.6.5 Le doyen ou son représentant ne peut imposer la sanction consistant à attribuer la note F lorsque celle-ci entraîne, en application du règlement pédagogique applicable, l'exclusion de l'étudiant du programme. Dans ce cas, il saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.6 Si l'étudiant n'admet pas l'infraction, le doyen ou son représentant saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.7 Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision qu'il prend en vertu des articles 3.6.1 à 3.6.6.

3.7 Lorsqu'il est saisi par le doyen ou par son représentant, le Conseil de faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres et comprenant un membre étudiant du conseil, procède à une enquête durant laquelle l'occasion est donnée à l'étudiant de présenter ses observations; l'étudiant peut être accompagné par une personne de son choix qui n'a pas droit de parole.

3.8 Dans les cas où le conseil de faculté, ou le comité formé par celui-ci, constate qu'une infraction a été commise, il impose une ou plusieurs des sanctions prévues à l'article 2.1. Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision du conseil ou du comité.

3.9 Dans les trente jours ouvrables qui suivent la date de l'expédition d'un avis l'informant qu'une sanction lui a été imposée, l'étudiant doit, s'il veut faire réviser cette décision, envoyer une demande motivée à cet effet sous pli recommandé ou certifié au secrétaire général de l'Université, conformément au paragraphe c de l'article 27.13 des statuts. Il peut alors demander la suspension provisoire de l'exécution de la sanction, conformément au paragraphe b de l'article 27.13 des statuts.

3.10 À la Faculté des arts et des sciences, à la Faculté des études supérieures et à la Faculté de médecine, le comité exécutif de la faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres, exerce les attributions du conseil de faculté. Le comité exécutif ou le comité formé par celui-ci doit, selon le cas, s'adjoindre ou comprendre un membre étudiant du conseil.

3.11 Pour les étudiants inscrits dans un département ou une école rattachés au Comité exécutif de l'Université, le directeur exerce les attributions du doyen et le Comité de discipline prévu aux statuts, les attributions du conseil de faculté.

3.12 Le Comité de discipline prévu aux statuts exerce les attributions du conseil de faculté dans les cas suivants :

a) le cas qui implique des étudiants provenant de différentes facultés;
b) le cas qui implique à la fois un étudiant et un professeur ou une personne chargée de l'évaluation.

3.13 Pour l'application du présent règlement, le doyen peut désigner un représentant parmi les vice-doyens et le secrétaire de faculté.

3.14 Pour l'application du présent règlement aux étudiants de deuxième et de troisième cycles, le doyen est le doyen de la Faculté des études supérieures.

III – DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Article 4 – Transition

Le présent règlement s'applique aux infractions commises à compter du jour de son entrée en vigueur. La procédure qu'il prévoit s'applique également à la poursuite des infractions commises avant cette date et les sanctions qu'il prescrit sont applicables à ces mêmes infractions dans la mesure ou elles sont plus douces que celles antérieurement prévues. Le présent règlement remplace le règlement nº 30.3 de 1983.

Article 5 – Prescription

Le présent règlement s'applique également à l'étudiant qui a terminé ses études à l'Université depuis moins de dix ans.

Article 6 – Abandon de cours
Un étudiant à qui il est reproché d'avoir commis une infraction au présent règlement dans le cadre d'un cours ne peut abandonner ce cours tant qu'une décision n'a pas été rendue. Il pourra être autorisé à abandonner sans frais le cours à l'issue de la procédure disciplinaire s'il n'est pas reconnu coupable, même si les délais prévus pour le faire sont écoulés.

Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

Définition
On entend par « Membre de la communauté universitaire » : les officiers de l'Université et de ses facultés, les étudiants, les membres du personnel enseignant et les autres employés de l'Université.

Champ d'application
Le présent règlement s'applique aux étudiants et aux membres du personnel enseignant.

Dispositions

Article 1
Nul ne peut entraver ou contribuer à entraver l'exercice d'une fonction ou la tenue d'une activité universitaire, notamment les réunions des corps universitaires, des personnes ou des organismes, le fonctionnement des services ou l'administration des affaires de l'Université.

Article 2
Nul ne peut, sans justification, empêcher, entraver ou contribuer à entraver la libre circulation des personnes sur le campus, dans les immeubles de l'Université ou dans tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université.

Article 3
Nul ne peut porter atteinte aux libertés et aux droits d'un membre de la communauté universitaire. Il est notamment interdit de :

a) faire preuve de violence ou proférer des menaces à l'égard d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités;

b) empêcher, sans justification, un membre de la communauté universitaire ou l'un de ses invités d'accéder au campus de l'Université ou à tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université;

c) harceler un membre de la communauté universitaire à cause de l'un des motifs de discrimination interdits par la Charte des droits et libertés de la personne.

Article 4
Nul ne peut se conduire d'une façon harcelante, perturbatrice ou abusive de nature :

a) à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne de même qu'à sa réputation, ou

b) à affecter de façon indue le fonctionnement académique ou administratif de l'Université ou de l'une de ses unités.

Article 5
Nul ne peut, dans le cadre d'activités de recherche, délibérément induire en erreur les membres de la communauté scientifique ou toute autre personne, ou encore tirer un avantage indu d'une situation liée à des activités de recherche.

Article 6
Nul ne peut porter atteinte aux biens de l'Université, ni sur le campus ni dans un lieu sous la responsabilité de l'Université, aux biens d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités. Il est notamment interdit de :

a) voler, détruire ou endommager volontairement, ou détourner à son profit un bien de l'Université ou d'un membre de la communauté universitaire;

b) obtenir de l'Université un avantage au moyen de fausses représentations, de faux documents ou de documents falsifiés;

c) tenter de commettre un des actes mentionnés aux alinéas a) et b) ci-dessus ou aider à le commettre.

Article 7
Toute personne qui enfreint le présent règlement est passible de réprimande, de suspension ou de renvoi de l'Université.

Article 8
Toute plainte relative à l'application du présent règlement est déposée auprès du recteur qui, le cas échéant, en saisit le Comité de discipline.

Par exception, toute plainte de harcèlement sexuel est d'abord déposée au Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel.

Article 9
Le Comité de discipline, formé par le Comité exécutif conformément aux statuts, impose s'il y a lieu les sanctions prévues à l'article 7. Lorsqu'il est saisi d'une plainte, il doit la traiter dans le respect des règles d'équité procédurale. Il rend une décision écrite et motivée.

Article 10
Le doyen ou le directeur d'un département, dans le cas d'une faculté départementalisée, peut interdire à une personne l'accès à certains lieux ou lui interdire de participer à une ou plusieurs activités lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire que, dans les circonstances, sa présence peut entraîner un préjudice sérieux à la sécurité des personnes ou des biens.

Ces interdictions s'appliquent tant que la situation le justifie; et, si le Comité de discipline est saisi de la question, il décide de leur maintien ou de leur levée. En ce cas, le Comité de discipline doit se réunir dans les meilleurs délais.

Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

Article 1
Les frais d'admission sont perçus lors du dépôt à l'Université d'un formulaire de demande d'admission ou d'une demande de changement de programme.

Article 2
Les frais d'admission à l'Université sont de cinquante dollars (50 $) non remboursables, qu'il s'agisse d'une demande en ligne sur le web ou d'une demande de format papier. Ces frais sont de dix dollars (10 $) non remboursables, dans le cas d'un module et d'un microprogramme. Cette dernière disposition ne s'applique pas aux étudiants déjà inscrits à l'Université. Les frais de changement de programme sont de quinze dollars (15 $) non remboursables. Toute demande de modification des choix de programme après la création du dossier entraîne des frais de trente dollars (30 $) non remboursables.

Article 2.1
En plus des frais exigibles en vertu de l'article 2, des frais facultaires relatifs à l'admission et au changement de programme peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

Article 3
Sont exemptés du paiement des frais de changement de programme les étudiants qui étaient inscrits à l'Université au cours d'un des trois trimestres précédant la demande de changement de programme et, en vue de l'obtention d'un programme de grade, qui ajoutent un sujet majeur à un sujet mineur, un sujet mineur à un sujet majeur, un sujet mineur à un autre sujet mineur ou à deux autres mineurs, deux sujets mineurs à un troisième mineur. Dans ce présent article, les dispositions relatives au mineur s'appliquent au certificat.

Article 4
L'Université peut exempter certains étudiants du paiement des frais d'admission ou de changement de programme, notamment lors du report d'une offre d'admission ou lors du dépôt d'une demande en vue de l'inscription simultanée à deux programmes.

Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html

1 – OBJET

1.1 Le présent règlement établit le tarif des droits de scolarité et des autres frais exigibles des étudiants de l'Université de Montréal. Il en détermine les modalités de paiement, les conséquences de non-paiement, de même que les conditions de remboursement.

2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1 Le présent règlement s'applique aux étudiants inscrits à des activités pédagogiques de 1er , de 2e ou de 3e cycle. À moins d'indication contraire, les personnes inscrites à titre d'auditeur sont assimilées aux étudiants aux fins du présent règlement.

3 – TARIF DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

A – Droits de scolarité

Le tarif des droits de scolarité est établi comme suit, selon les cycles d'études :

1er cycle

3.1 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à des cours de 1er cycle sont de 55,61 $ par crédit.

Des frais supplémentaires de 7 $ par crédit sont exigibles des étudiants pour tout cours donné au-delà d'un rayon de 30 kilomètres du campus principal de l'Université.

2e cycle

3.2 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 2e cycle sont de 2 502,45 $ pour la scolarité minimale de trois trimestres consécutifs à plein temps, soit 834,15 $ par trimestre à plein temps ou 417,08 $ par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 55,61 $ par crédit. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 964,28 $ par trimestre à plein temps.

3.3 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de mémoire. Les droits de scolarité sont alors de 312 $ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de mémoire, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

3e cycle

3.4 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 3e cycle sont de 5 004,90 $ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 834,15 $ par trimestre à plein temps ou 417,08 $ par trimestre à demi-temps.

3.5 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de thèse. Les droits de scolarité sont alors de 312 $ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de la thèse, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

B – Frais facultaires

Des frais facultaires relatifs aux études peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation du doyen de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

C – Autres frais

En plus des frais prévus au *Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme* et des droits de scolarité et des frais facultaires prévus au présent règlement, les frais suivants sont exigibles :

Frais de service aux étudiants

3.6 Les frais de service aux étudiants pour des cours de 1er cycle sont de 7 $ par crédit, jusqu'à concurrence de 105 $ par trimestre.

Sont exclus : les cours donnés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, telle que cette région est délimitée par Statistique Canada aux fins du recensement.

Les frais de service aux étudiants pour une inscription à un programme de 2e ou de 3e cycle à plein temps sont de 105 $.

Frais de gestion

3.7 Les frais de gestion couvrent les transactions d'inscription, de modification ainsi que tout autre traitement au dossier de l'étudiant.

Les frais de gestion pour les cours de 1er cycle sont de 5 $ par crédit, jusqu'à concurrence de 75 $ par trimestre.

Les frais de gestion pour une inscription à un programme de 2e ou de 3e cycle à plein temps sont de 75 $ par trimestre.

Frais de droits d'auteur

3.7.1 Des frais de droits d'auteur pour la confection de matériel didactique sont exigibles des étudiants. Ils sont fixés par le Comité exécutif de l'Université. À compter du 1er juin 2005, ils sont de 35 cents par crédit jusqu'à concurrence de 5,25 $ par trimestre. À compter du 1er juin 2006, ils sont de 38 cents par crédit jusqu'à concurrence de 5,70 $ par trimestre.

Frais technologiques

3.7.2 Des frais pour des services technologiques sont exigibles des étudiants. Ces frais sont de 4 $ par crédit.

Frais de diplomation

3.8 Des frais de diplomation de 50 $ sont exigés pour les grades décernés (baccalauréats, maîtrises et doctorats). Sont donc exclus : les microprogrammes, modules, certificats, mineurs et majeurs ainsi que tous les diplômes d'études supérieures.

4 – DROITS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET DES ÉTUDIANTS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC

A – Étudiants étrangers

4.1 Les droits de scolarité des étudiants étrangers, à l'exclusion des résidents permanents et des étudiants qui sont accueillis en vertu d'ententes internationales agréées ou conclues par le gouvernement du Québec, sont ceux qui sont établis ou qui seront établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1er cycle

Pour les crédits de 1er cycle dont les codes inscrits dans le système GDEU (Guide de la collecte des données sur l'effectif universitaire, ministère de l'Éducation) correspondent aux secteurs suivants :

Médical, périmédical, paramédical, arts, sciences pures et appliquées	374,61 $ par crédit
Dans tous les autres cas	335,61 $ par crédit

2e cycle

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 2e cycle sont de 15 102,45 $ pour la scolarité minimale de trois trimestres consécutifs à plein temps, soit 5 034,15 $ par trimestre à plein temps. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 5 819,48 $ par trimestre à plein temps.

Les étudiants inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3e cycle

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 3e cycle sont de 27 234,90 $ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 4 539,15 $ par trimestre à plein temps.

Les étudiants inscrits en rédaction de thèse paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.5.

B- Étudiants canadiens non-résidents du Québec

4.2 Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1er cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 1er cycle sont de 155,03 $ par crédit.

2e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 2e cycle sont de 6 976,35 $ pour une scolarité minimale de trois trimestres, soit 2 325,45 $ par trimestre à plein temps ou 1 162,73 par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 155,03 $ par crédit.

Les étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux prévus aux articles 3.4 et 3.5.

5 – PAIEMENT DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

5.1 L'étudiant est soumis aux modalités de paiement qui suivent :

5.1.1 Trimestre d'automne

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'automne doivent être acquittés au plus tard le 15 octobre.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.2 Trimestre d'hiver

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'hiver doivent être acquittés au plus tard le 15 février.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.3 Trimestre d'été

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'été doivent être acquittés au plus tard le 15 juin.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.2 Un dépôt non remboursable de 200 $ sur les droits de scolarité est exigible lors de l'acceptation d'une offre d'admission à un programme. Le vice-recteur responsable de l'enseignement détermine le ou les programmes auxquels ce dépôt s'applique, après consultation du doyen des facultés concernées et du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants.

6 – SOLDES IMPAYÉS

6.1 L'étudiant ne peut être inscrit à un trimestre à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits de scolarité, les frais exigibles, et les frais d'intérêt de tout trimestre antérieur.

6.2 L'étudiant ne peut obtenir un bulletin de notes, ni recevoir un grade, un diplôme ou un certificat à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits, les autres frais et les intérêts portés à son compte et exigibles. La décision de conférer un grade à un étudiant ne prend effet qu'au moment où ce dernier s'est conformé aux dispositions du présent règlement.

6.3 Lorsqu'un chèque est refusé par une banque ou par un autre établissement de même nature, le solde impayé, auquel s'ajoutent des frais d'administration de 20 $, doit être payé soit par mandat-poste, soit par chèque visé.

6.4 Les soldes non acquittés aux dates d'échéance portent des intérêts fixés à 8,75 %.

6.5 Lorsque l'étudiant est en défaut de fournir, dans les délais requis, les documents et renseignements demandés par le Registrariat, ce dernier peut prononcer la suspension ou l'annulation d'une inscription. Lorsqu'une telle mesure est appliquée, l'étudiant ne peut avoir accès aux divers services de l'Université. Si le défaut amène une réduction de la subvention gouvernementale, le Registrariat peut exiger de l'étudiant une majoration équivalente des droits de scolarité.

Les renseignements requis sont ceux qui sont nécessaires au traitement du dossier de l'étudiant, notamment ceux permettant la création et la validation de son code permanent au ministère de l'Éducation du Québec et ceux permettant d'établir la validité de son statut au Québec pour toute la durée du trimestre.

7 – ABANDON SANS FRAIS

7.1 Abandon d'un cours sans frais

L'étudiant qui désire abandonner une inscription avec libération de l'obligation de payer les droits de scolarité, doit se présenter ou écrire (courrier recommandé) à la faculté ou au département le ou avant le 30 septembre, pour le trimestre d'automne, le ou avant le 31 janvier, pour le trimestre d'hiver et le ou avant le 12 mai, pour le trimestre d'été. À titre exceptionnel, dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit devrait être indiqué à l'horaire du cours.

7.2 Abandon des études

L'étudiant qui abandonne ses études est soumis à l'article 7.1 du présent règlement et doit remettre sa carte d'étudiant.

8 – REMBOURSEMENT

L'étudiant est soumis aux modalités de remboursement suivantes :

Le trop-perçu, s'il en est un, est imputé aux droits de scolarité du trimestre suivant. Si l'étudiant ne s'inscrit pas, il pourra réclamer le remboursement selon les critères suivants :

a) Dans le cas d'étudiants étrangers, le solde créditeur, généré par la réception d'un paiement incluant les droits de scolarité et frais exigibles d'un ou plusieurs trimestres, ne pourra être remboursé que si l'Université en reçoit l'autorisation du donneur d'ordre et de la mission diplomatique canadienne.

b) Lorsque le remboursement du solde créditeur est approuvé, les productions de chèques de remboursement sont effectuées deux fois par trimestre soit en début et en mi-trimestre.

9 – PRÉSÉANCE

Ce règlement a préséance sur tout autre règlement ou publication.

Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Définitions

Dans ce Règlement, à moins que le contexte ne s'y oppose, on entend :

a) par « association étudiante accréditée », une association étudiante accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01);

b) et par « association étudiante reconnue », une association étudiante reconnue par l'Université de Montréal en vertu de la politique sur la représentativité des associations étudiantes.

2. Champs d'application

L'Université de Montréal perçoit la cotisation fixée :

a) par l'association étudiante accréditée et

b) par l'association étudiante reconnue.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE

3. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante accréditée fixe, en conformité avec la loi, le montant de la cotisation. Elle en informe l'Université de Montréal au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

4. Modalités de paiement

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante accréditée :

– au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et

– à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante accréditée doit :

a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux et ses lettres d'incorporation;

b) et communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son comité exécutif.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE

5. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante reconnue fixe la cotisation selon les modalités suivantes :

a) par un référendum, valide si au moins 20 % de la population étudiante concernée y donne son accord, lorsque la cotisation est établie pour la première fois;

b) selon les modalités prévues par ses Règlements généraux, lorsqu'il s'agit de modifier la cotisation.

L'association étudiante reconnue informe l'Université de Montréal du montant de la cotisation, au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante reconnue :

– au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et

– à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante reconnue doit :

a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux;

b) communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son Comité exécutif;

c) et reconnaître, par écrit, que l'Université de Montréal n'agit qu'en tant que son mandataire et n'encourt aucune responsabilité envers tout étudiant dans l'exercice de son mandat.

DISPOSITIONS FINALES

6. Absence d'exécutif

Lorsqu'une association étudiante se trouve sans Comité exécutif dûment élu, en vertu de ses Règlements généraux, l'Université de Montréal perçoit la cotisation et la conserve. Elle cesse toutefois de percevoir la cotisation pour toute session subséquente. Dès qu'un Comité exécutif est dûment élu par les membres de l'association étudiante concernée, l'Université de Montréal verse à l'association les sommes qu'elle a conservées ainsi que les intérêts générés par ces sommes. Elle recommence alors à perce-

voir la cotisation. L'Université de Montréal peut soustraire jusqu'à un pour cent de la somme totale afin de couvrir les frais d'administration qu'elle a encourus.

7. Sanction
Un étudiant ne peut être inscrit à un trimestre d'automne à moins qu'il n'ait acquitté intégralement les cotisations exigibles pour tout trimestre antérieur.

8. Modification
L'Université de Montréal consulte le Conseil représentant les étudiants (CRE) afin de modifier ce Règlement.

Frais de cotisation des associations étudiantes

Les frais ci-dessous s'appliquent à toutes les facultés et sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par trimestre
Radio étudiante	2,00 $
www.cismfm.qc.ca	
À l'exception des étudiants des cours offerts hors campus (30 kilomètres et plus du campus), et des étudiants qui paient des frais hors campus	
FAECUM – 1er cycle	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente	
FAECUM (été 10,25$)	10,50 $
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 $
Quartier Libre	1,00 $
Halte-garderie	1,25 $
FAECUM – Études supérieures	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des résidents de la Faculté de médecine	
FAECUM (été 10,25$)	10,50 $
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 $
FAECUM-FICSUM	6,00 $
Quartier Libre	1,00 $
Halte-garderie	1,25 $

Pour connaître les frais de cotisation propres à chaque département, école ou faculté, consulter l'adresse :
http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais-associations.html

Frais facultaires – Faculté de l'aménagement

Baccalauréat en design architectural et maîtrise en architecture
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 2129, 2129A et 2340
ARC 2214, 6812A à C, 6813A, 6813D, et 6863.
De plus, des frais de 20 $ s'appliquent aux ateliers suivants :
ARC 1011, 1012, 2011, 2012, 3011A à C, 3012A à C, , 3014, 3015, 3015A à C, 4011, 6812A à C, 6813A à F et 6814.
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du studio de photo dans le cadre du cours **ARC** 1011.

Baccalauréat en architecture de paysage
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
APA 1250, 2251, 2301, 3250, 3251, 3351, 3352 et 4300
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du studio de photo dans le cadre du cours **APA** 1300.

Baccalauréat en design, orientations design industriel et design d'intérieur
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 2129A
DEI 2013
DIN 1110, 1120, 2110, 2131, 3131 et 3334
De plus, des frais de 20 $ s'appliquent aux ateliers suivants :
DEI 1018, 1019, 2018, 2019 et 3040
DIN 1030, 1040, 1211, 2010, 2020, 3010, 3020, 4010, 4012 et 4020
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du studio de photo dans le cadre des cours **DEI** 1018 et **DIN** 1030.

Baccalauréat spécialisé et maîtrise en urbanisme
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
URB 1411, 1412, 2414, 6288 et 6853.
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du studio de photo dans le cadre du cours **URB** 1111.

M.Sc.A. (aménagement), option conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 6237, 6238, 6602 et 6603.

Frais facultaires – Faculté de droit

Des frais facultaires de 90 $ par trimestre, pour un total de 180 $ par année, sont exigibles des étudiants afin de bonifier l'offre de cours pour les activités de formation pratique.

Frais facultaires – Faculté des sciences infirmières

Des frais facultaires de 50 $ sont exigibles des étudiants qui suivent le cours SOI 6500 pour le prêt d'instruments. Ces frais sont remboursés à la moitié (25 $) au retour desdits instruments à la fin du cours.

Frais facultaires – Département de kinésiologie

Des frais facultaires de 25 $ par session sont exigibles des étudiants afin d'assurer le maintien des services pédagogiques offerts aux étudiants du département.

Frais facultaires – École d'optométrie

Des frais facultaires de 50 $ sont exigibles de chaque candidat qui se présente en entrevue de préadmission.

Services universitaires

Direction des bibliothèques
2910, boul. Édouard-Montpetit
Télécopieur : 514-343-6457
www.bib.umontreal.ca
Directeur général : Jean-Pierre Côté, tél. : 514-343-6905

L'Université de Montréal met à la disposition de la communauté universitaire les ressources des bibliothèques, lesquelles possèdent une collection de plus de quatre millions de documents. On peut ajouter à ce nombre les collections de l'École Polytechnique et de HEC Montréal. Ces fonds documentaires sont également accessibles au grand public pour consultation.

Les membres de la communauté universitaire ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université. En vertu d'ententes réciproques entre l'Université de Montréal et les universités québécoises et canadiennes, les professeurs, les chercheurs et les étudiants ont accès aux collections et à l'emprunt de documents dans les bibliothèques de ces universités.

Durant l'année universitaire, la plupart des bibliothèques sont ouvertes le soir et les fins de semaine. Pour connaître l'horaire régulier de chaque bibliothèque, les horaires en vigueur pendant l'été et les jours de fête, les formations offertes, ainsi que pour avoir accès aux ressources électroniques, consulter le site web de la Direction des bibliothèques à l'adresse *www.bib.umontreal.ca*

Bibliothèque d'aménagement
Pavillon de la Faculté de l'aménagement, salle 1162
Tél. : 514-343-7177

Bibliothèque de bibliothéconomie et sciences de l'information
Pavillon Lionel-Groulx, salle C-2059
Tél. : 514-343-6047

Bibliothèque de botanique
Jardin botanique
4101, rue Sherbrooke Est, salle E-328
Tél. : 514-872-8495

Bibliothèque de chimie
Pavillon Roger-Gaudry, salle H-715
Tél. : 514-343-6459

Bibliothèque de droit
Pavillon Maximilien-Caron, salle 4433
Tél. : 514-343-7095

Bibliothèque ÉPC-Biologie (Éducation, psychologie, psychoéducation, communication, biologie)
Pavillon Marie-Victorin, salle G-205
Tél. : 514-343-7242

Bibliothèque de géographie
Pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, salle 339
Tél. : 514-343-8063

Bibliothèque de kinésiologie
Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM), salle 8259
Tél. : 514-343-6765

Bibliothèque des lettres et des sciences humaines
Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1030
Tél. : 514-343-7430

Centre de données numériques et géospatiales
Tél. : 514-343-6111, poste 0994

Médiathèque J.-A.DeSève
Tél. : 514-343-6111, poste 2632

Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH)
Tél. : 514-343-2135

Bibliothèque de mathématiques et informatique
Pavillon André-Aisenstadt, salle 2405
Tél. : 514-343-6819

Bibliothèque de médecine vétérinaire
Campus de Saint-Hyacinthe
1550, rue des Vétérinaires, local 1541
Tél. de Montréal : 514-343-6111, poste 8369
Tél. de Saint-Hyacinthe : 450-773-8521, poste 8369

Bibliothèque de musique
Pavillon de la Faculté de musique, salle B-287
Tél. : 514-343-6432

Bibliothèque d'optométrie
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, salle 220
Tél. : 514-343-7674

Bibliothèque paramédicale
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 2120
Tél. : 514-343-6180

Antenne paramédicale
1420, boul. du Mont-Royal, local 1388
Tél. : 514-343-6111, poste 7356

Bibliothèque de physique
Pavillon Roger-Gaudry, salle H-825
Tél. : 514-343-6613

Bibliothèque de la santé
Pavillon Roger-Gaudry, salle L-623
Tél. : 514-343-6826

Didacthèque
Pavillon Marie-Victorin, salle A-128
Tél. : 514-343-6195

Service des livres rares et collections spéciales
(dont les collections Louis-Melzack et Georges-Baby)
Pavillon Samuel-Bronfman, salle 4068
Tél. : 514-343-6111, poste 3832

Service du prêt entre bibliothèques
Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1048
Tél. : 514-343-6903

POINTS DE SERVICE (prêt, retour de documents)

Campus de Lanaudière
950, Montée des pionniers, bureau 200
Terrebonne – secteur Lachenaie
Tél. : 450-657-7887 ou 1 866 770-7887

Campus de Longueuil
Édifice Port de Mer
101, Place Charles Lemoyne
Longueuil
Tél. : 450-651-4777

Campus de Ville de Laval
Complexe Daniel-Johnson
2572, boul. Daniel-Johnson, 2e étage
Laval
Tél. : 450-686-4777

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIÉE

Centre de documentation Robert-Garry
Centre d'études de l'Asie de l'Est
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 420
Tél. : 514-343-5970

Centre de communication écrite (CCE)
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 430
Tél. : 514-343-5955
Courriel : cce@umontreal.ca
www.cce.umontreal.ca
Directrice : Lorraine Camerlain
Le Centre de communication écrite de l'Université de Montréal a la responsabilité de mettre en œuvre la Politique de la maîtrise de la langue française dans les études. Par cette politique, l'Université de Montréal veut s'assurer que tous ses diplômés puissent communiquer dans une langue correcte et rédiger des documents de qualité.

Le CCE fait passer les tests ou épreuves jugés nécessaires par l'établissement aux candidats à l'admission ou aux étudiants admis, pour évaluer leur connaissance ou leur maîtrise du français écrit. Il transmet à ces derniers les prescriptions ou les recommandations qui s'ensuivent, le cas échéant. Le CCE offre également aux étudiants des ateliers, ainsi qu'un service d'aide et des outils d'apprentissage, pour développer leur capacité de comprendre, de concevoir et de produire des textes bien rédigés et de niveau universitaire.

Enfin, dans le but de valoriser une expression écrite de qualité dans l'établissement, le CCE donne accès à certains outils de perfectionnement et de ressourcement à l'ensemble de la communauté universitaire.

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES)
Pavillon 3744 Jean-Brillant – bureau 430-6
Tél. : 514-343-6898
Courriel : cefes@umontreal.ca
www.cefes.umontreal.ca
Directrice : Rhoda Weiss-Lambrou
En concertation avec les facultés et les unités, le CEFES contribue à l'amélioration et à la valorisation de la qualité de l'enseignement-apprentissage à l'Université de Montréal. Ses activités s'adressent à l'ensemble du personnel enseignant de même qu'aux auxiliaires d'enseignement et incluent, avec le concours de facultés et de départements, des activités de soutien, de formation et de recherche.

Parmi les principaux mandats du CEFES figurent la formation des nouveaux professeurs et chargés de cours et celle des auxiliaires d'enseignement ; le soutien aux professeurs et aux chargés de cours dans leurs fonctions de pédagogues; un appui à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et la conception de cours en ligne ; le soutien à l'élaboration de stages et la formation des superviseurs ; l'information sur l'utilisation de l'évaluation d'étape à des fins formatives ; l'étude et la recherche en enseignement supérieur.

Direction des relations internationales
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 581
Tél. : 514-343-7337
Télécopieur : 514-343-7138
Courriel : international@umontreal.ca
www.intl.umontreal.ca
Directeur : N.

Le mandat de la Direction des relations internationales (DRI) s'articule autour de cinq fonctions :
1) la planification des relations internationales; 2) l'animation, la dynamisation et le soutien au développement des activités internationales; 3) la concertation et la coordination de ces activités; 4) l'information et la promotion des réalisations internationales; 5) la gestion de certains programmes internationaux.

À partir de ces fonctions générales, la DRI entend privilégier cinq axes stratégiques au cours des prochaines années :
1) développer un réseau adéquat de communication et de collaboration en matière d'internationalisation à l'interne comme à l'externe; 2) développer des programmes d'appui sur mesure en faveur des unités d'enseignement et de recherche engagées dans l'identification et la planification de leurs orientations internationales; 3) instaurer une culture des échanges d'étudiants (formation et recherche) et faire valoir l'importance des langues étrangères; 4) consolider les ententes jugées prioritaires; 5) privilégier les outils électroniques dans la diffusion de l'information à caractère international auprès des clientèles interne et externe.

Les tâches des conseillers en relations internationales de la DRI sont réparties par aires géographiques : Amérique du Nord; Amérique latine et Afrique; Asie et Pacifique; Europe.

La DRI négocie et gère les ententes internationales entre l'Université et ses partenaires étrangers; elle établit la liaison avec les organismes gouvernementaux et les organismes subventionnaires étrangers; elle veille à la promotion des programmes d'échange d'étudiants et de professeurs; elle encourage et facilite la venue d'étudiants et de professeurs-chercheurs étrangers; elle fournit une aide technique à la préparation de projets de développement international.

Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)

Pavillon Roger-Gaudry, bureau T-239
Tél. : 514-343-6011
Télécopieur : 514-343-2155
www.dgtic.umontreal.ca
Directeur général : N.
La mission générale de la DGTIC est de planifier, coordonner, développer, mettre en œuvre, opérer et maintenir des services d'infrastructures informatiques, téléphoniques, réseautiques et audiovisuelles, de développement d'applications et de systèmes informatiques, et de soutien aux usagers des technologies de l'information (TIC) pour répondre aux besoins de l'institution en matière d'enseignement, de recherche et d'administration.

La DGTIC a pour buts de :

– faire de l'Université de Montréal l'une des grandes universités de recherche branchées en Amérique du Nord;

– assurer par le recours aux technologies son passage vers la société du savoir;

– participer à la transformation des modes de gestion de l'Université en faisant évoluer les systèmes d'information de gestion institutionnelle;

– enrichir l'expérience des usagers des technologies de l'information et de la communication;

– susciter des projets d'avenir à travers une veille technologique permanente.

Division des archives (Secrétariat général)

Pavillon Roger-Gaudry , bureau E-615
Tél. : 514-343-6023
Télécopieur : 514-343-6577
Courriel : archives@archiv.umontreal.ca
www.archiv.umontreal.ca
Directeur : Claude Minotto
L'Université de Montréal met à la disposition de la communauté universitaire les ressources de la Division des archives à titre d'élément de soutien à l'administration et à la recherche.

Soutien à l'administration

La Division des archives offre un programme de formation et une gamme complète d'autres services liés à la conservation, à la classification, au repérage, à la protection et à la communication de l'information produite ou reçue par les diverses unités et personnes de l'Université dans l'exercice de leurs fonctions et activités et ce, peu importe le support : papier, microfilm, bande magnétique, bande vidéo, etc.

Soutien à la recherche

La Division des archives offre, sur demande, des conseils et des services aux professeurs et aux chercheurs de l'Université en matière de conservation, de systèmes de classification et de repérage, d'équipements de rangement, de dépôt, de rappel ou de cession de leurs documents.

Elle met à la disposition des étudiants, des professeurs, des chercheurs et du grand public, des services de consultation relatifs à plus de 700 fonds et collections d'archives tant privées qu'institutionnelles. Ce corpus documentaire unique est accessible à la salle de consultation de la Division des archives. Des instruments de recherche et des documents numérisés sont accessibles sur le site Internet de la Division des archives, à partir duquel on peut aussi transmettre des demandes de renseignements. Les heures d'ouverture de la salle sont de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi. Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le personnel de la salle de consultation en téléphonant au 343-2251.

Les Studios – Résidences

Tél. : 514-343-6531
Courriel : residences@umontreal.ca
www.residences.umontreal.ca
Directrice : Lyne McKay
Les studios sont situés sur le campus. Les prix varient de 247 $ à 293 $ pour un studio simple et de 485 $ à 504 $ pour un studio double. Toutes les chambres sont meublées et huit sont réservées aux personnes handicapées. Nos studios sont entièrement rénovés et bien adaptés aux besoins des étudiants. Aux nombreux services déjà offerts s'ajoutent des cuisines communautaires aménagées au Pavillon 2442 et 2450 Édouard-Montpetit.

Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à temps plein à l'Université de Montréal ou à l'une de ses écoles affiliées. Les formulaires de location sont disponibles le 1er mars. Il est également possible de transmettre une demande en ligne, à partir du 1er mars, sur le site web des Résidences. L'attribution des studios se fait en fonction de la date de réception des demandes, dans la même proportion que celle des admissions aux trois établissements concernés, à savoir l'École Polytechnique, HEC Montréal et l'Université de Montréal.

Librairies

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local 1315
Tél. : 514-343-7362
Pavillon Roger-Gaudry, local L-315
Tél. : 514-343-6210
www.libraire.umontreal.ca
Directeur : Réjean Duval
Les librairies de l'Université de Montréal offrent un grand choix de livres relatifs aux différentes disciplines enseignées. On y trouve également de nombreux livres de référence, des nouveautés et d'autres ouvrages. Les librairies ont deux succursales : celle du Pavillon Roger-Gaudry, spécialisée en sciences, sciences de la santé et sciences de l'éducation et celle du Pavillon 3200 Jean-Brillant, spécialisée en lettres, droit, sciences humaines et sociales.

Durant l'année universitaire, la librairie du Pavillon 3200 Jean-Brillant est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Celle du Pavillon Roger-Gaudry est ouverte le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi de 9 heures à 17 heures et le jeudi de 9 heures à 20 heures. Durant l'été, les deux succursales sont ouvertes de la mi-juin à la mi-août, du lundi au jeudi, de 9 heures à 17 heures. Les dates et heures spéciales d'ouverture pour la rentrée des cours du soir sont acheminées aux étudiants par courrier avant le début des cours de la Faculté de l'éducation permanente. En outre, les horaires spéciaux d'ouverture sont affichés à la grandeur du campus.

Registrariat

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage, Tél. : 514-343-7076
www.etudes.umontreal.ca
Registraire : Pierre Chenard
Pour connaître les coordonnées des différents services offerts par le Registrariat, consulter le site Études – Guichet étudiant, à l'adresse web indiquée ci-dessus, sous le lien Nous joindre.

Le Registrariat assure le suivi administratif des études de tous les étudiants de l'Université, depuis l'admission jusqu'à l'obtention du diplôme. Parce qu'il est au coeur de l'administration pédagogique de l'Université, sa première responsabilité est d'assurer le lien entre les règlements pédagogiques des unités d'enseignement et le traitement informatique des données.

C'est au Registrariat que sont produits divers documents d'information dont l'Annuaire général et le Guide d'admission au 1er cycle. Toutes les informations pertinentes aux études à l'Université de Montréal sont gérées par le Registrariat sur le site Études – Guichet étudiant. La carte d'étudiant UdeM est également émise par ce service.

Le Registrariat procède à l'admission aux programmes de 1er cycle ; il participe activement à différentes activités promotionnelles dont la tournée des cégeps et le Salon des études ; il assure des services permanents d'information par téléphone, télécopieur ou courriel ainsi qu'à ses comptoirs de service ; il fournit le support à l'inscription aux cours et, à cette fin, il assure la gestion de l'offre de cours trimestrielle pour tous les programmes d'études, de même que les horaires et les salles de cours qui s'y rattachent.

Le Registrariat émet les relevés de notes et assume la préparation, la vérification et l'émission des diplômes en collaboration avec les unités académiques. Il fournit sur demande des attestations officielles de divers documents académiques. Enfin,

la production des statistiques relève du Registrariat, ainsi que la production des déclarations de clientèle au ministère de l'Éducation.

Services aux étudiants (SAE)
Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit
Tél. : 514-343-6721
Télécopieur : 514-343-2058
www.sae.umontreal.ca
Directrice générale : Louise-Hélène Richard
La direction des Services aux étudiants voit à la coordination, à la diffusion et à la prestation d'un ensemble de services offerts à la communauté étudiante. Mentionnons, parmi ces services: l'accueil et l'information générale aux étudiants, les services aux étudiants internationaux, les services aux étudiants handicapés, l'aide financière et les divers programmes de bourses universitaires, le logement, les services de santé et de consultation psychologique, l'orientation professionnelle, le soutien aux études et le développement de carrière, les activités culturelles et les activités d'action humanitaire et communautaire.

Bureau de l'ombudsman
Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-4528
Tél. : 514-343-2100
Courriel : ombudsman@umontreal.ca
www.ombuds.umontreal.ca
Ombudsman : Marie-José Rivest
L'ombudsman a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête si elle le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé des demandes et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations s'il y a lieu.

Son intervention, fondée à la fois sur la loi et l'équité, vise à faire corriger toute injustice ou discrimination.

Elle peut en tout temps conseiller également les membres de la communauté universitaire, à leur demande, sur tout sujet relevant de sa compétence. Son rôle est aussi de travailler à l'amélioration des pratiques universitaires en matière de justice et d'équité, par la formulation de propositions de modifications aux politiques et procédures et à la réglementation existante.

Son indépendance absolue à l'égard de la Direction de l'Université lui permet d'exercer son mandat en toute impartialité. L'ombudsman est tenue à la confidentialité des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions et ne rend compte de ses activités qu'au Conseil de l'Université dont elle est la mandataire, et répond auprès de lui de l'exécution de son mandat.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement
2101, boul. Édouard-Montpetit, local 226, tél. : 514-343-7020
Courriel : harcelement@umontreal.ca
www.harcelement.umontreal.ca
Responsable : Pascale Poudrette
Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement travaille à prévenir toutes les formes de harcèlement sur le campus et à traiter les situations qui se présentent. Ce service est accessible à toute la communauté universitaire. On peut y faire appel en toute confiance pour obtenir confidentiellement des renseignements et des conseils, demander une intervention dans son milieu (médiation, rencontre, formation, intervention de crise), rechercher une entente avec la personne qui harcèle, déposer une plainte formelle ou encore pour organiser des activités d'information et de sensibilisation.

CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal
2100, boul. Édouard-Montpetit
Tél. : 514-343-6150
Télécopieur : 514-343-2188
www.cepsum.umontreal.ca
Directeur : Paul Krivicky

Le CEPSUM, Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, est ouvert à toute la communauté universitaire ainsi qu'au grand public. Étant l'un des plus grands complexes sportifs au Québec, il comporte une multitude de plateaux tels que : piscine et bassin de plongeon, salle d'entraînement, terrain extérieur, aréna, salle omnisport, gymnases et salles diverses, etc. Une clientèle de tout âge peut venir y pratiquer une foule d'activités comme la natation, le conditionnement physique, les arts martiaux, la danse, la gymnastique, le yoga, l'escalade, le golf, les sports de raquette, les sports collectifs et bien d'autres encore. L'abonnement est gratuit pour les étudiants à temps plein du campus et différents forfaits avec des termes variés sont offerts au grand public (consulter le Guide des activités ou le site web du CEPSUM pour connaître la tarification). On retrouve aussi sur place une clinique de médecine du sport qui offre différents services de santé dont, entre autres, médecine, physiothérapie, physiatrie, orthopédie, ostéopathie, nutrition et massothérapie. On peut également avoir recours aux services de la Clinique de kinésiologie pour faire évaluer sa condition physique et obtenir un programme d'entraînement personnel. Finalement, le CEPSUM est le lieu d'entraînement des Carabins, les équipes du Sport d'excellence de l'Université de Montréal, et tout au long de l'année il est possible de venir assister à leurs nombreuses compétitions. Toutes ces raisons font du CEPSUM un complexe sportif de *CHOIX*.

Comité permanent sur le statut de la femme (CPSF)
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 515-20
Tél. : 514-343-6111, poste 1668
www.cpsf.umontreal.ca
Coordonnatrice : Andrée Labrie
Le Comité permanent sur le statut de la femme (CPSF) à l'Université de Montréal vise la promotion des valeurs égalitaires entre les sexes, dans les activités liées à l'enseignement et à la recherche. Ainsi, il travaille au développement d'une culture qui intègre les savoirs et les compétences des femmes dans divers types de projets et d'activités. Le Comité permanent offre plusieurs services : un centre de documentation sur la condition féminine; la liste des cours et des séminaires en études sur les femmes; une banque de ressources qui permet d'identifier des réseaux pertinents aux projets et aux intérêts particuliers des étudiants et des étudiantes; une banque de références sur des services internes et externes à l'Université de Montréal qui viennent en aide aux étudiantes vivant des difficultés financières ou autres; un programme de bourse du 6 décembre contre la violence faite aux femmes et un programme de bourses d'été. Trois étudiantes siègent au Comité permanent sur le statut de la femme.

Programmes d'accès à l'égalité
Téléphone : 514-343-6441, poste 3282
Courriel : acces-egalite@drh.umontreal.ca
Responsable : Maryse Darsigny
Différentes études, dont celles qui sont réalisées par la responsable des programmes d'accès à l'égalité, peuvent être consultées par les étudiantes et les étudiants dont la formation est reliée à cette problématique (relations industrielles, science politique, droit, entre autres). La responsable peut aussi être consultée par toute personne qui mène des recherches dans le domaine de l'équité en matière d'emploi et des droits de la personne. Le milieu étudiant est représenté au Comité d'implantation des programmes d'accès à l'égalité.

Unités de recherche de l'Université de Montréal

www.recherche.umontreal.ca/pub/expertise_recherche_unites.asp

Centres et groupes de recherche

Agora Jules Dupuit (AJD)
Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE)
Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM)
Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)
Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal (CERUM)
Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE)
Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)
Centre de formation et d'expertise en recherche en administration des services infirmiers (FERASI)
Centre de recherche en droit public (CRDP)
Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM)
Centre de recherche en neuropsychologie et cognition (CERNEC)
Centre de recherche en reproduction animale (CRRA)
Centre de recherche en sciences neurologiques (CRSN)
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS)
Centre de recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes (CITÉ)
Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)
Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ/U.Montréal)
Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT)
Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal
Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI)
Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)
Centre de recherche sur les transports (CRT)
Centre de recherches mathématiques (CRM)
Centre des langues patrimoniales (CLP)

Centre international de criminologie comparée (CICC)
Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED)
Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative CIREQ-CRDE
Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie (CIRTOX)
Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)
Centre Robert-Cedergren de l'Université de Montréal
Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME)
Groupe d'astrophysique de l'Université de Montréal
Groupe d'étude des protéines membranaires (GÉPROM)
Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI)
Groupe de physique des particules (GPP)
Groupe de physique numérique (PhysNum)
Groupe de physique numérique des matériaux
Groupe de recherche DÉFI Apprentissage (GDA)
Groupe de recherche en architecture urbaine (GRAU)
Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)
Groupe de recherche en conservation de l'environnement bâti (GRCEB)
Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique
Groupe de recherche en gestion thérapeutique (GRGT)
Groupe de recherche en linguistique du texte (GRELT)
Groupe de recherche en médecine équine du Québec (GREMEQ)
Groupe de recherche en modélisation biomédicale (GRMB)
Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM)
Groupe de recherche en sciences de la vision (GRSV)
Groupe de recherche en toxicologie humaine (TOXHUM)
Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants – Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté (GRAVE-ARDEC)
Groupe de recherche et développement en gestion informatisée de la santé animale (DSA R&D)
Groupe de recherche ethnicité et société (GRES)
Groupe de recherche industrialisation Forum (GRIF)
Groupe de recherche interdépartemental sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage (GRICEA
Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS)
Groupe de recherche interuniversitaire en soins infirmiers de Montréal (GRISIM)
Groupe de recherche interuniversitaire en tutoriel intelligent (GRITI)
Groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance (LOG)
Groupe de recherche sur l'apprentissage et l'évaluation multimédias interactifs (GRAEMI)
Groupe de recherche sur l'avènement et la formation des institutions cinématographique et scénique (GRAFICS)
Groupe de recherche sur l'Amérique latine (GRAL)
Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP)
Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ)
Groupe de recherche sur le système nerveux autonome (GRSNA)
Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)
Groupe de recherche sur les animaux de compagnie (GRAC)
Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)
Groupe de recherche sur les environnements de travail (GRET)
Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM)
Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)
Groupe de recherche universitaire sur le médicament (GRUM)
Immigration et métropoles
Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine
Institut d'études européennes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill
Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire (IBVA)
Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)
Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal (IRIC)
Institut international de recherche en éthique biomédicale (IIREB)
Laboratoire d'intégration des technologies informatiques à l'enseignement médical (LITIEM)
Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP)
Laboratoire de muséographie
Laboratoire de recherche et d'intervention portant sur les politiques et les professions en éducation (LABRIPROF)
Laboratoire de recherche sur les musiques du monde (LRMM)
Laboratoire de recherches métaboliques sur le foie et l'exercice
Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST)
Observatoire du mont Mégantic (OMM)
Observatoire international de la création musicale (OICM)
Observatoire sur la ville intérieure
Réseau Biocontrôle
Réseau de calcul et de modélisation mathématique (RCM2)
Réseau québécois de calcul de haute performance (RQCHP)
Réseau québécois de recherche en synthèse organique (RQRSO)
Unité de santé internationale (USI)

Chaires de recherche

Chaire approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS/IRSC)
Chaire Aventis Pharma en soins pharmaceutiques ambulatoires
Chaire Banque Scotia en diagnostic et traitement du cancer du sein
Chaire Bell Canada en économie industrielle de l'Université de Montréal
Chaire Bell Canada en recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes
Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein
Chaire CN en intermodalité des transports
Chaire Colonel Harland Sanders en sciences de la vision de l'Université de Montréal
Chaire d'études politiques et économiques américaines (CEPEA)
Chaire de psychiatrie légale et d'éthique biomédicale Philippe-Pinel
Chaire de recherche du Canada en algorithmes d'apprentissage statistique
Chaire de recherche du Canada en astrophysique solaire
Chaire de recherche du Canada en astrophysique stellaire
Chaire de recherche du Canada en bio-informatique et génomique évolutive
Chaire de recherche du Canada en biologie cellulaire et en immunopathologie du VIH
Chaire de recherche du Canada en biologie moléculaire du noyau cellulaire
Chaire de recherche du Canada en biomatériaux polymériques
Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance
Chaire de recherche du Canada en clonage et biotechnologie de l'embryon
Chaire de recherche du Canada en différenciation cellulaire et en génétique des leucémies aiguës
Chaire de recherche du Canada en droit et médecine
Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations
Chaire de recherche du Canada en dynamique fluviale
Chaire de recherche du Canada en économétrie
Chaire de recherche du Canada en épidémiologie environnementale et santé des populations
Chaire de recherche du Canada en épidémiologie périnatale
Chaire de recherche du Canada en éthique et méta-éthique
Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique
Chaire de recherche du Canada en études asiatiques
Chaire de recherche du Canada en études électorales
Chaire de recherche du Canada en génétique des maladies rénales
Chaire de recherche du Canada en génétique du système nerveux
Chaire de recherche du Canada en génétique moléculaire des cellules souches normales et cancéreuses
Chaire de recherche du Canada en génétique préventive et génomique communautaire
Chaire de recherche du Canada en génomique comparative et évolutive
Chaire de recherche du Canada en génomique fonctionnelle
Chaire de recherche du Canada en génomique fonctionnelle de la transduction de signaux chez les plantes
Chaire de recherche du Canada en géométrie différentielle et topologie
Chaire de recherche du Canada en histoire de l'art du 19e siècle
Chaire de recherche du Canada en immunobiologie
Chaire de recherche du Canada en informatique quantique
Chaire de recherche du Canada en libération contrôlée des médicaments
Chaire de recherche du Canada en matériaux supramoléculaires
Chaire de recherche du Canada en microbiologie cellulaire
Chaire de recherche du Canada en neurophysiologie cellulaire et moléculaire
Chaire de recherche du Canada en neuropsychologie développementale
Chaire de recherche du Canada en neurosciences cognitives
Chaire de recherche du Canada en neurosciences et en neuropragmatique
Chaire de recherche du Canada en optimisation de la planification des réseaux de communication
Chaire de recherche du Canada en optoélectronique supramoléculaire
Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Chaire de recherche du Canada en périnatologie
Chaire de recherche du Canada en physique numérique des matériaux complexes
Chaire de recherche du Canada en protéolyse des précurseurs
Chaire de recherche du Canada en protéomique et en spectrométrie bioanalytique
Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine
Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux
Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives expérimentales
Chaire de recherche du Canada en signalisation cellulaire
Chaire de recherche du Canada en signalisation cellulaire et en pharmacologie moléculaire

Chaire de recherche du Canada en signalisation dans le système immunitaire
Chaire de recherche du Canada en signalisation fonctionnelle des cellules endothéliales
Chaire de recherche du Canada en simulation et optimisation stochastiques
Chaire de recherche du Canada en théorie des nombres
Chaire de recherche du Canada sur l'innovation dans le domaine de la santé
Chaire de recherche du Canada sur l'islam, le pluralisme et la mondialisation
Chaire de recherche du Canada sur l'étude de la pathogénèse des maladies induites par les rétrovirus
Chaire de recherche du Canada sur la génomique intégrative
Chaire de recherche du Canada sur la moelle épinière
Chaire de recherche du Canada sur la synthèse stérésélective des molécules bioactives
Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant
Chaire de recherche du Canada sur le développement des lymphocytes dans le modèle des souris transgéniques
Chaire de recherche du Canada sur le différenciation des cellules cardiovasculaires
Chaire de recherche du Canada sur le personnel et les métiers de l'éducation
Chaire de recherche du Canada sur le sommeil
Chaire de recherche du Canada sur les maladies animales d'origine bactérienne
Chaire de recherche du Canada sur les nanostructures et interfaces conductrices d'électricité
Chaire de recherche du Canada sur technologies de l'information (TIC) en éducation
Chaire de recherche du Canda sur la traduction et signalisation
Chaire de recherche en salubrité des viandes
Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille
Chaire Docteur Sadok Besrour en médecine familiale
Chaire du notariat de l'Université de Montréal
Chaire en analyse des risques toxicologiques pour l'humain
Chaire en arthrose de l'Université de Montréal
Chaire en Éthique des Affaires (CEA)
Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal
Chaire en pharmacologie (Merck Frosst Canada inc.)
Chaire en recherche avicole
Chaire en relations ethniques
Chaire en sciences du mouvement de l'Hôpital Sainte-Justine, le Centre hospitalier universitaire Mère-Enfant et de l'Université de Montréal
Chaire FCRSS/IRSC sur la transformation et la gouverne des organisations de santé
Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique
Chaire Hans Selye (Bristol-Myers Squibb)
Chaire industrielle CRSNG-Essilor sur la presbytie et la perception visuelle
Chaire industrielle CRSNG/Merck Frosst/Boehringer Ingelheim en synthèse stéréosélective de médicaments
Chaire Jean Monnet en intégration européenne
Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique
Chaire Marie-Lou et Yves Cotrel de recherche en orthopédie
Chaire NOVARTIS – Fondation canadienne en hépatologie de l'Université de Montréal
Chaire Paul David en électrophysiologie cardio-vasculaire
Chaire Pfizer – Bristol-Myers Squibb – SmithKline Beecham – Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal
Chaire pharmaceutique AstraZeneca en santé respiratoire
Chaire pharmaceutique Aventis Pharma sur l'utilisation des médicaments : politiques et résultantes
Chaire pharmaceutique Famille Louis Boivin – Médicament, grossesse et allaitement
Chaire religion, culture et société
Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers
Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM)

Centres de recherche hospitaliers

Centre de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM)
Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Coeur
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'UdeM (CRCHUM)
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine
Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine
Centre de recherche Guy-Bernier Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)
Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

Centres associés de recherche

Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB)
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)
Institut du cancer de Montréal (ICM)
Le Consortium interuniversitaire pour les études arabes et Moyen-Orient (CIEAMO)
NanoQuébec
Réseau canadien pour l'élaboration de vaccins et d'immunothérapies (CANVAC)

Unités de recherche de l'École Polytechnique

www.polymtl.ca/recherche/rc/unites/index.php

Chaires

Chaire de recherche du Canada Innovations CAO en génie orthopédique
Chaire de recherche du Canada en analyse, caractérisation et optimisation d'écoulements complexes
Chaire de recherche du Canada en architectures et conception de systèmes microélectroniques avancés
Chaire de recherche du Canada en ergonomie
Chaire de recherche du Canada en génie tissulaire du cartilage
Chaire de recherche du Canada en ingénierie des ondes radios et millimétriques
Chaire de recherche du Canada sur les dispositifs médicaux intelligents (DMI)
Chaire de recherche du Canada sur les futurs métamatériaux intelligents
Chaire de recherche du Canada sur les systèmes photoniques futurs
Chaire de recherche technologique en génie des procédés TOTAL
Chaire industrielle CRSNG en eau potable
Chaire industrielle CRSNG en génie de conception environnementale – I3P
Chaire industrielle CRSNG/EACL/BWC en interaction fluide-structure
Chaire industrielle CRSNG/Ericsson en Systèmes Réseautiques Mobiles de Prochaines Générations
Chaire industrielle CRSNG/Hydro-Québec sur la gestion des systèmes hydriques
Chaire industrielle CRSNG/Polytechnique/UQAT en environnement et gestion des rejets miniers
Chaire industrielle en aéronautique J.-A. Bombardier
Chaire industrielle en assainissement et gestion des sites
Chaire industrielle en plasmas basse pression
Chaire industrielle Hydro-Québec en génie nucléaire
Chaire JVR Cyr en création de la valeur et commercialisation

Centres

Centre de caractérisation microscopique des matériaux (CM)2
Centre de recherche avancée en micro-ondes et en électronique spatiale (POLYGRAMES)
Centre de recherche en calcul thermochimique (CRCT)
Centre de recherche en ingénierie du papier (CRIP)
Centre de recherche en plasturgie et composites (CREPEC)
Centre de recherche sur les transports (CRT)
Centre de recherche, développement et validation des technologies et procédés de traitement des eaux (CREDEAU)
Centre Interuniversitaire de Références sur l'Analyse, l'Interprétation et la Gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)
Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM)
Groupe de recherche en science et technologies biomédicales (GRSTB)
Groupe URPEI
Regroupement québécois sur les matériaux de pointe (RQMP)
Regroupement stratégique en microélectronique du Québec (ReSMiQ)

Groupes

Groupe d'analyse de composants mécaniques (GACM)
Groupe d'analyse nucléaire
Groupe d'études et de modélisation sur les matériaux et les méthodes de fabrication (GEM3F)
Groupe de recherche en biomécanique et biomatériaux (GRBB)
Groupe de recherche en développement et fabrication des produits (GRDFP)
Groupe de recherche en gazotechnologies (GREG)

Groupe de recherche en génie des structures (GRS)
Groupe de recherche en mathématiques de l'ingénierie assistée par ordinateur (GRMIAO)
Groupe de recherche en microélectronique (GRM)
Groupe de recherche en perception et robotique (GRPR)
Groupe de Recherche en Réseautique et Informatique Mobile (GRIM)
Groupe Polygistique

Laboratoires

Centre d'ingénierie nordique (CINEP)
Cercle technologique RTM/SRIM pour la fabrication des composites (progiciel RTMFLOT)
Laboratoire d'applications des méthodes numériques en génie
Laboratoire d'électrochimie et de matériaux énergétiques
Laboratoire d'épitaxie et de caractérisation de semi-conducteurs composés (MOCVD)
Laboratoire d'essai haute tension
Laboratoire d'essais et de recherche en étanchéité TTRL
Laboratoire d'hydrogéologie et environnement minier
Laboratoire d'interfaces en biomatériaux
Laboratoire d'optoélectronique
Laboratoire de Conception et de Réalisation des Applications Complexes (CRAC)
Laboratoire de fibres optiques
Laboratoire de génie de l'environnement
Laboratoire de magnétisme
Laboratoire de microfabrication (LMF)
Laboratoire de nanostructures
Laboratoire de neurotechnologie (PolySTIM)
Laboratoire de planification en transport urbain du groupe MADITUC
Laboratoire de procédés laser (LPL)
Laboratoire de radiochimie
Laboratoire de recherche en génie logiciel
Laboratoire de recherche en maillage et géométrie numérique (MAGNU)
Laboratoire de recherche en réseautique et informatique mobile (LARIM)
Laboratoire de réseaux à large bande (LORLAB)
Laboratoire de simulateur sismique (table vibrante)
Laboratoire de Spectroscopie PhotoAcoustique et de Laser-Ultrasons (PASLU)
Laboratoire des micro et nano systèmes
Laboratoire Polynov
Laboratoire SCRIBENS
Laboratoire SLOWPOKE

Unités de recherche de HEC Montréal

neumann.hec.ca/recherche/ccg.html

Chaires

Chaire de commerce électronique RBC Groupe Financier
Chaire de commerce Omer DeSerres
Chaire d'économie internationale et de gouvernance
Chaire de développement et de relève de la PME
Chaire de gestion des approvisionnements
Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux
Chaire de gestion des espaces commerciaux et du service à la clientèle
Chaire de gestion stratégique des technologies de l'information
Chaire de gouvernance et juricomptabilité
Chaire de leadership Pierre-Péladeau
Chaire de management éthique
Chaire de management stratégique international Walter-J.-Somers
Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier
Chaire de recherche du Canada en distributique
Chaire de recherche du Canada en gestion de l'engagement et du rendement des employés
Chaire de recherche du Canada en gestion des risques
Chaire de recherche du Canada en implantation et gestion des technologies de l'information
Chaire de recherche du Canada en logistique et en transport
Chaire de recherche du Canada en technologie de l'information dans le secteur de la santé
Chaire des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage de la gestion
Chaire d'exploitation des données
Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires

Institut

Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

Centres

Centre de cas
Centre de promotion de l'excellence en gestion municipale
Centre de recherche en e-finance
Centre de recherche et d'intervention pour le travail, l'efficacité organisationnelle et la santé (CRITEOS)
Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) *[Centre conjoint : Université Laval –Université de Montréal –HEC Montréal]*
Centre de recherche sur les familles en affaires
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) *[Centre conjoint : UQAM – UQO – UQAR – Université Laval – HEC Montréal – Concordia – Université de Montréal]*
Centre de recherche sur les transports (CRT) *[Centre conjoint : Université de Montréal – HEC Montréal – École Polytechnique]*
Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers
Centre d'études en transformation des organisations (CETO)
Centre : Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD) *[Centre conjoint : HEC Montréal – École Polytechnique – McGill – UQAM]*
Centre humanismes, gestions et mondialisation
Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE) *[Centre conjoint : Université Laval – UQAM – HEC Montréal]*
Laboratoire de calcul en finance et assurance (LACFAS)
Projets internationaux
    Groupe d'analyse des marchés internationaux (GRAMI)
Réseau en recherche opérationnelle de Montréal

Groupes

Groupe de recherche en économie et finance (GReFi)
Groupe de recherche en stratégie des organisations (STRATEGOS)
Groupe de recherche en systèmes d'information (GReSI)
Groupe de recherche sur le management dans la société de l'innovation et de la création
Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels
Groupe de recherche CHAÎNE
Groupe d'études et de recherche sur le management et l'environnement (GERME)
Groupe Femmes, Gestion et Entreprises

Centres associés

Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME)
Centre d'études sur les médias
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

Section commune

Explication des tableaux de programmes

Dans la section propre à l'unité qui en est responsable, l'annuaire présente le tableau définissant le contenu de chaque programme d'études dans un langage et un format uniformes qui sont ceux du système informatique de gestion des dossiers. On trouvera ci-dessous l'explication de la présentation pour autant qu'elle est commune à tous les programmes. Le cas échéant, les éléments d'explication particuliers à chaque programme se retrouvent au début ou à la fin de chacun des tableaux.

Version

Quand un programme est modifié d'une année à l'autre, la modification s'exprime parfois par la création d'une nouvelle version à laquelle sont inscrits les nouveaux étudiants, tandis que les anciens étudiants restent inscrits à la version antérieure. La dernière version, celle qui porte le numéro le plus élevé, est toujours présentée à l'annuaire.

Orientation

Certains programmes se présentent en deux ou plusieurs orientations. Il s'agit de cheminements différents vers un même diplôme, soit à cause d'un point de départ différent, soit pour refléter des sous-disciplines ou des besoins particuliers de certains groupes d'étudiants.

L'existence de plusieurs orientations est indiquée, le cas échéant, dans le bilan qui vient immédiatement en dessous du titre « Structure du programme ».

Segment

La notion de segment de programme répond à la présence d'orientations de la façon suivante. Si, par exemple, un programme comporte deux orientations, il comptera habituellement trois segments : un segment commun aux deux orientations et un segment propre à chacune des deux orientations. Dans le corps du tableau, pour qu'il soit plus facile de s'y retrouver, les segments sont séparés par des traits horizontaux, tandis que les blocs d'un même segment se suivent sans trait horizontal.

On trouve dans chaque segment un certain nombre de blocs, c'est-à-dire des listes de cours, chacune précédée de l'indication de son caractère obligatoire ou à option ainsi que de l'indication du nombre de crédits à prendre dans ce bloc.

Cours obligatoires

Un cours obligatoire est un cours exigé de tous les étudiants d'une même orientation, sans aucune alternative. (Un cours peut être obligatoire dans une certaine orientation sans être obligatoire dans une autre orientation du même programme.) L'étudiant doit donc s'inscrire, à un moment ou l'autre durant ses études, à tous les cours énumérés dans les blocs obligatoires des segments constituant une seule et même orientation du programme.

Quand un même segment compte plusieurs blocs obligatoires, c'est habituellement parce qu'on a voulu regrouper ainsi les cours que l'étudiant suit normalement dans une même année ou dans un même trimestre.

Cours à option

Dans chaque bloc de cours à option, on trouve l'indication d'un nombre minimal et d'un nombre maximal de crédits de cours que l'étudiant prend à l'intérieur de ce bloc, à titre de cours à option. L'ensemble des choix de cours faits par l'étudiant durant ses études doit donc satisfaire aux conditions exprimées ainsi pour chacun des blocs de chacun des segments d'une seule et même orientation, tout en totalisant un nombre de crédits de cours à option correspondant à celui qui est indiqué pour cette orientation dans le bilan du programme.

L'étudiant qui a déjà atteint le nombre maximal de crédits attribué à un certain bloc ne peut plus choisir d'autres cours de ce même bloc à titre de cours à option. (Il n'est pas exclu toutefois qu'il puisse en prendre à titre de cours au choix.)

Cours au choix

En plus des cours obligatoires et des cours à option, certains programmes ou certaines orientations comprennent aussi un nombre déterminé de crédits attribués à des cours au choix. S'il en est ainsi, l'étudiant peut choisir ces crédits parmi l'ensemble de tous les cours offerts à l'Université, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Faculté ou du Département responsable de son programme. Ce choix est toutefois sujet à l'approbation de l'autorité pédagogique qui a juridiction sur le cours aussi bien qu'à celle du responsable du programme de l'étudiant.

Cours hors programme

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. L'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

Énumération des cours

– À l'intérieur de chaque bloc, sont ajoutées à la liste des cours certaines indications nécessaires à l'étudiant pour préparer son choix de cours. Pour chacun des cours énumérés, on trouvera en ordre, de gauche à droite, les éléments suivants :
– Le cas échéant, le symbole + : ce symbole indique que l'accès à ce cours est sujet à une condition préalable ou de concomitance. On trouvera l'énoncé de la condition dans la description du cours qui figure à la partie de l'annuaire intitulée « Répertoire des cours ».
– Le sigle (trois lettres) et le numéro (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) du cours. Le sigle correspond normalement à la discipline enseignée. On trouve ci-dessous la liste des sigles avec leur signification. Quant au numéro, le premier des quatre chiffres indique l'année d'études durant laquelle se placera habituellement ce cours pour l'étudiant en cheminement normal; un 6 dans cette position indique un cours d'études supérieures.
– La colonne suivante indique le nombre de crédits du cours.
– Dans la colonne qui suit, les lettres A, H, E, indiquent respectivement que le cours débute au trimestre d'automne, au trimestre d'hiver, au trimestre d'été. Quand il y a deux lettres, AH par exemple, le cours se donne deux fois durant l'année, à l'automne et à l'hiver, pour des groupes d'étudiants différents. Il ne s'agit pas alors d'un cours qui commence au trimestre d'automne et qui se continue au trimestre d'hiver. Il est important de noter que les indications concernant les trimestres sont sujettes à changement.
– Le chiffre indiqué dans la colonne suivante, habituellement 1 ou 2, indique la durée du cours exprimée en trimestres. (Ainsi un cours qui commence au trimestre d'automne et se poursuit au trimestre d'hiver, pour un même groupe d'étudiants, sera indiqué par un A dans la colonne trimestre de début et un 2 dans la colonne durée du cours.)
– Dans la colonne suivante, le cas échéant, le symbole j, s, ou js indique d'une manière générale et préliminaire durant quelle partie de la journée on espère que le cours pourra être donné. Dans la définition ci-dessous, « jour » signifie entre 8 : 30 et 19 : 00, du lundi au vendredi, tandis que « soir » signifie après 16 : 00 (ou encore le samedi ou le dimanche, ces journées étant assimilées au « soir », à cette fin); la période comprise entre 16 : 00 et 19 : 00 appartient aussi bien au « jour » qu'au « soir ».

j) Le symbole j signifie que le cours sera probablement offert le « jour » au moins une fois au cours des trois prochaines années, et ne sera probablement pas offert le « soir ».

s) Le symbole s signifie que le cours sera probablement offert le « soir » au moins une fois au cours des trois prochaines années, et ne sera probablement pas offert le « jour ».

js) Le symbole js signifie que le cours sera probablement offert au moins une fois le « jour » et au moins une fois le « soir » au cours des trois prochaines années.

Dans le cas de la Faculté des arts et des sciences, de l'information ainsi donnée pour chaque cours, il découle que l'ensemble du programme pourra probablement être suivi en prenant des cours le « jour » seulement (J), le « soir » seulement (S), ou encore le « jour » ou le « soir » (JS). C'est le sens du symbole J, S, ou JS placé à droite du titre du programme. Par exemple, un programme porte le symbole S si tous ses cours obligatoires, ainsi qu'un nombre suffisant de ses cours à option dans chaque bloc, portent le symbole s ou js indiquant qu'ils sont disponibles le « soir ».
– Le titre du cours.

Risque de changement

Les indications expliquées ci-dessus donnent la meilleure information disponible au moment d'imprimer l'annuaire. Il peut arriver que des changements s'imposent subséquemment, particulièrement quant au trimestre de début d'un cours (A, H, E).

Section 1

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

Table des matières

Calendrier facultaire	
Introduction	1-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	1-**1**
Direction	1-**1**
Renseignements	1-**1**
Frais facultaires	1-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	1-**2**
Règlement pédagogique de la Faculté	1-**2**
École d'architecture	1-**7**
École d'architecture de paysage	1-**9**
École de design industriel	1-**11**
Institut d'urbanisme	1-**13**
Répertoire des cours	1-**15**

À jour le 1er avril 2006

Faculté de l'aménagement

Calendrier des études 2006-2007

Université de Montréal

Légende

- Rentrée universitaire
- Fériés
- Activités libres
- Fin de trimestre
- Dernier jour pour modifier un choix de cours
- Dernier jour pour abandonner un cours sans frais
- Dernier jour pour abandonner un cours avec frais

Note : Collation des grades le 7 octobre 2006

Juin 2006

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet 2006

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2006

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2006

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	1
10	11	12	13	14	15	16	2
17	18	19	20	21	22	23	3
24	25	26	27	28	29	30	4

Octobre 2006

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	5
8	9	10	11	12	13	14	6
15	16	17	18	19	20	21	7
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					8

Novembre 2006

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	8
5	6	7	8	9	10	11	9
12	13	14	15	16	17	18	10
19	20	21	22	23	24	25	11
26	27	28	29	30			12

Décembre 2006

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	12
3	4	5	6	7	8	9	13
10	11	12	13	14	15	16	14
17	18	19	20	21	22	23	15
24/31	25	26	27	28	29	30	

Janvier 2007

D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	16
14	15	16	17	18	19	20	17
21	22	23	24	25	26	27	18
28	29	30	31				19

Février 2007

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	19
4	5	6	7	8	9	10	20
11	12	13	14	15	16	17	21
18	19	20	21	22	23	24	22
25	26	27	28				23

Mars 2007

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	23
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	24
18	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	26

Avril 2007

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	27
8	9	10	11	12	13	14	28
15	16	17	18	19	20	21	29
22	23	24	25	26	27	28	30
29	30						

Mai 2007

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Le trimestre d'été 2007 se termine le 24/08/07

06/03/23

Faculté de l'aménagement

Introduction

L'aménagement est l'intervention humaine sur le cadre de vie des sociétés et des individus et ce, de l'objet jusqu'au bâtiment, à la ville et à la région. Cette intervention porte à la fois sur le milieu construit et sur l'environnement naturel et vise autant la conservation et la mise en valeur des milieux existants que la création de nouveaux milieux. Elle exige ainsi la contribution des professionnels que sont l'architecte, l'architecte paysagiste, le designer industriel, le designer d'intérieur et l'urbaniste. De plus, dans le contexte d'une société toujours en évolution, ces professionnels doivent s'appuyer sur le développement de nouveaux champs de connaissance et de nouvelles stratégies. C'est pourquoi la Faculté de l'aménagement non seulement forme des professionnels dans les disciplines de l'aménagement, mais contribue également à l'évolution de ces disciplines en encourageant la recherche, en particulier aux études supérieures, et en se dotant d'outils, informatiques notamment, indispensables à sa double vocation de formation professionnelle et de milieu de recherche.

Créée en 1968, la Faculté de l'aménagement était à l'origine constituée de deux départements : l'École d'architecture, fondée en 1959, et l'Institut d'urbanisme, fondé en 1961. Elle s'est dotée de deux nouveaux départements en 1978 : l'École d'architecture de paysage et l'École de design industriel. Aujourd'hui, la Faculté compte 59 postes de professeur et plus de 1 200 étudiants. Y sont dispensés 14 programmes répartis sur les trois cycles d'études universitaires. Ces programmes sont les suivants :

- un baccalauréat préprofessionnel en design architectural;
- des baccalauréats professionnels en architecture de paysage, en design (orientations design industriel et design d'intérieur), et en urbanisme;
- des mineurs en design des jardins et en urbanisme;
- une M.Sc.A. (aménagement) qui regroupe six options, à savoir : aménagement; conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur; conservation de l'environnement bâti; montage et gestion de projets d'aménagement; paysage; design et complexité;
- des maîtrises professionnelles en architecture et en urbanisme;
- des D.E.S.S. en gestion urbaine pour les pays en développement ; en montage et gestion de projets d'aménagement; en territoires et environnement;
- enfin, un Ph.D. en aménagement.

La Faculté est active sur plusieurs fronts en recherche, notamment par le biais de la Chaire en paysage et environnement.

Coordonnées générales de la Faculté

Pavillon de la Faculté de l'aménagement
2940, ch. de la Côte Sainte-Catherine
www.ame.umontreal.ca

	Bureau	Tél. : (514)
École d'architecture	2076	343-6007
École d'architecture de paysage	4055-1	343-5867
École de design industriel	1037	343-7556
Institut d'urbanisme	3072	343-6865

Direction

Doyenne : **Irène Cinq-Mars**
Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : **Paul Lewis**
Vice-doyen aux affaires académiques : **Giovanni De Paoli**
Secrétaire de faculté : **Philippe Lalande**
Adjoint à la doyenne : **Robert Boucher**
Adjointe administrative : **Natalie Cyr**
Directeur de bibliothèque : **Marc Joanis**

École d'architecture

Directeur : **Georges Adamczyk**
Responsable des admissions au premier cycle : **Giovanni De Paoli**

École d'architecture de paysage

Directeur : **Stefan Tischer**

École de design industriel

Directeur intérimaire : **Luc Courchesne**
Coordonnateur du programme de design d'intérieur : **Richard Martel**

Institut d'urbanisme

Directeur et responsable des admissions : **Gérard Beaudet**

Corporations professionnelles

Au Québec, la profession d'architecte est régie par l'Ordre des architectes du Québec. Pour en devenir membre, il faut être titulaire du diplôme professionnel de deuxième cycle en architecture, précédé du diplôme préprofessionnel en design architectural; en outre, avant de se voir décerner le titre d'architecte et le droit d'exercice, il faut avoir complété un stage obligatoire et avoir réussi l'examen professionnel.

La profession d'urbaniste est régie par l'Ordre des urbanistes du Québec. Pour en devenir membre, il faut être titulaire du diplôme de premier ou de deuxième cycle en urbanisme.

Les architectes paysagistes se regroupent au sein de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Les designers industriels se regroupent au sein de l'Association des designers industriels du Québec et de l'Association des designers industriels du Canada.

Les designers d'intérieur se regroupent au sein de la Société des designers d'intérieur du Québec et de l'Association des designers d'intérieur du Canada.

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Baccalauréat en design architectural et maîtrise en architecture
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 2129, 2129A, 2340, 3030
ARC 2214, 6812A à C, 6813A, 6813D, et 6863.
De plus, des frais de 10 $ s'appliquent aux ateliers suivants :
ARC 1011, 1012, 2011, 2012, 3011A à C, 3012A à C, 3013A à C, 3014, 3015, 3015A à C, 4011, 6812A à C, 6813A à F et 6814.
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **ARC** 1011.

Baccalauréat en architecture de paysage
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 3030
APA 1250, 2251, 2301, 3250, 3251, 3351, 3352 et 4300
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **APA** 1300.

Baccalauréat en design, orientations design industriel et design d'intérieur
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 2129A et 3030
DEI 2013
DIN 1110, 1120, 2110, 2131, 3131 et 3334
De plus, des frais de 10 $ s'appliquent aux ateliers suivants :
DEI 1018, 1019, 2018, 2019 et 3040
DIN 1030, 1040, 1211, 2010, 2020, 3010, 3020, 4010, 4012 et 4020
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre des cours **DEI** 1018 et **DIN** 1030.

Baccalauréat spécialisé et maîtrise en urbanisme
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 3030
URB 1411, 1412, 2414, 6288 et 6853.
Enfin, des frais de 20 $ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **URB** 1111.

M.Sc.A. (aménagement), option conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur
Des frais supplémentaires de 20 $ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :
AME 6237, 6238, 6602 et 6603.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
École d'architecture	30 $
École d'architecture de paysage	25 $
École de design industriel	20 $
Institut d'urbanisme	20 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
c) le trimestre d'été, de mai à août inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, l'urbanisme, le design d'intérieur).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé, le programme spécialisé bidisciplinaire et le programme individualisé sont des programmes de grade.

Seuls les programmes spécialisé et individualisé sont offerts à la Faculté de l'aménagement.

a) Le programme spécialisé
Le baccalauréat comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

b) Le programme individualisé
Le programme individualisé comporte 90 crédits choisis par l'étudiant selon des centres d'intérêts particuliers, auxquels ne peut répondre aucun autre programme ou aucune autre combinaison d'autres programmes disponibles. L'inscription à un tel programme n'est permise que dans des cas exceptionnels. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes de la Faculté.
B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

a) Le certificat
Le certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'il soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

b) Le mineur
Le mineur est un programme de 30 crédits principalement axé sur la formation initiale. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

La Faculté de l'aménagement n'offre pas de programme de majeur.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession. Les programmes de baccalauréat actuellement offerts par la Faculté de l'aménagement sont à vocation professionnelle à l'exception du Baccalauréat en design architectural qui est un programme préprofessionnel.

1.7 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou à quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur : étudiant inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, ateliers, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :
– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toutefois, un minimum de 3 crédits de cours au choix doivent être pris hors département.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.
– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit
Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation est un régime auquel peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme. La probation exceptionnelle est un régime auquel peut être soumis un étudiant qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi le titre de bachelier est conféré par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier en architecture de paysage, bachelier ès sciences).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.D.I. pour bachelier en design industriel, B.Sc. pour bachelier ès sciences).

1.17 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de faculté, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat

Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales

Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission à un programme, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la Faculté ou d'un département.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit :

– faire preuve d'une préparation satisfaisante, c'est-à-dire :

être titulaire du Diplôme d'études collégiales comportant les cours de la structure d'accueil propre à chaque programme ou faire preuve d'une formation scolaire équivalente; le doyen et le Registraire jugent de cette équivalence;

ou

avoir atteint l'âge de vingt et un ans et posséder des connaissances et une expérience appropriées au programme choisi; le doyen juge de ces connaissances et de cette expérience;

– satisfaire aux conditions particulières d'admissibilité à chacun des programmes;

– subir, s'il y a lieu, les tests imposés et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue.

2.3 Admission conditionnelle

Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre

Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante, selon le responsable de programme, pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre peut recevoir une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur

Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :

– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;

– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur

Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission

L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions

Aux fins du présent règlement,

a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.

b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.

c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission

Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription

Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

Cours de français langue seconde

L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement

Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens

Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits; il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel; l'inscription à temps partiel n'est cependant pas autorisée dans tous les programmes.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours par le responsable de programme.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours ou par activité et pour chaque trimestre. La Faculté se réserve le droit de limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction

Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. À moins de prescriptions d'inscription précisées au programme, il s'inscrit habituellement à 15 crédits par trimestre. Sauf exception approuvée par le doyen, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 16 crédits par trimestre.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze crédits pour un trimestre. Cependant, il doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

4.2 Modification

a) Changement de programme

L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre programme contingenté doit présenter sa demande avant la date limite fixée par l'Université pour le dépôt des demandes d'admission.

L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre programme qui n'est pas contingenté, doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre.

b) Modification du choix de cours

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite dans les huit jours suivant le début officiel des cours de chaque trimestre; la modification doit être approuvée, le cas échéant, par le conseiller pédagogique ou le directeur du département. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire pour le trimestre d'automne suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé au cours du premier trimestre du programme auquel il est inscrit.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le directeur du département. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le doyen après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le doyen responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard à la fin de la neuvième semaine suivant le début officiel des cours. Le directeur du département responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande. Si elle est acceptée, le bulletin portera la mention ABA (abandon). Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à cette procédure, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne se sera pas soumis.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, au moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'approbation du directeur du département avant le début du cours.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'approbation du directeur du département avant le début du cours.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, cette évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4. Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. Toute autre forme d'évaluation est exceptionnelle et doit être approuvée par le responsable de programme. La qualité de la langue compte parmi les critères d'évaluation.

De plus, dans le cadre de la remise du plan de cours, le professeur en profite pour indiquer aux étudiants les renseignements pertinents concernant sa disponibilité pour rencontrer les étudiants du cours.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le responsable de programme, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupe.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. L'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, tient compte de la compétence et des attitudes professionnelles de l'étudiant comme aussi de son comportement en milieu professionnel.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen ou ne remet pas un travail dans un délai prescrit à moins qu'il ne justifie son absence auprès du directeur de département en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation, ne remet aucune copie s'il s'agit d'une épreuve écrite, refuse de répondre aux questions s'il s'agit d'une épreuve orale ou refuse de remettre ses travaux lors d'une séance de présentation en atelier.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le directeur de département peut, soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le directeur du département peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen qui, le cas échéant, l'achemine aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours, avec sa recommandation.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours
La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne, avant reprise et calculée annuellement, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne cumulative avant reprise et calculée annuellement, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est d'une année. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre, lui substituer un autre cours ou subir un examen de reprise. Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui a subi un échec à un atelier obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que l'atelier sera offert ultérieurement, le même atelier ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours ou de l'atelier est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui a subi un échec à un atelier à option doit reprendre le même atelier ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre atelier à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire
(Ne s'applique pas à la Faculté.)

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux et des stages, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux et stages imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions de l'article 13.1 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

Nonobstant l'article 4.1 d), la scolarité minimale des programmes de baccalauréat en architecture de paysage et en design, orientation design industriel est de huit trimestres et la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription; la scolarité minimale des programmes de baccalauréat en design architectural, en design, orientation design d'intérieur, et en urbanisme est de six trimestres et la scolarité maximale est de cinq années civiles à compter de la première inscription. La durée minimale du mineur en design des jardins et du mineur en urbanisme est de deux trimestres dans le cas d'une inscription à plein temps. La durée maximale est de quatre ans.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programmes et grades
La Faculté offre des programmes de grades de premier cycle conduisant aux grades suivants :

– le baccalauréat en design architectural (B.Sc.), comportant un minimum de 90 crédits;
– le baccalauréat en architecture de paysage (B.A.P.), comportant un minimum de 120 crédits;
– le baccalauréat en design, orientation design industriel (B.D.I.), comportant un minimum de 120 crédits;
– le baccalauréat en design, orientation design d'intérieur (B.Int.), comportant un minimum de 90 crédits;
– le B.Sc. spécialisé en urbanisme, comportant un minimum de 90 crédits;
– le baccalauréat individualisé, comportant un minimum de 90 crédits;

La Faculté offre également :

– le mineur en design des jardins, comportant un minimum de 30 crédits;
– le mineur en urbanisme, comportant un minimum de 30 crédits.

18.2 Octroi de grades et de certificats
Les grades et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades et certificats sont conférés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission
Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats
L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

École d'architecture

Directeur : Georges Adamczyk

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Georges Adamczyk, B.Sp. design 3D (UQÀM), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Christina Cameron, B.A. (Toronto), M.A. (Providence), Ph.D. (Laval)
Colin H. Davidson, M.Arch. (M.I.T.)
Giovanni De Paoli, Dottore in architettura (Torino), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études
Irena Latek, M.Arch. (Varsovie)
Jean-Claude Marsan, M.Sc. (Edinburgh), Ph.D. (Edinburgh), MSRC, Hon. FIRAC
Roger Bruno Richard, B. Arch. (Laval), M. Arch. (Berkeley)

Professeurs agrégés
Denis Bilodeau, B. Arch. (Laval), M.Sc.A. (Montréal), M. of Arts (Columbia), Ph.D. (Delft), en congé
Pierre Boyer-Mercier, B.Arch. (Montréal)
Jean-Pierre Chupin, Arch. DPLG (Nantes), Dipl. Arch. 2 (Portsmouth), M.Arch. History and Theory (McGill), Ph.D. aménagement (Montréal)
Anne Cormier, C.E.A.A. architecture urbaine (Paris-Villemin), B.Sc.Arch. (McGill), B.Arch. (McGill)
Clément Demers, B.Arch. (Montréal), M.Sc. gestion de projet (UQÀM)
Claudine Déom, Ph.D. (UQÀM)
Manon Guité, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
Alan J. Knight, Dipl. A.A. (Londres)
Jacques Lachapelle, B.Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. en histoire (Laval)
Daniel Pearl, B.Arch. (McGill)
Temy Tidafi, Dipl. d'État en arch. (Alger), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Professeure adjointe
Susan Bronson, B.E.S. (Waterloo), M.Sc.A. aménagement (Montréal)

Professeurs associés
Pierre Boudon, Licence es Lettres (Sorbonne), Doctorat (Nanterre), Doctorat d'état (Paris III)
Jacques Dalibard, B.Arch. (McGill), M.Sc.A. (Columbia)
Dan S. Hanganu, B.Arch. (Bucarest)
Phyllis Lambert, M.S.Arch. (Illinois Institute of Technology, Chicago), Dr.h.c.Eng. (Technical University of Nova Scotia), Dr.h.c. (Montréal), D. Litt. (McGill), LL.D. (Concordia), LL.D. (Bishop)
Bernard Gilles Lefebvre, B.Arch. (McGill), M. Arch. (McGill), Maîtrise en sc. de l'administration (UQÀM)
Romedi Passini, E.T.H. (Zurich), Ph.D. (Penn. State)
Jean-François Rotgé, Arch. DPLG (Paris), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Professeur émérite
Claude Parisel

Programme de l'École d'architecture

Les ateliers constituent la base de la formation préprofessionnelle du Baccalauréat en design architectural et ils se distribuent comme suit :

A. Quatre ateliers d'architecture

Au cours des quatre premières sessions, l'atelier vise à développer la réflexion, l'intuition, la sensibilité à l'espace, en même temps qu'il familiarise l'étudiant au processus de design.

B. Deux ateliers thématiques

L'atelier thématique aborde le développement d'un projet d'architecture à partir des multiples enjeux et précédents culturels qui façonnent le milieu construit. L'étudiant a le choix de deux ateliers parmi les cinq offerts.

Programme 1-010-1-2 Version 01

Baccalauréat en design architectural J

Objectifs

Ce baccalauréat mène soit au marché du travail, soit à la maîtrise professionnelle en architecture (M.Arch.). Sur le marché du travail, le diplômé pourra assister les professionnels autant dans la conception d'ensemble des projets d'architecture, de design d'intérieur ou d'urbanisme que dans leur réalisation. La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec et le cheminement baccalauréat-maîtrise est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : « Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de premier cycle et d'un grade professionnel de deuxième cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. »

Structure du programme

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du processus de design architectural et le développement des habiletés. Il comprend 90 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires (bloc A), 45 crédits de cours obligatoires (blocs C, D, E et F), 12 crédits d'ateliers optionnels (bloc B), 6 crédits de cours à option (bloc G) et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Ateliers d'architecture

	ARC	1011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 1
+	ARC	1012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 2
+	ARC	2011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 3
+	ARC	2012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 4

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Ateliers optionnels

+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
+	ARC	3011	6	AHE	1 j	Atelier formes et fonctions
+	ARC	3012	6	AHE	1 j	Atelier en techniques
+	ARC	3014	6	AH	1 j	Atelier triptyque
+	ARC	3015	6	AHE	1 j	Atelier formes et contexte

Bloc 70 C obligatoire 14 cr.

Histoire et théories

	ARC	1101	3	A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	1103	2	A	1 j	Introduction à l'architecture
+	ARC	2105	3	H	1 j	Théories de la forme architecturale
	ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

	AME	2129	3	AH	1 j	Géométrie spatiale
	ARC	1213	2	A	1 j	Dessin d'architecture
	ARC	1214	2	A	1 j	Atelier d'expression
	ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

	ARC	1321	3	H	1 j	Construction 1
	ARC	2301	3	A	1 j	Climat et physique du bâtiment
+	ARC	2302	3	H	1 j	Construction 2
	ARC	2321	3	H	1 j	Statique et résistance des matériaux
	ARC	5314	3	H	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée
	ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
	APA	3450	3	A	1 j	Étude des espaces publics urbains
	ARC	2102	3	A	1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
	ARC	4106	3	A	1 j	Circulation et orientation
	ARC	4327	3	H	1 j	Rédaction de devis
	ARC	4328	3	H	1 j	Matériaux de construction
+	ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	ARC	5401	3	AHE	1 j	Voyage d'étude en architecture
	ARC	5403	3	AHE	1 j	Travaux dirigés en architecture
	ARC	5405	3	AHE	1 j	Stage de formation dans la pratique
	DEI	1511	3	A	1 j	Histoire du design d'intérieur
	DIN	1210	3	H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
	URB	1212	3	AH	1	Économie urbaine et régionale
	URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
	URB	3222	3	AH	1	Morphologie et patrimoine urbains

L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est requise dès la deuxième année en vue d'un usage progressif et soutenu dans les cours et les ateliers. Un programme d'aide pour l'acquisition et le financement des portables a été mis en place par la Faculté de l'aménagement et l'École.

École d'architecture de paysage

Directeur : Stefan Tischer

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Irène Cinq-Mars, B.A.P. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), doyenne, en congé
Gérald Domon, B.Sc. biologie (Montréal), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), en congé
Peter Jacobs, M.Arch. (Harvard), M.L.A. (Harvard)
Bernard Lafargue, B.L.A. (Suny-Syracuse), M.L.A. (Harvard)
Philippe Poullaouec-Gonidec, D.N.B.A. (Brest), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Ronald Franklin Williams, B.Arch. (McGill), M.L.A. (Berkeley)

Professeurs agrégés
Robert Kasisi, M.Sc. sciences de l'environnement (UQÀM), Ph.D. aménagement (Montréal)
John MacLeod, B.E.S. (Manitoba), M.L.A. (Manitoba)
Bernard St-Denis, B.A.P. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Stefan Tischer, Dipl. Ing. (Munich)

Professeure associée
Susan Buggey, B.A. (Manitoba), Cert. Éducation (Manitoba), M.A. (Dalhousie)

Professeure adjointe
Nicole Valois, B.A.P. (Montréal), C.E.A. (Paris-La Villette), D.E.A. (Paris-La Villette)

Chargée d'enseignement
Danielle Dagenais, B.Sc.Agr. (McGill), M.Sc.A. (Polytechnique)

Programmes de l'École d'architecture de paysage

L'École d'architecture de paysage offre deux programmes d'études de premier cycle : le Baccalauréat en architecture de paysage de quatre ans (120 crédits) et le Mineur en design des jardins (30 crédits).

L'École propose dans son programme de baccalauréat un ensemble de cours théoriques, méthodologiques et techniques inhérents au processus de design et au développement d'une culture du projet d'architecture de paysage. La notion de projet est principalement abordée dans les activités d'atelier, qui sont centrales à la formation de l'étudiant. Cette activité pédagogique est le lieu privilégié de la création, de la composition paysagère, de l'expérimentation du projet et de l'application des connaissances. Globalement, les cours et les ateliers se divisent en cinq thèmes d'enseignement, soit : théorie et histoire de l'architecture de paysage, outils et techniques d'intervention, pratiques de l'architecture de paysage, dimensions socioculturelles des paysages et dimensions biophysiques des paysages.

L'enseignement est orienté vers un processus d'intervention, adapté aux enjeux de la société, qui intègre les composantes biogéographiques et culturelles des milieux. Les programmes pédagogiques reflètent ainsi l'intérêt de l'environnement, de sa transformation et de son interprétation. Ils misent sur l'apprentissage d'un savoir-faire technique et plastique, et sur le développement d'une rigueur intellectuelle nécessaire au design des jardins et à la pratique professionnelle de l'architecture de paysage.

Le programme de baccalauréat de l'École d'architecture de paysage forme des architectes paysagistes de piste professionnelle et donne accès des architectes paysagistes du Québec et du Canada.

Programme 1-020-1-0 Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage J

Objectifs

L'architecture de paysage a pour objectif l'aménagement des espaces extérieurs (parcs, jardins publics et privés, places, paysages urbains et ruraux, territoires). Le but du Baccalauréat en architecture de paysage est de former des professionnels habilités à concevoir des paysages et à intervenir sur leurs différentes composantes (biophysiques, socio-économiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale.

Structure du programme

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers; de 27 à 39 crédits de cours d'approfondissement à option; de 6 crédits à 12 crédits de cours interdisciplinaires à option; de 3 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage. Chacun de ces segments contient un bloc de cours obligatoires, de cours d'approfondissement et d'ouverture interdisciplinaire. Les échanges interuniversitaires se limitent à la 5e et à la 6e sessions de cours, soit la 3e année uniquement, durant laquelle l'étudiant doit s'inscrire à des ateliers dont les thèmes et les savoirs abordent le projet urbain et le projet rural.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

	APA	1100	3	AH	1 j	Architecture de paysage : introduction
	APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

	APA	1102	3	A	1 j	Histoire de la composition des jardins
	APA	3150	3	A	1 j	Histoire et théorie du paysage
	APA	3151	3	H	1 j	Figuration en architecture de paysage
	APA	4150	3	A	1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	ARC	1101	3	A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2102	3	A	1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
	ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DIN	1210	3	H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	3211	3	A	1 j	Théories du design
+	GEO	3212	3	A	1 j	Régions métropolitaines
	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel
	URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
	URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme
	URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation de base

	APA	1200	3	A	1 js	Dessin et communication
	APA	1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
	APA	2200	3	A	1 j	Matériaux et assemblage
+	APA	2201	3	H	1 j	Construction et génie du site
	APA	3200	3	A	1 j	Méthodologie et processus
	APA	4200	3	H	1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 16 cr.*

Approfondissement

	APA	1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
	APA	2251	3	A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	APA	2252	3	H	1 j	Projections et langages graphiques
	APA	3250	3	A	1 j	Géomatique et paysage
	APA	3251	3	H	1 j	Analyse visuelle
	APA	3253	3	A	1 j	Visualisation et simulation du paysage
	APA	5250	1	AHE	1 j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	AME	1212	3	AE	1 j	Expression 2 et 3D
	AME	2101	3	AH	1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	AME	2129	3	AH	1 j	Géométrie spatiale
	AME	2230	3	AH	1 j	Mathématiques et aménagement
	ARC	5314	3	H	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	DIN	1110	3	A	1 j	Infographie 1

+	DIN	1120	3	H	1 j	Infographie 2
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
	DIN	3131	3	AE	1 j	Multimédia
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	URB	1412	3	AH	1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A *obligatoire* *36 cr.*

Formation de base

	APA	1300	6	A	1 j	Lecture et conception du paysage
+	APA	1301	6	A	1 j	Démarches paysagères
	APA	2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels
+	APA	2301	6	H	1 j	Espaces et équipements publics
	APA	4300	6	A	1 j	Processus et design
+	APA	4301	6	H	1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Approfondissement

+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
+	APA	2350	3	AH	1 j	Utilisation des végétaux
	APA	3350	1	A	1 j	Introduction à l'aménagement régional
+	APA	3351	6	A	1 j	Espace régional
	APA	3352	6	H	1 j	Aménagement du paysage urbain
	APA	3353	6	H	1 j	Atelier de design hors département
	APA	3354	3	H	1 j	Restauration des parcs et des jardins
	APA	4350	2	A	1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
URB	1321	3	AH	1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
URB	3214	3	AH	1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA	2400	3	H	1 j	Valeurs psychosociales en paysage

Bloc 04 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	3450	3	A	1 j	Étude des espaces publics urbains
APA	4450	3	A	1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

	APA	1500	3	A	1 j	Identification des végétaux
	APA	1501	3	A	1 j	Lecture des formes du paysage
+	APA	2500	3	A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Approfondissement

APA	2550	3	A	1 j	Pédologie et paysage
APA	3550	3	H	1 j	Horticulture
APA	3551	3	AH	1 j	Télédétection en aménagement
APA	4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration
APA	4551	3	H	1 j	Gestion : environnement et paysage
APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
URB	2344	3	AH	1	Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

APA	5000	1	AHE	1 j	Travail dirigé
APA	5001	1	AHE	1 j	Travail dirigé
APA	5002	2	AHE	1 j	Travail dirigé
APA	5010	1	AHE	1 j	Activité dirigée
APA	5011	1	AHE	1 j	Activité dirigée
APA	5012	2	AHE	1 j	Activité dirigée
APA	5013	3	AHE	1 j	Activité dirigée
APA	5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Programme 1-021-4-0 Version 00

Mineur en design des jardins J

Objectifs

Formation en aménagement de jardins résidentiels. Cette formation livre les connaissances fondamentales en design des jardins. Elle peut aussi permettre à l'étudiant d'entreprendre des études plus avancées en architecture de paysage, en horticulture et dans d'autres domaines connexes. Combinée à d'autres mineurs de la Faculté des arts et des sciences, ou à certains certificats de la Faculté de l'éducation permanente,cette formation peut mener à la réalisation d'un programme de premier cycle en sciences appliquées. Elle peut en outre offrir un passage vers une formation professionnelle spécialisée en architecture de paysage, tels le Baccalauréat et la M.Sc.A. Aménagement, option Paysage.

Structure du programme

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA	1102	3	A	1 j	Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	1100	3	AH	1 j	Architecture de paysage : introduction
APA	1100M	3	A	1 j	Architecture de paysage: introduction
APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA	1200	3	A	1 js	Dessin et communication
APA	2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

APA	1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
APA	1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
APA	2200	3	A	1 j	Matériaux et assemblage
APA	5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

	APA	1500	3 A	1 j	Identification des végétaux
	APA	3550	3 H	1 j	Horticulture

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

+	APA	2350	3 AH	1 j	Utilisation des végétaux
+	APA	2500	3 A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques
	APA	4550	3 H	1 js	Génie et phytorestauration

École de design industriel

Directeur : Luc Courchesne

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Luc Courchesne, B.D. (Nova Scotia College of Art and Design, Halifax), M.S.V.S. (Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA)
Alain Findeli, Ing. (INSA, Lyon), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Doctorat en esthétique et science de l'art (Paris VIII)
Jacqueline Vischer, B.A. psychologie (U.C. Berkeley), Diploma in Psychology (Univ. of Wales), Ph.D. architecture (U.C.Berkeley)

Professeurs agrégés
Diane Bisson, B.Sc. anthropologie (Montréal), M.Sc. anthropologie (Montréal), M.A. muséologie (Montréal), Ph.D. en histoire du design (Royal College of Art, Londres)
Pierre De Coninck, DUT Génie mécanique (I.U.T. Valenciennes), Ing. Génie mécanique (Univ. Technologie de Compiègne), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), en congé au semestre d'hiver 2006, Postdoctorat développement durable (Sherbrooke)
Philippe Lalande, Maîtrise en design (Royal College of Art, Londres), Diplôme en D.I. (Ontario College of Art, Toronto), secrétaire de faculté
Tiiu Vaikla-Poldma, B.I.D. Interior Design (Ryerson University), M.A. Education (McGIll), Ph.D. Doctor of Philosophy (McGill)

Professeurs adjoints
Rabah Bousbaci, Architecte (EPAU, Alger), C.E.A.A. (Versailles; Paris-Villemin), M.Architecture (Laval), Ph.D. aménagement (Montréal)
Tomás Dorta, Architecture (U.C.V., Caracas), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Philippe Gauthier, B.D.I. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), D.E.A. sociologie (Toulouse), Doctorat de sociologie (EHESS, Paris)
Tatjana Leblanc, D.E.C. Gestion Commerciale (Berlin), programme de maîtrise en design industriel, KHB (Berlin), M.A. Ohio State University (USA)
Philippe Lemay, Licence Psychologie (Lausanne), D.E.A. sciences cognitives (Polytechnique, Paris), Ph.D. psychologie (Lausanne)
Sylvain Plouffe, B.D.I. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Denyse Roy, Maîtrise en muséologie (UQÀM), Maîtrise en histoire de l'art (Concordia), B.D.I. (Montréal)
Jean Therrien, B.Sc. design (UQÀM), M.Sc.A. aménagement (Montréal)

Professeurs associés
Michel Dallaire, Diplôme d'études supérieures en arts industriels (École supérieure des arts industriels, Stockholm)
Carmello Di Bartolo, diplôme designer industriel (Instituto Europeo di Design, Milan)
Franco Lodato, B.D.I. (Institute of Technology, Caracas), M.Sc. in Bionics (Instituto Europeo di Design, Milan)
Alain Moureaux, diplôme en architecture d'intérieur (Institut St-Luc, Belgique)

Programmes de l'École de design industriel

L'École de design industriel offre un programme de Baccalauréat en design : orientation design industriel, d'une durée de quatre ans, et un programme de Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur, d'une durée de trois ans. L'École de design industriel veut former des professionnels compétents et socialement responsables dans ces deux domaines.

Le premier objectif visé par le design industriel est de déterminer les qualités formelles des objets produits par l'industrie. L'activité d'atelier est au centre de la formation de l'étudiant. Ce choix s'appuie sur le principe que l'atelier constitue le lieu privilégié de l'apprentissage de la créativité, de l'application et de la synthèse des connaissances. La succession des projets d'atelier vise à assurer que l'étudiant passe progressivement des étapes d'initiation et de familiarisation à celles d'approfondissement et de maîtrise.

Le design d'intérieur a pour objectif de générer des solutions créatives pour l'aménagement des espaces intérieurs, en vue de l'amélioration de la qualité du milieu de vie des individus. Il présente ainsi des similitudes avec le design industriel et l'architecture, mais en approfondissant la dimension intime de l'expérience de vie dans l'espace intérieur. Le design d'intérieur, en tant que pratique intervenant sur le bâti, joue un rôle charnière entre l'individu et son cadre de vie.

L'atelier de design est au centre de la formation de l'étudiant. Cette activité devient le lieu privilégié de l'apprentissage, de la créativité, de l'application et de la synthèse des connaissances. Le programme comprend des ateliers, des cours théoriques et un stage pratique répartis sur trois années de formation, à la suite desquelles l'étudiant sera reconnu par les regroupements professionnels représentant les designers d'intérieur.

Programme 1-014-1-0 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel J

Responsable : Luc Courchesne

Objectifs
Le programme de Baccalauréat en design : orientation design industriel vise l'acquisition de connaissances relatives aux contextes socioculturel et technologique dans lequel intervient le designer. Il vise en outre bien sûr l'acquisition de connaissances relatives aux besoins des usagers, aux objets produits et à l'industrie. Une fois le programme de baccalauréat complété, l'étudiant peut s'inscrire aux programmes de maîtrise et de doctorat facultaires. Ces deux programmes permettent d'approfondir des savoirs et des savoir-faire en design industriel.

Structure du programme
Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. Des 99 crédits obligatoires, 48 sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

Ateliers de design

	DIN	1030	3 A	1 j	Atelier préparatoire
	DIN	1040	3 H	1 j	Atelier de design 1
+	DIN	2010	6 A	1 j	Atelier de design 2
+	DIN	2020	6 H	1 j	Atelier de design 3
+	DIN	3010	6 A	1 j	Atelier de design 4
+	DIN	3020	6 H	1 j	Atelier de design 5
+	DIN	4010	6 A	1 j	Atelier de design 6
+	DIN	4011	3 A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+	DIN	4020	9 H	1	Projet final

Bloc 70 B *obligatoire* *9 cr.*

Communication 1

	DIN	1110	3 A	1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3 H	1 j	Infographie 2
	DIN	2130	3 A	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

Communication 2

	AME	1212	3 AE	1 j	Expression 2 et 3D
	DIN	2110	3 A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	DIN	2131	3 HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3 AE	1 j	Multimédia
	GIN	3020	2 AHE	1 j	Communication graphique

Bloc 70 D *obligatoire* *21 cr.*

Théories

	AME	2129	3	AH 1 j	Géométrie spatiale
	DIN	1210	3	H 1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3	AH 1 j	Forme et couleur
	DIN	2210	3	H 1 j	Ergonomie
	DIN	2220	3	AH 1 j	Méthodologie du design
	DIN	3211	3	A 1 j	Théories du design
	DIN	3212	3	A 1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie

	DIN	3230	3	H 1 j	Usagers, perception et cognition
	DIN	3235	3	H 1 j	Santé, sécurité et design industriel
	DIN	3325	3	H 1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F *obligatoire* *18 cr.*

Technologies 1

	DIN	1310	3	A 1 j	Introduction aux matériaux
+	DIN	1321	3	H 1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
	DIN	1330	3	H 1 j	Statique et résistance des matériaux
+	DIN	2322	3	H 1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+	DIN	2323	3	A 1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3332	3	A 1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies 2

+	DIN	3330	3	AH 1 j	Structure des objets et des mécanismes
	DIN	3333	3	A 1 j	Textiles
	DIN	3334	3	A 1 j	Prototypage rapide en design

Bloc 70 H *obligatoire* *3 cr.*

Gestion 1

+	DIN	4420	3	H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Gestion 2

+	EDP	2001	3	AHE 1 js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3431	3	A 1 j	Gestion de projet
	GIN	3017	3	AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3019	3	AHE 1 j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

	AME	2230	3	AH 1 j	Mathématiques et aménagement
	APA	1101	3	H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1200	3	A 1 js	Dessin et communication
	ARC	1101	3	A 1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2101	3	H 1 j	Personne/Environnement
	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DEI	1511	3	A 1 j	Histoire du design d'intérieur
	FRA	1959G	3	AHE 1 js	Atelier de français écrit
	GIN	3021	2	AH 1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
	HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+	DIN	3631	2	AHE 1 j	Stage
+	DIN	3632	2	AHE 1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

	DIN	5010	1	AHE 1 j	Travail dirigé en design industriel 1
	DIN	5011	2	AHE 1 j	Travail dirigé en design industriel 2
	DIN	5012	3	AHE 1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Programme 1-014-1-1 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur J

Responsable : Tiiu Poldma

Objectifs

Le programme de Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur vise à assurer une maîtrise des fondements du design d'intérieur et à familiariser l'étudiant avec les champs d'études complémentaires. Il respecte un équilibre entre les cours théoriques et l'élaboration de projets en atelier, grâce auxquels l'étudiant apprend à maîtriser les outils techniques et professionnels. Le programme encourage ainsi l'acquisition d'habiletés en matière de résolution de problème, de même que le développement de la créativité et de l'innovation. Il permet enfin à l'étudiant de bien connaître les domaines d'intervention spécifiques au Québec et les grands courants internationaux, en particulier sur le plan des innovations technologiques.

Structure du programme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DEI	1000	3	A 1 j	Introduction au design d'intérieur
+	DEI	1005	3	H 1 j	Méthodologies et processus
	DEI	1511	3	A 1 j	Histoire du design d'intérieur
+	DEI	2001	3	A 1 j	Espace et individu
+	DEI	2002	3	H 1 j	Fondements conceptuels
	DEI	3555	3	A 1 j	Intention et éthique en design

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	APA	1102	3	A 1 j	Histoire de la composition des jardins
	APA	3150	3	A 1 j	Histoire et théorie du paysage
	APA	3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
	ARC	2101	3	H 1 j	Personne/Environnement
	DIN	3211	3	A 1 j	Théories du design
	HAR	1190	3	A 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H 1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel
	PHI	1255	3	H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A *obligatoire* *24 cr.*

	DEI	1018	3	A 1 j	Atelier 1 en design d'intérieur
+	DEI	1019	3	H 1 j	Atelier 2 en design d'intérieur
+	DEI	2018	3	A 1 j	Atelier 3 en design d'intérieur
+	DEI	2019	3	H 1 j	Atelier 4 en design d'intérieur
+	DEI	2325	3	H 1 j	Couleur et éclairage design d'intérieur
+	DEI	3040	6	H 1 j	Projet de fin d'études
	DIN	1211	3	AH 1 j	Forme et couleur

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3010	6	A 1 j	Atelier de design 4

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

	DEI	2030	3	A 1 j	Matériaux et méthodes
	DEI	3003	3	H 1 j	Pratiques du design d'intérieur
	DEI	3010	3	AH 1 j	Systèmes environnementaux
	DEI	3020	3	A 1 j	Éléments intérieurs et mobilier
	DIN	2210	3	H 1 j	Ergonomie

Bloc 03 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ARC	2301	3	A 1 j	Climat et physique du bâtiment
	ARC	4328	3	H 1 j	Matériaux de construction
	ARC	5314	3	H 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3	H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués

+	DIN	1321	3	H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+	DIN	2323	3	A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3333	3	A	1 j	Textiles

Segment 04 Communication visuelle

Bloc 04 A *obligatoire* *12 cr.*

	AME	1212	3	AE	1 j	Expression 2 et 3D
	DEI	1211	3	A	1 j	Dessin et communication
	DEI	2013	3	A	1 js	Conception assistée par ordinateur
	DIN	2130	3	A	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	AME	2129	3	AH	1 j	Géométrie spatiale
+	DIN	1120	3	H	1 j	Infographie 2
	DIN	2131	3	HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3	AE	1 j	Multimédia

Segment 71 Stage

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	DEI	4200	3	AHE	1 js	Stage

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	DEI	2119	1	AHE	1	Travail dirigé design d'intérieur 1
	DEI	2120	2	AHE	1 j	Travail dirigé design d'intérieur 2

Institut d'urbanisme

Directeur : Gérard Beaudet

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Alain-Michel Barcelo, Dipl. de l'École d'architecture (Montréal), Dipl. Civic Design (Edinburgh)
Gérard Beaudet, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
Bernadette Blanc, Lic. hist-géog. (Paris), M. géog. (Paris)
Michel A. Boisvert, M.A. écon. (Montréal), Ph.D. Regional Science (University of Pennsylvania), en congé au semestre d'hiver 2007
François Charbonneau, B.Sp.L. esthétique-histoire de l'art (UQÀM), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Jacques Fisette, B.A.A. (Sherbrooke), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), Dipl. I.C.T. (Ottawa), en congé au semestre d'automne 2006
Michel Gariépy, B.Ing. (McGill), M.Urb. (Montréal), Ph.D. Planning Studies (University of London, Londres), en congé au semestre d'hiver 2006
Marie Lessard, B.Arch. (Montréal), M.Phil. Town Planning (London)
René Parenteau, M.Sc. sociologie (Laval), Doctorat sc. humaines (Aix)
Béatrice Sokoloff, Ph.D. sociologie (Montréal)
Marie-Odile Trépanier, LL.L. (Montréal), M.Urb. (Montréal)

Professeurs agrégés

Michel Guenet, Ph.D. géographie (Laval)
Paul Lewis, B.A. spéc. en géographie (Ottawa), Maîtrise en planification (Ottawa), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études supérieures et à la recherche

Professeurs invités

Daniel Gill, B.Sc. géographie (UQÀM), M.ATDR (Laval)
Mario Gauthier, B.Sc. géographie (Montréal), M.Urb. (Montréal), Ph.D. études urbaines (UQÀM)

Programmes de l'Institut d'urbanisme

Dès sa création en 1961, l'Institut d'urbanisme a situé son enseignement dans une perspective très large englobant l'aménagement des territoires à ses différents niveaux. Il a pour objectif d'initier, de promouvoir et d'orienter les études et les recherches en urbanisme au niveau universitaire, et de constituer un centre d'information en liaison étroite avec les organismes professionnels, gouvernementaux et privés qui se préoccupent de questions d'urbanisme.

On y forme des planificateurs conscients de la complexité et de l'interaction des phénomènes urbains et régionaux et des possibilités d'une organisation rationnelle de l'espace.

L'Institut offre un programme de Baccalauréat ès sciences spécialisé en urbanisme, un mineur en urbanisme, un programme de maîtrise en urbanisme et un D.E.S.S. en gestion urbaine pour les pays en développement.

L'urbanisme, c'est tout ce qui concourt à l'organisation de l'espace géographique, à toutes les échelles, depuis le projet d'habitation ou de place publique jusqu'au schéma d'aménagement et aux stratégies de développement régional. L'urbaniste a donc comme premier mandat de planifier, puis d'aménager l'espace. Bon nombre d'urbanistes travaillent dans le secteur public, en particulier dans les municipalités, ainsi que dans les ministères et agences gouvernementales impliqués dans l'aménagement du territoire. Mais ce sont de plus en plus les bureaux d'études spécialisés, ainsi que les entreprises privées et les organisations communautaires qui offrent les plus nombreux débouchés.

Les activités traditionnelles de l'urbaniste comprennent la réalisation d'enquêtes et le montage de dossiers servant à étayer une problématique d'intervention, la production de plans d'aménagement de site, de plans directeurs et de schémas d'aménagement régionaux, l'élaboration d'instruments comme les réglementations d'urbanisme, et la planification de programmes d'équipements collectifs.

Les nouvelles pratiques de l'urbaniste comprennent la mise au point de stratégies et l'élaboration d'outils de protection du patrimoine architectural, de revitalisation de quartiers, de conservation de l'environnement et de mise en valeur des ressources d'un milieu, l'analyse des impacts de projets urbains sur l'environnement naturel et bâti, ainsi que sur la santé financière des collectivités locales, la mise sur pied de processus d'information et d'éducation, et enfin l'animation d'exercices de consultation publique.

Les aptitudes souhaitables

Les études en urbanisme requièrent des aptitudes d'analyse et de réflexion sur des objets-problèmes (aspect objectif), ainsi que le goût de l'action encadré par un jugement et un sens critique développés (aspect normatif).

Programme 1-025-1-0 Version 07

B.Sc. spécialisé en urbanisme J

Objectifs

Familiariser l'étudiant avec l'ensemble des connaissances et des habiletés requises en vue d'une pratique professionnelle. Afin d'assurer cette formation professionnelle compétente, le baccalauréat doit amener l'étudiant à mieux comprendre les problématiques urbaines. En ce sens, le baccalauréat constitue un lieu de formation de première ligne sur la ville, les fonctions urbaines et les acteurs de la ville (les savoirs), de même qu'un lieu d'introduction aux méthodes, aux techniques et aux pratiques de l'urbanisme (les savoir-faire). Il propose une formation contextualisée, dans une triple perspective : historique (l'évolution des pratiques et des enjeux), géographique (les pratiques dans différents contextes d'intervention), stratégique et prospective (les grands enjeux environnementaux, démographiques, sociologiques, économiques et politiques). Le programme de baccalauréat constitue également un lieu de formation initiale en vue d'études de deuxième cycle, en urbanisme ou dans des domaines apparentés, par exemple en géographie ou en gestion de projet.

Structure du programme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'appprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme; 4) Les compétences techniques; 5) Les laboratoires-ateliers; 6) Aménagement et géographie.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Les villes et l'urbanisation

	URB	1111	3	AH	1	Le Québec urbain
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
	URB	1114	3	AH	1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

La ville : formes, fonctions et acteurs

	URB	1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB	1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB	2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
	URB	3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
	URB	3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	URB	1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
	URB	2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
	URB	2322	3	AH 1	Design urbain
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	AME	2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	URB	2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB	2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
	URB	2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB	2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *6 cr.*

Les compétences techniques

	URB	1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
	URB	1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les compétences techniques

+	URB	2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale

Segment 05

Bloc 05 A *obligatoire* *15 cr.*

Laboratoires – ateliers

	URB	2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
+	URB	2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+	URB	3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires – ateliers

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	URB	3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires – ateliers

+	URB	3589	3	AH 1	Stage
	URB	3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aménagement et géographie

	APA	1100	3	AH 1 j	Architecture de paysage : introduction
	APA	3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
	APA	3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
	ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
+	GEO	3212	3	A 1 j	Régions métropolitaines

Programme 1-025-4-0 Version 01

Mineur en urbanisme J

Objectifs

Le programme de mineur en urbanisme est destiné aux spécialistes de sciences humaines soucieux de mieux comprendre la réalité urbaine et de se mieux préparer à interagir dans leur pratique professionnelle avec des spécialistes de l'aménagement : urbanistes, architectes, architectes de paysage, designers urbains, etc. Le programme de mineur peut être associé à plusieurs majeurs de la Faculté des arts et des sciences et à plusieurs certificats de la Faculté de l'éducation permanente. Il permet en outre de faciliter le passage au baccalauréat aux étudiants qui n'ont pas encore décidé de leur cheminement scolaire. Il permet également de faciliter l'intégration au programme de maîtrise en urbanisme à ceux qui auront choisi, au premier cycle, une autre voie que le baccalauréat spécialisé en urbanisme.

Structure du programme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

	URB	1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
	URB	1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
	URB	1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

	URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB	1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB	2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
	URB	3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

	URB	1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

	AME	2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	URB	2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
	URB	2322	3	AH 1	Design urbain
	URB	2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB	2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
	URB	2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB	2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation
	URB	3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

	URB	1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
	URB	1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+	URB	2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
	URB	3599	3	AH 1	Activité spéciale

Section 2

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences

Table des matières

➢ Les programmes d'études sont classés en fonction de la direction administrative qui en assure la gestion. Le baccalauréat en criminologie, par exemple, est classé sous l'entrée École de criminologie.

➢ Sous l'entrée Programmes facultaires, on trouve les programmes gérés par une direction facultaire, à savoir :
le Service d'accueil et de gestion des études
la Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères.

➢ Des programmes sont aussi gérés par des centres d'études de la Faculté.

➢ Enfin, deux programmes sont interfacultaires.

Calendrier des études 2006-2007

Informations générales

- Introduction – Direction 2-**1**
- Service d'accueil et de gestion des études 2-**1**
- Direction de l'enseignement de service en informatique 2-**1**
- Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères 2-**2**
- Coordonnées générales de la Faculté 2-**2**
- Frais de cotisation des associations étudiantes 2-**3**

Règlement pédagogique de la Faculté 2-**4**

Programmes des Départements et écoles

- Département d'anthropologie 2-**10**
- École de bibliothéconomie et des sciences de l'information 2-**14**
- Département de biochimie 2-**15**
- Département de chimie 2-**18**
- Département de communication 2-**21**
- École de criminologie 2-**25**
- Département de démographie 2-**28**
- Département d'études anglaises 2-**31**
- Département d'études classiques et médiévales 2-**35**
- Département de géographie 2-**35**
- Département de géologie 2-**38**
- Département d'histoire 2-**38**
- Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques 2-**43**
- Département d'informatique et de recherche opérationnelle 2-**48**
- Département de linguistique et de traduction 2-**54**
- Département de littérature comparée 2-**62**
- Département des littératures de langue française 2-**67**
- Département de littératures et de langues modernes 2-**78**
- Département de mathématiques et de statistique 2-**84**
- Département de philosophie 2-**90**
- Département de physique 2-**97**
- École de psychoéducation 2-**101**
- Département de psychologie 2-**104**
- École de relations industrielles 2-**107**
- Département de science politique 2-**108**
- Département de sciences biologiques 2-**120**
- Département de sciences économiques 2-**124**
- École de service social 2-**128**
- Département de sociologie 2-**130**

Programmes facultaires

- Service d'accueil et de gestion des études 2-**135**
  - Accès aux études universitaires 2-**135**
  - Mineur arts et sciences 2-**136**
  - Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition 2-**136**
  - Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil 2-**137**
  - Actualisation de formation 2-**138**
- Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères 2-**138**
  - Mineur en études arabes 2-**138**
  - Majeur et mineur en études italiennes 2-**138**
  - Mineur en études latino-américaines 2-**139**
  - Certificat en études néo-helléniques 2-**140**
  - Mineur en langue portugaise et cultures lusophones 2-**140**
  - Module en langue et culture allemandes 2-**140**
  - Module en langue et culture anglaises 2-**141**
  - Module en langue et culture arabes 2-**141**
  - Module en langue et culture hispaniques 2-**141**
  - Module en langue et culture italiennes 2-**142**
  - Module en langue et culture luso-brésiliennes 2-**142**
  - Module en langue et culture néo-helléniques 2-**142**
  - Module en langue et culture russes 2-**142**

Programmes des Centres d'études

- Centre canadien d'études allemandes et européennes 2-**143**
  - Mineur en études européennes 2-**143**
- Centre d'études de l'Asie de l'Est 2-**144**
  - Majeur en études est-asiatiques 2-**144**
  - Mineur en études est-asiatiques 2-**145**
  - Spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Anthropologie 2-**146**
  - Spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Géographie 2-**147**
  - Spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Histoire 2-**148**
  - Module en langue et culture chinoises 2-**149**
  - Module en langue et culture japonaises 2-**150**
  - Module en langue et culture vietnamiennes 2-**150**
- Centre d'études classiques 2-**150**
  - Spécialisé en études classiques 2-**150**
  - Majeur en études classiques 2-**151**
  - Mineur en études classiques 2-**152**
  - Spécialisé bidisciplinaire en Histoire et études classiques 2-**153**
  - Module en langue et culture grecques 2-**155**
  - Module en langue et culture latines 2-**155**
- Centre d'études médiévales 2-**155**
  - Mineur en études médiévales 2-**155**

Programmes interfacultaires 2-**156**

  - Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention 2-**156**
  - Sciences des religions 2-**156**

Répertoire des cours 2-**157**

Faculté des arts et des sciences

Calendrier des études 2006-2007

Université de Montréal

Études de premier cycle
Études supérieures

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras

- premier jour de cours **et** dernier jour pour passer à un programme non contingenté
- dernier jour pour modifier un choix de cours
- dernier jour pour abandonner un cours sans frais
- dernier jour pour abandonner un cours avec frais
- examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours
- période d'activités libres
- journée d'examens

Note :
Les collations des grades de 1er et 2e cycles sont prévues à la mi-juin 2007.

Trimestre Automne 2006

D L M M J V S

Septembre 2006

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre 2006

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2006

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre 2006

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Trimestre Hiver 2007

D L M M J V S

Janvier 2007

	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février 2007

				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars 2007

				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril 2007

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Faculté des arts et des sciences

Introduction

La Faculté des arts et des sciences a été créée en 1972, par la fusion des cinq facultés, des arts, des lettres, de philosophie, des sciences et des sciences sociales, dans le but de développer des programmes d'enseignement et de recherche multi- et interdisciplinaires. Avec ses vingt-trois départements et cinq écoles, elle est donc responsable d'une gamme très étendue de champs d'études et de disciplines variés.

De plus, la mission interdisciplinaire de la Faculté l'a amenée à créer un certain nombre de programmes d'études dits facultaires, qui ne relèvent pas d'un département unique parce qu'ils font appel, dans des proportions appropriées, aux cours et aux ressources de deux ou même de plusieurs départements, et dans certains cas à quelques cours ou ressources *ad hoc*.

Enfin, toujours pour faciliter la recherche et les études interdisciplinaires, la Faculté a aussi créé cinq Centres d'études, dont certains assument la gestion de programmes facultaires.

Direction

Doyen : **Joseph Hubert**
Adjointe au doyen : **Pascale Ouellet**
Vice-doyen à la planification et à la gestion : **Luc Giroux**
Adjointe au vice-doyen jusqu'au 31 mars 2006 : **Claude Corbeil**
Adjointe au vice-doyen : **Ginette Geoffroy**
Adjointe au vice-doyen : **Martine Lavoie**
Vice-doyen aux communications et aux infrastructures : **François Lepage**
Adjointe au vice-doyen : **Ginette Denis**
Vice-doyenne aux études : **Sylvie Normandeau**
Adjointe à la vice-doyenne : **Anne-Marie Girard**
Directeur du Service d'accueil et de gestion des études : **Germain Lalonde**
Vice-doyen aux affaires professorales : **Sang Nguyen**
Adjointe au vice-doyen : **Louiselle Saintonge**
Vice-doyen à la recherche : **N.**
Directeur de la recherche : **Yves Murray**
Secrétaire de Faculté et responsable des affaires internationales : **Denise Angers**
Adjointe à la secrétaire : **Danielle Boileau**
Responsable de la Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères : **Angela Steinmetz**

Directeurs des départements de la Faculté

Département d'anthropologie : Pierrette Thibault
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : Jean-Michel Salaün
Département de chimie : Robert Emery Prud'homme
Département de communication : Line Grenier
École de criminologie : Jean Proulx
Département de démographie : Robert Bourbeau
Département d'études anglaises : Robert Schwartzwald
Département de géographie : François Courchesne
Département d'histoire : Denise Angers, directrice intérimaire
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : Johanne Lamoureux
Département d'informatique et de recherche opérationnelle : Jean Meunier
Département de linguistique et de traduction : Richard Patry
Département de littérature comparée : Amaryll Chanady
Département des littératures de langue française : Éric Méchoulan
Département de littératures et de langues modernes : Monique Moser-Verrey
Département de mathématiques et de statistique : Véronique Hussin
Département de philosophie : Claude Piché
Département de physique : Laurent J. Lewis
École de psychoéducation : Claude Gagnon
Département de psychologie : Michel Sabourin
École de relations industrielles : Reynald Bourque
Département de science politique : Philippe Faucher
Département de sciences biologiques : Thérèse Cabana
Département de sciences économiques : Michel Poitevin
École de service social : Pauline Morissette
Département de sociologie : Arnaud Sales

Le Service d'accueil et de gestion des études (SAGE)

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant (C-1010 ou C-1134)
Téléphone : 514-343-6521
Courriel : info-sage@fas.umontreal.ca
www.sage.umontreal.ca

Relevant du vice-décanat aux études, le SAGE est un centre de services pédagogiques et administratifs pour les étudiants et les départements de la Faculté. Il gère les programmes facultaires que sont l'Accès aux études universitaires, le Mineur arts et sciences, les deux Baccalauréats de 120 crédits Année de transition et Structure d'accueil et l'Actualisation de formation.

Il s'occupe de l'information pédagogique, de l'admission, de la gestion des études et des examens.

- **Accueil, encadrement et information pédagogique**

Le SAGE accueille et informe les étudiants désireux d'être admis dans un programme d'études offert à la Faculté. Il conseille ceux qui ont besoin d'une préparation particulière ou d'un perfectionnement. Il encadre les étudiants visiteurs ou des programmes d'échange, et il inscrit les étudiants libres. Il facilite l'accès aux cours et aux programmes de la Faculté.

Le SAGE est à la disposition des étudiants qui cherchent conseil au cours de leurs études ou qui cherchent de l'aide lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans la poursuite de leur programme d'études ou dans l'interprétation du règlement pédagogique. Il encadre les étudiants visiteurs ou des programmes d'échange.

Le SAGE a la responsabilité de l'inscription et du suivi des dossiers des étudiants libres pour les cours de premier cycle à la Faculté des arts et des sciences.

- **Admission et équivalences**

Le SAGE, en liaison étroite avec les départements et le Registrariat, prépare le Protocole d'admission dans les programmes d'études de la Faculté et veille à l'application de la politique d'admission et des critères de sélection des candidats. Il s'assure que les étudiants qui passent d'un programme à un autre à l'intérieur de la Faculté répondent aux exigences de leur nouveau programme.

Les demandes de reconnaissance d'études antérieures doivent être présentées en même temps que la demande d'admission. Les équivalences et les exemptions de cours recommandées par le directeur de département sont approuvées par le SAGE qui en informe l'étudiant.

L'équivalence de programme est présentée au SAGE et doit, de plus, être approuvée par le Registrariat.

- **Gestion des études**

Le SAGE tient à jour le dossier de chaque étudiant de la Faculté depuis sa demande d'admission jusqu'à l'achèvement de son programme d'études.

Il s'assure que les actions qui découlent de l'application du Règlement pédagogique sont conformes aux directives de la Faculté et vérifie que les choix de cours respectent les structures des programmes d'études.

Il coordonne les travaux des jurys de promotion. Il prépare les réquisitions de diplômes soumises au conseil de la Faculté, et au besoin, les attestations d'études.

- **Examens finaux, examens différés et bulletins**

Le SAGE collabore à l'organisation des examens finaux tenus dans les départements et est responsable de l'organisation des examens différés. Il assure également l'envoi des bulletins aux étudiants et il est responsable de l'établissement des listes des réquisitions de diplômes.

La Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI)

Pavillon André-Aisenstadt
2920, chemin de la Tour, local 2194
Téléphone : 514-343-5805
Télécopieur : 514-343-5834
Courriel : information-desi@iro.umontreal.ca
Campus de Longueuil : 450-651-4777
www.desi.umontreal.ca

La Direction de l'enseignement de service en informatique offre des cours d'informatique aux étudiants de l'Université de Montréal, au grand public et aux personnes désireuses de suivre une formation rapide dans une spécialité de l'informatique. Elle est rattachée au département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO) et offre

des cours en initiation à l'informatique, en programmation, en formation à l'Internet, en initiation au multimédia et en informatique spécialisée.

De nombreux programmes réguliers incluent des cours de la DESI. Il est également possible de s'inscrire à l'un des programmes courts (12 crédits) de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) et du Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO) ou au Certificat en informatique appliquée (30 crédits) offert par le DIRO. Au terme de ces programmes, composés en tout ou en partie de cours offerts par la DESI, l'étudiant obtient une attestation d'études officielle.

Les cours de la DESI sont dispensés à l'Université de Montréal et au campus de Longueuil.

La Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères (DELCE)

Responsable : Angela Steinmetz
Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8103
Téléphone : 514-343-7580
Télécopieur : 514-343-2255

La Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères coordonne l'ensemble des cours de langues anglaise et étrangères relevant de la Faculté : allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, portugais, russe. Ces cours, de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé, abordent les différents aspects de la langue parlée et écrite. L'approche pédagogique s'inspire de la recherche linguistique, littéraire et didactique, et fait appel aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à divers supports audiovisuels. Ces cours s'adressent aux étudiants de toutes les facultés, des Écoles affiliées ainsi qu'aux étudiants libres.

La DELCE gère également les programmes facultaires dans le domaine des langues et cultures étrangères : études arabes (mineur), études italiennes (majeur et mineur), études latino-américaines (mineur), études néo-helléniques (mineur), études portugaises et brésiliennes (mineur), ainsi que les modules en langue et culture. Ces programmes sont décrits sous l'entrée Programmes facultaires de l'annuaire.

Les langues asiatiques ainsi que les programmes en études est-asiatiques relèvent du Centre d'études de l'Asie de l'Est (CETASE). Le Centre d'études classiques, enfin, gère tout ce qui touche les langues anciennes (grec ancien et latin classique).

Coordonnées générales de la Faculté

www.fas.umontreal.ca

	Bureau	Tél. : (514)
Pavillon Lionel-Groulx	C-1134	343-6521
Centre canadien d'études allemandes et européennes *Mineur en études européennes* Pavillon 3744, rue Jean-Brillant	525	343-6763
Centre d'études classiques *Module en langue et culture grecques* *Module en langue et culture latines* Pavillon 3744, rue Jean-Brillant	520	343-6486
Centre d'études de l'Asie de l'Est *Module en langue et culture chinoises* *Module en langue et culture japonaises* *Module en langue et culture vietnamiennes* Pavillon 3744, rue Jean-Brillant	420	343-5970
Centre d'études des religions 3333, ch. Queen-Mary, 6e étage		343-7024
Centre d'études médiévales Pavillon Lionel-Groulx	C-9076-3	343-4103
Département d'anthropologie Pavillon Lionel-Groulx	C-3016	343-6111 poste 1297
Département de biochimie Pavillon Roger-Gaudry	D-355	343-6111 poste 5193
Département de chimie Pavillon Roger-Gaudry	D-611 ou D-613	343-7058
Département de communication Pavillon Marie-Victorin	A-403	343-6111 poste 5439
Département de démographie Pavillon Lionel-Groulx	C-5008	343-6111 poste 1971
Département d'études anglaises Pavillon Lionel-Groulx	C-8132	343-5736
Département de géographie 520, ch. de la Côte-Sainte-Catherine	305	343-8000
Département d'histoire Pavillon Lionel-Groulx	C-6134	343-2118
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques Pavillon Lionel-Groulx		
Histoire de l'art	C-2150	343-6111 poste 3678
Études cinématographiques	C-2150	343-6111 poste 3679
Département d'informatique et de recherche opérationnelle Pavillon André-Aisenstadt	2143	343-6111 poste 3493
Département de linguistique et de traduction Pavillon Lionel-Groulx		
Linguistique	C-9001	343-7869
Traduction	C-9137	343-7445
Département de littérature comparée Pavillon Lionel-Groulx	C-8117	343-7255
Département des littératures de langue française Pavillon Lionel-Groulx	C-8016	343-6225
Département de littératures et de langues modernes Pavillon Lionel-Groulx	C-8092	343-6512
Département de mathématiques et de statistique Pavillon André-Aisenstadt	5186	343-6111 poste 1693
Département de philosophie 2910, boul. Édouard-Montpetit, 4e étage	413	343-6464
Département de physique Pavillon Roger-Gaudry	D-428	343-6111 poste 3168
Département de psychologie Pavillon Marie-Victorin	D-423	343-7579
Département de science politique Pavillon Lionel-Groulx	C-4014	343-6111 poste 2982
Département de sciences biologiques Pavillon Marie-Victorin	D-219	343-6585
Département de sciences économiques Pavillon Lionel-Groulx	C-6006	343-6540
Département de sociologie *Module en relations ethniques* Pavillon Lionel-Groulx	C-5118	343-6111 poste 3769
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information Pavillon Lionel-Groulx	C-2004	343-6044
École de criminologie Pavillon Lionel-Groulx	C-4134	343-6530
École de psychoéducation Pavillon Marie-Victorin	C-466	343-6111 poste 2530
École de relations industrielles Pavillon Lionel-Groulx	C-7059	343-6111 poste 1267
École de service social Pavillon Lionel-Groulx	C-7124	343-6606

Programme bidisciplinaire Communication et Politique
Pavillon Marie-Victorin A-403 343-6111 poste 5434

Programmes bidisciplinaires
Démographie et Anthropologie
Démographie et Géographie
Démographie et Statistique
Pavillon Lionel-Groulx C-5008 343-6111 poste 1971

Programme bidisciplinaire Économie Informatique
Pavillon Lionel-Groulx C-6006 343-6540

Programme bidisciplinaire Économie et Politique
Pavillon Lionel-Groulx C-4023 343-2078

Programme bidisciplinaire Études allemandes et Histoire
Pavillon Lionel-Groulx C-8092 343-6512

Programme bidisciplinaire Études anglaises et Littérature comparée
Pavillon Lionel-Groulx C-8132 343-5736

Programme bidisciplinaire Études cinématographiques et Littérature comparée
Pavillon Lionel-Groulx C-8117 343-7255

Programmes bidisciplinaires
Études est-asiatiques et Anthropologie
Études est-asiatiques et Géographie
Études est-asiatiques et Histoire
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant 420 343-5970

Programme bidisciplinaire Études françaises et Linguistique
Pavillon Lionel-Groulx C-9001 343-7869

Programme bidisciplinaire Études françaises et Philosophie
2910, boul. Édouard-Montpetit, 4e étage 413 343-6111 poste 1340

Programme bidisciplinaire Histoire et Études classiques
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant 420 343-6486

Programme bidisciplinaire Linguistique et Psychologie
Pavillon Lionel-Groulx C-9001 343-7869

Programme bidisciplinaire Littérature comparée et Philosophie
Pavillon Lionel-Groulx C-8117 343-7255

Programmes bidisciplinaire Mathématiques et Économie
Pavillon Lionel-Groulx C-6006 343-6540

Programmes bidisciplinaire Mathématiques et Informatique
Pavillon André-Aisenstadt 2143 343-6111 poste 3493

Programmes bidisciplinaire Mathématiques et Physique
Pavillon Roger-Gaudry D-428 343-6111 poste 3168

Programme bidisciplinaire Philosophie et études classiques
Pavillon 2910 Édouard-Montpetit, 4e étage 413 343-6111 poste 1340

Programme bidisciplinaire Physique et Informatique
Pavillon Roger-Gaudry D-428 343-6111 poste 3168

Programme bidisciplinaire Psychoéducation et Psychologie
Pavillon Marie-Victorin C-466 343-6111 poste 2530

Programme bidisciplinaire Psychologie et Sociologie
Pavillon Lionel-Groulx C-5118 343-6111 poste 3769

Programme bidisciplinaire Science politique et Philosophie
Pavillon Lionel-Groulx C-4014 343-6111 poste 2892

Programme de doctorat en sciences humaines appliquées
Pavillon Lionel-Groulx C-5050 343-7165

Programme d'études internationales
Pavillon Lionel-Groulx C-4023 343-2078

Programme de lettres et sciences humaines
Pavillon Lionel-Groulx C-8016 343-6225

Programme de maîtrise en muséologie
Pavillon Lionel-Groulx C-5050 343-7351

Programme de mineur en études québécoises
Pavillon Lionel-Groulx C-6134 343-2118

Programme de mineur éthique et droit
2910, boul. Édouard-Montpetit, 4e étage 413 343-6111 poste 1340

Programme de traduction troisième langue
Pavillon Lionel-Groulx C-8092 343-6512

Service d'accueil et de gestion des études
Pavillon Lionel-Groulx C-1010 343-6521
Accès aux études universitaires
Actualisation de formation
Baccalauréat 120 crédits : Année de transition
Baccalauréat 120 crédits : Structure d'accueil
Mineur arts et sciences

Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères
Pavillon Lionel-Groulx C-8103 343-7580

Direction des programmes de langues
Mineur en études arabes
Majeur et mineur en études italiennes
Mineur en études latino-américaines
Certificat en études néo-helléniques
Mineur en langue portugaise et cultures lusophones
Module en langue et culture allemandes
Module en langue et culture anglaises
Module en langue et culture arabes
Module en langue et culture hispaniques
Module en langue et culture italiennes
Module en langue et culture luso-brésiliennes
Module en langue et culture néo-helléniques
Module en langue et culture russes

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Baccalauréats 120 crédits	20 $
Bibliothéconomie et sciences de l'information	10 $
Département d'anthropologie	24 $
Département de biochimie	30 $
Département de chimie	30 $
Département de communication	28 $
École de criminologie	20 $
Études allemandes	16 $
Études cinématographiques	16 $
Études classiques	30 $
Études est-asiatiques	36 $
Études hispaniques	14 $
Études médiévales	14 $
Département de démographie	20 $
Département de géographie	30 $
Département d'histoire	21 $
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques	30 $
Département d'informatique et de recherche opérationnelle	30 $
Département des littératures de langue française	20 $
Département de mathématiques et de statistique	20 $
Département de philosophie	10 $
Département de physique	16 $
Département de psychologie	15 $
Département de sociologie	26 $
Département de science politique	28 $
Département de sciences biologiques	30 $
Département de sciences économiques	28 $
École de psychoéducation	21 $
École de relations industrielles	20 $
École de service social	10 $
Lettres et sciences humaines	20 $
Linguistique	16 $
Littérature comparée	10 $
Programme spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique	30 $

Programme spécialisé bidisciplinaire en Économie et Politique	28 $
Programme spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie	28 $
Traduction	16 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier, il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (v.g. la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et portant sur une réalité spécifique (v.g. la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'étude ou de recherche basées sur un enseignement portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par une attestation spécifique, par un certificat ou par un diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
On distingue plusieurs types de programmes de premier cycle, dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.
A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.
a) Le programme spécialisé
Le baccalauréat spécialisé comporte 90 crédits, dont au moins 72 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 18 sont ceux de cours au choix.
b) Le programme spécialisé bidisciplinaire
Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte 90 crédits, dont le contenu porte à parts égales sur deux disciplines ou sur deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.
c) Le programme individualisé
Le programme individualisé comporte 90 crédits choisis par l'étudiant selon des centres d'intérêt particuliers, auxquels ne peut répondre aucun autre programme ou aucune combinaison d'autres programmes disponibles. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes de la Faculté.
B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.
a) Le majeur
Le majeur comporte 60 crédits, dont au moins 48 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 12 sont ceux de cours au choix. Ce programme donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.
b) Le mineur
Le mineur est un programme de 30 crédits principalement axé sur la formation initiale. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Le mineur arts et sciences comporte deux concentrations ayant chacune de 9 à 12 crédits choisis dans deux disciplines ou champs d'études de la Faculté. Sa composition est approuvée par le responsable de programme.
c) Le certificat
Le certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.
C. Le microprogramme
Le microprogramme est un programme destiné au perfectionnement de personnes déjà engagées sur le marché du travail. Il comporte de neuf à quinze crédits, aucun de ceux-ci ne pouvant être accordé par équivalence ou exemption de cours. Il ne peut être intégré comme tel à un autre programme. Cependant, les cours réussis dans le cadre d'un microprogramme peuvent être versés dans un autre programme où ils sont recevables. Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique délivrée par le Registraire.

1.7 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier, qui est inscrit à un des programmes définis à l'article 1.6;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat, ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études et par un numéro spécifique. Un cours comporte habituellement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est intégré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :
– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits au programme ou à une des orientations du programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi selon des règles données parmi une ou plusieurs listes de cours déterminées en fonction des exigences de la discipline ou du champ d'études ou d'objectifs spécifiques du programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture. Dans tous les cas, l'évaluation des apprentissages est obligatoire.

Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi (préalable relatif) et réussi (préalable absolu) avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement suivi.

1.9 Crédit
Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programmes
Il y a équivalence de cours lorsqu'un ou des cours de même niveau déjà réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours
Il y a exemption d'un cours lorsque, compte tenu de sa formation ou de son expérience pertinente, un candidat est autorisé à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours
Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours
Il y a transfert d'un ou de plusieurs cours lorsqu'un ou plusieurs cours sont reportés d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires
En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », le directeur ou le responsable de programme peut permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi, les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (v.g. bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (v.g. B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine).

1.17 Diplôme
Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat
Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université ; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Registrariat ; au Service d'accueil et de gestion des études ou au secrétariat d'un département. Il peut aussi être complété en ligne.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par les autorités compétentes de la Faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre doit se présenter aux examens et participer aux travaux; il reçoit alors une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admissibilité de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :

– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription aura été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement :

a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.

b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.

c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études collégiales ou préuniversitaires en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance de français reconnu ou administré par l'Université.

Dans certains programmes et tel que spécifié aux conditions particulières d'admission à chacun des programmes, la maîtrise du français revêt une importance spéciale et est une condition d'admission. Pour satisfaire à cette condition, le candidat doit réussir un test de français imposé par la Faculté.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

a) Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

b) Cours de rattrapage
Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement

propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue

Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par le Département ou la Faculté.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme, pour chaque année universitaire ou pour chaque trimestre, suivant la procédure qui lui sera indiquée en temps utile. L'étudiant s'inscrit à des cours spécifiques; il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel, mais l'inscription à temps partiel n'est pas autorisée dans tous les programmes.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction

Un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade, sauf, dans des cas exceptionnels, avec l'accord du ou des doyens intéressés.

De plus, pour tout cours offert sous forme de stage, l'étudiant doit obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente sur le choix du lieu de stage.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. Il s'inscrit normalement à 15 crédits par trimestre et ne peut s'inscrire à plus de 18 crédits par trimestre. En planifiant le déroulement de ses études, il doit tenir compte à la fois du présent article et de l'article 14.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Cependant, il doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

4.2 Modification

a) Passage d'un programme à un autre

L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre programme non contingenté doit présenter une demande écrite avant l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; le directeur du ou des départements intéressés juge la demande. Après le délai prescrit de huit jours, la demande devient exceptionnelle et ne peut être présentée qu'au doyen avec motif à l'appui. Ce dernier juge du bien-fondé de la demande. L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre programme qui est contingenté doit présenter sa demande avant la date limite fixée par l'Université pour le dépôt des demandes d'admission.

b) Modification du choix de cours

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite dans les huit jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; la modification doit être approuvée, le cas échéant, par le conseiller pédagogique ou le directeur de département. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

Toutefois le doyen fixe des échéances particulières à certains cours dont l'enseignement n'est pas réparti uniformément sur les quinze semaines du trimestre (ou des trimestres, le cas échéant) afin qu'une modification du choix de cours soit recevable (et puisse libérer l'étudiant de l'obligation de payer les frais de scolarité afférents aux cours dont il est autorisé à se retirer) jusqu'au moment où un douzième de l'enseignement a été donné.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au Service d'accueil et de gestion des études et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant inscrit qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'autorisation du directeur de département, suspendre temporairement son inscription. Il doit alors se réinscrire pour un trimestre qui commence dans les douze mois suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.

La demande d'équivalence ou d'exemption de cours totalisant 15 crédits ou plus doit être présentée avec la demande d'admission.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution recommandés par le directeur du département, doivent être approuvés par le doyen. Ceux-ci autorisent également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. Dans les cas d'équivalence, seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'acceptation de l'étudiant dans le programme feront l'objet d'une reconnaissance, en autant que le contenu des cours soit jugé pertinent par le département. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels où l'étudiant n'est pas en mesure de postuler son grade de l'autre université, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade
Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le doyen après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le doyen responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours remplacé. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard à la fin de la neuvième semaine suivant le début officiel des cours. Le directeur du département responsable du programme dans lequel s'insère ce cours juge du bien-fondé de la demande. Si elle est acceptée, le bulletin portera la mention ABA (abandon). Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à cette procédure, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne se sera pas soumis.

Toutefois le doyen fixe des échéances particulières à certains cours dont l'enseignement n'est pas réparti uniformément sur les quinze semaines du trimestre (ou des trimestres, le cas échéant) afin qu'un abandon de cours soit recevable jusqu'au moment où les deux tiers de l'enseignement ont été donnés.

7 Évaluation de l'enseignement

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours, les éléments de contenu et les modalités d'évaluation.

De plus, dans le cadre de la remise du plan de cours, le professeur en profite pour indiquer aux étudiants les renseignements pertinents concernant ses disponibilités.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte par les unités des suggestions reçues dans le cadre des modifications de programme.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur en informe le directeur du département.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, cette évaluation devra suivre l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4. Toute autre forme d'évaluation doit être approuvée par le doyen.

De plus, dans le cadre de la remise du plan de cours, le professeur en profite pour indiquer aux étudiants les renseignements pertinents concernant sa disponibilité.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Sauf exception approuvée par le directeur du département ou le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours. La remise des travaux s'étale sur le trimestre selon un calendrier établi au sein du département et à l'intérieur de l'échéancier établi par la Faculté.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le directeur de département, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur et ses collaborateurs, le cas échéant, peuvent tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins qu'il ne justifie son absence auprès du directeur de département en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif jugé valable par le directeur de département, ce dernier peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant ne remet pas un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le directeur de département peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que les dernières évaluations des travaux des étudiants ont été faites, leurs bulletins de notes préliminaires sont examinés par un jury auquel sont invités à participer tous les professeurs qui leur ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le directeur du département ou par son représentant.

Lorsqu'il s'agit de programmes facultaires, le jury d'évaluation est constitué par des membres du comité de programme, à l'exclusion des étudiants, et est présidé par le responsable du programme.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et arrête les résultats qui seront inscrits aux bulletins de notes officiels.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, à une vérification des aspects techniques d'une évaluation, tels la compilation et la transcription des notes, ainsi qu'à la consultation devant témoin de ses copies d'examens ou de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au directeur de département, ou le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le directeur de département accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le directeur du département rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui, et communiquer sa décision au doyen.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au directeur de département, ou le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur de département juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui, et en avise aussitôt le doyen. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur, le directeur de département et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au directeur de département toute recommandation qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur de département rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel et doit être communiqué au doyen.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dans chaque programme, c'est-à-dire, le cas échéant, dans le programme spécialisé, dans le programme spécialisé bidisciplinaire, dans le programme du majeur, dans le programme du mineur, dans le programme du certificat, la moyenne cumulative d'un étudiant est établie après chaque trimestre, et cela à partir du moment où l'ensemble des cours suivis dans le cadre de ce programme totalise au moins 12 crédits contributoires à la moyenne cumulative. L'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0 est autorisé à poursuivre son programme. Dans le cas du microprogramme, la moyenne cumulative est établie une fois la scolarité terminée.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants. Il n'y a pas de reprise d'examens, sauf dans les cas particuliers prévus à l'article 13.1. Dans ces cas, la note de reprise contribue à la moyenne générale de l'étudiant.

11 Normes de succès

11.1 Réussite d'un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours. En cas d'échec, il n'y a pas de reprise d'examen.

11.2 Réussite dans un programme

L'étudiant réussit un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation

L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive

L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de mineur ou de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme de majeur ou d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne cumulative avant reprise et calculée trimestriellement est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est de quatre trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué ou les cours substitués à ceux-ci selon les modalités à l'article 13.1;

b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;

d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation si ce cours a été suivi dans les quatre derniers trimestres du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé peut, après approbation du directeur, reprendre un cours réussi si ce cours a été suivi dans les quatre derniers trimestres du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours.

L'étudiant qui, dans le cadre d'un programme de la Faculté des arts et des sciences, suit un cours d'une autre faculté est soumis au règlement de cette faculté en ce qui a trait aux examens de reprise pour ce cours. Toutefois, dans le cas d'un cours donné pour les seules fins d'un programme de la Faculté des arts et des sciences, le règlement de la Faculté des arts et des sciences s'applique intégralement.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit. Aux fins d'application de cet article, une cours au choix du mineur arts et sciences est considéré comme cours à options.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté.

13.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions de l'article 13.1 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;

c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi si ce cours a été suivi dans les quatre derniers trimestres du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

15 Scolarité

La scolarité est le nombre minimal de trimestres durant lesquels un étudiant doit être inscrit pour obtenir un diplôme ou un certificat, compte tenu du nombre de crédits requis pour compléter un programme (voir aussi l'article 4.1 d) et e)).

Sauf en cas d'exception approuvée par le doyen, la scolarité des programmes d'un grade de premier cycle est de six trimestres et la durée des études d'un grade de premier cycle ne peut dépasser six années civiles à compter de la première inscription. La scolarité d'un microprogramme ne s'étend pas sur plus de deux ans à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par le Conseil de la Faculté et la Commission des études.

17 Plagiat

Le plagiat, le copiage ou la fraude ou toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, relèvent du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Aux fins du présent règlement pédagogique, la mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où la présomption de délit a empêché que l'examen ou le travail ne soit complété, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Grades

18.1 Appellation des grades

L'appellation du grade est déterminée en conformité avec l'article 20.

a) Baccalauréat spécialisé

Le secteur arts ou sciences auquel appartient le spécialisé, d'après la liste (des programmes), détermine l'appellation du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou de bachelier ès sciences (B.Sc.).

b) Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire

Le grade de bachelier ès arts (B.A.) est octroyé lorsque, d'après la liste (des programmes), l'une des concentrations appartient au secteur arts et l'autre au secteur sciences. Si les deux concentrations appartiennent au même secteur arts ou sciences, ce secteur détermine l'appellation du grade.

c) Baccalauréat avec majeur

Le secteur arts ou sciences auquel appartient le majeur, d'après la liste (des programmes), détermine l'appellation du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou de bachelier ès sciences (B.Sc.).

d) Baccalauréat avec trois mineurs ou certificats

Si deux ou trois mineurs ou certificats appartiennent, d'après la liste (des programmes), à un même secteur arts ou sciences, ce secteur détermine l'appellation du grade.

e) Tout baccalauréat dont l'appellation ne serait pas déterminée par les paragraphes précédents du présent article porte l'appellation bachelier ès arts.

18.2 Octroi de grades, de diplômes et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la Faculté aux candidats qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades, diplômes et certificats sont décernés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission
Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Comité exécutif de la Faculté des arts et des sciences prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats
L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Comité exécutif de la Faculté des arts et des sciences fait enquête, donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre et fait rapport au Conseil de la Faculté. Sur recommandation de ce dernier, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Les tableaux en annexe contiennent par départements et écoles la description des programmes offerts et les répertoires de cours.

Département d'anthropologie

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-3014
Téléphone : 514-343-6909
Télécopieur : 514-343-2494

Introduction

L'anthropologie est un ensemble de disciplines dont l'objectif commun est de décrire et d'expliquer l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles et sociales des populations humaines, ceci aussi bien en synchronie qu'en diachronie. Tous les types de sociétés – dont la nôtre – intéressent les anthropologues.

Un des attributs importants de l'anthropologie est son caractère transdisciplinaire. L'anthropologue doit souvent faire appel à des méthodes ou à des informations complémentaires produites par d'autres disciplines comme la médecine, la biologie, la géologie, la géographie, la linguistique, l'histoire de l'art, la sociologie, la démographie, la psychologie, les sciences économiques, la criminologie, etc.

L'anthropologie englobe quatre sous-disciplines principales qui, malgré leur relative autonomie, constituent le cadre fondamental de son approche.

L'anthropologie physique se penche sur les origines et l'évolution de l'espèce humaine par le biais de la primatologie (l'étude des primates non humains), de la paléontologie (l'étude de nos ancêtres fossilisés) et de la génétique des populations; elle s'intéresse aussi à la nature et aux causes de la variabilité biologique entre les individus d'une même population ou de populations différentes, ce qui l'amène à étudier les relations complexes entre biologie et culture.

L'archéologie a comme objet d'étude les restes matériels des civilisations disparues par le biais desquels elle tente d'en reconstituer les modes de vie et d'en tirer des enseignements comparatifs en les confrontant aux modes de vie des populations actuelles; elle s'intéresse à l'histoire et à l'évolution culturelle.

L'ethnologie ou anthropologie sociale s'attache à étudier le patrimoine social et culturel de l'ensemble des sociétés humaines actuelles sous différents aspects : par exemple, les structures sociales et de parenté, l'économie, les systèmes médicaux comparés et les systèmes de représentations collectives.

L'ethnolinguistique étudie les langages des différentes populations dans leur utilisation spécifique par des groupes ou sous-groupes ainsi que dans leur évolution et transformation en relation avec la structure sociale globale.

L'étudiant qui souhaite devenir anthropologue doit avoir une formation de base en anglais, biologie, géographie, histoire et mathématiques.

Directrice : Pierrette Thibault

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Bernard Bernier, Ph.D. (Cornell)
Gilles Bibeau, Ph.D. (Laval), MSRC
Bernard Chapais, Ph.D. (Cambridge)
Claude Chapdelaine, Ph.D. (Montréal)
Guy Lanoue, Ph.D. (Toronto)
John Leavitt, Ph.D. (Chicago)
Deirdre Meintel, Ph.D. (Brown University)
Jean-Claude Muller, Ph.D. (Rochester), doctorat ès lettres (Paris)
Maria Rosaria Pandolfi, doctorat (E.H.E.S.S., Paris)
Louise I. Paradis, Ph.D. (Yale)
Daniel Pérusse, Ph.D. (Montréal)
Pierrette Thibault, Ph.D. (Montréal)
Paul Tolstoy, Ph.D. (Columbia), doctorat ès lettres (Paris)
Kevin Tuite, Ph.D. (Chicago)
Michel Verdon, Ph.D. (Cambridge)

Professeurs agrégés
Ariane Burke, Ph.D. (New York)
Robert Crépeau, Ph.D. (Montréal)
Francis Forest, D.Sc. (Genève)

Professeurs adjoints
Marie-Pierre Bousquet, Ph.D. (Laval et Paris X-Nanterre)
Adrian Burke, Ph.D. (SUNY, Albanie)
Michelle Drapeau, Ph.D. (Missouri-Columbia)
Nathalie Fernando Marandola, Ph.D. (Paris IV)
Brad Loewen, Ph.D. (Laval)
Jorge Pantaleon, doctorat (Federal do Rio do Janeiro)
Isabelle Ribot, Ph.D. (Cambridge)
Bob White, Ph.D. (McGill)

Chercheure adjointe
Sylvie Fortin, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés
Françoise-Romaine Ouellette, Ph.D. (Montréal)
Jean-Michel Vidal, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite
Pierre Beaucage

Programme 1-050-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en anthropologie J

Objectifs

Ce programme est destiné à l'étudiant qui vise principalement à acquérir de solides connaissances de cette discipline et de ses sous-disciplines en y alliant une formation multidisciplinaire obligatoire dans des domaines connexes. Ce programme donne accès à la maîtrise.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 66 à option et 9 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1065	3	AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : ethnologie

ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : archéologie

ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : bioanthropologie

	ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2440	3 A	1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : anthropologie linguistique

	ANT	1613	3 A	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2660	3 A	1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base : méthodologie

	ANT	2070	3 A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3081	3 A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3 A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3 A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3 H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3 A	1 j	Occident : représentations
	ANT	2037	3 A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2042	3 H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3 H	1 j	Les technologies
	ANT	2161	3 H	1 j	Anthropologie du voyage
	ANT	3021	3 A	1 js	Religion et modernité
	ANT	3030	3 H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3 H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3 A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3 H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3051	3 A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3 A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3 A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3141	3 A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3 H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3 H	1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3171	3 A	1 j	L'Amérique latine contemporaine
	ANT	3809	3 A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3 H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3 A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3 A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3 A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3 H	1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3 H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3 A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3 A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3 A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3 H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3 H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3 E	1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques : archéologie

+	ANT	2210	3 H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3 H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3 A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3 H	1 j	Archéologie: approche interdisciplinaire
	ANT	2270	3 A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3 H	1 js	Méthodes en archéologie historique
+	ANT	3230	3 H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3 H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3270	3 H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3 E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6 A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3 H	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3 A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3 H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3 A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3 A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3 H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 I *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

	ANT	2423	3 H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3 A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2454	3 H	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2470	3 H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	2480	3 A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3 H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3 A	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3 H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3 H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3814	3 A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT	2611	3 A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3 A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3 A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3 H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3 A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3 A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3 A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3 H	1 j	Ethnographie du Caucase

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

	ANT	3102	3 AHE	1 js	Lectures dirigées
	ANT	3802	3 AHE	1 js	Travaux pratiques
	ANT	3806	3 AHE	1 js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

	ALL	1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
	ANG	1022	3 AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1967	3 AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3 AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3 AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ARA	1951	6 A	2 j	Arabe élémentaire
	ARV	1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	BIO	1435	2 H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1 H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	2041	3 AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2490	3 A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3204	3 A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3853	3 H	1 j	Débats en écologie
	CHN	1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3 A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	3420	3 H	1 j	Immigration et intégration
	ESP	1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	GEO	1112	3 A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GER	1000	3 AHE	1 js	Introduction à la gérontologie
	GER	1020	3 AHE	1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GRC	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6 A	2 js	Grec moderne élémentaire
	HAR	2201	3 AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HEB	1010	6 A	1 j	Langue hébraïque élémentaire
	HGL	1011	3 AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2030	3 H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3 AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2421	3 E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3 H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences

	HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
	HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie
	PLO	1010	6	AH	1 s	Cours audiovisuel de polonais 1
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-2-0 Version 10

Majeur en anthropologie J

Objectifs

Ce programme convient à l'étudiant qui s'intéresse à l'anthropologie mais qui souhaite compléter cette formation en la combinant à un mineur dans une des disciplines associées à l'anthropologie comme la biologie, l'histoire, la psychologie, les sciences économiques, etc.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1065	3	AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3	A	1 j	Occident : représentations
	ANT	2037	3	A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2161	3	H	1 j	Anthropologie du voyage
	ANT	3021	3	A	1 js	Religion et modernité
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H	1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3171	3	A	1 j	L'Amérique latine contemporaine
	ANT	3809	3	A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3	A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3	A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	H	1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : archéologie

	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique
+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3	H	1 j	Archéologie: approche interdisciplinaire
	ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H	1 js	Méthodes en archéologie historique
+	ANT	3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	H	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel

	ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2470	3	H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	A	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3814	3	A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT	1613	3	A	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	H	1 j	Ethnographie du Caucase

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

	ANT	3102	3	AHE	1 js	Lectures dirigées
	ANT	3802	3	AHE	1 js	Travaux pratiques
	ANT	3806	3	AHE	1 js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GER	1000	3	AHE	1 js	Introduction à la gérontologie
	GER	1020	3	AHE	1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HEB	1010	6	A	1 j	Langue hébraïque élémentaire
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
	HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie
	PLO	1010	6	AH	1 s	Cours audiovisuel de polonais 1
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-4-0 Version 08

Mineur en anthropologie J

Objectifs

Ce programme offre une formation complémentaire à l'étudiant dont l'anthropologie n'est pas l'orientation principale mais pour qui cette discipline demeure un complément important aux études poursuivies dans d'autres domaines.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Cours thématiques : ethnologie

	ANT	1010	3	H 1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1018	3	H 1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	1065	3	AH 1 js	Initiation à la démarche anthropologique
	ANT	2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	A 1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A 1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H 1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3	A 1 j	Occident : représentations
	ANT	2037	3	A 1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2042	3	H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H 1 j	Les technologies
	ANT	2070	3	A 1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	2161	3	H 1 j	Anthropologie du voyage
	ANT	3021	3	A 1 js	Religion et modernité
	ANT	3030	3	H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H 1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	H 1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3051	3	A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	A 1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
	ANT	3141	3	A 1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H 1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H 1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3164	3	H 1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3171	3	A 1 j	L'Amérique latine contemporaine
	ANT	3809	3	A 1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A 1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3	A 1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3	A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	H 1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A 1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3	H 1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H 1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3	E 1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Cours thématiques : archéologie

	ANT	1210	3	A 1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H 1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1285	3	A 1 j	Introduction à l'archéologie historique
+	ANT	2210	3	H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3	H 1 j	Archéologie: approche interdisciplinaire
	ANT	2270	3	A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H 1 js	Méthodes en archéologie historique
+	ANT	3230	3	H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H 1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3270	3	H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	H 1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	H 1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	A 1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	A 1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	H 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Cours thématiques : bioanthropologie

	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3	H 1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	2423	3	H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2440	3	A 1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2454	3	H 1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2470	3	H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	2480	3	A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H 1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	A 1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H 1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H 1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3814	3	A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT	1611	3	H 1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3	A 1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2611	3	A 1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A 1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A 1 j	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A 1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H 1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A 1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	H 1 j	Ethnographie du Caucase

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Anthropologie

(Voir sous le Département de démographie.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Anthropologie

(Voir sous le Centre d'études de l'Asie de l'Est.)

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-2004
Téléphone : 514-343-6044
Télécopieur : 514-343-5753

Introduction

Seule institution, en Amérique du Nord, à dispenser l'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information en langue française, se situant au confluent des traditions européenne et américaine, l'École assure une formation professionnelle reconnue internationalement.

Fondée en 1961, elle offre depuis 1970 un programme terminal de maîtrise de deux ans, exigeant au préalable un premier cycle universitaire dans une autre discipline au choix de l'étudiant.

Cet enseignement permet à l'étudiant d'acquérir la base théorique et la compétence professionnelle nécessaires pour remplir des fonctions de plus en plus diversifiées dans le monde de l'information, et pour occuper les postes de direction qui peuvent lui être offerts.

Depuis septembre 1997, l'École offre un programme de doctorat (Ph.D.) en sciences de l'information.

Outre ces programmes d'études supérieures, l'École offre des certificats de premier cycle en archivistique et en gestion de l'information numérique afin d'assurer une formation structurée dans ces domaines. Ces enseignements s'adressent à tous les étudiants de l'Université ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent se recycler.

Directeur : Jean-Michel Salaün

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Marcel Lajeunesse, B.Bibl. (Montréal), Ph.D. histoire (Ottawa)
Jean-Michel Salaün, D.E.A. (Grenoble), Doct. information et communication (Grenoble), Doctorat d'État sciences de l'information (Grenoble)
Réjean Savard, M.Bibl. (Montréal), Ph.D. (Toronto)

Professeurs agrégés
Pierrette Bergeron, M.B.S.I. (Montréal), Ph.D. (Syracuse)
Jacques Grimard, doctorat de 3e cycle histoire (Paris)
Michèle Hudon, M. Bibl. (Montréal), Ph.D. (Toronto)
Yves Marcoux, Ph.D. informatique (Montréal)
James Turner, M.L.I.S. (McGill), Ph.D. (Toronto)

Professeurs adjoints
Clément Arsenault, Ph.D. (Toronto)
Lyne Da Sylva, Ph.D. linguistique (Montréal)
Christine Dufour, Ph.D. sciences de l'information (Montréal)
Éric Leroux, Ph.D. histoire (Montréal), M.B.S.I. (Montréal)
Charles Ramangalahy, M.Sc. sciences économiques (Madagascar), M.Sc. économie et gestion P.M.E. (UQTR), Ph.D. administration (HEC, Montréal)

Responsable de formation professionnelle
Isabelle Dion, M.A. histoire (Sherbrooke)

Professeures associées
Louise Gagnon-Arguin, Ph.D. histoire (Laval)
Suzanne Bertrand-Gastaldy, M.A. lettres classiques (Lyon), M.Bibl. (Montréal)

Programme 1-056-5-1 Version 01

Certificat en archivistique S

Objectifs

Les objectifs principaux de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base théoriques et pratiques en archivistique et de se familiariser avec les principes et les méthodes spécifiques aux archives vus sous l'angle de l'administration et de la recherche; de développer des habiletés pour concevoir, appliquer et utiliser des outils archivistiques ainsi que des attitudes propres à l'exercice des fonctions archivistiques.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1051	3	A	1 s	Système de gestion et archives
+	ARV	1052	3	A	1 s	Typologie des archives
+	ARV	1053	3	H	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+	ARV	1055	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 2
+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+	ARV	1056	3	H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+	ARV	1057	3	AHE	1 j	Stage
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
+	ARV	3051	3	H	1 s	Préservation
+	ARV	3052	3	AHE	1 j	Activités dirigées
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Programme 1-053-5-1 Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique S

Objectifs

Ce certificat prépare l'étudiant à exercer des activités de gestion de l'information numérique par le développement de compétences sur les plans de la création, de l'organisation, de la préservation, de la recherche et de la diffusion de cette information. Il lui permettra d'évoluer avec aisance dans un environnement de travail hautement technologique.

Destinataires

Ce certificat s'adresse aux cegépiens, notamment aux finissants en techniques de bureautique ou de documentation; aux candidats universitaires qui font un programme de majeur / mineur ou de trois mineurs ou certificats; aux étudiants qui ont déjà complété un 1er ou même un 2ème cycle et qui veulent acquérir les compétences offertes par le certificat; aux professsionnels de l'information qui souhaitent une mise à jour de leurs connaissances; aux gestionnaires de l'information numérique déjà sur le marché du travail (conception, gestion de sites Web); enfin, à la clientèle étudiante de la Faculté de l'éducation permanente.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1020	3	A	1 s	Organisation de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1040	3	A	1 s	Recherche de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1053	3	H	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	1560	3	AHE	1 j	Communication informatisée 1
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AH	1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1986	3	AHE	1 js	Traitement informatique des textes
+	INU	1011	3	H	1 s	Documents structurés
+	INU	1051	3	H	1 s	Information et sites Web
+	INU	3000	3	H	1 s	Projet d'intégration

Département de biochimie[1]

Pavillon Roger-Gaudry, bureau D-355
Téléphone : 514-343-6111, poste 5193
Télécopieur : 514-343-2210

Introduction

Le Département de biochimie offre des programmes d'études conduisant aux baccalauréats spécialisés en biochimie et en bio-informatique. Chacun de ces programmes procure une formation scientifique multidisciplinaire qui permet aux étudiants de développer des compétences de bases et spécialisées dans des domaines de hautes technologies. Reposant sur la compétence d'un corps professoral à la fine pointe de la recherche biomédicale, biotechnologique et bio-informatique ces programmes préparent les étudiants aussi bien pour le marché du travail que pour des programmes d'études supérieures. Les secteurs d'activités faisant appel aux biochimistes et aux bio-informaticiens incluent entre autres : l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et agro-alimentaire, les établissements de santé, les centres de recherche en sciences de la vie de même que les institutions d'enseignement.

[1] Ce Département assure l'enseignement aux étudiants de biochimie et de bio-informatique de la Faculté des arts et des sciences, mais relève administrativement de la Faculté de médecine.

Le Baccalauréat spécialisé en biochimie permet l'acquisition d'une solide formation de base tant théorique que pratique en biochimie, biologie et chimie, ces deux dernières disciplines étant essentielles à la compréhension et à la pratique de la biochimie moderne. Cette formation de base est complétée par des cours d'intégration qui permettent d'approfondir les bases moléculaires du vivant par l'étude de la biologie cellulaire et de la physiologie moléculaire.

Le Baccalauréat spécialisé en bio-informatique permet l'acquisition d'une solide formation de base en informatique, mathématique et en sciences de la vie. Des cours spécialisés en bio-informatique assurent l'intégration des notions fondamentales de ces diverses disciplines, ce qui permet l'application des méthodes informatiques et mathématiques à l'étude du vivant.

Puisque la biochimie et la bio-informatique sont des disciplines en perpétuelle évolution, le contenu des programmes d'études est révisé régulièrement afin d'offrir aux étudiants la meilleure formation scientifique possible, tout en tenant compte des attentes des milieux sociaux et industriels.

Directeur : Michel Bouvier

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Muriel Aubry, Ph.D. (Montréal)
Guy Boileau, Ph.D. (Montréal)
Michel Bouvier, Ph.D. (Montréal)
Normand Brisson, Ph.D. (McGill)
Philippe Crine, L.Sc. (Liège), Ph.D. (Montréal)
Luc DesGroseillers, Ph.D. (Montréal)
Franz Lang, Ph.D. (Munich)
Sylvie Mader, M.Sc., D.E.A. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
Stephen Michnick, Ph.D. (Toronto)
Jim Omichinski, Ph.D. (Washington)
Martine Raymond, Ph.D (McGill)
Luis Rokeach, D.Sc. (Bruxelles)
Daniel Skup, M.Sc. (Moscou), Ph.D. (McGill)
Jurgen Sygusch, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique
Edgard Delvin, Ph.D. (Montréal)
Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires
Benoit Coulombe, Ph.D. (Montréal)
Jacques Drouin, D.Sc. (Laval)

Professeurs agrégés
Tony Antakly, doctorat d'Université (Paris VI), D.Sc. (Paris VI)
Gertraud Burger, doctorat d'État (I.M.V., Munich)
Pascale Legault, Ph.D. (Colorado)
Hervé Philippe, Ph.D (Paris-Sud)

Professeurs agrégés de clinique
Raymond Lepage, Ph.D. (Montréal)
Patrick St-Louis, Ph.D (Aberdeen)

Chercheurs agrégés
Jacques Archambault, Ph.D. (Toronto)
Serguei Chteinberg, M.Sc. (Leningrad), Ph.D. (Moscou)
Gerardo Ferbeyre, M.D. (La Havane), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)
Roger Sanfaçon, D.Sc. (Laval)

Chercheurs adjoints
Pascal Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Mounib Elchebly, M.D. (Damas), doctorat (Claude Bernard, Lyon)
Nathalie Grandvaux, Ph.D. (Grenoble)
Nikolaus Heveker, Ph.D. (Humbdold)
Alain Moreau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Pierre Allard, Ph.D. (Montréal)
François Lessard, M.D. (Laval)

Attachée de recherche
Barbara Karska-Wysocki, Ph.D. (Université de Varsovie)

Professeurs associés
Yves Aubin, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Yale)
Robert Ménard, Ph.D. (Montréal)
Denis Riendeau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Manon Valiquette, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Léa Brakier-Gingras
Kenneth D. Roberts

Programme 1-465-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en biochimie J

Objectifs

Ce programme vise l'enseignement de concepts et de méthodes qui sont propres à la biochimie et assure une formation de base solide dans des disciplines connexes telles la biologie et la chimie. Il est préparatoire à des études supérieures tout comme il permet une insertion immédiate au marché du travail dans des champs aussi variés que l'industrie chimique, pharmaceutique et agro-alimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, l'enseignement et dans le domaine du génie génétique et des biotechnologies.

Structure du programme

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74 G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 74

Bloc 74 A			*obligatoire*				*26 cr.*
Connaissances fondamentales							
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie	
+	BCM	1502	4	H	1 j	Métabolisme 1	
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1	
	BIO	1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire	
	CHM	1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1	
+	CHM	1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2	
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A	
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B	
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale	
Bloc 74 B			*obligatoire*				*5 cr.*
	BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
	CHM	1979	3	A	1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes	
Bloc 74 C			*obligatoire*				*19 cr.*
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines	
+	BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2	
+	BCM	2503	2	A	1 j	Métabolisme 2	
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie	
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1	
+	CHM	2302	3	H	1 j	Chimie organique 3	
+	CHM	2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2	
Bloc 74 D			*obligatoire*				*10 cr.*
+	BCM	2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2	
+	BCM	2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences	
+	CHM	2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique	
+	CHM	2979	2	H	1 j	Laboratoire organique pour biochimistes	
Bloc 74 E			*obligatoire*				*12 cr.*
+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule	
+	BCM	3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire	
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique	
	BCM	3515	2	A	1 j	Éthique en biochimie	
Bloc 74 F			*obligatoire*				*9 cr.*
+	BCM	3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3	
+	BCM	3532	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche	

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

	BCM	3562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+	CHM	3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM	3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM	3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM	3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM	3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Biologie fonctionnelle

	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
	PBC	1070	2	A	1	Histologie humaine
	PBC	2050	3	H	1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3010	3	H	1 j	Biologie cellulaire 2
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
+	PSL	2983	2	A	1	Intégration dans le système nerveux
	PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
	PSL	3065	3	AH	1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
	SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM	2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
	SBM	2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	PHL	3300	3	AH	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
	PHL	3800	3	A	1 j	Principes de pharmacologie
	PHM	4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM	4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique

Bloc 74 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Bases en informatique et mathématiques

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	DRT	3802G	3	AHE	1 s	Droit des sciences biologiques
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	MAT	1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
	MSN	2100	3	AH	1 j	Toxicologie et environnement
	NUT	2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion

Programme 1-468-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en bio-informatique J

Objectifs

Ce programme est destiné aux étudiants qui désirent acquérir une formation intégrative en sciences de la vie et en informatique. En conséquence, ce programme comprend des cours de base en biochimie, chimie, biologie, microbiologie et physiologie ainsi qu'en informatique et mathématiques. De plus, les cours d'intégration théorique et des stages ou travaux pratiques à l'interface entre les sciences de la vie et l'informatique permettent de fournir une formation spécifique à la discipline bio-informatique. Le programme prépare à des études supérieures tout comme il permet un accès immédiat au marché du travail dans l'industrie, les institutions de recherche ainsi que dans l'enseignement dans des domaines touchant la biotechnologie ou l'informatique appliquée à des systèmes biologiques. L'étudiant peut personnaliser son programme d'étude en fonction de ses aspirations et de ses plans de carrière en mettant l'accent dans son choix de cours soit sur l'orientation sciences de la vie soit sur l'orientation informatique.

Structure du programme

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 1 bloc entier parmi les 4 blocs de spécialisation 71A à 71D et compléter les 15 crédits de cours à option parmi les blocs de spécialisation 01Y et de 71A à 71E.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *25 cr.*

	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
	CHM	1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Bloc 01 B *obligatoire* *26 cr.*

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 01 C *obligatoire* *21 cr.*

+	BCM	2002	3	AH	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
	BIN	1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
+	BIN	3002	4	AH	1 j	Intégration biosciences/informatique
+	BIN	3005	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 01 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences

	ANT	3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
	GIN	3017	3	AH	1	j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE	1	js	Management
	PHM	3526	2	A	1	j	Marketing en pharmacie
	REI	1210	3	AH	1	j	Principes de gestion
	SOL	3410	3	H	1	j	Technosciences, culture et société

Segment 71 Propre à l'orientation Biosciences

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biochimie structurale

+	CHM	1302	3	HE	1	j	Chimie organique 2
	CHM	1994	2	A	1	j	Physicochimie générale 1A
	CHM	3450	3	A	1	j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Évolution moléculaire

+	BIO	2115	3	H	1	j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO	3283	3	H	1	j	Principes d'évolution

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Écologie / environnement

	BIO	1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
	MCB	1979	3	H	1	j	Microbiologie générale

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Neurosciences

	BIO	1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
+	BIO	3659	3	A	1	j	Les fonctions du système nerveux
	PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Complément en biosciences et informatique

+	BCM	3513	4	H	1	j	Physiologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H	1	j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	3203	3	A	1	j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1	j	Génétique des populations
+	BIO	3665	3	A	1	j	Respiration, circulation, excrétion
+	CHM	1995	2	H	1	j	Physicochimie générale 1B
+	CHM	2302	3	H	1	j	Chimie organique 3
+	IFT	2255	3	AHE	1	j	Génie logiciel
+	IFT	2905	3	A	1	j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1	j	Bases de données
+	IFT	3245	3	H	1	j	Simulation et modèles
+	IFT	3655	3	A	1	j	Modèles stochastiques
	PHL	3800	3	A	1	j	Principes de pharmacologie
	PSL	3062	3	AH	1	j	Neurophysiologie

Segment 72 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 72 A *option* *minimum 9 cr., maximum 16 cr.*

Informatique et mathématiques

	IFT	1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2035	3	AHE	1	j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE	1	j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2255	3	AHE	1	j	Génie logiciel
+	IFT	2935	3	AH	1	j	Bases de données
+	IFT	3245	3	H	1	j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1	j	Bio-informatique
+	IFT	3545	3	A	1	j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1	j	Modèles stochastiques
	MAT	1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément en informatique

+	IFT	2425	3	H	1	j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A	1	j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A	1	j	Interfaces personne-machine
+	IFT	3335	3	A	1	j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1	j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1	j	Informatique théorique
+	IFT	3911	3	A	1	j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1	j	Développement, maintenance de logiciels

Département de chimie

Pavillon Roger-Gaudry, bureau D-611
Téléphone : 514-343-7058 ou 514-343-7601
Télécopieur : 514-343-7586

Introduction

La chimie est une science fondamentale dont les applications sont immédiates. Les chimistes travaillent dans le milieu de la recherche, en contrôle de la qualité et en enseignement. On les retrouve dans une grande variété d'industries : pharmaceutique, médicinale, biotechnologique, alimentation, matériaux, textile, environnement, parfums et cosmétiques, restauration d'œuvres d'art, etc. Les interactions avec la société déterminent les objectifs des programmes de formation qu'offre le Département de chimie : baccalauréat spécialisé, majeur et mineur au premier cycle; maîtrise et doctorat aux études supérieures.

Le baccalauréat spécialisé est un programme de 90 crédits dont la durée est de trois ans. Celui-ci est offert selon cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique; l'orientation Chimie assistée par ordinateur; l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale; l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux; et l'orientation générale. Le volet des enseignements obligatoires du baccalauréat spécialisé en chimie est identique pour les cinq orientations.

Le majeur comporte plusieurs des cours obligatoires du baccalauréat. Au choix de l'étudiant, il peut être complété par un mineur dans une autre discipline ou donner lieu à une demande de passage au baccalauréat spécialisé.

Le mineur est un programme de 30 crédits de cours. Il ne débouche pas sur la pratique de la chimie. Il peut être complété par un majeur dans une autre discipline.

Enfin, le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement des sciences et des technologies au secondaire.

Directeur : Robert Emery Prud'homme

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Géraldine C. Bazuin, Ph.D. (McGill)
André L. Beauchamp, Ph.D. (Montréal)
Michel Bertrand, Ph.D. (Montréal)
Tucker Carrington, Ph.D. (University of California, Berkeley)
André Charette, Ph.D. (Rochester)
Marius D'Amboise, Ph.D. (McGill)
Stephen Hanessian, Ph.D. (Ohio State), MSRC
Joseph Hubert, Ph.D. (Montréal), doyen, Faculté des arts et des sciences
Michel Lafleur, Ph.D. (Laval)
William Lubell, Ph.D. (University of California, Berkeley)
Robert Emery Prud'homme, Ph.D. (Massachusetts)
Christian Reber, Ph.D. (Berne)
Maurice St-Jacques, Ph.D. (Californie)
Pierre Thibault, Ph.D. (Montréal)
Françoise M. Winnik, Ph.D. (Toronto), détachée à demi-temps de la Faculté de pharmacie
James D. Wuest, Ph.D. (Harvard)
Davit Zargarian, Ph.D. (Ottawa)
Julian Zhu, Ph.D. (McGill)

Chercheur titulaire
Yvan Guindon, Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Antonella Badia, Ph.D. (McGill)
Richard Giasson, Ph.D. (Montréal)
Suzanne Giasson, Ph.D. (Western Ontario), rattachée à demi-temps à la Faculté de pharmacie
Garry Hanan, Ph.D. (Louis Pasteur)
Jeffrey Keillor, Ph.D. (Alberta)
Hélène Lebel, Ph.D. (Montréal)
Richard Martel, Ph.D. (Laval)
Joëlle Pelletier, Ph.D. (McGill)
Karen Waldron, Ph.D. (Alberta)
Kevin James Wilkinson, Ph.D. (INRS)

Professeurs adjoints
Shawn Collins, Ph.D. (Ottawa)
Matthias Ernzerhof, Ph.D. (Bonn)

Radu Ion Iftimie, Ph.D. (Toronto)
Christian Pellerin, Ph.D. (Laval)
Dominic Rochefort, Ph.D. (Montréal)
Sébastien Sauvé, Ph.D. (McGill)
Frank Schaper, Ph.D. (Konstanz)
Andreea Schmitzer, Ph.D. (Paul Sabatier)
William Skene, Ph.D. (Ottawa)

Professeurs associés
Yves Aubin, Ph.D. (Yale)
François Brisse, Ph.D. (Dalhousie)
Gilles Durocher, Ph.D. (Montréal)
Thomas Ellis, Ph.D. (Waterloo)
Robert Lortie, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs invités
Robert Domain, Ph.D. (Montréal)
Béatrice Garcia-Renaud, Ph.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Michel Gauthier, Ph.D. (Montréal)
Christophe Michot, Ph.D. (Institut Polytechnique de Grenoble)
Isabelle Pelletier, Ph.D. (Laval)
Nathalie Ravet, Ph.D. (Institut Polytechnique de Grenoble)

Professeurs émérites
François Brisse
Denis Gravel
Jean-Claude Richer
Roland Rivest
Camille Sandorfy

Programme 1-060-1-0 Version 16

B.Sc. spécialisé en chimie J

Objectifs

Ce programme offre à l'étudiant une orientation générale et polyvalente qui lui permet d'assimiler et d'intégrer l'essentiel des connaissances en chimie pour une insertion immédiate sur le marché du travail comme chimiste ou qui le conduit à des études supérieures. La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée. La formation de base est assurée par des cours obligatoires couvrant l'ensemble de la chimie et de ses applications. Des cours de spécialisation personnalisent la formation et ajoutent un complément de formation dans les orientations suivantes : la chimie pharmaceutique et bioorganique, la chimie assistée par ordinateur, la chimie bioanalytique et environnementale et la chimie des matériaux et biomatériaux. Des stages en milieux industriel et universitaire sont offerts.

Structure du programme

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1re année et au bloc 01B en 2e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Formation de base

	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Formation de base

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation de base

+	CHM 3101	3	AH	1 j	Laboratoire de chimie analytique
+	CHM 3401	3	A	1 j	Laboratoire de chimie physique
+	CHM 3470	3	AH	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3230	3	AH	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation Chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM	3402	3	A 1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM	3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM	3493	3	H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM	1503	3	H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIN	1001	2	AH 1	Intégration biosciences/informatique
	BIO	1153	3	AHE 1 j	Biologie cellulaire
	IFT	1890	3	H 1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT	1931	3	AH 1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM	3551	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM	3552	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM	3102	3	A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM	3601	3	H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM	3103	3	AH 1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM	3140	3	H 1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM	3602	3	H 1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE 1 j	Biologie cellulaire
+	BIO	3839	3	H 1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H 1 js	Éco-toxicologie
	GEO	2122	3	H 1 js	Climatologie
	GEO	2142	3	A 1 j	Pédologie
	GEO	2152	3	H 1 j	Hydrologie
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM	3551	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM	3552	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM	3404	3	A 1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM	3483	3	H 1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM	3102	3	A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM	3210	3	H 1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM	3331	3	AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM	3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM	3481	3	H 1 j	Les matériaux polymères
+	CHM	3493	3	H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	GBM	6115	3	A 1	Introduction aux biomatériaux
	GBM	6155	3	AHE 1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH	3310	3	A 1 j	Science et ingénierie des polymères
	PHM	4139	3	AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM	3551	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM	3552	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

+	CHM	3102	3	A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM	3331	3	AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM	3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM	3403	3	A 1 j	Dynamique quantique et statistique
+	CHM	3404	3	A 1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM	3483	3	H 1 j	Caractérisation des matériaux
+	CHM	3601	3	H 1 j	Chimie de l'environnement
	PHM	2953	3	H 1 j	Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM	3103	3	AH 1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM	3140	3	H 1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM	3210	3	H 1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM	3230	3	AH 1 j	Chimie organométallique
+	CHM	3320	3	A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM	3381	3	H 1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM	3402	3	A 1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM	3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM	3481	3	H 1 j	Les matériaux polymères
+	CHM	3493	3	H 1 j	Spectroscopie moléculaire
+	CHM	3602	3	H 1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM	1503	3	H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIN	1001	2	AH 1	Intégration biosciences/informatique
	BIO	1153	3	AHE 1 j	Biologie cellulaire
+	BIO	3839	3	H 1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H 1 js	Éco-toxicologie
	GBM	6115	3	A 1	Introduction aux biomatériaux
	GBM	6155	3	AHE 1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH	3310	3	A 1 j	Science et ingénierie des polymères
	GEO	2122	3	H 1 js	Climatologie
	IFT	1890	3	H 1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT	1931	3	AH 1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
	PHL	3200	3	H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM	2342	3	A 1 j	Pharmacie galénique
	PHM	4137	3	A 1 j	Industrie du médicament
	PHM	4139	3	AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM	3551	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM	3552	3	AHE 1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0 Version 14

Majeur en chimie J

Objectifs

Ce programme assure une formation de base en chimie. Il peut être complété par un mineur dans une autre discipline, donner lieu à une demande de passage au baccalauréat spécialisé ou, selon la pertinence de la formation acquise, mener à une insertion sur le marché du travail.

Structure du programme

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1re année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier; durant sa 2e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2e année et de 3e année, l'étudiant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1re année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 76

Bloc 76 A			*obligatoire*			*30 cr.*
	CHM	1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM	1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM	1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM	1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM	1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM	1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM	1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM	1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT	1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY	1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1
Bloc 76 B			*obligatoire*			*18 cr.*
+	CHM	2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM	2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM	2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM	2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM	2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	PHY	2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2
Bloc 76 C			*option*			*minimum 9 cr., maximum 9 cr.*
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM	2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM	2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM	2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM	3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM	3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM	3470	3	AH	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM	3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie
+	CHM	3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0 Version 06

Mineur en chimie J

Objectifs

Ce programme constitue une introduction générale à la chimie et peut être complété par une formation dans une autre discipline.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 77

Bloc 77 A			*obligatoire*			*21 cr.*
	CHM	1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM	1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM	1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
	CHM	1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
	CHM	1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM	1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT	1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
Bloc 77 B			*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM	1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
+	CHM	1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	PHY	1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Département de communication

Pavillon Marie-Victorin, bureau A-403
Téléphone : 514-343-6111, poste 6039
Télécopieur : 514-343-2298

Introduction

À l'Université de Montréal, la formation de premier cycle en sciences de la communication est offerte dans le cadre d'un Baccalauréat spécialisé, de programmes de Majeur et de Mineur ainsi que d'un Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique.

Les programmes de Baccalauréat en sciences de la communication et de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en communication et politique visent à former des personnes capables d'assumer une variété de fonctions professionnelles couramment associées aux activités de communication des groupes, des entreprises ou des institutions publiques ou de poursuivre des études aux cycles supérieurs. Ces programmes visent plus particulièrement à :

– offrir une formation de base aux principales théories, problématiques et méthodes de la communication comme domaine de savoir;
– permettre une initiation aux principaux contextes, langages et moyens de production et, par ce biais, la familiarisation avec les conditions d'exercice des praticiens de la communication;
– favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des compétences que requièrent la conception d'outils, la planification des stratégies, l'évaluation des interventions, ainsi que l'analyse des situations et des phénomènes de communication.

La formation offerte permet aux étudiants et étudiantes de développer la curiosité intellectuelle, le sens critique et éthique. Elle leur permet d'acquérir une grande polyvalence qui les rend aptes à occuper une vaste gamme d'emplois. Elle couvre un éventail d'approches et de techniques de recherche et d'analyse qui développent l'esprit de synthèse, la rigueur et les différentes habiletés et compétences essentielles pour exercer avec jugement les fonctions diverses qui incombent aux conseillers ou agents en communication.

Selon ses objectifs de carrière, l'étudiant peut aussi constituer son baccalauréat du Majeur en sciences de la communication complété par un Mineur dans une autre discipline de la Faculté des arts et des sciences, par un certificat en marketing de HEC Montréal ou par un certificat de la Faculté de l'éducation permanente en journalisme, en publicité, ou en relations publiques.

Directrice : Line Grenier

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
André H. Caron, M.Sc. (Boston), Ed.D. (Harvard)
Aude Dufresne, Ph.D. (Montréal)
Luc Giroux, Ph.D. (Montréal), vice-doyen, Faculté des arts et des sciences
André A. Lafrance, M.Ed. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris VIII)
Brian Massumi, Ph.D. (Yale)

Professeurs agrégés
Thierry Bardini, Ing. Agro. (Montpellier), Ph.D. (Paris X-Nanterre), en congé
François Cooren, Ph.D. (Montréal)
Micheline Frenette, M.Sc. (Montréal), Ed.D. (Harvard)
Nicole Giroux, M.A. (HEC, Montréal), Ph.D. (UQÀM)
Line Grenier, Ph.D. (Montréal), en congé
Carole Groleau, Ph.D. (Concordia)
Claude Martin, M.Sc. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille II)

Professeurs adjoints
Chantal Benoit-Barné, Ph.D. (Colorado)
Boris Brummans, Ph.D. (Texas)
Milton Campos, Psy.D. (São Paulo)
Malcolm Cecil, Ph.D (Concordia)
Lorna Heaton, Ph.D. (Montréal)
Dominique Meunier, Ph.D. (Montréal)
Daniel Robichaud, Ph.D. (Montréal)

Professeure invitée
Julianne Pidduck, Ph.D. (Concordia)

Professeur émérite
James R. Taylor

Programme 1-225-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé en sciences de la communication J

Objectifs

Ce programme vise à former des individus capables de concevoir, planifier et organiser des stratégies de communication ou de réaliser des travaux de recherche en communication. Il fournit des grilles d'analyse ainsi que des modèles d'interprétation permettant aux communicologues de contribuer aux objectifs des différents milieux dans lesquels ils seront appelés à travailler.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

	COM	1100	3	A	1	j	Méthodologie de la recherche
	COM	1150	3	AH	1	j	Communication écrite
	COM	1300	3	A	1	js	Théories de la communication
	COM	1350	3	AH	1	js	Communication et cognition
	COM	1500	3	AH	1	js	Communication et organisation
	COM	1511	3	AH	1	j	Communication audiovisuelle
	COM	1560	3	AHE	1	j	Communication informatisée 1
	COM	1600	3	AH	1	j	Communication et médias de masse

Bloc 72 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

	COM	1400	3	H	1	j	Analyse des données en communication

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

	COM	2200	3	AH	1	j	Communication, sens et discours
+	COM	2340	3	AH	1	j	Communication et recherches sur terrain
+	COM	2355	3	AH	1	j	Communication et recherche sociale

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

	COM	3000	3	AHE	1	j	Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

	COM	2001	3	AH	1	j	Communication internationale
+	COM	2018	3	AH	1	s	Éléments de relations publiques
+	COM	2019	3	AH	1	js	Éléments de publicité
+	COM	2020	3	A	1	j	Éléments de communication interne
	COM	2021	3	A	1	j	Technologies et travail en collaboration
	COM	2230	3	A	1	j	Communication, rhétorique, argumentation
+	COM	3011	3	H	1	j	Planification en communication interne
+	COM	3012	3	A	1	j	Planification en communication externe
+	COM	3305	3	A	1	j	Changements, narration et identités

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication multimédia

	COM	2540	3	AH	1	j	Pratiques de la photographie
	COM	2550	3	AH	1	j	Éditique
+	COM	2571	3	H	1	j	Interfaces et scénarisation
+	COM	2580	3	A	1	j	Design d'applications Internet
	COM	2600	3	AH	1	j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM	3201	3	H	1	j	Intégration des technologies multimédias
+	COM	3500	3	AH	1	js	Pratiques de la télévision
+	COM	3562	3	A	1	j	Design d'applications multimédias

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Médias et sociétés

	COM	2210	3	H	1	j	Impacts des nouvelles technologies
	COM	2650	3	H	1	j	Esthétiques de la communication
	COM	2710	3	A	1	j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM	2720	3	H	1	j	Politiques de communication
	COM	2920	3	H	1	j	Histoire des médias
	COM	2925	3	AH	1	j	Industries culturelles
	COM	2935	3	AH	1	j	Médias et cultures populaires
	COM	2945	3	H	1	j	Auditoires des médias de masse
+	COM	2955	3	H	1	j	Pouvoir et communication

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Habiletés linguistiques

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
	ARA	1951	6	A	2	j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2	s	Chinois élémentaire 1
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	FRA	1009	3	HE	1	j	Grammaire du français
	FRA	1300G	3	AHE	1	s	Révision de textes
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	A	2	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2	js	Russe élémentaire

Bloc 72 I *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Apport des autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE	1	js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE	1	js	Animation des groupes restreints
	AEG	3140	3	AHE	1	js	Prise de décision en groupe, leadership
	DRT	3805	3	AHE	1	j	Dr. de l'information et de la comm.
	ECN	1000	3	AHE	1	js	Principes d'économie
	ECN	1800	3	AHE	1	j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH	1	js	Institutions publiques et financières
	HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
	HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes
	IFT	1935	3	AHE	1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	JOU	1100	3	AHE	1	js	L'information journalistique
	JOU	1200	3	AHE	1	js	Méthodes journalistiques
	JOU	2310	3	AHE	1	js	Analyse de l'actualité
	PBT	1000	3	AHE	1	js	Communication marketing
	PBT	2004	3	AHE	1	js	Gestion – service conseil
	PBT	2210D	3	AH	1		Gestion des médias publicitaires
	POL	1020	3	AH	1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH	1	j	Communication politique
	PPL	3040	3	AHE	1	js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE	1	js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH	1	j	Relations interpersonnelles
	RED	2010	3	AHE	1	js	Rédaction et communications publiques
	RED	2020	3	AHE	1	js	Langue et rédaction publicitaire
	REI	1230	3	AH	1	j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A	1	j	Gestion des ressources humaines 1
	REP	2200	3	AHE	1	js	Communication orale
	REP	2300	3	AHE	1	js	Relations avec les médias

+	REP 3104	3	AHE	1 js	Gestion de crises et communication
	SOL 3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0 Version 04

Majeur en sciences de la communication J

Objectifs

Ce programme offre une base solide aux étudiants qui veulent se diriger dans le monde des communications. Le baccalauréat composé d'un majeur en sciences de la communication et d'un mineur ou d'un certificat dans un autre domaine permet aux étudiants d'explorer les fondements des sciences de la communication tout en explorant les bases de cette autre discipline.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

	COM 1100	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche
	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM 1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
	COM 1560	3	AHE	1 j	Communication informatisée 1
	COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

	COM 1400	3	H	1 j	Analyse des données en communication

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

	COM 2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3	AH	1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

	COM 3000	3	AHE	1 j	Atelier en communication appliquée

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication organisationnelle

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
+	COM 2018	3	AH	1 s	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH	1 js	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A	1 j	Éléments de communication interne
	COM 2021	3	A	1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM 2230	3	A	1 j	Communication, rhétorique, argumentation
+	COM 3011	3	H	1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3	A	1 j	Planification en communication externe
+	COM 3305	3	A	1 j	Changements, narration et identités

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication multimédia

	COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
	COM 2550	3	AH	1 j	Éditique
+	COM 2571	3	H	1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3	A	1 j	Design d'applications Internet
	COM 2600	3	AH	1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3201	3	H	1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM 3500	3	AH	1 js	Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3	A	1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Médias et sociétés

	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2650	3	H	1 j	Esthétiques de la communication
	COM 2710	3	A	1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH	1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3	AH	1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3	H	1 j	Auditoires des médias de masse
+	COM 2955	3	H	1 j	Pouvoir et communication

Programme 1-225-4-0 Version 06

Mineur en sciences de la communication J

Objectifs

Ce programme constitue un bon point de départ et un complément avantageux à divers autres programmes d'études. Il est conçu de façon à offrir une initiation aux théories de la communication, à développer des connaissances et à transmettre une méthode de travail scientifique. Associé à un majeur dans une autre discipline ou à deux autres mineurs, il conduit à l'obtention d'un baccalauréat.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	COM 1100	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3	A	1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH	1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3	AH	1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3	H	1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langages et moyens de communication

	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	COM 1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
	COM 1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
	COM 1560	3	AHE	1 j	Communication informatisée 1

Programme 1-227-1-0 Version 04

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique J

Structure du programme

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 42 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 99

Bloc 99 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances fondamentales

	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1560	3	AHE	1 j	Communication informatisée 1

	COM	1600	3	AH 1 j	Communication et médias de masse
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 99 B *obligatoire* *12 cr.*

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

	CEP	2000	3	AH 1 j	Théories de la communication politique
+	CEP	3000	3	AH 1 j	Stratégies en communication politique
	COM	1100	3	A 1 j	Méthodologie de la recherche
	POL	1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

+	COM	3001	3	AHE 1 j	Stage en communication et politique
+	POL	3242	3	AHE 1 j	Stage en communication politique

Bloc 99 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en communication

	COM	2200	3	AH 1 j	Communication, sens et discours
+	COM	2340	3	AH 1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM	2355	3	AH 1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 99 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en science politique

	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Planification organisationnelle en communication

+	COM	2018	3	AH 1 s	Éléments de relations publiques
+	COM	2019	3	AH 1 js	Éléments de publicité
+	COM	2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM	3011	3	H 1 j	Planification en communication interne
+	COM	3305	3	A 1 j	Changements, narration et identités

Bloc 99 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, média et société

	COM	1350	3	AH 1 js	Communication et cognition
	COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM	2710	3	A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM	2720	3	H 1 j	Politiques de communication
	COM	2920	3	H 1 j	Histoire des médias
	COM	2925	3	AH 1 j	Industries culturelles
	COM	2935	3	AH 1 j	Médias et cultures populaires
	COM	2945	3	H 1 j	Auditoires des médias de masse
+	COM	2955	3	H 1 j	Pouvoir et communication

Bloc 99 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Moyen et informatisation de la communication

	COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
	COM	2021	3	A 1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM	2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie
	COM	2550	3	AH 1 j	Éditique
+	COM	2571	3	H 1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM	2580	3	A 1 j	Design d'applications Internet
	COM	2600	3	AH 1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM	3201	3	H 1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM	3500	3	AH 1 js	Pratiques de la télévision
+	COM	3562	3	A 1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 99 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Forces et comportements

	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique

Bloc 99 J *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Relations internationales

	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE 1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE 1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Administration et politiques

	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée

Bloc 99 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques

Bloc 99 M *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Politique comparée

	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Politiques urbaines
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE 1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH 1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 99 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Communication

	JOU	1200	3	AHE 1 js	Méthodes journalistiques
	PBT	1000	3	AHE 1 js	Communication marketing
	PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
	REP	2200	3	AHE 1 js	Communication orale
	REP	2300	3	AHE 1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE 1 js	Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Science politique

	ECN	1800	3	AHE 1 j	Économies nord-américaines
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde

HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique

École de criminologie

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-4134
Téléphone : 514-343-6530
Télécopieur : 514-343-5650

Introduction

La criminologie est l'étude pluridisciplinaire du phénomène criminel. Elle prend appui sur les sciences humaines et le droit pour connaître le délit, le délinquant, la victime, la criminalité et la réaction sociale au crime. L'École de criminologie a pour mission de développer les connaissances sur le crime et d'éclairer la réflexion sur la question criminelle. Elle offre aussi une formation aux étudiants qui souhaitent intervenir là où le problème du crime se pose : probation, prisons, maisons de transition, jeunes contrevenants, police, prévention, action auprès des victimes, sécurité intérieure, etc.

L'École de criminologie a été fondée en 1960. Elle est la seule institution universitaire québécoise à offrir un enseignement en criminologie. Elle offre un baccalauréat spécialisé en criminologie, un autre en sécurité et études policières et un mineur en criminologie.

Le Baccalauréat spécialisé en criminologie comprend une orientation Clinique et une orientation Analyse. La première vise à former des praticiens qui pourront intervenir auprès des individus et des groupes. La deuxième initie les étudiants à l'étude de problèmes criminels ou pénaux concrets. Elles les prépare aussi à oeuvrer en prévention, en recherche ou à l'élaboration de programmes. Le Baccalauréat spécialisé en sécurité et études policières offre une formation à l'analyse, à la planification, à l'évaluation et à l'intervention dans le domaine de la sécurité privée et publique.

Directeur : Jean Proulx

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Serge Brochu, Ph.D. psychologie (Montréal)
Jean-Paul Brodeur, M.A. philosophie (Montréal), M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. philosophie (Paris), MSRC, directeur du C.I.C.C.
Dianne Casoni, D.Ps. psychologie (Montréal)
Maurice Cusson, B.Sc. sociologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
Marc Ouimet, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. Criminal Justice (Rutgers, NJ)
Jean Poupart, B.A. éducation physique (Montréal), Ph.D. sociologie (McGill)
Jean Proulx, Ph.D. psychologie (Montréal)
Pierre Tremblay, M.A. philosophie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
Jean Trépanier, licence en droit (Laval), M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (London School of Economics, Londres)

Professeurs agrégés
Jean-Luc Bacher, doctorat en droit (Fribourg)
Marie-Marthe Cousineau, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. sociologie (UQÀM)
Mylène Jaccoud, Ph.D. criminologie (Montréal)
Denis Lafortune, Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs adjoints
Louis-Georges Cournoyer, Ph.D. psychologie (Montréal)
Benoit Dupont, doctorat science politique (Toulouse)
Jean-Pierre Guay, Ph.D. criminologie (Montréal)
Stéphane Leman-Langlois, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Toronto)
Frédéric Lemieux, Ph.D. criminologie (Montréal)
Carlo Morselli, Ph.D. criminologie (Montréal)
Marion Vacheret, Ph.D. criminologie (Montréal)
Jo-Anne Wemmers, Ph.D. criminologie (Leiden)

Chercheur invité
Candido da Agra, Ph.D, psychologie (Louvain)

Professeurs émérites
Marie-Andrée Bertrand, officier de l'Ordre National du Québec
Denis Szabo, membre de la Société Royale du Canada

Programme 1-065-1-0 Version 12

B.Sc. spécialisé en criminologie J

Objectifs

Ce programme permet aux étudiants d'assimiler et d'intégrer les principales connaissances sur le phénomène criminel et d'offrir une formation pratique de premier niveau dans le domaine de l'intervention clinique ou de la recherche appliquée.

Structure du programme

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *33 cr.*

	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1401	3	A	1 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A	1 j	Personnalité criminelle 1

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation pratique

+	CRI	2250	3	AH	1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9	AHE	1 j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3	AHE	1 j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire et générale

	AEG	2110	3	AHE	1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE	1 js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3	AHE	1 js	Leadership et influence dans les groupes
	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	JES	2005	3	AHE	1 js	Jeunes et famille
	JES	2008	3	AHE	1 js	Jeunes et violence
	JES	2017Y	3	AHE	1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
	PSE	1106	3	H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	SVS	2377	3	H	1 j	Intervention de groupe
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	SVS	3807	3	H	1 j	Jeunesse et action communautaire
	TXM	1221	3	AHE	1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1221D	3	AHE	1	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE	1	Prévention des toxicomanies : théorie
	VIO	2009	3	AHE	1 js	Violence familiale et conjugale
	VIO	2012	3	AHE	1 js	Victimisation sexuelle
	VIO	2015	3	AHE	1 js	Résolution de conflits

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation générale

	ANG	1101T	3	AHE	1 j	English Composition
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	COM	1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain

	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1931	3	AH	1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE	1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3	AHE	1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE	1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3312	3	H	1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique

Bloc 70 B option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Formation clinique

	CRI	2015	3	AH	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3015	3	H	1 j	Entrevues et interventions de groupe
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3721	3	H	1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3	H	1 j	Principes d'évaluation clinique

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation Analyse et recherche clinique

Bloc 71 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE	1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3	AHE	1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE	1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3	H	1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique
	SIP	1000	3	A	1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
	SIP	2030	3	AH	1 js	L'organisation de l'enquête
	SIP	2242	3	A	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
	SIP	3070	3	AH	1 js	Organisation de la sécurité intérieure

Bloc 71 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation en analyse et recherche clinique

	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
	SIP	2050	3	AH	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
	SIP	3090	3	A	1 j	Le renseignement

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours cliniques complémentaires

	CRI	2015	3	AH	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3800	3	H	1 j	Principes d'évaluation clinique

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie J

Objectifs

Ce programme est une initiation à cette discipline. Il s'adresse à des étudiants qui veulent l'associer à un majeur ou à deux mineurs choisis dans d'autres disciplines ou encore à des personnes qui travaillent déjà dans le domaine. Le mineur ne peut être associé au certificat en criminologie.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 81

Bloc 81 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la criminologie

	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1401	3	A	1 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A	1 j	Personnalité criminelle 1
	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE	1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police

	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3	H	1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique

Programme 1-066-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en sécurité et études policières J

Objectifs

Le programme vise à offrir aux étudiants une formation fondamentale pluridisciplinaire; faire connaître aux étudiants les problèmes de sécurité intérieure qui se posent dans nos sociétés et les stratégies mises en place pour y faire face; préparer les étudiants aux métiers de la sécurité intérieure (professionnels de la sécurité publique et de la sécurité privée).

Destinataires

Le programme s'adresse aux étudiants qui veulent travailler dans le domaine de la sécurité publique ou de la sécurité privée. Ces étudiants ont besoin d'une solide formation fondamentale en plus de l'acquisition de compétences spécifiques en sécurité intérieure.

Structure du programme

L'orientation Analyse comprend les segments 01 et 70, avec 69 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Intervention comprend les segments 01 et 71 avec 66 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances en droit

	DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
	DRT	1500	3	AHE	1 j	Droit pénal général 1
	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	2500	3	AHE	1 j	Droit pénal général 2

Bloc 01 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire générale

	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	DRT	1222	3	AHE	1 j	Obligations 2
	DRT	1224	3	AHE	1 j	Personnes physiques et famille
	DRT	1502	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3503	3	AHE	1 j	Libertés publiques
	DRT	3505	3	AHE	1 j	Preuve et procédure pénales
	DRT	3603	3	AHE	1 j	Rapports collectifs de travail
	DRT	3804	3	AHE	1 j	Droit de l'environnement
	DRT	3806	3	AHE	1 j	Droit des professionnels
	GSP	1060	3	AHE	1 js	Planification et contrôle budgétaire
	IFT	1931	3	AH	1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH	1 j	Relations interpersonnelles
+	PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et équipes
	REI	3281	3	A	1 j	Gestion des ressources humaines
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D *obligatoire* *27 cr.*

Connaissances en sécurité et études policières

	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	GSP	3010	3	AHE	1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	SIP	1000	3	A	1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
	SIP	2030	3	AH	1 js	L'organisation de l'enquête
	SIP	2080	3	AH	1 js	La sécurité privée
	SIP	3001	3	A	1 j	Préparation au stage
	SIP	3070	3	AH	1 js	Organisation de la sécurité intérieure
+	SIP	3100	3	A	1 j	Rétroaction de stage

Segment 70 Propre à l'orientation Analyse

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
+	SIP	3009	9	H	1 j	Stage en analyse
	SIP	3090	3	A	1 j	Le renseignement

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours complémentaires en analyse

	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	3051	3	AH	1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique
	SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
	SIP	2050	3	AH	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
	SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
	SIP	3060	3	A	1 j	Exploitation des systèmes d'information
	SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Segment 71 Propre à l'orientation Intervention

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	GSP	1040	3	AHE	1 js	Technologie de la sécurité intérieure
	SIP	2010	3	A	1 j	Gestion en sécurité intérieure
	SIP	2242	3	A	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
+	SIP	3006	6	H	1 j	Stage en intervention

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires en intervention

	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique
	SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
	SIP	2050	3	AH	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
	SIP	3012	3	A	1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure
	SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
	SIP	3030	3	AH	1 js	Les crimes contre la personne
	SIP	3040	3	A	1 j	Régulation de la criminalité économique
	SIP	3050	3	AH	1 js	Criminalistique
	SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Département de démographie

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5008
Téléphone : 514-343-6111, poste 1971
Télécopieur : 514-343-2309

Introduction

Créé en 1964, le Département offre une gamme complète de programmes d'études en démographie, soit :

– un programme de mineur pour les étudiants de premier cycle; ce mineur, combiné à deux autres mineurs ou à un majeur dans d'autres disciplines, conduit à un baccalauréat pluridisciplinaire
– un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en démographie et géographie (en collaboration avec le Département de géographie)
– un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en démographie et statistique (en collaboration avec le Département de mathématiques et de statistique)
– un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en démographie et anthropologie (en collaboration avec le Département d'anthropologie)

De plus, le Département contribue au baccalauréat spécialisé en sociologie (orientation en études de la population).

Aux cycles supérieurs, le Département offre :

– un programme de maîtrise en démographie (M.Sc.)
– un programme de doctorat en démographie (Ph.D.)

La démographie traite des populations, de leur composition, des composantes de leur évolution (natalité, mortalité, formation des couples, migrations), ainsi que des causes et des conséquences de cette évolution.

Menée dans le cadre du Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED), la recherche s'articule autour des six axes principaux qui touchent tant à la situation des pays développés que des pays en développement : migrations et insertion des immigrants; fécondité et familles; santé, morbidité et mortalité; sous-populations et démographie spatiale; vieillissement des populations; démographie historique. Les débouchés sur le marché du travail pour les démographes sont excellents; plusieurs ministères et organismes publics et privés ont besoin de spécialistes des études de population.

L'étudiant qui veut faire des études en démographie doit avoir des aptitudes pour les méthodes quantitatives.

Directeur : Robert Bourbeau

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Robert Bourbeau, Ph.D. démographie (Montréal)
Thomas K. LeGrand, Ph.D. sciences économiques (Michigan)
Victor Piché, Ph.D. sociologie (Cornell)

Professeurs agrégés
Barthélemy Kuate Defo, Ph.D. sociologie-démographie (Wisconsin-Madison)
Norbert Robitaille, doctorat en démographie (Paris)

Professeures adjointes
Simona Bignami, Ph.D. démographie (Pennsylvania)
Lisa Y. Dillon, Ph.D. histoire (Minnesota)

Chercheurs agrégés
Bertrand Desjardins, doctorat en démographie (Lyon 2)
Nicole Marcil-Gratton, D.E.A. démographie sociale (Paris)

Professeurs associés
Hani Guend, Ph.D. sociologie-démographie (Wisconsin-Madison)
Benoit Laplante, Ph.D. sociologie (Montréal)
Céline Le Bourdais, Ph.D. sociologie (Brown)
Jacques Ledent, Ph.D. planification urbaine (Illinois)
Robert J.I. Leke, M.D. (Montréal), F.R.C.S.-C.
Richard Marcoux, Ph.D. démographie (Montréal)
Leroy D. Stone, Ph.D. sociologie (Pennsylvania)
Marc Termote, doctorat en droit (Louvain)
Nong Zhu, doctorat en sciences économiques (Auvergne)

Professeurs émérites
Hubert Charbonneau
Jacques Henripin
Évelyne Lapierre-Adamcyk
Jacques Légaré

Programme 1-070-4-0 Version 03
Mineur en démographie J

Objectifs

Ce programme permet d'obtenir de bonnes connaissances de base et d'apprendre à utiliser les outils propres à la démographie. Par exemple, l'étudiant se familiarise avec plusieurs sources d'information comme les recensements, les registres paroissiaux, les fichiers de population, les grandes enquêtes, etc. Tout en s'initiant aux méthodes d'analyse, l'étudiant acquiert des connaissances sur la population canadienne ou du Tiers-monde.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A			*obligatoire*			*12 cr.*
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
Bloc 72 B			*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
Bloc 72 C			*option*			*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	DMO	3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO	3400	3	H	1 j	Sociologie et population
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population

Programme 1-074-1-0 Version 00
B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Anthropologie J

Objectifs

L'objectif du programme est d'assurer une formation solide combinant la démographie et l'anthropologie, autant au niveau de la théorie que des méthodes. La démographie ajoute à l'anthropologie des approches et méthodes systématiques d'analyse quantitative de l'évolution et des mouvements de population. L'anthropologie donne à la démographie des modèles d'interprétation des données socioculturelles qui lui fournissent un cadre plus large, que ce soit en ethnologie et en ethnolinguistique pour les populations actuelles ou en archéologie et en anthropologie biologique de l'évolution pour les populations anciennes.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie devront avoir été complétés.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A			*obligatoire*			*21 cr.*
	AND	2500	3	H	1 j	Collecte en démographie et anthropologie
+	AND	3500	3	H	1 j	Atelier de démographie anthropologique
	ANT	1065	3	AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en ethnologie

	ANT	1010	3 H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1018	3 H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en archéologie

	ANT	1210	3 A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1285	3 A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en bioanthropologie

	ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3 H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	2440	3 A	1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base en anthropologie linguistique

	ANT	1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3 A	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2660	3 A	1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodes et techniques

+	ANT	2210	3 H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
	ANT	2280	3 H	1 js	Méthodes en archéologie historique
	ANT	2480	3 A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	2665	3 A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3 H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	SOL	1090	3 H	1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes et techniques de la démographie

	DMO	2330	3 A	1 j	Techniques auxiliaires
	SOL	1020	3 A	1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3 H	1 j	Statistique sociale avancée
	STT	1971	3 AHE	1 s	Introduction à la statistique

Bloc 71 H *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances fondamentales en anthropologie

	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3 A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3 A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2042	3 H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	ANT	2260	3 A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2423	3 H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2624	3 A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	3035	3 H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3 H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3055	3 A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
+	ANT	3260	3 H	1 j	La théorie en archéologie
	ANT	3420	3 H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3 A	1 j	Génétique du comportement humain
	ANT	3631	3 A	1 j	Changement social et linguistique

Bloc 71 I *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO	2100	3 H	1 j	Population canadienne
+	DMO	2700	3 A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3 A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3380	3 A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO	3400	3 H	1 j	Sociologie et population
	DMO	3420	3 H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3 H	1 js	Économie et population

Bloc 71 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Études régionales

	ANT	3030	3 H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3151	3 H	1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3850	3 A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3854	3 A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3 H	1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3 H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3 A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3 A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3 A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3 H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3 H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3 E	1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances complémentaires en anthropologie

	ANT	2030	3 H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3 A	1 j	Occident : représentations
	ANT	2037	3 A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2058	3 H	1 j	Les technologies
	ANT	2161	3 H	1 j	Anthropologie du voyage
+	ANT	2220	3 H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT	2266	3 H	1 j	Archéologie: approche interdisciplinaire
	ANT	2270	3 A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2430	3 A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2454	3 H	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2470	3 H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	2611	3 A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	3021	3 A	1 js	Religion et modernité
	ANT	3043	3 A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3051	3 A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3065	3 A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3102	3 AHE	1 js	Lectures dirigées
	ANT	3141	3 A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3 H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3171	3 A	1 j	L'Amérique latine contemporaine
+	ANT	3230	3 H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3270	3 H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3 E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6 A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3 H	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3 A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
+	ANT	3460	3 H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3 H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3802	3 AHE	1 js	Travaux pratiques
	ANT	3806	3 AHE	1 js	Pratique de terrain
	ANT	3809	3 A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3 H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3813	3 H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3814	3 A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT	3815	3 A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3853	3 A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3875	3 A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3 H	1 j	Ethnographie du Caucase
	ANT	3881	3 A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3 A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3 H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 L *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances complémentaires à la démographie

	ECN	1000	3 AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3 AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3 AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2311	3 HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
	GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	HST	1010	3 A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2446	3 HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2521	3 A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL	1013	3 AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1967	3 H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2103	3 A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3201	3 H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3406	3 H	1 j	Sociologie de la jeunesse

Programme 1-071-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Géographie J

Structure du programme

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
	DMO 3500	3	H	1 j	Intégration en démographie-géographie
	GEO 1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO 1322	3	H	1 j	Géographes et géographies
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
	MAT 1903	3	AHE	1 j	Calcul différentiel et intégral 1
+	MAT 1923	3	AHE	1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE	1 s	Introduction à la statistique
	STT 2971	4	AH	1 j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

	GEO 1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO 1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO 1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO 2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO 2522	3	H	1 js	Télédétection numérique

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

	GEO 2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO 2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO 2232	3	A	1 j	Populations et sociétés
	GEO 2252	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO 2282	3	A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO 3212	3	A	1 j	Régions métropolitaines
+	GEO 3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO 3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

	GEO 1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada
	GEO 3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO 3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO 3452	3	H	1 j	L'Union européenne
	GEO 3462	3	A	1 js	Thème régional

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

	ANT 1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ECN 1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN 1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN 2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
	HST 1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST 2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL 1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL 3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse

Programme 1-073-1-1 Version 00

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Statistique J

Structure du programme

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Fondements méthodologiques de statistique et de démographie

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	STD 3500	3	H	1 j	Laboratoire de démographie statistique
	STT 1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique
+	STT 2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT 2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT 2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 B obligatoire 15 cr.

Cours de mathématiques et d'informatique

+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT 1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT 1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT 1720	4	AHE	1 j	Probabilités

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Cours sur la cueillette des données

	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	SOL 3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 D obligatoire 9 cr.

Interprétation des phénomènes démographiques

+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en statistique mathématique

+	STT 2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT 3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT 3700	3	H	1 j	Inférence statistique

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours complémentaires en statistique appliquée

+	STT 2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT 3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT 3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT 3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT 3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT 3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT 3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Cours complémentaires en mathématiques

	MAT 1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
+	MAT 1410	3	AH	1 j	Calcul 2

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Domaines de spécialisation en démographie

+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires à la démographie

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement

Département d'études anglaises

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8132
Téléphone : 514-343-5736
Télécopieur : 514-343-6443

Introduction

Le Département d'études anglaises est le seul du réseau francophone à offrir un baccalauréat spécialisé en études anglaises comparable à celui des universités anglophones nord-américaines.

Il est aussi le seul département d'études anglaises à offrir aux étudiants des programmes et des cours qui leur permettent d'étudier l'anglais dans un environnement francophone.

En misant sur la littérature contemporaine et sur des approches culturelles et critiques diversifiées de la lecture et de l'écriture, l'étude des littératures et cultures d'expression anglaise se fait de façon globale et créative.

Par le biais des programmes du Département, l'étudiant apprend à voir la littérature comme une pratique culturelle permettant de percevoir son environnement social sous un jour nouveau.

L'étudiant assiste à des cours qui explorent non seulement les littératures britanniques, américaines ou canadiennes, mais aussi les interactions dynamiques des littératures anglophones avec celles d'autres langues et cultures au Québec, en Irlande, en Indes, en Afrique et aux Caraïbes.

Les étudiants bénéficient également du dynamisme des professeurs du Département, dont l'enseignement découle de leurs intérêts de recherche. Des questions telles la mondialisation, le post-colonialisme et la diaspora, les pratiques d'écritures modernes et créatives, la représentation des sexualités et des identités sexuelles, la ville, la loi et la littérature, ainsi que les rapports entre littérature et cinéma sont étudiées. Les cours sont donnés en petits groupes, ce qui favorise les échanges entre les professeurs et les étudiants.

Directeur : Robert Schwartzwald

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Robert K. Martin, Ph.D. (Brown University)
Robert Schwartzwald, M.A. (Toronto), Ph.D. (Laval)

Professeurs agrégés
Lianne Moyes, Ph.D. (York)
Irving Wolfe, M.A. (McGill), Ph.D. (Bristol)

Professeurs adjoints
Joyce L. Boro, Ph.D. (Oxford)
Caroline Brown, Ph. D. in Comparative Literature (Stanford)
Michael Eberle-Sinatra, M.A. (Université d'Orléans), Ph.D. (Oxford)
Heike Harting, M.A. (F.U. Berlin), Ph.D. (Victoria)
Andrew John Miller, M.A. (Queen's), Ph.D. (Duke)

Responsable des cours de langue
Sorel Friedman, Ph.D. (McGill)

Professeur émérite
Patrick J. Mahony

Programme 1-135-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en études anglaises J

Objectifs

Ce programme a comme but principal la spécialisation dans la discipline des études anglaises. Il comporte trois objectifs : l'introduction à l'analyse et à la critique des textes (surtout, mais pas exclusivement, littéraire), l'acquisition de connaissances sur les oeuvres principales des littératures et cultures en langue anglaise et le perfectionnement de la langue anglaise. Cette formation donne accès à des études supérieures. Elle peut aussi mener à une carrière dans divers domaines exigeant une solide maîtrise de la langue anglaise et la capacité de réfléchir de façon cohérente et créatrice aux phénomènes culturels. Le baccalauréat spécialisé est accessible à l'étudiant qui démontre, par un test d'admission, que sa connaissance de la langue anglaise est de niveau avancé dès son admission au programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Le cheminement 'honor' (12 crédits du bloc 71V) permet aux étudiants qui ont obtenu une moyenne de 3,5 ou plus, de poursuivre leur réflexion et de se préparer aux études supérieures. Il est constitué de deux cours (ANG 3000 et ANG 3002) et d'un projet de recherche dirigé (ANG 3001, 6 crédits). Le directeur de recherche et le responsable du comité du premier cycle doivent approuver le projet avant l'inscription. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
	ANG	1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
	ANG	1006	3	A	1 j	Reading Drama
	ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
	ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG	1052	3	AH	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A	1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AHE	1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Cultures et littératures populaires

	ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
	ANG	1380	3	H	1 js	Theatre in Montreal
	ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
	ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
	ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	1755	3	A	1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
	ANG	2312	3	A	1 j	The Romance

ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Interfaces culturelles

ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1650	3	H	1 j	Literature and the East
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2320	3	A	1 j	Literature and the Law
ANG	2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2362	3	A	1 j	Literature and Globalization
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1381	3	H	1 j	Survey of American Literature
ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

ANG	3000	3	H	1 j	Senior Seminar
ANG	3001	6	A	1 j	Honour's Thesis
ANG	3002	3	H	1 j	Literary Theory and Criticism

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Programme 1-135-2-0 Version 08

Majeur en études anglaises J

Objectifs

Ce programme est construit à l'intention des étudiants qui souhaitent combiner une bonne connaissance des études anglaises avec une formation dans une discipline connexe ou complémentaire. Comme le baccalauréat spécialisé, mais de façon plus limitée, il vise à introduire l'étudiant à l'analyse et à la critique des textes (surtout, mais pas exclusivement littéraires), à l'acquisition de connaissances sur les oeuvres principales des littératures et cultures en langue anglaise et à perfectionner l'usage de la langue anglaise. Le majeur est accessible à l'étudiant qui démontre, par un test d'admission, que sa connaissance de la langue anglaise est suffisante pour lui permettre d'accéder à des cours de langue anglaise de niveau intermédiaire avancé dès son admission au programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la littérature

ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG	1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
ANG	1006	3	A	1 j	Reading Drama
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG	1052	3	AH	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A	1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AHE	1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langue parlée

	ANG	1051	3	A	1 j	English Phonetics and Pronunciation
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Langue écrite

	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cultures anglophones

ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1380	3	H	1 js	Theatre in Montreal
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	1755	3	A	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2312	3	A	1 j	The Romance
ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1650	3	H	1 j	Literature and the East
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2320	3	A	1 j	Literature and the Law
ANG	2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2362	3	A	1 j	Literature and Globalization
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1381	3	H	1 j	Survey of American Literature
ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

Programme 1-135-4-0 Version 07

Mineur en études anglaises J

Objectifs

Le mineur en études anglaises offre aux étudiants inscrit à un majeur dans une autre discipline un complément de formation utile et intéressant. Les étudiants inscrits au mineur choisiront entre l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et culture selon leurs intérêts et leurs capacités. L'orientation Littérature et culture vise l'initiation aux études anglaises. Elle permet aux étudiants d'élargir leurs capacités d'analyse et leurs connaissances en littérature et culture d'expression anglaise. Elle permet également le perfectionnement de la langue anglaise. L'orientation Langue et culture vise la maîtrise de la langue anglaise. Elle permet aux étudiants d'améliorer leur capacité de lire, de parler et surtout de rédiger en anglais. Elle donne également une initiation de base aux études anglaises. Les deux orientations sont accessibles à l'étudiant qui démontre, par un test d'admission, que sa connaissance de la langue anglaise est suffisante pour lui permettre d'accéder à des cours de langue anglaise de niveau intermédiaire dès son admission au programme.

Structure du programme

L'orientation Littérature et culture comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits à option. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. L'orientation Langue et culture comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG	1052	3	AH	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A	1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AHE	1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cultures anglophones

ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

Segment 71 Propre à l'orientation Littérature et culture

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG	1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1380	3	H	1 js	Theatre in Montreal
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	1755	3	A	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2312	3	A	1 j	The Romance
ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1650	3	H	1 j	Literature and the East
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2320	3	A	1 j	Literature and the Law
ANG	2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2362	3	A	1 j	Literature and Globalization
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG	1006	3	A	1 j	Reading Drama
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1381	3	H	1 j	Survey of American Literature
ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900

ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2260	3	H	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English

Segment 72 Propre à l'orientation Langue et cultures

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langue parlée

	ANG	1051	3	A 1 j	English Phonetics and Pronunciation
+	ANG	1968	3	AHE 1 js	Intermediate Oral English 2
+	ANG	2051	3	AHE 1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE 1 js	Advanced Oral English 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue écrite

	ANG	1969	3	AHE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE 1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Advanced Reading
+	ANG	1991	3	A 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3	A 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1993	3	H 1 j	Scientific Writing 1

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures modernes

	ANG	1282	3	H 1 j	British Drama
	ANG	1320	3	AE 1 j	Children's Literature in English
	ANG	1325	3	A 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	1341	3	A 1 j	Irish Literature and Culture
	ANG	1380	3	H 1 js	Theatre in Montreal
	ANG	1381	3	H 1 j	Survey of American Literature
	ANG	1390	3	H 1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ANG	1500	3	A 1 j	African-American Literature
	ANG	1600	3	A 1 j	Detective Fiction
	ANG	1650	3	H 1 j	Literature and the East
	ANG	1700	3	H 1 j	Literature and Film
	ANG	1755	3	A 1 j	Vampires in Film and Literature

Programme 1-138-1-0 Version 02

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études anglaises et Littérature comparée J

Objectifs

Ce programme assure une formation en littérature comparée et en études anglaises. Il réunit la formation traditionnelle en études anglaises, c'est-à-dire les littératures de langue anglaise et la formation plus théorique en littérature comparée. Il offre aux étudiants bilingues la possibilité d'étudier en anglais et en français et d'approfondir leurs connaissances des littératures et cultures anglaises et françaises, tout en permettant une ouverture sur le monde et sur les enjeux actuels de l'interaction des cultures. L'étudiant inscrit à ce programme aura à sa disposition les ressources des deux départements concernés. Le programme donne accès à la maîtrise en études anglaises et en littérature comparée. Il constitue un atout pour entrer sur le marché du travail dans un contexte de globalisation.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1102 devra suivre le cours ANG 1101 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

	ANG	1001	3	H 1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3	A 1 j	Reading Fiction
	ANG	1006	3	A 1 j	Reading Drama
	ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	3000	3	H 1 j	Senior Seminar
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3	A 1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+	ANG	1102	3	AH 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH 1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H 1 j	English Composition 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures historiques et nationales (études anglaises)

	ANG	1031	3	H 1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3	A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG	1325	3	A 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	1341	3	A 1 j	Irish Literature and Culture
	ANG	1381	3	H 1 j	Survey of American Literature
	ANG	1500	3	A 1 j	African-American Literature
	ANG	2115	3	A 1 j	Shakespeare
	ANG	2153	3	A 1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG	2163	3	H 1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG	2173	3	A 1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3	H 1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2325	3	H 1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire (études anglaises)

	ANG	1700	3	H 1 j	Literature and Film
	ANG	1755	3	A 1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG	2320	3	A 1 j	Literature and the Law
	ANG	2322	3	H 1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG	2330	3	H 1 j	Reading Journalism
	ANG	2361	3	H 1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2362	3	A 1 j	Literature and Globalization
	ANG	2404	3	H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ANG	2451	3	A 1 j	Littérature et minorités sexuelles
	ANG	2461	3	A 1 j	Sexuality and Representation

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et cultures (études anglaises)

	ANG	1021	3	H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3	AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
	ANG	1380	3	H 1 js	Theatre in Montreal
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ANG	1650	3	H 1 j	Literature and the East

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Mouvements et genres littéraires (études anglaises)

	ANG	1320	3	AE 1 j	Children's Literature in English
	ANG	1600	3	A 1 j	Detective Fiction
	ANG	1655	3	A 1 j	Travel Literature in English
	ANG	1750	3	E 1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	2260	3	H 1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG	2312	3	A 1 j	The Romance

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

	HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2360	3	H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2427	3	H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2446	3	HE 1 j	Histoire des femmes au Canada

HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire (littérature comparée)

LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	AH	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
+ LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes (littérature comparée)

ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

Bloc 70 K option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Autres littératures (littérature comparée)

AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Département d'études classiques et médiévales

Introduction

Les programmes d'études classiques sont gérés par le Centre d'études classiques, tandis que le Mineur en études médiévales est géré par le Centre d'études médiévales. Consulter la table des matières de la Faculté des arts et des sciences.

Administrateur : François Lepage

Personnel enseignant

Professeur titulaire
Domenico Fasciano, doctorat ès lettres (Rome)

Département de géographie

520, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, bureau 305
Téléphone : 514-343-8000
Télécopieur : 514-343-8008

Introduction

La géographie examine les relations entre les humains et leur milieu. Le Département de géographie de l'Université de Montréal vise à promouvoir la géographie comme une discipline privilégiée pour l'étude de l'environnement. La mission du Département est d'amener l'étudiant à acquérir une solide formation générale et fondamentale tant en géographie physique qu'humaine et une maîtrise des outils et méthodes géographiques. L'environnement constitue le domaine d'application et d'intégration des divers aspects de la géographie. Par ses programmes d'études, le Département forme des géographes environnementalistes qui contribueront au développement de la société en raison de leur capacité à résoudre des problèmes et à développer et diffuser les connaissances.

Le programme spécialisé se compose d'un tronc commun où l'on aborde les fondements de la géographie et de deux années de spécialisation en environnement physique ou en environnement humain. Le programme progresse ainsi des fondements de la discipline vers des connaissances fines dans des domaines spécifiques de la géographie; on replace ensuite ces connaissances dans un contexte environnemental par des cours d'intégration. En troisième année, le cheminement *Honor* permet une initiation à la recherche scientifique.

Le Département offre aussi des programmes de majeur et de mineur en géographie. Dans la formation de tous les étudiants, le Département vise à allier théorie et pratique par le biais de nombreux cours de terrain et de travaux en laboratoire.. Sur le plan technique, le traitement de l'information géographique se fait dès la première année. Un laboratoire d'enseignement de la micro-informatique au Département permet ainsi l'acquisition des techniques de pointe en cartographie, télédétection, géomatique et modélisation.

Le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement de l'univers social au secondaire.

Directeur : François Courchesne

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Christopher R. Bryant, Ph.D. (London)
François Cavayas, Ph.D. (Laval)
William Coffey, Ph.D. (Western Ontario)
Claude Comtois, Ph.D. (Hong Kong)
Paul Comtois, Ph.D. (Laval)
François Courchesne, Ph.D. (McGill)
Rodolphe De Koninck, Ph.D. (Singapour)
Peter M. Foggin, Ph.D. (McGill)
Pierre Gangloff, doctorat de 3e cycle (Strasbourg)
James T. Gray, Ph.D. (McGill)
Danielle Marceau, Ph.D. (Waterloo), en congé
Claude Marois, Ph.D. (Laval)
Pierre J.H. Richard, doctorat d'État (Montpellier)
André G. Roy, Ph.D. (State University of New York à Buffalo)
Bhawan Singh, Ph.D. (McGill)
Jean-Pierre Thouez, doctorat de 3e cycle (Grenoble)

Professeur agrégé
Pierre André, Ph.D. (Montréal)

Professeures adjointes
Thora Martina Herrmann, D.E.A. (Paris) et D.Phil. (Oxford)
Patricia M. Martin, Ph.D. (Colorado)
Lael Parrott, Ph.D. (McGill)

Responsable de formation professionnelle
Jean Daoust, M.A. (Sherbrooke)

Professeurs associés
Pascale Biron, Ph.D. (Montréal)
Scott Isard, Ph.D. (Indiana)
Robert Pampalon, Ph.D. (Laval)
Brian Slack, Ph.D. (McGill)

Chercheur invité
Jean Michaud, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite
Claude Manzagol

Programme 1-155-1-0 Version 17

B.Sc. spécialisé en géographie environnementale J

Structure du programme

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO. Pour être inscrit au cheminement honor (9 crédits du bloc V et au moins 3 crédits du bloc W de chacune des orientations), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3 H	1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3 H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Analyse et gestion de l'environnement

+	GEO	2312	3 H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	3312	3 H	1 j	Études d'impacts
	GEO	3322	3 A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3 H	1 js	Télédétection numérique
+	GEO	2532	3 H	1 j	Techniques d'enquête et d'analyse
+	GEO	3010	3 AHE	1 j	Travail dirigé
	GEO	3022	3 AHE	1	Stage pratique
+	GEO	3532	3 A	1 j	Modélisation

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3 H	1 js	Climatologie
	GEO	2132	3 A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2142	3 A	1 j	Pédologie
	GEO	2152	3 H	1 j	Hydrologie
	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+	GEO	3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3132	3 H	1 j	Paléogéographie
	GEO	3152	3 AH	1 j	Changements climatiques
	GEO	3162	3 AH	1 j	Bassins versants

Bloc 81 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

	GEO	3542	6 A	2 j	Projet en environnement physique
	GEO	3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81 W *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

	ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
	BIO	6077	4 H	1	Analyse quantitative des données
	GEO	6141	3 AH	1	Environnement physique des rivières
	GEO	6142	3 AH	1	Biogéochimie environnementale
	GEO	6143	3 AH	1	Géo-mycologie
	GEO	6144	3 AH	1	Perspective millénaire sur la végétation
	GEO	6145	3 AH	1	Changements globaux atmosphériques
	GEO	6146	3 AH	1	Géomorphologie et quaternaire
	GEO	6152	3 AH	1	Laboratoire de pédologie
	GEO	6153	3 AH	1	Stage d'étude de la pollinisation
	GEO	6154	3 AHE	1	Stage d'analyse pollinique
	GEO	6155	3 AH	1	Terrain en environnement atmosphérique
	GEO	6156	3 AH	1	Environnements arctiques-alpins
+	GEO	6331	3 AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
	GEO	6333	3 AH	1	Télédétection – physique et mathé.
	GEO	6341	3 AH	1	Étude des systèmes complexes
+	GEO	6342	3 AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
	GEO	6343	3 AH	1	La télédétection et l'environnement
+	GEO	6352	3 AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	STT	3500	3 A	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	APA	4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
	APA	4551	3 H	1 j	Gestion : environnement et paysage
	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
	CHM	1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	DRT	3804	3 AHE	1 j	Droit de l'environnement
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	IFT	1800	3 AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3 AHE	1 js	Introduction à la programmation
	PHY	1966	3 A	1 j	Archéométrie
	PHY	1973	3 H	1 j	Astrobiologie
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 A	1 j	Populations et sociétés
	GEO	2242	3 A	1 j	Géographie culturelle
	GEO	2252	3 H	1 j	Géographie politique
	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3212	3	A	1 j	Régions métropolitaines
+	GEO	3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 82 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

GEO	3552	6	A	2 j	Projet en environnement humain
GEO	3562	3	A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82 W *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

ANT	3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
BIO	6077	4	H	1	Analyse quantitative des données
GEO	6281	3	AH	1	Économie spatiale métropolitaine
GEO	6282	3	AH	1	Problèmes géographiques du développement
GEO	6283	3	AH	1	Systèmes de transports
GEO	6284	3	AH	1	Environnements culturels
GEO	6285	3	AH	1	Dynamique des régions métropolitaines
GEO	6286	3	AH	1	Évaluation environnementale
GEO	6287	3	AH	1	Espaces urbains et faits sociaux
GEO	6288	3	AH	1	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GEO	6289	3	AH	1	Problèmes de croissance urbaine
GEO	6292	3	AH	1	Géographie comparée de développement
GEO	6295	3	AH	1	Territoires et développement durable
GEO	6298	3	AH	1	Analyse des problèmes de population
+ GEO	6331	3	AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
GEO	6333	3	AH	1	Télédétection – physique et mathé.
GEO	6341	3	AH	1	Étude des systèmes complexes
+ GEO	6342	3	AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
GEO	6343	3	AH	1	La télédétection et l'environnement
+ GEO	6352	3	AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+ SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 82 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
APA	4150	3	A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
APA	4551	3	H	1 j	Gestion : environnement et paysage
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
DRT	3804	3	AHE	1 j	Droit de l'environnement
ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-155-2-0 Version 10
Majeur en géographie J

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1322	3	H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Analyse et gestion de l'environnement

GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
+ GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
GEO	1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement physique

GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
GEO	2132	3	A	1 j	Géomorphologie
GEO	2142	3	A	1 j	Pédologie
GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
GEO	2182	3	A	1 j	Terrain en environnement physique 1

Bloc 80 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement humain

GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
GEO	2232	3	A	1 j	Populations et sociétés
GEO	2242	3	A	1 j	Géographie culturelle
GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
GEO	2282	3	A	1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Géographie régionale

GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Union européenne
GEO	3462	3	A	1 js	Thème régional

Bloc 80 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
APA	4551	3	H	1 j	Gestion : environnement et paysage
BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
DRT	3804	3	AHE	1 j	Droit de l'environnement
GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
PHY	1990	3	H	1 j	Physique et géographie
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0 Version 06
Mineur en géographie J

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
GEO	1322	3	H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Union européenne
GEO	3462	3	A	1 js	Thème régional

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
GEO	1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Géographie

(Voir sous le département de Démographie.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Géographie

(Voir sous le Centre d'études de l'Asie de l'Est.)

Département de géologie

École Polytechnique
2500, ch. Polytechnique, bureau C-521
Téléphone : 514-343-6820
Télécopieur : 514-343-5782

Bien que l'Université de Montréal ait fermé son département de géologie, des cours de cette discipline y sont dispensés (sigle GLG). Consulter le répertoire des cours.

Administrateur

Sang Nguyen

Personnel enseignant

Michel A. Bouchard, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Walter E. Trzcienski, Ph.D. (McGill)

Département d'histoire

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-6134
Téléphone : 514-343-2118
Télécopieur : 514-343-2483

Introduction

L'histoire est une discipline scientifique exigeante et formatrice qui couvre un vaste éventail d'aires (chronologiques, géographiques et thématiques) et fait de plus en plus appel aux autres sciences de l'homme pour mieux saisir son objet : l'évolution des sociétés humaines passées dans leur complexité et toutes leurs dimensions (économique, scientifique, démographique, sociologique, géographique, etc.). Par définition, l'histoire moderne est interdisciplinaire et prépare ceux qui s'y adonnent à mieux comprendre un monde de plus en plus complexe et interdépendant. D'où la nécessité pour les futurs historiens d'acquérir certaines connaissances de base dans des disciplines connexes.

Né directement de l'enseignement de l'abbé Groulx, le Département d'histoire de l'Université de Montréal, créé en 1947, a trouvé d'une façon toute naturelle sa vocation première en histoire du Canada et du Québec (milieu immédiat à comprendre historiquement, nécessité de recherches nombreuses et fouillées, abondance de la documentation, etc.). Le développement de l'histoire nationale s'est fait en étroite harmonie avec celui de l'histoire moderne-contemporaine occidentale, c'est-à-dire du support immédiat que constitue l'étude historique des régions les plus étroitement liées au Canada, dans le temps (XVIe au XXe siècle) et dans l'espace (U.S.A. et Amérique latine, d'une part, façade européenne occidentale, d'autre part). Cet ensemble organique repose finalement sur l'histoire de l'Antiquité grecque et romaine et sur l'histoire du Moyen Âge, foyers de la civilisation occidentale, sans négliger une ouverture sur l'Orient, avec des cours sur l'histoire du Japon et de la Chine, et, enfin, sur l'histoire des sciences. Les programmes d'études de premier cycle, qu'il s'agisse du baccalauréat spécialisé, du majeur en histoire ou enfin du mineur en histoire, visent d'une part à donner une formation générale de nature à préparer aux études supérieures des 2e et 3e cycles, et, d'autre part, à acquérir des habiletés critiques, d'analyse et de synthèse. Ces divers programmes comprennent également des cours complémentaires nécessaires à la culture générale d'un étudiant.

Le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement de l'univers social au secondaire. Pour toute information supplémentaire, s'adresser au responsable, M. Michael Huberman, 514-343-7053.

Directrice intérimaire : Denise Angers

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Denise Angers, M.A. sciences médiévales (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris), secrétaire de la Faculté des arts et des sciences
Denyse Baillargeon, Ph.D. (Montréal), en congé
Pietro Boglioni, D.Th. (Rome)
Pierre Bonnechere, doctorat en histoire ancienne (Louvain-la-Neuve), directeur du Centre d'études classiques
Michèle Dagenais, Ph.D. (UQÀM)
Dominique Deslandres, M.A. (McGill), Ph.D. (Montréal)
John A. Dickinson, Ph.D. (Toronto)
Michael Huberman, Ph.D. économie (Toronto), en congé
Othmar Keel, M.Sc. philosophie (McGill), M.Sc. psychologie générale (Paris VII), diplôme de 3e cycle en psychologie clinique (Paris VII), Ph.D. histoire des sciences (McGill), en congé
Paul Létourneau, M.A. science politique (UQÀM), D.E.A. (Strasbourg), doctorat de 3e cycle (Strasbourg)
Serge Lusignan, Ph.D. (Montréal), MSRC
Claude Morin, B.Bibl. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris)
David Ownby, Ph.D. (Harvard), directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est
Jacques Y. Perreault, doctorat de 3e cycle en archéologie (Paris)
Yakov Rabkin, Ph.D. histoire des sciences et des techniques (Moscou)
Bruno Ramirez, Ph.D. (Toronto)
Jacques Rouillard, doctorat en histoire (Ottawa)

Professeurs agrégés
Christian Dessureault, Ph.D. (Montréal)
Ollivier Hubert, Ph.D. (Laval), D.E.A. (Paris I)
Samir Saul, doctorat d'État (Paris)
Pierre Trépanier, Ph.D. (Ottawa)
Thomas Wien, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints
Susan Dalton, Ph.D. (Montréal)
François Furstenberg, Ph.D. (Johns Hopkins)
Cynthia Milton, Ph.D. (Wisconsin-Madison)
Laurence Monnais, doctorat (Paris VII)

Professeurs associés
Ingo Kolboom, doctorat en histoire (Berlin)
Joseph-Claude Poulin, doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille), D.E.S. (Poitiers)
Jacques Ruelland, M.A. philosophie, Ph.D. (Montréal)

Jean-Pierre Wallot, Ph.D. (Montréal), O.C., MSRC, membre de l'Académie canadienne-française, Archiviste fédéral du Canada

Chercheurs invités
Nicolas Beaudry, M.A. (Royaume-Uni), Ph.D./D.U. (Montréal-Paris)
Jean Revez, doctorat de 3e cycle (Paris)

Programme 1-165-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en histoire J

Objectifs

Le programme s'adresse à une clientèle qui souhaite consacrer l'essentiel de sa formation de 1er cycle à la discipline historique. Il s'articule autour de deux grands objectifs : parfaire la formation générale des étudiants tant par l'acquisition de connaissances disciplinaires que par l'apprentissage d'outils théoriques et méthodologiques, tout en ouvrant à d'autres disciplines; former à la pratique du métier d'historien et préparer les diplômés à oeuvrer dans diverses sphères d'activités professionnelles qui bénéficient de l'application de la méthode historique. La formation des étudiants doit se faire à un rythme progressif qui va de l'acquisition de connaissances plus générales (cours de niveau 1000, puis de niveau 2000) dans tous les champs spatio-temporels et d'outils méthodologiques propres à l'analyse historique (cours obligatoires et à option de méthodologie) vers des cours plus spécialisés sur des thèmes et des problèmes historiques spécifiques liés à des objets de recherche (cours de niveau 3000). La production de travaux de recherche originaux doit constituer l'aboutissement de la formation générale de l'étudiant inscrit au baccalauréat spécialisé. L'étudiant est ainsi bien préparé à entreprendre une maîtrise en histoire.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	HST	1010	3 A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3 A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3 H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3 A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3 H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3 AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3 A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3 H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3 H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

	ARV	1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3 H	1 j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3 H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3 AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3 A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3 A	1 s	Paléographie
	HST	2002	3 A	1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3 A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3 A	1 s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3 H	1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Antiquité – Moyen Âge

	HST	2108	3 A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3 A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3 H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3 A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3 H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3 H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3 A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3 A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3 H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3 H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3 H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3600	3 A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3 H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2215	3 A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3 A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2261	3 A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2272	3 AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2275	3 A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2284	3 A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2521	3 A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2522	3 A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2810	3 H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3 H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3 A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2840	3 HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3 A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2870	3 A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2880	3 HE	1 j	Histoire des femmes en Europe
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3206	3 A	1 j	Religions et mentalités modernes
	HST	3207	3 H	1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3 H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3 A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3 A	1 s	Médecine, santé et société en Europe
	HST	3600	3 A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3 H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

	HST	2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3 H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3 H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2400	3 H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3 HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3 AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3 H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3 AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3 H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3 HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3 A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3 A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3 HE	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2810	3 H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3 H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3 A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2835	3 A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2840	3 HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3 A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2860	3 A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2870	3 A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3352	3 H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

	HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
	HST	3426	3	A	1 j	Vivre au Canada préindustriel
	HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST	3440	3	H	1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3476	3	H	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tutorat

	HST	3700	3	AHE	1 j	Lectures dirigées
	HST	3710	3	AHE	1 j	Stage et activités professionnelles
	HST	3720	3	AHE	1 j	Recherche en archives
	HST	3741	3	E	1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
+	ANS	1505	3	AHE	1 js	Effective Public Speaking
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	2550	3	AH	1 j	Éditique
	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	IFT	1931	3	AH	1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT	2720	3	AH	1 s	Introduction au multimédia
+	INU	1051	3	H	1 s	Information et sites Web
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SRL	1000	3	AHE	1 js	Introduction au phénomène religieux
	URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0 Version 11

Majeur en histoire J

Objectifs

Le programme s'adresse à une clientèle qui mise d'abord sur la discipline historique dans sa formation de 1er cycle. Il s'articule autour de deux grands objectifs : parfaire la formation générale des étudiants tant par l'acquisition de connaissances disciplinaires que par l'apprentissage d'outils théoriques et méthodologiques; former à la pratique du métier d'historien et préparer les diplômés à oeuvrer dans diverses sphères d'activités professionnelles qui bénéficient de l'application de la méthode historique. La formation des étudiants se fait à un rythme progressif qui va de l'acquisition de connaissances plus générales (cours de niveau 1000, puis de niveau 2000) dans les principaux champs spatio-temporels et d'outils méthodologiques propres à l'analyse historique (cours obligatoires et à option de méthodologie) vers des cours plus spécialisés sur des thèmes et des problèmes historiques spécifiques liés à des objets de recherche (cours de niveau 3000). Plus souple que le baccalauréat spécialisé, le majeur permet davantage à l'étudiant de choisir ses cours en fonction de la discipline ou de l'orientation régionale de son mineur. La production de travaux de recherche plus originaux doit constituer l'aboutissement de la formation générale de l'étudiant inscrit au majeur en histoire. Le majeur donne accès à la maîtrise en histoire ainsi que dans la discipline du mineur.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

	ARV	1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3 H	1 j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3 H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3 AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3 A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3 A	1 s	Paléographie
	HST	2002	3 A	1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3 A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3 A	1 s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3 H	1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Antiquité – Moyen Âge

	HST	2108	3 A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3 A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3 H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3 A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3 H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3 H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3 A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2215	3 A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3 A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2261	3 A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2272	3 AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2275	3 A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2284	3 A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2521	3 A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2522	3 A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2810	3 H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3 H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3 A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2840	3 HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3 A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2870	3 A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2880	3 HE	1 j	Histoire des femmes en Europe
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

	HST	2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3 H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3 H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2400	3 H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3 HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3 AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3 H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3 AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3 H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3 HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3 A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3 A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3 HE	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2810	3 H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3 H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3 A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2835	3 A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2840	3 HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3 A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2860	3 A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2870	3 A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2890	3 A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

	HST	2606	3 E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3 H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3 A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques

	HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3 A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3 H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3 H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3 H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3206	3 A	1 j	Religions et mentalités modernes
	HST	3207	3 H	1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3 H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3 A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3352	3 H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3420	3 H	1 j	Le Québec préindustriel
	HST	3426	3 A	1 j	Vivre au Canada préindustriel
	HST	3433	3 H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST	3440	3 H	1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
	HST	3450	3 A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	HST	3460	3 H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3476	3 H	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3 A	1 s	Médecine, santé et société en Europe
	HST	3593	3 A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
	HST	3600	3 A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3 H	1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0 Version 05

Mineur en histoire J

Objectifs

Le programme vise à parfaire, grâce à la culture historique, la formation générale des étudiants et à leur permettre l'acquisition de connaissances spécifiques dans l'un ou l'autre des champs de l'histoire, de manière à pouvoir être facilement intégré à un projet global de formation universitaire au 1er cycle. Le programme est donc très souple pour mieux répondre aux besoins de formation très variés des étudiants inscrits à un majeur dans une autre discipline, ou à un baccalauréat facultaire pluridisciplinaire. Il ne comporte aucun cours obligatoire. L'étudiant devra cependant suivre au moins trois cours dans un bloc de niveau 1000 afin d'acquérir des connaissances générales dans certaines aires spatio-temporelles de son choix. Il pourra approfondir ses connaissances grâce aux cours de niveau 2000 auxquels il a largement accès.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 75

Bloc 75 A *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Méthodologie et synthèse

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Antiquité – Moyen Âge – Renaissance

HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Canada – Québec

HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des sciences

HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours transversaux

HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	HE	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Programme 1-375-4-0 Version 01

Mineur en études québécoises J

Objectifs

Ce programme vise à explorer la société québécoise sous différentes facettes en privilégiant une approche interdisciplinaire. On y abordera la réalité québécoise en faisant appel, entre autres, à l'anthropologie, l'histoire, la sociologie, l'économie, la littérature et l'histoire de l'art. La combinaison de ces différentes perspectives permet de saisir l'évolution du Québec dans sa complexité et de mieux comprendre les problèmes auxquels est confronté son développement. Le programme s'adresse aux étudiants qui souhaitent avoir une meilleure connaissance du Québec afin d'accroître leur polyvalence et leur mobilité sur le marché du travail. Plus particulièrement, il est conçu pour ceux qui désirent œuvrer dans des domaines aussi divers que les médias et le journalisme, le droit, les services sociaux, les associations culturelles et les agences gouvernementales. Ce programme peut être combiné à un majeur d'autres disciplines de lettres, sciences humaines et sciences sociales.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
+	QCF	3100	3	H	1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences et sciences humaines

GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada
HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
SRL	1020	3	AHE	1 js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences sociales

	ANT	3854	3	A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1020G	3	AHE	1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec

	POL	3350	3	AH	1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	PPL	2015	3	AHE	1 js	Politiques et modèles d'intégration
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE	1 s	Sociologie du Québec
	SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
	URB	1111	3	AH	1	Le Québec urbain
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline d'arts et lettres

	ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ARC	2530D	3	H	1	Montréal en évolution
	CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois
	FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
	HAR	2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	A	1 j	Art, culture et identité au Québec
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
	MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
	QCF	1960	3	HE	1 j	Culture et société, Québec contemporain

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études allemandes et Histoire

(Voir sous le département de Littératures et de langues modernes.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Histoire

(Voir sous le Centre d'études de l'Asie de l'Est.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Histoire et Études classiques

(Voir sous le Centre d'études classiques.)

B.A. spécialisé en lettres et sciences humaines

(Voir sous le département des Littératures de langue française.)

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-2150
Téléphone : 514-343-6182
Télécopieur : 514-343-2393

Introduction

Les programmes du département ont pour but d'enseigner à l'étudiant les méthodes d'approche de l'objet visuel. Ils insistent sur une solide formation méthodologique de base et tentent de définir la situation de l'objet artistique dans l'histoire et dans la culture visuelle contemporaine.

L'étudiant doit posséder une bonne culture générale, une connaissance solide de la langue française et un excellent sens de l'observation.

L'offre de programmes en histoire de l'art comprend un baccalauréat spécialisé, un majeur, un mineur ainsi qu'un deuxième et un troisième cycle dans la discipline.

En études cinématographiques, le département offre un baccalauréat spécialisé (étude et pratique du cinéma), un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire conjointement avec le Département de littérature comparée, un majeur, un mineur et un programme de deuxième cycle.

Directrice : Johanne Lamoureux

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Luis de Moura Sobral, doctorat en archéologie et histoire de l'art (Louvain)
Nicole Dubreuil, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X-Nanterre), vice-doyenne, Faculté des études supérieures
André Gaudreault, doctorat (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Peter Krausz, Académie des Beaux-arts (Bucarest)
Alain Laframboise, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X)
Johanne Lamoureux, M.A. (Montréal), doctorat en histoire et théorie de l'art (E.H.E.S.S., Paris)
Silvestra Mariniello, Ph.D. en littérature comparée (Minnesota)
Isabelle Raynauld, doctorat en littérature comparée, sémiologie du texte et de l'image (Paris VII)
Jean Trudel, licence (Laval), D.E.A. (Paris)

Professeurs agrégés
Olivier Asselin, doctorat en philosophie (McGill), doctorat en littérature comparée (Paris VIII)
David W. Booth, B. Arch. (Toronto), M.A. en philosophie (Toronto), Ph.D. en histoire de l'art (Toronto)
Chantal Hardy, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph.D. en histoire de l'art, civilisation médiévale (Poitiers)
Lise Lamarche, M.A. (Montréal), doctorat en histoire de l'art (Paris I)
Bernard Perron, M.A. (Sorbonne Nouvelle, Paris III), Ph.D. en littérature comparée et générale (Montréal)
Todd Porterfield, Ph.D. en histoire de l'art (Boston)

Professeurs adjoints
Serge Cardinal, M.A. cinéma (Montréal), Ph.D. sémiologie (UQÀM)
Yves Deschamps, B.Arch. (Montréal), M.A. en histoire de l'art (Columbia), architecte O.A.Q.
Michèle Garneau, Ph.D. littérature (Montréal)
Germain Lacasse, M.A. histoire de l'art, Ph.D. en littérature (Montréal)
Louise Vigneault, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph.D. (McGill)
Lorenzo Pericolo, Ph.D. en histoire de l'art (École pratique des Hautes Études, Paris)
Mills-Affif, Edouard, M.A. en sciences politiques, Ph.D. en histoire et communication (Université Paris I)

Responsables de formation professionnelle
Clayton George Bailey, M.A., New School for social research and New York University (TISCH School)
Serge Fortin, B.A. musique (Montréal)

Professeurs associés
Jean-Marc Larrue, Ph.D. en études françaises (Montréal)
Christine Ross, Ph.D. en esthétique (Sorbonne)
Pierre Véronneau, Ph.D. en histoire (UQÀM)

Chercheure invitée
Hélène Legendre de Koninck, doctorat en histoire et civilisations (E.H.E.S.S., Paris)

Professeur émérite
François-Marc Gagnon

Programme 1-170-1-0 Version 09

B.A. spécialisé en histoire de l'art J

Objectifs

Ce programme convient aux étudiants qui se destinent à une carrière dans le domaine des arts ou de la culture, particulièrement dans le champ de la culture visuelle. Les cours obligatoires, historiques et théoriques, assurent aux étudiants une solide formation de base. Une fois remplies les exigences minimales requises dans chaque bloc, les étudiants disposent de crédits à option à réinvestir dans la spécialisation de leur choix : Périodisation I, Périodisation II, Art des Amériques ou Arts, institutions, sociétés. Ils peuvent aussi, s'ils le souhaitent, répartir plutôt ces crédits à travers tous les blocs du programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 crédits au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Cheminement honor : les étudiants ayant complété une 2e année de baccalauréat avec une moyenne cumulative de 3,7 peuvent s'inscrire au cheminement honor du programme. Celui-ci couvre 12 crédits (9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W). Il permet l'inscription dans un séminaire optionnel de la maîtrise en histoire de l'art, un encadrement de tutorat en Lectures et recherches dirigées et l'inscription dans certains cours de 3e année où les étudiants seront soumis à une évaluation personnalisée mais plus exigeante et davantage axée sur la recherche.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Panoramas

HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 73 B *obligatoire* *12 cr.*

Théories et méthodes : fondements

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes : cours complémentaires

HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art

Bloc 73 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Périodisation I (Moyen-Âge – Renaissance – Baroque)

HAR	1080	3	H	1	j	Le Moyen-Âge roman
HAR	1090	3	A	1	js	La Renaissance : une définition
HAR	2070	3	A	1	j	La cathédrale gothique
HAR	2090	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2440	3	H	1	js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR	2530	3	H	1	j	Le baroque italien
HAR	2710	3	A	1	j	Architecture « all antica » (1400-1600)
HAR	2810	3	H	1	j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3055	3	H	1	j	L'art du premier millénaire
HAR	3131	3	A	1	j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3420	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR	3530	3	H	1	j	L'âge des Académies
HAR	3700	3	H	1	j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 73 E *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Périodisation II (18e – 21e siècle)

HAR	1130	3	H	1	j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1630	3	H	1	j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR	2252	3	A	1	j	L'art des Lumières
HAR	2294	3	H	1	js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1	js	Les avant-gardes historiques
HAR	2650	3	A	1	s	Les révolutions surréalistes
HAR	3065	3	H	1	j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR	3220	3	H	1	j	L'art actuel

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1	j	Techniques et procédés picturaux
CIN	2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	H	1	js	Le cinéma et les autres arts
HAR	1140	3	H	1	js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	H	1	j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1	j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle

Bloc 73 G *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1610	3	H	1	js	Américanité et les arts
HAR	2115	3	H	1	j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	A	1	j	Art, culture et identité au Québec
HAR	2201	3	AH	1	js	Art et architecture : Premières nations
HAR	2510	3	H	1	j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	3175	3	A	1	j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	3510	3	H	1	j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 73 H *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Arts, institutions et sociétés

	HAR	2085	3	A	1	j	Arts et civilisations asiatiques
	HAR	2240	3	H	1	j	Le musée d'art
	HAR	2260	3	A	1	j	Histoire des collections
	HAR	2875	3	H	1	j	Images et rôles sociaux de l'artiste
	HAR	3080	3	H	1	j	L'art de cour au XIVe siècle
	HAR	3230	3	H	1	j	Les institutions artistiques
	HAR	3235	3	A	1	j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
	HAR	3290	3	A	1	j	Violences de l'image artistique
	HAR	3340	3	A	1	j	Exposition d'art : discours et pratiques
+	HAR	3360	3	AH	1	j	Stage

Bloc 73 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

HAR	4000	3	H	1	js	Lectures et recherches dirigées
HAR	4001	3	A	1	js	Formation personnalisée 1
HAR	4002	3	A	1	js	Formation personnalisée 2

Bloc 73 W *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

HAR	6006	3	AH	1		Architecture moderne : histoire, théorie
HAR	6015	3	AH	1		Basse-Antiquité et Moyen Âge
HAR	6026	3	AH	1		Renaissance et maniérisme italiens
HAR	6046	3	AH	1		Le modernisme dans l'art
HAR	6048	3	AH	1		Art actuel
HAR	6072	3	AH	1		L'art au Québec et au Canada
HAR	6080	3	AH	1		Muséologie et histoire de l'art
HAR	6082	3	AH	1		Les institutions artistiques
HAR	6092	3	AH	1		Théories de l'art, XIXe et XXe siècles
HAR	6125	3	AH	1		La peinture XVe – XVIIIe siècles
HAR	6140	3	AH	1	j	Peinture baroque
HAR	6245	3	AH	1		Architecture : Renaissance et Baroque

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1	js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1	js	Lecture en allemand 1
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1	j	Reading for the Humanities
	ANT	1611	3	H	1	j	Langage, culture, société
	ANT	3859	3	A	1	j	Cultures mésoaméricaines
	ARV	1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
	ARV	2955	3	A	1		Histoire du livre et de l'imprimé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2	s	Chinois élémentaire 1
	CIN	1101	3	A	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma

	CIN	1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H	1	j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2101	3	A	1	j	Théories du cinéma
	CIN	2102	3	AH	1	j	Cinéma québécois
	COM	1150	3	AH	1	j	Communication écrite
+	ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine: panorama
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
	FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
	FRA	1003	3	H	1	j	Histoire de la littérature
	FRA	1013	3	H	1	j	La rédaction
	FRA	1100	3	H	1	j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1120	3	H	1	j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1	j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3	H	1	j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2144	3	H	1	j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2617	3	A	1	j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H	1	j	Imaginaire social et littérature
	GRC	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1021	3	E	1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HST	1043	3	AE	1	j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1903	3	A	1	j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1	j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1932	3	H	1	s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2128	3	A	1	j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2352	3	H	1	j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2447	3	A	1	j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2840	3	HE	1	j	Tradition et révolution
	HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
	ITL	1991	6	AHE	1	js	Italien élémentaire
	LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
	LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
	PHI	1255	3	H	1	j	Introduction à la philosophie de l'art
	PSY	2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
	PTG	1951	6	A	2	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
	PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne
	SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société
	THL	1085	3	AHE	1	js	Histoire du christianisme

Programme 1-170-2-0 Version 07

Majeur en histoire de l'art J

Objectifs

Ce programme s'adresse aux étudiants qui souhaitent combiner une bonne connaissance de la discipline avec une formation dans une discipline connexe ou complémentaire. Il se compose d'un bloc de cours historiques et théoriques et d'un certain nombre de cours à choisir parmi les grands axes du programme. Il permet d'accéder à la maîtrise.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *21 cr.*

Panoramas et fondements

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes

HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Périodisation I (Moyen-Âge – Renaissance – Baroque)

HAR	1080	3	H	1	j	Le Moyen-Âge roman
HAR	1090	3	A	1	js	La Renaissance : une définition
HAR	2070	3	A	1	j	La cathédrale gothique
HAR	2090	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2440	3	H	1	js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR	2530	3	H	1	j	Le baroque italien
HAR	2710	3	A	1	j	Architecture « all antica » (1400-1600)
HAR	2810	3	H	1	j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3055	3	H	1	j	L'art du premier millénaire
HAR	3131	3	A	1	j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3420	3	H	1	js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR	3530	3	H	1	j	L'âge des Académies
HAR	3700	3	H	1	j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Périodisation II (18e – 21e siècle)

HAR	1130	3	H	1	j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1630	3	H	1	j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR	2252	3	A	1	j	L'art des Lumières
HAR	2294	3	H	1	js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1	js	Les avant-gardes historiques
HAR	2650	3	A	1	s	Les révolutions surréalistes
HAR	3065	3	H	1	j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR	3220	3	H	1	j	L'art actuel

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1	j	Techniques et procédés picturaux
CIN	2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	H	1	js	Le cinéma et les autres arts
HAR	1140	3	H	1	js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	H	1	j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1	j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1610	3	H	1	js	Américanité et les arts
HAR	2115	3	H	1	j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	A	1	j	Art, culture et identité au Québec
HAR	2201	3	AH	1	js	Art et architecture : Premières nations
HAR	2510	3	H	1	j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	3175	3	A	1	j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	3510	3	H	1	j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Arts, institutions et sociétés

HAR	2085	3	A	1	j	Arts et civilisations asiatiques
HAR	2240	3	H	1	j	Le musée d'art
HAR	2260	3	A	1	j	Histoire des collections
HAR	2875	3	H	1	j	Images et rôles sociaux de l'artiste

	HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
	HAR	3230	3	H	1 j	Les institutions artistiques
	HAR	3235	3	A	1 j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
	HAR	3290	3	A	1 j	Violences de l'image artistique
	HAR	3340	3	A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques

Bloc 72 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
	CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
	CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
	COM	1150	3	AH	1 j	Communication écrite
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	THL	1085	3	AHE	1 js	Histoire du christianisme

Programme 1-170-4-0 Version 06

Mineur en histoire de l'art JS

Objectifs

Ce programme répond à des besoins très diversifiés, grâce au vaste choix de cours qui permet de s'initier à toutes les périodes, de privilégier un des blocs thématiques ou d'alterner entre ces deux options. Il s'adresse aux étudiants réguliers inscrits à un majeur dans une autre discipline et constitue un complément de formation précieux dans le champ de la culture visuelle. Ce programme d'un an à temps plein s'adresse également aux adultes désireux de développer ou d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine particulier de l'histoire de la culture.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Panoramas

HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Théories et méthodes

HAR	1070	3	AH	1 js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2780	3	A	1 j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1 j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1 j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1 js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1 j	Techniques et procédés picturaux
HAR	1140	3	H	1 js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	H	1 j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1 j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3175	3	A	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge – Renaissance – Baroque)

HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	2070	3	A	1 j	La cathédrale gothique
HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2440	3	H	1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR	2530	3	H	1 j	Le baroque italien
HAR	2710	3	A	1 j	Architecture « all antica » (1400-1600)
HAR	2810	3	H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3055	3	H	1 j	L'art du premier millénaire
HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR	3530	3	H	1 j	L'âge des Académies
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Périodisation II (18e – 21e siècle)

HAR	1130	3	H	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1630	3	H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR	2252	3	A	1 j	L'art des Lumières
HAR	2294	3	H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
HAR	2650	3	A	1 s	Les révolutions surréalistes

	HAR	3065	3 H	1 j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
	HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Profil thématique I – Arts des Amériques

	HAR	1610	3 H	1 js	Américanité et les arts
	HAR	2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec
	HAR	2201	3 AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3510	3 H	1 j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Profil thématique II – Arts, institutions et sociétés

	HAR	2085	3 A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
	HAR	2240	3 H	1 j	Le musée d'art
	HAR	2260	3 A	1 j	Histoire des collections
	HAR	2875	3 H	1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
	HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
	HAR	3230	3 H	1 j	Les institutions artistiques
	HAR	3235	3 A	1 j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
	HAR	3290	3 A	1 j	Violences de l'image artistique
	HAR	3340	3 A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques

B.A. spécialisé en lettres et sciences humaines

(Voir sous le département des Littératures de langue française.)

Programme 1-171-1-0 Version 00

B.A. spécialisé en études cinématographiques J

Structure du programme

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Étude du cinéma : cours fondamentaux

	CIN	1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1104	3 H	1 js	Culture et documentation du cinéma
	CIN	2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
	CIN	2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
	CIN	2103	3 H	1 j	Analyse filmique
	CIN	2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
	CIN	3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
	CIN	3102	3 H	1 js	Les théories des cinéastes

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Pratique du cinéma : cours fondamentaux

+	CIN	1001	3 A	1 j	Archéologie et technique de l'image
+	CIN	1002	3 A	1 j	Théorie et pratique du montage
+	CIN	1003	3 H	1 j	Laboratoire cinématographique
+	CIN	1004	3 H	1 js	Laboratoire de scénarisation
+	CIN	2000	3 A	1 j	Pratique et esthétique du son

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Approches spécifiques

	CIN	1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	1106	3 A	1 js	Le cinéma politique
	CIN	1107	3 H	1 j	Cinémas nationaux
	CIN	2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
	CIN	2106	3 H	1 js	Cours de corpus
	CIN	2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
	CIN	2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2109	3 A	1 js	Critique cinématographique
	CIN	3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
	CIN	3104	3 A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Approfondissement des pratiques cinématographiques

+	CIN	2002	3 A	1 j	Pratique vidéographique
+	CIN	2003	3 A	1 j	Pratique scénaristique
+	CIN	2004	3 H	1 j	Pratique cinématographique
+	CIN	3001	6 AH	2 j	Projets dirigés
	CIN	3002	3 E	1 j	Stage

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Approches interdisciplinaires ou intermédiales du cinéma

	CIN	1108	3 H	1 j	Cinéma et télévision
	CIN	1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
	CIN	2110	3 H	1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	2111	3 A	1 j	Histoire et cinéma
	CIN	2112	3 H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
	CIN	2113	3 H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures aux arts et lettres

	ARP	1010	3 A	1 js	Dessin 1
	ARP	1022	3 A	1 js	Les arts de la couleur 1
	FRA	1160	3 A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3 H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
	HAR	1190	3 A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie
	HAR	2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec
	HAR	3185	3 A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
	HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel
	MUL	2109	3 AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUS	2314	3 AH	1	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3 AHE	1	Musique et médiatique 2

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

	ANT	1900	3 AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	3141	3 A	1 j	Technologies de la représentation
	COM	1300	3 A	1 js	Théories de la communication
	COM	1600	3 AH	1 j	Communication et médias de masse
	COM	2540	3 AH	1 j	Pratiques de la photographie
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	PHI	1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	1430	3 H	1 j	Éthique et politique
	PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	SOL	1150	3 A	1 j	Culture et société
	SOL	2107	3 H	1 j	Sociologie politique

Programme 1-171-2-0 Version 12

Majeur en études cinématographiques J

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *18 cr.*

Cours fondamentaux

	CIN	1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1104	3 H	1 js	Culture et documentation du cinéma
	CIN	2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
	CIN	2103	3 H	1 j	Analyse filmique

Bloc 74 B *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Cours à option dans la discipline

CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	A	1 js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	H	1 js	Cours de corpus
CIN	2107	3	H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2109	3	A	1 js	Critique cinématographique
CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1 j	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 74 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures aux arts et lettres

FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2195	3	A	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR	3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel

Bloc 74 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
COM	2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique

Programme 1-171-4-0 Version 08

Mineur en études cinématographiques JS

Objectifs

Ce programme est destiné à l'étudiant intéressé par un complément de formation dans l'étude du cinéma comme phénomène culturel, social et artistique.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain

Bloc 73 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Approches spécifiques

CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	A	1 js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	H	1 js	Cours de corpus
CIN	2107	3	H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1 j	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études cinématographiques et Littérature comparée

(Voir sous le département de Littérature comparée.)

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Pavillon André-Aisenstadt, bureau 2143
Téléphone : 514-343-6602
Télécopieur : 514-343-5834

Introduction

Fondé en 1966, le Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO) est le premier département d'informatique créé au Québec et demeure à l'avant-garde, à la fois en ce qui concerne la recherche et la formation d'étudiants aux trois cycles d'enseignement.

Les programmes d'étude du DIRO recouvrent les principaux domaines de l'informatique : génie logiciel, infographie, intelligence artificielle, commerce électronique, informatique théorique, bio-informatique, télé-informatique, architecture des ordinateurs et recherche opérationnelle.

Au premier cycle, on y retrouve les programmes suivants : un baccalauréat spécialisé en informatique (général, *Honor* ou COOP), un majeur, un mineur et un certificat en informatique appliquée. Dans son programme de baccalauréat spécialisé, en plus d'une orientation générale, le DIRO offre un cheminement *Honor* pour les étudiants se destinant aux études supérieures et une orientation COOP comportant trois trimestres de stages rémunérés en entreprise.

L'informatique est indispensable dans une foule de disciplines et le DIRO se retrouve donc naturellement au cœur de programmes conjoints au premier cycle : baccalauréats bidisciplinaires en informatique et mathématiques, en physique et informatique et baccalauréat en bio-informatique.

Aux cycles supérieurs, le DIRO offre aussi plusieurs programmes : D.E.S.S. en informatique, Maîtrise en informatique, Doctorat en informatique, Maîtrise et Doctorat en bio-informatique, Maîtrise en commerce électronique, D.E.S.S. et Maîtrise en finance mathématique et computationnelle.

Le DIRO assume également la direction et la gestion de la Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI). La DESI dispense des enseignements en informatique aux clientèles étudiantes de toutes les facultés de l'Université et à une clientèle d'étudiants libres.

Directeur : Jean Meunier

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

El Mostapha Aboulhamid, Ph.D. (Montréal)
Yoshua Bengio, Ph.D. (McGill), responsable M.Sc. Finance mathématique et computationnelle
Gilles Brassard, Ph.D. (Cornell)

Marc Feeley, Ph.D. (Brandeis), en congé
Jacques A. Ferland, Ph.D. (Stanford)
Claude Frasson, doctorat de 3e cycle (Nice), doctorat d'État (Nice)
Michel Gendreau, Ph.D. (Montréal)
Geña Hahn, Ph.D. (McMaster), doctorat d'État (Paris-Sud)
Guy Lapalme, Ph.D. (Montréal)
Pierre L'Écuyer, Ph.D. (Montréal), en congé
François Major, Ph.D. (Montréal)
Patrice Marcotte, Ph.D. (Montréal), responsable des programmes de 1er cycle
Pierre McKenzie, Ph.D. (Toronto), en congé
Jean Meunier, Ph.D. (Montréal)
Sang Nguyen, Ph.D. (Montréal) vice-doyen, Faculté des arts et des sciences
Jian-Yun Nie, doctorat (Grenoble)
Jean-Yves Potvin, Ph.D. (Montréal)
Neil Stewart, Ph.D. (Toronto)
Jean Vaucher, Ph.D. (Manchester)

Professeurs agrégés
Esma Aïmeur, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Michel Boyer, Ph.D. (Montréal)
Nadia El-Mabrouk, doctorat (Paris VII)
Bernard Gendron, Ph.D. (Montréal), responsable des programmes des 2e et 3e cycles
Victor Ostromoukhov, Ph.D. (Lausanne)
Pierre Poulin, Ph.D. (British Columbia), responsable du D.E.S.S. et du Certificat en informatique
Sébastien Roy, Ph.D. (Montréal)
Houari Sahraoui, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI), en congé

Professeurs adjoints
Miklos Csürös, Ph.D. (Yale)
Jean-Pierre David, doctorat (Louvain), en congé
Douglas Eck, Ph.D. (Indiana)
Yann-Gaël Guéhéneuc, doctorat (Nantes)
Abdelhakim Hafid, Ph.D. (Montréal)
Sylvie Hamel, Ph.D. (UQÀM)
Balázs Kégl, Ph.D. (Concordia)
Philippe Langlais, doctorat (Avignon)
Max Mignotte, Ph.D. (Brest)
Stefan Monnier, Ph.D. (Yale)
Alain Tapp, Ph.D. (Montréal)
Julie Vachon, doctorat (Lausanne)
Petko Valtchev, doctorat (Grenoble)
Stefan Wolf, Ph.D. (Zürich), en congé

Professeurs associés
Eduard Cerny, Ph.D. (McGill)
Teodor Gabriel Crainic, Ph.D. (Montréal)
Arnaud Dury, doctorat (Henri-Poincaré)
Brigitte Jaumard, Ph.D. (Paris VI)
Rudolf K. Keller, Ph.D. (Zurich)
Peter Kropf, Ph.D. (Berne)
Laurent Magnin, doctorat (Paris VI)
Roger Nkambou, Ph.D. (Montréal)
Jean-Marc Rousseau, Ph.D. (M.I.T.)

Professeur invité
Frédéric Rousseau, doctorat (Evry)

Chercheurs invités
France Laliberté, Ph.D. (Laval)
Sébastien Lemieux, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Gregor V. Bochmann
Michael Florian
Pierre Robert
Jacques St-Pierre

Programme 1-175-1-0 Version 20

B.Sc. spécialisé en informatique J

Structure du programme

L'orientation générale comprend les segments 02 et 76, avec 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation COOP comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires dont 9 de stages, 21 crédits à option et 6 au choix. Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études. Le cheminement honor comprend les segments 02 et 78 avec 51 crédits obligatoires 33 crédits à option et 6 crédits au choix. Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 02 Commun pour tous les étudiants du programme

Bloc 02 A *obligatoire* *12 cr.*

Programmation

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AHE	1 j	Concepts des langages de programmation

Bloc 02 B *obligatoire* *12 cr.*

Système

	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel

Bloc 02 C *obligatoire* *12 cr.*

Théorie

+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 D *obligatoire* *12 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 02 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE	1 js	Entraînement au travail en équipe
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE	1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation générale

Bloc 76 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données

Bloc 76 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 76 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours complémentaires

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3150	3	E	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3151	3	E	1 j	Stage d'informatique

Segment 77 Propre à l'orientation COOP

Bloc 77 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 77 C *obligatoire* *9 cr.*

Stages

+	IFT	2550	3	A	1 js	Stage d'informatique 1
+	IFT	3550	3	E	1 js	Stage d'informatique 2
+	IFT	3551	3	H	1 js	Stage d'informatique 3

Bloc 77 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Segment 78 Propre au cheminement honor

Bloc 78 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodes formelles

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques

Bloc 78 B *obligatoire* *3 cr.*

Projet honor

+	IFT	4055	3	H	1 j	Projet informatique honor

Bloc 78 C *option* *minimum 7 cr., maximum 8 cr.*

Cours de deuxième cycle

	BIN	6002	3	AHE	1	Principes d'analyse génomique
	BIN	6003	3	AH	1	Architecture des polymères biologiques
+	IFT	6010	4	A	1 j	Intelligence artificielle
	IFT	6042	4	A	1 j	Synthèse d'images
+	IFT	6053	4	H	1 j	Sujets avancés en téléinformatique
	IFT	6080	4	H	1 j	Sujets en exploitation des ordinateurs
	IFT	6095	4	H	1 j	Sujets en infographie
	IFT	6100	4	AH	1	Sujets en théorie des systèmes
	IFT	6121	4	AH	1	Complexité du calcul
	IFT	6141	4	A	1 j	Reconnaissance des formes
	IFT	6145	4	H	1 j	Vision tridimensionnelle
	IFT	6150	4	A	1 j	Traitements d'images
	IFT	6155	4	A	1 j	Informatique quantique
+	IFT	6170	4	AH	1	Théorie des codes correcteurs
	IFT	6172	4	AH	1	Sémantique des langages de programmation
	IFT	6180	4	H	1 j	Cryptologie : théorie et applications
	IFT	6195	4	H	1 j	Sujets en informatique quantique
	IFT	6221	4	A	1 j	Synthèse des systèmes numériques
	IFT	6222	4	H	1 j	Spécification et vérification formelle
	IFT	6223	4	H	1 j	Systèmes reconfigurables
	IFT	6232	4	AH	1	Compilation
	IFT	6243	4	H	1 j	Concepts de bases de données avancées
	IFT	6251	4	AH	1	Sujets en génie logiciel
	IFT	6255	4	H	1 j	Recherche d'information
+	IFT	6261	4	H	1 j	Traitement des connaissances
	IFT	6266	4	A	1 j	Algorithmes d'apprentissage
	IFT	6271	4	H	1 j	Sécurité informatique
	IFT	6281	4	AH	1	Gestion de documents
	IFT	6291	4	H	1 j	Bio-informatique génomique
	IFT	6292	4	H	1 j	Bio-informatique moléculaire
	IFT	6299	4	AHE	1	Sujets en bio-informatique
+	IFT	6503	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 3
+	IFT	6521	4	H	1 j	Programmation dynamique
+	IFT	6542	4	A	1 j	Flots dans les réseaux
+	IFT	6551	4	AH	1	Programmation en nombres entiers
	IFT	6561	4	AH	1	Simulation : aspects stochastiques
	IFT	6580	4	H	1 j	Sujets en optimisation

Bloc 78 D *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Compléments

+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3151	3	E	1 j	Stage d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique

+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Programme 1-175-2-0 Version 11

Majeur en informatique J

Objectifs

Le majeur est destiné à ceux qui désirent acquérir une formation en informatique ainsi qu'une formation de base dans une autre discipline. On peut combiner le majeur en informatique à un mineur ou un certificat, aussi bien de la Faculté des arts et des sciences que d'autres facultés de l'Université de Montréal ou de ses Écoles affiliées. Le majeur permet l'accès à presque tous les cours d'informatique offerts au programme. En raison des jeux de préalables, qui peuvent imposer une succession de cours rigides, il est cependant recommandé (et parfois nécessaire) de suivre les deux programmes (majeur et mineur ou certificat) simultanément plutôt que successivement.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Programmation et algorithmique

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données

Bloc 73 B *obligatoire* *6 cr.*

Système

	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C *obligatoire* *6 cr.*

Théorie

+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2035	3	AHE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel

Bloc 73 E *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Compléments

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	E	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE	1 js	Entraînement au travail en équipe
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE	1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Programme 1-175-4-0 Version 11

Mineur en informatique J

Objectifs

Le mineur est destiné principalement aux étudiants d'autres disciplines qui désirent acquérir une formation de base en informatique. Ce programme est conçu pour être suivi concurremment avec un majeur ou d'autres mineurs, et il n'est en général pas possible de le compléter en une année.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

Programmation et matériel

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AHE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE	1 js	Entraînement au travail en équipe
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE	1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1015 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Programme 1-175-5-0 Version 08

Certificat en informatique appliquée S

Objectifs

Ce programme destiné aux adultes est offert presque exclusivement le soir. Il a une structure assez libre et comporte essentiellement des cours d'informatique, mais aussi quelques cours à option en recherche opérationnelle.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langages de programmation

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE	1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE	1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3	AHE	1 js	Programmation en C#

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Compléments d'informatique

+	IFT	1169	3	AHE	1 js	Programmation avancée en C++
+	IFT	1176	3	AHE	1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	A	1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	H	1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Administration des systèmes informatiques

+	IFT	2880	3	H	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H	1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Multimédia

+	IFT	2720	3	AH	1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A	1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H	1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E	1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Recherche opérationnelle

	IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2850	3	A	1 s	Optimisation appliquée
+	IFT	3855	3	A	1 s	Optimisation de réseaux
+	IFT	3870	3	H	1 s	Logistique
+	IFT	3875	3	A	1 s	Simulation

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Programmation internet

+	IFT	1142	3	AHE	1 js	Programmation côté client
+	IFT	1147	3	AHE	1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	1148	3	AHE	1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3	AH	1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3	AH	1 js	Introduction aux technologies XML

Programme 1-175-7-2 Version 00

Module en programmation S

Objectifs

Ce programme s'adresse à toute personne qui veut dépasser le niveau « utilisation de progiciels » et faire une première expérience de ce qu'est l'informatique.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	IFT	1142	3	AHE	1 j s	Programmation côté client
+	IFT	1147	3	AHE	1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	1170	3	AHE	1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE	1 s	Programmation en Visual Basic

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1176	3	AHE	1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	A	1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	H	1 s	Introduction aux bases de données

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques S

Objectifs

Ce programme s'adresse à toute personne qui est appelée à gérer un système informatique dans une entreprise.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

+	IFT	2880	3	H	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H	1 s	Applications distribuées

Programme 1-175-7-4 Version 01

Module en multimédia S

Objectifs

Ce programme s'adresse à toute personne qui veut acquérir des connaissances informatiques en multimédia.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+	IFT	1142	3	AHE	1 j s	Programmation côté client
+	IFT	1147	3	AHE	1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	2720	3	AH	1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A	1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H	1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E	1 s	Animation par ordinateur

Programme 1-191-1-0 Version 09

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique J

Objectifs

Ce programme assure une formation solide en mathématiques tout en permettant l'accès à un bon nombre de cours d'informatique offerts au programme. Sans pour autant que ce soit sa destination exclusive, ce programme est vivement recommandé à ceux qui désirent poursuivre des études de niveau supérieur, en particulier en informatique théorique et recherche opérationnelle.

Structure du programme

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT. Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* *19 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Informatique

+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AHE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3150	3	E	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Mathématiques

+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Économie et Informatique

(Voir sous le département de Sciences économiques.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique

(Voir sous le département de Physique.)

Département de linguistique et de traduction

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-9006
Téléphone : 514-343-7869 (linguistique)
Téléphone : 514-343-7445 (traduction)
Télécopieur : 514-343-2284

Introduction

En raison de l'importance, à tous points de vue primordiale, des langues dans les sociétés, la linguistique et la traduction jouent un rôle fondamental dans l'ensemble des sciences humaines et sociales. Un peu comme les mathématiques qui sont au centre des sciences pures, la langue et les disciplines qui l'étudient sont à la base aussi bien des activités scientifiques elles-mêmes que de la création littéraire, des arts et même de la vie des mythes les plus fondateurs des civilisations.

De nos jours, le développement des industries liées à la langue fait émerger des applications nouvelles peut-être aussi prometteuses que l'invention de l'imprimerie, du téléphone et de l'aéronautique. L'informatique et la langue ouvrent ensemble des champs de recherche comme l'intelligence artificielle, la synthèse et la reconnaissance de la parole, la traduction automatique, l'identification des voix et la commande vocale.

Le Département de linguistique et de traduction vise à donner une formation de base dans les domaines fondamentaux de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) et propose également une formation à orientation historique ainsi que dans plusieurs domaines appliqués.

Ce Département offre également une formation, professionnelle ou plus orientée vers la recherche, en traduction. Les éléments fondamentaux de cette formation sont la terminologie, la traductique, la rédaction, la familiarisation avec les langues de spécialité et évidemment la traduction de l'anglais vers le français, du français vers l'anglais ou du français vers l'espagnol.

Directeur : Richard Patry

Personnel enseignant

Linguistique

Professeurs titulaires
Alan Ford, doctorat en linguistique (Aix-Marseille)
Gonia Jarema-Arvanitakis, Ph.D. linguistique (Montréal)
Richard Kittredge, Ph.D. (Pennsylvanie)
Igor A. Mel'čuk, Ph.D. (Moscou)
Nathan Ménard, doctorat en linguistique (Strasbourg)
Jean-Yves Morin, Ph.D. (McGill)
Yves-Charles Morin, Ph.D. (Michigan)
Richard Patry, Ph.D. en linguistique (Montréal)
Alain Polguère, M.A. en linguistique (Paris X), D.E.A. en linguistique (Clermont II), Ph.D. en linguistique (Montréal)
Elisabeth Schulze-Busacker, doctorat en philologie romane (Paris IV-Sorbonne), MSRC
Rajendra Singh, Ph.D. (Brown University)
Brigitte Stemmer, M.D. (Essen), Ph.D. en linguistique appliquée (Bochum)

Professeurs agrégés
Louise Dagenais, Ph.D. en linguistique (Montréal)
Marthe Faribault, M.A. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris IV-Sorbonne)
Christine Tellier, Ph.D. en linguistique (McGill)
Daniel Valois, Ph.D. en linguistique (UCLA)

Professeur adjoint
Victor Boucher, Ph.D. en linguistique (Laval)

Chercheur invité
Nazam Halaoui, doctorat en linguistique (Paris III)

Professeurs émérites
André Clas
Jean-Claude Gémar
Étienne Tiffou

Traduction

Professeurs titulaires
Monique C. Cormier, doctorat en interprétation et en traduction (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Jeanne Dancette, licence d'anglais (Grenoble), licence d'allemand (Grenoble), diplôme de sciences politiques (Grenoble), CAPES sciences économiques et sociales (Paris), M.A. traduction (Montréal), Ph.D. en linguistique, orientation traduction (Montréal)
Marie-Claude L'Homme, doctorat en linguistique (Laval)
Alexis Nuselovici Nouss, doctorat en littérature française (Sorbonne)

Professeurs agrégés
Georges Bastin, doctorat en sciences de la traduction et de l'interprétation (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Gilles Bélanger, Ph.D. (Sherbrooke)
Judith Lavoie, Ph.D. traduction (McGill)
Jacques Lethuillier, certificat de 3e cycle en physique supérieure (Caen)
Sylvie Vandaele, M.A. traduction (Montréal), diplôme d'État de doctorat en pharmacie (Marseille), D.Sc. pharmacologie moléculaire (Nice)

Professeurs adjoints
Hélène Buzelin, M.A. anglais moderne (Royaume-Uni), Ph.D. traduction (McGill)
Patrick Drouin, Ph.D. en linguistique (Montréal), M.A. (Laval)

Responsable de formation professionnelle
Nycole Bélanger, M.A. traduction (Montréal)

Programme 1-180-1-0 Version 06

B.A. spécialisé en linguistique J

Objectifs

Ce programme s'adresse à ceux qui s'intéressent aux problèmes du langage sous tous ses aspects. Le baccalauréat permet d'acquérir des connaissances plus approfondies de la discipline : phonétique et phonologie, syntaxe, sémantique, etc. À partir de la deuxième année, de nombreux cours à option sont offerts : philologie, linguistique formelle, psycholinguistique, sociolinguistique, stylistique, lexicologie, sémiologie, etc. De plus, on peut s'initier aux études germaniques, slaves, asiatiques et amérindiennes. Comme linguiste, on peut être amené à participer au développement de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole.

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 3 – linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE	1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE	1 js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formations complémentaires et connexes

	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance

	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique J

Objectifs

Ce programme s'adresse à ceux qui s'intéressent aux problèmes du langage sous tous ses aspects. Le majeur permet d'acquérir les bases de la discipline : phonétique et phonologie, syntaxe, sémantique, etc. On peut s'initier aux études germaniques, slaves, asiatiques et amérindiennes. Le majeur peut être associé à une discipline connexe : enseignement, littérature, langues, etc. Comme linguiste, on peut être amené à participer au développement de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole.

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances de base 3 – linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE	1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE	1 js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formations complémentaires et connexes

	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques

	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1

Programme 1-180-4-0 Version 04

Mineur en linguistique J

Objectifs

Ce programme s'adresse à ceux qui s'intéressent aux problèmes du langage sous tous ses aspects. Le mineur est conçu pour apporter un complément de formation à une autre discipline.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la linguistique 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique 2

+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE	1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE	1 js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Programme 1-180-4-1 Version 00

Mineur en philologie française et romane J

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements méthodologiques et formation de base

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de base

+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français
	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne

	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et Théologie

	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
	PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	2070	3	A	1 j	La cathédrale gothique
	HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Civilisation

	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise

Programme 1-182-4-0 Version 00

Mineur en sciences cognitives J

Objectifs

Les sciences cognitives visent à comprendre la connaissance sous toutes ses formes : des formes plus périphériques impliquées dans la perception, aux formes plus centrales qui sous-tendent l'apprentissage, le langage, la résolution de problèmes et le raisonnement. Ce domaine d'étude acquiert aussi une importance pratique accrue dans une société axée sur l'information où de plus en plus de métiers et professions nécessitent de produire, d'emmagasiner, de transformer et de transmettre de l'information. L'objectif du programme est de permettre aux étudiants une formation de base en sciences cognitives, en mettant à contribution les enseignements de quatre Départements de la Faculté : informatique et recherche opérationnelle, linguistique et traduction, philosophie et psychologie. Ce programme s'inscrit bien dans les cheminements de ceux qui le compléteront avec un Majeur dans l'une des quatre disciplines, mais peut également s'avérer une excellente introduction à l'étude des sciences cognitives pour des étudiants inscrits dans d'autres programmes tels l'anthropologie, la communication, l'orthophonie ou la psychoéducation.

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

	FAS	1060	3	H	1 j	Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	2810	3	A	1 s	Structures de données
	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
+	PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
	PSY	4001	3	A	1 j	Méthodes de recherche avancées

Programme 1-147-1-0 Version 01

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Linguistique J

Objectifs

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants ayant pour préoccupation principale la littérature ou l'étude du langage d'acquérir une solide formation théorique et méthodologique dans l'autre discipline, et ainsi, de former des littéraires qui connaissent à fond les différents niveaux de structuration du langage et des linguistes en mesure de nuancer et d'enrichir leurs connaissances fondamentales par une réflexion sur les dimensions de l'expressivité et de la créativité artistique que recèle le corpus littéraire. Les étudiants ayant suivi ce programme pourront poursuivre leur formation aux études supérieures dans l'un des deux départements, à leur choix, ou dans un programme de maîtrise conjointe, lorsqu'il aura été mis en place. De plus, les étudiants souhaitant interrompre leurs études après le premier cycle bénéficieront d'une formation unique et de grande qualité pour occuper des emplois orientés vers la rédaction, la révision de texte, où toute autre forme d'occupation demandant une haute maîtrise du langage.

Structure du programme

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *51 cr.*

Bases en études françaises et en linguistique

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature
	FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

	FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue dans la francophonie

	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Poétique et parcours de lecture

	FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3	A	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue avant 1800

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Champs sectoriels en linguistique

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en littérature française

	FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3	A	1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
	FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
	FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
	FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en linguistique

+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Programme 1-183-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Linguistique et Psychologie J

Structure du programme

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *60 cr.*

Bases en linguistique et en psychologie

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français
	LNP	1000	3	A	1 j	Linguistique et psychologie
	LNP	3000	3	A	1 j	Synthèses en linguistique et psychologie
	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
+	PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Linguistique historique

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en linguistique

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire en linguistique

	LNG	1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie du développement

+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3093	3	AE	1 j	Adolescence
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
+	PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie cognitive

+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire en psychologie

	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
+	PSY	2003	3	AH	1 j	Introduction à la psychométrie
+	PSY	2007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	2128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
	PSY	4001	3	A	1 j	Méthodes de recherche avancées

Programme 1-185-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en traduction J

Objectifs

Le programme de baccalauréat spécialisé en traduction offre une formation professionnelle de niveau universitaire. S'il prépare en priorité à l'exercice de la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, conseil linguistique...). Il peut également conduire à des études de 2e et de 3e cycles orientées vers la spécialisation ou la recherche. L'étudiant doit s'inscrire à temps plein pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études.

Structure du programme

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail 1, 2 et 3). L'étudiant s'inscrit aux

blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années. Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation COOP en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances de l'anglais

	ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1052	3	AH	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE	1 js	Interprétation en milieu social
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3150	3	H	1 j	Problématiques de la traduction
	TRA	3400G	3	AHE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3850	3	A	1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 01 F *obligatoire* *15 cr.*

De la théorie à la pratique

	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3610	3	AHE	1 j	Révision de textes
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances linguistiques

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	DRT	1151G	3	AHE	1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE	1 s	Droit des affaires 1
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1986	3	AHE	1 js	Traitement informatique des textes
	JOU	2310	3	AHE	1 js	Analyse de l'actualité
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
	PBT	1000	3	AHE	1 js	Communication marketing
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3	H	1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	A	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	H	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	2950	6	AHE	2 js	Pratique en milieu de travail
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation COOP

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	A	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	H	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE	1 j	General Translation
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0 Version 02

Majeur en traduction J

Objectifs

Le programme de majeur en traduction offre une formation professionnelle de niveau universitaire. Il permet de combiner une solide formation en traduction à un mineur ou à un certificat dans une autre discipline en vue d'acquérir une compétence particulière. S'il prépare en priorité à l'exercice de la profession de traducteur généraliste, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, conseil linguistique...). Il peut également conduire à des études de 2e et de 3e cycles orientées vers la spécialisation ou la recherche. L'étudiant doit s'inscrire à temps plein pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études.

Structure du programme

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissance de l'anglais

	ANG	1022	3	AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1052	3	AH	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Traduction spécialisée

+	TRA	2510	3	H	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE	1 js	Interprétation en milieu social
	TRA	3400G	3	AHE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3610	3	AHE	1 j	Révision de textes
+	TRA	3850	3	A	1 j	Introduction à l'interprétation

Certificat de traduction troisième langue

(Voir sous le département de Littératures et de langues modernes.)

Département de littérature comparée

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8117
Téléphone : 514-343-7255
Télécopieur : 514-343-2211

Introduction

Créé en 1969, le programme de littérature comparée de l'Université de Montréal a pu fêter son vingtième anniversaire en se transformant en département.

La littérature comparée, à l'Université de Montréal, se caractérise par l'importance qu'elle accorde au fait textuel dans toute sa généralité, généralité qui englobe bien sûr, mais dépasse aussi, les domaines proprement littéraires. Tout en recoupant les préoccupations traditionnelles de la discipline (comparaison de littératures nationales sur des bases thématiques, stylistiques et autres, intérêt pour la théorie du fait littéraire, son histoire, sa sociologie, etc.), le Département de littérature comparée en suit également les tendances les plus récentes et ce de plusieurs manières : linguistiquement et géographiquement d'abord, en débordant largement les limites des littératures occidentales (Chine, Japon); ensuite en élargissant son champ d'activités à l'analyse de pratiques culturelles textuelles, qu'elles soient littéraires ou non, et en les évaluant dans leurs rapports changeants à des savoirs également en flux; enfin, en visant désormais à intégrer dans ses outils de recherche tous les instruments nouveaux offerts par l'informatique.

La littérature comparée, telle qu'on la pratique à l'Université de Montréal, entend jouer le rôle de carrefour entre diverses disciplines (études littéraires, histoire, philosophie, linguistique, anthropologie, communication, sociologie, etc.). En effet, en offrant l'occasion d'explorer et de construire des outils permettant l'abord comparé de zones discursives multiples (science, philosophie, théologie) et leur confrontation à des ensembles visuels ou auditifs divers (peinture, sculpture, danse, musique, cinéma, médias de masse et médias interactifs), la littérature comparée reconstruit un lieu de dialogue et d'interrogations qui avait été largement disloqué par les processus de spécialisation et de cloisonnement disciplinaire à l'œuvre depuis la fin du XIXe siècle. Ce lieu permettra donc à toutes ces disciplines de mieux traiter, ensemble, les questions brûlantes et fondamentales auxquelles notre civilisation est confrontée et qui relèvent des humanités depuis toujours.

Directrice : Amaryll Chanady

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Amaryll Chanady, Ph.D. (Université d'Alberta)
Terry Cochran, Ph.D. (Minnesota)
Jean-Claude Guédon, Ph.D. (Univ. of Wisconsin-Madison)
Wladimir Krysinski, doctorat de l'Université (Strasbourg), MSRC
Livia Monnet, Ph.D. (Vienne)

Professeurs agrégés
Jacques Cardinal, Ph.D. (Montréal)
Philippe Despoix, Ph.D. (École des Hautes Études, Paris), thèse d'État (F.U., Berlin)
Tonglin Lu, M.A. (Montréal), Ph.D. (Princeton)
Éric Savoy, Ph.D. (Queen's)

Professeurs adjoints
Najat Rahman, Ph.D. (Wisconsin–Madison)
Julian Vigo, M.A. (New York), Ph.D. (City University of New York)

Professeur associé
Walter Moser, doctorat ès lettres (Zurich)

Professeur émérite
Antonio Gomez-Moriana

Programme 1-140-2-0 Version 01

Majeur en littérature comparée J

Objectifs

Le programme a comme objectif principal la spécialisation dans la discipline dans son état actuel. Cette formation comporte plusieurs volets : la maîtrise des bases de la discipline, une ouverture systématique à d'autres cultures, y compris non occidentales, la capacité de réfléchir de façon cohérente et systématique à des problèmes particuliers et d'apporter des réponses basées sur la recherche autonome, et une ouverture interdisciplinaire pour mieux rendre compte de certains phénomènes complexes qui ne peuvent être cernés de façon adéquate à travers un strict cloisonnement disciplinaire. Les diplômés du programme auront ainsi une excellente connaissance des développements actuels de notre discipline en Europe et en Amérique du Nord, et posséderont les outils essentiels à la poursuite des études supérieures au Canada aussi bien qu'à l'étranger.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2060	3	A	1 j	Rhétorique et interprétation
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LCO	3030	3	H	1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Comparaisons littéraires

	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	1050	3	A	1 j	Discours épique
	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2070	3	A	1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
+	LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
	LCO	3050	3	AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	1060	3	AH	1 j	Littérature et pensée scientifique
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3	AH	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Ouverture aux autres disciplines

	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	CIN	3103	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
+	ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
+	ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
	ALL	1991	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1

	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère. On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Programme 1-140-4-0 Version 01

Mineur en littérature comparée J

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant aux études en littérature comparée. Il vise à préparer l'étudiant aux études supérieures en littérature comparée et dans d'autres départements de littérature, et à offrir une formation complémentaire à tous ceux qui sont inscrits dans les divers programmes de lettres.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
+	LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LCO	3050	3	AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	3103	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	HAR	1070	3	AH	1 js	Historiographie
	HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3	AH	1 j	Littérature et diversité humaine
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Programme 1-174-1-0 Version 01

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études cinématographiques et Littérature comparée J

Objectifs

Ce programme offre à l'étudiant une formation bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée. Il vise à doter l'étudiant 1) d'une formation théorique et critique en littérature et en cinéma; 2) de connaissances sur l'interaction des différents médias dans la culture; 3) d'une formation transdisciplinaire grâce entre autres à plusieurs cours axés sur l'interaction des disciplines et des médias; 4) d'une spécialisation dans une aire culturelle donnée. Le programme donne accès à la maîtrise en littérature comparée et en études cinématographiques. Il constitue un atout pour entrer sur le marché du travail dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (incluant les cours des blocs 70 D, E et F). On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories et méthodologies

	CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
	CIN	2107	3	H	1 js	L'adaptation cinématographique
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel

LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (cinéma)

CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1109	3	A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN	2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	3103	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN	3104	3	A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 C *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (littérature comparée)

FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
+ LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LCO	3020	3	AH	1 j	Littérature et diversité humaine
LCO	3050	3	AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cinéma et autres arts (cinéma)

CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR	2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (cinéma)

CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Programme 1-142-1-0 Version 01

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Littérature comparée et Philosophie J

Objectifs

Ce programme assure une formation approfondie en littérature comparée et en philosophie. Il vise en outre à doter l'étudiant : 1) de connaissances sur l'interaction entre les deux disciplines dans le passé et aujourd'hui; 2) d'un esprit critique qui lui permet de réfléchir en profondeur sur certaines problématiques spécifiques comme le sujet, l'identité, l'altérité et la diversité humaine; 3) de la connaissance d'une langue autre que le français et l'anglais. Le programme donne accès à la maîtrise en littérature comparée et à la maîtrise en philosophie. Il constitue un atout pour n'importe quel emploi qui exige un esprit critique et une bonne compréhension des débats politiques et sociaux actuels.

Structure du programme

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70 E. En outre, 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

Fondements

LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	AH	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
+ LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique

	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3050	3	AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie (philosophie)

	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
	PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
	PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
	PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
	PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
	PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie éthico-politique (philosophie)

	PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
	PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
	PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
	PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
	PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
	PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie continentale (philosophie)

	PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
	PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
	PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
	PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
	PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
	PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études anglaises et Littérature comparée

(Voir sous le département d'Études anglaises.)

B.A. spécialisé en lettres et sciences humaines

(Voir sous le département des Littératures de langue française.)

Département des littératures de langue française

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8016
Téléphone : 514-343-6225
Télécopieur : 514-343-2256

Introduction

Créé en 1962, le département compte aujourd'hui parmi les départements de français les plus importants d'Amérique du Nord. La formation qu'il dispense porte sur l'ensemble des littératures d'expression française, ainsi que sur l'histoire et la théorie littéraire.

La réforme en profondeur des programmes de premier cycle permet d'associer à une solide culture littéraire et historique diverses formes de spécialisation qui ouvrent sur le monde contemporain. Le mineur et le majeur en études françaises peuvent être combinés respectivement à un diplôme de majeur ou à un mineur d'une autre discipline. Le baccalauréat spécialisé comporte trois orientations : histoire poétique et théories des littératures; dramaturgie; et francophonie. La première orientation est la plus générale, visant l'acquisition de solides connaissances dans l'ensemble des littératures d'expression française et dans les théories littéraires; les deux autres ajoutent, à une formation de base dans ces deux domaines, une concentration de 30 crédits sur l'analyse des textes et des pratiques de théâtre (dramaturgie) ou des littératures des pays autres que la France et le Québec (francophonie). Le Département participe également à des baccalauréats bidisciplinaires, l'un avec philosophie, l'autre avec linguistique, ainsi qu'un baccalauréat en lettres et sciences humaines. Il collabore par ailleurs avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement du français au secondaire.

Les programmes et formules pédagogiques favorisent le travail personnel et font une large place à la participation des étudiants. Les cours obligatoires, qui donnent la formation de base, sont nombreux en première année; ils le sont moins en deuxième et disparaissent complètement en troisième année, où n'existent plus que des cours avec un nombre limité d'étudiants.

En plus des cours qui font habituellement partie d'un programme de littérature, le Département offre des cours de création littéraire assurés par des professeurs du Département et des spécialistes du monde littéraire de Montréal.

Le Département reçoit aussi régulièrement un écrivain en résidence, des professeurs invités et accueille de nombreux conférenciers.

Pour toute information supplémentaire sur les programmes, s'adresser à la responsable, Christiane Ndiaye, 514-343-2041, ou christiane.ndiaye@umontreal.ca

Directeur : Éric Méchoulan

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Jean-Philippe Beaulieu, M.A. (Waterloo), Ph.D. (Ottawa)
Lucie Bourassa, M.A. (UQTR), Ph.D. (Montréal)
Micheline Cambron, Ph.D. (Montréal)
François Hébert, doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille)
Guy Laflèche, M.A. (Strasbourg), doctorat de 3e cycle (Paris)
Jean Larose, M.A. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris)
Éric Méchoulan, Ph.D. en littérature comparée (Montréal), doctorat en lettres modernes (Paris III)
Benoît Melançon, Ph.D. (Montréal)
Robert Melançon, doctorat de 3e cycle (Tours), MSRC
Ginette Michaud, Ph.D. (Montréal)
Elisabeth Nardout-Lafarge, M.A. (Limoges), Ph.D. (McGill)
Christiane Ndiaye, M.A. (Bordeaux), Ph.D. (Montréal)
Pierre Nepveu, M.A. (Montpellier), Ph.D. (Montréal)
Michel Pierssens, D.E.S. (Tours), doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille), en congé
Pierre Popovic, Licence en philologie romane (Liège), Ph.D. (Montréal)
Antoine Soare, Ph.D. (McGill)
Stéphane Vachon, doctorat ès lettres modernes (Paris VIII)

Professeurs agrégés
Gilbert David, Ph.D. (Montréal)
Francis Gingras, doctorat de l'Université (Montpellier)
Marie-Pascale Huglo, Ph.D. (Montréal)
Catherine Mavrikakis, Ph.D. (Montréal)
Josias Semujanga, Ph.D. (Laval)
Benjamin Victor, Ph.D. en études classiques (Michigan)

Professeurs adjoints
Jeanne Bovet, M.A. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Ugo Dionne, M.A. (Montréal), doctorat en langue et littérature françaises (Paris III)
Gilles Dupuis, M.A. (Ottawa), Ph.D. en littérature comparée (Montréal)
Karim Larose, Ph.D. (Montréal)
Andrea Oberhuber, Ph.D. en philologie romane (Innsbruck)

Professeurs associés
Nicole Deschamps, doctorat de l'Université (Paris)
Bruno Roy, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Bernard Beugnot
Jacques Brault
Laurent Mailhot
Gilles Marcotte

Programme 1-145-1-0 Version 15

B.A. spécialisé en études françaises J

Objectifs

Ce baccalauréat offre trois orientations qui mènent aux études supérieures en plus de préparer à diverses professions. L'orientation «Histoire, poétique et théorie des littératures» permet d'acquérir les bases méthodologiques, historiques et théoriques nécessaires à l'analyse rigoureuse des textes littéraires de langue française, quels qu'en soient l'ancrage géographique (France, Québec, francophonie), l'époque ou le genre. Elle vise l'acquisition d'une solide culture littéraire par la lecture attentive des œuvres et la maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit. Unique au Québec, l'orientation «Dramaturgie» conjugue l'étude des formes dramatiques et des esthétiques théâtrales à la connaissance d'autres corpus et approches littéraires. L'orientation «Francophonie» est, au Québec, le seul programme d'études consacré aux littératures francophones du Maghreb, d'Afrique, des Caraïbes, etc. Ces corpus moins familiers sont abordés dans une perspective historique, esthétique et interdisciplinaire qui demeure fortement arrimée aux apprentissages fondamentaux en études françaises. Le détenteur de ce baccalauréat pourra travailler dans les domaines où les capacités d'analyse, de synthèse, de jugement critique et de rédaction sont essentielles : être recherchiste, rédacteur, critique, etc. dans les médias, organismes culturels, agences gouvernementales, maisons d'édition, institutions de la francophonie ou organismes théâtraux. Il sera aussi préparé pour enseigner au collégial.

Structure du programme

L'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures comprend les segments 01 et 83, avec 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 84, avec 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, à deux cours du 84A ainsi qu'à des cours à option des blocs 84G et H. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B et à un cours du bloc 84A; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 85, avec 27 crédits obligatoires, 60 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 85A, F et G. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Tronc commun aux trois orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

	FRA	1000	3 A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3 A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1009	3 HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1021	3 H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3 A	1 j	Histoire de la littérature

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	2007	3 A	1 j	Questions d'histoire de la littérature

Segment 83 Orientation Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

	FRA	1100	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3 A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3 A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3 H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

	FRA	1203	3 H	1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3 A	1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3 A	1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3 H	1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	1704	3 A	1 j	Création littéraire
	FRA	1705	3 H	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire des littératures

	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3 H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3 A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3 A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3 A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3 H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3 A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3 H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3 H	1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2162	3 A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3 A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3 H	1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2182	3 A	1 j	Problèmes d'histoire des genres
	FRA	2183	3 E	1 j	Histoire de la littérature des femmes
	FRA	2184	3 A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
	FRA	2185	3 E	1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 83 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

	FRA	2203	3 H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3 H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3 H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3 A	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3 H	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3 H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3 A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2224	3 A	1 j	Formes brèves
	FRA	2241	3 AE	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3 H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3 A	1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	2265	3 H	1 j	Questions d'analyse dramaturgique
	FRA	2280	3 A	1 j	Problèmes de poétique
	FRA	2284	3 A	1 j	Paralittératures
	FRA	2285	3 H	1 j	Les récits de soi
	FRA	3220	3 H	1 j	Auteur français
	FRA	3230	3 A	1 j	Auteur québécois
	FRA	3241	3 A	1 j	Auteur francophone
	FRA	3242	3 H	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Théories

	FRA	3301	3 A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3 H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3 A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3 H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3 A	1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3308	3 H	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3 H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3310	3 A	1 j	Littérature et société
	FRA	3313	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3 A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3315	3 A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3359	3 A	1 j	La recherche en littérature
	FRA	3360	3 H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3361	3 A	1 j	Théorie du texte de théâtre
	FRA	3362	3 H	1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 83 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA	1011	3 A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3 H	1 j	La rédaction
	LNG	1050	3 A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1060	3 H	1 j	Stylistique
	LNG	1061G	3 AHE	1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3 AHE	1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	LNG	1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3 A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2100	3 H	1 j	Français québécois
+	LNG	2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

	FRA	2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	2509	3 H	1 j	La chanson
	FRA	2510	3 H	1 j	La bande dessinée
	FRA	3500	3 H	1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3503	3 H	1 j	Mythes et littérature
	FRA	3504	3 A	1 j	Littérature et spatialité
	FRA	3505	3 A	1 j	Littérature et informatique

Bloc 83 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux approches interdisciplinaires

	CIN	2110	3 H	1 js	Le cinéma et les autres arts
	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Études culturelles

	FRA	2602	3 H	1 j	Presse et littérature
	FRA	2617	3 A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3 H	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3607	3 A	1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3608	3 H	1 j	Identités culturelles et littérature
	FRA	3609	3 A	1 j	Sociabilités littéraires
	FRA	3611	3 A	1 j	Les avant-gardes
	FRA	3641	3 E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux études culturelles

	CIN	3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel

LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 83 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2707	3	H	1 j	Pratique des genres
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiches et mélanges
FRA	3709	3	A	1 j	Les chantiers de la création
FRA	3760	3	H	1 j	Critique théâtrale

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux pratiques d'écriture

+ CIN	1004	3	H	1 js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN	2003	3	A	1 j	Pratique scénaristique
CIN	2109	3	A	1 js	Critique cinématographique

Bloc 83 M *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2806	3	A	1 s	L'émission littéraire
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA	3819	3	AHE	1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA	3825	3	H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA	3860	3	HE	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 N *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
COM	1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
HAR	3340	3	A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
JOU	1100	3	AHE	1 js	L'information journalistique
JOU	2310	3	AHE	1 js	Analyse de l'actualité

Bloc 83 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
+ ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 83 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
ALL	1991	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire
ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+ ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+ ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire

Bloc 83 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN	2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN	3104	3	A	1 js	Histoire et théorie du scénario
HAR	1070	3	AH	1 js	Historiographie
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	1130	3	H	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR	2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR	2294	3	H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
HAR	3040	3	H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel
HAR	3900	3	H	1 j	Théories de l'art
HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine

	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
+	ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie
	MUL	1101	3	AHE	1	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	AHE	1	Histoire générale de la musique 2
	MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	HE	1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SRL	2025	3	AHE	1 js	Histoire religieuse du Québec
	THL	1085	3	AHE	1 js	Histoire du christianisme
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 84 Propre à l'orientation Dramaturgie

Bloc 84 A *obligatoire* *9 cr.*

Histoire du théâtre

FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec

Bloc 84 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Dramaturgies

FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 j	Questions d'analyse dramaturgique

Bloc 84 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théorie du théâtre

FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3360	3	H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3362	3	H	1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3709	3	A	1 j	Les chantiers de la création
FRA	3760	3	H	1 j	Critique théâtrale

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers du théâtre et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie
FRA	3825	3	H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA	3860	3	HE	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Dramaturgies anciennes et étrangères

ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
+ ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+ LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 84 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
FRA	2182	3	A	1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA	2183	3	E	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA	2185	3	E	1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 84 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2220	3	A	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2280	3	A	1 j	Problèmes de poétique
FRA	2284	3	A	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	H	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois
FRA	3241	3	A	1 j	Auteur francophone
FRA	3242	3	H	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 84 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories

FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3307	3	A	1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature

Bloc 84 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1061G	3	AHE	1 js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE	1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 84 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Études culturelles

	FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
	FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3607	3	A	1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
	FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires
	FRA	3611	3	A	1 j	Les avant-gardes
	FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 84 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
	ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
	ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
	ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
	ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
	ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
	ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 84 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
	ALL	1991	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire

Segment 85 Orientation Francophonie

Bloc 85 A *obligatoire* *3 cr.*

Initiation aux littératures francophones

	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie

Bloc 85 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approche historique des littératures francophones

	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe

Bloc 85 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Lecture des littératures francophones

	FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	3241	3	A	1 j	Auteur francophone
	FRA	3242	3	H	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 85 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques en littérature francophone

	FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
	FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 85 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Approches interculturelles

	CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 85 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Sciences humaines

	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique

Bloc 85 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire des littératures

	FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France

FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
FRA	2182	3	A	1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA	2183	3	E	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA	2185	3	E	1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 85 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2220	3	A	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA	2280	3	A	1 j	Problèmes de poétique
FRA	2284	3	A	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	H	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois

Bloc 85 I *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théories

FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3307	3	A	1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
FRA	3360	3	H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3362	3	H	1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 85 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1061G	3	AHE	1 js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE	1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 85 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA	2509	3	H	1 j	La chanson
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3504	3	A	1 j	Littérature et spatialité
FRA	3505	3	A	1 j	Littérature et informatique

Bloc 85 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Études culturelles

FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	3607	3	A	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires
FRA	3611	3	A	1 j	Les avant-gardes

Bloc 85 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	1704	3	A	1 j	Création littéraire
FRA	1705	3	H	1 j	Entendre, voir, écrire
FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2707	3	H	1 j	Pratique des genres
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiches et mélanges
FRA	3709	3	A	1 j	Les chantiers de la création
FRA	3760	3	H	1 j	Critique théâtrale

Bloc 85 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la lecture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2806	3	A	1 s	L'émission littéraire
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA	3819	3	AHE	1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA	3825	3	H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA	3860	3	HE	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 85 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1282	3	H	1 j	British Drama
ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1655	3	A	1 j	Travel Literature in English
ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2153	3	A	1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG	2163	3	H	1 j	British Literature 1900 to Present
ANG	2173	3	A	1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG	2183	3	H	1 j	American Literature 1900 to Present
ANG	2325	3	H	1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
+ ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1

	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 85 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
	ALL	1991	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire

Programme 1-145-2-0 Version 13

Majeur en études françaises J

Objectifs

Le majeur, construit à partir de l'orientation « Histoire, poétique et théorie des littératures « du baccalauréat spécialisé, propose une solide formation de base en études littéraires. Associé à un mineur, il mène les étudiants ne souhaitant pas se consacrer uniquement aux études littéraires au monde de l'édition, de la rédaction et des communications. Il permet également aux étudiants désireux de mener des études supérieures, après avoir complété leur baccalauréat par un mineur, de le faire sans avoir à suivre une propédeutique trop lourde.

Structure du programme

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

	FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

	FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	1704	3	A	1 j	Création littéraire
	FRA	1705	3	H	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire des littératures

	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2182	3	A	1 j	Problèmes d'histoire des genres
	FRA	2183	3	E	1 j	Histoire de la littérature des femmes
	FRA	2184	3	A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
	FRA	2185	3	E	1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

	FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3	A	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
	FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	2265	3	H	1 j	Questions d'analyse dramaturgique
	FRA	2280	3	A	1 j	Problèmes de poétique
	FRA	2284	3	A	1 j	Paralittératures
	FRA	2285	3	H	1 j	Les récits de soi
	FRA	3220	3	H	1 j	Auteur français
	FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois
	FRA	3241	3	A	1 j	Auteur francophone
	FRA	3242	3	H	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories

	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique

FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3307	3	A	1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
FRA	3360	3	H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3362	3	H	1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 83 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1061G	3	AHE	1 js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE	1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2509	3	H	1 j	La chanson
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée
FRA	3500	3	H	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3504	3	A	1 j	Littérature et spatialité
FRA	3505	3	A	1 j	Littérature et informatique

Bloc 83 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux approches interdisciplinaires

CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Études culturelles

FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	3607	3	A	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires
FRA	3611	3	A	1 j	Les avant-gardes
FRA	3641	3	E	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux études culturelles

CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 83 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2707	3	H	1 j	Pratique des genres
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique
FRA	3708	3	A	1 j	Pastiches et mélanges
FRA	3709	3	A	1 j	Les chantiers de la création
FRA	3760	3	H	1 j	Critique théâtrale

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux pratiques d'écriture

+ CIN	1004	3	H	1 js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN	2003	3	A	1 j	Pratique scénaristique
CIN	2109	3	A	1 js	Critique cinématographique

Bloc 83 M *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2806	3	A	1 s	L'émission littéraire
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA	3819	3	AHE	1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA	3825	3	H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA	3860	3	HE	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 N *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
COM	1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
HAR	3340	3	A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
JOU	1100	3	AHE	1 js	L'information journalistique
JOU	2310	3	AHE	1 js	Analyse de l'actualité

Programme 1-145-4-0 Version 07

Mineur en études françaises J

Objectifs

Le mineur est un programme conçu pour assurer une solide initiation aux études littéraires. Sa souplesse le rend adaptable aux besoins particuliers de l'étudiant qui veut compléter une formation acquise dans une autre discipline ou qui préfère s'inscrire à un programme court dans le domaine des lettres en lui laissant la possibilité de l'intégrer par la suite aux programmes plus étoffées que sont le baccalauréat spécialisé et le majeur.

Structure du programme

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 15 crédits obligatoires et 15 à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	1704	3	A	1 j	Création littéraire
FRA	1705	3	H	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2509	3	H	1 j	La chanson
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée

Bloc 83 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Études culturelles

FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature

Bloc 83 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2707	3	H	1 j	Pratique des genres
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique

Bloc 83 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2806	3	A	1 s	L'émission littéraire
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie

Programme 1-163-1-0 Version 03

B.A. Spécialisé en lettres et sciences humaines J

Objectifs

Ce programme s'adresse à des étudiants maîtrisant parfaitement la langue parlée et écrite, ouverts à d'autres cultures et capables de se confronter à des situations abstraites de tous ordres. Après deux années de formation générale interdisciplinaire et une troisième année spécialisée dans une des cinq disciplines de base, Études françaises, Histoire, Histoire de l'art, Littérature comparée et Philosophie, l'étudiant pourra aussi bien répondre aux exigences du marché du travail, qui demande des individus capables de s'intégrer à des situations en constante évolution, que poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année. Les cinq cours obligatoires, exclusivement réservés aux étudiants de ce programme, sont typiques de ce que ce programme veut être : l'étudiant s'y familiarisera avec chacune des grandes époques de l'histoire sous l'angle d'une discipline particulière, mais en intégrant les éléments et les méthodes des autres approches disciplinaires.

Structure du programme

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'Antiquité ou le Moyen Âge, il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS	1010	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FAS	1020	3	H	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	H	1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	2070	3	A	1 j	La cathédrale gothique
HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN	2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
HAR	2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
CIN	3103	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole

	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
	HAR	2085	3	A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais: communication orale et écrite
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
	HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Antiquité – Moyen Âge

	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3	A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Europe moderne et contemporaine

	HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
	HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3	A	1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Canada – Québec

	HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
	HST	3426	3	A	1 j	Vivre au Canada préindustriel
	HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3476	3	H	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Les Amériques

	HST	2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3 H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3 H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	3352	3 H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

	HAR	1070	3 AH	1 js	Historiographie
	HAR	1075	3 A	1 j	Initiation à la recherche historique
	HAR	2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
	HAR	3900	3 H	1 j	Théories de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Moyen Âge et Renaissance

	HAR	1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	2090	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	2710	3 A	1 j	Architecture « all antica » (1400-1600)
	HAR	2810	3 H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
	HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
	HAR	3420	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XVIIe – XVIIIe siècles

	HAR	2440	3 H	1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
	HAR	3131	3 A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HAR	3700	3 H	1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XIXe siècle

	HAR	1130	3 H	1 j	Autour de l'impressionnisme
	HAR	2252	3 A	1 j	L'art des Lumières
	HAR	2294	3 H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
	HAR	3040	3 H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XXe siècle

	HAR	1630	3 H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
	HAR	2650	3 A	1 s	Les révolutions surréalistes
	HAR	3175	3 A	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
	HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Arts des Amériques

	HAR	1610	3 H	1 js	Américanité et les arts
	HAR	2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA	1000	3 A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3 A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1027	3 A	1 j	Histoire de la littérature
+	FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

	FRA	2111	3 A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2203	3 H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3 H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3 H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3 A	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3 H	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3 H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3 A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2263	3 A	1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

	FRA	1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2162	3 A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	3230	3 A	1 j	Auteur québécois

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Approches

	FRA	3301	3 A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3 H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3306	3 H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3313	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3315	3 A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3500	3 H	1 j	Littérature, culture, médias

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches

	FRA	1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1704	3 A	1 j	Création littéraire
	FRA	2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	2805	3 A	1 j	Littérature et édition
	FRA	3220	3 H	1 j	Auteur français
	FRA	3241	3 A	1 j	Auteur francophone
	FRA	3359	3 A	1 j	La recherche en littérature
	FRA	3360	3 H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3505	3 A	1 j	Littérature et informatique

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	3050	3 AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
	LCO	3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 AH	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2261	3 A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	2340	3 H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	2173	3 A	1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3 H	1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2361	3 H	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3 H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	3222	3 A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3 H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3311	3 H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3 H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3 H	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3355	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine

+	ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+	ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A *obligatoire* *15 cr.*

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Linguistique

(Voir sous le département de Linguistique et de traduction.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Philosophie

(Voir sous le département de Philosophie.)

Département de littératures et de langues modernes

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8086
Téléphone : 514-343-6222
Télécopieur : 514-343-2255

Introduction

Les études allemandes et les études hispaniques, disciplines qui forment chacune une section, existent depuis plus de trente ans à l'Université de Montréal. Elles font partie du Département de littératures et de langues modernes créé en juin 1989.

Le Département offre des programmes de B.A. spécialisé, de majeur, et de mineur en études allemandes et en études hispaniques; les programmes de B.A. spécialisé et de majeur préparent aux études supérieures en langues, didactique des langues et littératures ainsi qu'aux études supérieures dans les domaines des sciences humaines reliés aux langues et civilisations allemande et hispanique.

Aux études supérieures, le Département offre la maîtrise en études allemandes et en études hispaniques et, conjointement avec le Département de littérature comparée, le doctorat en littérature (option littérature allemande et option littérature hispanique).

Conjointement avec le Département de linguistique et de traduction, le Département offre également un programme de Certificat en traduction troisième langue, avec une orientation allemand-français et une orientation espagnol-français, français-espagnol.

Le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation dans le cadre du B.Ed. en enseignement secondaire pour la discipline principale espagnol.

Sans faire partie du Département de littératures et de langues modernes, trois organismes facultaires de création récente mobilisent la collaboration du Département, qui leur est essentielle, et du même coup, donnent au Département une nouvelle dynamique.

La Direction de l'enseignement des langues coordonne l'ensemble des cours de langues anglaise et étrangères relevant de la Faculté des arts et des sciences. Le Centre canadien d'études allemandes et européennes, fondé grâce à l'initiative conjointe du Service allemand d'échanges universitaires (DAAD), de l'Université de Montréal et de York University (Toronto) favorise la recherche et l'enseignement académique en études allemandes et européennes sur une base interdisciplinaire. La création du Centre de ressources de l'espagnol, à la suite d'une entente entre l'Université de Montréal et le Ministère de l'éducation d'Espagne, répond à la nécessité de promouvoir l'enseignement de la langue espagnole dans le cadre du système éducatif du Québec.

Directrice : Monique Moser-Verrey

Personnel enseignant

Professeure titulaire
Monique Moser-Verrey, Dr. Phil. I (Zurich)

Études allemandes

Professeurs agrégés
Jürgen Heizmann, Ph.D. en littérature allemande (Montréal)
Manuel Meune, M.A. (Paris X), agrégation, D.E.A. (Paris) doctorat d'études germaniques (Strasbourg 2), chef de la section d'études allemandes

Professeur adjoint
Nikola Von Merveldt, M.A. (Cambridge), doctorat (Ludwig-Maximilians Universität)

Responsable des cours de langue allemande
Hildegard Grüter, Ph.D. en littérature allemande (Montréal)

Études hispaniques

Professeurs agrégés
Juan Carlos Godenzzi, licence en langue et littérature (Lima), doctorat de 3e cycle en linguistique (Paris IV)
Catherine Poupeney Hart, agrégation de lettres-espagnol (Paris IV), Ph.D. en littérature espagnole (Montréal)
Javier Rubiera, doctorat en philologie hispanique (Oviedo)
Monique Sarfati-Arnaud, doctorat de 3 e cycle en études latino-américaines (Paris X-Nanterre), chef de la section d'études hispaniques

Professeurs adjoints
Rosa Asenjo, doctorat en philologie hispanique (Valladolid)
James Cisneros, M.A. (Simon Fraser), Ph.D. en littérature comparée (Montréal)

Responsable des cours de langue espagnole
Oro Anahory-Librowicz, licence ès lettres (Paris), maîtrise en art dramatique (UQÀM), Ph.D. en langue et littérature espagnoles (Columbia)

Professeurs émérites
Maryse Bertrand De Muñoz
Karin R. Gürttler
Alfredo Hermenegildo

Autres professeurs

Professeur titulaire
Jacques Bouchard, doctorat ès lettres (Thessalonique), (grec moderne), MSRC, directeur du Centre interuniversitaire d'études néo-helléniques, titulaire de la Chaire Papachristidis en études néo-helléniques de l'Université McGill

Professeurs invités
Luis Felipe Aguilar, M.A. en Sciences de l'éducation (Montréal), (portugais)
Chiara Maria Vigliano, Laurea in lettere (Torino), (italien)

Chercheure invitée
Catherine Den Tandt, M.A. en littérature hispanique (Toronto), Ph.D. en études hispaniques (Cornell)

Autres responsables de cours de langue

Langue chinoise
Hongju Yu, Ph.D. linguistique (Montréal)

Langue italienne
Elena Benelli, M.A. (McGill)

Langue japonaise
Takehiro Kanaya, Ph.D. linguistique (Montréal)

Programme 1-085-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en études allemandes J

Objectifs

Ce programme offre une formation complète en langue, littérature et civilisation allemandes. Des blocs de cours à option permettent une certaine spécialisation parmi quatre orientations thématiques; la traduction allemand-français; la littérature classique et contemporaine; la civilisation de l'espace culturel germanique; la didactique de l'allemand comme langue étrangère avec une initiation à l'enseignement de cette langue. Ce baccalauréat donne accès à la maîtrise en études allemandes, au certificat de traduction allemand-français et à la maîtrise en traduction. Il constitue une base solide pour une carrière dans l'enseignement ainsi que pour l'exercice d'une activité professionnelle dans le cadre des échanges avec l'Allemagne et l'Europe. Ce programme donne aussi accès aux études supérieures au Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2
ALL	3350	3	AH	1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Littérature et culture

ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH	1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A	1 j	Rédaction
ALL	3111	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation Test DaF
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+	ALL	2290	3	H	1 j	Lectures guidées 1
	ALL	3290	3	AHE	1 j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	1630	3	H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
	PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique

Programme 1-085-2-0 Version 09

Majeur en études allemandes J

Objectifs

Ce programme offre un apprentissage complet de la langue allemande orale et écrite ainsi qu'une introduction substantielle dans chacune des quatre orientations qui caractérisent le baccalauréat spécialisé. Combiné à un certificat en traduction allemand-français ou à un mineur dans une autre discipline, il conduit à l'obtention d'un baccalauréat. Le programme du majeur, qui inclut obligatoirement quelques cours complémentaires de troisième année de baccalauréat, donne accès à la maîtrise en études allemandes.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2
ALL	3350	3	AH	1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature et culture

ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH	1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A	1 j	Rédaction
ALL	3111	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation Test DaF
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+	ALL	2290	3	H	1 j	Lectures guidées 1
	ALL	3290	3	AHE	1 j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	1630	3	H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
	PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique

Programme 1-085-4-0 Version 08

Mineur en études allemandes J

Objectifs

Ce mineur, combiné à un programme de majeur dans une autre discipline, permet de compléter un baccalauréat. Il offre une formation de base complète en langue allemande orale et écrite (sans toutefois l'approfondir) et permet une prise de contact avec quelques aspects de la civilisation allemande contemporaine. Dans beaucoup de disciplines, une bonne connaissance de l'allemand est un atout précieux, notamment dans certains domaines des sciences humaines et sociales.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	1991	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et culture

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande

Programme 1-087-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études allemandes et Histoire J

Objectifs

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne tandis qu'elle étend son influence par le biais d'une langue parlée dans tout l'est européen. Le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Études allemandes et Histoire s'adresse à une clientèle s'intéressant à l'Allemagne qui souhaite acquérir à la fois une formation disciplinaire solide en histoire et une connaissance approfondie de la langue et de la cul-

ture allemandes. Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Aux cours de langue allemande écrite et parlée s'ajoutent des cours sur la littérature et la civilisation germaniques à diverses époques.

Structure du programme

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 1

	ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 2

+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Perfectionnement

	ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	3700	3	AHE	1 j	Lectures dirigées

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 2

	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

	ALL	2261	3	A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes

Programme 1-105-1-0 Version 11

B.A. spécialisé en études hispaniques J

Objectifs

Le baccalauréat spécialisé en études hispaniques constitue un programme complet et diversifié grâce auquel les étudiants auront l'occasion d'obtenir de solides connaissances dans des domaines complémentaires telles l'étude et la didactique de la langue espagnole, l'étude et la méthodologie des littératures hispaniques (dans un esprit de dialogue avec les autres pratiques culturelles), une approche des civilisations espagnole et hispano-américaine, la théorie et la pratique de la traduction espagnol-français/français-espagnol. La presque totalité des cours étant dispensée en espagnol, les étudiants peuvent acquérir ainsi une compétence langagière remarquable. Le choix de cours complémentaires pris dans des disciplines connexes (anthropologie, histoire, histoire de l'art, linguistique, littérature comparée, science politique, etc.) permet d'élargir considérablement l'éventail des connaissances et de la formation. Outre la voie qu'il ouvre sur l'enseignement postsecondaire, le baccalauréat spécialisé constitue aussi une solide plate-forme pour aborder une carrière dans le cadre, notamment, de l'intensification des échanges avec le monde hispanique. Ce programme donne également accès aux études supérieures dans ce domaine.

Structure du programme

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *33 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1

+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispano-américaine

	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	H	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe – XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE	1 js	Travail de recherche
+	ESP	3820	3	AHE	1 js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE	1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-2-0 Version 12

Majeur en études hispaniques J

Objectifs

Le majeur en études hispaniques propose aux étudiants d'améliorer leur formation de base en langue espagnole par des cours approfondis tels que conversation avancée, composition, traduction, étude de l'espagnol d'Amérique. Il permet aussi d'enrichir cet apprentissage linguistique avec des cours de littérature, de cinéma et littérature et de civilisation des pays hispanophones. Ce programme favorise aussi l'ouverture des étudiants à d'autres disciplines. Ils peuvent ainsi choisir un certain nombre de cours en anthropologie, histoire, histoire de l'art, linguistique, littérature comparée, science politique, etc., en fonction de l'apport de ces cours à une meilleure connaissance du monde hispanique ou de leur intérêt spécifique. Le majeur est souvent combiné à un mineur dans une autre discipline ou au certificat de traduction espagnol-français-espagnol (auquel il donne accès), pour obtenir un baccalauréat. Le majeur peut donner accès à la maîtrise en études hispaniques à la condition de suivre, dans le cadre de la scolarité de maîtrise, un certain nombre de cours de 3e année.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3517	3	A	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	H	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe – XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE	1 js	Travail de recherche
+	ESP	3820	3	AHE	1 js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE	1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-4-0 Version 07

Mineur en études hispaniques J

Objectifs

Le mineur en études hispaniques a été conçu pour offrir aux étudiants venant d'horizons divers (Cégeps, autres départements, marché du travail) une formation de base solide en langue espagnole et un premier contact avec la culture des pays de langue espagnole. Ce programme permettant une certaine flexibilité, il peut accueillir aussi des étudiants qui possèdent des connaissances plus avancées en langue espagnole et qui y trouveront un cadre pour s'initier à une formation universitaire par des cours de langue, de traduction, de civilisation, de littérature et autres pratiques culturelles du monde hispanique. Le mineur est habituellement combiné avec un majeur dans une autre discipline afin de constituer un baccalauréat. Il représente un atout pour des étudiants de diverses disciplines désireux de posséder des instruments favorisant leur meilleure intégration au marché du travail dans le contexte de la mondialisation.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1994	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation et littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique

Programme 1-185-5-2 Version 00

Certificat de traduction troisième langue J

Objectifs

Le programme du Certificat de traduction troisième langue est un programme interdisciplinaire au niveau du premier cycle faisant appel aux cours du Département de linguistique et de traduction (TRA) et aux cours du Département de littératures et de langues modernes (ALL et ESP). Ce programme offre une formation adaptée aux besoins des étudiants de traduction d'études allemandes et d'études hispaniques, par un choix équilibré de cours de sigle TRA (couvrant la traduction anglais-français) et de cours de la troisième langue pour : – ajouter une troisième langue au champ de compétences des étudiants en traduction anglais-français, en vue de leur donner un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle; – permettre aux étudiants faisant des études dans une troisième langue d'acquérir un complément de formation de niveau professionnel en traduction de la troisième langue vers le français ainsi qu'une base en traduction anglais-français.

Structure du programme

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

+	ALL	3190	3	AHE	2 js	Travail personnel dirigé
+	ESP	3900	3	AHE	1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
	ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
+	TRA	2450	3	AH	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2510	3	H	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

Bloc 81 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	ALL	3111	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
	ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
	ALL	3120	3	H	1 j	Préparation Test DaF
	ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 81 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
	ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

Bloc 82 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+	ESP	3324	3	H	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique

Département de mathématiques et de statistique

Pavillon André-Aisenstadt, bureau 5186
Téléphone : 514-343-6111, poste 1693
Télécopieur : 514-343-5700

Introduction

Les mathématiques se sont de tout temps inscrites dans le grand courant du développement de la science. Tantôt innovatrices, tantôt à la remorque des autres sciences, elles se sont imposées dans les développements scientifiques ou technologiques.

Le Département offre six orientations au baccalauréat spécialisé en mathématiques : actuariat, actuariat COOP, mathématiques pures et appliquées, sciences mathématiques, statistique et statistique COOP.

En collaboration avec les départements d'informatique et de recherche opérationnelle, de physique et de sciences économiques, le Département offre des baccalauréats spécialisés bidisciplinaires en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique et en Mathématiques et Économie, pouvant mener à des études supérieures dans l'une ou l'autre discipline.

Le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement des mathématiques au secondaire.

Directrice : Véronique Hussin

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Jean-François Angers, Ph.D. (Purdue)
Paul Arminjon, Ph.D. (Montréal)
Jacques Bélair, Ph.D. (Cornell)
Khalid Benabdallah, Ph.D. (Wayne State)
Martin Bilodeau, Ph.D. (Toronto)
Octavian Cornea, Ph.D. (Rochester)
Michel Delfour, Ph.D. (Case Western Reserve)
Marlène Frigon, Ph.D. (Montréal)
Paul Gauthier, Ph.D. (Wayne State)
André Giroux, Ph.D. (Montréal)
Andrew Granville, Ph.D. (Queens, Kingston)
Véronique Hussin, Ph.D. (Liège)

Anatole Joffe, Ph.D. (Cornell)
François Lalonde, doctorat d'État (Paris)
Christian Léger, Ph.D. (Stanford)
Yves Lepage, Ph.D. (Montréal)
Sabin Lessard, Ph.D. (Montréal)
Jiri Patera, Ph.D. (Prague)
François Perron, Ph.D. (Montréal)
Qazi Ibadur Rahman, Ph.D. (Londres)
Ivo Rosenberg, Ph.D. (J.E. Purkyne, Brno)
Christiane Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Roch Roy, Ph.D. (Montréal)
Gert Sabidussi, Ph.D. (Vienne)
Yvan Saint-Aubin, Ph.D. (Montréal)
Pavel Winternitz, Ph.D. (Joint Inst. Dubna)

Professeurs agrégés
Anne Bourlioux, Ph.D. (Princeton)
Abraham Broer, Ph.D. (R.U. Utrecht)
Louis Doray, Ph.D. (Waterloo)
Pierre Duchesne, Ph.D. (Montréal)
Richard Duncan, Ph.D. (San Diego)
Martin Goldstein, Ph.D. (Wisconsin)
Alejandro, Murua, Ph.D. (Brown)
Robert Gwyn Owens, Ph.D. (Wales)
Jean-Marc Terrier, D.Sc. (Zurich)

Professeurs adjoints
Charles Dugas, Ph.D. (Montréal)
Manuel Morales, Ph.D. (Concordia)
Iosif Polterovitch, Ph.D. (Weizmann)

Professeurs associés
Robert Brunet, Ph.D. (Londres)
Richard Fournier, Ph.D. (Montréal)
Michel Grundland, Ph.D. (Varsovie)
Dana Schlomiuk, Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites
Robert Cléroux
Serge Dubuc
Andrzej Granas
Maurice L'Abbé
Constance Van Eeden

Programme 1-190-1-0 Version 14

B.Sc. spécialisé en mathématiques J

Objectifs

Ce programme, qui comporte six orientations, vise à initier l'étudiant aux sujets principaux des mathématiques, de la statistique et de l'actuariat et à développer chez l'étudiant « une tête bien faite » : esprit d'analyse et de synthèse, démarche rigoureuse, aptitude à résoudre des problèmes. Ces aptitudes préparent adéquatement tant au marché du travail qu'aux études supérieures. L'orientation Actuariat (Ac), en plus de développer l'esprit mathématique, prépare aux examens professionnels des sociétés d'actuaires. En plus des objectifs de l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP vise à intégrer dans la formation des expériences dans le milieu du travail. L'orientation Mathématiques pures et appliquées (MPA) offre aux étudiants une introduction systématique à tous les grands chapitres des mathématiques, aux sujets menant aux applications et à divers outils informatiques. L'orientation Sciences mathématiques (SM) offre une solide initiation aux mathématiques, à un éventail de disciplines connexes et à plusieurs outils immédiatement utiles sur le marché du travail. L'orientation Statistique (St) offre aux étudiants une solide formation de base en statistique qui intègre logiciels statistiques, informatique et méthodes numériques. En plus des objectifs de l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP vise à intégrer dans la formation des expériences dans le milieu du travail.

Structure du programme

L'orientation Actuariat comprend les segments 02 et 75, avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. L'orientation Actuariat COOP comprend les segments 02 et 76, avec 63 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3). L'orientation Mathématiques pures et appliquées comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. L'orientation Sciences Mathématiques comprend les segments 02 et 78, avec 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. L'orientation Statistique comprend les segments 02 et 79, avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Statistique COOP comprend les segments 02 et 80, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 02 Commun aux six orientations

Bloc 02 A — obligatoire — 24 cr.

	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Actuariat

Bloc 75 A — obligatoire — 27 cr.

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 B — obligatoire — 6 cr.

Outils informatiques de base

	IFT	1177	3	AH	1 j	Chiffrier-bases de données: compléments
	IFT	1178	3	AHE	1 j	Programmation d'applications en VB

Bloc 75 C — option — minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 75 D — option — minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie

Bloc 75 Y — option — minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
	HEC	2240	3	A	1 j	Finance 1
	HEC	2241	3	A	1 j	Finance 2
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2

+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Bloc 76 A *obligatoire* *27 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

	IFT	1177	3	AH	1 j	Chiffrier-bases de données: compléments
	IFT	1178	3	AHE	1 j	Programmation d'applications en VB

Bloc 76 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 76 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie

Bloc 76 E *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2

Bloc 76 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
	HEC	2240	3	A	1 j	Finance 1
	HEC	2241	3	A	1 j	Finance 2
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A *obligatoire* *33 cr.*

Analyse, algèbre et géométrie

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 77 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments mathématiques 1

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 D *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Compléments mathématiques 2

	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	4000	3	AHE	1 j	Mémoire de fin d'études
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités

Bloc 77 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences

+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A *obligatoire* *3 cr.*

Compléments

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2

Bloc 78 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AH	1 j	Chiffrier-bases de données: compléments
	IFT	1178	3	AHE	1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 78 C *option* *minimum 36 cr., maximum 39 cr.*

Compléments mathématiques

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A	1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	AH	1 j	Géométrie euclidienne
	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
	STT	4000	3	AHE	1 j	Mémoire de fin d'études

Bloc 79 H *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 80 H *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Programme 1-190-2-0 Version 10

Majeur en mathématiques J

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant une culture mathématique suffisante pour qu'il puisse travailler utilement dans un domaine scientifique où les mathématiques jouent un rôle important. Selon le choix des cours à option, ce programme peut préparer à la maîtrise en mathématiques, en mathématiques industrielles, en statistique et en mathématique financière et computationnelle.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0 Version 09

Mineur en mathématiques J

Objectifs

Ce programme vise à apporter à l'étudiant une connaissance mathématique de base pour qu'il puisse travailler utilement dans un milieu où les mathématiques sont présentes.

Structure du programme

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *22 cr.*

Éléments

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A	1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	AH	1 j	Géométrie euclidienne
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AH	1 j	Chiffrier-bases de données: compléments
	IFT	1178	3	AHE	1 j	Programmation d'applications en VB
	IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Démographie et Statistique

(Voir sous le département de Démographie.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie

(Voir sous le département de Sciences économiques.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique

(Voir sous le département d'Informatique et de recherche opérationnelle.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique

(Voir sous le département de Physique.)

Département de philosophie

2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 23
Téléphone : 514-343-6464
Télécopieur : 514-343-7899

Introduction

L'enseignement de la philosophie compte parmi les traditions de l'Université de Montréal. Cet enseignement a néanmoins évolué de façon notable dans notre milieu institutionnel. Au fil des ans, le Département de philosophie s'est acquis une réputation enviable parmi les unités analogues des universités québécoises et canadiennes.

Par l'orientation de ses programmes et les compétences représentées dans son corps professoral, le Département de philosophie couvre l'éventail des problématiques actuelles de la discipline. Le champ des enseignements dispensés comprend la philosophie ancienne, la philosophie médiévale, la philosophie chinoise classique, la philosophie moderne et contemporaine, mais aussi la métaphysique, l'esthétique, la philosophie politique, l'éthique, la logique, la philosophie du langage et des sciences, etc.; tant la philosophie anglo-américaine que la philosophie continentale contemporaine fait partie du programme de formation.

À partir des acquis de son histoire, la philosophie vise à développer une conception intégrée de la culture humaine, en même temps qu'elle forme aux méthodes d'analyse et à la réflexion critique. À notre époque plus que jamais, elle intervient dans des recherches interdisciplinaires sur les fondements et les modalités de l'activité rationnelle, théorique et pratique.

La formule pédagogique de la première année, concentrée autour d'un noyau de cours obligatoires, favorise l'acquisition progressive des connaissances de base. Les cours de deuxième et de troisième année permettent l'approfondissement des connaissances et l'ouverture à une plus grande spécialisation. Les programmes de premier cycle préparent ainsi à la recherche spécialisée en même temps qu'ils servent d'assises à une culture universitaire de qualité.

Directeur: Claude Piché

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Richard Bodéüs, agrégation de l'E.S.S. (Belgique), doctorat en philosophie et lettres (Liège), MSRC
Louis-André Dorion, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris I)
François Duchesneau, agrégation de philosophie (Université de France), doctorat 3e cycle, doctorat d'État ès lettres (Paris I), MSRC
Yvon Gauthier, M.A. (Montréal), Ph.D. (Heidelberg)
Jean Grondin, M.A. (Montréal), Ph.D. (Tübingen), MSRC
Daniel Laurier, M.A. (UQÀM), D.Ph. (Aix-Marseille I)
François Lepage, D.Ph. logique (Paris V), vice-doyen, Faculté des arts et des sciences
Wayne J. Norman, Ph.D. (Londres), chaire de recherche McConnell en éthique des affaires
Claude Piché, M.A. (Montréal), Ph.D. (Heidelberg)
Michel Seymour, M.A. (UQÀM), Ph.D. (UQTR)
Daniel Weinstock, M.A. (McGill), D.Ph. (Oxford), chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique

Professeurs agrégés
Daniel Dumouchel, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris IV)
Jean-Pierre Marquis, Ph.D. (McGill)
Christine Tappolet, M.Phil. (Londres), D.Ph. (Genève), chaire de recherche du Canada en éthique et métaéthique

Professeurs adjoints
Bettina Bergo, Ph.D. (Boston)
Frédéric Bouchard, M.A. (Montréal), Ph.D. (Duke)
Ryoa Chung, Ph.D. (Montréal)
Peter Dietsch, Lic. économie (Saint-Gall), Ph.D. philosophie (London School of Economics)
Anna Ghiglione, M.A. langues et littératures orientales-chinois (Venise), D.Ph. Études de l'Extrême-Orient (Paris VII)
Vayos Liapis, Ph.D. études classiques (Glasgow)
Iain MacDonald, M.A. (Wales), Ph.D. (Essex)
Christian Nadeau, M.A. (UQÀM), D.Ph. (Paris X)

Professeurs associés
Egbert J. Bakker, doctorat en études classiques (Leyde)
Steven Davis, Ph.D. (Illinois)
Maurice Lagueux, L.Ph. (Montréal), M.A. sciences économiques (McGill), doctorat en philosophie (Paris)

Professeurs émérites
Venant Cauchy
Vianney Décarie
Paul Lacoste
Charles Le Blanc

Programme 1-195-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en philosophie J

Objectifs

L'objectif de ce programme est de donner une solide formation de base dans les grands champs de la philosophie tout en fournissant une spécialisation préparant de façon optimale aux études supérieures.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'à des cours de sigle PHI. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 83

Bloc 83 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

	PHI	1200	3 A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1205	3 H	1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	2195	3 H	1 j	Idéalisme allemand
	PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3 A	1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2210	3 H	1 j	Théorie critique
	PHI	2215	3 A	1 j	Le post-structuralisme en France
	PHI	2255	3 H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3 A	1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

	PHI	1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
	PHI	2406	3 A	1 j	Théories éthiques contemporaines
	PHI	2415	3 H	1 j	Éthique des relations internationales
	PHI	2416	3 AH	1 j	Éthique des affaires
	PHI	2421	3 A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
	PHI	2422	3 H	1 j	Théories politiques modernes
	PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

	PHI	1130	3 H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1365	3 A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
	PHI	2005	3 H	1 j	Logique 2
	PHI	2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3 A	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3 A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3 A	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2330	3 H	1 j	Problèmes de métaphysique
	PHI	2340	3 A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours approfondis

	PHI	3005	3 H	1 j	Logique 3
	PHI	3015	3 A	1 j	Psychanalyse et philosophie
	PHI	3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
	PHI	3165	3 A	1 j	Philosophie des mathématiques
	PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3255	3 A	1 j	Esthétique contemporaine
	PHI	3365	3 A	1 j	Philosophie de la biologie
	PHI	3460	3 H	1 js	Histoire de la philosophie politique
	PHI	3465	3 A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
	PHI	3510	3 A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
	PHI	3530	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
	PHI	3605	3 A	1 j	Nature humaine et normativité
	PHI	3615	3 A	1 j	Éthique et psychologie morale
	PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3 H	1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3635	3 A	1 j	Économie et politique: aspects normatifs
	PHI	3640	3 A	1 j	Hegel
	PHI	3645	3 A	1 j	La critique de la faculté de juger
	PHI	3655	3 H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
	PHI	3660	3 A	1 j	Philosophie du droit
	PHI	3685	3 H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
	PHI	3710	3 H	1 j	Philosophie anglo-américaine
	PHI	3730	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 1
	PHI	3735	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 2
	PHI	3755	3 A	1 j	La phénoménologie après Husserl
	PHI	3760	3 A	1 j	Heidegger
	PHI	3765	3 H	1 j	Lévinas et ses contemporains
	PHI	3780	3 A	1 j	Figures de la philosophie européenne
	PHI	3802	3 A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
	PHI	3805	3 A	1 j	Aristote : éthique et politique
	PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote
	PHI	3865	3 A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
	PHI	3870	3 A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
	PHI	3905	3 A	1 j	Philosophie de la religion
	PHI	3925	3 A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

	PHI	2960	3 A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3 H	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI	3965	3 H	1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3 E	1 j	Lecture en allemand 3
+	ANG	1975	3 HE	1 js	Advanced Reading
	ARA	1951	6 A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3 AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3 AH	1 js	Arabe avancé
+	CHN	2075	6 AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6 HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3070	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
	GRC	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 83 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 14 cr.*

Initiations complémentaires

	ANT	1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2026	3 A	1 js	Anthropologie politique
	COM	1300	3 A	1 js	Théories de la communication
	COM	2200	3 AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1000	3 AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3 AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3 AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ETM	2006	3 AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	FRA	1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1027	3 A	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2112	3 A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	3313	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3 A	1 j	Littérature et philosophie
	GRC	1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3 A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	3170	3 A	1 j	Platon et Aristote
	HAR	1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	1165	3 A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	1190	3 A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2252	3 A	1 j	L'art des Lumières
	HAR	2294	3 H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
	HAR	3040	3 H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
	HST	1031	3 A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3 A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+	IFT	1015	3 AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3 AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3 AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3 AHE	1 js	Introduction à la programmation
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3 A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3 A	1 j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3 H	1 j	Pragmatique

	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique

Programme 1-195-2-0 Version 10

Majeur en philosophie J

Objectifs

L'objectif de ce programme est de donner une solide formation de base en philosophie aux étudiants qui désirent par ailleurs se donner une formation complémentaire grâce à un mineur dans une autre discipline. Ce programme donne accès à la maîtrise.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 84

Bloc 84 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 84 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 84 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2405	3	A	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2416	3	AH	1 j	Éthique des affaires
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 84 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2330	3	H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI	2340	3	A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 84 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours approfondis

PHI	3005	3	H	1 j	Logique 3
PHI	3015	3	A	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3365	3	A	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique: aspects normatifs
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3765	3	H	1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI	3905	3	A	1 j	Philosophie de la religion
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 84 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 84 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 11 cr.*

Initiations complémentaires

	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	HAR	1080	3	H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	1190	3	A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2252	3	A	1 j	L'art des Lumières
	HAR	2294	3	H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
	HAR	3040	3	H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique

Programme 1-195-4-0 Version 04

Mineur en philosophie J

Objectifs

L'objectif de ce programme est d'assurer une initiation rigoureuse à la pensée philosophique aux étudiants qui par ailleurs ont aussi choisi de faire un majeur dans une autre discipline.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *6 cr.*

Bases de la philosophie

	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 85 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 1

	PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
	PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 85 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
	PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 85 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 3

	PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
	PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 85 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
	PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
	PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 85 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHI	2405	3	A	1 j	Théories éthiques modernes
	PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
	PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
	PHI	2416	3	AH	1 j	Éthique des affaires
	PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
	PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
	PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 85 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs

PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2330	3	H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI	2340	3	A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 85 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie orientale

PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois

Programme 1-198-4-0 Version 01

Mineur en éthique et droit J

Objectifs

Le programme de mineur en éthique et droit poursuit les objectifs suivants : donner aux étudiants une solide formation de base leur permettant de poser correctement les problèmes éthiques; formuler clairement les enjeux éthiques dans le cadre de situations problématiques; adopter une méthode pluridisciplinaire dans l'analyse et la résolution de problèmes éthiques; former des personnes plus averties face aux choix de société liés aux questions éthiques; permettre de développer une vision personnelle des enjeux liés à l'éthique.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 71 C *obligatoire* *12 cr.*

DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
DRT	3009	3	AHE	1	Éthique et systèmes normatifs
DRT	3010	3	AHE	1	Éthique et droit
DRT	3802	3	AHE	1 j	Droit des sciences biologiques

Programme 1-148-1-0 Version 02

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Philosophie J

Structure du programme

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *42 cr.*

Fondements philosophiques et littéraires

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA	1203	3	H	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	A	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	H	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes

FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2220	3	A	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	H	1 j	Formes poétiques
FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Éthique et philosophie politique

PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique: aspects normatifs
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3015	3	A	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3765	3	H	1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures

FRA	2280	3	A	1 j	Problèmes de poétique
FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3360	3	H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3504	3	A	1 j	Littérature et spatialité
FRA	3607	3	A	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Programme 1-199-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Philosophie et études classiques J

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Introduction complémentaire (études classiques)

HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Langues, lecture de textes (études classiques)

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Philosophie grecque (philosophie)

PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)
PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues : latin médiéval (études classiques)

	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature gréco-latine (études classiques)

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de l'Antiquité (études classiques)

HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Linguistique (études classiques)

ANT	1613	3	A	1 j	Anthropologie linguistique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues modernes (philosophie et études classiques)

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Littérature comparée et Philosophie

(Voir sous le département de Littérature comparée.)

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Science politique et Philosophie

(Voir sous le département de Science politique.)

B.A. spécialisé en lettres et sciences humaines

(Voir sous le département des Littératures de langue française.)

Département de physique

Pavillon Roger-Gaudry, bureau D-428
Téléphone : 514-343-6667
Télécopieur : 514-343-2071

Introduction

Discipline fondamentale qui traite des propriétés de la matière et dont les principes régissent les phénomènes naturels, la physique est à la base de toutes les sciences de la nature. Elle est omniprésente dans notre quotidien par les applications et les retombées considérables de ses découvertes : les progrès réalisés en électronique, en télécommunications et en informatique ne sont que quelques exemples de ses contributions. Se trouvant en amont de l'innovation technologique, elle constitue une importante voie d'accès à de nouveaux secteurs de recherche tant fondamentale qu'appliquée; on retrouve des diplômés de physique dans toutes les sphères d'activité.

Le Département de physique dispense un enseignement à tous les cycles. Grâce à ses groupes de recherche qui jouissent d'une réputation internationale enviable, il offre – dans ses laboratoires situés au Pavillon Roger-Gaudry, au Pavillon Paul-G.-Desmarais, au Laboratoire René-J.-A.-Lévesque et à l'Observatoire du mont Mégantic – des programmes d'études supérieures de très haut calibre dans plusieurs domaines de la physique : astronomie et astrophysique, biophysique, matière condensée, physique des particules, physique des plasmas, physique médicale, physique numérique et physique théorique. De plus, le département entretient d'étroites collaborations avec, notamment, le Département de mathématiques et de statistique, le Département d'informatique et de recherche opérationnelle et le Département de chimie.

Avec son B.Sc. spécialisé en physique, son majeur et son mineur, le département propose au premier cycle des programmes souples donnant une formation disciplinaire axée sur la résolution de problèmes complexes à l'aide de méthodes quantitatives puissantes qui ouvrent la voie tant à des études supérieures en physique qu'à des carrières professionnelles ou académiques. De plus, en collaboration d'une part avec le Département de mathématiques et de statistique, et d'autre part avec le Département d'informatique et de recherche opérationnelle, le Département de physique offre deux programmes bidisciplinaires faisant le pont entre la physique et ces deux disciplines, procurant ainsi une formation solide et de niveau supérieur (voir la rubrique «Programmes facultaires»).

Enfin, le département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement des sciences et des technologies au secondaire. On peut obtenir les renseignements pertinents auprès de la responsable, Nicole St-Louis (téléphone : 514-343-6932).

Directeur : Laurent J. Lewis

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Pierre Bastien, Ph.D. (Western Ontario)
Claude Carignan, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Australian Nat. Un.)
Gilles Fontaine, Ph.D. (Rochester)
Louis-André Hamel, Ph.D. (Montréal)
Jean-Yves Lapointe, Ph.D. (Montréal)
Richard Leonelli, M.Sc. (Simon Fraser), Ph.D. (Montréal), en congé
Yves Lépine, Ph.D. (Montréal), directeur adjoint, Bureau du personnel enseignant
Claude Leroy, doctorat en sciences (Louvain), MSRC, directeur du Groupe de physique des particules (GPP)
Laurent J. Lewis, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (McGill), responsable du spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique et du spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique
David London, Ph.D. (Chicago)
Joëlle Margot, doctorat de 3e cycle (Paris), doctorat en sciences (Paris)
Anthony Moffat, M.Sc. (Toronto), Dr. rer. nat. (Bochum)
Michel Moisan, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Paris)
Daniel Nadeau, Ph.D. (Caltech)
Manu Paranjape, M.Sc. (Alberta), Ph.D. (M.I.T.)
Sjoerd Roorda, Ph.D. (Utrecht)
Nicole St-Louis, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (University College London)
Paul Taras, Ph.D. (Toronto)
Alain Vincent, doctorat (Toulouse)
Luc Vinet, Ph.D (Montréal)
François Wesemael, Ph.D. (Rochester)
Viktor Zacek, Ph.D. (Technical University, Munich)

Professeurs agrégés
Pierre Bergeron, Ph.D. (Montréal)
Paul Charbonneau, Ph.D. (Montréal)
Michel Côté, Ph.D. (Berkeley)
Richard Mackenzie, Ph.D. (Santa Barbara)
Normand Mousseau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan State University)
François Schiettekatte, Ph.D. (INRS)

Professeurs adjoints
Rikard Blunck, Dr. rer. nat. (Christian-Albrechts Universität, Allemagne)
Carlos Silva, Ph.D. (Minnesota)

Attaché de recherche
Ubi Wichovski, Ph.D. (São Paulo)

Professeurs associés
Georges Azuelos, Ph.D. (McGill)
Gilles Beaudoin, Ph.D. (Montréal)
Robert W. Cochrane, Ph.D. (Toronto)
Gilles Couture, Ph.D. (UBC)
Serge Demers, Ph.D. (Toronto)
Chandré Dharma-Wardana, Ph.D. (Cambridge)
Bernard Goulard, doctorat de 3e cycle, physique nucléaire (Grenoble), Ph.D. (Pennsylvanie)
Hannes Jeremie, M.Sc. (Hambourg), D.Sc. (Paris)
Raynald Laprade, Ph.D. (Sherbrooke)
Louis Lessard, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Michael Pearson, Ph.D. (McMaster)
Hubert Reeves, Ph.D. (Cornell)
Pierre Valin, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Harvard)
Jacques Vanier, Ph.D. (McGill)

Chercheurs invités
James Forster, Ph.D. (Liverpool)
James Geiger, Ph.D. (Yale)
Subhash Gujrathi, M.Sc. (Sardar Patel University), Ph.D. (Calcutta)
Alain Houdayer, Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites
Alain Caillé
Pierre Depommier
René J.A. Lévesque
Paul Lorrain
Georges Michaud
René Racine
Carolyne Van Vliet

Programme 1-200-1-0 Version 13

B.Sc. spécialisé en physique J

Objectifs

L'objectif fondamental de ce programme est de donner une solide formation dans les disciplines formant le corpus reconnu par la communauté des physiciens. Celui-ci s'appuie sur une base fortement mathématisée qui constitue donc un élément essentiel de l'enseignement en physique. À l'intérieur de ce cadre, le programme poursuit deux objectifs spécifiques : d'une part, par une formation poussée, ouvrir à l'étudiant la voie aux études supérieures en physique, et d'autre part, par une formation plus générale, lui permettre l'accès à des activités professionnelles ou académiques indirectement liées à la physique, où sa capacité à résoudre des problèmes complexes constituera une compétence très recherchée. Le programme, marqué par la flexibilité, comprend donc un bloc de cours communs à toutes les orientations, représentant l'essentiel de la formation de physicien. Les étudiants qui se destinent aux études supérieures compléteront leur apprentissage par des cours spécialisés, alors que les autres auront davantage de latitude dans leurs options. Par ailleurs, le bloc « disciplines de la physique » permet aux étudiants d'acquérir, dès la deuxième année, une vision étendue des domaines de la physique, alors que l'orientation « avec stages » leur offre la possibilité d'acquérir une formation pratique dans un milieu à caractère industriel.

Structure du programme

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 53 crédits obligatoires, 34 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 63 et d'au plus 73. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours de sigle PHY 3131, 3214, 3441, 3813. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	3040	3	AE	1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques de base

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 01 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE	1 s	Programmation Java et applications
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72 Propre à l'orientation avec stage

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B *obligatoire* *6 cr.*

Stages

	PHY	2031	3	E	1 j	Stage 1 en industrie
	PHY	3031	3	E	1 j	Stage 2 en industrie

Programme 1-200-2-0 Version 12

Majeur en physique J

Objectifs

Comme pour le B.Sc. spécialisé en physique, ce programme vise à offrir un enseignement couvrant l'essentiel de la formation, tout en permettant d'aborder une autre discipline. Les débouchés s'offrant aux étudiants à la fin de ce programme sont nombreux et sont aussi reliés à la discipline du mineur. Ce programme, par un choix approprié de cours dans le mineur, peut mener aux études supérieures en physique.

Structure du programme

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 44 et d'au plus 46. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B *obligatoire* *11 cr.*

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 71 C *obligatoire* *3 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale

Bloc 71 D *obligatoire* *6 cr.*

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3040	3	AE	1 j	Laboratoire d'optique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE	1 s	Programmation Java et applications
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0 Version 05

Mineur en physique J

Objectifs

Ce programme, complémentaire d'un majeur dans une autre discipline, offre une formation minimale en physique. Les objectifs de ce programme sont donc largement dépendants du choix de la discipline du majeur.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique

Programme 1-192-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique J

Objectifs

Ce programme vise à offrir une solide formation à la fois en physique et en mathématiques et constitue la voie naturelle pour les étudiants qui sont intéressés par la physique mathématique et qui désirent entreprendre des études supérieures dans ce domaine. Le programme met donc l'accent sur l'apprentissage d'une vaste gamme d'outils mathématiques et sur l'étude de problèmes fondamentaux en physique. Par ailleurs, la formation acquise à l'intérieur de ce programme présente une grande polyvalence qui permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans les milieux professionnels, notamment des compétences au niveau de la résolution de problèmes complexes.

Structure du programme

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

Éléments mathématiques

	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe

+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée

Bloc 70 B *obligatoire* *34 cr.*

Physique fondamentale

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments de mathématiques 1

+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique 1

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 10 cr.*

Compléments de physique 2

+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques

+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles

Programme 1-205-1-0 Version 03

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique J

Objectifs

Ce programme, relevant du département de physique, vise à assurer à l'étudiant un apprentissage de qualité, à la fois en physique et en informatique, en faisant le pont entre ces deux disciplines afin de lui permettre d'attaquer et de résoudre des problèmes complexes – à l'aide de méthodes quantitatives – dans un vaste domaine d'applications. Une fois acquise la formation de base en mathématiques, en physique et en informatique, trois voies sont offertes à l'étudiant. Il peut décider de mettre l'emphase sur la physique ou, à l'inverse, il peut maximiser sa formation en informatique. Il lui est aussi possible de maintenir un équilibre entre les deux disciplines. Dans ce programme qui présente une grande flexibilité, le choix repose largement sur l'étudiant qui y exprime ses intérêts et ses objectifs de carrière. Le programme peut le mener à des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, par exemple en modélisation numérique, ou encore il peut conduire à une formation terminale peut-être plus adaptée à un emploi convoité, notamment en informatique de projets ou en programmation scientifique.

Structure du programme

Ce programme totalise 69 crédits obligatoires, 15 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY. Les 6 crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, 3214, 3441 et 3813.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B *obligatoire* *24 cr.*

Informatique fondamentale

+	IFT	1015	3	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2015	3	AHE	1 j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 13 cr.*

Compléments de physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires

+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'informatique

+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AHE	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	E	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3325	3	H	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

École de psychoéducation

Pavillon Marie-Victorin, bureau C-466
Téléphone : 514-343-6111, poste 2530
Télécopieur : 514-343-6951

Introduction

L'École de psychoéducation a pour mission la formation d'intervenants auprès d'enfants et d'adolescents inadaptés ainsi que le développement de la recherche dans ce domaine. L'École fut créée en 1971, mais tire son origine de programmes de formation offerts par l'Institut de Psychologie entre 1954 et 1971. L'École offre des programmes d'études de premier et deuxième cycles et participe au doctorat interdisciplinaire en sciences humaines appliquées; elle accueille également des étudiants de niveau doctoral et postdoctoral pour des études portant sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant. Le diplôme de maîtrise avec stages donne accès à l'Ordre professionnel des psychoéducateurs du Québec.

La formation de premier cycle en psychoéducation prépare les étudiants à travailler à la prévention et au traitement de l'inadaptation sociale chez les enfants et les adolescents. Les interventions se font dans le milieu habituel de vie de l'enfant (e.g. la famille et l'école) ou en milieux spécialisés (e.g. centres jeunesse ou centres hospitaliers). La formation de premier cycle initie également les étudiants à la recherche scientifique, afin de leur permettre d'en comprendre l'utilité pour le développement de la pratique professionnelle ou pour permettre, à ceux qui le désirent, de se préparer à des études de maîtrise et de doctorat.

L'École offre un baccalauréat spécialisé, un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Psychoéducation et Psychologie (avec le Département de psychologie) et un mineur en psychoéducation au premier cycle ainsi qu'un certificat en intervention psychoéducative. Le certificat en intervention psychoéducative s'adresse à des intervenants qui oeuvrent déjà dans des organismes d'éducation, des milieux communautaires, des services sociaux et des centres de santé mentale.

Directeur : Claude Gagnon

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Pierre Charlebois, M.Psed. (Montréal), doctorat de 3e cycle en psychologie (Lille)
Claude Gagnon, L.Th. (Montréal), M.Psed. (Montréal), Ph.D. psychologie (London), en congé
Serge Larivée, M.Psed. (Montréal), doctorat en psychologie (Lausanne)
Sylvie Normandeau, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (UQÀM)
Linda S. Pagani, M.A. psychologie de l'éducation et counseling (McGill), Ph.D. psychologie de l'éducation et counseling (McGill)
Frank Vitaro, M.A. psychologie (UQÀM), Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs agrégés
Jacques C. Grégoire, M.Psed. (Montréal), Ph.D. psychologie de l'éducation (Michigan)
Michel Janosz, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Sophie Parent, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (UQÀM)
Yolande Tanguay, Ph.D. psychologie (Montréal)
Lyse Turgeon, Ph.D. psychologie (Laval)

Professeurs adjoints
Stéphane Cantin, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (Laval)
Sylvana Côté, Ph.D. psychologie (Montréal)
Sarah Dufour, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Jean-Sébastien Fallu, Ph.D. psychologie (Montréal)
Paul Gendreau, Ph.D. psychologie (North Carolina)

Professeurs émérites
Gilles Gendreau
Marc Le Blanc

Programme 1-210-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en psychoéducation J

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont : 1) l'acquisition de connaissances sur le développement humain normal, sur le développement des problèmes d'adaptation au cours de l'enfance et de l'adolescence, sur les modèles et programmes de prévention et d'intervention, sur les méthodologies scientifiques en sciences sociales et sur la déontologie; 2) l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle au cours de stages et de travaux pratiques.

Structure du programme

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages), 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H	1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A	1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1108	3	H	1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Compléments aux fondements

	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion

	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
+	PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et équipes
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
+	PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
	SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2804	3	H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes
	SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité
	SVS	3807	3	H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C *obligatoire* *30 cr.*

Formation professionnelle

+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2103	3	H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	H	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A	2 js	Stages
+	PSE	3104	3	A	1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+	PSE	3117	6	A	2 js	Stages
+	PSE	3118	3	H	1 j	Intervention cognitivo-comportementale

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Compléments à la formation professionnelle

+	PSE	3105	3	H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	H	1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3121	3	A	1 j	Identité, pratiques et éthique
+	PSE	3122	3	AH	1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3	A	1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3	A	1 j	Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	GER	2021	3	AHE	1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE	1	Santé mentale et vieillissement
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Programme 1-210-4-0 Version 04

Mineur en psychoéducation J

Objectifs

Ce programme peut servir de passerelle pour le baccalauréat tout autant qu'être complémentaire à un majeur ou à deux autres mineurs. Il comporte principalement des cours sur le développement normal, sur le développement de l'inadaptation psychosociale au cours de l'enfance et de l'adolescence, et sur les méthodologies d'intervention psychosociale. Il comprend la majorité des cours obligatoires de la première année du baccalauréat. Il initie au champ disciplinaire tout en permettant d'acquérir de solides connaissances sur le développement normal.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H	1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A	1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Compléments

+	PSE	1108	3	H	1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2103	3	H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité

Programme 1-215-5-1 Version 06

Certificat en intervention psychoéducative S

Objectifs

Le programme de Certificat en intervention psychoéducative vise à habiliter des intervenants déjà actifs sur le marché du travail à élargir leur champ de compétences en intervention. Ce programme structuré s'appuie sur les connaissances et les pratiques psychoéducatives qui ont fait leur marque, notamment au Québec. À l'aide de modalités pédagogiques axées sur l'emploi des pratiques actuelles des intervenants, il offre à ces derniers la possibilité d'approfondir et d'enrichir leurs pratiques en vue d'offrir une qualité accrue de services aux clientèles en difficulté d'adaptation. Il peut répondre aux besoins de formation d'intervenants communautaires, d'éducateurs ou d'enseignants.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la psychoéducation

	PSE	1070	3	A	1 s	La croissance et ses principaux enjeux
	PSE	1500	3	A	1 s	L'intervention psychoéducative
+	PSE	1501	3	H	1 s	Clientèles en difficulté d'adaptation
+	PSE	1502	3	H	1 s	Évaluation des habiletés et des besoins
+	PSE	1503	3	A	1 s	Aspects méthodologiques en intervention

Bloc 80 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Contextes d'intervention psychoéducative

+	PSE	2500	3	H	1 s	Savoir-être et intervention
+	PSE	2501	3	A	1 s	L'intervention à l'école
+	PSE	2502	3	A	1 s	L'intervention en milieu externe
+	PSE	2503	3	A	1 s	L'intervention en centre et en foyer
+	PSE	2504	3	H	1 s	L'intervention et le multiculturalisme

Bloc 80 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation continue en intervention

	PSE	2510	3	A	1 js	Problématiques psychoéducatives
	PSE	2511	1	A	1 js	Problématique en intervention
	PSE	2512	1	A	1 js	Compétence en intervention
	PSE	2513	1	A	1 js	Étude d'un programme d'intervention

Programme 1-217-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychoéducation et Psychologie J

Objectifs

Le programme vise à former des étudiants aptes à aller sur le marché du travail après leurs études de premier cycle dans divers domaines d'intervention psychosociale ou à leur donner les bases requises pour être admis aux études supérieures tant en recherche que dans les programmes plus professionnels à l'Université de Montréal.

Destinataires

Le programme s'adresse notamment aux candidats qui hésitent entre les deux disciplines; qui souhaitent ajouter une dimension appliquée à l'introduction aux notions fondamentales; qui veulent un programme centré sur l'enfance et l'adolescence, en vue d'oeuvrer dans le domaine de la psychologie ou de la psychoéducation. Pour l'étudiant de psychologie intéressé à travailler spécifiquement auprès d'enfants ou de familles, il y a là une plus-value à sa formation. Le programme s'adresse également aux candidats qui désirent poursuivre des études supérieures dans l'une ou l'autre discipline sans avoir à faire de propédeutique.

Structure du programme

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix. L'étudiant doit avoir complété les cours de sigles PSY 1035, 1075, 1105 et 2115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Connaissances de base en psychoéducation

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H	1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2103	3	H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	H	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A	2 js	Stages
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	3117	6	A	2 js	Stages

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+	PSE	3105	3	H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	H	1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3122	3	AH	1 j	Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances de base en psychologie

	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
+	PSY	2007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Biologie et comportement

	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
+	PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine
+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie, société et culture

	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	2128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail
+	PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et équipes

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie du développement

	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de psychologie

	PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3256	3	H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+	PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
+	PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	IFT	1931	3	AH	1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Département de psychologie

Pavillon Marie-Victorin, bureau D-423
Téléphone : 514-343-6972
Télécopieur : 514-343-2285

Introduction

Le Département de psychologie, fondé en 1942, est le plus ancien département de psychologie francophone d'Amérique du Nord. Il a vu ses effectifs professoraux et étudiants s'accroître particulièrement vers le début des années 1960. L'étudiant peut y acquérir une formation aussi bien dans des domaines de recherche fondamentale que dans des domaines de recherche appliquée et de formation professionnelle.

La psychologie est l'étude scientifique des comportements et des phénomènes mentaux. De ce point de vue, le rôle du psychologue est d'élargir, par la recherche, le champ des connaissances. Mais la psychologie est aussi une profession, officiellement reconnue par le Québec depuis 1962; en ce sens, le travail du psychologue consiste surtout en l'utilisation des connaissances et techniques psychologiques pour la solution de problèmes pratiques qui se posent dans divers domaines de l'activité humaine.

Il existe au Département une clinique universitaire de psychologie qui offre des consultations cliniques au grand public et de la formation continue aux professionnels. La clinique maintient une testothèque accessible à la communauté universitaire et comptant plus de mille tests. Des projets de recherche peuvent aussi y être menés.

Directeur : Michel Sabourin

Directeur adjoint : Jean-Pierre Blondin

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Martin Arguin, Ph.D. (Montréal)
Sylvie Belleville, Ph.D. (McGill)
Jacques Bergeron, Ph.D. (Montréal)
Marc-André Bouchard, Ph.D. (Montréal)
Luc Brunet, Ph.D. (Montréal)
Michel Claes, D.Sc. Péd. (Louvain)
Judith Comeau, Ph.D. (Montréal), directrice des programmes facultaires
Marcelle Cossette-Ricard, Ph.D. (Montréal)
Mireille Cyr, Ph.D. (Montréal)
Hélène David, Ph.D. (Montréal), vice-rectrice adjointe aux études
Julien Doyon, Ph.D. (McGill)
Olga Eizner-Favreau, Ph.D. (McGill)
Andrée Fortin, Ph.D. (Montréal)
Luc Granger, Ph.D. (Montréal)
Robert Haccoun, Ph.D. (Ohio)
Pierre Jolicoeur, Ph.D. (Harvard)
Serge Larochelle, Ph.D. (Californie)
Jean-Claude Lasry, Ph.D. (Montréal)
Maryse Lassonde, Ph.D. (Stanford)
Conrad Lecomte, Ph.D. (Santa Barbara)
Franco Lepore, Ph.D. (Montréal)
Mireille Mathieu, Ph.D. (Montréal)
Louise Nadeau, Ph.D. (UQÀM)
Isabelle Peretz, doctorat en psychologie (Bruxelles)
Michèle Robert, doctorat de 3e cycle (Université de Paris)
Michel Sabourin, Ph.D. (Montréal)
André Savoie, Ph.D. (Montréal)
Dominique Scarfone, M.D. (Montréal), F.R.C.P. psychiatrie
Ariel Stravynski, Ph.D. (Londres)
Michael J.L. Sullivan, Ph.D. (Concordia)
Richard E. Tremblay, Ph.D. (Londres)
John Wright, Ph.D. (Wisconsin)

Professeurs agrégés
Huguette Bégin, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Blondin, Ph.D. (Montréal)
Julie Carrier, Ph.D. (Montréal)
Francine Cyr, Ph.D. (Montréal)
Christopher Earls, Ph.D. (Kingston)
Joanne-Lucine Rouleau, Ph.D. (Laval)
Ruth Solomon-Scherzer, Ph.D. (Montréal)
Antonio Zadra, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints
Marie Achille, Ph.D. (Colombie-Britannique)
Pascal Belin, doctorat (Paris)
Annie Bernier, Ph.D. (Laval)
Jean-François Boudrias, Ph.D. (Montréal)
François Chiocchio, Ph.D. (Montréal)
Denis Cousineau, Ph.D. (Montréal), en congé
Christian Dagenais, Ph.D. (UQÀM), prêt de service au CLIPP
Roxane De La Sablonnière, Ph.D. (Ottawa)
Frédéric Gosselin, Ph.D. (Glasgow)
Mireille Joussemet, Ph.D. (McGill)
Serge Lecours, Ph.D. (Montréal)
Geneviève Mageau, Ph.D. (UQÀM)
Michelle McKerral, Ph.D. (Montréal)
Monica O'Neill-Gilbert, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Mario Beauregard, Ph.D. (Montréal)
Constant Rainville, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Lise Bergeron, Ph.D. (Montréal)
Nicole Caza, Ph.D. (Montréal)
Sven Joubert, Ph.D. (Montréal)
Hugo Théorêt, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés
Arlene Caplan-Dover, Ph.D. (McGill)
Gilbert Desmarais, Ph.D. (Montréal)
Jean-Paul Guillemot, Ph.D. (Montréal)
Suzanne King, Ph.D. (Virginia Polytechnique Institute)
Michel Landry, Ph.D. (Montréal)
Martin Lepage, Ph.D. (UQÀM)
Daniel Paquette, Ph.D. (Montréal)
Zeev Rosberger, Ph.D. (Concordia)
Bernard Tétreau, M.A. (Montréal), M.A. et Ph.D. (Columbia)
Paul Veilleux, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
David Bélanger
Gabrielle Clerk
Thérèse Gouin-Décarie
Margaret C. Kiely
Vaïra Vikis-Freibergs
Stéphanie Zuperko-Dudek

Programme 1-220-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en psychologie J

Objectifs

Le baccalauréat spécialisé en psychologie a pour objectifs d'offrir une formation scientifique polyvalente et de préparer les étudiants à la poursuite d'études supérieures en psychologie ou dans divers domaines des sciences humaines et sociales. Le programme offre des connaissances variées, hiérarchisées et intégrées dans une perspective historique, critique et pluraliste. Les étudiants qui maintiennent des résultats académiques supérieurs après quatre trimestres peuvent être admis dans un cheminement Honor. Celui-ci offre une formation approfondie en recherche dans le but de faciliter la poursuite d'études à la maîtrise ou au doctorat en psychologie. Cependant, compléter cette formation n'assure pas l'admission aux études supérieures en psychologie à l'Université de Montréal.

Structure du programme

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre : les cours de sigle PSY1000 en 1ère année, les cours de sigle PSY2000 en 2ème année et les cours de sigle PSY 3000 en 3ème année. Les crédits du bloc 71V sont réservés pour le cheminement Honor. Pour être admissible à ce cheminement, il faut avoir réussi au moins 54 crédits, dont 42 crédits obligatoires; il

ne faut pas avoir complété plus de 66 crédits au total. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Histoire et méthode

	PSY	1004	3	AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+	PSY	2003	3	AH 1 j	Introduction à la psychométrie
+	PSY	2007	3	AH 1 j	Laboratoire 1
	PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	2055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE 1 j	Processus cognitifs 1
+	PSY	3032	3	AHE 1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.*

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

	PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH 1 j	L'enfance

Bloc 71 D *obligatoire* *15 cr.*

Bases individuelles et sociales

	PSY	1045	3	AHE 1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE 1 js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AHE 1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2115	3	AHE 1 js	Psychopathologie: introduction
+	PSY	2128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Psychologie du développement

+	PSY	3093	3	AE 1 j	Adolescence
+	PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Individu, groupe et société

	PSY	2078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
+	PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3119	3	A 1 j	Psychologie communautaire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Neuropsychologie et psychologie cognitive

+	PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3035	3	A 1 j	Psychopharmacologie : introduction
+	PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H 1 j	Mémoire humaine

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Psychologie du développement et de l'apprentissage

	PSY	2098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H 1 j	Famille et développement de l'enfant

Bloc 71 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Personnalité, comportement et adaptation

	PSY	2044	3	H 1 j	Stress et anxiété
	PSY	2048	3	H 1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	A 1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2253	3	H 1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3106	3	H 1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3249	3	A 1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H 1 j	Violence et agression
+	PSY	3256	3	H 1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+	PSY	3257	3	A 1 j	Personnalité 2
+	PSY	3258	3	A 1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3259	3	A 1 j	Psychologie légale
+	PSY	3260	3	H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+	PSY	3263	3	A 1 j	Troubles sexuels: les paraphilies

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation aux pratiques en psychologie

	PSY	2226	3	A 1 j	Modèles d'intervention
+	PSY	3129	3	H 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3298	3	A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
+	PSY	3299	3	A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie scientifique

+	PSY	3008	3	AH 1 j	Laboratoire 2
+	PSY	3016	3	A 1 j	Cueillette et traitement des données
+	PSY	3204	3	A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement Honor

+	PSY	3204	3	A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
	PSY	4000	6	A 2 j	Projet de recherche Honor
	PSY	4001	3	A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture disciplinaire

	ALL	1951	6	A 2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE 1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1955	3	AHE 1 js	Allemand avancé 1
	ANG	1969	3	AHE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Advanced Reading
+	ANS	1404T	3	AHE 1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2454	3	H 1 j	Introduction à la primatologie
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1300	3	A 1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	COM	1600	3	AH 1 j	Communication et médias de masse
	CRI	1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1950	3	AHE 1 js	Introduction à la criminologie
	CRI	3341	3	AHE 1 j	Drogues et criminalité
	ESP	1951	6	A 2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE 1 js	Espagnol intermédiaire
	ESP	1994	6	AHE 1 js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE 1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
	FAS	1060	3	H 1 j	Introduction aux sciences cognitives
	IFT	1810	3	AHE 1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1945	3	AHE 1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
+	INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
	LNG	1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2305	3	H 1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3	A 1 j	Philosophie de l'esprit
	REI	1000	3	A 1 j	Travail et industrialisation
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1140	3	H 1 j	Approche juridique en R.I.
	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
	SOL	1016	3	A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2090	3	A 1 j	Analyse des données qualitatives
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie
	SVS	1121	3	A 1 j	Pratique du travail social : évolution
	SVS	1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	1364	3	HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale
	SVS	3744	3	A 1 j	Pratiques en protection de l'enfance

Programme 1-220-2-0 Version 04

Majeur en psychologie J

Objectifs

Le majeur en psychologie permet d'acquérir les connaissances de base de cette discipline, tout en offrant la possibilité de compléter la formation reçue par un diplôme dans un autre domaine. Le baccalauréat avec majeur en psychologie permet l'accès aux études supérieures en psychologie. Il peut aussi fournir à ceux qui désirent poursuivre des études supérieures dans une autre discipline une formation de base dans les principaux domaines de la psychologie.

Structure du programme

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de difficulté croissante qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre les cours de sigle PSY1000 au cours des deux premiers trimestres, puis les cours de sigle PSY2000 et PSY 3000 au cours des derniers trimestres.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Histoire et méthode

	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
+	PSY	2003	3	AH	1 j	Introduction à la psychométrie
+	PSY	2007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
+	PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.*

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance

Bloc 71 D *obligatoire* *15 cr.*

Bases individuelles et sociales

	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
+	PSY	2128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie du développement

+	PSY	3093	3	AE	1 j	Adolescence
+	PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Individu, groupe et société

	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et équipes
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+	PSY	3119	3	A	1 j	Psychologie communautaire

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cours d'approfondissement

	PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
	PSY	2226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
+	PSY	3008	3	AH	1 j	Laboratoire 2
+	PSY	3016	3	A	1 j	Cueillette et traitement des données
+	PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
+	PSY	3035	3	A	1 j	Psychopharmacologie : introduction
+	PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitifs 2
+	PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
+	PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
+	PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
+	PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
+	PSY	3129	3	H	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3204	3	A	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
+	PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
+	PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
+	PSY	3256	3	H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+	PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
+	PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
+	PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
+	PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+	PSY	3263	3	A	1 j	Troubles sexuels: les paraphilies

Programme 1-220-4-0 Version 03

Mineur en psychologie J

Objectifs

Le mineur en psychologie a pour objectif l'acquisition des connaissances scientifiques de base en psychologie. Ce programme peut se combiner aux programmes de plusieurs autres disciplines, appartenant tant aux sciences naturelles qu'aux sciences humaines.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Les cours de niveau PSY2000 présentent un plus haut niveau de difficulté. Il faut donc planifier en conséquence le cheminement des études. Les cours PSY1951, PSY1966, PSY1983 et PSY1989 ne peuvent pas être crédités dans les programmes de baccalauréat et de majeur en psychologie.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Psychologie, science expérimentale

	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Développement et apprentissage

	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Individu, groupe et société

	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH	1 j	Relations interpersonnelles
	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
+	PSY	2128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Personnalité, comportement, adaptation

	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	2253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Linguistique et Psychologie

(Voir sous le département de Linguistique et de traduction.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychoéducation et Psychologie

(Voir sous le département de Psychoéducation.)

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychologie et Sociologie

(Voir sous le département de Sociologie.)

École de relations industrielles

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-7056
Téléphone : 514-343-6111, poste 1267
Télécopieur : 514-343-5764

Introduction

Les relations industrielles sont un champ d'études qui prépare à la pratique professionnelle, plutôt qu'une discipline scientifique fondamentale. Les études en relations industrielles portent sur le travail humain sous tous ses aspects et mettent donc à contribution plusieurs sciences humaines : sociologie, sciences économiques, droit, psychologie, sciences de l'administration, ainsi que certaines sciences exactes telles que les mathématiques, la statistique et l'informatique. De plus, le travail humain est considéré à la fois aux niveaux individuel et collectif, permettant ainsi de comprendre le comportement des personnes au travail, de même que les relations qui s'établissent entre elles et les groupes dans différents contextes organisationnels. Les connaissances acquises permettent d'exercer une pratique professionnelle appliquée à la solution de différents problèmes tels que le recrutement, la formation, la rémunération, la santé-sécurité des ressources humaines, la négociation et l'administration des conventions collectives de travail, l'administration des programmes gouvernementaux et des législations touchant le travail.

Le programme de baccalauréat de l'École de relations industrielles comporte une formation obligatoire de base portant sur l'apport de certaines disciplines au champ d'études et sur des connaissances essentielles dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des relations collectives de travail, et des politiques et programmes gouvernementaux. En fin de programme, les étudiants peuvent se spécialiser par des cours optionnels choisis selon leurs intérêts et doivent faire un stage axé sur la pratique professionnelle dans un milieu de travail.

Directeur : Reynald Bourque

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Reynald Bourque, doctorat, économie et sociologie du travail (Aix-Marseille II)
Michel Brossard, M.A. relations industrielles (Montréal), doctorat en sociologie du travail (Aix-en-Provence)
Marie-Thérèse Chicha, Ph.D. économie (McGill)
Jean-Michel Cousineau, M.Sc. économique (Montréal)
Pierre Durand, M.Sc. (Laval), M.B.A. (Sherbrooke), Ph.D. épidémiologie (McGill)
Gilles Guérin, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. informatique (Montréal)
Gregor Murray, Ph.D. relations industrielles (Warwick)
Marcel Simard, Ph.D. sociologie (Montréal)
Guylaine Vallée, M.A. relations industrielles (Laval), doctorat en droit social (Jean Moulin, Lyon III), en congé

Professeurs agrégés
Adnane Belout, M.Sc. Gestion de projets (UQÀM), Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Jean-Guy Bergeron, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. relations industrielles (Toronto)
Bernard Brody, Ph.D. économie (McGill)
Jean Charest, B.A.A. (HEC, Montréal), M.Sc. économique (UQÀM), Ph.D. relations industrielles (Laval)
Michel Coutu, L.L.M. droit (Montréal), L.L.D. (Laval)
Victor Haines, Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Stéphane Renaud, M.Sc. relations industrielles (Montréal), Ph.D. relations industrielles (Toronto)
Tania Saba, Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Diane Veilleux, M.A. relations industrielles (Laval), LL.D. (Laval)

Professeurs adjoints
Brahim Boudarbat, Ph.D. sciences économiques (Montréal)
Patrice Jalette, Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Alain Marchand, Ph D. sociologie (Montréal)
Vincent Rousseau, Ph.D. psychologie (Montréal)
Delphine Van Hoorebeke, doctorat sciences de gestion (Aix-Marseille II)

Professeur émérite
Louis-Marie Tremblay

Programme 1-230-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en relations industrielles J *

Objectifs

Le programme de baccalauréat en relations industrielles vise à former des professionnels qui, dès la fin de leurs études, sont aptes à oeuvrer de façon polyvalente sur le marché du travail. Ces professionnels pourront efficacement intervenir dans les grandes composantes des relations industrielles, aussi bien dans la gestion des ressources humaines que dans les relations du travail et les politiques gouvernementales concernant le travail et la main-d'oeuvre. Le programme vise aussi à préparer adéquatement à la poursuite d'études universitaires aux cycles supérieurs.

Structure du programme

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A			*obligatoire*				*6 cr.*
Relations industrielles							
	REI	1000	3	A	1 j	Travail et industrialisation	
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles	
Bloc 72 B			*obligatoire*				*9 cr.*
Statistiques et méthodologie							
	REI	1105	3	AE	1 j	Techniques statistiques en R.I.	
+	REI	1130	3	H	1 j	Méthodologie en relations industrielles	
	REI	1140	3	H	1 j	Approche juridique en R.I.	
Bloc 72 C			*obligatoire*				*6 cr.*
Administration							
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion	
	REI	1220	3	H	1 j	Administration des affaires	
Bloc 72 D			*obligatoire*				*12 cr.*
Gestion des ressources humaines							
	REI	1230	3	AH	1 j	Comportement organisationnel	
+	REI	2220	3	A	1 j	Gestion des ressources humaines 1	
+	REI	2240	3	H	1 j	Gestion des ressources humaines 2	
+	REI	2250	3	H	1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.	
Bloc 72 E			*obligatoire*				*12 cr.*
Relations du travail							
+	REI	2310	3	H	1 j	Convention collective	
+	REI	2320	3	A	1 j	Rapports collectifs du travail	
+	REI	2330	3	A	1 j	Syndicalisme	
+	REI	3300	3	A	1 j	Négociation collective	

* Même si ce programme spécialisé ne peut être suivi le soir comme tel, les étudiants adultes qui ont complété un certificat de relations industrielles à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être intégrés pour en faire les 60 derniers crédits et obtenir le B.Sc. spécialisé.

Bloc 72 F *obligatoire* *9 cr.*

Politiques gouvernementales

	REI	1420	3 H	1 j	Emploi et salaire
+	REI	2470	3 A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+	REI	2475	3 H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G *obligatoire* *9 cr.*

Stages professionnels

+	REI	3630	3 AH	1 j	Stages et laboratoires 1
+	REI	3670	6 AH	1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Gestion des ressources humaines

+	REI	3206	3 H	1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+	REI	3211	3 A	1 s	Formation et développement des R.H.
+	REI	3216	3 H	1 s	Dotation
+	REI	3251	3 AE	1 s	Évaluation et rémunération
+	REI	3256	3 A	1 s	Communication et aide aux employés
+	REI	3261	3 H	1 s	SST et approche ergonomique
+	REI	3265	3 AE	1 js	Gestion de la SST
+	REI	3270	3 A	1 s	Résolution de problèmes en GRH
+	REI	3290	3 AH	1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Relations du travail

+	REI	3315	3 A	1 s	Syndicalisme et société
+	REI	3325	3 H	1 s	Aspects internationaux des R.I.
+	REI	3335	3 H	1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+	REI	3345	3 AE	1 js	L'arbitrage des griefs
+	REI	3375	3 HE	1 s	Pratique de la négociation collective
+	REI	3390	3 AH	1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Politiques gouvernementales

+	REI	3425	3 H	1 s	L'emploi et les politiques de l'État
+	REI	3435	3 A	1 js	Diversité de la main-d'oeuvre
+	REI	3490	3 AH	1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodes de recherche

	ECN	1260	3 AH	1 js	Économétrie 1
	PSY	4001	3 A	1 j	Méthodes de recherche avancées
+	REI	3445	3 H	1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Complémentarité et connexité

	AEG	1905	3 AHE	1 js	Assemblées délibérantes
	ECN	1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3 AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1967	3 A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3 A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3 H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	IFT	1912	3 AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3 AH	1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3 AHE	1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3 AHE	1 s	Internet et création de pages Web
	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
	POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3 AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3 AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	1951	3 AH	1 j	Relations interpersonnelles
	SOL	1012	3 H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1970	3 HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3 H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3 H	1 j	Sociologie politique
	SVS	1151	3 H	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3 A	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire
	SVS	2804	3 H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Département de science politique

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-4006
Téléphone : 514-343-6111, poste 6578
Télécopieur : 514-343-2360
Courriel : direction@pol.umontreal.ca

Introduction

La science politique étudie les relations de pouvoir, les décisions et les processus qui touchent la distribution des ressources dans une société. Au Département de science politique, nous étudions ces phénomènes par le biais des relations internationales, de la gouvernance, du comportement électoral, de l'économie politique et de la représentation des citoyens et des groupes.

La première année insiste sur la formation méthodologique. Il devient ensuite possible pour l'étudiant de préciser sa formation en politique comparée, en administration et en politique publiques, en idées politiques, en relations internationales ou en comportement politique. Notre programme vise à développer une capacité d'analyse utile à des études ultérieures, à l'exercice d'une profession ou à l'action politique.

Outre les programmes présentés ci-dessous dans cette section de l'annuaire, le Département offre en collaboration trois programmes de baccalauréat spécialisés bidisciplinaires : en Économie et Politique, en Communication et Politique, en Philosophie et Politique. Le Département participe aussi au programme facultaire en études internationales.

Directeur : Philippe Faucher

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

André-J. Bélanger, M.A. (McGill), Ph.D. (Laval)
André Blais, Ph.D. (York)
Gérard Boismenu, M.Sc. (Montréal), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Stéphane Dion, M.A. (Laval), doctorat d'État en sociologie (Paris), en congé
Graciela Ducatenzeiler, M.A. (Buenos Aires), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Duquette, M.A. (UQÀM), Ph.D. (McGill)
Diane Éthier, M.A. (UQÀM), doctorat (Paris VIII)
Philippe Faucher, M.A. (McGill), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Fortmann, Ph.D. (Montréal)
Jane Jenson, Ph.D. (Rochester)
Laurence McFalls, Ph.D. (Harvard)
Denis Monière, M.A. (Ottawa), doctorat de 3e cycle (Paris I), détaché
Richard Nadeau, M.A. sciences économiques (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Alain Noël, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Denver)
Jean-Philippe Thérien, M.Sc. (Montréal), doctorat (E.H.E.S.S., Paris)

Professeurs agrégés

Charles Blattberg, M.A. (McGill), Ph.D. (Oxford)
Robert Dalpé, Ph.D. (Montréal)
Luc Duhamel, M.A. (Montréal), doctorat (Paris)
Pierre Martin, Ph.D. (Northwestern)
Louis Massicotte, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Carleton)
Éric Montpetit, M.A. (Laval), Ph.D. (McMaster)
Denis Saint-Martin, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Carleton)

Professeurs adjoints

Laurence Bherer, Ph.D. (Bordeaux)
Dominique Caouette, Ph.D. government (Cornell)
Pascale Dufour, Ph.D. (Montréal)
Patrick Fournier, Ph.D. (Colombie-Britannique)
Mamoudou Gazibo, doctorat (Bordeaux II)
Frédéric Mérand, Ph.D. sociologie (Berkeley)
Christine Rothmayr Allison, Ph.D. (Zurich)
Marie-Joëlle Zahar, Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites
James Iain Gow
Panayotis Soldatos

Programme 1-245-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en science politique J

Objectifs

Tout en étant centrée sur la connaissance des théories, des méthodes, des institutions et des processus relatifs à la vie politique, la formation de premier cycle en science politique doit avant tout permettre aux étudiants d'acquérir un certain nombre de qualités personnelles, notamment un esprit créatif, une attitude rigoureuse à l'égard du travail et une capacité d'adaptation face à un environnement en perpétuel changement. Au-delà de ces objectifs fondamentaux, la formation de premier cycle en science politique vise à développer des aptitudes intellectuelles de base dont les plus importantes sont le sens de l'observation qui implique la compréhension de divers types de textes, le prélèvement et le traitement des données statistiques; la capacité d'interprétation, qui suppose que l'on puisse traiter l'information disponible et formuler des hypothèses en vue de les démontrer de façon logique; et la capacité de communiquer ses idées clairement, autant sous une forme écrite que sous une forme orale.

Structure du programme

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques
	POL	3911	3	AHE 1	Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Méthodologies

	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3990	3	A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Politiques urbaines
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AH 1 j	L' Asie du Sud-Est
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE 1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH 1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2006	3	AH 1 j	Le leadership politique
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	POL	3101	3	AH 1 j	Marketing politique
	POL	3102	3	AH 1 j	Marginalité et politique
	POL	3140	3	A 1 j	Psychologie politique
	POL	3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique
	POL	3912	3	AHE 1	Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL	2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL	2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée
	POL	3325	3	A 1 j	Réseaux et politiques publiques
	POL	3326	3	AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
	POL	3350	3	AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3370	3	AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie
	POL	3913	3	AHE 1	Politiques publiques : enjeu actuel

Bloc 71 H *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE 1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE 1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale
	POL	3909	3	AH 1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL	3914	3	H 1 j	Sécurité internationale: nouveaux enjeux

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A 2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE 1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE 1 js	Allemand intermédiaire 2

	ALL	1979	3	AE	1	js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1	js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1	js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1	j	Lecture en allemand 3
	ARA	1951	6	A	2	j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1	j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2	js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1	js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1	js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	A	2	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2	js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

	POL	3240	3	AH	1	j	Stage
	POL	3241	6	AH	1	j	Stage
	POL	3904	3	AHE	1	j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0 Version 08

Majeur en science politique J

Objectifs

Les objectifs du majeur sont de permettre aux étudiants de développer des aptitudes intellectuelles générales et transférables à d'autres champs du savoir ainsi que d'assurer une formation disciplinaire de base en science politique.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	POL	1000	3	AH	1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH	1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1	j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

	POL	1008	3	AH	1	j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1	j	Politique comparée
	POL	1200	3	AH	1	j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH	1	j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH	1	j	Relations internationales

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1	j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1	j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1	j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1	j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH	1	j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1	j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1	j	Idéologies politiques
	POL	3911	3	AHE	1		Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Méthodologies

	POL	1803	3	AH	1	j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2809	3	AH	1	j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH	1	j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH	1	j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3990	3	A	2	j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

	POL	2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1	j	La France
	POL	2160	3	AH	1	j	Politiques urbaines
	POL	2280	3	AH	1	j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1	j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH	1	j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1	j	Le Japon
	POL	2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH	1	j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1	j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AH	1	j	L' Asie du Sud-Est
	POL	3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH	1	j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH	1	j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE	1	j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH	1	j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH	1	j	Les élections
	POL	2006	3	AH	1	j	Le leadership politique
	POL	2050	3	AH	1	j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH	1	j	Communication politique
	POL	3101	3	AH	1	j	Marketing politique
	POL	3102	3	AH	1	j	Marginalité et politique
	POL	3140	3	A	1	j	Psychologie politique
	POL	3560	3	AH	1	j	Action collective et politique
	POL	3900	3	AH	1	j	Politique et société
	POL	3910	3	AH	1	j	Les femmes et la politique
	POL	3912	3	AHE	1		Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	2025	3	AH	1	j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1	j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH	1	j	Politiques scientifiques
	POL	2540	3	AH	1	j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL	2805	3	AH	1	j	Théorie de l'organisation administrative
	POL	3110	3	AH	1	j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH	1	j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH	1	j	Administration publique comparée
	POL	3325	3	A	1	j	Réseaux et politiques publiques
	POL	3326	3	AH	1	j	Évaluation des politiques publiques
	POL	3350	3	AH	1	j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3370	3	AH	1	j	Pouvoir judiciaire et démocratie
	POL	3913	3	AHE	1		Politiques publiques : enjeu actuel

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH	1	j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH	1	j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales

	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3909	3	AH	1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL	3914	3	H	1 j	Sécurité internationale: nouveaux enjeux

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
	POL	3241	6	AH	1 j	Stage
	POL	3904	3	AHE	1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-4-0 Version 01

Mineur en science politique J

Objectifs

Les objectifs du mineur sont d'assurer aux étudiants le développement des aptitudes intellectuelles générales et transférables ainsi qu'une formation disciplinaire minimale de base en science politique.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1200	3	AH	1 j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL	2006	3	AH	1 j	Le leadership politique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2025	3	AH	1 j	Politique et économie
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2160	3	AH	1 j	Politiques urbaines
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2540	3	AH	1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2805	3	AH	1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
	POL	3101	3	AH	1 j	Marketing politique
	POL	3102	3	AH	1 j	Marginalité et politique
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3140	3	A	1 j	Psychologie politique
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3325	3	A	1 j	Réseaux et politiques publiques
	POL	3326	3	AH	1 j	Évaluation des politiques publiques
	POL	3350	3	AH	1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3370	3	AH	1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3560	3	AH	1 j	Action collective et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3908	3	AH	1 j	Politique comparée : enjeu actuel
	POL	3909	3	AH	1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3911	3	AHE	1	Pensée politique : thématique spécifique
	POL	3912	3	AHE	1	Forces et comportements : enjeu actuel
	POL	3913	3	AHE	1	Politiques publiques : enjeu actuel
	POL	3914	3	H	1 j	Sécurité internationale: nouveaux enjeux
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique

Programme 1-960-1-3 Version 03

B.Sc. spécialisé en études internationales J

Structure du programme

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Connaissances de base

	DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
	DRT	2100	3	AHE	1 j	Droit international public général
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	INT	1000	3	A	1 j	Introduction aux études internationales
	INT	1010	3	H	1 j	Écologie humaine du développement
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Intégration des acquis

	INT	3000	3	H	1 j	Cours synthèse en études internationales
	INT	3001	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail
	INT	3002	6	AHE	1	Stage en milieu de travail
	INT	3003	3	AHE	1 j	Travail dirigé en études internationales

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
	ESP	1994	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais: communication orale et écrite
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes quantitatives

	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
	DMO	2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	SOL	1020	3	A	1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3	H	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage

Bloc 01 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles et géographiques

	ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise

	ANT	3866	3	H	1	js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3	E	1	j	Culture et société italienne
	ANT	3875	3	A	1	j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	H	1	j	Ethnographie du Caucase
	GEO	3412	3	AH	1	js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1	j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1	j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H	1	j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	A	1	js	Thème régional

Segment 70 Propre à l'orientation Développement international

Bloc 70 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

	ANT	1010	3	H	1	j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A	1	js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1	js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1	js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1	j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1	j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1	js	Économie et population
	GEO	1212	3	A	1	j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1	j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1	j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H	1	j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H	1	j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H	1	j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1	j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H	1	j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH	1		Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH	1		Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH	1		Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH	1		Théories et pratiques de planification

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE	1	j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE	1	j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE	1	j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE	1	j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3013	3	AHE	1	j	Droit de l'Union européenne
	DRT	3102	3	AHE	1	j	Institutions internationales
	DRT	3103	3	AHE	1	j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE	1	j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE	1		Droit international de l'environnement
	DRT	3109	3	AHE	1	j	Droit international des conflits
	DRT	3502	3	AHE	1	j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE	1	j	Libertés publiques

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1	js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH	1	j	Analyse des données économiques
	ECN	1350	3	A	1	j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE	1	j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1	s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1	s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H	1	js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1	j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1	j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2160	3	H	1	j	Économétrie 2
+	ECN	2311	3	HE	1	j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1	j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	A	1	j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1	j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1	js	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1	j	Management
	HEC	3058	3	AH	1	j	Présentation de l'information comptable

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	AE	1	j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1	s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1	j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1	j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A	1	j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1	s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1	j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1	j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1	j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A	1	j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1	j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1	j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	E	1	j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1	j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H	1	j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1	j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A	1	s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1	j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H	1	j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1	j	Relations internationales : France

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	H	1	j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1	j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1	j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1	j	La France
	POL	2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1	j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1	j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2280	3	AH	1	j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1	j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1	j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1	j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1	j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1	j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1	j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1	j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1	j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1	j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1	j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1	j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1	j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1	j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1	j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1	j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1	j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1	j	L'intégration nord-américaine

	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Segment 71 Propre à l'orientation Droit

Bloc 71 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE	1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3013	3	AHE	1 j	Droit de l'Union européenne
	DRT	3102	3	AHE	1 j	Institutions internationales
	DRT	3103	3	AHE	1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE	1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3109	3	AHE	1 j	Droit international des conflits
	DRT	3502	3	AHE	1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE	1 j	Libertés publiques

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1 j	Management
	HEC	3058	3	AH	1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH	1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 72 Propre à l'orientation Économie-Administration

Bloc 72 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental

	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1 j	Management
	HEC	3058	3	AH	1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE	1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3013	3	AHE	1 j	Droit de l'Union européenne
	DRT	3102	3	AHE	1 j	Institutions internationales
	DRT	3103	3	AHE	1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE	1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3109	3	AHE	1 j	Droit international des conflits
	DRT	3502	3	AHE	1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE	1 j	Libertés publiques

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH	1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 73 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 73 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours

	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE	1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE	1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE	1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE	1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE	1 j	Libertés publiques

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1 j	Management
	HEC	3058	3	AH	1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH	1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 74 Propre à l'orientation Science politique

Bloc 74 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés

	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE	1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE	1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE	1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE	1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE	1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE	1 j	Libertés publiques

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1 j	Management
	HEC	3058	3	AH	1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	E	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France

Bloc 74 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH	1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Programme 1-244-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Économie et Politique J

Objectifs

Les sphères économique et politique occupent une place prépondérante dans les sociétés modernes. Ce programme les aborde l'une et l'autre dans leurs perspectives essentielles, tout en permettant à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base relatives aux techniques d'analyse des comportements économiques, politiques et administratifs. Il offre également la possibilité d'analyser plus en détail un pays donné, ou une région particulière. Les outils d'analyse des deux disciplines sont appliqués à l'étude de problèmes concrets de politique économique. L'étudiant, s'il le désire, pourra par un choix de cours judicieux se préparer aux études supérieures en science politique ou en sciences économiques.

Structure du programme

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93. Les cours de sigles ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 (blocs 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maitrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *36 cr.*

Concepts et techniques d'analyse

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+	FAS	3900	3	A	1 j	Séminaire d'économie politique
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts

	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1 j	Méthodes de recherche en politique
	POL	1200	3	AH	1 j	Pensée politique
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

	POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
+	POL	2805	3	AH	1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en science politique

	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3560	3	AH	1 j	Action collective et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-247-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Science politique et Philosophie J

Objectifs

L'objectif de ce baccalauréat est de permettre aux étudiants de développer des compétences générales et transférables qu'ils pourront maîtriser davantage lors de leurs études de 2e cycle (en science politique ou en philosophie) ou lorsqu'ils seront appelés à oeuvrer dans divers milieux de travail. En effet, les objectifs de formation du programme débouchent sur des perspectives de carrière à la fois dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaires, mais aussi dans des contextes professionnels plus spécifiques tels que le journalisme, la fonction publique, les relations diplomatiques, les institutions internationales et les organismes non gouvernementaux.

Destinataires

Ce baccalauréat est destiné à des candidats qui présentent un excellent profil académique, dans la mesure où les aptitudes requises afin d'évoluer dans deux domaines d'études intégrés l'un à l'autre exigent sans doute des qualités intellectuelles manifestes.

Structure du programme

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les

cours du bloc 70 P et le cours PEP 2000) et 42 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 O et les cours PEP 1000 et PEP 3000) devront avoir été complétés.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

PEP	1000	3	A	1 j	Analyse politique théorique
PEP	2000	3	A	1 j	Enjeux philosophiques du politique
PEP	3000	3	A	1 j	Épistémologie des théories politiques

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Fondements philosophiques

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Volet science politique

POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tradition philosophique

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Philosophie politique

PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	H	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique: aspects normatifs
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Esthétique, herméneutique

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodologies

POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
POL	3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Politique comparée

POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Systèmes politiques

POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	2110	3	AH	1 j	La France
POL	2160	3	AH	1 j	Politiques urbaines
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Forces et comportements

POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Administration et politiques publiques

	POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2025	3	AH	1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Relations internationales

	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Sociologie et sciences économiques

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Culture et langue allemandes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique

(Voir sous le département de Communication.)

Département de sciences biologiques

Pavillon Marie-Victorin, bureau D-219
Téléphone : 514-343-6585
Télécopieur : 514-343-2293

Introduction

Le Département de sciences biologiques compte des professeurs, des professeurs associés et des chercheurs invités. Leur enseignement et leurs recherches couvrent des domaines allant de la biologie moléculaire et cellulaire jusqu'à l'écologie, en passant par la taxonomie, la morphologie et la physiologie animales et végétales.

Au niveau du premier cycle, les programmes de B.Sc. spécialisé, de majeur et de mineur permettent à l'étudiant d'amorcer sa spécialisation tout en acquérant une solide formation générale. Au niveau des études supérieures, les étudiants peuvent choisir parmi de nombreux cours avancés et travailler à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat en participant aux divers programmes de recherche des professeurs.

Le Département possède d'importants moyens d'enseignement et de recherche : microscopes photoniques et électroniques, spectrophotomètres, centrifugeuses, séquenceurs, laboratoire de biologie mathématique, laboratoire de photographie-infographie, chambres de croissance, aquariums, animalerie, collections zoologiques et botaniques, etc.

Bien que la majeure partie du Département de sciences biologiques soit située sur le campus, les professeurs de biologie végétale sont membres de l'Institut de recherche en biologie végétale (organisme relevant à la fois de l'Université de Montréal et de la Ville de Montréal), et logent dans l'immeuble du Jardin botanique de Montréal, où se trouve aussi l'Herbier Marie-Victorin. Le Département de sciences biologiques dispose en outre de la Station de biologie des Laurentides, ouverte à l'année près de St-Hippolyte, et utilise occasionnellement les services de certaines autres stations de recherche.

Plusieurs professeurs du Département sont membres d'unités de recherche de l'Université ou de l'extérieur (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique, etc.).

Le Département collabore avec la Faculté des sciences de l'éducation au programme d'enseignement des sciences et des technologies au secondaire, et avec la Faculté de médecine au programme de baccalauréat en sciences biomédicales.

Directrice : Thérèse Cabana

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Michel Anctil, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Santa Barbara)
Daniel Boisclair, Ph.D. (McGill)
André Bouchard, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Cornell)
Luc Brouillet, Ph.D. (Waterloo)
Thérèse Cabana, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Ohio State)
Mario Cappadocia, D.Sc. (Rome), D.Sc. (Louvain)
Richard Carignan, Ph.D. (McGill)
François-Joseph Lapointe, Ph.D. (Montréal)
Pierre Legendre, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Colorado)
Daniel Matton, Ph, (Montréal)
Stéphane Molotchnikoff, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Buffalo)
David Morse, Ph.D. (McGill)
Bernadette Pinel-Alloul, Ph.D. (Montréal), en congé
Hargurdeep S. Saini, M.Sc. (Punjab), Ph.D. (Adélaïde), en congé

Professeurs agrégés
Marc Amyot, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (York)
Jacques Brisson, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (San Diego)
Anne Bruneau, M.Sc. (Connecticut), Ph.D. (Cornell)
Antonella Cattaneo, D.Sc. (Pavie)

Professeurs adjoints
Annie Angers, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Bernard Angers, M.Sc. (UQÀC), Ph.D. (UQÀM)
Nadia Aubin-Horth, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Christopher Cameron, Ph.D. (Alberta)
Frédérique Dubois, Ph.D. (Lyon I)
Anja Geitmann, M.Sc. (Konstanz), Ph.D. (Siena), en congé
Roxane Maranger, Ph.D. (UQÀM)
Jean-François Pflieger, Ph.D. (Montréal)
Jean Rivoal, doctorat (Bordeaux II)

Responsable de formation professionnelle
Jocelyn Forget, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés
Denis Barabé, M.Sc. (Montréal)
Alain Cogliastro, Ph.D. (Montréal)
Christiane Hudon, Ph.D. (Laval)
Pierre Lachapelle, Ph.D. (Montréal)
André Martel, M.Sc. (UQAC), Ph.D. (Alberta)
Jeremy McNeil, Ph.D. (North Carolina)
Stéphanie Pellerin, Ph.D. (Laval)
Marc St-Arnaud, Ph.D. (Montréal)
Jean-Louis Saumet, Ph.D. (Lyon)

Professeure invitée
Danielle Donnely, Ph.D. (Colombie-Britannique)

Chercheurs invités
Michel Labrecque, M.Sc. (Montréal)
Vladimir Vujanovic, B.Sc. foresterie (Zagreb), Ph.D. (Belgrade)

Professeurs émérites
Jean-Marie Demers
Raymond McNeil

Programme 1-235-1-0 Version 15

B.Sc. spécialisé en sciences biologiques J

Structure du programme

L'orientation Microbiologie et immunologie comprend les segments 01 et 91, avec 64 crédits obligatoires, 23 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biologie moléculaire et cellulaire comprend les segments 01 et 92, avec 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Physiologie comprend les segments 01 et 93, avec 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biodiversité, écologie et évolution comprend les segments 01 et 94, avec 39 crédits obligatoire, 48 crédits à option et 3 crédits au choix. On recommande aux étudiants des orientations Microbiologie et immunologie et Biologie moléculaire et cellulaire de s'inscrire au cours CHM 1984 du bloc 01B. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc V de chaque orientation), l'étudiant doit avoir réussi 50 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux 4 orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *34 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 01 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	Introduction à la primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	DID	2120	3	AH	1	Didactique des sciences au collégial
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3802	3	AHE	1 j	Droit des sciences biologiques
	DRT	3802G	3	AHE	1 s	Droit des sciences biologiques
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1210G	3	AHE	1 js	Principes de gestion
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 91 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 91 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 91 B *option* *minimum 7 cr., maximum 14 cr.*

Connaissances disciplinaires optionnelles

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 91 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Connaissances en biodiversité

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie

Bloc 91 D *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Travaux en laboratoire

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+	MCB	3071	3	H	1 j	Profession microbiologiste

Bloc 91 E *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 91 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
	BIO	3020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 2
	BIO	3080	1	AHE	1 js	Stage d'animation en biologie

Bloc 91 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	MCB	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 92 Propre à l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire

Bloc 92 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 92 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances en biologie moléculaire

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
	IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 92 C *option* *minimum 6 cr., maximum 14 cr.*

Connaissances en biologie cellulaire

+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 92 D *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire : projet

Bloc 92 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 92 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
	BIO	3020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 2
	BIO	3080	1	AHE	1 js	Stage d'animation en biologie

Bloc 92 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 93 Propre à l'orientation Physiologie

Bloc 93 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire

Bloc 93 B *option* *minimum 0 cr., maximum 28 cr.*

Connaissances en mycologie et biologie végétale

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 93 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Connaissances en biologie animale

	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale

Bloc 93 D *option* *minimum 2 cr., maximum 9 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 93 E *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 93 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
	BIO	3020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 2
	BIO	3080	1	AHE	1 js	Stage d'animation en biologie

Bloc 93 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 94 Propre à l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

Bloc 94 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2

Bloc 94 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances en écologie et évolution

+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement

+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 94 C option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances en biodiversité

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 94 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Travaux en laboratoire et sur le terrain

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	2854	3	A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
	BIO	3753	3	A	1 js	Stage d'écologie végétale
+	BIO	3843	3	A	1 js	Stage de limnologie
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 94 E option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	GEO	2132	3	A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2142	3	A	1 j	Pédologie
	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3312	3	H	1 j	Études d'impacts
	IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée

Bloc 94 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

	BIO	2020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
	BIO	3020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 2
	BIO	3080	1	AHE	1 js	Stage d'animation en biologie

Bloc 94 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Programme 1-235-2-0 Version 11

Majeur en sciences biologiques J

Structure du programme

Ce programme comprend le Segment 81 qui totalise 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 81 Propre au Majeur

Bloc 81 A obligatoire 16 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2

Bloc 81 B option minimum 0 cr., maximum 26 cr.

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 81 C option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 81 D option minimum 0 cr., maximum 22 cr.

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 81 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Travaux pratiques et stages

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	2020	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO	3080	1	AHE	1 js	Stage d'animation en biologie
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie

Bloc 81 F option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie

Bloc 81 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE	1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	H	1 j	Introduction à la primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	DRT	3108	3	AHE	1	Droit international de l'environnement
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-235-4-0 Version 08

Mineur en sciences biologiques J

Structure du programme

Ce programme comprend le Segment 71 qui totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71 Propre au Mineur

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Département de sciences économiques

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-6006
Téléphone : 514-343-6540
Télécopieur : 514-343-7221

Introduction

L'enseignement de premier cycle en sciences économiques vise à assurer aux économistes professionnels la base de la formation leur permettant d'accéder à une carrière dans la recherche ou à une fonction d'économiste dans des organismes privés ou publics. L'enseignement est conçu de façon à permettre aux étudiants d'acquérir une solide formation en théorie économique et une bonne connaissance des méthodes d'analyse quantitative. Les études du 1er cycle comprennent un ensemble de cours obligatoires selon le programme choisi ainsi qu'une séquence de cours à option que l'étudiant choisit en tenant compte à la fois de son domaine de spécialisation et de son éventuelle admission à des études supérieures.

À cette fin, le Département offre un programme d'études spécialisé, ainsi qu'un programme de majeur. Les étudiants inscrits au programme avec majeur complètent leurs études par un mineur dans une discipline connexe complémentaire.

Le Département offre aussi un programme de mineur. Les étudiants peuvent compléter ce programme par un majeur ou deux autres mineurs dans d'autres disciplines.

Deux autres programmes comportant une composante « économique » peuvent intéresser les candidats souhaitant une formation bidisciplinaire. Ces programmes offrent la possibilité de compléter l'ensemble des cours obligatoires en économique tout en acquerrant une formation tout aussi approfondie dans une autre discipline. Il s'agit du baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, et du baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Économie et Politique. Ces deux programmes sont offerts en collaboration avec l'autre département concerné, soit Mathématiques et statistique dans le premier cas et Science politique dans le second.

Directeur : Michel Poitevin

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Walter Bossert, Ph.D. (Karlsruhe)
Marcel Boyer, Ph.D. (Carnegie-Mellon), MSRC
Emanuela Cardia, Ph.D. (Berkeley), en congé
Leonard Dudley, Ph.D. (Yale)
Jean-Marie Dufour, Ph.D. (Chicago), MSRC, titulaire de la Chaire de recherche en économétrie du Canada
René Garcia, Ph.D. (Princeton), titulaire de la Chaire Hydro-Québec en gestion intégrée des risques et en finance mathématique
Gérard Gaudet, Ph.D. (Pennsylvania)
Abraham Hollander, Ph.D. (Minnesota)
Robert Lacroix, D.Sc. Econ. (Louvain), MSRC
André Martens, D.Sc. Econ. (Bruxelles)
Fernand Martin, Ph.D. (McGill)
Claude Montmarquette, Ph.D. (Chicago), MSRC, titulaire de la Chaire Bell-Caisse de dépôt et de placement sur l'économie expérimentale de l'UdeM
Michel Poitevin, Ph.D. (UBC)
Yves Sprumont, Ph.D. (Virginia Polytechnic Institute and State University)
François Vaillancourt, Ph.D. (Queen's), en congé

Professeurs agrégés
Marine Carrasco, Ph.D. (Toulouse)
Lars Ehlers, Ph.D. (Maastricht)
Nour Meddahi, doctorat en sciences économiques (Toulouse)
Benoit Perron, Ph.D. (Yale)
Francisco J. Ruge, Ph.D. (Virginia)

Professeurs adjoints
Olivier Armantier, Ph.D. (Pittsburg)
Rui Castro, Ph.D. (Rochester), en congé
Silvia Gonçalves, Ph.D. (San Diego), en congé
Sidartha Gordon, Ph.D. (Northwestern)
William J. McCausland, Ph.D. (Minnesota)
Onur Özgür, Ph.D. (New York)
Alessandro Riboni, Ph.D. (Rochester)

Professeur associé
Marc J.I. Gaudry, Ph.D. (Princeton), B.Th. (I.C.P.), MSRC

Professeurs émérites
André Raynauld
Rodrigue Tremblay

Programme 1-240-1-0 Version 08

B.Sc. spécialisé en sciences économiques * J

Objectifs

Ce programme a pour objectif premier de former des économistes professionnels qui soient de véritables analystes scientifiques. Il offre une formation approfondie dans deux domaines distincts et complémentaires : la théorie économique, qui permet de formaliser les grands principes de la science économique et d'interpréter de façon cohérente et organisée les tendances socioéconomiques de notre temps, et les méthodes quantitatives, essentielles à l'analyse des données statistiques et au traitement des problèmes de prévision économique et de planification stratégique ou d'investissement. La maîtrise des outils formels qu'offrent ces deux champs d'étude sera mise à profit dans l'analyse de problèmes économiques réels. Au cours des deux premières années du programme, l'étudiant se familiarise avec les outils théoriques et statistiques de l'économie et acquiert les connaissances historiques et institutionnelles de base. En troisième année, il s'initie aux différentes applications de ce bagage scientifique dans des cours de concentration tels que l'économie du travail, l'économie industrielle, l'économie internationale, l'économie publique, l'économie du développement et la finance. Le programme se termine par deux cours d'analyse appliquée.

Structure du programme

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, dans le cadre du bloc 71 E, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN 6013, ECN 6118 et ECN 6350.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *obligatoire* *27 cr.*

Cours de deuxième et de troisième années

	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+	ECN	3949	3	A	1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H	1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Cours avancés

+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	H	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	A	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A	1 j	Économie de la santé

* Ce programme est en cours de modification au moment de la production de l'annuaire.

+	ECN	3565	3	A	1	j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A	1	j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1	j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1	s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1	j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1	j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1	j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1	j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE	1	j	Stage
	ECN	6013	3	A	1	j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A	1	j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH	1		Éléments d'économétrie

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1	j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1	j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1	j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1	j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1	j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1	js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE	1	js	Management
	IFT	1800	3	AHE	1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H	1	j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	A	1	j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH	1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1	j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE	1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1	j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-2-0 Version 08

Majeur en sciences économiques J

Objectifs

Ce programme a pour objectif premier d'initier l'étudiant à la science économique. Il lui permet de se familiariser avec les outils élémentaires d'analyse qui seront ensuite utilisés dans l'étude de problèmes économiques concrets. Au cours de la première année, l'étudiant acquiert la maîtrise des outils élémentaires d'analyse et les connaissances institutionnelles. La deuxième année est pour lui l'occasion de mettre en pratique cet outillage conceptuel dans divers cours de concentration tels que l'économie industrielle, l'économie internationale et du développement, l'économie publique, l'économie urbaine et régionale. Le programme se termine par un cours d'analyse appliquée. Plusieurs disciplines offrent des compléments intéressants au programme de majeur en sciences économiques. Il est par exemple possible de parfaire sa formation en obtenant un mineur dans un domaine des sciences sociales (communication, démographie, histoire, sociologie, science politique), dans une discipline professionnelle (droit, psychologie, relations industrielles, administration des affaires) ou dans une discipline complémentaire offrant des outils d'analyse formelle (mathématiques, informatique, recherche opérationnelle). Ce programme permet, au moyen d'un choix de cours approprié, d'accéder au programme de maîtrise en sciences économiques

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours de sigle ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE	1	js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1	js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH	1	j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE	1	j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 6 cr.

Cours de deuxième année

+	ECN	2311	3	HE	1	j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2800	3	AH	1	js	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1070	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1	js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1	j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1	js	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1	s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1	s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1	js	Institutions politiques Canada – Québec

Bloc 71 D option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	H	1	js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1	j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1	j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1	j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1	j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1	j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1	j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1	j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1	j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2370	3	H	1	j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1	j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	A	1	j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1	j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1	js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1	j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1	j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	A	1	j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH	1	j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1	j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H	1	j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1	j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1	j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1	j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1	j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie

+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0 Version 06

Mineur en sciences économiques J

Objectifs

Ce programme propose une introduction à l'économie et aux institutions économiques. Il offre un complément utile et enrichissant à l'étudiant inscrit à un programme de majeur dans un autre domaine des sciences sociales (communication, démographie, science politique), dans une discipline professionnelle (droit, psychologie, relations industrielles, administration des affaires) ou en sciences pures et appliquées (géographie, informatique, mathématiques, sciences biomédicales).

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE	1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Économie et institutions régionales

	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Cours spécialisés

	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
+	ECN	2015	3	H	1 js	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 js	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Programme 1-193-1-0 Version 06

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie J

Objectifs

Ce programme intègre des cours de deux domaines scientifiques complémentaires afin d'offrir une expertise poussée des diverses méthodes d'analyse technique. Les outils techniques en mathématiques et les outils d'analyse en économie aideront l'étudiant à résoudre des problèmes économiques complexes dans des domaines d'application où l'approche analytique est de rigueur, comme la finance, l'organisation industrielle, la macroéconomie et l'économétrie. Ce programme constitue également une excellente préparation aux études supérieures en mathématiques ou en sciences économiques.

Structure du programme

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN 6013 (Éléments de microéconomie), ECN 6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN 6350 (Éléments d'économétrie).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *56 cr.*

Bases de mathématiques et d'économie

	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 13 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences

+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Perfectionnement en économie

	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	A	1 j	Démographie économique
+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	H	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	A	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	A	1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H	1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE	1 j	Stage
	ECN	6013	3	A	1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A	1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH	1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Informatique

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 4 cr.

Optimisation

+	ECN	3075	3	A	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE	1 js	Management
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Économie et Politique

(Voir sous le département de Science politique.)

École de service social

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-7136
Téléphone : 514-343-6606
Télécopieur : 514-343-2493

Introduction

L'École de service social existe depuis 1940 et offre des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, ainsi qu'un certificat en action communautaire. Le programme de doctorat est offert conjointement par les universités de Montréal et McGill. L'École est aussi associée au Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration sociale, au Diplôme d'études supérieures spécialisées sur le phénomène des drogues et au Doctorat en sciences humaines appliquées.

Le service social est une discipline pratique qui a pour objet les interactions des individus, des familles, des groupes et des communautés avec leur environnement dans un but de développement social et de la personne. Ces rôles s'exercent dans le cadre de services de santé et services sociaux du réseau public, dans les organismes communautaires et dans les milieux de travail. Ils portent sur des problèmes tels que la pauvreté, les conflits familiaux, l'isolement, l'alcoolisme.

Directrice : Pauline Morrissette

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Claire Chamberland, M.A. (UQÀM), Ph.D. psychologie (UQÀM)
Pauline Morissette, M.Sc. service social (Montréal), Ph.D. santé communautaire (Montréal)
Maryse Rinfret-Raynor, M.A. service social (Montréal), D.Ed. (Massachusetts), provost et vice-rectrice

Professeurs agrégés
Oscar Firbank, doctorat en sociologie (Paris)
Claude Larivière, M.Sc. service social (Montréal), M.A.P. (ENAP-Québec), Ph.D. sociologie (Montréal)
Jacques Moreau, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Guylaine Racine, M.A. service social (Montréal), Ph.D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Gilbert Renaud, M.Sc. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)

Professeurs adjoints
Céline Bellot, maîtrise droit privé (Aix-Marseille), Ph.D. criminologie (Montréal), postdoctorat sociologie (UQÀM)
Sonia Gauthier, M.Sc. service social (UQÀM), Ph.D. sociologie (UQÀM)
Christian Jetté, M.Sc. sociologie (UQÀM), Ph.D. sociologie (UQÀM)
Anna Kruzynski, M.A. psychologie (McGill), Ph.D. travail social (McGill)
Marie Lacroix, M.S.W. (Carleton), Ph.D. service social (McGill)
Lyse Montminy, Ph.D. service social (Laval)
Marie-Andrée Poirier, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. service social (Laval)
Lourdes Rodriguez Del Barrio, M.A. intervention sociale (UQÀM), Ph.D. sociologie (UQÀM)
Pierre Joseph Ulysse, M.Sc. sociologie (Montréal), maîtrise intervention sociale (UQÀM), Ph.D. sociologie (UQÀM)

Professeurs associés
Marie-Ève Clément, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Chantal Lavergne, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
Jean-Pierre Lavoie, doctorat en sciences humaines appliquées (Montréal)
Frédéric Lesemann, M.A. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Claire Malo, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Jacqueline Oxman-Martinez, Ph.D. sociologie (Montréal)

Ann Paquet-Deehy, M.S.W. (McGill)
Ricardo Zuniga, Ph.D. psychologie sociale (Harvard)

Professeur émérite
Jean Panet-Raymond, LL.L. (Montréal), M.S.W. (Columbia)

Programme 1-250-1-0 * Version 15

B.Sc. spécialisé en service social J

Objectifs

Le programme vise à préparer des travailleuses et travailleurs sociaux. Il est conçu de façon à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base sur : a) les problèmes sociaux ; b) les politiques sociales et les institutions du travail social ; c) la méthodologie de l'intervention individuelle, de groupe, collective ; d) la recherche sociale ; e) les autres connaissances générales nécessaires à la pratique; f) la capacité d'analyser de façon critique les situations individuelles et collectives g) la capacité de proposer des solutions prenant en compte l'ensemble des composantes.

Structure du programme

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

Fondements de l'intervention

	SVS	1182	3	A	1 j	Connaissance du milieu
+	SVS	1283	3	H	1 j	Introduction à l'intervention
	SVS	1284	3	A	1 j	Laboratoire d'approches
+	SVS	2007	3	A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+	SVS	2024	3	A	2 j	Séminaire de stage
+	SVS	2025	9	A	1 j	Stage 1
+	SVS	2035	9	H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie de l'intervention

SVS	2375	3	A	1 j	Intervention : individu, couple, famille
SVS	2377	3	H	1 j	Intervention de groupe
SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C *obligatoire* *6 cr.*

Recherche

	SVS	1141	3	A	1 j	Méthodes de recherche
+	SVS	3141	3	A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Perspectives analytiques

+	SVS	3366	3	A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
+	SVS	3621	3	H	1 j	Analyse des politiques sociales
+	SVS	3631	3	H	1 j	Problématique du travail social
	SVS	3841	3	AE	1 s	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques spécialisées

	SVS	3700	3	A	1 s	Action communautaire : fondements
	SVS	3711	3	H	1 j	Familles : théories et pratiques
+	SVS	3721	3	A	1 j	Pratiques auprès des groupes
	SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
	SVS	3740	3	H	1 j	Pratique en contexte professionnel
+	SVS	3742	3	H	1 j	Pratiques en santé mentale
	SVS	3743	3	A	1 j	Pratiques en intervention féministe
	SVS	3744	3	A	1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	SVS	3746	3	H	1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux

Bloc 74 F *obligatoire* *21 cr.*

Fondements théoriques

SVS	1121	3	A	1 j	Pratique du travail social : évolution
SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	1362	3	H	1 j	Développement humain
SVS	1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
SVS	1364	3	HE	1 j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
DRT	3806	3	AHE	1 j	Droit des professionnels
GER	1020	3	AHE	1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
MSO	2100G	3	AHE	1 js	La santé et les groupes ethniques
POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
PPL	3030	3	AHE	1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
TXM	1111	3	AHE	1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1111D	3	AH	1	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1331	3	AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE	1	Prévention des toxicomanies : théorie

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Programme 1-251-5-0 * Version 03

Certificat en action communautaire J

Objectifs

Le programme du certificat en action communautaire a pour objectif d'offrir une formation de base en action communautaire aux personnes qui travaillent dans les services sociaux, les services de santé, les centres d'accueil, les organisations communautaires et syndicales, ou aux personnes qui oeuvrent à titre de bénévoles dans les champs de l'action sociale et sanitaire.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements

SVS	1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes
SVS	3700	3	A	1 s	Action communautaire : fondements

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances théoriques

MSO	2030D	3	AHE	1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE	1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
+ SVS	3621	3	H	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS	3810	3	A	1 s	Développement économique communautaire
SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
SVS	3841	3	AE	1 s	Mouvements d'action sociale
TXM	1331	3	AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE	1	Prévention des toxicomanies : théorie

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances méthodologiques

AEG	1905	3	AHE	1 js	Assemblées délibérantes
AEG	2110	3	AHE	1 js	Entraînement au travail en équipe
SMN	3010	3	AHE	1 js	Ressources communautaires

* Ce programme est en cours de modification au moment de la production de l'annuaire.

* Ce programme est en cours de modification au moment de la production de l'annuaire.

SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H	1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3807	3	H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Département de sociologie

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5124
Téléphone : 514-343-6620
Télécopieur : 514-343-5722

Introduction

La sociologie a pour objet : 1) l'étude des relations humaines au sein de la vie collective organisée, des groupes humains, des organismes sociaux, des institutions; 2) l'étude des groupes comme acteurs sociaux collectifs dans leur participation aux processus de mutation sociale.

La sociologie générale est consacrée à l'étude des fondements d'une société : son fonctionnement, ses orientations, ses objectifs, sa cohérence et ses conflits.

Une grande partie des recherches sociologiques est issue de travaux théoriques et empiriques dans des domaines spécialisés : la vie religieuse, le travail et les professions, l'urbanisation, les mouvements de jeunes, les relations ethniques, les organisations, les administrations, etc. Mais c'est le comportement des acteurs individuels ou collectifs dans les relations sociales qui intéresse le sociologue.

Fondant sa recherche sur une épistémologie, la sociologie utilise pour atteindre ses objectifs des méthodes variées allant de l'interview clinique à la dynamique de groupe, en passant par les échelles d'attitudes d'un questionnaire, pour aboutir à un traitement statistique des résultats, en utilisant soit des mathématiques soit des méthodes d'analyse de contenu, soit d'autres méthodologies qualitatives.

La sociologie comme telle n'est pas une méthode d'action mais d'abord une méthode d'analyse de la vie collective qui, comme toute science, peut servir autant aux personnes engagées dans l'action qu'aux analystes des phénomènes sociaux appartenant à divers horizons disciplinaires.

La sociologie, dans sa plus ancienne tradition, est un effort de compréhension systématique du tout sociétal, permettant aux différentes sociologies spécialisées d'être mises dans le cadre de référence global qui leur est propre. La sociologie permet ainsi aux autres disciplines des sciences sociales et humaines de placer leurs propres recherches dans le cadre général de la société qu'elles étudient et où elles s'élaborent.

Directeur : Arnaud Sales

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Paul Bernard, M.A. (Montréal), Ph.D. en sociologie (Harvard)
Andrée Demers, M.Sc. sociologie (Montréal), doctorat de 3e cycle, économie des ressources humaines (Aix-en-Provence), directrice du GRASP
Claire Durand, Ph.D. psychologie (Montréal), en congé
Marcel Fournier, M.A. (Montréal), doctorat en sociologie (Paris), MSRC
Mona Josée Gagnon, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. sociologie (Montréal)
Jacques Hamel, Ph.D. en sociologie (Montréal)
Pierre Hamel, Ph.D. aménagement (Montréal)
Gilles Houle, M.A. (Laval), doctorat en sociologie (Aix-Marseille)
Danielle Juteau, Ph.D. en sociologie (Toronto), MSRC
Camille Legendre, M.A. (Laval), Ph.D. en sociologie (Michigan State)
Louis Maheu, M.A. (Montréal), doctorat en sociologie (Paris), MSRC
Christopher McAll, Ph.D. histoire-études celtiques (Oxford), directeur du CREMIS
Jean Renaud, M.Sc. science politique (Montréal), Ph.D. en sociologie (Montréal), directeur du CEETUM
Marc Renaud, M.A. (Montréal), Ph.D. en sociologie (Wisconsin, Madison), congé administratif
Guy Rocher, M.A. (Laval), Ph.D. en sociologie (Harvard), MSRC, détaché au CRDP
Arnaud Sales, Doctorat d'État en sociologie (Paris VII, Denis Diderot)
Jean-Guy Vaillancourt, Ph.D. en sociologie (Berkeley)
Deena White, M.A. sociologie (Concordia), Ph.D. sociologie (Montréal)

Professeurs agrégés
Marianne Kempeneers, Ph.D. démographie (Montréal)
Paul Sabourin, Ph.D. sociologie (Montréal)

Professeurs adjoints
Sirma Bilge, Ph.D. études du monde anglophone (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Anne Calves, Ph.D. sociologie rurale (Pennsylvania State University)
Éric Lacourse, Ph.D. psychologie (Montréal)
Céline Lafontaine, Ph.D. sociologie (Paris I, Panthéon Sorbonne et Montréal)
Barbara Thériault, Ph.D. sociologie (Erfurt)

Chercheur adjoint
Normand Carpentier, Ph.D. sociologie (Montréal), Institut universitaire de gériatrie

Professeure associée
Marie-Josée Legault, Ph.D. (Montréal), Télé-Université du Québec

Chercheures invitées
Marguerite Cognet, Ph.D. sociologie (Paris VII – Denis Diderot)
Hélène David, doctorat de 3e cycle en sociologie (École Pratique des Hautes Études, Sorbonne)

Professeur émérite
Robert Sévigny

Programme 1-255-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en sociologie J

Objectifs

Le baccalauréat spécialisé vise à former les étudiants dans les approches théoriques et les méthodes de recherche propres à la sociologie et à les familiariser avec divers champs thématiques ou sous-disciplines qui font partie de la sociologie. Les étudiants maîtrisent des méthodes d'enquête avancées sur le terrain qui sont basées sur de grandes banques de données. Ils maîtrisent également l'analyse des données qualitatives et des statistiques sociales. Ils acquièrent une compréhension approfondie des groupes, des processus et des changements sociaux, touchant une variété d'enjeux d'actualité et allant du local au mondial. Enfin, le programme offre des stages en recherche et en milieu de travail afin de préparer l'étudiant au travail du sociologue.

Destinataires

Toutes les orientations du baccalauréat en sociologie vont intéresser les étudiants passionnés par les enjeux sociaux et par les transformations à l'oeuvre dans la société contemporaine. L'orientation Fondamentale s'ouvre sur une pluralité de thèmes et d'enjeux sociaux,tandis que les otrois orientations appliquées favorisent une concentration multidisciplinaire dans un domaine donné.

Structure du programme

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Relations ethniques, immigration et racisme comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Santé et société comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les cours de niveau 2000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires. Les cours de niveau 3000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. En outre et sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H	1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH	1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	A	1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2020	3	H	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2035	3	H	1 j	Épistémologie sociologique
+	SOL	2090	3	A	1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie classique

+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie contemporaine

	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3028	3	A	1 j	Sociologie des modernités

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires et stages

	SOL	3031	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 1
+	SOL	3032	3	AHE	1 j	Stage en milieu de travail 2
	SOL	3033	3	AHE	1 j	Stage en milieu de recherche 1
+	SOL	3034	3	AHE	1 j	Stage en milieu de recherche 2
	SOL	3036	3	AH	1 j	Laboratoire de recherche 1
+	SOL	3037	3	H	1 j	Laboratoire de recherche 2
+	SOL	3038	3	E	1 j	Laboratoire de recherche 3

Segment 72 Propre à l'orientation Fondamentale

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 42 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE	1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la population

Bloc 73 A *obligatoire* *3 cr.*

	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation en démographie

+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	DMO	3400	3	H	1 j	Sociologie et population
+	DMO	3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation spécialisée en sociologie

	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE	1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
	SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE	1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé

Bloc 75 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ASA	2400	3	AHE	1	Économie de la santé
	BIE	6000	3	AH	1	Bioéthique : origines, sens, pratiques
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada
	PSE	1106	3	H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SVS	1364	3	HE	1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement

	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 75 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE	1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Programme 1-255-2-0 Version 11

Majeur en sociologie J

Objectifs

Le majeur vise à donner des bases théoriques et méthodologiques en sociologie et à permettre à l'étudiant d'explorer plusieurs thématiques. Le majeur peut donner accès à la maîtrise en sociologie.

Destinataires

Le majeur en sociologie s'adresse aux étudiants qui s'intéressent d'abord à la sociologie mais qui manifestent un intérêt pour le combiner avec un mineur dans une discipline complémentaire comme science politique, histoire, anthropologie ou sciences économiques.

Structure du programme

Ce programme totalise 60 crédits, avec 18 crédits obligatoires, 39 à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y) et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *18 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H	1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH	1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	A	1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 72 B *option* *minimum 36 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	H	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
+	SOL	2035	3	H	1 j	Épistémologie sociologique
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
+	SOL	2090	3	A	1 j	Analyse des données qualitatives
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	A	1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE	1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE	1 js	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE	1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Programme 1-255-4-0 Version 09

Mineur en sociologie J

Objectifs

Le mineur offre une formation complémentaire en sociologie à des étudiants poursuivant un majeur dans une autre discipline. Ce programme initie l'étudiant à la théorie et à la recherche sociologique ainsi qu'à quelques-uns des champs thématiques.

Destinataires

Le mineur vise à préparer l'étudiant à comprendre les travaux sociologiques, à en faire la synthèse et à travailler en équipe avec des sociologues.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits avec 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H	1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH	1 j	Initiation à la recherche sociologique

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1020	3	A	1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	H	1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H	1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H	1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	A	1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	AH	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	H	1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H	1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Programme 1-257-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychologie et Sociologie J

Objectifs

Le programme vise à développer les compétences en vue de nombreux profils de carrière exigeant les habiletés suivantes : formuler des raisonnements articulant les savoirs théoriques et thématiques de la psychologie et la sociologie; assimiler la littérature scientifique portant sur les comportements humains, qu'elle soit le résultat d'expérimentation, d'observation quantitative ou qualitative; effectuer une démarche de recherche qui s'appuiera sur un choix étendu de méthodologies, de méthodes et de techniques; développer des compétences en termes de flexibilité et de versatilité d'adaptation aux caractéristiques des personnes et des groupes sociaux en situation de travail.

Destinataires

Le programme vise une clientèle étudiante qui s'intéresse à une formation dans les deux disciplines ou ayant fréquenté l'une ou l'autre des deux disciplines et qui voudra, face au caractère éclaté des cheminements académiques en sciences humaines, se donner une formation plus systématique et cohérente dans ces deux disciplines fondamentales. Soulignons que ce baccalauréat prépare particulièrement aux études supérieures dans les programmes spécialisés de sociologie, de psychologie (recherche), de microsociologie et de psychologie sociale.

Structure du programme

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Il donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *21 cr.*

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	L'apprentissage
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1003	3	A	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie

Bloc 75 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base en méthodologie quantitative

	PSY	1004	3	AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
+	SOL	2020	3	H	1 j	Statistique sociale avancée

Bloc 75 C *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base en méthodologie qualitative

	SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2090	3	A	1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 75 D *obligatoire* *6 cr.*

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

	PSY	2600	3	A	1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+	SOL	3600	3	H	1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Les connaissances fondamentales de la psychologie

	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH	1 j	L'enfance
	PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	2115	3	AHE	1 js	Psychopathologie: introduction
	PSY	2127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
+	PSY	2128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Les connaissances fondamentales de la sociologie

	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société

+	SOL	2016	3	H	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2027	3	A	1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis

Bloc 75 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Individuation et vie sociale

	PSY	2044	3	H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	2075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	2078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
	PSY	2098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
+	PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
+	PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes

Bloc 75 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Groupes sociaux et relations intergroupes

	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2410	3	E	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
+	PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et équipes
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	3102	3	H	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3503	3	H	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
	SOL	3033	3	AHE	1 j	Stage en milieu de recherche 1
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux

Programme 1-101-7-0 Version 00

Module en relations ethniques J

Objectifs

Le principal objectif de ce module en relations ethniques est de sensibiliser les étudiants à la composition pluriethnique croissante du Québec et du Canada dans son ensemble et de rendre compte des dynamiques découlant des ajustements à faire dans l'emploi, l'éducation, les services de santé, le logement, les médias, la police, etc., en fonction de la réalité pluriethnique de la société.

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	ETH	1000	3	H	1 j	L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
	MSO	2100G	3	AHE	1 js	La santé et les groupes ethniques
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	PPL	2015	3	AHE	1 js	Politiques et modèles d'intégration
	PPL	2035	3	AHE	1 js	Stratégies identitaires
	PPL	3030	3	AHE	1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle
	PSY	2084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
	PSY	2990	3	AH	1 s	Identité et rapports interculturels
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3104	3	A	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Programmes facultaires

Introduction

La mission interdisciplinaire de la Faculté des arts et des sciences l'a amenée à créer des programmes d'études dits facultaires, à savoir des programmes qui ne relèvent pas d'un département unique parce qu'ils font appel, dans des proportions appropriées, aux cours et aux ressources de deux ou de plusieurs départements, et dans certains cas à quelques cours ou ressources ad hoc.

Pour faciliter la recherche et les études interdisciplinaires, la Faculté a en outre créé cinq centres d'études dont certains gèrent des programmes facultaires.

Ces programmes sont regroupés ci-dessous en fonction de l'organisme qui en assume la gestion au nom de la Faculté. Il en est ainsi du Service d'accueil et de gestion des études, qui gère quelques programmes facultaires. D'autres programmes relèvent de la Direction des programmes de langues et cultures anglaises et étrangères. Certains programmes facultaires relèvent d'un centre d'études. Les programmes bidisciplinaires, quant à eux, sont présentés sous le département qui en assure la gestion.

Par ailleurs, la Faculté participe à des programmes interfacultaires, dont la gestion relève de la Faculté de l'éducation permanente ou de la Faculté de théologie qui ont pris l'initiative d'en susciter la création.

Service d'accueil et de gestion des études (SAGE)

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant (C-1010 ou C-1134)
Téléphone : 514-343-6521
Courriel : info-sage@umontreal.ca
www.sage.umontreal.ca

Les programmes facultaires gérés par le Service d'accueil et de gestion des études sont essentiellement des cadres flexibles permettant à l'étudiant de regrouper, d'une façon structurée et bien balisée, des enseignements pouvant relever d'un grand nombre des disciplines ou champs d'études de la Faculté. Ce sont l'Accès aux études universitaires, le Mineur arts et sciences, le Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition, le Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil et l'Actualisation de formation.

Programme 1-955-4-0 Version 01

Accès aux études universitaires J

Objectifs

Ce programme s'adresse à la personne qui ne possède pas le DEC ou l'équivalent et qui a interrompu ses études, ou qui possède une expérience de travail appropriée et qui souhaite acquérir une formation générale de base afin d'accéder éventuellement à la formation universitaire de son choix.

Destinataires

Le programme s'adresse au candidat ne répondant pas aux bases régulières d'admissibilité à un programme mais qui est titulaire du Diplôme d'études secondaires du Québec, ou d'un diplôme équivalent depuis au moins 4 ans, et qui possède des connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires. Le candidat peut être invité à une entrevue et à subir des tests d'admission.

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits, soit 9 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix. La durée minimale des études dans ce programme est de deux trimestres. Un étudiant ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par

trimestre. Lors de son premier trimestre, un étudiant à temps plein doit s'inscrire aux cours obligatoires FAS1901 et FRA1957G et choisir un maximum de deux cours parmi les cours à option du Bloc 70B. Lors de son deuxième trimestre, il complète sa formation en s'inscrivant au cours FRA1958G et en choisissant un maximum de 3 cours à option parmi ceux du Bloc 70B. Le choix des cours est fait en tenant compte des objectifs de formation et avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation du Service d'accueil et de gestion des études (SAGE). Le test de français est obligatoire. L'inscription peut être modifiée en fonction des résultats obtenus.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

FAS	1901	3	AH	1 j	Méthodologie en sciences humaines
FRA	1957G	3	AHE	1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE	1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation générale

ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
ANS	1100T	3	AHE	1 js	English Conversation
ANT	1902	3	A	1 j	Éléments d'anthropologie
BIO	1953	3	AH	1 j	Origine et diversité du vivant
+ ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
HAR	1200	3	H	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1901	3	AH	1 j	Histoire contemporaine
IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1986	3	AHE	1 js	Traitement informatique des textes
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MAT	1901	3	AH	1 js	Compléments de mathématiques
MAT	1903	3	AHE	1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH	1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE	1 j	Calcul différentiel et intégral 2
POL	1901	3	AH	1 j	Dynamique de la vie politique
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada – Québec
PSY	1983	3	AH	1 j	Psychologie et comportement
PSY	1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
SOL	1901	3	AH	1 j	Introduction à la sociologie
STT	1971	3	AHE	1 s	Introduction à la statistique

Ce programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat.

Programme 1-960-4-0 Version 00

Mineur arts et sciences JS

Objectifs

Le Mineur arts et sciences s'adresse à la personne :

- qui vient d'obtenir son DEC ou l'équivalent et qui désire améliorer son dossier académique ou explorer de nouvelles disciplines avant de choisir un programme universitaire spécifique. Ce mineur peut être associé à un majeur ou à deux autres mineurs.
- qui a déjà complété des cours universitaires et qui désire obtenir un baccalauréat en combinant le mineur arts et sciences avec un majeur ou deux autres mineurs.
- qui est engagée dans le monde du travail et qui souhaite acquérir une formation générale, diversifier ses connaissances, vérifier ses goûts et ses aptitudes dans diverses disciplines.

Structure du programme

Le Mineur arts et sciences est un programme d'études personnalisé permettant à un étudiant de choisir des cours dans plusieurs champs disciplinaires.

À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours. Une concentration comporte trois ou quatre cours d'une discipline, totalisant de 9 à 12 crédits. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus de deux cours d'une même concentration par trimestre. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation.

L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux.

Le mineur arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineurs homogènes (une seule discipline) à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit un majeur, soit deux autres mineurs; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineurs homogènes, il donne lieu à un certificat.

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix.

Des concentrations sont actuellement offertes en :

Anthropologie
Biochimie
Chimie
Communication
Criminologie
Démographie
Études allemandes
Études anglaises
Études arabes
Études chinoises
Études cinématographiques
Études est-asiatiques
Études françaises
Études hispaniques
Études italiennes
Études japonaises
Études latines
Études néo-helléniques
Études portugaises
Géographie
Grec ancien
Histoire
Histoire de l'art
Informatique
Linguistique
Littérature comparée
Mathématiques
Philosophie
Psychoéducation
Physique
Psychologie
Relations industrielles
Science politique
Sciences biologiques
Sciences économiques
Service social
Sociologie

Programme 1-950-1-9 Version 03

Baccalauréat 120 crédits : Année de transition J

Objectifs

Ce programme vise à habiliter l'étudiant à bien préparer ses études dans la discipline de son choix et à obtenir un baccalauréat après quatre années d'études, comme dans sa province ou son pays d'origine.

Destinataires

Ce programme permet à l'étudiant titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires obtenu hors Québec, soit d'une autre province canadienne soit de certains pays étrangers, de compléter sa formation générale et d'acquérir des compétences essentielles pour la réussite de son programme de premier cycle.

Structure du programme

L'année de transition totalise 30 crédits. Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 71, avec 21 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix qui devront être approuvés par les conseillers en formation. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 72, avec 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Pour poursuivre ses études dans un programme contingenté ou non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition selon les exigences du programme. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Propre aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Langue française

FRA	1957G	3	AHE	1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE	1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation générale

ECN	1901	3	AH	1 j	Initiation à l'économie
FAS	1901	3	AH	1 j	Méthodologie en sciences humaines

	HST	1901	3	AH 1 j	Histoire contemporaine
	PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
	PSY	1901	3	AH 1 j	Introduction à la psychologie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation générale

	ANT	1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
	FRA	1902	3	AH 1 j	Introduction à la littérature
	POL	1901	3	AH 1 j	Dynamique de la vie politique
	SOL	1901	3	AH 1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation en sciences

	BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	MAT	1903	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3	AHE 1 s	Introduction à la statistique

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO	1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO	1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO	1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM	1982	3	AHE 1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT	1903	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY	1902	3	AHE 1 j	Électricité et optique

Programme 1-950-1-5 Version 02

Baccalauréat 120 crédits : Structure d'accueil J

Objectifs

Ce programme offre au candidat avec DEC la possibilité de compléter une formation générale en sciences et lui permet de s'inscrire aux cours préalables donnant accès aux programmes de sciences ou de sciences de la santé de premier cycle de son choix.

Structure du programme

La structure d'accueil comporte deux orientations. L'orientation générale comprend le segment 01 et le segment 72 et peut totaliser jusqu'à 38 crédits à option. L'orientation sciences infirmières comprend le segment 01 et le segment 73 et totalise 9 crédits obligatoires et jusqu'à 45 crédits à option. L'étudiant peut choisir 3 crédits de cours au choix. Le choix de cours s'effectue en tenant compte des exigences du programme visé par le candidat. Ce choix est sujet à l'approbation d'un conseiller en formation au SAGE.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA	1957G	3	AHE 1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA	1958G	3	AHE 1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+	FRS	1240	3	AHE 1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS	1252	3	AHE 1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS	1262	3	AHE 1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1

Segment 72 Orientation générale

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO	1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO	1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO	1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM	1982	3	AHE 1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT	1903	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY	1902	3	AHE 1 j	Électricité et optique

Segment 73 Orientation Sciences infirmières

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

	FAS	1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
	SOL	1969	3	H 1 j	Société québécoise et système de santé
	SRL	2040	3	AHE 1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO	1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO	1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO	1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM	1982	3	AHE 1 j	Chimie organique

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT	1903	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3	AHE 1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3	AHE 1 s	Introduction à la statistique

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY	1902	3	AHE 1 j	Électricité et optique

Bloc 73 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation générale

	ANG	1969	3	AHE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1974	3	AHE 1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1980G	3	AHE 1 js	Anthropologie de la santé
	DRT	1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
	EDP	1912	1	AHE 1 js	L'argumentation
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1800	3	AHE 1 js	Initiation à l'informatique
	LNG	1095G	3	AH 1 js	Savoir lire dans sa discipline
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Programme individualisé

Actualisation de formation

Objectifs

Ce programme offre à un candidat ayant complété des études de premier cycle d'actualiser sa formation dans son champ d'études en vue d'une mise à jour de ses connaissances dans un domaine en évolution rapide ou pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel, ou encore pour répondre aux exigences d'admission à la maîtrise. Le programme offre au candidat la possibilité de choisir des cours dans la banque de cours de la Faculté selon leur disponibilité. Ce choix doit être approuvé par un conseiller pédagogique.

Structure du programme

Le programme comporte un nombre indéterminé de crédits.

Cheminement

Les cours sont choisis dans la banque de cours des facultés et départements en fonction des besoins du candidat et, le cas échéant des exigences de l'ordre professionnel. Le choix doit être approuvé par un conseiller pédagogique. L'étudiant est soumis au règlement pédagogique responsable de son cheminement.

Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères (DELCE)

Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-8103
Responsable : Angela Steinmetz
Téléphone : 514-343-7580
Télécopieur : 514-343-2255

Les programmes facultaires gérés par la Direction de l'enseignement des langues et de cultures étrangères ont pour objet un champ d'études particulier, par exemple une région ou une culture dont on approfondit la connaissance et la compréhension grâce à l'apport de plusieurs disciplines des lettres et sciences humaines et sociales.

Programme 1-117-4-0 Version 03

Mineur en études arabes S

Objectifs

Le programme d'études arabes vise à initier l'étudiant à l'examen et à la compréhension du monde arabe. Les angles privilégiés sont la langue, la pensée, l'histoire, la vie sociale et l'activité politique propres aux 22 pays arabes, peuplés de plus de 220 millions d'habitants. Il s'agit d'un programme d'« ouverture sur le monde ». Ce mineur peut être associé à divers majeurs dans des disciplines portant sur les langues et les littératures, les sciences humaines et les sciences sociales. Le mineur permet ainsi de donner à la formation dans la discipline choisie une orientation ou une application spécifique au monde arabe. Le programme s'adresse autant à ceux qui envisagent de faire des études avancées après le premier cycle qu'à ceux qui entendent exercer une activité professionnelle à caractère international dans la fonction publique, l'entreprise, les organisations internationales, les ONG, etc.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements

	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ARA	1951	6	A	2 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé
	ARA	1991	6	AHE	1 js	Arabe élémentaire

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Le monde arabe

	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SRL	1090	3	AHE	1 js	L'islam

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique
	SRL	2000	3	AHE	1 js	Religions monothéistes

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeur en études italiennes J

Objectifs

Le programme du Majeur en études italiennes est un programme de langue, de littérature et de civilisation, à caractère interdisciplinaire car il offre aux étudiants la possibilité de choisir des cours dans d'autres départements. Le programme vise à fournir une appréciation nuancée de la langue italienne ainsi qu'une approche linguistique, historique, culturelle, sociale et littéraire. Il prépare l'étudiant à s'insérer dans un contexte professionnel au niveau local ou international.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Civilisation

	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
+	ITL	2030	3	AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3	AH	1 j	Grammaire avancée 2
+	ITL	3002	3	AH	1 js	Version
+	ITL	3020	3	AH	1 j	Langue et culture en Italie

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature et société

+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
+	ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+	ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2270	3	A	1 js	Italie-Québec: Parcours interculturels
+	ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

L'Italie dans la Méditerranée

	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec

	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+	ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Les arts

HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR	2360	3	H	1 js	Les avant-gardes historiques
HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
TRA	2115	3	H	1 j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineur en études italiennes J

Responsable : Guy Lanoue (anthropologie)

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *3 cr.*

Civilisation

ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
+	ITL	2030	3	AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Lettres et société

	ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne
	HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
	HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
+	ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+	ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
+	ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie
	ITL	2270	3	A	1 js	Italie-Québec: Parcours interculturels
+	ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes

Programme 1-092-4-0 Version 02

Mineur en études latino-américaines J

Responsable : Graziela Ducatenzeiler (science politique)

Objectifs

Ce programme se caractérise par une approche multidisciplinaire et des enseignements centrés sur une région particulière. Il offre aux étudiants la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de l'Amérique latine. Il vise à offrir une formation polyvalente qui mène au marché du travail (fonction publique, communications, coopération internationale, affaires et enseignement).

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 E par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire

ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Économie et société

ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire et développement

HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts, cultures et littératures

+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques

+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	H	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Croissance et développement

ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement

Programme 1-130-5-0 Version 00

Certificat en études néo-helléniques JS

Objectifs

Le programme est multidisciplinaire et trilingue. Il a pour but de former des néo-hellénistes compétents dans plusieurs sphères d'activités : enseignement de la langue, de la littérature, de l'histoire ou de la civilisation de la Grèce moderne dans les écoles hellénophones de Montréal, dans le domaine de la recherche universitaire de ces mêmes disciplines ou dans le domaine des services offerts à la communauté.

Destinataires

Le programme d'études néo-helléniques propose un éventail de cours apte à répondre aux besoins de trois clientèles : les étudiants débutants francophones, les étudiants débutants anglophones, les étudiants hellénophones.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue

GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
GRM	1991	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
MCG	2300	6	A	2 j	Introductory Modern Greek (anglais)
MCG	3310	3	A	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)
MCG	3350	3	H	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B *option* *minimum 15 cr., maximum 27 cr.*

Lettres et civilisation

	CON	3160	3	A	1 j	History: The Byzantine Empire, 602-1056
	CON	3180	3	H	1 j	History: The Byzantine Empire, 1056-1453
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
+	GRM	3000	3	AH	1 js	Programme de lecture
	GRM	3005	3	AH	1 s	Prose néo-hellénique
	GRM	3006	3	AH	1 s	Poésie néo-hellénique
	GRM	3100	3	AH	1 s	Traduction littéraire grec-français
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	MCG	3320	3	A	1 j	The Modern Greek Novel (grec)
	MCG	3330	3	A	1 j	Modern Greek Poetry (grec)

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1951, 1952, 1953 et 1991 en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B.

Programme 1-091-4-0 Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones JS

Objectifs

Le Mineur en langue portugaise et cultures lusophones offre aux étudiants une bonne formation en langue portugaise (compréhension orale et écrite et expression orale et écrite). Il vise également à familiariser les étudiants avec les cultures et les littératures du Portugal et du Brésil, sans oublier les autres pays lusophones d'Afrique et d'Asie. Le programme peut être combiné à d'autres programmes de mineurs ou de majeurs (littératures, histoire, etc.) pour l'obtention d'un baccalauréat. Le programme s'adresse autant à ceux qui envisagent de faire des études avancées qu'à ceux qui entendent exercer une activité professionnelle à caractère international.

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

PTG	1100	3	H	1 js	La lusophonie : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances langagières

	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais: communication orale et écrite
	PTG	1991	6	AHE	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	2050	3	AH	1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures

PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne

Programme 1-085-7-0 Version 00

Module en langue et culture allemandes JS

Objectifs

Le module en langue et culture allemandes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture allemandes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1	js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1	js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1	js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1	j	Lecture en allemand 3
	ALL	1991	6	AHE	1	js	Allemand élémentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ALL	1210	3	H	1	j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1310	3	A	1	j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A	1	j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1	j	Actualités allemandes 1
ALL	3332	3	A	1	j	Actualités allemandes 2
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	A	1	j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0 Version 00

Module en langue et culture anglaises J

Objectifs

Le module en langue et culture anglaises est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture anglaises. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix. Test d'admission obligatoire.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ANG	1051	3	A	1	j	English Phonetics and Pronunciation
	ANG	1101	3	A	1	j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AHE	1	j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1	j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1	j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1	j	English Composition 4
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE	1	j	Reading for the Humanities
+	ANG	1972	3	H	1	j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE	1	j	Reading for the Sciences
+	ANG	1975	3	HE	1	js	Advanced Reading
+	ANG	1991	3	A	1	j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3	A	1	j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	AH	1	j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	H	1	j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1	j	Scientific Writing 2
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANG	1021	3	H	1	j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	AH	1	j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	H	1	j	Contemporary American Culture
LNG	1131	3	A	1	j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0 Version 00

Module en langue et culture arabes JS

Objectifs

Le module en langue et culture arabes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture arabes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ARA	1951	6	A	2	j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	js	Arabe avancé
	ARA	1991	6	AHE	1	js	Arabe élémentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANT	3861	3	A	1	js	Le monde arabo-musulman
ARA	1001	3	A	1	s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1	s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE	1	j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1	s	Le monde arabe contemporain
ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
HST	2623	3	H	1	j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL	2050	3	E	1	j	Sociologie du monde arabe
SRL	1090	3	AHE	1	js	L'islam

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques J

Objectifs

Le module en langue et culture hispaniques est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture hispaniques. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1	js	Espagnol élémentaire
	ESP	1994	6	AHE	1	js	Espagnol élémentaire et intermédiaire

+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine: panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	2201	3	AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes JS

Objectifs

Le module en langue et culture italiennes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture italiennes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

	HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance : une définition
	HAR	2090	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
	HAR	3420	3	H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+	ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2270	3	A	1 js	Italie-Québec: Parcours interculturels

Programme 1-092-7-0 Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes JS

Objectifs

Le module en langue et culture luso-brésiliennes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture luso-brésiliennes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais: communication orale et écrite
	PTG	1991	6	AHE	1 js	Portugais élémentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	HAR	2510	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0 Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques JS

Objectifs

Le module en langue et culture néo-helléniques est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture néo-helléniques. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	GRM	1991	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0 Version 00

Module en langue et culture russes JS

Objectifs

Le module en langue et culture russes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture russes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	RUS	1951	6 A	2 js	Russe élémentaire
	RUS	1991	6 AHE	1 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6 AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

ECN	1970	3 A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
POL	2280	3 AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3 AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2801	3 AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
RUS	2050	3 H	1 js	Civilisation russe

Programmes des Centres d'études

Centre canadien d'études allemandes et européennes

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 525
Directeur : Philippe Despoix (littérature comparée)
Téléphone : 514-343-6763
Télécopieur : 514-343-7187
Courriel : cceae@umontreal.ca
www.cceae.umontreal.ca

Le Centre canadien d'études allemandes et européennes, fondé en 1997 grâce à l'initiative de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), relève conjointement de l'Université de Montréal et de l'Université York (Toronto). Il a pour objectif de développer la recherche et l'enseignement universitaire en études allemandes et européennes sur une base interdisciplinaire.

Une trentaine de professeurs de plusieurs facultés, départements et universités participent aux activités de recherche du Centre.

Le Centre offre deux programmes : le Mineur en études européennes et le Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen (cycles supérieurs).

Programme 1-108-4-0 Version 00

Mineur en études européennes J

Directeur : Philippe Despoix (littérature comparée)

Objectifs

L'objectif principal du programme est de sensibiliser l'étudiant aux spécificités historiques et actuelles de l'Europe comme aire géographique, culturelle, sociale, économique et politique. Il devra comprendre les processus ayant généré cette spécificité et qui se poursuivent dans l'intégration européenne avec sa création de nouvelles formes de citoyenneté, d'identité et d'organisation sociopolitique. Parallèlement, l'étudiant sera amené à reconnaître l'interdépendance des processus culturel, social, politique et économique et ainsi dépasser le cloisonnement disciplinaire. À la fin du programme, l'étudiant devrait avoir une connaissance intégrée de la réalité européenne dont il pourra se servir dans une profession appliquée ou aux études supérieures.

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Introduction aux études européennes

	EAE	1000	3 A	1 j	Introduction aux études européennes

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Politique, société et économie en Europe

	ECN	1967	3 A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3 A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Union européenne
	HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	POL	2250	3 AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e – 20e s.
	POL	2350	3 AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	3410	3 AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3851	3 AHE	1 j	Intégration européenne

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et cultures européennes

	ANT	3850	3 A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	1190	3 A	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1630	3 H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
	HAR	2252	3 A	1 j	L'art des Lumières
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	3020	3 AH	1 j	Littérature et diversité humaine
	LSL	3082	3 H	1 s	Aperçu des littératures slaves
	MUL	1107	3 AH	1	Histoire de la musique 5
	PHI	1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	3460	3 H	1 js	Histoire de la philosophie politique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cours monographiques sur les pays de l'Europe

	ALL	1310	3 A	1 j	Civilisation allemande
	ANG	1021	3 H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ESP	1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3 A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3 A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	ITL	1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne
	PHI	2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
	POL	2110	3 AH	1 j	La France
	POL	2280	3 AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3 AH	1 j	La communauté des États indépendants
	PTG	1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	RUS	1050	3 A	1 j	Russie ancienne et moderne: introduction

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues européennes

	ALL	1011	3 A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
	ALL	1012	3 A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
	ALL	1014	3 A	1 j	Grammaire fondamentale 1
	ALL	1015	3 A	1 j	Grammaire fondamentale 2
	ALL	1090	3 H	1 j	Grammaire fondamentale 3
	ALL	1110	3 H	1 j	Allemand écrit
	ALL	1210	3 H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
	ALL	1380	3 H	1 j	Allemand moderne parlé
	ALL	1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3 AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3 AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3 AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3 AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3 E	1 j	Lecture en allemand 3
	ALL	2010	3 A	1 j	Grammaire approfondie
	ESP	1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire

+	ESP	1952	3	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 j	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE	1 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE	1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	ITL	1991	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3	AH	1 j	Grammaire avancée 2
	PTG	1951	6	A	2 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais: communication orale et écrite
	RUS	1010	6	A	1 j	Langue russe 1
+	RUS	1011	6	H	1 j	Langue russe 2
+	RUS	1014	6	H	1 js	Éléments de grammaire russe
	RUS	1951	6	A	2 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé
+	RUS	2010	3	A	1 js	Morphologie et syntaxe russes
+	RUS	2030	3	AH	1 js	Composition russe
	RUS	3020	3	A	1 js	Russe parlé 3
+	RUS	3030	3	A	1 js	Stylistique russe

Centre d'études de l'Asie de l'Est

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 420
Directeur : David Ownby (histoire)
Téléphone : 514-343-5970
Télécopieur : 514-343-7716
Courriel : courrier@cetase.umontreal.ca
www.cetase.umontreal.ca

Le Centre d'études de l'Asie de l'Est a été établi pour assumer la coordination et le développement de la recherche académique, de l'enseignement et d'autres activités reliées à l'Asie de l'Est à l'Université de Montréal depuis 1976. Le Centre compte parmi ses membres des spécialistes de langues, littérature, cinéma, histoire, philosophie, géographie, et anthropologie de l'Asie de l'Est.

Des professeurs de plusieurs départements participent aux activités du Centre d'études, notamment Bernard Bernier (anthropologie), Fred Bild (professeur invité), Claude Comtois (géographie), Rodolphe De Koninck (géographie, titulaire de la Chaire des études asiatiques), Diane Éthier (science politique), Peter M. Foggin (géographie), Anna Ghiglione (philosophie), Takehiro Kanaya (responsable de l'enseignement des cours de langue japonaise et chargé de cours), Charles Le Blanc (philosophie, professeur émérite), Tonglin Lu (littérature comparée), Laurence Monnais (histoire), Livia Monnet (littérature comparée), Yuko Murakami (chargée de cours), Akémi Ohta-Mallette (chargée de cours), David Ownby (histoire), Hongju Yu (responsable de l'enseignement des cours de langue chinoise, chargé de cours), Huijun Zhou (chargée de cours), Hong Phuc Bui (chargée de cours), et Thi Ngoc Lan Ngoc (chargée de cours).

Programme 1-097-2-0 Version 05

Majeur en études est-asiatiques J

Responsable : David Ownby (histoire)

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir de solides notions langagières, culturelles et régionales sur l'Asie de l'Est tout en complétant sa formation par un mineur en sciences humaines ou en sciences sociales.

Structure du programme

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 12 cr., maximum 27 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	H	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	2030	3	A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation est-asiatique avancée

	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3040	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
	AES	3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3810	3	H	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2

+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6	AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3	AH	1 js	Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6	AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2050H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2060	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	2060H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Programme 1-097-4-0 Version 05

Mineur en études est-asiatiques J

Responsable : David Ownby (histoire)

Objectifs

Ce programme fournit une initiation aux langues et cultures des pays de l'Asie de l'Est qui bonifie des études dans un domaine des sciences humaines ou des sciences sociales.

Structure du programme

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	H	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	2030	3	A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3040	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
	AES	3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	H	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6	AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3	AH	1 js	Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 73 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6	AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1

+	VNM 2050H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM 2060	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM 2060H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Programme 1-096-1-0 Version 03

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Anthropologie J

Responsable : Bernard Bernier (anthropologie)

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique appliquée à l'Asie de l'Est permettra aux étudiants d'évaluer l'impact des constantes culturelles, dans le contexte des communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Structure du programme

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation est-asiatique de base

	ANT 3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT 3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT 3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnologie

	ANT 1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en archéologie

	ANT 1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT 1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT 1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en anthropologie biologique

	ANT 1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT 1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnolinguistique

	ANT 1611	3	H	1 j	Langage, culture, société
	ANT 1613	3	A	1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation méthodologique

	ANT 1065	3	AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique
	ANT 3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G option minimum 9 cr., maximum 33 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

	AES 2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
	AES 2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES 2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES 2014	3	H	1 j	Le cinéma chinois
	AES 2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES 2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES 2030	3	A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES 3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES 3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES 3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES 3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES 3040	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES 3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES 3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
	AES 3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+	AES 3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES 3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES 3810	3	H	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES 3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ECN 1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	GEO 3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO 3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST 2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST 2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST 2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST 2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST 2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	PHI 2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI 2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI 3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois
	POL 2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL 2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL 2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL 3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation anthropologique complémentaire

	ANT 2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT 2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT 2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT 2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT 2042	3	H	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT 2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT 2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
+	ANT 2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT 2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT 2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT 2266	3	H	1 j	Archéologie: approche interdisciplinaire
	ANT 2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT 2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT 2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT 2454	3	H	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT 2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT 2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT 2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT 2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale
	ANT 2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT 3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT 3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT 3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT 3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT 3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT 3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
+	ANT 3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT 3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT 3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
+	ANT 3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT 3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT 3440	3	A	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT 3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT 3556	3	H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT 3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT 3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT 3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT 3809	3	A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT 3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT 3813	3	H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT 3814	3	A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT 3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT 3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT 3853	3	A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT 3854	3	A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT 3855	3	H	1 j	L'Ouest de l'Amérique

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3875	3	A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	H	1 j	Ethnographie du Caucase
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	A	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6	AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3	AH	1 js	Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6	AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2050H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2060	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	2060H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Programme 1-098-1-0 Version 03

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Géographie J

Responsable (géographie) : Peter M. Foggin
Responsable (histoire) : David Ownby

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et techniques des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent ainsi qu'une maîtrise des langues et cultures de la Chine, du Japon, de la Corée et du Viêtnam. L'objectif consiste à former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Structure du programme

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique de base

	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation géographique de base

	GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
	GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement

Bloc 01 C *option* *minimum 15 cr., maximum 30 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	H	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	2030	3	A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3040	3	A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
	AES	3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	H	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois

	PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Bloc 01 D *option* *minimum 9 cr., maximum 30 cr.*

Formation géographique complémentaire

	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
	GEO	2132	3	A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	A	1 j	Populations et sociétés
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
+	GEO	3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6	AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3	AH	1 js	Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6	AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2050H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2060	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	2060H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Programme 1-099-1-0 Version 03

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études est-asiatiques et Histoire J

Responsable : David Ownby (histoire)

Objectifs

Ce programme consiste à former des étudiants capables d'identifier des expériences acquises lors de l'élaboration de scénarios. En définissant des orientations en fonction d'une aire spatio-temporelle (Asie de l'Est) et de recoupements thématiques (institutions, relations internationales et religion), les étudiants seront en mesure d'intégrer les conditions matérielles, politiques et spirituelles qui déterminent l'évolution de l'Asie de l'Est en ayant la capacité de tenir compte de spécificités culturelles qu'ils auront acquises.

Structure du programme

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Formation historique de base

	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C *option* *minimum 21 cr., maximum 39 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	2011	3	A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3	A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3	H	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
	AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
	AES	2030	3	A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3021	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	AES	3022	3	A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	H	1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
	AES	3910	3	AH	1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation historique complémentaire

	HST	1043	3 AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1051	3 A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3 H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3 A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2522	3 A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la recherche historique

	AES	3040	3 A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES	3041	3 A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
	AES	3070	3 H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3 H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3 A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3460	3 H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3 A	1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3 AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3 A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3 H	1 s	Littérature universelle
	LCO	2011	3 A	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3 A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3 AHE	1 js	Communication interculturelle

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6 AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6 HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6 A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6 AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6 AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6 HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3 AH	1 js	Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6 AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6 A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6 H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6 A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6 A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6 A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6 H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3 A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3 H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3 A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3 H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3 H	1 j	Langue et culture japonaises

Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6 AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6 A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6 H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6 A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6 AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2050H	6 A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2060	6 H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	2060H	6 A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Programme 1-097-7-0 Version 01

Module en langue et culture chinoises JS

Objectifs

Le module en langue et culture chinoises est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture chinoises. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CHN	1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6 AH	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6 HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6 A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	2075	6 AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2075H	6 AH	2 s	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	2085	6 HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	3050	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	3060	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	3070	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	3080	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+	CHN	3090	3 AH	1 js	Langue et culture chinoises

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

	AES	2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
	AES	2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
	AES	2014	3 H	1 j	Le cinéma chinois
	AES	2030	3 A	1 j	Les religions de la Chine moderne
	AES	3010	3 AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3040	3 A	1 j	L'économie politique de la Chine moderne
	AES	3050	3 A	1 j	Transport et communication en Asie
	AES	3070	3 H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
	ANT	3866	3 H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ECN	1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
	HAR	2085	3 A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
	HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
	LNG	3015	3 A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	PHI	2960	3 A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
	POL	3401	3 AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Programme 1-097-7-2 Version 01

Module en langue et culture japonaises JS

Objectifs

Le module en langue et culture japonaises est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture japonaises. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	2075	6	A	1 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	2085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	3050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	3060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	3070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	3080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+	JPN	3090	3	H	1 j	Langue et culture japonaises

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	2020	3	H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	3041	3	A	1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
AES	3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
HAR	2085	3	A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Programme 1-097-7-3 Version 01

Module en langue et culture vietnamiennes JS

Objectifs

Le module en langue et culture vietnamiennes est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture vietnamiennes. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	VNM	1050	6	AH	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	2050	6	AH	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2050H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	2060	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	2060H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

AES	2010	3	H	1 j	Le Viêtnam moderne
AES	3050	3	A	1 j	Transport et communication en Asie
AES	3070	3	H	1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ECN	1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
HAR	2085	3	A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
POL	3401	3	AH	1 j	L' Asie du Sud-Est

Centre d'études classiques

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 520
Directeur : Pierre Bonnechere (histoire)
Téléphone : 514-343-6486
Télécopieur : 514-343-2347

Créé par la Faculté des arts et des sciences en 1993, le Centre d'études classiques a pour mandat de coordonner les activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des études classiques, qui existent depuis de nombreuses années à l'Université de Montréal.

Depuis 2005, le Centre a établi deux programmes bidisciplinaires, l'un avec Histoire (géré par le Centre d'études classiques), l'autre avec Philosophie (géré par le Département de Philosophie). Ces deux programmes garantissent un apprentissage approfondi du grec et/ou du latin, un aperçu complet de la culture antique, et assurent une formation solide en histoire ou en philosophie.

Le Centre gère les trois programmes facultaires en études classiques : le spécialisé, le majeur et le mineur. Ces programmes assurent une solide formation en langues grecque et latine, complétée par un enseignement approfondi de l'histoire, de la littérature, de l'art et de l'archéologie du monde gréco-romain.

Des professeurs de plusieurs départements participent aux activités du Centre d'études : Richard Bodéüs (philosophie), Pierre Bonnechere (histoire), Louis-André Dorion (philosophie), Domenico Fasciano (études classiques et médiévales), Vayos Liapis (philosophie), Jacques Y. Perreault (histoire) et Benjamin Victor (études françaises).

Programme 1-095-1-0 Version 03

B.A. spécialisé en études classiques J

Objectifs

Ce programme offre une formation complète permettant à l'étudiant la double possibilité d'assurer un enseignement de qualité au niveau préuniversitaire et de poursuivre des études supérieures dans une des sous-disciplines des études classiques : langues et littératures, histoire ancienne et archéologie classique.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 57 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *30 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité

	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
	GRC	3101	3	A	1 j	Rhétorique et art oratoire
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3165	3	H	1 j	Les poètes lyriques
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

	ANT	1613	3	A	1 j	Anthropologie linguistique
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Proche-Orient ancien

	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	THL	1025	3	AHE	1 s	Israël biblique et son histoire
	THL	2185	6	AHE	2 js	Hébreu biblique élémentaire
	THL	2220	3	AHE	1 js	Géographie et archéologie biblique

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments linguistiques

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A	1 j	English Composition 1
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
	HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Programme 1-095-2-0 Version 03

Majeur en études classiques J

Objectifs

Ce programme exige une formation dans une des deux langues anciennes, le grec ou le latin, complétée par une initiation aux autres sous-disciplines. Ce programme offre un atout intéressant lorsque combiné à une formation dans un autre domaine d'études où la connaissance d'une de ces deux langues représente un avantage certain.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 73E, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 1 : Apprentissage

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 2 : Apprentissage

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Langues : Lecture de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
	GRC	3101	3	A	1 j	Rhétorique et art oratoire
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3165	3	H	1 j	Les poètes lyriques
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Histoire

	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie

	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2800	3	A	1 j	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

	ANT	1613	3	A	1 j	Anthropologie linguistique
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques: analyses
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3314	3	A	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments linguistiques

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	A	1 j	English Composition 1
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
	HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Programme 1-095-4-0 Version 03

Mineur en études classiques J

Objectifs

Le mineur est un programme d'introduction au monde classique, soit en matière de langues anciennes, soit en matière de civilisation. L'orientation Langues permet à l'étudiant l'apprentissage exclusif du latin et/ou du grec anciens, et s'avère un remarquable complément pour toutes les disciplines qui nécessitent les langues anciennes : histoire, philosophie, études françaises, études médiévales, linguistique, histoire de l'art. L'orientation Civilisation ne comprend pas d'obligation d'apprentissage des langues, et apporte un complément culturel qui peut être combiné avec les mêmes disciplines.

Structure du programme

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : apprentissage

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : lecture de textes

+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain
	PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et civilisation antique

	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A *obligatoire* *6 cr.*

	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et civilisation

	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1165	3	A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
	HAR	2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Programme 1-166-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Histoire et Études classiques J

Structure du programme

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de d'histoire et 42 crédits de

cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	A	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Introduction complémentaire (histoire)

	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Langues anciennes, lecture de textes (études classiques)

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Sciences auxiliaires (histoire et études classiques)

	ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
	HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A	1 s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Littérature gréco-romaine (études classiques)

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Histoire de l'Antiquité (histoire)

	HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	H	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Histoire médiévale et moderne (histoire)

	ETM	2106	3	AH	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire contemporaine (histoire)

	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3	H	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2440	3	AH	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	A	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments linguistiques (histoire et études classiques)

+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
	GRM	1951	6	A	2 js	Grec moderne élémentaire
	GRM	1952	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
	GRM	1953	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques J

Objectifs

Le module en langue et culture grecques est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture grecques. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	AH	1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-095-7-0 Version 00

Module en langue et culture latines J

Objectifs

Le module en langue et culture latines est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent se familiariser avec la langue et la culture latines. Il peut être suivi par l'étudiant en même temps qu'un autre programme.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Philosophie et Études classiques

(Voir sous le département de Philosophie.)

Centre d'études médiévales

Administrateur : François Lepage, Faculté des arts et des sciences-Direction
Pavillon Lionel-Groulx, bureau C-9076-3
Téléphone : 514-343-2408

Créé en 1994, le Centre d'études médiévales a pour mandat de coordonner les activités d'enseignement et de recherche et le développement des ressources documentaires dans le domaine des études médiévales.

Au premier cycle, le Centre est responsable du programme facultaire du Mineur en études médiévales.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales J

Objectifs

Ce programme vise à donner aux étudiants les connaissances fondamentales touchant aux principaux aspects des sociétés médiévales. Il a également pour objectif de munir les étudiants qui désirent poursuivre des études sur la période médiévale (histoire, philosophie, langue, littératures), des outils essentiels à la poursuite de leurs études et de leur recherche. Afin de satisfaire ces objectifs, le programme comporte des cours visant à la formation spécifique des futurs médiévistes (latin, paléographie, outils de recherche) ainsi que des cours disciplinaires empruntés aux différents domaines qui puisent leurs sources dans la période médiévale. Cette forte multidisciplinarité en assure le côté équilibré et formateur.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

+	ETM	2200	3	AH	1 j	Latin médiéval 1
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	2001	3	A	1 s	Paléographie
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire

	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve – Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe – XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	3108	3	A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
	HAR	2070	3 A	1 j	La cathédrale gothique
	HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	LNG	1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	2225	3 A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2231	3 A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2650	3 A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3 A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	3240	3 A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3 A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

	ALL	2350	3 H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
	ANG	1031	3 H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	2312	3 A	1 j	The Romance
+	ESP	3212	3 H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3 AH	1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1102	3 A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2203	3 H	1 j	Poétiques médiévales

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et théologie

	ETM	2001	3 AH	1 j	Introduction à la pensée médiévale
	PHI	1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve – XIIe siècles)

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours spéciaux

+	ETM	3302	3 AHE	1 j	Lectures dirigées
	ETM	3303	3 AH	1 j	Sujet spécial

Programmes interfacultaires

Certains programmes interdisciplinaires sont non seulement facultaires, puisqu'ils ne relèvent pas d'un département unique, mais même interfacultaires puisqu'ils font appel aux enseignements et aux ressources de plusieurs facultés, et sont sous la juridiction conjointe de celles-ci.

Programme 1-482-5-0 Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention S

Programme offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente avec la collaboration de la Faculté de médecine, et géré par la Faculté de l'éducation permanente. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-6090.

Programme 1-961-5-0 Version 01

Certificat en sciences des religions J

Programme offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de théologie, et géré par cette dernière.

Section 3

Université de Montréal

Faculté de droit

Table des matières

Calendrier facultaire	
Introduction	3-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	3-**1**
Direction	3-**1**
Centre de recherche en droit public (CRDP)	3-**1**
Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)	3-**1**
Laboratoire LexUM	3-**2**
Personnel enseignant	3-**2**
Bibliothèque	3-**2**
Prix	3-**3**
Programmes d'échanges	3-**3**
Frais de cotisation des associations étudiantes	3-**3**
Règlement pédagogique de la Faculté	3-**3**
Baccalauréat en droit	3-**9**
Répertoire des cours	3-**11**

À jour le 15 mai 2006

Calendrier facultaire 2006-2007

Trimestre d'automne 2006

Baccalauréat

- **Du 28 août au 1er septembre**	1re année DRT 1001/Introduction au droit : enseignement intensif; examen le 22 septembre 2006
- **Du 28 août au 22 décembre**	Enseignement et évaluations pour les cours siglés DRT 2xxx et 3xxx
- **Du 5 septembre au 22 décembre**	Enseignement et évaluations pour les cours siglés DRT 1xxx autres que le DRT 1001
- **Congés universitaires**	Lundi 4 septembre 2006 Lundi 9 octobre 2006
- **Semaine d'activités libres**	Du 23 au 27 octobre 2006

Études supérieures – 2e cycle

- **Du 21 août au 25 août**	Cours obligatoire DRT 6565/Fondements et méthodes de la Common law de 9 heures à 16 heures
- **Du 28 août au 22 décembre**	Tous les autres cours de 2e cycle, incluant la période d'évaluation
- **Congés universitaires**	Lundi 4 septembre 2006 et Lundi 9 octobre 2006
- **Semaine d'activités libres**	Du 23 au 27 octobre 2006

Études supérieures – Doctorat

- **Du 5 septembre au 22 décembre**	Enseignement et évaluations
- **Congés universitaires**	Lundi 4 septembre 2006 et Lundi 9 octobre 2006
- **Semaine d'activités libres**	Du 23 au 27 octobre 2006

Trimestre d'hiver 2007

Baccalauréat et Études supérieures

- **Du 8 janvier au 4 mai**	Enseignement et évaluations pour tous les cours
- **Semaine d'activités libres**	Du 5 au 9 mars 2007
- **Congés de Pâques**	Du 6 au 9 avril 2007

Trimestre d'été 2007

Baccalauréat et études supérieures

- **Du 7 mai au 29 juin**	Enseignement et évaluations pour tous les cours
- **Congés universitaires**	Lundi 21 mai et Lundi 25 juin

Faculté de droit

Introduction

Au regard de plusieurs caractéristiques comme le nombre de ses professeurs, de ses étudiants et de ses programmes, ainsi qu'au plan de son rayonnement intellectuel, la Faculté de droit est l'une des plus importantes au Québec et au Canada. Elle compte 60 professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs chargés de cours, des enseignements à plus de 1 400 étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires dans une vingtaine de programmes ou concentrations.

La Faculté offre ainsi une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Les activités d'enseignement et de recherche menées à la Faculté se déploient dans tous les secteurs du droit et de ses applications. Le savoir juridique est aussi cerné en le situant dans ses contextes sociaux, politiques et économiques. Le Centre de recherche en droit public (CRDP) est rattaché à la Faculté et accueille de nombreux chercheurs de plusieurs disciplines. Il est le plus important du genre au Canada. Le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) constitue quant à lui un centre d'animation et de recherche dans un secteur d'activité d'une importance primordiale.

La Faculté est un milieu d'enseignement et de recherche qui est plus que centenaire et qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à la reconnaissance du droit comme discipline universitaire. Occupant un pavillon autonome dans lequel loge une bibliothèque complète et un laboratoire informatique, elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir.

Coordonnées générales de la Faculté

Faculté de droit
Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour
H3T 1J7

Adresse postale
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone : 514-343-6124
Télécopieur : 514-343-2199
Courriel : recrutement@droit.umontreal.ca
www.droit.umontreal.ca

Direction

Doyenne : **Anne-Marie Boisvert**
Vice-doyen (études de 1er cycle) : **Ghislain Massé**
Vice-doyen (développement et planification) : **Guy Lefebvre**
Vice-doyen (études supérieures et recherche) : **Michel Morin**
Secrétaire de la Faculté : **Louise Viau**
Vice-doyen adjoint (études supérieures) : **Jean François Grégoire**
Vice-doyenne adjointe (études de 1er cycle) : **Mireille Beaudet**, en congé
Vice-doyenne adjonte intérimaire (études de 1er cycle) : **Sophie Arès**
Directeur administratif : **Normand Hétu**
Directrice du programme de maîtrise, option notariat : **Brigitte Lefebvre**
Directrice du programme de maîtrise, option fiscalité : **Diane Bruneau**

Centre de recherche en droit public (CRDP)

Directeur : **Pierre Noreau**
Le Centre de recherche en droit public, créé en 1962, est le plus important centre de recherche sur le droit au Canada. Il compte aujourd'hui 14 chercheurs réguliers, 30 chercheurs associés et 24 collaborateurs, oeuvrant au Québec, au Canada et dans de nombreux autres pays.

Les travaux réalisés au CRDP sont centrés sur trois axes de recherche :

– Droit et nouveaux rapports sociaux
– Droit et technologie de l'information et des communications
– Droit, biotechnologies et rapports au milieu.

Ces axes couvrent les dimensions changeantes de la normativité juridique contemporaine. On y aborde le droit en tant que forme du lien social. Les recherches qui y sont menées regroupent des équipes formées, selon le cas, de trois à soixante-dix chercheurs. Plusieurs projets reposent sur la collaboration de chercheurs étrangers. Il s'agit pour l'essentiel d'équipes composées d'universitaires issus de disciplines, de laboratoires, d'institutions, de facultés et de départements différents. Nos travaux se situent ainsi au carrefour de plusieurs perspectives disciplinaires et épistémologiques : théorie du droit, théorie de la communication, génie informatique et science politique, analyse économique, criminologie, histoire, anthropologie, médecine, génétique, philosophie, éthique, sociologie et biologie.

Les travaux menés au CRDP se caractérisent aussi par leur continuité. Si certains projets sont réalisés dans le cadre de cycles de recherche relativement courts, de trois à cinq ans, plusieurs s'étendent sur plus d'une dizaine d'années, suivant en cela le cours des changements sociaux et technologiques.

Les chercheurs du CRDP sont particulièrement impliqués dans les études supérieures au deuxième et au troisième cycles, et dans l'animation de deux programmes de maîtrise en droit des biotechnologies et en droit des technologies de l'information. Tous les projets initiés par les chercheurs du CRDP font appel à la participation active des étudiants, que ceux-ci poursuivent un stage de premier cycle au Centre, des études de maîtrise ou de doctorat, ou encore qu'ils oeuvrent au Centre à titre de chercheurs postdoctoraux. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un encadrement académique stimulant et du soutien logistique et financier du Centre et de ses équipes de recherche. Nous estimons que leur contribution aux activités scientifiques du CRDP est essentielle au développement de la recherche et des connaissances en droit.

Au chapitre de la collaboration scientifique, nos activités de recherche et de formation ont engendré d'importants réseaux de recherche. Elles ont donné naissance au Regroupement stratégique *Droit et changements*, reconnu et financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Le Centre de recherche en droit public entretient par ailleurs des rapports continus, sur un plan national et international, avec une quinzaine de centres de recherche associés.

Le CRDP accueille également deux chaires de recherche :

– la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine, dirigée par la professeure Bartha Maria Knoppers
– la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique dirigée par le professeur Pierre Trudel.

Le Centre héberge aussi dans ses murs l'Institut International de Recherche en Éthique Biomédicale (IIREB).

Depuis quelques années, le Centre de recherche en droit public contribue de façon particulière à la diffusion et au transfert des connaissances en droit, notamment par le biais des sites Internet :

– HumGen, orienté sur les enjeux sociaux, éthiques et juridiques liés à la génétique humaine.

Des informations supplémentaires concernant les projets de recherche et les activités du CRDP sont disponibles sur Internet à l'adresse : *www.crdp.umontreal.ca*

Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)

Directeur : **Ejan Mackaay**
Le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) a été créé en 1997. La mission du CDACI consiste à contribuer au développement des connaissances en droit des affaires et du commerce international par ses recherches, et aussi à accroître les connaissances des juristes et des non-juristes qui interviennent dans ces domaines, par des initiatives de formation. La mission du CDACI est à la fois intellectuelle, économique et sociale, puisque le Centre veut répondre aux besoins du milieu, autant ceux des individus que des entreprises, et contribuer à l'essor économique par le développement des connaissances et des compétences pertinentes. La Faculté de droit souhaite ainsi souligner l'importance que revêt le droit des affaires dans notre société, tout en en faisant un des axes prioritaires de développement.

Dans cette perspective, le CDACI a activement collaboré à la création d'une option Droit des affaires dans le cadre du programme de maîtrise. Ce programme d'études s'ajoute à celui de la maîtrise en droit, option Fiscalité, offert conjointement par HEC Montréal et la Faculté de droit.

Le CDACI accueille la Chaire de recherche en droit des affaires et du commerce international dirigée par le professeur Stéphane Rousseau.

Laboratoire LexUM

Directeur : **Daniel Poulin**
Le laboratoire LexUM a été créé par la Faculté de droit à l'automne 2005. LexUM fonctionnait auparavant comme équipe de recherche au CRDP depuis 1995. La mission de LexUM est d'innover et de développer la recherche dans le domaine des technologies de l'information et du droit afin d'améliorer l'accès à l'information juridique, de soutenir la bonne administration de la justice ainsi que d'améliorer l'accessibilité et la qualité des systèmes de justice au Canada et à l'étranger. LexUM mène en parallèle deux missions, la production d'activités universitaires de recherche et la production de services universitaires. Ces derniers peuvent être illustrés par la réalisation du site de l'Institut canadien d'information juridique (www.IIJCan.ca) pour le compte de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Les divers services offerts aux institutions judiciaires canadiennes dans le domaine des technologies de l'information constituent un autre exemple de cet engagement du LexUM auprès de la communauté juridique canadienne.

Le laboratoire LexUM regroupe une trentaine de jeunes chercheurs et de spécialistes en droit et en informatique. Les locaux du LexUM sont situés au 3525, chemin Queen-Mary à proximité de la Faculté.

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Karim Benyekhlef, LL. D. (Montréal)
Anne-Marie Boisvert, LL. M. (Harvard)
Jean-Maurice Brisson, LL. M. (Montréal) – détaché à la FES
Diane Bruneau, M. Fisc.(Sherbrooke), D.D.N. (Montréal)
François Chevrette, D.E.S. (Paris)
Pierre Ciotola, LL. D. (Montréal)
Pierre-Paul Côté, LL. M. (Montréal), LL. M. (Toronto)
François Crépeau, D.E.A. (Paris I), D.E.A. (Paris II), doctorat en droit (Paris I), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations
Patrice Deslauriers, D.E.A. (Paris), LL. M. (Montréal)
Hélène Dumont, LL. M. (Montréal), LL. M. (Berkeley)
Claude Fabien, LL. M. (McGill)
Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall), détaché au vice-rectorat – international et études supérieures
Ysolde Gendreau, LL. M. (McGill), doctorat en droit (Paris II)
Gérald Goldstein, Maîtrise en droit (Paris I), D.E.S.S. (Paris I), LL. M. (McGill), D.C.L. (McGill)
Jean Hétu, LL. M. (Harvard)
Bartha Maria Knoppers, M.A. Comp. Litt. (Alberta), LL. B./B.C.L. (McGill), D.L.S. (Cambridge), doctorat en droit (Paris I), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine
Diane Labrèche, LL. M. (Osgoode Hall)
Andrée Lajoie, M.A. (Oxon), MSRC
Denys-Claude Lamontagne, D.D.N. (Montréal)
Jean Leclair, LL. M. (Montréal)
Brigitte Lefebvre, Ph.D. (Paris II), LL. M. (Montréal), D.D.N. (Montréal), titulaire de la Chaire du notariat
Guy Lefebvre, LL. M. (Montréal), LL. M. (Londres)
Thérèse Leroux, B.Sc. biologie (Sherbrooke), Ph.D. biochimie (Laval), LL. B. (Sherbrooke)
Didier Lluelles, D.E.S. (Paris)
Ejan Mackaay, LL. M. (Amsterdam), doctorat en droit (Amsterdam), LL. M. (Toronto)
Patrick A. Molinari, LL. M. (Montréal), MSRC
Michel Morin, M.Sc. économie (UQAM), LL. B. (Montréal)
Nanette Neuwahl, LL. M. (Leyde), doctorat en droit (Institut Universitaire Européen)
Pierre Noreau, M.Sc. (Montréal), doctorat (Institut d'études politiques, Paris)
Danielle Pinard, LL. M. (Londres)
Adrian Popovici, D.E.S. (Paris), Dipl. Institut d'études polit. (Paris), Dipl. Institut de droit comparé (Paris), D.E.S. droit comparé (Strasbourg)
Daniel Poulin, LL. M. (Montréal), M.Sc. informatique (Montréal), titulaire de la Chaire LEXUM en informatique juridique
Guy Rocher, M.A. en sociologie (Laval), Ph.D. en sociologie (Harvard), MSRC, détaché du Département de sociologie au CRDP
Louise Rolland, LL. M. (Montréal)
Jeffrey Talpis, LL. D. (Montréal)
Luc B. Tremblay, LL. M. (UBC), D.Phil. (Oxford)
Gilles Trudeau, doctorat (Harvard Law School)
Pierre Trudel, LL. M. (Montréal)
Daniel Turp, LL. M. (Montréal), D.E.A. (Paris II), Dipl. Intl. Law (Cantab), doctorat d'État (Paris II) – en congé
Louise Viau, LL. M. (Montréal)
José Woehrling, LL. M. (Montréal)

Professeurs agrégés
Stéphane Beaulac, LL. M. (Cambridge), Ph.D. (Cambridge)
Isabelle Duplessis, LL. M. (Montréal), LL. D. (Montréal)
Vincent Gautrais, LL. M. (Montréal), LL. D. (Montréal), titulaire de la Chaire en droit de la sécurité et des affaires électroniques
Matthew P. Harrington, B. Th. (McGill), J.D. (Boston.), LL. M. (Pennsylvania), S.J.D. (Pennsylvania)
France Houle, LL. M. (Queen's), LL. D. (Montréal)
Suzanne Lalonde, Ph.D. (Cambridge)
Ghislain Massé, LL. M. (Montréal)
Benoît Moore, LL. M. (Montréal), D.E.A. en droit privé (Paris I), titulaire de la Chaire Jean-Louis-Baudouin en droit civil
Hugues Parent, LL. M. (Harvard), LL. D. (Montréal)
Louise Hélène Richard, LL. M. (Sherbrooke) – détachée aux Services aux étudiants
Stéphane Rousseau, LL. M. (Laval), S.J.D. (Toronto), titulaire de la Chaire en droit des affaires et du commerce international
Alain Roy, LL. M. (Montréal), LL. D. (Laval)
Pauline Roy, LL. D. (Montréal)
Hélène Trudeau, D.E.A. (Bordeaux I)

Professeurs adjoints
Élise Charpentier D.S.U. (Paris II), D.E.A. (Paris II), D.C.L. (McGill)
Emmanuel Sibidi Darankoum, D.E.A. (Strasbourg), D.D.C. (Strasbourg), D.E.C.L. (Moncton)
Renée-Claude Drouin, LL. B. (Laval), LL. M. (Laval), D.Phil. (Cambridge)
Konstantia Koutouki, LL. B. (Kingston), LL. M. (Ottawa)

Chercheure adjointe
Denise Avard, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Cambridge)

Professeurs associés
Jean-Louis Baudouin, doctorat en droit (Paris), MSRC
Pierre Béliveau, LL. M. (Montréal)
Claude Laberge, M.D. (Laval), Ph.D. (Baltimore)
Pierre A. Michaud, B.A., LL. L. (Montréal)

Professeurs émérites
Albert Bohémier, Roger Comtois, Pierre-André Côté, Pierre Martineau, Jacques-Yvan Morin, Yves Ouellette, Gilles Pépin, Jean Pineau

Bibliothèque

Direction : **Céline Amnotte**
Chef de service : **Linda Patry**
Bibliothécaires de référence : **Brigitte Butticaz**, **Chantal Lemay**, **Julia Smocot**
Responsable des services de prêt / Prêt réseau / PEB : **Amélie Bernard**

La Bibliothèque de droit constitue pour les étudiants de la Faculté de droit et de la communauté universitaire un véritable laboratoire. Ils peuvent y compléter leurs notes de cours en consultant les ouvrages cités par les professeurs et se livrer aux recherches que nécessitent la participation aux séminaires et la rédaction des dissertations et des thèses.

La Bibliothèque en est une de référence et de consultation. En conséquence, et afin d'assurer la disponibilité immédiate de tous les ouvrages, le lecteur a libre accès aux rayons et se documente dans la salle de lecture même, le prêt extérieur n'étant autorisé qu'aux professeurs et aux étudiants des 2e et 3e cycles. Un prêt de trois jours est cependant possible pour les étudiants de 1er cycle. Le nombre de lecteurs enregistrés à l'entrée au cours d'une année s'élève à plus de 200 000. La Bibliothèque peut recevoir simultanément jusqu'à 470 lecteurs. L'accès au catalogue et le prêt des documents sont automatisés.

La collection compte près de 200 000 documents et couvre presque tous les domaines du droit. Le droit québécois et canadien, en particulier, est couvert de façon presque exhaustive. Les points forts de ces collections sont le droit civil des pays de langue française, le droit commercial et certains droits récents liés à l'émergence des nouvelles technologies. De plus, la Bibliothèque offre l'accès aux principales banques de données juridiques sur Internet ou sur CD-ROM.

Trois bibliothécaires de référence sont à la disposition des usagers pour les aider dans leurs recherches. Elles organisent également des activités de formation documentaire.

Le hall d'entrée et l'espace de référence ont été magnifiquement rénovés à l'automne 2004, offrant ainsi des locaux plus fonctionnels. Une salle de travail est

réservée aux étudiants de maîtrise et des cabinets individuels de travail sont disponibles pour les étudiants de doctorat.

La Bibliothèque met à la disposition de ses usagers de nombreux ordinateurs, dans deux laboratoires, notamment, et sur plusieurs tables de travail. De plus, la Bibliothèque comporte des zones d'accès public au réseau sans fil, ce qui permet aux usagers de la communauté universitaire disposant d'un ordinateur portable d'accéder à l'Internet et aux ressources électroniques disponibles sur le réseau de l'Université de Montréal.

Durant l'année académique, la Bibliothèque est ouverte du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 23 h, le vendredi de 8 h 30 à 21 h et les samedis et dimanches, de 10 h à 19 h. Pour en savoir plus, se rendre à l'adresse *www.bib.umontreal.ca/DR/*

Prix[1]

Prix destinés aux étudiants de 1re année
Prix Berthelot (fondement de droit – 100 $)
Prix Brouillette Charpentier Fortin (premier en 1re année – 500 $)
Prix Carswell (premier en 1re année – octroi d'ouvrages juridiques)
Prix Davies (théorie des obligations – 1 000 $)
Prix Larue & Leduc (droit pénal général – 100 $)
Prix Lord Reading Law Society (excellence en droit constitutionnel – 200 $)
Prix Réjane-Laberge-Colas (droit de la famille – 1 000 $)
Prix Sir-Lomer-Gouin (deuxième en 1re année – 100 $)
Prix Wilson & Lafleur (droit civil – 250 $)

Prix destinés aux étudiants de 2e et 3e année
Prix Adolphe-Mailhot (Barreau de Montréal) (deuxième en 2e année – 100 $)
Prix du Barreau de Montréal (droit civil – 300 $)
Prix du Barreau de Montréal (droit commercial – 300 $)
Prix du Barreau du Québec (premier en 2e année – 1 000 $)
Prix Bélanger Sauvé (droit administratif – 1 000 $)
Prix Bereskin & Parr (propriété intellectuelle – 500 $)
Prix Bernard-Taillefer (deuxième en droit administratif – 1 000 $)
Prix Crochetière, Pétrin (droit des sûretés et enregistrement – 1 000 $)
Prix Desjardins, Ducharme, Stein, Monast (droit des affaires – 2 000 $)
Prix Desjardins, Lapointe, Mousseau, Bélanger (droit des sûretés et enregistrement – 150 $)
Prix Dufresne Hébert Comeau (droit municipal – 500 $)
Prix Jacques-Fortin (droit pénal – 250 $)
Prix Francis-Fauteux (Barreau de Montréal) (droit municipal – 100 $)
Prix Frank-R.-Scott (droit constitutionnel – 250 $)
Prix Goldenberg (libertés publiques – 100 $)
Prix Harry-Batshaw (libertés publiques – 100 $)
Prix Herbert-Marx (excellence en rédaction juridique – 500 $)
Prix Jacques-Perron (excellence à la Clinique juridique – 500 $)
Prix Jean-Martineau (excellence dans le domaine de la plaidoirie, du droit de la preuve et de la procédure civile – 1 500 $)
Prix Joseph-Blain (initiation à la recherche juridique – 200 $)
Prix Lavery, de Billy (droit du travail – 500 $; droit de l'environnement – 500 $)
Prix Leroux, Côté & Burrogano (droit des biens et des contrats – 500 $)
Prix Lucien-Béliveau (concours de la Coupe Gale – 500 $)
Prix Robic (propriété intellectuelle – 1 000 $)
Prix Robinson Sheppard Shapiro (droit des assurances – 1 000 $)
Prix Rodolphe-Lemieux (droit international public – 100 $)
Prix Spiegel Sohmer (droit fiscal et commercial – 1 000 $)
Prix Stikeman, Elliott/Carswell (droit fiscal – 1 500 $)

Prix destinés aux bacheliers
Médaille de la Faculté (premier au baccalauréat)
Prix du Barreau de Montréal (deuxième au baccalauréat – 700 $)
Prix Carswell (premier au baccalauréat – octroi d'ouvrages juridiques)
Prix Carswell (deuxième au baccalauréat – octroi d'ouvrages juridiques)
Prix Pérodeau (deuxième au baccalauréat – 100 $)
Prix des professeurs en droit (premier au baccalauréat – 2 000 $)

Programmes d'échanges

La Faculté de droit de l'Université de Montréal participe à de nombreux programmes d'échanges nationaux et internationaux. Premièrement, par la Direction des relations internationales, l'Université de Montréal a établi des programmes d'échanges d'étudiants avec plusieurs universités d'Europe et d'Amérique. Deuxièmement, dans le cadre d'ententes bilatérales signées par la Faculté de droit, les étudiants peuvent notamment séjourner aux universités de la China University of Political Science and Law à Pékin, de Poitiers, de Lyon II et Lyon III et de Paris II en France, aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et à l'Université catholique de Louvain en Belgique, à l'Université de Bologne en Italie, aux Facultés de droit de Genève et de Neufchâtel en Suisse, à l'Universitat de Barcelona en Espagne, à l'Universidad Torcuato di Tella en Argentine, à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, ainsi qu'à la Osgoode Hall Law School de l'Université York à Toronto. Dans le cas de cette dernière institution, une entente prévoit aussi la possibilité d'obtention du baccalauréat en common law suite à une année d'étude passée à Osgoode Hall, postérieurement à l'obtention du baccalauréat de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de droit	170 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.0 Application
Le présent règlement régit les études de premier cycle à la Faculté de droit.

1.1 Cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. La Faculté n'offre qu'un seul programme de premier cycle, soit un programme spécialisé qui conduit au grade de bachelier en droit (LL. B.); il prépare à la poursuite d'études de deuxième cycle ou au marché du travail.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le premier est le trimestre d'été, de mai à août;
b) le second est le trimestre d'automne, de septembre à décembre;
c) le troisième est le trimestre d'hiver, de janvier à avril.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance.

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique.

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges, mais sans postuler de certificat ou de diplôme; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.7 Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à la

[1] Les montants des prix sont approximatifs.

Faculté; il comporte un nombre entier de crédits; sauf exceptions, il comporte trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages ou lectures.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi parmi les cours qui sont offerts par l'Université dans les autres programmes et qui sont de nature à contribuer à l'atteinte des objectifs du programme.

Un cours est dit préalable, s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme, s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. On distingue deux catégories de cours hors programme : le cours de rattrapage et le cours de culture.

Un cours de rattrapage est un cours imposé à l'étudiant à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission.

Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par le doyen.

1.8 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, un crédit peut représenter :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.9 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels, moyennant certaines conditions, peuvent être soumis des étudiants qui ne satisfont pas aux exigences requises pour la réussite dans le programme, ou qui sont réadmis dans le programme après en avoir été exclus.

1.10 Grade

Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade. Il est conféré par le Conseil de l'Université.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade et l'abréviation de l'appellation du grade constitue le sigle du grade.

1.11 Diplôme

Le diplôme est un acte attestant l'obtention d'un grade ou la réussite d'un programme de majeur. Il est émis par le Conseil de l'Université.

1.12 Certificat

Le certificat est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat. Il est émis par le Conseil de l'Université.

1.13 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation. Elle est émise par le Registraire de l'Université.

2 Admission

2.1 Conditions générales d'admissibilité

Tout candidat à l'admission doit :

a) présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes à la formule officielle de l'Université;

b) se soumettre, s'il y a lieu, aux tests d'admission imposés et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit faire preuve d'une préparation suffisante soit :

– être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le Ministère de l'Éducation du Québec,

ou

– faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC[2] [2] Par exemple, un baccalauréat complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec.,

ou

– avoir complété le Certificat en droit orientation générale décerné par la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

ou

– avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité de compléter sa formation dans le cadre de l'année de transition du Baccalauréat 120 crédits.

2.3 Admissibilité à titre d'étudiant libre

Pour être admissible à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre a droit de recevoir une attestation d'études.

2.4 Admissibilité à titre d'étudiant visiteur

Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, il faut :

– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;

– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.5 Admissibilité à titre d'auditeur

Pour être admissible à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.6 Sélection

En raison d'une capacité d'accueil limitée, le doyen ne peut admettre tous les candidats qui remplissent les conditions d'admissibilité.

Pour faire la sélection des candidats, le doyen prend en considération, notamment, la qualité de la préparation de chaque candidat ainsi que ses résultats aux tests d'admission.

2.7 Admission conditionnelle

À titre exceptionnel, un candidat qui ne rencontre pas toutes les exigences d'admissibilité peut être admis conditionnellement à ce qu'il rencontre la totalité de ces exigences dans un délai fixé par le doyen.

2.8 Réadmission

L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement du programme ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter au doyen une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission; il peut notamment décider que l'étudiant soit placé en probation ou en probation exceptionnelle.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions

a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.

b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.

c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission

Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :

– avoir complété des études collégiales au Québec;

– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

3.3 L'inscription

Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

a) Cours de français langue seconde

L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français, peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

b) Cours de rattrapage

Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement

Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens

Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Dispense

Les paragraphes 3.2, 3.3 et 3.4 du présent article ne s'appliquent pas aux personnes suivantes :

a) la personne qui est admise à titre d'étudiant libre ou d'étudiant visiteur;

b) la personne qui, au moment de son admission au programme, est titulaire d'un diplôme de premier cycle en droit (common law) décerné par une université canadienne.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription. L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à plein temps; cependant, l'inscription à temps partiel peut être autorisée par le doyen à titre exceptionnel et aux conditions qu'il détermine. Malgré ce qui précède, l'étudiant régulier n'est pas tenu de s'inscrire pour le trimestre d'été.

L'étudiant de première année ne peut s'inscrire à des cours autres que ceux compris dans le bloc A du segment 70 que si, pour chacun des trimestres d'automne et d'hiver, il s'inscrit à un nombre suffisant de cours dudit bloc A pour que, à la fin de l'année universitaire, il ait été inscrit à tous les cours dudit bloc A, à l'exception de ceux pour lesquels il a obtenu une reconnaissance de crédits. Est un étudiant de première année l'étudiant régulier qui, au moment de son inscription pour le trimestre d'automne d'une année universitaire, n'a pas encore réussi, avec ou sans équivalences ou exemptions, au moins vingt-quatre des crédits afférents du bloc A du segment 70; il est alors réputé un étudiant de première année pendant toute cette année universitaire.

Étudiant libre et étudiant visiteur

L'inscription d'un étudiant libre ou d'un étudiant visiteur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre ou l'étudiant visiteur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres et des étudiants visiteurs.

Toutefois, l'étudiant visiteur admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

Le choix de cours effectué par l'étudiant, au moment de son inscription, est subordonné aux conditions préalablement établies par le doyen et doit être approuvé par celui-ci. Aucune note n'est attribuée à l'étudiant qui se soumet à des évaluations relatives à un cours auquel il n'est pas régulièrement inscrit.

c) Restriction

Un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade, sauf à titre exceptionnel et avec l'autorisation du doyen.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant de première année est à plein temps si, pour chacun des trimestres d'automne et d'hiver, il s'inscrit à un nombre de crédits suffisant pour que, à la fin de l'année universitaire, il ait été inscrit à tous les cours du bloc A du segment 70, à l'exclusion de ceux pour lesquels il a obtenu une reconnaissance de crédits. Ce nombre de crédits ne peut cependant pas être inférieur à douze ni supérieur à vingt et un par trimestre. Par ailleurs, l'étudiant de première année ne peut s'inscrire à plus de trente-quatre crédits pour l'année universitaire.

L'étudiant régulier, autre que l'étudiant de première année, est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de douze crédits pour un trimestre. Il ne peut s'inscrire à plus de vingt et un crédits par trimestre, sauf à titre exceptionnel et avec l'autorisation du doyen.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel si, pour un trimestre, il s'inscrit à un nombre insuffisant de crédits pour être à plein temps. Il doit cependant s'inscrire à un nombre suffisant de cours pour obtenir un minimum de crédits en quatre trimestres consécutifs. Ce minimum est fixé par le doyen, mais il ne doit pas être inférieur à neuf crédits.

4.2 Modification

L'étudiant qui désire modifier son inscription peut être autorisé à le faire par le doyen, sur demande écrite et motivée faite dans les quinze jours qui suivent le début du trimestre. S'il y a modification, le bulletin de notes ne fait état que de l'inscription telle que modifiée.

4.3 Abandon des études

L'abandon des études entraîne l'exclusion du programme.

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en aviser le doyen par écrit en y joignant sa carte d'étudiant.

Si, au moment de la réception de l'avis par le doyen, il reste un mois ou plus avant la fin des cours, la mention « abandon » (ABA) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés et l'exclusion du programme prend effet au moment de la réception de l'avis par le doyen.

Si, au moment de la réception de l'avis par le doyen, les cours sont terminés ou il reste moins d'un mois avant la fin des cours, la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours auxquels l'étudiant ne se soumet pas à l'évaluation et l'exclusion du programme prend effet immédiatement après la fin du trimestre. Ce dernier régime est également applicable à l'étudiant qui abandonne ses études sans en aviser le doyen par écrit.

L'étudiant qui a abandonné ses études ne peut s'inscrire à nouveau que s'il est réadmis dans le programme conformément à l'article 2.8.

4.4 Dispense de l'inscription

L'étudiant peut être autorisé par le doyen à être dispensé de l'inscription pour une période n'excédant pas deux trimestres consécutifs, sur demande écrite et motivée faite au plus tard le quinzième jour suivant le début du trimestre relativement auquel la dispense est demandée. L'étudiant doit s'inscrire pour le trimestre qui suit celui relativement auquel une dispense lui a été accordée.

4.5 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit en faire une demande par écrit et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours reste inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours est calculée en attribuant la note « F* » à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programme, l'exemption de cours, le transfert de cours ou la substitution de cours. De plus, l'étudiant régulier peut être autorisé à suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'une entente interuniversitaire.

5.1 Conditions requises

a) Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours du programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

Afin de déterminer s'il y a ou non équivalence de cours ou de programme, il est tenu compte des objectifs, du contenu et du niveau des cours ou programmes réussis, ainsi que du temps écoulé depuis la réussite de ces cours ou programmes. Toutefois, nulle équivalence n'est accordée pour un cours que l'étudiant a réussi avec une note qui, si elle était transposée dans le système de notation régi par le présent règlement, aurait pour effet d'abaisser la moyenne cumulative de l'étudiant à un

résultat inférieur à 2,0. Nulle équivalence n'est non plus, en principe, accordée pour un cours réussi par un étudiant alors que son statut était celui d'étudiant libre.

Sous réserve de l'alinéa c), l'équivalence de cours ou de programme ne peut être accordée pour plus des deux tiers des crédits du programme. Elle ne peut toutefois être accordée pour plus du cinquième des crédits du programme lorsque les cours réussis concernés ont servi à l'obtention d'un grade, sauf si le grade obtenu résulte de la réussite d'un programme universitaire de premier cycle en droit.

Quel que soit le nombre de crédits qu'un étudiant se fait reconnaître en équivalence, il doit réussir des cours obligatoires ou à option en nombre suffisant pour accumuler minimalement ainsi le tiers des crédits du programme.

b) Exemption de cours

Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant permet de conclure que celui-ci satisfait aux exigences d'un cours du programme.

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits du programme.

c) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut qu'exceptionnellement atteindre les deux tiers des crédits du programme. Quel que soit le nombre de crédits qu'un étudiant se fait reconnaître en équivalence et en exemption, il doit réussir des cours obligatoires ou à option en nombre suffisant pour accumuler minimalement ainsi le tiers des crédits du programme.

d) Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'équivalence ou d'exemption. Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme. Cependant, nul transfert de cours n'est autorisé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

e) Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme. Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé par la structure du programme.

f) Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », le doyen peut autoriser un étudiant régulier à s'inscrire à un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire. La réussite de ce ou ces cours entraîne la reconnaissance du nombre de crédits correspondants dans le programme.

5.2 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire que des crédits lui soient reconnus par voie d'équivalence de cours ou de programme, d'exemption de cours, de transfert de cours ou en se prévalant d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en démontrer autrement le bien-fondé.

b) Approbation

L'équivalence de cours ou de programme, l'exemption de cours ou le transfert de cours doivent être approuvés par le doyen. L'autorisation de celui-ci est également nécessaire pour se prévaloir d'une entente interuniversitaire. Quant à l'équivalence de programme, elle doit de plus être approuvée par le Registraire.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une équivalence, demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une exemption, demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

e) Substitution de cours

La note du cours pris en substitution est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Ententes interuniversitaires

Le résultat obtenu à un cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est traduit par la mention « succès » (S) ou « échec » (E), selon le cas, dans le bulletin de notes de l'étudiant. Lorsque le cours est réussi, les crédits y afférents sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'autres ententes interuniversitaires, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, la Faculté a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou à son représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements–cours et la prise en compte des suggestions reçues par la Faculté dans le cadre des modifications au programme.

7 Évaluation

7.1 Forme, modalités et barème d'évaluation

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suit l'une des formes décrites aux articles 7.2, 7.3 et 7.4 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le doyen.

Pour chaque cours, le professeur est responsable de l'évaluation. Il informe le doyen de la forme et des modalités de l'évaluation.

Au début de chaque cours, le professeur indique à l'étudiant la forme d'évaluation qui sera utilisée, ainsi que les modalités d'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation).

7.2 Évaluation par travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues.

Dans le cas d'un travail de groupe, l'évaluation doit être individuelle.

7.3 Évaluation par examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par examens. L'évaluation est faite sous l'anonymat.

7.4 Évaluation par travaux et examens

L'évaluation est faite par des travaux imposés à l'étudiant pendant la durée du cours et aussi par des examens.

7.5 Défaut de se soumettre à l'évaluation

Dans tous les cas où l'étudiant doit se présenter à un examen, le défaut de remplir une telle exigence entraîne la note « F* » pour l'examen, à moins que l'étudiant ne justifie par écrit, auprès du doyen, dans les huit jours, ce défaut par un motif valable. Cette même règle s'applique également lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans un délai prescrit; dans ce dernier cas, cependant, le doyen peut requérir que la correction d'un travail remis hors délai soit néanmoins faite mais que, dans l'attribution de la note, il soit tenu compte du retard.

La note « F* » est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, les autorités compétentes de la Faculté peuvent soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

Si l'étudiant, pour un motif valable, ne remet pas un travail à une date prescrite, il doit le remettre dans un nouveau délai prescrit par les autorités compétentes de la Faculté.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Si pour un cours donné, les étudiants sont partagés en sections, l'étudiant doit, sous peine de se voir attribuer la note « F* », se soumettre à l'évaluation du professeur de la section dont il fait partie.

7.6 Jury d'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaires est examiné par un jury composé de

professeurs qui lui ont enseigné pendant l'année universitaire. Ce jury est présidé par le doyen ou par toute autre personne désignée par ce dernier.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

7.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours suivant l'affichage des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

7.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours suivant l'affichage des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en déposant à cette fin une requête écrite et motivée à l'attention du doyen.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit en donnant les motifs de sa décision.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

7.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre au doyen une demande de révision exceptionnelle par écrit et motivée.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit en donnant les motifs de sa décision. Cette décision est finale.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

8 Système de notation

8.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

A – Note de passage dans un programme.

B – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

8.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est la moyenne des résultats obtenus par un étudiant aux divers cours auxquels il s'est inscrit depuis le début du programme, à l'exclusion des cours pour lesquels aucune valeur numérique n'a été attribuée et des cours hors programme. Elle est calculée, d'abord en multipliant, pour chacun des cours, le nombre de points obtenus au cours par le nombre de crédits afférents à ce cours, puis en divisant le total des produits ainsi obtenus par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Elle est calculée à la fin de chaque trimestre pour lequel s'inscrit l'étudiant, ainsi qu'après la réussite de tous les cours dont la réussite est requise pour la réussite dans le programme.

Lorsqu'un étudiant a subi l'échec à un cours et a exercé son droit de reprise relatif à ce cours, le résultat qu'il a obtenu avec le dernier moyen utilisé pour exercer son droit de reprise est le seul, parmi ceux qu'il a obtenus relativement à ce cours, qui est comptabilisé dans la moyenne cumulative et ce, dès que ce résultat est retenu dans les calculs de la moyenne cumulative. Un résultat obtenu dans le cadre de l'exercice d'un droit de reprise est retenu dans les calculs de la moyenne cumulative qui sont consécutifs à l'obtention de ce résultat.

Si un étudiant remplace un cours auquel il a échoué par un autre cours, le résultat obtenu lors de l'évaluation du cours auquel il a échoué ou, le cas échéant, le résultat obtenu avec le dernier moyen utilisé pour exercer le droit de reprise relatif à ce cours, cesse d'être comptabilisé dans la moyenne cumulative lorsque l'étudiant a réussi tous les cours dont la réussite est requise pour la réussite dans le programme.

Aux fins du calcul de la moyenne cumulative, un cours auquel un étudiant a réussi mais qu'il est néanmoins tenu de reprendre, en conformité avec l'article 10 ou l'article 12, est assimilé à un cours auquel cet étudiant a échoué, et la reprise d'un tel cours est assimilée à un moyen d'exercer le droit de reprise relatif à ce cours.

8.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son bulletin. Elles y sont toutes conservées, y compris celles qui cessent d'être retenues aux fins des calculs de la moyenne cumulative.

9 Normes de succès

9.1 Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient une note égale ou supérieure à « D » ou la mention « succès » (S) pour l'ensemble des examens et des travaux; une note inférieure à « D » ou la mention « échec » (E) entraîne l'échec au cours.

9.2 Réussite dans le programme

L'étudiant réussit dans le programme et reçoit le grade qu'il postule s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0, et s'il réussit à tous les cours obligatoires ainsi qu'à un nombre de cours à option et de cours au choix suffisant pour compléter le programme conformément à l'article 16.

L'étudiant de première année dont la moyenne cumulative à la fin de l'année universitaire est inférieure à 2,0 tout en étant d'au moins 1,5 est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation; un tel étudiant est, par contre, exclu définitivement du programme si sa moyenne cumulative à la fin de l'année universitaire est inférieure à 1,5.

L'étudiant, autre que l'étudiant de première année, dont la moyenne cumulative à la fin de l'année universitaire est inférieure à 2,0 tout en étant d'au moins 1,5 est mis en probation; un tel étudiant est, par contre, exclu définitivement du programme si sa moyenne cumulative à la fin de l'année universitaire est inférieure à 1,5.

Malgré les alinéas qui précèdent, l'étudiant dont la moyenne cumulative à la fin de l'année universitaire est inférieure à 2,0 ne peut être placé en probation, ni être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle si, depuis sa première inscription dans le programme, il a déjà été placé en probation ou en probation exceptionnelle. Il est alors exclu définitivement du programme.

10 Probation

La période de probation est d'une année universitaire. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par le doyen.

Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) relativement à chacun des cours auxquels il a échoué, y réussir au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

b) à la demande du doyen, relativement à chacun des cours désignés par celui-ci et auxquels l'étudiant a par ailleurs réussi, y réussir à nouveau au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

c) à sa propre demande avec l'autorisation du doyen, relativement à chacun des cours désignés par l'étudiant et auxquels celui-ci a par ailleurs réussi, y réussir à nouveau au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

d) obtenir, à la fin de la période de probation, une moyenne cumulative d'au moins 2,0;

e) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par le doyen.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme.

11 Droit de reprise

L'étudiant, qui a subi l'échec à un ou plusieurs cours pendant une année universitaire tout en obtenant à la fin de l'année universitaire une moyenne cumulative d'au moins 2,0, a un droit de reprise relativement à chacun des cours auxquels il a échoué. Si le cours auquel il a échoué est un cours à option ou un cours au choix, il peut alors remplacer ce cours par un autre cours plutôt que de se prévaloir de son droit de reprise.

Le droit de reprise peut s'exercer, selon le cas, par un ou deux des moyens suivants : la reprise de l'évaluation du cours, la reprise du cours, et la reprise de l'évaluation du cours repris.

Le doyen peut permettre à un étudiant d'utiliser un moyen prévu pour exercer le droit de reprise et ce, avant même que ne soit terminée l'année universitaire pendant laquelle l'étudiant a subi l'échec au cours.

Malgré ce qui est stipulé aux sections a) et b) du présent article, un étudiant qui est exclu du programme, en conformité avec l'une ou l'autre de ces sections, ne peut être réadmis pour être placé en probation exceptionnelle si, depuis sa première inscription dans le programme, il a déjà été placé en probation ou en probation exceptionnelle. Il est alors exclu définitivement du programme.

a) Droit de reprise relatif à un cours obligatoire

Le droit de reprise relatif à un cours obligatoire peut être exercé au moyen de la reprise de l'évaluation du cours. L'étudiant a droit à la reprise de l'évaluation du cours relativement à tous les cours auxquels il a échoué sauf ceux ayant fait l'objet d'une évaluation par au moins trois travaux obligatoires. La reprise de l'évaluation du cours est facultative. L'étudiant qui n'a pas droit à la reprise de l'évaluation du cours, ou qui ne se prévaut pas de son droit à la reprise de l'évaluation du cours, ou qui ne réussit pas au cours malgré la reprise de l'évaluation du cours, doit reprendre le cours (ou un cours équivalent) en s'y inscrivant dans l'année universitaire suivant celle pendant laquelle il a subi l'échec au cours. L'étudiant qui ne réussit pas au cours malgré la reprise du cours est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle.

L'étudiant qui a droit à la reprise de l'évaluation du cours renonce à ce droit s'il reprend le cours avant qu'il ne lui soit possible de se prévaloir de ce droit. Toutefois, si tel étudiant ne réussit pas au cours malgré la reprise du cours, il a alors droit à la reprise de l'évaluation du cours repris sauf si celui-ci a fait l'objet d'une évaluation par au moins trois travaux obligatoires imposés à tous les étudiants. L'étudiant qui n'a pas droit à la reprise de l'évaluation du cours repris, ou qui ne se prévaut pas de son droit à la reprise de l'évaluation du cours repris, ou qui ne réussit pas au cours malgré la reprise de l'évaluation du cours repris est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle.

b) Droit de reprise relatif à un cours à option

Le droit de reprise relatif à un cours à option peut être exercé au moyen de la reprise de l'évaluation du cours. L'étudiant a droit à la reprise de l'évaluation du cours relativement à tous les cours auxquels il a échoué sauf ceux ayant fait l'objet d'une évaluation par au moins trois travaux obligatoires. La reprise du cours est facultative. L'étudiant qui n'a pas droit à la reprise de l'évaluation du cours, ou qui ne se prévaut pas de son droit à la reprise de l'évaluation du cours, ou qui ne réussit pas au cours malgré la reprise de l'évaluation du cours, doit reprendre le cours ou le remplacer par un autre cours. L'étudiant qui opte pour la reprise du cours et qui ne réussit pas au cours malgré telle reprise est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle.

L'étudiant qui a droit à la reprise de l'évaluation du cours renonce à ce droit s'il reprend le cours avant qu'il ne lui soit possible de se prévaloir de ce droit. Toutefois, si tel étudiant ne réussit pas au cours malgré la reprise du cours, il a alors droit à la reprise de l'évaluation du cours repris sauf si celui-ci a fait l'objet d'une évaluation par au moins trois travaux obligatoires. L'étudiant qui a droit à la reprise de l'évaluation du cours repris peut, ou bien se prévaloir de ce droit, ou bien remplacer le cours auquel il a échoué par un autre cours; s'il opte pour la reprise de l'évaluation du cours repris et ne réussit pas au cours malgré telle reprise, il est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle. L'étudiant qui n'a pas droit à la reprise de l'évaluation du cours repris est exclu du programme mais peut être réadmis pour être ensuite placé en probation exceptionnelle.

c) Droit de reprise relatif à un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix doit le reprendre ou le remplacer par un autre cours.

12 Probation exceptionnelle

L'étudiant qui a été exclu du programme en conformité avec l'alinéa a) ou b) de l'article 11, peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il doit alors présenter une demande de réadmission au doyen. S'il est réadmis, l'étudiant est alors mis en probation exceptionnelle pour une période d'une année universitaire.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) relativement à chacun des cours auxquels il a échoué, y réussir au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

b) à la demande du doyen, relativement à chacun des cours désignés par celui-ci et auxquels l'étudiant a par ailleurs réussi, y réussir à nouveau au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

c) à sa propre demande avec l'autorisation du doyen, relativement à chacun des cours désignés par l'étudiant et auxquels celui-ci a par ailleurs réussi, y réussir à nouveau au moyen de la reprise du cours ou, s'il s'agit d'un cours à option ou au choix, le remplacer par un autre cours;

d) obtenir, à la fin de la période de probation exceptionnelle, une moyenne cumulative d'au moins 2,0;

e) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par le doyen.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

13 Scolarité

La scolarité maximale du programme de baccalauréat en droit est de sept années, soit à compter de la première inscription si l'étudiant ne bénéficie d'aucune reconnaissance pour des crédits réussis antérieurement, soit, dans l'hypothèse contraire, depuis l'inscription la plus ancienne parmi celles ayant permis une reconnaissance de crédits.

14 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises, conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

15 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une note « F » imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 7.8 et 7.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 7.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

16 Octroi du grade

Le grade de baccalauréat en droit (LL. B.) est conféré par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux étudiants réguliers qui ont satisfait aux exigences du programme. Il est conféré sans mention.

17 Annulation

17.1 Annulation d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission qu'un étudiant a obtenue en présentant un faux diplôme ou autre document falsifié, en faisant des déclarations mensongères ou en utilisant quelque autre moyen frauduleux.

Le Conseil de la Faculté, après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, prononce, le cas échéant, la nullité.

17.2 Annulation du grade ou du diplôme

L'octroi du grade ou du diplôme fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est nul.

Le Conseil de la Faculté, après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, recommande le cas échéant au Conseil de l'Université de prononcer la nullité. La décision du Conseil de l'Université est finale et sans appel.

Malgré ce qui précède, la nullité ne peut plus être prononcée s'il s'est écoulé plus de cinq ans depuis que la cause de la nullité a été portée à la connaissance du doyen de la Faculté.

18 Programme et répertoire de cours

Le programme ci-dessous fait partie intégrante du présent règlement. On y trouve les objectifs, la structure et le contenu du programme conduisant au baccalauréat en droit (LL. B.). Consulter aussi la section Répertoire des cours de ce document.

La Faculté n'offre pas, lors d'une même année universitaire, la totalité des cours à option identifiés et décrits dans ce programme. Avant le début de chaque année universitaire, le Conseil de la Faculté établit la liste des cours à option qui seront offerts pendant l'année.

19 Entrée en vigueur

Sous réserve de ce qui est prévu dans le texte des objectifs et de la structure du programme ci-dessous, auquel réfère l'article 18, le présent règlement entre en vigueur le 31 août 1998.

Programme 1-325-1-0 Version 08
Baccalauréat en droit J

Objectifs

Le programme vise à procurer une formation générale de base en droit ainsi que des apprentissages préparatoires à des études supérieures, à des études spécialisées et à des pratiques professionnelles diversifiées. De façon plus spécifique, le programme a pour objectif de former un juriste : 1) qui possède une connaissance des éléments fondamentaux propres aux différents domaines du droit; 2) qui a développé une approche intégrée des problèmes juridiques et de leurs solutions; 3) qui maîtrise les habiletés propres à la méthode juridique, notamment : procéder à la qualification juridique de situations concrètes; repérer, consulter et mettre à jour la documentation; maîtriser le discours argumenté oral et écrit; 4) qui est autonome et apte à s'adapter aux changements et à devenir agent de sa propre formation juridique permanente; 5) qui est capable d'identifier les rapports entre le droit et la société et de les intégrer au processus de résolution juridique des conflits; 6) qui adopte une démarche critique qui tienne compte de la pluralité des approches conceptuelles dans le droit et sur le droit; 7) qui est conscient de ses responsabilités sociales, comme intellectuel et professionnel, respecte une éthique compatible avec celles-ci et est sensibilisé aux modes extrajudiciaires de solutions de conflits.

Structure du programme

Ce programme totalise 101 crédits dont 65 obligatoires, de 30 à 36 à option et de 0 à 6 au choix. Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.). Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée. Un cours au choix doit contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *35 cr.*

DRT 1001	2	AHE 1 j	Introduction au droit
DRT 1010	3	AHE 1	Fondements du droit 1
DRT 1022	3	H 1 j	Fondements du droit 2
DRT 1221	3	AHE 1 j	Obligations 1
DRT 1222	3	AHE 1 j	Obligations 2
DRT 1223	3	AHE 1 j	Obligations 3
DRT 1224	3	AHE 1 j	Personnes physiques et famille
DRT 1225	3	AHE 1 j	Biens
DRT 1500	3	AHE 1 j	Droit pénal général 1
DRT 1501	3	AHE 1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 1502	3	AHE 1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 1901	3	A 2	Développement des habiletés du juriste 1

Bloc 70 B *obligatoire* *30 cr.*

DRT 2001	3	AHE 1 j	Interprétation des lois
DRT 2100	3	AHE 1 j	Droit international public général
DRT 2231	3	AHE 1	Droit judiciaire privé 1
DRT 2232	3	AHE 1	Droit judiciaire privé 2
DRT 2401	3	AHE 1 j	Droit des affaires 1
DRT 2402	3	AHE 1 j	Droit des affaires 2
DRT 2500	3	AHE 1 j	Droit pénal général 2
DRT 2501	3	AHE 1 j	Droit administratif général
DRT 2902	3	A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2
DRT 3903	3	AHE 1 j	Développement des habiletés du juriste 3

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT 3001	3	AHE 1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3	AHE 1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3003	3	AHE 1 j	Éléments de common law
DRT 3004	3	AHE 1	Histoire du droit
DRT 3005	3	AHE 1	Sociologie du droit
DRT 3006	3	AHE 1	Théories du droit
DRT 3007	3	AHE 1 j	Philosophie du droit
DRT 3008	3	AHE 1	Théorie économique du droit
DRT 3009	3	AHE 1	Éthique et systèmes normatifs
DRT 3010	3	AHE 1	Éthique et droit
DRT 3011	3	AHE 1	Droit des autochtones
DRT 3012	3	AHE 1 j	Anthropologie du droit
DRT 3013	3	AHE 1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3021	3	AHE 1 j	Droit comparé avancé

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Droit international

DRT 3101	3	AHE 1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT 3102	3	AHE 1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3	AHE 1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3104	3	AHE 1 j	Droit international privé
DRT 3105	3	AHE 1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3106	3	AHE 1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT 3107	3	AHE 1 j	Droit international de la mer
DRT 3108	3	AHE 1	Droit international de l'environnement
DRT 3109	3	AHE 1 j	Droit international des conflits
DRT 3121	3	AHE 1 j	Droit international avancé

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit civil

DRT 3201	3	AHE 1 j	Assurances
DRT 3202	3	AHE 1 j	Vente, louage et mandat
DRT 3203	3	AHE 1 j	Régimes matrimoniaux
DRT 3204	3	AHE 1 j	Successions
DRT 3205	3	AHE 1 j	Sûretés
DRT 3206	3	AHE 1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT 3207	3	AHE 1 j	Appel et procédures spéciales
DRT 3208	3	AHE 1 j	Exécution des jugements
DRT 3221	3	AHE 1 j	Droit civil avancé 1
DRT 3222	3	AHE 1 j	Droit civil avancé 2
DRT 3223	3	AHE 1 j	Droit civil avancé 3
DRT 3231	3	AHE 1 j	Droit judiciaire privé avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Droit des affaires

DRT 3401	3	AHE 1 j	Faillite et insolvabilité
DRT 3402	3	AHE 1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT 3403	3	AHE 1 j	Financement de l'entreprise
DRT 3404	3	AHE 1 j	Droit bancaire
DRT 3405	3	AHE 1	Éléments de comptabilité
DRT 3406	3	AHE 1 j	Propriété intellectuelle
DRT 3407	3	AHE 1	Droit des valeurs mobilières
DRT 3421	3	AHE 1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT 3422	3	AHE 1 j	Droit des affaires avancé 2
DRT 3423	3	AHE 1 j	Droit des affaires avancé 3

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit public et droit pénal

DRT 3501	3	AHE 1 j	Droit municipal
DRT 3502	3	AHE 1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3	AHE 1 j	Libertés publiques
DRT 3504	3	AHE 1 j	Tribunaux administratifs
DRT 3505	3	AHE 1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3506	3	AHE 1	Pénologie
DRT 3507	3	AHE 1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT 3521	3	AHE 1 j	Droit public avancé 1
DRT 3522	3	AHE 1	Droit public avancé 2
DRT 3531	3	AHE 1 j	Droit pénal avancé 1
DRT 3532	3	AHE 1	Droit pénal avancé 2

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Droit du travail et droit social

DRT 3601	3	AHE 1	Arbitrage des griefs
DRT 3602	3	AHE 1 j	Contrat individuel de travail
DRT 3603	3	AHE 1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3604	3	AHE 1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT 3605	3	AHE 1	Droit de la sécurité sociale
DRT 3621	3	AHE 1 j	Droit du travail avancé

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Droit fiscal

	DRT	3701	3	AHE 1 j	Fondements du régime fiscal
	DRT	3702	3	AHE 1 j	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3703	3	AHE 1 j	Planification fiscale
	DRT	3711	3	AHE 1 j	Droit fiscal avancé

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques

	DRT	3801	3	AHE 1	Droit de la concurrence
	DRT	3802	3	AHE 1 j	Droit des sciences biologiques
	DRT	3803	3	AHE 1 j	Droit de l'enfant
	DRT	3804	3	AHE 1 j	Droit de l'environnement
	DRT	3805	3	AHE 1 j	Dr. de l'information et de la comm.
	DRT	3806	3	AHE 1 j	Droit des professionnels
	DRT	3807	3	AHE 1 j	Droit de la consommation
	DRT	3808	3	AHE 1	Droit du cyberespace
	DRT	3809	3	AHE 1	Droit du transport
	DRT	3810	3	AHE 1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation pratique

	DRT	3904	3	AHE 1	Développement des habiletés du juriste 4
	DRT	3905	3	AHE 1 j	Développement des habiletés du juriste 5
	DRT	3906	3	AHE 1 j	Développement des habiletés du juriste 6
	DRT	3907	3	AHE 1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement d'excellence

	DRT	6525	3	AHE 1	Philosophie du droit
	DRT	6530	3	AHE 1	Sociologie du droit
+	DRT	6565	2	A 1	Fondements et méthodes de la Common Law
+	DRT	6566	3	AH 1	Contrats ("Contracts")
+	DRT	6567	3	AH 1	Responsabilité civile ("Torts")
+	DRT	6568	3	AH 1	Biens immobiliers ("Real property")
+	DRT	6569	3	AH 1	Procédure civile
+	DRT	6570	3	AH 1	Droit des obligations-Problèmes choisis
+	DRT	6571	3	AH 1	Droit des biens – Éléments commerciaux
+	DRT	6572	3	AHE 1	"Remedies" en droit public et privé
+	DRT	6573	3	AH 1	Fiducies et successions (Trusts-Estates)
	DRT	6800A	3	AHE 1	Droit civil avancé
	DRT	6820A	3	AHE 1	Droit commercial avancé
	DRT	6830B	3	AHE 1	Droit international public avancé
	DRT	6830H	3	AHE 1	Droit international public avancé
	DRT	6835A	3	AHE 1	Droit du travail avancé
	DRT	6845A	3	AHE 1	Droit constitutionnel avancé
	DRT	6845C	3	AHE 1	Droit constitutionnel avancé
	DRT	6859A	3	E 1	Droit comparé avancé
	DRT	6860B	3	AHE 1	Droit pénal avancé
	DRT	6882A	3	AHE 1	Droit des biotechnologies avancé
	DRT	6910	3	AHE 1	Transactions commerc. internationales 1
	DRT	6920	3	AHE 1	Financement de l'entreprise
	DRT	6950	3	AHE 1	Droit international privé avancé
	DRT	6965C	3	AHE 1	Droit des affaires avancé
	DRT	6965H	3	AHE 1	Droit des affaires avancé
	DRT	6965L	3	AHE 1	Droit des affaires avancé

Aux cours du bloc 70L ci-haut mentionnés, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2e cycle de la Faculté de droit. Pour s'inscrire au bloc 70L, l'étudiant devra avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B, à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. En outre, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7.

Section 4

Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

Table des matières

Calendrier facultaire 2006-2007	
Index des programmes d'études	4-**1**
Introduction	4-**3**
Direction	4-**3**
Accueil des étudiants à la Faculté	4-**3**
Service de consultation - Conseil en formation	4-**3**
Formation universitaire à distance	4-**3**
Formation hors campus	4-**3**
Formation continue	4-**3**
Frais facultaires	4-**4**
Frais de cotisation des associations étudiantes	4-**4**
Règlement relatif aux conseils de programme de la Faculté de l'éducation permanente	4-**4**
Règlement pédagogique de la Faculté	4-**4**
Cours d'appoint	4-**10**
Cours de service	4-**11**
Programmes d'études	
• Certificats	4-**11**
• Microprogramme	4-**30**
• Modules	4-**31**
École de français	4-**33**
• Certificat en français langue seconde pour non-francophones	4-**34**
• Cours de français langue seconde ou étrangère	4-**34**
• Cours de français langue maternelle	4-**34**
• Cours d'anglais langue seconde	4-**34**
Répertoire des cours	4-**37**

À jour le 1er avril 2006

Calendrier 2006-2007

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Trimestre Automne 2006

27 mai *	Test de français pour les certificats suivants : Communication appliquée, Études individualisées (concentrations : Communication promotionnelle, Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Rédaction : principes et pratique, Relations publiques), Journalisme, Publicité, Rédaction et Relations publiques. Module en communication promotionnelle.
27 mai *	Test d'admission pour le Certificat de traduction I.
1er juin	Date limite d'admission.
1er août	Date limite d'inscription (choix de cours).
4 septembre	Fête du travail : jour férié.
5 septembre	Début des cours.
9 octobre	Action de Grâce : jour férié.
22 décembre	Fin des cours.
20 janvier 2007	Séances des examens différés (voir Règlement pédagogique – article 8.5; voir aussi la section sur les Frais facultaires).
24 janvier	Émission des relevés de notes du trimestre Automne 2006.

Trimestre Hiver 2007

28 octobre *	Test de français pour les certificats suivants : Communication appliquée, Études individualisées (concentrations : Communication promotionnelle, Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Rédaction : principes et pratique, Relations publiques), Journalisme, Publicité, Rédaction et Relations publiques. Module en communication promotionnelle.
28 octobre *	Test d'admission pour le Certificat de traduction I.
1er novembre	Date limite d'admission.
27 novembre	Date limite d'inscription (choix de cours).
8 janvier 2007	Début des cours.
6 au 9 avril	Congé de Pâques.
20 avril	Fin des cours.
19 mai	Séances des examens différés (voir Règlement pédagogique – article 8.5; voir aussi la section sur les Frais facultaires).
24 mai	Émission des relevés de notes du trimestre Hiver 2007.

Trimestre Printemps-Été 2007

24 février *	Test de français pour les certificats suivants : Communication appliquée, Études individualisées (concentrations : Communication promotionnelle, Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Rédaction : principes et pratique, Relations publiques), Journalisme, Publicité, Rédaction et Relations publiques. Module en communication promotionnelle.
1er mars	Date limite d'admission.
25 mars	Date limite d'inscription (choix de cours).
30 avril	Début des cours.
21 mai	Congé universitaire.
24 août	Fin des cours.
24 août	Séances des examens différés (voir Règlement pédagogique – article 8.5; voir aussi la section sur les Frais facultaires).
7 septembre	Émission des relevés de notes du trimestre Printemps-été 2007.

* Tests de français et tests d'admission

Les candidats ont avantage à passer le test dès que possible pour bénéficier d'un plus large choix de cours. Certains cours sont contingentés. Des séances supplémentaires peuvent être organisées en cours de trimestre. Consulter le site *www.fep.umontreal.ca* à la rubrique Calendrier du trimestre en cours, Test d'admission.

Index des programmes d'études

Numéro du programme	Certificats (30 crédits)	Page	" ès ..."
1-226-5-1	Communication appliquée	4-11	arts
1-065-5-0	Criminologie	4-12	sciences
1-325-5-0	Droit	4-13	arts
1-962-5-0	Études individualisées	4-14	arts/sciences
1-821-5-1	Français langue seconde pour non-francophones	4-15	arts
1-377-5-0	Gérontologie	4-16	sciences
1-066-5-0	Gestion appliquée à la police et à la sécurité	4-16	sciences
1-631-5-2	Gestion des services de santé et des services sociaux	4-17	sciences
1-373-5-0	Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques	4-18	sciences
1-422-5-0	Intervention en déficience intellectuelle	4-18	sciences
1-405-5-0	Journalisme	4-19	arts
1-185-5-3	Localisation	4-20	arts
1-253-5-0	Petite enfance et famille : intervention précoce	4-20	sciences
1-390-5-0	Publicité	4-21	arts
1-186-5-1	Rédaction	4-22	arts
1-230-5-2	Relations industrielles	4-23	sciences
1-372-5-1	Relations interculturelles (fermé à l'admission)	4-23	sciences
1-400-5-0	Relations publiques	4-24	arts
1-481-5-0	Santé communautaire	4-25	sciences
1-402-5-0	Santé et sécurité du travail	4-26	sciences
1-482-5-0	Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	4-26	sciences
1-420-5-0	Toxicomanies : prévention et réadaptation	4-27	sciences
1-185-5-0	Traduction I	4-28	arts
1-185-5-1	Traduction II	4-28	arts
1-252-5-1	Violence, victimes et société	4-29	sciences
	Microprogramme (9 à 15 crédits)		
1-325-6-5	Droit	4-30	
	Modules (9 à 15 crédits)		
1-175-7-0	Bureautique	4-31	
1-390-7-0	Communication promotionnelle	4-31	
1-413-7-0	Gestion de l'invalidité et de la réadaptation (fermé à l'admission)	4-31	
1-631-7-2	Gestion des services de santé et des services sociaux	4-32	
1-175-7-1	Initiation à la programmation	4-32	
1-175-7-6	Initiation au multimédia	4-33	
1-175-7-7	Programmation Internet	4-33	
1-186-7-0	Rédaction : principes et pratique	4-33	

Cours d'appoint

EDP 1900	Méthode de travail intellectuel	4-10
EDP 1912	L'argumentation	4-10
FRA 1955G	Grammaire 1 : analyse grammaticale	4-10
FRA 1957G	Grammaire 1 : analyse grammaticale	4-10
FRA 1958G	Grammaire 2 : révision grammaticale	4-10
FRA 1965D	La phrase	4-11
FRA 1966D	La ponctuation	4-11
FRA 1967D	Le verbe	4-11
FRA 1968D	Le vocabulaire	4-11
FRA 1968G	Le vocabulaire	4-11

Cours de service

EDP 1111	Grammatical Difficulties in English	4-11
EDP 1222	Français écrit : grammaire et rédaction	4-11
FRA 1959G	Atelier de français écrit	4-11
LNG 1095G	Savoir lire dans sa discipline	4-11

Cours de langues

	Français langue seconde ou étrangère	4-34
	Français langue maternelle	4-34
	Anglais langue seconde	4-34

Cours à distance

ARC 2530D	Montréal en évolution
EDP 1001D	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP 1900D	Méthode de travail intellectuel
FRA 1965D	La phrase
FRA 1966D	La ponctuation
FRA 1967D	Le verbe
FRA 1968D	Le vocabulaire
GER 1000D	Introduction à la gérontologie
GER 1016D	Physiologie et vieillissement
GER 1040D	Épidémiologie et vieillissement
GER 2015D	Alimentation et vieillissement
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement
GER 3042D	Planification de la retraite
GER 3045D	Déficits cognitifs
GER 3046D	Le grand âge
GER 3065D	Femmes et vieillissement
MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire
PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté
RED 2010D	Rédaction et communications publiques
TXM 1111D	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221D	Effets des substances psychotropes
TXM 1331D	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 2470D	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480D	Dépistage de psychotropes en milieu de travail
TXM 2570D	Jeu pathologique
TXM 2580D	Héroïne et interventions spécifiques
TXM 2583D	La réduction des méfaits

Faculté de l'éducation permanente

Introduction

Les programmes offerts par la Faculté de l'éducation permanente, qu'il s'agisse de formation initiale ou de perfectionnement, sont conçus pour répondre aux besoins des personnes engagées sur le marché du travail ou soucieuses de s'y engager. La Faculté offre près d'une quarantaine de programmes, certificats et modules, axés sur les problématiques sociales et économiques actuelles.

La Faculté favorise la création de programmes en lien avec ces enjeux et, à cette fin, travaille en étroite collaboration tant avec les professionnels de divers milieux qu'avec les professeurs de l'Université. Elle procède à des évaluations systématiques et à des mises à jour périodiques de ses cours et de ses programmes dans le but d'en améliorer constamment la qualité et d'en accroître la pertinence. Ainsi, les certificats et les modules sont maintenus à la fine pointe de l'évolution des pratiques et des connaissances.

En outre, la FEP crée un milieu favorable au retour aux études. Tous les moyens sont mis en oeuvre pour faciliter l'intégration et le succès des étudiants à l'Université : service d'accueil et de renseignements, service personnalisé et de conseil en formation, séances d'accueil, encadrement par les responsables de programmes et par les techniciennes à la gestion des dossiers étudiants, cours de propédeutique, de français, d'anglais et de méthode de travail intellectuel.

Plus de 10 000 étudiants fréquentent ce milieu vivant et dynamique de formation et l'enrichissent de leurs connaissances et de leurs expériences professionnelles. L'interaction entre professeurs et étudiants, entre théorie et pratique, y est constante.

La plupart des programmes étant multidisciplinaires, la FEP entretient une collaboration étroite avec les autres facultés. Elle donne ainsi à ses étudiants un plein accès aux multiples ressources d'une grande université, tout en tenant compte de leurs contraintes et de leurs réalités particulières.

Selon leurs besoins et leurs disponibilités, certains étudiants optent pour une formation courte reconnue par un certificat décerné par l'Université de Montréal, tandis que d'autres poursuivent leur démarche en combinant trois certificats en vue d'obtenir un baccalauréat. Ce grade peut aussi être composé, par exemple, de deux certificats de l'Université de Montréal ou des Écoles affiliées et d'un certificat d'une autre université, ou de trois mineurs de l'Université de Montréal.

Pour faciliter aux étudiants l'atteinte de leurs objectifs, la majorité des programmes sont offerts sur le campus et hors campus, et quelque 30 cours sont offerts à distance. La Faculté offre également de la formation professionnelle continue non créditée.

Les programmes de la Faculté de l'éducation permanente sont généralement offerts à temps partiel. Cependant, les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à temps plein peuvent communiquer avec la Faculté (au numéro de téléphone 514-343-6090 ou 1 800 363-8876) afin de vérifier s'il leur est possible de le faire et, le cas échéant, de convenir des modalités appropriées.

Direction

Doyen : **Jean-Marc Boudrias**
Vice-doyenne aux études et au développement : **Rachida Azdouz**
Secrétaire : **Pierre Paquet**
Directrice de la gestion et de la qualité pédagogique des programmes d'études : **Marie Routhier**
Directrice du développement des programmes d'études et de la formation non créditée : **Rachida Azdouz**
Directeur de la gestion des opérations académiques : **Johnathan Grégoire**
Directrice du Bureau d'études et de développement : **Lise Lavallée**
Directrice des communications et du marketing : **Diane Chalifour**
Directrice administrative : **Jacinthe Boutin**

Accueil des étudiants à la Faculté

Depuis plusieurs années, la FEP met en oeuvre divers moyens pour accueillir ses étudiants et faciliter leur cheminement dans l'institution.

Cet accueil revêt diverses formes : Service d'accueil et de renseignements où le candidat s'adresse pour recevoir la documentation et les renseignements pertinents; entrevues avec des responsables de programmes; séances d'accueil en début de session; cours d'appoint permettant à l'adulte de mieux bénéficier du programme d'études de son choix.

Pour obtenir des renseignements sur les programmes d'études, les activités de la Faculté, l'admission, l'inscription, les salles de cours, etc., composer le 514-343-6090 ou le 1 800 363-8876, ou se présenter au Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage.

Service de consultation – Conseil en formation

Vous vous interrogez sur le choix du programme qui correspond le mieux à votre projet personnel ou professionnel ?

Le Conseil en formation est un service individualisé et gratuit. En une rencontre d'environ une heure, l'un de nos conseillers en formation vous aide à :

– faire le bilan de vos acquis de formation et d'expérience
– préciser vos objectifs de formation
– établir une stratégie de formation
– identifier les ressources (programmes, facultés, institutions).

Pour obtenir un rendez-vous avec un conseiller en formation, le jour ou le soir, sans frais, composer le 514-343-6090 ou le 1 800 363-8876.

Service d'accueil et de renseignements

Faculté de l'éducation permanente
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges
lundi et mardi
9 h à 19 h
mercredi, jeudi et vendredi
9 h à 17 h
Tél. : 514-343-6090
Ligne sans frais : 1-800-363-8876
Télécopieur : 514-343-2275
Courriel : info@fep.umontreal.ca

Adresse postale

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Formation universitaire à distance

La Faculté de l'éducation permanente offre des cours crédités en formation à distance, notamment en gérontologie (tous les cours menant au Certificat peuvent être suivis à distance), en toxicomanies, en santé communautaire, en publicité, en français écrit, etc. Les cours offerts exploitent un ensemble de médias : l'imprimé, l'audiovisuel, la télévision, la Webdiffusion et l'Internet. La Faculté rend ainsi accessible à domicile une formation universitaire, et l'étudiant bénéficie d'un encadrement tout au long de sa démarche d'apprentissage.

Formation hors campus

La majorité des programmes sont offerts au Campus Ville de Laval, au Campus de Longueuil et au Campus de Lanaudière. Quelques programmes le sont au Campus de Québec et ailleurs en province.

Formation continue

www.fep.umontreal.ca/formationcontinue

Nous offrons des formations courtes, axées sur la pratique et liées au contexte de travail. Les formations s'adressent à des groupes constitués et soucieux de comprendre l'évolution du marché de l'emploi et de maintenir à jour leurs compétences professionnelles.

La Formation continue répond à des besoins de formations dans plusieurs domaines. Ces activités non créditées donnent droit à des Unités de formation continue (UFC).

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Frais de révision du dossier d'admission	25 $
Frais de gestion d'examen différé	15 $
Frais de révision de l'évaluation finale (par cours, remboursables si la révision entraîne une hausse de la note)	15 $
Frais de recouvrement des travaux ou des examens par courrier	10 $
Frais pour le test de français	60 $

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par trimestre
Association des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP)*	25 $
AGEEFEP Fonds de défense juridique	1 $
Radio étudiante	1 $

Règlement relatif aux conseils de programme de la Faculté de l'éducation permanente

I- Conseil de programme

Le Conseil de programme est un organisme de la Faculté de l'éducation permanente ayant pour mandat d'assurer la qualité universitaire du programme et son adéquation aux besoins de la clientèle et du milieu par :

– la participation de tous les agents intéressés : personnel de la Faculté, professeurs de l'Université, étudiants et personnes de l'extérieur;
– la coordination des ressources;
– l'apport de spécialistes dans les disciplines ou champs d'études couverts par le programme;
– la rétroaction du milieu et des usagers.

II- Attributions

En conformité avec les orientations, les objectifs et les politiques définis par le Conseil de la Faculté ou dans les cas des programmes interfacultaires définis par les conseils des facultés concernées, le Conseil de programme :

2.1 précise les orientations et les politiques intéressant la vie du programme;
2.2 participe aux décisions relatives à l'évolution du programme, aux clientèles étudiantes, au corps enseignant, à la gestion des cours et des enseignements;
2.3 produit annuellement un rapport sur son fonctionnement et sur l'état du programme, transmet ce rapport au doyen, avec son avis, s'il y a lieu. Le rapport est intégré au rapport annuel sur l'état des programmes et le fonctionnement des conseils de programmes soumis annuellement au Conseil de Faculté par le doyen. Dans le cas des programmes interfacultaires, le doyen de la Faculté transmet aux doyens des facultés concernées le rapport sur le fonctionnement du conseil du programme et sur l'état du programme;
2.4 propose les modifications au programme. Celles-ci sont transmises au doyen. Le doyen propose au Conseil de la Faculté les modifications jugées pertinentes. La recommandation du Conseil de programme accompagne la proposition du doyen. Dans le cas des programmes interfacultaires, le doyen transmet aux doyens des facultés concernées les projets de modifications au programme;
2.5 fait toute autre recommandation utile au doyen de la Faculté, lequel, au besoin, la fait tenir à la direction des autres facultés.

III- Composition

3.1 Le responsable du programme, membre d'office et président du conseil;
3.2 le (ou les) doyen(s) de la (des) faculté(s) concernée(s), membre(s) d'office, ou son (leurs) représentant(s);
3.3 quatre étudiants choisis par et parmi les étudiants du Certificat. L'AGEEFEP nomme les membres étudiants au Conseil de programme;
3.4 deux professeurs de l'Université oeuvrant dans des disciplines ou des champs d'études reliés de façon significative au programme, plus un troisième ou un quatrième lorsque le programme fait appel à plus de deux disciplines ou champs d'études.

Ces professeurs sont nommés et mandatés par les directions des facultés, écoles et départements concernés après consultation du doyen de la Faculté;
3.5 deux chargés de cours élus par et parmi ceux qui dispensent effectivement ou habituellement un enseignement dans le programme;
3.6 une ou deux personne(s) choisie(s) en milieu de travail de l'extérieur de l'Université nommée(s) par le doyen et, dans le cas des programmes interfacultaires, après concertation entre les doyens;
3.7 le Conseil de programme peut s'adjoindre toute autre personne, s'il le juge opportun.

Le Conseil de la Faculté est informé annuellement de la composition des conseils de programme de la Faculté.

IV- Durée du mandat

4.1 Le mandat de chacun des membres, autres que les membres d'office, est de deux ans, à moins qu'il ne perde pendant une année complète les qualifications requises par sa catégorie;
4.2 lors de la création du Conseil de programme, dans chacun des groupes composés de deux personnes ou plus, l'une d'entre elles a un mandat d'un an. Les mandats des membres peuvent être renouvelés.

V- Convocation

5.1 Le Conseil de programme est convoqué au moins deux fois par année; copies de l'avis de convocation, du projet d'ordre du jour et des documents afférents sont transmises aux membres, au Secrétaire de la Faculté ainsi qu'à l'AGEEFEP;
5.2 le Conseil de programme doit être convoqué si trois de ses membres en font la demande;
5.3 le délai de convocation des réunions du Conseil de programme est d'au moins deux semaines.

VI- Quorum

Le quorum est du tiers (1/3) des membres du Conseil.

VII- Ordre du jour et procès-verbaux

7.1 Le projet d'ordre du jour est élaboré par le président. Tout membre peut y faire inscrire un point;
7.2 les procès-verbaux sont transmis aux membres ainsi qu'à l'AGEEFEP, dans un délai d'un mois après la tenue de la réunion;
7.3 les procès-verbaux adoptés sont consignés aux archives par le Secrétaire de la Faculté.

VIII- Rapport synthèse sur le fonctionnement des conseils de programmes et l'état des programmes

Le doyen dépose annuellement devant le Conseil de Faculté un rapport synthèse faisant état du fonctionnement des conseils de programmes et rendant compte de l'état des programmes. Les rapports individuels des programmes sont annexés au rapport synthèse.

IX- Entrée en vigueur du présent règlement

Ce règlement est entré en vigueur le 11 novembre 1987 et a été modifié le 13 mai 1992.

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

*Adresse géographique: Pavillon J.-A.-DeSève, local B-2419, tél. : 514-343-7733
Adresse postale : Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat, par un diplôme ou par une attestation appropriée.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat, du diplôme ou d'une attestation.

1.6 Types de programmes

On distingue plusieurs types de programmes de premier cycle, soit :

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle conféré par le Conseil de l'Université sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade. La Faculté n'offre pas ce type de programme.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université. Seuls des programmes de certificat sont offerts à la Faculté.

– Le certificat

Le certificat est un programme autonome de 30 crédits. À l'exception du Certificat d'études individualisées, au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'il soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Le Certificat d'études individualisées est un ensemble de 30 crédits répondant à un projet de formation personnelle qui ne peut être réalisé dans le cadre des certificats ou des mineurs existants. Ce projet, qui découle de l'intérêt et des besoins de l'étudiant, doit être élaboré avec l'aide d'un conseiller pédagogique et sa cohérence approuvée par ce dernier.

Le Certificat d'études individualisées est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours, exceptionnellement de deux. L'étudiant complète le certificat par des cours d'une ou de plusieurs disciplines ou champs d'études.

L'étudiant ne peut, sauf exception, s'inscrire, dans le cadre de ce certificat, à plus de 15 crédits de cours du même sigle et à plus de 15 crédits de cours d'un même mineur ou d'un certificat existant.

Le microprogramme ou le module, tel que défini au paragraphe C, peut tenir lieu de concentration.

Le libellé du certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes ou modules) qui en font partie.

C. Microprogramme et module

Le microprogramme et le module offrent une formation complémentaire à des personnes déjà engagées sur le marché du travail ou à des étudiants inscrits dans un programme universitaire. Il peut s'agir d'une initiation à une discipline ou à un champ d'études ou d'un perfectionnement.

Ces programmes comportent généralement de 9 à 15 crédits, obligatoires ou à option, aucun de ceux-ci ne pouvant être accordé par équivalence ou exemption de cours. Ils ne peuvent être intégrés comme tels à un autre programme sauf au Certificat d'études individualisées. Cependant, les cours réussis dans le cadre d'un microprogramme ou d'un module peuvent être versés dans un autre programme où ils sont recevables.

Le microprogramme et le module donnent lieu à une attestation spécifique conférée par le Registraire.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui s'inscrit à un programme;

b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, sans toutefois être inscrit à un programme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;

c) l'étudiant visiteur : étudiant inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges, mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au Règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre au programme ou par un sigle propre à un département ou à une faculté.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, enseignement médiatisé ou à distance, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours du programme est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités

compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi, les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine).

1.17 Diplôme
Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat
Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

L'étudiant libre doit se présenter aux examens et participer aux travaux; il reçoit alors une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
(Voir aussi article 4.1f)
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Dans certains cas justifiés par la nature du programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est une condition d'admission.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois, les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :
– avoir complété des études collégiales au Québec;
– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

Dans certains programmes déterminés par la Faculté et tel que spécifié aux conditions particulières d'admission à chacun des programmes, la maîtrise du français revêt une importance particulière et est une condition d'admission. Pour satisfaire à cette condition, le candidat doit réussir un test de français imposé par la Faculté.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide
a) Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté. Ces cours sont des cours hors programme, sauf dans le cas de la concentration en français langue seconde du Certificat d'études individualisées.
b) Cours de rattrapage
Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont de préférence en français ou, à défaut, en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et examens
Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue
Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par la Faculté.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

– Étudiant régulier

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui est indiquée par la Faculté.

– Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction

Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

De plus, pour tout cours offert sous forme de stage, l'étudiant doit obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente sur le choix du lieu de stage.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps dans un programme s'il est inscrit à un minimum de douze crédits pour un trimestre. Sauf exception approuvée par le doyen, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de dix-huit crédits par trimestre. L'inscription à plein temps n'est autorisée que dans certains programmes et qu'à certaines conditions.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze crédits à un trimestre dans chaque programme.

f) Prescription de candidature

L'étudiant qui n'a complété aucun cours durant une période de trois trimestres consécutifs et qui ne s'inscrit pas à au moins un cours au trimestre suivant voit sa candidature prescrite. Il doit présenter, s'il veut reprendre ses études, une nouvelle demande d'admission (voir article 2.1).

4.2 Modification

a) Changement de programme

L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard le dixième jour après le début de chaque trimestre. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

b) Modification du choix de cours

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite avant la troisième séance du ou des cours en question, ou dans le délai prescrit pour certains cours à la suite de l'horaire de ces cours. La modification doit être approuvée, le cas échéant, par le responsable du programme. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit, par lettre recommandée, au Secteur de la gestion académique de la Faculté. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient au moins un mois avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire pour un trimestre qui commence dans les douze mois suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

(Voir articles 1.10, 1.11, 1.12, 1.13 et 1.14)

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.

La demande d'équivalence ou d'exemption de cours totalisant quinze crédits ou plus doit être présentée avec la demande d'admission.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit, de plus, être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée ne doit pas être inférieur à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

Dans le cadre des certificats autres que le Certificat d'études individualisées, l'étudiant ne peut obtenir l'intégration des microprogrammes ou modules en tant que tels. Les cours composant ces programmes peuvent, quant à eux, être intégrés selon les règles habituelles d'exemption, d'équivalence ou de transfert.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins la moitié des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option. Aucune équivalence ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme ou module.

Les crédits d'un cours ne peuvent être comptabilisés plus d'une fois pour l'obtention d'un même baccalauréat.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade, de microprogramme ou de module ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme, à l'exception des microprogrammes et des modules dans le cadre desquels aucune équivalence de cours ne peut être accordée.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme ou d'un module.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme et l'étudiant doit suivre au moins la moitié des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours, doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin du cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande et, si elle est acceptée, le bulletin porte la mention « abandon » (ABA).

Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à cette procédure, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention « F » à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

L'étudiant inscrit à un ou des cours est libéré de l'obligation de payer les frais de scolarité afférents à ce ou ces cours si l'abandon est signifié à la Faculté dans le délai prescrit (délai indiqué à la suite de l'horaire des cours) ou, en l'absence d'une telle indication, le ou avant le 30 septembre, pour le trimestre d'automne, le ou avant le 31 janvier, pour le trimestre d'hiver et le ou avant le 12 mai, pour le trimestre d'été.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, la Faculté a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux enseignants concernés ainsi qu'au doyen ou au responsable de programme. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par chaque programme dans le cadre des modifications proposées.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant remet à l'étudiant le plan du cours. De plus, l'enseignant détermine, avec l'accord du responsable de programme qui en informe le doyen, la forme de l'évaluation ainsi que ses modalités (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation, etc.) et en informe les étudiants.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2 et 8.3 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le doyen.

8.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par l'enseignant responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes, sauf exception approuvée par le doyen.

8.2 Évaluation par mode d'examens
L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens
L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages
(Cet article ne s'applique pas à la Faculté.)

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation
La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le responsable du programme peut soit exiger un examen différé soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le responsable de programme, en accord avec l'enseignant du cours, peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

8.6 Jury de l'évaluation
(Cet article ne s'applique pas à la Faculté.)

8.7 Vérification de l'évaluation
Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au responsable du programme ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le responsable du programme accueille la demande, il en informe immédiatement l'enseignant qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le responsable; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le responsable du programme rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui et en informer le doyen.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation de l'enseignant qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, l'enseignant, le responsable du programme et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation de l'enseignant qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours
La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

A – Note de passage dans un programme.
B – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens et des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués, le cas échéant, dans l'annuaire.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne cumulative, avant reprise et calculée trimestriellement, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins douze crédits d'un programme. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement avant reprise est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est de trois trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours. Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage
L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option
L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix
L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix doit reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix. Si ce cours relève d'une autre faculté, les modalités de reprise (examen de reprise ou reprise du cours) sont celles prévues au règlement pédagogique de cette faculté.

13.2 Cours éliminatoire
L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité maximale d'un programme de certificat est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité maximale d'un microprogramme ou d'un module est de six trimestres consécutifs à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent Règlement pédagogique, une mention F, imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire, entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du Règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Grades

18.1 Programmes de grades

La Faculté offre des programmes de grades composés de trois mineurs ou certificats (cf. article 1.6B).

Cependant, le Certificat d'études individualisées ne peut être combiné avec le Certificat « Culture et Civilisation » ou le Mineur « Arts et sciences » pour l'obtention d'un baccalauréat. Un baccalauréat ne peut comporter qu'un seul certificat individualisé.

Selon la composition du programme (cf. article 18.2), le grade décerné est le baccalauréat ès arts (B.A.) ou le baccalauréat ès sciences (B.Sc.).

18.2 Appellation de grades

a) Baccalauréat avec majeur

Le secteur arts ou sciences auquel appartient le majeur détermine l'appellation du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou de bachelier ès sciences (B.Sc.).

b) Baccalauréat avec trois mineurs-certificats

Si deux ou trois mineurs-certificats appartiennent à un même secteur, arts ou sciences, ce secteur détermine l'appellation du grade.

c) Dans tout autre cas, l'appellation du grade est bachelier ès arts (B.A.).

18.3 Octroi de grades et de certificats

Les grades et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades et certificats sont décernés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Cours d'appoint

Les cours d'appoint sont considérés comme hors programme.

EDP 1900 ou EDP 1900D — Méthode de travail intellectuel

Responsable : Luc Hébert, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ce cours de trois crédits est offert à tous les étudiants qui, voulant entreprendre des études universitaires, éprouvent le besoin d'acquérir une méthode de travail. Ils y trouveront les moyens et les techniques qui leur permettront de mener à bien leur projet d'études. Ils doivent faire preuve d'une formation scolaire minimale (secondaire V ou l'équivalent).

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

EDP 1912 — L'argumentation

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ce cours de un crédit vise à consolider la pratique de l'argumentation, à établir la cohérence nécessaire entre le sujet, la structure de l'argumentation et l'objectif, tout en assurant la pertinence quant aux choix des arguments et à l'ordre de leur présentation.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1955G — Grammaire 1 : analyse grammaticale

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ce cours de trois crédits, conçu à l'intention des étudiants qui ont d'importantes lacunes en français écrit, leur permettra de revoir les règles grammaticales de base et de les appliquer dans de courts textes. Approche selon la nouvelle grammaire.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1957G — Grammaire 1 : analyse grammaticale

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ce cours de trois crédits, conçu à l'intention des étudiants qui ont d'importantes lacunes en français écrit, leur permettra de revoir les règles grammaticales de base et de les appliquer dans de courts textes.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1958G — Grammaire 2 : révision grammaticale

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ce cours de trois crédits vise l'acquisition, par les étudiants, des principes généraux de rédaction et il leur permet de poursuivre leur apprentissage de la grammaire.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1965D La phrase

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'appliquer les étapes de l'analyse grammaticale et logique, de façon à structurer leurs phrases correctement.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1966D La ponctuation

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les habiletés pour appliquer judicieusement les règles gouvernant l'emploi des signes de ponctuation dans leurs textes.
Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1967D Le verbe

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de un crédit vise l'acquisition, par les étudiants, des connaissances et des habiletés requises pour appliquer les règles gouvernant l'emploi, l'orthographe et l'accord des verbes dans leurs textes.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1968G ou FRA 1968D Le vocabulaire

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'apprendre à utiliser judicieusement différents types de dictionnaires et d'élargir, préciser et corriger leur vocabulaire, de manière à employer le mot juste et à éviter les répétitions inutiles dans leurs textes.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

Difficultés orthographiques et grammaticales

Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'appliquer les principales règles gouvernant l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale et de les mettre en application dans des écrits de type universitaire (rapports de recherche, travaux de session, etc.)

Cours de service

EDP 1111 Grammatical Difficulties in English

Responsable : Rita Damiani, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de trois crédits permet la révision de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire courant, ainsi que l'acquisition et la pratique des principes fondamentaux de la rédaction de textes en anglais.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction

Responsable : Rita Damiani, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de trois crédits permet la révision des systèmes grammatical et lexical français et leur application dans des exercices de rédaction.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

FRA 1959G Atelier de français écrit

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de trois crédits permet l'acquisition des principes fondamentaux de rédaction : vocabulaire, syntaxe, structure de la phrase, structure du texte.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

LNG 1095G Savoir lire dans sa discipline

Responsable : Luc Hébert, tél : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876
Ce cours de trois crédits permet, par des mises en situation, la saisie des processus cognitifs inhérents à l'activité de lecture et à la compréhension textuelle.

Pour la description, voir la section Répertoire des cours de ce document ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

Certificats

Programme 1-226-5-1 Version 00

Certificat en communication appliquée

Responsable : Patrice Leroux, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en communication appliquée, le candidat doit :

Base DEC
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)
- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions
- Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique *Tests d'admission* sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html*. Cet avis tient lieu de convocation.
- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.
- Le Certificat en communication appliquée ne peut être jumelé au Majeur ni au Mineur en communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un Baccalauréat par cumul.

Cours à distance

Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Objectifs

1) Proposer à l'étudiant une approche conceptuelle et instrumentale de la communication appliquée. 2) Fournir à l'étudiant une bonne initiation à divers champs de pratique : communication interne, informatique, journalisme, promotion, publicité, rédaction et relations publiques. 3) Développer chez lui des compétences en communication pour orienter sa formation ultérieure en fonction de ses aspirations professionnelles.

Destinataires

Ce certificat s'adresse aux étudiants qui recherchent un programme d'introduction générale à la communication appliquée. Il intéressera également ceux qui n'ont pas une idée suffisamment précise sur leur orientation dans l'un des grands domaines de la communication

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux autres cours à option portant les sigles JOU, RED et REP. Le cours RED2010 est également offert à distance. (RED2010D)

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

COM	1500G	3	AHE 1 s	Communication et organisation
COM	1600G	3	AHE 1 s	Communication et médias de masse
RED	2010	3	AHE 1 js	Rédaction et communications publiques

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Médias et communications appliquées

COM	1200G	3	AHE 1 s	Introduction aux médias
COM	2540G	3	AHE 1 js	Pratiques de la photographie
EDP	2500	3	AHE 1 js	Pratiques de la communication interne
JOU	1100	3	AHE 1 js	L'information journalistique
PBT	1000	3	AHE 1 js	Communication marketing
PRO	1000	3	AHE 1 js	Communication promotionnelle : théories
REP	1000	3	AHE 1 js	Introduction aux relations publiques
REP	2200	3	AHE 1 js	Communication orale

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communication et gestion

AEG	2110	3	AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
HEC	3062	3	AHE 1 js	La gestion de projets
PBT	2210	3	AHE 1 js	Gestion des médias publicitaires
PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI	1210G	3	AHE 1 js	Principes de gestion

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Informatique et nouvelles technologies

IFT	1810	3	AHE 1 js	Introduction à la programmation
IFT	1912	3	AHE 1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1945	3	AHE 1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT	2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
RED	2040	3	AHE 1 js	Rédaction pour Internet

Programme 1-065-5-0 Version 05

Certificat de criminologie

Responsable : Fabienne Cusson, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de criminologie, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une année d'expérience pertinente.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- Posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Baccalauréat spécialisé en criminologie

L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat de criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant, l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques : MATH 103, 307 ou 337 offerts au CEGEP, ou STT 1971G offert à l'Université, de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.

Maîtrise en criminologie

Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi, dans son Certificat, les cours suivants : CRI 1050G, 1100G, 1151G, 1600G et 3213G.

Objectifs

Le Certificat de criminologie permettra aux étudiants d'atteindre les objectifs généraux suivants : 1) acquérir la connaissance des éléments essentiels à une réflexion sur le phénomène criminel; 2) être capable de transférer les principales connaissances acquises à la compréhension, la solution et la prévention de problèmes criminels spécifiques; 3) être capable d'appliquer à des situations particulières les principaux éléments méthodologiques nécessaires à l'analyse du phénomène criminel.

Destinataires

Le Certificat de criminologie accueille des adultes en situation de travail oeuvrant dans des milieux ou dans des situations où se pose la question criminelle.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI	1050G	3	AHE 1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE 1 s	Psychocriminologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE 1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE 1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	3213G	3	AHE 1 s	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

La criminologie comme champ disciplinaire

CRI	1001G	3	AHE 1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1151G	3	AHE 1 s	Justice criminelle 1
CRI	1511G	3	AHE 1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730G	3	AHE 1 s	Victimologie
CRI	2410G	3	AHE 1 s	Pénologie

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

L'intervention criminologique

CRI	2015G	3	AHE 1 s	Relation d'aide en criminologie
CRI	2455G	3	AHE 1 s	Personnalité criminelle 1
+ CRI	3800G	3	AHE 1 s	Principes d'évaluation clinique
JES	2017Y	3	AHE 1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY	3012G	3	AHE 1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques

CRI	2014G	3	AHE 1 s	Problèmes de criminologie
CRI	3010G	3	AHE 1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE 1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3301G	3	AHE 1 s	Sociopolitique de la police
CRI	3305G	3	AHE 1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE 1 s	Drogues et criminalité
CRI	3415G	3	AHE 1 s	Mesures pénales communautaires
CRI	3420G	3	AHE 1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE 1 s	Sociologie du milieu carcéral

CRI	3495G	3	AHE 1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3900G	3	AHE 1 s	Justice des mineurs
GSP	2600Z	3	AHE 1 js	Analyse criminologique:enquête policière
JES	2015Z	3	AHE 1 js	Le phénomène des gangs
PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
VIO	2009	3	AHE 1 js	Violence familiale et conjugale

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-5-0 Version 06

Certificat en droit

Responsable : Ginette Valois, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en droit, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Base universitaire

- Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

Avoir une bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, et la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Extrait de l'Entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente

Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente, doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.

Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.

Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande et où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 crédits de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.

Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Objectifs

Compte tenu de l'ampleur du droit comme champ d'études, un certificat de 30 crédits ne saurait prétendre proposer une étude exhaustive du droit et de ses champs d'application. Ce programme tendra plutôt à sensibiliser l'étudiant à certains aspects de la discipline juridique, à proposer l'acquisition de connaissances et à favoriser chez lui le développement d'une formation intellectuelle, entre autres, caractérisée par l'acquisition d'un esprit analytique l'habilitant à utiliser les connaissances acquises. Le Certificat en droit propose une formation de base qui peut être considérée comme terminale. Ce certificat peut également s'inscrire dans une perspective de baccalauréat par cumul de certificats ou être intégré dans un baccalauréat en droit. Compte tenu du fait que les études en droit à la Faculté de l'éducation permanente sont limitées à 30 crédits, de sigle DRT, l'étudiant devra, après avoir suivi les cours obligatoires du tronc commun, déterminer avec soin l'orientation et le choix de cours qui satisfont le mieux le but qu'il recherche en poursuivant des études en droit à la FEP.

Destinataires

Ce programme s'adresse à toute personne qui désire, soit une formation sur certains aspects généraux du droit, soit une formation davantage orientée vers le monde des affaires ou vers le secteur public et parapublic.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il est possible de remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit, et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A			*obligatoire*		*12 cr.*
	DRT	1151G	3	AHE 1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	1221G	3	AHE 1 s	Obligations 1
+	DRT	1223G	3	AHE 1 s	Obligations 3
	DRT	1901G	3	AHE 1 s	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A			*obligatoire*		*9 cr.*
	DRT	1222G	3	AHE 1 s	Obligations 2
	DRT	1501G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 2
Bloc 70 B			*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	DRT	1010G	3	AHE 1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1224G	3	AHE 1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3	AHE 1 s	Biens
+	DRT	1500G	3	AHE 1 s	Droit pénal général 1
	DRT	2003G	3	AHE 1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE 1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3	AHE 1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2501G	3	AHE 1 s	Droit administratif général
+	DRT	3503G	3	AHE 1 s	Libertés publiques
	DRT	3602G	3	AHE 1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE 1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3807G	3	AHE 1 s	Droit de la consommation

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A			*obligatoire*		*9 cr.*
	DRT	1225G	3	AHE 1 s	Biens
	DRT	2401G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 1
+	DRT	3205G	3	AHE 1 s	Sûretés
Bloc 71 B			*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	DRT	1222G	3	AHE 1 s	Obligations 2
	DRT	2003G	3	AHE 1 s	Interprétation des lois
	DRT	2231G	3	AHE 1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2402G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 2
	DRT	3201G	3	AHE 1 js	Assurances
+	DRT	3401G	3	AHE 1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT	3402G	3	AHE 1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3	AHE 1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3	AHE 1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3	AHE 1 s	Propriété intellectuelle
	DRT	3602G	3	AHE 1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE 1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3	AHE 1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3	AHE 1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3	AHE 1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3807G	3	AHE 1 s	Droit de la consommation

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A			*obligatoire*			*9 cr.*
	DRT	1501G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 1	
+	DRT	1502G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 2	
	DRT	2501G	3	AHE 1 s	Droit administratif général	
Bloc 72 B			*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+	DRT	1500G	3	AHE 1 s	Droit pénal général 1	
	DRT	2003G	3	AHE 1 s	Interprétation des lois	
	DRT	2100G	3	AHE 1 s	Droit international public général	
+	DRT	3501G	3	AHE 1 s	Droit municipal	
+	DRT	3503G	3	AHE 1 s	Libertés publiques	
+	DRT	3504G	3	AHE 1 s	Tribunaux administratifs	
	DRT	3602G	3	AHE 1 s	Contrat individuel de travail	
	DRT	3603G	3	AHE 1 s	Rapports collectifs de travail	
	DRT	3802G	3	AHE 1 s	Droit des sciences biologiques	
	DRT	3804G	3	AHE 1 s	Droit de l'environnement	
	DRT	3805G	3	AHE 1 s	Drt de l'information et de la comm.	
	DRT	3806G	3	AHE 1 s	Droit des professionnels	
	DRT	3810G	3	AHE 1 js	Droit de la santé	

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-962-5-0 Version 00

Certificat d'études individualisées

Responsable : Diane Rioux, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat d'études individualisées, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.

Base universitaire

- Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- Posséder des connaissances et une expérience appropriée à la concentration choisie au Certificat d'études individualisées.

Autres conditions obligatoires

- Compléter le « Questionnaire d'analyse de candidature » qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
- Élaborer avec la responsable du programme le projet de formation qui tienne compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat.
- Pour les concentrations suivantes : Communication promotionnelle, Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Rédaction : principes et pratique Relations publiques, se soumettre au test de français particulier à ces concentrations. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html* pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
- Pour les autres concentrations, le candidat dont les études antérieures (préuniversitaires et universitaires) n'ont pas été faites en contexte francophone doit se soumettre au test de connaissance du français prescrit par l'Université et au moment indiqué dans l'avis de convocation.

Présentation du programme

Le projet de formation du candidat doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Objectifs

En offrant ce certificat, la Faculté prend une initiative qui vise à favoriser la poursuite d'objectifs personnels de formation, de même qu'une démarche où l'étudiant jouit d'une autonomie plus grande dans le choix des voies à emprunter.

Destinataires

Ce programme intéresse toute personne qui veut atteindre des objectifs de formation précis et particuliers.

Structure du programme

Le Certificat permet aux étudiants de construire leur programme selon leurs besoins de formation professionnelle ou personnelle. Il comprend soit une concentration, soit un microprogramme, soit un module, le programme étant complété par d'autres cours correspondant aux objectifs de formation des étudiants. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Définition de la concentration

La concentration est constituée soit de cours appartenant à un programme existant, soit de cours appartenant à un même champ d'études, par exemple : anglais langue seconde.

Le microprogramme ou le module, tel que défini à l'article 1.6 C) du Règlement pédagogique, peut tenir lieu de concentration.

Le libellé du Certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes ou modules) qui en font partie.

Lorsqu'un module tient lieu de concentration, on peut faire une demande d'admission au module et, une fois celui-ci terminé, faire une demande d'admission au Certificat d'études individualisées; on peut aussi faire une demande d'admission simultanée au module et au Certificat d'études individualisées, ce qui permet aux candidats de s'inscrire en même temps aux cours du module et aux autres cours choisis.

Restrictions

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire, dans le cadre du Certificat d'études individualisées, à plus de 15 crédits de cours d'un même sigle ou d'un même certificat ou mineur.

Dans un baccalauréat composé de trois certificats, le présent certificat ne peut être associé au Certificat de culture et civilisation ou au Mineur arts et sciences de la Faculté des arts et des sciences. Voir article 18.1 du Règlement pédagogique de la Faculté.

Concentrations, microprogramme et modules facultaires

Pour la description de la structure de programme des concentrations, microprogramme et modules facultaires, consulter le site FEP à l'adresse *www.fep.umontreal.ca/cei/concentrations/index.html*

Concentrations

Anglais langue seconde
Anglais langue des affaires
Criminologie
Français langue seconde (réservé exclusivement aux étudiants non francophones)
Gérontologie
Gestion appliquée à la police et à la sécurité
Intervention auprès des jeunes
Intervention dans les groupes et les organisations
Journalisme
Petite enfance et famille
Publicité
Rédaction
Rédaction et communication
Relations interculturelles
Relations publiques
Santé communautaire
Santé et sécurité du travail
Santé mentale
Toxicomanies
Violence, victimes et société

Microprogramme

Droit

Modules

Bureautique – offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences
Communication promotionnelle
Gestion de l'invalidité et de la réadaptation
Gestion des services de santé et des services sociaux
Initiation à la programmation – offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences
Initiation au multimédia – offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences
Programmation Internet – offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences

Concentrations et modules interfacultaires

HEC Montréal
Concentrations
Administration
Marketing
Ressources humaines

Modules
HEC Montréal offre plus de 30 modules en gestion dans les secteurs suivants :
Commerce international
Comptabilité
Économie
Finances
Gestion des opérations et de la production
Gestion des ressources humaines
Management
Marketing
Supervision
Technologies de l'information

Le candidat peut prendre, comme concentration dans le cadre du CEI, une de ces concentrations ou un de ces modules sous réserve des contraintes suivantes :
- le maximum de cours à prendre à HEC Montréal ne doit pas dépasser 15 crédits;
- remplir les exigences et les conditions requises par HEC Montréal pour suivre les cours de la concentration ou du module choisie.

Faculté des arts et des sciences
Modules
Administration des systèmes informatiques
Langue et culture : allemandes, arabes, chinoises, coréennes, hispaniques, italiennes, japonaises, luso-brésiliennes, néo-helléniques, russes, vietnamiennes
Multimédia
Programmation
Recherche opérationnelle

Les modules en Langue et culture, excepté celui en Langue et culture anglaises, peuvent être choisis comme concentrations dans le cadre du CEI. Il en va de même des modules en informatique. Dans l'un ou l'autre cas, le candidat doit demander à la Faculté des arts et des sciences l'admission au module souhaité, en plus de son admission au CEI.

Faculté des sciences infirmières
Module
Urgence

Le candidat doit demander à la Faculté des sciences infirmières l'admission au module souhaité, en plus de son admission au CEI.

Faculté de théologie et de sciences des religions
Concentration
Sciences religieuses

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Responsable : Monique Beaulac., tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en français langue seconde pour non-francophones, le candidat doit :

Base DEC
- Être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
- Le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)
- Tout candidat ne répondant pas à cette base d'admissibilité pourrait être admis s'il démontre la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.

Autres conditions
- Le niveau d'entrée au certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient qu'il n'a pas atteint le niveau d'entrée requis devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
- Les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Remarque
Le candidat doit se présenter à une rencontre d'information avant de déposer sa demande d'admission. Pour connaître la date de la prochaine rencontre, composer le numéro (514) 343-6179.

Objectifs
Assurer les apprentissages fondamentaux en français afin : 1) de rendre accessible aux non-francophones la poursuite d'études universitaires en français; 2) de leur donner les moyens linguistiques de fonctionner en français dans leur domaine professionnel respectif; 3) de leur permettre de parfaire les connaissances nécessaires à la réalisation de projets futurs; 4) de permettre aux nouveaux arrivants de fonctionner en français dans la société québécoise.

Destinataires
Ce programme s'adresse à tout adulte non francophone désireux de maîtriser la langue parlée et écrite en vue d'une insertion aux études, professionnelle et sociale.

Structure du programme
Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme. Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G. Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G.
L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G. Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue. Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Communication orale

+	FRS	1230	3	AHE 1 js	Communication orale. Niveau 3
+	FRS	1231	3	AHE 1 js	Étude pratique du français oral 3
+	FRS	1240	3	AHE 1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS	1241	3	AHE 1 js	Étude pratique du français oral 4
+	FRS	1250	3	AHE 1 js	Communication orale. Niveau 5
+	FRS	1251	3	AHE 1 js	Étude pratique du français oral 5
+	FRS	1260	3	AHE 1 js	Communication orale. Niveau 6
+	FRS	1261	3	AHE 1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Cours intensifs

+	FRS	1300	6	AHE 1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+	FRS	1301	6	AHE 1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+	FRS	1400	6	AHE 1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+	FRS	1401	6	AHE 1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+	FRS	1500	6	AHE 1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+	FRS	1501	6	AHE 1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+	FRS	1601	6	AHE 1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Communication écrite

+	FRS	1232	3	AHE 1 js	Communication écrite. Débutant 2
+	FRS	1233	3	AHE 1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+	FRS	1242	3	AHE 1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1243	3	AHE 1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3	AHE 1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS	1253	3	AHE 1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Communication orale, niveau avancé

+	FRS	1263	3	AHE 1 js	Compréhension de l'oral – avancé 3
+	FRS	1273	3	AHE 1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Communication écrite, niveau avancé

+	FRS	1262	3	AHE 1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+	FRS	1272	3	AHE 1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils pour la poursuite des études universitaires

+	FRS	1264	3	AHE 1 js	L'information: compréhension et synthèse
+	FRS	1282	3	AHE 1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire

	ENF	3000	3	AHE 1 js	Enseignement du français, langue seconde
+	FRS	1150	3	AHE 1 js	Français langue des affaires
+	FRS	1265	1	AHE 1 js	Communication sur mesure 1
+	FRS	1266	1	AHE 1 js	Communication sur mesure 2
+	FRS	1267	1	AHE 1 js	Communication sur mesure 3
+	FRS	1267W	1	AHE 1 js	Enseignement du FLS et culture
+	FRS	1267X	1	AHE 1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+	FRS	1267Y	1	AHE 1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+	FRS	1267Z	1	AHE 1 js	Didactique de l'oral en FLS
+	FRS	1268	3	AHE 1 js	Projet spécial
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	POL	1020G	3	AHE 1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada – Québec
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE 1 s	Sociologie du Québec

Programme 1-377-5-0 Version 03

Certificat de gérontologie

Responsable : Pierrette Boucher, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de gérontologie, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Certificat à distance

Pour répondre aux besoins actuels, le Certificat de gérontologie est également offert à distance. Les cours obligatoires sont offerts à distance ainsi que tous les cours identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme.

Objectifs

Offrir un programme multidisciplinaire d'études d'ordre théorique et pratique en gérontologie. Sensibiliser les étudiants à l'importance d'une plus grande autonomie individuelle et collective des personnes âgées. I – Permettre à l'étudiant, dans le cadre multidisciplinaire du programme : a) d'approfondir sa connaissance du vieillissement humain; b) d'étudier et d'analyser divers phénomènes liés à la situation des personnes âgées; c) de mieux connaître les milieux d'intervention et les ressources communautaires; d) de développer ses capacités d'observation et d'analyse critique des théories, des interventions, des institutions et des politiques face au vieillissement; e) d'identifier diverses méthodes d'intervention en vue de leur utilisation opportune. II – Maintenir la possibilité que l'étudiant puisse suivre quelques cours en salle de classe, lieu d'échanges et de réflexion.

Destinataires

La priorité sera accordée aux personnes engagées directement, à titre d'intervenants ou de responsables dans un milieu gérontologique. La possibilité demeure d'admettre au certificat toute autre personne qui, de par son travail, son expérience ou son projet de perfectionnement, désire obtenir une formation en gérontologie.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	EDP	1001	3	AHE 1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	GER	1000	3	AHE 1 js	Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Notions fondamentales

	GER	1016	3	AHE 1 js	Physiologie et vieillissement
	GER	1016D	3	AHE 1	Physiologie et vieillissement
	GER	1020	3	AHE 1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GER	1040	3	AHE 1 js	Épidémiologie et vieillissement
	GER	1040D	3	AH 1	Épidémiologie et vieillissement
	PSY	1995	3	A 1 s	Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques et thématiques spécifiques

+	GER	2015	3	AHE 1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2015D	3	AHE 1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2017	3	AHE 1 js	Médicaments et vieillissement
+	GER	2019	3	AHE 1 js	Activités physiques et vieillissement
+	GER	2019D	3	AH 1	Activités physiques et vieillissement
	GER	2021	3	AHE 1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE 1	Santé mentale et vieillissement
	GER	2022	3	AHE 1 js	Le mourir (approche multidisciplinaire)
	GER	2037	3	AHE 1 js	Milieux de travail gérontologiques
	GER	3042	3	AHE 1 js	Planification de la retraite
	GER	3042D	3	AH 1	Planification de la retraite
	GER	3045	3	AHE 1 js	Problématique liée au vieillissement
	GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
	GER	3046D	3	AHE 1	Le grand âge
	GER	3065	3	AHE 1 js	Atelier thématique en gérontologie
	GER	3065D	3	AH 1	Femmes et vieillissement
	GER	3065Z	3	AHE 1 js	La relation d'aide en gérontologie
+	GER	3090	3	AHE 1 js	Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-066-5-0 Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Responsable : Luc Hébert, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.

ou

- Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.

Autres conditions

- Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Objectifs

Le programme vise le développement, chez l'étudiant, des cibles de compétences suivantes : 1) procéder à l'exploitation optimale des informations du domaine de la gestion des opérations en sécurité intérieure ; 2) entretenir des interactions pertinentes et efficaces dans le cadre des activités professionnelles liées à la gestion des opérations en sécurité intérieure ; 3) communiquer efficacement avec divers auditoires, tant à l'interne qu'à l'externe ; 4) maîtriser la capacité de piloter l'ensemble du processus de gestion associé à la fonction de gestionnaire aux opérations en sécurité intérieure ; 5) effectuer le coaching d'équipes de travail, de façon à en assurer le rendement optimal et à stimuler l'engagement du personnel ; 6) entreprendre les actions nécessaires permettant de construire une vision stratégique dynamique, considérée dans le contexte de la gestion des opérations de la sécurité intérieure ; 7) utiliser la méthode de résolution de problèmes dans une perspective systémique, dans le traitement de problématiques découlant de la sécurité intérieure ; 8) procéder à l'évaluation systématique de ses décisions et de ses actions en fonction d'un cadre éthique pertinent.

Destinataires

Ce programme s'adresse au personnel d'encadrement et aux agents aspirant à un poste de gestionnaire dans les services de police et de sécurité privée; au personnel des services de sécurité des entreprises et des organismes privés, publics et parapublics; aux intervenants du milieu judiciaire; aux professionnels aspirant à des fonctions d'encadrement dans ces services; aux cadres et professionnels intéressés par la sécurité intérieure.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

	GSP	1100	3	AHE 1 js	Communication appliquée en sec. int.
	GSP	1200	3	AHE 1 js	Exploitation de l'information séc. int.
	GSP	2100	3	AHE 1 js	Planif. et organisation des activités
+	GSP	2200	3	AHE 1 js	Direction et contrôle des activités
	GSP	2300	3	AHE 1 js	Pilotage d'équipes de travail
+	GSP	2500	3	AHE 1 js	Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation spécifique

	GSP	1040	3	AHE 1 js	Technologie de la sécurité intérieure
	GSP	1060	3	AHE 1 js	Planification et contrôle budgétaire
+	GSP	1300	3	AHE 1 js	Réseautage professionnel en séc. int.
	GSP	1400	3	AHE 1 js	Gestion des mesures d'urgence
	GSP	2350	3	AHE 1	Gestion du rendement en sec. int.
	GSP	2600	3	AHE 1 js	Questions de sécurité intérieure
	GSP	2600Y	3	AHE 1 js	Gestion intégrée des opérations
	GSP	2600Z	3	AHE 1 js	Analyse criminologique:enquête policière
	GSP	3010	3	AHE 1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	GSP	3020	3	AHE 1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation connexe

	CRI	1730G	3	AHE 1 s	Victimologie
	CRI	3010G	3	AHE 1 js	Conciliation et médiation
	CRI	3040G	3	AHE 1 s	Formes particulières de crimes
	DRT	1501G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 1
	PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
	SIP	2080	3	AH 1 js	La sécurité privée
	SST	1087	3	AHE 1 js	Sécurité du travail

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux*

Responsable : Pierre Saulnier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente de un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente de un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Permettre à l'étudiant de développer des compétences en gestion des services de santé et des services sociaux adaptées à la réalité complexe d'un réseau en constante mutation. À la fin de ce programme, l'étudiant sera capable : d'exercer son rôle de gestionnaire en s'appuyant sur ses compétences personnelles et professionnelles; de gérer une offre de services adaptée aux besoins des différentes clientèles; d'organiser le travail de façon efficace et efficiente, tout en tenant compte de sa dimension interdisciplinaire; d'établir des relations de collaboration avec les membres de son équipe et les partenaires du milieu; de favoriser l'émergence de conduites nouvelles dans un contexte de changement marqué par l'ambiguïté et le paradoxe; de prendre des décisions basées sur des données qualitatives et quantitatives; d'établir un projet de développement professionnel sur la base d'aspirations reliées à une carrière en gestion.

Destinataires

Ce programme est destiné au personnel d'encadrement, aux personnes qui aspirent à le devenir, ainsi qu'aux professionnels des services de santé et des services sociaux.

Structure du programme

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

	ASA	1050G	3	AHE 1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
	ASA	2050G	3	AHE 1 js	Le changement : une opportunité
+	ASA	3050G	3	AHE 1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de l'offre de services

	ASA	1910G	3	AHE 1 js	Organisation du travail
	ASA	2000G	3	AHE 1 js	Gérer la qualité et la performance
	ASA	2150G	3	AHE 1 js	Information de gestion
	ASA	3150G	3	AHE 1 js	Gestion stratégique du changement
	ASA	3250G	3	AHE 1 js	Droit et éthique en gestion

* Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département d'administration de la santé) et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière.

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Leadership et communication

ASA	2010G	3	AHE 1	js	Gestion des ressources humaines
ASA	2350G	3	AHE 1	js	Leadership et influence
ASA	3350G	3	AHE 1	js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE 1	js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

ASA	2220G	3	AHE 1	js	Problématiques liées à la gestion
COM	1500G	3	AHE 1	s	Communication et organisation
HEC	3061	3	AHE 1	js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL	3030	3	AHE 1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT	1971G	3	AHE 1	s	Introduction à la statistique

Programme 1-373-5-0 Version 01

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Responsable : Annie Tremblay, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Objectifs

Offrir aux intervenants auprès des jeunes une formation multidisciplinaire d'ordre théorique et pratique dans le but, d'une part, de les situer dans une perspective globale et critique soucieuse du respect de la trajectoire et de la diversité des jeunes et, d'autre part, de mieux les outiller dans leur pratique, en conformité avec leur statut professionnel. Objectifs spécifiques : Permettre aux intervenants 1) de percevoir la multidimensionnalité des problèmes des jeunes en situant les interventions spécifiques dans leur cadre social, institutionnel et légal; 2) d'approfondir leurs connaissances et leurs habiletés de prévention et d'intervention sur des problèmes particuliers vécus par les jeunes; 3) d'outiller leur pratique en matière de prévention, d'intervention en contexte d'autorité et en milieu naturel; 4) de participer à un lieu propice aux échanges entre intervenants de différents horizons; 5) de faire une réflexion critique et éthique sur leur intervention.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux intervenants auprès des jeunes, dans le réseau de la santé et des services sociaux : infirmières, travailleurs sociaux, techniciens spécialisés dans des domaines pertinents, etc. Il s'adresse aussi aux intervenants du réseau communautaire, du réseau de la justice, du réseau de l'éducation (professionnels non enseignants en particulier), ainsi qu'à toute personne oeuvrant auprès des jeunes et désireuse d'acquérir des connaissances et des outils de travail complémentaires appropriés à l'exercice de leurs fonctions.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Les cours PPA du bloc 70 C sont surtout destinés aux étudiants oeuvrant en milieu scolaire. Ces étudiants peuvent aussi substituer au cours PSY 1966 du bloc 70 A le cours PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	JES	1000	3	AHE 1	js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	1001	3	AHE 1	js	Jeunes et société
	JES	1010	3	AHE 1	js	Principes et approches de l'intervention
+	JES	3010	3	AHE 1	js	Atelier d'intégration
	PSY	1966	3	AH 1	js	Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	JES	3020	3	AHE 1	js	Projets spéciaux

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

CRI	3900G	3	AHE 1	s	Justice des mineurs
JES	2005	3	AHE 1	js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE 1	js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE 1	js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE 1	js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE 1	js	Les jeunes et le monde du travail
JES	2021	3	AHE 1	js	Discussion de cas cliniques
MSO	2080G	3	AHE 1	js	Santé des jeunes 0-18 ans
PPA	1210	3	AHE 1		L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	3405	3	AHE 1		Aspects socio-affectifs de la rééduc.
PPA	3422	3	AHE 1		Conseil, intervention en milieu familial
SVS	3807	3	H 1	j	Jeunesse et action communautaire
TXM	2300	3	AHE 1	js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2470	1	AHE 1	js	Prévention sida et toxicomanies

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

JES	2014	3	AHE 1	js	Atelier thématique 1
JES	2014Z	3	AHE 1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015	3	AHE 1	js	Atelier thématique 2
JES	2015Y	3	AHE 1	js	Les jeunes de la rue
JES	2015Z	3	AHE 1	js	Le phénomène des gangs
JES	2016	3	AHE 1	js	Atelier thématique 3
JES	2016Z	3	AHE 1	js	Le décrochage scolaire
JES	2017	3	AHE 1	js	Atelier thématique 4
JES	2017Y	3	AHE 1	js	Évaluation de la délinquance des jeunes
JES	2017Z	3	AHE 1	js	Planifier et évaluer en concertation
JES	2018	1	AHE 1	js	Atelier thématique 5
JES	2018D	1	AHE 1		Les jeunes de la rue
JES	2019	1	AHE 1	js	Atelier thématique 6
JES	2020	1	AHE 1	js	Atelier thématique 7

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE 1	js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE 1	js	Groupe et situation d'aide
CRI	1511G	3	AHE 1	s	Délinquance et facteurs criminogènes
DRT	1224G	3	AHE 1	s	Personnes physiques et famille
HST	3433	3	H 1	j	Espace domestique, espace public
PSE	1102	3	AH 1	j	Développement socio-affectif 1
PSE	1104	3	AH 1	j	Développement cognitif
PSE	1106	3	H 1	j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1	j	L'enfance
PSY	3012G	3	AHE 1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3503	3	H 1	j	Sociologie de la famille
SVS	2377	3	H 1	j	Intervention de groupe
SVS	2806	3	H 1	s	Méthodes d'action préventive

Programme 1-422-5-0 Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Responsable : Pierrette Boucher, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat d'intervention en déficience intellectuelle, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent.

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (certificat, mineur, majeur ou baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Exposer l'étudiant à une formation interdisciplinaire en déficience intellectuelle qui lui permettra de mieux évoluer dans un contexte communautaire en constante mutation, de savoir naviguer dans la complexité, avec comme objectif ultime de permettre la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle dans leur communauté. Ce programme permettra en outre à l'étudiant : de développer une réflexion critique et éthique sur sa pratique professionnelle; de développer ses stratégies d'intervention auprès des clients présentant une déficience intellectuelle et auprès de leur réseau familial en tenant compte de la diversité et de la complexité des problématiques rencontrées; de s'outiller pour relever les défis inhérents au contexte de travail communautaire; de s'enrichir des réflexions des autres, de partager sa vision, de découvrir individuellement et collectivement d'autres façons de faire et d'être.

Destinataires

Les intervenants de divers réseaux publics (centres jeunesse, CLSC, centres de réadaptation, milieux scolaires, centres hospitaliers spécialisés, organismes communautaires de la région métropolitaine et des régions environnantes) et ceux qui oeuvrent dans les organisations désirant contribuer au rehaussement du niveau de compétences de leurs intervenants compte tenu de la complexité de l'intervention dans des milieux ouverts.

Structure du programme

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	IDI	1010	3	AHE 1 js	Modèles d'intervention communautaire
	IDI	1020	3	AHE 1 js	Regard systémique sur les familles
	IDI	1030	3	AHE 1 js	Intervention en réseau
	IDI	2010	3	AHE 1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+	IDI	3000	3	AHE 1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

	IDI	2020	3	AHE 1 js	Éthique de l'intervention
	IDI	2030	3	AHE 1 js	Comportements excessifs et intervention
	IDI	2040	3	AHE 1 js	Troubles envahissants du développement
	IDI	3010	3	AHE 1 js	Groupe de codéveloppement
	IDI	3020	3	AHE 1 js	Atelier thématique
	IDI	3020W	3	AHE 1 js	Processus clinique en TED
	IDI	3020X	3	AHE 1 js	Instruments d'intervention en TED
	IDI	3020Y	3	AHE 1 js	Évaluation globale des besoins
	IDI	3020Z	3	AHE 1 js	Vieillissement et DI

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	2110	3	AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE 1 js	Animation des groupes restreints
	AEG	3137	3	AHE 1 js	Groupe et situation d'aide
	PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE 1 js	Psychologie sociale
	SVS	1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
	VIO	2013	3	AHE 1 js	Violence et handicap
	VIO	2015	3	AHE 1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-405-5-0 Version 03

Certificat en journalisme

Responsable : Louis Poirier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en journalisme, le candidat doit :

Base universitaire

- Avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineurs ou de certificats) ou faire la preuve d'une formation équivalente.
- Réussir le test de français particulier à ce programme. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site de la Faculté de l'éducation permanente, *www.fep.umontreal.ca/tests.html*, pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
- Présenter un curriculum vitae.

Critères de sélection

- La capacité d'accueil est limitée.
- Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte du dossier scolaire, de la pertinence des études antérieures et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Remarques

- En fonction du résultat au test de français, la Faculté peut imposer au candidat admis de suivre et de réussir un cours préalable : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.
- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Registrariat de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3T5 avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.

Objectifs

Ce programme vise, dans le cadre d'une formation théorique et pratique, l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés professionnelles dans les différents secteurs de l'information écrite, parlée et télévisée.

Destinataires

Le programme s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir les bases d'une formation professionnelle en journalisme.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins un de ces profils. Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	JOU	1100	3	AHE 1 js	L'information journalistique
	JOU	1200	3	AHE 1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Ateliers de presse : profils

+	JOU	2101	3	AHE 1 js	Atelier de presse écrite 1
+	JOU	2102	3	AHE 1 js	Atelier de presse écrite 2
+	JOU	2201	3	AHE 1 js	Atelier de radio 1
+	JOU	2202	3	AHE 1 js	Atelier de radio 2
+	JOU	2300	6	AHE 2 js	Atelier de presse télévisée
+	JOU	2400	3	AHE 1 js	Journalisme et Internet
+	JOU	2500	3	AHE 1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation à l'esprit critique

	JOU	2310	3	AHE 1 js	Analyse de l'actualité
	JOU	2410	3	AHE 1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Applications pratiques

+	JOU	3400	3	AHE 1 js	Stage en entreprise
+	RED	3000	3	AHE 1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+	ANS	1404T	3	AHE 1 js	Scientific and Technical Writing
	FRA	2953G	3	AHE 1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3	AHE 1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE 1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	REP	2200	3	AHE 1 js	Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

	COM	2540G	3	AHE 1 js	Pratiques de la photographie
	DRT	3805G	3	AHE 1 s	Drt de l'information et de la comm.
	POL	1020G	3	AHE 1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1605G	3	AHE 1 js	Politique internationale
	RED	2201	3	AHE 1 js	Écriture et médias
	RED	2301	3	AHE 1 js	Problèmes de vulgarisation
+	REP	3101	3	AHE 1 js	Recherche et évaluation des actions

Programme 1-185-5-3 Version 01

Certificat en localisation

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en localisation, le candidat doit :

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec la localisation.

  ou

- Faire la preuve d'une formation équivalente.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des exigences décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Autres conditions

Tous les candidats qui ne se seraient pas soumis au test d'admission visant à déterminer leur degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais dans un programme de la FEP doivent se soumettre au test d'admission propre au programme. Ce dernier est obligatoire et peut être éliminatoire. S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant à ce test d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables requis par le responsable de programme en français et en anglais. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Note : Les étudiants qui choisissent l'orientation Gestion de projets devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par HEC Montréal (ensemble clés en main ThinkPad IBM-HEC) ou encore mettre à niveau leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau de HEC Montréal).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de former des intervenants du domaine langagier, de l'informatique et de la gestion de projets à travailler en équipe à la mondialisation des produits informatiques dans l'industrie de la localisation. À la fin du programme, les étudiants seront en mesure de : comprendre les réalités de l'industrie de la localisation; se situer comme intervenants dans un projet de localisation; prendre en compte les dimensions culturelles; participer à un projet de localisation dans leur domaine spécifique de spécialisation; intégrer la méthodologie de travail propre au domaine de la localisation; utiliser les outils technologiques requis; mettre en pratique leurs aptitudes au travail en équipe multidisciplinaire; faire preuve d'entrepreneuriat dans leur pratique.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des candidats intéressés par le domaine langagier, l'informatique et la gestion de projets et qui souhaitent acquérir les connaissances et les habiletés de base pour travailler en équipe à la mondialisation des produits informatiques dans l'industrie de la localisation.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option choisis dans l'un ou plusieurs des blocs thématiques. Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 70 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500. Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

+	LOC	3000	3	AHE 1 js	Initiation à l'internationalisation
+	LOC	3010	3	AHE 1 js	Localisation et entrepreneurship
+	LOC	3500	3	AHE 1 js	Activité de synthèse et d'intégration
	PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
	TRA	3325G	3	AHE 1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Technologie pour langagiers

	IFT	1810	3	AHE 1 js	Introduction à la programmation
+	IFT	2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+	INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1051	3	H 1 s	Information et sites Web
+	LOC	3100	3	AHE 1 js	Outils informatiques en localisation
	LOC	3450	3	AHE 1 js	Atelier thématique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mondialisation pour informaticiens

+	LOC	3200	3	AHE 1 js	Techniques d'internationalisation
	LOC	3210	3	AHE 1 js	Problématiques des outils langagiers
	LOC	3220	3	AHE 1 js	Localisation de produits informatiques
+	LOC	3230	3	AHE 1 js	Assurance de la qualité
	LOC	3460	3	AHE 1 js	Atelier thématique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de projets

	HEC	3061	3	AHE 1 js	Introduction à l'informatique en gestion
	HEC	3062	3	AHE 1 js	La gestion de projets
+	HEC	3063	3	AHE 1 js	Logiciels de gestion de projets
+	LOC	3300	3	AHE 1 js	Gestion de projets en localisation
	LOC	3470	3	AHE 1 js	Atelier thématique

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École (ensemble clés en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Programme 1-253-5-0 Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Responsable : Guylaine Laforte, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Offrir aux intervenants dans le domaine de la petite enfance une formation multidisciplinaire à la fois théorique et pratique dans le but de leur fournir une vision globale et critique et de les outiller dans leur pratique. Objectifs spécifiques : Permettre aux intervenants : 1) de reconnaître et de comprendre les capacités, le potentiel et les problèmes des jeunes enfants et de leur famille en situant les interventions dans leurs cadres social, organisationnel et légal; 2) d'approfondir leurs connaissances et leurs habiletés d'intervention sur des problèmes particuliers vécus par les jeunes enfants, leurs parents et famille; 3) d'instrumenter leur pratique en matière d'intervention précoce en milieu de garde, en milieu naturel et en contexte d'autorité; 4) d'avoir un lieu de contact et d'échange entre intervenants de divers horizons; 5) de faire une réflexion critique et éthique sur leur intervention.

Destinataires

Les intervenants dans les divers réseaux publics : Centres Jeunesse, CLSC, écoles maternelles et prématernelles, centres de la petite enfance, etc. et dans les organismes liés à la problématique de la petite enfance en quête de perfectionnement, de qualification à l'emploi, de scolarisation et de formation continue de façon générale.

Structure du programme

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix. Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97, doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2180G. Enfin, le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A — obligatoire — 3 cr.

	PEF	1000	1	AHE 1	js	Activité d'orientation
+	PEF	2000	1	AHE 1	js	Activité d'étape
+	PEF	3000	1	AHE 1	js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B — option — minimum 21 cr., maximum 27 cr.

	JES	1010	3	AHE 1	js	Principes et approches de l'intervention
	JES	2005	3	AHE 1	js	Jeunes et famille
	MSO	2180G	3	AHE 1	js	Santé physique des tout-petits
	PEF	1005	3	AHE 1	js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
	PEF	1200	3	AHE 1	js	Petite enfance et milieux de garde
	PEF	2315	3	AHE 1	js	Activité ludique et animation
	PEF	2415	3	AHE 1	js	Intervention en milieu de garde
	PEF	2420	3	AHE 1	js	Gestion de l'intervention éducative
	PEF	2510	3	AHE 1	js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	2610	3	AHE 1	js	Prévention et intervention précoce
	PEF	2710	3	AHE 1	js	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2710D	3	AHE 1		Jeunes familles en difficulté
	PEF	2715	3	AHE 1	js	Santé, pauvreté, intervention
	PEF	3010	3	AHE 1	js	Modèles et programmes d'intervention
	PEF	3101	1	AHE 1	js	Atelier thématique 1
	PEF	3101Y	1	AHE 1	js	Les habiletés sociales des tout-petits
	PEF	3101Z	1	AHE 1	js	L'attachement
	PEF	3102	1	AHE 1	js	Atelier thématique 2
	PEF	3102Y	1	AHE 1	js	Programmes éducatifs en petite enfance
	PEF	3103	1	AHE 1	js	Atelier thématique 3
	PEF	3103W	1	AHE 1	js	Partenariat avec les parents
	PEF	3103X	1	AHE 1	js	La séparation parentale et ses effets
	PEF	3103Y	1	AHE 1	js	L'approche Françoise Dolto
+	PEF	3110	3	AHE 1	js	Projets spéciaux
	PEF	3200	3	AHE 1	js	Atelier thématique
	PEF	3200W	3	AHE 1	js	Sécurité des tout-petits
	PEF	3200X	3	AHE 1	js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	3200Y	3	AHE 1	js	Langage et communication chez l'enfant
	PEF	3200Z	3	AHE 1	js	L'estime de soi
+	PEF	3210	3	AHE 1	js	Évaluation et instrumentation
+	PEF	4015	3	AHE 1	js	Intervention précoce: atelier pratique 1
+	PEF	4020	3	AHE 1	js	Intervention précoce: atelier pratique 2
	PPL	3045	3	AHE 1	js	Conflits de valeurs et de droits
	PPL	3050	3	AHE 1	js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Z	3	AHE 1	js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C — option — minimum 0 cr., maximum 6 cr.

	AEG	2110	3	AHE 1	js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE 1	js	Groupe et situation d'aide
	CRI	3010G	3	AHE 1	js	Conciliation et médiation
	DRT	3803	3	AHE 1	j	Droit de l'enfant
	JES	1000	3	AHE 1	js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	2008	3	AHE 1	js	Jeunes et violence
	JES	2021	3	AHE 1	js	Discussion de cas cliniques
	PPL	3040	3	AHE 1	js	Communication interculturelle
	PSE	1102	3	AH 1	j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1	j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1	j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1	j	Écologie sociale du développement
	PSY	1095	3	AH 1	j	L'enfance
	PSY	3012G	3	AHE 1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
+	PSY	3090	3	A 1	j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+	PSY	3096	3	H 1	j	Famille et développement de l'enfant
	SOL	3503	3	H 1	j	Sociologie de la famille
	SVS	2378	3	HE 1	s	Intervention communautaire
	SVS	3711	3	H 1	j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3744	3	A 1	j	Pratiques en protection de l'enfance
	VIO	2015	3	AHE 1	js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-390-5-0 Version 06

Certificat de publicité

Responsable : Sylvain Desrochers, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de publicité, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

- Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html* . Cet avis tient lieu de convocation.
- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Objectifs

1) Fournir les connaissances de base nécessaires à la compréhension de l'ensemble du processus publicitaire. 2) Amener les étudiants à une forme de pratique professionnelle. 3) Situer la publicité dans un contexte socio-économique et culturel.

Destinataires

Toute personne intéressée par la publicité ou la profession de publicitaire.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PBT	1000	3	AHE 1 js	Communication marketing
	PBT	2000	3	AHE 1 js	Stratégies de création
+	PBT	2003	3	AHE 1 js	Stratégies – service-conseil
	PBT	2210	3	AHE 1 js	Gestion des médias publicitaires
+	PBT	4000	1	AHE 1 js	Activité de synthèse
+	PBT	4100	2	AHE 1 js	Atelier d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

	PBT	2001	3	AHE 1 js	Création et production publicitaires
	PBT	2002	3	AHE 1 js	Publicité et nouvelles technologies
	PBT	3000	3	AHE 1 js	Atelier en création
	PBT	3000X	3	AHE 1 js	Publicités sociétales et humanitaires
	PBT	3000Y	3	AHE 1 js	Projets publicitaires pour PME
	PBT	3000Z	3	AHE 1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+	PBT	3100	3	AHE 1 js	Stage en création
	RED	2020	3	AHE 1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

	PBT	2004	3	AHE 1 js	Gestion – service-conseil
	PBT	2005	3	AHE 1 js	Publicité et culture
	PBT	3001	3	AHE 1 js	Atelier en service-conseil
	PBT	3001W	3	AHE 1 js	Publicité pour commerces de détail
	PBT	3001X	3	AHE 1 js	Publicité directe
	PBT	3001Y	3	AHE 1 js	Concours – relève publicitaire
	PBT	3001Z	3	AHE 1 js	Les commandites
+	PBT	3101	3	AHE 1 js	Stage en service-conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

	AEG	2110	3	AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
+	ANS	1402T	3	AHE 1 js	Business English – Oral Communication
	HEC	3006	3	AHE 1 js	Management
+	HEC	3007	3	AHE 1 js	Recherche commerciale
	IFT	1800	3	AHE 1 js	Initiation à l'informatique
	PRO	1000	3	AHE 1 js	Communication promotionnelle : théories
	REP	2200	3	AHE 1 js	Communication orale

Programme 1-186-5-1 Version 00

Certificat de rédaction

Responsable : Lise Malo, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de rédaction, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

- Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html* . Cet avis tient lieu de convocation.
- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir un cours préalable en français considéré comme hors programme : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.

Objectifs

Le Certificat de rédaction vise à donner à l'étudiant des outils rédactionnels qui lui permettront de rédiger divers types de textes de façon logique et cohérente, dans une langue claire, vivante et de niveau approprié. L'étudiant apprendra à produire des textes en fonction des théories et des pratiques actuelles de la communication écrite, et développera ses connaissances du lexique, de la stylistique et de la structuration de textes. Globalement, le programme vise à assurer à l'étudiant un complément fonctionnel à une formation générale ou spécialisée, et à développer chez lui la qualité et la polyvalence rédactionnelles exigées dans le monde du travail actuel.

Destinataires

Le programme s'adresse aux adultes qui, en situation de travail, sont appelés à rédiger des textes d'ordre divers : agents d'information, rédacteurs, journalistes et chroniqueurs pigistes, secrétaires de direction, publicitaires, personnel de relations publiques, etc. Il s'adresse également à toute personne ayant une bonne connaissance de la grammaire qui souhaite parfaire sa connaissance de la langue française et développer ses habiletés en rédaction, quel que soit le domaine de sa formation antérieure ou ultérieure. Il peut en outre constituer un complément de formation pour des étudiants du premier cycle ayant complété un programme de sciences humaines et sociales, de lettres, de communication, d'administration, de gestion ou de génie, et qui aspireraient à remplir des fonctions similaires à celles qui sont décrites ci-dessus. Le programme offre également un ressourcement en écriture aux professeurs qui, régulièrement, doivent corriger des textes et évaluer les habiletés en rédaction de leurs étudiants.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat. Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA	2952G	3	AHE 1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE 1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3	AHE 1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE 1 js	Le lexique : particularités, difficultés
+	RED	3000	3	AHE 1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Rédaction spécialisée

	RED	2000	3	AHE 1 js	Rédaction administrative
	RED	2010	3	AHE 1 js	Rédaction et communications publiques
	RED	2010D	3	AHE 1	Rédaction et communications publiques
	RED	2020	3	AHE 1 js	Langue et rédaction publicitaire
	RED	2030	3	AHE 1 js	Rédaction technique
	RED	2040	3	AHE 1 js	Rédaction pour Internet
	RED	2101	3	AHE 1 js	Le texte de création
	RED	2201	3	AHE 1 js	Écriture et médias
	RED	2301	3	AHE 1 js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Documentation, langue et outils informatiques

	FRA	1300G	3	AHE 1 s	Révision de textes
	IFT	1986	3	AHE 1 js	Traitement informatique des textes
	LNG	3510G	3	AHE 1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	1100	3	AHE 1 js	L'édition informatisée
	TRA	1072G	3	AHE 1 s	Documentation et terminologie 1
	TRA	3400G	3	AHE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	FRA	1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	2131	3	HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	H 1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 j	Littérature africaine
	LNG	1505G	3	AHE 1 s	Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce

choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Programme 1-230-5-2 Version 00

Certificat de relations industrielles

Responsable : Chantal Robert, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de relations industrielles, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience pertinente de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent au programme.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Baccalauréat spécialisé en relations industrielles

La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).

L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Conditions et procédure de transfert

- Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent.
- Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles.
- Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360), soit au niveau universitaire (cours STT 1971G).

Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.), le candidat est prié de s'adresser au technicien à la gestion des dossiers étudiants du Certificat de relations industrielles au 514-343-2014.

Objectifs

Offrir des éléments d'une formation de base en relations industrielles c'est-à-dire : connaissance de la configuration et de l'évolution du champ d'études et de la pratique; introduction à la gestion des ressources humaines, aux relations du travail et aux politiques gouvernementales en relations industrielles; connaissance du contexte organisationnel ainsi que de l'encadrement juridique de la pratique professionnelle; initiation aux apports de diverses disciplines telles la psychologie, la sociologie et les sciences économiques, au champ d'études et à la pratique des relations industrielles. Par l'acquisition de connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles : 1) faciliter l'accès à un poste d'encadrement dans une organisation de travail ou à un poste dans le domaine des relations industrielles; 2) contribuer à l'augmentation de l'efficacité et au perfectionnement des cadres en exercice et des personnes oeuvrant déjà dans un service de ressources humaines ou de relations de travail, ou en milieu syndical; 3) permettre au candidat désirant une formation universitaire accrue de poursuivre éventuellement son apprentissage dans le cadre du baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Sauf le cours REI3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la pratique professionnelle

	REI	1010G	3	AHE 1 s	Introduction aux relations industrielles
	REI	1140G	3	AHE 1 s	Approche juridique en R.I.
+	REI	2220G	3	AHE 1 s	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2250G	3	AHE 1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Administration

REI	1210G	3	AHE 1 js	Principes de gestion
REI	1220G	3	AHE 1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation pluridisciplinaire

REI	1000G	3	AHE 1 s	Travail et industrialisation
REI	1230G	3	AHE 1 s	Comportement organisationnel
REI	1420G	3	AHE 1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perfectionnement

+	REI	2240G	3	AHE 1 s	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2310G	3	AHE 1 s	Convention collective
+	REI	2320G	3	AHE 1 s	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330G	3	AHE 1 s	Syndicalisme
+	REI	2475G	3	AHE 1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+	REI	3216G	3	AHE 1	Dotation
+	REI	3251G	3	AHE 1	Évaluation et rémunération
+	REI	3270G	3	AHE 1	Gestion des ressources humaines 3

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	1905	3	AHE 1 js	Assemblées délibérantes
+	ANS	1042	3	AHE 1 js	Business Writing 1
+	ANS	1042T	3	AHE 1 js	Business Writing
	COM	1500G	3	AHE 1 s	Communication et organisation
	GIR	2010	3	AHE 1 js	Régime de la CSST
	HEC	3018	3	AHE 1 js	Introduction au marketing
	IFT	1912	3	AHE 1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE 1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	2405	3	A 1 j	Théories éthiques modernes
	PSY	1045	3	AHE 1 j	Motivation et émotion
	RED	2000	3	AHE 1 js	Rédaction administrative

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-372-5-1 Version 00

Certificat en relations interculturelles*

Responsable : Louise Blanchette, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

La Faculté n'admet pas de nouveaux étudiants à ce programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007. Toutefois, le Certificat en études individualisées offre une concentration en relations interculturelles. Avant de déposer une demande d'admission, contacter la personne responsable de l'information sur ce programme au numéro de téléphone ci-dessus mentionné.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Certificat en relations interculturelles, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et faire valoir une expérience pertinente en contexte pluraliste.

ou

* Offert conjointement par la Faculté de l'éducation permanente, la Faculté des arts et des sciences, la Faculté de théologie, avec la collaboration de la Faculté de médecine, et géré par la Faculté de l'éducation permanente.

• Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

• Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

• S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

• Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Offrir à toutes les personnes appelées à composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse dans leur milieu de travail, des connaissances, des habiletés et des outils de communication et d'intervention adaptés à leur réalité professionnelle.

Destinataires

Ce programme s'adresse à toute personne qui désire développer ses compétences en relations interculturelles dans le cadre de fonctions professionnelles spécifiques et dans l'optique d'un développement professionnel.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PPL 1000 doit être suivi en début de programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Construire son projet de formation

	PPL	1000	1	AHE 1 js	Activité d'orientation
+	PPL	2000	1	AHE 1 js	Activité d'étape
+	PPL	3000	1	AHE 1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *obligatoire* *12 cr.*

Cerner la problématique et les enjeux

PPL	2015	3	AHE 1 js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3	AHE 1 js	Stratégies identitaires
PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
PPL	3045	3	AHE 1 js	Conflits de valeurs et de droits

Bloc 70 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Intervenir dans des secteurs spécifiques

	CRI	3010G	3	AHE 1 js	Conciliation et médiation
	JES	2015Z	3	AHE 1 js	Le phénomène des gangs
	MSO	2100G	3	AHE 1 js	La santé et les groupes ethniques
	PPL	3010	3	AHE 1 js	Coopération et interculturalisme
	PPL	3014	3	AHE 1 js	Intervention en situation d'urgence
	PPL	3015	3	AHE 1 js	Gestion de projets et coopération
	PPL	3020	3	AHE 1 js	Ethnicité et troisième âge
	PPL	3030	3	AHE 1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PPL	3050	3	AHE 1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Y	3	AHE 1 js	Santé et transculturalité
	PPL	3050Z	3	AHE 1 js	École, famille en contexte pluriethnique
+	PPL	3090	3	AHE 1 js	Projets spéciaux en milieu multiethnique
	SRL	3060	3	AHE 1 js	Religion et intervention sociale
	SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
	TRA	2305G	3	AHE 1 js	Interprétation en milieu social

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Explorer une perspective disciplinaire spécifique

ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
SOL	1970G	3	AHE 1 s	Sociologie du Québec

Programme 1-400-5-0 Version 05

Certificat de relations publiques

Responsable : Patrice Leroux, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de relations publiques, le candidat doit :

Base DEC

• Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.

• Posséder une expérience de travail pertinente d'au moins deux ans.

Base universitaire

• Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) ou faire la preuve d'une formation équivalente.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

• S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

• Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

• Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique *Tests d'admission* sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.htm* . Cet avis tient lieu de convocation.

• S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Objectifs

Situer les relations publiques dans le processus global de communication d'une organisation. Maîtriser les instruments de communications internes et externes d'une organisation. Développer les habiletés à élaborer et à mettre en oeuvre un programme de relations publiques. Acquérir des connaissances et développer des habiletés spécifiques touchant la pratique professionnelle de relationniste.

Destinataires

Les personnes exerçant ou souhaitant exercer dans une organisation une fonction qui requiert la maîtrise des instruments de communication : les cadres et responsables de section d'une organisation commerciale, industrielle, gouvernementale, syndicale ou communautaire, le personnel du service de relations publiques et du service à la clientèle, les agents d'information ou les personnes qui occupent une fonction connexe.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits à option. Les cours obligatoires REP 1000 et REP 2100 doivent être suivis en début de programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

	REP	1000	3	AHE 1 js	Introduction aux relations publiques
	REP	2100	3	AHE 1 js	Rédaction en relations publiques
+	REP	3101	3	AHE 1 js	Recherche et évaluation des actions
+	REP	3102	3	AHE 1 js	Gestion stratégique des rel. publiques
+	REP	3103	3	AHE 1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Habiletés spécifiques

	REP	2104	3	AHE 1 js	Relations avec les publics internes
	REP	2150	3	AHE 1 js	Relations publiques Marketing
	REP	2200	3	AHE 1 js	Communication orale
	REP	2300	3	AHE 1 js	Relations avec les médias
+	REP	2400	3	AHE 1 js	Internet et relations publiques
+	REP	2500	3	AHE 1 js	Relations avec les milieux

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de thématiques

+	REP	3104	3	AHE 1	js	Gestion de crises et communication
+	REP	3105	3	AHE 1	js	Relations gouvernementales
+	REP	3106	3	AHE 1	js	Relations financières
+	REP	3107	3	AHE 1	js	Stage en relations publiques

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Ouverture disciplinaire

	DMO	1000	3	AH 1	js	Éléments de démographie
	PHI	1400	3	A 1	j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH 1	js	Institutions politiques Canada – Québec
	POL	1954	3	AH 1	js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE 1	js	Communication interculturelle
	PSY	1045	3	AHE 1	j	Motivation et émotion

L'étudiant doit avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire aux cours du bloc 70C.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire*

Responsable : Pierre Saulnier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Seule l'orientation I, Sciences infirmières, est ouverte à l'admission.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en santé communautaire, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

- Pour choisir l'orientation I du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

Extrait du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières (article 13.1)

AVIS : Cette résolution s'applique exclusivement **aux cours SOI** du bloc 70 A obligatoire et du bloc 70 B à option.

13.1 Dispositions générales

...

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire, ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français), doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise.

L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

Objectifs

Le Certificat en santé communautaire vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; à intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des intervenants (médecins, infirmières, nutritionnistes, éducateurs sanitaires, travailleurs sociaux, psychologues ou autres) oeuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux (principalement les CLSC) ou dans un champ connexe.

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières. Le segment 71 couvre l'orientation II : Multidisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

	MSO	2000G	3	AHE 1	js	Introduction à l'épidémiologie
	MSO	2030G	3	AHE 1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO	2300G	3	AHE 1	js	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	SOI	1401	3	AHE 1	js	Famille en santé
	SOI	1402	3	AHE 1	js	Communauté en santé
+	SOI	1414	3	AHE 1	js	Projet d'intervention dans la communauté

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	SOI	1405	3	AHE 1	js	Gestion des soins et des services
	SOI	1406	3	AHE 1	js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
	SOI	1407	3	AHE 1	js	Problématiques contemporaines de santé
	SOI	1408	3	AHE 1	js	Évaluation de la santé
	SOI	1413	3	AHE 1	js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
	SOI	1421	3	AHE 1	js	Communautés culturelles et soins
+	SOI	2202	3	AHE 1	js	Éthique en sciences infirmières
	SOI	3209	3	AHE 1	js	Soins infirmiers aux mourants
	SOI	3220	3	AHE 1	js	Intervention en situation de crise
+	SOI	3305	3	AHE 1	js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE 1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANT	1980G	3	AHE 1	js	Anthropologie de la santé
	DRT	3810G	3	AHE 1	js	Droit de la santé
	EDP	1001	3	AHE 1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	EDP	1001D	3	AHE 1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	MSO	2010G	3	AHE 1	js	Introduction à la biostatistique
	MSO	2140G	3	AHE 1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
	MSO	2141G	3	AHE 1	js	Soulagement de la douleur
+	MSO	2142G	3	AHE 1	js	Priorités nationales de santé publique
	MSO	2143G	3	AHE 1	js	Diabète : approches interdisciplinaires
	MSO	2144G	3	AHE 1	js	Réseau intégré de services:défis actuels
	MSO	2145G	3	AHE 1	js	Gestion de cas dans la communauté
	MSO	2170G	3	AHE 1	js	Système d'information en milieu de santé
	PPL	3040	3	AHE 1	js	Communication interculturelle
	SOL	3109G	3	AHE 1	js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	MSO	2010G	3	AHE 1	js	Introduction à la biostatistique
	MSO	2200G	3	AHE 1	js	Intervention de première ligne
	MSO	2440G	3	AHE 1	js	Programmes en santé communautaire

* Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département de médecine sociale et préventive), la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière.

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	AEG	3137	3	AHE 1	js	Groupe et situation d'aide
	MSN	1061G	3	AHE 1	js	Santé : déterminants environnementaux
	MSN	3100G	3	AHE 1	js	Introduction aux maladies du travail
	MSO	2080G	3	AHE 1	js	Santé des jeunes 0-18 ans
	MSO	2100G	3	AHE 1	js	La santé et les groupes ethniques
	MSO	2110G	3	AHE 1	js	Intégration : pers. âgées et handicapées
	MSO	2120G	3	AHE 1	js	Adaptation sociale du jeune adulte
	MSO	2130G	3	AHE 1	js	Santé mentale et communauté
	MSO	2150G	3	AHE 1	js	Aspects éthiques en santé communautaire
	MSO	2180G	3	AHE 1	js	Santé physique des tout-petits

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE 1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANT	1980G	3	AHE 1	js	Anthropologie de la santé
	DRT	3810G	3	AHE 1	js	Droit de la santé
	EDP	1001	3	AHE 1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	EDP	1001D	3	AHE 1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	MSO	2140G	3	AHE 1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
	MSO	2141G	3	AHE 1	js	Soulagement de la douleur
+	MSO	2142G	3	AHE 1	js	Priorités nationales de santé publique
	MSO	2170G	3	AHE 1	js	Système d'information en milieu de santé
	PPL	3040	3	AHE 1	js	Communication interculturelle
	SOL	3109G	3	AHE 1	js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-402-5-0 Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Responsable : Yvan Gauthier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de santé et sécurité du travail, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Ce programme vise à former des agents innovateurs, ouverts, rigoureux et critiques, capables d'oeuvrer à l'application du cadre législatif propre à la SST, d'assumer des fonctions d'agent, de conseiller ou de cadre intermédiaire et de promouvoir une approche intégrée de la SST.

Destinataires

Ce programme s'adresse principalement aux personnes qui travaillent dans des institutions directement concernées par la SST ou dans des organisations intéressées par cette problématique : les permanents de la CSST, le personnel des associations sectorielles paritaires (ASP), des équipes de SST oeuvrant dans les DSP et les CLSC et des experts-conseils en SST, les infirmières industrielles, les personnes des domaines de la gestion ou des relations de travail, les techniciens en hygiène du travail, les membres des comités de SST, les agents de recherche en SST, les personnes qui sont en formation dans le cadre d'un programme de réadaptation.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Connaissances de base en SST

	SST	1001	1	AHE 1	js	Introduction à la SST
+	SST	1042	2	AHE 1	js	Droit de la SST
+	SST	1045	3	AHE 1	js	Loi et SST
+	SST	1050	3	AHE 1	js	Physiologie du travail et ergonomie
	SST	1087	3	AHE 1	js	Sécurité du travail
+	SST	2000	3	AHE 1	js	Hygiène du travail
+	SST	2525	3	AHE 1	js	Psychodynamique du travail
+	SST	3052	3	AHE 1	js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement des pratiques de la SST

+	SST	2400	3	AHE 1	js	Stratégie de la formation en SST
+	SST	3000	3	AHE 1	js	Stage d'intégration en SST
+	SST	3055	3	AHE 1	js	L'impératif financier
+	SST	3061	3	AHE 1	js	L'audit des pratiques de SST
+	SST	3065	3	AHE 1	js	Démarche de changement en SST
+	SST	3180	3	AHE 1	js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

	AEG	2110	3	AHE 1	js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE 1	js	Groupe et situation d'aide
	ERN	2095	3	AHE 1	js	Ergonomie dans le réseau de la santé
	IFT	1931	3	AHE 1	s	Initiation aux bases de données
	MSN	3100G	3	AHE 1	js	Introduction aux maladies du travail
	REI	1205G	3	AHE 1	js	Introduction aux relations de travail
	REI	1210G	3	AHE 1	js	Principes de gestion
	VIO	2011	3	AHE 1	js	Violence dans les milieux de travail

Programme 1-482-5-0 Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention*

Responsable : Louise Blanchette, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Le Certificat d'intervention en santé mentale poursuit l'objectif suivant : fournir aux diplômés des connaissances et une instrumentation spécifiques pour améliorer leur in-

* Offert conjointement par la Faculté de l'éducation permanente et la Faculté des arts et des sciences, avec la collaboration de la Faculté de médecine, et géré par la Faculté de l'éducation permanente.

tervention dans le domaine de la santé mentale dans un contexte interdisciplinaire. Objectifs spécifiques : Permettre à l'étudiant : 1) de développer une réflexion personnelle et professionnelle sur son engagement en santé mentale; 2) d'acquérir des notions fondamentales spécifiques aux diverses pratiques d'intervention en santé mentale dans une perspective interdisciplinaire; 3) de développer des habiletés d'intervention en collaboration avec la personne, son réseau et les services en santé mentale.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des intervenants en santé mentale (infirmières, travailleurs sociaux, criminologues, enseignants, éducateurs, bénévoles ou autres) qui oeuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux, des ressources alternatives et de l'éducation ou dans tout domaine approprié et qui possèdent une formation initiale jugée pertinente.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	PST	2955G	3	AHE 1 js	Psychopathologie et intervention
	SME	1000	3	AHE 1 j	Compétences personnelle, professionnelle
	SME	1020	3	AHE 1 js	Interdisciplinarité et intervention
+	SME	3000	3	AHE 1 js	Atelier d'intégration
	SVS	2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques et pratiques spécifiques

SME	1050	3	AHE 1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	2033	3	AHE 1 js	Santé mentale et travail
SME	2044	3	AHE 1 js	Jeunes et santé mentale
SME	2055	3	AHE 1 js	Problématiques complexes
SME	2055T	3	AHE 1 js	Deuil et suicide
SME	2055V	3	AHE 1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME	3005	3	AHE 1 j	Approche systémique
SME	3010	3	AHE 1 j	Intervention en situation de crise
SME	3030	3	AHE 1 j	Atelier en santé mentale 1
SME	3030V	3	AHE 1 js	Explorations créatrices en santé mentale
SME	3030W	3	AHE 1 js	La quête du mieux-être
SME	3030Z	3	AHE 1 js	Maladies psychosomatiques
SME	3035	3	AHE 1 js	Atelier en santé mentale 2
SME	3035W	3	AHE 1 js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME	3035Y	3	AHE 1 js	Pratiques de réadaptation
SME	3035Z	3	AHE 1 js	Les troubles de la personnalité
SME	3040	3	AHE 1 js	Discussion de cas cliniques
SME	3045	3	AHE 1 js	Intervention psychogériatrique
SME	3520	3	AHE 1 js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

AEG	3137	3	AHE 1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	1730G	3	AHE 1 s	Victimologie
EDP	1001D	3	AHE 1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	2021D	3	AHE 1	Santé mentale et vieillissement
GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
IDI	2020	3	AHE 1 js	Éthique de l'intervention
PPL	3045	3	AHE 1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL	3050	3	AHE 1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL	3050Y	3	AHE 1 js	Santé et transculturalité
PSY	1075	3	AHE 1 js	Psychologie sociale
PSY	3012G	3	AHE 1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM	1221D	3	AHE 1	Effets des substances psychotropes
VIO	2009	3	AHE 1 js	Violence familiale et conjugale

Programme 1-420-5-0 Version 04

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Responsable : Claude Létourneau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Cours à distance

Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Objectifs

Ce programme vise à permettre aux étudiants de développer des compétences pour intervenir, en conformité avec leur statut professionnel, dans le domaine de la prévention et de la réadaptation des toxicomanies. À la fin de sa formation, l'étudiant : 1) Connaîtra les effets des substances psychotropes. 2) Analysera les enjeux psychologiques et sociologiques de la prévention et de la réadaptation. 3) Sera sensibilisé à l'étiologie, à la santé mentale et au traitement. 4) Sera en mesure d'effectuer une entrevue d'accueil et d'évaluation préliminaire. 5) Aura développé des habiletés de base reliées à l'animation de groupe et à l'intervention individuelle. 6) Sera capable d'élaborer des activités de prévention.

Destinataires

Le certificat s'adresse à toute personne intéressée à acquérir des connaissances et des habiletés dans la prévention des toxicomanies et la réadaptation des toxicomanes. À titre de complément de formation, le programme intéresse également les personnes qui oeuvrent dans les domaines de la santé et des services sociaux (personnel médical, paramédical et psychosocial), de l'éducation (personnel enseignant, conseillers, éducateurs), de la justice (membres des services de prévention de la criminalité, agents de réhabilitation et de réinsertion sociale) et du travail (personnel rattaché au programme d'aide aux employés).

Structure du programme

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques et 0 à 3 crédits de cours à option. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Notions fondamentales

	TXM	1111	3	AHE 1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM	1221	3	AHE 1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE 1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1441	3	AHE 1 js	Étiologie et modèles d'intervention
	TXM	2551	3	AHE 1 js	Santé mentale et traitement en toxico
+	TXM	3530	3	AHE 1 js	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques en toxicomanies – Ateliers et stages

+	TXM	3400	3	AHE 1 js	Conception d'un programme de prévention
+	TXM	3410	3	AHE 1 js	Actualisation d'un prog. de prévention
+	TXM	3500	3	AHE 1 js	Approches motivationnelles
+	TXM	3510	3	AHE 1 js	Intervention clinique en toxicomanie

+	TXM	3520	3	AHE 1	js	Animation de groupe en toxicomanie
+	TXM	3540	3	AHE 1	js	Intervention auprès des jeunes en toxico
+	TXM	3600	6	AHE 1	js	Stage en milieu d'intervention
+	TXM	3610	6	AHE 1	js	Stage international

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Problématiques associées

CRI	1511G	3	AHE 1	s	Délinquance et facteurs criminogènes
JES	2014Z	3	AHE 1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015Z	3	AHE 1	js	Le phénomène des gangs
PSY	3012G	3	AHE 1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME	1050	3	AHE 1	js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	3010	3	AHE 1	j	Intervention en situation de crise
SME	3035Z	3	AHE 1	js	Les troubles de la personnalité
SVS	1363	3	A 1	j	Problèmes sociaux
TXM	2300	3	AHE 1	js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2310	3	AHE 1	js	Pratiques novatrices en prévention
TXM	2470D	1	AHE 1		Prévention sida et toxicomanies
TXM	2480	1	AHE 1	js	Problématique liée à la toxicomanie
TXM	2480D	1	AHE 1		Psychotropes en milieu de travail
TXM	2521	3	AHE 1	js	Délinquance et toxicomanies
TXM	2540	1	AHE 1	js	Sexualité et toxicomanies
TXM	2570D	1	AHE 1		Jeu pathologique
TXM	2580D	1	AHE 1		Héroïne et interventions spécifiques
TXM	2583D	1	AHE 1		La réduction des méfaits
TXM	2591	1	AHE 1	js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM	2592	1	AHE 1	js	L'IGT pour adultes
TXM	2593	1	AHE 1	js	L'IGT pour adolescents
TXM	2600	3	AHE 1	js	Problématique liée à la toxicomanie B
VIO	2009	3	AHE 1	js	Violence familiale et conjugale

Programme 1-185-5-0 Version 04

Certificat de traduction I

Responsable : Rita Damiani, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de traduction I, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

- Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date et le lieu, le candidat est prié de consulter la rubrique *Tests d'admission* sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html*. Cet avis tient lieu de convocation.
- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP 1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B- (2,7), il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

Objectifs

Initier les étudiants à la formation professionnelle en traduction. Cette formation vise l'accroissement des connaissances en grammaire et en stylistique françaises et anglaises, une meilleure compréhension de la langue de départ (l'anglais) et le développement de l'habileté à produire des textes logiques et cohérents dans la langue d'arrivée (le français). Le programme aborde les questions théoriques fondamentales et vise l'acquisition des techniques de base en traduction.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux personnes intéressées à la traduction, soit pour préparer une carrière éventuelle, soit par souci de culture personnelle. Il s'adresse également aux personnes qui font occasionnellement de la traduction et qui désireraient augmenter la qualité de leur travail dans ce domaine.

Structure du programme

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Formation de base

	LNG	1505G	3	AHE 1	s	Introduction aux sciences du langage
	TRA	1005G	3	AHE 1	s	Difficultés du français écrit
	TRA	1006G	3	AHE 1	s	Increased English Comprehension
+	TRA	1007G	3	AHE 1	s	Stylistique et rédaction
+	TRA	1015G	3	AHE 1	s	Interférences linguistiques
	TRA	1072G	3	AHE 1	s	Documentation et terminologie 1
+	TRA	1082G	3	AHE 1	s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation professionnelle

+	TRA	2022G	3	AHE 1	s	Traduction littéraire
+	TRA	2032G	3	AHE 1	s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE 1	s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE 1	s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2062G	3	AHE 1	s	Traduction médico-pharmaceutique
+	TRA	2100G	3	AHE 1	s	General Translation

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

	IFT	1986	3	AHE 1	js	Traitement informatique des textes
+	TRA	2072G	3	AHE 1	s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2092G	3	AHE 1	js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE 1	js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE 1	s	Réalités professionnelles
	TRA	3325G	3	AHE 1	js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE 1	js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Perfectionnement

+	ANS	1502	3	AHE 1	js	Business English – Oral Communication 2
	FRA	2952G	3	AHE 1	js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE 1	js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE 1	s	Grammaire supérieure normative
	TRA	2110G	3	AHE 1	s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Programme 1-185-5-1 Version 04

Certificat de traduction II

Responsable : Rita Damiani, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Certificat de traduction II, le candidat doit être titulaire du Certificat de traduction I ou posséder une formation jugée équivalente.

Baccalauréat spécialisé en traduction

L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.

Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.

Conditions et procédure de transfert
Avoir terminé les deux certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au 514-343-6111 poste 2867.

Pour renseignements supplémentaires concernant le Baccalauréat spécialisé en traduction : Secrétariat, Département de linguistique et de traduction, tél. : 514-343-6220.

Autres formations possibles
Le candidat peut aussi s'inscrire à un troisième certificat tel que localisation, rédaction ou droit par exemple et obtenir un Baccalauréat par cumul de certificats.

Pour renseignements supplémentaires concernant une carrière en traduction ou en localisation, communiquez avec la responsable des Certificats de traduction ou la responsable du Certificat en localisation à la Faculté de l'éducation permanente.

Objectifs
Permettre à ceux qui sont titulaires d'un premier certificat de traduction d'améliorer leur méthode de travail et de s'initier aux secteurs spécialisés de la traduction.

Structure du programme
Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation professionnelle

+	TRA	2032G	3	AHE 1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE 1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE 1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2072G	3	AHE 1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2100G	3	AHE 1 s	General Translation
+	TRA	3010G	3	AHE 1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire et perfectionnement

	FRA	2953G	3	AHE 1 js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE 1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	2000	3	AHE 1 js	Rédaction administrative
	RED	2020	3	AHE 1 js	Langue et rédaction publicitaire
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+	TRA	2022G	3	AHE 1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2062G	3	AHE 1 s	Traduction médico-pharmaceutique
	TRA	2110G	3	AHE 1 s	Advanced Business and Technical Writing
+	TRA	3020G	3	AHE 1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+	TRA	3025G	3	AHE 1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+	TRA	3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+	TRA	2092G	3	AHE 1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE 1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE 1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3225G	3	AHE 1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
	TRA	3325G	3	AHE 1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

ANG	1022	3	AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
COM	1200G	3	AHE 1 s	Introduction aux médias
DRT	1151G	3	AHE 1 s	Introduction à l'étude du droit
DRT	2401G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 1
ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
JOU	2310	3	AHE 1 js	Analyse de l'actualité
MSN	1061G	3	AHE 1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSO	2000D	3	AHE 1	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2000G	3	AHE 1 js	Introduction à l'épidémiologie
PBT	1000	3	AHE 1 js	Communication marketing
POL	1020G	3	AHE 1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1605G	3	AHE 1 js	Politique internationale
REI	1210G	3	AHE 1 js	Principes de gestion
REI	1220G	3	AHE 1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-252-5-1 Version 02

Certificat Violence, victimes et société

Responsable : Louis Plamondon, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible au programme de Certificat Violence, victimes et société, le candidat doit :

Base DEC
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

ou

- Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire
- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé (base expérience)
- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs
Offrir une formation multidisciplinaire d'ordre théorique et pratique sur les phénomènes de violence et leurs impacts, dans le but d'en dégager les causes et les manifestations multiples pour sensibiliser les intervenants à certaines pratiques appropriées à leur statut professionnel. Permettre à l'étudiant : 1) de comprendre différentes formes de violence et de saisir leurs liens avec certains problèmes de société; 2) de connaître les apports de certaines disciplines à la définition, à la compréhension et à la résolution de phénomènes de violence; 3) de connaître l'apport de différentes disciplines dans la prise en charge des impacts de la violence sur les victimes et leurs proches; 4) d'apprendre un langage commun favorisant la complémentarité des interventions; 5) de se sensibiliser à certaines pratiques de dépistage, de prévention et de résolution de problèmes; 6) de se sensibiliser aux dimensions sociales et institutionnelles qui peuvent être productrices de violence; 7) de se sensibiliser aux dimensions éthiques de l'intervention à travers la connaissance de soi et de son propre rapport à la violence; 8) d'acquérir une distance critique.

Structure du programme
Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

CRI	1730G	3	AHE 1 s	Victimologie
VIO	1005	3	AHE 1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO	2009	3	AHE 1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Fondements

EDP	1001D	3	AHE 1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1075	3	AHE 1 js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
VIO	2005	3	AHE 1 js	Droits et recours face aux institutions

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques

	CRI	3305G	3	AHE 1 s	Violences criminelles
	JES	2008	3	AHE 1 js	Jeunes et violence
	VIO	2008	3	AHE 1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
	VIO	2011	3	AHE 1 js	Violence dans les milieux de travail
	VIO	2012	3	AHE 1 js	Victimisation sexuelle
	VIO	2013	3	AHE 1 js	Violence et handicap

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ateliers

	VIO	2020	1	AHE 1 js	Violence et rapports interculturels
	VIO	2021	1	AHE 1 js	Abus par des professionnels en exercice
	VIO	2022	1	AHE 1 js	Impact de la violence dans les médias
	VIO	2023	1	AHE 1 js	Violence en milieu scolaire
	VIO	2024	1	AHE 1 js	Victimisation dans le système de santé
	VIO	2026	1	AHE 1 js	Atelier thématique
	VIO	2026Y	1	AHE 1 js	Femmes et vieillissement des parents
	VIO	2026Z	1	AHE 1 js	Solidarité et victimes
	VIO	2027	1	AHE 1 js	Organisations contre la violence
	VIO	2028	1	AHE 1 js	Phénomène de la victimisation économique
	VIO	2029	1	AHE 1 js	Intervention auprès du conjoint violent

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

	AEG	2110	3	AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE 1 js	Groupe et situation d'aide
	PPL	3040	3	AHE 1 js	Communication interculturelle
	SVS	1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
	SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
	VIO	1000	3	AHE 1 js	L'intervenant en contexte de violence
	VIO	2015	3	AHE 1 js	Résolution de conflits
	VIO	2016	3	AHE 1 js	Intervention en contexte traumatique
	VIO	2050	3	AHE 1 js	Problématique spécifique
	VIO	2050W	3	AHE 1 js	Prévention de la violence au travail
	VIO	2050X	3	AHE 1 js	Violence et rapports interculturels
	VIO	2050Y	3	AHE 1 js	Risques pour les soignants naturels
	VIO	2050Z	3	AHE 1 js	Symposium en victimologie
+	VIO	3000	3	AHE 1 js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Microprogramme

Microprogramme 1-325-6-5 Version 03

Droit

Responsable : Ginette Valois, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Microprogramme en droit, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Base universitaire

- Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

Avoir une bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, et la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. : Les conditions d'admissibilité au Microprogramme en droit sont les mêmes que pour le Certificat en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant : d'obtenir une vue d'ensemble de la discipline par le cours « Introduction à l'étude du droit »; d'obtenir une formation juridique sur un sujet particulier au moyen du ou des cours à option.

Destinataires

Ce programme s'adresse à toute personne qui désire obtenir de façon ponctuelle une connaissance sur un sujet particulier en droit (droit fiscal, libertés publiques, droit des compagnies, droit de la famille, etc.) pour mieux saisir la place occupée par le droit dans ses activités professionnelles ou sa vie personnelle.

Structure du programme

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir; le responsable détermine alors les cours à suivre. Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	DRT	1151G	3	AHE 1 s	Introduction à l'étude du droit

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	DRT	1010G	3	AHE 1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1221G	3	AHE 1 s	Obligations 1
	DRT	1222G	3	AHE 1 s	Obligations 2
+	DRT	1223G	3	AHE 1 s	Obligations 3
	DRT	1224G	3	AHE 1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3	AHE 1 s	Biens
+	DRT	1500G	3	AHE 1 s	Droit pénal général 1
	DRT	1501G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE 1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT	1901G	3	AHE 1 s	Développement des habiletés du juriste 1
	DRT	2003G	3	AHE 1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE 1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3	AHE 1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2402G	3	AHE 1 s	Droit des affaires 2
	DRT	2501G	3	AHE 1 s	Droit administratif général
	DRT	3201G	3	AHE 1 js	Assurances
+	DRT	3205G	3	AHE 1 s	Sûretés
+	DRT	3401G	3	AHE 1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT	3402G	3	AHE 1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3	AHE 1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3	AHE 1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3	AHE 1 s	Propriété intellectuelle
+	DRT	3501G	3	AHE 1 s	Droit municipal
+	DRT	3503G	3	AHE 1 s	Libertés publiques
+	DRT	3504G	3	AHE 1 s	Tribunaux administratifs
	DRT	3602G	3	AHE 1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE 1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3	AHE 1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3	AHE 1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3	AHE 1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3802G	3	AHE 1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT	3804G	3	AHE 1 s	Droit de l'environnement
	DRT	3805G	3	AHE 1 s	Drt de l'information et de la comm.

DRT	3806G	3	AHE 1 s	Droit des professionnels
DRT	3807G	3	AHE 1 s	Droit de la consommation
DRT	3810G	3	AHE 1 js	Droit de la santé

Modules

Programme 1-175-7-0 Version 00

Module en bureautique*

Responsable : Claude Létourneau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Module en bureautique, le candidat doit :

Base DEC

• Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

• S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Autres conditions

• Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en informatique pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1800 Initiation à l'informatique.

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser divers logiciels de bureautique et s'initier à Internet. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Bureautique

	IFT	1800	3	AHE 1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3	AHE 1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE 1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3	AHE 1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE 1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	H 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
	IFT	1986	3	AHE 1 js	Traitement informatique des textes

Programme 1-390-7-0 Version 00

Module en communication promotionnelle

Responsable : Sylvain Desrochers, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au module de communication promotionnelle, le candidat doit :

Base DEC

• Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

• S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

• Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préalable.

Autres conditions

• Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html* . Cet avis tient lieu de convocation.

• S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Objectifs

Le module en communication promotionnelle vise à procurer aux étudiants une perspective d'ensemble de ce champ d'activité et à leur permettre de développer des habiletés reliées à la mise en oeuvre de campagnes promotionnelles. À la fin du programme, l'étudiant sera en mesure de : – Cerner la nature de la promotion et d'en apprécier le rôle au sein du mix de communication et de stratégie marketing – Planifier des campagnes promotionnelles avec rigueur, efficacité et pertinence – Réaliser les diverses activités propres à la mise en oeuvre de campagnes promotionnelles – Évaluer les résultats d'une campagne promotionnelle au regard des objectifs visés.

Structure du programme

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires. Le cours PRO 1000 « Communication promotionnelle : théories » doit être suivi en début de programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PRO	1000	3	AHE 1 js	Communication promotionnelle : théories
+	PRO	1001	3	AHE 1 js	Conception d'activités promotionnelles
+	PRO	2000	3	AHE 1 js	Médias et création promotionnelle
+	PRO	2001	3	AHE 1 js	Design et promotions
+	PRO	3000	3	AHE 1 js	Atelier d'intégration en promotion

Une attestation confirme la réussite de ce module. Il peut également être intégré au Certificat d'études individualisées.

Programme 1-413-7-0 Version 01

Module en gestion de l'invalidité et de la réadaptation

Responsable : Yvan Gauthier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

La Faculté n'admet pas de nouveaux étudiants à ce programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au module en gestion de l'invalidité et de la réadaptation, le candidat doit :

Base DEC

• Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Module et avoir une expérience pertinente de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Module dans une démarche de formation spécifique.

ou

• Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir au moins deux ans d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Base universitaire

• Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (certificat, mineur, majeur ou baccalauréat) pertinent à ce module.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

• S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et au moins quatre années d'expérience appropriée à ce module.

• Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Le module en gestion de l'invalidité et de la réadaptation vise essentiellement deux objectifs : l'acquisition des connaissances essentielles à une saine gestion de l'invalidité et de la réadaptation, et le développement des habiletés professionnelles de gestion de l'invalidité et de la réadaptation. À la fin de ce module, l'étudiant sera en mesure de cerner les enjeux organisationnels, sociaux et financiers de la gestion de l'invalidité et de la réadaptation, de comprendre le cadre juridique de la gestion de

* Offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière.

l'invalidité et de la réadaptation des travailleurs. De plus, il aura acquis un vocabulaire médical de base en la matière, et il sera en mesure de comprendre le potentiel du recours à l'ergonomie en vue d'une réintégration efficace du travailleur dans son milieu de travail. Au terme du programme, l'étudiant sera apte à interagir avec les différents professionnels oeuvrant dans le domaine.

Destinataires

Ce module s'adresse aux généralistes des ressources humaines, aux intervenants syndicaux et patronaux membres des comités paritaires de santé et sécurité au travail, aux infirmières en santé au travail, aux intervenants de compagnies privées en assurance invalidité, aux gestionnaires en santé et sécurité au travail, aux différents intervenants de la Commission de santé et sécurité du travail (CSST), de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), etc.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*12 cr.*
GIR	1001	3	AHE 1	js	Gestion de l'invalidité et de la réadap.
GIR	2005	3	AHE 1	js	Aspects médicaux et ergonomiques
GIR	2010	3	AHE 1	js	Régime de la CSST
GIR	2015	3	AHE 1	js	Régimes privés et SAAQ (ass. invalidité)

Programme 1-631-7-2 Version 00

Module en gestion des services de santé et des services sociaux*

Responsable : Pierre Saulnier, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Module en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente de un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente de un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat ou baccalauréat) et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue et subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Objectifs

Le module vise le développement de certaines compétences en gestion des services de santé et des services sociaux. À la fin de ce programme de 15 crédits, l'étudiant sera capable d'utiliser les outils de réflexion et d'action répondant à ses besoins professionnels. En fonction des cours choisis, l'étudiant aura développé ses aptitudes à : gérer une offre de services adaptée aux besoins des différentes clientèles ; organiser le travail de façon efficace et efficiente, tout en tenant compte de sa dimension interdisciplinaire ; établir des relations de collaboration avec les membres de son équipe et les partenaires du milieu ; favoriser l'émergence de conduites nouvelles dans un contexte de changement marqué par l'ambiguïté et le paradoxe ; prendre des décisions basées sur des données qualitatives et quantitatives.

Destinataires

Ce programme est destiné au personnel d'encadrement, aux personnes qui aspirent à le devenir, ainsi qu'aux professionnels des services de santé et des services sociaux.

Structure du programme

Ce programme totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. Le cours ASA1050G doit être suivi en début de programme. En fonction du choix de cours de l'étudiant, 3 sessions peuvent être requises pour compléter le module.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*3 cr.*
ASA	1050G	3	AHE 1	js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
Bloc 70 B		*option*			*minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
ASA	1910G	3	AHE 1	js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE 1	js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2010G	3	AHE 1	js	Gestion des ressources humaines
ASA	2150G	3	AHE 1	js	Information de gestion
ASA	2220G	3	AHE 1	js	Problématiques liées à la gestion
ASA	2350G	3	AHE 1	js	Leadership et influence
ASA	3150G	3	AHE 1	js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE 1	js	Droit et éthique en gestion
ASA	3350G	3	AHE 1	js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE 1	js	Mobiliser une équipe de travail

Programme 1-175-7-1 Version 02

Module d'initiation à la programmation*

Responsable : Claude Létourneau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Module d'initiation à la programmation, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Profil d'accueil individualisé

- Tout candidat ne répondant pas à cette base d'admissibilité pourrait être admis s'il possède les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Objectifs

Ce programme s'adresse aux personnes qui désirent s'initier à la programmation. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits, soit 3 obligatoires et 9 à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A		*obligatoire*			*3 cr.*
IFT	1810	3	AHE 1	js	Introduction à la programmation
Bloc 72 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+ IFT	1166	3	AHE 1	j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT	1170	3	AHE 1	s	Programmation Java et applications
+ IFT	1175	3	AHE 1	s	Programmation en Visual Basic
+ IFT	1179	3	AHE 1	js	Programmation en C#
Bloc 72 C		*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
+ IFT	1169	3	AHE 1	js	Programmation avancée en C++
+ IFT	1176	3	AHE 1	s	Aspects avancés de Java

* Offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière.

Programme 1-175-7-6 Version 01

Module d'initiation au multimédia*

Responsable : Claude Létourneau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Module d'initiation au multimédia, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Profil d'accueil individualisé

- Tout candidat ne répondant pas à cette base d'admissibilité pourrait être admis s'il possède les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Objectifs

Initier les étudiants à la création de pages web et à la manipulation d'objets visuels par ordinateur. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

Structure du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 72

Bloc 72 A		*option*		*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1935	3 AHE 1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3 AHE 1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3 H 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
Bloc 72 B		*option*		*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+	IFT	1147	3 AHE 1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia

Programme 1-175-7-7 Version 01

Module en programmation Internet*

Responsable : Claude Létourneau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Module de programmation Internet, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Profil d'accueil individualisé

- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.

Autres conditions

- Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1146 Programmation Internet.

Structure du programme

Ce programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*9 cr.*
+	IFT	1144	3 AH 1 js	Introduction à la programmation Internet
	IFT	1810	3 AHE 1 js	Introduction à la programmation
Bloc 70 B		*option*		*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
+	IFT	1170	3 AHE 1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3 AHE 1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3 AHE 1 js	Programmation en C#
Bloc 70 C		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+	IFT	1147	3 AHE 1 j	Programmation serveur avec PHP
+	IFT	1148	3 AHE 1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Programme 1-186-7-0 Version 00

Module de rédaction : principes et pratique

Responsable : Lise Malo, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au module de rédaction : principes et pratique, le candidat doit :

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.

Profil d'accueil individualisé

- S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Autres conditions

- Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Pour en connaître la date, le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site *www.fep.umontreal.ca/tests.html* . Cet avis tient lieu de convocation.
- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir un cours préalable en français considéré comme hors programme, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Objectifs

Fournir des outils rédactionnels qui permettront aux étudiants de rédiger des textes clairs, vivants et cohérents.

Destinataires

Toutes les personnes qui, dans leur travail, sont appelées à rédiger des textes variés : professionnels de la communication, journalistes, administrateurs, enseignants. Ce module peut être intégré au Certificat de rédaction ou au Certificat d'études individualisées.

Structure du programme

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*12 cr.*
	FRA	2952G	3 AHE 1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3 AHE 1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3 AHE 1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3 AHE 1 js	Le lexique : particularités, difficultés

École de français

Coordonnatrice : Suzanne Fradette, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

L'École de français offre depuis de nombreuses années des cours de français langue seconde à des personnes originaires des quatre coins du monde. Résolument à l'avant-garde de l'actualité pédagogique, l'École de français fournit un enseignement dynamique et adapté aux besoins variés de sa clientèle. Elle organise des sessions intensives et extensives de français pour les non-francophones, tout au long de l'année.

L'acquisition d'une compétence de communication en français, tant à l'oral qu'à l'écrit, et l'intégration au milieu universitaire francophone ainsi qu'à la société québécoise constituent les principaux objectifs poursuivis à l'École de français.

* Offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière.

L'École de français a été agréée comme établissement participant au programme de bourses fédéral-provincial. Les citoyens canadiens ou résidents permanents qui ont été étudiants à plein temps durant l'année scolaire peuvent être admissibles à ce programme. Pour plus de détails, s'adresser au coordonnateur du programme de bourses au ministère de l'Éducation de sa province de résidence.

L'École de français est membre actif de l'Association québécoise des écoles de français et du Conseil des programmes de langues secondes au Canada.

Pour plus de renseignements et pour obtenir des formulaires d'inscription, s'adresser à :

Université de Montréal
École de français
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : 514-343-6090
ou 1 800 363-8876
Télécopieur : 514-343-5984
Courriel : infolang@fep.umontreal.ca

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Responsable : Monique Beaulac, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Consulter la section des Certificats.

Cours de français langue seconde ou étrangère

Responsable : Monique Beaulac, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Ces cours s'adressent aux personnes non francophones qui n'ont aucune connaissance de la langue française aussi bien qu'à celles désirant perfectionner leur connaissance de cette langue.

Tous les nouveaux étudiants ainsi que les anciens étudiants qui n'auraient pas suivi de cours de français à la Faculté de l'éducation permanente depuis plus de un an doivent subir un test de classement obligatoire.

	Français oral et écrit		**Crédits**
•	FRS 1100	Communication orale et écrite. Niveau 1	**6**
•	FRS 1101	Pratique du français oral et écrit 1	**6**
•	FRS 1200	Communication orale et écrite. Niveau 2	**6**
•	FRS 1201	Pratique du français oral et écrit 2	**6**
•	FRS 1300	Communication orale et écrite. Niveau 3	**6**
•	FRS 1301	Pratique du français oral et écrit 3	**6**
•	FRS 1400	Communication orale et écrite. Niveau 4	**6**
•	FRS 1401	Pratique du français oral et écrit 4	**6**
•	FRS 1500	Communication orale et écrite. Niveau 5	**6**
•	FRS 1601	Communication orale et écrite. Niveau 6	**6**
•	FRS 1110	Phonétique corrective. Débutant	**3**
•	FRS 1120	Phonétique corrective. Intermédiaire	**3**
•	FRS 1150	Français langue des affaires	**3**
•	FRS 1265	Communication sur mesure 1	**1**
•	FRS 1266	Communication sur mesure 2	**1**
•	FRS 1267	Communication sur mesure 3	**1**
•	FRS 1268	Projet spécial	**3**

	Français oral		**Crédits**
•	FRS 1210	Communication orale. Niveau 1	**3**
•	FRS 1211	Étude pratique du français oral 1	**3**
•	FRS 1220	Communication orale. Niveau 2	**3**
•	FRS 1221	Étude pratique du français oral 2	**3**
•	FRS 1230	Communication orale. Niveau 3	**3**
•	FRS 1231	Étude pratique du français oral 3	**3**
•	FRS 1240	Communication orale. Niveau 4	**3**
•	FRS 1241	Étude pratique du français oral 4	**3**
•	FRS 1250	Communication orale. Niveau 5	**3**
•	FRS 1260	Communication orale. Niveau 6	**3**
•	FRS 1263	Compréhension de l'oral. Avancé	**3**
•	FRS 1264	L'information : compréhension et synthèse	**3**
•	FRS 1273	Expression orale. Avancé 3	**3**

	Français écrit pour non-francophones		**Crédits**
•	FRS 1222	Communication écrite. Débutant 1	**3**
•	FRS 1223	Pratique du français écrit. Débutant 1	**3**
•	FRS 1232	Communication écrite. Débutant 2	**3**
•	FRS 1242	Communication écrite. Intermédiaire 1	**3**
•	FRS 1252	Communication écrite. Intermédiaire 2	**3**
•	FRS 1262	Grammaire et expression écrite. Avancé 1	**3**
•	FRS 1272	Grammaire et expression écrite. Avancé 2	**3**
•	FRS 1282	Lecture et rédaction. Avancé 3	**3**
•	FRS 1292	Lecture et rédaction. Avancé 4	**3**

Cours de français langue maternelle

Responsable : Claudine Bertrand, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

La Faculté propose huit cours d'appoint en français écrit :

- EDP 1912 L'argumentation
- FRA 1955G Grammaire 1 : analyse grammaticale
- FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale
- FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale
- FRA 1965D La phrase*
- FRA 1966D La ponctuation*
- FRA 1967D Le verbe*
- FRA 1968G Le vocabulaire

Ces cours sont considérés comme hors programme.

Deux autres cours sont accessibles aux étudiants qui ont réussi une épreuve de français ou les cours FRA 1957G et FRA 1958G ou un cours équivalent. Il s'agit des cours :

- FRA 1959G Atelier de français écrit
- EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.

Ces cours peuvent être intégrés à la majorité des programmes comme cours au choix (à l'exception des certificats de journalisme, de rédaction, de relations publiques et de traduction). Pour obtenir des renseignements sur le cours EDP 1222, contacter la responsable Rita Damiani, tél : 514-343-6090.

Cours d'anglais langue seconde

Responsable : Mary Boudreau, tél. : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Les cours d'anglais permettent à l'étudiant de développer une compétence de communication en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant choisit l'une des orientations suivantes, le soir ou le samedi :

– l'anglais vu de façon globale et pratique (conversation, écriture et lecture);
– l'anglais tel que pratiqué dans des domaines plus spécialisés (santé, affaires, etc.).

Certains de ces cours s'adressent aux étudiants débutants, d'autres à ceux qui désirent améliorer ou perfectionner leur anglais oral ou écrit.

Tous les nouveaux étudiants ainsi que les anciens étudiants qui n'auraient pas suivi de cours d'anglais à la Faculté de l'éducation permanente depuis plus de un an doivent subir un test de classement obligatoire.

Tout étudiant qui n'a pas le préalable exigé pour le cours qu'il veut suivre doit également subir un test de classement. Voir la description des cours et les préalables exigés dans la section Répertoire des cours de ce document, où les cours sont présentés par ordre alphanumérique de sigles, ou consulter le site Études – Guichet étudiant de l'Université de Montréal à l'adresse *www.etudes.umontreal.ca* sous la rubrique Cours.

* La Faculté de l'éducation permanente offre également à distance des activités non créditées portant sur la phrase, la ponctuation et le verbe.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir le dépliant des cours et un formulaire d'inscription, s'adresser à :

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Cours d'anglais langue seconde
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : 514-343-6090
Télécopieur : 514-343-2430

Anglais oral		**Crédits**
• ANS 1100	English Conversation (1A)	**3**
• ANS 1101	English Conversation (1B)	**3**
• ANS 1200	English Conversation (2A)	**3**
• ANS 1201	English Conversation (2B)	**3**
• ANS 1300	English Conversation (3A)	**3**
• ANS 1301	English Conversation (3B)	**3**
• ANS 1400	English Conversation (4A)	**3**
• ANS 1401	English Conversation (4B)	**3**
• ANS 1500	English Conversation (5A)	**3**
• ANS 1501	English Conversation (5B)	**3**

Les cours de niveaux 4 et 5 peuvent être reconnus comme cours au choix. Ceux du niveau 3 peuvent être reconnus dans la plupart des facultés. Vérifier auprès de votre département.

Anglais écrit		**Crédits**
• ANS 1040	Writing Workshop 1	**3**
• ANS 1050	Writing Workshop 2	**3**

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais des affaires		**Crédits**
• ANS 1042	Business Writing 1	**3**
• ANS 1052	Business Writing 2	**3**
• ANS 1405	English for Legal Purposes	**3**
• ANS 1402	Business English – Oral Communication 1	**3**
• ANS 1502	Business English – Oral Communication 2	**3**

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais : Domaine de la santé		**Crédits**
• ANS 1303	English for Health Care Professionals 1	**3**
• ANS 1403	English for Health Care Professionals 2	**3**

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais : Lecture, rédaction, prise de parole en public		**Crédits**
• ANS 1304	Reading	**3**
• ANS 1404	Scientific and Technical Writing	**3**

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Section 6

Université de Montréal

Faculté de médecine

Table des matières

Introduction	6-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	6-**1**
Direction	6-**1**
Chaires philanthropiques	6-**2**
Prix et bourses aux étudiants	6-**3**
Hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal	6-**4**
Informations pratiques	6-**4**
Études supérieures	6-**4**
Enseignement de l'éthique aux études médicales postdoctorales	6-**5**
Bureau exécutif du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université de Montréal	6-**5**
Bureau d'évaluation	6-**5**
Unité de recherche et de développement en éducation des sciences de la santé (URDESS)	6-**5**
Bureau de développement professoral	6-**5**
Bureau de développement	6-**5**
Centre éduMED	6-**5**
Formation professionnelle continue	6-**6**
Exercice professionnel	6-**6**
Associations étudiantes – 1er cycle	6-**6**
Frais de cotisation des associations étudiantes	6-**6**
Frais facultaires	6-**6**
Règlement pédagogique de la Faculté	6-**7**
Département d'administration de la santé	6-**13**
Département d'anesthésiologie	6-**13**
Département de biochimie	6-**14**
Département de chirurgie	6-**15**
Département de médecine	6-**17**
Département de médecine familiale	6-**21**
Département de médecine sociale et préventive	6-**24**
Département de microbiologie et immunologie	6-**25**
Département de nutrition	6-**26**
Département d'obstétrique-gynécologie	6-**26**
Département d'ophtalmologie	6-**27**
Département de pathologie et biologie cellulaire	6-**28**
Département de pédiatrie	6-**28**
Département de pharmacologie	6-**30**
Département de physiologie	6-**31**

Département de psychiatrie	6-**31**
Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire	6-**33**
Département de santé environnementale et santé au travail	6-**35**
École d'orthophonie et d'audiologie	6-**35**
École de réadaptation	6-**36**
Centres, hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés	6-**37**
Année préparatoire au programme M.D.	6-**40**
Doctorat en médecine (M.D.)	6-**41**
Baccalauréat spécialisé en nutrition	6-**42**
Baccalauréat spécialisé en audiologie	6-**43**
Baccalauréat spécialisé en orthophonie	6-**43**
Baccalauréat spécialisé en ergothérapie	6-**44**
Baccalauréat spécialisé en physiothérapie	6-**44**
Baccalauréat spécialisé en sciences biomédicales	6-**45**
Baccalauréat spécialisé en biochimie	6-**45**
Baccalauréat spécialisé en bio-informatique	6-**45**
Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux	6-**45**
Certificat en santé communautaire	6-**45**
Répertoire des cours	6-**47**

Faculté de médecine

Introduction

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal offre l'enseignement de 1er cycle en médecine et en formation professionnelle paramédicale (nutrition, audiologie et orthophonie, ergothérapie et physiothérapie, sciences biomédicales) à 2 681 étudiants à plein temps. Elle dispense une formation de résidence dans une soixantaine de programmes agréés à plus de 800 étudiants et supporte plusieurs spécialisations en administration de la santé, santé environnementale et santé au travail, médecine sociale et préventive et médecine d'expertise. Elle abrite aussi une large mission de formation scientifique aux cycles supérieurs dans différents domaines pertinents à la santé (1530 étudiants à la maîtrise et au doctorat en 2005-2006). Deux centres hospitaliers universitaires (CHUM et CHU Sainte-Justine), responsables de formation et de soins de santé spécialisés en médecine adulte et pédiatrique, deux centres affiliés universitaires (Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Hôpital du Sacré-Coeur), plusieurs instituts et institutions affiliés l'aident dans la poursuite de sa vocation. En outre, 413 professeurs de carrière, 162 chercheurs et 1679 professeurs de clinique assurent actuellement à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal une place de première importance au pays.

Coordonnées générales de la Faculté

www.med.umontreal.ca

	Bureau	Tél. : 514-
Pavillon Roger-Gaudry	P-408	343-6267
Département d'administration de la santé Pavillon Mont-Royal	2390	343-6170
Département d'anesthésiologie Pavillon Roger-Gaudry	S-712	343-6466
Département de biochimie Pavillon Roger-Gaudry	D-355	343-6111 poste 5193
Département de chirurgie Pavillon Roger-Gaudry	S-747	343-5920
Département de médecine Pavillon Roger-Gaudry	S-759	343-5931
Département de médecine familiale Pavillon Roger-Gaudry	S-707	343-6497
Département de médecine sociale et préventive Pavillon Marguerite-d'Youville 1420 Mont-Royal	3118	343-6139
Département de microbiologie et immunologie Pavillon Roger-Gaudry	P-615	343-6275
Département de nutrition Pavillon Liliane-de-Stewart	1204	343-6398
Département d'obstétrique-gynécologie CHU Sainte-Justine	4827	345-7708
Département d'ophtalmologie Pavillon Roger-Gaudry	S-700	343-7094
Département de pathologie et biologie cellulaire Pavillon Roger-Gaudry	N-535	343-6297
Département de pédiatrie CHU Sainte-Justine	7956	345-4675
Département de pharmacologie Pavillon Roger-Gaudry	S-436	343-6329
Département de physiologie Pavillon Paul-G.-Desmarais	2140	343-6342
Département de psychiatrie Pavillon Roger-Gaudry	S-750	343-7755
Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire Pavillon Roger-Gaudry	S-716	343-5855
Département de santé environnementale et santé au travail Pavillon Marguerite-d'Youville	4095	343-6134
École d'orthophonie et d'audiologie Pavillon Marguerite-d'Youville	3026	343-7645
École de réadaptation Pavillon Marguerite-d'Youville	5030	343-6416
Programme de baccalauréat en bio-informatique (Voir Département de biochimie)		
Programme de baccalauréat en sciences biomédicales Pavillon Roger-Gaudry	U-232-1	343-6111 poste 4243
Programmes de génie biomédical Pavillon Paul-G.-Desmarais	2511	343-6357
Programme de médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé	N-814	343-7606

Direction

Doyen
Jean L. Rouleau

Vice-doyens
Pierre Boyle, recherche et études supérieures
Guy Breton, exécutif, études médicales postdoctorales et affaires hospitalières
Christine Colin, santé publique, sciences de la santé et relations internationales
Guy Lalonde, études médicales postdoctorales
Raymond Lalande, études de 1er cycle, formation professionnelle continue et développement de l'enseignement
Serge Dubé, affaires professorales

Vice-doyens adjoints
Vincent Castellucci, recherche
Robert L. Thivierge, formation professionnelle continue
Pierre Gagné, Centre de formation médicale en Mauricie

Secrétaire de Faculté
Chantal Lambert

Adjoints
Isabelle Bayard, décanat
Lorraine Locas, (remplacement) études médicales postdoctorales
Ann-Isabelle Cojocaru, vice-décanat exécutif
Simon Deblois, exécutif
André Ferron, études supérieures
Fabienne Grou, stages en région
Francine Gagnier, vice-décanat exécutif
Line Ginchereau, affaires professorales
Danielle Morin, ressources financières
Francyne Poulin, études de 1er cycle – affaires administratives
Christiane Malo, études de 1er cycle, directrice du baccalauréat en sciences biomédicales
Martin Caillé, santé publique, sciences de la santé et relations internationales

Directeurs des départements et écoles de la Faculté

Département d'administration de la santé : Renaldo Battista
Département d'anesthésiologie : Jean-François Hardy
Département de biochimie : Léa Brakier-Gingras
Département de chirurgie : Gilles Beauchamp
Département de médecine : Denis Roy
Département de médecine familiale : François Lehmann
Département de médecine sociale et préventive : Marie-France Raynault
Département de microbiologie et immunologie : Pierre Belhumeur
Département de nutrition : Dominique Garrel
Département d'obstétrique-gynécologie : William Fraser
Département d'ophtalmologie : Hélène Boisjoly
Département de pathologie et biologie cellulaire : Pierre Drapeau
Département de pédiatrie : Marc Girard (par intérim)
Département de pharmacologie : Patrick du Souich

Département de physiologie : Allan Smith
Département de psychiatrie : Jean Hébert
Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire : Pierre Bourgouin
Département de santé environnementale et santé au travail : Michel Gérin
École d'orthophonie et d'audiologie : Louise Ghetty
École de réadaptation : Daniel Boubonnais

Directeurs de l'enseignement universitaire dans les hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal

CSSS Sud-Ouest –Verdun : Marc Belley
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) : Joseph Ayoub
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Robert Perron
Cité de la Santé de Laval : Alain Turcotte
CSSS de Chicoutimi: Mauril Gaudreault
Hôpital Louis-H. Lafontaine : Luc Nicole
Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Jacques Bernier
Hôpital Rivière-des-Prairies : André Masse
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal : Jean-Paul Ferron
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine : Marc Girard
Institut de cardiologie de Montréal : Annie Dore
Institut de réadaptation de Montréal : Roger Vadeboncoeur
Institut Philippe-Pinel de Montréal : Jocelyne Brault
Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Paule Lebel

Directeurs de centres, groupes et instituts de recherche

Centre de recherche du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Robert Perron
Centre de recherche de la Cité de la santé de Laval : Marie-Thérèse Lussier
Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur : René Cardinal
Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Denis-Claude Roy
Centre de recherche de l'Hôpital Rivière-des-Prairies : Roger Godbout
Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal : Jean-Claude Tardif
Centre de recherche de l'Institut de réadaptation : Robert Forget
Centre de recherche de l'Institut Phillippe Pinel : Gilles Côté
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Yves Joanette
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) : Pavel Hamet
Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine : Guy Rouleau
Centre de recherche Fernand-Séguin (Hôpital Louis-H.-Lafontaine) : Pierre-Paul Rompré
Centre de recherche Léa-Roback : Marie-France Raynault
Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier de l'Université de Montréal à l'Institut de cardiologie : N.
Groupe de recherche en gestion thérapeutique : Michelle Savoie, par intérim
Groupe de recherche en toxicologie humaine : Kannan Krishnan
Groupe de recherche interdisciplinaire en santé : Paul Lamarche
Groupe de recherche sur le système nerveux central : Trevor Drew
Groupe de recherche universitaire sur le médicament : Michel Bouvier
Groupe d'étude des protéines membranaires : Jean-Yves Lapointe
Institut de recherches cliniques de Montréal : Louis-Gilles Durand
Institut de recherche en immunologie et cancer : Pierre Chartrand

Responsables de programmes d'études supérieures (D.E.S.S, M.Sc., Ph.D.)

Administration des services de santé : Nicole Dedobbeleer
Biochimie : Luc DesGroseillers
Bio-informatique : Gertraud Burger
Biologie moléculaire: Trang Hoang
Génie biomédical : Aimé Robert Leblanc
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé: François Sestier
Microbiologie et immunologie, virologie et immunologie : George Szatmari
Nutrition : Olivier Receveur
Orthophonie et audiologie : Renée Béland
Pathologie et biologie cellulaires : Roger Lippé
Pharmacologie : René Cardinal
Physiologie : Réjean Couture
Physiothérapie : Élaine Chapman
Santé communautaire : Lise Gauvin
Santé environnementale et santé au travail : Adolf Vyskocil
Santé publique : Nicole Leduc
Sciences biomédicales : Daniel Lajeunesse
Sciences neurologiques : John Kalaska

Responsables de programmes d'études médicales postdoctorales (D.E.S.)

Anatomo-pathologie : Bich N. Nguyen
Anesthésiologie : François Girard
Biochimie médicale : François Larivière
Cardiologie : Normand Racine
Cardiologie pédiatrique : Christine Boutin
Chirurgie cardiaque : Michel Carrier
Chirurgie générale : Richard Ratelle
Chirurgie pédiatrique : Dickens Saint-Vil
Chirurgie plastique : Michel Carrier (par intérim)
Chirurgie thoracique : Gilles Beauchamp et Jean Deslauriers
Chirurgie vasculaire : Jean-François Blair
Dermatologie : Benoît Côté
Endocrinologie : Pierre D'Amour
Endocrinologie de la reproduction : François Bissonnette
Endocrinologie pédiatrique : Cheri Deal
Gastroentérologie adulte : Michel Lemoyne
Gastroentérologie pédiatrique : Éric Drouin
Génétique médicale : Emmanuelle Lemyre
Gériatrie : Marie-Jeanne Kergoat
Hématologie : Jeannine Kassis
Hématologie pédiatrique : Josette Champagne
Maladies infectieuses chez l'enfant : Valérie Lamarre
Médecine d'urgence/spécialité : Raoul Daoust
Médecine d'urgence/Médecine familiale : Isabelle Montplaisir
Médecine d'urgence pédiatrique : Antonio D'Angelo
Médecine familiale : Louise Authier
Médecine interne : Geneviève Grégoire
Médecine maternelle et fœtale : Line Leduc
Médecine néonatale et périnatale : Christian Lachance
Médecine nucléaire : Michel Picard
Microbiologie : Claire Béliveau
Néonatalogie : Christian Lachance
Néphrologie : Alain Bonnardeaux
Néphrologie pédiatrique : Marie-Josée Clermont
Neurochirurgie : Alain Bouthillier
Neurologie : Luc Marchand
Neurologie pédiatrique : Paola Diadori
Neuropathologie : Yves Robitaille
Neuroradiologie : Daniel Roy
Obstétrique-Gynécologie : Marie-Josée Dupuis
Oncologie gynécologique : Pierre Drouin
Oncologie médicale : Louise Yelle
Ophtalmologie : Patrick Hamel
Orthopédie : Marc Isler
Oto-rhino-laryngologie : Louis Guertin
Pédiatrie : Catherine Ann Farrell
Pharmacologie clinique : Jacques Le Lorier
Pneumologie : Alain Desjardins
Pneumologie pédiatrique : Denis Bérubé
Psychiatrie : Paul Lespérance
Radiologie diagnostique : Josée Dubois
Radiologie pédiatrique : Laurent Garel
Radio-oncologie : Carole Lambert
Rhumatologie : Éric Rich
Santé communautaire : Marie-France Raynault
Soins aux personnes âgées : Christiane Lepage
Soins intensifs adultes : Marc-Jacques Dubois
Soins intensifs pédiatriques : Baruch Toledano
Soins palliatifs : Roger Ladouceur
Tronc commun de chirurgie : Edwin Lafontaine
Tronc commun de médecine : Richard Gauthier
Urologie : François Bénard

Chaires philanthropiques

Chaire Banque Scotia en diagnostic et traitement du cancer du sein et Fonds Lilly en recherche en cancer du sein, titulaire : André Robidoux
Chaire Claude-Bertrand en neurochirurgie de l'Université de Montréal, titulaire : N.
Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein, titulaire : Sylvie Mader

Chaire de pharmacologie (Merck Frosst Canada Inc.), titulaire : N.
Chaire de psychiatrie légale et d'éthique biomédicale Philippe-Pinel, titulaire : David Norman Weisstub
Chaire de recherche en orthopédie de l'Hôpital du Sacré-Cœur, titulaire : Julio C. Fernandes
Chaire Docteur Sadok Besrour en médecine familiale, titulaire : Marie-Dominique Beaulieu
Chaire d'enseignement Lucie et André Chagnon sur l'approche intégrée en prévention de l'Université de Montréal, titulaire : N.
Chaire Eli Lilly Canada de recherche en schizophrénie de l'Université de Montréal, titulaire : Emmanuel Stipp
Chaire en analyse des risques toxicologiques pour la santé humaine, titulaire : Claude Viau
Chaire en arthrose de l'Université de Montréal cotitulaires : Johanne Martel-Pelletier et Jean-Pierre Pelletier
Chaire en cancer de la prostate, titulaire : Fred Saad
Chaire en médecine transfusionnelle Association des bénévoles du don de sang-Héma-Québec-Bayer de l'Université de Montréal, titulaire : Jean-François Hardy
Chaire en néphrologie, transplantation et régénération rénale, titulaire : Marie-Josée Hébert
Chaire en sciences du mouvement du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, et de l'Université de Montréal, titulaire : Hubert Labelle
Chaire en sclérodermie, titulaire : Jean-Luc Senécal
Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique de l'Université de Montréal, titulaire : Daniel Sinnett
Chaire GlaxoSmithKline (GSK) en gestion optimale des maladies chroniques, titulaire : N.
Chaire Industrielle Alliance de recherche en leucémie, titulaire : Jean Roy
Chaire Marie Lou et Yves Cotrel pour la recherche en orthopédie, titulaire : Jacques A. de Guise
Chaire Michal et Renata Hornstein en chirurgie cardiaque, titulaire : Mario Talajic
Chaire Novartis – Fondation canadienne du foie en hépatologie de l'Université de Montréal, titulaire : Daniel Lamarre
Chaire Paul-David en électrophysiologie cardiovasculaire, titulaire : Stanley Nattel
Chaire Pfizer – Bristol-Myers Squibb – Smithkline Beecham – Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal, titulaire : N.
Chaire Pfizer en athérosclérose de l'Université de Montréal, titulaire : Jean-Claude Tardif
Chaire Philippa et Marvin Carsley en cardiologie, titulaire : Mario Talajic
Chaire Power Corporation du Canada en sciences physiologiques de l'Université de Montréal, titulaire : N.
Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers, titulaire : Pierre Belhumeur
Chaire Squibb en biologie moléculaire, titulaire : N.

Prix et bourses aux étudiants

** Les prix et bourses suivis d'un astérisque proviennent de fonds capitalisés de la Faculté.*

Prix et bourses destinés aux étudiants de médecine (M.D.)

Bourse Bell Canada – Recherches en télémédecine
Bourse de l'Association médicale des personnes de race noire
Bourse de l'Institut Hannah pour l'histoire de la médecine
Bourse de la Fondation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Lange Medics Award
Médaille Sir William Hingston*
Prix de l'Association des médecins de langue française
Prix de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires
Prix du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Prix du Collège des médecins de famille du Canada
Prix B.-G. Bourgeois*
Prix Bristol-Myers Squibb
Prix Charles Weisberg*
Prix E. David Sherman – Fondation Aldee*
Prix E. Persillier-Lachapelle*
Prix Élie-G. Asselin*
Prix IMS Health
Prix Isaac et Rachelle Weisberg*
Prix Marthe-Pelland*
Prix Merck-Frosst
Prix Merck Sharp & Dohme
Prix Monseigneur A.-E. Deschamps*
Prix Pharmacia
Prix Pierre Masson*
Prix Rodolphe Boulet*
Prix Télesphore Parizeau

Prix et bourses destinés aux étudiants des programmes de sciences cliniques

Département de chirurgie
Bourse Georges-Étienne Cartier*
Bourse Paul-Dessureault en urologie*
Prix Daniel-Tassé

Département de médecine
Prix Jacques-Genest
Prix Pierre-Bois

Département de médecine familiale
Fonds Docteur Sadok Besrour pour le développement de la médecine en Tunisie

Département d'ophtalmologie
Bourse de la Fondation E. A. Baker
Bourse du Fonds Besner-Valois
Fonds de recherche en ophtalmologie de l'Université de Montréal (FROUM)

Département de pédiatrie
Bourses de formation postgraduée du Département de pédiatrie
Prix Claude-C. Roy
Prix Luc-Chicoine

Département de psychiatrie
Fonds Monique-Gaumond pour la recherche en maladies affectives

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire
Bourse Cordis-Johnson & Johnson
Bourse du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire*
Bourse General Electric
Prix Jean-Louis Léger (NYCOMED)
Prix offerts aux résidents du programme de radio-oncologie :
Prix de l'Association canadienne des Radio-Oncologues (CARO)
Prix de l'Association des Radio-Oncologues du Québec et Société Française de Radio-Oncologie (AROQ-SFRO)
Prix offerts aux résidents du programme de radiologie :
Prix pour l'excellence d'une publication ou d'une communication : SCFR, C.A.R., R.S.N.A. et A.R.R.S.

Prix et bourses destinés aux étudiants des programmes de sciences fondamentales

Département de biochimie
Prix Astra Zénéca
Prix Merck-Frosst
Prix Simon-Pierre Noël*

Département de microbiologie-immunologie
Bourse en mycologie médicale de l'Université de Montréal
Bourse Serge Montplaisir pour la lutte contre les maladies infectieuses*
Bourses du Département de microbiologie-immunologie*

Département de pathologie et biologie cellulaire
Fonds commémoratif Pierre Masson
Prix de l'American Society for Clinical Pathology

Département de pharmacologie
Bourse de perfectionnement Merck Frosst
Bourses de la journée Gabriel L. Plaa

Département de physiologie
Bourse Herbert H-Jasper
Bourse J. P. Cordeau
Fonds Michel Bergeron*

Prix et bourses destinés aux étudiants des programmes des sciences de la santé

Département de nutrition
Bourse Jean-Paul Houle*
Prix Becel sur la santé cardiaque
Prix de l'Association Fournisseur Hôtels et Restaurants (AFHR)
Prix de la Fondation Amanda Tessier
Prix de la Journée de la recherche

Prix de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec
Prix des Producteurs laitiers du Canada
Prix Fédération des producteurs de porcs
Prix Gabi B. Reaidi
Prix Marcel Laliberté
Prix Rachel Beaudoin*

École de réadaptation
Bourse Andrée Forget pour le développement de la réadaptation au plan international*
Prix de l'Association canadienne des ergothérapeutes
Prix de l'Association canadienne de physiothérapie
Prix d'excellence clinique de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
Prix de la Régie de recherche en réadaptation du Montréal-Ouest du Québec (RRRMOQ)
Prix de la Société cardiorespiratoire du Canada, section physiothérapie
Prix de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec
Prix des médecins psychiatres du Pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital Sacré-Coeur
Prix Françoise Savard-Goulet*
Prix Martine-Chabot*

École d'orthophonie et d'audiologie
Prix Cordozzo-Coderre
Prix d'excellence de l'École d'orthophonie et d'audiologie
Prix de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes
Prix Michèle Bergeron
Prix Raymond-Hétu*

Prix et bourses destinés aux étudiants des programmes des sciences de la santé publique

Département d'administration de la santé
Bourse Marie-Anne Lavallée
Bourse de la Fondation McGraw
Prix Robert Wood Johnson

Département de médecine sociale et préventive
Prix Armand-Frappier

Département de santé environnementale et santé au travail
Bourse de voyage
Prix Jules-Brodeur*

Axes médicaux

Gériatrie-gérontologie
Bourse Marthe-Demers en gérontologie-gériatrie*

Sciences neurologiques
Prix Justine et Yves Sergent*

Hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal

CAU – Centres affiliés universitaires
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

CHEU – Centres hospitaliers d'enseignement universitaire
CSSS Sud-Ouest-Verdun Centre hospitalier de Verdun
CSSS de Laval Cité de la Santé de Laval
CSSS de Chicoutimi
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Rivière-des-Prairies
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut de réadaptation de Montréal
Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

CHU - Centres hospitaliers universitaires
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

CSSS - Centres de santé et de services sociaux
CLSC* Ahuntsic
CLSC Bordeaux-Cartierville
CLSC Côte-des-Neiges
CLSC des Faubourgs
CA-CLSC J.-Octave-Roussin
CLSC René-Cassin / Institut universitaire de gérontologie sociale du Québec
CLSC St-Hubert
CLSC-CHSLD du Marigot
Le regroupement des centres de réadaptation, Alternatives, Domrémy-Montréal, Préfontaine
Les Centres jeunesse de Montréal / Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Institut de Nazareth et Louis-Braille
Institut Raymond-Dewar

Instituts
Institut de Cardiologie de Montréal
Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Informations pratiques

Certificat médical
Tout étudiant qui est appelé à faire des stages en milieu hospitalier doit fournir au préalable un certificat médical attestant qu'il a subi un examen général ainsi que certains tests de laboratoire.

Aide financière aux étudiants
La Faculté dispose d'un certain nombre de prêts et bourses. L'Université de Montréal offre aussi des bourses de premier cycle destinées aux étudiants.

Bureau des affaires étudiantes
Service d'aide aux étudiants en médecine
Pour des problèmes pédagogiques, financiers ou de santé.
Marc Girard et Patricia Garel
Pavillon Roger-Gaudry, local U-228
Téléphone : 514-343-6111, poste 6603

Études supérieures

Programme de sciences biomédicales
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-418
Téléphone : 514-343-5778

Programme en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-814
Téléphone : 514-343-7606
Voir le site *www.mae.umontreal.ca* pour renseignements sur les programmes d'attestation, D.E.S.S., M.Sc. et Ph.D.

Programme Médecine / Recherche
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau P-408
Téléphone : 514-343-6267
Pour permettre à certains étudiants en médecine d'acquérir une formation avancée en recherche, la Faculté de médecine offre le programme Médecine/Recherche, qui vise l'obtention d'un diplôme d'études supérieures (M.Sc. et/ou Ph.D.) en cours d'études de médecine (M.D. et D.E.S.). L'inscription à Médecine/Recherche doit se faire conjointement dans ce programme et le programme d'études supérieures.

Études médicales postdoctorales (Programmes de D.E.S.)
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-723
Téléphone : 514-343-6111 poste 4151 ou 4152
Une soixantaine de programmes d'études médicales postdoctorales sont offerts et les stages de formation s'effectuent dans les hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ces programmes, les candidats peuvent se procurer une brochure explicative en s'adressant au secrétariat des départements qui gèrent ces programmes.

* Centre local de services communautaires

Enseignement de l'éthique aux études médicales postdoctorales

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-723
Téléphone : 514-343-7798
Télécopieur : 514-343-5751
Enseignement de l'éthique aux résidents, au moyen d'ateliers traitant des principaux thèmes éthiques.
Coordonnatrice : Danielle Laudy

Bureau exécutif du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université de Montréal

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-416
Téléphone : 514-343-6450
Télécopieur : 514-343-2296

Le Réseau universitaire intégré de santé est un organisme regroupant la direction des facultés de médecine, des sciences infirmières, de pharmacie, de médecine dentaire, la direction des centres hospitaliers affiliés à l'Université et la direction des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du territoire du RUIS. Ce Bureau vise à favoriser la concertation, la complémentarité et l'intégration des missions de soins, d'enseignement et de recherche des établissements de santé ayant une désignation universitaire et de l'Université de Montréal.

La présidence du RUIS est assumée par le directeur général du CHUM en alternance avec le doyen de la Faculté de médecine et de deux vice-présidents. Le président est actuellement docteur Denis Richard Roy et les deux vice-présidents sont le doyen de la Faculté de médecine, docteur Jean Lucien Rouleau, et le directeur général du CHU Sainte-Justine, monsieur Khiem-Thien Dao.

Les membres du RUIS sont les directeurs généraux des hôpitaux d'enseignement et des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) suivants :

CHUM : Denis Richard Roy
CHU Sainte-Justine : Khiem-Thien Dao
CSSS Sud-Ouest – Verdun : Danielle McCann
CSSS de Laval : Jacques Cotton
CSSS de Chicoutimi: Richard Lemieux
CSSS Bordeaux – Cartierville – Saint-Laurent : Daniel Corbeil
CSSS Jeanne-Mance : Chantale Lapointe
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Jean Bragagnolo
Hôpital Louis-H. Lafontaine : André Lemieux
Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Carole Deschambault
Hôpital Rivière-des-Prairies : Michel Lapointe
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal : Michel Larivière
Institut de Cardiologie de Montréal : Robert Busilacchi
Institut Philippe-Pinel de Montréal : Paul-André Lafleur
Institut de Réadaptation de Montréal : Jacques Nolet
Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Céline Crowe (intérimaire)

Les présidents-directeurs généraux des Agences régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

Agence de Lanaudière : Jean-François Foisy
Agence des Laurentides : Micheline Vallières Joly
Agence de Laval : Claude Desjardins
Agence de la Montérégie : Luc Boileau
Agence de Montréal : David Levine
Agence de la Mauricie et Centre-du-Québec : Michèle Laroche

Les représentants de l'Université de Montréal suivants :

Faculté de médecine : Jean L Rouleau
Faculté de médecine Guy Breton
Faculté de médecine : Christine Colin
Faculté des sciences infirmières : Céline Goulet
Faculté de pharmacie : Huy Ong
Faculté de médecine dentaire : Claude Lamarche

Les autres membres sont les suivants :

MSSS : Louis Dufresne
CUSM : Timothy Meagher

La permanence du Bureau exécutif est assurée par un Secrétaire général, Richard Klein

Bureau d'évaluation

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau T-512
Téléphone : 514-343-2489

Le Bureau d'évaluation assure l'évaluation, de façon régulière et continue, des enseignants, des enseignements et des programmes d'études de la Faculté de médecine. Les principaux objectifs de ce processus sont l'amélioration de la qualité des programmes offerts aux étudiants et la valorisation du rôle de professeur. À la Faculté de médecine, le Bureau d'évaluation contribue à la formation des professeurs en évaluation et participe à l'élaboration des politiques facultaires en évaluation. Le Bureau d'évaluation est présent sur la scène internationale, soit en recevant des stagiaires étrangers ou en animant des ateliers de formation en évaluation dans différents pays. La direction de ce bureau est assumée par Michel Girard.

Unité de recherche et de développement en éducation des sciences de la santé (URDESS)

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-736
Téléphone : 514-343-7827
L'URDESS est une structure de recherche en éducation des sciences de la santé qui contribue au rayonnement de la Faculté par des activités de recherche, par des activités de présentation sur les différentes tribunes, ainsi que par la rédaction d'articles qui s'ajoutent à la littérature existante en éducation dans les sciences de la santé. La direction de cette unité est assumée par Bernard Charlin.

Bureau de développement professoral

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-736
Téléphone : 514-343-7827
Le Bureau de développement professoral a pour mission la formation pédagogique du corps professoral et des résidents, de la formation initiale à la formation spécialisée des programmes des sciences de la santé de la Faculté.

La direction du Bureau de développement professoral est assumée par Paule Lebel, assistée par un comité exécutif formé de Christian Bourdy, Marquis Fortin et Louise Samson.

Bureau de développement

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-415-9
Téléphone 514- 343-6302

La mission du Bureau de développement consiste à assurer, entre les campagnes, la permanence des activités de croissance et de sollicitation facultaire. En période de campagne, cette mission revêt de multiples aspects : intégrer et coordonner les activités de croissance ; stimuler et maintenir un sentiment d'appartenance ; identifier et définir les besoins justifiant la sollicitation ; établir des objectifs quantitatifs et qualitatifs ; superviser la réalisation des activités de sollicitation et de croissance ; préparer annuellement un plan stratégique et produire un rapport annuel.

La direction du Bureau est assumée par Serge Carrière.

Centre eduMED

EduMED est une unité informatique dédiée à la création de tutoriels d'enseignement pouvant être utilisés par les étudiants, les résidents, les cliniciens et autres professionnels de la santé. Le centre apporte un soutien informatique aux parties intéressées, professeurs et étudiants, afin d'illustrer et d'enrichir le contenu des cours et de les rendre disponibles sur cédérom ou sur l'Internet.

Plus spécifiquement, eduMED vise à : mettre au point un choix exceptionnel d'outils pédagogiques multimédia en sciences de la santé; poursuivre sa mission au

service de l'enseignement à tous les cycles, incluant la formation professionnelle continue; suivre l'évolution des modes d'accès à la connaissance; développer les échanges à travers l'Amérique du Nord et la francophonie.

La direction scientifique est assumée par Dre Louise Charron.

Formation professionnelle continue

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-729
Téléphone 514-343-6367

La formation professionnelle continue (FPC) de la Faculté de médecine dispense des activités depuis plus de 30 ans. Ces dernières sont générées soit par des comités de développement relevant du vice-décanat exécutif, ou à partir d'initiatives des différents départements ou centres hospitaliers affiliés à la Faculté. Elles s'adressent aux omnipraticiens et aux spécialistes de la province d'abord, bien que plusieurs de ces activités rejoignent aussi en anglais nos collègues canadiens, de même que ceux de la francophonie internationale.

Robert L. Thivierge, vice-doyen adjoint
Marquis Fortin, adjoint (médecine familiale)
Pierre Drolet, adjoint (médecine spécialisée) et anesthésie
Martin Labelle, coordonnateur pédagogique (médecine familiale)

Exercice professionnel

A) Médecine

1– Immatriculation au Collège des médecins du Québec

Une fois admis par la Faculté, l'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine au Québec doit être immatriculé au Collège des médecins du Québec selon la loi médicale du Québec.

Pour de plus amples renseignements, l'étudiant peut obtenir le texte de la loi médicale du Québec et les règlements du Bureau provincial de médecine en s'adressant au :

Collège des médecins du Québec
Bureau du secrétaire
2170, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T8
Téléphone : 514-933-4441

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine dans une autre province doit s'informer des conditions d'admission à l'étude dans cette province et s'y conformer avant de commencer ses études médicales.

2– Exercice de la médecine au Québec

L'exercice de la médecine est de juridiction provinciale. À cet effet, il existe dans chaque province un collège des médecins, seul autorisé à décerner le permis d'exercice de la médecine. Le diplôme de docteur en médecine ne donne pas droit en soi d'exercer la médecine au Québec. Le candidat obtient un permis d'exercice de la médecine après avoir satisfait aux conditions et règlements du Collège des médecins du Québec, du code des professions et de la loi médicale.

3– Certificat de spécialiste octroyé par le Collège des médecins du Québec

Depuis 1948, le Collège des médecins du Québec a le pouvoir de faire abroger, modifier et exécuter des règlements en vue de décerner des certificats de spécialiste aux médecins dont la formation et les études spécialisées dans une branche de la médecine répondent aux exigences du Collège, du code des professions et de la loi médicale.

Pour tout renseignement concernant l'obtention d'un certificat de spécialiste, on est prié de s'adresser au Service des études médicales du Collège des médecins du Québec.

4– Le Conseil médical du Canada

Le Conseil médical du Canada émet une licence fédérale à ceux qui ont réussi son examen. Cette licence permet l'inscription à un Collège des médecins d'une autre province du Canada et l'exercice de la médecine dans cette province.

Le candidat qui aspire au permis d'exercice de la médecine au Québec et qui est titulaire du diplôme de docteur en médecine d'une université située dans une autre province, doit d'abord posséder la licence du Conseil médical du Canada (L.C.M.C.). Pour obtenir cette licence, un médecin doit être inscrit au Collège des médecins d'une des provinces du Canada, satisfaire aux épreuves du bureau d'examinateurs nommés par le Conseil médical du Canada et avoir complété une année d'internat validée par cette corporation. Cette licence fédérale est valide tant que son titulaire demeure membre dudit Collège.

Pour de plus amples renseignements, l'étudiant peut s'adresser au :

Conseil médical du Canada
Bureau du Registraire
1867 Alta Vista Drive
Ottawa (Ontario)
K1G 3H7

B) Diététique

L'exercice de la diététique dans la province de Québec est régi par le code des professions sous l'autorité de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Les titulaires du baccalauréat ès sciences (nutrition) sont admissibles au permis émis par l'Ordre et à celui de Diététistes du Canada.

C) Ergothérapie

L'exercice de l'ergothérapie est régi par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Le permis d'exercice est délivré par cet Ordre aux titulaires d'un B.Sc. en ergothérapie.

D) Orthophonie et Audiologie

L'exercice de l'orthophonie et de l'audiologie dans la province de Québec est régi par le code des professions sous l'autorité de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Seuls les titulaires d'une maîtrise en orthophonie et (ou) audiologie d'une université reconnue peuvent exercer cette profession.

E) Physiothérapie

L'exercice de la physiothérapie est régi par l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec. Le permis d'exercice est délivré par cet Ordre aux titulaires d'un B.Sc. en physiothérapie.

Associations étudiantes - 1er cycle

ADÉÉOA – L'Association des étudiants en orthophonie-audiologie
AÉÉMUM – L'Association des étudiants et étudiantes en médecine
AEESPUM – L'Association des étudiantes et étudiants en santé publique de l'Université de Montréal
AÉNUM – L'Association des étudiants en nutrition de l'Université de Montréal
AESBUM – L'Association des étudiantes et étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales
SÉRUM – La Société des étudiants en réadaptation de l'Université de Montréal

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Année préparatoire au M.D. et Programme M.D.	44 $
Département de nutrition	16 $
École d'orthophonie et d'audiologie	16 $
École de réadaptation	15 $
Sciences biomédicales	24 $

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Achat de manuels et d'instruments
Programme de médecine (M.D.) : par année environ 2 500 $

Règlement pédagogique de la Faculté

** Une refonte du Règlement pédagogique est en cours au moment de la production de l'annuaire. Certains articles, notamment l'article **3 Exigences linguistiques**, font l'objet de modifications signicatives.*

1 Définitions

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par Faculté et doyen, la Faculté et le doyen de la Faculté pour tout ce qui a trait au programme de doctorat en médecine, le département et le directeur pour tout ce qui a trait aux autres programmes de la Faculté.

1.1 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade soit de bachelier, soit de docteur en médecine; il prépare à la poursuite d'études de deuxième cycle ou au marché du travail.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, d'août à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à juin.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : l'anatomie, la physiologie, la psychologie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, la nutrition, l'orthophonie et audiologie, l'ergothérapie, la physiothérapie).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté.

Le programme spécialisé

Le programme spécialisé, baccalauréat ou doctorat de premier cycle, comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

Seuls des programmes de certificat sont offerts à la Faculté de médecine.

Le certificat

Le certificat est un programme autonome de 30 crédits (ou plus selon le programme). Au plus 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si, par leurs orientations et leurs objectifs ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou à quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté. Il est souhaitable qu'un cours comporte trois ou six crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, enseignement en petits groupes, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre ; ou
d) une semaine de stage clinique.

1.10 Équivalence de cours et de programme
Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours
Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours
Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours
Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires
En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours ou à un échec à un cours éliminatoire.

1.16 Stage
Le stage est le séjour obligatoire de l'étudiant à l'Université ou en un lieu autorisé par celle-ci pour satisfaire aux objectifs et aux exigences d'un programme.

1.17 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi, les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès sciences, docteur en médecine).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.Sc. pour bachelier ès sciences, M.D. pour docteur en médecine).

1.18 Diplôme
Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade.

1.19 Certificat
Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte, attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.20 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Le candidat à l'admission doit présenter une demande conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; le formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la Faculté et des départements.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admissible à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi; dans certains cas le candidat peut être appelé à en faire la preuve. La Faculté n'est pas tenue d'admettre des étudiants libres à tous les programmes ou à tous les cours.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier prévues au présent article.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations de la faculté d'attache, produire les attestations appropriées et avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions à l'admission
a) Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.
b) L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.
c) La Faculté n'admet pas d'étudiants à temps partiel dans ses programmes.
d) Pour le programme de doctorat en médecine, l'admission en cours de programme n'est qu'à titre exceptionnel et dans la limite de la capacité d'accueil.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

a) Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français, peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

b) Cours de rattrapage
Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois,

durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue

Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par le Département ou la Faculté.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque année. L'étudiant s'inscrit à un nombre de crédits déterminé par le programme. Il s'inscrit à plein temps ou, dans des circonstances exceptionnelles, à temps partiel; l'inscription à temps partiel n'est cependant pas autorisée dans tous les programmes.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs. L'inscription à titre d'étudiant libre n'est pas permise au programme de doctorat en médecine.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec, s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction

Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grades.

Ainsi dans certains cas, il peut être permis à un étudiant en médecine ayant terminé sa deuxième année d'études et remplissant les conditions d'admission de la Faculté des études supérieures, de s'inscrire à un programme de maîtrise ès sciences ou de doctorat et d'interrompre ses études médicales pour une période maximale de trois ans, ou plus après autorisation du doyen.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à au moins 12 crédits pour un trimestre. À moins de prescriptions d'inscription précisées au programme, il s'inscrit habituellement à 15 crédits par trimestre.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel, s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Il doit cependant s'inscrire à un nombre suffisant de cours pour obtenir un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

4.2 Modifications

L'étudiant qui désire modifier son inscription à un programme ou à des cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui,

– pour le programme de doctorat en médecine, au secrétariat de la Faculté avant le début de l'année universitaire. Le doyen approuve la modification. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées;

– pour les programmes de baccalauréat, au directeur du département dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre. Le conseiller pédagogique de l'étudiant ou le directeur approuve la modification. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre son inscription. Le doyen détermine la durée de la suspension qui ne peut excéder douze mois. Il doit ensuite s'inscrire et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'une entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les trois semaines qui précèdent le début des cours (programme de doctorat en médecine) ou au plus tard, la deuxième semaine suivant le début des cours (baccalauréats).

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Dans certains cas, la Faculté peut exiger un examen qui évalue les connaissances ou les compétences avant d'accorder une équivalence.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

Le diplôme de doctorat en médecine et le diplôme de baccalauréat ès sciences (nutrition) ne peuvent être octroyés que si au moins les deux dernières années ont été complétées à l'Université de Montréal.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de doctorat et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

Le diplôme de doctorat en médecine et le diplôme de baccalauréat ès sciences (nutrition) ne peuvent être octroyés que si au moins les deux dernières années ont été complétées à l'Université de Montréal.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus des deux tiers des crédits d'un programme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de doctorat et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon d'un cours et absences

6.1 Abandon d'un cours
L'étudiant qui désire, pour un motif sérieux (la force majeure, le cas fortuit ou la maladie attestée par certificat médical), cesser de suivre un cours pendant l'année, doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences

a) Absence à un cours
L'étudiant doit justifier toute absence de plus de trois jours auprès du doyen en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours.

b) Absence à une activité d'enseignement en petits groupes
Toute absence à une activité d'enseignement en petits groupes (tutorial, séance clinique, etc.) doit être motivée par écrit auprès du responsable nommé par la Faculté.

c) Absences à un stage
Toute absence à un stage doit être motivée dans le plus bref délai auprès du responsable du stage. Toute absence de plus d'une journée doit être motivée par écrit, dans les huit jours qui suivent, auprès du doyen.

d) Absence à une garde lors d'un stage
Toute absence à une garde lors d'un stage doit être motivée dans le plus bref délai auprès du responsable du stage.

e) Absences répétées
Des absences répétées peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter aux examens finals ou invalider son stage. La décision est prise par le doyen.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du doyen avant le début du cours. La forme et les modalités de l'évaluation doivent être approuvées par les autorités compétentes de la Faculté.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Les modalités d'évaluation utilisées doivent être approuvées par le doyen.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation prendra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 ou une combinaison de ces formes.

8.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens
L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Pour chaque cours, la Faculté peut imposer un ou des examens partiels et un examen final. Sauf exception, l'évaluation comporte au moins deux examens par cours. L'examen final porte sur toute la matière et il doit compter pour au moins 50 % de l'évaluation du cours. Les examens partiels ne comportent pas de droit de reprise.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens
L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens. L'examen final porte sur toute la matière et doit compter pour au moins 50 % de l'évaluation du cours.

8.4 Évaluation par mode d'observation directe des comportements
Ce mode d'évaluation s'applique en particulier aux stages cliniques, le professeur responsable du stage, en collaboration avec ses collègues, tient compte de la compétence clinique (connaissances et habiletés propres au travail clinique) et des attitudes professionnelles de l'étudiant.

Le doyen et l'établissement auquel l'étudiant est affecté sont responsables de voir à ce que des mesures appropriées soient prises contre tout étudiant dont la présence dans le milieu serait préjudiciable aux bénéficiaires en conformité aux règlements en vigueur dans chaque établissement.

8.5 Évaluation par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes et par mode d'examens ou de travaux
L'évaluation d'un cours ou d'un stage peut porter à la fois sur des examens ou des travaux et sur l'observation directe des attitudes et des aptitudes.

8.6 Défaut de se soumettre à une évaluation
La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du doyen en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F ou la mention échec est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie

s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent, pour un motif valable, à un examen partiel, cet examen est exclu du calcul de la moyenne du cours.

Si l'étudiant est absent à un examen final, il doit se présenter à un examen différé.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

8.7 Jury de l'évaluation

Un jury composé de professeurs de la Faculté et présidé par le doyen ou son représentant, examine l'ensemble des résultats d'évaluation des étudiants et arrête les résultats qui seront inscrits aux bulletins de notes officiels.

8.8 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens, de dissertations et de fiches d'appréciation de stages cliniques compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.9 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats ou dans les cinq jours ouvrables suivant la vérification de l'évaluation, demander la révision de l'évaluation, en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais précisés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.10 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue, lors de la révision de l'évaluation, peut soumettre au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours, une demande de révision exceptionnelle écrite et motivée, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la transmission de la décision prise lors de la révision de l'évaluation.

Si, après consultation, le doyen juge que la demande est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle constitué d'au moins trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne capable de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le responsable du cours, le directeur du département et le doyen, si ceux-ci en font la demande.

Le comité de révision peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation. Sa décision est sans appel.

Le comité peut aussi faire au doyen toute recommandation qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du responsable du cours, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

A – Note de passage dans un programme.
B – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

La moyenne cumulative annuelle est la moyenne cumulative portant uniquement sur les crédits d'une année universitaire.

La moyenne cumulative de l'année préparatoire n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative du programme de doctorat en médecine.

Pour le B.Sc. spécialisé en sciences biomédicales, la moyenne cumulative d'un étudiant est établie après chaque trimestre, et cela à partir du moment où l'ensemble des cours suivis dans le cadre de ce programme totalise au moins 12 crédits contributoires à la moyenne cumulative. L'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0 est autorisé à poursuivre son programme.

10 Système de promotion

La promotion se fait par année, compte tenu des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

Pour le B.Sc. spécialisé en sciences biomédicales, la promotion se fait par cours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants. La note de reprise d'un examen contribue à la moyenne générale de l'étudiant.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours ou à un stage

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

Dans le cas d'un cours ou d'un stage évalué à la fois par mode d'examens ou de travaux et par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes, l'étudiant réussit s'il obtient au moins D pour chacune des composantes de l'évaluation.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués dans l'annuaire, le cas échéant.

11.2 Réussite dans un programme

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant reprise est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant reprise, s'il y a lieu est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un nombre de crédits du programme, non contributoires à la moyenne, déterminé par la Faculté, peut être mis en probation sur recommandation d'un comité de promotion composé de professeurs nommés par le Conseil de la Faculté.

11.4 Exclusion définitive

L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne annuelle avant reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La période de probation s'étend sur une année. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;

b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

c) obtenir une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;

d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours, doit, selon le cas, le reprendre, lui substituer un autre cours ou subir un examen de reprise. Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours ou d'un stage obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français), doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui a subi un échec à un stage obligatoire doit reprendre dans l'année qui suit cet échec, ou dès que le stage sera offert ultérieurement le même stage ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours ou du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

Le droit de reprise à un stage désigné comme obligatoire ne sera généralement exercé qu'une seule fois dans un même programme. Sur recommandation du Comité de promotion, l'échec à un deuxième stage obligatoire pourra entraîner l'exclusion du programme.

– Reprise d'un cours ou d'un stage à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours ou à un stage à option doit subir un examen de reprise, reprendre le stage, ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours ou un autre stage à option, à une date et selon les modalités fixées par le doyen. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise ou à la reprise du cours ou du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix doit subir un examen de reprise ou reprendre le cours selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours ou avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté lui substituer un autre cours au choix.

– Reprise d'un cours ou d'un stage évalué par mode d'examens ou de travaux et par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes

L'étudiant qui a subi un échec à la composante évaluée par mode d'examens ou de travaux d'un cours ou d'un stage doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui a subi un échec à la composante évaluée par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes d'un cours doit se soumettre aux mesures d'aide jugées appropriées par les responsables du programme. S'il refuse ou s'il n'y a pas amélioration satisfaisante de ses attitudes et aptitudes, l'étudiant peut se voir imposer d'autres mesures ou être exclu par le doyen sur recommandation du Comité de promotion.

L'étudiant qui a subi un échec à la composante évaluée par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes d'un stage doit reprendre le stage. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

13.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours ou à un stage éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux ou des stages, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux et stages imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation du Comité de promotion, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 ou 13.2 peut être réadmis par le doyen, il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de la période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) Reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre.

b) Conserver une moyenne cumulative ou obtenir une moyenne annuelle d'au moins 2,0.

c) Se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale du programme de doctorat en médecine est de neuf trimestres. La scolarité maximale est de six années civiles à compter de la première inscription à moins d'une autorisation du doyen dans des cas tout à fait exceptionnels. La scolarité minimale est de sept trimestres pour les programme de baccalauréat spécialisé en nutrition, en ergothérapie et en physiothérapie, et de six trimestres pour les programmes de baccalauréat spécialisé en orthophonie, en audiologie, en sciences biomédicales et pour le programme de baccalauréat avec majeur.

La scolarité maximale pour les programmes de baccalauréat est de cinq années civiles à compter de la première inscription, à l'exception des programmes d'ergothérapie et de physiothérapie dont la scolarité maximale est de six années civiles à compter de la première inscription.

Dans certains cas, il peut être permis à un étudiant en médecine ayant terminé sa deuxième année d'études et remplissant les conditions d'admission de la Faculté des études supérieures, de s'inscrire comme candidat à la maîtrise ès sciences ou au doctorat et d'interrompre ses études médicales pour une durée maximale de trois ans ou plus, après autorisation du doyen.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programmes de grade et appellation

La Faculté offre :

Le doctorat en médecine (M.D.)

Le baccalauréat spécialisé (B.Sc.) dans les domaines suivants : audiologie, ergothérapie, nutrition, orthophonie, physiothérapie et sciences biomédicales.

18.2 Octroi de grades

Les grades sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, au candidat inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention du grade.

Le grade est décerné sans mention.

Le diplôme porte la date de la recommandation du Conseil de la Faculté.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une admission, d'une inscription, d'une équivalence, d'une exemption

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Département d'administration de la santé

Pavillon Mont-Royal
Bureau 2390
Téléphone : 514-343-6170
Télécopieur : 514-343-2448
www.mdas.umontreal.ca

Le Département d'administration de la santé a pour objectif d'être un centre interdisciplinaire d'excellence dans les domaines de la formation de gestionnaires de la santé, de la recherche sur la santé des populations, sur le système de santé et sur ses organisations et enfin de l'animation critique du secteur de la gestion des services de santé.

La mission du Département est, d'une part, de former des gestionnaires compétents, soucieux de faire contribuer leur organisation, de la façon la plus efficiente possible, à la promotion et à l'amélioration de la santé et du bien-être des individus et des populations. La mission du Département est aussi de former des analystes, conseillers, agents de recherche, capables de contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement et de la performance des organisations et du système de santé, ainsi qu'au développement d'interventions efficientes. D'autre part, le Département a pour mission de produire et de diffuser des connaissances dans ces domaines d'intervention.

Le Département déploie ses activités auprès des gestionnaires de la santé du Québec, des gestionnaires francophones de la santé du reste du Canada, ainsi qu'auprès de ceux des autres pays avec lesquels il entretient des relations de coopération, en particulier l'Afrique francophone, l'Amérique latine et l'Europe.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Renaldo Battista, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard), Ph.D. (Harvard)

Professeurs titulaires
François Béland, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Régis Blais, M.Ps. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)
Pierre Boyle, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (McGill)
François Champagne, M.H.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
André-Pierre Contandriopoulos, Ph.D. (Montréal)
Jean-Louis Denis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Paul Lamarche, M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
Claude Sicotte, M.A.S., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Nicole Dedobbeleer, M.A. (Montréal), L.Sc. (Louvain), D.Sc. (Johns Hopkins)
Lambert Farand, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Lise Lamothe, M.B.A. (HEC, Montréal), Ph.D. (McGill)
Nicole Leduc, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pascale Lehoux, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeure adjointe
Marie-Pascale Pomey, M.D. (Paris VI), M.Sc. (Paris V), Ph.D. (Montréal)

Professeur agrégé de clinique
Denis-Richard Roy, M.B.A. (Ottawa), CSPQ, FRCP (McGill), M.D. (Ottawa)

Professeurs adjoints de clinique
Anne Lemay, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Georges L'espérance, Diplôme d'Université de docteur en médecine (Nancy I), M.Sc. (Montréal)
Louise Rousseau, B.Pharm. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chercheure agrégée
Mira Johri, Ph.D. (McGill), M.P.H. (Yale)

Chercheurs adjoints
Astrid Brousselle, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Damien Contandriopoulos, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Khiem-Thien Dao, M.A. (Montréal), M.B.A. (HEC, Montréal)
Claude Desjardins, M.Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Desrosiers, B.Sc. inf. (Montréal), M.Sc. (HEC, Montréal)

Responsables de formation professionnelle
Daniel Adam, M.A.S. (Montréal)
Caroline Barbir, M.Sc., B.Sc. (Montréal)
Yves Benoit, M.Sc., B.Sc. (Montréal)
Gisèle Boyer, M.A.P. (ENAP)
Jean-Pierre Chicoine, B.Sc.A. (Poly, Montréal)
Jacques Cotton, M.A.P. (ÉNAP), D.A.P. (ÉNAP)
Danielle Dubois, M.Sc. (Montréal)
Gilles Dufault, M.A.H. (Montréal)
Henri Elbaz, M.A.A. (Concordia)
Rachel Gravel-Corneille, M.A.P. (ÉNAP)
Jacques Hendlisz, D.E.S.G., B.A. (Montréal)
Hélène Laprise, M.Sc. (Montréal), D.S.A. (HEC, Montréal)
Jacques Lorion, M.B.A. (HEC, Montréal), M.Sc. (Montréal)
Jacques Nolet, M.Péd. (Miami), M.A.H. (Ottawa)
Yves Poirier, M.A.P. (ÉNAP), B.A. (UQÀM)
Hugh Scott, M.D. (Queen), M.A. (Michigan)
Serge Trachy, M.A.S. (Montréal)
Colette Tracyk, M.A.S. (Montréal)
Suzanne Tremblay, D.A.P. (ÉNAP)
Mauricio Gomez Zamudio, D.M.D. (Colombie), M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Howard Bergman, M.D. (McGill)
Raymond Carignan, M.D., M.Sc. administration hospitalière (Montréal)
Ghislaine Cleret de Langavant, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Dussault, François-Pierre, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Marie-Josée Fleury, B.A., M.A., Ph.D. (Montréal)
Benoît Gaumer, M.D. (Paris), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
François Lagarde, B.Sc. (UQÀM), M.A. (McGill)
Ann Langley-Laporte, B.A. (Oxford), M.A. (Lancaster), Ph.D. (HEC, Montréal)
Éric Latimer, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Pennsylvania)
Rosario Charo Rodriguez, M.D., M.Sc., M.P.H. (Alicante, Espagne); Ph.D. (Montréal)
Frédéric Semet, Docteur ès sciences (École polytechnique fédérale de Lausanne)

Département d'anesthésiologie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-712
Téléphone : 514-343-6466
Télécopieur : 514-343-6961
www.anesth.umontreal.ca

Le Département universitaire d'anesthésiologie regroupe près de 100 professeurs répartis dans quatre milieux d'enseignement. Ces professeurs offrent des services cliniques spécialisés et surspécialisés dans les différents centres hospitaliers affiliés à l'Université, contribuent à la formation des futurs médecins (stage à l'externat I) et des résidents de la spécialité. Ils participent en outre activement à différents programmes de recherche selon leurs expertises et leurs intérêts académiques.

Les étudiants en première année de l'externat sont appelés à effectuer un stage de dix jours en anesthésiologie (durant leur stage de chirurgie). L'atelier préstage et le stage lui-même ont pour but de permettre à l'étudiant de mieux comprendre le rôle de l'anesthésiologiste tant en salle d'opération qu'en dehors du bloc opératoire et de parfaire certaines habiletés essentielles (l'accès intraveineux, l'intubation endotrachéale, la réanimation cardiopulmonaire, par exemple).

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Jean-François Hardy, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Gilbert Blaise, M.D. (Liège)
François Donati, M.D. (McGill), Ph.D. (Toronto)
Michel Girard, M.D. (Montréal), M.H.P.E. (Illinois)

Professeurs agrégés
Manon Choinière, Ph.D. (McGill)
Pierre Drolet, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique
Pierre Beaulieu, Diplôme d'État de docteur en médecine (Bordeaux II), Ph.D. (Montréal)
Sylvain Bélisle, M.D. (Montréal)
Aline Boulanger, M.D. (Laval), M.P.H. (Harvard)
Jacques Couture, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
André Denault, M.D. (Montréal)
Joanne Guay, M.D. (Montréal)
Jean Taillefer, M.D. (Montréal)
Normand A. Tremblay, M.D. (Ottawa)

Professeur adjoint
François Girard, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Daniel Audy, M.D. (Laval)
Robert Blain, M.D. (Montréal)
Jean-Luc Boileau, M.D. (Montréal)
Daniel Boudreault, M.D. (Montréal)
Benoît Bouré, M.D. (Montréal)
David Bracco, M.D. (Lausanne)
Jean Charest, M.D. (Montréal)
Philippe Chouinard, M.D. (Montréal)
Jennifer Cogan, B.Sc. (Ottawa), M.Sc. (McGill), M.D. (McMaster)
Pierre Couture, M.D. (Montréal)
Chantal Crochetière, M.D. (Laval)
Marie-Josée Crowe, M.D. (Montréal)
Louise Cyrenne, M.D. (Montréal)
Alain Deschamps, M.D. (Montréal) Ph.D. (McGill)
Joanne Fortier, M.D. (Montréal)
François Fugère, M.D. (Laval)
Dominique Girard, M.D. (Montréal)
Yvan Grenier, M.D. (Sherbrooke)
Thomas Hemmerling, M.D., Ph.D. (La Sarre)
Claude Perreault, M.D. (McGill)
Bruno Petit, M.D. (Sherbrooke)
Pierre-Yvon Rousseau, M.D. (Montréal)
Philippe G. Sahab, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Yves Veillette, M.D. (Laval)
Édith Villeneuve, M.D. (Montréal)
Daniel Vischoff, M.D. (Lausanne)
Françoise Zaharia, M.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), M.Sc. (Sherbrooke)

Chargés d'enseignement de clinique
André Archambault, M.D. (Montréal)
Patrice Aubin, M.D. (Montréal)
Denis Babin, B.Sc., M.Sc. (UQÀM), Inh.
Guy Beaubien, B.Sc. (UQTR), M.D., M.Sc. (Montréal)
Danielle Beaulieu, M.D. (Montréal)
Guy Besner, M.D. (Montréal)
Yves Brossard, M.D. (Montréal)
André Cardinal, M.D. (Montréal)
Charles Caron, M.D. (Montréal)
Paul Caron, M.D. (Montréal)
Andrée Chevalier, M.D. (Montréal)
Madeleine Chicha-Dzineku, M.D. (Beyrouth)
Jean-Luc Choinière, M.D. (Montréal)
Claudia Coimbra, M.D. (Montréal)
Tudor Costachescu, M.D. (Montréal)
Diane Dumas, M.D. (Montréal)
Roger Duverseau, M.D. (Mexico)
Anna Fabrizi, M.D. (Montréal)
Louis-Philippe Fortier, M.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
Josée-Anne Fortin, M.D. (Montréal)
Alain Gauthier, M.D. (McGill)
Gilles Girouard, M.D. (Montréal)
Margaret Haig, M.D. (McMaster)
Richard Henri, M.D. (Montréal)
Chantal Hickey, M.D. (Montréal)
Dominique Jean, M.D. (Laval)
Claude Johnson, M.D. (Laval)
Suzan Kaprelian, M.D. (Montréal)
Nicole Landry, M.D. (Montréal)
Robert Lattik, M.D. (McGill)
Claire Lavoie, M.D. (Montréal)
Nicole Lavoie, M.D. (Montréal)
Anh Tai Le, M.D. (Sherbrooke)
Marie-Aline Lepage, M.D. (Laval)
Nicole Lessard, M.D. (Laval)
Jean-Charles Lévesque, M.D. (Sherbrooke)
Patrick Limoges, M.D. (Montréal)
Luc Massicotte, M.D. (Montréal)
Nathalie Massicotte, M.D. (Montréal)
Sylvain Mathews, M.D. (Montréal)
Jocelyne Maucotel, M.D. (Montréal)
Sylvie McKenty, M.D. (Montréal)
Huu Tram Anh Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
Danielle Pelletier-Léveillé, M.D. (Montréal)
François Plante, M.D. (Montréal)
Baqir Qizilbash, B.Sc. (Queen's), M.D. (McGill)
François Rochon, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Denis Roy, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Montréal)
Pierre Ruest, M.D. (Montréal)
Sophie Saindon, M.D. (Laval)
Jean-François Saint-Germain, M.D. (Montréal)
Luce Santerre, M.D. (Laval)
Suzanne Tourville, M.D. (Montréal)
Stephan Williams, B.Sc. (Ottawa), M.D., Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique
Martin Dickner, B.Sc., M.D. (Montréal)
Caroline Lepage, B.Mus. (Laval), M.D. (Montréal)
Michel-Antoine Perrault, M.D. (Montréal)
Isabelle Tremblay, M.D. (Sherbrooke)

Professeurs associés
Fred-Alain Nago Humbert, Diplôme de docteur en biologie humaine (Lyon I)
Serge Marchand, B.Ed. (UQAT), M.Sc. (UQTR), Ph.D. (Montréal)
Éric Troncy, D.V. (Lyon I), M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Département de biochimie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau D-355
Téléphone : 514-343-6111, poste 5193
Télécopieur : 514-343-2210
www.bcm.umontreal.ca

Le Département de biochimie offre un programme d'études conduisant au baccalauréat spécialisé en biochimie. Il n'existe présentement ni majeur ni mineur en biochimie.

Durant les deux premières années d'études, l'accent est mis sur l'acquisition d'une solide formation de base tant théorique que pratique en biochimie, biologie et chimie, ces deux dernières disciplines étant essentielles à la compréhension et à la pratique de la biochimie moderne. En troisième année, l'étudiant approfondit ses connaissances en biochimie ainsi qu'en biologie cellulaire et moléculaire. Il aborde et approfondit certaines disciplines connexes.

Le contenu du programme d'études est révisé régulièrement afin d'offrir aux étudiants la meilleure formation scientifique possible, tout en tenant compte des attentes des milieux sociaux et industriels face aux jeunes biochimistes. Le maintien et l'amélioration de la qualité du programme d'études demeure une préoccupation constante du personnel oeuvrant au sein du Département de biochimie.

Pour plus de détails, consulter le tiré à part de la Faculté des arts et des sciences.

Personnel enseignant

Directrice intérimaire
Léa Brakier-Gingras, Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Muriel Aubry, Ph.D. (Montréal)
Guy Boileau, Ph.D. (Montréal)
Michel Bouvier, Ph.D. (Montréal)
Normand Brisson, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Philippe Crine, Ph.D. (Montréal)
Luc DesGroseillers, Ph.D. (Montréal)
Franz Bernd Lang, Doctorat en sc. naturelles (Munich)
Sylvie Mader, M.Sc., D.E.A. microbiologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
Stephen Michnick, Ph.D. (Toronto)
James Gerard Omichinsky, Ph.D. (Seattle)
Martine Raymond, Ph.D. (McGill)
Luis Alberto Rokeach, D.Sc. (Bruxelles)
Daniel Skup, M.Sc. (Moscou), Ph.D. (McGill)
Jurgen Sygusch, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique
Edgard Delvin, Ph.D. (Montréal)
Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires
Benoit Coulombe, Ph.D. (Montréal)
Jacques Drouin, D.Sc. (Laval)

Professeurs agrégés
Tony Antakly, Doctorat d'Université, D.Sc. (Paris VI)
Gertraud Burger, doctorat d'État (I.M.V., Munich)
Pascale Legault, Ph.D. (Colorado)
Hervé Philippe, Ph.D. (Paris)

Professeurs agrégés de clinique
Raymond Lepage, Ph.D. (Montréal)
Patrick St-Louis, Ph.D. (Aberdeen)

Chercheurs agrégés
Jacques Archambault, PH.D. (Toronto)
Serguei Chteinberg, M.Sc. (Leningrad), Ph.D. (Moscou)
Gerardo Ferbeyre, M.D. (La Havane), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)
Roger Sanfaçon, D.Sc. (Laval)

Chercheurs adjoints
Pascal Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Mounib Elchebly, M.D. (Damas), Doctorat (Claude Bernard, Lyon)
Nathalie Grandvaux, Ph.D. (Grenoble)
Nikolaus Heveker, Ph.D. (Humboldt)
Alain Moreau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Pierre Allard, PhD. (Montréal)
François Lessard, M.D. (Laval)

Attachée de recherche
Barbara Karska-Wysocki, Ph.D. (Université de Varsovie)

Professeurs associés
Yves Aubin, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Yale)
Robert Ménard, Ph.D. (Montréal)
Denis Riendeau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Manon Valiquette, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Léa Brakier-Gingras
Kenneth D. Roberts

Département de chirurgie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-747
Téléphone : 514-343-5920
Télécopieur : 514-343-5785

Le Département de chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a comme mission principale l'enseignement de la chirurgie, la recherche dans les domaines reliés à la chirurgie, ainsi que le développement et l'évaluation des technologies. Il est donc impliqué dans les programmes d'enseignement prégradué ainsi que de spécialisation chirurgicale : chirurgie générale, orthopédie, chirurgie plastique et reconstructive, urologie, otorhinolaryngologie, neurochirurgie, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire, chirurgie thoracique et chirurgie pédiatrique.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Gilles Beauchamp, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Paul Allard, M.D. (Montréal)
Denis Bernard, M.D. (Montréal)
Louise Caouette-Laberge, M.D. (Laval)
Michel Carrier, M.D. (Sherbrooke)
Bernard Charlin, Dipl. d'État de docteur en médecine (Montpellier), M.A. (Sherbrooke)
Pierre Daloze, M.D. (Louvain)
Serge Dubé, M.D. (Montréal)
André Duranceau, M.D. (Montréal)
Hubert Labelle, M.D. (Montréal)
Pierre Pagé, M.D. (Montréal)
Jean-Marie Paquin, M.D. (Montréal)
Charles-Hilaire Rivard, M.D. (Laval)
André Robidoux, M.D. (Montréal)
André Roy, M.D. (Montréal)
Fred Saad, M.D. (Montréal)
Dickens Saint-Vil, M.D. (McGill)
Luc Valiquette, M.D. (Montréal)
Ramses Wassef, M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto)

Chercheur titulaire
Hui Fang Chen, M.D., D.Sc. (Shanghai)

Professeurs titulaires de clinique
Arié Léon Bensoussan, M.D. (Marseille)
Guy Bouvier, M.D. (Montréal)
Raymond Cartier, M.D. (Montréal)
Robert Cossette, M.D. (Montréal)
Léon Dontigny, M.D. (Montréal)
Morris Duhaime, M.D. (Montréal)
Robert Girard, M.D. (Montréal)
Jules Hardy, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Houle, M.D. (Laval)
Réal Lapointe, M.D. (Laval)
Louis Conrad Pelletier, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Perreault, M.D. (Montréal)
Benoît Poitras, M.D. (Laval)
Erik Schick, M.D. (Louvain)
Alain Verdant, M.D. (Montréal)
Salam Yazbeck, M.D. (Lyon)

Professeurs agrégés
Michel Bojanowski, M.D. (Montréal)
Pasquale Ferraro, M.D. (Montréal)
Patrick Harris, M.D. (McGill)
Michel Pellerin, M.D. (Laval)
Claude Potvin, M.D. (Montréal)
François Prince, M.D. (Sherbrooke)
Richard Ratelle, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique
Henri Atlas, M.D. (Louvain)
Juan Diego Barrieras, M.D. (Montréal)
Pierre H. Beaumont, M.D. (Laval)
François Bénard, M.D. (Montréal)

Alain Bouthillier, M.D., M.Sc. (Montréal)
Ali Charghi, M.D. (Genève)
Michel Dagenais, M.D. (Montréal)
Ronald Denis, M.D. (Montréal)
Martin Desrosiers, M.D. (Montréal)
Guy Drouin, M.D. (Montréal)
Jean-Jacques Dufour, M.D. (Laval)
Patricia Egerszegi, M.D., M.Sc. (McGill)
Michel Fallaha, M.D. (Montréal)
Sylvain Gagnon, M.D. (McGill)
Pierre B. Ghosn, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Claude Godin, M.D. (Montréal)
Guy Grimard, M.D. (Sherbrooke)
Alain Jodoin, M.D. (Montréal)
Georges-Henri Laflamme, M.D. (Laval), M.Sc. (Minnesota)
Steven Lapointe, M.D. (Montréal)
Ginette Martin, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Claude Mercier, M.D. (Montréal)
Benoit Morin, M.D. (Montréal)
Richard Moufarrège, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Robert Moumdjian, M.D. (American U. of Beirut), M.Sc. (McGill)
Nicholas M. Newman, M.D. (Manitoba)
Jacques Papillon, M.D. (Laval)
Ignacio Prieto, M.D. (Salamanca)
Antoine Rabbat, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
Pierre Ranger, M.D. (Montréal)
Alain Roy, M.D. (Montréal)
Constantin Stanciu, M.D. (Montréal)
Gilles R. Tremblay, M.D., M.Sc. (McGill)
Robert Turcotte, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Julio C. Fernandes, M.D. (Université fédérale de Parana), M.Sc. (Montréal)
Louis Paul Perrault, M.D. (Montréal)
John Sotirios Sampalis, Ph.D. (McGill)
Éric Thorin, M.Sc. (Poitiers), Ph.D. (Nancy I)

Professeurs adjoints de clinique
Elias Abdulnour, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Anthony Abela, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Christian Ahmarani, M.D. (Montréal)
Pierre-Honoré Arcand, M.D. (Ottawa)
Philippe Arjjane, M.D. (Sherbrooke)
Antoine Azar, M.D. (Alexandrie)
Azemi Barama, M.D. (Algers)
Fadi Basile, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Édouard Bastien, M.D. (Montréal)
Nathalie Beaudoin, M.D. (Montréal)
Gilles Beauregard, M.D. (Laval)
Jean-François Bellemare, M.D. (Laval)
Jean-François Blair, M.D., D.E.S. (Montréal)
Patricia Bortoluzzi, M.D. (Montréal)
Denis Bouchard, M.D. (McGill)
Sarah Bouchard, M.D. (McGill)
Luc Bruneau, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Brutus, M.D. (Bruxelles)
Marie-Andrée Cantin, M.D. (Laval)
André Chollet, M.D. (Montréal)
Hugo Ciaburro, M.D. (Montréal)
Marc I. Clairoux, M.D. (Montréal)
Philippe Demers, M.D. (Montréal)
André Lucien Desjardins, M.D. (Montréal)
Pierre Dubé, M.D. (Montréal)
Louise Duranceau, M.D. (Ottawa)
Stéphane Elkouri, M.D. (Montréal)
Guy Forget, M.D. (Montréal)
Julie Franc-Guimond, M.D. (Montréal)
Pierre Yves Garneau, M.D. (Laval)
Rafik Ghali, M.D. (Laval)
Chantal Giguère, M.D. (McGill)
Jean-François Giguère, M.D., Ph.D. (Montréal)
Louis Guertin, M.D. (Sherbrooke)
Yves Hébert, M.D. (Montréal)
Gisèle Hellou, M.D. (Montréal)
Françoise Heyen, M.D. (Montréal)
Marc H. Isler, M.D. (Montréal)
Chantal Janelle, M.D. (Montréal)
Martine Jolivet-Tremblay, M.D. (Montréal)
Denis Ladouceur, M.D. (Sherbrooke)
Edwin Lafontaine, M.D. (Sherbrooke)
Michel Lallier, M.D. (Montréal)
Daniel Larochelle, M.D. (Laval)
Yvan Larocque, M.D. (Montréal)
Jean Lassonde, M.D. (Montréal)
Jean-François Latulippe, M.D. (Laval)
François Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
Martin Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
Line Leboeuf, M.D. (Montréal)
Yves-Eugène Leclerc, M.D. (Laval)
Richard Létourneau, M.D. (Montréal)
Michel Malo, M.D. (Montréal)
Jocelyne Martin, M.D. (Montréal)
François Mauffette, M.D. (Montréal)
Gilles R. Maurais, M.D. (Laval)
Michael McCormack, M.D. (Montréal)
Michel Morin, M.D. (Montréal)
Edgard Nassif, M.D. (Montréal)
Stephen Nicolaidis, M.D. (McGill)
Nicolas Noiseux, M.D. (Montréal)
Andréas Nikolis, M.D. (McGill)
Marie-Jo Olivier, M.D. (McGill)
Denise Ouellette, M.D. (Ottawa)
Alain Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
Erica Patocskai, M.D. (McGill)
François Péloquin, M.D. (Sherbrooke)
Louis Péloquin, M.D. (Montréal)
Paul Perrotte, M.D. (Montréal)
Daniel Pharand, M.D. (Montréal)
Luc Pilon, M.D. (Montréal)
Nancy Poirier, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Mate Poljicak, M.D. (Zagreb)
Marie-Claude Quintal, M.D. (Sherbrooke)
Éric Renaud, M.D. (Montréal)
Carole Richard, M.D. (Montréal)
Jean-Yves Saint-Laurent, M.D. (Laval)
Grégoire Saint-Louis, M.D. (Montréal)
Issam Saliba, M.D. (Liban)
Daniel Shédid, M.D. (Laval)
Lucas Sidéris, M.D. (Laval)
Jean-Claude Tabet, M.D. (Montréal)
Jocelyne Tessier, M.D. (Montréal)
Patrice Tétreault, M.D. (McGill)
Suzanne Jitka Vobecky, M.D. (Sherbrooke)
Sami Youssef, M.D. (Hebrew)

Professeur adjoint
Pierre Karakiewicz, M.D. (McGill)

Chercheurs adjoints
Éric Beaumont, M.D. (Montréal)
Mohamed Benderdour, M.D. (Nancy)
Danielle Laudy, Ph.D. sc. pol. (Montréal)
Shijie Qi, M.D. (Chine)

Chargés d'enseignement de clinique
Carlos Martin Ansaldo, M.D. (Buenos Aires)
Vijayabalan Balasingam, M.D. (McGill)
Guy Bélair, M.D. (Montréal)
Sarah Bellemare, M.D. (Montréal)
Yves Bendavid, M.D. (Montréal)
Éric Bensimon, M.D. (Laval)
David Blanchette, M.D. (Sherbrooke)
Louise Choinière, M.D. (Montréal)
Carlos Cordoba, M.D. (McGill)
Éric De Broux, M.D. (Montréal)
Faramarze Dehnade, M.D. (Montpellier)
André Desjardins, M.D. (Montréal)
Lyne Desnoyers, M.D. (Montréal)
Lucie Duclos, M.D. (Laval)
Gilles Frenette, M.D. (Montréal)
Guy Girard, M.D. (Sherbrooke)

Marc F. Giroux, M.D. (Sherbrooke)
Charles Guertin, M.D. (Montréal)
Ezat Hashim, M.D. (McGill)
Joe Helou, M.D. (Ottawa)
Margaret Henri, M.D. (Montréal)
Timothy Arnold Heron, M.D. (McGill)
Nadim Korban, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Sophie Lacharité, M.D. (Sherbrooke)
Georges Yves Laflamme, M.D. (Sherbrooke)
Annie Lapointe, M.D. (Montréal)
Guy Leblanc, M.D. (Montréal)
Carlos Antion Lopez-Valle, M.D. (Rio de Janeiro, Brésil)
Rasmy Loungnarath, M.D. (Montréal)
Pierre Major, M.D. (Montréal)
Brenda Allison Markland, M.D. (McGill)
Bernard Montreuil, M.D. (Montréal)
Alain Moukheiber, M.D. (Liban)
Christian Gavin-Morin, M.D. (Montréal)
Louis Normandin, M.D. (Montréal)
Stéphane Panic, M.D. (Sherbrooke)
Johanne Pelletier, M.D. (Laval)
Marylène Plasse, M.D. (Montréal)
Jean Poirier, M.D. (Montréal)
L. Normand Poirier, M.D. (Montréal)
Claude Proulx, M.D. (Montréal)
Pierre Sabouret, M.D. (Aix-Marseille)
Mario Séguin, M.D. (Montréal)
Pierre Ste-Marie, M.D. (Sherbrooke)
Patrice Tétreault, M.D. (McGill)
Jacques Toueg, M.D. (Montréal)
Pascal Vendittoli, M.D. (Laval)

Professeurs associés
Carl-Éric Aubin, Ph.D. (Poly, Montréal)
Richard Béliveau, Ph.D. (Montréal)
Jacques DeGuise, Ph.D. (Poly, Montréal)
Reggie Hamdy, M.D., M.Sc. (Alexandrie)
Heydar Sadeghi, Ph.D. (Montréal)
L'hocine Yahia, Bacc. Technique (Lycée Technique d'État), Ph.D. (Poly, Montréal)

Assistant de recherche
Stéfan Parent, M.D. (Montréal)

Attaché de recherche
Qin Shi, B.Sc. (Chine)

Professeurs émérites
Claude Bertrand
Hervé Blanchard
Jean-Paul Cholette
Jules Hardy
Louis Conrad Pelletier

Département de médecine

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-759
Téléphone : 514-343-5931
Télécopieur : 514-343-7089

Le Département assure la formation optimale de médecins spécialistes et de scientifiques, contribue à l'éducation d'étudiants d'autres départements, instituts et facultés et maintient la compétence des professionnels de la santé. Il assume ainsi ses responsabilités pour que des soins de qualité soient donnés à la population.

La recherche effectuée au Département vise le progrès des connaissances dans les sciences cliniques et fondamentales et leur application aux problèmes de santé, et favorise le développement et l'évaluation de méthodes nouvelles pour la prévention et le traitement des maladies. La recherche individuelle et la recherche interdisciplinaire sont encouragées de plein droit.

Le soutien des professeurs au fonctionnement de l'institution et leur présence sur la scène nationale et internationale dans tous les aspects de la vie universitaire complètent la mission du Département.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Denis Roy, M.D.(Montréal)

Professeurs titulaires
Joseph Ayoub, M.D. (Alexandrie)
Yves Berthiaume, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
Daniel Bichet, M.D. (Besançon), M.Sc. (Montréal)
Gilbert Blaise, M.D. (Belgique)
Edward (Ted) Bradley, Ph.D. (Case Western Reserve)
Paul Brazeau, Ph.D. (Sherbrooke)
Roger F. Butterworth, Ph.D. (Londres)
Jean-Louis Chiasson, M.D. (Laval)
Pierre D'Amour, M.D. (Montréal)
Guy J.T. Delespesse, M.D. (Bruxelles)
Pierre Duquette, M.D. (Montréal)
Pierrette Gaudreau, Ph.D. (Sherbrooke)
André Gougoux, M.D., M.Sc. (Montréal)
Alejandro Grassino, M.D. (U. del Littoral, Argentine)
Jolanta Gutkowska, M.Sc. (Varsovie), Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Hallé, M.D. (Montréal)
Pavel Hamet, M.D. (Charles), Ph.D. (McGill)
André Lacroix, M.D. (Montréal)
Daniel Lamarre, Ph.D. (Sherbrooke)
Jacques Le Lorier, M.D. (Mexico), Ph.D. (Minnesota)
Jean-Luc Malo, M.D. (Montréal)
Denis Marleau, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Johanne Martel-Pelletier, Ph.D. (Montréal)
Anne-Marie Mes-Masson, Ph.D. (McGill)
Stanley Nattel, M.D. (McGill)
Jean-Pierre Pelletier, M.D. (Montréal)
Claude Perreault, M.D. (Montréal)
Pierre Poitras, M.D. (Laval)
Gilles Pomier-Layrargues, M.D. (Montpellier)
Eugenio Rasio, M.D., Ph.D. (Belgique)
Yves Raymond, Ph.D. (McGill)
Guy Rouleau, M.D. (Ottawa) Ph.D. (Massachusetts)
Denis-Claude Roy, M.D. (Montréal)
Paolo Renzi, M.D. (Montréal)
Jean-L. Rouleau, M.D. (Ottawa)
Denis Roy, M.D. (Montréal)
Marie Sarfati, M.D. (Bruxelles), Ph.D. (Manitoba)
Jean-Luc Sénécal, M.D. (Montréal)
Omar Serri, M.D. (France), Ph.D. (Montréal)
Mario Talajic, M.D. (Ottawa)
Johanne Tremblay, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Villeneuve, M.D., M.Sc. (Montréal)
Patrick Vinay, M.D., Ph.D. (Montréal)
Bernard Willems, M.D. (Louvain)

Professeurs titulaires de clinique
André P. Archambault, M.D. (Montréal)
Claude Beaudry, M.D. (Montréal)
Raymond Beaulieu, M.D. (Montréal), M.Sc. (Oregon)
Hugues Beauregard, M.D. (Montréal)
Michel Boivin, M.D. (Montréal)
Martial Bourassa, M.D. (Laval)
André Cartier, M.D. (Montréal)
Ronald Comtois, M.D. (Montréal)
Raymond Dandavino, M.D. (Montréal)
Jean Davignon, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Richard Leclaire, M.D. (Montréal)
Réginald Nadeau , M.D. (Montréal)
André Pasternac, M.D., M.Sc. (Toulouse)
Jean-Victor Patenaude, M.D. (Montréal)
Giles Raymond, M.D. (Montréal)
François Sestier, M.D. (Nancy), Ph.D. (McGill)
Maurice Somma, M.D. (St-Joseph, Beyrouth), M.Sc. (Montréal)
Jean-Marc St-Hilaire, M.D. (Laval)
Jeanne Teitelbaum, M.D. (Montréal)
Pierre Théroux, M.D. (Montréal)
Maurice Verdy, M.D. (Montréal)
Bernard Willems, M.D. (Louvain)

Chercheurs titulaires
Joseph Ayoub, M.D. (Alexandrie)
Pangala V. Bhat, Ph.D. (Mysore)
John S.D. Chan, Ph.D. (Manitoba)
Louis-Gilles Durand, Ing. et B.Sc.A., Ph.D. (Montréal)
Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)
Claude Lazure, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)
Puttaswamy Manjunath, Ph.D. (Karnataka, Inde)
Yahye Merhi, M. Sc. (UQÀM), Ph.D. (Laval)
Serguei Orlov, Ph.D., D.Sc. (Moscou)
Timothy L. Reudelhuber, Ph.D. (Texas)
David Roy, L.Ph. (Rome), D.Th. (Münster)
Malur R. Sairam, Ph.D. (Bangalore)
Nabil G. Seidah, Ph.D. (Georgetown)
Marie Trudel, D.Sc. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
André Veillette, M.D. (Laval)
Jianping Wu, Ph.D. (Manitoba)

Professeurs agrégés
Raphaël Bélanger, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Richard Bertrand, Ph.D. (Montréal)
Pierre J. Blanchette, M.D. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Alain Bonnardeaux, M.D. (Montréal)
Jocelyn Dupuis, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Jean Éthier, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Ferron, M.D. (Montréal)
Daniel Gaudet, M.D., Ph.D. (Laval)
Richard Gauthier, M.D., M.Sc. (Montréal)
Jean-Gilles Guimond, M.D. (Sherbrooke)
Marie-Josée Hébert, M.D. (Montréal)
Marcel Julien, M.D. (Montréal)
Jeannine Kassis, M.D. (Montréal)
Marie-Jeanne Kergoat, M.D. (Sherbrooke)
Guy Lalonde, M.D. (Montréal)
Martine Leblanc, M.D. (Montréal)
Catherine Lemière, Doctorat en médecine (Aix-Marseille II), M.Sc. (Montréal)
Jean-François Letendre, M.D. (Montréal)
François Madore, M.D. (Montréal), M.Sc. (Harvard)
Vincent Pichette, M.D. (Montréal)
Serge Quérin, M.D. (Montréal)
Alain Rivard, M.D. (Montréal)
Guy Sauvageau, M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Colombie Britannique)
Jean-François Tanguay, M.D. (Montréal)
Jean-Claude Tardif, M.D. (Montréal)
Michael White, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique
Robert Amyot, M.D. (Montréal)
Jacques Baillargeon, M.D. (Laval)
Arsène Basmadjian, M.D. (Montréal)
Alain Beaupré, M.D. (Montréal)
Robert Bélanger, M.D. (Montréal)
Claude Blondin, M.D. (Montréal)
Dan Boghen, M.D. (Montréal)
Philippe Bolduc, M.D. (Montréal), Ph.D. (Londres)
Raoul Bonan, M.D. (Paris)
Andrée Boucher, M.D. (Montréal)
Anne Boucher, M.D. (Sherbrooke)
Yves-Louis Boulanger, M.D. (Rennes)
Jean-Marie Boutin, M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (McGill)
Joseph Braidy, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
James Brophy, M.D., M.Sc. (McMaster)
Jean-Hugues Brossard, M.D. (Montréal)
Lambert Busque, M.D. (Montréal)
Louise Charron, M.D. (Sherbrooke)
Richard Clermont, M.D. (Montréal)
Patrick D'Amico, M.D. (Montréal)
Pierre Delorme, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Alain Desjardins, M.D. (Montréal)
Jean Gino Diodati, M.D. (Montréal)
Annie Dore, M.D. (Sherbrooke)
Serge Doucet, M.D. (Montréal)
Marc Dubuc, M.D. (Montréal)
Anique Ducharme, M.D. M.Sc. (Montréal)
Michel Émond, M.D. (Montréal)
Pierre Falardeau, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
Daphna Fenyves, M.D. (McMaster)
Michel Gagnon, M.D. (Montréal)
Roger Marie Gagnon, M.D. (Montréal)
Claude Girard, M.D. (Montréal)
Denis Gossard, M.D. (Montréal)
Boulos Haraoui, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Gilles Jobin, M.D. (Montréal)
Martin Juneau, M.Ps. (Montréal), M.D. (Sherbrooke)
Catherine Kissel, M.D. (Bordeaux)
Raymond Lahaie, M.D. (Sherbrooke)
Jules C.C. Lam-Yuk-Tseung, M.D. (McGill)
François Larivière, M.D. (Montréal)
Judith Latour, M.D. (Sherbrooke)
Philippe Lavoie-L'Allier, M.D. (Sherbrooke)
Louise-Hélène Lebrun, M.D. (Montréal)
Monique Lefebvre-D'Amour, M.D. (Montréal)
Michel Lemoyne, M.D. (Sherbrooke)
Jacques Malo, M.D. (Montréal)
Luc Marchand, M.D. (Montréal)
Hélène Masson, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Moquin, M.D. (Montréal)
Martin Morissette, M.D. (Laval)
Diem-Quyen Nguyen, M.D. (Montréal)
Denis Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
Michel Panisset, M.D. (Montréal)
Jean Paradis, M.D. (Montréal)
Louise Passerini, M.D. (Montréal)
Jean-L. Perrault, M.D. (Montréal)
Jean-Marie Peyronnard, M.D. (Lyon)
Robert E. Primeau, M.D. (Montréal)
Normand Racine, M.D. (Montréal)
Evelyne Rey, M.D. (Montréal)
Jean Roy, M.D. (Laval)
Louise Roy, M.D. (Montréal)
Erik Schampaert, M.D. (Montréal)
Yoanna Skrobik, M.D. (Montréal)
Louis-Georges Ste-Marie, M.D. (Montréal)
Bernard Thibault, M.D. (Montréal)
Claude Thuot, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Bruce G. Allen, Ph.D. (British Columbia)
Marc Bilodeau, M.D. (Laval)
Alan Deng, B.Sc. (Yunnan, Chine), Ph.D. (Michigan)
Christian Deschepper, Docteur en médecine (Bruxelles)
Denyse Gautrin, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill)
Ryszard Grygorczyk, M.Sc., Ph.D. (Pologne)
Marek Jankowski, M.Sc. (Varsovie), Doctorat ès sciences (Inst. Nat. d'Hygiène, Varsovie)
Guy Leclerc, M.D. (Montréal)
Suhayla Mukaddam-Daher, Ph.D. (American U. of Beirut)
Dindial Ramotar, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (McGill)
Martine Raymond, Ph.D. (McGill)
Geneviève Renier, M.D. (Belgique), Ph.D. (Montréal)
Ashok Srivastava, M.Sc. (Lucknow), Ph.D. (Kanpur)
Rhian Merry Touyz, M.B., B.Ch., Ph.D. (Witwatersrand)
Gaétan Thibault, Ph.D. (Montréal)
Jean Vacher, Doctorat d'État ès sciences (Paris VII)
Zhiguo Wang, M.Sc. (Zhongsham), Ph.D. (McGill)
Muhammad Zafarullah, M.Sc. (Islamabad), D.Sc. (Bruxelles)

Professeurs adjoints
Danuta Balicki, M.D. (Montréal)
Bernard Brais, M.D. (McGill), M.Sc. (London), Ph.D. (McGill)
Patrick Cossette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Paul Khairy, M.D. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Réjean Lapointe, Ph.D. (Laval)
Sylvain Lanthier, M.D. (Montréal)
Christine Maugard, M.D., Ph.D. (France)
Alexandre Prat, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Claude Sauvé, M.D. (Montréal)
Cara Tannenbaum, M.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique
Martin Albert, M.D. (Montréal)
Robert Amyot, M.D. (Montréal)
Stefania Argentin, M.D., Ph.D. (McGill)
Mahla Aris-Jilwan, M.D. (Angers)
Pierre Aslanian, M.D. (Montréal)
Guy Aumais, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Ayoub, B.Sc. (Montréal), M.D. (McGill)
Rani Azar, M.D. (American Univ. of Beirut)
François Beaudet, M.D. (Montréal)
Julie Beaudet, M.D. (Montréal)
André Beaudoin, M.D. (Montréal)
Marc Beaudoin, M.D. (Montréal)
Nicole Beaudoin, M.D. (Montréal)
Yanick Beaulieu, M.D. (McGill)
Daniel Bélanger, M.D. (Montréal)
Karl Bélanger, M.D. (Montréal)
Patrick Bellemare, M.D. (Montréal)
Antranick Benohanian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
Céline Bergeron, B.Sc .(UQÀM),
M. Sc. (Montréal) M.D. (Laval)
Edmond-Jean Bernard, M.D. (Montréal)
Claude Bernier, M.D. (Sherbrooke)
Steven Bernstein, M.D. (McGill)
Michel Bertrand, M.D. (Montréal)
Sylvie Bertrand, M.D. (Montréal)
Luc Bilodeau, M.D. (Laval)
Guy Biron, M.D. (Montréal)
Bernard Bissonnette, M.D. (Montréal)
Louis Blair, M.D. (Montréal)
Martin Blaquière, M.D. (Montréal) M.Sc. (Laval)
Christian Bocti, M.D. (Montréal)
Jean Boileau, M.D. (Montréal)
Redouane Bouali, Diplôme et doctorat de médecine (Université d'Alger)
Mickael Bouin, Cert. de maîtrise (Rouen), Dipl. d'ét. app. (Paris VII), Dipl. d'État de docteur en médecine (Caen)
Isabelle Bourdeau, M.D. (Montréal)
Dominique Bourrelle, M.D. (Montréal)
Denis Burelle, M.D. (Sherbrooke)
Jean-François Cailhier M.D. (Montréal)
André Caron, M.D. (Montréal)
Daniel Caron, M.D. (Montréal)
Pierre Cartier, M.D., M.Sc. (Montréal)
Yves Caussignac, M.D. (Montréal)
Danielle Charpentier, M.D. (Montréal)
Suzanne Chartier, M.D. (Montréal)
Marc Chassé, M.D. (Ottawa)
Annick Chatillon, M.D. (Ottawa)
Céline Chayer, M.D. (Montréal)
Sylvain Chouinard, M.D. (Montréal)
Sandra Cohen, M.D. (Sherbrooke)
Benoit Côté, M.D. (Montréal)
Maryse Courteau, M.D. (Montréal)
Benoit Coutu, M.D. (Montréal)
Nicole Daneault, M.D. (Montréal)
Pierre De Guise, M.D. (Montréal)
Benoît Deligne, Docteur en médecine, chirurgie et accouchements (U. catholique de Louvain)
Éric Deslandres, M.D. (Montréal)
Manuel Dominguez, M.D. (Séville)
Michel Doucet, M.D., C.M. (McGill)
Marc-Jacques Dubois, M.D. (Montréal), B.Sc. (Sherbrooke)
Mario Dugas, M.D. (Montréal)
André Durocher, M.D. (Montréal)
Louis-Philippe Durocher, M.D. (Montréal)
Josée Fafard, M.D. (McGill)
Marc Favreau, M.D.(McGill)
Douglas Fish, M.D. (Montréal)
Jean Fleury, M.D. (Montréal)
Luc Fortin, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Hélène Fournier, M.D. (Montréal)
Daniel Froment, M.D. (Montréal)
Michel Gascon, M.D. (Montréal)
Guylaine Gaudet, M.D. (Montréal)
André J.G. Gervais, M.D. (McGill)
George Ghattas, M.D. (Montréal)
François Gilbert, M.D. (Laval)
J.-Marc Girard, M.D. (Montréal)
Catherine Girardin, M.D. (Montréal)
Caroline Girouard, M.D. (Montréal)
François Gobeil, M.D. (Sherbrooke)
Gilbert Gosselin, M.D. (McGill)
Jacques Gratton, M.D. (Montréal)
Geneviève Grégoire, M.D. (Montréal)
Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
Tamara Grodzicky, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Grothe, M.D. (Montréal)
Peter Guerra, M.D. (McGill)
Ziad Hassoun, M.D. (Belgique)
Josée Hébert, M.D. (Montréal)
Maggy Hélou, M.D. (Beyrouth)
Marc Houde, M.D. (Montréal)
Sylvie Houde, M.D. (Sherbrooke)
Rita Jean-François, M.D. (Bruxelles)
Alphonse Jeanneret-Grosjean, M.D. (Lausanne)
France Joyal, M.D., M.Sc. (Montréal)
Michel Joyal, M.D. (Sherbrooke)
Nadine Kadri, M.D. (McGille), M.Sc. (Laval)
Thomas Kiss, M.D. (Suisse)
Manon Labrecque, M.D. (Montréal)
Raymonde Labrecque, M.D. (Montréal)
Jacques Lachapelle, M.D. (Montréal)
Pierre Lacombe, M.D. (Montréal)
Chantal Lafond, M.D. (Montréal)
Colin Lagrenade-Verdant, M.D. (Montréal)
Céline Lamarre, M.D. (Laval)
Maxime Lamarre-Cliche, M.D. (Montréal)
Jacques Laplante, M.D. (Montréal)
Pierre Laplante, M.D., M.Sc. (Montréal)
Yves Lapointe, M.D. (Montréal)
Yves Latour, M.D. (Montréal)
Brian Laufer, M.D. (Montréal)
Annick Lavoie, M.D. (Montréal)
Hélène Lavoie, M.D. (Montréal)
Réal Lebeau, M.D. (Montréal)
André Lebrun, M.D. (Montréal)
Raymond Leduc, M.D. (Montréal)
Gabriel-Charles Léger, M.D. (McGill)
Jacques LeMay, M.D. (Montréal)
Robert Lemay, M.D. (Montréal)
François Lemire, M.D. (Laval)
Bernard Lespérance, M.D. (Montréal)
Élaine Letendre, Ph.D. (McGill), M.D. (Montréal)
François Letendre, M.D. (Montréal)
Michel Léveillé, M.D. (Montréal)
Hélène Lord, M.D. (Montréal)
Laurent Macle, M.D. (Sherbrooke)
Anne-Marie Mansour, M.Sc., M.D. (Montréal)
Jean Mantha, M.D. (Ottawa)
François Marcotte, M.D. (Montréal)
Fadi Massoud, M.D. (Montréal)
Nadim Matar, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Jean-Pierre Mathieu, M.D. (Montréal)
Pierre Mayer, M.D. (Montréal)
Lise-Andrée Mercier, M.D. (Montréal)
Hortensia Mircescu, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Marie-Josée Miron, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Josée Monette, M.D. (Montréal)
Claude Morin, M.D. (Montréal)
Dang Khoa Nguyen, M.D. (Montréal)
Anil Nigam, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Montréal)
Anne-Marie Nutini, M.D. (Paris)
Harold J. Olney, M.D. (McGill)
Eileen O'Meara, M.D. B.Sc., M.D. (Montréal)
Donald Palisaitis, M.D. (Sherbrooke)
Michel R. Pâquet, M.Sc., M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (Toronto)
Louis Paradis, M.D. (Montréal)
Guy Pelletier, M.D. (McGill)

Michel Pelletier, M.D. (Montréal)
Schiller Pierre-Louis, M.D. (Valencia, Espagne)
Pierre Plante, M.D. (Montréal)
Charles D. Poirier, M.D. (Ottawa)
Farouk Radwan, M.D. (Laval), Ph.D. (Sherbrooke)
Denis Raymond, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Pierre Raynauld, M.D. (Montréal)
François Reeves, M.D. (Montréal)
Guy Rémillard, M.D. (Ottawa)
Éric Rich, M.D. (Montréal)
Philippe Rico, M.D. (McGill)
Stéphane Rinfret, M.D. (Montréal), M.Sc. (Harvard)
Alain Robillard, M.D. (Montréal)
Danielle Robitaille, M.D. (Sherbrooke)
Andrée Ross-Chouinard, M.D. (Montréal)
André Roussin, M.D. (Montréal)
Josée-Anne Roy, M.D. (Montréal)
Louis E. Roy, M.D. (Montréal)
Monique Saint-Martin, M.D. (Montréal)
Daniel Savard, M.D. (Montréal)
Valérie Soland, M.D. (Sherbrooke)
Denis Soulières, M.D., M.Sc. (Laval)
Gilles St-Louis, M.D. (Montréal)
Jean St-Louis, M.D. (McGill)
Pierre Tessier, M.D., M.Sc. (Montréal)
Jacques Tremblay, M.D. (Montréal)
Roger Vadeboncoeur, M.D. (Laval)
Sophie Vallette-Kasic, M.D., Ph.D. (France)
Paul Van Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
Bertrand Veilleux, M.D. (Montréal)
Xiaoduan Weng, M.D. (Chine), Ph.D. (France)
Renaud Whittom, M.D. (Laval)
Robert Wistaff, M.D. (Montréal)
Louise Yelle, M.D. (Montréal)
Michel Zummer, M.Sc. (Queen's), M.D. (Laval)

Chercheurs adjoints

Emmanuelle Brochiero, M.Sc., Ph.D., (France)
Euridice Carmona, M.Sc., Ph.D. (Brésil)
Michel Cayouette, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Laval)
Frédéric Charron, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Guy Charron, Ph.D. (Montréal)
Lise Coderre, Ph.D. (Montréal)
Jean-François Côté, B.Sc.(Montréal), M.Sc. (UQÀM)
Ph.D. (McGill)
André Dagenais, Ph.D. (Montréal)
Vibhuti Davé, Ph.D. (Bombay)
Marie-Pierre Dubé, B.Sc. et Ph.D. (Mc Gill)
Hassan Fahmi, M.Sc., Ph.D. (Paris)
Jean-Philippe Gratton, M.Sc., Ph.D. (Sherbrooke)
Sophie Gratton, Ph.D. (McGill)
Ryszard Grygorczyk, Ph.D. (Wroclaw)
Deng-Fu Guo, Ph.D. (Hokkaido)
Zaher S. Hanna, M.Sc. (Brock), Ph.D. (Ottawa)
Alan Stewart Hazell, M.Sc. (London), Ph.D. (McGill)
Marko Horb, Ph.D. (New York)
Édouard Kouassi, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Nathalie Labrecque, Ph.D. (Montréal)
Robert Lalonde, Ph.D. (Montréal)
Julie Lavoie, M. Sc., Ph.D. (Montréal)
Karim Maghni, Maîtrise ès sciences (Paris VII), Doctorat d'État (Montpellier), Ph.D. (Sherbrooke)
Andrew Makrigiannis, Ph.D. (Nova-Scotia)
Jean Mathieu, M.D. (Montréal) M.Sc. (Laval)
Christine Maugard, M.D., Ph.D. (France)
Éric Milot, B.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Florina Moldovan, M.D. (Belgrade), doctorat sp. en biochimie (Paris V)
Zdenka Pausova, M.D. (J.E. Purkine)
Pascal Reboul, Diplôme de Docteur (Claude Bernard)
François Robert, B.Sc., Ph.D. (Sherbrooke)
Isabelle Royal, B.Sc., Ph.D. (Montréal)
Anand Sahai, M.D., M.Sc. (Montréal)
Manuela Santos, B.Sc. (Sofia), M.Sc. (Porto), Ph.D. (Utrecht)
Jadranka Spahija, B.SC. M.Sc. (McGill)
Ginette Tardif, B.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Toronto)
Christelle Veyrat-Durabex, Ph.D. (France)
Shao-Ling Zhang, M.D. (Chine), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Stéphane Ahern, M.D. (Montréal)
André Bachand, M.D. (Montréal)
Brigitte Bazinet, M.D. (Montréal)
Bruno Benzaquen, M.D. (McGill)
Michel Berjat, M.D. (Paris)
Sandra Bernardin, M.D. (Montréal)
Gilles Bernier, M.D. (Montréal)
Jeannine Bernier-Buzzanga, M.D. (Laval)
Carole Bertrand, M.D. (Montréal)
Lyne Bérubé, M.D. (Montréal)
Normand Blais, M.D. (Sherbrooke)
Chantal Bolduc, M.D. (Montréal)
Lucie Boucher, M.D. (Laval)
Donald Breton, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Héloïse Cardinal, M.D. (Sherbrooke)
Isabelle Chagnon, M.D. (Montréal)
Raymond Charland, M.D. (Montréal)
Marco Charneux, M.D. (Montréal)
Thierry Charron, M.D. (Sherbrooke)
Yves Choquet, M.D. (Montréal)
Sylvie Chouinard, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Christian Constance, M.D. (Montréal)
Bernard Daigneault, M.D. (Montréal)
Mario Dallaire, M.D. (Sherbrooke)
Barbara Désir, M.D. (Montréal)
Razvan Diaconescu, B.Sc. (Ottawa)
Maria Di Lorenzo, M.D. (McGill)
Barbara Duda, M.D. (Montréal)
Annick Dupras, M.D. (Sherbrooke)
Denis Duranleau, M.D. (Sherbrooke)
Gidej Durivage, M.D. (Montréal)
Claire Faucher, M.D. (Paris VI)
Marc Filiatrault, M.D. (Montréal)
Josée Filion, M.D. (Montréal)
Geneviève Fortier-Riberdy, M.D. (Montréal)
Christine Fournier, M.D. (Sherbrooke)
Bernard Francis, M.D. (Montréal)
Marc Frenette, M.D. (Montréal)
Dominique Friedmann, M.D. (Montréal)
Betty Gabay, M.D. et B.Sc. (Montréal)
André Gagnon, M.D. (Montréal)
Michel A. Gagnon, D.M.V. (Montréal), M.D. (Laval)
Pascale Garneau, M.D. (Sherbrooke)
Guy Goudreau, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Gilles Goulet, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Richard Goulet, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Pierre Grégoire, M.D. (Sherbrooke)
David Grunbaum, M.D. (Israël)
Denis Hamel, M.D. (Montréal)
Roger Huot, M.D. (Montréal)
Bruno Imbeault, M.D. (Montréal)
Sarto Imbeault, M.D. (Montréal)
Géraldine Jacquelin, M.D. (Montréal)
Vincent Jobin, M.D. (Montréal)
Marcel Jodoin, M.D. (Montréal)
Jean-René Lachance, M.D. (Laval)
Martine Lafleur, M.D., M.Sc. (Montréal)
Alexandre Laforest-Rénald, M.D. (Laval)
Nadine Lahoud, M.D. (Saint-Joseph), M.B.A. (McGill)
Richard Lambert, M.D. (Montréal)
Martin Lamontagne, M.D. (Laval)
André Lapierre, M.D. (Montréal)
Jacques Lapointe, M.D. (Montréal)
Benoît Laramée, M.D. (Montréal)
Michel Laurier, M.D. (Montréal)
Sylvie Lauzier, M.D. (Montréal)
Michel (André) Laverdière, M.D. (Montréal)
Bernard E. Leduc, M.D. (Montréal)
Martin Légaré, M.D. (Laval)
Bernard Lemieux, M.D. (Montréal)
Renée Lévesque, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)

Sophie Ligier, M.D. (McGill)
Jean-François Lizé. M.D., B.Sc. (Montréal)
Catherine Maari, M.D. (McGill)
Michèle Mahone, M.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Bernard Malo, M.D. (Montréal)
Samer Mansour, M.D. (Liban)
Isabelle Marcil, M.D. (Montréal)
François Marquis, M.D. (Montréal)
Pierre Marsolais, M.D. (Montréal)
Geneviève Mathieu, M.D. (Montréal)
André Ménard, M.D. (Montréal)
Gilles Michaud, M.D. (Montréal)
Nicole Michon, M.D. (Montréal)
Francine Morin, M.D. (McGill)
Nathalie Neveu, M.D. (McGill)
Doan-Trang Nguyen, M.D. (Montréal)
Ngoc Bich Thuy Nguyen, M.D. (Montréal)
Tuong-Phong Nguyen, M.D. (McGill)
Simon Nigen, M.D. (Montréal)
Louise Numainville, M.D. (Montréal)
Michèle Ohayon, M.D. (Montréal)
Victor Oliel, M.D. (Sherbrooke)
Gilles Ouellet, M.D. (Laval)
Sarto Paquin, M.D. (Montréal)
Simon Parenteau, M.D. (Montréal)
Anne Pelletier, M.D. (Montréal)
Roxanne Pichette, M.D. (Montréal)
Claude Poirier, M.D. (Sherbrooke)
Marc Poliquin, M.D. (McGill)
Vu-Hung Quan, M.D. (Sherbrooke)
Marie Richard, M.D. (Montréal)
Louis-Charles Rioux, M.D. (Montréal)
Julie Rousseau, M.D. (Montréal)
André Roy, M.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
Sidney Sabbah, M.D. (Montréal)
Anne St-Pierre, M.D. (Montréal)
Vicky Soulière, M.D. (Sherbrooke)
Elena Spacek, M.D. (Sherbrooke)
Erika Stumpf. M.D. (Montréal), B.Sc. (McGill). M.Sc. (B.C.)
Mario Lerch Stürmer, M.D. (Brésil)
Axel Tosikyan, M.D. (McGill)
Jean-François Tremblay, M.D. (Montréal)
Germain Trempe, M.D. (Montréal)
Stéphan Troyanov, M.D. (Montréal)
Yves Troyanov, M.D. (Laval)
Ngoc-Uyen Truong, M.D. (Laval)
Nicole Van Rossum, M.D. (Sherbrooke)
Catherine Vincent, M.D. (Montréal)
Philippe Voglimacci, M.D. (Montréal)
Florence Weber, M.D. (Montréal)
Zeina Yared, M.D. (Montréal), B.Sc. (McGill)

Attachés de recherche
Ghayath Baroudi, M.Sc., Ph.D. (Laval)
Pierre Chagnon, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
André Dagenais, B.Sc., Ph.D. (Montréal)
David Hipfner, B.Sc., Ph.D. (Ontario)
Dragan Jovanovic, M.D., M.Sc. (Yougoslavie)
Maria Kmita, B.Sc., M.Sc., Ph.D (France)
Malgorzata Labuda, Ph.D. (Pologne)
Daniel Lajeunesse, Ph.D. (Montréal)
Isabelle Rouleau, Ph.D. (Montréal)
Woong-Kyung Suh, B.Sc., M.Sc. (Corée), Ph.D. (Toronto)

Responsables de formation clinique
Thérèse Botez-Marquard, M.Sc. (Montréal)
Jocelyne Matte, M.D. (Montréal)

Professeurs associés
Jacques Bernier, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)
Diane Brisson, B.Sc. (Laval). M.Sc. (UQAC)
Catherine Laprise, B.Sc. (UQAC), M.Sc. et Ph.D. (Laval)
Rosaire Mongrain, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Martha Santuré, B.Sc., M.Sc. (Laval)
Dario Trojan, M.D. (Connecticut), M.Sc. (McGill)

Professeurs émérites
Lucien Campeau
Serge Carrière
Alcide Chapdelaine
Michel Chrétien
Roger Gariépy
Jacques Genest
Otto Kuchel
André-Roch Lecours
Jean Mathieu
De Guise Vaillancourt

Département de médecine familiale

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-711
Téléphone : 514-343-6497
Télécopieur : 514-343-2258
www.medfam.umontreal.ca

Le Département de médecine familiale de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé de la population du Québec, d'abord, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale, par ses activités cliniques, de recherche et d'enseignement dans le champ de la médecine familiale et des soins de première ligne. Le Département de médecine familiale offre un programme de résidence en médecine familiale d'une durée minimale de deux ans ainsi que des programmes de formation additionnelle d'un an dans les secteurs de la médecine d'urgence, de la gériatrie, et des soins palliatifs. Il offre aussi un programme de cinq ans en médecine d'urgence spécialisée.

En médecine, le Département de médecine familiale a développé une expertise dans les domaines de la communication médecin/patient, de l'évaluation des services de santé et de la diffusion des connaissances dans les pratiques et dans le domaine des soins aux personnes âgées.

Personnel enseignant

Directeur et professeur agrégé de clinique
François Lehmann, M.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Marie-Dominique Beaulieu, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Bernard Millette, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs agrégés
André Bourque, M.D. (Ottawa)
Julie Bruneau, M.D. (Montréal)
Marquis Fortin, M.D. (Sherbrooke)
Raymond Lalande, M.D., M.A. (Montréal)
Paule Lebel, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Thérèse Lussier, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique
Nathalie Champoux, M.D. (Montréal)
Fabienne Grou, M.D. (Montréal)
Michel Marcil, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Montréal)
Isabel Rodrigues, M.D. (Montréal), M.P.H. (Johns Hopkins)

Professeur adjoint
Serge Daneault, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)

Professeurs adjoints de clinique
Pierre Alarie, M.D. (Montréal)
Luce Amyot, M.D. (Montréal)
Louise Authier, M.D. (Montréal)
Christian Bourdy, M.D. (Montréal)
Raymond-Michel Brabant, M.D. (Montréal)
Suzanne Brissette, M.D., M.Sc. (Montréal)
Lise Cusson, M.D. (Montréal)
Michelle Dallaire, M.D. (Sherbrooke)
Raoul Daoust, M.D. (Montréal)
Steven Di Tommaso, M.D. (McGill)
Renée Dugas, M.D. (Montréal)
Eva Földes, M.D. (Semmelweis)
Michel Garner, M.D. (Montréal)

Johanne Goudreau, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
François Goulet, M.D. (Montréal), M.A. (Laval)
Magued Ishak, M.D. (Montréal)
Roger Ladouceur, M.D., M.Sc. (Montréal)
Julie Lajeunesse, M.D. (Montréal)
Yvette Lajeunesse, M.D. (Montréal)
Yves Lambert, M.D. (Montréal)
Michel Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
Suzanne Laurin, M.D. (Montréal)
Suzanne Leclerc, M.D. (Laval)
Johanne Magnan, M.D. (Montréal)
Robert Marchand, M.D. (Ottawa)
Bernard Mathieu, M.D. (Montréal)
Jean-François Mathieu, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Françoise Mégie, M.D. (Haïti)
Éric Notebaert, M.D. (Montréal)
Jean Pelletier, M.D. (Laval)
Ernest Prégent, M.D. (Montréal)
Michel Racine, M.D. (Laval)
Jean Rodrigue, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Diane Roger-Achim, M.D. (Sherbrooke)
Gilbert Sanche, M.D. (Montréal)
Benoit Trottier, M.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Alexandre Ackaoui, M.Sc.A., M.D. (Montréal)
François Allison, M.D. (Laval)
Yasmina Ammara, M.D. (Montréal)
Louise Aubertin, M.A. (UQÀM)
Audétat Marie-Claude, OPQ
Marie Authier, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (Montréal)
Elizabeth Azuelos, M.D. (Montréal)
Johanne Bacon, B.Sc. (Montréal)
Réal Barrette, M.D. (Montréal)
Jocelyn Barriault, M.D. (Montréal)
Allan Barsauskas, M.D. (Ottawa)
Yvon Beauchamp, M.D. (Montréal)
Nicole Beaudry, M.D. (Montréal)
Thierry Bégin, M.D. (Laval)
Caroline Béique, M.D. (McGill)
Normand Béland, M.D. (Montréal)
Luc Belleau, M.D. (Montréal)
Marc Belley, M.D. (Montréal)
Anne Bhéreur, M.D. (Montréal)
Sylvain Bianki, M.D. (Montréal)
W.-Michel Bichai, M.D. (Montréal)
Nathalie Blouin, M.D. (Montréal)
Josée Boissonneault, M.D. (Montréal)
Pierre Boucher, M.D. (Montréal)
Jeanne Bouïsset, M.D. (Montréal)
Danielle Boulay, M.D. (Montréal)
Marc Boulet, M.D. (Montréal)
Sylvie Boulianne, M.D. (Montréal)
Annie Bouthillier, M.D. (Montréal)
Michel-Claude Bracka, M.D. (Montréal)
Nathalie Caire Fon, M.D. (Montréal)
Luc Carmel, M.D. (Montréal)
Martin Champagne, M.D. (Montréal)
Louis Charbonneau M.D. (McGill)
Marco Charneux, , M.D. (Montréal)
Jean-Marc Chauny, M.D. (Montréal)
Hélène Chénard, M.D. (Montréal)
Martin Chénier, M.D. (Montréal)
François Collette, M.D. (Montréal)
Nathalie Cormier, M.D. (Montréal)
Marie-Françoise Côté, M.Sc. (Sherbrooke)
Louis Coutu, M.D. (Laval)
Josée Couture, M.D. (Montréal)
Christian Croteau, M.D. (Montréal)
Georges Dadour, M.D. (Lyon)
Josiane D'Amico, M.D. (Montréal)
Geneviève Dechêne, M.D. (Laval)
Anne De Médicis, M.D. (Montréal)
Marie-Dominic De Broux, M.D. (Montréal)
Céline Delorme, M.D. (Laval)
Pierre Desaulniers, M.D. (Laval)
François Desbiens, M.D. (Laval)
Marie Desmarais, M.D. (Montréal)
Lise Desormeaux, M.D. (Montréal)
Chantale Desrochers, M.D. (Montréal)
Line Desrosiers, M.D. (Montréal)
Dominique Dion, M.D. (Montréal)
Pascale Dubois, M.D. (Sherbrooke)
Benoit Dubuc, M.D. (Sherbrooke)
Manon Duchesne, M.D. (Montréal)
François Duguay, M.D. (Montréal)
Jean Daniel Duhaime, M.D. (Montréal)
Magdalena Duniewicz, M.D. (Montréal)
David Dunn, M.D. (McGill)
Serge Dupont M.D. (Montréal)
Patricia Ferri, M.D. (Montréal)
Marie-Chantal Forget, M.D. (Montréal)
Ginette Fortier, M.D. (Montréal)
Denise Fréchette, M.D. (Montréal)
Carl Fournier , M.D. (Montréal)
Éric Gagnon, M.D. (Montréal)
Sophie Galarneau, M.D. (Sherbrooke)
Manon Gélinas, M.D. (Montréal)
Raymond Gendreau, M.D. (Montréal)
Chantal Gervais, M.D. (Montréal)
Daniel Gervais, M.D. (Montréal)
Yves Gervais, M.D. (Montréal)
Marc Ghannoum, M.D. (McGill)
Jean-François Girard, M.D. (Montréal)
Guylaine Girard, M.D. (Montréal)
François Pierre Gladu, M.D. (Montréal)
Alain Goudreau, M.D. (Montréal)
Daphné Handanos, M.D. (Montréal)
Mark Hazeltine, M.D. (Montréal)
Dinh Le Thao Hoang, M.D. (Sherbrooke)
Viviane Hoduc, M.D. (Montréal)
Vérilibe Huard, M.D. (Montréal)
Eveline Hudon, M.D. (Montréal)
Paul Jacquemin, M.D. (Université catholique de Louvain)
Marie-Suzanne Joyal, M.D., M.Sc. (Montréal)
Elisabeth Kounde-Tognidé, Doctorat en médecine (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Daniel L'Abbé, M.D. (Montréal)
Martin Labelle, M.D. (Montréal)
Michèle Alexandra Labrecque, M.D. (Montréal)
Paul-André Lachance, M.D. (McGill)
Daniel Lafond, M.D. (Montréal)
Dominique Lalonde, M.D. (Montréal)
Éric Lalonde, M.D. (Sherbrooke)
Suzanne Lalonde, M.D. (Montréal)
Viateur Lalonde, M.D. (Montréal)
Angèle Lamarre, M.D. (Montréal)
Manon Lamoureux, M.D. (Montréal)
Isabelle Langlois, M.D. (Montréal)
Éric Laperrière Nguyen, M.D. (McGill)
Lucie Laplante, M.D. (Laval)
Luc Lapointe, M.D. (Montréal)
Lyne Laurendeau, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Laurens, M.D. (Sherbrooke)
Pierre Lauzon, M.D. (Montréal)
Yannick Lavoie, M.D. (Sherbrooke)
Danielle Leblanc, M.D. (Laval)
Marie-Claude Leblanc, M.D. (Montréal)
Claude Leduc, M.D. (Montréal)
Marie Claude Lefebvre, M.D. (Montréal)
François Lemieux, M.D. (Laval)
Christiane Lepage, M.D. (Laval)
Sylvie Lespérance, M.D. (Montréal)
Dominique Mandeville, M.D. (Montréal)
Martine Maranda, M.D. (Laval)
Rose Marie Mécarbané, M.D. (Montréal)
Bohdan Mereniuk, M.D. (Montréal)
Alexandre Messier, M.D. (Montréal)
Annie Métivier, M.D. (Sherbrooke)
Julie Michaud, M.D. (Laval)

Pierre Millette, M.D. (Montréal)
Isabelle Montplaisir, M.D. (Laval)
Michèle Moreau, M.D. (Montréal)
Claudette Moriconi, M.D. (Montréal)
Daniel Murphy, M.D. (McGill)
Patricia Murphy, M.D. (Montréal)
Lynne Nadeau, M.D. (Laval)
Diem Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
Thituong Nguyen Nguyen, M.D. (Montréal)
John O'Driscoll, M.D. (Queen's)
Huguette Ohayon-Gabbay, M.D. (Paris-Sud)
Gérard Orlup, M.D. (McGill)
Claudie Paquette, M.Sc.(UQÀM), M.D. (Montréal)
Manon Paquette, M.D. (Montréal)
Marie-France Pelland, M.D. (Montréal)
Térésa Pétraglia, M.D. (Montréal)
Lyne Picard, M.D. (Sherbrooke)
Claude Piette, M.D. (Montréal)
Dominique Pilon, M.D. (Montréal)
Michel Pitre, M.D. (Montréal)
Michel Plante, M.A., Ph.D. (UQÀM)
Manon Proulx, M.D. (Montréal)
Élisa Pucella, M.D. (Montréal)
Karen Quirion, M.D. (Montréal)
Daniel Racine, M.D. (Montréal)
Claude Rajotte, M.D. (Montréal)
Sammy-Ant. Renda, M.D. (Montréal)
Marie-Ève Richard, M.D. (Montréal)
Jean-Claude Richer, M.D. (Montréal)
Jean Rivest, M.D. (Montréal)
Michelle M. Robert, M.D. (Laval)
Isabelle Robitaille, M.D. (Laval)
Stéphane Roulier, M.D. (Montréal)
Martine Roy, M.D. (Montréal)
Lucie Sarrazin-Vincelette, M.D. (Montréal)
Claude Saucier, M.D. (Montréal)
Yolaine Sauvageau, M.D. (Laval)
Rachel Savage, M.D. (Montréal)
Josée Savoie, M.D. (Montréal)
Line Savoie, M.D. (Sherbrooke)
François Scarborough, M.D. (Laval)
Feryal Sharabyani, M.D. (Montréal)
Frédéric Simard, M.D. (Laval)
Luc Simoncelli, M.D. (Montréal)
Chérif Tadros, M.D. (Montréal)
Rosaria Tanferna, M.D. (Montréal)
Isabelle Tardif, M.D. (Montréal)
Dominique Tessier, M.D. (Montréal)
Maurice Thibault, M.D. (Montréal)
Geneviève Tondreau, M.D. (Montréal)
Chantale Tremblay, M.D. (Laval)
Dominique Trempe, M.D. (Montréal)
Alain Vadeboncoeur, M.D. (Montréal)
Stéphane Vanier, M.D. (Montréal)
Mariette Varvarikos, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Villeneuve, M.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Pierre Arsenault, Ph.D., M.D. (Sherbrooke)
Carmen Baltazar, M.D. (Montréal)
David Barbeau, M.D. (Sherbrooke)
Yolande Bary Charles, M.D. (France)
Pierre Bastien, M.D. (Montréal)
François Bertrand, M.D. (McGill)
Alicia Bedkowska, M.D. (Académie de médecine de Cracovie)
Yvan Bernier, M.D. (Laval)
Sadok Besrour, Diplôme de Docteur (Lyon)
Madeline Biron Sutto, M.D. (Montréal)
Richard Boisvert, M.D. (Montréal)
Wilfrid Boisvert, M.D. (Montréal)
Karine Boucher, M.D. (Montréal)
Guy Boudreau, M.D. (Montréal)
Jean Bougard, M.D. (Montréal)
Michel Bourbeau, M.D. (Montréal)
Nicole Bricault, B.Sc. (Montréal)
Martin Brizard, M.D. (Montréal)
Gaétan Brouillard, M.D. (Montréal)
Nicolas Chan Wai Ling, M.D. (McGill)
Marc-André Charron, M.D. (Sherbrooke)
Alex Chatelier, M.D. (Montréal)
Annie Cloutier, M.D. (Montréal)
Louise Corneille, M.D. (Montréal)
Pierre Côté, M.D. (Laval)
Sylvain Couture, M.D. (Laval)
Céline Crowe, M.D. (Montréal)
Josée D'Astous, M.D. (Montréal)
Éric Delage, M.D. (Montréal)
Annie Demers, M.D. (Montréal)
Daniel Demers, M.D. (Montréal)
Catherine Demontigny, M.D. (Montréal)
Alexandra De Pokomandy, M.D. (McGill)
Jean-Luc Desmarais, M.D. (Montréal)
Pauline Desrosiers, M.D. (Montréal)
Jean Duckett, M.D. (Montréal)
Serge Dufresne, M.Sc. (UQÀM), M.D. (Montréal)
Mario Dumas, B.Sc. (Montréal)
Serge Dumont, M.D. (Montréal)
Julie Dupont, M.D. (Laval)
Daniel Émond, M.D. (Montréal)
Raymonde Fortin, B.Sc. (Ottawa), B.Sc. (Montréal)
Jacques Fournier, M.D. (Montréal)
Guy Frenette, M.D. (Laval)
Louise Gagnon, M.D. (Montréal)
Claire Gaudreault, M.D. (Sherbrooke)
Neil Gaul, M.D. (Montréal)
Stéphane Gendron, M.D. (Montréal)
Francis Gossard, M.D., Ph.D. (Montréal)
Isabelle Gosselin, M.D. (Sherbrooke)
Julie Grégoire, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Maroussia Groleau, M.D. (Montréal)
Samuel Harper, M.D. (Montréal)
Banafcheh Hejazi, M.D. (Montréal)
Le Uyen Anh Hoang, M.D. (Montréal)
Valérie Hurteloup, M.D. (Montréal)
Nathalie Ifergan, M.D. (Montréal)
Geneviève Jacob, M.D. (McGill)
Lyne Jodoin, M.D. (Montréal)
Isabelle Jolicoeur, M.D. (Sherbrooke)
Emmanuelle Jourdenais, M.D. (Laval)
Leyla Korany, M.D. (Montréal)
Yves Lachance, M.D. (Laval)
Jacques Lafortune, M.D. (Montréal)
NgocNga (Alexia) Lam, M.D. (Sherbrooke)
Danielle Lanoue, M.D. (Montréal)
Daniel Laurin, M.D. (Montréal)
Nathalie Lauzier, M.D. (Laval)
Guy Lauzon, M.D. (Sherbrooke)
Renée-Marthe Leblanc, M.D. (Montréal)
Francine Léger, M.D. (Montréal)
Guylaine Lemay, M.D. (Montréal)
Thuy Linh Le Quoc, M.D. (Sherbrooke)
Lise Lussier, maîtrise en arts (UQÀM)
Yvan Lussier, M.D. (Laval)
Ingrid Marchand, M.D. (Montréal)
Lyne Ménard, M.D. (Montréal)
Isabelle Montplaisir, M.D. (Laval)
Csaba-Gyorgy Nagy, M.D. (France)
Caroline Noory, M.D. (Sherbrooke)
Martine Montigny, M.D. (Louvain), M.Sc. (Montréal)
Jacques Ouellet, M.D. (Montréal)
Alain Papineau, M.D. (Montréal)
Michel Paquin, M.D. (Laval)
Odette Parent, B.Sc. (Montréal)
Yves Parent, M.D. (Montréal)
Pierre Pascual, M.D. (France)
Bruno Pelletier, M.D. (Montréal)
Paul Pelletier, M.D. (Montréal)
Micheline Pelletier, M.D. (Montréal)
Yves Piché, M.D. (Montréal)

Charles Pless, M.D. (Montréal)
Diane Poirier, M.D. (Montréal)
Josée Provencher, M.D. (Montréal)
Louis Prud'homme, M.D. (Montréal)
Danièle Racine, M.D. (Sherbrooke)
Marie-Claude Raymond, M.D. (Montréal)
Martine Raymond, M.D. (Montréal)
Christyne Ricard, M.D. (Montréal)
Claude Rivard, M.D. (Montréal)
John Sikiniotis, M.D. (Sherbrooke)
Michael Stumpf, M.D. (Montréal)
Fanny Sutto, B.Sc., M.D. (Montréal)
Geneviève Talbot, M.D. (Sherbrooke)
Sabine Trahan, M.D. (Montréal)
Xia-Hoé Tran, M.D. (Sherbrooke)
Louise Trépanier, M.D. (Montréal)
Amélie Trudel Brun, M.D. (Laval)
Ung Muoy, M.D. (Montréal)
Olga Valdivia, M.D. (Montréal)
Sylvère Vandemoortèle, M.D. (Montréal)
Suzie Vermette, M.D. (Montréal)
Diane Villeneuve, M.D. (Montréal)

Professeur associé
Hassan Soubhi, M.D. (Montréal)

Département de médecine sociale et préventive

Pavillon 1420 Mont-Royal
Bureau 3118
Téléphone : 514-343-6139
Télécopieur : 514-343-5645
www.mdsocp.umontreal.ca

Le Département de médecine sociale et préventive a été créé en 1965. Son mandat est d'atteindre et de maintenir un niveau d'excellence en enseignement et en recherche dans les domaines de l'épidémiologie, de la biostatistique, de la santé publique, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé. De façon plus spécifique, le Département de médecine sociale et préventive forme des professionnels de la santé publique capables de concevoir, d'élaborer et d'implanter des stratégies d'intervention visant à promouvoir la santé des populations et à prévenir les maladies et d'évaluer l'efficacité de ces interventions. Il contribue au développement des connaissances et à la formation des chercheurs sur la santé des populations, ses déterminants et sur l'efficacité des interventions. Il est impliqué dans la formation médicale afin que les étudiants en médecine soient exposés aux approches propres à la santé publique. Il maintient des liens étroits avec des milieux de pratique au Québec, au Canada et au niveau international, ce qui permet d'établir des échanges d'expertise et de ressources et de contribuer à la constitution de leadership en santé publique.

Personnel enseignant

Directrice et professeure agrégée
Marie-France Raynault, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires
Jean-Marc Brodeur, D.D.S., Ph.D. (Montréal)
Clément Dassa, M.A. (Montréal), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Toronto)
Pierre Fournier, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
William Fraser, M.D. (Dalhousie), M.Sc. (Calgary) – appartenance secondaire
Lise Gauvin, Ph.D. (Montréal)
Lise Goulet, M.D. (Laval), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Jean Lambert, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph.D. (Michigan)
Pierre Philippe, Ph.D. (Montréal)
Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
Michèle Rivard, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Harvard)
Louise Séguin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Californie)
Jack Siemiatycki, Ph.D. (McGill)
Maria Victoria Zunzunegui, M.Sc., Ph.D. (California)

Professeurs agrégés
Christine Colin, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
Mark Daniel, M.Sc. (Manitoba), Ph.D. (Colombie-Britannique)
Debbie Ehrmann-Feldman, M.Sc., Ph.D. – appartenance secondaire
Béatrice Godard, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
Slim Haddad, M.D. (Tunis), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Lyon)
François Madore, M.D. (Montréal), Ph.D. (Harvard) – appartenance secondaire

Professeures adjointes
Katherine Frohlich, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Marie Hatem, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Marie-Hélène Mayrand, M.D., M.Sc. (Montréal) – appartenance secondaire
Bryn Williams-Jones, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Colombie-Britannique)

Professeurs agrégés de clinique
Louise Fournier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)
Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), C.S.P.Q., F.R.C.P.
Richard Lessard, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), M.A. (Michigan)
Julio C. Soto, M.D., M.Sc. (Cayetano Heredia), Ph.D. (Montréal)

Professeure titulaire de clinique
Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Louis-Pasteur)

Chercheur titulaire
Raynald Pineault, M.D. (Laval), M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)

Chercheures agrégées
Denyse Gautrin, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
Lise Renaud, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Robert Allard, M.D., M.Sc. (McGill)
Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal), M.Sc. (London) – appartenance secondaire
Angèle Bilodeau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Ingeborg Blancquaert, M.D. (Belgique), Ph.D. (McGill)
Paul Brassard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Sylvie Cardin, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Brigitte Côté, M.D., M.Sc. (Montréal), Dipl. Epid. & Biostat. (McGill)
Nicole Damestoy, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal)
Véronique Déry, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
Louis Drouin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard)
Marie-Claude Guertin, Ph.D. (Montréal)
Johanne Laguë, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Marie-Claire Laurendeau, M.Sc., Ph.D. (UQÀM)
Gilles Paradis, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Alain Poirier, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), en congé
Selim Rashed, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal) – appartenance secondaire
Paul Rivest, M.D., M.Sc. (Montréal)
Yves Robert, M.D. M.Sc. (Montréal)), en congé
Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (California), M.Sc. (McGill)
Élise Roy, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Louise Valiquette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheures adjointes
Denise Avard, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Cambridge) – appartenance secondaire
Nicole F. Bernier, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
Isabel Fortier, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (Laval)
Karen Leffondré, M.Sc. (Rennes), Ph.D. (Paris-Sud)

Chargés d'enseignement de clinique
André Allard, M.D., M.Sc. (Montréal)
Nathalie Auger, M.D. (Colombie-Britannique), M.Sc. (McGill), F.R.C.P.
Robert Bastien, M.A., Ph.D. (Montréal)
Alex Battaglini, M.Sc. (Montréal)), en congé
Nicole Beaudet, M.Sc. (Montréal)
Lucie Bédard, M.Sc. (San Diego), M.P.H. (California)
Mike Bénigéri, D.D.S. (Paris VII), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Anne Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal), en congé
Robert Choinière, M.Sc. (Montréal)
Irma Clapperton, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Suzanne DeBlois, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Marthe Deschênes, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Michèle Dupont, M.D., M.Sc. (Montréal), Cert. 2e cycle, santé comm. (Laval)
Céline Farley, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Stockholm)
Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Sylvie Gravel, M.Sc. (Montréal)
Nicole Hébert-Croteau, M.D., Ph.D. (Montréal), M.Sc. (California)

Marie Julien, M.A., Ph.D. (UQÀM)
France Labrèche, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Ginette Lafontaine, M.Sc. (Montréal)
Mireille Lajoie, M.D. (Sherbrooke)
Gilles Lambert, M.D. (Laval)
Marie-José Legault, M.D. (Montréal)
Paul Le Guerrier, M.D. (Montréal)
Lyne Mongeau, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Carole Morrissette, M.D. (Montréal)
Sandra Palmieri, M.D. (Montréal)
Nicole Perreault, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pierre A. Pilon, M.D. (Montréal)
Blandine Piquet-Gauthier, M.D. (Lyon I), M.Sc. (Montréal)
Léo-Roch Poirier, M.Sc. (Montréal)
Sylvie Provost, M.D., M.Sc. (Montréal)
Michel Savard, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marc Steben, M.D., D.E.S.S. (Montréal)
Michèle Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.
Michèle Tremblay, M.D. (Laval)
Sylvie Venne, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Christophe Bedos, D.M.D. (Paris), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Michel Camus, M.Sc., Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
Vinh-Kim Nguyen, M.D. (Montréal), M.Sc., Ph.D. (McGill)
Joanne Otis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Fred Paccaud, M.D. (Lausanne)
Marie-Élise Parent, M.Sc. (Toronto), Ph.D. (Montréal)
Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (McGill)
Marie-Claude Rousseau, M.Sc., Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites
Georges Desrosiers
Milos Jenicek
Raynald Pineault

Département de microbiologie et immunologie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau P-615
Téléphone : 514-343-6275
Télécopieur : 514-343-5701
www.microim.umontreal.ca

Le Département offre l'ensemble de la formation en microbiologie (bactériologie, mycologie, parasitologie et virologie) et en immunologie à l'Université de Montréal. Cet enseignement théorique et pratique s'adresse aux étudiants en sciences biologiques et, plus particulièrement, à ceux qui aspirent à une carrière en microbiologie et en immunologie. Il s'adresse également, à l'intérieur de cours spécialisés, à tous les étudiants en sciences de la santé. Le corps professoral est composé, entre autres, de chercheurs fondamentalistes et de médecins cliniciens enseignants.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Pierre Auger, M.D., M.Sc. (Montréal)
Jean Barbeau, Ph.D. (Laval)
Éric Cohen, Ph.D. (Montréal)
François Coutlée, M.D. (Montréal)
Louis De Repentigny, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marc Drolet, Ph.D. (Montréal)
Patrick Hallenbeck, Ph.D. (Berkeley, California)
Guy Lemay, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Françoise Le Deist, M.D. (Paris VII), Ph.D. (Paris VI)
José P.C.A. Menezes, D.M.V. (Perouse), Ph.D. (Ottawa)
Serge Montplaisir, M.D., M.Sc. (Montréal)
Richard Morisset, M.D., M.Sc. (Montréal)
Rafick-Pierre Sekaly, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)

Professeurs titulaires de clinique
François Lamothe, M.D., M.Sc. (Montréal)
Michel Laverdière, M.D., M.Sc. (Montréal)
Emil Toma, Docteur en médecine (Bucarest)
Pierre L. Turgeon, M.D., M.Sc. (Montréal)
Jean Vincelette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs titulaires
Paul Jolicoeur, M.D., Ph.D. (Laval)
Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs agrégés
Michel Roger, M.D., Ph.D. (Montréal)
George Szatmari, Ph.D. (McGill)
Jacques Thibodeau, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique
Paul Bayardelle, M.D. (Strasbourg)
Claire Béliveau, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Bourgault, M.D. (Sherbrooke)
Jocelyn Delorme, M.D. (Montréal)
Christiane Gaudreau, M.D. (Montréal)
Claude Lemieux, M.D. (Montréal)
Denis Phaneuf, M.D., M.Sc. (Montréal)
Michel Poisson, M.D. (Montréal)
Madeleine Ravaoarinoro, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Jean Robert, M.D., M.Sc. (Montréal)
Pierre St-Antoine, M.D. (Montréal)
Karl Weiss, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheur agrégé
Elliot Drobetsky, Ph.D. (York)

Professeures adjointes
France Daigle, Ph.D. (Montréal)
Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Guy Albert, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Demers, M.D. (Montréal)
Yves Girouard, M.D. (Montréal)
Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph.D. (London)
Annie-Claude Labbé, M.D. (Sherbrooke)
Céline Laferrière, M.D. (Laval)
Claudine Matte, Ph.D. (Laval)
Grégoire Noël, M.D. (Mexico), M.Sc. (Montréal)
Louise Poirier, M.D. (McGill)
Johanne Poudrier, Ph.D. (Montréal)
Fabien Rallu, Ph.D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)
Danielle Rouleau, M.D., M.Sc. (Montréal)
Lise-Anne St-Jean, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Ali Ahmad, D.M.V., M.Sc. agriculture (Faisalabad), Ph.D. (Cornell)
Carolina Alfieri, Ph.D. (Montréal)
Abdellah Belmaaza, Ph.D. (Montréal)
Idriss Djilali-Saiah, Ph.D. (Paris-Sud, Paris XI)
Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)
Sylvie Lesage, Ph.D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique
Claude Fortin, M.D. (Montréal)
Pierre-Jean Laflamme, M.D. (Montréal)
Gilbert Pichette, M.D. (Montréal)
Céline Rousseau, M.D. (Laval)
Benoit Thivierge, M.D. (Montréal)
Carlos Vega-Jacome, M.D. (U. Nationale de la Colombie), M.Sc. (Montréal)

Responsable de formation clinique
Monique Goyette, M.D. (Montréal)

Attachés de recherche
Elias El Haddad, Ph.D. (McGill)
Dominique Gauchat-Feiss, Doctorat (Genève)

Professeurs associés
Roland Brousseau, Ph.D. (Massachussets)
Gilles Delage, M.D., M.Sc. (Montréal)
Lyne Gagnon, Ph.D. (Sherbrooke)
Anne Gatignol, Ph.D. (Toulouse)

Serge Guiot, Doctorat en sciences de l'environnement (Fondation universitaire Luxembourgeoise)
Georg Hollander, M.D. (Suisse)
Réal Lemieux, Ph.D. (Laval)
Richard Marchand, M.D. (Montréal)
Bernard Massie, Ph.D. (Montréal)
Luke Masson, B.Sc. (Waterloo), Ph.D. (McGill)
Andrew Mouland, Ph.D. (McGill)
Bouchra Sehrir, Ph.D. (Montréal)
Marc Vaillancourt, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Sorin Sonea
Fernand Turgeon

Département de nutrition

Pavillon Liliane-de-Stewart
Bureau 1204
Téléphone : 514-343-6398
Télécopieur : 514-343-7395
www.mdnut.umontreal.ca

Le Département de nutrition est le seul au Canada qui soit relié à une Faculté de médecine, ce qui lui confère un mandat fortement axé sur la santé. Créé en 1942, sous le nom d'Institut de diététique et de nutrition, il est, depuis avril 1974, constitué en département qui a pour but de former des spécialistes de la nutrition, envisagée comme discipline scientifique et comme profession de la santé. C'est un département de sciences de base et, de ce fait, il assume la responsabilité de l'enseignement et de la recherche en nutrition à la Faculté de médecine et à l'Université. C'est aussi une école professionnelle de diététique, et à ce titre, il dispense un programme complet de 1er cycle, un programme de maîtrise professionnelle en plus d'une maîtrise recherche, un doctorat en nutrition et des activités d'enseignement continu.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Dominique Garrel, M.D. (Lyon)

Adjoint au directeur et professeur agrégé
Olivier Receveur, Ph.D. (Californie), responsable du programme d'études supérieures

Adjointe au directeur et professeure titulaire
Marielle Ledoux, Ph.D. (McGill), responsable du programme de 1er cycle

Professeurs titulaires
Hélène Delisle, Maîtrise en droit (Grenoble), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Christine Des Rosiers, Ph.D. (Laval)
Jean-Marie Ékoé, Ph.D. (Suisse)
Guylaine Ferland, Ph.D. (Montréal)
Victor Gavino, M.Sc. (Minnesota), Ph.D. (Ohio)
Parviz Ghadirian, M.Sc. (Nebraska), Ph.D. (Londres)
Émile Levy, Ph.D. (Jérusalem)
Marc Prentki, Doctorat en sciences (Genève)
Irène Strychar, M.Ed. (Ottawa), Ed.D. (B.C.)

Professeurs agrégés
Marie Marquis, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)
Olivier Receveur, M.Sc., Ph.D (Californie-Berkeley)
Bryna Shatenstein, Bacc. (McGill) M.Sc., Ph.D (Montréal)

Chercheure agrégée
Jane Aimée Montgomery, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints
Guylaine Bouchard, Ph.D. (Montréal)
Rémi Rabasa-Lhoret, Ph.D. (Montpellier)

Chercheure adjointe
Blandine Comte, Ph.D. (Lyon)

Responsables de formation clinique
Christina Blais, M.Sc. (Davis, California)
Manon Bureau, Bacc. (Montréal), M.Sc (HEC, Montréal)
Marguerite Desaulniers, M.Sc. (Laval)
Danielle Lepage, M.Sc. (Montréal)
Marilyn Manceau, M.Sc. (Montréal)
France Nolin, M.Sc. (McGill)
Édith Painchaud, M.Sc. (Montréal)
Micheline Poliquin, M.Sc. (Montréal)
Louise St-Denis, M.Sc. (Montréal)
Annie Vallières, Bacc. (Laval)

Professeure associée
Michèle Houde-Nadeau, D.Sc. (Laval)

Professeures émérites
Monique Daigneault
Estelle Mongeau

Département d'obstétrique-gynécologie

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
3175, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
4e étage, bloc 8, Bureau 4827
Téléphone : 514-345-7708
Télécopieur : 514-345-4648

Le Département universitaire a été créé par une décision du conseil de l'Université de Montréal en décembre 1963 par la fusion du Département d'obstétrique avec le service de gynécologie du Département de chirurgie. La mission du Département est de promouvoir la santé des femmes par la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies reliées au système reproducteur et à la grossesse. Depuis sa création, le Département s'est particulièrement signalé par la qualité de ses programmes d'enseignement aux divers cycles, de surspécialité et de formation continue, l'innovation pédagogique et un rôle prépondérant dans le domaine de la reproduction au niveau national. Ses activités de recherche s'effectuent en collaboration avec les départements de pharmacologie, physiologie, biochimie, microbiologie et médecine sociale et préventive.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
William Fraser, M.D. (Dalhousie), M.Sc. (Calgary)

Professeurs titulaires
Serge Bélisle, M.D. (Montréal)
Gilles Bleau, Ph.D. (Montréal)
Marc Boucher M.D. (Montréal)
Pierre Drouin, M.D. (Ottawa)
Diane Michèle Provencher, M.D. (Montréal)
Jean St-Louis, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs titulaires de clinique
Robert Gauthier, M.D. (Montréal)
Pierre Fugère, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
François Maurice Audibert, M.D. (Paris)
Michèle Brochu, M.D. (Laval)
Philippe Gauthier, M.D. (Montréal)
Bernard Lambert, M.D. (Montréal)
Line Leduc, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique
François Bissonnette, M.D. (Montréal)
Philippe Gauthier, M.D. (Montréal)
Pierre Guimond, M.D. (Montréal)
Julien Lord, M.D. (Laval)
André Masse, M.D. (Montréal)
Bertrand Michon, M.D. (Montréal)

Chercheur agrégé
François Dubé, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints
Alexandre Dumont, M.D. (Paris)
Marie-Josée Dupuis, M.D. (Montréal)
Marie-Hélène Mayrand, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Abboud Nicolahi Abdo, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Guylaine Asselin, M.D. (Montréal)
Louis Beaumont, M.D. (Montréal)
Marie-Josée Bédard, M.D. (McGill)
Joanne Benoit, M.D. (Montréal)
Jacques Bourque, M.D. (Montréal)
Christine Cadrin, M.D. (Laval)
Johanne Dubé, LL.B. (Sherbrooke), M.D. (Montréal)
Diane Francoeur, M.D. (Laval)
Suzy Gascon, M.D. (Montréal)
Louis R. Granger, M.D. (Montréal)
Linda Hudon, M.D. (Montréal)
Jacques Kadoch, M.D. (Montréal)
Daniel Landry, M.D. (Montréal)
Louise Lapensée, M.D. (Laval)
Marie-Claude Lemieux, M.D. (McGill)
Pierre Miron, M.D. (Sherbrooke)
Stéphane Ouellet, M.D. (Montréal)
Robert Pichet, M.D. (Montréal)
Robert Sabbah, M.D. (Montréal)
Philippe G. Sauthier, M.D. (Montréal)
Marie-Soleil Wagner, M.D. (Montréal)
Michel Welt, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
André Tremblay, B.Sc. (UQÀM), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)
Luo, Zhong-Cheng, M.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
François Beaudoin, M.D. (Montréal)
Martine Bernard, M.D. (Sherbrooke)
Rania Bou Habib, M.D. (Paris)
René Chemaly, M.D. (Beyrouth)
Jocelyne Desjardins, M.D. (Montréal)
Anne Di Zazzo, M.D. (Montréal)
Louise Duperron, M.D. (Montréal)
Julie Guimond, M.D. (Montréal)
Yves Korcaz, Doctorat en médecine (Grenoble), M.Sc. (Montréal)
Annick Larochelle, M.D. (Montréal)
Nathalie Leroux, M.D. (Montréal)
Omer Poulin, B.Pharm. (Montréal), M.D. (Louvain), M.A. (UQÀM)
Chantal Rivard, M.D. (Montréal)
Geneviève Roy, M.D. (Montréal)
Andrée Sansregret, M.D. (Montréal)

Professeurs associés
Julie Lafond, B.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Emmanuel Bujold, M.D. (Montréal)

Département d'ophtalmologie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-700
Téléphone : 514-343-7094
Télécopieur : 514-343-5790
www.ophtalmo.umontreal.ca

La mission du Département d'ophtalmologie est essentiellement une mission d'excellence en enseignement, en recherche et en distribution de soins ultraspécialisés.

Le Département offre un enseignement de la plus haute qualité. Cet enseignement s'adresse aux étudiants du programme de médecine, du programme de résidence en ophtalmologie et de celui des autres spécialités, notamment médecine familiale, neurologie, plastie. Il assure également la formation en surspécialité (*fellowship*) et en études graduées et postgraduées. De plus, le Département organise diverses activités de formation continue à l'intention de son corps professoral, des médecins spécialistes, des médecins omnipraticiens et du personnel paramédical.

Le Département d'ophtalmologie favorise aussi la recherche clinique et fondamentale et stimule l'esprit de recherche chez les étudiants et les professeurs. Il exerce également un rôle important dans l'évaluation des technologies nouvelles.

Le Département entend, tout en assurant son propre rayonnement, offrir à la population des soins de la plus haute qualité.

Personnel enseignant

Directrice et professeure titulaire
Hélène Boisjoly, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Johns Hopkins University)

Professeur titulaire
Pierre Labelle, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Isabelle Brunette, M.D. (Montréal)
Christine Corriveau, M.D. (Montréal)
Leonard Levin, M.D. (Harvard), Ph.D. (Harvard)

Professeurs agrégés de clinique
Alfred Assalian, M.D. (Montréal)
Marie-Carole Boucher, M.D. (Montréal)
Pierre Gauvin, M.D. (Montréal)
Jean-Louis Jacob, M.D. (Montréal)
Isabelle Hardy, M.D. (Montréal)
Laurent Lamer, M.D. (Montréal)
Mark Lesk, M.D. (McGill), M.Sc. (Weizmann Institute of Science)
Nicole Robillard, M.D. (Montréal)
Paul Thompson, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Jean-Daniel Arbour, M.D. (Montréal)
Maryam Aroichane, M.D. (Montréal)
Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (University College, London)
Pierre Brais, M.D. (Montréal)
Line Chevrette, M.D. (Montréal)
François Codère, M.D. (Sherbrooke)
Louis A. Corriveau, M.D. (Montréal)
Jean André De Groot, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Demers, M.D. (Montréal)
Pierre Demers, M.D. (McGill)
Jean Duperré, M.D. (Laval)
Nicole Fallaha, M.D. (Sherbrooke)
Éric Fortin, M.D. (Laval)
Patrick Hamel, M.D. (Laval)
Paul Harasymowycz, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal)
Pierre Laflamme, M.D. (Montréal)
Salim Lahoud, M.D. (American University of Beirut)
Michèle Mabon, M.D. (Manitoba)
Gilles Marcil, M.D. (Montréal)
Francine Mathieu-Millaire, M.D. (Montréal)
Jacqueline Orquin, M.D. (Paris)
Conrad-R. Pelletier, M.D. (Montréal)
Mikael Sebag, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Gilbert Bernier, Ph.D. (Montréal)
Marie-Sylvie Roy, Ph.D. (Montréal)
Dave St-Amour, Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Richard F. Bergeron, M.D. (Montréal)
Patrick Boulos, M.D. (Montréal)
Louise Brossard-Jaimes, M.D. (Montréal)
Renée Carignan, M.D. (Montréal)
Louise Charbonneau, M.D. (Montréal)
Ghassan Cordahi, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Daniel Desjardins, M.D. (Sherbrooke)
Danny Gauthier, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Michel Gravel, M.D. (Montréal)
Brigitte Jäeger, M.D. (Justus-Liebig Universität, Giessen, Allemagne)
Lucie Khouri, M.D. (Montréal)
Sophie Leduc, M.Sc., M.D. (Montréal)
Frédéric Lord, M.D. (Montréal)
Jeannine Méchaly-Chokron, M.D. (Paris)
Thao T.B. Nguyen, M.D. (Montréal)
Tuan Quynh Tram Nguyen, M.D. (Montréal)
Luis H. Ospina, M.D. (Pontificia Universidad Javeriana, Bogota, Colombie)
Sébastien Olivier, M.D. (Montréal)
Michel Podtetenev, M.D. (Montréal)
Michael Quigley, M.D. (Dalhousie)
Louis Racine, M.D. (Montréal)
Rosanne Superstein, M.D. (McGill)
Denis Tardif, M.D. (Laval)

Pierre-Marie Tassot, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Marie-Claude Tremblay, M.D. (Montréal)
Jamie Wong, B.Sc. (Cambridge), M.D. (Boston)

Responsables de formation clinique
Manuel Perrier, M.D. (Montréal)
Alexandre Silvestri, M.D. (Montréal

Département de pathologie et biologie cellulaire

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-535
Téléphone : 514-343-6297
Télécopieur : 514-343-5755
www.patho.umontreal.ca

Le Département de pathologie et biologie cellulaire se caractérise par sa double vocation, à la fois clinique et fondamentale. Son corps professoral est ainsi composé de professeurs de clinique, de professeurs réguliers universitaires et de chercheurs fondamentalistes et cliniciens. L'enseignement supérieur professionnel est dispensé dans deux programmes accrédités par le Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada : l'Anatomopathologie et la Neuropathologie. Cet enseignement se concentre principalement dans les centres hospitaliers universitaires (CHUM; CHUME et CHA : Hôpital Maisonneuve-Rosemont).

Les programmes de formation de deuxième et troisième cycles de Pathologie et biologie cellulaires accueillent des étudiants dans cinq options : Biologie du cancer; Biologie cellulaire; Biopathologie cardiovasculaire; Cytogénétique; Système nerveux. Les activités de recherche se regroupent selon les principaux axes suivants : biologie cellulaire et moléculaire; physiopathologie cardiaque, vasculaire et sanguine; neurocytologie; neuropathologie; reproduction et SIDA. De plus, le Département accueille des étudiants de premier cycle pour des stages d'initiation à la recherche, et des chercheurs postdoctoraux canadiens et étrangers.

Enfin, le Département de pathologie et biologie cellulaire assure l'enseignement de l'anatomie macroscopique, de l'embryologie microscopique et ultrastructurale, de la biologie cellulaire et moléculaire, de la pathologie et de la cytogénétique à des étudiants en médecine et à ceux des autres programmes facultaires.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Pierre Drapeau, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Moïse Bendayan, Ph.D. (Montréal)
Pierre Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Laurent Descarries, M.D. (Montréal)
Guy Doucet, Ph.D. (Montréal)
Janos G. Filep, M.D. (Hongrie)
Lise Giroux, M.D. (Montréal)
Walter Schürch, M.D. (Berne), Doctorat en médecine (Zurich)

Professeur titulaire de clinique
Yves Robitaille, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Katherine Borden, Ph.D. (Yale)
Michel Desjardins, Ph.D. (Montréal)
Jean Déziel, M.D. (Montréal)
Louis Gaboury, M.D. (Montréal), Ph.D. (B.C.)
Dorin Lucian Ghitescu, Ph.D. (Montréal)
Victor Gisiger, Dipl. Fédéral de Médecine, M.D. (Lausanne)
Nicole Leclerc, Ph.D. (Laval)
Nicole Lemieux, Ph.D. (Montréal)
Luc Laurier Oligny, M.D., M.Sc. (McGill)
Jacques Paiement, Ph.D. (McGill)
Marc Pelletier, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Sherbrooke)
Alain Verreault, Ph.D. (Cambridge)
Maria Leiza Vitale, Licence et Doctorat (Buenos Aires)

Professeurs agrégés de clinique
Guy Allaire, M.D. (Montréal)
Pierre Brochu, M.D. (Montréal)
Jean Côté, M.D. (Montréal), D.C.P. (Londres)
Gilles Gariépy, M.D. (Montréal)
Pierre-Paul Turgeon, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints
Damien D'Amours, Ph.D. (Angleterre)
Roger Lippé, M.Sc. (McMaster), Ph.D. (B.C.)
Bich Ngoc Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
Marc Therrien, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
France Berthelet, M.D., M.Sc. (Montréal)
Danielle Bouffard, M.D. (Sherbrooke)
Josée Doyon, M.D. (Montréal)
Raouf Fetni, Ph.D. (Montréal)
Jean-Christophe Fournet, M.D. (Paris)
Isabelle Gorskà-Flipot, Ph.D. (Gdansk)
Andrew Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
Anny Sauvageau, M.D. (Montréal)

Chercheure agrégée
Adriana Di Polo, B.Sc. (Venezuela), Ph.D. (California)

Chercheur adjoint
Jean-Claude Labbé, Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Annie Belisle, M.D. (Montréal)
Yvan Boivin, M.D. (Ottawa)
André Bourgault, M.D. (Montréal)
Dorothée Dal Soglio, M.Sc., M.D. (Paris)
José Ferreira, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Rachid Hadjeres, M.D. (Alger)
Michelle Houde, M.D. (Montréal)
Victor Kokta, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Luc Laporte, D.E.A. (Paris VII), Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris VI, Faculté de médecine Saint-Antoine)
André Lauzon, M.D. (Montréal)
Christian Lussier, M.D. (Montréal)
Caroline Meunier, M.D. (Montréal)
Serge Nolet, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Hervé Sartelet, M.D., D.E.A. (France)

Responsables de formation clinique
Pascale Lanneville, M.D. (Laval)
Perron, Robert, M.D. (Laval)

Professeurs associés
Carole Lavigne, M.D. (Moncton)
Lisa McKerracher Ph.D. (York)
Ivan Robert Nabi, Ph.D. (Israël)
François Rousseau, M.D., M.Sc. (Laval)

Professeurs émérites
Pierre Bois
Pierre Jean
Jean-Gilles Latour
Claude-Lise Richer
René Simard

Département de pédiatrie

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Bureau 7956
Téléphone : 514-345-4675
Télécopieur : 514-345-4822
www.medped.umontreal.ca

Le Département de pédiatrie s'est donné comme mission d'exercer un leadership dans les domaines reliés à la santé et au bien-être des enfants, de la période embryonnaire à la fin de l'adolescence. À cet effet, le Département s'assure que la qualité des soins offerts aux enfants soit continuellement optimisée dans ses départements hospitaliers universitaires affiliés, grâce à un corps professoral de qualité et à un encadrement approprié des stagiaires sous sa responsabilité. En créant un environnement propice à la transmission et à l'application de nouvelles connaissances selon des axes prioritaires centrés sur l'enfant, le Département veut jouer un rôle d'avant-garde en recherche. Le Département vise la meilleure qualité d'apprentissage à tous les niveaux de formation (niveau de premier cycle, résidence, stagiaires du niveau des études

supérieures) et favorise le développement d'approches novatrices dans l'acquisition des connaissances. Le but ultime de cette démarche pédagogique vise l'excellence de la formation des médecins et une contribution à la formation d'autres professionnels de la santé, en relation avec le bien-être de l'enfant.

Personnel enseignant

Directeur intérimaire et professeur agrégé de clinique
Marc A. Girard, M.D. (Laval)

Professeurs titulaires
Fernando Alvarez, diplôme de Médecine (Buenos Aires)
Harry Bard, M.D. (Lausanne)
Sylvain Chemtob, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Jean-Claude Fouron, M.D. (Haïti)
Jean-Yves Frappier, M.D. (Montréal)
Marie Gauthier-Chouinard, M.D. (Laval)
Damian Labuda, Ph.D. (Adam Mickiewicz)
Jacques Lacroix, M.D. (Montréal)
Marie Lambert, M.D. (Montréal)
Normand Lapointe, M.D., M.Sc. (Montréal)
Grant Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
Andrée-Marie Rasquin-Weber, M.D. (Louvain)
Pierre Robitaille, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Élisabeth Rousseau, M.D. (Strasbourg)
François Teasdale, M.D. (Montréal)
Richard Tremblay, Ph.D. (London, Angleterre), appartenance secondaire
Michel Vanasse, M.D. (Montréal)
Guy Van Vliet, M.D. (Bruxelles)
Jean Wilkins, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique
Mark Bernstein, M.D. (Yeshiva)
Gloria Jeliu, M.D. (Paris)
Albert Larbrisseau, M.D. (Montréal)
Georges-Étienne Rivard, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
René Carbonneau Ph.D. (Montréal)
Lionel Carmant, M.D. (Sherbrooke)
Michèle David, M.D. (Montréal)
Cheri L. Deal, Ph.D. (McGill), M.D. (Montréal)
Jean-Guy Lapierre, M.D. (Montréal)
Louise Simard, Ph.D. (Toronto)
Daniel Sinnett, Ph.D. (Montréal)
Linda Spigelblatt, M.D. (McGill)
Robert L. Thivierge, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique
Claire Allard-Dansereau, M.D. (Sherbrooke)
Benoit Bailey, M.D., M.Sc. (Montréal)
Anne-Claude Bernard-Bonnin, M.D. (Montréal)
Christine Boutin, M.D. (Sherbrooke)
Ana-Maria Carceller-Blanchard, M.D., Ph.D. (Barcelone)
Martin A. Champagne, M.D. (Sherbrooke)
Teresa Costa, M.D. (Ottawa)
Éric Drouin, M.D. (Montréal)
Robert Dubé, M.D. (Sherbrooke)
Catherine Farrell, M.D. (Queen's)
Christophe Faure, Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris V)
Anne Fournier, M.D. (Montréal)
Pierre Gaudreault, M.D. (Laval)
Elie Haddad, M.D. (Paris)
Nancy Haley, M.D. (McMaster)
Heather Hume, M.D. (Queen's)
Céline Huot, M.D. (McGill)
Marc Lebel, M.D. (Montréal)
Jean-Marie Leclerc, M.D. (Montréal)
Francine Lefebvre, M.D. (Montréal)
Danielle Marcoux, M.D. (Montréal)
Steven R. Martin, M.D. (Calgary)
Joachim Miro, M.D. (Montréal)
Albert Moghrabi, M.D. (Montréal)
Julie Powell, M.D. (Sherbrooke)
François Proulx, M.D. (Montréal)
Robert Rosenfeld, M.D. (Genève)
Jacques Saintonge, M.D. (Montréal)
Jean Turgeon, M.D. (Montréal)
Nicolaas H. Van Doesburg, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Sophie Laberge, M.D. (Laval)
Jacques Michaud, M.D., M.Sc. (Montréal)
Alexey Pshezhetsky, M.Sc., Ph.D. (Moscou)
Andrea Richter, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Nathalie Alos, M.D. (Bordeaux, France)
Isabelle Amyot, M.D. (Montréal)
Stéphane Barrette, M.D. (Laval)
Sylvie Bergeron, M.D. (Sherbrooke)
Denis Bérubé, M.D. (McGill)
Jean-Luc Bigras, M.D. (Montréal)
Myriam Brassard, M.D. (McGill)
Gilles Chabot, M.D. (Montréal)
Josette Champagne, M.D. (Sherbrooke)
Isabelle Chevalier, M.D. (McGill)
Jean-François Chicoine, M.D. (Montréal)
Marie-José Clermont, M.D. (Montréal)
Dominique Cousineau, M.D. (Montréal)
Barbara Joy Cummins-McManus, M.D. (McMaster)
Nagib S. Dahdah, Diplôme de docteur en médecine (St-Joseph, Beyrouth)
Valérie Désilets, M.D. (Laval)
Colette Deslandres, M.D. (Montréal)
Anne Des Roches, M.D. (Laval)
Paola Diadori, M.Sc. (McGill), M.D. (Laval)
Martha Dirks, B.Sc. (Western Ontario), M.D. (McGill)
Michel Duval, M.Sc. (René-Descartes), Diplôme d'État de docteur en médecine (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Gilles Fortin, M.D. (Montréal)
France Gauvin, M.D., M.Sc. (Montréal)
Louis Geoffroy, M.D. (Sherbrooke)
Thierry Gillain, M.D.(Belgique)
Jean Bernard Girodias, M.D. (Lyon)
Monique Gonthier, M.D. (Sherbrooke)
Serge Gouin, M.D. (McGill)
Denise Herzog, M.D., M.Sc. (Bâle)
Sheila Jacob, M.D. (Toronto)
Philippe Jouvet, M.D. (Paris VII)
Christian Lachance, M.D. (Montréal)
Anne-Laure Lapeyraque, M.D. (Paris V)
Caroline Laverdière, M.D. (Montréal)
Mireille Le May, M.D. (Ottawa)
Emmanuelle Lemyre, B.Sc. (Montréal), M.D. (McGill)
Catherine Litalien, M.D. (McGill)
Anne Lortie, M.D. (Montréal)
Jacques-Édouard Marcotte, M.D. (Laval)
Catherine McCuaig, M.D. (Queen's)
Aicha Merouani, M.D. (Alger)
Uyen-Phuong Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
Sonia Nizard, M.D., Ph.D. (France)
Anne Monique Nuyt, M.D. (Montréal)
Philippe Ovetchkine, M.Sc. (Paris VII), M.D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)
Véronique Phan, M.D. (McGill)
Marie-Noël Primeau, M.D. (Sherbrooke)
Selim Rashed, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Monique Robert, M.D. (Sherbrooke)
Claire H. Saint-Cyr, M.D. (Laval)
Thérèse St-Laurent-Gagnon, M.D. (Montréal), M.Sc. (McMaster)
Bruce Tapiero, M.D. (Montréal)
Baruch Toledano, M.D. (McGill)
Marisa Tucci, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Annie Veilleux, M.D. (Laval)
Rochelle Winikoff, B.Sc., M.D. (McGill)

Chercheurs adjoints
Devendra Amre, Ph.D. (McGill)
Gregor Andelfinger, M.D. (Allemagne)
Alzbeta Chorvatova, Ph.D. (Claude Bernard, Lyon I)
Graziella Di Cristo, Ph.D. (Italie)
Sylvie Fortin, Ph.D. (Montréal)
Pierre Hardy, M.D. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Maja Krajinovic, M.D. (Belgrade)
Jean-Claude Lavoie, Ph. D. (Montréal)
Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)
Éric Wagner, Ph.D. (Laval)

Chargés d'enseignement de clinique
Michael Arsenault, M.D. (Ottawa)
Céline Belhumeur, M.D., M.Sc. (Laval)
Suzanne Brunet, M.D. (Laval)
Maria Buithieu, M.D. (Montréal)
Chantal Buteau, M.D. (Laval)
Benoit Carrière, M.D. (Montréal)
Antonio D'Angelo, M.D. (Queen's, Ontario)
Guy D'Anjou M.D. (Laval)
Negib Debs, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Otilia-Maria Dobrescu, M.D. (Bucarest)
Julie Dubé, M.D. (Sherbrooke)
Frédéric Faucher, M.D. (Montréal)
Christiane Gagnon, M.D. (Montréal)
Jocelyn Gravel, M.D. (Montréal)
Charles Hamaoui, M.D. (Montréal)
Karen Harrington, M.D., Ph.D. (McGill)
Afshin Hatami, M.D. (Montréal)
Olivier Jamoulle, M.D., Ph.D. (Belgique)
Marie Laberge-Malo, M.D. (Montréal)
Jean Lachapelle, M.D. (Montréal)
Valérie Lamarre, M.D. (McGill)
Guylaine Larose, M.D., Ph.D. (Montréal)
Tuyet-Diem Le, M.D. (Hue, Viêtnam)
Hélène Leblond, M.D. (Laval)
Arielle Lévy, M.D. (Montréal)
Nathalie Lucas, M.D. (Laval)
Valérie Marchand, M.D. (Sherbrooke)
Élise Martin, M.D. (Montréal)
Bich Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
Angela Noble, M.D., Ph.D. (Terre-Neuve)
Dominique Panet-Raymond, B.Sc. (Queen's, Ontario), M.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Antoine Payot, M.D. (Genève)
Caroline Pedneault, M.D. (Sherbrooke)
Véronique Pelletier, M.D. (Laval)
Louise Piché, M.D. (McGill)
Nicole Rouvinez-Bouali, M.D. (Lausanne)
Michel Roy, M.D. (Montréal)
Robert Saint-Jacques, M.D. (Montréal)
Nora Setton-Dahan, M.D. (Montréal)
Alain Sirard, M.D. (Montréal)
Sanja Stojanovic, M.D. (René Descartes, Paris V)
Danielle Taddeo, M.D. (Montréal)
Katerina Théodoropoulos, M.D. (Montréal)
Tahmouresse Toussi, M.D. (Lausanne)

Professeurs associés
Louis Dallaire, M.D. (Laval), Ph.D. (McGill)
Francis H. Glorieux, M.D. (Louvain), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Laurent Legault, M.D. (Montréal)
Caterina Psarropoulou, Ph.D. (Putras)
Ijaz Aslam Qureshi, Ph.D. (Montréal)

Responsable de formation clinique
Gilles Julien, M.D. (Laval)

Professeurs émérites
Robert Collu
Louis Dallaire
André Davignon
Jacques Raymond Ducharme
Gloria Jeliu
Claude C. Roy

Département de pharmacologie

Téléphone : 514-343-6329
Télécopieur : 514-343-2291
www.pharmaco.umontreal.ca

La pharmacologie est la science qui s'occupe du devenir des médicaments dans le corps et de leurs effets sur le corps. L'objectif de la pharmacologie est d'améliorer la santé par l'utilisation de médicaments. Pour atteindre cet objectif, en tant que science de base, la pharmacologie s'occupe de la cinétique des médicaments, de la compréhension des mécanismes d'action de la réponse aux médicaments, de la relation structure – activité, et de la découverte de nouveaux médicaments ou de nouvelles cibles pour mieux traiter une maladie. En tant que science appliquée, la pharmacologie clinique s'intéresse à l'utilisation des médicaments et à l'accessibilité aux médicaments afin d'améliorer la qualité de vie de tous les patients.

Les activités de recherche du Département de pharmacologie, en tant que science de base, couvrent les axes suivants : la pharmacologie moléculaire et les voies de signalisation, la pharmacologie cardiovasculaire, la neuropharmacologie, la pharmacologie de l'appareil digestif, la pharmacologie oncologique, la pharmacologie de l'inflammation, la pharmacologie de la douleur, la pharmacogénomique, la thérapie génique, la pharmacocinétique, le métabolisme des médicaments et la pharmacodynamie. En tant que science appliquée, par le biais de la pharmacologie clinique, le Département s'intéresse à la cinétique et dynamique des médicaments, à l'utilisation rationnelle des médicaments, à la pharmacovigilance, à la pharmacoépidémiologie et à l'évaluation économique du médicament.

Le corps professoral du Département de pharmacologie inclut 33 chercheurs et professeurs qui encadrent la formation d'une soixantaine d'étudiants du niveau des études supérieures. En plus du programme de formation de deuxième et de troisième cycles, le Département assure l'enseignement de la pharmacologie dans plusieurs programmes de premier cycle tels les programmes de médecine, de sciences biomédicales, de sciences infirmières, de réadaptation, de biochimie et sciences biologiques. Des conférences de pharmacologie sur une base hebdomadaire complètent cette formation.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Patrick du Souich, M.D., Ph.D. (Barcelone)

Professeurs titulaires
René Cardinal, Ph.D. (McGill)
André De Léan, M.D., Ph.D. (Laval)
Louis Dumont, Ph.D. (Montréal)
Robert Élie, M.D. (Lausanne), Ph.D. (Montréal)
Pierre S. Haddad, Ph.D. (Montréal)
Trang Hoang, Ph.D. (Lausanne)
Chantal Lambert, Ph.D. (Montréal)
Pierre Larochelle, M.D. (Laval), Ph.D. (McGill)
Pierre-André Lavoie, Ph.D. (McGill)
Sylvain Meloche, M.D., Ph.D. (Montréal)
Richard-L. Momparler, Ph.D. (Vermont)

Chercheurs titulaires
Marielle Gascon-Barré, Ph.D. (Montréal)
Mona Nemer, Ph.D. (McGill)
Peter W. Schiller, Ph.D. (Zurich)

Professeurs agrégés
Denis DeBlois, Ph.D. (Laval)
Jean-François Gauchat, Ph.D. (Genève)
Teresa Kus, M.D., Ph.D. (McGill)
Vincent Pichette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Martin G. Sirois, Ph.D. (Sherbrooke)
Louis-Éric Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Christian Beauséjour, Ph.D. (Montréal)
Audrey Claing, Ph.D. (Sherbrooke)
Maja Krajinovic, M.D., Ph.D. (Belgrade)
Guy Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Yves Théorêt, Ph.D. (McGill)

Professeurs associés
Andrew J. Armour, M.D. (Western Ontario), Ph.D. (Illinois)
Gerald Batist, M.D. (McGill)
Pierre Beaulieu, M.D. (Bordeaux), Ph.D. (Montréal)

Jean Bourgouin, M.D. (Montréal)
Guy Massicotte, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Louis P. Perrault, M.D. (Montréal), Ph.D. (Strasbourg)
Jean Spénard, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite
Gabriel L. Plaa

Département de physiologie

Pavillon Paul-G.-Desmarais
Bureau 2140
Téléphone : 514-343-6342
Télécopieur : 514-343-2111
www.physio.umontreal.ca

La physiologie a pour objet d'étudier les fonctions et les propriétés des organes et des tissus des êtres vivants. Cette discipline, très vaste, couvre la fonction et les grands systèmes physiologiques (cardiovasculaire, digestif, endocrinien, nerveux, rénal, reproducteur et respiratoire), de la molécule à l'Homme. En conséquence, elle a, comme particularité, une approche multidisciplinaire. Avec la découverte du génome, la physiologie se trouve dans une position critique et importante, effectuant le lien entre les connaissances acquises de la génomique fonctionnelle et de la protéomique, et la fonction des cellules, des organes et de l'organisme entier. De plus, la physiologie permet de faire ce lien dans le contexte des mécanismes patho-physiologiques des organes et de l'organisme entier.

La mission du Département de physiologie est de promouvoir et de soutenir ces nouveaux aspects de l'étude de la physiologie. La réalisation de cette mission comprend les 3 éléments suivants :

– L'avancement des connaissances dans les sciences physiologiques en supportant la recherche de haut niveau.
– La formation des étudiants aux 2e et 3e cycles et des stagiaires postdoctoraux pour les initier à la recherche et à l'enseignement.
– L'enseignement des connaissances physiologiques aux diverses clientèles étudiantes de premier cycle afin de les préparer pour des carrières dans les sciences biologiques et de la santé.

Au niveau du 1er cycle, le Département dispense l'enseignement de cette matière aux programmes d'études médicales, sciences biomédicales, physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie, nutrition, pharmacie, médecine dentaire, optométrie, kinésiologie et génie biomédical, pour plus de 4 000 crédits-étudiants. Le Département est fortement impliqué dans le baccalauréat en sciences biomédicales sous la juridiction de la Faculté de médecine.

Le Département de physiologie joue un rôle majeur dans l'enseignement des 2e et 3e cycles. Il gère deux programmes d'études supérieures menant à la maîtrise et au doctorat : le programme de physiologie (avec une option en biophysique et physiologie moléculaire) et le programme de sciences neurologiques. Plus de 150 étudiants sont inscrits à ces programmes. La plupart d'entre eux reçoivent des bourses d'études d'organismes extérieurs. De plus, le Département assure la gestion du programme de génie biomédical (programme FES) et les membres de physiologie dirigent dans ce programme une trentaine d'étudiants aux cycles supérieurs.

Les membres du Département sont aussi responsables de plusieurs groupes (GRSNC, GRSNA, GÉPROM, IRSC–sciences neurologiques, IRSC-transmission synaptique et plasticité), centres (CRSN) et réseaux de recherche (CRSNG–Biocontrôle, FRSQ–Santé Mentale et Neurosciences).

Personnel enseignant

Directeur par interim et professeur titulaire
Allan M. Smith, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Madhu Anand-Srivastava, M.Sc. (Delhi), Ph.D. (Manitoba)
Michel Bergeron, M.D. (Laval), M.Sc. (McGill)
Alfred Berteloot, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Jacques Billette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Vincent Castellucci, Ph.D. (Washington)
Réjean Couture, Ph.D. (Sherbrooke)
Trevor Bernard Drew, Ph.D. (Bristol)
Anatol G. Feldman, Ph.D., D.Sc. (Moscou)
John Francis Kalaska, Ph.D. (Toronto)
Michel Lavallée, Ph.D. (Montréal)
Aimé-Robert LeBlanc, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Dominic Maestracci, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Christiane Malo, Ph.D. (Sherbrooke)
Pierre-A. Mathieu, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Lucie Parent, M.Sc (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Serge Rossignol, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Rémy Sauvé, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (New York)
Richard Robitaille, Ph.D. (Laval)
Jean-Louis Schwartz, IEG. (Grenoble), M.Sc.A., Ph.D. (Ottawa)

Chercheurs titulaires
John S. D. Chan, Ph.D. (Manitoba)
Jacques de Champlain, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)

Professeurs agrégés
Angelo Calderone, Ph.D. (Montréal)
André Ferron, Ph.D. (Montréal)
Pierre Gauthier, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Gossard, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Josette Noël, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Raynauld, Ph.D. (Johns Hopkins)
Alain Vinet, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chercheur adjoint
Paul Cisek, Ph.D. (Boston)

Professeurs associés
Richard Béliveau, Ph.D. (Laval)
Réjean Dubuc, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
James Percy Lund, B.D.S. (Adelaïde), Ph.D. (Western Ontario)
Wayne S. Sossin, Ph.D. (Stanford)

Professeur émérite
Jacques de Champlain

Département de psychiatrie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-750
Téléphone : 514-343-7755
Télécopieur : 514-343-5785

Le Département de psychiatrie de l'Université de Montréal regroupe un ensemble de chercheurs et cliniciens dédiés à des activités d'enseignement, de recherche et de soins globaux à la population. Nos membres travaillent dans différents centres hospitaliers d'importance, auxquels nos étudiants et résidents ont accès. Les principaux objectifs de notre Département consistent à offrir des soins de pointe à la population, à former des médecins spécialistes qui auront acquis l'ensemble des connaissances nécessaires à la pratique des soins spécialisés en psychiatrie et à sensibiliser les futurs médecins de famille à la dimension de la santé mentale dans les différentes situations cliniques qu'ils rencontreront.

Le développement de la recherche est également au centre de nos préoccupations puisqu'elle nous permet de participer activement aux nouvelles découvertes réalisées dans le vaste domaine des sciences psychiques.

L'intégration de la recherche, de l'enseignement et de la clinique demeure une priorité. Le Département souhaite recruter de nouveaux chercheurs et accueillir des stagiaires de tous les milieux dans ses laboratoires. Ses professeurs exercent de nombreuses activités de rayonnement, qui se reflètent dans la production d'une multitude d'articles scientifiques, par des interventions dans les médias et des présentations lors de colloques et congrès d'importance. Le Département poursuivra son implication dans les cours de service et maintiendra sa participation active aux grandes orientations de la Faculté.

Personnel enseignant

Directeur et professeur adjoint de clinique
Jean Hébert, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Arthur Amyot, M.D. (Montréal)
Guy Chouinard, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie Dumont, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Roger Godbout, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
Pierre Lalonde, M.D. (Montréal)
Michel Louis Lemay, M.D. (Rennes), Doctorat ès Lettres (Nanterre)
Alain Lesage, M.D. (Sherbrooke), Master of Philosophy (London)

Jacques Monday, M.D. (Montréal)
Jacques Yves Montplaisir, M.D., Ph.D. (Montréal)
Laurent Mottron, M.D. (Tours), Doctorat (Paris)
Tore André Nielsen, Ph.D. (Alberta)
Pierre-Paul Rompré, Ph.D. (Ottawa)
David Norman Weisstub, M.A. (Toronto), J.D. (Yale Law School)

Professeurs titulaires de clinique
François Borgeat, M.D. (Laval), M.Sc. (McGill)
Jean-Charles Crombez, M.D. (Lille)

Chercheurs titulaires
Jean-François Saucier, M.D. (Laval), Ph.D. (Columbia)
Philippe Robaey, M.D. (Bruxelles), D.Sc. (Paris)

Professeurs agrégés
Georges Aird, M.D. (Montréal)
Julie Bruneau, Ph..D. (Montréal)
Hugues Cormier, M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (Harvard)
Pierre Drapeau, M.D. (Laval)
François Lespérance, M.D. (Montréal)
Manuel Serrano, M.D. (Madrid)
Emmanuel Stip, M.D. (Angers)
Ursula Streit-Forest, Ph.D. (Zurich)

Professeurs agrégés de clinique
Jocelyn Aubut, M.D. (Montréal)
Jean-Jacques Breton, M.D. (Laval)
Louise Demers, M.D. (Montréal)
Roger-A. Dufresne, M.D. (Montréal)
Jean-Guy Fontaine, M.D. (Laval)
Manuel Galiana, M.D. (Valencia)
Patricia Garel-Blanche, M.D. (Paris)
Jean-Marc Guilé, Diplôme d'Université de 3e cycle (Aix-Marseille II), Diplôme d'État de docteur en médecine (Paris-Sud, Paris XI)
Jean Leblanc, M.D. (Laval)
Jacques Mackay, M.D. (Montréal)
Frédéric Millaud, M.D. (Lyon)
Georges-Franck Pinard, M.D. (Montréal)
Albert Plante, M.D. (Montréal)
Gilles C. Plante, M.D. (Ottawa)
Marie-Carmen Plante, M.D., M.Sc. (Montréal)
Yves Quenneville, M.D. (Laval)
Wilfrid Reid, M.D. (Montréal)
Suzane Renaud, M.D. (Laval)
Jean-Pierre Valla, M.D. (Paris)
Pierre Verrier, M.D. (Sherbrooke)

Chercheurs agrégés
Richard Boyer, M.A. (UQÀM), Ph.D. (California)
Kieron O'Connor, M.Phil. (Sussex), Ph.D. (London)
Jean-Richard Séguin, Ph.D. (McGill)
Richard Warren, B.Sc. (UQÀM), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique
Amal Abdel-Baki, M.D. (Laval)
Lahcen Ait Bentaleb, M.D. (Hassan 2), M.Sc. (Sherbrooke)
Samia Attia-Galand, M.D. (Paris)
Nagy Charles Bedwani, M.D. (Alexandrie)
Odette Bernazzani, M.D., M.Sc. (Montréal)
Jacques Bernier, M.D. (Sherbrooke)
Christiane Bertelli, M.D. (Laval)
Déborah Naomi Black, Ph.D., M.Sc. (Mc Gill)
Bernard Boileau, M.D. (Ottawa)
Johanne Boivin, M.D. (Montréal)
Daniel Bordeleau, M.D. (Laval), M.A. (UQÀM)
Lise Brochu, M.D. (Laval), D.S.A. (HEC, Montréal)
Marie-Andrée Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
Louis Chaloult, M.D. (Laval)
Gilles Chamberland, M.D. (Montréal)
Maryse Charron, M.D. (Montréal)
Doris Clerc, M.D. (Sherbrooke)
Louis Côté, M.D. (Montréal)
Jocelyne Cournoyer, M.D. (Montréal)
Andrée Daigneault, M.D. (Sherbrooke)
Benoit Dassylva, M.D. (Montréal)
Sylvaine De Plaen, M.D. (Montréal)
Jean-Luc Dubreucq, M.D., C.E.S. (Lille)
Antoine Durivage, M.D. (Montréal)
José Luis Fabian, M.D. (Montréal)
Michel Filion, M.D. (Montréal)
Yvon Forget, M.D. (Montréal)
Renée Fugère, M.D. (Laval)
Jacques R. Gagnon, M.D. (Montréal)
Jacques Garant, M.D. (Laval)
Adrienne Gaudet, M.D. (Montréal)
Bernard Gauthier, M.D. (Montréal)
Jacques Gauthier, M.D. (Laval)
Serge Gauthier, M.D. (Montréal)
Jean Goulet, M.D., M.Sc. (Montréal)
Béatrice Granger, M.D. (Montréal)
Gaétan Grondin, M.D. (Laval)
Louise Guay, M.D. (Montréal)
Marcel Hudon, M.D. (Laval)
Paul-André Lafleur, M.D. (Montréal)
Philippe Lageix, M.D. (Paris)
Pierre Landry, Ph.D. (Laval), M.D. (Montréal)
Robert Langlois, M.D. (Montréal)
Odile Lapierre, M.D. (Montréal)
Léon-Maurice Larouche, M.D. (Laval)
Denis Laurendeau, M.D. (Montréal)
Alain Lebel, M.D. (Montréal)
Roger Leduc, M.D. (Laval)
Jacques Lesage, M.D. (Montréal)
Paul Lespérance, M.D., M.Sc. (Montréal)
Viviane Lew, M.D. (Montréal)
Olivier Lipp, M.D. (Sherbrooke)
Marc Lonergan, M.D. (McGill)
André Luyet, M.D. (Montréal)
Nicole Mainguy, M.D. (Laval)
François Maranda, M.D. (Laval)
Claude Marquette, M.D. (Montréal)
André Masse, M.D. (Montréal)
Javad Moamai, M.D. (Univ. nationale d'Iran), M.Sc. (Montréal)
Francine Morin, Ph.D. (Montréal), M.Sc. B.Sc. (Ottawa)
Louis Morissette, M.D. (Laval)
Raymond Morissette, M.D. (Laval)
Jean-Pierre Mottard, M.D. (Laval)
Nicole Nadeau, M.D. (Laval)
Luc Nicole, M.D. (Montréal)
Sylvain Palardy, M.D. (Montréal)
Isabelle Paquette, M.D. (Montréal)
Gilles Pelletier, M.D. (Laval)
Yvan Pelletier, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Pierre Pépin, M.D. (Montréal)
Roger-Michel Poirier, M.D. (Montréal)
Robert Poitras, M.D. (Montréal)
France Proulx, M.D., M.Sc. (Montréal)
Rosita Punti, M.D. (Sherbrooke)
Johanne Renaud, M.D., M.Sc. (Montréal)
Renée Roy, M.D. (Montréal)
Martin Saint-André, M.D. (McGill)
Marc Sasseville, M.D. (Montréal)
Diane Sauriol, M.D. (Montréal)
Pierre Savard, B.Sc. (Québec), M.D. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Paul Sidoun, M.D. (Montpellier)
Hugues Simard, M.D. (Laval)
Hélène St-Jacques, M.D. (Montréal)
Geneviève Tellier, M.D. (Montréal)
Christo Todorov, M.D. (Leningrad)
Smadar Valérie Tourjman, M.D. (McGill)
Martin Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal)
Pierre H. Tremblay, M.D. (Laval)
Jean-Robert Turcotte, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Harvard)
Claude Vanier, M.D. (Montréal)
Nancy Vasil, M.D. (Sherbrooke)
Claude Villeneuve, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Raymond Baillargeon, M.Sc. (Laval), Ph.D. (York, Ontario)
Lise Bergeron, Ph.D. (Montréal)
Sandra Boye, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Concordia)

Bianca D'Antono, B.Sc., Ph.D. (McGill)
Anne Décary, B.Sc. (Concordia), Ph.D. (UQÀM)
Gabriella Gobbi, M.D. (Université Catholique du Sacré-Cœur, Rome), Ph.D. (Cagliarie, Italie)
Stéphane Guay, Ph.D. (Laval)
François Guillem, D.E.A., Doctorat – sc. cognitives (Bordeaux II)
Boutheina Jemel, B.Sc., M.Sc. (Tunisie), Ph.D. (Paris VI)
Sylvia Kairouz, Diplôme d'études univ. générales (Paris), M.Sc., B.Sc. (Montréal)
Marc E. Lavoie, Ph.D. (Montréal)
Adrianna Mendreck, Ph.D. (Vancouver)
Graciela Pineyro, Docteur en médecine (Montevideo, Uruguay), Ph.D. (McGill)
Ron Sullivan, B.Sc., B. Éduc. (St-François Xavier), Ph.D. (McMaster)
Tomoka Takeuchi, M.A. (Waseda, Japon), Ph.D. (Hiroshima)

Chargés d'enseignement de clinique
Évangelina Lila Amirali, M.D. (Grèce), M.Sc. (McGill)
Marie-Claire Baril, M.D. (Montréal)
Kim Bédard-Charrette, M.D. (Montréal)
Marie-Claude Bélisle, M.D. (Montréal)
Louis Bérard, M.D. (Montréal)
Nicolas Bergeron, M.D. (Montréal)
Anne Boudreau, M.D. (Montréal)
Jocelyne Brault, M.D. (Montréal)
Annie Breault, Ph.D. (Laval)
Georges-Étienne Cartier, M.D. (Montréal)
Gilles Chagnon, M.D. (Montréal)
Florence Chanut, M.D. (Sherbrooke)
Manon Charbonneau, Ph.D. (Montréal)
Jean Cloutier, M.D. (Laval)
Pierre Coupal, M.D. (Montréal)
Joanne Cyr, M.D. (Montréal)
Alina Czarlinska, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Pierre David, M.D. (Montréal)
Monique Desjardins, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Gilbert Desmarais, D.Ps. (Montréal)
Louis Deumié, M.D. (Angers)
Natacha Dufour, Ph.D., M.Sc. (Montréal)
Daniel Dumont, M.D. (Montréal)
Anne Émond, M.D. (Laval)
Johanne Fréchette, M.D. (Montréal)
Guylaine Gagné, M.D. (Laval)
Serge Gagné, M.D. (Montréal)
Stéphane Gagnier, M.D. (Montréal)
André Gamache, M.D. (Laval)
Antoine Jilwan, M.D. (Angers)
Sylvain-Louis Lafontaine, M.D. (Montréal)
Marc-André Laliberté, M.D. (Laval)
Monique Lamarre, M.D. (Montréal)
Ginette Lavoie, M.D. (Montréal)
Denis Lazure, M.D. (Montréal)
Hélène Le Blanc, M.D. (Montréal)
Suzanne Leclair, M.D. (Sherbrooke)
Matthieu Lefebvre, M.D. (Montréal)
Louis Legault, M.D. (Montréal)
Pierre Léouffre, M.D. (Nice)
Suzanne Lépine, M.D. (Sherbrooke)
Guy Léveillé, M.D. (Laval)
Sylvie Lortie, M.D. (Sherbrooke)
Jean-Jacques Marier, M.D. (Sherbrooke)
Carolle Marullo, B.Sc., M.Sc. M.D. (Montréal)
Pascale Masson, M.D. (Montréal)
Geoffroy Melançon, M.D. (Montréal)
Réjean Messier, M.D. (Montréal)
Gérard Montagne, M.D., M.Sc. (Montréal)
Francine Morin, M.D. (Montréal), M.Sc. (Ottawa)
Carole Murphy, M.D. (Montréal)
Mutsuko Nakamura-Émond, Ph.D. (Japon)
Thanh-Lan Ngo, M.D. (Montréal)
Isabelle Paiement, M.D. (Montréal)
Daniel Paquette, M.D. (Sherbrooke)
Michel Paradis, M.D. (Montréal)
Clifford Perrin, M.D. (Montréal)
Stéphane Proulx, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
Claude Richer, M.D. (Sherbrooke)
Pierre Rochette, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
Michelle Rochon, M.O.A., M.D. (Montréal)
Louise Rousseau, M.D. (Montréal)
Mario Roy, M.D. (Montréal)
Gabriel Safadi, M.D. (Montréal)
Pierre Saint-Denis, M.D. (Montréal)
Daniel Saint-Laurent, M.D. (France)
José Adolfo Segura, M.D. (Chili)
Nathalie Shamlian, B.Sc., M.D. (Montréal)
Nicole Smolla, B.Sc., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Claudine Tremblay-Jolicoeur, M.D. (Sherbrooke)
Julie Turcotte, M.D. (Laval)
Marcel Wolfe, M.D. (Montréal)

Professeurs associés
Gilles Côté, Ph.D. (Montréal)
Nancy Frasure-Smith, Ph.D. (Johns Hopkins)
André Marchand, Ph.D. (UQÀM)

Professeurs invités
Edmon Gilliéron, Docteur en médecine (Lausanne)
Viviane Kovess, Docteure en médecine (Faculté Hôtel-Dieu Broussais – Paris)

Professeur émérite
Yvon Gauthier

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-716
Téléphone : 514-343-5855
Télécopieur : 514-343-6468
www.radiol.umontreal.ca

Le Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire est responsable de l'enseignement, de la recherche et du rayonnement dans les domaines de la radiologie, radio-oncologie, médecine nucléaire ainsi que des secteurs connexes.

Le Département a une implication importante, déterminante et grandissante dans la formation des futurs médecins. Il est responsable des programmes de spécialités accrédités de médecine nucléaire, neuroradiologie, radiologie diagnostique, radio-oncologie et radiopédiatrie, dans un environnement professionnel et scientifique qui vise l'excellence. Sa contribution à la formation d'étudiants à la maîtrise et au doctorat fait partie intégrante de la mission du Département.

Le Département s'implique, par divers moyens, dans le maintien de la compétence (formation continue) de ses propres membres, de médecins spécialistes, d'omnipraticiens et d'autres professionnels de la santé. Le développement de nouvelles formules pédagogiques, à tous les niveaux, alliant efficacité pédagogique et économie de moyens est mis de l'avant. Le Département favorise la recherche dans un environnement et des équipes de recherche multidisciplinaires dans les domaines d'intérêt du Département. Il privilégie une approche structurée, assortie de rigueur, de diversité de méthodes et de distance critique, dans une organisation collégiale, transparente, non discriminatoire et propice à l'interdisciplinarité, partout à l'intérieur du réseau des institutions participant à la mission du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire.

Les 180 professeurs et chercheurs du Département oeuvrent essentiellement dans le réseau d'institutions hospitalières affiliées ainsi que dans les Centres de recherche affiliés.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire de clinique
Pierre M. Bourgouin, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Guy Breton, M.D. (Sherbrooke)
Guy Cloutier, M.Sc.A., Ph.D. (Poly, Montréal)
Josée Dubois, M.D. (Sherbrooke)
Michel Lafortune, M.D. (Montréal)
Jean Raymond, M.D. (Montréal)
Louise Samson, M.D. (Sherbrooke)
Gilles Soulez, M.D. (Paris)

Professeurs titulaires de clinique
Jean Chalaoui, M.D. (Liban)
Raymonde Chartrand, M.D. (Montréal)
Denis Filiatrault, M.D. (Montréal)
Laurent Garel, M.D. (Paris)
Andrée Grignon, M.D. (Montréal)
Gilles Hudon, M.D. (Laval)
Jacques Lespérance, M.D. (Montréal)
Jean Lette, M.D. (McGill)
Jean Léveillé, M.D. (Montréal)
Dominique Marton, M.D. (Montréal)
Denise Ouimet-Oliva, M.D. (Montréal)
Daniel Picard, M.D. (Montréal), M.Sc. (London)
Daniel Roy, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Soucy, M.D. (Montréal)
Raymond Taillefer, M.D. (Montréal)

Chercheur titulaire
Yvan Boulanger, Ph.D. (Ottawa)

Professeurs agrégés de clinique
Jean-Paul Bahary, M.D. (Montréal)
Céline Bard, M.D. (Ottawa)
Jacques Boisvert, M.D. (Montréal)
Nathalie Bureau, M.D. (Montréal)
Étienne Cardinal, M.D. (Montréal)
Carl Chartrand-Lefebvre, M.D. (Montréal)
Marie-Pierre Cordeau, M.D. (Montréal)
Philippe Coucke, M.D. (Belgique)
Guy Cousineau, M.D. (Montréal)
Jean-Claude Décarie, M.D. (Montréal)
Renée Déry, M.D. (Laval)
Serge Éthier, M.D. (Montréal)
Marie-Claire Eybalin, M.D. (Montréal)
Robert Filion, M.D. (Montréal)
Suzanne Fontaine, M.D. (Montréal)
Michel Gélinas, M.D. (Montréal)
David Gianfelice, M.D. (McGill)
Ronald Guérin, M.D. (Laval)
Raymond Lambert, M.D. (Sherbrooke)
François Lamoureux, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Londres)
Jean Laperrière, M.D. (Montréal)
Roger Ledoux, M.D. (Montréal)
Lise Lemarbre, M.D. (Montréal)
Raymond-Jean Lemieux, M.D. (Ottawa)
Luigi Lepanto, M.D. (Montréal)
André Levasseur, M.D. (Laval)
Viviane Nicolet, M.D. (Sherbrooke)
Vincent Oliva, M.D. (Sherbrooke)
Éléonore Paquet, M.D. (Laval)
Michel Picard, M.D. (Montréal)
Odile Prosmanne, M.D. (Montréal)
Pierre Robillard, M.D. (Montréal)
Pierre Rousseau, M.D. (Sherbrooke)
Élie S. Tawil, M.D. (Alexandrie)
Éric Therasse, M.D. (Laval)
Alain Weill, Dipl. d'État de docteur en médecine (René-Descartes, Paris V)

Chercheur agrégé
Mario Beauregard, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
André Arsenault, M.D. (Montréal)
Benoit Aubin, M.D. (Montréal)
Daniel Beauchamp, M.D. (Montréal)
Sylvain Beaulieu, M.D. (Laval)
Danielle Bédard, M.D. (Laval)
Manon Bélair, M.D., M.Sc. (Montréal)
Charles Bernard, M.D. (Montréal)
Marie-Josée Berthiaume, M.D. (Montréal)
Jocelyn Blais, M.D. (Laval)
Luc Boucher, M.D. (Montréal)
Pierre André Boulianne, M.D. (Montréal)
France Bourdon-Conochie, M.D. (McGill)
Louis Carignan, M.D. (Laval)
Raymond Carrier, M.Sc. (Montréal)
Michel Cerino, M.D. (Montréal)
Simon Charlebois, M.D. (Montréal)
Christian Cohade, M.D. (Laval)
Pauline Daigle, M.D. (Laval)
Pierre Del Vecchio, M.D. (Montréal)
Neil Denbow, M.D. (McGill)
David Donath, M.D. (McGill)
Michel-Pierre Dufresne, M.D. (Sherbrooke)
Vagharchag Ehramdjian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
Pierre Gagné, M.D. (Sherbrooke)
Danielle Gilbert, M.D. (Sherbrooke)
Marie-France Giroux, M.D. (Sherbrooke)
Nicole Gougeon, M.D. (Montréal)
Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Guay, M.D. (Montréal)
François Guilbert, M.D. (Sherbrooke)
François Harel, M.D. (Laval)
Marjorie Jolicoeur, M.D. (Montréal), M.Sc. (UQÀM)
Viviane Khoury, M.D. (McGill)
Louis Laflamme, M.D. (Laval)
Lucie Lalonde, M.D. (Montréal)
Carole Lambert, M.D. (Sherbrooke)
Chantale Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
Sophie Laplante, M.D. (Montréal)
Gilles Lavallée, M.D. (Montréal)
Jacques Lesage, M.D. (Laval)
Jean-Philippe Mercier, M.D. (Laval)
Francis Méthot, M.D. (Montréal)
Marie-Claude Miron, M.D. (Montréal)
Christian Morin, M.D. (Montréal)
Thu-Van Nguyen-Huynh, M.D. (Montréal)
Pierre Perreault, M.D. (Sherbrooke)
Julie Prénovault, M.D. (Manitoba)
Danielle Raymond, M.D. (Montréal)
Isabelle Roy, M.D. (Montréal)
Françoise Rypens, B.Sc., M.D. (Université libre de Bruxelles)
Guy Saint-Georges, M.D. (Montréal)
Caroline Samson, M.D. (Laval)
Daniel Taussky, M.D. (Suisse)
Micheline Thibodeau, M.D. (Montréal)
Isabelle Trop, M.D. (McGill)
Sophie Turpin, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Gilles Beaudoin, Ph.D. (Montréal)
Sophie Lerouge, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Oury Monchy, M.Sc. et Ph.D. (London, Angleterre)

Chargés d'enseignement de clinique
Pascale Audet, M.D. (Montréal)
Jean-Martin Baillargeon, M.D. (Laval)
Gaétan Barrette, M.D. (Montréal)
Nancy Béchard, M.D. (Sherbrooke)
Dominic Béliveau-Nadeau, M.Sc. (Laval)
Réal Besner, M.Sc. (Montréal)
Jean-Pierre Bissonnette, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Western Ontario)
Noël Blais, Ph.D. (McGill)
Hugo Bouchard, M.Sc. (McGill)
Louis Bouchard, M.D. (Montréal)
Stéphane Carignan, M.D. (Montréal)
Pierre Chabot, M.D. (Laval)
Jean-Charles Côté, Ph.D. (Montréal)
Geneviève Coulombe, M.D. (Montréal)
Iona Maria Danet, M.D. (Montréal)
Julie David, M.D. (Montréal)
Sandrine David, M. de physique (Franche-Comté)
Marie-Claire Descary, M.D. (Montréal)
Éric Desmarais, M.D. (McGill)
Nasser Djennaoui. Ph.D. (Angleterre)
Francine Dinelle, Ph.D. (Poly, Montréal)
Robert Doucet, M.Sc. (McGill)
Michel Dubé, M.D. (Montréal)
Bernard Fortin, M.D. (Montréal)
Marie-André Fortin, M.D. (Sherbrooke)
Alain Gauvin, M.Sc. (McGill)

Marc Girard, M.D. (Laval)
Pierre Goulet, Ph.D. (Toronto)
Yannick Hervieux, M.D. (Montréal)
Fadi Hobeila, M.Sc. (McGill); M.Sc. (Montréal)
Denis Houde, M.D. (Laval)
David Alain Koff, M.D. (Univ. René Descartes, Paris V)
Stéphanie Lassalle, M.Sc. (Toulouse, France)
Sophie Lavertu, M.D. (Laval)
Pierre-David Lefebvre, M.Sc. (McGill), M.D. (Laval)
Céline Lemaire, M.D. (Montréal)
Monique Lessard, M.D. (Laval)
Charles Martel, M.Sc. (Sherbrooke)
Anne Martin, M.D. (Montréal)
Maryse Mondat, M.Sc. (McGill)
Jessica Murphy-Lavallée, M.D. (McGill)
Thuy Khanh Nguyen, M.D. (McGill)
Phuc Félix Nguyen-Tan, M.D. (McGill)
Lysanne Normandeau, B.Sc. (Montréal)
Robert Ouellet, M.Sc. (Laval)
Karina Pérusse, M.D. (Laval)
Michel Philie, M.D. (Montréal)
Joséphine Pressacco, M.D. (Toronto)
Michel Rochon, M.D. (Montréal)
Isabelle Rousseau, M.D. (Montréal)
Marie-Christine Roy, M.D. (Montréal)
Jean-François Talbot, M.Sc. (Poly, Montréal)
Hugo Tremblay, M.Sc. (McGill)
Ba-Chinh Trinh, M.D. (Montréal)
Patricia Ugolini, M.D. (Montréal)
Martin Veilleux, M.D. (Laval)
Jean-Marc Villemaire, M.D. (Montréal)
Didier Wdowczyk, M.Sc. (Strasbourg, France)
Wieslaw Wierzbicki, M.Sc. (Varsovie), Ph.D. (Montréal)

Département de santé environnementale et santé au travail

Pavillon Marguerite-d'Youville
Bureau 4095
Téléphone : 514-343-6134
Télécopieur : 514-343-2200
www.mdtrav.umontreal.ca

Le Département de santé environnementale et santé au travail est un regroupement de professeurs et chercheurs spécialisés dans l'étude des relations entre l'environnement général ou professionnel et la santé. Ceux-ci mettent leurs compétences en toxicologie, biologie, chimie, médecine, épidémiologie au service de la recherche et de l'enseignement en santé environnementale et en santé au travail. Par ses nombreuses publications et communications en analyse des risques toxicologiques pour la santé humaine, le Département est considéré par la communauté scientifique comme un leader international dans ce domaine.

Le Département est ancré dans le secteur des sciences de la santé publique de la Faculté de médecine. Les travaux de recherche du Département reposent sur une approche scientifique multidisciplinaire à caractère fondamental et appliqué. L'acquisition de connaissances en hygiène et en toxicologie s'effectue selon une approche expérimentale qui comprend, en particulier, l'étude de l'exposition aux agents nocifs, l'étude de leurs mécanismes d'action ainsi que la détermination de la relation exposition-réponse. L'intégration des connaissances dans des champs disciplinaires variés permet le développement de modèles mathématiques décrivant le devenir et l'interaction des contaminants avec l'organisme humain.

La principale mission poursuivie par le Département est de réaliser des recherches en santé environnementale et en santé au travail à la fine pointe des connaissances et de former de jeunes chercheurs et des intervenants compétents. Il participe aussi à la formation de premier cycle dans le domaine de la relation entre la santé et l'environnement. De cette façon, il contribue, dans une perspective de santé publique, à réduire les risques encourus par les populations humaines exposées aux agents nocifs dans leur environnement général et dans leur milieu de travail.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Michel Gérin, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Gaétan Carrier, M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Kannan Krishnan, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Claude Viau, M.Sc. (Montréal), Doctorat en sciences méd. (Louvain)
Joseph Zayed, M.Ed., M.Sc.A., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Robert Tardif, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Adolf Vyskocil, Ph.D. (Prague)

Professeure adjointe
Michèle Bouchard, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeures adjointes de clinique
Yvette Bonvalot, D.E.A., Diplôme de doctorat (Paris VII)
Louise De Guire, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Monique Isler, M.D. (Montréal), D.O.H.S. (McMaster)
Ginette Truchon, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés
Pierre Band, M.D. (Montréal)
Michel Camus, Ph.D. (McGill)
Jan Deadman, Ph.D. (McGill)
Jean-Philippe Weber, Ph.D. (Laval)

Professeur émérite
Jules Brodeur

École d'orthophonie et d'audiologie

Pavillon Marguerite-d'Youville
Bureau 3026
Téléphone : 514-343-7645
Télécopieur : 514-343-2115
www.eoa.umontreal.ca

L'École d'orthophonie et d'audiologie poursuit ses activités au sein du secteur des sciences de la santé en collaboration avec l'École de réadaptation et le Département de nutrition. Sa mission universitaire est double. D'abord, l'École offre une formation de 1er et de 2e cycles universitaires qui permet l'accès aux domaines professionnels de l'orthophonie et de l'audiologie. Ensuite, l'École joue un rôle important dans le maintien et le développement d'activités de recherche relevant du domaine des sciences de la parole, du langage et de l'audition, et du domaine des sciences de la communication humaine et de ses troubles.

L'École est le seul organisme francophone du réseau québécois pour la formation des orthophonistes et des audiologistes. Les programmes de 1er cycle (baccalauréat) accueillent 70 nouveaux étudiants par année. L'École est également l'un des plus importants lieux canadiens de formation dans ces domaines par le biais de ses programmes de 2e cycle (Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.), Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.), Maîtrise en sciences biomédicales (M.Sc.) et par le biais de son programme de 3e cycle (Ph.D.). L'École offre en outre des études postdoctorales. Le corps professoral regroupe 18 professeurs qui participent activement à l'enseignement professionnel, à la formation en recherche et aux activités de recherche. Ces dernières se déroulent soit au sein des équipes intramuros à l'Université, soit dans différents Centres affiliés à l'Université.

Les orthophonistes et les audiologistes sont des professionnels qui s'intéressent aux troubles de la communication humaine. Dans leurs champs d'expertise respectifs et avec les approches qui leur sont propres, les orthophonistes et les audiologistes offrent des services variés visant la prévention de l'apparition de troubles de la parole, du langage et de l'audition. Ils procèdent à l'identification précoce de ces troubles, à leur évaluation et à leur rééducation, ainsi qu'à la réadaptation des personnes qui en sont affectées. De plus, ces professionnels offrent des services de support et de consultation. L'ensemble de ces services peut s'adresser à un individu, un groupe ou une communauté.

Les audiologistes et les orthophonistes oeuvrent dans les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux et en milieu scolaire. Ces professionnels peuvent également s'adonner à la pratique privée, exercer des fonctions administratives ou faire carrière en recherche et dans l'enseignement universitaire.

Personnel enseignant

Directrice et professeure titulaire
Louise Getty, M.A. (Montréal)

Professeurs titulaires
Renée Béland, M.A. (Laval), D.E.A. (Grenoble), Ph.D. (Montréal)
Martha Crago, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Jean-Pierre Gagné, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Washington)
Yves Joanette, Ph.D. (Montréal)
Guylaine Le Dorze, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Michel Picard Ph.D. (Illinois)
Bernadette Ska, D.Ps. (Louvain)

Professeurs agrégés
Carolyn Cronk, M.A. (Laval), M.O.A. (Montréal)
Julie Fortier Blanc, M.Sc. (Syracuse), Ph.D. (McGill)
Sylvie Hébert, Ph.D., (Montréal)
David McFarland, M.A. (California), Ph.D. (Purdue)
Nicole Normandin, M.O.A. (Montréal), Ph.D. (Virginie)
Ann Sutton, M.A. (Toronto), M.Sc. (Boston), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints
Claire Croteau, Ph.D. (Montréal)
Benoit Jutras, Ph.D. (Montréal)
Tony Leroux, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Carleton)
Phaedra Royle, Ph.D. (Montréal)
Natacha Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique
Isabelle Billard, M.O.A. (Montréal)
Louise Boulanger, M.O.A. (Montréal)
Paul-André Gallant, M.P.O. (Montréal)
Guy Philippe Légaré, M.O.A. (Montréal)
Sylvie Martin, M.O.A. (Montréal)
Manon Trudel, M.Sc. (McGill)

Professeure émérite
Louise Coderre

École de réadaptation

Pavillon Marguerite-d'Youville
Bureau 5030
Téléphone : 514- 343-6416
Télécopieur : 514- 343-2105
www.readap.umontreal.ca

L'École de réadaptation fut fondée en 1954 sous le nom de « L'École de physiothérapie et de thérapie occupationnelle ». En 1971, l'École adopte son nom actuel et devient statutairement un département de la Faculté de médecine. Sa mission vise l'excellence dans la formation de professionnels en ergothérapie et en physiothérapie, la formation des futurs scientifiques oeuvrant en réadaptation et le développement de la recherche en sciences de la réadaptation.

Par des activités de recherche, des publications et des communications scientifiques, l'École de réadaptation veut répondre aux besoins croissants de la société et contribuer au développement du corpus de connaissances en réadaptation.

Sa mission d'enseignement au premier cycle vise à donner à ses étudiants, en ergothérapie et en physiothérapie, une formation qui favorise un juste équilibre et une interaction dynamique entre l'acquisition cohérente des connaissances, du savoir-faire et du savoir-être, ainsi que l'apport et l'intégration de connaissances tirées de divers champs de pratique. La formation vise aussi le développement de l'esprit d'analyse, du sens critique, de l'initiative et de la créativité.

L'ergothérapie se définit comme suit : tout acte qui a pour objet le traitement d'une personne en vue d'améliorer ou d'assurer son indépendance fonctionnelle, sur les plans physique et psychique, principalement par l'utilisation d'activités de travail, de jeu ou de la vie quotidienne; l'exercice de l'ergothérapie comprend notamment l'évaluation du potentiel fonctionnel d'une personne, l'utilisation d'activités psychodynamiques impliquant des relations thérapeutiques et la conception d'adaptations fonctionnelles.

La physiothérapie est une discipline de la santé visant la prévention, le maintien et le rétablissement fonctionnel maximum des diverses capacités de la personne compte tenu de son environnement, par l'utilisation d'exercices, par des thérapies manuelles et d'autres agents physiques, tels que l'électricité, la chaleur, l'eau, le son et le froid.

Aux cycles supérieurs, pour sa mission d'enseignement, l'École de réadaptation veut développer chez ses étudiants les aptitudes à l'innovation, à la créativité et à l'esprit d'initiative; elle veut leur donner une vision de la réadaptation qui soit principe de dynamisme et de progrès; elle veut les inciter à remettre en question et à renouveler les pratiques professionnelles; elle veut les rendre capables d'une critique constructive de la société et de ses institutions; enfin, elle veut donner au plus grand nombre les moyens d'exercer une action qui ait une envergure à la fois nationale et internationale.

Personnel enseignant

Directeur et professeur titulaire
Daniel Bourbonnais, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Directrice du programme d'ergothérapie et professeure titulaire
Élisabeth Dutil, M.Sc. (Montréal)

Directrice de l'enseignement clinique (ergothérapie)
Huguette Picard, B.Sc. (Montréal)

Directeur du programme de physiothérapie et professeur titulaire
Denis Gravel, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)

Directrice de l'enseignement clinique (physiothérapie)
Chantal Besner, B.Sc., Cert. géront. (Montréal), M.A.P. (ENAP)

Professeurs titulaires
A. Bertrand Arsenault, Ph.D. (Burnaby), Ph.D. (Waterloo)
C. Elaine Chapman, M.Sc. (Western Ontario), D.Sc. (Fribourg)
Francine Ferland, M.Sc. (McGill)
Robert Forget, Ph.D. (Montréal)
Christiane Gauthier-Gagnon, M.Sc. (McGill)
Rhoda Weiss-Lambrou, M.Sc. (Boston)

Professeurs agrégés
Louise Demers, Ph.D. (Montréal)
Debbie Ehrmann-Feldman, Ph.D. (McGill)
Julie Gosselin, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Sylvie Nadeau, Ph.D. (Montréal)
Jacqueline Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Bonnie Swaine, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Micheline Saint-Jean, M.Sc. (Montréal)
Marie Vanier, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeures adjointes
Chantale Dumoulin, Ph.D. (Montréal)
Lise Poissant, Ph.D. (Montréal)
Annie Rochette, Ph.D. (Sherbrooke)

Chargée d'enseignement
Catherine Briand, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Rachel Brosseau, B.Sc., M.Sc. (Montréal)
Marie-France Jobin, B.Sc., (Montréal), M.B.A. (HEC, Montréal)
Isabelle Coursol, B.Sc., M.Sc. (Montréal)
Johanne Filiatrault, M.Sc. (Montréal)
Pierre Fortier, B.Sc. (Laval), M.Sc. (UQÀM)
Ghislaine Lavoie, M.Sc. (Montréal)
Manon Pilon, M.Sc. (Montréal)
France Piotte, M.Sc. (Montréal)
Gisèle Talbot, M.Sc. (Montréal)
Pierre-Yves Therriault, Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Denise Auger, B.Sc. (Montréal), B.F.A., M.A. (Concordia)
Marc Bessette, B.Sc. (Montréal)
Nathalie Brisebois, B.Sc. (McGill)
Bernardita Caceres, B.Sc. (Montréal)
Paola Campana, B.Sc. (Montréal)
Janique Coulombe, B.Sc. (Montréal)
Sylvie Coulombe, B.Sc. (Montréal)
Anie Couture, M.Sc. (Montréal)
Anne-Marie Cyr, B.Sc. (Montréal)
Mario De Almeida, B.Sc. (Montréal)
Gérard Demarbre, B.Sc. (UQÀM), B.Sc. (Montréal)
Maria De Notariis, B.Sc. (McGill)
Marie-Josée Deshaies, B.Sc. (McGill)
Susan Desroches, B.Sc. (Montréal)
Aysha Dominique, B.Sc. (Ottawa)

Jacques Gauthier, B.Sc. (Montréal)
Josée Gauthier, M.Sc. (Montréal)
Barbara Hamelin, B.Sc. (Montréal)
Lionel Hugonnier, B.Sc. (Laval)
André Jauron, B.Sc. (Montréal)
Christiane Jolicoeur, B.Sc. (Montréal)
Marie Jutras, B.Sc. (Montréal)
Lina Kachouh Baladi, B.Sc. (Montréal)
Christine Kaegi, B.Sc. (McGill)
Carolle Lavallée, B.Sc. (Montréal)
Lucie Lavallée, B.Sc. (Montréal)
Marie-Claude Lemonde, B.Sc. (McGill)
Denis Lévesque, B.Sc. (Laval)
Cristina Machuca, B.Sc. (Chili)
Elisa Macri, B.Sc. (McGill)
Célyn Marchand, B.Sc. (Montréal)
Isabelle Ménard B.Sc. (Montréal)
Adèle Morazain-Leroux, B.Sc. (Montréal)
Josée Montreuil, B.Sc. (Montréal)
Rollande Moreau, B.Sc. (Montréal)
Christiane Morin, B.Sc. (Montréal)
Laurier Neault, B.Sc. (Montréal)
Jean-Jacques Pagé, B.Th. (Laval), B.Sc. (Montréal)
Maria-Grazia Paniconi, B.Sc. (McGill)
Thi Thanh Mai Pham, M.Sc. (Montréal)
Natalie Racine, B.Sc. (McGill)
Suzanne Rouleau, B.Sc. (Laval)
Diane Santerre, B.Sc. (Montréal)
Sylvie Scurti, B.Sc. (Montréal)
Sylvain St-Amour, B.Sc. (Montréal)
Lucie Tremblay, B.Sc. (Laval)
Sylvie Ward, B.Sc., Cert. gestion des services de santé (Montréal)
Louise Wolfe, B.Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Frédérique Courtois, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Doctorat de 3e cycle (Louis-Pasteur, Strasbourg)
André Plamondon, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Jacques Rhéaume, Ph.D. (Montréal)

Professeure émérite
Andrée Forget

Centres, hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

3840, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec)
H2W 1T8
Téléphone : 514-890-8000

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a été officiellement créé le 1er octobre 1996. Il est né de la fusion de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Saint-Luc. Un seul conseil d'administration le régit. Son corps médical est regroupé au sein d'un seul conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et sa structure départementale est elle aussi unifiée. Parallèlement, tous les autres professionnels sont réunis au sein de deux conseils : le conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le conseil multidisciplinaire (CM).

Le CHUM offre la gamme complète des programmes de formation médicale et l'ensemble des programmes d'enseignement dans les diverses sciences de la santé; de plus, il participe à la formation de chercheurs. Son important centre de recherche poursuit des activités de recherche clinique et de recherche fondamentale réparties dans les trois hôpitaux. Le CHUM est doté d'équipements de pointe et dispose d'un programme d'évaluation et de développement des nouvelles technologies dans le domaine de la santé. Il constitue un des plus importants centre de médecine académique au Canada, tant par sa taille que par la diversité des services offerts aux différentes clientèles appelées à le fréquenter.

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C5
Téléphone : 514-345-4931
Télécopieur : 514-345-4808
www.chu-sainte-justine.org

Le CHU Sainte-Justine fut fondé en 1907; il compte 489 lits. C'est un centre de référence régional et provincial qui offre aux enfants malades et aux femmes enceintes des soins ultraspécialisés. Son personnel est composé de plus de 500 médecins spécialistes et d'environ 150 résidents couvrant toutes les spécialités de la pédiatrie médicale et chirurgicale, de l'obstétrique et des spécialités de laboratoire. Il dispense l'enseignement aux étudiants de la Faculté de médecine à tous les niveaux. Il est agréé par les différents organismes pour la formation postdoctorale et offre des ressources pour la formation des autres professionnels de la santé.

Le CHU Sainte-Justine a un centre de recherche affilié au réseau des Centres et Instituts du F.R.S.Q. et dont l'assemblée des chercheurs compte près de 160 membres. On peut y préparer, en se conformant aux exigences de la Faculté de médecine et de la Faculté des études supérieures, un diplôme de maîtrise (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.).

L'Hôpital a été désigné Centre hospitalier universitaire en 1995.

Institut de Cardiologie de Montréal

5000, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C8
Téléphone : (514) 376-3330
Télécopieur : (514) 593-2540

Fondé en 1954 par le Dr Paul David, et affilié à l'Université de Montréal, l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) est un centre ultraspécialisé voué aux soins tertiaires et quaternaires, à la prévention des maladies cardiovasculaires, à l'enseignement et à la recherche; sa mission est aussi de contribuer à l'évaluation et au développement des nouvelles technologies et des nouveaux modes d'intervention en cardiologie.

L'ICM a développé une expertise incontestable en cardiologie tertiaire et en chirurgie cardiaque. Pour ce faire, il s'appuie sur une équipe de plus de 1 400 personnes, dont 44 cardiologues, 9 chirurgiens cardiovasculaires, 12 anesthésiologistes, 400 infirmières et professionnels de la santé. L'ICM dispose de 153 lits.

L'ICM joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la formation des médecins et des autres professionnels de la santé dans le domaine cardiovasculaire. Il participe à l'enseignement pré et postdoctoral et offre des stages de formation paramédicale dans plusieurs secteurs. Depuis sa création, l'ICM a contribué à la formation d'un grand nombre de cardiologues, de chirurgiens, d'anesthésiologistes cardiaques et de radiologistes spécialisés en maladie cardiovasculaire pratiquant au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Actuellement, plus de la moitié de la formation totale des résidents du programme de cardiologie de l'Université de Montréal s'effectue à l'ICM.

Le Centre de recherche de l'ICM compte 400 employés, dont 80 chercheurs cliniciens et fondamentaux et 150 étudiants. La majorité de ses chercheurs occupent des postes professoraux à l'Université de Montréal. La caractéristique exceptionnelle du Centre de recherche de l'ICM réside dans l'équilibre entre sa recherche fondamentale, sa recherche clinique et les soins cliniques. Ses principaux axes de recherche sont les fonctions vasculaires (athérosclérose, infarctus), électrophysiologiques (arythmie, mort subite) et myocardiques (défaillance cardiaque, hypertrophie ventriculaire). La génomique (incluant la pharmacogénomique), les biomarqueurs et la cardiologie préventive y sont également en émergence.

L'intégration du Centre ÉPIC (centre de médecine préventive et d'activité physique) à l'Institut en 1983 et la création d'une direction de la prévention en 2004 témoignent de l'importance que l'ICM accorde à cet important volet de sa mission. Très reconnue dans les milieux universitaires et de la santé, la direction de la prévention de l'ICM est directement en lien avec l'Université de Montréal et la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. L'ICM a reçu la certification « Health Promoting Hospital », décernée par l'Organisation mondiale de la santé pour ses différents programmes de prévention.

Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Siège social
Pavillon Côte-des-Neiges
4565, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec)
H3W 1W5
Téléphone : 514- 340-2800
Télécopieur : 514- 340-2802

Pavillon Alfred-DesRochers
5325, avenue Victoria
Montréal (Québec)
H3W 2P2
Téléphone : 514-731-3891
Télécopieur : 514-731-2136

Le Centre hospitalier Côte-des-Neiges a été désigné Institut universitaire de gériatrie de Montréal en octobre 1997. Il s'agit d'un établissement de soins généraux et spécialisés en gériatrie. Il dispense des soins et des services axés prioritairement sur la qualité de vie des personnes âgées dans une optique de milieu de vie qui soit le plus possible adapté à leurs besoins. Les soins sont offerts sous forme de programmes : courte durée gériatrique, réadaptation fonctionnelle intensive, hôpital de jour, centre de jour, hébergement et soins de longue durée, psychogériatrie, hébergement temporaire; ils sont dispensés par des équipes interdisciplinaires et visent au maintien de l'autonomie maximale des personnes âgées.

Ce centre d'enseignement universitaire, collégial et professionnel pour l'ensemble des disciplines de la santé est également un centre de recherche interdisciplinaire de niveau international, dont les objectifs sont de promouvoir et d'effectuer des recherches dans le domaine de la gérontologie et de la gériatrie et de contribuer à la formation de chercheurs. L'évaluation des technologies de la santé, la promotion de la santé ainsi que la diffusion de l'expertise s'ajoutent à la gamme des soins et services offerts, pour faire de ce centre un lieu de référence à l'échelle provinciale et internationale dans les domaines de la gériatrie et de la gérontologie.

Les activités de l'Institut, qui dispose de 452 lits, sont réparties dans deux pavillons : le pavillon Côte-des-Neiges et le pavillon Alfred-DesRochers.

CENTRES AFFILIÉS UNIVERSITAIRES

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

5400, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5
Téléphone : 514-338-2222
Télécopieur : 514-338-2384
www.hscm.ca

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) constitue un maillon essentiel au réseau montréalais et québécois de la santé. Au fil des ans, l'HSCM a obtenu une désignation suprarégionale qui en fait un centre de référence majeur de soins et services spécialisés et ultraspécialisés pour les populations de l'Ouest du Québec et plus particulièrement des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Par sa vocation de centre de soins généraux, spécialisés et ultraspécialisés, l'HSCM offre à sa clientèle des services dans toutes les disciplines médicales, chirurgicales et professionnelles. L'HSCM dispose de 554 lits et compte plus de 350 médecins et 3 800 autres professionnels de la santé, techniciens et employés généraux.

Assumant sa mission d'enseignement par son affiliation à l'Université de Montréal et son partenariat avec le réseau collégial, l'Hôpital contribue à la formation de médecins et de professionnels de la santé de diverses disciplines afin d'assurer le maintien et la qualité des soins offerts aux générations présentes et futures.

L'HSCM contribue également, par ses activités de recherche, d'évaluation des technologies de la santé et des pratiques de soins, à l'avancement des connaissances dans les disciplines médicales et paramédicales, et ce, dans une perspective d'amélioration constante des soins et des services destinés à assurer la santé et le bien-être des usagers.

Axes stratégiques
Les orientations stratégiques de l'HSCM s'articulent autour de six axes, lesquels représentent des secteurs où l'Hôpital est déjà reconnu pour la qualité de ses soins ultraspécialisés et l'excellence de sa contribution à l'enseignement et à la recherche : la traumatologie-orthopédie, les maladies cardiovasculaires, les maladies du système respiratoire, la santé mentale, la pharmacie et la médecine d'urgence, ce dernier étant un axe en émergence.

Enseignement
Au cours de l'année scolaire 2004-2005, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a accueilli, pour des stages cliniques 253 résidents, 325 externes et 134 étudiants en médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal; 331 stagiaires universitaires d'autres facultés, départements et écoles affiliées; et 744 étudiants de niveau collégial ou candidats au diplôme d'études professionnelles.

Centre de recherche
Le Centre de recherche de l'HSCM compte 40 chercheurs réguliers et 40 chercheurs associés. Les secteurs de recherche de pointe sont la traumatologie-orthopédie, la santé cardiovasculaire, la santé respiratoire, la génétique et épidémiologie des maladies rénales ainsi que les neurosciences-santé mentale.

Particularités
L'HSCM est un centre désigné dans de nombreuses disciplines :
– Centre de cardiologie tertiaire suprarégional
– Centre de traumatologie tertiaire suprarégional
– Centre d'excellence en orthopédie
– Centre d'excellence en santé respiratoire
– Centre d'expertise pour les personnes blessées médullaires de l'Ouest du Québec, lequel est aussi le centre désigné pour les personnes tétraplégiques ventilo-assistées de la province.

L'HSCM se caractérise également par son expertise en médecine hyperbare, en chirurgie bariatrique et, tout récemment, à titre de centre préhospitalier d'urgence.

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boulevard de l'Assomption
Montréal (Québec)
H1T 2M4
Téléphone : 514-252-3400
Télécopieur : 514-252-3589
www.maisonneuve-rosemont.org

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (l'HMR) constitue un maillon important du Réseau universitaire intégré de soins (RUIS) de l'Université de Montréal. Cet établissement assume, en plus des soins, trois autres volets de la mission dévolue à un « centre affilié », soit l'enseignement, la recherche et l'évaluation des technologies. Hôpital de soins généraux, spécialisés et ultraspécialisés, ses secteurs de pointe sont l'hémato-oncologie dont la greffe de moelle osseuse, l'ophtalmologie et la néphrologie dont la greffe rénale.

L'HMR compte 725 lits et toute la gamme des spécialités desservant un immense bassin de population d'environ 500 000 personnes de tous les âges. Son Service des urgences est l'un des plus achalandés au Canada. Maisonneuve-Rosemont est aussi le seul hôpital montréalais francophone à offrir la gamme complète de services pédiatriques, mis à part bien sûr le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Situation unique à Montréal, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est désigné comme « hôpital de première instance » pour deux centres de santé et de services sociaux (CSSS Lucille-Teasdale et de la Pointe-de-l'île). Tous ces partenaires travaillent afin d'atteindre l'ultime objectif d'assurer à la population du territoire un meilleur continuum de soins et une prise en charge adéquate.

Le nouveau Centre de soins ambulatoires de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le seul au Québec à être rattaché à une université, offre à la clientèle étudiante et aux professeurs un milieu académique repensé facilitant l'enseignement et comportant quinze salles d'enseignement qui intègrent les plus récentes technologies. Plus de 3 200 étudiants de différents niveaux y défilent chaque année et profitent aussi d'un pavillon spécifiquement dédié à l'enseignement, le pavillon J.A. DeSève.

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est agréé par l'Université de Montréal pour l'enseignement prédoctoral et posdoctoral en médecine et pour l'enseignement aux étudiants provenant d'autres facultés (Sciences infirmières et Pharmacie). Il offre aussi des ressources pour la formation d'autres professionnels de la santé.

Les activités de recherche y sont nombreuses. On peut y préparer, en se conformant aux exigences des facultés de Médecine et des Études supérieures, un diplôme de maîtrise ès sciences (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.). Ses axes de recherche sont l'Immunologie-oncologie, la Santé de la vision, la Néphrologie-métabolisme, et la Recherche clinique. Le Centre de recherche accueille aussi des stagiaires du baccalauréat (par exemple en biochimie).

Son personnel médical se compose de 460 médecins dont 354 possèdent un statut de membre actif. À Maisonneuve-Rosemont, l'approche interdisciplinaire centrée sur le patient est valorisée, développée et mise en valeur tant pour la dispensation des soins que pour l'enseignement. Enfin, mentionnons que la structure de gestion par programmes met à contribution l'ensemble des professionnels dont les médecins.

CENTRES HOSPITALIERS D'ENSEIGNEMENT

Hôpital de Verdun

4 000, boulevard LaSalle
Verdun (Québec)
H4G 2A3
Téléphone : 514-362-1000
Télécopieur : 514-765-7306

L'Hôpital de Verdun est un hôpital général de soins spécialisés où sont également dispensés des soins ultraspécialisés dans certaines disciplines.

On y retrouve 261 lits de courte et de longue durées, répartis dans plusieurs unités de soins : médecine, chirurgie, unité coronarienne, soins intensifs, hémodialyse, gériatrie active, soins prolongés, urgence et gynécologie.

Le corps médical comprend 122 spécialistes et 78 omnipraticiens. L'Hôpital de Verdun est accrédité par divers organismes pour offrir la formation aux étudiants

prédoctoraux et aux résidents en médecine familiale. L'hôpital participe en plus à la formation des professionnels de la santé dans plusieurs disciplines.

Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSS de Laval)

1515, boul. Chomedey
Laval (Québec) H7V 3Y7
Téléphone : 450-668-1010
Télécopieur : 450-975-5545

Hôpital Cité de la Santé : 452 lits
Centres d'hébergement : 777 lits
Centre ambulatoire
Unité de médecine familiale
4 CLSC

Le CSSS de Laval, créé en 2004, dessert 365 000 Lavallois et 150 000 personnes de la couronne Nord-Est de Laval.

Le CSSS de Laval développe des approches visant l'amélioration continue de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des soins et des services. Il est responsable de la coordination du réseau de soins et de services de Laval. Il a aussi une responsabilité populationnelle, visant principalement le fait de voir à tous les besoins de santé de la population, en complétant son offre de services par des ententes avec des partenaires et en développant des activités de prévention-promotion de la santé et du bien-être. Le médecin de famille joue un rôle déterminant dans ce contexte et travaille avec le support d'une équipe interdisciplinaire et un système de référence vers les niveaux spécialisés et ultraspécialisés.

Le CSSS de Laval est affilié à l'Université de Montréal pour ses programmes de résidence en médecine familiale et en santé communautaire.

Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi

305, avenue Saint-Vallier
Saguenay (Qc) G7H 5H6
Tél : 418-541-1000
Télécopieur : 418-541-1144

Au fil des générations, le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est doté d'un réseau complet de santé. Par sa taille et par sa mission axée sur les spécialités et les surspécialités, le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi est appelé à jouer un rôle de premier plan au sein de ce réseau, en partenariat avec tous les intervenants de la santé et des services sociaux. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer l'état de santé physique et mentale des Saguenéens et des Jeannois. Son rayonnement se fait sentir jusqu'à Chibougamau et sur la Côte-Nord.

Le CSSSC s'acquitte de sa mission en offrant :

– des soins et des services généraux et des soins de longue durée à la population du bassin du Saguenay en continuité avec les autres établissements ;
– des soins et des services spécialisés et surspécialisés à l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi qu'à certaines clientèles de la Côte-Nord et du Nord du Québec ;
– un milieu d'enseignement universitaire, de recherche clinique et d'évaluation des nouvelles technologies.

Le CSSSC compte 707 lits au permis, dont 332 en soins de courte durée physique, 84 en psychiatrie, 60 en soins de longue durée, 6 en néonatalogie et 20 en hôtellerie hospitalière et 205 lits dans les centres d'hébergement.

Le CSSSC a obtenu en novembre 2004, une désignation du Ministère de la santé et des services sociaux à titre de Centre hospitalier universitaire régional. Il est ainsi devenu l'un des six centres hospitaliers à se voir investi d'une vocation de CAU régional.

– Ainsi, en plus de son activité clinique, le Centre contribue à la formation des professionnels de la santé du Québec et poursuit une activité de recherche universitaire.
– Le vocable régional identifie une responsabilité nouvelle, celle d'agir comme pôle universitaire assurant un rayonnement de son activité à tout le territoire régional. Le Centre doit donc constituer un modèle et un pivot en matière de soins, d'enseignement et de recherche pour l'ensemble du réseau régional.

L'enseignement et la recherche se développent dans une perspective planifiée. Ce développement repose, entre autres, sur :

– une affiliation à deux universités (Sherbrooke et Montréal);
– une croissance soutenue des activités d'enseignement en médecine de famille et dans les spécialités;
– un élargissement de la capacité régionale d'enseignement au postdoctorat et au prédoctorat.

Le Centre affilié universitaire régional (CAUR) de Chicoutimi met de l'avant un développement harmonieux du secteur de la recherche par un maillage et des interactions étroites avec les trois autres missions universitaires (soins et services, enseignement, évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé). La vision adoptée valorise une contribution de la recherche en santé au développement socio-économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au rayonnement de l'établissement sur la scène nationale ou internationale, en mettant en valeur les forces et les expertises particulières développées dans la région.

Hôpital Louis-H. Lafontaine

7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1N 3M5
Téléphone : 514-251-4000
Télécopieur : 514-251-0856
www.hlhl.qc.ca

L'Hôpital Louis-H. Lafontaine offre des services spécialisés et ultra-spécialisés en psychiatrie. Chef de file dans son domaine, il est agréé par le Conseil canadien d'agrément des services de santé pour la qualité de ses pratiques cliniques et de gestion. L'établissement compte 532 lits, reçoit chaque année plus de 4 000 usagers à son service de psychiatrie des urgences et suit près de 8 000 usagers en externe.

Pour atténuer l'impact de la maladie mentale sur la personne et son entourage, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine a mis en place un dispositif varié et innovateur de services de traitement, de réadaptation et de réhabilitation qui répond aux besoins multiples de sa clientèle. Parmi ses secteurs cliniques de pointe, notons la Clinique jeunes adultes, la psychopharmacologie, la Clinique Cormier-Lafontaine (comorbidité, santé mentale et toxicomanie), la Clinique d'intervention cognitivo-comportementale, gérontopsychiatrie, la psychiatrie tertiaire. L'Hôpital Louis-H. Lafontaine offre des services de télésanté (expertise en psychiatrie spécialisée et surspécialisée offerte aux établissements du RUIS de l'Université de Montréal par le biais de la téléconsultation).

Affilié à l'Université de Montréal, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine ouvre se portes et son expertise en offrant chaque année près de 120 000 heures de stages à plus de 650 étudiants de différentes provenances, dont 24 résidents en psychiatrie et 27 externes. Ces activités concrétisent le transfert des connaissances aux intervenants de demain et le développement des interventions de qualité à l'intention des personnes qui présentent un problème de santé mentale.

À la fine pointe des connaissances, le Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine est le plus important lieu de recherche en santé mentale dans le milieu francophone canadien. Ses cinq axes de recherche sont la neurobiologie fondamentale, la neurobiologie humaine, la psychiatrie sociale, les interventions psychologiques et la psychiatrie légale Avec un budget de plus de 5 millions de dollars, les 51 chercheurs réguliers, 25 chercheurs associés et 238 étudiants et stagiaires ont contribué à la production de 300 publications au cours de la dernière année.

Hôpital Rivière-des-Prairies

7070, boulevard Perras
Montréal (Québec)
H1E 1A4
Téléphone : 514-323-7260
Télécopieur : 514-323-8622
www.hrdp.qc.ca

L'hôpital Rivière-des-Prairies, situé dans le nord-est de l'Île de Montréal, est un centre hospitalier de soins psychiatriques, d'enseignement et de recherche, affilié à l'Université de Montréal.

L'Hôpital offre des services spécialisés et surspécialisés en psychiatrie à une clientèle d'enfants et d'adolescents. Il offre également des services surspécialisés à une clientèle d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des pathologies psychiatriques ou de sévères problèmes adaptatifs associés à une déficience intellectuelle, à un trouble envahissant du développement ou à un autre trouble neurodéveloppemental complexe.

L'Hôpital concentre ses activités dans les services spécialisés et surspécialisés de consultation, d'évaluation, de traitement et d'hospitalisation pour la clientèle de Montréal et celle du territoire du RUIS de l'Université de Montréal. Les cliniques surspécialisées ayant une mission universitaire, elles offrent aussi des activités d'enseignement, de formation et de recherche.

L'offre de service s'adresse à des jeunes et à leur famille présentant des problèmes de santé mentale très complexes. Nos équipes d'intervenants et de chercheurs cliniques possèdent un haut niveau de compétences surspécialisées pour le développement des soins et des pratiques de pointe en pédopsychiatrie et en troubles neurodéveloppementaux.

Institut de réadaptation de Montréal

6300, avenue Darlington
Montréal (Québec)
H3S 2J4
Téléphone : 514-340-2085
Télécopieur : 514-340-2091
http://ireadapt.qc.ca/

Fondé en 1949 par le docteur Gustave Gingras, l'Institut de réadaptation de Montréal a rapidement démontré, tant sur les plans local et national qu'international, le niveau d'excellence de ses équipes et de ses méthodes de réadaptation.

Ses 102 lits et ses services externes lui permettent d'offrir à une population régionale et suprarégionale ayant subi des déficiences physiques sévères des services spécialisés en réadaptation fonctionnelle qui s'adressent à quatre clientèles cibles : les personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral ou celles ayant une déficience motrice cérébrale, les personnes présentant des troubles locomoteurs associés à une amputation ou à toutes autres blessures orthopédiques graves, les personnes ayant subi une lésion partielle ou complète de la moelle épinière, les personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral.

L'Institut de réadaptation reçoit également plus de 10 000 patients par année à sa clinique externe. La majorité consulte pour un diagnostic et des traitements touchant les affections douloureuses chroniques de l'appareil locomoteur. Une importante équipe de 18 médecins rééducateurs ou physiatres y travaille. L'Institut de réadaptation est un lieu de référence à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

L'Institut participe à l'enseignement collégial, médical prédoctoral et postdoctoral. Des étudiants de nombreuses disciplines autres que la physiatrie (neurologie, orthopédie, gériatrie) viennent aussi y parfaire leur formation. Les notions de réadaptation globale et d'approche interdisciplinaire représentent les concepts de base de cet enseignement.

Depuis sa fondation, l'Institut s'est intéressé à la recherche. Déjà, dans ce domaine, de nombreuses techniques ont été développées, perfectionnées ou améliorées. Le centre de recherche de l'Institut vise à articuler les interactions de la clinique et de la recherche, dans une optique d'amélioration constante des services aux bénéficiaires. L'équipe de chercheurs compte 14 Ph.D. et de nombreux stagiaires en maitrise et au doctorat. Le centre de recherche de l'Institut de réadaptation de Montréal est une constituante du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation (C.R.I.R.).

On peut y préparer, en se conformant aux exigences de la Faculté de médecine et de la Faculté des études supérieures, un diplôme de maîtrise (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.).

Enfin, l'Institut de réadaptation évalue les nouvelles technologies en réadaptation.

Centres, hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés

Institut Philippe-Pinel de Montréal

10 905, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H1C 1H1
Téléphone : 514-648-8461
Télécopieur : 514-494-4406
www.pinel.qc.ca

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal est un hôpital psychiatrique suprarégional universitaire, spécialisé en psychiatrie légale et dans l'évaluation, le traitement et la gestion des patients présentant un risque de comportements violents. Les soins et les services dispensés sont de niveau tertiaire et de courte durée. L'Institut est affilié à l'Université de Montréal et collabore avec des institutions d'enseignement et d'autres universités canadiennes et internationales.

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal remplit la mission suivante :

– évaluer l'état mental et les risques de violence d'une personne et prodiguer les traitements adaptés;
– enseigner à des résidents en psychiatrie et à des étudiants de divers domaines de la santé ainsi qu'offrir de la formation continue à des professionnels de la santé mentale;
– faire de la recherche sur des aspects biologiques, sociologiques et psychologiques reliés aux phénomènes de la violence et de la dangerosité, de même que sur l'efficacité des programmes de traitement;
– prévenir la violence, en collaboration avec la Fondation Docteur Philippe-Pinel, par l'application de programmes spécifiques et par le partage de son expertise avec ses partenaires.

Une des préoccupations premières de cette fondation est de travailler auprès d'organismes, auprès des jeunes, des moins jeunes et de leur entourage, pour les sensibiliser au phénomène de la violence et à ses répercussions.

L'Institut dispense des soins et des services à une clientèle qui provient de toutes les régions du Québec, d'institutions pénales ou d'autres établissements du réseau de la santé qui sont aux prises avec des patients qu'il leur est difficile, voire impossible, de traiter. En plus de la clientèle adulte mixte, l'Institut traite aussi les adolescents.

La vocation universitaire de l'Institut lui a permis de développer, au cours des dernières années, une solide tradition de formation clinique et de recherche. Considéré comme le chef de file de l'enseignement en psychiatrie légale, il se consacre à la réalisation de deux objectifs principaux : la formation de stagiaires et la formation en cours d'emploi, et ce, dans diverses disciplines tels les soins infirmiers, l'éducation spécialisée, la psychoéducation, la psychologie, la criminologie, la médecine et la psychiatrie.

CENTRE DE RECHERCHE AFFILIÉ

Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

110, avenue des Pins Ouest
Montréal (Québec)
H2W 1R7
Téléphone : 514-987-5500

L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) fut fondé en 1967. L'IRCM est un établissement juridiquement autonome, affilié à l'Université de Montréal et associé au CHUM, qui est voué à la recherche biomédicale, à la formation de chercheurs et au traitement des maladies.

L'IRCM regroupe près de 450 personnes oeuvrant dans 35 unités de recherche fondamentale et clinique; il fut le premier institut au Canada à se doter d'un centre de bioéthique qui s'intéresse aux aspects sociaux, médicaux et légaux soulevés par la pratique de la médecine moderne.

L'IRCM regroupe des chercheurs oeuvrant dans diverses disciplines, des plus fondamentales comme la chimie médicinale et la biologie du développement, aux plus appliquées comme le génie biomédical et la recherche clinique.

Les thèmes de recherche portent sur divers aspects du cancer (cancer du sein, cancer du pancréas, leucémie, évolution des métastases, thérapie génique) et de l'immunologie (réponse inflammatoire, infections bactériennes et virales, développement des maladies auto-immunes), sur les maladies endocriniennes et cardiovasculaires (hypertension artérielle, hypertrophie cardiaque, sténoses valvulaires, hypercholestérolémie familiale, malformations cardiaques congénitales, diabète), sur la neurobiologie (maladies neurodégénératives telles le Parkinson et l'Alzheimer), sur les thérapies moléculaires (développement de nouveaux analgésiques, synthèse de nouveaux antibiotiques et antiviraux, découverte de nouvelles cibles pharmacologiques) et sur les problèmes éthiques qui en découlent (soins palliatifs, utilisation des cellules souches, dépistage génétique, technologies de reproduction, sida, confidentialité et sécurité des échanges de données par l'autoroute de l'information, génémique et éthique de la complexité).

De plus, l'IRCM est reconnu pour son service de consultations externes. Les cliniciens y oeuvrant reçoivent chaque année 20 000 visites de patients qui sont dirigés vers l'Institut par leur médecin traitant. Ces patients sont suivis principalement pour des problèmes d'hypertension artérielle, de diabète et de dyslipidémies. Plusieurs patients participent également, sur une base volontaire, à des protocoles d'études métaboliques et pharmacologiques.

L'IRCM accueille chaque année près d'une centaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat, ainsi qu'une cinquantaine de stagiaires postdoctoraux, qui s'orientent vers des carrières dans le secteur de la santé.

Programme 1-450-4-0 Version 06

Année préparatoire au programme M.D. J

Structure du programme

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*				*37 cr.*
MMD	1007	3	H	1 j	Biostatistique	
MMD	1009	2	A	1 j	Biologie cellulaire et tissulaire	
MMD	1010	3	A	1 j	Microbiologie et virologie	

MMD	1015	1	H	1 j	Immersion clinique
MMD	1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1019	3	H	1 j	Nutrition et métabolisme
MMD	1021	3	H	1 j	Physiologie générale
MMD	1022	2	H	1 j	Génétique médicale
MMD	1023	1	A	1 j	Embryologie humaine
MMD	1024	4	A	1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD	1025	2	H	1 j	Pharmacologie médicale
PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1968	3	A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3	H	1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1083	3	AHE	1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1086	3	AHE	1 j	Santé internationale
MMD	1088A	3	AHE	1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1091	3	AHE	1 j	Initiation à la recherche
MMD	1092A	3	A	1 j	Introduction à la toxicologie
PHI	1130	3	HE	1 j	Philosophie des sciences

Programme 1-450-1-0 Version 19

Doctorat en médecine (M.D.) J

Structure du programme

La première et la deuxième années totalisent un minimum de 88 crédits dont 85 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La troisième et la quatrième années totalisent 80 crédits de stages obligatoires, 4 crédits de cours obligatoire et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3e ou la 4e année, à l'exception des stages de médecine, de chirurgie et d'anesthésiologie, qui doivent être effectués en 3e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4e année. Les stages de soins ambulatoires, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants, tout comme les stages de chirurgie et d'anesthésiologie. En 3e et 4e année, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline chirurgicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention « succès » ou « échec ».

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *43 cr.*

MMD	1227	1	A	1 j	Introduction aux études médicales
MMD	1228	4	A	1	Croissance-développement-vieillissement
MMD	1229	5	A	1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD	1230	3	A	1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD	1231	3	H	1 j	Sciences hématologiques
MMD	1232	6	H	1 j	Exploration du système nerveux
MMD	1233	4	H	1 j	Sciences psychiques
MMD	1234	5	H	1 j	Appareil locomoteur
MMD	1236	1	A	1 j	Histoire de la médecine
MMD	1238	4	A	1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD	1239	5	H	1 j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD	1240	2	A	2 j	Épidémiologie clinique 1

Bloc 01 B *obligatoire* *42 cr.*

MMD	2227	4	A	1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD	2228	5	H	1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD	2229	5	A	1 j	Coeur et circulation
MMD	2230	4	A	1 j	Respiration et oxygénation
MMD	2231	4	A	1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD	2232	6	H	1 j	Digestion – nutrition
MMD	2233	6	H	1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD	2234	6	H	1 j	Problèmes systémiques
MMD	2240	2	A	2 j	Épidémiologie clinique 2

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3	AHE	1 j	Introduction au droit
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
IFT	1890	3	H	1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1026	3	AH	1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD	1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1082	3	AH	1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD	1083	3	AHE	1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1085	3	AH	1 j	Radio-anatomie
MMD	1086	3	AHE	1 j	Santé internationale
MMD	1087	3	AHE	1 j	Travaux cliniques individuels
MMD	1088A	3	AHE	1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1088B	3	AHE	1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD	1088C	3	AHE	1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD	1088E	3	AHE	1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD	1091	3	AHE	1 j	Initiation à la recherche
MMD	1093	3	AH	1 j	Médecine légale
MMD	1094	3	AH	1 j	Médecine hyperbare
MMD	1095	3	AH	1 j	Médecine tropicale
MMD	1096	3	AH	1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD	1097	3	AHE	1 j	Intervention en milieux défavorisés
PHI	1130	3	HE	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1968	3	A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3	H	1 j	Initiation à la sociologie

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *84 cr.*

MMD	3501	10	AHE	1 j	Médecine
MMD	3502	8	AHE	1 j	Chirurgie
MMD	3503	10	AHE	1 j	Pédiatrie
MMD	3504	10	AHE	1 j	Obstétrique-gynécologie
MMD	3505	10	AHE	1 j	Psychiatrie
MMD	3506	5	AHE	1 j	Médecine familiale
MMD	4507	5	AHE	1 j	Gériatrie
MMD	4508	4	AHE	1 j	Radiologie
MMD	4509	2	AHE	1 j	Anesthésie-réanimation
MMD	4510	2	AHE	1 j	Ophtalmologie
MMD	4511	5	AHE	1 j	Médecine communautaire
MMD	4513	5	AHE	1 j	Médecine d'urgence
MMD	4514	4	AHE	1 j	Soins ambulatoires
MMD	4515	3	AHE	1 j	Pharmacothérapie
MMD	4520	1	AHE	1 j	Compl. de formation aux stages cliniques

Bloc 70 B *option* *minimum 20 cr., maximum 20 cr.*

MMD	3511	5	AHE	1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD	3511A	5	AHE	1 j	Stage : Allergie
MMD	3511B	5	AHE	1 j	Stage : Cardiologie
MMD	3511C	5	AHE	1 j	Stage : Dermatologie
MMD	3511D	5	AHE	1 j	Stage : Endocrinologie
MMD	3511E	5	AHE	1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD	3511H	5	AHE	1 j	Stage : Gériatrie
MMD	3511I	5	AHE	1 j	Stage : Hématologie
MMD	3511J	5	AHE	1 j	Stage : Médecine interne
MMD	3511K	5	AHE	1 j	Stage : Néphrologie
MMD	3511L	5	AHE	1 j	Stage : Neurologie
MMD	3511M	5	AHE	1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD	3511N	5	AHE	1 j	Stage : Physiatrie
MMD	3511O	5	AHE	1 j	Stage : Pneumologie
MMD	3511P	5	AHE	1 j	Stage : Rhumatologie
MMD	3511Q	5	AHE	1 j	Stage : Hématologie clinique

MMD 3511R	5	AHE	1 j	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3511S	5	AHE	1 j	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3511T	5	AHE	1 j	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3511U	5	A	1 j	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3511V	5	AHE	1 j	Stage : Hépatologie
MMD 3511W	5	AHE	1 j	Stage : soins intensifs médicaux
MMD 3512	5	AHE	1 j	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3512A	5	AHE	1 j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3512B	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie générale
MMD 3512C	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3512D	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3512E	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3512H	5	AHE	1 j	Stage : Neurochirurgie
MMD 3512I	5	AHE	1 j	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3512J	5	AHE	1 j	Stage : Urologie
MMD 3512K	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3512L	5	AHE	1 j	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3512M	5	AHE	1 j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3512N	5	AHE	1 j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3513A	5	AHE	1 j	Stage : Santé communautaire
MMD 3513B	5	AHE	1 j	Stage : Recherche
MMD 3513C	5	AHE	1 j	Interv.: Pays en voie de développement
MMD 3514	5	AHE	1 j	Stages rotatifs
MMD 3515	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3515A	5	AHE	1 j	Stage : Néonatalogie
MMD 3515B	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie du nourrisson
MMD 3515C	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3515D	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3515E	5	AHE	1 j	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3515H	5	AHE	1 j	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3515I	5	AHE	1 j	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3515J	5	AHE	1 j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3515K	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3515L	5	AHE	1 j	Stage : Immunologie pédiatrique
MMD 3515M	5	AHE	1 j	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3515N	5	AHE	1 j	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3515O	5	AHE	1 j	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3515P	5	AHE	1 j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5	AHE	1 j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5	AHE	1 j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5	AHE	1 j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5	AHE	1 j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5	AHE	1 j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5	AHE	1 j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5	AHE	1 j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3516	5	AHE	1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5	AHE	1 j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5	AHE	1 j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5	AHE	1 j	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5	AHE	1 j	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5	AHE	1 j	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5	AHE	1 j	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5	AHE	1 j	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5	AHE	1 j	Stage : Soins d'urgence
MMD 3517C	5	AHE	1 j	Stage : urgences cardiologiques
MMD 3518	5	AHE	1 j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5	AHE	1 j	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5	AHE	1 j	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5	AHE	1 j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5	AHE	1 j	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5	AHE	1 j	Stage : Radiologie diagnostique
MMD 3520B	5	AHE	1 j	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5	AHE	1 j	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3520D	5	AHE	1 j	Stage: Neuroradiol. interventionnelle
MMD 3520E	5	AHE	1 j	Stage : Radiologie interventionnelle
MMD 3521	5	AHE	1 j	Stage : Ophtalmologie
MMD 3522	5	AHE	1 j	Stage : Nutrition
MMD 3523	5	AHE	1 j	Stage : Pathologie
MMD 3524	5	AHE	1 j	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5	AHE	1 j	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5	AHE	1 j	Stage : Pharmacologie clinique

Programme 1-320-1-0 Version 15

B.Sc. spécialisé en nutrition J

Objectifs

Ce programme a pour but de former des spécialistes de la nutrition envisagée comme discipline scientifique et comme profession de la santé. Il comprend un ensemble de cours obligatoires, de cours à option et de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines.

Structure du programme

Ce programme totalise 121 crédits dont 79 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines. L'étudiant s'inscrit comme suit :
1re année – 29 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option; 2e année – 32 crédits obligatoires (Bloc 70 B) et 3 crédits à option; 3e année – 30 crédits obligatoires (Bloc 70 C), 5 crédits obligatoires (Bloc 70 E) et 6 crédits à option. La dernière partie du stage de formation professionnelle (16 semaines) qui se situe après la fin de la troisième année du programme comporte le bloc 70 D (8 crédits obligatoires) et 5 crédits du bloc 70 E. Les blocs 70 F, 70 G et 70 H correspondent aux blocs à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*29 cr.*
	BCM	1956	3	A 1	Biochimie générale 1
	BCM	1957	3	H 1	Biochimie générale 2
	MCB	2956	3	A 1	Microbiologie générale
	MSO	2160	3	AHE 1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
	NUT	1014	2	H 1	Science des aliments : travaux pratiques
	NUT	1016	1	A 1 j	Salubrité et qualité des aliments
	NUT	1018	3	H 1 j	Science des aliments
	NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
	NUT	1034	1	A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.
	NUT	1071	3	AH 1	Stage en diététique 1
	PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale
Bloc 70 B		*obligatoire*			*32 cr.*
	NUT	2016	2	AH 1 j	Technologie alimentaire
	NUT	2021	3	A 1	Organisation du travail dans les S.A.
	NUT	2024	5	AH 2 j	Alimentation des collectivités
	NUT	2032	3	A 1 j	Nutrition fondamentale
+	NUT	2038	3	A 1 j	Nutrition appliquée 1
	NUT	2039	3	H 1 j	Nutrition appliquée 2
	NUT	2041	3	A 1 j	Nutrition clinique 1
	NUT	2044	3	H 1 j	Nutrition clinique 2
	NUT	2045	1	H 1	Soutien nutritionnel
	NUT	2071	3	AH 1 j	Stage en gestion des S.A. 2
	NUT	2072	3	AH 1 j	Stage en nutrition clinique 2
Bloc 70 C		*obligatoire*			*30 cr.*
	ASA	2010	3	AHE 1	Gestion stratégique des ress. humaines
	NUT	3013	3	AH 2 j	Projets: recherche en chimie alimentaire
	NUT	3022	3	A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
	NUT	3023	2	AH 1 j	Planification et marketing des S.A.
	NUT	3033	3	AH 2	Initiation à la recherche en nutrition
	NUT	3043	3	H 1 j	Nutrition clinique 4
	NUT	3044	3	A 1 j	Nutrition clinique 3
	NUT	3060	3	H 1	Nutrition publique et consommation
	NUT	3065	4	A 1 j	Éducation et consultation en nutrition
	NUT	3071	3	AHE 1 j	Stage en gestion des S.A. 3
Bloc 70 D		*obligatoire*			*8 cr.*
	NUT	4072	4	AHE 1 j	Stage en gestion des S.A. 4
	NUT	4073	4	AHE 1 j	Stage en nutrition clinique 4
Bloc 70 E		*obligatoire*			*10 cr.*
	NUT	3073	5	AHE 1 j	Stage en nutrition communautaire
	NUT	3074	3	AHE 1 j	Stage en nutrition clinique 3
	NUT	3075	2	AHE 1	Stage en soutien nutritionnel
Bloc 70 F		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3420	3	H 1 j	Interactions bioculturelles
	ASA	1000	3	AHE 1	Évolution et enjeux du système de santé

	ASA	2400	3	AHE 1	Économie de la santé
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
Bloc 70 G			*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	PSY	1045	3	AHE 1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE 1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
	PSY	1963	3	H 1 j	Psychologie du comportement
	PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
Bloc 70 H			*option*		*minimum 3 cr., maximum 8 cr.*
	AEG	2110	3	AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3140	3	AHE 1 js	Prise de décision en groupe, leadership
	MSN	2951	3	A 1 j	Santé communautaire
	NUT	2018	2	AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments
	NUT	2019	3	AH 1 j	Contrôle de la qualité des aliments
	NUT	2027	3	AHE 1 j	Systèmes de gestion en alimentation
	NUT	3024	3	AH 1 j	Aménagement des services d'alimentation
	NUT	3025	2	AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.
	NUT	3030	3	AH 1 j	Nutrition et métabolisme
	NUT	3038	3	AH 1 j	Programme d'éducation en nutrition
	NUT	3039	3	AH 1 j	Intégration de la pratique diététique
	NUT	3052	2	A 1	Histoire de l'aliment et de la nutrition

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Programme 1-751-1-0 Version 05

B.Sc. spécialisé en audiologie J

Structure du programme

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 36 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 31 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme avec 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A			*obligatoire*		*36 cr.*
+	ORA	1123	3	H 1	Psychoacoustique
+	ORA	1125	3	AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1528	2	AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2	AH 1	Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4	AH 1	Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3	AH 1 j	Phonétique clinique
	ORA	1532	3	AHE 1 js	Langage 1
	ORA	1533	2	AHE 1 js	Langage 2
	PHY	1955	3	A 1 j	Acoustique
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
	PSY	1961	3	A 1 js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2
Bloc 73 B			*obligatoire*		*36 cr.*
	ORA	1527	2	AH 1	Neurologie de la communication humaine
+	ORA	2240	1	AH 1	Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1	AH 1	Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2513	3	AH 1	Initiation à la pratique orthophonique
+	ORA	2527	3	AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1
+	ORA	2550	3	AH 1	Bilan audiologique – Enfant
	ORA	2559	3	AH 1	Bilan audiologique – Adulte
	ORA	2574	3	AH 1 j	Perception de la parole
	ORA	2617	3	AHE 1	Métrologie acoustique
	ORA	2636	3	AHE 1 js	Troubles du système auditif
	ORA	2716	3	AHE 1 j	Méthodes et recherche 1
	ORA	2717	3	AHE 1 j	Méthodes et recherche 2
	ORA	3373	2	AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation
+	ORA	3563	3	AH 1	Déficiences auditives périphériques 1
Bloc 73 C			*obligatoire*		*10 cr.*
+	ORA	3345	1	AH 1	Deuxième stage en audiologie
+	ORA	3346	1	AH 1	Troisième stage en audiologie
	ORA	3372	2	AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+	ORA	3540	1	AH 1	Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3542	1	AH 1	Premier stage en audiologie
	ORA	3547	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 1
	ORA	3548	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 2
+	ORA	3573	2	AH 1	Intervention et enfant déficient auditif
Bloc 73 D			*obligatoire*		*21 cr.*
	ORA	3366	3	AH 1 j	Intervention audiologique 1
+	ORA	3562	3	AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire
	ORA	3564	3	AHE 1 j	Déficiences auditives périphériques 2
+	ORA	3565	3	AH 1	Déficiences auditives centrales
+	ORA	3567	3	AH 1	Intervention audiologique 2
+	ORA	3568	1	AH 1	Intervention audiologique 3
+	ORA	3576	3	AH 1	Intervention audiologique avancée
	ORA	3577	2	AH 1	Psychoacoustique avancée

Programme 1-752-1-0 Version 05

B.Sc. spécialisé en orthophonie J

Structure du programme

Ce programme totalise 107 crédits, dont 104 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 32 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme par 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A			*obligatoire*		*36 cr.*
+	ORA	1123	3	H 1	Psychoacoustique
+	ORA	1125	3	AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1528	2	AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2	AH 1	Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4	AH 1	Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3	AH 1 j	Phonétique clinique
	ORA	1532	3	AHE 1 js	Langage 1
	ORA	1533	2	AHE 1 js	Langage 2
	PHY	1955	3	A 1 j	Acoustique
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
	PSY	1961	3	A 1 js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2
Bloc 73 B			*obligatoire*		*32 cr.*
	ORA	1527	2	AH 1	Neurologie de la communication humaine
+	ORA	2240	1	AH 1	Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1	AH 1	Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2514	3	AH 1	Initiation à la pratique audiologique
+	ORA	2527	3	AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1
	ORA	2539	3	AH 1	Vieillissement et troubles du langage
	ORA	2561	2	AHE 1 j	Pragmatique et troubles de communication
	ORA	2574	3	AH 1 j	Perception de la parole
+	ORA	2626	3	AHE 1	Troubles de la parole
+	ORA	2628	3	AHE 1	Intervention en orthophonie
	ORA	2716	3	AHE 1 j	Méthodes et recherche 1
	ORA	2717	3	AHE 1 j	Méthodes et recherche 2
	ORA	3373	2	AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation
Bloc 73 C			*obligatoire*		*16 cr.*
+	ORA	3343	1	AH 1	Deuxième stage en orthophonie
+	ORA	3344	1	AH 1	Troisième stage en orthophonie
	ORA	3372	2	AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+	ORA	3540	1	AH 1	Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3541	1	AH 1	Premier stage en orthophonie
	ORA	3549	1	A 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1
	ORA	3550	1	H 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2
+	ORA	3573	2	AH 1	Intervention et enfant déficient auditif
+	ORA	3578	3	AH 1	Orthophonie – enfant 1
+	ORA	3579	3	AH 1	Orthophonie – enfant 2

Bloc 73 D *obligatoire* *20 cr.*

+	ORA	3358	3	AH 1 j	Troubles du langage oral et écrit
+	ORA	3359	3	AH 1 j	Troubles acquis du langage
	ORA	3555	2	AH 1	Troubles neurologiques de la parole
+	ORA	3557	3	AH 1	Problèmes de la fluidité
+	ORA	3560	3	AH 1	Problèmes de résonance
+	ORA	3566	3	AH 1	Problèmes de la voix
	ORA	3657	3	AHE 1 j	Dysphagies

Programme 1-740-1-0 Version 14

B.Sc. spécialisé en ergothérapie J

Objectifs

Le programme d'ergothérapie a pour mission de former des ergothérapeutes autonomes et polyvalents, capables d'utiliser leurs connaissances, attitudes et habiletés ergothérapiques auprès d'une clientèle diversifiée et ce dans différents milieux, en vue d'aider l'individu à atteindre son niveau optimal de fonctionnement biopsychosocial.

Structure du programme

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1re année, Bloc 70 A – 34 crédits obligatoires; 2e année, Bloc 70 B – 40 crédits obligatoires; 3e année, Bloc 70 C – 24 crédits obligatoires; Bloc 70 D – 4 crédits à option; Bloc 70 E – 8 crédits obligatoires.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

	ERT	1104	3	A 1 j	Ergothérapie 1
	ERT	1118	2	A 1 j	Activité, jeu et travail 1
	ERT	1132	3	AH 1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel
	ERT	1161	1	AH 1 j	Introduction à la formation clinique
	ERT	1162	1	AH 1 j	Formation en milieu communautaire 1
	PBC	1044	2	H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4	A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale
	PST	1963	4	H 1 j	Psychopathologie 1
	PSY	1984	3	A 1 j	Cognition, émotion et ergothérapie
	REA	1100	3	AH 1 j	Kinésiologie 1
	SOL	1953	3	H 1 j	Sociologie 1

Bloc 70 B *obligatoire* *40 cr.*

	ERT	2003	4	A 1 j	Incapacités, déficiences et handicaps
	ERT	2204	3	AH 1 j	Ergothérapie 2
	ERT	2218	3	A 1 j	Activité, jeu et travail 2
	ERT	2241	6	H 1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant
	ERT	2242	3	AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1
	ERT	2243	4	AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2
	ERT	2244	3	H 1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
	ERT	2263	4	AHE 1 j	Formation clinique 1
	ERT	3316	3	AH 1 j	Les groupes en ergothérapie
+	PSL	2983	2	A 1	Intégration dans le système nerveux
	PST	1956	2	AH 1	Psychopathologie infantile
	PST	2953	3	A 1 j	Psychopathologie 2

Bloc 70 C *obligatoire* *24 cr.*

	ERT	3303	3	AH 1 j	Ergothérapie 3
	ERT	3304	3	AH 1 j	Intervention communautaire et prévention
	ERT	3317	3	H 1 j	Ergonomie et intégration au travail
	ERT	3318	3	AH 1 j	Technologie en réadaptation
	ERT	3319	2	AHE 1	Approche scientifique en ergothérapie
	ERT	3369	5	AHE 1 j	Formation clinique 2
	MSO	2160	3	AHE 1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
	REA	3300	2	H 1 j	Système de santé et gestion

Bloc 70 D *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

	ERT	3370	2	AHE 1 j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
	ERT	3371	2	AHE 1 j	Ergothérapie et les états psychotiques
	ERT	3372	2	AHE 1 j	Les méthodes projectives en ergothérapie
	ERT	3373	2	AHE 1 j	Ergothérapie et affections de la main
	ERT	3374	2	AHE 1 j	Ergothérapie et gérontologie
	ERT	3375	2	AHE 1 j	Ateliers d'expression
	ERT	3377	2	AHE 1 j	Neuropsychologie et réadaptation
	ERT	3378	2	AHE 1 j	Réadaptation des traumatisés crâniens
	ERT	3379	2	H 1 j	Ergothérapie et probl. de développement
	ERT	3380	2	AHE 1 j	Travail dirigé
	ERT	3381	2	AHE 1 j	Ergothérapie et informatique
	ERT	3382	2	AHE 1 j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
	ERT	3383	2	AHE 1 j	Le corps et la thérapeutique
	ERT	3384	2	AHE 1 j	Le travail
	ERT	3385	2	AHE 1 j	Santé et multiethnicité
	ERT	3386	2	AHE 1 j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
	ERT	3387	2	AHE 1 j	Aides techniques en ergothérapie
	ERT	3388	2	AHE 1 j	Ergothérapie et accidents cérébraux
	ERT	3389	2	AHE 1 j	Problématiques en santé mentale
	ERT	3390	2	AHE 1 j	Études sur le travail créateur
	ERT	3391	2	AHE 1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
	ERT	3392	2	AHE 1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 2

Bloc 70 E *obligatoire* *8 cr.*

	ERT	3394	8	AHE 1 j	Formation clinique 3

Programme 1-745-1-0 Version 12

B.Sc. spécialisé en physiothérapie J

Objectifs

Le programme de physiothérapie a pour objectif de former les physiothérapeutes cliniciens autonomes dont la compétence spécifique est la réadaptation des affections des systèmes neuro et musculo-squelettique. De par leur formation, les nouveaux diplômés doivent aussi être capables d'intervenir auprès de personnes atteintes d'affections cardio-respiratoire et vasculaire afin de leur permettre d'obtenir un rendement fonctionnel optimal. Ces interventions sont nécessaires à des fins préventives, curatives ou palliatives et tiennent compte de l'aspect biopsychosocial des personnes.

Structure du programme

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *36 cr.*

+	PBC	1030	2	H 1	Pathologie générale en réadaptation
	PBC	1044	2	H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4	A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PBC	1070	2	A 1	Histologie humaine
+	PHT	1108	3	A 1 j	Application des exercices thérapeutiques
	PHT	1301	1	A 1 j	Introduction à la physiothérapie
	PHT	1302	1	A 1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie
	PHT	1303	3	A 1 j	Biomécanique et rééducation
+	PHT	1307	3	A 1 j	Théorie des exercices thérapeutiques
+	PHT	1309	4	H 1 j	Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle
+	PHT	1310	4	H 1 j	Physiothérapie musc.squel. 1, extrémités
+	PHT	1351	2	AHE 1 j	Stage clinique 1
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale

Bloc 70 B *obligatoire* *31 cr.*

	PHL	2900	2	AH 1 j	Éléments de pharmacologie
+	PHT	2311	4	A 1 j	Physiothérapie musc.squel. 2, quad. inf.
+	PHT	2312	3	H 1 j	Physiothérapie musc.squel. 3, quad. sup.
+	PHT	2314	4	A 1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 1
+	PHT	2316	4	H 1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 2
	PHT	2318	3	H 1 j	Mesures de résultats en physiothérapie
	PHT	2319	2	A 1 j	Modalités électrothérapeutiques 1
	PHT	2320	2	H 1 j	Modalités électrothérapeutiques 2
	PHT	2321	2	H 1 j	Physiothérapie de la douleur
+	PHT	2352	3	AHE 1 j	Stage clinique 2
+	PSL	2983	2	A 1	Intégration dans le système nerveux

Bloc 70 C *obligatoire* *26 cr.*

	PHT	3318	3	A 1 j	Physiothérapie et géronto-gériatrie
+	PHT	3320	4	A 1 j	Physiothérapie des affec. cardiovascul.
+	PHT	3321	3	H 1 j	Physiothérapie affections respiratoires
	PHT	3322	2	H 1 j	Éducation,consultation en physiothérapie
+	PHT	3354	3	AHE 1 j	Stage clinique 3
+	PHT	3356	3	AHE 1 j	Stage clinique 4
	PST	1970	2	A 1 j	Psychopathologie

	PSY	3952	3	A	1 j	Psychologie en réadaptation
	REA	3301	3	H	1 j	Syst.de santé, gestion, entrepreneurship

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
	ERT	3317	3	H	1 j	Ergonomie et intégration au travail
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	MSO	2300G	3	AHE	1 js	Promotion et éducation de la santé
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
+	PHT	3365	3	AH	1 j	Physiothérapie en traumatologie sportive
+	PHT	3366	3	AH	1 j	Physiothérapie musc.squel. 4
	PHT	3367	3	AH	1 j	Approches physiothérapiques spécialisées
	PHT	3368	3	AH	1 j	Déficiences sensori-motrices
+	PHT	3369	3	AH	1 j	Approches spécialisées en neurologie

Bloc 70 E *obligatoire* *12 cr.*

+	PHT	4055	4	AHE	1 j	Stage clinique 5
+	PHT	4056	4	AHE	1 j	Stage clinique 6
	PHT	4353	4	AHE	1 j	Activité synthèse

Programme 1-484-1-0 Version 03

B.Sc. spécialisé en sciences biomédicales J

Objectifs

Le B.Sc. en sciences biomédicales permet à l'étudiant 1) d'acquérir des connaissances de base sur les différents niveaux d'organisation de l'humain, en tant qu'organisme vivant, par l'étude des molécules, des cellules, des tissus et des organes, et de comprendre l'intégration des mécanismes physiologiques fondamentaux, cellulaires et tissulaires, responsables du contrôle et du maintien des fonctions vitales chez l'humain; 2) de se familiariser avec divers milieux de travail; 3) d'appliquer la démarche scientifique à une problématique donnée; et, 4) de développer des aptitudes à la communication.

Structure du programme

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales offre deux orientations : l'orientation sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 à 30 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix, à l'approbation du responsable du programme. L'orientation perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 crédits au choix, à l'approbation du responsable de l'option. Pour être inscrit à l'orientation perfusion extracorporelle, les étudiants devront avoir complété le segment 01 et présenté une demande d'admission. Cette orientation est contingentée.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *60 cr.*

	BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
	BCM	1531A	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1157	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1204	3	H	1 j	Génétique
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
	MSN	2100	3	H	1 j	Toxicologie et environnement
	MSO	2160	3	AHE	1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
	PBC	2000	3	A	1	Biopathologie générale
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	6025	1	H	1 j	Principes de l'expérimentation animale
	SBM	1001	5	H	1 j	Morphologie fonctionnelle
	SBM	1002	1	AH	1 j	Intro. à la communication scientifique
	SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM	2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
	SBM	2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction
	SBM	2006	2	AH	1 j	Analyse de la communication scientifique

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

Bloc 90 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

	SBM	3000	9	AHE	1 j	Projet de fin d'étude
	SBM	3008	15	AHE	1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 90 B *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM	2512	3	AH	1 j	Biologie moléculaire 2
+	BCM	2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BCM	3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
	BCM	3562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
	GIN	1010	3	A	1 s	Intro. aux technologies bioméd.
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
	MMD	1096	3	AH	1 js	ITSS : intervention et prévention
	PBC	2050	3	H	1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3010	3	H	1 j	Biologie cellulaire 2
+	PBC	3030	3	H	1 j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
	PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	PHL	3300	3	AH	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
	PSL	3061	3	AH	1 j	Physiologie intégrée
	PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
	PSL	3065	3	AH	1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
+	PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine
	SBM	3003	3	AH	1 j	Hématologie

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

Bloc 91 A *obligatoire* *27 cr.*

+	CHI	1900	3	AHE	1 j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+	CHI	1901	6	AHE	1 js	Stage d'introduction en C.E.C.
+	CHI	1902	9	AHE	1 js	Introduction aux techniques en C.E.C.
	PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	6071	3	H	1	Pharmacologie cardiovasculaire
	PSL	6170	3	AH	1	Physiologie cardiovasculaire

Programme 1-465-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en biochimie

(Pour plus de détails, voir la Faculté des arts et des sciences.)

Programme 1-468-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en bio-informatique

(Pour plus de détails, voir la Faculté des arts et des sciences.)

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département d'administration de la santé) et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-7482.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département de médecine sociale et préventive), la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-7489.

Section 7

Université de Montréal

Faculté de médecine dentaire

Table des matières

Introduction	7-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	7-**1**
Direction	7-**1**
Informations pratiques	7-**1**
Frais facultaires	7-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	7-**1**
Règlement pédagogique de la Faculté	7-**1**
Département de dentisterie de restauration	7-**8**
Département de santé buccale	7-**8**
Département de stomatologie	7-**8**
Programmes d'études	7-**8**
Répertoire des cours	7-**11**

À jour le 1er avril 2006

Faculté de médecine dentaire

Introduction

La formation du dentiste est basée sur l'assimilation des connaissances fondamentales de la biologie humaine et des données qui servent d'assises à la prévention et au traitement des maladies dentaires et buccales. Cette formation se poursuit tout le long de la carrière du praticien, mais son stage initial se déroule à l'Université et au moins quatre années doivent lui être consacrées.

Au début du programme, l'accent porte sur l'enseignement des disciplines biologiques les plus intimement liées à l'exercice de la médecine dentaire. L'enseignement des aspects cliniques de la médecine dentaire s'intensifie dans la seconde moitié du cours. Il doit être conforme aux exigences immédiates de la pratique et tenir compte des raffinements techniques les plus récents et les mieux éprouvés. Il doit surtout se renouveler sous l'influence des recherches courantes et des besoins nouveaux qui s'expriment dans la société.

La Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal collabore aussi aux programmes de formation en orthodontie, en réhabilitation prosthodontique, en dentisterie pédiatrique, en sciences bucco-dentaires ainsi qu'au programme de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire. Ces programmes relèvent de la Faculté des études supérieures.

Coordonnées générales de la Faculté

	Bureau	Tél. : (514)
Pavillon Roger-Gaudry		
Bureau de renseignements sur les programmes	I-229	343-6111 poste 3437
Département de dentisterie de restauration	I-229	343-5643
Département de santé buccale	A-218	343-6002
Département de stomatologie	A-218	343-5844

Direction

Doyen : **Claude Lamarche**
Vice-doyen aux études : **Pierre Duquette**
Vice-doyenne à la recherche : **Arlette Kolta**
Secrétaire : **Monique Michaud**
Adjoints au doyen :
Formation dentaire continue : **Pierre de Grandmont** et **Gilles Gauthier**
Directeur administratif : **Richard Alix**

Cliniques

Directeur des cliniques : **André Phaneuf**

Directeurs des départements de la Faculté

Département de dentisterie de restauration : **Patrice Milot**
Département de santé buccale : **Daniel Kandelman**
Département de stomatologie : **Monique Michaud**

Informations pratiques

Calendrier

Pour les étudiants du programme de Doctorat en médecine dentaire, les activités d'enseignement débutent le 22 août 2006.

Dossiers étudiants

Consulter la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) au téléphone 343-6111, poste 3437.

Inscription à l'Ordre des dentistes du Québec

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine dentaire dans une autre province doit se renseigner sur les conditions exactes d'admission à l'étude dans cette province, et s'y conformer dès le début de ses études dentaires.

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Dépôts de garantie	
1re année	50 $
2e année	250 $
3e année	250 $
4e année	aucuns
Achat d'instruments	
1re année	approximativement 9 000 $
2e année	approximativement 8 000 $
3e année	approximativement 5 000 $
4e année	approximativement 500 $

Location d'instruments
La Faculté fournit des articulateurs, des moufles, des presses, etc., aux élèves des quatre années. Le coût de location de ces appareils est d'environ :

1re année	30 $
2e année	30 $
3e année	40 $
4e année	40 $

Location de microscope
L'étudiant doit se procurer un microscope : la Faculté exige que ses étudiants aient un microscope à leur usage exclusif. Cet appareil doit être muni de deux oculaires (5x et 10x) et de quatre objectifs (loupe, 10x, 43x et 97x, ou 32 mm, 16 mm, 4 mm et 2 mm). Le coût de location de cet appareil est d'environ :

1re année	40,00 $
2e année	25,00 $
3e année	12,50 $

Instrumentation
Les étudiants devront se procurer les instruments, fournitures et manuels selon les indications transmises au moment de l'admission.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de médecine dentaire	30 $

Règlement pédagogique de la Faculté

Le Certificat en hygiène dentaire n'est plus offert par l'Université de Montréal.

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de docteur en médecine dentaire (D.M.D.); il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté de médecine dentaire.

Le programme spécialisé

Le programme spécialisé, baccalauréat ou doctorat de premier cycle, comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université. Seul le programme de certificat est offert à la Faculté de médecine dentaire.

Le certificat

Le certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une formation ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre des études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
b) deux heures de laboratoire de science fondamentale et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
c) deux heures de laboratoire d'odontotechnique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
d) trois heures de clinique par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programmes

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation et l'expérience d'un candidat permettent de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours ou à un échec à un cours éliminatoire.

1.16 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, D.M.D. pour docteur en médecine dentaire).

1.17 Diplôme
Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat
Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen de la Faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. La Faculté ne reçoit des étudiants libres qu'au programme de Certificat en hygiène dentaire.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier prévues au présent article.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen de la Faculté peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide
Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais[1] . Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales
a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités
Étudiant régulier

1) Programme du doctorat en médecine dentaire et programme de l'année préparatoire
L'étudiant doit être inscrit au programme complet de l'année; l'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen que de façon tout à fait exceptionnelle.

2) Programme du certificat en hygiène dentaire
L'étudiant peut s'inscrire à ce certificat à plein temps ou à temps partiel.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté limite le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

De plus, pour tout cours offert sous forme de stage, l'étudiant doit obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente sur le choix du lieu de stage.

d) Instruments de laboratoire et de clinique
L'étudiant n'est admis aux laboratoires et aux cliniques de la Faculté que s'il a fait la preuve qu'il possède les instruments requis. L'étudiant doit remettre, à la fin de

[1] Les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études universitaires, étant donné le nombre considérable de livres de références publiés dans cette langue.

l'année, les instruments prêtés ou loués par la Faculté, à défaut de quoi, il devra assumer le coût de remplacement; ces frais devront alors être acquittés au même titre que les frais de scolarité.

e) Inscription à plein temps
L'étudiant est à plein temps s'il est inscrit à au moins 12 crédits pour un trimestre. Le nombre de crédits auxquels il s'inscrit normalement est déterminé par la structure du programme.

f) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Il doit cependant s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

4.2 Modification
L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; la modification doit être approuvée par le doyen. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études
L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension
L'étudiant peut, avec l'approbation du Conseil de la Faculté, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire au trimestre d'automne suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre exceptionnellement des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande
L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé avec la demande d'admission au plus tard dans les quinze jours suivant le début du cours; après cette période, toute demande sera jugée irrecevable.

b) Approbation
L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen de la Faculté. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

5.2 Équivalence
Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Dans certains cas, la Faculté peut exiger un examen qui évalue les connaissances ou les compétences avant d'accorder une équivalence.

5.3 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme
L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours
L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Sauf exception, notamment dans le cas de candidats provenant d'un programme accrédité par l'Association dentaire canadienne, l'équivalence ne doit pas dépasser la moitié des crédits du programme. Quoi qu'il en soit, l'étudiant doit compléter au moins les deux dernières années du programme de doctorat à l'Université de Montréal.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade
Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le doyen après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le doyen responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

Exceptionnellement, pour les étudiants admis en deuxième année (article 2.2, 2e paragraphe) l'équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade, ne peut dépasser les deux cinquièmes des crédits d'un programme.

d) Exemption
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

f) Transfert
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.4 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal,

portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences à un cours

La participation aux séances de travaux pratiques de préclinique et de clinique est obligatoire.

Le Conseil de la Faculté peut refuser à un étudiant le droit de se présenter à l'examen portant sur un cours où il se serait absenté des séances de travaux pratiques sans avoir présenté une justification écrite, laquelle doit être acceptée par le Conseil de la Faculté.

Dans le cas d'un cours de travaux pratiques ne comportant pas d'examen, mais qui exige la présence de l'étudiant pour la durée d'un stage déterminé, un étudiant dont le stage sera incomplet se verra refuser une note d'évaluation pour ce stage, à moins que son absence n'ait été justifiée auprès du responsable du cours en question. En pareil cas, l'étudiant doit de plus s'assurer de la présence d'un suppléant agréé par le responsable.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du doyen avant le début du cours. La forme et les modalités de l'évaluation doivent être approuvées par les autorités compétentes de la Faculté.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. La forme et les modalités de l'évaluation doivent être approuvées par le Conseil de la Faculté.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le Conseil de la Faculté.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés et que l'étudiant doit terminer pour la date prévue au calendrier de la Faculté, à moins que le Conseil de la Faculté n'en décide autrement. Cette évaluation est faite par le responsable du cours avec, le cas échéant, la collaboration de ses collègues. Sauf exception approuvée par le Conseil de la Faculté, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

Dans les cours cliniques, l'évaluation porte sur la qualité des travaux exécutés, selon les critères établis dans chaque discipline, comme la quantité minimale des travaux ou encore le nombre minimum des séances.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. L'évaluation comporte un ou deux examens selon la matière enseignée.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

Dans tout cours comportant un enseignement théorique et un enseignement pratique, la note finale, exprimée en lettre, résulte de la somme des résultats de l'évaluation de la partie théorique et des résultats de l'évaluation des travaux pratiques selon une proportion fixée par le Conseil de la Faculté.

Dans les cours précliniques et cliniques, les travaux pratiques dentaires de l'année comptent pour une proportion de l'évaluation du cours qui est fixée par le Conseil de la Faculté.

8.4 Évaluation par mode d'observation directe des comportements

Ce mode d'évaluation s'applique en particulier aux enseignements cliniques, le professeur responsable du cours, en collaboration avec ses collègues, tient compte de la compétence clinique (connaissances et habiletés propres au travail clinique) et des attitudes professionnelles de l'étudiant. Le doyen est responsable de voir à ce que des mesures appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme, soient prises contre tout étudiant dont la présence dans le milieu serait préjudiciable aux bénéficiaires en conformité aux règlements en vigueur dans chaque milieu d'enseignement clinique.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du doyen de la Faculté en présentant par écrit un motif valable dans les huits jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le doyen de la Faculté peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le doyen de la Faculté peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel[2] .

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les dix jours ouvrables suivant l'expédition des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les dix jours ouvrables suivant l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais précisés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les dix jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision

[2] Dans le cas des examens de reprise (en ce qui a trait au doctorat en médecine dentaire), la Faculté alloue normalement une période minimale de deux semaines entre l'envoi officiel des résultats d'examens et la date de l'examen de reprise.

exceptionnelle, écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur, le directeur du département et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.

[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative de l'année préparatoire n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative du programme de doctorat en médecine dentaire.

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

La moyenne cumulative annuelle est la moyenne cumulative portant uniquement sur les crédits d'une année universitaire.

10 Système de promotion

Programme de doctorat en médecine dentaire et programme de l'année préparatoire

La promotion se fait par année. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

Programme de certificat en hygiène dentaire

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

Dans le cas d'un stage, l'étudiant réussit s'il obtient au moins D pour chacune des composantes de l'évaluation soit celle portant sur les connaissances et la compétence clinique et celle portant sur les attitudes professionnelles.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne.

11.2 Réussite dans un programme

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme (pour le programme de doctorat en médecine dentaire, réussir le cours DEN 4995 – Cliniques à options).

11.3 Mise en probation

Dans le programme de doctorat en médecine dentaire, la moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme; dans le programme de certificat en hygiène dentaire, la moyenne cumulative est calculée trimestriellement.

L'étudiant dont la moyenne annuelle ou la moyenne cumulative calculée trimestriellement et avant reprise est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant reprise, s'il y a lieu, est d'au moins 2,0 mais qui a échoué à un nombre de crédits du programme non contributoires à la moyenne déterminé par la Faculté, peut être mis en probation sur recommandation du jury d'évaluation composé de professeurs nommés par le Conseil de la Faculté.

11.4 Exclusion définitive

L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

Dans le programme de doctorat en médecine dentaire et dans le programme de l'année préparatoire, la moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme; dans le programme de certificat en hygiène dentaire, la moyenne cumulative est calculée trimestriellement.

L'étudiant dont la moyenne annuelle ou la moyenne cumulative calculée trimestriellement avant reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 Dans le programme de doctorat en médecine dentaire, la probation est d'une année. Dans le programme de certificat en hygiène dentaire, la probation est de trois trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;

b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

c) obtenir une moyenne cumulative ou une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;

d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre, lui substituer un autre cours ou subir un examen de reprise. Dans tous les cas, l'étudiant

en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours ou d'un stage obligatoire, d'un cours ou d'un stage à option ou d'un cours de rattrapage

• **Au programme de l'année préparatoire et au programme de doctorat en médecine dentaire**

L'étudiant qui a subi un échec à un cours ou à un stage obligatoire, à un cours ou à un stage à option ou à un cours de rattrapage doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui a subi un échec en raison d'attitudes professionnelles déficientes, doit se soumettre aux mesures d'aide jugées appropriées par les responsables du programme. S'il refuse ou s'il n'y a pas amélioration satisfaisante de ses attitudes et aptitudes, l'étudiant peut se voir imposer d'autres mesures ou être exclu par le doyen sur recommandation du jury d'évaluation.

• **Au programme de certificat en hygiène dentaire**

– Reprise d'un cours obligatoire

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix doit subir un examen de reprise ou reprendre le cours selon les modalités de reprise des cours à option prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours ou avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté lui substituer un autre cours.

13.2 Cours éliminatoire

Les cours évalués uniquement par mode de travaux cliniques et les travaux dentaires précliniques pour lesquels il n'y a pas d'examen final de même que certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires. L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit.

13.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note qui ne peut en aucun cas excéder C sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux et des stages, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux et stages imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

b) conserver une moyenne cumulative ou obtenir une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;

c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale du programme de l'année préparatoire est de deux trimestres à compter de la première inscription; la scolarité maximale est de quatre trimestres à compter de la première inscription.

La scolarité minimale du programme de doctorat en médecine dentaire est de neuf trimestres; la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité maximale du programme du certificat en hygiène dentaire est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programmes de grades et appellation

La Faculté offre :

– le doctorat en médecine dentaire (D.M.D.)

Le doctorat en médecine dentaire couronne un programme spécialisé comportant au moins 150 crédits.

– le certificat en hygiène dentaire

Le programme de certificat en hygiène dentaire comporte au moins trente crédits de cours de 1er cycle.

18.2 Octroi de grades et certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences imposées.

Les grades, diplômes et certificats sont conférés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats faits par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté de médecine dentaire fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté de médecine dentaire, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Département de dentisterie de restauration

Directeur : Patrice Milot

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Pierre Boudrias, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
Daniel Fortin, D.M.D. (Montréal), M.S. (Iowa)
Claude Lamarche, D.M.D. (Montréal), M.S. (San Francisco)
André Prévost, D.D.S. (Montréal), M.S. (Iowa)
Salam Sakkal, D.M.D. (Montréal), M.S. (Chicago)
Richard Taché, D.D.S. (Montréal), M.S. (Houston)

Professeurs agrégés
Pierre de Grandmont, D.M.D. (Montréal), Cert. prosthodontie (Toronto), M.Sc. (Montréal)
Gilles Gauthier, D.M.D. (Montréal), M.H.E. (Georgia)
Patrice Milot, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Boston)
Annie St-Georges, D.M.D. (Montréal), M.S. (North Carolina)

Professeurs adjoints
Hugo Ciaburo, D.M.D., M.Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Louis De Koninck, D.M.D., M.Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Geneviève Guertin, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire (Montréal), Cert. prosthodontie (Californie)
Richard Silbert, D.D.S. (Montréal), Cert. endodontie, M.S.D. endodontie (Boston)

Responsable de formation clinique
Richard Mercier, D.M.D. (Montréal)

Département de santé buccale

Directeur : Daniel Kandelman

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Robert Charland, D.D.S., Cert. pédodontie (Montréal)
Monique Julien, B.Sc. (Laval), M.Sc. nut. (Montréal), M.P.H., Dr. P.H. (Johns Hopkins)
Daniel Kandelman, D.M.D. (Genève), M.P.H. (Boston)
Gilles Lavigne, D.M.D., M.Sc. (Montréal)
Claude Remise, D.D.S. (Montréal), M.S. (Indiana)
Morris Wechsler, D.D.S. (McGill), Cert. orthodontie (Montréal), F.R.C.D. (C)

Professeurs agrégés
Léonardo Abelardo, D.M.D. (Manila), Cert. pédodontie (Rochester)
Hélène Buithieu, D.M.D., Cert. pédodontie (Montréal), M.S.D. (Boston)
Anne Charbonneau, D.M.D., M.Sc. (Montréal)
Lionel Cudzinowski, D.D.S. (Montréal), Cert. pédodontie (Rochester)
Jack Turkewicz, D.D.S. (McGill), M.Sc. (Connecticut)
René Voyer, D.M.D. (Laval), M.Sc. (North Carolina)

Professeurs adjoints
Icham El-Khatib, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire, M.Sc. (Montréal)
Athena Papadakis, B.Sc. (Liverpool), M.Sc. (Montréal)

Chargé d'enseignement
Jean-François Baylard, D.M.D. (Montréal)

Professeur émérite
Jean-Paul Lussier

Département de stomatologie

Directrice : Monique Michaud

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Jean Barbeau, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Laval)
William B. Donohue, D.D.S. (McGill), M.Sc. (Montréal), Dip A.B.O.S., F.R.C.D. (C)
Gary Duncan, D.D.S., Ph.D. (University of North Carolina)
Pierre Duquette, D.D.S. (Montréal), M.S.D. (Indiana)
Arlette Kolta, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Hélène Lemay, D.D.S., M.Sc. (Montréal)
Monique Michaud, D.D.S. (Montréal), M.S.D. (Indiana)
Antonio Nanci, Ph.D. (McGill)

Professeurs agrégés
Aldo Camarda, D.D.S., M.Sc. (McGill)
Benoît Lalonde, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
Florina Moldovan, M.D. (Yougoslavie), Ph.D. (Paris)
Alain Moreau, B.Sc. biologie (Montréal), M.Sc. biologie (UQÀM), Ph.D. microbiologie (Montréal)
Pierre Rainville, B.Sc. biologie (UQÀM), Ph.D. psychologie (Montréal)
Stéphane Roy, B.Sc. Biology (Ottawa), Ph.D. biologie (McGill)

Professeurs adjoints
Pierre Blanchet, M.D. (Montréal), Cert. (McGill), Ph.D. (Laval)
Adel Kauzman, D.M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto)
Manon Paquette, D.M.D. (Montréal), Cert. Dental Diagnostic Science, M.S. (Texas)

Professeur associé
Marc Lavoie, Ph.D (Montréal)

Chargé d'enseignement
Jean-Charles Doucet, D.M.D. (Montréal)

Chercheur titulaire
Charles-Edward Smith, D.D.S., Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites
Arto Demirjian
Denis Forest
Gérard de Montigny
Christiane Mascrès
Solange Simard-Savoie

Programme 1-300-4-0 Version 02

Année préparatoire au programme D.M.D. J

Structure du programme
Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *40 cr.*

ANT	1980G	3	AHE	1	js	Anthropologie de la santé
BCM	1970	2	A	1		Biochimie 1
BCM	1974	2	H	1	j	Biochimie 2
DEN	1003	1	A	2	j	Observation clinique
DEN	1004	1	A	1	j	Introduction à la clinique
DIN	1211	3	AH	1	j	Forme et couleur
DRT	1810S	3	H	1	j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1805	3	H	1	j	Informatique de base: médecine dentaire
MCB	1097	2	H	1	j	Microbiologie et immunologie générales
PBC	1050	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1060	3	A	1		Embryologie et histologie humaine
PHI	1968	3	A	1		Notions fondamentales d'éthique
PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
PSY	1960	2	A	1	j	Psychologie et médecine dentaire 1

SAB	1010	2	A	1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL	2040	3	AHE	1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0 Version 17

Doctorat en médecine dentaire J

Objectifs

Le programme de doctorat en médecine dentaire vise à former des dentistes en : favorisant des comptétences, des connaissances et des habiletés propres à la médecine dentaire; favorisant le développement de qualités personnelles, de leadership et des habiletés propres à la médecine dentaire; s'ouvrant sur l'interdisciplinarité, l'international et la diversité culturelle. À la fin du programme d'études, un dentiste pourra s'orienter en pratique générale ou poursuivre des études en résidence multidisciplinaire, en spécialité, en recherche ou dans tout autre domaine lié à la santé buccodentaire.

Structure du programme

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	DER	1012	2.5	A	1 j	Morphologie dentaire
	DER	1030	2	A	1	Matériaux dentaires
+	MCB	1198	3	H	1	Microbiologie bucco-dentaire
	NUT	1800	.5	A	1	Nutrition appliquée
	NUT	1963	2	A	1 j	Nutrition
+	PBC	1020	2	A	1	Pathologie générale en dentisterie
	SAB	1017	2	A	1 j	Dentisterie préventive préclinique
	SAB	1052	2	A	1 j	Introduction à la recherche clinique
	STO	1014	3	A	1 j	Anatomie de la tête et du cou
	STO	1020	3	A	1	Histologie bucco-dentaire

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

	DEN	1005	2	H	1 j	Informatique dentaire
	DER	1001	1	H	1	Prothèse partielle fixe théorique
	DER	1004	1.5	H	1	Prothèse partielle fixe pratique
	DER	1010	1	H	1	Dentisterie opératoire théorique
	DER	1013	1.5	H	1	Dentisterie opératoire pratique
	DER	1092	1.5	H	1 j	Prothèse complète préclinique 1
	DER	1096	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 1
+	PBC	2030	4	H	1	Pathologie spéciale en dentisterie
	PSY	1979	2	H	1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
	SAB	1019	.5	H	1 j	Dentisterie préventive clinique
	SAB	1060	1	H	1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
	STO	1062	1	H	1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C *obligatoire* *32 cr.*

	DER	2001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
	DER	2004	3	A	2	Prothèse partielle fixe pratique
	DER	2010	2	A	2	Dentisterie opératoire théorique
	DER	2013	3	A	2	Dentisterie opératoire pratique
	DER	2032	2	A	1 j	Matériaux dentaires
	DER	2092	1.5	A	1 j	Prothèse complète préclinique 2
	DER	2098	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 2
	DER	2099	1	A	1 j	Prothèse complète théorique 3
	SAB	2022	.5	A	1 j	Dentisterie préventive communautaire
	SAB	2041	2	A	2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
	SAB	2051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
	SAB	2072	2	A	2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
	SAB	2084	2	A	2 j	Parodontie théorique
	STO	2034	4	A	1 j	Pathologie buccale
	STO	2042	3	A	2 j	Pharmacologie dentaire
	STO	2062	2	A	2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D *obligatoire* *8.5 cr.*

	DER	2022	1	H	1 j	Introduction à l'endodontie
	DER	2023	1	H	1 j	Endodontie préclinique
	DER	2095	1	H	1 j	Prothèse complète clinique 1
	SAB	2015	.5	H	1 j	Soins préventifs primaires 1
	SAB	2043	1.5	H	1 j	Occlusion pratique
	SAB	2077	1.5	H	1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
	SAB	2079	.5	H	1 j	Préclinique d'orthodontie
	STO	2050	1	H	1	Anesthésiologie locale
	STO	2061	.5	H	1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E *obligatoire* *43.5 cr.*

	DER	3001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
	DER	3004	3	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
	DER	3010	1	A	1	Dentisterie opératoire théorique
	DER	3015	1	A	1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
	DER	3016	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
	DER	3022	2	A	2	Endodontie théorique
	DER	3023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 1
	DER	3095	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 1
	DER	3098	2	A	1 j	Prothèse partielle amovible
	SAB	3015	.5	A	1 j	Soins préventifs primaires 2
	SAB	3051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
	SAB	3057	2	A	1 j	Organisation d'une pratique dentaire
	SAB	3060	3	A	2	Orthodontie
	SAB	3077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 1
	SAB	3078	1.5	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
	SAB	3085	1	A	1 j	Parodontie théorique
	SAB	3086	2.5	A	2 j	Parodontie clinique 1
	STO	3061	.5	A	1 j	Radiologie clinique 2
	STO	3070	2	A	2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
	STO	3073	2	A	2 j	Chirurgie clinique 1
	STO	3080	5	A	2	Médecine buccale 1
	STO	3081	1	A	2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F *obligatoire* *16.5 cr.*

	DEN	3051	2	E	1 j	Travaux dirigés
	DEN	3980	7	E	1 j	Clinique multidisciplinaire
	DER	3017	1.5	H	1 j	Laboratoire d'implantologie
	DER	3094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
	SAB	3040	2	E	1 j	Santé dentaire publique
	SAB	3070	2	A	2	Dentisterie pédiatrique théorique
	STO	3281	1	E	1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G *obligatoire* *36 cr.*

	DEN	4996	1	A	1 j	Sciences de base: applications pratiques
	DER	4004	4.5	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
	DER	4013	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
	DER	4023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 2
	DER	4093	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 2
	DER	4094	1	A	1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
	DER	4096	2	A	2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
	SAB	4070	2	A	1 j	Conférences clinico-orthodontiques
	SAB	4077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 2
	SAB	4078	3	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
	SAB	4080	1	A	1	Parodontie théorique
	SAB	4085	2	A	2 j	Parodontie clinique 2
	SAB	4087	.5	A	1 j	Parodontie préclinique
	STO	4070	2	A	1	Chirurgie
	STO	4073	3	A	2 j	Chirurgie clinique 2
	STO	4080	2	A	1	Médecine buccale 2
	STO	4084	1.5	A	2 j	Diagnostic – urgence

Bloc 80 H *obligatoire* *5 cr.*

	DEN	4995	2	H	1 j	Cliniques à options
	DER	4082	1	H	1 j	Conférences clinico-restauratrices
	SAB	4056	1	H	1 j	Administration pratique
	SAB	4076	1	H	1 j	Douleurs et dysfonctions bucco-faciales

Section 8

Université de Montréal

Faculté de médecine vétérinaire

Table des matières

Introduction	8-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	8-**1**
Direction	8-**1**
Informations pratiques	8-**1**
Frais facultaires	8-**2**
Frais de cotisation des associations étudiantes	8-**2**
Règlement pédagogique de la Faculté	8-**2**
Département de biomédecine vétérinaire	8-**8**
Département de pathologie et microbiologie	8-**8**
Département de sciences cliniques	8-**9**
Programme – Doctorat en médecine vétérinaire	8-**10**
Répertoire des cours	8-**13**

À jour le 15 mai 2006

Faculté de médecine vétérinaire

Introduction

La Faculté de médecine vétérinaire tire son origine de l'École vétérinaire française de Montréal fondée, en 1886, par le docteur V.-T. Daubigny. Elle devint, de 1895 à 1920, l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal et, en 1920, elle fut l'une des écoles constituantes de l'Université de Montréal. De 1928 à 1969, elle fut affiliée à l'Université de Montréal, d'abord sous le vocable d'École vétérinaire d'Oka jusqu'en 1947, puis à Saint-Hyacinthe, sous celui d'École de médecine vétérinaire de la province de Québec, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. À la suite d'une recommandation du Rapport Parent, elle s'est intégrée à l'Université de Montréal, en 1969, avec le statut de Faculté. En 1986, la Faculté a célébré le Centenaire de l'enseignement vétérinaire francophone au Québec. Le Fonds du Centenaire a été créé à cette occasion. Il vise à stimuler le développement de la recherche dans tous les domaines de la médecine vétérinaire et des sciences connexes.

La médecine vétérinaire assure une formation médicale qui trouve ses applications dans le vaste domaine de la biologie.

Les activités de la profession ne se limitent pas à l'exercice en clientèles rurale et urbaine, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. L'hygiène préventive, la salubrité des usines de transformation des aliments, l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherches, l'industrie des produits pharmaceutiques, la recherche pure et appliquée, l'enseignement, sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire.

Coordonnées générales de la Faculté

Faculté de médecine vétérinaire
3200, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 2M2 Canada
Tél. de Saint-Hyacinthe : 450-773-8521
Tél. de Montréal : 514-345-8521
Télécopieur : 450-778-8137
Courriel : saefmv@medvet.umontreal.ca
www.medvet.umontreal.ca/

Département de biomédecine vétérinaire	poste 1-8229
Département de pathologie et microbiologie	poste 1-8240
Département de sciences cliniques	poste 1-8253

Direction

Doyen : **Jean Sirois**
Vice-doyen à la formation professionnelle : **André Vrins**
Vice-doyen aux affaires cliniques : **Pascal Dubreuil**
Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures : **Mario Jacques**
Vice-doyenne aux affaires étudiantes et à la vie facultaire, et Secrétaire de faculté : **Christiane Girard**
Directeur du Développement et relations avec les diplômés : **Émile Bouchard**
Directrice administrative : **Isabelle Schumanski**
Directeurs des départements :
– Biomédecine vétérinaire : **Normand Larivière**
– Pathologie et microbiologie : **Sylvain Quessy**
– Sciences cliniques : **Diane Blais**

Informations pratiques

Calendrier facultaire

Pour les étudiants du doctorat en médecine vétérinaire, les cours débutent généralement une semaine avant et peuvent finir une semaine après les dates mentionnées au calendrier universitaire. Le calendrier facultaire annuel précise ces informations.

Congés fériés

Les étudiants de cinquième année seront tenus d'assurer les gardes cliniques durant le jour de la Fête du travail, le jour de l'Action de grâces et durant le congé de Pâques.

Exercice de la profession

Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas, en soi, la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit subir avec succès les examens exigés par la Loi de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Pour information, s'adresser au :

Directeur général et secrétaire
800 avenue Sainte-Anne
Bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5G7
Tél. : 450-774-1427 ou 1-800-267-1427

Stages de formation

La Faculté de médecine vétérinaire offre aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec et ayant complété une partie significative de leurs études, la possibilité d'effectuer :

– un stage de formation clinique au Département de sciences cliniques
  MMV 4001 ABCEH Stage en médecine et chirurgie 1,
  3 cr. hors programme
  MMV 4002 ABCEH Stage en médecine et chirurgie 2,
  3 cr. hors programme
  MMV 4003 ABCE Stage en médecine et chirurgie 3,
  1 cr. hors programme
– un stage au Département de pathologie et microbiologie
  PTM 4001 AB Stage en épidémiologie clinique,
  1 cr. hors programme
  PTM 4002 ABCEH Stage en épidémiologie clinique,
  3 cr. hors programme
  PTM 4003 AB Stage en pathologie,
  1 cr. hors programme
  PTM 4004 ABCEH Stage en pathologie,
  3 cr. hors programme
  PTM 4005 AB Stage en microbiologie,
  1 cr. hors programme
  PTM 4006 ABCEH Stage en microbiologie,
  3 cr. hors programme
– et un stage au Département de biomédecine vétérinaire
  MMV 4004 AB Laboratoire de recherche,
  3 cr. hors programme
  MMV 4005 AB Laboratoire de recherche,
  1 cr. hors programme

On peut obtenir plus d'information en écrivant à :

Administration des stages
a/s Madame Louise Pinsonneault
Faculté de médecine vétérinaire
C.P. 5000
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C6
Courriel : louise.pinsonneault@umontreal.ca

Services

La Faculté de médecine vétérinaire appuie son enseignement sur différents services qui sont en outre accessibles à la profession et au public en général, selon une réglementation établie.

On trouve parmi ces services le Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) qui compte cinq cliniques : la Clinique des animaux de compagnie, la Clinique des animaux de consommation, la Clinique ambulatoire, la Clinique équine, la Clinique des oiseaux de proie, ainsi qu'un service de diagnostic, une pharmacie, des services audiovisuels et de photocopie, un service de formation continue, une bibliothèque et une librairie spécialisées.

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Microscopes et instruments chirurgicaux
Dans les laboratoires de la Faculté, chaque étudiant doit utiliser soit un microscope, soit des instruments chirurgicaux. L'utilisation de cet appareil ou de ces instruments comporte certains frais de location.

Achats en cours de programme
L'étudiant doit prévoir l'achat d'un stéthoscope (80-200 $), de vêtements (sarraus et salopettes) et de bottes (150 $) et acquérir progressivement, de la première à la quatrième année, une trousse de chirurgie dont les instruments représentent un achat annuel d'environ 100 $.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les étudiants en médecine vétérinaire sont tenus de se joindre à l'Association des étudiants en médecine vétérinaire du Québec inc. (A.E.M.V.Q. inc.).

Elle est régie par un conseil d'administration élu par les étudiants de chacune des années. Des comités sociaux, culturels, sportifs et autres existent au sein de l'A.E.M.V.Q. inc.

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de médecine vétérinaire	35 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.); il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
c) le trimestre d'été, de mai à août inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade

A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté de médecine vétérinaire.

Le programme spécialisé
Le programme spécialisé, baccalauréat ou doctorat de premier cycle, comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

La Faculté de médecine vétérinaire n'offre pas de programmes constitutifs d'un grade.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou une autre institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté. Un cours comporte habituellement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :
– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.
– Un cours de rattrapage est un cours imposé par le Conseil de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admis-

sion. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par le doyen de la Faculté ou son représentant. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre ; ou

d) une semaine de formation clinique généralement.

1.10 Équivalence de cours et de programmes

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation et l'expérience d'un candidat permettent de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours ou à un échec à un cours éliminatoire.

1.16 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade. Ainsi les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine vétérinaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, D.M.V. pour docteur en médecine vétérinaire).

1.17 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de grade ou d'un programme de majeur.

1.18 Certificat

Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales

Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du registraire ou au Secrétariat aux affaires étudiantes de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

DEC en sciences, lettres et arts

DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301

DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables suivant : Physique 101, 201 et 301; Chimie organique 202; un cours de Biologie 401 ou un cours de biologie humaine.

Soit

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

ou

Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autre que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :

Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine

Chimie 101, 201 et 202

Mathématiques 103 et 203

Physique 101, 201 et 301

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent

– Se présenter à une entrevue.

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

– Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme

– Subir un examen portant sur les matières de la première année

– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit faire preuve d'une préparation suffisante :

– Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent

– Subir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années

– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en quatrième année*

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit faire preuve d'une préparation suffisante :

– Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent

– Subir un examen portant sur les matières de la première, de la deuxième et de la troisième années

– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

* En 2006-2007, la Faculté de médecine vétérinaire n'accepte pas de nouveaux étudiants en 4e année.

2.3 Admission conditionnelle
À titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admissible à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit les cours choisis.

2.5 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, il faut :
a) avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
b) avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.6 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.7 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.8 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :
– avoir complété des études collégiales au Québec;
– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide
a) Cours de français langue seconde : L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français, peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.
b) Cours de rattrapage : Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen de la Faculté ou son représentant, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales
a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités
– Étudiant régulier
L'étudiant régulier doit être inscrit au programme complet de l'année; l'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen que de façon tout à fait exceptionnelle.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par la Faculté.

– Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur
L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. Dans le cas d'un étudiant libre, la Faculté autorise l'inscription jusqu'à un maximum de 12 crédits. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps
L'étudiant est à plein temps s'il est inscrit à au moins 12 crédits pour un trimestre. Le nombre de crédits auxquels il s'inscrit normalement est déterminé par la structure du programme.

e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Il doit cependant s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

4.2 Modification
L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; la modification doit être approuvée par le directeur de département et par le doyen. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études
L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.8.

4.4 Suspension
L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire au trimestre d'automne suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier

peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande
L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.

b) Approbation
L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen ou son représentant. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le registraire.

c) Restriction
Aucune équivalence ou exemption n'est accordée pour les cours et les stages des deux dernières années du programme.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme
L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours
L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade
Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade. L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme.

d) Exemption
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Très exceptionnellement, dans les programmes de majeur et les programmes spécialisés, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours
L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences à un cours ou à un stage
L'étudiant peut être tenu de justifier par écrit toute absence prolongée.

Des absences répétées ou toute absence prolongée peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter aux examens finals. La décision est prise par le doyen, après étude par le Conseil de Faculté.

L'étudiant qui s'est absenté durant un stage pour un « motif valable » doit, dans les délais prévus par le doyen, combler ces absences au complet avant d'obtenir l'évaluation de ce stage, à défaut il y aura échec à ce stage. L'étudiant qui s'est absenté de son stage « sans motif valable » se voit octroyer la mention « F » pour ce stage.

On entend par « motif valable » un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

7 Évaluation

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

Au début de chaque cours, le professeur indique par écrit à l'étudiant le plan du cours et la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation, etc.). La correction de la langue compte parmi les critères d'évaluation.

Le professeur est responsable de l'évaluation. Il informe le doyen de la forme de l'évaluation choisie. Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 7.1, 7.2 et 7.3 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le doyen.

7.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

7.2 Évaluation par mode d'examens
L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le doyen (notamment pour les cours de moins de trois crédits), l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

7.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens
L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

7.4 Évaluation des stages
Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, peut tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel.

7.5 Défaut de se soumettre à une évaluation
La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du doyen en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le doyen de la Faculté peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

7.6 Jury de l'évaluation
Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

7.7 Vérification de l'évaluation
Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

7.8 Révision de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen de la Faculté ou à son représentant.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

7.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen de la Faculté ou à son représentant.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur, le directeur du département et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

8 Système de notation

8.1 Notation des cours
La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

8.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

La moyenne cumulative annuelle est la moyenne cumulative portant uniquement sur les crédits d'une année universitaire.

9 Système de promotion

La promotion se fait par année. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

10 Normes de succès

10.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués dans l'annuaire.

10.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

10.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant l'examen de reprise, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant examen de reprise, s'il y a lieu, est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à des cours totalisant les deux cinquièmes ou plus des crédits des cours auxquels il est inscrit pendant l'année, peut être mis en probation sur recommandation du Conseil de la Faculté.

L'étudiant de cinquième année dont la moyenne annuelle avant examen de reprise, s'il y a lieu, est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à trois stages ou plus est également mis en probation.

10.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits d'un programme de majeur ou d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne, avant examen de reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

11 Probation

11.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

11.2 La probation est d'une année. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par le Conseil de la Faculté, qui peut tenir compte des horaires et des cours offerts.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;

b) reprendre et réussir des cours déjà réussis que le Conseil de la Faculté lui demande de reprendre;

c) obtenir une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;

d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par le Conseil de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation du Conseil de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

12 Reprise

12.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

Il existe trois modalités de reprise : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours.

L'étudiant qui subit un échec à un cours doit subir un examen de reprise. Celui qui subit un échec à un stage doit le reprendre. Toutefois l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours obligatoire, d'un stage obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire, ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui a subi un échec à un stage obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le stage sera offert ultérieurement, le même stage ou l'équivalent. L'étudiant qui subit l'échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

La reprise de stages de 5e année se fait pendant l'été.

– Reprise d'un cours ou d'un stage à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui a subi un échec à un stage à option doit reprendre le même stage ou, après l'approbation de la Faculté, lui substituer un autre stage à option dans l'année qui suit cet échec ou subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

La reprise de stages de 5e année se fait pendant l'été.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

12.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

12.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux et des stages, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux et stages imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

13 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 12.1 et 12.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que le Conseil de la Faculté lui demande de reprendre;

b) conserver ou obtenir une moyenne annuelle d'au moins 2,0;

c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par le Conseil de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation du Conseil de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

14 Scolarité

La scolarité minimale du programme de doctorat en médecine vétérinaire est de 10 trimestres, la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription.

15 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

16 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 7.8 et 7.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 7.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

17 Programmes et grades

17.1 Programme de grade

La Faculté offre un programme spécialisé conduisant à l'obtention du doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.).

17.2 Octroi de grades et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades, diplômes et certificats sont conférés sans mention.

18 Nullité

18.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

18.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

19 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Département de biomédecine vétérinaire

Personnel enseignant

Directeur : Normand Larivière

Professeurs titulaires
André Bisaillon, D.M.V., M.Sc.V. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal)
Paul D. Carrière, D.M.V. (Montréal), M.Sc. pathologie (Guelph), Ph.D. pathobiologie (McGill)
André Dallaire, D.M.V. (Montréal), M.Sc.V. éthologie (Toulouse)
Alan Kenston Goff, B.Sc. physiologie, Ph.D. endocrinologie (Sheffield)
Normand Larivière, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. médecine expérimentale (McGill)
Jacques G. Lussier, B.Sc. biochimie, D.M.V. (Montréal), M.Sc. physiologie de la reproduction (Sherbrooke), Ph.D. endocrinologie et physiologie animales (Saskatchewan)
Bruce D. Murphy, B.Sc. zoologie, M.Sc. physiologie (Colorado), Ph.D. physiologie de la reproduction (Saskatchewan)
Christopher A. Price, B.Sc. sciences animales (Nottingham), Ph.D. physiologie animale (Édimbourg)
David William Silversides, B.Sc. biochimie, D.M.V., Ph.D. physiologie-endocrinologie moléculaire (Saskatchewan)
Jean Sirois, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph.D. physiologie de la reproduction (Cornell)
Lawrence C. Smith, D.M.V. (São Paulo), M.Sc. sciences animales, Ph.D. physiologie animale (Edimbourg)

Professeurs agrégés
André Blouin, D.M.V., M.Sc. pharmacologie, Ph.D. pharmacologie (Montréal)
C. Bernard Delorme, B.Sc. biologie expérimentale, M.Sc. biochimie (Sherbrooke), D.Sc. biochimie (Laval)
Michèle Doucet, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), D.V.Sc. médecine interne (Guelph), Dipl. A.C.V.I.M., Dipl. A.C.V.C.P.
Vincent Girard, B.Sc. agriculture, M.Sc. agriculture, Ph.D. agriculture (Zurich)
Christine Théoret, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. chirurgie des grands animaux, M.Sc. chirurgie vétérinaire, Dipl. A.C.V.S. chirurgie des grands animaux, Ph.D. chirurgie vétérinaire (Saskatchewan)
Éric Troncy, Docteur Vétérinaire (Claude-Bernard, Lyon), M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph.D. sciences biomédicales/pharmacologie (Montréal – Univ. Louis-Pasteur, Strasbourg)
Pascal Vachon, B.Sc. kinésiologie (Waterloo), M.Sc. kinanthropologie (Sherbrooke), Ph.D. sciences neurologiques, D.M.V. (Montréal)

Professeurs adjoints
Derek Boerboom, B.Sc biochimie, M.Sc. biochimie (McGill), Ph.D. biologie moléculaire, D.M.V. (Montréal)
Jérôme Del Castillo, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph.D. sciences pharmaceutiques, (Montréal)

Professeurs associés
Claude Gariépy, B.Sc. bioagronomie, M.Sc. science et technologie des aliments, Ph.D. science et technologie des viandes (Laval)
Stéphane Godbout, B.Sc. génie agroenvironnemental, M.Sc. génie environnemental, Ph.D. génie civil (Laval)
Patrick Blondin, B.Sc. biologie microbiologie (Sherbrooke), M.Sc. physiologie endocrinologie, Ph.D. sciences animales reproduction (Laval)

Département de pathologie et microbiologie

Personnel enseignant

Directeur : Sylvain Quessy

Professeurs titulaires
Denise Bélanger, D.M.V. (Montréal), M.P.V.M., Ph.D. épidémiologie (Californie)
Michel Bigras-Poulin, B.Sc. informatique, D.M.V. (Montréal), M.Sc. épidémiologie, Ph.D. épidémiologie (Guelph)
Michel Desnoyers, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal), M.V.Sc. pathologie vétérinaire (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.P.
Monique Doré, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. Veterinary Pathology (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
Richard Drolet, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. pathologie (Minnesota), Dipl. A.C.V.P.
J. Daniel Dubreuil, B.Sc. (agr) (Honours) microbiologie (McGill), M.Sc. microbiologie et immunologie, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
John Morris Fairbrother, B.V.Sc. (Sidney), Ph.D. microbiologie vétérinaire (Cornell)
Christiane Girard, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
Marcelo Gottschalk, D.M.V. (Buenos Aires), Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Josée Harel, B.Sc. biologie, M.Sc. microbiologie et immunologie (Montréal), Ph.D. microbiologie (McGill)
Mario Jacques, B.Sc. sciences biologiques, M.Sc. microbiologie et immunologie, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Réal Lallier, B.Sc. zoologie, Ph.D. sciences biocellulaires (Sherbrooke)
Daniel Martineau, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. pathologie (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
Serge Messier, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. microbiologie (Iowa State), Dipl. A.C.V.M.
Khyali Ram Mittal, B.V.Sc., M.V.Sc. microbiologie vétérinaire (India), Ph.D. microbiologie et immunologie (Guelph)
Michel Morin, D.M.V. (Montréal), Ph.D. pathologie (Missouri), Dipl. A.C.V.P.
Sylvain Quessy, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Daniel T. Scholl, B.S. sciences vétérinaires, D.M.V., M.P.V.P. épidémiologie (Californie), Ph.D. épidémiologie (Utrecht)
Amer N. Silim, D.M.V. (Brno), M.Sc. microbiologie, Ph.D. virologie (Guelph)

Professeurs agrégés
Béatrice Doizé, D.M.V. (Liège), M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. anatomie (McGill)
Pierre Hélie, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
R. Alex Thompson, B.A. économie, D.V.M. (Minnesota), Ph.D. épidémiologie (Louisiane)
Alain Villeneuve, B.Sc. physiologie animale, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie, D.E.S.S. toxicologie (Montréal)

Professeurs adjoints
Marie Archambault, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaire, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Christian Bédard, D.M.V., M.Sc., D.E.S. pathologie clinique (Montréal)
Carl A. Gagnon, D.M.V. (Montréal), Ph.D. virologie et immunologie (Institut Armand-Frappier–Université du Québec)
Michaël Mourez, Ing. (École Polytechnique–Paris), Ing. Agro., D.Sc. (Paris)

Chercheurs adjoints
Ann Letellier, B.Sc. biologie (Sherbrooke), M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie, (Montréal)
Grant Tomita, B.Sc. sciences animales, M.Sc. sciences animales (Hawaï), Ph.D. sciences animales (Ohio)

Attachée de recherche
Sylvette Laurent-Lewandowski, B.Sc. biochimie, M.Sc. microbiologie, Ph.D. biochimie (Sherbrooke)

Professeurs associés
Jacques Galipeau, M.D. (Montréal)
Alain Houde, B.Sc. biochimie, B.Sc. microbiologie (Laval), M.Sc. microbiologie, Ph.D. microbiologie (Sherbrooke)
Ronald Magar, B.Sc. biologie (McGill), M.Sc. biologie, D.M.V. (Montréal), Ph.D. virologie (Institut Armand-Frappier–Université du Québec)
Pascal Michel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), M.P.V.M. (Davis), Ph.D. épidémiologie (Guelph)
Yves Robinson, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal)
Linda Saucier, B.Sc.A. sciences et technologie des aliments, M.Sc. sciences et technologie des aliments (Laval), Ph.D. microbiologie (Alberta)
Carole Simard, D.M.V. (Montréal), M.Sc. virologie (Institut Armand-Frappier–Université du Québec), Ph.D. biologie moléculaire (Montréal)
Brian Geoffrey Talbot, B.Sc. (Hons) Biochemistry (England), Ph.D. Chemistry (Alberta)

Cliniciens
André D. Dallaire, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal)
Seyyed Mehdy Elahi, D.M.V. (Téhéran, Iran), M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Caroline Piché, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
F. Carl Uhland, D.M.V. (Illinois), I.P.S.A.V. espèces aquatiques (Île-du-Prince-Édouard), Dipl. A.C.V.M., D.E.S. microbiologie (Montréal)

Cliniciennes associées
Sonia Chénier, D.M.V., D.E.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
Isabelle Lanthier, D.M.V., D.E.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
Doris Sylvestre, D.M.V., M.Sc. hygiène du travail et de l'environnement, I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal)

Professeur invité
Daniel Perron, D.M.V., D.M.V.P. (Montréal), M.Sc. agro-alimentaire (Laval)

Professeurs émérites
André Lagacé, Serge Larivière, Raymond S. Roy

Département de sciences cliniques

Personnel enseignant

Directrice : Diane Blais

Professeurs titulaires
Diane Blais, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. anesthésiologie (Cornell)
Émile Bouchard, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine de populations, M.P.V.M. (Californie)
Martine Boulianne, D.M.V. (Montréal), Ph.D. pathologie aviaire (Guelph), Dipl. A.C.P.V.
Michel Carrier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. ophtalmologie (Floride), Dipl. A.C.V.O.
Sophie Cuvelliez, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M.Sc. sciences vétérinaires, Cert. Rés. anesthésiologie vétérinaire (Wisconsin), Dipl. A.C.V.A., Dipl. E.C.V.A.
Sylvie D'Allaire, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. (Minnesota)
Luc DesCôteaux, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Dipl. A.B.V.P.
André Desrochers, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), M.Sc. chirurgie des grands animaux (Montréal/Kansas), Dipl. A.C.V.S.
Rocky Di Fruscia, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. médecine interne (Cornell), Dipl. A.C.V.I.M.
Pascal Dubreuil, D.M.V. (Montréal), M.Sc. physiologie digestive, Ph.D. endocrinologie (Sherbrooke)
Gilles Fecteau, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine animaux de consommation (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
Denis Harvey, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Doctorat technologie de l'enseignement (Laval)
Pierre J. Lamothe, D.M.V., M.Sc.V. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Cert. spéc. thériogénologie A.C.V. (Ottawa)
Sheila Laverty, M.V.B. et M.R.C.V.S. (Dublin), Cert. Rés. chirurgie équine (Californie), Dipl. A.C.V.S.
Jean-Pierre Lavoie, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
Marcel Marcoux, D.M.V., M.Sc.V. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)
Manon Paradis, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des petits animaux, M.Sc.V. reproduction des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.D.
Joane Parent, D.M.V. (Montréal), M..Sc.V. médecine interne (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.I.M. neurologie
Denis Vaillancourt, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. sciences cliniques vétérinaires (Saskatchewan), Cert. Rés. thériogénologie, M.Sc. thériogénologie (Missouri), Dipl. A.C.T.
Jean-Pierre Vaillancourt, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph.D. (Minnesota)
André Vrins, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne (Californie)

Professeurs agrégés
Marilyn Dunn, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), M.V.Sc. médecine interne des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.I.M.
Diane Frank, D.M.V. (Montréal), D.E.S. comportement animal (Cornell), Dipl. A.C.V.B.
Daniel Jean, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, D.E.S. médecine interne des grands animaux/équine (Montréal), Ph.D. (Paris XII), Dipl. A.C.V.I.M.
Stéphane Lair, D.M.V., I.P.S.A.V. path. av., D.E.S. path. (Montréal), D.V.Sc. méd. path. anim. zoo (Guelph), Dipl. A.C.Z.M.
Thérèse Lanthier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), D.V.Sc. chirurgie des petits animaux (Guelph)
Réjean Lefebvre, D.M.V., I.P.S.A.V. obstétrique et reproduction (Montréal), Ph.D. physiologie de la reproduction (Cornell), Dipl. A.C.T.
Bertrand Lussier, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), D.E.S. chirurgie des petits animaux (Cornell), Dipl. A.C.V.S.
Yves Rossier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Pennsylvanie), Dipl. A.C.V.I.M.

Professeurs adjoints
Kate Alexander, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine interne et chirurgie des grands animaux (Guelph), M.Sc. imagerie médicale vétérinaire (Columbus, Ohio), Rés. imagerie vétérinaire (Columbus, Ohio)
Pascale Aubry, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V., M.Sc. médecine ambulatoire et médecine de population bovine (Cornell)
Laura Batista, D.M.V. (Mexico), Ph.D. (Minnesota)
Marie-Claude Bélanger, D.M.V., D.E.S. médecine interne des petits animaux, M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
Søren Boysen, D.M.V. (Saskatoon), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Charlottetown), Rés. urgentologie (Tufts)
Sébastien Buczinski, D.M.V. (Alfort), D.E.S. chirurgie et médecine interne des grands animaux/bovins (Montréal)
Marc-André d'Anjou, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Rés. imagerie vétérinaire (Tufts)
David Francoz, D.M.V. (Nantes) D.E.S. médecine interne des grands animaux/bovine, (Montréal) M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
Louis M. Huneault, D.M.V., M.Sc., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, D.E.S. chirurgie des petits animaux, M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Sophie Morisset, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M.Sc. pharmacologie (Sherbrooke), Doctorat sciences cliniques (Colorado), Dipl. A.C.V.S.
Jean-Philippe Roy, D.M.V., M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)

Chargé d'enseignement
Sylvain Nichols, D.M.V. (Montréal)

Professeurs associés
Paul Baillargeon, D.M.V., M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Cyril Désévaux, D.M.V. (Alfort–France), M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Doctorat (Faculté de médecine–Paris), Ph.D. sciences pharmaceutiques (Montréal)
Francine Goulet, B.Sc. chimie, M.Sc. médecine expérimentale, Ph.D. médecine expérimentale, Ph.D. physiothérapie (Laval)
Lena N. Measures, B.Sc. zoologie, M.Sc. zoologie, Ph.D. zoologie (Guelph)
Olivier Lepage, D.M.V. (Belgique), I.P.S.A.V. médecine équine, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, D.E.S. chirurgie des grands animaux (Montréal), Dipl. E.C.V.S.
Philippe Pibarot, D.M.V. (Claude-Bernard–Lyon), I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph.D. sciences biomédicales (Montréal)
A. Robin Poole, B.Sc. Microbiology Chemistry Zoology, Ph.D. Physiological Chemistry and Microbiology, D.Sc. Physiological Chemistry and Microbiology (Reading, UK)

Cliniciens
Marie Babkine, D.M.V. (Alfort), D.E.S. chirurgie des grands animaux/bovine (Montréal)
Guy Beauregard, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Anne-Marie Bélanger, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal)
Marcel Brodeur, D.M.V., M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Geneviève Bussières, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal)
Éric-Normand Carmel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Myriam De Carufel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Guy Fitzgérald, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques (Montréal)
Josiane Houle, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Jean-Jacques Kona-Boun, D.M.V., D.E.S. anesthésiologie (Montréal)

Isabelle Langlois, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Saskatoon), Rés. en médecine et chirurgie des oiseaux et animaux exotiques (Tennessee), Dipl. A.B.V.P.
Mathilde Leclère, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
Marie Le Cornec, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Manon Lécuyer, D.M.V., D.E.S. médecine interne des petits animaux (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
Suzie Lemay, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Susana Macieira, D.M.V. (Liège–Belgique), I.P.S.A.V. médecine équine, D.E.S. médecine interne des grands animaux/équine (Montréal)
Pierre-Yves Mulon, D.M.V. (Nantes) I.P.S.A.V. médecine bovine, D.E.S. médecine interne des grands animaux/bovine (Montréal)
Daniel Pang, Bachelier en sciences vétérinaires (Bristol), Internat (Glasgow), M.Sc., sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Chantale Pinard, D.M.V. (Guelph), M.Sc. ophtalmologie (Kansas), Dipl. A.C.V.O.
Pierre Poitras, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Cert. spéc. thériogénologie (OMVQ)
Frédéric Sauvé, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques, D.E.S. dermatologie (Montréal)
Louise St-Germain, D.M.V., D.E.S. chirurgie des petits animaux (Montréal)
Mylène Taillefer, D.M.V., D.E.S. médecine interne des petits animaux, M.Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Charlotte Thorneloe, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)

Responsable de la formation clinique
Marie-Sophie Gilbert, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal)

Centre de recherche en reproduction animale (CRRA)

Directeur : Bruce D. Murphy, B.Sc. zoologie, M.Sc. physiologie (Colorado), Ph.D. physiologie de la reproduction (Saskatchewan)
Membres : Derek Boerboom, Paul D. Carrière, Alan Kenston Goff, Jacques G. Lussier, Christopher A. Price, David William Silversides, Jean Sirois, Lawrence C. Smith
Membres associés : Daniel Bousquet, Réjean Lefebvre, Denis Vaillancourt

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)

Directeur : Marcelo Gottschalk, D.M.V. (Buenos Aires), Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Membres : Marie Archambault, Daniel Dubreuil, John Morris Fairbrother, Carl A. Gagnon, Josée Harel, Mario Jacques, Réal Lallier, Serge Messier, Khyali Ram Mittal, Michaël Mourez, Sylvain Quessy
Membres associés : Laura Batista, France Daigle, Sylvie D'Allaire, Charles M. Dozois
Membre invitée : Martine Denicourt
Membres honoraires : Robert Higgins, Serge Larivière

Programme 1-580-1-0 Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire J

Objectifs

Le doctorat en médecine vétérinaire assure une formation médicale qui trouve ses applications dans le vaste domaine de la biologie. Les activités de la profession ne se limitent pas à l'exercice en population rurale et urbaine, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. L'hygiène préventive, la salubrité des usines de transformation des aliments, l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche pure et appliquée, l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit subir avec succès les examens exigés par la Corporation professionnelle des médecins vétérinaires du Québec.

Structure du programme

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*			*44 cr.*
DMV	1111	5	A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV	1112	1	A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV	1113	1	A	1	Information et travail personnel
DMV	1114	6	A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV	1116	2	A	1	Biochimie et métabolisme
DMV	1117	3	H	1	Génomique et biotechnologies
DMV	1210	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV	1211	3	A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV	1213	6	H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV	1214	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV	1220	2	H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A		*obligatoire*			*37 cr.*
DMV	2110	4	A	1	Nutrition et alimentation
DMV	2120	6	A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV	2121	3	A	1	Immunologie vétérinaire
DMV	2122	4	A	1	Biopathologie
DMV	2130	1	A	1	Stages à la ferme
DMV	2210	3	H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV	2211	1	H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV	2212	3	H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV	2220	6	H	1	Pathologie systémique
DMV	2230	2	H	1	Chirurgie générale
DMV	2231	1	A	2	Stage préclinique 1
PSY	2983	3	H	1 j	Psychologie et médecine vétérinaire
Bloc 02 B		*option*			*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
DMV	2111	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV	2112	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV	2213	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV	2214	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A		*obligatoire*			*37 cr.*
DMV	3120	3	A	1	Principes d'épidémiologie
DMV	3130	8	A	1	Principes de médecine
DMV	3131	2	H	1	Principes de médecine de population
DMV	3132	3	A	1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV	3133	3	H	1	Principes de chirurgie
DMV	3134	2	AH	2	Stage préclinique 2
DMV	3210	2	H	1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV	3220	3	A	1	Pathologie clinique
DMV	3221	3	H	1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV	3235	2	H	1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV	3236	3	A	1	Imagerie médicale
DMV	3237	2	H	1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV	3238	1	H	1	Intro. à la médecine des animaux de labo
Bloc 03 B		*option*			*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
DMV	3222	2	AH	1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV	3223	2	AH	1	Santé publique vétérinaire
DMV	3224	2	AH	1	Gestion du risque en production animale
DMV	3225	2	AH	1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

Bloc 04 A		*obligatoire*			*25 cr.*
DMV	4120	2	A	1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV	4130	4	A	1	Médecine des ruminants
DMV	4131	4	A	1	Médecine des équins
DMV	4132	6	A	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV	4133	2	A	1	Médecine des volailles
DMV	4134	2	A	1	Médecine des porcins
DMV	4135	2	AH	2	Stage préclinique 3
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
Bloc 04 B		*option*			*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
MEV	4315	1	H	1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV	4336	1	H	1	Ophtalmologie canine et féline

MEV	4340	1	H	1	Thériogénologie équine
MEV	4421	2	H	1	Médecine des chevaux sportifs
MEV	4422	1	H	1	Laboratoire pratique équine
MEV	4423	2	H	1	Médecine interne équine
MEV	4424	2	H	1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV	4425	2	H	1	Alimentation et profil métabolique
MEV	4426	1	H	1	Zootechnie et environnement
MEV	4427	2	H	1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV	4428	1	H	1	Médecine interne bovine
MEV	4429	2	H	1	Médecine de population bovine 1
MEV	4430	1	H	1	Médecine de population bovine 2
MEV	4431	2	H	1	Thériogénologie des grands animaux
MEV	4432	1	H	1	Thériogénologie chez le bovin
MEV	4433	2	H	1	Pratique des petits ruminants
MEV	4434	2	H	1	Médecine porcine et avicole
MEV	4435	1	H	1	Production porcine spécialisée
MEV	4436	1	H	1	Production avicole spécialisée
MEV	4437	2	H	1	Médecine porcine spécialisée
MEV	4438	2	H	1	Médecine avicole spécialisée
MEV	4439	1	H	1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV	4440	1	H	1	La douleur et son contrôle
MEV	4441	1	H	1	Troubles du comportement canin
MEV	4442	1	H	1	Troubles du comportement félin
MEV	4443	1	H	1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV	4444	1	H	1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV	4445	1	H	1	Interprétation en imagerie médicale
MEV	4446	1	H	1	Médecine zoologique aviaire
MEV	4447	1	H	1	Neurologie canine et féline
MEV	4448	1	H	1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV	4449	1	H	1	Médecine zoologique des mammifères
MEV	4450	1	H	1	Dermatologie canine et féline
MEV	4451	2	H	1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV	4452	1	H	1	Oncologie canine et féline
MEV	4453	2	H	1	Chirurgie équine
MMV	4011	1	H	1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV	4014	1	H	1	Pharmacothér.des animaux de consommation
MMV	4015	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
MMV	4016	1	H	1	Alimentation clinique : chiens – chats
MMV	4017	1	H	1	Anesthésie/analgésie des grands animaux
PAA	4120	1	H	1	Troubles du comportement des équins
PAA	4142	1	H	1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA	4143	1	H	1	Médecine préventive en apiculture
PAA	4400	1	H	1	Séminaires de recherche
PAA	4401	1	H	1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA	4402	1	H	1	Communication scientifique
PAA	4403	1	H	1	Enseignement universitaire
PAA	4404	1	H	1	Les souris transgéniques
PAA	4405	1	H	1	Thérapies alternatives
PAA	4406	2	H	1	Antibiologie vétérinaire
PAA	4407	1	H	1	Promoteurs de croissance non hormonaux
PAA	4408	2	H	1	Environnement, mondialisation, pauvreté
PTM	4241	1	H	1	Ichtyopathologie
PTM	4410	1	H	1	Rétrovirus et maladies
PTM	4411	1	H	1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM	4412	2	H	1	Hygiène des viandes et santé publique
PTM	4413	1	H	1	Parasitologie, animaux de compagnie
PTM	4414	1	H	1	Hématologie clinique: félins et canins
PTM	4415	1	H	1	Ressources humaines et milieu de travail

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *16 cr.*

DMV	5201	4	AH	1	Clinique des animaux de compagnie
DMV	5202	4	AH	1	Clinique des animaux de consommation
DMV	5203	4	AH	1	Clinique équine
DMV	5301	4	AH	1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B *option* *minimum 16 cr., maximum 16 cr.*

DMV	5204A	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV	5204B	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV	5204C	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV	5205A	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV	5205B	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV	5205C	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV	5206A	2	AH	1	Médecine équine
DMV	5206B	2	AH	1	Médecine équine
DMV	5206C	2	AH	1	Médecine équine
DMV	5207A	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV	5207B	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV	5207C	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV	5208A	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV	5208B	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV	5209A	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV	5209B	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV	5209C	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV	5210A	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV	5210B	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV	5210C	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV	5211A	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV	5211B	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV	5211C	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV	5212A	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV	5212B	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV	5212C	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV	5213A	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV	5213B	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV	5213C	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV	5216A	2	AH	1	Thériogénologie
DMV	5216B	2	AH	1	Thériogénologie
DMV	5216C	2	AH	1	Thériogénologie
DMV	5217A	2	AH	1	Imagerie médicale
DMV	5218A	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV	5218B	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV	5218C	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV	5219A	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5219B	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5219C	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5303A	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV	5303B	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV	5303C	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV	5304A	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV	5304B	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV	5304C	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV	5305A	2	AH	1	Aquaculture
DMV	5305B	2	AH	1	Aquaculture
DMV	5305C	2	AH	1	Aquaculture
DMV	5400A	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV	5400B	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV	5400C	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV	5410A	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV	5410B	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV	5410C	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV	5411A	2	AH	1	Anesthésie bovine et équine
DMV	5412A	2	AH	1	Dermatologie vétérinaire
DMV	5413A	2	AH	1	Ophtalmologie vétérinaire
DMV	5414A	2	AH	1	Neurologie vétérinaire
DMV	5415A	2	AH	1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV	5416A	2	AH	1	Dentisterie vétérinaire
DMV	5417A	2	AH	1	Animaux exotiques
DMV	5417B	2	AH	1	Animaux exotiques
DMV	5417C	2	AH	1	Animaux exotiques
DMV	5418A	2	AH	1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV	5419A	2	AH	1	Néonatalogie et médecine équines
DMV	5420A	2	AH	1	Urgentologie et médecine équines
DMV	5421A	2	AH	1	Stage coopératif
DMV	5421B	2	AH	1	Stage coopératif
DMV	5422A	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV	5422B	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV	5423A	2	AH	1	Anesthésie – animaux de compagnie
DMV	5424A	2	AH	1	Médecine porcine industrielle
DMV	5424B	2	AH	1	Médecine porcine industrielle
DMV	5424C	2	AH	1	Médecine porcine industrielle
DMV	5425A	2	AH	1	Industrie pharmaceutique vétérinaire
DMV	5426A	2	AH	1	Médicaments vétérinaires: réglementation

Section 9

Université de Montréal

Faculté de musique

Table des matières

Introduction	9-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	9-**1**
Direction	9-**1**
Frais facultaires	9-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	9-**1**
Règlement pédagogique de la Faculté	9-**1**
Personnel enseignant	9-**7**
Programmes d'études	
B. en musique général	9-**8**
B. en musique interprétation jazz	9-**12**
B. en musique interprétation instruments classiques	9-**14**
B. en musique interprétation chant – orientation baroque et classique	9-**18**
B. en musique composition électroacoustique	9-**19**
B. en musique composition instrumentale	9-**22**
B. en musique composition mixte	9-**25**
B. en musique musicologie	9-**28**
B. en musique écriture	9-**31**
Répertoire des cours	9-**35**

À jour le 1er avril 2006

Faculté de musique

Université de Montréal

Calendrier des études 2006-2007

Trimestre d'automne 2006

Lundi 28 août	À 9 h, examens de reprise en solfège et en dictée (étudiants au Baccalauréat).
Mercredi 30 août	**À 11 h, rentrée universitaire.**
Du 1er au 15 septembre	**Période de modifications de choix de cours (A2006 et H2007).**
Vendredi 15 septembre	**Dernier jour pour annuler un cours (A2006).**
Lundi 4 septembre	**Congé universitaire – Fête du travail.**
Mardi 5 septembre	**Début des cours du trimestre d'automne.**
Lundi 2 octobre	**Dernier jour pour abandonner un cours avec exonération des frais de scolarité (A2006).**
Jeudi 5 octobre	**À 16 h 30, collation solennelle des grades.**
Lundi 9 octobre	**Congé universitaire – Action de grâce.**
Du 23 au 29 octobre	**Semaine d'activités libres.**
Du 6 au 10 novembre	Récitals (étudiants en 1re année de Maîtrise).
Du 6 au 20 novembre	**Période de modifications de choix de cours (H2007).**
Vendredi 10 novembre	**Dernier jour pour abandonner un cours sans mention d'échec au bulletin (A2006).**
Du 13 au 24 novembre	**Évaluation de l'enseignement.**
Lundi 11 décembre	**Rattrapage des cours de la Fête du travail (lundi 4 septembre).**
Du 12 au 18 décembre	**Période d'examens théoriques.**
Mardi 12 décembre (date suggérée)	Examen d'analyse (étudiants au Doctorat).
Vendredi 15 décembre	Examen de dictée en matinée (étudiants au Baccalauréat).
Du 19 au 22 décembre	Période d'examens instrumentaux (étudiants au Baccalauréat).
Vendredi 22 décembre	**Après les examens, début du congé de Noël.**

N.B. : La reprise des cours du lundi 9 octobre n'est pas prévue au calendrier. Les professeurs peuvent toutefois s'entendre avec leurs étudiants, s'ils le souhaitent, des modalités de reprise.

Faculté de musique

Université de Montréal

Calendrier des études 2006-2007

Trimestre d'hiver 2007

Lundi 8 janvier	**Début des cours du trimestre d'hiver.**
Du 8 au 19 janvier	**Période de modifications de choix de cours (H2007).**
Vendredi 19 janvier	**Dernier jour pour annuler un cours (H2007).**
Mercredi 31 janvier	**Dernier jour pour abandonner un cours avec exonération des frais de scolarité (H2007).**
Jeudi 1er février	Dernier jour pour déposer une demande d'admission (A2008) aux cycles supérieurs.
Du 2 février au 7 mai	**Réinscription pour le trimestre d'été 2007.**
Jeudi 1er mars	Dernier jour pour déposer une demande de changement de programme (A2008) vers: B. Mus. général, musicologie, écriture et composition
Du 5 au 11 mars	**Semaine d'activités libres.**
Du 12 au 23 mars	Récitals (étudiants en 1re année de Maîtrise).
Vendredi 16 mars	**Dernier jour pour abandonner un cours sans mention d'échec au bulletin (H2007).**
Du 19 au 30 mars	**Évaluation de l'enseignement.**
31 mars et 1er avril	**Fin de semaine d'admission**
Du 3 avril au 15 mai	**Réinscription pour les trimestres d'automne 2007 et d'hiver 2008.**
Les 6 et 9 avril	**Congés universitaires – Congé pascal.**
Lundi 16 avril	**Rattrapage des cours du lundi 9 avril.**
Du 17 au 23 avril	**Période d'examens théoriques aux heures normales des cours.**
Mardi 17 avril (date suggérée)	Examen d'analyse (étudiants au Doctorat).
Vendredi 20 avril	Examen de dictée en matinée (étudiants au Baccalauréat).
Du 24 au 27 avril	Période d'examens instrumentaux (étudiants au Baccalauréat).
En mai et juin	Récitals (étudiants en 1re et 2e années de Doctorat).

N.B : La reprise de cours du vendredi 6 avril n'est pas prévue au calendrier. Les professeurs peuvent toutefois s'entendre avec leurs étudiants, s'ils le souhaitent des modalités de reprise.

Faculté de musique

Introduction

Depuis sa fondation en 1950, la Faculté de musique de l'Université de Montréal s'est efforcée avec succès de contribuer au développement des connaissances, de la pratique et de la diffusion musicales, dans notre société et dans le monde en général, en s'appuyant sur des normes d'excellence de niveau international.

Cette mission de la Faculté comporte trois volets distincts quoique étroitement reliés :

- La **formation** des créateurs, interprètes, pédagogues, animateurs et chercheurs en musique par des programmes d'enseignement dans la plupart des grands secteurs de l'activité musicale, tant au premier cycle qu'au niveau des études supérieures.
- La **recherche** menant autant au développement des connaissances et des pratiques de la musique qu'à la création d'oeuvres et de moyens originaux pour rendre et promouvoir la musique sous ses différentes formes d'expression.
- La **contribution à l'ensemble de la vie musicale** par des activités de formation et d'animation, des programmes de concerts, des conférences et manifestations publiques, ainsi que des diffusions et publications sous toutes les formes.

Pour réaliser sa mission, la Faculté de musique compte sur la multidisciplinarité de ses activités, ainsi que sur la complémentarité essentielle entre enseignement et recherche, entre pratiques et connaissances théoriques, pour maintenir la place active qu'elle occupe dans son environnement urbain et dans le milieu culturel québécois.

Aujourd'hui, grâce au dynamisme de ses 44 professeurs réguliers et de ses quelque 80 enseignants à temps partiel, la Faculté de musique accueille près de 700 étudiants répartis dans ses différents programmes d'études, dont le tiers aux niveaux de la maîtrise, du D.E.S.S. et du doctorat. Par le nombre global d'étudiants qu'elle accueille, la Faculté se classe d'ailleurs deuxième en importance au Québec et au Canada, et toute première par le nombre d'étudiants inscrits à ses programmes de deuxième et de troisième cycles.

Plusieurs de ses diplômés mènent aujourd'hui des carrières reconnues et occupent des postes de leaders dans le domaine des arts, de l'éducation et des communications.

Coordonnées générales de la Faculté

Adresse civique
Pavillon de la Faculté de musique
200, ave. Vincent-d'Indy
Montréal (Québec)

Adresse postale
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Secrétariat : Local B338
Téléphone : (514) 343-6427
Télécopieur : (514) 343-5727
Courriel : musique@UMontreal.CA

Site web : www.musique.umontreal.ca

Direction

Doyen : **Réjean Poirier**
Vice-doyen (affaires académiques) : **Sylvain Caron**
Vice-doyenne (interprétation) : **Lise Daoust**
Adjoint à la recherche : **Robert Leroux**
Adjointe aux relations internationales : **Isabelle Panneton**
Administrateur exerçant les fonctions de Secrétaire : **Peter McCutcheon**

Adjointe administrative : Johanne Beaudin
Adjointe au doyen pour les affaires publiques : Madeleine Bédard

Responsables de programmes

Composition électroacoustique : Jean Piché
Composition instrumentale : Denis Gougeon
Composition mixte : Denis Gougeon
Général : Robert Leroux
Interprétation :
Chant : Robin Wheeler
Clavecin : Réjean Poirier
Cordes : Jutta Puchhammer
Guitare et harpe : Peter McCutcheon
Instruments anciens : Réjean Poirier
Jazz : Richard Provençal (conseiller pédagogique : Reno De Stefano
Orgue : Réjean Poirier
Percussion : Robert Leroux
Piano : Jean Saulnier (conseillers pédagogiques : Marc Durand et Maneli Pirzadeh)
Vents : Lise Daoust (conseillers pédagogiques : Albert Devito et André Moisan)
Musicologie : Marie-Thérèse Lefebvre
Techniques d'écriture : François-Hugues Leclair
Ethnomusicologie : Monique Desroches

Activités d'expression

Les activités d'expression de la Faculté comprennent, entre autres, les conférences, les cours de maître, les récitals et concerts donnés par les étudiants, les professeurs et les artistes invités. Les étudiants sont également appelés à se produire dans le cadre des différents ateliers.

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux :

Certains frais supplémentaires trimestriels sont exigés des étudiants pour l'utilisation des équipements sonores de la Faculté ; le montant des frais dépend du statut de l'étudiant.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de musique	20 $

Règlement pédagogique de la Faculté

** Une refonte du Règlement pédagogique est en cours au moment de la production de l'annuaire. Certains articles, notamment l'article **3 Exigences linguistiques**, font l'objet de modifications signicatives.*

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
c) le trimestre d'été, de mai à août inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Le programme spécialisé

Le baccalauréat spécialisé comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;

b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;

c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes de la Faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine).

1.17 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat

Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Registrariat ou au secrétariat de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par les autorités compétentes de la Faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre peut recevoir une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

La capacité d'accueil à certains cours est limitée et la Faculté n'y accepte des étudiants libres que s'il y a des places disponibles.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 L'admission
Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :
– avoir complété des études collégiales au Québec;
– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

Dans certains programmes et tel que spécifié aux conditions particulières d'admission à chacun des programmes, la maîtrise du français revêt une importance spéciale et est une condition d'admission. Pour satisfaire à cette condition, le candidat doit réussir les tests imposés par la Faculté.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué le test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide
a) Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué le test de connaissance du français, peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.
b) Cours de rattrapage
Les cours de rattrapage en français prescrits par le doyen à la suite d'un échec au test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la nature du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue
Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par la Faculté.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales
a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.
b) Modalités
Étudiant régulier
L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel; l'inscription à temps partiel n'est cependant pas autorisée dans tous les programmes.

L'étudiant faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui est indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.
c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.
d) Inscription à plein temps
L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de douze crédits pour un trimestre (vingt-quatre crédits en deux trimestres consécutifs). Il s'inscrit normalement à quinze crédits par trimestre (trente crédits en deux trimestres consécutifs). Dans le cadre de certains programmes et avec l'autorisation du doyen, l'étudiant peut s'inscrire à plus de quinze crédits, mais jamais à plus de dix-huit crédits par trimestre (trente-six crédits pour deux trimestres consécutifs).
e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze crédits pour un trimestre (moins de vingt-quatre crédits pour deux trimestres consécutifs). Cepen-

dant, il doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

4.2 Modification

a) Changement de programme

L'étudiant qui désire changer de programme doit présenter une demande écrite avec motifs à l'appui au responsable de sa section, dans les sept jours après l'ouverture officielle des cours du trimestre d'automne. Dans le cas d'un programme contingenté, l'étudiant doit présenter une demande écrite avec motifs à l'appui au responsable de ce programme au plus tard à la fin du mois de mars. Le doyen, sur recommandation du responsable de section, approuve ou refuse la demande. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

b) Modification du choix de cours

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au responsable de sa section, dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; le doyen, sur recommandation du responsable de section, approuve ou refuse la demande. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, à la suite d'une demande écrite et avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription; il doit alors remettre sa carte d'étudiant. Il doit ensuite s'inscrire à un cours dans les douze mois suivant la suspension effective, sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé au plus tard sept jours ouvrables après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Le bulletin de notes doit faire état de l'équivalence accordée.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

Si, dans un programme de grade, il y a équivalence d'un programme de sujet mineur ou de certificat (ou d'un programme de sujet majeur ou de deux mineurs, dans des cas exceptionnels), le bulletin de notes indique le nombre de crédits qu'il comporte; il mentionne également le nom de l'institution où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. L'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits.

Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Sauf exception, l'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du doyen avant le début du cours. La forme et les modalités de l'évaluation doivent être approuvées par les autorités compétentes de la Faculté.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur informe le doyen de la forme d'évaluation choisie. La forme et les modalités d'évaluation doivent être approuvées par le doyen.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, cette évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2 et 8.3 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le doyen.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation est la somme des évaluations de chacun des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux d'écriture musicale, exposés oraux, travaux pratiques, participation à des récitals ou à des concerts, travail fait en atelier. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupe.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 L'évaluation des stages

(Ne s'applique pas à la Faculté.)

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins qu'il ne justifie son absence auprès des autorités compétentes de la Faculté en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, les autorités compétentes de la Faculté peuvent soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, les autorités compétentes de la Faculté peuvent fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

L'étudiant qui, pour des motifs sérieux acceptés par le doyen, n'a pu satisfaire à certaines exigences d'un cours, peut en voir l'évaluation remise jusqu'à ce qu'il ait satisfait à ces exigences dans un nouveau délai fixé par le doyen.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant, qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne cumulative, avant reprise et calculée annuellement, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0, est mis en probation pour une période d'un an.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits d'un programme de majeur et d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant, dont la moyenne cumulative avant reprise et calculée trimestriellement est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.
12.2 La probation est de trois trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :
a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel et à l'exclusion des cours individuels, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme postulé, peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre, lui substituer un autre cours ou subir un examen de reprise. Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

L'étudiant qui subit un échec au cours Solfège et dictée 1 – MUS1204 est autorisé à poursuivre la matière du cours Solfège et dictée 2 – MUS1205 au trimestre suivant. En cas d'échec au cours MUS1205, l'étudiant n'est pas autorisé à se réinscrire aux deux cours échoués; il doit alors se présenter à un examen de reprise au plus tard dans les douze mois qui suivent l'échec de ces cours. Un échec à l'examen de reprise est éliminatoire.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant, qui a subi un échec à un cours obligatoire dont l'évaluation comporte un examen, ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français), doit subir un examen de reprise. Dans les autres cas, l'étudiant qui a subi un échec à un cours doit reprendre le même cours ou l'équivalent dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option dont l'évaluation comporte un examen doit subir un examen de reprise. Dans tous les autres cas, l'étudiant qui a subi un échec à un cours doit reprendre le même cours ou après approbation des autorités compétentes de la Faculté lui substituer un autre cours dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire
L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions de l'article 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :
a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale d'un programme de baccalauréat est de six trimestres; la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale d'un programme de majeur est de quatre trimestres; la scolarité maximale est de cinq années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences

qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Grades

18.1 Programmes de grades et appellation

Les programmes du premier cycle, offerts par la Faculté, conduisent au grade suivant :

– le baccalauréat en musique (B.Mus.) : (composition, général, interprétation, musicologie, écriture).

18.2 Octroi de grades et de certificats

Les grades sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades sont conférés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Alan Belkin, M.A. théorie et analyse (McGill), D.M.A. composition (The Juilliard School, New York)
Lise Daoust, 1er prix de flûte (Conservatoire national de France à Orléans), promue professeure titulaire au 1er juin 2006
Monique Desroches, Ph.D. musicologie (Montréal), Postdoctorat en ethnomusicologie (London et Aix-Marseille)
Marc Durand, M.Mus. piano (Montréal), Master of Music piano (Temple University, Philadelphie)
José Evangelista, L.Sc. composition (Valence), M.Mus. composition (Montréal), D.Mus. composition (McGill)
Marcelle Guertin, M.A. musicologie (Montréal), Ph.D. musicologie (Laval)
Marie-Thérèse Lefebvre, Ph.D. musicologie (Montréal)
Robert Leroux, B.Mus. percussion (Montréal)
Michel Longtin, D.Mus. composition (Montréal)
Jean-Jacques Nattiez, licence ès lettres, licence en linguistique (Aix-en-Provence), M.A. lettres modernes (Aix-en-Provence), doctorat en sémiologie musicale (Paris VIII)
Isabelle Panneton, 1er prix de composition, d'analyse musicale, de fugue, d'harmonie et de contrepoint (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Jean Piché, M.A. communication (Simon Fraser University, Vancouver)
Réjean Poirier, 1er prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec), 1er prix (Concours international d'orgue de Bruges)
Jean-François Rivest, Post-Graduate Diploma – violin (The Juilliard School, New York)
Philip Tagg, Ph.D. musicologie (Göteborg, Suède)
Lorraine Vaillancourt, pianiste, chef d'orchestre

Professeurs agrégés

Luce Beaudet, L.Mus. (Montréal)
Sylvain Caron, D. Mus. orgue (Montréal)
François De Médicis, M.A. musicologie (Montréal), Ph.D. musicologie (McGill)
Reno De Stefano, Ph.D. musicologie, option jazz (Montréal)
Albert Devito, 1er prix de trombone (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Denis Gougeon, M.Mus. composition (Montréal)
Rosemarie Landry, L.Mus. chant (Laval), diplôme de perfectionnement (Toronto)
Vladimir Landsman, Diplôme de dernier cycle (Conservatoire de Moscou), 1er prix de violon (Concours international de Montréal)
Peter McCutcheon, B.Mus. (Montréal), 1er prix de guitare (Conservatoire national supérieur de musique de Paris)
Robert Normandeau, D.Mus. composition (Montréal)
Mark Pedrotti, Diplôme en performance d'opéra (Toronto)
Raymond Perrin, 1er prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Johanne Perron, 1er prix de violoncelle et 1er prix de musique de chambre (Conservatoire de musique du Québec), Master of Music (Yale University)
Richard Provençal, batteur, musicien de jazz et de musique populaire spécialisé en travail de studio et de télévision
Claude Richard, Artist Diploma (Cleveland) 1er prix de violon (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Pierre Rolland, B.Mus. hautbois (New England Conservatory of Music, Boston)
Jean Saulnier, D.Mus. piano (Montréal)
Jean-Eudes Vaillancourt, 1er prix de piano (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Professeurs adjoints

Paolo Bellomia, Postdoctorat direction d'orchestre (Carleton, Ottawa), D.Mus. interprétation (Montréal), promu professeur agrégé le 1er juin 2006
Marie-Alexis Colin, Diplôme de docteur de musique (Université de Tours)
Michel Duchesneau, Ph.D. musicologie (Laval), promu professeur agrégé le 1er juin 2006
Nathalie Fernando, Diplôme de docteur [histoire de la musique et musicologie] (Université de Paris-Sorbonne Paris IV)
André Moisan, clarinette basse et saxophone solo à l'OSM, promu professeur agrégé le 1er juin 2006
Maneli Pirzadeh, D.Mus. piano (Montréal)
Jutta Puchhammer, M.Mus. alto (Eastman School of Music, Rochester, New York)
Paul Stewart, B.Mus. piano (McGill)
Caroline Traube, Ph.D. Music Technology (McGill)
Robin Wheeler, Diplôme de perfectionnement accompagnement piano (Toronto)

Professeurs associés

Mireille Barrière, Ph.D. en histoire (Laval)
Carmelle Bégin, D.Mus. histoire et langues (Montréal)
Frank Dobbins, D.Phil. (Oxford University)
Richard Ferland, Major in Arranging (Berklee College of Music, Boston)
Ghyslaine Guertin, Ph.D. philosophie (sémiologie-musique) (Montréal)
Bruce Haynes, Ph.D. musicologie (Montréal)
Sylvia L'Écuyer, Ph.D. musicologie (Montréal)
Sabina Teller-Ratner, Ph.D. musicologie (U. of Michigan)

Professeurs invités

Jimmy Brière, D.Mus. piano (Montréal)
Gilles Gobeil, M.Mus. composition (Montréal)
François-Hugues Leclair, D.Mus. composition (Montréal)
Michael Meraw, M.Mus. (McGill)
César Ulloa, Bachelor of Music (University of Tampa)

Ensembles en résidence

Giri Kedaton (Gamelan balinais)
Le Nouvel Ensemble Moderne (NEM)

Professeurs émérites

Maryvonne Kendergi
Natalie Pepin

Personnel enseignant ayant assumé, en 2005-2006, les cours suivants :

Instruments

Alto : Jutta Puchhammer, Eleonora Turovsky, Neal Gripp
Basse électrique et acoustique : Michel Donato, Denis Labrosse, Jean-François Martel
Basson : Martin Mangrum

Batterie : Paul Brochu, Gilbert Fradette
Chant : Gail Desmarais, France Dion, Rosemarie Landry, Suzie LeBlanc, Michael Meraw, Yolande Parent, Mark Pedrotti, Adrienne Savoie, Catherine Sévigny, César Ulloa
Chant jazz : Lana Carbonneau, Vincent Morel
Clarinette : Martin Carpentier, André Moisan, Jean-François Normand
Clarinette jazz : Simon Stone
Clavecin : Réjean Poirier, Catherine Todorovski
Connaissance du clavier : Claudette Berthiaume
Contrebasse : Marc Denis
Contrebasse jazz : Michel Donato, Jean-François Martel
Cor : Jean Gaudreault, Paul Marcotte
Flûte à bec : Francis Colpron
Flûte traversière : Denis Bluteau, Lise Daoust, Francine Voyer
Guitare : Peter McCutcheon, Bruno Perron
Guitare jazz : Nick Di Tomaso, Michael A. Gauthier, Michael Pucci
Guitare baroque : Sylvain Bergeron
Harpe : N.
Hautbois : Lise Beauchamp, Pierre-Vincent Plante
Luth : Sylvain Bergeron
Orgue : Réjean Poirier, Catherine Todorovski
Percussion : Julien Grégoire, Robert Leroux
Piano : Claudette Berthiaume, Dang Thai Son, Marc Durand, Christian Parent, Maneli Pirzadeh, Jean Saulnier, Paul Stewart, Jimmy Brière
Piano jazz : Luc Beaugrand, Pierre Leduc
Saxophone : Jean-Marc Bouchard, Jean-François Guay
Saxophone jazz : Dany Roy, Simon Stone
Trombone : Albert Devito
Trombone jazz : Muhammad Abdul Al-Khabyyr
Trompette : Lise Bouchard, Jean-Louis Chatel
Trompette jazz : Ron Di Lauro
Tuba : Yan Sallafranque
Viole de gambe : Margaret Little
Violon : Vladimir Landsman, Claude Richard, Anne Robert, Eleonora Turovsky
Violon jazz : Mireille Proulx
Violoncelle : Thérèse Motard, Johanne Perron, Yuli Turovsky

Ateliers et ensembles

Atelier d'accompagnement : Jean-Eudes Vaillancourt
Atelier d'accompagnement vocal jazz : Vincent Morel
Atelier d'improvisation : Jean-Marc Bouchard
Atelier d'opéra : Robin Wheeler
Atelier de musique baroque : Margaret Little
Atelier de musique contemporaine : Lorraine Vaillancourt
Atelier de percussion : Robert Leroux, Julien Grégoire
Choeur d'opéra : Robin Wheeler, Raymond Perrin
Chorale : Raymond Perrin
Chorale jazz : Vincent Morel
Combo : Luc Beaugrand, Ron Di Lauro, Michel Donato, Michael A. Gauthier, Pierre Leduc, Vincent Morel, Richard Provençal, Michael Pucci, Dany Roy, Simon Stone
Ensemble claviers : Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble cuivres : Albert Devito
Ensemble guitares : Peter McCutcheon
Ensemble jazz (Big Band) : Ron Di Lauro
Ensemble musique de chambre : Peter McCutcheon, Johanne Perron, Jutta Puchhammer, Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble vocal jazz : Vincent Morel
Gamelan : Sylvain Mathieu
Orchestre : Jean-François Rivest
Quatuor à cordes : Johanne Perron, Jutta Puchhammer

Programme 1-600-1-0 Version 12

B. en musique général J

Structure du programme

Ce programme compte huit orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz et Vers interprétation chant. Les sept premières totalisent chacune 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix et la dernière orientation totalise 22 crédits obligatoires, 50 à option et 18 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux huit orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *10 cr.*

+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Musique du XXe siècle

	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
	MTE	1204	6	A	2 j	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Musiques du monde

MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 01 H *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1436	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1446	2	AH	1	Orchestre
	MUE	1471	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1472	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1473	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1474	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1475	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1476	2	AH	1	Ensemble jazz

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1155	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1156	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1165	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1166	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1245	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1246	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1266	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1354	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1495	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1496	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 J *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé

Bloc 01 K *option* *minimum 6 cr., maximum 20 cr.*

Complément de formation

	EMU	1310	1	A	1		Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1		Technique de direction avec application
	MIN	1802	3	AH	1	j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN	1803	3	E	1		La musique, enseignement en cours privé
+	MTE	1003	2	AH	1	j	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+	MTE	1110	3	A	1	j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1	j	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH	1	j	Contrepoint et analyse
	MTE	1315	3	A	1	j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1	j	Harmonie jazz 2
+	MTE	1503	3	A	1	j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H	1	j	Atelier de composition électro. 2
+	MTE	2114	3	A	1	j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1	j	Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A	1	j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1	j	Arrangement 2
+	MTE	3010	3	A	1	j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1	j	Harmonie avancée 2
	MUL	1245	3	AH	1	j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1	j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUS	1217	3	A	1	j	Typologie et morphologie sonores
	MUS	1300	3	A	1	j	Introduction à l'acoustique musicale
+	MUS	1321	3	H	1	s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	H	1	s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2204A	2	A	1	j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1	j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1		Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1	j	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2321	3	A	1	j	Programmation musicale 1
+	MUS	3323	3	H	1	j	Musique de création et technologies

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1104V	4	AH	1	Alto 1
+	MUI	1104W	4	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1174V	4	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1174W	4	AH	1	Contrebasse 2

	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1304V	4	AH	1	Violon 1
+	MUI	1304W	4	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
	MUI	1314V	4	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1314W	4	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2103B	3	AH	1	Alto 4
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2173B	3	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2303B	3	AH	1	Violon 4
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2313B	3	AH	1	Violoncelle 4
+	MUI	3103A	3	AH	1	Alto 5
+	MUI	3103B	3	AH	1	Alto 6
+	MUI	3173A	3	AH	1	Contrebasse 5
+	MUI	3173B	3	AH	1	Contrebasse 6
+	MUI	3303A	3	AH	1	Violon 5
+	MUI	3303B	3	AH	1	Violon 6
+	MUI	3313A	3	AH	1	Violoncelle 5
+	MUI	3313B	3	AH	1	Violoncelle 6

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1184V	4	AH	1	Cor 1
+	MUI	1184W	4	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1274V	4	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1274W	4	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1284V	4	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1284W	4	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
	MUI	1294V	4	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1294W	4	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3
+	MUI	2183B	3	AH	1	Cor 4
+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2273B	3	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2283B	3	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2293B	3	AH	1	Tuba 4
+	MUI	3183A	3	AH	1	Cor 5
+	MUI	3183B	3	AH	1	Cor 6
+	MUI	3273A	3	AH	1	Trombone 5
+	MUI	3273B	3	AH	1	Trombone 6
+	MUI	3283A	3	AH	1	Trompette 5
+	MUI	3283B	3	AH	1	Trompette 6
+	MUI	3293A	3	AH	1	Tuba 5
+	MUI	3293B	3	AH	1	Tuba 6

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1215	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1216	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1255	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1256	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2
	MUI	1124V	4	AH	1	Basson 1
+	MUI	1124W	4	AH	1	Basson 2
	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1144V	4	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1144W	4	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1194V	4	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1194W	4	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1224V	4	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1224W	4	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
	MUI	1264V	4	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1264W	4	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2123B	3	AH	1	Basson 4
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2143B	3	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2193B	3	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2223B	3	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2263B	3	AH	1	Saxophone 4
+	MUI	3123A	3	AH	1	Basson 5
+	MUI	3123B	3	AH	1	Basson 6
+	MUI	3143A	3	AH	1	Clarinette 5
+	MUI	3143B	3	AH	1	Clarinette 6
+	MUI	3193A	3	AH	1	Flûte traversière 5
+	MUI	3193B	3	AH	1	Flûte traversière 6
+	MUI	3223A	3	AH	1	Hautbois 5
+	MUI	3223B	3	AH	1	Hautbois 6
+	MUI	3263A	3	AH	1	Saxophone 5
+	MUI	3263B	3	AH	1	Saxophone 6

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1225	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1226	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1255	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1256	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1275	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1276	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes

+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1385	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1386	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1024V	4	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1024W	4	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1034V	4	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1034W	4	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1044V	4	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1044W	4	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1054V	4	AH	1	Luth 1
+	MUI	1054W	4	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1074V	4	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1074W	4	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1084V	4	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1084W	4	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2023B	3	AH	1	Flûte baroque 4
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2033B	3	AH	1	Flûte à bec 4
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2043B	3	AH	1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2053B	3	AH	1	Luth 4
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2073B	3	AH	1	Violon baroque 4
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3
+	MUI	2083B	3	AH	1	Viole de gambe 4
+	MUI	3023A	3	AH	1	Flûte baroque 5
+	MUI	3023B	3	AH	1	Flûte baroque 6
+	MUI	3033A	3	AH	1	Flûte à bec 5
+	MUI	3033B	3	AH	1	Flûte à bec 6
+	MUI	3043A	3	AH	1	Hautbois baroque 5
+	MUI	3043B	3	AH	1	Hautbois baroque 6
+	MUI	3053A	3	AH	1	Luth 5
+	MUI	3053B	3	AH	1	Luth 6
+	MUI	3073A	3	AH	1	Violon baroque 5
+	MUI	3073B	3	AH	1	Violon baroque 6
+	MUI	3083A	3	AH	1	Viole de gambe 5
+	MUI	3083B	3	AH	1	Viole de gambe 6

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1154V	4	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1154W	4	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1234V	4	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1234W	4	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
	MUI	1254A	4	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1254B	4	AHE	1	Piano 2
	MUI	1254V	4	AH	1	Piano 1
+	MUI	1254W	4	AH	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2153B	3	AH	1	Clavecin 4
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2233B	3	AH	1	Orgue 4
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3
+	MUI	2253B	3	AH	1	Piano 4
+	MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4
+	MUI	3153A	3	AH	1	Clavecin 5
+	MUI	3153B	3	AH	1	Clavecin 6
+	MUI	3233A	3	AH	1	Orgue 5
+	MUI	3233B	3	AH	1	Orgue 6
+	MUI	3253A	3	AH	1	Piano 5
+	MUI	3253B	3	AH	1	Piano 6
+	MUI	3254A	4	AHE	1	Piano 5
+	MUI	3254B	4	AHE	1	Piano 6

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1195	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1196	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1133V	3	AH	1	Chant 1
+	MUI	1133W	3	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1204V	4	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1204W	4	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1214V	4	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1214W	4	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
	MUI	1244V	4	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1244W	4	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2203B	3	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2213B	3	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2243B	3	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
+	MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6
+	MUI	3203A	3	AH	1	Guitare 5
+	MUI	3203B	3	AH	1	Guitare 6
+	MUI	3213A	3	AH	1	Harpe 5
+	MUI	3213B	3	AH	1	Harpe 6
+	MUI	3243A	3	AH	1	Percussion 5
+	MUI	3243B	3	AH	1	Percussion 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1		Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1		Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1		Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1		Atelier de percussion
+	MUE	1175	1	AH	1		Atelier de percussion
+	MUE	1176	1	AH	1		Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1		Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1		Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1		Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1		Ensemble guitares
+	MUE	1235	1	AH	1		Ensemble guitares
+	MUE	1236	1	AH	1		Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1		Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1		Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1		Basse électrique 1
+	MUI	1403B	3	AH	1		Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1		Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1		Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1		Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1		Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1		Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1		Guitare jazz 2
	MUI	1463A	3	AH	1		Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1		Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1		Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1		Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1		Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1		Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1		Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1		Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1		Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1		Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1	js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1	js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1		Basse électrique 3
+	MUI	2403B	3	AH	1		Basse électrique 4
+	MUI	2413A	3	AH	1		Batterie 3
+	MUI	2413B	3	AH	1		Batterie 4
+	MUI	2423A	3	AH	1		Chant jazz 3
+	MUI	2423B	3	AH	1		Chant jazz 4
+	MUI	2453A	3	AH	1		Guitare jazz 3
+	MUI	2453B	3	AH	1		Guitare jazz 4
+	MUI	2463A	3	AH	1		Piano jazz 3
+	MUI	2463B	3	AH	1		Piano jazz 4
+	MUI	2473A	3	AH	1		Saxophone jazz 3
+	MUI	2473B	3	AH	1		Saxophone jazz 4
+	MUI	2483A	3	AH	1		Trompette jazz 3
+	MUI	2483B	3	AH	1		Trompette jazz 4
+	MUI	2523A	3	AH	1		Trombone jazz 3
+	MUI	2523B	3	AH	1		Trombone jazz 4
+	MUI	2533A	3	AH	1		Contrebasse jazz 3
+	MUI	2533B	3	AH	1		Contrebasse jazz 4
+	MUI	2543A	3	AH	1	js	Harmonica jazz 3
+	MUI	2543B	3	AH	1	js	Harmonica jazz 4
+	MUI	3403A	3	AH	1		Basse électrique 5
+	MUI	3403B	3	AH	1		Basse électrique 6
+	MUI	3413A	3	AH	1		Batterie 5
+	MUI	3413B	3	AH	1		Batterie 6
+	MUI	3423A	3	AH	1		Chant jazz 5
+	MUI	3423B	3	AH	1		Chant jazz 6
+	MUI	3453A	3	AH	1		Guitare jazz 5
+	MUI	3453B	3	AH	1		Guitare jazz 6
+	MUI	3463A	3	AH	1		Piano jazz 5
+	MUI	3463B	3	AH	1		Piano jazz 6
+	MUI	3473A	3	AH	1		Saxophone jazz 5
+	MUI	3473B	3	AH	1		Saxophone jazz 6
+	MUI	3483A	3	AH	1		Trompette jazz 5
+	MUI	3483B	3	AH	1		Trompette jazz 6
+	MUI	3523A	3	AH	1		Trombone jazz 5
+	MUI	3523B	3	AH	1		Trombone jazz 6
+	MUI	3533A	3	AH	1		Contrebasse jazz 5
+	MUI	3533B	3	AH	1		Contrebasse jazz 6
+	MUI	3543A	3	AH	1	js	Harmonica jazz 5
+	MUI	3543B	3	AH	1	js	Harmonica jazz 6

Segment 77 Propre à l'orientation Vers interprétation chant

Bloc 77 A *obligatoire* *12 cr.*

+	ALL	1941	1	A	1	j	Diction lyrique allemande 1
+	ALL	1942	1	H	1	j	Diction lyrique allemande 2
+	ITL	1961	1	A	1	j	Diction lyrique italienne 1
+	ITL	1962	1	H	1	j	Diction lyrique italienne 2
+	MIN	1096	2	A	1	j	Geste et mouvement scénique 1
	MUI	1133V	3	AH	1		Chant 1
+	MUI	1133W	3	AH	1		Chant 2

Bloc 77 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire

+	MIN	1097	2	H	1	j	Geste et mouvement scénique 2
	MIN	1806	2	AH	1	j	Danse baroque
	MIN	1807	2	AH	1	j	Gestuelle baroque
	MIN	1808	1	AH	1	j	Style vocal baroque 1
	MIN	1809	1	AH	1	j	Style vocal baroque 2
	MUE	1301	1	AH	1		Ensemble vocal
+	MUE	1302	1	AH	1		Ensemble vocal
+	MUE	1451	1	AH	1		Choeur d'opéra
+	MUE	1452	1	AH	1		Choeur d'opéra
+	MUE	1482	2	AH	1		Choeur d'opéra

Programme 1-605-1-6 Version 04

B. en musique interprétation jazz J

Structure du programme

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 56 à option et 12 au choix. Préalables musicaux: Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	MUE	1461	2	AH	1		Combo
+	MUE	1462	2	AH	1		Combo
+	MUE	1463	2	AH	1		Combo
+	MUE	1464	2	AH	1		Combo
+	MUE	1465	2	AH	1		Combo
+	MUE	1466	2	AH	1		Combo
	MUS	1204	2	A	1	j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1	j	Solfège et dictée 2
+	MUS	1211	3	A	1	j	Solfège et dictée jazz 1
+	MUS	1212	3	H	1	j	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1	j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1	js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1	j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1	j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1	j	Gestion de carrière

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture

	MTE	1010	3	A	1	j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1	j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1113	3	AH	1	j	Contrepoint et analyse

	MTE	1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
+	MTE	1407	3	A	1 j	Composition jazz 1
+	MTE	1408	3	H	1 j	Composition jazz 2
+	MTE	2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1 j	Arrangement 2

Bloc 80 D *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Cours connexes

	MIN	1098	2	A	1 j	Improvisation jazz 1
+	MIN	1099	2	H	1 j	Improvisation jazz 2
	MIN	1791	2	A	1 s	Harmonie jazz au clavier 1
+	MIN	1792	2	H	1 s	Harmonie jazz au clavier 2
+	MIN	2791	2	A	1 s	Harmonie jazz au clavier 3
+	MIN	2792	2	H	1 s	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et littérature

	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 F *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Instrument

	MUI	1404A	4	AHE	1	Basse électrique 1
+	MUI	1404B	4	AHE	1	Basse électrique 2
	MUI	1414A	4	AHE	1	Batterie 1
+	MUI	1414B	4	AHE	1	Batterie 2
	MUI	1424A	4	AHE	1	Chant jazz 1
+	MUI	1424B	4	AHE	1	Chant jazz 2
	MUI	1434A	4	AHE	1	Clarinette jazz 1
	MUI	1434B	4	AHE	1	Clarinette jazz 2
	MUI	1454A	4	AHE	1	Guitare jazz 1
+	MUI	1454B	4	AHE	1	Guitare jazz 2
	MUI	1464A	4	AHE	1	Piano jazz 1
+	MUI	1464B	4	AHE	1	Piano jazz 2
	MUI	1474A	4	AHE	1	Saxophone jazz 1
+	MUI	1474B	4	AHE	1	Saxophone jazz 2
	MUI	1484A	4	AHE	1	Trompette jazz 1
+	MUI	1484B	4	AHE	1	Trompette jazz 2
	MUI	1494A	4	AHE	1	Violon jazz 1
	MUI	1494B	4	AHE	1	Violon jazz 2
	MUI	1524A	4	AH	1	Trombone jazz 1
+	MUI	1524B	4	AH	1	Trombone jazz 2
	MUI	1534A	4	AH	1	Contrebasse jazz 1
+	MUI	1534B	4	AH	1	Contrebasse jazz 2
+	MUI	2404A	4	AHE	1	Basse électrique 3
+	MUI	2404B	4	AHE	1	Basse électrique 4
+	MUI	2414A	4	AHE	1	Batterie 3
+	MUI	2414B	4	AHE	1	Batterie 4
+	MUI	2424A	4	AHE	1	Chant jazz 3
+	MUI	2424B	4	AHE	1	Chant jazz 4
	MUI	2434A	4	AHE	1	Clarinette jazz 3
	MUI	2434B	4	AHE	1	Clarinette jazz 4
+	MUI	2454A	4	AHE	1	Guitare jazz 3
+	MUI	2454B	4	AHE	1	Guitare jazz 4
+	MUI	2464A	4	AHE	1	Piano jazz 3
+	MUI	2464B	4	AHE	1	Piano jazz 4
+	MUI	2474A	4	AHE	1	Saxophone jazz 3
+	MUI	2474B	4	AHE	1	Saxophone jazz 4
+	MUI	2484A	4	AHE	1	Trompette jazz 3
+	MUI	2484B	4	AHE	1	Trompette jazz 4
	MUI	2494A	4	AHE	1	Violon jazz 3
	MUI	2494B	4	AHE	1	Violon jazz 4
+	MUI	2524A	4	AH	1	Trombone jazz 3
+	MUI	2524B	4	AH	1	Trombone jazz 4
+	MUI	2534A	4	AH	1	Contrebasse jazz 3
+	MUI	2534B	4	AH	1	Contrebasse jazz 4
+	MUI	3404A	4	AHE	1	Basse électrique 5
+	MUI	3404B	4	AHE	1	Basse électrique 6
+	MUI	3414A	4	AHE	1	Batterie 5
+	MUI	3414B	4	AHE	1	Batterie 6
+	MUI	3424A	4	AHE	1	Chant jazz 5
+	MUI	3424B	4	AHE	1	Chant jazz 6
	MUI	3434A	4	AHE	1	Clarinette jazz 5
	MUI	3434B	4	AHE	1	Clarinette jazz 6
+	MUI	3454A	4	AHE	1	Guitare jazz 5
+	MUI	3454B	4	AHE	1	Guitare jazz 6
+	MUI	3464A	4	AHE	1	Piano jazz 5
+	MUI	3464B	4	AHE	1	Piano jazz 6
+	MUI	3474A	4	AHE	1	Saxophone jazz 5
+	MUI	3474B	4	AHE	1	Saxophone jazz 6
+	MUI	3484A	4	AHE	1	Trompette jazz 5
+	MUI	3484B	4	AHE	1	Trompette jazz 6
	MUI	3494A	4	AHE	1	Violon jazz 5
	MUI	3494B	4	AHE	1	Violon jazz 6
+	MUI	3524A	4	AH	1	Trombone jazz 5
+	MUI	3524B	4	AH	1	Trombone jazz 6
+	MUI	3534A	4	AH	1	Contrebasse jazz 5
+	MUI	3534B	4	AH	1	Contrebasse jazz 6

Bloc 80 G *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1471	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1472	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1473	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1474	2	AH	1	Ensemble jazz

Bloc 80 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1266	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1354	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores

	MUE	1391	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
+	MUE	1392	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
+	MUE	1393	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
+	MUE	1394	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
+	MUE	1395	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
+	MUE	1396	1	AH	1	Ensemble vocal jazz
	MUE	1421	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
+	MUE	1422	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
+	MUE	1423	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
+	MUE	1424	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
+	MUE	1425	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
+	MUE	1426	1	AH	1 j	Atelier d'accompagnement vocal jazz
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1495	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1496	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 80 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation

	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1804	3	AH	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN	1805	3	AH	1 j	Geste et conscience en interprétation
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Programme 1-605-1-8 Version 02

B. en musique interprétation instruments classiques

Structure du programme

Le programme compte six orientations. Les orientations Cuivres, Bois et Autres instruments totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 66 à option et 8 au choix. L'orientation Cordes totalise 18 crédits obligatoires, 64 à option et 8 au choix. Les orientations Instruments anciens et Claviers totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 70 à option et 4 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Formation auditive

	MTE	1204	6	A	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS	1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
+	MUS	2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Écriture

+	MTE	1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
	MTE	1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
+	MTE	2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1 j	Arrangement 2
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

	MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz

+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1436	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1446	2	AH	1	Orchestre
	MUE	1471	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1472	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1473	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1474	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1475	2	AH	1	Ensemble jazz
+	MUE	1476	2	AH	1	Ensemble jazz

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 H *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
+	MIN	1769	3	A	1 j	Harmonie au clavier
	MIN	1802	3	AH	1 j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN	1803	3	E	1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN	1804	3	AH	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN	1805	3	AH	1 j	Geste et conscience en interprétation
+	MIN	2802	2	A	1 j	Continuo 1
+	MIN	2803	2	H	1 j	Continuo 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1131	2	AH	1 j	Facture du clavecin
	MUS	1132	2	AH	1 j	Éléments d'organographie

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Segment 02 Commun aux orientations Bois, Claviers, Cuivres, Inst. anciens, Autres inst.

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1155	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1156	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1165	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1166	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1245	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1246	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1266	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1354	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

	MUI	1105A	5	AH	1	Alto 1
+	MUI	1105B	5	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1175A	5	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1175B	5	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1305A	5	AH	1	Violon 1
+	MUI	1305B	5	AH	1	Violon 2
	MUI	1315A	5	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1315B	5	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2105A	5	AH	1	Alto 3
+	MUI	2105B	5	AH	1	Alto 4
+	MUI	2175A	5	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2175B	5	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2305A	5	AH	1	Violon 3
+	MUI	2305B	5	AH	1	Violon 4
+	MUI	2315A	5	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2315B	5	AH	1	Violoncelle 4
+	MUI	3105A	5	AH	1	Alto 5
+	MUI	3105B	5	AH	1	Alto 6
+	MUI	3175A	5	AH	1	Contrebasse 5
+	MUI	3175B	5	AH	1	Contrebasse 6
+	MUI	3305A	5	AHE	1	Violon 5
+	MUI	3305B	5	AHE	1	Violon 6
+	MUI	3315A	5	AH	1	Violoncelle 5
+	MUI	3315B	5	AH	1	Violoncelle 6

Bloc 70 B *obligatoire* *2 cr.*

Ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1155	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1156	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1165	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1166	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1245	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1246	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1266	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1354	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1371	1	AH	1	Quatuor à cordes
+	MUE	1372	1	AH	1	Quatuor à cordes
+	MUE	1373	1	AH	1	Quatuor à cordes
+	MUE	1374	1	AH	1	Quatuor à cordes
+	MUE	1375	1	AH	1	Quatuor à cordes
+	MUE	1376	1	AH	1	Quatuor à cordes

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1185A	5	AH	1	Cor 1
+	MUI	1185B	5	AH	1	Cor 2
	MUI	1275A	5	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1275B	5	AH	1	Trombone 2
	MUI	1285A	5	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1285B	5	AH	1	Trompette 2
	MUI	1295A	5	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1295B	5	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2185A	5	AH	1	Cor 3
+	MUI	2185B	5	AH	1	Cor 4
+	MUI	2275A	5	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2275B	5	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2285A	5	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2285B	5	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2295A	5	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2295B	5	AH	1	Tuba 4
+	MUI	3185A	5	AH	1	Cor 5
+	MUI	3185B	5	AH	1	Cor 6
+	MUI	3275A	5	AH	1	Trombone 5
+	MUI	3275B	5	AH	1	Trombone 6
+	MUI	3285A	5	AH	1	Trompette 5
+	MUI	3285B	5	AH	1	Trompette 6
+	MUI	3295A	5	AH	1	Tuba 5
+	MUI	3295B	5	AH	1	Tuba 6

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1215	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1216	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1255	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1256	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

	MUI	1125A	5	AH	1	Basson 1
+	MUI	1125B	5	AH	1	Basson 2
	MUI	1145A	5	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1145B	5	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1195A	5	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1195B	5	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1225A	5	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1225B	5	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1265A	5	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1265B	5	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2125A	5	AH	1	Basson 3
+	MUI	2125B	5	AH	1	Basson 4
+	MUI	2145A	5	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2145B	5	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2195A	5	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2195B	5	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2225A	5	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2225B	5	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2265A	5	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2265B	5	AH	1	Saxophone 4
+	MUI	3125A	5	AH	1	Basson 5
+	MUI	3125B	5	AH	1	Basson 6
+	MUI	3145A	5	AH	1	Clarinette 5
+	MUI	3145B	5	AH	1	Clarinette 6
+	MUI	3195A	5	AH	1	Flûte traversière 5
+	MUI	3195B	5	AHE	1	Flûte traversière 6
+	MUI	3225A	5	AH	1	Hautbois 5
+	MUI	3225B	5	AH	1	Hautbois 6
+	MUI	3265A	5	AH	1	Saxophone 5
+	MUI	3265B	5	AH	1	Saxophone 6

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1225	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1226	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1255	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1256	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1275	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1276	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1385	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1386	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument principal

	MUI	1022A	2	AHE 1	Flûte baroque 1
+	MUI	1022B	2	AHE 1	Flûte baroque 2
	MUI	1023A	3	AH 1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH 1	Flûte baroque 2
	MUI	1032A	2	AHE 1	Flûte à bec 1
+	MUI	1032B	2	AHE 1	Flûte à bec 2
	MUI	1033A	3	AH 1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH 1	Flûte à bec 2
	MUI	1042A	2	AHE 1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1042B	2	AHE 1	Hautbois baroque 2
	MUI	1043A	3	AH 1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH 1	Hautbois baroque 2
	MUI	1052A	2	AHE 1	Luth 1
+	MUI	1052B	2	AHE 1	Luth 2
	MUI	1053A	3	AH 1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH 1	Luth 2
	MUI	1072A	2	AHE 1	Violon baroque 1
+	MUI	1072B	2	AHE 1	Violon baroque 2
	MUI	1073A	3	AH 1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH 1	Violon baroque 2
	MUI	1082A	2	AHE 1	Viole de gambe 1
+	MUI	1082B	2	AHE 1	Viole de gambe 2
	MUI	1083A	3	AH 1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH 1	Viole de gambe 2
+	MUI	2022A	2	AHE 1	Flûte baroque 3
+	MUI	2022B	2	AHE 1	Flûte baroque 4
+	MUI	2024A	4	AHE 1	Flûte baroque 3
+	MUI	2024B	4	AHE 1	Flûte baroque 4
+	MUI	2032A	2	AHE 1	Flûte à bec 3
+	MUI	2032B	2	AHE 1	Flûte à bec 4
+	MUI	2034A	4	AHE 1	Flûte à bec 3
+	MUI	2034B	4	AHE 1	Flûte à bec 4
+	MUI	2042A	2	AHE 1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2042B	2	AHE 1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2044A	4	AHE 1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2044B	4	AHE 1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2052A	2	AHE 1	Luth 3
+	MUI	2052B	2	AHE 1	Luth 4
+	MUI	2054A	4	AHE 1	Luth 3
+	MUI	2054B	4	AHE 1	Luth 4
+	MUI	2072A	2	AHE 1	Violon baroque 3
+	MUI	2072B	2	AHE 1	Violon baroque 4
+	MUI	2074A	4	AHE 1	Violon baroque 3
+	MUI	2074B	4	AHE 1	Violon baroque 4
+	MUI	2082A	2	AHE 1	Viole de gambe 3
+	MUI	2082B	2	AHE 1	Viole de gambe 4
+	MUI	2084A	4	AHE 1	Viole de gambe 3
+	MUI	2084B	4	AHE 1	Viole de gambe 4
+	MUI	3022A	2	AHE 1	Flûte baroque 5
+	MUI	3022B	2	AHE 1	Flûte baroque 6
+	MUI	3024A	4	AHE 1	Flûte baroque 5
+	MUI	3024B	4	AHE 1	Flûte baroque 6
+	MUI	3032A	2	AHE 1	Flûte à bec 5
+	MUI	3032B	2	AHE 1	Flûte à bec 6
+	MUI	3034A	4	AHE 1	Flûte à bec 5
+	MUI	3034B	4	AHE 1	Flûte à bec 6
+	MUI	3042A	2	AHE 1	Hautbois baroque 5
+	MUI	3042B	2	AHE 1	Hautbois baroque 6
+	MUI	3044A	4	AHE 1	Hautbois baroque 5
+	MUI	3044B	4	AHE 1	Hautbois baroque 6
+	MUI	3052A	2	AHE 1	Luth 5
+	MUI	3052B	2	AHE 1	Luth 6
+	MUI	3054A	4	AHE 1	Luth 5
+	MUI	3054B	4	AHE 1	Luth 6
+	MUI	3072A	2	AHE 1	Violon baroque 5
+	MUI	3072B	2	AHE 1	Violon baroque 6
+	MUI	3074A	4	AHE 1	Violon baroque 5
+	MUI	3074B	4	AHE 1	Violon baroque 6
+	MUI	3082A	2	AHE 1	Viole de gambe 5
+	MUI	3082B	2	AHE 1	Viole de gambe 6
+	MUI	3084A	4	AHE 1	Viole de gambe 5
+	MUI	3084B	4	AHE 1	Viole de gambe 6

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Instrument second

	MUI	1152A	2	AHE 1	Clavecin 1
+	MUI	1152B	2	AHE 1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

	MUI	1062A	2	AHE 1	Pianoforte 1
+	MUI	1062B	2	AHE 1	Pianoforte 2
	MUI	1152A	2	AHE 1	Clavecin 1
+	MUI	1152B	2	AHE 1	Clavecin 2
	MUI	1155A	5	AH 1	Clavecin 1
+	MUI	1155B	5	AH 1	Clavecin 2
	MUI	1232A	2	AHE 1	Orgue 1
+	MUI	1232B	2	AHE 1	Orgue 2
+	MUI	1234B	4	AH 1	Orgue 2
	MUI	1235A	5	AH 1	Orgue 1
	MUI	1252A	2	AHE 1	Piano 1
+	MUI	1252B	2	AHE 1	Piano 2
	MUI	1255A	5	AH 1	Piano 1
+	MUI	1255B	5	AH 1	Piano 2
	MUI	1462A	2	AH 1	Piano jazz 1
+	MUI	1462B	2	AH 1	Piano jazz 2
+	MUI	2062A	2	AHE 1	Pianoforte 3
+	MUI	2152A	2	AHE 1	Clavecin 3
+	MUI	2154A	4	AH 1	Clavecin 3
+	MUI	2154B	4	AH 1	Clavecin 4
+	MUI	2234A	4	AH 1	Orgue 3
+	MUI	2234B	4	AH 1	Orgue 4
+	MUI	2252A	2	AHE 1	Piano 3
+	MUI	2254A	4	AH 1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH 1	Piano 4
+	MUI	2256A	6	AH 1	Piano 3
+	MUI	2256B	6	AH 1	Piano 4
+	MUI	2462A	2	E 1	Piano jazz 3
+	MUI	3156A	6	AH 1	Clavecin 5
+	MUI	3156B	6	AH 1	Clavecin 6
+	MUI	3235A	5	AH 1	Orgue 5
+	MUI	3236B	6	AH 1	Orgue 6
+	MUI	3256A	6	AH 1	Piano 5
+	MUI	3256B	6	AH 1	Piano 6

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1101	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
+	MUE	1102	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
+	MUE	1103	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
+	MUE	1104	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
+	MUE	1105	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
+	MUE	1106	1	AH 1	Atelier d'accompagnement
	MUE	1191	1	AH 1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH 1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH 1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH 1	Ensemble claviers
+	MUE	1195	1	AH 1	Ensemble claviers
+	MUE	1196	1	AH 1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Autres Instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1205A	5	AH 1	Guitare 1
+	MUI	1205B	5	AH 1	Guitare 2
	MUI	1215A	5	AH 1	Harpe 1
+	MUI	1215B	5	AH 1	Harpe 2
	MUI	1245A	5	AH 1	Percussion 1

+	MUI	1245B	5	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2205A	5	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2205B	5	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2215A	5	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2215B	5	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2245A	5	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2245B	5	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3205A	5	AH	1	Guitare 5
+	MUI	3205B	5	AH	1	Guitare 6
+	MUI	3215A	5	AH	1	Harpe 5
+	MUI	3215B	5	AH	1	Harpe 6
+	MUI	3245A	5	AH	1	Percussion 5
+	MUI	3245B	5	AH	1	Percussion 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1175	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1176	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1235	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1236	1	AH	1	Ensemble guitares

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre est obligatoire à chaque trimestre. Si un étudiant n'est pas retenu à l'orchestre, un autre grand ensemble lui sera assigné. Il est recommandé à tous les instrumentistes de s'inscrire à au moins deux crédits de musique pour « petits ensembles » au cours des trois années de baccalauréat.

Programme 1-605-1-9 Version 01

B. en musique interprétation chant – orientation baroque et classique

Structure du programme

Ce programme totalise 34 crédits obligatoires, 55 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

+	ALL	1941	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 1
+	ALL	1942	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 2
+	ALL	1943	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 3
+	ALL	1944	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 4
+	ALL	1945	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 5
+	ALL	1946	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 6
+	ANG	1961	1	A	1 j	Diction lyrique anglaise 1
+	ANG	1962	1	H	1 j	Diction lyrique anglaise 2
+	FRA	1961	1	A	1 j	Diction lyrique française 1
+	FRA	1962	1	H	1 j	Diction lyrique française 2
+	ITL	1961	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 1
+	ITL	1962	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 2
+	ITL	1963	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 3
+	ITL	1964	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 4
+	ITL	1965	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 5
+	ITL	1966	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 6
+	MIN	1096	2	A	1 j	Geste et mouvement scénique 1
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2206	2	A	1 j	Solfège 3
+	MUS	2207	2	H	1 j	Solfège 4

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
	MTE	1204	6	A	2 j	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 26 cr., maximum 30 cr.*

Instrument

	MUI	1134A	4	AH	1	Chant 1
+	MUI	1134B	4	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1252A	2	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
+	MUI	2134A	4	AH	1	Chant 3
+	MUI	2134B	4	AH	1	Chant 4
+	MUI	3135A	5	AH	1	Chant 5
+	MUI	3135B	5	AHE	1	Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
	MUE	1301	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1302	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1303	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1304	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1305	1	AH	1	Ensemble vocal
+	MUE	1306	1	AH	1	Ensemble vocal
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1451	1	AH	1	Choeur d'opéra

+	MUE	1452	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1453	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1454	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1455	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1456	1	AH	1	Choeur d'opéra
	MUE	1481	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1482	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1483	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1484	2	AH	1	Choeur d'opéra

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1266	1	AH	1	Ensemble

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Spécialisation

	MIN	1806	2	AH	1 j	Danse baroque
	MIN	1807	2	AH	1 j	Gestuelle baroque
	MIN	1808	1	AH	1 j	Style vocal baroque 1
	MIN	1809	1	AH	1 j	Style vocal baroque 2
	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1411	3	AH	1	Atelier d'opéra
+	MUE	1412	3	AH	1	Atelier d'opéra
+	MUE	1413	3	AH	1	Atelier d'opéra
+	MUE	1451	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1452	1	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1453	1	AH	1	Choeur d'opéra
	MUE	1481	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1482	2	AH	1	Choeur d'opéra
+	MUE	1483	2	AH	1	Choeur d'opéra

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
+	MIN	1097	2	H	1 j	Geste et mouvement scénique 2
	MIN	1802	3	AH	1 j	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN	1803	3	E	1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN	1804	3	AH	1 j	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN	1805	3	AH	1 j	Geste et conscience en interprétation
+	MIN	2802	2	A	1 j	Continuo 1
+	MIN	2803	2	H	1 j	Continuo 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie

Programme 1-610-1-2 Version 02

B. en musique composition électroacoustique

Structure du programme

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *42 cr.*

+	MCT	1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT	1402	3	AH	1	Composition 2
+	MCT	1403	3	AH	1	Composition 3
+	MCT	1404	3	AH	1	Composition 4
	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
+	MTE	1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2
	MUS	1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
	MUS	1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+	MUS	1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	H	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2321	3	A	1 j	Programmation musicale 1
+	MUS	2322	3	H	1 j	Programmation musicale 2
+	MUS	3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
+	MTE	2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
	MTE	3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+	MUS	3322	3	AH	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+	MUS	3323	3	H	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et littérature

	MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

	MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 G *option* *minimum 12 cr., maximum 23 cr.*

Média et programmation

	CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Introduction à la programmation
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUS	1251	1	AH	1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH	1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE	1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH	1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH	1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH	1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1264	3	AH	1	Sujets spéciaux en musique 7
	MUS	2314	3	AH	1 j	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	AH	1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3

+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2
	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 3 cr., maximum 13 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1	Basse électrique 1
+	MUI	1403B	3	AH	1	Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1	Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1	Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1	Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1	Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1	Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1	Guitare jazz 2

	MUI	1463A	3	AH	1	Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1	Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1	Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1	Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1	Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1	Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1	Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1	Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1	Basse électrique 3
+	MUI	2413A	3	AH	1	Batterie 3
+	MUI	2423A	3	AH	1	Chant jazz 3
+	MUI	2453A	3	AH	1	Guitare jazz 3
+	MUI	2463A	3	AH	1	Piano jazz 3
+	MUI	2473A	3	AH	1	Saxophone jazz 3
+	MUI	2483A	3	AH	1	Trompette jazz 3
+	MUI	2523A	3	AH	1	Trombone jazz 3
+	MUI	2533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 3
+	MUI	2543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 3

Programme 1-610-1-3 Version 01

B. en musique composition instrumentale

Structure du programme

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *46 cr.*

+	MCT	1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT	1402	3	AH	1	Composition 2
+	MCT	1403	3	AH	1	Composition 3
+	MCT	1404	3	AH	1	Composition 4
	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+ EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+ MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+ MUE	1288	1	AH	1	Chorale
MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+ MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+ MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+ MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+ MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+ MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+ MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH	1	Orchestre

+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé

Bloc 01 H *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Théorie et écriture

	IFT	1810	3	AHE	1	js	Introduction à la programmation
	MTE	1315	3	A	1	j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1	j	Harmonie jazz 2
+	MTE	1503	3	A	1	j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H	1	j	Atelier de composition électro. 2
+	MTE	2110	3	A	1	j	Contrepoint 3
+	MTE	2111	3	H	1	j	Contrepoint 4
+	MTE	2114	3	A	1	j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1	j	Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A	1	j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1	j	Arrangement 2
+	MTE	3010	3	A	1	j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1	j	Harmonie avancée 2
+	MTE	3114	3	H	1	j	Orchestration 3
	MUS	1251	1	AH	1		Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH	1		Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE	1		Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH	1		Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH	1		Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH	1		Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1300	3	A	1	j	Introduction à l'acoustique musicale
+	MUS	1312	3	AH	1		Théorie électroacoustique 2
+	MUS	1321	3	H	1	s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	H	1	s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2204A	2	A	1	j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1	j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1		Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1	j	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2312	3	AH	1		Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS	2321	3	A	1	j	Programmation musicale 1
+	MUS	3321	3	AH	1	js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	AH	1	js	Organologie et acoustique instrumentale
+	MUS	3323	3	H	1	j	Musique de création et technologies

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2103B	3	AH	1	Alto 4
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2173B	3	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2303B	3	AH	1	Violon 4
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2313B	3	AH	1	Violoncelle 4

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3
+	MUI	2183B	3	AH	1	Cor 4
+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2273B	3	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2283B	3	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2293B	3	AH	1	Tuba 4

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2

	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2123B	3	AH	1	Basson 4
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2143B	3	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2193B	3	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2223B	3	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2263B	3	AH	1	Saxophone 4

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2023B	3	AH	1	Flûte baroque 4
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2033B	3	AH	1	Flûte à bec 4
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2043B	3	AH	1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2053B	3	AH	1	Luth 4
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2073B	3	AH	1	Violon baroque 4
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3
+	MUI	2083B	3	AH	1	Viole de gambe 4

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
	MUI	1254A	4	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1254B	4	AHE	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2153B	3	AH	1	Clavecin 4
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2233B	3	AH	1	Orgue 4
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3
+	MUI	2253B	3	AH	1	Piano 4
+	MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2203B	3	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2213B	3	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2243B	3	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
+	MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1	Basse électrique 1

+	MUI	1403B	3	AH	1	Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1	Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1	Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1	Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1	Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1	Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1	Guitare jazz 2
	MUI	1463A	3	AH	1	Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1	Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1	Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1	Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1	Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1	Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1	Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1	Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1	Basse électrique 3
+	MUI	2403B	3	AH	1	Basse électrique 4
+	MUI	2413A	3	AH	1	Batterie 3
+	MUI	2413B	3	AH	1	Batterie 4
+	MUI	2423A	3	AH	1	Chant jazz 3
+	MUI	2423B	3	AH	1	Chant jazz 4
+	MUI	2453A	3	AH	1	Guitare jazz 3
+	MUI	2453B	3	AH	1	Guitare jazz 4
+	MUI	2463A	3	AH	1	Piano jazz 3
+	MUI	2463B	3	AH	1	Piano jazz 4
+	MUI	2473A	3	AH	1	Saxophone jazz 3
+	MUI	2473B	3	AH	1	Saxophone jazz 4
+	MUI	2483A	3	AH	1	Trompette jazz 3
+	MUI	2523A	3	AH	1	Trombone jazz 3
+	MUI	2523B	3	AH	1	Trombone jazz 4
+	MUI	2533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 3
+	MUI	2533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 4
+	MUI	2543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 3
+	MUI	2543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 4

Programme 1-610-1-4 Version 01

B. en musique composition mixte

Structure du programme

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 40 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales et électroacoustiques soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *40 cr.*

+	MCT	1501	3	AH	1	Composition électroacoustique 1
+	MCT	1502	3	AH	1	Composition électroacoustique 2
+	MCT	1601	3	AH	1	Composition instrumentale 1
+	MCT	1602	3	AH	1	Composition instrumentale 2
	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	1503	3	A	1 j	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	H	1 j	Atelier de composition électro. 2
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

	CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan

	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé

Bloc 01 H *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Théorie et écriture

+	IFT	1166	3	AHE	1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE	1	js	Introduction à la programmation
+	MTE	1110	3	A	1	j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1	j	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH	1	j	Contrepoint et analyse
+	MTE	2010	3	A	1	j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1	j	Écriture et analyse 4
+	MTE	2114	3	A	1	j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1	j	Orchestration 2
+	MTE	3010	3	A	1	j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1	j	Harmonie avancée 2
	MUS	1217	3	A	1	j	Typologie et morphologie sonores
	MUS	1251	1	AH	1		Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH	1		Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE	1		Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH	1		Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH	1		Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH	1		Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1300	3	A	1	j	Introduction à l'acoustique musicale
+	MUS	1312	3	AH	1		Théorie électroacoustique 2
+	MUS	1321	3	H	1	s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+	MUS	1322	3	H	1	s	Techniques d'enregistrement en studio
+	MUS	2204A	2	A	1	j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1	j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1		Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1	j	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2312	3	AH	1		Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS	2321	3	A	1	j	Programmation musicale 1
+	MUS	2322	3	H	1	j	Programmation musicale 2
+	MUS	3321	3	AH	1	js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	AH	1	js	Organologie et acoustique instrumentale
+	MUS	3323	3	H	1	j	Musique de création et technologies

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2103B	3	AH	1	Alto 4
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2173B	3	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2303B	3	AH	1	Violon 4
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2313B	3	AH	1	Violoncelle 4

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3
+	MUI	2183B	3	AH	1	Cor 4
+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2273B	3	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2283B	3	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2293B	3	AH	1	Tuba 4

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres

+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2
	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2123B	3	AH	1	Basson 4
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2143B	3	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2193B	3	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2223B	3	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2263B	3	AH	1	Saxophone 4

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2023B	3	AH	1	Flûte baroque 4
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2033B	3	AH	1	Flûte à bec 4
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2043B	3	AH	1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2053B	3	AH	1	Luth 4
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2073B	3	AH	1	Violon baroque 4
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3
+	MUI	2083B	3	AH	1	Viole de gambe 4

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
	MUI	1254A	4	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1254B	4	AHE	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2153B	3	AH	1	Clavecin 4
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2233B	3	AH	1	Orgue 4
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3
+	MUI	2253B	3	AH	1	Piano 4
+	MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2203B	3	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2213B	3	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2243B	3	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
+	MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares

+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1	Basse électrique 1
+	MUI	1403B	3	AH	1	Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1	Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1	Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1	Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1	Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1	Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1	Guitare jazz 2
	MUI	1463A	3	AH	1	Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1	Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1	Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1	Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1	Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1	Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1	Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1	Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1	Basse électrique 3
+	MUI	2403B	3	AH	1	Basse électrique 4
+	MUI	2413A	3	AH	1	Batterie 3
+	MUI	2413B	3	AH	1	Batterie 4
+	MUI	2423A	3	AH	1	Chant jazz 3
+	MUI	2423B	3	AH	1	Chant jazz 4
+	MUI	2453A	3	AH	1	Guitare jazz 3
+	MUI	2453B	3	AH	1	Guitare jazz 4
+	MUI	2463A	3	AH	1	Piano jazz 3
+	MUI	2463B	3	AH	1	Piano jazz 4
+	MUI	2473A	3	AH	1	Saxophone jazz 3
+	MUI	2473B	3	AH	1	Saxophone jazz 4
+	MUI	2483A	3	AH	1	Trompette jazz 3
+	MUI	2483B	3	AH	1	Trompette jazz 4
+	MUI	2523A	3	AH	1	Trombone jazz 3
+	MUI	2523B	3	AH	1	Trombone jazz 4
+	MUI	2533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 3
+	MUI	2533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 4
+	MUI	2543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 3
+	MUI	2543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 4

Programme 1-615-1-1 Version 08

B. en musique musicologie

Structure du programme

Ce programme comprend sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 36 crédits obligatoires, 43 à option et 12 au choix. Préalables musicaux: Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicologiques du candidat seront également évaluées au moyen d'une entrevue et d'une rédaction sur un sujet imposé. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1134	3	H	1 s	Introduction à la musicologie
	MUL	1245	3	AH	1 j	Esthétique musicale
	MUL	3314	3	AH	1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1253	3	AHE	1	Sujets spéciaux en musique 3

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Analyse

+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL	3301	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1 j	Panorama des musiques du monde 2
+	MUS	3321	3	AH	1 js	Psychoacoustique musicale
+	MUS	3322	3	AH	1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+	MUS	3323	3	H	1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière
	MUS	1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1113	3	AH	1 j	Contrepoint et analyse
	MTE	1204	6	A	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz

+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1	j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1	js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	js	Italien avancé

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2103B	3	AH	1	Alto 4
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2173B	3	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2303B	3	AH	1	Violon 4
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2313B	3	AH	1	Violoncelle 4

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3
+	MUI	2183B	3	AH	1	Cor 4
+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2273B	3	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2283B	3	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2293B	3	AH	1	Tuba 4

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2
	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2123B	3	AH	1	Basson 4
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2143B	3	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2193B	3	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2223B	3	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2263B	3	AH	1	Saxophone 4

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2023B	3	AH	1	Flûte baroque 4
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2033B	3	AH	1	Flûte à bec 4
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2043B	3	AH	1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2053B	3	AH	1	Luth 4
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2073B	3	AH	1	Violon baroque 4
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3
+	MUI	2083B	3	AH	1	Viole de gambe 4

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
	MUI	1254A	4	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1254B	4	AHE	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2153B	3	AH	1	Clavecin 4
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2233B	3	AH	1	Orgue 4
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3
+	MUI	2253B	3	AH	1	Piano 4
+	MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2203B	3	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2213B	3	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2243B	3	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
+	MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1		Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1		Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1		Basse électrique 1
+	MUI	1403B	3	AH	1		Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1		Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1		Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1		Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1		Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1		Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1		Guitare jazz 2
	MUI	1463A	3	AH	1		Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1		Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1		Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1		Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1		Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1		Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1		Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1		Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1		Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1		Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1	js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1	js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1		Basse électrique 3
+	MUI	2403B	3	AH	1		Basse électrique 4
+	MUI	2413A	3	AH	1		Batterie 3
+	MUI	2413B	3	AH	1		Batterie 4
+	MUI	2423A	3	AH	1		Chant jazz 3
+	MUI	2423B	3	AH	1		Chant jazz 4
+	MUI	2453A	3	AH	1		Guitare jazz 3
+	MUI	2453B	3	AH	1		Guitare jazz 4
+	MUI	2463A	3	AH	1		Piano jazz 3
+	MUI	2463B	3	AH	1		Piano jazz 4
+	MUI	2473A	3	AH	1		Saxophone jazz 3
+	MUI	2473B	3	AH	1		Saxophone jazz 4
+	MUI	2483A	3	AH	1		Trompette jazz 3

+	MUI	2483B	3	AH	1	Trompette jazz 4
+	MUI	2523A	3	AH	1	Trombone jazz 3
+	MUI	2523B	3	AH	1	Trombone jazz 4
+	MUI	2533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 3
+	MUI	2533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 4
+	MUI	2543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 3
+	MUI	2543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 4

Programme 1-620-1-1 Version 00

B. en musique écriture

Structure du programme

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix. Préalables musicaux :Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement dans le domaine de l'écriture seront évaluées à partir de l'examen de travaux d'écriture qu'il devra apporter au moment de l'entrevue avec son responsable de programme. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *43 cr.*

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1110	3	A	1 j	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1 j	Contrepoint 2
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
+	MTE	2110	3	A	1 j	Contrepoint 3
+	MTE	2111	3	H	1 j	Contrepoint 4
+	MTE	2114	3	A	1 j	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H	1 j	Orchestration 2
+	MTE	3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE	3114	3	H	1 j	Orchestration 3
	MUS	1204	2	A	1 j	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1 j	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation auditive

	MTE	1204	6	A	2 j	Analyse du discours harmonique tonal
+	MUS	2204A	2	A	1 j	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A	1 j	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H	1 j	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Composition

+	MCT	1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT	1402	3	AH	1	Composition 2
+	MTE	1407	3	A	1 j	Composition jazz 1
+	MTE	1408	3	H	1 j	Composition jazz 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

+	MTE	1205	3	A	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	H	1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1315	3	A	1 j	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H	1 j	Harmonie jazz 2
	MTE	1403	3	A	1 j	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	H	1 j	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2315	3	A	1 j	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H	1 j	Arrangement 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA	1009	3	HE	1 j	Grammaire du français
	FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL	1132	3	A	1 j	Méthodologie musicale
	MUS	1126	3	A	1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
	MUS	1133	3	H	1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

	MUE	1281	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1282	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1283	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1284	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1285	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1286	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1287	1	AH	1	Chorale
+	MUE	1288	1	AH	1	Chorale
	MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1347	1	AH	1	Gamelan
+	MUE	1348	1	AH	1	Gamelan
	MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1367	1	AH	1	Chorale jazz
+	MUE	1368	1	AH	1	Chorale jazz
	MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
+	MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
	MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
+	MUE	1445	2	AH	1	Orchestre

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

	MUE	1151	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1152	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1153	1	AH	1	Atelier de musique baroque
+	MUE	1154	1	AH	1	Atelier de musique baroque
	MUE	1161	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1162	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1163	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE	1164	1	AH	1	Atelier de musique contemporaine
	MUE	1241	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1242	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1243	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
+	MUE	1244	1	AHE	1	Ensemble musique de chambre
	MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
+	MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
	MUE	1351	1	AH	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1352	2	H	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
+	MUE	1353	1	A	1	Atelier d'élaboration de jeux sonores
	MUE	1491	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1492	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1493	1	AH	1	Atelier d'improvisation
+	MUE	1494	1	AH	1	Atelier d'improvisation

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

	MUL	1101	3	A	1 j	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	H	1 j	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH	1 j	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH	1 j	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH	1 j	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH	1 j	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH	1 j	Histoire de la musique 5
	MUL	1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
	MUL	1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
	MUL	2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL	2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

	CIN	1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	H	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1714	3	A	1 j	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A	1 j	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH	1 j	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	A	1 j	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1 j	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1 j	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1 j	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	H	1 j	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+	MUL	1401	1	H	1 j	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	H	1 s	Musiques et images en mouvement
	MUS	1221	3	H	1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE	1 js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AHE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	2051	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE	1 js	Advanced Oral English 2
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1103A	3	AH	1	Alto 1
+	MUI	1103B	3	AH	1	Alto 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1173A	3	AH	1	Contrebasse 1
+	MUI	1173B	3	AH	1	Contrebasse 2
	MUI	1303A	3	AH	1	Violon 1
+	MUI	1303B	3	AH	1	Violon 2
	MUI	1313A	3	AH	1	Violoncelle 1
+	MUI	1313B	3	AH	1	Violoncelle 2
+	MUI	2103A	3	AH	1	Alto 3
+	MUI	2103B	3	AH	1	Alto 4
+	MUI	2173A	3	AH	1	Contrebasse 3
+	MUI	2173B	3	AH	1	Contrebasse 4
+	MUI	2303A	3	AH	1	Violon 3
+	MUI	2303B	3	AH	1	Violon 4
+	MUI	2313A	3	AH	1	Violoncelle 3
+	MUI	2313B	3	AH	1	Violoncelle 4

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1183A	3	AH	1	Cor 1
+	MUI	1183B	3	AH	1	Cor 2
	MUI	1273A	3	AH	1	Trombone 1
+	MUI	1273B	3	AH	1	Trombone 2
	MUI	1283A	3	AH	1	Trompette 1
+	MUI	1283B	3	AH	1	Trompette 2
	MUI	1293A	3	AH	1	Tuba 1
+	MUI	1293B	3	AH	1	Tuba 2
+	MUI	2183A	3	AH	1	Cor 3
+	MUI	2183B	3	AH	1	Cor 4
+	MUI	2273A	3	AH	1	Trombone 3
+	MUI	2273B	3	AH	1	Trombone 4
+	MUI	2283A	3	AH	1	Trompette 3
+	MUI	2283B	3	AH	1	Trompette 4
+	MUI	2293A	3	AH	1	Tuba 3
+	MUI	2293B	3	AH	1	Tuba 4

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1211	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1212	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1213	1	AH	1	Ensemble cuivres
+	MUE	1214	1	AH	1	Ensemble cuivres
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1123A	3	AH	1	Basson 1
+	MUI	1123B	3	AH	1	Basson 2
	MUI	1143A	3	AH	1	Clarinette 1
+	MUI	1143B	3	AH	1	Clarinette 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1193A	3	AH	1	Flûte traversière 1
+	MUI	1193B	3	AH	1	Flûte traversière 2
	MUI	1223A	3	AH	1	Hautbois 1
+	MUI	1223B	3	AH	1	Hautbois 2
	MUI	1263A	3	AH	1	Saxophone 1
+	MUI	1263B	3	AH	1	Saxophone 2
+	MUI	2123A	3	AH	1	Basson 3
+	MUI	2123B	3	AH	1	Basson 4
+	MUI	2143A	3	AH	1	Clarinette 3
+	MUI	2143B	3	AH	1	Clarinette 4
+	MUI	2193A	3	AH	1	Flûte traversière 3
+	MUI	2193B	3	AH	1	Flûte traversière 4
+	MUI	2223A	3	AH	1	Hautbois 3
+	MUI	2223B	3	AH	1	Hautbois 4
+	MUI	2263A	3	AH	1	Saxophone 3
+	MUI	2263B	3	AH	1	Saxophone 4

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1221	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1222	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1223	1	AH	1	Ensemble flûtes
+	MUE	1224	1	AH	1	Ensemble flûtes
	MUE	1251	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1252	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1253	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
+	MUE	1254	1	AH	1	Ensemble d'instruments à vent
	MUE	1271	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1272	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1273	1	AH	1	Quatuor de saxophones
+	MUE	1274	1	AH	1	Quatuor de saxophones
	MUE	1381	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1382	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1383	1	AH	1	Ensemble clarinettes
+	MUE	1384	1	AH	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1023A	3	AH	1	Flûte baroque 1
+	MUI	1023B	3	AH	1	Flûte baroque 2
	MUI	1033A	3	AH	1	Flûte à bec 1
+	MUI	1033B	3	AH	1	Flûte à bec 2
	MUI	1043A	3	AH	1	Hautbois baroque 1
+	MUI	1043B	3	AH	1	Hautbois baroque 2
	MUI	1053A	3	AH	1	Luth 1
+	MUI	1053B	3	AH	1	Luth 2
	MUI	1073A	3	AH	1	Violon baroque 1
+	MUI	1073B	3	AH	1	Violon baroque 2
	MUI	1083A	3	AH	1	Viole de gambe 1
+	MUI	1083B	3	AH	1	Viole de gambe 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
+	MUI	2023A	3	AH	1	Flûte baroque 3
+	MUI	2023B	3	AH	1	Flûte baroque 4
+	MUI	2033A	3	AH	1	Flûte à bec 3
+	MUI	2033B	3	AH	1	Flûte à bec 4
+	MUI	2043A	3	AH	1	Hautbois baroque 3
+	MUI	2043B	3	AH	1	Hautbois baroque 4
+	MUI	2053A	3	AH	1	Luth 3
+	MUI	2053B	3	AH	1	Luth 4
+	MUI	2073A	3	AH	1	Violon baroque 3
+	MUI	2073B	3	AH	1	Violon baroque 4
+	MUI	2083A	3	AH	1	Viole de gambe 3
+	MUI	2083B	3	AH	1	Viole de gambe 4

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1153A	3	AH	1	Clavecin 1
+	MUI	1153B	3	AH	1	Clavecin 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1233A	3	AH	1	Orgue 1
+	MUI	1233B	3	AH	1	Orgue 2
	MUI	1253A	3	AH	1	Piano 1
+	MUI	1253B	3	AH	1	Piano 2
	MUI	1254A	4	AHE	1	Piano 1
+	MUI	1254B	4	AHE	1	Piano 2
+	MUI	2153A	3	AH	1	Clavecin 3
+	MUI	2153B	3	AH	1	Clavecin 4
+	MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
+	MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
+	MUI	2233A	3	AH	1	Orgue 3
+	MUI	2233B	3	AH	1	Orgue 4
+	MUI	2253A	3	AH	1	Piano 3
+	MUI	2253B	3	AH	1	Piano 4
+	MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
+	MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1191	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1192	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1193	1	AH	1	Ensemble claviers
+	MUE	1194	1	AH	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
+	MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1203A	3	AH	1	Guitare 1
+	MUI	1203B	3	AH	1	Guitare 2
	MUI	1213A	3	AH	1	Harpe 1
+	MUI	1213B	3	AH	1	Harpe 2
	MUI	1243A	3	AH	1	Percussion 1
+	MUI	1243B	3	AH	1	Percussion 2
+	MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
+	MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
+	MUI	2203A	3	AH	1	Guitare 3
+	MUI	2203B	3	AH	1	Guitare 4
+	MUI	2213A	3	AH	1	Harpe 3
+	MUI	2213B	3	AH	1	Harpe 4
+	MUI	2243A	3	AH	1	Percussion 3
+	MUI	2243B	3	AH	1	Percussion 4
+	MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
+	MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

	MUE	1171	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1172	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1173	1	AH	1	Atelier de percussion
+	MUE	1174	1	AH	1	Atelier de percussion
	MUE	1231	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1232	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1233	1	AH	1	Ensemble guitares
+	MUE	1234	1	AH	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

	MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
+	MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
	MUI	1403A	3	AH	1	Basse électrique 1
+	MUI	1403B	3	AH	1	Basse électrique 2
	MUI	1413A	3	AH	1	Batterie 1
+	MUI	1413B	3	AH	1	Batterie 2
	MUI	1423A	3	AH	1	Chant jazz 1
+	MUI	1423B	3	AH	1	Chant jazz 2
	MUI	1453A	3	AH	1	Guitare jazz 1
+	MUI	1453B	3	AH	1	Guitare jazz 2
	MUI	1463A	3	AH	1	Piano jazz 1
+	MUI	1463B	3	AH	1	Piano jazz 2
	MUI	1473A	3	AH	1	Saxophone jazz 1
+	MUI	1473B	3	AH	1	Saxophone jazz 2
	MUI	1483A	3	AH	1	Trompette jazz 1
+	MUI	1483B	3	AH	1	Trompette jazz 2
	MUI	1523A	3	AH	1	Trombone jazz 1
+	MUI	1523B	3	AH	1	Trombone jazz 2
	MUI	1533A	3	AH	1	Contrebasse jazz 1
+	MUI	1533B	3	AH	1	Contrebasse jazz 2
	MUI	1543A	3	AH	1 js	Harmonica jazz 1
+	MUI	1543B	3	AH	1 js	Harmonica jazz 2
+	MUI	2403A	3	AH	1	Basse électrique 3
+	MUI	2403B	3	AH	1	Basse électrique 4
+	MUI	2413A	3	AH	1	Batterie 3
+	MUI	2413B	3	AH	1	Batterie 4
+	MUI	2423A	3	AH	1	Chant jazz 3
+	MUI	2423B	3	AH	1	Chant jazz 4

+	MUI	2453A	3	AH	1		Guitare jazz 3
+	MUI	2453B	3	AH	1		Guitare jazz 4
+	MUI	2463A	3	AH	1		Piano jazz 3
+	MUI	2463B	3	AH	1		Piano jazz 4
+	MUI	2473A	3	AH	1		Saxophone jazz 3
+	MUI	2473B	3	AH	1		Saxophone jazz 4
+	MUI	2483A	3	AH	1		Trompette jazz 3
+	MUI	2483B	3	AH	1		Trompette jazz 4
+	MUI	2523A	3	AH	1		Trombone jazz 3
+	MUI	2523B	3	AH	1		Trombone jazz 4
+	MUI	2533A	3	AH	1		Contrebasse jazz 3
+	MUI	2533B	3	AH	1		Contrebasse jazz 4
+	MUI	2543A	3	AH	1	js	Harmonica jazz 3
+	MUI	2543B	3	AH	1	js	Harmonica jazz 4

Section 10

Université de Montréal

Faculté de pharmacie

Table des matières

Introduction	10-**1**
Direction	10-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	10-**1**
Exercice de la profession	10-**1**
Chaires	10-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	10-**1**
Règlement pédagogique de la Faculté	10-**1**
Personnel enseignant	10-**7**
Programme d'étude	10-**8**
Répertoire des cours	10-**9**

À jour le 15 juin 2006

Faculté de pharmacie

Introduction

La Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal tire son origine du *Montreal College of Pharmacy* et fut constituée en Faculté en 1943.

En mai 2002, le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie accordait un agrément de six ans à la Faculté pour son programme de baccalauréat, ce qui correspond à la durée maximale attribuable.

La Faculté a connu des développements importants ces deux dernières années et a notamment emménagé au pavillon Jean-Coutu au printemps 2005.

Direction

Administrateur occupant les fonctions de doyen : **Pierre Moreau**
Vice-doyenne au 1er cycle : **Claude Mailhot**
Administrateur exerçant les fonctions de vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : **Daniel Lamontagne**
Secrétaire : **Claudine Laurier**
Adjointe aux vice-doyens : **Marie-Claude Binette**
Directeur administratif : **Michel Campagna**
Adjointe administrative : **Sophie Brisebois**
Coordonnateurs de formation pratique : **Josée Labrosse, Gilles Leclerc**
Coordonnatrice de formation professionnelle : **Guylaine Bertrand**
Responsable de l'informatique : **André Martel**
Conseillère en développement : **Anne-Marie Dubost**
Adjoint académique : **Robert-Georges Paradis**

Coordonnées générales de la Faculté

Faculté de pharmacie
Pavillon Jean-Coutu
2940 Chemin de la Polytechnique
Montréal (Québec)
H3T 1J4

Adresse postale :
Faculté de pharmacie
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone – Dossiers étudiants : 343-6111, poste 3235
Courriel : bacc-information@pharm.umontreal.ca
www.pharm.umontreal.ca

Exercice de la profession

Le baccalauréat en pharmacie ne donne pas le droit automatique d'exercer la pharmacie dans la province. L'Ordre des pharmaciens du Québec est seul autorisé à décider de l'admission d'un candidat à la pratique de la pharmacie au Québec. Cependant, cette autorisation tient compte des activités réalisées à l'intérieur du programme universitaire de formation.

Chaires

Chaire Aventis Pharma en soins pharmaceutiques ambulatoires
Chaire pharmaceutique ACFPP en pharmacocinétique des populations
Chaire pharmaceutique AstraZeneca en santé respiratoire
Chaire pharmaceutique Aventis Pharma sur l'utilisation des médicaments : politiques et résultantes
Chaire pharmaceutique Famille Jean-Guy-Sabourin en santé des femmes
Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin « médicaments, grossesse et allaitement »
Chaire pharmaceutique Michel-Saucier en santé et vieillissement

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de pharmacie	102,50 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'automne, d'août à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, de janvier à mai inclus;
c) le trimestre d'été, de mai à août inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la chimie, la pharmacologie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la pharmacie, la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade. Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté de pharmacie.

Le programme spécialisé
Le baccalauréat comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

La Faculté de pharmacie n'offre pas de programmes constitutifs d'un programme de grade.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;

b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;

c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre;

d) une semaine de stage clinique généralement.

1.10 Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours, réussis par un étudiant, remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Stage

Le stage est le séjour obligatoire de l'étudiant à l'Université ou en un lieu autorisé par celle-ci pour satisfaire aux exigences du cours ou du programme.

1.17 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade. Ainsi le titre de bachelier est conféré par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, bachelier en pharmacie, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine, B.Pharm. pour bachelier en pharmacie).

1.18 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales

Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous :

Soit

Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

DEC en sciences, lettres et arts

DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

ou

Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

Avoir réussi les cours préalables suivants, lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :

Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine

Chimie 101, 201 et 202

Mathématiques 103 et 203

Physique 101, 201 et 301

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
– À la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références
– Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi; le candidat est appelé à en faire la preuve selon les modalités déterminées par la Faculté. La Faculté n'est pas tenue d'admettre des étudiants libres à tous les cours.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier prévues au présent article.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
a) avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
b) avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

La Faculté n'admet pas d'étudiants à temps partiel dans son programme de baccalauréat à moins d'autorisation du doyen.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences linguistiques constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide
Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la nature du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Sauf exception justifiée par la nature du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans l'autre langue officielle du Canada.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales
a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.
b) Modalités
Étudiant régulier
L'inscription d'un étudiant régulier est faite pour chaque année. L'étudiant s'inscrit à plein temps à un nombre de crédits déterminé par la structure du programme. L'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'à titre tout à fait exceptionnel par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur
L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

De plus, pour tout cours offert sous forme de stage, l'étudiant doit obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente sur le choix du lieu de stage.

d) Inscription à plein temps
L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à au moins 12 crédits pour un trimestre. La Faculté ne permet que de façon exceptionnelle l'inscription à un nombre de crédits autre que celui déterminé par la structure du programme.

e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Il doit cependant s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

4.2 Modification de choix de cours
L'étudiant qui désire modifier son inscription au programme ou à des cours obligatoires doit présenter une demande écrite, avec motif à l'appui, au début de l'année académique. La modification doit être approuvée, le cas échéant, par les autorités compétentes de la Faculté. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

L'inscription aux cours à option se fait à la fin de l'année académique précédente. Compte tenu que la Faculté ne peut s'engager à offrir des cours à option à un nombre trop faible d'inscrits, l'étudiant soumettra un deuxième choix pour chaque cours à option auquel il souhaite s'inscrire. À partir du moment où la Faculté confirme l'inscription à l'étudiant, toute modification de choix de cours ne peut être acceptée qu'à titre exceptionnel par les autorités compétentes de la Faculté.

4.3 Abandon des études
L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire avant le 15 juin, pour le trimestre d'automne suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dès réception de son avis d'admission.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le doyen sur recommandation du Comité d'admission. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. Dans les cas d'équivalence, les cours suivis dans les dix années précédant l'acceptation de l'étudiant dans le programme pourront faire l'objet d'une reconnaissance, en autant que le contenu soit jugé pertinent par la Faculté. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits. Le candidat doit suivre les modalités établies par la Faculté pour établir l'équivalence.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

(Ne s'applique pas à la Faculté.)

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le doyen après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le doyen responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Très exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard 15 jours après le début du cours. Les autorités compétentes de la Faculté jugent du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences

a) Absence à un cours

L'étudiant doit justifier auprès du doyen toute absence aux séances de travaux pratiques, aux séminaires, aux ateliers, etc. en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables qui suivent. Des absences dépassant 25 % du nombre de séances de travaux pratiques d'un même cours font perdre à l'étudiant le droit de se présenter à l'examen final pour ce cours.

b) Absence à un stage

Toute absence à un stage doit être motivée dans le plus bref délai auprès du responsable du stage. Toute absence de plus d'une journée doit être motivée par écrit, dans les huit jours ouvrables qui suivent, auprès du doyen. Le doyen peut, sur recommandation de la Faculté, invalider un stage si l'étudiant s'est absenté pour une période totalisant trois jours.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du doyen avant le début du cours. La forme et les modalités de l'évaluation doivent être approuvées par les autorités compétentes de la Faculté.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation prendra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 ou une combinaison de ces formes ou exceptionnellement une autre forme d'évaluation. Les modalités d'évaluation utilisées doivent être approuvées par le doyen.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

L'examen final porte sur toute la matière et il doit compter pour au moins 50 % de l'évaluation du cours. Les examens partiels ne comportent pas de droit de reprise.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, tient compte de la compétence clinique (connaissance et habiletés propres au travail clinique) et des attitudes professionnelles de l'étudiant.

Le doyen et l'établissement auquel l'étudiant est affecté sont responsables de voir à ce que des mesures appropriées soient prises contre tout étudiant dont la présence dans le milieu serait préjudiciable aux bénéficiaires en conformité aux règlements en vigueur dans chaque établissement.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès des autorités compétentes de la Faculté en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables qui suivent. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible. Le motif doit être approuvé par le doyen ou son délégué.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen intratrimestriel, pour un motif jugé valable, il se verra exiger un examen différé, ou exceptionnellement sur approbation du doyen, la note dudit examen sera remplacée par la note de l'examen final. La forme de l'évaluation différée n'est pas nécessairement celle de l'évaluation régulière. Elle doit être approuvée par le doyen ou son représentant.

Dans le cas d'absence à un examen final, pour un motif jugé valable, l'étudiant devra subir cet examen lors d'une session d'examens différés.

Un examen intratrimestriel ne peut être différé qu'une seule fois. La note globale du cours apparaît au relevé de notes avec une mention indiquant qu'il s'agit d'une note après examen(s) différé(s). L'étudiant qui ne s'est pas présenté à un examen différé auquel il s'est inscrit se voit automatiquement attribuer la note zéro pour cet élément d'évaluation.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, les autorités compétentes de la Faculté peuvent fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. Le motif doit être approuvé par le doyen qui peut demander une contre-expertise s'il le juge à propos.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats et après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les huit jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu des formes d'évaluation utilisées. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les huit jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les huit jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué d'au moins trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le responsable du cours, le professeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité de révision peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est sans appel.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3

C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

La moyenne annuelle est la moyenne portant uniquement sur les crédits d'une année universitaire d'une durée de douze mois consécutifs sauf en cas de suspension.

10 Système de promotion

La promotion se fait par année, compte tenu des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués dans l'annuaire.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0, avant examen de reprise, et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant examen de reprise, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant examen de reprise, est d'au moins 2,0, mais qui a échoué soit à trois cours obligatoires ou plus, soit à des cours totalisant neuf crédits ou plus, est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits du programme. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne annuelle avant reprise est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme. Le terme « probation » inclut ici aussi bien la probation proprement dite que la probation exceptionnelle.

12.2 La période de probation s'étend sur une année. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
Sous réserve des articles 11.3, 11.4 et 13.2 du règlement pédagogique, l'étudiant a droit de reprise s'il a conservé une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0 avant examen de reprise.

– Reprise d'un cours ou d'un stage obligatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours ou à un stage obligatoire doit subir un examen de reprise ou reprendre le stage à une date et selon les modalités fixées par le doyen. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise ou à la reprise du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui subit un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

13.2 Cours éliminatoire
L'étudiant qui subit un échec à un cours ou à un stage éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués à l'annuaire de la Faculté.

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative annuelle, mais ne peut en aucun cas excéder C.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 et 13.2 peut être réadmis par le doyen. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative annuelle d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation exceptionnelle.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

15 Scolarité

La scolarité est le temps requis pour compléter un programme; elle est évaluée en nombre de crédits.

La scolarité minimale est le temps minimal exigé d'un étudiant inscrit à plein temps pour obtenir tous les crédits d'un programme.

La scolarité maximale est le temps maximal autorisé pour obtenir tous les crédits d'un programme.

La scolarité minimale du programme de baccalauréat en pharmacie est de huit trimestres; la scolarité maximale est de six années civiles à compter de la première inscription, à moins d'une autorisation du doyen dans des cas tout à fait exceptionnels.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, la mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programme de grade et appellation
La Faculté offre un programme spécialisé en pharmacie conduisant au baccalauréat en pharmacie (B.Pharm.).

18.2 Octroi de grades et de certificats
Les grades et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention du grade.

Les grades et certificats sont conférés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une admission, d'une inscription, d'une exemption ou d'une équivalence
Est réputée nulle une admission, une inscription, une exemption ou une équivalence reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats
L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Albert Adam, D.Sc. Bio. (Liège)
Jean-Guy Besner, Ph.D. (Montréal)
Suzanne Bisaillon, Ph.D., LL.B. (Montréal), en détachement
Jean-Louis Brazier, Doctorat d'État en Sci. Pharm. (Lyon)
Louis Cartilier, D.Sc.Pharm. (Bruxelles)
Daniel Lamontagne, Ph.D. (Montréal)
Claudine Laurier, Ph.D. (Montréal)
Claude Mailhot, Pharm.D. (Utah)
Jean-Norbert McMullen, Ph.D. (Florida)
Huy Ong, Ph.D. (Montréal)
Jacques Turgeon, Ph.D. (Laval) en détachement, vice-recteur, Vice-rectorat à la recherche
France Varin, Ph.D. (Montréal)
Françoise Winnik, Ph.D. (Toronto)

Professeurs agrégés
Lucie Blais, Ph.D. (McGill)
Johanne Collin, Ph.D. (UQÀM)
Céline Fiset, Ph.D. (Laval)
Suzanne Giasson, Ph.D. (France et Western Ontario)
Patrice Hildgen, Ph.D. (Montréal)
Jean-Christophe Leroux, D.Sc.Pharm. (Genève)
Daniel Lévesque, Ph.D. (Laval)
Sylvie Marleau, Ph.D. (Montréal)
Pierre Moreau, Ph.D. (Montréal)
Yola Moride, Ph.D. (McGill)
Sylvie Perreault, Ph.D. (Montréal)
Chantal Pharand, Pharm.D. (Pennsylvanie)

Professeurs adjoints
Anick Bérard, Ph.D. (McGill)
Labbé Line, Ph.D (Laval)
Jean Lachaine, Ph.D. (Montréal)
Lyne Lalonde, Ph.D. (McGill)
Fahima Nekka, Ph.D. (Montréal)
Marc Servant, Ph.D. (Montréal)

Professeure titulaire de clinique
Louise Mallet, Pharm.C. (Boston)

Professeurs agrégés de clinique
Marie-France Beauchesne, Pharm.D. (Colombie-Britannique)
Jean-François Bussières, M.Sc. (Laval), M.B.A. (McGill)
Ema Ferreira, Pharm.D. (Colombie-Britannique)
Diane Lamarre, M.Sc. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Annie Lavoie, M.Sc. (Montréal)
Marc Perreault, Pharm.D. (State University of New York)
Co Pham, Pharm.D. (Colombie Britannique)
Nancy Sheehan, M.Sc. (Laval)
Daniel Jia G. Thirion, Pharm.D. (Wayne State)
Marie-Claude Vanier, M.Sc. (Laval)
David Williamson, M.Sc. (Montréal)

Chargé d'enseignement
Simon De Denus, M.Sc. (Montréal)

Responsables de formation clinique
Isabelle Landry, M.Sc. (Montréal)
Anne Fillion, M.Sc. (Montréal)
Denis Lebel, M.Sc. (Montréal)
Nathalie Letarte, M.Sc. (Montréal)
Jocelyne Pépin, M.Sc. (Montréal)
Michel Savoie, M.Sc. (Montréal)

Responsables de formation professionnelle
David Bensemana, Ph.D. (Montréal)
Eva Cohen, M.Sc. (Montréal)
Tania Choquette, B. Pharm. (Montréal)
Julie Couture, B.Pharm. (Montréal)
Danielle Desroches, M.Sc. (Montréal)
Marie Dubois, D.P.H. (Montréal)
Bao Van Duong, D.P.H. (Montréal)
Daphné Girardot, Ph.D.
Jude Goulet, Pharm.D. (Caroline du Sud)
Jean-François Guévin, B. Pharm. (Montréal) M.B.A. (Sherbrooke)
Cécile Lecours, D.P.H., M.B.A. (Montréal)
Céline Léveillé-Imbeault, M.Sc. (Montréal)
Karine Patry, B.Pharm. (Montréal)
Francine Lussier-Labelle, D.P.H. (Montréal)
Nathalie Turgeon, B.Pharm. (Laval)
Marc Vallée, M.Sc. (Montréal)
Johanne Vinet, M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Sophie-Dorothée Clas, Ph.D. (McGill)
Julie Ducharme, Ph.D. (Montréal)
Murray Ducharme, Pharm.D. (Détroit)
Mallé Jurima-Romet, Ph.D. (Toronto)
Salmaan Kanji, Pharm.D. (Wayne State)
Elizabeth Kwong, Ph.D. (Colombie-Britannique)
Maxime Ranger, Ph.D. (Laval)
Roch Thibert, Ph.D. (Montréal)

Professeurs invités
Yves Gariépy, D.P.H. (Laval)
Michel Lesne, Ph.D. (Louvain)
Michelle Savoie, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
André Archambault
Robert Goyer
Rashad Tawashi

Programme 1-675-1-0 Version 10

Baccalauréat en pharmacie J

Objectifs

Pendant les deux premières années du programme, l'étudiant reçoit une solide formation en sciences chimiques, biologiques, biomédicales et en sciences pharmaceutiques de base. Par la suite, l'étude de la pharmacologie, de la pharmacothérapie et les cours de démarche pharmaceutique préparent l'étudiant à bien maîtriser les aspects cliniques et socio-économiques qui lui permettront d'assumer pleinement les responsabilités qu'a confiées le législateur au pharmacien dans le domaine de l'utilisation rationnelle des médicaments prescrits et non prescrits. L'étudiant complète sa formation dans des domaines spécifiques de la pharmacie en s'inscrivant à des cours à option. Le programme de baccalauréat prépare aussi les étudiants à poursuivre leur formation aux études supérieures. Pour celui qui désire acquérir une formation plus approfondie en pharmacie hospitalière, la Faculté des études supérieures offre, en collaboration avec la Faculté de pharmacie, un programme d'études de deuxième cycle conduisant à l'obtention d'une maîtrise ès sciences (pratique pharmaceutique). Celui qui le désire peut aussi poursuivre des études supérieures menant à l'obtention d'un D.E.S.S., d'une maîtrise ou d'un doctorat dans diverses disciplines du domaine pharmaceutique.

Structure du programme

Ce programme totalise 133 crédits de cours obligatoires (blocs 01 A à 01 H), 6 à 9 crédits de cours à option (blocs 70 A et 70 B) et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*			*17 cr.*
	PBC 1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PBC 1080	2	A	1 j	Histologie humaine
	PHM 1120	2	A	1 j	Introduction à la profession
	PHM 1131	3	A	1 j	Pharmacie physico-chimique 1
	PHM 1230	3	H	1 j	Biologie cellulaire et moléculaire
	PHM 1231	3	A	1 j	Chimie médicinale 1
	PSL 1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
Bloc 01 B		*obligatoire*			*18 cr.*
	PHM 1140	4	A	1 j	Biochimie
	PHM 1210	1	H	1 j	Médicaments non prescrits
+	PHM 1232	3	H	1 j	Pharmacie physico-chimique 2
	PHM 1233	3	H	1 j	Intro. à la démarche pharmaceutique
+	PHM 1240	4	H	1 j	Qualité du médicament
	PSL 1993	3	H	1 j	Physiologie générale
Bloc 01 C		*obligatoire*			*22 cr.*
+	MCB 2990	4	A	1 j	Microbiologie pharmaceutique
+	PBC 1000	2	A	2 j	Pathologie générale en pharmacie
+	PHM 2320	2	A	1 j	Pharmacologie moléculaire
	PHM 2331	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 1
+	PHM 2332	3	A	1 j	Chimie médicinale 2
+	PHM 2341	4	A	1 j	Pharmacie galénique 1
+	PHM 2443	4	A	1 j	Biopharmacie et pharmacocinétique
Bloc 01 D		*obligatoire*			*21 cr.*
+	PBC 2020	3	H	2 j	Pathologie spéciale en pharmacie
+	PHM 2330	3	H	1 j	Biologie clinique
+	PHM 2420	2	H	1 j	Produits stériles
+	PHM 2421	2	H	1 j	Démarche pharmaceutique 2
+	PHM 2433	3	H	1 j	Pharmacie galénique 2
+	PHM 2441	4	H	1 j	Pharmacologie 1
+	PHM 2444	4	H	1 j	Antibiotiques et infectiologie
Bloc 01 E		*obligatoire*			*19 cr.*
+	PHM 1220	2	A	1 j	Phytothérapie
+	PHM 3510	1	A	1 j	Anticancéreux et immunomodulateurs
	PHM 3520	2	A	1 j	Communication
	PHM 3525	2	A	1 j	Législation et éthique pharmaceutiques
+	PHM 3532	3	A	1 j	Pharmacologie 2
+	PHM 3533	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 3
+	PHM 3541	4	A	1 j	Pharmacothérapie 1
+	PHM 3623	2	A	1 j	Pharmacologie 3
Bloc 01 F		*obligatoire*			*19 cr.*
+	PHM 3522	2	H	1 j	Pharmacothérapie nutritionnelle
+	PHM 3527	2	H	1 j	Dermopharmacie
+	PHM 3620	2	H	1 j	Toxicologie et pharmacodépendance
+	PHM 3630	3	H	1 j	Automédication et instruments médicaux
+	PHM 3634	3	H	1 j	Démarche pharmaceutique 4
	PHM 3635	3	H	1 j	Pharmacie, systèmes et services de santé
+	PHM 3642	4	H	1 j	Pharmacothérapie 2
Bloc 01 G		*obligatoire*			*3 cr.*
+	PHM 4730	3	AH	1 j	Ateliers de pharmacothérapie
Bloc 01 H		*obligatoire*			*14 cr.*
+	PHM 4871	7	AH	1 j	Enseignement clinique 1
+	PHM 4872	7	AH	1 j	Enseignement clinique 2

Segment 70

Bloc 70 A		*option*			*minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
	PHM 1121	3	A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
	PHM 2081	1	AHE	1	Séminaires 1
	PHM 2282	2	AHE	1	Problèmes pharmaceutiques 1
	PHM 3083	1	AHE	1	Séminaires 2
	PHM 3285	2	AHE	1	Problèmes pharmaceutiques 2
	PHM 3526	2	A	1 j	Marketing en pharmacie
	PHM 4072	3	AH	1	Radiopharmacie
	PHM 4116	3	AH	1 j	Analyse pharmaceutique instrumentale
	PHM 4131	3	AH	1 j	Administration d'officine
	PHM 4132	3	A	1 j	Fabrication pharmaceutique
	PHM 4133	3	A	1 j	T.P. fabrication / contrôle de qualité
	PHM 4135	2	AH	1 j	Industrie du médicament
	PHM 4136	2	AHE	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
	PHM 4171	3	AHE	1 j	Administration en pharmacie d'hôpital
+	PHM 4229	2	A	1	Produits vétérinaires
	PHM 4735	3	H	1 j	Pharmacocinétique et physiopathologie
+	PHM 4810	1	AH	1 j	Laboratoire de produits stériles
	PHM 4811	1	AH	1 j	Coordination de l'essai clinique
Bloc 70 B		*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	PHM 6007	3	H	1	Biodisponibilité et bioéquivalence
	PHM 6010	3	A	1 j	Développement du médicament
+	PHM 6015	3	H	1 j	Médicament : réglementation canadienne
	PHM 6043	3	AHE	1	Le ciblage des médicaments
	PHM 6500	3	H	1	Soins pharmaceutiques ambulatoires
	PHM 6501	3	AH	1	Soins pharmaceutiques mère-enfant
	PHM 6502	3	AH	1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques
	PHM 6504	3	AHE	1	Pharmacothérapie gériatrique
+	PHM 6507	3	H	1	Chronopharmacologie
+	PHM 6509	2	AH	1	Pharmacothérapie pédiatrique
	PHM 6637	1	AHE	1	Documenter l'intervention en pharmacie

Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant complété 90 crédits au baccalauréat et qui seraient jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2e cycle pourront être autorisés à s'inscrire à tout cours du bloc 70 B.

Section 11

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Table des matières

Calendrier facultaire 2006-2007	
Introduction	11-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	11-**1**
Direction	11-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	11-**1**
Règlement pédagogique de la Faculté	11-**1**
Département d'administration et fondements de l'éducation	11-**7**
Département de didactique	11-**8**
Département de psychopédagogie et d'andragogie	11-**9**
Centre de formation initiale des maîtres	11-**9**
Programmes d'études	11-**10**
Répertoire des cours	11-**19**

À jour le 1er mai 2006

Calendrier 2006 2007

Calendrier 2006-2007

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Trimestre Automne 2006	**(73 jours de cours et d'examens, en fonction du département)**
Mercredi 30 août	Début des cours pour les étudiants de 3e année du B.Éd., éducation physique et à la santé
Mardi 5 septembre	Début des cours
Lundi 4 septembre	Congé universitaire
Lundi 9 octobre	Congé universitaire
Du 23 au 29 octobre	Période d'activités libres
Vendredi 22 décembre	Après les cours ou les examens, début du congé de Noël

Trimestre Hiver 2007	**(73 jours de cours et d'examens, en fonction du département)**
Lundi 8 janvier	Reprise des cours
Du 5 au 9 mars	Période d'activités libres
Jeudi 5 avril	Après les cours, début du congé de Pâques
Mardi 10 avril	Reprise des cours
Vendredi 27 avril	Fin normale des cours et des examens dans les départements

Trimestre Printemps-été 2007	
Début mai	Rentrée des étudiants (date variable en fonction du département)
Lundi 21 mai	Congé universitaire
Fin mai – fin juin	Fin normale des cours et des examens (date variable en fonction du département)

Faculté des sciences de l'éducation

Introduction

La Faculté des sciences de l'éducation (FSE) a été créée en 1965. Elle prenait la relève de l'Institut des sciences pédagogiques mis sur pied en 1964 pour promouvoir la recherche en sciences de l'éducation et pour coordonner l'enseignement de la pédagogie dans différents établissements rattachés à l'Université de Montréal. Deux de ces établissements pédagogiques étaient intégrés à la Faculté des sciences de l'éducation au moment de sa création : l'École normale secondaire et l'École normale supérieure. Fusionnées, elles constituaient un des deux départements de la nouvelle Faculté, à savoir le Département de l'École normale supérieure. L'autre département était celui des Sciences pédagogiques. En 1966, l'Institut pédagogique Saint-Georges s'intégra à son tour à la nouvelle Faculté.

En 1970, les départements furent abolis et la Faculté fut subdivisée en huit sections : Administration scolaire, Andragogie, Éducation préscolaire et enseignement primaire, Enseignement secondaire et collégial, Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation en éducation, Orthopédagogie et Technologie éducationnelle.

En 1988, la Faculté fut restructurée en trois départements : Département de didactique, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation. Ce dernier devenait, en novembre 2002, le Département d'administration et fondements de l'éducation.

Le modèle actuel de départementalisation de la Faculté continue de respecter, dans une perspective évolutive, l'essentiel des objectifs fixés lors de la création de la Faculté en 1965, c'est-à-dire la recherche et l'enseignement en sciences de l'éducation, d'une part, et la formation et le perfectionnement des maîtres et autres professionnels œuvrant en éducation et en formation, d'autre part.

Au printemps de l'année 1991, la Faculté créait le Centre de formation initiale des maîtres (CFIM), responsable de la gestion et de la coordination des programmes de formation initiale des maîtres, et le Centre de formation continue aux cycles supérieurs qui a pour mandat de gérer et de développer les programmes de formation professionnelle. Ce dernier Centre était remplacé, en janvier 2003, par un comité interdépartemental de formation continue.

Coordonnées générales de la Faculté

	Bureau	Tél. : (514)
Pavillon Marie-Victorin		
Accueil et renseignements	A-205	343-7622
Bureau du Secrétaire de faculté	B-513	343-6650
Centre de formation initiale des maîtres	A-244	343-6652
Département d'administration et fondements de l'éducation	A-540	343-6659
Département de didactique	D-517	343-7247
Département de psychopédagogie et d'andragogie	B-306	343-7035

Direction

Doyen : **Michel D. Laurier**
Vice-doyen (études de 1er cycle) : **Roch Chouinard**
Vice-doyen (études supérieures et recherche) : **François Bowen**
Secrétaire : **Jean-Pierre Charland**
Adjointe au doyen : **Nicole Viau**
Adjointe au vice-doyen aux études de 1er cycle : **Denise St-Michel**
Adjointe administrative au CFIM : **Denise Bergeron**
Agente d'administration à la recherche : **D. Rollande Sabourin** jusqu'en juin 2006
Agente de communication : **Zeina Tamaz**
Conseillère pédagogique : **Denise Sirois-Morin**
Conseiller en informatique et pédagogie : **Réjean Dutil**

Directeurs des départements de la Faculté

Département de didactique : **Louise Poirier**
Département d'administration et fondements de l'éducation : **Jean-Marie Van der Maren**
Département de psychopédagogie et d'andragogie : **Manon Théorêt**
Centre de formation initiale des maîtres : **Roch Chouinard**

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté des sciences de l'éducation	18,00 $

Règlement pédagogique de la Faculté

Remarque : dans le cas d'un programme relevant du Centre de formation initiale des maîtres, l'expression « directeur de département » doit être remplacée par « directeur du Centre de formation initiale des maîtres ».

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par une attestation spécifique, par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention de l'attestation spécifique, du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
On distingue plusieurs types de programmes de premier cycle, dont certains à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté des sciences de l'éducation.

Le programme spécialisé
Le baccalauréat spécialisé, comporte 120 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

a) Le majeur
Le majeur comporte un minimum de 60 crédits dont au moins 48 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 12 sont ceux de cours au choix. Ce programme donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

b) Le mineur
Le mineur est un programme de 30 crédits principalement axé sur la formation initiale. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

c) Le certificat
Le certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

La Faculté des sciences de l'éducation n'offre pas de programme constitutif d'un grade.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants
Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :
a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou à quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, étudiant inscrit à un programme dans une autre université ou dans un établissement de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :
– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : les cours de mise à niveau et les cours de culture.
– Un cours de mise à niveau est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de mise à niveau en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit
Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :
a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programme
Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours
Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours
Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours
Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires
En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes de la Faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans un autre établissement universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours ou à un échec à un cours éliminatoire.

1.16 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi le titre de bachelier est conféré par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts).

1.17 Diplôme
Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte, attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat
Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

Aucune attestation d'études n'est délivrée à l'auditeur.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de de-

mande d'admission peut être obtenu au bureau du Registraire ou au Bureau d'accueil et de renseignements sur les programmes de la Faculté.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par les autorités compétentes de la Faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre peut recevoir une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restriction
a) Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.
b) L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement, la maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études : l'inscription au stage de 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Le français oral est évalué durant la 1re année de formation. Les étudiants qui ne satisfont pas aux exigences de cette évaluation doivent suivre une formation et réussir un test avant la fin de la 3e année. La maîtrise du français oral est une condition de poursuite des études : l'inscription au stage de 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission

a) Scolarité antérieure en français
Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université.

b) Scolarité antérieure dans une autre langue
Pour être admissible aux programmes de baccalauréats, le candidat qui n'a pas fait des études pré-universitaires et, le cas échéant, universitaires en français, ou qui n'a pas réussi l'Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature du niveau collégial doit réussir un test de connaissance du français reconnu et administré par l'Université.

Après admission, tout comme les candidats scolarisés en français, celui-ci devra se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université.

Dans tous les programmes, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études.

3.3 L'inscription
En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, les candidats admis se verront imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

3.4 Cours de mise à niveau en français
Les cours de mise à niveau en français prescrits à la suite d'un échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant, dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue
Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par le Département ou la Faculté.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités
– Étudiant régulier
L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à temps plein. L'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'à titre tout à fait exceptionnel par le doyen de la Faculté.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui est indiquée par la Faculté.

L'étudiant qui doit reprendre un stage, peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents dans la mesure où il n'y a pas de conflit d'horaire avec le calendrier du stage à reprendre. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.
– Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur
L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps
L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de douze crédits pour un trimestre. Il ne peut s'inscrire à plus de dix-huit crédits par trimestre.

En planifiant le déroulement de ses études, il doit tenir compte à la fois du présent article et de l'article 15.

e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze crédits pour un trimestre. Cependant, il doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

4.2 Modification

a) Changement de programme
L'étudiant qui désire changer de programme et passer à un programme contingenté, doit en faire la demande avec motifs à l'appui, en complétant le formulaire approprié

et en le déposant, au plus tard, à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission à ce programme.

Si c'est à un programme non contingenté que l'étudiant désire passer, il doit en faire la demande avec motifs à l'appui, en complétant le formulaire approprié et en le déposant, au plus tard, quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre.

Le changement de programme à l'intérieur d'un même département doit être approuvé par le directeur de département. Le passage d'un département à un autre doit être approuvé par le directeur du département concerné. Les dossiers des candidats sont évalués selon les mêmes critères que ceux des autres candidats universitaires venant d'une autre université.

Dans tous les cas, le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

Après le délai prescrit, la demande de modification de programme devient exceptionnelle et ne peut être présentée qu'au doyen avec motifs à l'appui. Ce dernier juge du bien-fondé de la demande. Dans tous les cas, le bulletin ne fait aucune mention des modifications apportées.

b) Modification du choix de cours

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard avant le 2e cours de chaque trimestre pour les cours inscrits à l'horaire. Après le délai prescrit, la demande de modification de choix de cours devient exceptionnelle et ne peut être présentée qu'au doyen avec motifs à l'appui. Ce dernier juge du bien-fondé de la demande. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation du directeur de département, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire pour un trimestre qui commence dans les douze mois suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé au moment de présenter sa demande d'admission.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le directeur de département et le doyen. Ceux-ci autorisent également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. Dans les cas d'équivalence, seuls les cours suivis dans les dix années précédant l'acceptation de l'étudiant dans le programme feront l'objet d'une reconnaissance, en autant que le contenu des cours soit jugé pertinent par la Faculté. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit, soit C.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, compte tenu de la spécificité d'un programme intégrant à la fois une formation professionnelle et une formation disciplinaire, et compte tenu des exigences propres du baccalauréat en enseignement secondaire, l'équivalence de cours dans les programmes de ce baccalauréat peut porter sur tous les cours des segments disciplinaires. L'équivalence est alors accordée par le doyen après étude de la demande d'équivalence et consultation du doyen de la faculté responsable de la formation disciplinaire.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une équivalence, demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une exemption, demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absence

6.1 Abandon de cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au plus tard avant le 10e cours. Le directeur du département juge du bien-fondé de la demande. Si elle est acceptée, le bulletin portera la mention ABA (abandon). Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à cette procédure, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne se sera pas soumis.

6.2 Absences à un cours

L'étudiant peut être tenu de justifier par écrit toute absence prolongée. Sur décision des autorités compétentes de la Faculté, une absence prolongée ou des absences répétées peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter à l'examen final ou encore invalider son stage.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

7.1 Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation, la pondération respective et l'échéancier de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du directeur du département avant le début du cours.

7.2 En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

Au début de chaque cours le professeur indique par écrit à l'étudiant le plan du cours et la forme d'évaluation qui sera utilisée, ainsi que les modalités d'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation, etc.).

Le professeur est responsable de l'évaluation. Il informe le directeur de département de la forme et des modalités de l'évaluation choisies. Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le directeur de département et le doyen.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le directeur de département, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupe.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le directeur de département, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, tient compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu scolaire.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins qu'il ne justifie son absence auprès du directeur de département en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Dans le cas où l'étudiant est absent à un examen périodique, pour un motif accepté par le directeur de département, cet examen est exclu du calcul de la moyenne du cours.

Dans le cas où l'étudiant est absent à un examen final pour un motif accepté par le directeur de département, l'étudiant doit subir cet examen à une session spéciale pour les examens différés.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le directeur de département peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que les dernières évaluations des travaux des étudiants ont été faites, leurs bulletins de notes préliminaires sont examinés par un jury auquel sont invités à participer tous les professeurs qui leur ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats qui seront inscrits aux bulletins de notes officiels.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant les résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur, le directeur de département et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours
La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme
[B] – Note de passage dans un cours

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre.

De plus, dans le cas des programmes de B.Éd., enseignement secondaire, la moyenne cumulative est calculée pour chacun des segments composant ces programmes.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués dans l'annuaire, le cas échéant.

Nonobstant le premier paragraphe, l'étudiant réussit à un stage s'il obtient un résultat satisfaisant à chacun des objectifs d'apprentissage du stage et répond de façon satisfaisante aux exigences de la Faculté relatives à son comportement, ses attitudes et ses habiletés professionnelles autres que celles relatives aux objectifs d'apprentissage. Un résultat insatisfaisant entraîne l'échec au stage.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

Dans le cas des programmes multidisciplinaires de B.Éd. enseignement secondaire, l'étudiant réussit un programme et reçoit le diplôme qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et une moyenne cumulative par segment d'au moins 2,0 ainsi que s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

L'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un stage peut néanmoins être mis en probation par le doyen sur recommandation du jury d'évaluation prévu à l'article 8.6.

L'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0 mais qui obtient une moyenne égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 dans un des segments des programmes de B.Éd., enseignement secondaire est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

Dans le cas de l'étudiant inscrit à un programme de B.Éd., enseignement secondaire, l'exclusion en raison d'un échec à l'un ou l'autre des segments du programme ne peut être prononcée si celui-ci n'a pas complété au moins 12 crédits dans chacun des segments.

L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée annuellement avant reprise est inférieure à 1,5 qu'il soit en probation ou non est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant inscrit à un programme de B.Éd., enseignement secondaire dont la moyenne cumulative des crédits dans un des segments est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est de trois trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat, peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours.

Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de mise à niveau

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de mise à niveau doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

– Reprise d'un stage

L'étudiant qui a échoué à un stage en raison d'un échec aux objectifs d'apprentissage doit reprendre ce stage dans l'année qui suit cet échec; l'étudiant qui a échoué son stage à cause d'un comportement insatisfaisant, d'une attitude ou d'une habileté professionnelle insatisfaisantes (autre que celles relatives aux objectifs d'apprentissage) doit, au cours d'un stage subséquent, démontrer qu'il s'est amélioré suffisamment pour répondre aux exigences de la Faculté. Un échec à un stage repris ou

un échec à un stage subséquent en raison d'un comportement insatisfaisant ou d'attitudes ou d'habiletés insatisfaisantes entraîne l'exclusion du programme.

Lorsqu'un étudiant est exclu de son milieu de stage, un échec sera porté au bulletin de notes de l'étudiant.

S'il y a conflit d'horaire avec des cours du programme de l'étudiant, la priorité doit être donnée au stage à reprendre.

13.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas le droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de mise à niveau sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 et 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de la période de probation exceptionnelle l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;

b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;

c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale d'un programme de baccalauréat est de huit trimestres; la scolarité maximale est de six années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale d'un programme de mineur-certificat est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Grades

18.1 Programmes de grade

Les programmes de grade de premier cycle offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont :

a) le baccalauréat en éducation (B.Éd.), éducation préscolaire et enseignement primaire;

b) le baccalauréat en éducation (B.Éd.), enseignement secondaire;

c) le baccalauréat en éducation (B.Éd.), enseignement en adaptation scolaire;

d) le baccalauréat en éducation (B.Éd.), enseignement du français langue seconde;

e) le baccalauréat en éducation (B.Éd.), enseignement de l'éducation physique et santé.

Ces programmes permettent l'obtention d'un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation du Québec.

18.2 Appellation de grades

L'appellation du grade est déterminée en conformité avec l'article 20.

a) Baccalauréat avec majeur

Le secteur auquel appartient le majeur détermine l'appellation du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou de bachelier ès sciences (B.Sc.).

b) Baccalauréat avec trois mineurs ou certificats

Si deux ou trois mineurs ou certificats appartiennent à un même secteur, arts ou sciences, ce secteur détermine l'appellation du grade.

Les majeurs et mineurs de la Faculté des sciences de l'éducation[1] appartiennent au secteur sciences.

18.3 Octroi de grades et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades, diplômes et certificats sont décernés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Département d'administration et fondements de l'éducation

Champs d'études

Les champs d'études portent sur les aspects généraux de l'éducation :

– ses fondements, son insertion institutionnelle et sociale, ses aspects administratifs, ses instruments d'intervention et son évaluation

– l'étude des politiques en éducation, à la lumière des données et des méthodes de la réflexion philosophique, des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences du comportement et des sciences administratives;

– l'étude des stratégies et des problèmes d'administration et de gestion en éducation à la lumière des données des sciences administratives et des sciences de l'éducation;

– la réflexion critique sur l'éducation, ses finalités, ses conditions de réalisation, son rôle social et sa définition dans l'établissement scolaire, à la lumière de la contribution de l'histoire, de la philosophie, de la sociologie, de l'éducation comparée et de la psychologie de l'éducation;

– la méthodologie de la recherche et du développement en éducation ainsi que les techniques générales de mesure; les techniques générales de planification et d'évaluation des apprentissages, de l'enseignement, des programmes et des établissements.

Programmes spécifiques

Ce département a la responsabilité des programmes suivants :

– les options de la M.A. et du Ph.D. :
  Administration de l'éducation
  Éducation comparée et fondements de l'éducation

[1] Aucune nouvelle inscription à ces programmes.

Mesure et évaluation en éducation
– l'option Administration de l'éducation de la M.Éd.
– le D.É.S.S. en administration de l'éducation
– le D.É.S.S. en administration des systèmes d'éducation et de formation
– le microprogramme de 2e cycle en administration de l'éducation des systèmes d'éducation et de formation
– le microprogramme de 2e cycle en administration de l'éducation
– le microprogramme de 2e cycle en gestion du changement
– le microprogramme de 2e cycle en évaluation des compétences.

Contributions à des programmes facultaires et aux programmes des autres départements

Le Département d'administration et fondements de l'éducation assume la responsabilité de plusieurs cours dans les programmes de formation initiale des maîtres ainsi que dans certains programmes des autres départements.

Personnel enseignant

Directeur : Jean-Marie Van der Maren

Professeurs titulaires
Jean-Guy Blais, M.Sc. mathématiques (stat.) (Montréal), Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)
Guy Bourgeault, L.Ph. (Montréal), D.Th. (Rome)
André Brassard, Ph.D. sciences de l'éducation (adm. scol.) (Montréal), jusqu'en novembre 2006
Manuel Crespo, M.A. sciences religieuses (Montréal), Ph.D. sociologie (McGill)
Marc-André Deniger, Ph.D. sociologie (Montréal)
Philippe Dupuis, Ph.D. Educational Administration (Alberta)
Michel D. Laurier, M.A. linguistique appliquée (Ottawa), Ph.D. Education (Toronto)
Claude Lessard, M.A. sociologie (Montréal), Ph.D. Educational Theory (Toronto)
Marie Mc Andrew, Ph.D. sciences de l'éducation (éduc. comp.) (Montréal)
Jean-Pierre Proulx, Ph.D. théologie (Montréal)
Maurice Tardif, M.A. philosophie (Montréal), Ph.D. fondements de l'éducation (Montréal), détaché, recteur HEP, Bejune (Suisse)
Michel Trahan, L.Péd. (Montréal), Ph.D. Education (Toronto)
Jean-Marie Van der Maren, Licence en pédagogie (Louvain), Doctorat en psychologie (Louvain)

Professeurs agrégés
Louise Allaire, Ph.D. psychologie (Montréal)
Jean Archambault, Ph.D. éducation (Montréal)
Pierre Bordeleau, M.A. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Doctorat de 3e cycle en psychologie (Strasbourg)
Serge Racine, Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)

Professeurs adjoints
Roseline Garon, Ph.D. psychologie (Montréal)
Pierre Lapointe, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Nancy Lauzon, M.Sc. gestion (HEC, Montréal), Ph.D. administration (UQÀM)
Frédéric Yvon, M.A. philosophie (Paris X), Ph.D. (CNAM, France)
Martial Dembélé, Ph.D. éducation (Michigan State University)
Micheline-Johanne Durand, Ph.D. éducation (UQÀM)

Professeurs invités
Richard Boudreault, Ginette Casavant, Robert Bisaillon, Gabriel Boileau.

Professeur émérite
Harold Stolovitch

Département de didactique

Champ d'études

Le champ d'études est l'apprentissage et l'enseignement de chacune des disciplines enseignées, soit dans le cadre scolaire, à l'ordre primaire, secondaire, collégial ou universitaire, soit dans les milieux non scolaires. Mentionnons en particulier :
– les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces disciplines;
– l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés à chacune de ces disciplines;
– l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages dans chacune de ces disciplines;
– l'élaboration de méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques reliés à une discipline.

Programmes spécifiques

Ce département a la responsabilité des programmes suivants :
– le microprogramme en didactique
– le microprogramme en didactique et intégration des matières
– l'option Didactique du D.É.S.S. en éducation
– l'option Didactique du M.Éd. en éducation
– l'option Didactique de la M.A. en éducation
– l'option Didactique du Ph.D. en éducation.

Contributions au Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)

Le Département de didactique assume une forte proportion des enseignements dans les programmes de formation initiale des maîtres.

Personnel enseignant

Directrice : Louise Poirier

Professeurs titulaires
Jean-Pierre Charland, Ph.D. histoire (Laval), Ph.D. didactique (Laval)
Flore Gervais, M.A. linguistique (Laval), Ph.D. linguistique (Montréal)
Gisèle Lemoyne, Ph.D. psychologie (Montréal)
Régine Pierre, Ph.D. psychologie (Montréal)
Louise Poirier, M.A. psychologie (UQÀM), Ph.D. éducation (UQÀM)
Diane Saint-Jacques, M.A. études théâtrales (Paris), Ph.D. sc. médiévales – théâtre (Montréal)
Marcel Thouin, Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)
Nicole Van Grunderbeeck, Doctorat en sciences de l'éducation (Louvain)

Professeurs agrégés
Françoise Armand, Maîtrise de français langue étrangère (Provence, Aix-Marseille), Ph.D. didactique (Montréal)
Christophe Hopper, M.A. sciences de l'éducation (présc.-élém.) (Montréal)
Patricia Lamarre, M.A. didactique (UBC), Ph.D. sociologie de l'éducation (UBC)
Réal Larose, Ph.D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)
Pascale Lefrançois, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. didactique (Montréal)
Isabelle Montesinos-Gelet, Maîtrise de psychologie, D.E.A., Doctorat en psychologie (Lyon)
Monique Noël-Gaudreault, Maîtrise en lettres françaises (Sorbonne), Ph.D. littérature québécoise (Laval)
Pierre Nonnon, M.A. psychologie (UQÀM), Ph.D. technologie de l'éducation (Laval)
Jean Portugais, Doctorat en sciences de l'éducation (Genève)
Ewa Puchalska, Doctorat en didactique des mathématiques (Varsovie)
Sophie René de Cotret, Maîtrise en mathématiques (enseignement) (UQÀM), Doctorat en didactique des mathématiques (Grenoble I)
Jesús Vázquez-Abad, Ph.D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)

Professeurs adjoints
Ahlem Ammar, M.A. arts (Concordia), Ph.D. philosophie (McGill)
Marie-Claude Boivin, M.A. linguistique (UQÀM), Ph.D. linguistique (M.I.T.)
France Caron, M.Sc.A. mathématiques appliquées (Poly, Montréal), Ph.D. didactique (Montréal)
Daniel Daigle, M.A. linguistique (UQÀM), Ph.D. didactique (Montréal)
Anne-Marie Émond, Maîtrise en arts plastiques (UQÀM), Doctorat ArtEd (Concordia)
Marc-André Éthier, M.A. histoire (Montréal), Ph.D. sciences de l'éducation (Montréal)
Manon Hébert, M.A. éducation (Montréal), Ph.D. éducation (Montréal)
Philippe R. Richard, Maîtrise en sciences de l'éducation, Ph.D. didactique (UAB, Espagne)

Professeurs émérites
Jacques Bergeron, Pierre Dagenais, Alison d'Anglejan

Département de psychopédagogie et d'andragogie

Champ d'études

Le champ d'études est l'intervention éducative, qu'elle se situe à l'intérieur du cadre scolaire (incluant alors l'intervention pédagogique) ou à l'extérieur du cadre scolaire, et ses conditions générales de réalisation. Mentionnons en particulier :

– les caractéristiques des diverses clientèles, des groupes ou des individus en rapport avec les données de la psychologie du développement, de la psychologie de l'apprentissage et de la psychologie sociale;
– les caractéristiques du milieu social, culturel ou physique, les conditions de vie, les effets de la vie en milieu éducatif sur le développement individuel;
– les conditions générales d'apprentissage et d'enseignement, les stratégies d'apprentissage, les modèles généraux d'enseignement et d'intervention;
– le rapport apprenant-intervenant, entre autres le rapport enfant-éducateur, en référence à des finalités d'éducation et d'enseignement, l'animation et le leadership pédagogiques, la gestion des groupes d'apprenants et du climat psychosocial, la formation et le perfectionnement des enseignants ou intervenants, l'étude des divers modèles de formation et de développement professionnel.

Programmes spécifiques

Ce département a la responsabilité des programmes suivants :

– le microprogramme de 2e cycle de formation à l'enseignement postsecondaire
– le microprogramme de 2e cycle en intégration pédagogique des TIC
– le microprogramme de 2e cycle en insertion professionnelle en enseignement
– le D.É.S.S. en intervention éducative
– les profils de la M.Éd. en intervention éducative :
  - Formation des adultes
  - Orthopédagogie
  - Psychopédagogie
– les options de la M.A. et du Ph.D. :
  - Andragogie
  - Psychopédagogie.

Contributions au Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)

Le Département de psychopédagogie et d'andragogie assume une forte proportion des enseignements dans les programmes de formation initiale des maîtres.

Personnel enseignant

Directrice : Manon Théorêt

Professeurs titulaires
Colette Dufresne-Tassé, Ph.D. psychologie (Montréal), Doctorat de 3e cycle en sociologie (Paris)
Jean Gaudreau, D.Ps. (Montréal)
Jacques Langevin, M.A. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal), Doctorat en psychologie (Paris-Vincennes)
Claudie Solar, Ph.D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)
Thierry Karsenti, M.Éd. didactique des langues (McGill), M.A. sciences de l'éducation (UQÀM), Ph.D. sciences de l'éducation (UQÀM)
Jacques Viens, M.S. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Ph.D. Education (Toronto)
Roch Chouinard, Ph.D. psychologie (UQÀM)

Professeurs agrégés
François Bowen, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Sylvie Cartier, M.Éd. éducation spécialisée (Sherbrooke), Ph.D. sciences de l'éducation (psychopédagogie) (Montréal)
Estelle Chamberland, Ph.D. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal)
Colette Gervais, Ph.D. sciences de l'éducation (didactique) (Montréal)
Mohamed Hrimech, Ph.D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)
Francisco A. Loiola, M.Sc. éducation (Ceará, Brésil), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
Sylvie Rocque, Ph.D. éducation (UQÀM)
Manon Théorêt, Ph.D. psychologie (UQÀM)
Nadia Desbiens, Ph.D. psychopédagogie (Laval)
Fasal Kanouté, M.Éd. psychopédagogie (Montréal), Ph.D. psychopédagogie (Montréal)
Jrène Rahm, Ph.D. Education (Colorado)

Professeurs adjoints
Robert David, B.Éd. (Sherbrooke), M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
Nathalie Trépanier, Ph.D. sciences de l'éducation (Montréal)
Serge J. Larrivée, Ph.D. éducation (UQÀM)
Cecilia Maria Ferreira-Borges, Maîtrise en sciences de l'éducation (Brésil), Ph.D. sciences humaines, Éducation (Brésil)

Professeures associées
Johanne Bédard, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), D. en pédagogie (Fribourg)
Marie-Françoise Legendre, Ph.D. psychopédagogie (Laval)
Marcienne Lévesque, M.A. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
Louise Marchand, M.A. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)

Professeurs invités
Michel Lepage
Lise-Anne St.Vincent
Richard Angeloro
Carole Séguin
Gérald Sigouin

Professeure émérite
Huguette Caglar

Centre de formation initiale des maîtres (CFIM)

Directeur : Roch Chouinard

Le Centre a la responsabilité de la formation initiale des maîtres et, plus spécifiquement, de l'orientation, du développement et de l'évaluation des programmes facultaires de formation des maîtres, sous l'autorité du Conseil de la Faculté.

B.Éd., éducation préscolaire et enseignement primaire

Responsable pédagogique : Marcel Thouin
Responsable pédagogique de la formation pratique : Richard Angeloro
Coordination des stages : Denise Leblanc, Nicole Morency

La durée d'études de ce programme est de quatre ans à plein temps.

Les titulaires du B.Éd., éducation préscolaire et enseignement primaire, se voient octroyer un brevet d'enseignement dans le secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Conditions de poursuite des études dans le programme

Les modalités des conditions de poursuite des études relatives à la maîtrise de la langue française sont décrites dans le Règlement pédagogique facultaire, à l'article 3.1, car elles s'appliquent à tous les programmes de B.Éd.

En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, les étudiants se verront imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'ils devront réussir.

B.Éd., enseignement secondaire

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Charland
Responsable pédagogique de la formation pratique : Michel Lepage
Coordination des stages : Marie-France Duval-Destin

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences, la Faculté des sciences de l'éducation offre cinq programmes de baccalauréat en éducation (enseignement secondaire), correspondant à autant de disciplines enseignées au secondaire. Chacun des programmes comporte 120 crédits répartis entre des crédits en éducation et des crédits dans les disciplines à enseigner.

La durée d'études de ces programmes est de quatre ans à plein temps.

Les titulaires du B.Éd., enseignement secondaire se voient octroyer un brevet d'enseignement dans le secteur de l'enseignement au secondaire.

Conditions de poursuite des études dans le programme

Les modalités des conditions de poursuite des études relatives à la maîtrise de la langue française sont décrites dans le Règlement pédagogique facultaire, à l'article 3.1, car elles s'appliquent à tous les programmes de B.Éd.

B.Éd., enseignement en adaptation scolaire

Responsable pédagogique : Nadia Desbiens
Responsable pédagogique de la formation pratique : Lise-Anne St.Vincent
Coordination des stages : Michelle Roy

La durée d'études de ce programme est de quatre ans à plein temps.

Les titulaires du B.Éd., enseignement en adaptation scolaire se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire ou au secondaire, dans le secteur de l'adaptation scolaire.

Conditions de poursuite des études dans le programme

Les modalités des conditions de poursuite des études relatives à la maîtrise de la langue française sont décrites dans le Règlement pédagogique facultaire, à l'article 3.1, car elles s'appliquent à tous les programmes de B.Éd.

En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, les étudiants se verront imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'ils devront réussir.

B.Éd., enseignement du français langue seconde

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Charland
Responsable pédagogique de la formation pratique : Colette Gervais
Coordination des stages : Marie-France Duval-Destin

Ce programme conjoint, Université de Montréal – Université McGill, comporte 120 crédits et compte quatre années d'études à plein temps.

Les titulaires du B.Éd., enseignement du français langue seconde se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire et au secondaire dans le secteur du français langue seconde.

Conditions de poursuite des études dans le programme

Les modalités des conditions de poursuite des études relatives à la maîtrise de la langue française sont décrites dans le Règlement pédagogique facultaire, à l'article 3.1, car elles s'appliquent à tous les programmes de B.Éd.

En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, les étudiants se verront imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'ils devront réussir.

B.Éd., enseignement de l'éducation physique et à la santé

Responsable pédagogique : Carole Séguin
Responsable pédagogique de la formation pratique : Lyne Brisebois
Coordination des stages : Michelle Roy

Ce programme offert en collaboration avec le Département de kinésiologie comporte 120 crédits et compte quatre années d'études à plein temps.

Les titulaires du B.Éd. enseignement de l'éducation physique et santé se voient octroyer un brevet d'enseignement au primaire et au secondaire, dans le secteur de l'éducation physique et santé.

Conditions de poursuite des études dans le programme

Les modalités des conditions de poursuite des études relatives à la maîtrise de la langue française sont décrites dans le Règlement pédagogique facultaire, à l'article 3.1, car elles s'appliquent à tous les programmes de B.Éd.

Programme 1-820-1-0 Version 09

B.Éd., éducation préscolaire et enseignement primaire J

Objectifs

Le programme vise à rendre l'étudiant capable : – de prendre en charge toute classe régulière du préscolaire-primaire; – de pratique réflexive et d'autoévaluation; – de recourir aux ressources du milieu, de collaborer avec l'équipe-école et les parents; – d'entreprendre des recherches sur sa pratique et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 2200	3	AHE 1	École et environnement social
	ETA 3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages
	ETA 4010	3	AHE 1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1100	3	AHE 1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA 1101A	3	AHE 2 j	Éléments de base en gestion de classe
	PPA 1205	3	AHE 1	Problématique de l'éducation préscolaire
	PPA 2100A	3	AHE 2 j	Intégration des TIC
+	PPA 2101	3	AHE 1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+	PPA 2200	3	AHE 1	L'intervention éducative au préscolaire
+	PPA 3101	3	AHE 1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
	PPA 3205	3	AHE 1	La classe en milieu urbain
+	PPA 4100	3	AHE 1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C *obligatoire* *42 cr.*

Didactique

	DID 1111	3	AHE 1 j	Culture scientifique au primaire
	DID 1202	3	AHE 1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
+	DID 1203	3	AHE 1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
	DID 1204	3	AHE 1 j	Didactique de l'arithmétique 1
	DID 2110	3	AHE 1	Didactique des sciences et technologies
	DID 2202	3	AHE 1 j	Didactique de l'oral
+	DID 2204	3	AHE 1 j	Didactique de l'arithmétique 2
	DID 2205	3	AHE 1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID 3203	3	AHE 1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
	DID 3204	3	AHE 1 j	Didactique de la géométrie
+	DID 3209	3	AHE 1 j	Did. des sciences humaines au primaire
	DID 4203	3	AHE 1 j	Didactique différenciée en mathématiques
	DID 4204	3	AHE 1 j	Difficultés en français L1 ou L2
+	DID 4213	3	AHE 1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1002	3	AHE 1 j	Stage d'initiation professionnelle
+	EDU 2002	3	AHE 1 j	Stage en éducation au préscolaire
+	EDU 3002	6	AHE 1 j	Stage d'enseignement au primaire
+	EDU 4002	9	AHE 1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activité d'intégration

	DID 3350	3	AHE 2 j	Projet en sciences et mathématiques
	DID 3360	3	AHE 2 j	Projet en sciences humaines et arts
	DID 3370	3	AHE 2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Didactique des arts

	DID 2900	3	AHE 1	Didactique de l'art dramatique
	DID 2910	3	AHE 1	Didactique des arts plastiques 1
+	DID 2911	3	AHE 1	Didactique des arts plastiques 2
	DID 2915	3	AHE 1	Did. des arts au préscolaire-primaire
	DID 2920	3	AHE 1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la morale et de la religion

	DID 3303	3	AHE 1	Did. : religion et morale chrétiennes
	DID 3323	3	AHE 1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	DID 1400	3	AHE 1 j	Enrichissement mathématique
	DID 3400	3	AHE 1 j	Atelier d'écriture
	DID 3401	3	AHE 1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
	ETA 4400	3	AHE 1 j	L'organisation du travail enseignant
	ETA 4401	3	AHE 1 j	Le discours en éducation
	ETA 4402	3	AHE 1 j	Les domaines d'expérience de vie
	KIN 4000	3	AH 1 j	Activité physique au préscolaire
	PPA 3215	3	AHE 1	Pédagogie différenciée
	PPA 3225	3	AHE 1	Pédagogie de la coopération
	PPA 4210	3	AHE 1	Animation et communication
	PPA 4403	3	AHE 1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
	PPA 4406	3	AHE 1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Programme 1-821-1-0 Version 04

B.Éd., enseignement du français langue seconde J

Programme conjoint Université de Montréal – Université McGill.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : – comprendre les orientations et l'esprit des nouveaux programmes de formation des jeunes en français langue seconde; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement des programmes d'études; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement du français langue seconde; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Éducation

	ETA	1900	3 AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	2200	3 AHE 1	École et environnement social
	ETA	3100	3 AHE 1 j	Évaluation en FLS
	PPA	1100	3 AHE 1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA	1210	3 AHE 1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	2100T	3 AHE 1 j	Intégration des TIC
	PPA	2104	3 AHE 1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
	PPA	3103	3 AHE 1 j	Élèves à besoins particuliers
	PPA	3222	3 AHE 1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Didactique du français langue seconde

	DID	2102	3 AHE 1 j	Acquisition et apprentissage des langues
	DID	2206	3 AHE 1 j	Étude de la langue
	DID	4236	3 AHE 1 j	Littératie et littérature jeunesse en L2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Didactique des matières scolaires en L2

	DID	1500	3 AHE 1	Les mathématiques au primaire
	DID	2110	3 AHE 1	Didactique des sciences et technologies
	DID	2910	3 AHE 1	Didactique des arts plastiques 1
	DID	3506	3 AHE 1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Littératures française et québécoise

	FLS	1200	3 AHE 1 j	Littérature française depuis 1800
	FLS	3100	3 AHE 1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires
	FLS	3350	3 AHE 1 j	Littérature québécoise

Bloc 01 E *obligatoire* *15 cr.*

Linguistique

	FLS	1000	3 AHE 1 j	Grammaire avancée
	FLS	1001	3 AHE 1 j	Stylistique comparée
	LNG	1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 01 F *obligatoire* *5 cr.*

Stages et séminaire de 1re et 2e années

	EDU	1006	1 AHE 1 j	Stage de familiarisation en accueil
+	EDU	2006	3 AHE 1 j	Stage d'assistanat
+	EDU	2080	1 AHE 1 j	Séminaire de stage de 2e année

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de l'éducation

	ETA	1300	3 AHE 1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
	ETA	1301	3 AHE 1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 1

	DID	2205	3 AHE 1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID	3237	3 AHE 1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
	ETA	4000	3 AHE 1	Recherche et résolution de problèmes
	ETA	4410	3 AHE 1 j	Laboratoire de formation professionnelle
	PPA	1205	3 AHE 1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 2

	FLS	3000	3 AHE 1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
	PPA	3001	3 AHE 1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 1

	DID	3206	3 AHE 1 j	Didactique du français en accueil 1
	DID	3510	3 AHE 1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 2

	DID	4214	3 AHE 1 j	Didactique du français en accueil 2
	DID	4600	3 AHE 1 j	Enseignement du FLS par immersion

Segment 02 Stages et séminaires de 3e année

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	EDU	3006	7 AHE 1 j	Stage d'enseignement 1
+	EDU	3080	1 AHE 1 j	Séminaire de stage de 3e année

Bloc 02 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	EDU	3008	7 AHE 1 j	Stage d'enseignement en FLS
+	EDU	3090	1 AHE 1 j	Séminaire de stage de 3e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4e année

Bloc 03 A *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+	EDU	4006	9 AHE 1 j	Stage d'enseignement 2
+	EDU	4080	2 AHE 1 j	Séminaire de stage de 4e année

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+	EDU	4008	9 AHE 1 j	Stage d'enseignement en immersion
+	EDU	4090	2 AHE 1 j	Séminaire de stage de 4e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3 AHE 1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3 AHE 1 js	Allemand intermédiaire 2
	ARA	1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3 AH 1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3 AH 1 js	Arabe avancé
	CHN	1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3 AHE 1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3 AHE 1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3 AHE 1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3 AH 1 js	Italien avancé
	JPN	1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3 AH 1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6 AE 1 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6 AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Programme 1-822-1-0 Version 04

B.Éd., enseignement de l'éducation physique et à la santé J

En collaboration avec le Département de kinésiologie.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant : – de comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; – d'acquérir les savoirs essentiels propres à la discipline de l'éducation physique et au domaine de l'éducation à la santé; – de maîtriser les savoir-faire et les savoir-être d'un professionnel ou d'une professionnelle de l'activité physique; – de développer des qualités personnelles qui lui permettront de devenir un leader dans sa profession. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e année (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 50 en Sciences de l'éducation (segment 01), 67 en Éducation physique et santé (59 crédits du segment 02 ainsi que 8 crédits du segment 70 ou 8 crédits du segment 71) et 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Éducation

	DID	2103	3	AHE 1 j	Didactique de l'éducation physique/santé
	ETA	1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA	1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
	ETA	3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages
	PPA	1100	3	AHE 1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA	1210	3	AHE 1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	2102	3	AHE 1 j	Gestion de classe en éducation physique
	PPA	3102	3	AHE 1 j	Intervention : élèves en difficulté
	PPA	3400	3	AHE 1	Intégration scolaire des élèves HDAA

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

+	EDU	1004	3	AHE 1 j	Familiarisation et assistanat au prim.
+	EDU	2004	3	AHE 1 j	Familiarisation et assistanat au sec.
+	EDU	3004	5	AHE 1 j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
+	EDU	4004	9	AHE 1 j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *31 cr.*

Kinésiologie

	KIN	1031	3	A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1047	4	H 1 j	Activité physique: bases physiologiques
	KIN	1049	3	A 1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
	KIN	1712	3	A 1 j	Introduction en ÉPS
	KIN	2010	3	A 1 j	Croissance et développement moteur
	KIN	2101	3	AH 1 j	Biomécanique et enseignement
	KIN	2102	3	AH 1 j	Sécurité et premiers soins
	KIN	3001	3	A 1 j	Histoire, éducation physique et santé
	KIN	3710	3	H 1 j	Population à besoins particuliers et EP
	KIN	4101	3	A 1 j	Éthique professionnelle en EP/santé

Bloc 70 B *obligatoire* *7 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

	KIN	1401	2	H 1 j	Atelier au primaire
	KIN	1402	3	A 1 j	Atelier au secondaire
	KIN	1406	1	A 1 j	Recherche-action en ÉPS
+	KIN	1407	1	H 1 js	Projet de recherche appliquée en ÉPS

Bloc 70 C *obligatoire* *6 cr.*

Activités physiques et santé

	KIN	1102	1	A 1 j	Mise en forme
	KIN	1103	1	H 1 j	Activités coopératives
	KIN	1105	1	H 1 j	Activités de combat
	KIN	1303	1	H 1 j	Activités de duel
	KIN	2020	2	H 1 j	Gestion du stress

Bloc 70 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

	NUT	2962	3	H 1 j	Nutrition

Bloc 70 E *option* *minimum 8 cr., maximum 11 cr.*

Éducation à la santé

	KIN	1050	3	AH 1 j	Adopter un mode de vie sain et actif
	KIN	1405	2	A 1 j	Evaluation des aptitudes physiques
	MSO	2082	3	AH 1 j	Santé des jeunes et milieu scolaire
	MSO	3100	3	AH 1 j	Fondements des interventions de santé
	MSO	4100	3	AH 1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Bloc 70 F *option* *minimum 7 cr., maximum 10 cr.*

Activités pratiques

	KIN	1101	1	A 1 j	Athlétisme
	KIN	1104	1	A 1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
	KIN	1201	1	H 1 j	Activités gymniques ou acrobatie
	KIN	1203	1	A 1 j	Escalade et parcours
	KIN	1205	1	H 1 j	Activités d'adresse et jonglerie
+	KIN	1206	1	H 1 j	Entraînement musculosquelettique
	KIN	1207	1	A 1 j	Activités rythmiques et expressives
	KIN	1304	2	H 1 j	Intervention aquatique et sauvetage
	KIN	1403	1	A 1 j	Atelier au préscolaire

Bloc 70 G *option* *minimum 1 cr., maximum 2 cr.*

Activités de plein air

	KIN	1106	1	A 1 j	Activités de plein air 1
	KIN	1107	1	H 1 j	Activités de plein air 2

Bloc 70 H *option* *minimum 1 cr., maximum 2 cr.*

Activités collectives

	KIN	1301	1	H 1 j	Activités collectives 1
	KIN	1302	1	A 1 j	Activités collectives 2

Programme 1-828-1-0 Version 01

B.Éd., enseignement des sciences et des technologies au secondaire J

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : – comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement des sciences et des technologies; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en éducation (segment 01), et 32 crédits obligatoires en didactiques, sciences et technologies (segment 02), ainsi que 36 crédits disciplinaires (segment 80, 81 ou 82).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA	1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA	1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Intervention éducative

	PPA	1120	1.5	AHE 1 j	L'adolescent et l'école secondaire
	PPA	1130	1.5	AHE 1 j	L'apprentissage au secondaire
	PPA	2000	3	AHE 1	Laboratoire d'enseignement
	PPA	3120	3	AHE 1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE 1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE 1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU	4012	10	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

	DID	2216	2	AHE 1 j	Intro: did. des sciences et technologies
	DID	2218	3	AHE 1 j	Didactique et modélisation systémique
+	DID	4296	1	AHE 1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la discipline de spécialisation

+	DID	3335	3	AHE 1 j	Didactique des sciences biologiques
+	DID	3345	3	AHE 1 j	Didactique de la chimie
+	DID	3355	3	AHE 1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
	PPA	3300	3	AHE 1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA	4420	2	AHE 1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA	4430	2	AHE 1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA	4440	2	AHE 1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

	DST	1035	3	AHE 1 j	Notions de biologie pour enseignants
	DST	1045	3	AHE 1 j	Notions de chimie pour enseignants
	DST	1055	3	AHE 1 j	Notions de physique pour enseignants
	DST	2000	3	AHE 1 j	La technologie, outil d'appr. : ExAO
+	DST	3000	3	AHE 1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
	PHI	1975	3	H 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B *obligatoire* *14 cr.*

Projets d'intégration

+	DST	2010	3	AHE 1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
+	DST	3010	4	AHE 1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
+	DST	4010	7	AHE 1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B *obligatoire* *15 cr.*

Physique de base

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

Physique intermédiaire

+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique

+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A *obligatoire* *36 cr.*

	CHM	1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
	CHM	1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
	CHM	1301	3	AH 1 j	Chimie organique 1
+	CHM	1302	3	HE 1 j	Chimie organique 2
	CHM	1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+	CHM	1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
	CHM	1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM	1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
	CHM	1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	CHM	2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+	CHM	3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
	MAT	1958	3	AH 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A *obligatoire* *36 cr.*

	BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE 1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE 1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1335	2	A 1 j	Biodiversité 1
+	BIO	1345	1	A 1 j	T.P. de biodiversité 1
	BIO	1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H 1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2153	1	A 2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO	2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
	NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
	PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Programme 1-834-1-2 Version 04

B.Éd., enseignement des mathématiques au secondaire J

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : – comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 20 à option et 0 au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA	1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA	1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

	PPA	1210	3	AHE 1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	2000	3	AHE 1	Laboratoire d'enseignement
	PPA	2220	3	AHE 1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA	3120	3	AHE 1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *17 cr.*

Didactique

+	DID	2260	3	AHE 1 j	Didactique de la proportionnalité
+	DID	2270	3	AHE 1 j	Le raisonnement en mathématiques
+	DID	2280	3	AHE 1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
+	DID	3260	3	AHE 1 j	Technologies et enseignement des maths
+	DID	3270	3	AHE 1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
+	DID	4298	2	AHE 1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE 1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE 1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU	4012	10	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
	PPA	3300	3	AHE 1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA	4420	2	AHE 1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA	4430	2	AHE 1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA	4440	2	AHE 1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques

Bloc 80 A *obligatoire* *10 cr.*

Approfondissement des mathématiques du secondaire

	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	AH 1 j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B *obligatoire* *23 cr.*

Bases de mathématiques

	MAT	1000	4	AHE 1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *9 cr.*

Mise en contexte des mathématiques

+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Outils informatiques

+	IFT	1142	3	AHE 1 js	Programmation côté client
+	IFT	1166	3	AHE 1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1178	3	AHE 1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement des mathématiques

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance et éthique

	PHI	1130	3	HE 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2160	3	A 1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE 1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	BIO	3283	3	H 1 j	Principes d'évolution
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3	AHE 1 js	Principes d'économie
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Programme 1-835-1-5 Version 05

B.Éd., enseignement du français au secondaire J

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : – comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA	1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA	1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA	3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

	PPA	1210	3	AHE 1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	2000	3	AHE 1	Laboratoire d'enseignement
	PPA	2220	3	AHE 1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA	3120	3	AHE 1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

+	DID	2210	3	AHE 1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
+	DID	3210	3	AHE 1 j	Didactique de la littérature
+	DID	3212	3	AHE 1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+	DID	4202	3	AHE 1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+	DID	4212	2	AHE 1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE 1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE 1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU	4012	10	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE 1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE 1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE 1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE 1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Introduction à la littérature

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA	1027	3	A	1 j	Histoire de la littérature
FRA	2007	3	A	1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA	2184	3	A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 80 B *obligatoire* *24 cr.*

Bases de la linguistique

LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+ LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française d'Ancien Régime

FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	A	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2261	3	H	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XIXe siècle

FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XXe siècle

FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	H	1 j	Roman moderne et contemporain
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2264	3	A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 80 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures francophones

FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	2141	3	H	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones

Bloc 80 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en linguistique

LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones

Programme 1-835-1-8 Version 00

B.Éd., enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de théologie et des sciences des religions.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : – comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits dont 57 crédits du segment 01 Éducation, 30 à 33 crédits du segment 02 Éthique et 30 à 33 crédits du segment 80 Culture religieuse.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE 1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE 1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE 1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE 1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE 1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE 1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE 1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Didactique

DID	2250	3	AHE 1 j	Didactique de la culture religieuse
DID	3250	3	AHE 1 j	Didactique de l'éthique
DID	3750	3	AHE 1 j	Didactique et médias pour ECR
DID	4650	2	AHE 1 j	Labo. de didactique ECR

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE 1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE 1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE 1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE 1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE 1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE 1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE 1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Éthique

Bloc 02 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à l'éthique

PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
SRL	1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'éthique

PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2405	3	A	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 02 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théories éthiques

PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3765	3	H	1 j	Lévinas et ses contemporains
THL	1095	3	AHE	1 js	Éthique théologique

Bloc 02 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Éthique appliquée

DRT	3010	3	AHE	1	Éthique et droit
PHI	2415	3	H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2416	3	AH	1 j	Éthique des affaires
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
THL	2525	3	AHE	1 js	Éthique sociothéologique
THL	3520	3	AHE	1 js	Bioéthique

Segment 80 Culture religieuse

Bloc 80 A *obligatoire* *6 cr.*

Culture religieuse et humanisme

PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
SRL	1005	3	AHE	1 js	Croyances et phénomènes religieux

Bloc 80 B *obligatoire* *9 cr.*

Traditions monothéistes

SRL	1070	3	AHE	1 js	Le christianisme
SRL	1090	3	AHE	1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE	1 js	Le judaïsme

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Religions, société et cultures

SRL	1025	3	AHE	1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2025	3	AHE	1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE	1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	3005	3	AHE	1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3011	3	AHE	1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL	3015	3	AHE	1 js	Religions et politique
SRL	3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Spiritualités et développement personnel

PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
SRL	1055	3	AHE	1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	2515	3	AHE	1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL	2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL	2005	3	AHE	1 js	Sources et voies de spiritualité

Programme 1-841-1-0 Version 01

B.Éd., enseignement de l'univers social au secondaire J

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant : – de comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes à l'univers social; – d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement ; – d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa discipline; – de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e année (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

Ce programme comporte 120 crédits, dont 97 obligatoires, 23 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 60 crédits du segment 01 – Éducation et 60 crédits du segment 80 – Histoire et Géographie.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE	1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE	1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE	1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE	1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE	1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE	1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE	1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

+	DID	2237	3	AHE	1 j	Didactique de la géographie
+	DID	3237	3	AHE	1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+	DID	3247	3	AHE	1 j	Didactique de l'histoire 1
+	DID	4217	3	AHE	1 j	Didactique de l'histoire 2
+	DID	4297	2	AHE	1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE	1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE	1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE	1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU	4012	10	AHE	1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE	1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE	1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE	1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE	1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE	1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A *obligatoire* *24 cr.*

Histoire

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	A	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Géographie

GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Monde contemporain et formation à la citoyenneté – Géographie et Histoire

GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
GEO	1592	3	H	1 j	Commentaire de cartes et photos
GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
GEO	2232	3	A	1 j	Populations et sociétés

+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H	1 j	L'Union européenne
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement de la discipline historique

+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2830	3	A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public

Programme 1-857-1-0 Version 00

B.Éd., enseignement en adaptation scolaire J

Objectifs

Au-delà des 12 compétences définies par le document ministériel « La formation à l'enseignement » (MEQ, 2001), le programme vise à rendre l'étudiant capable de prendre en charge toute classe spéciale du primaire ou du secondaire; d'intervenir adéquatement auprès des enseignants de classes ordinaires et des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA); de pratique réflexive et d'auto-évaluation. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option. L'orientation Enseignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE	1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE	1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3001	3	AHE	1 j	Recherche appliquée en adaptation scol.
ETA	3550	3	AHE	1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Intervention éducative en adaptation scolaire

PPA	1111	3	AHE	1 j	Élèves HDAA et modèles de service
PPA	1112	3	AHE	1 j	Apprentissage et adaptation scolaire
PPA	1113	3	AHE	1 j	Intégration et modèles d'enseignement
PPA	1114	3	AHE	1 j	TIC et adaptation scolaire
PPA	2110	3	AHE	1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA	3110	3	AHE	1 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C *obligatoire* *6 cr.*

Fondements en didactique

DID	1001	3	AHE	1 j	Fondements de la didactique des maths
DID	2200	3	AHE	1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D *obligatoire* *12 cr.*

Projets d'intégration

	PED	1001	2	AHE	2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
	PED	2001	3	AHE	2 j	Laboratoire de formation professionnelle
	PED	3001	1	AHE	1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+	PED	4300	3	AHE	1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+	PED	4301	3	AHE	1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID	1220	3	AHE	1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
	DID	1940	3	AHE	1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+	DID	2235	3	AHE	1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
	DID	3220	3	AHE	1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
	DID	3230	3	AHE	1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+	DID	3236	3	AHE	1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
	DID	3280	3	AHE	1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
	DID	4209	3	AHE	1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
	DID	4232	1.5	AHE	1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+	DID	4242	1.5	AHE	1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Besoins des élèves HDAA au primaire

	PPA	1110	3	AHE	1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+	PPA	2401	3	AHE	1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+	PPA	3402	3	AHE	1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+	PPA	3470	3	AHE	1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+	PPA	4401	3	AHE	1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU	1110	3	AHE	1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU	2003	6	AHE	1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
+	EDU	3003	6	AHE	1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+	EDU	4003	6	AHE	1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Clientèles particulières et environnement social

	ETA	2200	3	AHE	1	École et environnement social
	PPA	3205	3	AHE	1	La classe en milieu urbain
	PPA	4406	3	AHE	1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA	4407	3	AHE	1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A *obligatoire* *27 cr.*

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID	2010	3	AHE	1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
	DID	2020	3	AHE	1 j	Difficultés en lecture au secondaire
	DID	2030	3	AHE	1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
	DID	2040	3	AHE	1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
	DID	3110	3	AHE	1 j	Difficultés en écriture au secondaire
	DID	3120	3	AHE	1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
	DID	3130	3	AHE	1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
	DID	4010	1.5	AHE	1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+	DID	4020	1.5	AHE	1 j	Allophones au sec. et ens. du français
	DID	4030	3	AHE	1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B *obligatoire* *18 cr.*

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+	PPA	2402	3	AHE	1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+	PPA	3403	3	AHE	1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+	PPA	3480	3	AHE	1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
+	PPA	4402	3	AHE	1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
	PPA	4415	3	AHE	1	École et adolescents en difficulté
+	PPA	4675	3	AHE	1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU	1110	3	AHE 1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU	2110	6	AHE 1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU	3110	6	AHE 1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU	4110	6	AHE 1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Environnement social

	ETA	2200	3	AHE 1	École et environnement social
	PPA	3205	3	AHE 1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Clientèles particulières

	PPA	4406	3	AHE 1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA	4407	3	AHE 1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Section 12

Université de Montréal

Faculté des sciences infirmières

Table des matières

Introduction	12-1
Coordonnées générales de la Faculté	12-1
Direction	12-1
Frais facultaires	12-1
Frais de cotisation des associations étudiantes	12-1
Règlement pédagogique de la Faculté	12-1
Personnel enseignant	12-8
Programmes d'études	12-9
Répertoire des cours	12-13

À jour le 15 mai 2006

Faculté des sciences infirmières

Introduction

Créée en 1962, la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'est taillé une place de choix comme leader en matière de formation supérieure et de recherche en sciences infirmières dans la francophonie internationale. Elle est la seule dans le monde francophone à offrir à la fois un programme de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières, ce dernier conjointement avec l'Université McGill.

Compte tenu de sa position stratégique aux niveaux national et international, la Faculté a pour mission de développer et de transmettre les connaissances de la discipline infirmière tout en assurant une interaction dynamique et critique entre la pratique professionnelle et les fondements scientifiques de la discipline. La Faculté joue un rôle déterminant pour la santé des populations. Elle assure le renouvellement des pratiques de soins et un leadership dans l'orientation des politiques de santé. Elle contribue à la formation de professionnels capables d'innovation et de créativité dans le développement du soin, en tenant compte des besoins de la société en matière de santé. En raison de sa discipline professionnelle, la Faculté offre des enseignements qui permettent l'intégration de la théorie, de la pratique et de la recherche.

Coordonnées générales de la Faculté

	Bureau	Tél. : (514)
Pavillon Marguerite-d'Youville	2070	343-6437

Direction

Doyenne : **Céline Goulet**
Vice-doyenne aux études de 1er cycle et à la formation continue : **Jacinthe Pepin**
Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche : **Francine Gratton**
Secrétaire de Faculté : **N.**
Directrice de la recherche : **Louise Bérubé**
Directrice administrative : **Guylaine Tremblay**
Adjointe à la doyenne : **Andrée Lalonde**
Adjoint à la vice-doyenne aux études de 1er cycle et à la formation continue : **Réjean Goulet**
Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche : **Suzanne Pinel**
Responsable des programmes courts de 1er cycle et de la formation continue : **Catherine Sarrazin**
Chef du secteur formation clinique : **Sharon Harvie**
Chef du secteur formation préclinique : **Éric Lantin**
Coordonnatrices des stages : **Nicole Champagne, Anne Desmarais, Jocelyne Labarre**, **Dominique Nadeau**, **Raymonde Paquet-Grondin**

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

– Frais de gestion d'examen différé : 25 $
– Frais de révision des notes : 20 $
– Frais de laboratoire d'habiletés cliniques

Des frais supplémentaires s'appliquent aux activités nécessitant l'utilisation des laboratoires d'habiletés cliniques :

– Programmes 1-630-1-1 et 1-630-1-2

Des frais de 10 $ s'appliquent aux cours de sigle SOI 1901, 1911, 2901, 2911, 3606, 3901.
Des frais de 15 $ s'appliquent aux cours de sigle SOI 1605, 2602, 2614, 2603.
Des frais de 50 $ s'appliquent aux cours de sigle SOI 1615, 1603.
Des frais de 100 $ s'appliquent aux cours de sigles :
SOI 1625, SOI 2609.

– Programmes 1-630-7-1 et 1-630-5-5 – orientation soins infirmiers d'urgence

Des frais de 15 $ s'appliquent aux cours SOI 1007 et SOI 3231.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté des sciences infirmières	25 $

Règlement pédagogique de la Faculté

Le présent règlement régit les études de premier cycle à la Faculté des sciences infirmières et s'applique à tous les étudiants de premier cycle à compter de l'automne 2004.

Autant dans la conception que dans l'application du règlement, la Faculté vise à éliminer toute mesure discriminatoire à l'égard des étudiants.

1 Définitions

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

a) FACULTÉ : la Faculté des sciences infirmières;
b) UNIVERSITÉ : l'Université de Montréal;
c) DOYEN : le doyen de la Faculté des sciences infirmières;
d) AUTORITÉ COMPÉTENTE : le mandataire du doyen;
e) professeur : tout professeur ou chargé de cours responsable d'un cours ou d'un enseignement.

1.1 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit soit au baccalauréat, soit au doctorat (en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie); il prépare à la poursuite d'études de deuxième cycle ou au marché du travail. Il comprend également des programmes de majeur, de mineur, de certificat et des modules ou microprogrammes.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur 12 mois; elle compte trois trimestres :

a) le trimestre d'automne, généralement, de septembre à décembre inclus;
b) le trimestre d'hiver, généralement, de janvier à avril inclus;
c) le trimestre d'été, généralement, de mai à août inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple la biochimie, la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple la médecine, les études médiévales, les relations industrielles).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini, structuré et cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études et établi en vue d'une formation sanctionnée par une attestation spécifique, par un certificat, par un diplôme ou par un grade.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle si, par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé, le programme spécialisé bidisciplinaire et le programme individualisé sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert à la Faculté des sciences infirmières.

a) Le programme spécialisé

Le programme spécialisé, baccalauréat ou doctorat de premier cycle, comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ

d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

b) Le programme spécialisé bidisciplinaire

Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte 90 crédits, dont le contenu porte à parts égales sur deux disciplines ou sur deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

c) Le programme individualisé

Le programme individualisé comporte 90 crédits choisis par l'étudiant selon des centres d'intérêt particuliers, auxquels ne peut répondre aucun autre programme ou aucune autre combinaison d'autres programmes disponibles. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par l'autorité compétente.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

Seuls des programmes de certificat sont offerts à la Faculté des sciences infirmières.

a) Le majeur

Le majeur est un programme de 60 crédits dont au moins 48 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 12 sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

b) Le mineur et le certificat

Le mineur et le certificat sont des programmes de 30 crédits. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ces programmes donnent droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Le Mineur arts et sciences comporte deux concentrations ayant chacune de 9 à 12 crédits choisis dans deux disciplines ou champs d'études de la Faculté des arts et des sciences. Sa composition est approuvée par le responsable du programme.

Le Certificat d'études individualisées répond à un projet de formation personnelle qui ne peut être réalisé dans le cadre des certificats ou des mineurs existants. Il est normalement composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours complétée par des cours d'une ou de plusieurs disciplines ou champs d'études. Il est élaboré avec l'aide du responsable du programme.

C. Les microprogrammes et les modules

Le microprogramme et le module sont des programmes de 9 à 15 crédits. Dans certains cas, ce programme ou des cours de ce programme peuvent être intégrés dans un programme où ils sont recevables.

Le microprogramme et le module peuvent donner lieu à une attestation spécifique délivrée par le registraire.

Des modules sont offerts à la Faculté des sciences infirmières.

1.7 Structure de programme

La majorité des cours imposés à l'étudiant dans le cadre d'un programme sont regroupés sous forme de blocs et de segments distincts de cours obligatoires et de blocs de cours à option en fonction des objectifs du programme. Les cours au choix, partie intégrante de la plupart des programmes, ne sont pas regroupés en bloc.

a) Le bloc

Le bloc est constitué d'un regroupement de cours en fonction de leur statut obligatoire ou à option et correspond à une thématique particulière ou au cheminement dans le programme. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs. Le bloc comporte généralement une indication de la thématique justifiant le regroupement des activités.

Un programme comporte habituellement des blocs de cours obligatoires, des blocs de cours à option et un nombre déterminé de cours au choix.

b) Le segment

Le segment est un regroupement de blocs. Les segments peuvent correspondre :

– au tronc commun et aux orientations d'un programme; ou
– à chacune des années d'études d'un programme à promotion par année; ou
– à chacune des composantes disciplinaires d'un programme multidisciplinaire.

c) Le tronc commun

Le tronc commun correspond aux segments imposés à tous les étudiants d'un programme comportant des orientations.

d) L'orientation

L'orientation est un regroupement de cours à l'intérieur d'un programme. Les orientations d'un programme sont exclusives.

e) L'orientation coopérative

L'orientation coopérative correspond à une orientation comportant des stages coopératifs.

1.8 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) L'étudiant régulier

L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit ou pouvant s'inscrire à un ou des cours de ce programme;

b) L'étudiant libre

L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours, qui ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit.

c) L'étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est l'étudiant admis à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est inscrit à un ou à quelques cours à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges. L'étudiant visiteur ne postule pas de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis à la réglementation de l'Université de Montréal.

d) L'auditeur

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat, ni diplôme, ni grade et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et qui ne reçoivent aucun crédit.

1.9 Cours

Le cours est un ensemble d'activités de formation théoriques ou pratiques pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études, par un numéro spécifique et un nombre de crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes.

a) Statut du cours dans un programme

Le cours est inséré dans un programme en fonction des statuts suivants :

– Le cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits au programme en fonction de la structure du programme.
– Le cours à option est choisi par l'étudiant parmi un certain nombre de cours qui lui sont proposés dans des blocs structurés.
– Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours de l'Université qui lui sont accessibles.

Des Facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants admis dans certains programmes.

L'étudiant peut aussi s'inscrire à des cours hors programme, lesquels ne font pas partie du programme de l'étudiant, font obligatoirement l'objet d'une évaluation, mais dont le résultat n'est pas contributoire à la moyenne de l'étudiant.

La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels peut s'inscrire un étudiant par trimestre et au cours de son programme.

b) Autres caractéristiques du cours

– Cours équivalents

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

– Cours éliminatoire

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

– Cours préalable et cours concomitant

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

– Cours de rattrapage

Un cours de rattrapage est un cours imposé par l'autorité compétente à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat à la suite du résultat à un test d'admission imposé par la Faculté. Le cours de rattrapage est toujours considéré comme un cours hors programme.

1.10 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à un cours incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

1.11 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion.

1.12 Grade
Le grade est un titre conféré après évaluation et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi le baccalauréat et le doctorat de premier cycle sont conférés par le Conseil de l'Université au terme d'un programme de grade de premier cycle.

Le titulaire du grade porte le titre de bachelier ou docteur.

L'abréviation constitue le sigle du grade (par exemple : B.Ed., pour baccalauréat en éducation; M.D. pour doctorat en médecine).

1.13 Diplôme
Le diplôme est un acte attestant l'obtention du grade ou du majeur.

1.14 Certificat
Le certificat est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.15 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le registraire, attestant qu'un étudiant a réussi un module ou un microprogramme ou a suivi ou réussi un ou des cours.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par l'autorité compétente les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Restriction
a) L'autorité compétente n'est pas tenue d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Lorsque la capacité d'accueil d'un programme est limitée, les modalités de sélection sont précisées aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes;
b) L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.5 Réadmission
L'étudiant exclu ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. L'autorité compétente peut imposer des conditions à la réadmission.

2.6 Changement de programme
L'étudiant qui désire passer d'un programme à un autre doit présenter une nouvelle demande d'admission. Les dossiers des candidats sont évalués selon les mêmes critères que ceux des autres candidats.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement, on entend par l'expression :
a) connaissance générale de la langue française : la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre des programmes d'études dans une institution universitaire francophone. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. Sauf exception justifiée par la nature du programme, la connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis;
b) maîtrise de la communication écrite : la connaissance des règles orthographiques, lexicales et syntaxiques régissant la langue française ainsi que la capacité de s'exprimer en français écrit avec la compétence appropriée au niveau des études et au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test imposé par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Le cas échéant et tel que spécifié aux conditions d'admissibilité ou aux dispositions réglementaires propres au programme, la maîtrise de la communication écrite est condition d'admission ou de poursuite des études;
c) maîtrise de la communication orale : la capacité de communiquer en français oral jugée minimale pour interagir dans divers contextes propres aux études universitaires et au travail professionnel. Le cas échéant et tel que spécifié aux dispositions réglementaires propres au programme, elle est condition de poursuite des études;
d) développement continu de la maîtrise de la communication orale et écrite de niveau universitaire : la capacité de s'exprimer de plus en plus clairement et adéquatement en français en utilisant la terminologie et le style propres à une discipline ou à un champ d'études, voire à une profession. Cette capacité est évaluée dans les travaux et exposés imposés dans les cours. Le cas échéant, elle est évaluée par des moyens spécifiques figurant dans les dispositions réglementaires propres au programme.

3.2 Admission
Tout candidat qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

Pour être admissible au programme de baccalauréat, le candidat qui n'a pas fait des études préuniversitaires et, le cas échéant, universitaires en français, ou qui n'a pas réussi *l'Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature du niveau collégial* doit réussir un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription
Au Certificat de sciences infirmières : milieu clinique, le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test ou la mesure de mise à niveau prescrite par l'Université, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Poursuite des études
– Maîtrise du français oral
L'étudiant doit faire preuve de sa maîtrise du français oral. L'étudiant qui, à l'admission, a été exempté du Test de connaissance du français ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral. L'étudiant qui, au Test de connaissance du français, n'a pas atteint le seuil établi doit réussir le ou les cours prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués, avant d'être autorisé à poursuivre ses études.
– Maîtrise du français écrit
Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce, l'étudiant doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou, en cas d'échec au test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués. L'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le TFLM ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF.

3.5 Cours de français
a) Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont généralement des cours hors programme.
b) Cours de rattrapage
Les cours de rattrapage en français prescrits par l'autorité compétente à la suite d'un échec à un test de français sont des cours hors programme et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. En cas d'échec et sauf exception précisée au règlement propre à chacun des programmes, l'étudiant peut reprendre le cours ou, avec l'approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours de français de même niveau.

3.6 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont en français de préférence ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.7 Les travaux et les examens
Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français, et la qualité de la langue compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par l'autorité compétente, celle-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français à produire des travaux et des examens en anglais, dont l'enseignement est obligatoire au Québec.

3.8 Connaissance d'une autre langue
Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable, et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par le Département ou la Faculté.

4 Inscription

4.1 Étudiant régulier

a) Dispositions générales

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription sans quoi son admission est révoquée.

Par la suite, l'étudiant doit renouveler son inscription selon les modalités indiquées par la Faculté sans quoi son admission cesse d'être valide.

Par ailleurs, l'admission de l'étudiant qui, bien qu'inscrit et sans motif valable, est absent aux cours exigeant sa présence, peut cesser d'être valide.

b) Modalités

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre ou pour chaque année universitaire suivant la procédure qui lui sera indiquée en temps utile.

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel; L'inscription à temps partiel n'est cependant pas autorisée au Baccalauréat.

Dans tous les cas, l'étudiant s'inscrit en respectant la structure du programme, les exigences propres à chacun des cours et la scolarité du programme.

L'étudiant doit faire approuver son inscription trimestrielle ou annuelle en suivant la procédure qui lui est indiquée par la Faculté.

c) Inscription à des cours d'une autre université québécoise

En vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », l'autorité compétente peut permettre à un étudiant régulier de s'inscrire à un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire. Les cours sont alors considérés comme des cours de l'Université de Montréal et sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de six crédits (deux cours) par trimestre.

d) Restriction

Sauf exception autorisée par l'autorité compétente de la ou des facultés, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

e) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum 12 crédits pour un trimestre. Le minimum et le maximum de crédits auxquels un étudiant doit s'inscrire pendant un trimestre sont déterminés pour chacun des programmes.

f) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel, s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

4.2 Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur

L'autorité compétente autorise l'inscription à un cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur à la personne qui, à ses yeux, a la formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

L'inscription est faite par cours et par trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

L'étudiant visiteur inscrit en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec est soumis aux dispositions de l'Entente.

4.3 Modification d'inscription

Une modification d'inscription permet d'effectuer un ou plusieurs changements au choix de cours de l'étudiant pour un trimestre ou une année universitaire.

a) Modification par changement du choix de cours

L'étudiant peut modifier son choix de cours dans les huit jours du début du trimestre ou, le cas échéant, dans le délai indiqué pour chacun des cours. Une demande hors délai devient exceptionnelle et doit être approuvée par l'autorité compétente. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

b) Modification par abandon d'un cours

L'étudiant qui désire, pour un motif sérieux, cesser de suivre un cours au-delà de la période de modification par changement de choix de cours, doit présenter une demande écrite et motivée, au plus tard avant que les 2/3 du cours ne soit complétés. L'autorité responsable du programme dans lequel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande. Si celle-ci agrée à la demande, la mention ABA est inscrite au bulletin en regard du cours. Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à cette procédure, le cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

4.4 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat de la Faculté ou à l'instance indiquée par la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours ou, pour les cours à horaire particulier, avant que ne soient complétés les deux tiers du cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ces délais.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son admission cesse alors d'être valide automatiquement.

Pour être réadmis au programme, l'étudiant doit soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.5.

4.5 Suspension

L'étudiant peut, avec l'approbation de l'autorité compétente, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire dans un délai fixé par celle-ci, mais ne dépassant pas douze mois et ce, sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits: l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, en vertu de l'article 4.1c l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de programme doit en faire la demande avant sa première inscription.

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire interprovinciale ou internationale doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par l'autorité compétente. Celle-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur le temps écoulé depuis la réussite du cours. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

5.2 Équivalence de programme

a) Définition

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé ou une partie d'un programme.

b) Maximum autorisé

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

c) Indication au bulletin de notes

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention équivalence (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

5.3 Équivalence de cours

a) Définition

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme. Les cours de niveau universitaire réussis dans le cadre d'ententes internationales ou interprovinciales sont traités comme des cours équivalents. De plus, le cas échéant, la Faculté peut exiger un examen pour évaluer les connaissances et les compétences avant d'accorder l'équivalence.

b) Maximum autorisé

L'équivalence de cours, qu'ils aient ou non servi à l'obtention d'un grade, ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeur, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option. Aucune équivalence ne peut être accordée dans le cadre d'un module. De plus, les crédits d'un cours ne peuvent être comptabilisés plus d'une fois pour l'obtention d'un même baccalauréat.

c) Indication au bulletin de notes
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication équivalence (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne.

5.4 Exemption
a) Définition
Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permettent de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme. De plus, le cas échéant, la Faculté peut exiger un examen pour évaluer les connaissances et les compétences avant d'accorder l'exemption.

Il ne peut y avoir d'exemption pour des cours suivis au niveau collégial à moins que ceux-ci n'aient été suivis dans le cadre d'un programme technique.
b) Maximum autorisé
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un module.
c) Indication au bulletin de notes
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication exemption (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne.

5.5 Cumul de l'équivalence et de l'exemption
– Maximum autorisé
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeur, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

5.6 Transfert de cours
a) Définition
Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours, suivi à l'Université de Montréal, est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont portés au programme de l'étudiant.
b) Maximum autorisé
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

La Faculté peut limiter le nombre de cours suivis à titre d'étudiant libre qui peuvent être transférés au programme de l'étudiant.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.
c) Indication au bulletin de notes
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

5.7 Substitution de cours
a) Définition
Il y a substitution de cours lorsqu'un cours de l'Université remplace un cours inscrit au programme de l'étudiant.
b) Maximum autorisé
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.
c) Indication au bulletin de notes
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne.

6 Absences

6.1 Absence à un cours
– Absence à un cours
L'étudiant doit justifier toute absence de plus de trois jours auprès de l'autorité compétente de la Faculté en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables qui suivent.
– Absence à une activité d'apprentissage en petit groupe
Toute absence à une activité d'apprentissage en petit groupe doit être motivée par écrit auprès de l'autorité compétente de la Faculté.

6.2 Absence à un stage
Toute absence de plus d'une journée doit être motivée par écrit auprès de l'autorité compétente dans les huit jours qui suivent.

Vu son importance, l'expérience pratique doit être réalisée dans sa totalité. L'étudiant qui s'est absenté d'un stage pratique doit combler les absences ou reprendre le stage au complet, selon les modalités ou dans le délai fixé par l'autorité compétente de la Faculté. Celle-ci n'est pas tenue d'autoriser la reprise du stage pendant l'année académique au cours de laquelle les absences se sont produites.

7 Évaluation de l'enseignement

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours, les éléments de contenu et les modalités d'évaluation.

De plus, dans le cadre de la remise du plan de cours, le professeur en profite pour indiquer aux étudiants les renseignements pertinents concernant ses disponibilités.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte par les unités des suggestions reçues dans le cadre des modifications de programme.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

Le professeur, en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues est responsable de l'évaluation. Au début du cours, il indique par écrit la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation, etc.) et la pondération respective de chaque évaluation.

Dans certains programmes, la forme et les modalités de l'évaluation sont approuvées par l'autorité compétente.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation prendra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2, 8.3 et 8.4 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par l'autorité compétente. L'évaluation d'un cours ou d'un stage peut se faire à la fois à partir d'examens, de travaux ou de l'observation directe des attitudes et des aptitudes. Pour certains programmes, la forme et les modalités de l'évaluation sont approuvées par l'autorité compétente.

8.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours (dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, laboratoires, participation à un travail de groupe, participation à des concerts, etc.) et selon un calendrier préétabli. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par l'autorité compétente, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours. Dans les cours cliniques, une quantité minimale de travaux ou un nombre minimum de séances est requis pour qu'il y ait évaluation.

8.2 Évaluation par mode d'examens
L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par l'autorité compétente, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens
L'évaluation porte sur différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens dans une proportion préétablie.

8.4 Évaluation des stages
Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, peut tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

Le doyen et l'établissement auquel l'étudiant est affecté sont responsables de voir à ce que des mesures appropriées soient prises contre tout étudiant dont la présence dans le milieu serait préjudiciable aux bénéficiaires, aux élèves ou autres clients en conformité aux règlements en vigueur dans chaque établissement.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation
La mention F* est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès de l'autorité compétente en présentant par

écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F ou la mention échec est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou qui refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen partiel pour un motif valable, l'autorité compétente peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen d'un cours. À moins de circonstance exceptionnelle, un examen partiel ne peut être différé qu'une seule fois. L'étudiant qui ne s'est pas présenté à un examen différé auquel il s'est inscrit se voit automatiquement attribué la note F* pour cet élément d'évaluation.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, l'autorité compétente peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

Dans tous les cas où l'étudiant fait défaut de se soumettre à une évaluation pour un motif valable accepté par l'autorité compétente et où il y a report de l'évaluation, la mention REM (remise) est inscrite au bulletin de l'étudiant jusqu'à ce que l'étudiant se soumette à l'évaluation dans le délai fixé par l'autorité compétente.

On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

8.6 Jury de l'évaluation

Le jury de l'évaluation est composé de professeurs participant à l'enseignement dans un programme et présidé par le doyen ou son représentant.

Dans un délai raisonnable après la fin du trimestre ou après une évaluation, le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, le cas échéant, après consultation du ou des professeurs intéressés, arrête les notes finales. Le bulletin officiel de l'étudiant est transmis par la poste. Toute information relative aux notes transmises autrement (affichage, Guichet étudiant du site Web de l'Université) ne peut être que préliminaire.

Le présent alinéa ne s'applique pas aux programmes de la Faculté de l'éducation permanente et à ceux gérés par cette dernière.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les dix jours ouvrables suivant l'affichage des résultats ou l'expédition du bulletin, à la vérification des aspects techniques d'une évaluation tels la compilation et la transcription des notes et à la consultation de ses copies d'examens et de travaux ou des fiches d'évaluation de stages, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La consultation se fait sans déplacement des documents et devant témoin selon des modalités établies par l'autorité compétente.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les dix jours ouvrables suivant l'affichage des résultats ou l'expédition du bulletin, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée à l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant.

Si la demande est recevable, l'autorité compétente invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation en précisant un délai; la note peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si la demande n'est pas recevable, l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les 15 jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen qui, le cas échéant, l'achemine à l'autorité responsable du cours.

Si, après consultation du professeur responsable de l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne capable de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur, le responsable du programme, le directeur du département et le doyen, s'ils en font la demande.

Le Comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est sans appel.

Le Comité peut aussi faire au responsable du programme, au directeur du département ou au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur responsable de l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation finale des cours se fait selon un système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque lettre correspond à un nombre de points selon le barème suivant:

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 *
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 **
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

* Note de passage dans un programme et dans un stage
** Note de passage dans un cours.

D'autres mentions peuvent être inscrites au bulletin de l'étudiant. Celles-ci ne comportent aucune valeur numérique :

- ABA abandon
- ATN en attente
- EF évaluation facultative
- EQV équivalence
- EXE exemption
- REM remise
- SE sans évaluation

9.2 Moyenne

La moyenne porte sur les notes finales obtenues par un étudiant pour les cours d'un programme. Elle est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme et des cours évalués par les mentions (S) et (E) pour lesquels aucune valeur numérique n'est attribuée ne contribuent pas au calcul de la moyenne.

Dès que l'étudiant a complété 12 crédits contributoires à la moyenne, celle-ci est calculée chaque trimestre, avant examen de reprise, le cas échéant. La moyenne est calculée à la fin de la scolarité dans le cas des modules.

La moyenne annuelle est la moyenne portant uniquement sur les crédits suivis pendant une année universitaire. La progression dans le programme tient compte de la moyenne annuelle, calculée avant examen de reprise, dans les programmes à promotion par année.

La moyenne cumulative est la moyenne de tous les cours d'un programme suivis par un étudiant. Elle est calculée au terme de chacun des trimestres. La progression dans les programmes tient compte de la moyenne cumulative dans les programmes à promotion par cours. Dans certains programmes, c'est la moyenne cumulative calculée au terme d'une année universitaire qui détermine la progression dans le programme.

10 Système de promotion

La nature et les objectifs des programmes déterminent si la promotion se fait par cours ou par année. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

Au programme de baccalauréat, la promotion se fait par année, dans les autres programmes, c'est la promotion par cours qui prévaut.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens et des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'étudiant réussit à un stage lorsqu'il obtient au moins C comme note finale. Un résultat inférieur à C entraîne un échec à ce stage.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne.

Nonobstant le premier paragraphe, l'étudiant réussit à un stage ou à certains cours s'il obtient un résultat satisfaisant à chacun des objectifs d'apprentissage du stage et répond de façon satisfaisante aux exigences de la Faculté relativement à son comportement, ses attitudes et ses habiletés professionnelles autres que celles relatives aux objectifs d'apprentissage.

11.2 Réussite dans un programme

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé

– s'il réussit à tous les cours du programme,
– s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 pour l'ensemble du programme ou, selon la nature et les objectifs du programme, pour chacun des segments du programme et
– s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation

L'étudiant dont la moyenne est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

a) Programmes à promotion par année (moyenne annuelle)

L'étudiant dont la moyenne annuelle, calculée avant examen de reprise, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

b) Programmes à promotion par cours (moyenne cumulative)

Selon les indications à la partie structure de chacun des programmes à l'annuaire général de l'Université.

L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

Quel que soit le régime de promotion, le jury d'évaluation ou, à défaut, l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un nombre prédéterminé de cours non contributoires à la moyenne ou à certains cours spécifiés par la Faculté.

11.4 Exclusion définitive

L'étudiant dont la moyenne est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit. Selon le programme, c'est la moyenne cumulative au terme d'un trimestre ou la moyenne annuelle calculée avant examen de reprise qui est considérée.

L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de mineur ou de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme de majeur ou d'un programme spécialisé. Des minimums de crédits peuvent aussi être prescrits pour des programmes dont le cheminement est déterminé par segment. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est d'une année, et commence au début du trimestre suivant la décision de mise en probation. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par l'autorité compétente, qui peut tenir compte des horaires et des cours offerts.

L'autorité compétente détermine la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir, sans droit de reprise à l'examen, le cas échéant, les cours auxquels il a échoué ou réussir des cours substitués selon les modalités de l'article 13.1;

b) à la demande de l'autorité compétente, reprendre et réussir, sans droit de reprise à l'examen, le cas échéant, un ou des cours déjà réussis;

c) obtenir une moyenne cumulative ou une moyenne annuelle selon le programme, d'au moins 2,0;

d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par l'autorité compétente.

L'étudiant peut, après approbation de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme et sauf pour les cours éliminatoires, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

Les examens intratrimestriels ne comportent pas de droit de reprise.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas encore obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après approbation de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi.

Il existe trois modalités de reprise : l'examen de reprise, la reprise du cours, la substitution de cours.

a) Échec à un cours

De façon générale, dans les programmes où la promotion par année prévaut, l'étudiant qui a subi un échec à un cours a droit à l'examen de reprise.

Dans les programmes où c'est la promotion par cours qui prévaut, l'étudiant a droit à la reprise du cours. L'étudiant peut, avec l'autorisation de l'autorité compétente, substituer un autre cours au cours à option ou au cours au choix auquel il a échoué.

Toutefois, quel que soit le programme dans lequel il est inscrit, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues par la probation.

L'étudiant qui, dans le cadre de son programme, suit un cours d'une unité autre que l'unité responsable de son programme et y échoue est soumis aux modalités de reprise des cours des programmes sous la responsabilité de cette dernière unité à moins que le cours ne soit donné exclusivement aux étudiants de son programme.

L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours ou à l'examen de reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours à option est exclu du programme auquel il est inscrit.

b) Échec à un stage

L'étudiant qui a subi un échec à un stage obligatoire doit reprendre dans l'année qui suit cet échec, ou dès que sera offert ultérieurement le même stage ou l'équivalent.

Le droit de reprise à un stage désigné comme obligatoire ne sera généralement exercé qu'une seule fois dans un même programme. Sur recommandation du Comité de promotion, l'échec à un deuxième stage obligatoire pourra entraîner l'exclusion du programme.

Lorsque l'évaluation d'un stage ou d'un cours porte à la fois sur les objectifs d'apprentissage et sur le comportement, les attitudes et habiletés professionnelles, l'étudiant qui échoue à la composante objectifs d'apprentissage a droit à la reprise selon les modalités précitées. L'étudiant qui échoue à la reprise de la composante objectifs d'apprentissage est exclu du programme auquel il est inscrit.

Cependant l'étudiant qui échoue à la composante comportement, attitudes et habiletés professionnelles doit soit se soumettre aux mesures d'aide jugées appropriées par l'autorité compétente, soit reprendre le cours ou le stage, soit démontrer dans un cours ou un stage subséquent qu'il s'est amélioré suffisamment pour répondre aux exigences de la Faculté. Le défaut de satisfaire aux conditions édictées par l'autorité compétente entraîne l'exclusion du programme.

13.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Le plan de cours, distribué aux étudiants en vertu de l'article 8, fait état du caractère éliminatoire d'un cours.

13.3 Notes finales au bulletin

Toutes les notes finales obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la note finale de la reprise sert au calcul de la moyenne.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de sa période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes:

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que l'autorité compétente lui demande de reprendre;

b) obtenir une moyenne cumulative ou une moyenne annuelle d'au moins 2,0;

c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par l'Autorité compétente.

L'étudiant peut, après approbation de l'autorité compétente, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité d'un programme est le temps requis pour qu'un étudiant qui ne bénéficie pas de reconnaissance de crédits complète un programme.

La scolarité minimale des programmes de baccalauréat est de 6 trimestres, la scolarité maximale est de 6 années civiles.

La scolarité des autres programmes de grade est déterminée par la structure des programmes, la scolarité minimale varie de 7 à 9 trimestres et la scolarité maximale varie de 5 à 7 années civiles.

La scolarité minimale ou de certificat est de 2 trimestres; la scolarité maximale est de 4 années civiles.

La scolarité maximale des modules de formation est de 2 années civiles.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire sur le plagiat entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du règlement disciplinaire sur le plagiat, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programmes

La Commission des études approuve les programmes adoptés par les Conseils de faculté. La description des programmes et les répertoires des cours sont consignés à l'annuaire général de l'Université.

18.2 Appellation de grades

La Commission des études approuve l'appellation des grades adoptée par les conseils de faculté. Elle identifie également les secteurs auxquels sont rattachés les programmes de majeur, de mineur et de certificat. Ces appellations sont consignées en annexe du présent règlement et à l'annuaire général de l'Université.

Les programmes de doctorat de premier cycle donnent droit au doctorat dans le champ d'études du programme.

Les programmes de baccalauréat spécialisé donnent droit soit au Baccalauréat ès arts (B.A.) soit au Baccalauréat ès sciences (B.Sc.), soit au baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études (v.g. Baccalauréat en design architectural, Baccalauréat en pharmacie).

Les programmes de baccalauréat bidisciplinaire donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) lorsque l'une des concentrations appartient au secteur arts et l'autre au secteur sciences. Si les deux concentrations appartiennent au même secteur, arts ou sciences, ce dernier détermine l'appellation du grade.

Les programmes de baccalauréat avec majeur et mineur-certificat donnent droit soit au Baccalauréat ès arts (B.A.), soit au Baccalauréat ès sciences selon le secteur auquel est associé le majeur.

Les programmes de baccalauréat avec mineurs-certificats donnent droit soit au Baccalauréat ès arts (B.A.), soit au Baccalauréat ès sciences (B.Sc.) selon le secteur auquel appartient la majorité des mineurs-certificats.

18.3 Octroi de grades, de diplômes et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du conseil de faculté, au candidat inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences du ou des programmes qui y conduisent.

Les grades, diplômes et certificats sont conférés sans mention à compter de la date de la recommandation par le Conseil de faculté.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de grades ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de faculté en cause fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du conseil de faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la faculté intéressée.

20 Programmes et répertoire des cours

Les tableaux en annexe contiennent par faculté, département ou école, la liste des programmes offerts à l'Université, de même que les diplômes et les certificats auxquels ils conduisent, le cas échéant. Les tableaux contiennent également :

– l'indication du secteur (arts ou sciences) auquel est rattaché chacun des programmes de mineur ou de certificat;
– les informations relatives aux prescriptions d'inscription;
– le régime de promotion;
– la scolarité.

La description des programmes et les répertoires de cours approuvés par la Commission des études sont publiés dans l'annuaire.

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Francine Ducharme, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (McGill)
Fabie Duhamel, M.N. (Calgary), Ph.D. Educational Psychology-Counseling (Calgary)
Louise Gagnon, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sciences cliniques (Montréal)
Céline Goulet, M.A. (Sherbrooke), Ph.D. Health Sciences (Toronto)
Francine Gratton, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. sociologie (UQÀM)
Raymond Grenier, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. mesure et évaluation (Laval)
Jacinthe Pepin, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Nursing (Rochester, N.Y.)
Nicole Ricard, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. counseling (Laval)
Lucie Richard, Ph.D. santé communautaire (Montréal)
Jocelyne St-Arnaud, Ph.D. philosophie (Montréal)
Bilkis Vissandjee, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Public Health (Michigan)

Professeures agrégées

Louise Bouchard, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (New York University)
Chantal Cara, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Nursing (Colorado), en congé
Claire Chapados, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. éducation (Laval)
Sylvie Cossette, Ph.D. sc. infirmières (McGill)
José K. Côté, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (McGill)
Danielle D'Amour, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. santé publique (Montréal)
Hélène Lefebvre, M.Ed. (Montréal), Ph.D. éducation (Montréal)
Annette Leibing, Ph.D. anthropologie médicale (Hambourg)

Professeurs adjoints

Marie Alderson, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)
Jean-Pierre Bonin, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. santé publique (Montréal)
Chantal Caux, M.Sc. didactique des sciences (Québec), Ph.D. santé publique (Montréal)
Carl-Ardy Dubois, M.Sc. administration de la santé (Montréal),
Ph.D. santé publique (Montréal)
Sylvie Gendron, Ph.D. santé publique (Montréal)
Johanne Goudreau, M.Sc. sc. infirmières (Montréal),
Ph.D. santé publique (Montréal)
Sylvie Le May, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sciences cliniques (Montréal)
Alain Legault, M.Sc. gérontologie (Sherbrooke), Ph.D. sc. infirmières (Montréal)
Denise Malo, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)
Sylvie Noiseux, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)

Chargées d'enseignement

Marilyn Aita, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)

Sylvie Dubois, MBA (Montréal), M.Éd. (Montréal), Ph.D. sc. infirmières (cand.), (McGill)
France Dupuis, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Louise O'Reilly, M. Sciences, option santé communautaire (Montréal), Ph.D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Pilar Ramirez, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)

Professeures invitées
Nicole Beaudet, M.Sc santé communautaire (Montréal)
Louise Boyer, M.Éd. andragogie (Montréal)
Sophie Charland, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Certificat infirmière praticienne en soins de santé primaires (Ottawa)
Réjeanne Dubeau, M.Sc sc. infirmières (Montréal)
Arlette Dumonceau, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)
Louise Francoeur, M.Sc sc. infirmières (Montréal)
Caroline Mathieu, M.Sc. sc. infirmières (cand.), (Montréal)

Professeurs associés
Sean Clarke, Ph.D. Nursing (McGill)
Andréa-Maria Laizner, M.Sc. sc. infirmières (McGill), Ph.D. sc. infirmières (Pennsylvanie)
Sylvie Lauzon, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (Case Western Reserve University)
Cécile Michaud, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)

Professeures émérites
Evelyn Adam, Fabienne Fortin, Suzanne Kérouac, Louise Lévesque, Marie-Élisabeth Taggart, Marie-France Thibaudeau

Programme 1-630-1-1 Version 00

B.Sc. spécialisé en sciences infirmières J

Objectifs

Les objectifs du programme s'enracinent dans une philosophie humaniste qui considère que l'individu, sa famille et la communauté ont le potentiel pour prendre en main leur santé et agir comme agent principal de leur développement. Selon cette perspective, le rôle de l'infirmière est de faciliter l'apprentissage de modes de vie saine favorisant le développement personnel, familial et communautaire, d'aider la population à faire face à la maladie et aux crises de la vie, d'aménager l'environnement de la personne afin qu'elle puisse bénéficier des soins de santé, et de l'aider à utiliser ses ressources et celles de l'environnement pour la promotion et la protection de la santé. Le programme vise à former des infirmières et des infirmiers cliniciens généralistes habilités à la pratique professionnelle autonome.

Destinataires

Ce programme est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales comportant les cours de la structure d'accueil des sciences de la nature.

Structure du programme

Le programme comprend 103 crédits dont 91 constituent un tronc commun formé des segments 01, 02 et 03. Il comprend aussi un bloc de 12 crédits d'orientation choisi entre les deux segments 70 ou 71. À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la troisième année. N.B. certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A			*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	1605	5	A	1	js	Personne et santé
+	SOI	1615	5	A	1	js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1702	2	A	1	js	Pratique de soins – maladie chronique 1
	SOI	1802	2	A	1	js	Initiation aux sciences infirmières
	SOI	1901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 1
Bloc 01 B			*obligatoire*				*19 cr.*
+	SOI	1603	3	H	1	js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1625	5	H	1	js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1705	5	H	1	js	Pratique de soins – chirurgie
+	SOI	1712	2	H	1	js	Pratique de soins – maladie chronique 2
+	SOI	1803	3	H	1	js	Discipline infirmière et profession 1
+	SOI	1911	1	E	1	js	Intégration des apprentissages 2

Segment 02 Commun aux deux orientations (clinique et «honor»)

Bloc 02 A			*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	2602	2	A	1	js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A	1	js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A	1	js	Pratique de soins – périnatalité
+	SOI	2713	3	A	1	js	Pratique de soins – santé mentale
+	SOI	2802	2	A	1	js	Discipline infirmière et profession 2
	SOI	2901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 3
Bloc 02 B			*obligatoire*				*20 cr.*
+	SOI	2609	9	H	1	js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1	js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1	js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1	js	Pratique de soins – situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1	js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Commun aux deux orientations (clinique et «honor»)

Bloc 03 A			*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	3606	6	A	1	js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1	js	Pratique de soins – santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1	js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1	js	Intégration des apprentissages 5
Bloc 03 B			*obligatoire*				*7 cr.*
	SOI	3602	2	E	1	js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1	js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1	js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Bloc 70 A			*obligatoire*				*12 cr.*
+	SOI	3506	6	H	1	js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1	js	Pratique de soins – clientèle spécifique

Segment 71 Propre à l'orientation «honor»

Bloc 71 A			*obligatoire*				*12 cr.*
	MSO	6061	3	AH	1		Introduction à la biostatistique
	SOI	4706	6	H	1	js	Practicum de recherche
	SOI	6103	3	AH	1		Recherche en sciences infirmières

Pour s'inscrire à l'orientation 71 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Programme 1-630-1-2 Version 00

B.Sc. spécialisé en sciences infirmières J

Objectifs

Les objectifs s'enracinent dans une philosophie humaniste qui considère que l'individu, sa famille et la communauté ont le potentiel pour prendre en main leur santé et agir comme agent principal de leur développement. Selon cette perspective, le rôle de l'infirmière est de faciliter l'apprentissage de modes de vie saine favorisant le développement personnel, familial et communautaire, d'aider la population à faire face à la maladie et aux crises de la vie, d'aménager l'environnement de la personne afin qu'elle puisse bénéficier des soins de santé, et de l'aider à utiliser ses ressources et celles de l'environnement pour la promotion et la protection de la santé. Le programme vise à former des infirmières et des infirmiers généralistes habilités à la pratique professionnelle autonome.

Destinataires

Le cheminement A est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation infirmière intégrée (Dec-Bacc) – programme 180 A0 et 180 B0. Le cheminement B est destiné aux infirmières en exercice, titulaires d'un diplôme d'études colégiales en soins infirmiers – programme 180-01 et 180-21 ou versions antérieures.

Structure du programme

Le cheminement A comprend 103 crédits obligatoires répartis dans les trois segments de tronc commun 01 02 et 03, (91 crédits) et dans un des deux segments d'orientation segment 80 ou 81 (12 crédits). Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée Dec-Bacc, il est reconnu que les étudiants ont satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). Le cheminement B comprend 69 crédits obligatoires et 21 crédits à option. Les crédits sont répartis dans les trois segments de tronc commun 11, 12 et 13 (78 crédits) et dans un des deux segments d'orientation 90 ou 91 (12 crédits). En première année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit au cours du segment 11. Ensuite, à l'automne, tous les étudiants s'inscrivent aux blocs A des segments 02 ou 12 ou des segments 03 ou 13 et à l'hiver, aux blocs B des mêmes segments. L'inscription aux segments 80, 81, 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme. N.B. Certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 01 A			*obligatoire*			*34 cr.*
+	SOI	1603	3	H	1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1615	5	A	1 js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1625	5	H	1 js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1702	2	A	1 js	Pratique de soins – maladie chronique 1
+	SOI	1705	5	H	1 js	Pratique de soins – chirurgie
+	SOI	1712	2	H	1 js	Pratique de soins – maladie chronique 2
+	SOI	2602	2	A	1 js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A	1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A	1 js	Pratique de soins – périnatalité
+	SOI	2713	3	A	1 js	Pratique de soins – santé mentale

Segment 02 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 02 A			*obligatoire*			*15 cr.*
+	SOI	2506	6	A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	2803	3	A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A	1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 3
Bloc 02 B			*obligatoire*			*20 cr.*
+	SOI	2609	9	H	1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1 js	Pratique de soins – situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 03 A			*obligatoire*			*15 cr.*
+	SOI	3606	6	A	1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1 js	Pratique de soins – santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 5
Bloc 03 B			*obligatoire*			*7 cr.*
	SOI	3602	2	E	1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 11 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 11 A			*option*			*minimum 4 cr., maximum 7 cr.*
	MCB	1975	2	A	1 j	Microbiologie et immunologie
	NUT	1959	2	AH	1 j	Nutrition et santé
	PHL	1952	3	AH	1 j	Principes généraux de pharmacologie
Bloc 11 B			*option*			*minimum 14 cr., maximum 17 cr.*
+	SOI	1007	3	AH	1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
	SOI	1173	3	AHE	1 js	Enseignement à la clientèle
+	SOI	1603	3	H	1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1712	2	H	1 js	Pratique de soins – maladie chronique 2
+	SOI	2604	4	A	1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2713	3	A	1 js	Pratique de soins – santé mentale
+	SOI	3206	3	AHE	1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3213	3	AHE	1 js	Interaction infirmière-client

Segment 12 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 12 A			*obligatoire*			*15 cr.*
+	SOI	2506	6	A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	2803	3	A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A	1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 3
Bloc 12 B			*obligatoire*			*20 cr.*
+	SOI	2609	9	H	1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1 js	Pratique de soins – situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 13 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 13 A			*obligatoire*			*15 cr.*
+	SOI	3606	6	A	1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1 js	Pratique de soins – santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 5
Bloc 13 B			*obligatoire*			*7 cr.*
	SOI	3602	2	E	1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 80 Propre à l'orientation clinique

Bloc 80 A			*obligatoire*			*12 cr.*
+	SOI	3506	6	H	1 js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1 js	Pratique de soins – clientèle spécifique

Segment 81 Propre à l'orientation «honor»

Bloc 81 A			*obligatoire*			*12 cr.*
	MSO	6061	3	AH	1	Introduction à la biostatistique
	SOI	4706	6	H	1 js	Practicum de recherche
	SOI	6103	3	AH	1	Recherche en sciences infirmières

Segment 90 Propre à l'orientation clinique

Bloc 90 A			*obligatoire*			*12 cr.*
+	SOI	3506	6	H	1 js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1 js	Pratique de soins – clientèle spécifique

Segment 91 Propre à l'orientation «honor»

Bloc 91 A			*obligatoire*			*12 cr.*
	MSO	6061	3	AH	1	Introduction à la biostatistique
	SOI	4706	6	H	1 js	Practicum de recherche
	SOI	6103	3	AH	1	Recherche en sciences infirmières

Pour s'inscrire aux orientations 81 et 91 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Programme 1-630-5-5* Version 03

Certificat de sciences infirmières : milieu clinique JS

Objectifs

Ce programme a des objectifs qui s'enracinent dans une philosophie humaniste qui considère que l'individu, sa famille et la communauté ont le potentiel pour prendre en main leur santé et agir comme agent principal de leur développement. Selon cette

* Les orientations de ce programme ne sont pas toutes offertes en 2006-2007. Prière de s'informer auprès de la Faculté.

perspective, le rôle de la profession infirmière est de faciliter l'apprentissage de modes de vie saine qui vont favoriser le développement personnel, familial et communautaire, d'aider la population à faire face à la maladie et aux crises de la vie, d'aménager l'environnement du patient afin qu'il puisse bénéficier des soins de santé, et de l'aider à utiliser ses ressources et celles de l'environnement pour la promotion et la protection de la santé. Le programme vise à offrir aux infirmières et infirmiers des outils complémentaires pour développer un mode autonome de pratique professionnelle. Il comporte six orientations : Générale; Soins infirmiers en cardiologie; Soins infirmiers en chronicité; Soins infirmiers aux personnes âgées; Soins infirmiers en psychiatrie; Soins infirmiers d'urgence.

Structure du programme

Ce programme de 30 crédits comporte six orientations. Le segment 01, commun à toutes les orientations, comprend 12 crédits obligatoires et de 3 à 7 crédits à option. L'orientation générale est complétée par 9 à 12 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers en psychiatrie est complétée par 9 crédits obligatoires et par 6 à 9 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers d'urgence est complétée par 15 crédits obligatoires. Les trois autres orientations sont complétées par 6 crédits obligatoires et par 3 à 6 crédits à option. Les orientations comportent de 0 à 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun

Bloc 01 A		*obligatoire*			*12 cr.*
	SOI	1173	3	AHE 1 js	Enseignement à la clientèle
	SOI	3213	3	AHE 1 js	Interaction infirmière-client
	SOI	3221	3	AHE 1 js	Modèles en soins infirmiers
	SOI	3320	3	AHE 1 js	Projet d'intégration
Bloc 01 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 7 cr.*
	FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
	IFT	1800	3	AHE 1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE 1 js	Introduction à la programmation
	MSO	2900	3	AH 1	Éléments de base en épidémiologie
	NUT	3060	3	H 1	Nutrition publique et consommation
	PST	1956	2	AH 1	Psychopathologie infantile
	PSY	1045	3	AHE 1 j	Motivation et émotion
	PSY	3129S	3	AHE 1	Méthodes et techniques d'entrevues
	SOI	3220	3	AHE 1 js	Intervention en situation de crise
+	SOI	3310	3	AHE 1 js	Soins infirmiers en neurologie
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
	STT	1971	3	AHE 1 s	Introduction à la statistique

Segment 70 Orientation générale

Bloc 70 A		*option*			*minimum 9 cr., maximum 12 cr.*
	SOI	2212	3	AHE 1 js	Sciences infirmières et famille
	SOI	3201	3	AHE 1 js	Bioéthique en soins infirmiers
	SOI	3202	3	AHE 1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
	SOI	3207	3	AHE 1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
	SOI	3209	3	AHE 1 js	Soins infirmiers aux mourants
	SOI	3220	3	AHE 1 js	Intervention en situation de crise
	SOI	3303	3	AHE 1	Pratique inf. et réinsertion sociale
	SOI	3382	3	AHE 1	Pratique infirmière : aspects sociaux
	SOI	3386	3	AHE 1 js	Introduction à la recherche

Segment 71 Orientation cardiologie

Bloc 71 A		*obligatoire*			*6 cr.*
	SOI	3311	3	AHE 1 js	Soins infirmiers en cardiologie 1
+	SOI	3318	3	AHE 1 js	Soins infirmiers en cardiologie 2
Bloc 71 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	SOI	3202	3	AHE 1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
	SOI	3220	3	AHE 1 js	Intervention en situation de crise
+	SOI	3319	3	AHE 1	Soins en chirurgie cardiovasculaire

Segment 72 Orientation soins infirmiers en chronicité

Bloc 72 A		*obligatoire*			*6 cr.*
	SOI	3207	3	AHE 1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
+	SOI	3210	3	AHE 1	Soins infirmiers en réadaptation
Bloc 72 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+	SOI	3211	3	AHE 1	Soins infirmiers aux stomisés
+	SOI	3212	3	AHE 1	Intervention auprès des stomisés
+	SOI	3310	3	AHE 1 js	Soins infirmiers en neurologie
	SOI	3315	3	AHE 1	Soins à long terme à la personne âgée

Segment 73 Orientation soins infirmiers aux personnes âgées

Bloc 73 A		*obligatoire*			*6 cr.*
+	SOI	3206	3	AHE 1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3315	3	AHE 1	Soins à long terme à la personne âgée
Bloc 73 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	SOI	3207	3	AHE 1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
	SOI	3208	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychogériatrie
	SOI	3209	3	AHE 1 js	Soins infirmiers aux mourants
+	SOI	3210	3	AHE 1	Soins infirmiers en réadaptation

Segment 74 Orientation soins infirmiers en psychiatrie

Bloc 74 A		*obligatoire*			*9 cr.*
+	SOI	3301	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+	SOI	3302	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
	SOI	3322	3	AHE 1	Stage en soins infirmiers psychiatriques
Bloc 74 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	SOI	3208	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychogériatrie
	SOI	3220	3	AHE 1 js	Intervention en situation de crise
	SOI	3303	3	AHE 1	Pratique inf. et réinsertion sociale
	SOI	3314	3	AHE 1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
+	SOI	3316	3	AHE 1	Soins psychiatriques et groupe restreint
+	SOI	3317	3	AHE 1	Milieu thérapeutique en psychiatrie

Segment 75 Orientation soins infirmiers d'urgence

Bloc 75 A		*obligatoire*			*15 cr.*
	SOI	3231	3	AHE 1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+	SOI	3232	3	AHE 1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+	SOI	3233	3	AHE 1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+	SOI	3234	3	AHE 1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+	SOI	3235	3	AHE 1 js	Intégration des compétences (urgence)

Programme 1-630-5-6 Version 00

Certificat de sciences infirmières : intégration et perspectives JS

Destinataires

Ce programme s'adresse aux infirmières et infirmiers titulaires d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits de cours répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	SOI	2212	3	AHE 1 js	Sciences infirmières et famille
	SOI	3201	3	AHE 1 js	Bioéthique en soins infirmiers
	SOI	3386	3	AHE 1 js	Introduction à la recherche
Bloc 70 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+	SOI	3301	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+	SOI	3302	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
	SOI	3370	3	AHE 1 js	Gestion des soins infirmiers
	SOI	3374	3	AH 1 j	Gestion de la qualité des soins
	SOI	3382	3	AHE 1	Pratique infirmière : aspects sociaux
Bloc 70 C		*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	SOI	1173	3	AHE 1 js	Enseignement à la clientèle
	SOI	3202	3	AHE 1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
+	SOI	3206	3	AHE 1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3207	3	AHE 1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
	SOI	3208	3	AHE 1	Soins infirmiers en psychogériatrie
	SOI	3209	3	AHE 1 js	Soins infirmiers aux mourants
+	SOI	3210	3	AHE 1	Soins infirmiers en réadaptation
	SOI	3213	3	AHE 1 js	Interaction infirmière-client
	SOI	3220	3	AHE 1 js	Intervention en situation de crise

	SOI	3221	3	AHE 1	js	Modèles en soins infirmiers
	SOI	3303	3	AHE 1		Pratique inf. et réinsertion sociale
	SOI	3311	3	AHE 1	js	Soins infirmiers en cardiologie 1
	SOI	3314	3	AHE 1		Soins infirmiers en pédopsychiatrie
	SOI	3315	3	AHE 1		Soins à long terme à la personne âgée
+	SOI	3316	3	AHE 1		Soins psychiatriques et groupe restreint
+	SOI	3317	3	AHE 1		Milieu thérapeutique en psychiatrie
+	SOI	3318	3	AHE 1	js	Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANT	3055	3	A 1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
	DRT	3810G	3	AHE 1	js	Droit de la santé
	FRA	1013	3	H 1	j	La rédaction
	IFT	1800	3	AHE 1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE 1	js	Introduction à la programmation
	MAT	1901	3	AH 1	js	Compléments de mathématiques
	MSO	2900	3	AH 1		Éléments de base en épidémiologie
	POL	1951	3	AH 1	js	Éléments de politique
	PSY	3129S	3	AHE 1		Méthodes et techniques d'entrevues
	STT	1971	3	AHE 1	s	Introduction à la statistique

Programme 1-630-7-1 Version 00

Module en sciences infirmières (urgence) JS

Objectifs

Ce programme court de 15 crédits vise l'acquisition de connaissances provenant des sciences biologiques et des sciences infirmières ainsi que le développement d'habiletés de résolution de problèmes, de jugement clinique et d'interventions infirmières sûres et rapides qui prennent appui sur des règles d'éthique. Il vise également à développer des habiletés personnelles permettant de conjuguer la compétence et le stress en situation critique (urgence) dans le milieu hospitalier.

Destinataires

Ce programme court de 15 crédits s'adresse à des infirmières et infirmiers oeuvrant dans une unité de soins d'urgence ou susceptibles d'y oeuvrer et désireux de développer ou de renforcer des compétences spécifiques à leur domaine de soins.

Structure du programme

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	SOI	3231	3	AHE 1	js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+	SOI	3232	3	AHE 1	js	Soins en situation critique (urgence) 1
+	SOI	3233	3	AHE 1	js	Soins en situation critique (urgence) 2
+	SOI	3234	3	AHE 1	js	Soins en situation critique (urgence) 3
+	SOI	3235	3	AHE 1	js	Intégration des compétences (urgence)

Programme 1-630-7-4 Version 00

Module en sciences infirmières (soins en oncologie) JS

Destinataires

Ce module s'adresse à des infirmières et infirmiers désireux de développer des connaissances et habiletés dans le domaine des soins en oncologie.

Structure du programme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant ne peut choisir un cours du bloc 70C que s'il a déjà suivi un cours de sigle SOI3002 dans un autre programme.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	SOI	1002C	3	AHE 1	js	Approche théorique – soins en oncologie
+	SOI	2002C	3	AHE 1	js	Approche clinique – soins en oncologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	SOI	3002C	3	AHE 1	js	Dév. du rôle de l'inf.-soins (oncologie)

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	PHI	1960	3	A 1	j	Philosophie des sciences de la santé
	PHL	1952	3	AH 1	j	Principes généraux de pharmacologie
	SOI	1001	3	AH 1	js	Introduction à la discipline infirmière
+	SOI	1004	3	AH 1	js	Méthodes de pratique infirmière 1
+	SOI	1005	3	AH 1	j	Individus, familles et communautés 1
+	SOI	1006	3	AHE 1	js	Individus, familles et communautés 2
+	SOI	1007	3	AH 1	js	Méthodes d'évaluation de la santé
+	SOI	1008	3	AHE 1	js	Pratiques de soins en milieu naturel
	SOI	1013	3	AHE 1	j	Initiation à la recherche 1
	SOI	1101	3	AH 1	j	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
+	SOI	1201	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
+	SOI	2004	3	AH 1	j	Méthodes de pratique infirmière 2
+	SOI	2101	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
+	SOI	2102	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
+	SOI	2200	2	AH 1	js	Diversité culturelle et soins
+	SOI	2202	3	AHE 1	js	Éthique en sciences infirmières
+	SOI	3001	3	AH 1	j	Écoles de la pensée infirmière
+	SOI	3002	3	AH 1	j	Développement du rôle de l'infirmière
+	SOI	3003	3	AHE 1	js	Initiation à la recherche 2
+	SOI	3004	2	AH 1	j	Infirmière en santé
+	SOI	3010	3	AHE 1	js	Gestion des environnements de soins
	STT	2974	3	AH 1	j	Biostatistique et épidémiologie

Pour respecter l'ordre des apprentissages, l'étudiant suivra d'abord, dans l'ordre, les cours du bloc 70A. Les cours réussis dans le cadre du module peuvent être versés dans le programme de Baccalauréat en sciences infirmières et dans les programmes de certificat où ils sont recevables.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Programme offert conjointement par la Faculté de médecine (Département de médecine sociale et préventive), la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro (514) 343-7489.

Section 13

Université de Montréal

Faculté de théologie et de sciences des religions

Table des matières

Introduction	13-**1**
Coordonnées générales de la Faculté	13-**1**
Direction	13-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	13-**1**
Règlement pédagogique de la Faculté	13-**1**
Personnel enseignant	13-**7**
Programmes d'études	13-**7**
Répertoire des cours	13-**15**

À jour le 1er mai 2006

Faculté de théologie et de sciences des religions

Introduction

Au cœur d'une métropole réputée pour sa diversité culturelle, ethnique et religieuse, la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) vise l'intégration des recherches fondamentales et appliquées permettant d'approfondir les religions dans leurs contextes et avec leurs défis. La FTSR investit tant dans l'étude de sa tradition catholique romaine que dans celle des autres traditions religieuses et spiritualités. Dans l'un et l'autre cas, elle entend conjuguer rigueur intellectuelle et respect des diverses visions du monde et options religieuses.

Son travail en théologie et en sciences des religions privilégie une approche interdisciplinaire et met à contribution les sciences humaines et sociales. Attentive au dialogue œcuménique entre les confessions chrétiennes, la Faculté s'ouvre aussi au dialogue interreligieux depuis quelques années. Elle soutient plusieurs groupes et projets de recherche et des chaires qui disent bien son orientation : *Religion, culture et société ; Islam, pluralisme et globalisation,* et, bientôt, *Christianisme et transmission.*

En lien avec la recherche, la FTSR offre, à tous les cycles, des programmes en études bibliques, théologie, bioéthique, théologie pratique et sciences des religions, susceptibles de répondre aux attentes contemporaines à la lumière de l'étude des traditions anciennes. Elle vise à former des intervenants compétents dans les secteurs reliés aux grandes questions religieuses, éthiques et spirituelles de notre temps : analyse du phénomène religieux, initiation, éducation et accompagnement dans les communautés chrétiennes, intervention en soins spirituels en milieu de santé, défis sociaux, dialogue interreligieux et résolution de conflits. Elle accueille des personnes désireuses de vivre leurs implications personnelles de façon réfléchie et de soutenir cette même expérience autour d'elles. Elle offre aussi des cours à des professionnels en formation dans d'autres disciplines pour leur permettre d'intégrer la dimension religieuse et spirituelle à leurs pratiques. Ces activités se déroulent habituellement sur les campus de Montréal, Longueuil et Laval de même que dans les Centres de formation.

La diversité de formation de son personnel enseignant est garante de ses objectifs et de sa capacité d'élaborer des projets de recherche respectueux des enjeux liés aux différentes traditions religieuses. La Faculté explore des voies de recherche comme les théologies féministes et contextuelles, l'analyse narrative, la *process theology,* la théologie discursive, la praxéologie et les sciences des religions appliquées.

Depuis sa fondation en 1878 et surtout depuis son arrivée sur le campus universitaire en 1967, la FTSR constitue un pôle majeur de la théologie francophone en Amérique du Nord. Elle contribue au GREB (Groupe de recherche en bioéthique) depuis 1977, au CERUM (Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal) depuis 2000, au CETECQ (Centre d'éthique et de théologie contextuelles québécoises) depuis 2004 et elle s'est associée au CINR (Centre d'informations sur les nouvelles religions) en 2005. Par ses partenariats, elle entend apporter sa contribution au rapprochement entre le savoir et les engagements personnels, y compris religieux.

Coordonnées générales de la Faculté

	Bureau	Tél. : (514)
3333, ch. Queen-Mary	630	343-7080

Direction

Doyen : **Jean Duhaime**
Vice-doyen : **Alain Gignac**
Secrétaire : **Jean-Claude Breton**

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Faculté de théologie et de sciences des religions	19,00 $

Règlement pédagogique de la Faculté

1 Définitions

1.1 Premier cycle
Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre
L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :
a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline
La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études
Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme
Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle
On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade
Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé est un programme de grade.

Le programme spécialisé
Le baccalauréat comporte 90 crédits. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade
Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

a) Le majeur
Le majeur est un programme de 60 crédits (ou plus selon le programme) dont au moins 48 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 12 sont ceux de cours au choix. Ce programme donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

b) Le mineur
Le mineur est un programme de 30 crédits (ou plus selon le programme) principalement axé sur la formation initiale. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

c) Le certificat
Le certificat est un programme autonome de 30 crédits (ou plus selon le programme). Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une discipline ou d'un champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

C. Les modules de formation

Les modules de formation sont des programmes de 9 à 15 crédits qui proposent une formation restreinte, sanctionnée par une attestation d'études. Ils proposent soit une première initiation à la théologie ou aux sciences des religions, soit une mise à jour, un perfectionnement ou un complément de formation à des personnes déjà engagées sur le marché du travail.

L'étudiant qui a suivi des cours dans le cadre d'un module de formation et qui est ensuite admis dans un programme de baccalauréat, de majeur, de mineur ou de certificat peut y faire transférer ces cours dans son programme, s'ils en font partie.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;

b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;

c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

Outre ces trois catégories exclusives d'étudiants, l'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.

– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

Cours à distance

Par cours à distance on entend un cours où professeurs et étudiants ne sont pas directement en présence pour la plupart des périodes d'enseignement (par exemple : cours télévisé).

Un programme de certificat peut comporter un maximum de 12 crédits de cours à distance dont au plus 6 crédits de cours à option; un programme de baccalauréat spécialisé ou de majeur peut comporter un maximum de 18 crédits de cours à distance, dont au plus 9 crédits de cours obligatoires ou à option.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programmes

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution d'un cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade. Ainsi le titre de bachelier est conféré par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine).

1.17 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat

Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales

Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat de la faculté et d'un département.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit répondre aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle

Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le doyen, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre peut recevoir une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier
L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier prévues au présent article.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :

- avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
- avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies;
- ne pas se prévaloir de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les universités du Québec ».

2.7 Admission à titre d'auditeur
Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions
Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement :
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 L'admission
Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois, les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :

– avoir complété des études collégiales au Québec;
– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la nature du cours ou par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Sauf exception justifiée par la nature du cours, les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Sauf exception justifiée par la nature du cours, les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier
L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel; l'inscription à temps partiel n'est cependant pas autorisée dans tous les programmes.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui est indiquée par la Faculté.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur
L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours ou par activité et pour chaque trimestre. La Faculté peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. La Faculté détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec » s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le doyen, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps
L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de douze crédits pour un trimestre. Il s'inscrit habituellement à 15 crédits par trimestre. Il ne peut s'inscrire à plus de dix-huit crédits par trimestre.

e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze crédits pour un trimestre. Cependant, il doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée. L'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'à certains programmes.

4.2 Modification

a) Changement de programme
L'étudiant qui désire changer de programme doit présenter une demande écrite avec motifs à l'appui dans les huit jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; la modification de programme doit être approuvée par le doyen. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

b) Modification du choix de cours
L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, dans les quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre; la modification doit être approuvée, le cas échéant, par le conseiller pédagogique et le doyen. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études
L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au service des dossiers des étudiants et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension
L'étudiant peut, avec l'approbation du doyen, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire au trimestre d'automne suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les délais prescrits par la Faculté.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par les autorités compétentes de la Faculté. Celles-ci autorisent également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme

L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours

L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade

Aucune équivalence de cours ou de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le doyen après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le doyen responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption

Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution

Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours

La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année, doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences à un cours

L'étudiant peut être tenu de justifier par écrit toute absence prolongée. Sur décision des autorités compétentes de la Faculté, une absence prolongée ou des absences répétées peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter à l'examen final ou encore invalider son stage.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du doyen avant le début du cours.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à

l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur en informe le doyen. La forme et les modalités d'évaluation doivent être approuvées par le doyen.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, cette évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.3 et 8.4 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le doyen.

8.1 Évaluation par mode de travaux

L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le doyen, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, peut tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins qu'il ne justifie son absence auprès des autorités compétentes de la Faculté en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, les autorités compétentes de la Faculté peuvent soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

Si, pour un motif valable, l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit, les autorités compétentes de la Faculté peuvent fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le doyen ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les quinze jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le doyen accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le doyen; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le doyen rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation, peut, dans les quinze jours ouvrables suivant la décision relative à la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée au doyen ou, le cas échéant, aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au doyen toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le doyen rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

A – Note de passage dans un programme.
B – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement et, avant reprise, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0, est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de mineur ou de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme de majeur ou d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant, dont la moyenne cumulative et calculée trimestriellement, avant reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

12.2 La probation est de trois trimestres consécutifs excluant le trimestre d'été. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de la Faculté qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de la Faculté déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours réussi.

Dans tous les cas, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit reprendre dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire
L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au Règlement pédagogique de la Faculté. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par la Faculté, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions de l'article 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de la période de probation exceptionnelle l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de la Faculté lui demande de reprendre;
b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de la Faculté.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de la Faculté, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale d'un programme de baccalauréat est de cinq trimestres; la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale d'un programme de majeur est de quatre trimestres; la scolarité maximale est de cinq années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale d'un programme de mineur-certificat est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programmes et grades

18.1 Programmes de grades
La Faculté offre les programmes de grades de premier cycle suivants :

– Le baccalauréat en théologie (B.Th.)
– Le baccalauréat ès arts (B.A.)

Le baccalauréat en théologie (B.Th.) est un baccalauréat spécialisé tel que défini à l'article 1.6A. Ce baccalauréat est offert selon trois orientations : études bibliques, études théologiques, théologie pratique.

Le baccalauréat ès arts (B.A.) est offert selon l'un ou l'autre des types de programme suivants :

a) le baccalauréat avec majeur qui comporte un majeur (cf. article 1.6B a) et un mineur (cf. article 1.6B c). Un ensemble de trente crédits dont la composition est approuvée par le doyen peut tenir lieu de mineur;
b) le baccalauréat avec mineurs qui comporte trois mineurs. Un ensemble de trente crédits approuvé par le doyen peut tenir lieu d'un de ces trois mineurs.

18.2 Appellation de grades

a) Baccalauréat avec majeur

Le secteur arts ou sciences auquel appartient le majeur détermine l'appellation du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou de bachelier ès sciences (B.Sc.).

b) Baccalauréat avec trois mineurs-certificats

Si deux ou trois mineurs-certificats appartiennent à un même secteur, arts ou sciences, ce secteur détermine l'appellation du grade.

c) Dans tout autre cas, l'appellation du grade est bachelier ès arts (B.A.).

18.3 Octroi de grades et de certificats

Les grades et certificats sont conférés par le modérateur des facultés ecclésiastiques et par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades et certificats sont décernés sans mention.

Les documents attestant l'obtention des grades et certificats sont signés par les autorités intéressées : le recteur et le secrétaire général de l'Université, le doyen et le secrétaire de la Faculté de théologie et de sciences des religions au nom du modérateur.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le Conseil de la Faculté prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le Conseil de la Faculté fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du Conseil de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen de la Faculté.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Jean-Marc Charron, M.Th., Ph.D. théologie – études pastorales (Montréal)
Jean Duhaime, M.Th., M.Sc. sociologie (Montréal), E.D.E.B.A.F. (Jérusalem)
Odette Mainville, Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Solange Lefebvre, D.E.S. musique (Conservatoire du Québec), Ph.D. théologie (Montréal), D.E.A. anthropologie sociale et ethnologie (Paris)
Jean-Guy Nadeau, M.A. philosophie (Ottawa), Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Michel Beaudin, Ph.D. théologie (Montréal)
Jean-Claude Breton, B.Ph., M.Th. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
Patrice Brodeur, M.A. études islamiques (McGill), M.A. et Ph.D. études religieuses (Harvard)
Denise Couture, Ph.D. théologie (Montréal)
Robert David, Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Jean-Marc Gauthier, B.A. philosophie, M.A. théologie (Ottawa), Ph.D. théologie (Montréal)
Alain Gignac, D.S.E.B. études bibliques, D.E.A. histoire des religions et anthropologie religieuse (Paris), Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Béatrice Godard, Licence sociologie (Nantes), M.A. sociologie (Ottawa), Ph.D. sociologie (Montréal)
Pierre Létourneau, M.A. théologie (Laval), Lic. Écriture Sainte (Rome), Ph.D. théologie (Laval)
Jean-François Roussel, Ph.D. théologie (Montréal)
Guy-Robert St-Arnaud, M.A. théologie (UQTR), D.Th. (Strasbourg), D.E.A. psychanalyse (Paris)

Professeur adjoint

Olivier Bauer, Licence en théologie (Université de Neufchâtel, Suisse), Doctorat en théologie (Université de Lausanne, Suisse)

Responsables de formation professionnelle

Annie Laporte, M.Ed. enseignement secondaire et collégial (Montréal), M.A. théologie (Sherbrooke)
Phyllis Smyth, Ph.D. études bibliques (University of St-Andrews, Écosse)

Professeurs associés

Pamela Bright, B.A. histoire (Queensland), Ph.D. patristique (Notre-Dame)
Henri Derroitte, Doctorat (Université Catholique de Louvain, Belgique)
Anne Fortin, Maîtrise en théologie (Laval), Doctorat en sciences théologiques (Institut Catholique de Paris), Doctorat en histoire des religions et anthropologie religieuse (Sorbonne)
Charles Kannengiesser, Doctorat ès sciences religieuses (Université de Strasbourg), Doctorat de théologie (Institut Catholique de Paris), Doctorat d'État ès Lettres et Sciences humaines, (Sorbonne)

Professeur invité

Hubert Doucet, L.Th. (Ottawa), Doctorat en sciences religieuses (Strasbourg)

Professeurs émérites

Richard Bergeron
Guy Couturier
Guy Durand
Jacques Grand'Maison

Programme 1-885-1-0 Version 08

Baccalauréat spécialisé en théologie JS

Objectifs

Le baccalauréat couvre les éléments fondamentaux de la théologie tout en maintenant une ouverture sur les sciences des religions. Les cours du bloc obligatoire touchent aux quatre secteurs de la théologie : les études bibliques, la théologie systématique, la théologie pratique et les sciences des religions. L'étudiant qui le souhaite peut inscrire sa formation dans une perspective catholique, notamment en ce qui concerne la sacramentaire et l'ecclésiologie. Le programme donne une formation fondamentale pertinente à diverses sphères d'emploi (milieux ecclésiaux, de santé, sociaux, carcéraux, etc.) ou habilite à poursuivre des études supérieures.

Structure du programme

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *45 cr.*

SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	1080	3	AHE 1	js	Les grandes religions du monde
THL	1005	3	AHE 1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE 1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE 1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE 1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE 1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE 1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE 1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE 1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE 1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE 1	js	Éthique théologique
THL	2005	3	AHE 1	js	Sources et voies de spiritualité
THL	2015	3	AHE 1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2035	3	AHE 1	js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Études bibliques

THL	1090E	3	AHE 1	js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE 1	js	Bible et tradition évangélique
THL	2105	3	AHE 1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE 1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE 1	js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE 1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE 1	js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE 1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE 1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE 1	js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE 1	js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE 1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE 1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2125	3	AHE 1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE 1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE 1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE 1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE 1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE 1	js	Éthique sociothéologique
THL	2535	3	AHE 1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE 1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu?
THL	3045	3	AHE 1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE 1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE 1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL	3505	3	AHE 1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE 1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE 1	js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE 1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE 1	js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE 1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1093E	3	AHE 1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE 1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2135	3	AHE 1	js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE 1	js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
THL	2150	3	AHE 1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE 1	js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE 1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE 1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE 1	js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE 1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE 1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3	AHE 1	js	Catéchèse et éducation morale
THL	3000	3	AHE 1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE 1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE 1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE 1	js	Gestion et leadership en Église
THL	3590	3	AHE 1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sciences des religions

SRL	1000	3	AHE 1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1010	3	AHE 1	js	Les sciences des religions
SRL	1025	3	AHE 1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	1055	3	AHE 1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	1090	3	AHE 1	js	L'islam
SRL	1091	3	AHE 1	js	Le judaïsme
SRL	1431	3	AE 1	js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE 1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE 1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE 1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE 1	js	Psilogie et religion
SRL	2135	3	AE 1	js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
SRL	2140	3	AE 1	js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
SRL	3005	3	AHE 1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE 1	js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE 1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE 1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3595	3	AHE 1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

ANT	2020	3	A 1	js	Anthropologie de la religion
ANT	3035	3	H 1	j	Dynamique socioculturelle
ECN	1800	3	AHE 1	j	Économies nord-américaines
ETA	3550	3	AHE 1		Évaluation des apprentissages
FRA	1013	3	H 1	j	La rédaction
FRA	1959G	3	AHE 1	js	Atelier de français écrit
GER	1000D	3	AHE 1		Introduction à la gérontologie
HGL	1011	3	AE 1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2000	3	A 1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1931	3	A 1	s	L'Antiquité
HST	1932	3	H 1	s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1	s	L'époque moderne
IFT	1986	3	AHE 1	js	Traitement informatique des textes
JES	1000	3	AHE 1	js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE 1		Systèmes de santé et santé communautaire
PHI	1205	3	HE 1	j	Philosophie française contemporaine
PHI	1400	3	A 1	j	Problèmes en éthique
PHI	1520	3	H 1	j	Introduction à la métaphysique
PHI	3805	3	A 1	j	Aristote : éthique et politique
PHI	3925	3	A 1	j	Religion, science, raison philosophique
PHY	1972D	3	AH 1		Initiation à l'astronomie
PPA	2210	3	AHE 1		Croissance de l'enfant et école primaire
PSY	2961	3	H 1	j	Psychologie du développement humain 2
SOL	1952	3	A 1	j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	2306	3	H 1	j	Sociologie des religions
SVS	1363	3	A 1	j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	HE 1	s	Intervention communautaire

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL	2526	3	AHE 1	js	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE 1	js	Stage international
SRL	3090	3	AHE 1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3121	3	AHE 1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL	1051	3	AHE 1	js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE 1	js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE 1	js	Stage d'intégration
THL	3175	6	AHE 1	js	Stage en milieu de santé 1A
THL	3185	6	AHE 1	js	Stage en milieu de santé 1B

Segment 77

Bloc 77 H *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

ANG	1969	3	AHE 1	j	Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	HE 1	js	Advanced Reading
LAT	1111	3	A 1	s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H 1	s	Initiation à la langue latine 2
THL	2165	6	AHE 2	js	Grec biblique élémentaire
THL	2185	6	AHE 2	js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-885-2-0 Version 06

Majeur en théologie JS

Objectifs

Le majeur couvre les éléments fondamentaux de la théologie tout en maintenant une ouverture sur les sciences des religions. Les cours du bloc obligatoire touchent aux quatre secteurs de la théologie : les études bibliques, la théologie systématique, la théologie pratique et les sciences des religions. L'étudiant qui le souhaite peut inscrire sa formation dans une perspective catholique, notamment en ce qui concerne la sacramentaire et l'ecclésiologie. Le programme s'adresse tant aux étudiants qui désirent compléter leur formation par un mineur dans une autre discipline qu'à ceux qui souhaiteraient passer ultérieurement au programme de baccalauréat en théologie.

Structure du programme

Le majeur en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
THL	1005	3	AHE 1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE 1	s	Israël biblique et son histoire

	THL	1035	3	AHE 1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
	THL	1045	3	AHE 1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
	THL	1055	3	AHE 1 js	Dieu : questions et approches
	THL	1065	3	AHE 1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
	THL	1075	3	AHE 1 js	Rites et sacrements
	THL	1085	3	AHE 1 js	Histoire du christianisme
	THL	1095	3	AHE 1 js	Éthique théologique

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

	THL	1090E	3	AHE 1 js	Intervention pastorale
	THL	1091E	3	AHE 1 js	Bible et tradition évangélique
	THL	2015	3	AHE 1 js	Herméneutique biblique et théologique
	THL	2105	3	AHE 1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
	THL	2115	3	AHE 1 js	Jésus et la tradition synoptique
	THL	2220	3	AHE 1 js	Géographie et archéologie biblique
	THL	2505	3	AHE 1 js	Regard sur le prophétisme biblique
	THL	2520	3	AHE 1 js	Paul et son oeuvre
	THL	3005	3	AHE 1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
	THL	3025	3	AHE 1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
	THL	3085	3	AHE 1 js	Littérature johannique
	THL	3580	3	AHE 1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

	THL	1096E	3	AHE 1 js	Introduction à la théologie évangélique
	THL	1097E	3	AHE 1 js	Questions de théologie évangélique
	THL	2005	3	AHE 1 js	Sources et voies de spiritualité
	THL	2035	3	AHE 1 js	Sources philosophiques de la théologie
	THL	2125	3	AHE 1 js	Théologie fondamentale
	THL	2145	3	AHE 1 js	Panorama de la foi chrétienne
	THL	2170	3	AHE 1 js	Baptême, confirmation, pardon
	THL	2175	3	AHE 1 js	L'eucharistie
	THL	2180	3	AHE 1 js	Sexualité et tradition chrétienne
	THL	2525	3	AHE 1 js	Éthique sociothéologique
	THL	2535	3	AHE 1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
	THL	2560	3	AHE 1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu?
	THL	3045	3	AHE 1 js	Les Pères de l'Église
	THL	3055	3	AHE 1 js	Histoire des théologies chrétiennes
	THL	3065	3	AHE 1 js	Rencontre des Églises et des religions
	THL	3505	3	AHE 1 js	L'être humain comme thème théologique
	THL	3510	3	AHE 1 js	Théologies contextuelles
	THL	3520	3	AHE 1 js	Bioéthique
	THL	3525	3	AHE 1 js	Questions psychanalytiques en théologie
	THL	3585	3	AHE 1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

	SRL	2515	3	AHE 1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
	THL	1015	3	AHE 1 js	La théologie pratique, un carrefour
	THL	1093E	3	AHE 1 js	Modernité, urbanisation et église
	THL	1094E	3	AHE 1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
	THL	2135	3	AHE 1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
+	THL	2140	3	AHE 1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
	THL	2150	3	AHE 1 js	Animation pastorale
	THL	2155	3	AHE 1 js	Éducation de la foi
	THL	2530	3	AHE 1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
	THL	2540	3	AHE 1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
	THL	2545	3	AHE 1 js	Langage et communication en catéchèse
	THL	2550	3	AHE 1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
	THL	2555	3	AHE 1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
	THL	2565	3	AHE 1 js	Catéchèse et éducation morale
	THL	3000	3	AHE 1 js	Foi, politique et engagement social
	THL	3015	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral
	THL	3035	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral et santé
	THL	3075	3	AHE 1 js	Gestion et leadership en Église
	THL	3590	3	AHE 1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences des religions

	SRL	1000	3	AHE 1 js	Introduction au phénomène religieux
	SRL	1010	3	AHE 1 js	Les sciences des religions
	SRL	1025	3	AHE 1 js	Christianisme, arts et littérature
	SRL	1055	3	AHE 1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
	SRL	1080	3	AHE 1 js	Les grandes religions du monde
	SRL	1090	3	AHE 1 js	L'islam
	SRL	1091	3	AHE 1 js	Le judaïsme
	SRL	1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
	SRL	2025	3	AHE 1 js	Histoire religieuse du Québec
	SRL	2030	3	AHE 1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
	SRL	2040	3	AHE 1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
	SRL	2070	3	AHE 1 js	Psilogie et religion
	SRL	2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
	SRL	2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
	SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
	SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
	SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
	SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités d'Asie
	SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
	SRL	2525	3	AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
	SRL	3005	3	AHE 1 js	La religion dans l'espace public
	SRL	3015	3	AHE 1 js	Religions et politique
	SRL	3030	3	AHE 1 js	La mort et l'au-delà
	SRL	3040	3	AHE 1 js	Religion et intervention psychosociale
	SRL	3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
	SRL	3595	3	AHE 1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

	SRL	2526	3	AHE 1 js	Stage d'exploration SR appliquées 1
	SRL	2527	3	AHE 1 js	Stage international
	SRL	3090	3	AHE 1 js	Stage en milieu multireligieux
	SRL	3121	3	AHE 1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
	THL	1051	3	AHE 1 js	Stage en intervention catéchétique
	THL	2160	3	AHE 1 js	Stage d'exploration
	THL	3160	3	AHE 1 js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ANG	1969	3	AHE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Advanced Reading
	LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
	THL	2165	6	AHE 2 js	Grec biblique élémentaire
	THL	2185	6	AHE 2 js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-895-5-2 Version 01

Certificat en théologie pratique JS

Objectifs

Le certificat en théologie pratique vise à initier l'étudiant à l'analyse des pratiques sociales et ecclésiales, à leur interprétation théologique et à l'élaboration de projets d'intervention. À la fin de sa formation, l'étudiant devrait être en mesure : 1) d'identifier les éléments caractéristiques de la pratique en cause; 2) d'esquisser un diagnostic pastoral pertinent eu égard aux enjeux de la pratique observée; 3) d'élaborer un plan d'intervention adapté à la situation.

Structure du programme

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

	THL	2135	3	AHE 1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
+	THL	2140	3	AHE 1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE 1	js	Stage en milieu multireligieux
THL	2160	3	AHE 1	js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE 1	js	Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation de base

SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
THL	1005	3	AHE 1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE 1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE 1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE 1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE 1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE 1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE 1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE 1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE 1	js	Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE 1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1093E	3	AHE 1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE 1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2150	3	AHE 1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE 1	js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE 1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE 1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3000	3	AHE 1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE 1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE 1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE 1	js	Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques biblico-théologiques

THL	1090E	3	AHE 1	js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE 1	js	Bible et tradition évangélique
THL	1096E	3	AHE 1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE 1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2105	3	AHE 1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE 1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2125	3	AHE 1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE 1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE 1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE 1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE 1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2220	3	AHE 1	js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE 1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE 1	js	Paul et son oeuvre
THL	2525	3	AHE 1	js	Éthique sociothéologique
THL	2535	3	AHE 1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE 1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu?
THL	3005	3	AHE 1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE 1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3045	3	AHE 1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE 1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE 1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL	3085	3	AHE 1	js	Littérature johannique
THL	3505	3	AHE 1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE 1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE 1	js	Bioéthique

Programme 1-961-5-0 Version 01

Certificat en sciences des religions* J

Objectifs

Le certificat en sciences des religions, offert conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de théologie, propose aux étudiants : 1) de s'approprier des outils conceptuels, théoriques et méthodologiques de base dans le domaine des sciences des religions ; 2) de s'approprier des données descriptives sur des religions et phénomènes religieux importants dans l'histoire ancienne ou récente aussi bien que dans la culture contemporaine; 3) d'analyser des thèmes à incidence religieuse dans une perspective comparative et interdisciplinaire; 4) de se préparer à l'intervention en contexte multireligieux dans divers champs d'activités.

Structure du programme

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	1001	3	AHE 1	js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	1055	3	AHE 1	js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT	2020	3	A 1	js	Anthropologie de la religion
PHI	1860	3	H 1	j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL	2306	3	H 1	j	Sociologie des religions
SRL	1431	3	AE 1	js	Religions, éthique et modernité
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2526	3	AHE 1	js	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE 1	js	Stage international
SRL	3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3121	3	AHE 1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1011	3	AHE 1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	1080	3	AHE 1	js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE 1	js	L'islam
SRL	1091	3	AHE 1	js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE 1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2070	3	AHE 1	js	Psilogie et religion
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL	2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL	1085	3	AHE 1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ GRC	3150	3	A 1	j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
HGL	1021	3	E 1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A 1	j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A 1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1031	3	A 1	j	Histoire de l'Antiquité
HST	3108	3	A 1	j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A 1	j	Religions et mentalités modernes
+ LAT	3150	3	H 1	j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
PHI	2960	3	A 1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY	1972D	3	AH 1		Initiation à l'astronomie

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1025	3	AHE 1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2030	3	AHE 1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	3005	3	AHE 1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3015	3	AHE 1	js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE 1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3595	3	AHE 1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

BIO	3002	2	A 1	j	Bioéthique
PHI	1400	3	A 1	j	Problèmes en éthique

* Ce certificat conjoint est géré par la Faculté de théologie et de sciences des religions.

PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

DID	3307	3	AHE	1 js	L'enseignement culturel des religions
SRL	1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL	2040	3	AHE	1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2526	3	AHE	1 js	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE	1 js	Stage international
SRL	3040	3	AHE	1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3090	3	AHE	1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL	3121	3	AHE	1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Programme 1-961-2-2 Version 00

Majeur en sciences des religions appliquées JS

Objectifs

Dans la foulée du développement de son secteur des sciences des religions et considérant les besoins croissants générés par la réalité multiculturelle et plurireligieuse de notre société, la FTSR propose un programme conduisant à l'intervention dans divers milieux et diverses situations exigeant une expertise dans le domaine religieux.

En plus de bénéficier d'une bonne formation sur la question religieuse et spirituelle, de se familiariser avec différentes dynamiques disciplinaires et d'acquérir des expériences pratiques par des cours, des stages locaux et internationaux, les étudiants auront développé une grande capacité de discernement, de compréhension, d'analyse et d'interprétation des phénomènes et des événements à caractère religieux. Par son choix de cours et le choix judicieux d'un mineur ou certificat complémentaire, l'étudiant pourra orienter sa formation en fonction de trois grands champs d'intervention : milieux institutionnels, communication médiatique ou relations internationales.

Destinataires

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants du secteur collégial qui recherchent, dans les sciences humaines et sociales, une formation fondamentale et générale pouvant conduire à plusieurs ouvertures professionnelles dans la mesure où le majeur est complété par un mineur ou certificat. Il pourrait aussi s'adresser aux étudiants qui ont déjà complété, ou qui sont en voie de compléter, un mineur ou certificat.

Structure du programme

Le majeur comporte 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Introduction

SRL	1001	3	AHE	1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL	1005	3	AHE	1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	2135	3	AE	1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
SRL	2140	3	AE	1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes

Bloc 80 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Traditions interreligieuses et spiritualités

PHI	2965	3	H	1 j	Le bouddhisme chinois
SRL	1070	3	AHE	1 js	Le christianisme
SRL	1090	3	AHE	1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE	1 js	Le judaïsme
SRL	2030	3	AHE	1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL	2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL	2005	3	AHE	1 js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Études disciplinaires et thématiques

ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	3021	3	A	1 js	Religion et modernité
HGL	1021	3	E	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3905	3	A	1 j	Philosophie de la religion
SRL	1055	3	AHE	1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	3030	3	AHE	1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3595	3	AHE	1 js	Questions spéciales en sc. des religions
THL	1025	3	AHE	1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1055	3	AHE	1 js	Dieu : questions et approches
THL	1085	3	AHE	1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE	1 js	Éthique théologique
THL	2115	3	AHE	1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE	1 js	Géographie et archéologie biblique
THL	2525	3	AHE	1 js	Éthique sociothéologique
THL	2560	3	AHE	1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu?

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Religion, culture et société

HEB	2118	3	A	1 js	Littérature, tradition et religion
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SRL	1025	3	AHE	1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL	2025	3	AHE	1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2515	3	AHE	1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL	2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	3005	3	AHE	1 js	La religion dans l'espace public
SRL	3011	3	AHE	1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL	3015	3	AHE	1 js	Religions et politique
THL	3055	3	AHE	1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3510	3	AHE	1 js	Théologies contextuelles

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation à l'intervention

SRL	2040	3	AHE	1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
THL	2150	3	AHE	1 js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE	1 js	Éducation de la foi
THL	2540	3	AHE	1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3015	3	AHE	1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE	1 js	Accompagnement pastoral et santé

Bloc 80 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL	2526	3	AHE	1 js	Stage d'exploration SR appliquées 1
SRL	2527	3	AHE	1 js	Stage international
SRL	3121	3	AHE	1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL	3175	6	AHE	1 js	Stage en milieu de santé 1A
THL	3185	6	AHE	1 js	Stage en milieu de santé 1B
THL	3190	6	AHE	2 js	Stage en milieu de santé 2A
THL	3195	6	AHE	2 js	Stage en milieu de santé 2B

Programme 1-961-4-0 Version 03

Certificat ou mineur en sciences religieuses JS

Objectifs

Le mineur en sciences religieuses propose une initiation à la théologie et aux sciences des religions. Il permet de se familiariser avec des problématiques, des contenus et des méthodes de divers secteurs de la théologie et des sciences des religions et d'y situer ses propres questionnements. Il s'adresse à des candidats qui souhaitent plus de latitude dans leur choix de cours sans s'inscrire dans une perspective professionnelle.

Structure du programme

Le mineur en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de la faculté de théologie et 3 crédits de cours au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL	1001	3	AHE	1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL	1005	3	AHE	1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	1011	3	AHE	1 js	Hindouisme et bouddhisme

	SRL	1025	3	AHE 1 js	Christianisme, arts et littérature
	SRL	1055	3	AHE 1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
	SRL	1080	3	AHE 1 js	Les grandes religions du monde
	SRL	1090	3	AHE 1 js	L'islam
	SRL	1091	3	AHE 1 js	Le judaïsme
	SRL	1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
	THL	1005	3	AHE 1 js	Méthodes et outils en théologie
	THL	1015	3	AHE 1 js	La théologie pratique, un carrefour
	THL	1025	3	AHE 1 s	Israël biblique et son histoire
	THL	1035	3	AHE 1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
	THL	1045	3	AHE 1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
	THL	1051	3	AHE 1 js	Stage en intervention catéchétique
	THL	1055	3	AHE 1 js	Dieu : questions et approches
	THL	1065	3	AHE 1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
	THL	1075	3	AHE 1 js	Rites et sacrements
	THL	1085	3	AHE 1 js	Histoire du christianisme
	THL	1090E	3	AHE 1 js	Intervention pastorale
	THL	1091E	3	AHE 1 js	Bible et tradition évangélique
	THL	1093E	3	AHE 1 js	Modernité, urbanisation et église
	THL	1094E	3	AHE 1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
	THL	1095	3	AHE 1 js	Éthique théologique
	THL	1096E	3	AHE 1 js	Introduction à la théologie évangélique
	THL	1097E	3	AHE 1 js	Questions de théologie évangélique

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

	SRL	2025	3	AHE 1 js	Histoire religieuse du Québec
	SRL	2030	3	AHE 1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
	SRL	2040	3	AHE 1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
	SRL	2070	3	AHE 1 js	Psilogie et religion
	SRL	2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
	SRL	2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
	SRL	2515	3	AHE 1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
	SRL	2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
	SRL	2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
	SRL	2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
	SRL	2523	3	AE 1 js	Spiritualités d'Asie
	SRL	2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
	SRL	2525	3	AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
	THL	2005	3	AHE 1 js	Sources et voies de spiritualité
	THL	2015	3	AHE 1 js	Herméneutique biblique et théologique
	THL	2035	3	AHE 1 js	Sources philosophiques de la théologie
	THL	2105	3	AHE 1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
	THL	2115	3	AHE 1 js	Jésus et la tradition synoptique
	THL	2125	3	AHE 1 js	Théologie fondamentale
	THL	2135	3	AHE 1 js	Praxéologie 1: des pratiques complexes
+	THL	2140	3	AHE 1 js	Praxéologie 2: des pratiques pertinentes
	THL	2145	3	AHE 1 js	Panorama de la foi chrétienne
	THL	2150	3	AHE 1 js	Animation pastorale
	THL	2155	3	AHE 1 js	Éducation de la foi
	THL	2160	3	AHE 1 js	Stage d'exploration
	THL	2165	6	AHE 2 js	Grec biblique élémentaire
	THL	2170	3	AHE 1 js	Baptême, confirmation, pardon
	THL	2175	3	AHE 1 js	L'eucharistie
	THL	2180	3	AHE 1 js	Sexualité et tradition chrétienne
	THL	2185	6	AHE 2 js	Hébreu biblique élémentaire
	THL	2220	3	AHE 1 js	Géographie et archéologie biblique
	THL	2505	3	AHE 1 js	Regard sur le prophétisme biblique
	THL	2520	3	AHE 1 js	Paul et son oeuvre
	THL	2525	3	AHE 1 js	Éthique sociothéologique
	THL	2530	3	AHE 1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
	THL	2535	3	AHE 1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
	THL	2540	3	AHE 1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
	THL	2545	3	AHE 1 js	Langage et communication en catéchèse
	THL	2550	3	AHE 1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
	THL	2555	3	AHE 1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
	THL	2560	3	AHE 1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu?
	THL	2565	3	AHE 1 js	Catéchèse et éducation morale

Segment 74

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

	SRL	3005	3	AHE 1 js	La religion dans l'espace public
	SRL	3015	3	AHE 1 js	Religions et politique
	SRL	3030	3	AHE 1 js	La mort et l'au-delà
	SRL	3040	3	AHE 1 js	Religion et intervention psychosociale
	SRL	3090	3	AHE 1 js	Stage en milieu multireligieux
	SRL	3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
	SRL	3595	3	AHE 1 js	Questions spéciales en sc. des religions
	THL	3000	3	AHE 1 js	Foi, politique et engagement social
	THL	3005	3	AHE 1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
	THL	3015	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral
	THL	3025	3	AHE 1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
	THL	3035	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral et santé
	THL	3045	3	AHE 1 js	Les Pères de l'Église
	THL	3055	3	AHE 1 js	Histoire des théologies chrétiennes
	THL	3065	3	AHE 1 js	Rencontre des Églises et des religions
	THL	3075	3	AHE 1 js	Gestion et leadership en Église
	THL	3085	3	AHE 1 js	Littérature johannique
	THL	3160	3	AHE 1 js	Stage d'intégration
	THL	3505	3	AHE 1 js	L'être humain comme thème théologique
	THL	3510	3	AHE 1 js	Théologies contextuelles
	THL	3520	3	AHE 1 js	Bioéthique
	THL	3525	3	AHE 1 js	Questions psychanalytiques en théologie
	THL	3580	3	AHE 1 js	Questions spéciales en études bibliques
	THL	3585	3	AHE 1 js	Questions spéciales en th. systématique
	THL	3590	3	AHE 1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Programme 1-895-7-0 Version 01

Module de pastorale en milieux de santé J

Objectifs

Explorer les problématiques pastorales, éthiques, théologiques et spirituelles des milieux de santé et développer les compétences et habiletés requises pour l'accompagnement spirituel des malades.

Structure du programme

Ce module totalise 15 crédits de cours à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

	SRL	2040	3	AHE 1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
	THL	2145	3	AHE 1 js	Panorama de la foi chrétienne
	THL	3015	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral
	THL	3035	3	AHE 1 js	Accompagnement pastoral et santé
	THL	3520	3	AHE 1 js	Bioéthique
	THL	3590	3	AHE 1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Programme 1-887-2-0 Version 00

Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire J

Objectifs

Combiné à un mineur ou certificat comportant, de préférence, une composante significative en intervention auprès des jeunes, le majeur en animation spirituelle et engagement communautaire vise à former les professionnels qui assument le service, non confessionnel mais obligatoire, d'animation spirituelle et d'engagement communautaire dans les écoles primaires et secondaires. Les exigences de formation sont les mêmes aux ordres primaire et secondaire : détenir un baccalauréat comprenant des cours dans chacun des quatre domaines suivants : spirituel, social, psychopédagogique et pratique. Le Certificat en intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques ou le Mineur arts et sciences avec des concentrations axées sur le thème de l'intervention auprès des jeunes complètement bien le programme.

Structure du programme

Le majeur comprend 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A		*obligatoire*			*3 cr.*
SRL	1002	3	AHE 1	js	Introd. animation spir. engagement comm.
Bloc 76 B		*option*			*minimum 12 cr., maximum 18 cr.*
SRL	1011	3	AHE 1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	1080	3	AHE 1	js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE 1	js	L'islam
SRL	1091	3	AHE 1	js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE 1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2515	3	AHE 1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL	1025	3	AHE 1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1085	3	AHE 1	js	Histoire du christianisme
THL	2005	3	AHE 1	js	Sources et voies de spiritualité
THL	2115	3	AHE 1	js	Jésus et la tradition synoptique
Bloc 76 C		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
SOL	2306	3	H 1	j	Sociologie des religions
SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	2030	3	AHE 1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE 1	js	Psilogie et religion
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	3005	3	AHE 1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3030	3	AHE 1	js	La mort et l'au-delà
Bloc 76 D		*option*			*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
ETA	2200	3	AHE 1		École et environnement social
JES	1001	3	AHE 1	js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE 1	js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE 1	js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE 1	js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE 1	js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE 1	js	Les jeunes et le monde du travail
PPA	3205	3	AHE 1		La classe en milieu urbain
PPL	3045	3	AHE 1	js	Conflits de valeurs et de droits
SRL	1431	3	AE 1	js	Religions, éthique et modernité
SRL	3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
Bloc 76 E		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
PPA	1100	3	AHE 1	j	Apprentissage scolaire et développement
PSE	1070	3	A 1	s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE	1106	3	H 1	j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1	j	L'enfance
SRL	1055	3	AHE 1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
Bloc 76 F		*obligatoire*			*24 cr.*
JES	1000	3	AHE 1	js	L'intervenant en relation d'aide
SRL	1024	6	AHE 2	js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL	3040	3	AHE 1	js	Religion et intervention psychosociale
SVS	2378	3	HE 1	s	Intervention communautaire
THL	2150	3	AHE 1	js	Animation pastorale
THL	3015	3	AHE 1	js	Accompagnement pastoral

Programme 1-887-4-0 Version 01

Mineur en animation spirituelle et engagement communautaire J

Objectifs

Le mineur en animation spirituelle et engagement communautaire permet à une personne qui a déjà une formation en théologie ou sciences religieuses ou une formation en intervention de satisfaire aux exigences ministérielles pour assumer le service, non confessionnel mais obligatoire, d'animation spirituelle et d'engagement communautaire dans les écoles primaires et secondaires. Les exigences de formation sont les mêmes aux ordres primaire et secondaire : détenir un diplôme universitaire de premier cycle comprenant des cours dans chacun des quatre domaines suivants : spirituel, social, psychopédagogique et pratique.

Structure du programme

Le mineur comprend 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 76

Bloc 76 A		*obligatoire*			*6 cr.*
Base					
SRL	1002	3	AHE 1	js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL	1080	3	AHE 1	js	Les grandes religions du monde
Bloc 76 B		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Phénomènes religieux et spiritualité					
SRL	1005	3	AHE 1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL	2030	3	AHE 1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE 1	js	Psilogie et religion
SRL	2515	3	AHE 1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL	2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL	2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL	2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL	2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL	2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
SRL	3005	3	AHE 1	js	La religion dans l'espace public
SRL	3030	3	AHE 1	js	La mort et l'au-delà
THL	2005	3	AHE 1	js	Sources et voies de spiritualité
Bloc 76 C		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
Milieu scolaire et connaissance des jeunes					
ETA	2200	3	AHE 1		École et environnement social
JES	1001	3	AHE 1	js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE 1	js	Jeunes et famille
JES	2008	3	AHE 1	js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE 1	js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE 1	js	Les jeunes et le monde du travail
PPL	3045	3	AHE 1	js	Conflits de valeurs et de droits
SRL	2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL	3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
Bloc 76 D		*obligatoire*			*12 cr.*
Formation à l'intervention					
JES	1000	3	AHE 1	js	L'intervenant en relation d'aide
SRL	1024	6	AHE 2	js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SVS	2378	3	HE 1	s	Intervention communautaire

Section 14

Université de Montréal

Département de kinésiologie

Table des matières

Calendrier du Département	
Introduction	14-**1**
Coordonnées générales du Département	14-**1**
Frais de cotisation des associations étudiantes	14-**1**
Règlement pédagogique du Département	14-**1**
Personnel enseignant	14-**7**
Programmes d'études	14-**7**
Répertoire des cours	14-**9**

Calendrier 2006-2007

DÉPARTEMENT DE KINÉSIOLOGIE

Trimestre d'automne 2006

Lundi 4 septembre 2006	Congé universitaire
Mardi 5 septembre 2006	Rentrée avec cours
Vendredi 15 septembre 2006	Dernier jour pour modifier un choix de cours
Samedi 30 septembre 2006	Dernier jour pour abandonner un cours
Lundi 9 octobre 2006	Congé universitaire
Lundi 23 au dimanche 29 octobre 2006	Période d'activités libres
Vendredi 10 novembre 2006	Dernier jour pour abandonner un cours
Jeudi 21 décembre 2006	Fin des cours et des examens

Trimestre d'hiver 2007

Lundi 8 janvier 2007	Rentrée avec cours
Jeudi 18 janvier 2007	Dernier jour pour modifier un choix de cours
Mercredi 31 janvier 2007	Dernier jour pour abandonner un cours
Lundi 5 au dimanche 11 mars 2007	Période d'activités libres
Vendredi 16 mars 2007	Dernier jour pour abandonner un cours
Vendredi 6 au lundi 9 avril 2007	Congé de Pâques
Vendredi 27 avril 2007	Fin des cours et des examens

Trimestre d'été 2007

Lundi 7 mai 2007	Début des cours
Lundi 21 mai 2007	Congé universitaire
Vendredi 22 juin 2007	Fin des cours et des examens

Département de kinésiologie

Introduction

À l'automne de l'année 1948, une vingtaine d'éducateurs de marque ainsi que des dirigeants de mouvements de loisirs diocésains et d'oeuvres de jeunesse présentèrent une requête à l'École d'hygiène, la priant d'organiser, à temps partiel, un cours de perfectionnement en éducation physique pour le personnel enseignant de la province.

Le 25 avril 1949, le Conseil de l'École d'hygiène approuvait à l'unanimité un programme qui conduisait à un baccalauréat spécialisé, mais certaines difficultés retardèrent malheureusement la réalisation de ce projet. L'École d'hygiène, en collaboration avec le Service de l'extension de l'enseignement, organisa néanmoins un cours abrégé de 44 heures à l'intention de moniteurs de la récréation de la cité de Montréal. Il fallut ensuite attendre février 1955 avant que débute le programme du baccalauréat en éducation physique.

Puis, en 1969, le Département d'éducation physique est officiellement créé en remplacement de l'École d'hygiène. Depuis septembre 1976, le Département est installé au Pavillon d'éducation physique et des sports qui possède d'importants moyens d'enseignement, des salles de cours, un stade couvert, une patinoire, un gymnase triple, une piscine de 50 mètres, un bassin de plongeon, une palestre, des salles de combat, une salle de danse, des terrains de squash et de handball. Les laboratoires du Département sont très modernes et dotés de tous les appareillages requis pour la recherche dans plusieurs domaines : biomécanique, somatotypie, apprentissage moteur, biochimie et physiologie de l'exercice. Par ailleurs, la bibliothèque de kinésiologie est l'une des mieux constituées au monde.

L'appellation du Département d'éducation physique a été modifiée pour Département de kinésiologie en 1998. Le Département regroupe vingt professeurs, dont les intérêts dans le domaine de l'enseignement et de la recherche portent sur toutes les caractéristiques de l'être humain en situation d'activité physique. Le Département offre un baccalauréat ès sciences, un majeur et un mineur en kinésiologie. Les étudiants peuvent aussi s'inscrire à des programmes de M.Sc. et de Ph.D. (sciences de l'activité physique).

Depuis l'automne 2003, le Département de kinésiologie offre, conjointement avec le Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine, un microprogramme de 2e cycle et un programme de D.E.S.S. en activité physique et promotion de la santé (diplôme d'études supérieures spécialisées).

Depuis l'automne 2006, le Département de kinésiologie offre un microprogramme de 2e cycle, un programme de D.E.S.S. et un programme de M.Sc. en kinésiologie.

Coordonnées générales du Département

	Bureau	Tél. : (514)
Centre d'éducation physique et des sports	8202	343-6151

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Département de kinésiologie	25,00 $

Règlement pédagogique du Département

1 Définitions

1.1 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de bachelier; il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres[1] :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établi en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A. Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade.

Seul le programme spécialisé est offert au Département de kinésiologie.

Le programme spécialisé

Le baccalauréat spécialisé comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B. Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats, donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

Seuls les programmes de majeur et de mineur sont offerts au Département.

a) Le majeur

Le majeur comporte 60 crédits dont au moins 48 sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et dont au plus 12 sont ceux de cours au choix. Ce programme donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

b) Le mineur

Le mineur est un programme de 30 crédits principalement axé sur la formation initiale. Au moins 24 de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus six sont ceux de cours au choix. Ce programme donne droit à un certificat conféré par le Conseil de l'Université.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou quelques cours, qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur : étudiant inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

[1] Un cours peut être concentré sur une plus courte période à l'intérieur du trimestre.

L'Université reconnaît aussi le statut d'auditeur réservé aux personnes inscrites à un ou à quelques cours, qui ne postulent ni certificat ni diplôme et qui ne sont pas soumises à l'évaluation des apprentissages du cours auquel elles sont inscrites et ne reçoivent aucun crédit.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. Le Département peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.

– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes du Département à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes du Département. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre

ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre

ou

c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programme

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation et l'expérience d'un candidat permettent de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes du Département peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle

La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours.

1.16 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Ainsi, les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, M.D. pour docteur en médecine).

1.17 Diplôme

Le diplôme, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant l'obtention d'un programme de grade ou la réussite d'un programme de majeur.

1.18 Certificat

Le certificat, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite d'un programme de mineur ou d'un programme de certificat.

1.19 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte, délivré par le Registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales

Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Bureau du Registraire ou au secrétariat du Département.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.

2.3 Admission conditionnelle

Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le directeur du Département, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre

Pour être admis à titre d'étudiant libre, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant libre peut recevoir une attestation d'études.

2.5 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admission de l'étudiant régulier prévues au présent article.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

2.6 Admission à titre d'étudiant visiteur

Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :

– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.7 Admission à titre d'auditeur

Pour être admis à titre d'auditeur, il faut avoir une formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

2.8 Restrictions

Le directeur n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité; il peut refuser tout candidat qu'il ne juge pas apte à poursuivre des études en kinésiologie.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.9 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le directeur du Département peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions
Aux fins du présent règlement,
a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.
b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par le Département ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.
c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission
Tout candidat à l'admission doit se soumettre à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. Toutefois, les candidats qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes sont réputés satisfaire à l'exigence de la connaissance du français et sont exemptés du test :
– avoir complété des études collégiales au Québec;
– avoir étudié dans une institution où la langue principale d'enseignement est le français.

Dans certains programmes et tel que spécifié aux conditions particulières d'admission à chacun des programmes, la maîtrise du français revêt une importance spéciale et est une condition d'admission. Pour satisfaire à cette condition, le candidat doit réussir un test de français imposé par le Département.

3.3 L'inscription
Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

Cours de français langue seconde
L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement
Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens
Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le directeur, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais
Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier
L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit à un nombre déterminé de crédits. Il s'inscrit à plein temps ou à temps partiel. Pour le baccalauréat, l'inscription à temps partiel n'est autorisée que dans le cas où l'étudiant est sur le point de compléter sa scolarité.

L'étudiant doit faire approuver son choix de cours en suivant la procédure qui lui sera indiquée par le Département.

Étudiant libre, étudiant visiteur et auditeur
L'inscription d'un étudiant libre, d'un étudiant visiteur ou d'un auditeur est faite par cours et pour chaque trimestre. Le Département peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire. Le Département détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction
Sauf exception autorisée par le directeur, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps
L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de douze (12) crédits pour un trimestre. Il s'inscrit habituellement à quinze (15) crédits par trimestre. Sauf exception approuvée par le directeur du Département, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de vingt (20) crédits par trimestre.

e) Inscription à temps partiel
L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze (12) crédits pour un trimestre. Cependant, il doit s'inscrire à un nombre suffisant de cours pour obtenir un minimum de neuf (9) crédits en quatre (4) trimestres consécutifs; à défaut, son inscription est annulée.

4.2 Modifications
L'étudiant qui désire modifier son inscription à un programme ou à des cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, dans les quinze (15) jours suivant le début du cours en cause lors du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver. Ce délai est réduit à cinq (5) jours après le début du cours en cause lors du trimestre d'été. Toute modification doit être approuvée, le cas échéant, par le directeur du Département. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études
L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au secrétariat du Département et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.9.

4.4 Suspension
L'étudiant peut, avec l'approbation du directeur, suspendre temporairement son inscription. Il doit ensuite s'inscrire au trimestre suivant l'obtention de la suspension et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande
Le candidat qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit au directeur du Département et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé dans les 15 jours suivant l'ouverture officielle des cours conformément au calendrier universitaire.

b) Approbation
L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le directeur du Département. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire. L'équivalence de programme doit de plus être approuvée par le Registraire.

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.2 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme
L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours
L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade
Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le directeur après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le directeur responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Exceptionnellement, dans les programmes de majeur et de baccalauréat spécialisé, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programmme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.3 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication « équivalence » (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention « équivalence » (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours
L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année, doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le directeur du Département juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences à un cours
L'étudiant peut être tenu de justifier par écrit toute absence prolongée. Sur décision des autorités compétentes du Département, une absence prolongée ou des absences répétées peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter à l'examen final ou encore invalider son stage.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du directeur avant le début du cours.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou au directeur de département, ou à leur représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur en informe le directeur du Département.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, cette évaluation devra suivre l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2 et 8.3 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le directeur.

8.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le directeur du Département, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens
L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le directeur du Département, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens
L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

8.4 Évaluation des stages
Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, tient compte de la compétence et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation
La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du directeur du Département en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le directeur du Département peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le directeur du Département peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation
Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le directeur du Département ou son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation
Tout étudiant a droit, dans les 15 jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin.

8.8 Révision de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les 15 jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au directeur du Département ou aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le directeur accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le directeur; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le directeur rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation
Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les 15 jours ouvrables suivant la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au directeur du Département ou aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le directeur, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au directeur toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours
La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative
La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

Dès que l'étudiant a complété douze (12) crédits contributoires à la moyenne cumulative, celle-ci est calculée chaque trimestre avant examen de reprise, le cas échéant.

10 Système de promotion

La promotion se fait par cours. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours
L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Ces cours sont indiqués dans l'annuaire.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme ou le certificat qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement et avant reprise est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 12 crédits d'un programme de mineur ou de certificat ou au moins 24 crédits d'un programme de majeur ou d'un programme spécialisé. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne cumulative calculée trimestriellement avant reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant exclu en cours de trimestre peut être autorisé à terminer le trimestre à titre d'étudiant libre.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.

La probation est de trois trimestres excluant le trimestre d'été ou d'un an. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes du Département, qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes du Département déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que les autorités compétentes du Département lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes du Département.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes du Département, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat peut, après approbation des autorités compétentes du Département, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours.

– Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, après l'approbation des autorités compétentes du Département, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, après l'approbation des autorités compétentes du Département, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire

L'étudiant qui subit un échec à un cours éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués au règlement pédagogique du Département. Certains cours de rattrapage sont des cours éliminatoires.

13.3 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par le Département, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de la période de probation exceptionnelle l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes du Département lui demandent de reprendre;
b) conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes du Département.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes du Département, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale du programme de baccalauréat est de cinq trimestres; la scolarité maximale est de sept années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale du certificat est de trois trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale du majeur est de quatre trimestres; la scolarité maximale est de cinq années civiles à compter de la première inscription.

La scolarité minimale du mineur est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le directeur; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Grades

18.1 Programmes de grades et appellation

Le Département offre un programme de premier cycle conduisant à l'obtention du baccalauréat ès sciences (B.Sc.) ainsi qu'un programme de majeur et un programme de mineur.

18.2 Octroi de grades et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation de l'Assemblée de Département, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Les grades, diplômes et certificats sont décernés sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission

Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

L'Assemblée de Département prononce la nullité après enquête où elle doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats

L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le directeur du Département fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du directeur du Département, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du directeur du Département.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Personnel enseignant

Directrice : Louise Béliveau

Directeur adjoint : Luc Proteau

Professeurs titulaires
Claude Alain, Ph.D. (Alberta)
Paul Allard, Ph.D. génie mécanique (Montréal)
Louise Béliveau, Ph.D. (Montréal)
Suzanne Laberge, Ph.D. anthropologie (Montréal)
Jean-Marc Lavoie, Ph.D. (Wisconsin)
Luc Léger, Ph.D. (Alberta)
François Péronnet, Ph.D. physiologie (Montréal)
Luc Proteau, Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Diane Carrière, Ph.D. (Wisconsin)
Marie-France Daniel, Ph.D. éducation (UQÀM)
Wayne R. Halliwell, Ph.D. (Florida State)
François Prince, Ph.D. (Montréal)
Claude Sarrazin, Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs adjoints
Olivier Birot, Ph.D. physiologie et biologie cellulaire (Claude Bernard)
Laurent Bosquet, Ph.D. sciences et techniques des activités physiques et sportives (Poitiers) et sciences de l'activité physique (Montréal)
Martin Brochu, Ph.D. (Laval), en congé
Yan Burelle, Ph.D. (Montréal)
Dave Ellemberg, Ph.D. (Montréal)
Sophie Laforest, Ph.D. épidémiologie et biostatistique (McGill)
Julie Messier, Ph.D. physiologie (Montréal)

Professeurs accrédités
Martin Juneau, M.D. (Sherbrooke)
Michel White, M.D. (Laval)

Professeurs associés
Bruno Cormery, Ph.D. (Aix-Marseille II)
Claude Lajoie, Ph.D. (Montréal)
Julie Lavoie, Ph.D. (Montréal)

Professeures invitées
Jacinthe Hovington, M.Sc. sciences biomédicales (Montréal)
Guylaine Messier, M.Sc. nutrition (Montréal)

Programme 1-352-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en kinésiologie J

Objectifs
Le programme de baccalauréat spécialisé en kinésiologie vise à former des personnes capables d'évaluer la capacité physique, d'analyser le mouvement des divers points de vue des sciences de l'activité physique, et de prescrire des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention ou de réadaptation, ou de recherche de performance de haut niveau. Il est important de noter que ce programme n'a pas pour objet la formation de professeurs d'éducation physique pour les établissements de niveau primaire et secondaire.

Destinataires
Le programme a pour but de former des diplômés qui interviendront auprès de personnes dites normales de différents niveaux d'âge et de condition physique, incluant les personnes âgées et les femmes enceintes, auprès de personnes porteuses de certains problèmes de santé ou à risque, ou auprès d'athlètes qui recherchent un haut niveau de performance. Les diplômés de ce programme pourront aussi être professeurs au niveau collégial ou travailler dans les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités, et les entreprises privées ou publiques.

Structure du programme
Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*				*57 cr.*
	KIN	1029	3	A	1	j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H	1	j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1	j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH	1	j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1037	3	A	1	j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	1039	3	A	1	j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A	1	j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H	1	j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H	1	j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	2010	3	A	1	j	Croissance et développement moteur
+	KIN	2035	3	AH	1	j	Évaluation et entraînement 2
+	KIN	2036	3	AH	1	j	Entraînement des qualités musculaires
	KIN	2060	3	AH	1	j	Exercice, sécurité et premiers soins
+	KIN	2062	3	AH	1	j	Environnement et aides ergogènes
	KIN	3018	3	H	1	j	Méthodologie de la recherche
+	KIN	3023	3	H	1	j	Promotion de l'activité physique
+	KIN	3024	3	A	1	j	Mécanique articulaire, dos et posture
	KIN	3032	3	AH	1	j	Éthique et réflexions en kinésiologie
	NUT	2962	3	H	1	j	Nutrition
Bloc 70 B			*option*				*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
+	KIN	2025	6	AHE	2	j	Practicum
+	KIN	2025A	3	A	1	j	Practicum (deuxième partie)
+	KIN	2025H	3	H	1	j	Practicum (première partie)
+	KIN	3025	3	AHE	1	j	Practicum 2
	KIN	3072	3	AHE	1	j	Travail dirigé 1
	KIN	3073	3	AHE	1	j	Travail dirigé 2
Bloc 70 C			*option*				*minimum 15 cr., maximum 21 cr.*
	KIN	2013	3	A	1	j	Éducation somatique, gestion du stress
+	KIN	2014	3	H	1	j	La demande en activité physique et sport
	KIN	2015	3	A	1	s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H	1	j	Performance motrice humaine
	KIN	2017	3	A	1	j	Psychologie du sport
+	KIN	2018	3	H	1	j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A	1	j	Exercice, populations symptomatiques 1
+	KIN	3021	3	H	1	j	Exercice, populations symptomatiques 2
+	KIN	3022	3	A	1	j	Vieillissement et performance
+	KIN	3026	3	A	1	j	Entraînement des systèmes énergétiques
	KIN	3028	3	H	1	j	Planification de l'entraînement sportif
+	KIN	3029	3	H	1	j	Préparation psychologique et performance
	KIN	3035	3	H	1	s	Gestion en activité physique
Bloc 70 D			*option*				*minimum 6 cr., maximum 8 cr.*
	AEG	2110	3	AHE	1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANT	1980G	3	AHE	1	js	Anthropologie de la santé
	BCM	1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE	1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1	js	Introduction à la génétique
	DIN	1110	3	A	1	j	Infographie 1
	GER	2021	3	AHE	1	js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE	1		Santé mentale et vieillissement
	HEC	3059	3	AHE	1	js	Management
	IFT	1800	3	AHE	1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3	AHE	1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE	1	s	Internet et création de pages Web
	IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
	JES	1000	3	AHE	1	js	L'intervenant en relation d'aide
	MSO	2010G	3	AHE	1	js	Introduction à la biostatistique
	MSO	2030D	3	AHE	1		Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO	2030G	3	AHE	1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO	2100G	3	AHE	1	js	La santé et les groupes ethniques
	MSO	2160	3	AHE	1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
	MSO	2300G	3	AHE	1	js	Promotion et éducation de la santé
	MSO	2440G	3	AHE	1	js	Programmes en santé communautaire
	PPA	2102	3	AHE	1	j	Gestion de classe en éducation physique
	PPA	4420	2	AHE	1	j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPL	3040	3	AHE	1	js	Communication interculturelle
	PSL	3061	3	AH	1	j	Physiologie intégrée
	PSL	3062	3	AH	1	j	Neurophysiologie
	PSY	1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique

	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
	PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	2048	3	H	1 j	Psychologie de la santé
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SOL	1090	3	H	1 j	Construction des données qualitatives
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3109G	3	AHE	1 js	Sociologie de la santé
	SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
	TXM	1331	3	AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE	1	Prévention des toxicomanies : théorie

Programme 1-352-2-0 Version 01

Majeur en kinésiologie J

Structure du programme

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

	KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
+	KIN	2035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 2
+	KIN	2036	3	AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires
	KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+	KIN	2062	3	AH	1 j	Environnement et aides ergogènes
	KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
	NUT	2962	3	H	1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+	KIN	2014	3	H	1 j	La demande en activité physique et sport
	KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
	KIN	2017	3	A	1 j	Psychologie du sport
+	KIN	2018	3	H	1 j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+	KIN	3021	3	H	1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+	KIN	3022	3	A	1 j	Vieillissement et performance
+	KIN	3024	3	A	1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
+	KIN	3026	3	A	1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
	KIN	3028	3	H	1 j	Planification de l'entraînement sportif
+	KIN	3029	3	H	1 j	Préparation psychologique et performance

Programme 1-352-4-0 Version 01

Mineur en kinésiologie J

Structure du programme

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

	KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
	NUT	2962	3	H	1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	GER	2021	3	AHE	1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE	1	Santé mentale et vieillissement
	IFT	1800	3	AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3	AHE	1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
	KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
	KIN	2017	3	A	1 j	Psychologie du sport
	MSO	2030D	3	AHE	1	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO	2030G	3	AHE	1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO	2300G	3	AHE	1 js	Promotion et éducation de la santé
	MSO	2440G	3	AHE	1 js	Programmes en santé communautaire
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
	PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	2065	3	AHE	1 j	Processus cognitifs 1
	TXM	1331	3	AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE	1	Prévention des toxicomanies : théorie

Section 15

Université de Montréal

École d'optométrie

Table des matières

Introduction	15-**1**
Coordonnées générales de l'École	15-**1**
Frais facultaires	15-**1**
Règlement pédagogique de l'École	15-**1**
Personnel enseignant	15-**7**
Programmes	15-**7**
Répertoire des cours	15-**9**

À jour le 1er mai 2006

École d'optométrie

Introduction

L'École d'optométrie, fondée en 1910, est demeurée une institution indépendante jusqu'à son affiliation à l'Université de Montréal en 1925. En juin 1969, elle était intégrée à l'Université de Montréal avec le rang de département rattaché au Comité exécutif.

La mission de l'École d'optométrie s'articule autour de trois axes : l'enseignement, la recherche et le rayonnement. En premier lieu, l'École doit par ses activités d'enseignement assurer la formation initiale en optométrie, la formation clinique spécialisée aux études supérieures, ainsi que la formation continue des praticiens pour que l'optométriste, comme professionnel de la santé, intervienne efficacement en première ligne des soins oculaires et visuels. En second lieu, l'École d'optométrie doit par ses activités de recherche et ses programmes d'études supérieures contribuer à l'avancement des sciences de la vision et à l'évolution des technologies dans le domaine ophtalmique. Enfin, grâce à la Clinique Universitaire de la Vision, l'École d'optométrie doit être pour le grand public, pour le milieu professionnel et pour la communauté universitaire, un centre d'information, de référence et d'expertise.

Le programme de premier cycle de l'École d'optométrie conduit au doctorat en optométrie (O.D.). Ce programme, unique au Québec, est agréé par le *Council on Optometric Education*. Il donne accès aux examens pour obtenir un droit de pratique partout en Amérique du Nord.

Aux études supérieures, l'École d'optométrie offre un programme de Maîtrise en sciences de la vision comportant deux options. L'option « Sciences fondamentales et appliquées » est destinée aux candidats désirant poursuivre une carrière en recherche, tandis que l'option « Sciences cliniques » vise à former des cliniciens spécialisés.

L'École d'optométrie accueille aussi un point de services de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et, grâce à son Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) concentration « Intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité » et concentration « Réadaptation en déficience visuelle », elle contribue à la formation de spécialistes impliqués dans la réadaptation du handicap visuel.

Coordonnées générales de l'École

	Bureau	Tél. : (514)
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant		
Secteur administratif	260-7	343-6471
Secteur académique	230-49	343-6325
Clinique universitaire de la vision	110	343-6082

Frais facultaires

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section précédente des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Achats d'instruments	
1re année	approximativement 3 000 $
2e année	approximativement 3 000 $
3e année	approximativement 335 $

Les étudiants devront se procurer les instruments, fournitures et manuels selon les instructions transmises au moment de l'inscription.

Il est possible que l'utilisation d'un ordinateur portatif soit à considérer par les étudiants en 3e année du programme, sous réserve de l'installation des infrastructures requises à l'École d'optométrie.

Règlement pédagogique de l'École

1 Définitions

1.1 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire lequel comporte trois cycles d'études. Il conduit au grade de docteur en optométrie (O.D.); il peut préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études de deuxième cycle.

1.2 Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de fin avril à août inclus;
b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine, les sciences médiévales, l'administration des affaires).

1.5 Programme

Le programme est un ensemble défini et cohérent d'activités d'enseignement ou de recherche portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études, et établies en vue d'une formation sanctionnée par un certificat ou par un diplôme.

Le programme comporte un nombre déterminé de crédits exigés pour l'obtention du certificat ou du diplôme.

1.6 Types de programmes de premier cycle

On distingue divers types de programmes de premier cycle dont certains, à eux seuls, sont des programmes de grade et d'autres sont des programmes constitutifs d'un programme de grade.

A- Les programmes de grade

Les programmes donnant droit à eux seuls à un grade de premier cycle, conféré par le Conseil de l'Université, sont des programmes de grade. Le programme spécialisé et le programme spécialisé bidisciplinaire sont des programmes de grade. Seul le programme spécialisé est offert à l'École d'optométrie.

Le programme spécialisé

Le programme spécialisé, baccalauréat ou doctorat de premier cycle, comporte 90 crédits ou plus, selon le programme. Au moins quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option, et au plus un cinquième sont ceux de cours au choix.

B- Les programmes constitutifs d'un programme de grade

Les programmes constitutifs d'un programme de grade sont des programmes de 30 ou de 60 crédits qui peuvent être associés pour donner droit à un grade de premier cycle, le baccalauréat. Ces programmes font l'objet d'une attestation officielle. Le majeur, le mineur et le certificat sont des programmes constitutifs d'un programme de grade. Les associations majeur-mineur, majeur-certificat ou trois mineurs ou certificats donnent droit au grade conféré par le Conseil de l'Université.

L'École d'optométrie n'offre pas de programmes constitutifs d'un grade.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs ils visent une formation immédiatement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.7 Catégories d'étudiants

Il y a trois catégories exclusives d'étudiants :

a) l'étudiant régulier, qui postule un certificat ou un diplôme;
b) l'étudiant libre, inscrit à un ou à quelques cours qui ne postule ni certificat ni diplôme et qui doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit;
c) l'étudiant visiteur, inscrit à un programme dans une autre université ou dans une institution de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est admis à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou d'un programme d'échanges, mais sans postuler de certificat, de diplôme ou de grade; il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal.

1.8 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département ou à une faculté ou à une école. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou l'autre des titres suivants :

– à titre de cours obligatoire : le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

– à titre de cours à option : le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
– à titre de cours au choix : le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université et identifiés comme étant accessibles à ce titre.

De plus, des facultés peuvent imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis par les étudiants inscrits dans certains programmes.

Deux cours de l'Université sont dits équivalents lorsqu'ils comportent un recoupement significatif de la matière. Un seul de deux ou de plusieurs cours équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit éliminatoire s'il doit être réussi pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme. Le cours éliminatoire ne comporte pas de droit de reprise.

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. L'École peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture.
– Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de l'École à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. Sauf exception pour les cours de rattrapage en français (article 3), l'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
– Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de l'École. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

1.9 Crédit
Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation incluant, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :
a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ; ou
c) trois heures consacrées à la recherche par semaine pendant un trimestre.

1.10 Équivalence de cours et de programmes
Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

Il y a équivalence d'un programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du grade postulé.

1.11 Exemption de cours
Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un candidat permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.12 Substitution de cours
Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.13 Transfert de cours
Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.14 Ententes interuniversitaires
En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », les autorités compétentes d'une faculté ou d'une école peuvent permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire.

1.15 Probation et probation exceptionnelle
La probation et la probation exceptionnelle sont des régimes auxquels peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences relatives à la moyenne cumulative requise pour la réussite dans un programme ou qui est réadmis après exclusion consécutive à un double échec dans un cours ou à un échec à un cours éliminatoire.

1.16 Grade
Le grade est un titre conféré par l'Université, après évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade ou d'une association spécifique de programmes constitutifs d'un grade. Ainsi les titres de bachelier ou de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme du baccalauréat ou du doctorat de premier cycle.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : bachelier ès arts, docteur en optométrie).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : B.A. pour bachelier ès arts, O.D. pour docteur en optométrie).

1.17 Diplôme
Le diplôme est un acte conféré par le Conseil de l'Université, attestant l'obtention d'un programme de grade.

1.18 Certificat
(Ne s'applique pas à l'École.)

1.19 Attestation d'études
L'attestation d'études est un acte, délivré par le registraire, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

2 Admission

2.1 Conditions générales
Tout candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission, conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université; ce formulaire de demande d'admission peut être obtenu au Registrariat ou au secrétariat de l'École.

2.2 Admissibilité à titre d'étudiant régulier
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :
– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
    DEC en sciences, lettres et arts
    DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs
    00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  Soit
  Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
  ou
  Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
et
  Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    Chimie 101, 201 et 202
    Mathématiques 103 et 203
    Physique 101, 201 et 301
et
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
– Sur demande de l'École, soumettre une lettre de motivation, une lettre portant sur l'implication sociale et les coordonnées de deux répondants
– Sur demande de l'École, se présenter à une entrevue.

2.3 Admission conditionnelle
Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par le directeur de l'École, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

2.4 Admission à titre d'étudiant libre
L'École n'admet pas d'étudiant libre sauf exception préalablement autorisée par le directeur dans les cas de recyclage imposé par l'Ordre des Optométristes.

2.5 Admission à titre d'étudiant visiteur
Pour être admis à titre d'étudiant visiteur, il faut :
– avoir obtenu les autorisations et approbations appropriées;
– avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

2.6 Restrictions
Le directeur de l'École n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

L'admission cesse d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

2.7 Réadmission
L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement ou dont l'inscription a été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour un juste motif peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission. Le directeur de l'École peut imposer des conditions à la réadmission.

3 Exigences linguistiques

3.1 Définitions

Aux fins du présent règlement,

a) La connaissance du français est la capacité de communiquer de façon minimale en français. Elle est attestée par des études antérieures en français ou par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université. La connaissance du français est une condition d'inscription au programme auquel l'étudiant est admis.

b) La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à une évaluation ou à un test imposé par l'École ou par la réussite à un cours ou à des cours de rattrapage. Selon le programme et tel que spécifié aux conditions d'admission propres au programme, la maîtrise du français est condition d'admission ou de poursuite des études.

c) La consolidation des compétences linguistiques est la capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style conforme à la méthodologie et à la terminologie propres à une discipline ou à un champ d'études. La consolidation des compétences constitue un des objectifs d'un programme de premier cycle et, à ce titre, entre dans les critères d'évaluation des travaux et des examens.

3.2 Admission

Tout candidat à l'admission qui n'a pas fait des études antérieures en français doit se soumettre préalablement à un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université.

3.3 L'inscription

Le candidat qui a échoué au test de connaissance du français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il a été admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

3.4 Les mesures d'aide

Cours de français langue seconde

L'étudiant qui a échoué au test de connaissance du français peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente. Ces cours sont des cours hors programme.

3.5 L'enseignement

Sauf exception justifiée par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité, l'enseignement est donné en français.

Les ouvrages de référence obligatoires sont en français ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

3.6 Les travaux et les examens

Les travaux et les examens sont généralement présentés en français et la consolidation des compétences linguistiques compte parmi les critères d'évaluation. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le directeur, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, à produire des travaux et des examens dans une autre langue.

3.7 Connaissance d'une autre langue

Dans certains programmes, la connaissance d'une autre langue que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par l'École.

4 Inscription

4.1 Dispositions générales

a) Délais

Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription; un avis d'admission n'est pas une inscription.

b) Modalités

Étudiant régulier

À moins d'obtenir une autorisation exceptionnelle du directeur de l'École, l'étudiant ne peut s'inscrire au programme de l'année préparatoire aux études optométriques et au programme de doctorat en optométrie (O.D.) qu'à titre d'étudiant régulier à temps complet.

L'inscription d'un étudiant régulier est faite par programme et pour chaque trimestre. L'étudiant s'inscrit au nombre de crédits déterminé par le programme.

Étudiant visiteur

L'inscription d'un étudiant visiteur est faite par cours et pour chaque trimestre. L'École peut limiter le nombre de cours auxquels l'étudiant visiteur peut s'inscrire. L'École détermine quels cours peuvent accueillir des étudiants visiteurs.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec, s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

c) Restriction

Sauf exception autorisée par le directeur, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

d) Inscription à plein temps

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à au moins 12 crédits pour un trimestre. Le nombre de crédits auxquels il s'inscrit normalement est déterminé par la structure du programme.

e) Inscription à temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre. Il doit cependant s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

4.2 Modification

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours doit présenter une demande écrite dans les huit jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre. La modification doit être approuvée, le cas échéant, par le directeur de l'École. Le bulletin de notes ne fait aucune mention des modifications apportées.

4.3 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis écrit au directeur de l'École et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la mention « échec par absence » (F*) est inscrite au bulletin de notes en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission, conformément à l'article 2.7.

4.4 Suspension

L'étudiant peut avec l'approbation du directeur de l'École, suspendre temporairement son inscription. Il doit alors se réinscrire dans les douze mois suivant la suspension effective et cela sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

4.5 Prescription de candidature

L'étudiant à temps partiel qui n'aurait complété aucun cours durant une période de deux trimestres consécutifs après le début de sa scolarité et qui ne s'inscrit pas à au moins un cours au trimestre suivant est éliminé du programme.

5 Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours ou de programmes, l'exemption, le transfert et la substitution. De plus, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'entente interuniversitaire.

5.1 Procédure

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours ou de programme, une exemption, une substitution, un transfert ou qui désire se prévaloir d'une entente interuniversitaire doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou en justifier le bien-fondé au plus tard deux semaines après l'ouverture officielle des cours de chacune des années du programme.

b) Approbation

L'équivalence de cours, l'exemption, le transfert ou la substitution doivent être approuvés par le directeur de l'École. Celui-ci autorise également un étudiant à se prévaloir d'une entente interuniversitaire.

5.2 Équivalence

Dans les cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

De plus, le seuil de réussite considéré pour le cours pour lequel une reconnaissance est demandée correspond à la note de passage du programme auquel l'étudiant est inscrit.

5.3 Maximum autorisé

a) Équivalence de programme
L'équivalence de certificat ou de mineur ou, dans des cas exceptionnels, l'équivalence de majeur ou de deux mineurs ou de deux certificats, peut être accordée à l'intérieur d'un programme de grade.

b) Équivalence de cours
L'équivalence de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes spécialisés, elle peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

c) Équivalence de cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade
Aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

L'équivalence de cours ayant servi à l'obtention d'un grade ne peut dépasser le cinquième des crédits d'un programme. Toutefois, dans les programmes de baccalauréat et compte tenu que certains programmes thématiques ou à vocation professionnelle comportent une composante disciplinaire significative, l'équivalence de cours peut porter sur tous les cours obligatoires du programme et sur des cours à option dans la mesure où la structure du programme est respectée et où l'équivalence ne porte pas sur plus de 66 crédits d'un programme de baccalauréat spécialisé ou d'un programme de baccalauréat composé d'un majeur et d'un mineur.

L'équivalence est accordée par le directeur après consultation, le cas échéant, du doyen ou du directeur responsable du programme préalablement complété par l'étudiant. Le directeur responsable du deuxième grade postulé définit avec l'étudiant son programme d'études. Le bulletin de notes et le diplôme font mention des équivalences reconnues.

d) Exemption
L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un microprogramme.

e) Cumul de l'équivalence et de l'exemption
Le total des crédits accordés en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme.

Très exceptionnellement, dans les programmes spécialisés, il peut atteindre les deux tiers des crédits d'un programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, lesquels crédits doivent être ceux de cours obligatoires ou de cours à option.

f) Transfert
Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme.

g) Substitution
Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

5.4 Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de programme
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de programme accordée en indiquant le nombre de crédits du programme ainsi que le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée. La mention équivalence (EQV) tient lieu de résultat pour l'ensemble des crédits. Le diplôme mentionne l'équivalence.

b) Équivalence de cours
Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au bulletin, mais l'indication équivalence (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Exemption
Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au bulletin, mais l'indication exemption (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

d) Substitution
Le bulletin de notes fait état de la substitution accordée. Les crédits et la note du cours substitut sont inscrits au bulletin avec indication du cours substitué. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme et il est tenu compte de la note dans le calcul de la moyenne cumulative.

e) Transfert de cours
La note du cours transféré est portée au bulletin de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

f) Entente interuniversitaire
La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales la mention équivalence (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

6 Abandon de cours et absences

6.1 Abandon d'un cours
L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours pendant l'année, doit en faire une demande écrite, avec motifs à l'appui, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le directeur de l'École juge du bien-fondé de la demande. À défaut, ce cours restera inscrit au bulletin de notes et la moyenne de ce cours sera calculée en attribuant la mention F à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.2 Absences à un cours
La participation aux séminaires, aux séances de travaux pratiques et aux stages est obligatoire.

Des absences répétées ou toute absence prolongée à des séminaires peuvent faire perdre à l'étudiant le droit d'obtenir l'évaluation portant sur ce cours. La décision est prise par le directeur, après étude par le Comité d'admission et de promotion.

Des absences répétées ou toute absence prolongée à des séances de travaux pratiques peuvent faire perdre à l'étudiant le droit de se présenter aux examens et (ou) d'obtenir l'évaluation portant sur ce cours. La décision est prise par le directeur, après étude par le Comité d'admission et de promotion.

L'étudiant qui s'est absenté durant un stage doit, dans les délais prévus par le directeur, combler les absences au complet avant d'obtenir l'évaluation de ce stage : à défaut, il y aura échec à ce stage.

7 Évaluation des prestations d'enseignement-cours

Au début de chaque cours le professeur annonce aux étudiants, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours et les éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur soumet ce plan à l'attention du directeur avant le début du cours.

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation de toutes les prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs et chargés de cours responsables de ces enseignements ainsi qu'au directeur de l'École d'optométrie ou à son représentant. L'évaluation se fait selon les règles et les outils approuvés. Cette évaluation a pour objectif l'amélioration des enseignements-cours et la prise en compte des suggestions reçues par les unités dans le cadre de leurs modifications de programmes.

8 Évaluation des apprentissages

Quel que soit son statut, l'étudiant doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages du cours auquel il est inscrit. L'auditeur n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages.

L'évaluation est faite par le professeur responsable du cours en collaboration, le cas échéant, avec ses collègues. Au début de chaque cours le professeur annonce à l'étudiant, par le moyen d'un plan de cours écrit, les objectifs généraux et spécifiques du cours ainsi que ses éléments de contenu. Il précise dans le même document la forme d'évaluation qui sera utilisée, les modalités d'évaluation et la pondération respective de chaque évaluation. Le professeur en informe le directeur de l'École.

Selon la nature et les objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation suivra l'une des formes décrites aux articles 8.1, 8.2 et 8.3 ou, exceptionnellement, une autre forme d'évaluation approuvée par le directeur.

8.1 Évaluation par mode de travaux
L'étudiant n'est soumis à aucun examen proprement dit. L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux qui lui sont imposés pendant toute la durée du cours : dissertations, travaux dirigés, stages, exposés oraux, travaux pratiques, travaux cliniques, participation à un travail de groupe. Cette évaluation est faite par le professeur responsable du cours et, le cas échéant, en collaboration avec ses collègues. Sauf exception approuvée par le directeur de l'École, l'évaluation comporte alors au moins deux travaux par cours. L'évaluation de ces travaux peut tenir compte des aptitudes et des attitudes dont fait preuve l'étudiant. Le cours sera jugé incomplet tant que l'étudiant n'aura pas satisfait aux exigences de ces travaux. Une indication en ce sens figurera à

son bulletin préliminaire. La durée de ces travaux est fixée par le directeur de l'École. Si l'étudiant ne satisfait pas à ces exigences avant la date limite de réinscription, il enregistre un échec à ce cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement. L'évaluation globale d'un cours ne peut porter exclusivement sur des travaux de groupes.

8.2 Évaluation par mode d'examens

L'évaluation du travail de l'étudiant est faite uniquement par mode d'examens. Sauf exception approuvée par le directeur de l'École, l'évaluation comporte alors au moins deux examens par cours.

L'examen final porte sur toute la matière du cours et il doit compter pour au moins 50 % de l'évaluation du cours. Dans un cours comportant un seul examen à la fin de chaque trimestre, l'épreuve du premier trimestre ne peut compter pour plus de 40 % de l'évaluation du cours.

8.3 Évaluation par mode de travaux et d'examens

L'évaluation porte sur les différents travaux qui sont imposés à l'étudiant pendant toute la durée du cours et aussi sur des examens.

La proportion de l'évaluation du cours attribuée à sa partie théorique et aux travaux est fixée par le directeur.

Pour être admis à l'examen final d'un cours comportant des travaux pratiques et/ou des travaux cliniques, l'étudiant doit avoir réussi ces derniers. L'évaluation de ces travaux peut tenir compte des aptitudes et des attitudes dont fait preuve l'étudiant. Le cours sera jugé incomplet tant que l'étudiant n'aura pas satisfait aux exigences de ces travaux. Une indication en ce sens figurera à son bulletin préliminaire. La durée de ces travaux est fixée par le directeur de l'École. Si l'étudiant ne satisfait pas à ces exigences avant la date limite de réinscription, il enregistre un échec à ce cours.

8.4 Évaluation des stages

Pour l'évaluation des stages, le professeur, en collaboration avec ses collègues, le cas échéant, peut tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel.

8.5 Défaut de se soumettre à une évaluation

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du directeur de l'École en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. Par ailleurs, l'étudiant doit prévenir à l'avance s'il doit s'absenter pour un motif valable prévisible.

La mention F est également attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

Si l'étudiant est absent à un examen, pour un motif valable, le directeur de l'École peut soit exiger un examen différé, soit remplacer la note dudit examen par la note de l'examen final; il y a toujours examen différé s'il s'agit d'un examen final ou du seul examen de ce cours.

La même règle s'applique lorsque l'étudiant est en défaut de remettre un travail dans le délai prescrit; dans ce dernier cas cependant, le directeur de l'École peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail remis hors délai soit néanmoins faite en tenant compte du retard dans l'attribution de la note.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

8.6 Jury de l'évaluation

Lorsque les cours sont terminés et que la dernière évaluation du travail de l'étudiant a été faite, son bulletin de notes préliminaire est examiné par un jury composé de professeurs qui lui ont enseigné pendant le trimestre ou pendant l'année. Ce jury est présidé par le directeur de l'École ou par son représentant.

Le jury examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, après consultation des professeurs intéressés, en arrête les résultats respectifs qui seront inscrits au bulletin de notes officiel.

8.7 Vérification de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les 15 jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, à la vérification matérielle des résultats d'une évaluation et à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, compte tenu de la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant qui désire obtenir cette vérification doit en faire la demande en adressant une requête écrite au directeur de l'École.

8.8 Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, dans les 15 jours ouvrables suivant l'affichage ou l'expédition des résultats de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au directeur de l'École ou le cas échéant aux autorités compétentes de la faculté responsable du cours.

Si le directeur accueille la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation dans les délais fixés par le directeur; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Si le directeur rejette la demande, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

8.9 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la révision de l'évaluation peut, dans les 15 jours ouvrables suivant la révision de l'évaluation, soumettre une nouvelle demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au directeur de l'École ou aux autorités de la faculté responsable du cours.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur juge que la requête est recevable, il crée un comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres nommés par lui. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne susceptible de l'éclairer et doit entendre l'étudiant, le professeur et le directeur, s'ils en font la demande.

Le comité peut maintenir, diminuer ou majorer l'évaluation; sa décision est finale.

Le comité peut aussi faire au directeur de l'École toute proposition qu'il juge pertinente.

Si, après consultation du professeur qui a fait l'évaluation, le directeur rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

9 Système de notation

9.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C bon	2,0 [A]
C-	1,7
D+	1,3
D passable	1,0 [B]
E faible (échec)	0,5
F nul (échec)	0,0
F* échec par absence	0,0
(S) succès	sans valeur numérique
(E) échec	sans valeur numérique

[A] – Note de passage dans un programme.
[B] – Note de passage dans un cours.

L'évaluation d'une activité pédagogique par (S) ou (E) doit être autorisée par le doyen.

9.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est calculée en multipliant le nombre de crédits de chaque cours par le nombre de points obtenus et en divisant la somme ainsi obtenue par le nombre total de crédits contribuant à cette moyenne. Les crédits et les points des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

La moyenne cumulative annuelle est la moyenne cumulative portant uniquement sur les crédits d'une année universitaire.

La moyenne cumulative du programme de l'année préparatoire aux études optométriques n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative du programme de doctorat en optométrie.

10 Système de promotion

La promotion se fait par année. La promotion se fait toujours en tenant compte des exigences des cours préalables et des cours concomitants.

11 Normes de succès

11.1 Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens, des travaux et des stages. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

11.2 Réussite dans un programme
L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le diplôme qui y est associé s'il réussit à tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

11.3 Mise en probation
L'étudiant dont la moyenne annuelle, avant examen de reprise, est égale ou supérieure à 1,5 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

11.4 Exclusion définitive
L'étudiant ne peut être exclu s'il n'a pas complété au moins 24 crédits du programme. Ces crédits doivent être contributoires à la moyenne.

L'étudiant dont la moyenne annuelle avant examen de reprise, est inférieure à 1,5, qu'il soit en probation ou non, est définitivement exclu du programme auquel il est inscrit.

12 Probation

12.1 L'étudiant ne peut être en probation à cause de sa moyenne cumulative qu'une seule fois dans un même programme.
12.2 La probation est d'une année. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par les autorités compétentes de l'École qui peuvent tenir compte des horaires et des cours offerts.

Les autorités compétentes de l'École déterminent la durée de la probation de l'étudiant inscrit à temps partiel en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :
a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué;
b) reprendre et réussir des cours déjà réussis que les autorités compétentes de l'École lui demandent de reprendre;
c) obtenir une moyenne annuelle d'au moins 2,0;
d) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de l'École.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de l'École, reprendre un cours réussi avant la période de probation.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

13 Reprise

13.1 Dispositions générales
À moins qu'il ne soit exclu définitivement d'un programme, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise sauf pour les cours éliminatoires.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut, après approbation des autorités compétentes de l'École, reprendre un cours réussi.

L'étudiant qui subit un échec à un cours doit subir un examen de reprise. Celui qui subit un échec à un stage doit le reprendre. Toutefois, l'étudiant en probation doit reprendre les cours auxquels il a échoué selon les modalités prévues pour la probation.

– Reprise d'un cours ou d'un stage évalué par mode d'examens ou de travaux et par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes

L'étudiant qui a subi un échec à la composante évaluée par mode d'examens ou de travaux d'un cours ou d'un stage doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant qui a subi un échec à la composante évaluée par mode d'observation directe des attitudes et des aptitudes d'un stage doit reprendre le stage. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

Le droit de reprise à un stage désigné comme obligatoire ne sera généralement exercé qu'une seule fois dans un même programme. Sur recommandation du Comité de promotion, l'échec à un deuxième stage obligatoire pourrait entraîner l'exclusion du programme.

– Reprise d'un cours obligatoire, d'un stage obligatoire ou d'un cours de rattrapage

L'étudiant qui a subi un échec à un cours ou à un stage obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français) doit subir un examen de reprise ou reprendre le stage. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours ou d'un stage à option
L'étudiant qui a subi un échec à un cours ou à un stage à option doit subir un examen de reprise ou reprendre le stage ou lui substituer un autre stage avec l'approbation des autorités compétentes de l'École. L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours ou du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

– Reprise d'un cours au choix
L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, après l'approbation des autorités compétentes de l'École, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise de la faculté responsable du cours.

13.2 Cours éliminatoire
L'étudiant qui subit un échec à un cours ou à un stage éliminatoire n'a pas droit à une reprise et est exclu du programme auquel il est inscrit. Ces cours éliminatoires sont indiqués dans l'annuaire de l'École, le cas échéant.

13.3 Notes au bulletin
Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dans le cas d'un cours dont l'évaluation portait aussi sur des travaux et des stages, l'examen de reprise porte uniquement sur la partie du cours qui a été évaluée par mode d'examens. La note obtenue est fusionnée avec les notes attribuées aux différents travaux et stages imposés pendant l'année, avant de contribuer à la nouvelle moyenne cumulative.

14 Probation exceptionnelle

Sur recommandation d'un comité institué par l'École, un étudiant qui a été exclu à cause des dispositions des articles 13.1 ou 13.2 peut être réadmis selon une procédure simplifiée. Il est alors mis en probation exceptionnelle.

Au cours de la période de probation exceptionnelle, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :
a) reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué, ainsi que les cours déjà réussis que les autorités compétentes de l'École lui demandent de reprendre;
b) conserver ou obtenir une moyenne annuelle d'au moins 2,0;
c) se soumettre aux autres conditions jugées pertinentes par les autorités compétentes de l'École.

L'étudiant peut, après l'approbation des autorités compétentes de l'École, reprendre un cours déjà réussi.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions de la probation exceptionnelle est exclu définitivement du programme.

15 Scolarité

La scolarité minimale du programme de l'année préparatoire aux études optométriques est de deux trimestres à compter de la première inscription. La scolarité maximale est de quatre trimestres à compter de la première inscription.

La scolarité minimale du programme de doctorat en optométrie est de neuf trimestres. La scolarité maximale habituelle est de sept années civiles à compter de la première inscription.

16 Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul du crédit, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

17 Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

Aux fins du présent règlement pédagogique, une mention F imposée comme sanction en vertu dudit Règlement disciplinaire entraîne les mêmes conséquences qu'une note F attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf qu'elle est exclue de l'application des articles 8.8 et 8.9.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu dudit Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le directeur; dans les cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions de l'article 8.5 du règlement pédagogique s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

18 Programme et grade

18.1 Programme de grade et appellation
L'École offre un programme spécialisé en optométrie conduisant au doctorat en optométrie (O.D.).

18.2 Octroi de grade
Le grade est conféré par le Conseil de l'Université, sur recommandation du directeur de l'École, aux candidats inscrits à titre d'étudiants réguliers qui ont satisfait à toutes les exigences du programme.

Le grade est décerné sans mention.

19 Nullité

19.1 Nullité d'une équivalence, d'une exemption, d'une inscription ou d'une admission
Est réputée nulle une équivalence, une exemption, une inscription ou une admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

Le directeur de l'École prononce la nullité après enquête où il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

19.2 Nullité de l'octroi de diplômes ou de certificats
L'octroi de diplômes ou de certificats fait par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul.

Le directeur fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur recommandation du directeur, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du directeur de l'École.

20 Programmes et répertoires des cours

Voir ci-dessous la description des programmes. Voir aussi la section Répertoire des cours de ce document.

Personnel enseignant

Directeur : Jacques Gresset

Professeurs titulaires
Christian Casanova, Ph.D. (Montréal)
Jocelyn Faubert, Ph.D. (Concordia)
Jacques Gresset, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Hélène Kergoat, L.Sc.O. (Montréal), M.Sc., Ph.D. (Waterloo)
John V. Lovasik, B.Sc. (McGill), O.D., M.Sc., Ph.D. (Waterloo)
Maurice Ptito, D.M. (Danemark), Ph.D. (Montréal)
Pierre Simonet, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Waterloo)

Professeurs agrégés
Etty Bitton, B.Sc. (McGill), O.D. (Waterloo), M.Sc. (Montréal)
Danielle de Guise, O.D., M.Sc. (Montréal)
Pierre Forcier, O.D., M.Sc. (Montréal)
Benoît Frenette, M.Sc. (UQÀM), O.D. (Montréal)
Claude Giasson, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (University of California, Berkeley)
Olga Overbury, B.A. (Montréal), Ph.D. (Concordia)
Nadia-Marie Quesnel, O.D., M.Sc. (Montréal)
Elvire Vaucher, Maîtrise en biologie cellulaire et Magistère de biologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), D.E.A. et Doctorat en neurosciences (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Professeurs adjoints
Jean-François Bouchard, B.Pharm., Ph.D. (Montréal)
Julie-Anne Couturier, B.Sc.Ed. (Sherbrooke), M.A. (Western Michigan), M.Sc. (Pennsylvania College of Optometry)
Vasile Diaconu, M.Sc. (Bucarest), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Caroline Faucher, O.D., M.Sc. (Montréal)
Julie-Andrée Marinier, O.D., M.Sc. (Montréal)
Langis Michaud, O.D., M.Sc. (Montréal)
Judith Renaud, O.D. (Montréal), Residency Primary Care Optometry (Pennsylvania College of Optometry), M.Sc. (Montréal)

Professeurs invités
Julie Brûlé, O.D., M.Sc. (Montréal), 1er juin 2006
Marie-Ève Corbeil, O.D. (Montréal)
Steven Duffy, B.Sc., O.D. (Montréal)
Nicolas Fontaine, O.D. (Montréal)
Mylène Roy, O.D. (Montréal)

Professeurs associés
Denis Boire, B.Sc. biologiques, Ph.D. (Montréal), 1er juin 2006
Habib Hamam, Ing. Univ. Dipl. (Munich), Doctorat en physique (Rennes I)
Kenneth Knoblauch, B.A. (Philadelphie), Ph.D. (Brown)
Pierre Lachapelle, Ph.D. (Montréal)
Agathe Ratelle, B.Sc. (Montréal), M.A. (Western Michigan)
François Vital-Durand, Doctorat de 3e cycle, D.Sc. (Claude Bernard, Lyon)

Cliniques

Chef des services cliniques : Dr André Lachance

- Clinique d'aniseïconie : Dr Nicolas Fontaine
- Clinique de basse-vision : Dre Julie-Andrée Marinier
- Clinique d'électrodiagnostic : Dr John V. Lovasik
- Clinique d'ergonomie visuelle : Dr Benoit Frenette
- Clinique d'optométrie pédiatrique : N.
- Clinique générale : Dre Julie-Andrée Marinier
- Clinique de gériatrie : Dre Hélène Kergoat
- Clinique de lentilles cornéennes : Dre Nadia-Marie Quesnel
- Clinique de santé oculaire : Dr Pierre Forcier
- Clinique de services optiques : Dr André Lachance
- Clinique de vision binoculaire et orthoptique : Dre Danielle de Guise

Directrice des stages externes : Dre Etty Bitton

Programme 1-655-4-0 Version 02

Année préparatoire au programme (O.D.) J

Structure du programme
Ce programme comporte 40 crédits dont 37 obligatoires et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *37 cr.*

	BCM	1970	2	A	1	Biochimie 1
	BIO	1203	3	AHE	1 js	Introduction à la génétique
	DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
	MCB	1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
	OPH	2992	3	H	1	Anatomie oculaire
	OPM	1009	3	H	1	Optique géométrique
	OPM	1010	2	A	1 j	Introduction à la profession
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PBC	1091	3	A	1	Embryologie et histologie en optométrie
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
	PHY	1982	2	H	1 j	Optique physique
	PHY	1984	1	H	1 j	Travaux pratiques d'optique
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	STT	1979	3	H	1 j	Statistique : concepts et applications

Programme 1-655-1-1 Version 20

Doctorat en optométrie (O.D.) J

Structure du programme
Ce programme comporte 155 crédits dont 147 obligatoires, 5 à option et 3 au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *37 cr.*

+	MCB	1180	3	A	1 j	Microbiologie et immunologie oculaires
	MSO	3001	2	H	1 j	Introduction à l'épidémiologie
	OPM	1105	4	A	1	Optométrie 1.1
	OPM	1106	2	A	2 j	Optométrie 1.2
	OPM	1107	2	H	1 j	Optométrie 1.3
	OPM	1201	3	H	1	Optique ophtalmique 1.1
	OPM	1501	3	H	1 j	Santé oculaire 1.1
+	PBC	1010	2	A	1	Pathologie générale en optométrie
+	PHM	2952	2	H	1 j	Pharmacologie générale

PSY	1969	2	A	1 j	Relations interpersonnelles : optométrie
SCV	1101	3	A	1 j	Sciences de la vision 1.1
SCV	1102	3	A	1	Sciences de la vision 1.2
SCV	1103	3	H	1 j	Sciences de la vision 1.3
SCV	1105	3	A	1 j	Sciences de la vision 1.5

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *38 cr.*

OPM	2109	2	A	1 j	Optométrie 2.1
OPM	2110	2	A	2 j	Optométrie 2.2
OPM	2111	2	H	1 j	Optométrie 2.3
OPM	2202	4	A	2	Optique ophtalmique 2.1
OPM	2302	3	H	1 j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM	2403	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
OPM	2405	3	H	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
OPM	2502	3	A	1 j	Santé oculaire 2.1
OPM	2503	2	A	1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM	2504	4	H	1 j	Santé oculaire 2.2
OPM	2505	4	H	1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV	2102	3	A	1 j	Sciences de la vision 2.2
SCV	2103	3	H	1 j	Sciences de la vision 2.3

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *39 cr.*

OPM	3107	3	H	1 j	Gestion/jurisprudence
OPM	3115	2	H	1 j	Optométrie 3.2
OPM	3116	2	H	1 j	Analyse de cas
OPM	3117	1	A	2 j	Introduction à la recherche
OPM	3120	3	A	1 j	Optométrie 3.1
OPM	3206	3	A	1 j	Optique ophtalmique 3.1
OPM	3307	2	H	1 j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
OPM	3308	3	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM	3309	1	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM	3411	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
OPM	3502	2	A	1 j	Santé oculaire 3.1
OPM	3601	4	A	2 j	Optométrie pédiatrique
OPM	3602	2	H	1 j	Optométrie gériatrique
OPM	3603	2	H	1 j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM	3604	2	H	1 j	Réadaptation et handicap visuel
OPM	3701	3	A	2 j	Stage en soins de première ligne 3.1
OPM	3817	1	A	2 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

OPM	4115	1	AHE	1 j	Optométrie 4.1
OPM	4701	7	AHE	1 j	Stage en soins de première ligne 4.1
OPM	4702	7	AH	1 j	Stage en soins de première ligne 4.2
OPM	4801	3	AHE	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM	4802	3	AH	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM	4902	12	AHE	1 j	Stages externes

Bloc 74 B *option* *minimum 5 cr., maximum 5 cr.*

OPM	4114	5	AE	2 j	Travaux de recherche dirigés
OPM	4114A	2.5	E	1 j	Travaux de recherche dirigés
OPM	4114B	2.5	H	1 j	Travaux de recherche dirigés

Répertoire des cours 2006-2007

À jour le 26 juin 2006

ACT - Actuariat

ACT 6220 Finance mathématique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes quantitatives pour gestion de portefeuille : frontière efficiente, modèles CAPM, APT, d'escompte de flux financiers; marchés efficients, performance du gestionnaire. Contribue à la préparation de l'examen S0A6.

ACT 6230 Finance mathématique 2 (H 1 j) **3 cr.**

Produits dérivés : contrats à terme, d'échange, options, tarification neutre au risque, mouvement brownien, lemme d'Ito, modèle de Black-Scholes, immunisation; méthodes numériques. Contribue à la préparation de l'examen S0A6.

AEG - Animation

AEG 1905 Assemblées délibérantes (AHE 1 js) **3 cr.**

Processus de décision des grands groupes : opérations de consultation, tenue et présidence des assemblées délibérantes. Typologie des rencontres des grands groupes.

AEG 2110 Entraînement au travail en équipe (AHE 1 js) **3 cr.**

En référence aux phénomènes de groupes, identifier les étapes de constitution d'une équipe de travail et le partage des rôles qui s'y organise. Par des exercices appropriés, maîtriser la gestion d'une équipe de travail.

AEG 2115 Animation des groupes restreints (AHE 1 js) **3 cr.**

S'entraîner à l'animation des groupes de tâche ou de discussion; découvrir et développer ses ressources personnelles comme animateur. Identification des stratégies d'animation propres aux objectifs des divers groupes restreints. Préalable(s) : AEG 2110.

AEG 2117 Leadership et influence dans les groupes (AHE 1 js) **3 cr.**

Étudier les théories et concepts liés au leadership; par différentes mises en situation, maîtriser diverses stratégies d'influence en contexte de groupe. Préalable(s) : AEG 2110.

AEG 3100 Formation en contexte organisationnel (AHE 1 js) **3 cr.**

Caractéristiques de l'adulte en contexte de formation. Types de formules pédagogiques et instruments d'apprentissage adaptés aux adultes. Rôle du formateur d'adulte en contexte organisationnel.

AEG 3137 Groupe et situation d'aide (AHE 1 js) **3 cr.**

Définir la relation d'aide dans les contextes de groupes. Explorer diverses approches pratiques et actuelles reliées à la relation d'aide. En laboratoire, expérimenter diverses méthodes et diverses techniques à l'intérieur des approches abordées.

AEG 3140 Prise de décision en groupe, leadership (AHE 1 js) **3 cr.**

En grand groupe, expérimenter diverses situations de prise de décision. Analyser les concepts liés à la prise de décision. Expérimenter les situations qui facilitent et qui retardent la prise de décision.

AEG 3601 Atelier d'intervention 1 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activités éducatives destinées à l'étude de problématiques spécifiques de l'intervention dans les groupes et les organisations.

AEG 3602 Atelier d'intervention 2 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activités éducatives destinées à l'étude de problématiques spécifiques de l'intervention dans les groupes et les organisations.

AEG 3603 Atelier d'intervention 3 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activités éducatives destinées à l'étude de problématiques spécifiques de l'intervention dans les groupes et les organisations.

AES - Études est-asiatiques

AES 2010 Le Viêtnam moderne (H 1 j) **3 cr.**
Laurence Monnais

L'expérience vietnamienne moderne et contemporaine sous les angles historique, politique et social.

AES 2011 Littérature de la Chine traditionnelle (A 1 j) **3 cr.**
Tonglin Lu

Étude des principes de la création littéraire dans la Chine traditionnelle, à partir de lectures et de discussions des principales oeuvres, traduites en français, de l'Antiquité jusqu'à la fin de l'Empire (1911). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

AES 2012 Littérature chinoise contemporaine (A 1 j) **3 cr.**
Tonglin Lu

Études des textes marquants de la littérature chinoise contemporaine à partir de traductions. Une attention particulière sera accordée au Mouvement du Quatre Mai ainsi qu'aux nouveaux écrivains des années '80.

AES 2014 Le cinéma chinois (H 1 j) **3 cr.**
Tonglin Lu

Survol du cinéma chinois, taïwanais, et hongkongais, surtout des années 1980, moment d'une renaissance culturelle importante.

AES 2020 Littérature du Japon traditionnel (H 1 j) **3 cr.**
Rodica-Livia Monnet

Présentation de la littérature classique (de 712 à 1868). Définition des principes de l'esthétique japonaise. Confrontation des oeuvres à d'autres formes d'expression, dans leur contexte politique, idéologique et religieux.

AES 2021 Littérature japonaise contemporaine (A 1 j) **3 cr.**
Rodica-Livia Monnet

Présentation des oeuvres marquantes de la littérature moderne et contemporaine et invitation à une réflexion plus globale sur l'occidentalisation, sur les problèmes du modernisme et du postmodernisme tels qu'ils se posent au Japon.

AES 2030 Les religions de la Chine moderne (A 1 j) **3 cr.**
David Ownby

Survol du paysage religieux chinois, de la fin de la période impériale à nos jours. Cultes du village, Bouddhisme, Daoisme, traditions sectaires, religions étrangères, le gigong, rapports entre religion et État. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

AES 3010 Lire la pensée chinoise antique (AH 1 j) **3 cr.**
Anna Ghiglione

Ce cours vise à transmettre les outils linguistiques nécessaires pour apprécier directement les textes de la tradition taoïste, confucéenne et d'autres courants philosophiques de la Chine classique.

AES 3021 Littérature fantastique au Japon moderne (H 1 j) **3 cr.**
Rodica-Livia Monnet

Ce cours trace quelques modalités du fantastique - horreur, utopie, le récit policier, les contes de fantômes, la réécriture de contes fantastiques classiques - dans la littérature et le cinéma japonais du siècle passé.

AES 3022 Culture des femmes au Japon moderne (A 1 j) **3 cr.**
Rodica-Livia Monnet

Dans le contexte de la culture japonaise de la deuxième moitié du XXe siècle, ainsi que dans celui des mouvements féministes, ce cours explore l'évolution de la production littéraire et cinématographique japonaise depuis les années soixante.

AES 3032 Culture et communication en Corée (H 1 j) **3 cr.**

Caractéristiques de la culture coréenne et des comportements de communication des Coréens dans différents contextes de modernisation et d'échanges interculturels et internationaux. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

AES 3040 L'économie politique de la Chine moderne (A 1 j) **3 cr.**
David Ownby
Survol de l'histoire de l'économie politique de la Chine depuis le XIXe siècle, tenant compte à la fois des composantes politiques et économiques.

AES 3041 L'économie politique du Japon moderne (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Bernier
Survol de l'histoire de l'économie politique du Japon depuis le XIXe siècle, et jusqu'à nos jours, tenant compte à la fois des composantes politiques et économiques.

AES 3050 Transport et communication en Asie (A 1 j) **3 cr.**
Claude Comtois
Comprendre le développement et la performance des réseaux; l'impact des infrastructures de transport; l'évolution des politiques; les structures des systèmes aériens, maritimes, ferroviaires, routiers et urbains.

AES 3070 Asie de l'Est : médecine et colonisation (H 1 j) **3 cr.**
Laurence Monnais
Ce cours à l'approche pluridisciplinaire explore les aspects historiques, anthropologiques et sociologiques du processus de médicalisation de l'Asie de l'Est.

AES 3610 Colloque sur l'Asie de l'Est (A 1 j) **3 cr.**
Le but du cours est de permettre une intégration des connaissances acquises entre les diverses disciplines abordées. Préalable(s) : avoir complété 15 crédits du programme de Mineur ou de Majeur en études est-asiatiques.

AES 3710 Calligraphie chinoise et japonaise (H 1 j) **3 cr.**
Exposé des principes théoriques de la calligraphie. Apprentissage et pratique de la calligraphie comme art et comme propédeutique à l'écriture correcte des caractères chinois. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

AES 3810 Sujets spéciaux en études chinoises (H 1 j) **3 cr.**
Examen de problèmes particuliers d'interprétation de l'histoire, de la culture, de la société et de la langue chinoises, à partir d'ouvrages de tendances diverses.

AES 3910 Sujets spéciaux en études japonaises (AH 1 j) **3 cr.**
Examen de problèmes particuliers d'interprétation de l'histoire, de la culture, de la société et de la langue japonaises, à partir d'ouvrages de tendances diverses.

ALL - Études allemandes

ALL 1011 Cours pratique d'allemand 1 (A 1 j) **3 cr.**
Acquisition rapide d'une compétence en allemand au moyen d'approches pédagogiques variées. Développement simultané de l'expression et de la compréhension orale et écrite. Enseignement par thèmes.

ALL 1012 Cours pratique d'allemand 2 (A 1 j) **3 cr.**
Consolidation et diversification des connaissances acquises, notamment de l'expression orale et écrite. Enseignement par thèmes. Suite du cours ALL 1011.

ALL 1014 Grammaire fondamentale 1 (A 1 j) **3 cr.**
Cours intensif de grammaire élémentaire avec exercices écrits et oraux.

ALL 1015 Grammaire fondamentale 2 (A 1 j) **3 cr.**
Cours intensif de grammaire élémentaire faisant suite au cours ALL 1014 et axé notamment sur l'apprentissage de la syntaxe, avec exercices écrits et oraux.

ALL 1090 Grammaire fondamentale 3 (H 1 j) **3 cr.**
Approfondissement des connaissances grammaticales acquises aux cours ALL 1014 et ALL 1015, étude de difficultés particulières, avec exercices écrits et oraux.

ALL 1110 Allemand écrit (H 1 j) **3 cr.**
Premier niveau de rédaction : production de textes divers (résumé, commentaire, analyse, synthèse, dissertation...) en langue allemande.

ALL 1210 Textes littéraires et scientifiques (H 1 j) **3 cr.**
Nikola Von Merveldt
Initiation à la lecture de textes littéraires et scientifiques. Apprentissage des théories de lecture. Pratique du commentaire de texte.

ALL 1310 Civilisation allemande (A 1 j) **3 cr.**
Manuel Meune
Panorama de l'histoire politique, culturelle et artistique de l'Allemagne, de la Réforme à la Réunification (1517-1989). Cours donné en français.

ALL 1380 Allemand moderne parlé (H 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'expression orale au moyen d'exposés et de discussions sur des sujets d'actualité. Utilisation des nouvelles technologies.

ALL 1941 Diction lyrique allemande 1 (A 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande élémentaire 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Concomitant(s) : MUI 1132A ou MUI 1133V ou MUI 1134A ou MUE 1101.

ALL 1942 Diction lyrique allemande 2 (H 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande élémentaire 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ALL 1941.

ALL 1943 Diction lyrique allemande 3 (A 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande intermédiaire 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ALL 1942.

ALL 1944 Diction lyrique allemande 4 (H 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande intermédiaire 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ALL 1943.

ALL 1945 Diction lyrique allemande 5 (A 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande avancée 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ALL 1944.

ALL 1946 Diction lyrique allemande 6 (H 1 j) **1 cr.**
Études des principes de diction allemande avancée 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ALL 1945.

ALL 1951 Allemand élémentaire (A 2 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations simples. Acquisition de vocabulaire, des principes de la prononciation, de la formation des mots et des structures simples. Exercices variés. Aperçu des réalités des pays germanophones. Approche communicative.

ALL 1952 Allemand intermédiaire 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Communiquer dans des situations familières. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire de base. Exercices variés. Lecture de courts textes simples. Aperçu des réalités des pays germanophones. Approche communicative. Préalable(s) : ALL 1951 ou ALL 1951H ou ALL 1980 ou ALL 1981 ou ALL 1991.

ALL 1954 Allemand intermédiaire 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Communiquer dans des situations familières. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire de base. Conversation, compositions, lecture de textes de difficulté moyenne. Aperçu des réalités des pays germanophones. Approche communicative. Préalable(s) : ALL 1952.

ALL 1955 Allemand avancé 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Communiquer avec une certaine aisance. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire. Discussion, rédaction, lectures. Présentation des enjeux des pays germanophones. Approche communicative. Préalable(s) : ALL 1954.

ALL 1956 Allemand avancé 2 (AH 1 js) **3 cr.**
Communiquer avec aisance. Enrichissement du vocabulaire, analyse de phénomènes grammaticaux et de particularités stylistiques complexes. Discussion, rédaction, lectures. Présentation des enjeux des pays germanophones. Approche communicative. Préalable(s) : ALL 1955.

ALL 1979 Introduction à la lecture en allemand (AE 1 js) **3 cr.**
Dégager le sens d'un texte simple. Préparation à la lecture de textes scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires. Acquisition des principes de la prononciation, de la formation des mots et des structures simples. Niveau débutant. Approche analytique.

ALL 1980 Lecture en allemand 1 (AE 1 js) **3 cr.**
Saisir le sens d'un texte de difficulté moyenne. Lecture de textes variés présentant des spécificités linguistiques. Acquisition du vocabulaire approprié et des structures de base. Apprentissage de différents types de lecture. Lecture personnelle. Niveau intermédiaire. Approche analytique. Préalable(s) : ALL 1951 ou ALL 1951H ou ALL 1979.

ALL 1982 Lecture en allemand 2 (H 1 js) **3 cr.**

Saisir le sens d'un texte de niveau avancé. Lecture de textes scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires. Enrichissement du vocabulaire. Acquisition de structures propres à l'allemand écrit. Lecture personnelle. Niveau avancé. Approche analytique. Préalable(s) : ALL 1980.

ALL 1983 Lecture en allemand 3 (E 1 j) **3 cr.**

Saisir le sens d'un texte de niveau très avancé. Lectures choisies selon les intérêts et besoins de l'étudiant. Analyse de phénomènes grammaticaux et de particularités stylistiques complexes. Niveau très avancé. Approche analytique. Préalable(s) : ALL 1982.

ALL 1991 Allemand élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations simples. Acquisition de vocabulaire, des principes de la prononciation, de la formation des mots et des structures simples. Exercices variés. Aperçu des réalités des pays germanophones. Approche communicative. Cours intensifs.

ALL 2010 Grammaire approfondie (A 1 j) **3 cr.**

Révision des sructures grammaticales importantes et étude des phénomènes grammaticaux réputés difficiles. Analyses grammaticales adaptées à la rédaction de textes d'idées. Étude comparative des grammaires allemande et française.

ALL 2110 Traduction allemand-français (A 1 j) **3 cr.**

Initiation à l'analyse et à la traduction de l'allemand vers le français de textes généraux et de textes littéraires. Étude systématique des problèmes courants de transposition.

ALL 2123 Rédaction (A 1 j) **3 cr.**

Approfondissement de l'expression écrite et approche des différents genres textuels.

ALL 2200 Introduction à la littérature allemande (A 1 j) **3 cr.**

Jürgen Heizmann

Enjeux épistémologiques de la littérature, narrativité et fictionnalité. Genres abordés : fable, littérature fantastique, roman policier, poésie romantique et moderne, drame.

ALL 2214 Panorama de la littérature allemande (H 1 j) **3 cr.**

Monique Moser-Verrey

Étude d'un choix d'oevres allemandes (en traduction française) qui ont façonné la culture du monde germanique et représentent un apport essentiel à la littérature universelle, du 18e siècle à l'époque actuelle. Cours donné en français.

ALL 2250 Littérature et culture du XVIIIe siècle (H 1 j) **3 cr.**

Jürgen Heizmann

Naissance de la culture bourgeoise, l'Allemagne et la Révolution française, l'ère napoléonienne : les Lumières, le Sturm und Drang, le classicisme de Goethe et de Schiller, le romantisme de Jena, Hölderlin, Kleist.

ALL 2261 Littérature et culture du XIXe siècle 1 (A 1 j) **3 cr.**

Monique Moser-Verrey

La Restauration, l'Allemagne pré-révolutionnaire, les événements de 1848, Marx et le début du mouvement ouvrier : le romantisme de Heidelberg et de Berlin, Biedermaier, la Jeune Allemagne, Heine, Büchner. (En alternance avec le cours ALL 3262). Cours cyclique.

ALL 2271 Littérature et culture du XXe siècle 1 (A 1 j) **3 cr.**

Jürgen Heizmann

La République de Weimar, l'Allemagne national-socialiste, la Deuxième Guerre mondiale : l'expressionnisme tardif, la nouvelle objectivité, Kafka, Brecht, « émigration intérieure », la littérature de l'exil. (En alternance avec le cours ALL 3272). Cours cyclique.

ALL 2290 Lectures guidées 1 (H 1 j) **3 cr.**

Les professeurs

Étude de textes choisis en fonction des besoins et intérêts académiques de l'étudiant. Préalable(s) : ALL 2200.

ALL 2321 Panorama du cinéma allemand (A 1 j) **3 cr.**

Le cinéma allemand des origines à nos jours : écoles, tendances, cinéastes marquants, influences. Évolution esthétique et sociohistorique. Liens avec les autres arts. Cours donné en français.

ALL 2331 Actualités allemandes 1 (A 1 j) **3 cr.**

Étude de l'actualité allemande à travers diverses sources d'information (presse, radio, télévision, Internet). En alternance avec ALL 3332.

ALL 2340 Histoire de la langue allemande (H 1 j) **3 cr.**

Étude des étapes qui ont marqué l'évolution de la langue allemande de sa naissance dans l'empire de Charlemagne à nos jours. Rôle de l'allemand dans le monde.

ALL 2350 Moyen Âge, Réforme, Baroque (H 1 j) **3 cr.**

Nikola Von Merveldt

L'empire de Charlemagne, culture monastique et féodale au XIIe siècle; réforme, contre-réforme et guerres confessionnelles en Europe. Étude de documents historiques et littéraires en français.

ALL 3111 Traduction (générale et scientifique) 1 (H 1 j) **3 cr.**

Analyse et traduction de l'allemand vers le français de textes de spécialité et initiation aux recherches terminologiques qu'ils supposent.

ALL 3112 Traduction (générale et scientifique) 2 (H 1 j) **3 cr.**

Analyse et traduction de l'allemand vers le français de textes de spécialité et initiation aux recherches terminologiques qu'ils supposent. Les domaines de spécialité de ce cours complètent ceux abordés dans le cours ALL 3111.

ALL 3120 Préparation Test DaF (H 1 j) **3 cr.**

Préparation à l'examen Test DaF (Deutsch als Fremdsprache), test d'aptitude linguistique donnant accès aux études universitaires en Allemagne.

ALL 3130 Stylistique comparée (H 1 j) **3 cr.**

Manuel Meune

Analyse comparative des outils linguistiques propres au français et à l'allemand ; étude de leur utilisation stylistique dans différents types de textes.

ALL 3190 Travail personnel dirigé (AHE 2 js) **3 cr.**

Les professeurs

Traduction de trois textes d'environ 3000 mots chacun, choisis par l'étudiant en accord avec le professeur, dans les catégories littéraire, journalistique, économique/technique. Enseignement personnalisé sous forme de tutorat. Cours réservé aux étudiants inscrits au Certificat de traduction troisième langue. Préalable(s) : ALL 2110 et ALL 2010. Concomitant(s) : ALL 3111 ou ALL 3112.

ALL 3262 Littérature et culture du XIXe siècle 2 (H 1 j) **3 cr.**

Cours cyclique non offert en 2006-2007
Monique Moser-Verrey

L'Allemagne de Bismarck, l'Allemagne wilhelmienne, la Première Guerre mondiale : réalisme, naturalisme, art nouveau, littérature de la décadence, le jeune Thomas Mann, expressionnisme. (En alternance avec le cours ALL 2261).

ALL 3272 Littérature et culture du XXe siècle 2 (A 1 j) **3 cr.**

Cours cyclique non offert en 2006-2007
Jürgen Heizmann

L'Allemagne des ruines, l'ère Adenauer, la contre-culture, la RDA, l'Allemagne unifiée : l'année zéro, le groupe 47, la littérature engagée, le nouveau réalisme, les nouvelles tendances de la littérature germanophone. (En alternance avec le cours ALL 2271).

ALL 3281 Colloque à sujet ouvert (AH 1 j) **3 cr.**

Étude interdisciplinaire d'un sujet général ou littéraire.

ALL 3290 Lectures guidées 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Les professeurs

Étude de textes choisis en fonction des besoins et intérêts académiques de l'étudiant.

ALL 3332 Actualités allemandes 2 (A 1 j) **3 cr.**

Cours cyclique non offert en 2006-2007

Étude de l'actualité allemande à travers diverses sources d'information (presse, radio, télévision, Internet). En alternance avec ALL 2331.

ALL 3350 Édition et médias germanophones (AH 1 j) **3 cr.**

Nikola Von Merveldt

Évolution et organisation du monde de l'édition et de l'information dans les pays de langue allemande, de l'apparition de l'imprimerie aux médias les plus modernes.

ALL 3411 Allemand : langue étrangère (DaF) 1 (HE 1 j) **3 cr.**

Introduction aux théories linguistiques appliquées à l'enseignement de l'allemand langue étrangère et analyse des méthodes d'enseignement. Cours cyclique.

ALL 3412 Allemand : langue étrangère (DaF) 2 (E 1 j) **3 cr.**

Analyse du contenu et de la progression grammaticale de manuels d'allemand choisis, visites de classes, préparation de séquences d'enseignement, utilisation de

moyens techniques courants, discussion des principes d'évaluation des connaissances. Stage. Cours cyclique.

AME - Aménagement

AME 1212 Expression 2 et 3D (AE 1 j) **3 cr.**
Expression des idées par la représentation en 2 et 3 dimensions. Lieu d'apprentissage du dessin comme forme d'expression personnelle et de représentation de la réalité observée.

AME 1240 Constructions géométriques élémentaires (E 1 j) **2 cr.**
Constructions planaires. Polygones, coniques, lieux géométriques, raccordements, subdivisions. Constructions spatiales. Distance, parallélisme, perpendicularité, tangence, intersection, transformations ponctuelles. Tracés aux outils de dessin.

AME 1241 Initiation aux ressources informatiques (E 1 j) **2 cr.**
Système d'exploitation. Types de données. Format de fichiers et transformation. Sauvegardes et copies. Accès aux réseaux. Périphériques d'entrée et de sortie. Numérisation, saisies, transferts. Impressions, traçage. Les utilitaires.

AME 2101 Aspects psychosociaux de l'aménagement (AH 1) **3 cr.**
Concepts de base : relations personne/environnement, écologie sociale, sociologie urbaine, anthropologie de l'environnement. Cueillette et analyse de données. Relations entre culture matérielle et modes d'aménagement. Travaux pratiques.

AME 2129 Géométrie spatiale (AH 1 j) **3 cr.**
Méthodes de représentation de l'espace tridimensionnel en deux dimensions par les projections doubles. Éléments de la géométrie dans l'espace. Développement de la vision spatiale. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

AME 2230 Mathématiques et aménagement (AH 1 j) **3 cr.**
Géométrie vectorielle et algorythmique, analyse combinatoire, énumération, programmation linéaire, logique mathématique, modélisation et structuration, théorie des graphes, transformation : application à l'aménagement.

AME 2340 Photographie en aménagement (A 1 j) **3 cr.**
Marc Cramer
Processus de production photographique. Utilisation comme outil de documentation, de recherche, de présentation, de promotion et de diffusion. Amélioration de la visibilité des travaux réalisés dans les cours.

AME 3030 Atelier multidisciplinaire (A 1) **6 cr.**
Conception tridimensionnelle d'interventions stratégiques sur des espaces publics urbains et des ensembles de bâtiments. Règles de composition d'un cadre urbain. Préalable(s) : 60 crédits d'un programme de la Faculté.

AND - Démographie et anthropologie

AND 2500 Collecte en démographie et anthropologie (H 1 j) **3 cr.**
Collecte et analyse des données démo-anthropologiques sous un angle comparatif. Études de cas : structure de maisonnées, de gouvernance, de l'économie, des migrations, des politiques de natalité, et les définitions sociales du féminin.

AND 3500 Atelier de démographie anthropologique (H 1 j) **3 cr.**
Cours d'intégration, synthèse théorique des concepts fondamentaux de la démographie et de l'anthropologie : population, famille, lignage et individus. Approfondissement des pratiques de terrain des deux disciplines. Préalable(s) : AND 2500.

ANG - Études anglaises

ANG 1001 Reading Poetry (H 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des littératures de langue anglaise. Histoire et méthodologies. Analyse de textes de poésie. Principes de critique littéraire.

ANG 1002 Reading Fiction (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des littératures de langue anglaise. Histoire et méthodologies. Narration à partir de textes en prose : romans, nouvelles et essais. Principes de critique littéraire.

ANG 1005 Reading Popular Culture (H 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des formes populaires de la culture. Exploration des textes culturels tels ceux que l'on retrouve en musique populaire, dans les films, à la télévision, dans les sports et dans les bandes dessinées.

ANG 1006 Reading Drama (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des littératures de langue anglaise. Histoire et méthodologies. Analyse de pièces de théâtre. Principes de critique littéraire.

ANG 1021 Contemporary British and Irish Culture (H 1 j) **3 cr.**
Ce cours a pour but de faire connaître, au moyen de documents divers, certains éléments de la civilisation britannique contemporaine : aspects géographiques, industrie, vies familiale et sociale, politique; art, cinéma et loisirs, etc. Cours donné en anglais.

ANG 1022 Contemporary Canadian Culture (AH 1 j) **3 cr.**
Ce cours a pour but de faire connaître, au moyen de documents divers, certains éléments de la civilisation canadienne contemporaine : aspects géographiques, industrie, vies familiale et sociale, politique; art, cinéma et loisirs, etc. Cours donné en anglais. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1023 Contemporary American Culture (H 1 j) **3 cr.**
Ce cours a pour but de faire connaître, au moyen de documents divers, certains éléments de la civilisation américaine contemporaine : aspects géographiques, industrie, vies familiale et sociale, politique; art, cinéma et loisirs, etc. Cours donné en anglais. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1031 Survey of British Literature to 1650 (H 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature britannique jusqu'à 1650, à ses grands mouvements, à son contexte social. Textes représentatifs d'écrivains tels Chaucer, Shakespeare, Donne. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1032 Survey of British Literature, 1650-1900 (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature des périodes de la restauration et des tendances néoclassiques, romantiques et victoriennes. Textes représentatifs d'écrivains tels Milton, Pope, Swift, Blake, Byron, Dickens, Wilde.

ANG 1033 Twentieth Century Literatures in English (H 1 j) **3 cr.**
Écrivains du XXe siècle de langue anglaise, quel que soit le pays d'origine : F.S. Fitzgerald, D.H. Lawrence, Atwood, mais aussi, par exemple, L. Hughes, Rhys, Synge, Naipaul, Lessing, Achebe.

ANG 1051 English Phonetics and Pronunciation (A 1 j) **3 cr.**
Entraînement systématique à la compréhension orale et à la prononciation de l'anglais. Base théorique et explications minimales de la phonétique dans le but d'aider les étudiants à mieux prononcer et à mieux comprendre l'anglais.

ANG 1052 English Grammar 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Révision des structures grammaticales de la langue anglaise. Niveau intermédiaire-avancé. Préalable(s) : Test d'aptitudes obligatoire.

ANG 1053 English Grammar 2 (H 1 j) **3 cr.**
Ce cours vise à acquérir des connaissances approfondies des structures grammaticales de la langue anglaise. Niveau avancé. Préalable(s) : ANG 1052 ou test d'aptitudes obligatoire.

ANG 1101 English Composition 1 (AE 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'anglais écrit. Test d'aptitudes obligatoire. Selon les résultats que l'étudiant aura obtenus au test d'aptitudes, il sera soit refusé ou accepté aux cours ANG 1101, 1102, 1103 ou 1104.

ANG 1101T English Composition (AHE 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'anglais écrit. Test d'aptitudes obligatoire. Selon les résultats que l'étudiant aura obtenus au test d'aptitudes, il sera soit refusé ou accepté aux cours ANG 1101, 1102, 1103 ou 1104.

ANG 1102 English Composition 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'anglais écrit dans plusieurs domaines. Révision grammaticale. Si l'étudiant n'a pas fait le préalable, il devra se présenter au test d'aptitudes et sera soit refusé ou accepté aux cours ANG 1101, 1102, 1103 ou 1104. Préalable(s) : ANG 1101 ou test d'aptitudes.

ANG 1103 English Composition 3 (AH 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'anglais écrit dans le domaine littéraire. Perfectionnement de l'anglais écrit par la rédaction de brefs essais et la lecture de textes courts en anglais. Si l'étudiant n'a pas fait le préalable, il devra se présenter au test d'aptitudes et sera soit re-

fusé ou accepté aux cours ANG 1101, 1102, 1103 ou 1104. Préalable(s) : ANG 1102 ou test d'aptitudes.

ANG 1104 English Composition 4 (H 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'anglais écrit dans le domaine littéraire. Perfectionnement de l'anglais écrit par la rédaction d'essais et la lecture de textes en anglais. Si l'étudiant n'a pas fait le préalable, il devra se présenter au test d'aptitudes et sera soit refusé ou accepté aux cours ANG 1101, 1102, 1103 ou 1104. Préalable(s) : ANG 1103 ou test d'aptitudes.

ANG 1282 British Drama (H 1 j) **3 cr.**
Étude d'un choix de pièces par Shaw, O'Casey, Beckett, Pinter, Shaffer, Stoppard et Churchill. Présentation des contextes historique, théâtral et intellectuel. Visionnement de certaines pièces sur vidéo.

ANG 1320 Children's Literature in English (AE 1 j) **3 cr.**
Étude de la littérature de l'enfance en anglais et de son histoire. Les classiques (Lewis Carroll, C.S. Lewis, Tolkein) ainsi que les textes contemporains américains, canadiens et britanniques seront étudiés. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1325 Survey of Canadian Literature (A 1 j) **3 cr.**
Les grandes lignes de la littérature canadienne du XVIe siècle au XXe siècle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1341 Irish Literature and Culture (A 1 j) **3 cr.**
Thèmes d'identité nationale, de décolonisation et de crise politique dans les oeuvres des écrivains irlandais du passé et du présent.

ANG 1380 Theatre in Montreal (H 1 js) **3 cr.**
Ce cours a pour but de faire connaître aux étudiants les différents aspects du théâtre : du texte à la production et à l'interprétation. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1381 Survey of American Literature (H 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature américaine de la révolution à nos jours; ses grands mouvements et ses contextes sociaux.

ANG 1390 Twentieth Century Short Story (H 1 j) **3 cr.**
Étude du conte moderne: formes, techniques, tendances. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1401 Quebec Writing in English (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature écrite en anglais au Québec. Auteurs tels que Scott, Hood, Majzels, Richler, Ternar, Cohen, Rigelhof par exemple. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1403 Écrivains anglophones du Québec (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature écrite par des anglophones qui résident au Québec, ou qui en font leur sujet. Ce cours cherche à montrer au lecteur francophone la contribution de ces écrivains à l'évolution culturelle et littéraire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1500 African-American Literature (A 1 j) **3 cr.**
Introduction aux oeuvres écrites par les Noirs aux États-Unis. La « Harlem Renaissance » des années 20, le réalisme social de Richard Wright, le « Black Arts Movement », et les auteurs contemporains comme Toni Morrison. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1600 Detective Fiction (A 1 j) **3 cr.**
Étude du roman policier depuis le XIXe siècle. E.A. Poe, les traditions anglaises, le roman noir aux États-Unis. Introduction aux approches critiques.

ANG 1650 Literature and the East (H 1 j) **3 cr.**
Étude d'ouvrages écrits après 1900 en langue anglaise par des auteurs d'origine orientale, ou dont le sujet concerne l'Orient et son rapport avec la littérature occidentale.

ANG 1655 Travel Literature in English (A 1 j) **3 cr.**
Étude de la thématique du récit de voyage à travers des récits ou des romans écrits en anglais.

ANG 1700 Literature and Film (H 1 j) **3 cr.**
Étude des littératures du monde anglophone et de ses versions cinématographiques. (Ex. : Shakespeare, romans américains, canadiens, britanniques et autres). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1750 Science Fiction and Fantasy (E 1 j) **3 cr.**
Ce cours explorera le genre littéraire de la science fiction et du fantastique. Les oeuvres étudiées ont été écrites entre 1818 et aujourd'hui, par des auteurs britanniques, américains et canadiens. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1755 Vampires in Film and Literature (A 1 j) **3 cr.**
Ce cours étudiera le mythe des vampires depuis le début du 19e siècle jusqu'à nos jours. Nous étudierons aussi l'impact de ce mythe sur la télévision et le cinéma. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 1961 Diction lyrique anglaise 1 (A 1 j) **1 cr.**
Robin Wheeler
Études des principes de diction anglaise avancée 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Concomitant(s) : MUI 1134A ou MUE 1101.

ANG 1962 Diction lyrique anglaise 2 (H 1 j) **1 cr.**
Robin Wheeler
Études des principes de diction anglaise avancée 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ANG 1961.

ANG 1967 Intermediate Oral English 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours d'anglais comme langue seconde. Cours pratique au niveau intermédiaire, ayant pour but de développer la compréhension orale et l'habileté à parler la langue. Test d'aptitudes obligatoire. L'étudiant pourra être refusé au cours, ou inscrit à un niveau approprié, en fonction des résultats qu'il aura obtenus au test d'aptitudes.

ANG 1967T Intermediate Oral English (AHE 1 j) **3 cr.**
Cours d'anglais comme langue seconde. Cours pratique de niveau intermédiaire, ayant pour but de développer la compréhension orale et l'habileté à parler la langue. Test d'aptitudes obligatoire. L'étudiant pourra être refusé au cours, ou inscrit à un niveau approprié, en fonction des résultats qu'il aura obtenus au test d'aptitudes.

ANG 1968 Intermediate Oral English 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Perfectionnement des habiletés de l'anglais oral. Conversation et discussion en groupe. Vocabulaire idiomatique. Étude des difficultés grammaticales pour l'étudiant de langue française. Avoir réussi le préalable ou se présenter au test d'aptitudes obligatoire. Préalable(s) : ANG 1967 ou ANG 1967T ou test d'aptitudes.

ANG 1969 Intermediate Reading (AHE 1 j) **3 cr.**
Cours destiné aux étudiants qui ont besoin d'une meilleure compréhension de l'anglais écrit. Test d'aptitudes obligatoire.

ANG 1971 Reading for the Humanities (AHE 1 j) **3 cr.**
Cours de lecture de niveau intermédiaire s'adressant aux étudiants qui veulent améliorer leurs habiletés de lecture de documents rédigés en anglais dans les cours de leur programme. Préalable(s) : ANG 1969 ou test d'aptitudes.

ANG 1972 Business Reading (H 1 j) **3 cr.**
Cours de lecture de niveau intermédiaire s'adressant aux étudiants qui veulent améliorer leurs habiletés de lecture de documents rédigés en anglais dans le domaine des affaires et des sciences économiques. Cours donné en anglais. Préalable(s) : ANG 1969 ou test d'aptitudes.

ANG 1973 Reading for the Social Sciences (A 1 j) **3 cr.**
Cours de lecture de niveau intermédiaire s'adressant aux étudiants qui veulent améliorer leurs habiletés de lecture de documents rédigés en anglais dans leurs cours de sciences sociales. Préalable(s) : ANG 1969 ou test d'aptitude.

ANG 1974 Reading for the Sciences (AHE 1 j) **3 cr.**
Cours de lecture de niveau intermédiaire s'adressant aux étudiants qui veulent améliorer leurs habiletés de lecture de documents rédigés en anglais dans leurs cours de sciences. Préalable(s) : ANG 1969 ou test d'aptitude.

ANG 1975 Advanced Reading (HE 1 js) **3 cr.**
Cours de lecture de niveau avancé destiné aux étudiants qui ont besoin d'une meilleure compréhension de l'anglais écrit. Pour être inscrit à ce cours, il faut avoir réussi le cours préalable ou se présenter au test d'aptitudes obligatoire et le réussir. Préalable(s) : ANG 1969 ou test d'aptitude.

ANG 1991 Business Writing 1 (A 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'écriture dans le domaine des affaires. Révision grammaticale. Cours destiné aux étudiants de niveau intermédiaire. Préalable(s) : ANG 1101 ou test d'aptitudes.

ANG 1991T Business Writing 1 (A 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'écriture dans le domaine des affaires. Révision grammaticale. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANG 1991 ou 1992. Préalable(s) : ANG 1101 ou test d'aptitude.

ANG 1992 Business Writing 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'écriture dans le domaine des affaires internationales et à des niveaux de gestion plus avancés. Préalable(s) : ANG 1991 ou test d'aptitudes.

ANG 1993 Scientific Writing 1 (H 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'écriture dans le domaine des sciences. Révision grammaticale. Cours destiné aux étudiants de niveau intermédiaire. Cours destiné aux étudiants de niveau intermédiaire. Cours donné en anglais. Préalable(s) : ANG 1101 ou test d'aptitudes.

ANG 1994 Scientific Writing 2 (H 1 j) **3 cr.**
Pratique de l'écriture dans le domaine des sciences. Révision grammaticale. Cours destiné aux étudiants de niveau intermédiaire-avancé. Cours destiné aux étudiants de niveau intermédiaire-avancé. Cours donné en anglais. Préalable(s) : ANG 1993 ou test d'aptitudes.

ANG 2005 English Studies in a Comparatist Context (A 1 j) **3 cr.**
Les rapports entre la littérature comparée et les études anglaises selon une approche historique, théorique et pratique. Ce cours permet aux étudiants de prendre conscience de leurs propres présomptions méthodologiques et pratiques disciplinaires.

ANG 2020 English Languages since 1066 (A 1 j) **3 cr.**
Analyse de l'évolution de la langue anglaise basée sur des documents littéraires.

ANG 2051 Advanced Oral English 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours ayant comme objectif l'amélioration de l'anglais parlé et écrit. Destiné aux étudiants qui maîtrisent déjà les éléments de base : la grammaire et la syntaxe. Avoir réussi le préalable ou se présenter au test de classement obligatoire. Préalable(s) : ANG 1968 ou test d'aptitudes.

ANG 2052 Advanced Oral English 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours ayant comme objectif le perfectionnement de l'anglais parlé et écrit. Destiné aux étudiants qui ont une bonne connaissance de la langue. Avoir réussi le préalable ou se présenter au test de classement obligatoire. Préalable(s) : ANG 2051 ou test d'aptitudes.

ANG 2115 Shakespeare (A 1 j) **3 cr.**
Nous étudierons dans ce cours les pièces de Shakespeare. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2153 British Literature 1790 to 1900 (A 1 j) **3 cr.**
Étude des principaux écrivains des époques romantiques et victoriennes en Angleterre. Textes représentatifs d'écrivains tels que Blake, Wordsworth, Coleridge, Keats, Austen, Dickens, Emily Brontë, G. Eliot, Hardy, Tennyson et Arnold. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2163 British Literature 1900 to Present (H 1 j) **3 cr.**
Étude des principaux écrivains des époques modernes et postmodernes en Angleterre. Textes représentatifs d'écrivains tels que Shaw, Yeats, Joyce, Eliot, Woolf, Lawrence, Murdoch, Larkin, Lessing, Pinter, Winterson et McEwan. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2173 American Literature 1776 to 1900 (A 1 j) **3 cr.**
Étude des origines du nationalisme littéraire, des mouvements politiques autour de l'esclavage et des droits de la femme, de la guerre civile, des premiers poètes 'modernes' Whitman et Dickinson; du réalisme et du naturalisme. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2183 American Literature 1900 to Present (H 1 j) **3 cr.**
Étude des principaux écrivains américains des époques modernes et postmodernes. Textes représentatifs d'écrivains tels Dreiser, Frost, Eliot, Hemingway, Fitzgerald, Faulkner, Ellison, Ginsberg, Lowell, Delillo, Plath et Morrison. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2260 Modernism in Art and Literature (H 1 j) **3 cr.**
Dans ce cours, nous étudierons la relation entre les écrivains anglophones expérimentaux du 20e siècle et les innovations modernistes dans la peinture, la sculpture et la musique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2310 Forms of Fiction (A 1 j) **3 cr.**
Analyse du rapport entre la lecture et l'écriture en utilisant comme textes de base certains romans écrits en anglais entre 1850 et aujourd'hui. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2312 The Romance (A 1 j) **3 cr.**
Étude des romans en poésie ou en prose, romans anonymes du Moyen-Âge, romans de Chaucer, Shakespeare, Hawthorne et Scott. Analyse de textes littéraires. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2320 Literature and the Law (A 1 j) **3 cr.**
Exploration de la convergence des disciplines de la littérature et du droit à travers l'étude de textes littéraires. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2322 War, Literature, and the Arts (HE 1 j) **3 cr.**
Étude de la guerre comme sujet de la poésie, du théâtre, de la fiction et du film. Textes variés de la littérature anglaise appartenant à des époques différentes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2325 Contemporary Canadian Literature (H 1 j) **3 cr.**
Littérature canadienne depuis 1970. Innovations formelles et conceptuelles; questions de régions, de nations, de sexualité et de race. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2330 Reading Journalism (H 1 j) **3 cr.**
Lecture critique du journalisme contemporain et du rôle des médias. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2361 Postcolonial Literature in English (H 1 j) **3 cr.**
Étude de romans et d'autres textes de plusieurs écrivains anglophones du « tiers-monde » tels que Nqugi, Achebe, Head, Kincaid, Walcott, Lamming et Rushdie. On s'attardera surtout aux questions de la nation, de l'identité et de l'histoire.

ANG 2362 Literature and Globalization (A 1 j) **3 cr.**
Étude des thèmes de la mondialisation dans la littérature et la culture.

ANG 2404 Literature and Transnational Feminisms (H 1 j) **3 cr.**
Exploration de la relation entre les concepts de la mondialisation et du féminisme et leurs représentations dans des textes littéraires et des films de plusieurs pays.

ANG 2451 Littérature et minorités sexuelles (A 1 j) **3 cr.**
Étude centrée sur la littérature de 1945 jusqu'à ce jour, quand l'homosexuel et l'homosexuelle modernes commencent à s'affirmer. Étude multidisciplinaire : film, roman, théâtre, documents sociaux. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 2461 Sexuality and Representation (A 1 j) **3 cr.**
L'invention des catégories homosexuelles et hérérosexuelles et leurs représentations dans des textes et films du 19e siècle à nos jours.

ANG 3000 Senior Seminar (H 1 j) **3 cr.**
Séminaire de synthèse et de recherche. Sujet variable, en fonction de la recherche des professeurs. Cours réservé au cheminement 'Honor'. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 3001 Honour's Thesis (A 1 j) **6 cr.**
Réalisation d'une bibliographie critique (25 pages) et d'un travail autonome d'analyse ou de recherche littéraire (40-45 pages) sous la direction d'un professeur. Approbation du professeur et du comité du premier cycle requise. Cours réservé au cheminement 'Honor'. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANG 3002 Literary Theory and Criticism (H 1 j) **3 cr.**
Méthodes d'analyse de textes littéraires émanant de plusieurs théories littéraires et culturelles. Cours réservé au cheminement 'Honor'.

ANS - Anglais langue seconde

ANS 1040 Writing Workshop 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer sa compétence écrite, d'analyser et de synthétiser de l'information, d'employer des stratégies reliées à l'élaboration d'un texte : idéation, structuration et révision. Préalable(s) : ANS 1301 ou test de classement.

ANS 1040T Writing Workshop (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1040 ou ANS 1050. Préalable(s) : ANS 1301.

ANS 1042 Business Writing 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de rédiger des lettres et des notes de service et, le cas échéant, des rapports. Le sensibiliser aux stratégies reliées à l'élaboration d'un texte : idéation, structuration et révision. Préalable(s) : ANS 1301 ou test de classement.

ANS 1042T Business Writing (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1042 ou ANS 1052. Préalable(s) : ANS 1301.

ANS 1050 Writing Workshop 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer sa compétence écrite, d'analyser et de synthétiser de l'information, d'employer des stratégies reliées à l'élaboration d'un texte : idéation, structuration et révision. Préalable(s) : ANS 1040 ou ANS 1400 ou test de classement.

ANS 1052 Business Writing 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais de développer ses habiletés en rédaction (lettres, notes de service, rapports). Le sensibiliser aux stratégies d'élaboration d'un texte : idéation, structuration et révision. Préalable(s) : ANS 1042 ou ANS 1400 ou test de classement.

ANS 1100 English Conversation (1A) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant débutant de développer en anglais une compétence de communication orale dans des situations simples de la vie courante. Étude de notions grammaticales de base; exercices pratiques de réemploi et de prononciation. N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix.

ANS 1100T et X English Conversation (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1100 ou ANS 1101 ou ANS 1200 ou ANS 1201 ou ANS 1300 ou ANS 1301 ou ANS 1400 ou ANS 1401 ou ANS 1500 ou ANS 1501.

ANS 1100Y English Conversation (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1100 ou ANS 1101 ou ANS 1200 ou ANS 1201 ou ANS 1300 ou ANS 1301 ou ANS 1400 ou ANS 1401 ou ANS 1500 ou ANS 1501.

ANS 1101 English Conversation (1B) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant quelques notions d'anglais d'améliorer ses compétences en communication orale dans des situations simples de la vie courante. Étude de notions grammaticales de base; exercices pratiques de réemploi et de prononciation. N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix. Préalable(s) : ANS 1100 ou test de classement.

ANS 1200 English Conversation (2A) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire de l'anglais de développer sa compétence de communication orale dans des situations simples. Étude de notions grammaticales; exercices de réemploi et de prononciation. N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix. Préalable(s) : ANS 1101 ou test de classement.

ANS 1201 English Conversation (2B) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant déjà une base en anglais d'améliorer ses connaissances en anglais oral dans des situations simples de la vie et d'approfondir les notions grammaticales de base; exercices de réemploi et de prononciation. N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix. Préalable(s) : ANS 1200 ou test de classement.

ANS 1300 English Conversation (3A) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant déjà une bonne base en anglais d'atteindre le niveau fonctionnel à l'oral dans des échanges plus élaborés de la vie courante. Acquisition de notions grammaticales et exercices oraux de réemploi. Préalable(s) : ANS 1201 ou test de classement.

ANS 1301 English Conversation (3B) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais de développer sa compétence de communication orale dans des échanges assez élaborés de la vie courante. Acquisition de notions grammaticales et exercices oraux de réemploi. Préalable(s) : ANS 1300 ou test de classement.

ANS 1303 English for Health Care Professionals 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais de développer sa compétence orale dans le cadre d'activités reliées au domaine de la santé. Terminologie médicale, discussions de sujets pertinents, simulations. Préalable(s) : ANS 1300 ou test de classement.

ANS 1303T English for Health Care Professionals (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1303 ou ANS 1403. Préalable(s) : ANS 1300.

ANS 1304T Reading (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais d'élargir son vocabulaire et d'acquérir les stratégies facilitant la compréhension des textes sur une variété de sujets. Préalable(s) : ANS1300 ou test de classement.

ANS 1400 English Conversation (4A) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer sa communication orale dans des échanges assez complexes. Exploitation des thèmes par le biais de discussions, d'articles, de vidéos; notions de grammaire. Préalable(s) : ANS 1301 ou test de classement.

ANS 1401 English Conversation (4B) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer sa communication orale dans des échanges complexes. Exploitation de thèmes; approfondissement de notions grammaticales. Préalable(s) : ANS 1400 ou test de classement.

ANS 1402 Business English - Oral Communication 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer sa compétence orale dans le monde de l'entreprise. Études de cas, vidéocassettes, simulations, lectures, discussions dans le domaine. Notions grammaticales. Préalable(s) : ANS 1301 ou test de classement.

ANS 1402T Business English - Oral Communication (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1402 ou ANS 1502. Préalable(s) : ANS 1301 ANS1301 ou test de classement.

ANS 1403 English for Health Care Professionals 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais d'approfondir sa compétence orale dans le cadre d'activités reliées au domaine de la santé. Terminologie médicale. Discussions. Simulations. Préalable(s) : ANS 1301 ou ANS 1303 ou test de classement.

ANS 1404T Scientific and Technical Writing (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer ses compétences dans la rédaction scientifique et technique. Cours conçu et élaboré en fonction des besoins spécifiques d'un groupe. Préalable(s) : ANS1301 ou test de classement.

ANS 1405 English for Legal Purposes (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant déjà des connaissances de l'anglais et du droit d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite dans des échanges élaborés du monde juridique. Exploitation de thèmes; vocabulaire spécialisé; simulations. Préalable(s) : ANS 1301 ou test de classement et 12 crédits en droit.

ANS 1500 English Conversation (5A) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais de développer ses stratégies conversationnelles et discursives. Exploitation de thèmes. Révision de notions grammaticales. Préalable(s) : ANS 1401 ou test de classement.

ANS 1501 English Conversation (5B) (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une excellente connaissance de l'anglais d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives. Exploitation de thèmes. Révision de notions grammaticales. Préalable(s) : ANS 1500 ou test de classement.

ANS 1502 Business English - Oral Communication 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives dans le monde de l'entreprise. Études de cas, simulations, vidéos, lectures, discussions de sujets d'actualité. Préalable(s) : ANS 1400 ou ANS 1402 ou test de classement.

ANS 1504 English for Specific Purposes (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais de développer ses compétences en anglais dans un domaine relié à ses études ou à sa profession.

Cours conçu et élaboré en fonction des besoins spécifiques d'un groupe. Préalable(s) : ANS 1400 ou test de classement.

ANS 1505 Effective Public Speaking (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais de développer son habileté à prendre la parole en public. L'exposé et l'entrevue. Rétroaction par le biais de la vidéo. Préalable(s) : ANS 1400 ou test de classement.

ANT - Anthropologie

ANT 1010 Les théories en ethnologie (H 1 j) **3 cr.**
Michel Verdon
Initiation aux principales tendances théoriques de l'anthropologie. Histoire des principales théories passées et contemporaines. Application aux quatre champs de l'anthropologie.

ANT 1013 Éléments d'ethnologie (A 1 j) **3 cr.**
Robert Crépeau
Présentation et discussion des concepts nécessaires à la compréhension des divers niveaux d'organisation des sociétés –économique, politique, idéologique.

ANT 1018 Étude des systèmes de parenté (H 1 js) **3 cr.**
Jean-Claude Muller
Étude détaillée des divers systèmes de parenté, de mariage. Concepts de filiation et de descendance. Structures élémentaires et structures complexes. Analyse de quelques problèmes posés par des recherches récentes.

ANT 1065 Initiation à la démarche anthropologique (AH 1 js) **3 cr.**
Bob White
Bases méthodologiques et questions éthiques liées aux études et à la recherche anthropologiques. Principales étapes de l'élaboration d'un travail de recherche en anthropologie, en privilégiant une approche argumentative et critique.

ANT 1210 Éléments de préhistoire (A 1 j) **3 cr.**
Ariane Burke
Le problème de l'antiquité de l'Homme. Les techniques d'extraction et les techniques d'analyse en préhistoire. La chronologie. La nature des comportements humains et l'hominisation socioculturelle.

ANT 1213 L'archéologie des civilisations (H 1 j) **3 cr.**
Louise Paradis
Examen du concept de civilisation, présentation de cultures préhistoriques complexes, et discussion sur les théories et méthodes pour en rendre compte.

ANT 1285 Introduction à l'archéologie historique (A 1 j) **3 cr.**
Brad Loewen
Situation de l'archéologie par rapport à l'histoire depuis 1400 avec accent sur l'Est nord-américain. Cartographie et paléographie historiques. Courants de pensée. Études de site. Objets d'étude et concepts en archéologie terrestre et subaquatique.

ANT 1511 Évolution et comportement humain (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Chapais
Définition évolutive de l'espèce humaine : son héritage phylogénétique et ses traits distinctifs. Origines et évolution de la vie en groupe, des systèmes de reproduction, des rapports sociaux et du psychisme humain. Biologie et comportement.

ANT 1513 Introduction à la variation biologique (H 1 j) **3 cr.**
Michelle Drapeau
Évolution des primates et des hominidés du plio-pléistocène. Hérédité, structures génétiques, variations biologiques et adaptations au milieu des populations humaines.

ANT 1611 Langage, culture, société (H 1 j) **3 cr.**
John Leavitt
Introduction. L'origine du langage et de la diversité linguistique. Le relativisme culturel et le relativisme linguistique. Les contacts linguistiques. La dynamique de l'identité linguistique de la communauté.

ANT 1613 Anthropologie linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Kevin J. Tuite
Éléments de description de la langue pour les anthropologues dans une perspective comparative (structure interne et organisation du discours; la recherche des universaux). Méthodes d'enquête de terrain.

ANT 1900 Introduction à l'anthropologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation aux diverses disciplines de l'anthropologie, à la variabilité culturelle et aux problèmes de l'application des connaissances anthropologiques. Cours offert aux étudiants autres que ceux du Département d'anthropologie.

ANT 1902 Éléments d'anthropologie (A 1 j) **3 cr.**
Ce cours effectue un survol des quatre champs de l'anthropologie : l'archéologie, l'anthropologie biologique, l'ethnologie et l'ethnolinguistique, par le biais de l'examen de questions particulières auxquelles les chercheurs se sont intéressés.

ANT 1980G Anthropologie de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction aux théories de l'écologie de la santé, de l'épidémiologie socioculturelle et de la sémiologie. Divers problèmes de santé communautaire sont envisagés dans leurs dimensions bioculturelles et dans une perspective comparative. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 1982 Groupes ethniques et anthropologie (H 1 js) **3 cr.**
Conceptions de l'espace, du temps, de la vie, de la mort, du corps dans différentes cultures. Systèmes de parenté, famille, modes de socialisation des enfants et des rapports intersexes. Comparaison interculturelle et variations intraculturelles.

ANT 2020 Anthropologie de la religion (A 1 js) **3 cr.**
Jean-Claude Muller
Ce cours couvre l'ensemble des principaux champs d'intérêt de l'anthropologie de la religion. Il insistera particulièrement sur les rituels et la mythologie.

ANT 2023 Anthropologie économique (A 1 js) **3 cr.**
Jorge Pantaleon
Les sociétés tribales : structures économiques. Les sociétés « sans surplus » : les chasseurs-cueilleurs. Les sociétés lignagères et le développement des rapports d'exploitation. Le problème de la « dominance de la superstructure ».

ANT 2026 Anthropologie politique (A 1 js) **3 cr.**
Jean-Claude Muller
Ce cours vise à définir le champ de la politique dans les sociétés traditionnellement étudiées par les anthropologues ainsi que les problèmes posés par l'insertion de ces systèmes dans des entités pluriethniques et étatiques modernes.

ANT 2030 Écologie culturelle (H 1 j) **3 cr.**
Étude du rôle de l'anthropologie dans la discussion des grands problèmes écologiques de l'heure. Participation des étudiants à des travaux. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2036 Occident : représentations (A 1 j) **3 cr.**
Guy Lanoue
Analyse de l'influence des idéologies contemporaines et de leurs manifestations culturelles. La dynamique culturelle (ritualisation, polarisation, somatisation, normalisation) du monde contemporain et l'individu. Études de cas.

ANT 2037 Anthropologie du quotidien (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Pierre Bousquet
Initiation à la recherche ethnographique sur la sphère privée et la modernité. Catégorisations sociales, symbolisation, proxémie, classification, interaction, interprétation. Exemples divers (autochtones et autres) à des fins comparatives.

ANT 2042 Problèmes d'ethnologie urbaine (H 1 js) **3 cr.**
Les études anthropologiques de l'urbain. Origine des villes. Relations ville/campagne. Urbanisation traditionnelle et actuelle dans le Tiers-Monde. Organisation spatiale et sociale en milieux urbains. Réseaux.

ANT 2058 Les technologies (H 1 j) **3 cr.**
Paul Tolstoy
Outillages et procédés techniques des sociétés non industrielles, leur contribution au fonctionnement de systèmes culturels et à notre connaissance du passé des régions et des ethnies où on les trouve.

ANT 2070 Techniques de la collecte des données (A 1 j) **3 cr.**
Méthodes et techniques de la collecte et de l'organisation des données ethnographiques. Application à une société. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2161 Anthropologie du voyage (H 1 j) **3 cr.**
Bob White
Regard anthropologique sur le voyage et le tourisme comme phénomène de la mondialisation; l'Occident et les sociétés "exotiques"; performance de l'identité culturelle;

développement; économie politique; cultures nationales; inégalité; cas d'études. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2210 Techniques de recherche en archéologie (H 1 j) **3 cr.**

Introduction aux techniques de terrain (inventaire, fouille) et aux analyses en laboratoire des collections archéologiques (description et classification). Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 2220 Préhistoire de l'Amérique (éléments) (H 1 j) **3 cr.**
Paul Tolstoy

Le peuplement du continent américain et les premières sociétés de chasseurs-cueilleurs. Le développement des sociétés agricoles et de l'État en Méso-Amérique et dans l'aire andine. Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 2260 Méthodes et concepts en archéologie (A 1 j) **3 cr.**
Paul Tolstoy

Analyse critique des problèmes posés par la description, la classification et l'interprétation. Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 2266 Archéologie: approche interdisciplinaire (H 1 j) **3 cr.**
Adrian Burke

Examen des différentes disciplines contribuant à résoudre des problèmes reliés à la compréhension des sociétés humaines. Accent sur l'archéométrie et la caractérisation physicochimique de différents matériaux archéologiques.

ANT 2270 Introduction à la zooarchéologie (A 1 j) **3 cr.**

Histoire, développements et promesses de l'analyse archéologique des témoins zoologiques. Multidimensionnalité de ces recherches (anatomie comparée, ostéométrie, taphonomie, etc.). Utilisation de l'animal et paléoéconomies.

ANT 2280 Méthodes en archéologie historique (H 1 js) **3 cr.**

Approches et méthodes de fouille en archéologie historique, appliquées à l'Est nord-américain. Principes de relevé, d'enregistrement et d'analyse. Étude de matériaux, d'objets et de vestiges caractéristiques des contextes terrestre et subaquatique.

ANT 2423 Biologie et environnement socioculturel (H 1 j) **3 cr.**

Différences biologiques entre sexes et strates; effets biologiques des habitudes de vie, de la famille, des temps libres et réseaux de soutien; échelles psychosociales associées; le vieillissement différentiel en tant qu'indicateur de santé. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2430 Introduction à la paléontologie humaine (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michelle Drapeau

Introduction aux théories, fossiles et données contextuelles à la base des scénarios des origines de l'homme. Cours et laboratoires documentent notre histoire des transformations morphologiques et leur interprétation.

ANT 2440 Génétique et anthropologie (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à la génétique humaine. Les gènes en tant que 1) système d'information (génétique moléculaire et du développement); 2) unités de réplication (génétique évolutive); 3) facteurs de variation (génétique mendélienne et quantitative).

ANT 2454 Introduction à la primatologie (H 1 j) **3 cr.**

Diversité comportementale intra et interspécifique chez les primates et ses causes proximales et fonctionnelles : compétition, altruisme et mutualisme dans le contexte de l'alimentation et de la reproduction; socio-écologie, socialisation.

ANT 2470 Méthodes d'ostéologie humaine (H 1 j) **3 cr.**
Michelle Drapeau

Ce cours vise à familiariser l'étudiant aux méthodes de l'ostéologie humaine telles que l'identification des éléments osseux, la détermination du sexe et de l'âge, l'identification de pathologies, etc. Cours de laboratoire. Cours contingenté.

ANT 2480 Techniques en bioanthropologie du vivant (A 1 j) **3 cr.**

Techniques anthropométriques traditionnelles et par numérisation d'images vidéo 2D et 3D. Évaluation somatotypique selon Sheldon et Heath-Carter. Épreuves physiologiques. Cours comportant une part importante de laboratoire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2611 Ethnographie de la communication (A 1 j) **3 cr.**
Kevin J. Tuite

L'usage linguistique et sa signification sociale. Fonctions linguistiques et facteurs sociaux qui influencent le comportement linguistique. Base socioculturelle de la différenciation des répertoires aux niveaux de l'individu et de la société.

ANT 2624 Langages et systèmes symboliques (A 1 j) **3 cr.**
John Leavitt

Le système linguistique comme modèle pour conceptualiser d'autres phénomènes sociaux et le social en tant que tel. Analyse des grammaires, des systèmes mythico-rituels et des systèmes de croyance. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 2660 Langue et identité sociale (A 1 j) **3 cr.**

Corrélats sociaux de la variation linguistique. Variation et changement. Pidginisation et créolisation. Constitution de langues nationales. Le polyglottisme.

ANT 2665 Description ethnolinguistique (A 1 j) **3 cr.**
Kevin J. Tuite

Théorie, méthodes et techniques de la collecte et de l'organisation des données ethnolinguistiques. Travaux pratiques avec un informateur. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3021 Religion et modernité (A 1 js) **3 cr.**
Deirdre Meintel

L'impact de la modernisation sur les phénomènes religieux dans divers contextes culturels. Nouvelles religions, mouvements syncrétiques postcoloniaux, nouvelles tendances au sein des religions « classiques ».

ANT 3030 Les Autochtones et l'État canadien (H 1 j) **3 cr.**
Marie-Pierre Bousquet

Questions relatives aux rapports entre les autochtones et les gouvernements: statut légal, revendications territoriales, figures de pouvoir, processus de consultation, marche vers l'autonomie.

ANT 3035 Dynamique socioculturelle (H 1 j) **3 cr.**
Bernard Bernier

Étude de l'aspect dynamique des phénomènes socioculturels. Analyse critique des théories et approches du changement social. Études de cas dans les sociétés occidentales et non occidentales.

ANT 3043 Anthropologie : sociétés contemporaines (A 1 j) **3 cr.**
Deirdre Meintel

Étude des effets de la globalisation sur la culture, les identités. Rapports entre culture et temps, culture et espace. Transnationalité, diaspora. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3044 Anthropologie et développement (H 1 js) **3 cr.**
Jorge Pantaleon

La problématique actuelle du développement : science et idéologie. Les fondements économiques et politiques de la dépendance. L'ethnologue et les diverses situations de sous-développement (l'accent sera mis sur l'Amérique latine).

ANT 3051 Anthropologie : théories contemporaines (A 1 j) **3 cr.**

La première partie du cours développera les liens entre les théories critiques et le poststructuralisme. La deuxième partie se focalisera sur les nouvelles catégories de l'analyse sociale. Le contenu changera chaque année en conséquence des nouveaux développements théoriques.

ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux (A 1 j) **3 cr.**

Introduction aux théories de l'écologie médicale, de l'épidémiologie socioculturelle et de la sémiologie. Divers problèmes médicaux sont envisagés dans leurs dimensions bioculturelles et dans une perspective comparative.

ANT 3065 Critiques des théories anthropologiques (A 1 j) **3 cr.**
Michel Verdon

Étude de diverses théories anthropologiques comme différents langages traduisant la réalité sociale, suivie d'une critique de ces langages.

ANT 3072 Analyse qualitative des données (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes d'analyse des réseaux sociaux, de contenu, de discours, etc. Rapports entre données factuelles et processus interprétatif, impact de l'approche théorique sur l'interprétation, interrelations entre les données quantitatives et qualitatives. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3081 Analyses quantitatives en anthropologie (A 1 j) **3 cr.**

Initiation aux analyses quantitatives des données propres aux diverses sous-disciplines anthropologiques; sensibilisation aux interprétations anthropologiques des résultats obtenus. Utilisation du Macintosh et du logiciel Statview 512.

ANT 3102 Lectures dirigées (AHE 1 js) **3 cr.**
Les professeurs
L'étudiant qui s'inscrit à ces lectures dirigées doit indiquer son orientation. Il doit également être accepté par un professeur.

ANT 3141 Technologies de la représentation (A 1 j) **3 cr.**
Regard anthropologique sur les stratégies et technologies utilisées dans la représentation de la différence culturelle; médias de masse; idéologie; inégalité; intersubjectivité; travail de terrain virtuel; travaux pratiques; étude de cas.

ANT 3142 Atelier en film ethnographique (H 1 j) **3 cr.**
Regard critique sur les aspects historiques, éthiques, méthodologiques du film ethnographique. Exercices de recherche et de terrain permettant à l'étudiant de développer les outils nécessaires à la conception et à la réalisation d'un projet de film.

ANT 3151 Production(s) culturelle(s) en Afrique (H 1 j) **3 cr.**
Bob White
Regard critique sur les produits culturels et la performance en Afrique subsaharienne contemporaine; aspects politiques; politique culturelle, identité nationale, État postcolonial, sponsoring, spectateurs, médias de masse, oralité. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3164 La société japonaise contemporaine (H 1 j) **3 cr.**
Bernard Bernier
Les rapports sociaux du Japon actuel : industrialisation, relations de travail; famille et parenté, etc. Cours cyclique.

ANT 3171 L'Amérique latine contemporaine (A 1 j) **3 cr.**
Jorge Pantaleon
Analyse anthropologique de la réalité sociale et culturelle de l'Amérique latine contemporaine : comparaisons des mouvements sociaux et émergence de l'Amérique latine comme notion politique et culturelle dans le contexte transnational.

ANT 3230 Préhistoire de l'ancien monde (H 1 j) **3 cr.**
Ariane Burke
Étude des origines et du développement des cultures préhistoriques de l'Ancien Monde pendant le pléistocène. Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 3260 La théorie en archéologie (H 1 j) **3 cr.**
Adrian Burke
Histoire du développement de la théorie et des méthodes de recherche en archéologie. Tendances actuelles en archéologie préhistorique. Accent sur l'archéologie anthropologique des Amériques. Liens entre théorie et pratique. Préalable(s) : ANT 2260.

ANT 3270 Méthode d'analyse en zooarchéologie (H 1 j) **3 cr.**
Ce cours a comme objectifs de familiariser les étudiants avec le matériel zooarchéologique, avec les problèmes pratiques de l'analyse et les méthodes d'interprétation culturelle des indices zoologiques trouvés sur les sites. Préalable(s) : ANT 2270.

ANT 3280 Fouilles en archéologie historique (E 1 j) **3 cr.**
Brad Loewen
Initiation pratique de fouilles sur le terrain et de relevé et d'enregistrement des données en archéologie historique. Un rapport de fouille est exigé.

ANT 3283 Techniques de fouilles sur le terrain (A 1 j) **6 cr.**
Claude Chapdelaine
Initiation pratique sur le terrain aux différentes techniques de relevé et d'enregistrement des données archéologiques. Cours offert aux étudiants désirant se spécialiser en archéologie du nord-est de l'Amérique. Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 3287 Archéologie maritime (H 1 j) **3 cr.**
Brad Loewen
Approches et méthodes de fouille des sites d'épave et d'occupation littorale depuis la préhistoire, appliquées à l'espace atlantique. Principes de relevé, de conservation et d'analyse. Études de sites, de matériaux et de vestiges caractéristiques.

ANT 3341 Archéologie des sociétés pré-agricoles (A 1 j) **3 cr.**
Problèmes propres à l'archéologie des sociétés des chasseurs-cueilleurs préhistoriques et récentes. Approches traditionnelles et récentes, particulièrement celles sur les sociétés de l'Ancien Monde. Préalable(s) : ANT 1210. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3420 Interactions bioculturelles (H 1 j) **3 cr.**
Coévolution des humains et de nos maladies, changements démographiques et de nos adaptations alimentaires lors de notre évolution. Insistance sur le passé comme clef aux phénomènes actuels.

ANT 3440 Génétique du comportement humain (A 1 j) **3 cr.**
Daniel Pérusse
Analyse génétique des variations individuelles dans le domaine psychique et comportemental. Études de jumeaux, héritabilité, environnementalité, effets dus à l'âge et au sexe, corrélation et interaction gènes-environnement, épidémiologie génétique.

ANT 3460 Concepts, méthodes en paléoanthropologie (H 1 j) **3 cr.**
Suite du cours ANT 2430. Développement historique du registre fossile et variabilité morphologique; épistémologie de l'interprétation; méthodes taxonomiques, phylogénétiques et morpho-fonctionnelles. Cours et laboratoires. Préalable(s) : ANT 2430. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3556 Évolution et comportement humain 2 (H 1 js) **3 cr.**
Bernard Chapais
Étude des origines évolutives du comportement humain à la lumière des connaissances sur les primates. Organisation sociale, parenté, politique, langage, culture, reconstitution du comportement des hominidés. Épistémologie et méthodologie. Préalable(s) : ANT 1511.

ANT 3612 Recherche en communauté linguistique (H 1 j) **3 cr.**
Pierrette Thibault
Apprentissage et pratique des techniques de l'étude d'une communauté linguistique : échantillonnage, enregistrement (contextes naturels et d'entrevue); transcription; traitement des variables linguistiques et sociales; analyse. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3625 Langue, culture et poétique (H 1 j) **3 cr.**
John Leavitt
Les grands débats sur les rapports entre langue, culture et pensée. Les usages et l'efficacité du langage : art verbal et ethnopoétique. Analyse de systèmes poétiques d'un point de vue comparatif.

ANT 3631 Changement social et linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Pierrette Thibault
Transformation des sociétés humaines. Rythme des changements. Contacts entre groupes et dynamique interne. Accent mis sur la langue. Illustration à partir de l'histoire externe du français et de l'évolution de la communauté francophone du Québec.

ANT 3802 Travaux pratiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Les professeurs
L'étudiant qui s'inscrit à ces travaux pratiques doit indiquer son orientation. Il doit également être accepté par le ou les professeurs responsables des travaux pratiques.

ANT 3806 Pratique de terrain (AHE 1 js) **3 cr.**
Les professeurs
L'étudiant inscrit doit indiquer son orientation. Il doit également être accepté par le ou les professeurs responsables du stage.

ANT 3809 Séminaire d'ethnologie (A 1 j) **3 cr.**
Divers thèmes ethnologiques d'actualité. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3811 Problèmes actuels en ethnologie (H 1 j) **3 cr.**
Deirdre Meintel
(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3813 Séminaire d'archéologie (H 1 j) **3 cr.**
Louise Paradis
Initiation à la culture préhispanique de la côte nord du Pérou et à la pratique archéologique. Ce cours comporte une partie pratique sur le terrain.

ANT 3814 Séminaire d'anthropologie biologique (A 1 j) **3 cr.**
Isabelle Ribot

ANT 3815 Séminaire d'ethnolinguistique (A 1 j) **3 cr.**
(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3850 Anthropologie de l'Europe (A 1 j) **3 cr.**
Michel Verdon
Problèmes méthodologiques et théoriques de l'intégration de l'Europe dans le champ d'investigation anthropologique. Des analyses de travaux ethnographiques servent d'illustrations. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3853 Texte ethnographique et terrain (A 1) **3 cr.**
Séminaire consacré à deux axes de travail. Théorique : débats contemporains sur les textes ethnographiques. Pratique : expérience de terrain. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3854 Les autochtones de l'Est canadien (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Pierre Bousquet
Approche plurithématique des peuples autochtones de l'Est canadien. Attention portée au passé récent et aux questions ethnographiques contemporaines (colonisation, sédentarisation, réserves, territoire, quotidien, pan-indianisme).

ANT 3855 L'Ouest de l'Amérique (H 1 j) **3 cr.**
Guy Lanoue
Survol des peuples autochtones de l'ouest du continent (le bassin, les montagnes Rocheuses, le plateau, la côte nord-ouest, les plaines, le sud-ouest) : organisations sociale et politique, mythologie, art, cultes religieux, contact.

ANT 3858 Ethnologie de l'Amérique du Sud (H 1 j) **3 cr.**
Chaque année, on aborde un sujet différent et d'intérêt particulier ou d'actualité ayant trait à une région spécifique. Préalable(s) : ANT 1013 ou ANT 1950.

ANT 3859 Cultures mésoaméricaines (A 1 j) **3 cr.**
L'organisation sociale précolombienne. La Conquête et la dynamique coloniale. L'Indien et les sociétés globales contemporaines. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3860 L'Afrique au sud du Sahara (A 1 j) **3 cr.**
Après une brève introduction générale sur l'Afrique traditionnelle, le cours s'intéresse à certains problèmes spécifiques de l'Afrique moderne.

ANT 3861 Le monde arabo-musulman (A 1 js) **3 cr.**
Michel Verdon
Introduction aux cultures et aux sociétés du monde arabo-musulman du point de vue de leurs caractéristiques communes et de leurs spécificités. L'accent sera mis sur la transformation des structures traditionnelles dans certains pays.

ANT 3864 La culture japonaise (H 1 j) **3 cr.**
Bernard Bernier
La culture traditionnelle du Japon et son contexte: religion populaire, maisonnée, système impérial, hiérarchie, importance du groupe, la culture contemporaine. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3866 Anthropologie de la Chine (H 1 js) **3 cr.**
Analyse de la culture et société chinoises dans ses manifestations traditionnelles et actuelles. Le rôle de la tradition dans la Chine moderne. L'organisation sociale traditionnelle et actuelle (les lignages, les sociétés secrètes, les communes).

ANT 3867 Culture et société italienne (E 1 j) **3 cr.**
Guy Lanoue
Analyse de la culture et société italiennes dans leurs manifestations traditionnelles et actuelles. Rôle de l'histoire dans la vie contemporaine. Organisation hiérarchique de la culture. Européanisation. Utilisation de « culture » comme catégorie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ANT 3875 Langues et cultures de l'Asie du Sud (A 1 j) **3 cr.**
John Leavitt
Complexité culturelle et linguistique du sous-continent indien. Rapports entre langue, religion, politique, esthétique, modes de pensée, et entre les grandes civilisations sub-asiatiques et les petites traditions vernaculaires.

ANT 3876 Ethnographie du Caucase (H 1 j) **3 cr.**
Kevin J. Tuite
L'histoire et l'ethnographie du Caucase, une région caractérisée par une grande diversité de langues et de cultures (environ quarante groupes ethniques).

ANT 3881 Mésoamérique ancienne (A 1 j) **3 cr.**
Louise Paradis
Introduction à l'étude des sociétés précolombiennes, des premières adaptations à la conquête espagnole. Approche multidisciplinaire.

ANT 3882 Préhistoire du Québec (A 1 j) **3 cr.**
Adrian Burke
Occupation du Québec depuis plus de 11 000 ans. Présentation des différents chapitres qui retracent cette aventure humaine. Séquence culturelle et bases factuelles de sa construction. Préalable(s) : ANT 1210.

ANT 3884 Préhistoire de l'Amérique de Sud (H 1 j) **3 cr.**
Claude Chapdelaine
Examen du peuplement de l'Amérique du Sud jusqu'à l'empire Inca. Regard sur les principaux changements culturels et particularités adaptatives, tout en privilégiant le Pérou.

APA - Architecture de paysage

APA 1100 Architecture de paysage : introduction (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction aux pratiques actuelles du paysage : familiarisation aux instruments d'intervention, aux stratégies, aux courants de pensée et aux enjeux actuels de la discipline.

APA 1100M Architecture de paysage: introduction (A 1 j) **3 cr.**
Introduction aux pratiques actuelles du paysage : familiarisation aux instruments d'intervention, aux stratégies, aux courants de pensée et aux enjeux actuels de la discipline.

APA 1101 Histoire d'architecture de paysage (H 1 j) **3 cr.**
Ronald Franklin Williams
Appréciation et critique de l'évolution et de la réalisation des projets à travers les grandes époques de l'architecture du paysage.

APA 1102 Histoire de la composition des jardins (A 1 j) **3 cr.**
Le cours met en valeur les questions d'organisation spatiale et fonctionnelle, le rôle des végétaux, le rapport minéral/végétal, et le jardin comme expression d'idées, de cultures. L'évolution des jardins contemporains sera analysée en détail.

APA 1200 Dessin et communication (A 1 js) **3 cr.**
Initiation au dessin : le croquis de scènes paysagères et de végétaux. Développement des techniques de présentation. Apprentissage de divers médias de communication graphique et infographique.

APA 1201 Nivellement et drainage (H 1 j) **3 cr.**
Revue des notions d'arpentage. Représentation de la modulation du terrain utilisant le dessin, la maquette et l'informatique; résolution de problèmes de nivellement et de drainage de surface; design du terrassement.

APA 1250 Dessin technique et devis (H 1 j) **3 cr.**
Production de dessins d'exécution et des devis techniques : plans d'implantation, de plantation, de nivellement et drainage; élévations, coupes.

APA 1300 Lecture et conception du paysage (A 1 j) **6 cr.**
Stefan Tischer
Exercices et projets visant l'apprentissage de la lecture du paysage, l'analyse et l'organisation des fonctions et des formes de l'espace public extérieur (place, parc, passage, jardin).

APA 1301 Démarches paysagères (A 1 j) **6 cr.**
Projets paysagers abordés à partir de problématiques. Interventions en milieu urbain : secteurs publics et privés. La démarche paysagère : analyse thématique et création; communication graphique, orale et écrite des idées émises. Préalable(s) : APA 1300.

APA 1500 Identification des végétaux (A 1 j) **3 cr.**
Danielle Dagenais
Prise de contact avec le monde végétal qui permet au novice de reconnaître des plantes et des ensembles de plantes. Éléments décisifs pour l'identification ou le design avec les végétaux. Regards multiples sur le végétal.

APA 1501 Lecture des formes du paysage (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Lafargue
Connaissance des formes du paysage : géomorphologie, analyse visuelle, etc. Notions de cartographie, de géomatique et de traitement numérique liées au territoire et au paysage. Concepts de lecture d'analyse paysagère.

APA 2200 Matériaux et assemblage (A 1 j) **3 cr.**

Développement de la connaissance des principaux matériaux de construction en architecture de paysage, propriétés (résistance des matériaux) et conditions d'usage; sensibilisation à l'importance du détail dans l'oeuvre paysagère.

APA 2201 Construction et génie du site (H 1 j) **3 cr.**
John Macleod

Conception d'ouvrages utilisant des courbes horizontales et verticales; profils et sections, calcul de volumes. Approfondissement de la gestion de l'eau de surface : ruissellement, entreposage, évacuation du site. Préalable(s) : APA 2200.

APA 2251 Laboratoire d'informatique appliquée (A 1 j) **3 cr.**

Apprentissage de la modélisation et de la représentation en 2D et 3D. Montage informatique de plans techniques pour la réalisation de projets d'architecture de paysage.

APA 2252 Projections et langages graphiques (H 1 j) **3 cr.**

Acquisition d'outils et de techniques de représentation exacte de l'espace extérieur : projections cotées, perspective et axonométrie. Expérimentation des moyens et des supports de production et de reproduction graphique et infographique.

APA 2300 Design des espaces résidentiels (H 1 j) **6 cr.**

Développement de projets à l'échelle résidentielle avec accent sur l'analyse du site, l'organisation et la composition du jardin, le design avec les végétaux et les éléments techniques. Définition de stratégies de communication avec le client.

APA 2301 Espaces et équipements publics (H 1 j) **6 cr.**

Projets de paysage d'envergure et d'échelle moyenne. La spécificité paysagère vise le parc, l'équipement récréotouristique ou sportif. L'intervention se situe en secteur public urbain ou péri-urbain. Préalable(s) : APA 2300.

APA 2350 Utilisation des végétaux (AH 1 j) **3 cr.**
Danielle Dagenais

Connaissances fondamentales pour que le végétal puisse produire une signification et des effets sensibles dans le jardin. Capacité à mettre en oeuvre et développer les connaissances déjà acquises sur les végétaux. Préalable(s) : APA 1500.

APA 2400 Valeurs psychosociales en paysage (H 1 j) **3 cr.**

Notions de base en psychologie de l'environnement et en écologie sociale. Interaction entre valeurs de l'aménagiste, du client, des usagers. Méthodes et applications.

APA 2500 Écologie végétale : Concepts/techniques (A 1 j) **3 cr.**

Techniques d'inventaire, de cartographie et d'évaluation de la végétation; approfondissement de la connaissance de la végétation spontanée du Québec; examen des concepts écologiques et de leur application en aménagement. Concomitant(s) : APA 1500.

APA 2550 Pédologie et paysage (A 1 j) **3 cr.**

Le sol comme élément structurant du paysage et de l'utilisation des terres. Processus d'évolution, aspects biologiques, physiques et chimiques des sols, méthodes de classification et de cartographie, concepts géotechniques.

APA 3150 Histoire et théorie du paysage (A 1 j) **3 cr.**
Peter Jacobs

Lecture thématique et critique de l'histoire de l'architecture de paysage à travers les différents paradigmes de la pensée : modèles visionnaires, symboliques, instrumentaux et environnementaux.

APA 3151 Figuration en architecture de paysage (H 1 j) **3 cr.**
Stefan Tischer

Les figurations en architecture de paysage : représentation des idées par l'analyse des iconographies (cartes, plans, dessins, photos) et des écrits sur les projets de parcs et de jardins. Développement d'un mode de représentation des projets.

APA 3200 Méthodologie et processus (A 1 j) **3 cr.**

Formulation des problèmes et des questionnements de projet. Interprétation des données d'analyse et définition des processus de conception (inductif et déductif) en vue d'énoncer des solutions. Revue des méthodes quantitative et qualitative.

APA 3250 Géomatique et paysage (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Lafargue

Cours d'introduction à la géomatique appliquée à l'architecture de paysage. Intégration des données à références spatiales et graphiques au projet de paysage. Utilisation de logiciels.

APA 3251 Analyse visuelle (H 1 j) **3 cr.**

Méthodes quantitatives et cartographiques d'analyse visuelle. Recul critique : statut de l'« oeil géométrique » dans les sciences; paysage dans l'art; dimensions sonores et non visuelles des paysages; le qualitatif.

APA 3253 Visualisation et simulation du paysage (A 1 j) **3 cr.**

Introduction aux multimédias électroniques pour l'analyse visuelle, la simulation des paysages et la visualisation des mesures de mitigation en architecture de paysage. Études de cas.

APA 3350 Introduction à l'aménagement régional (A 1 j) **1 cr.**
Gérald Domon

Familiarisation aux différents contextes de l'aménagement régional. Visites permettant la visualisation et la compréhension des enjeux actuels liés à l'intervention sur les paysages ruraux.

APA 3351 Espace régional (A 1 j) **6 cr.**
Gérald Domon

Lecture des paysages ruraux axée sur la compréhension de leur dynamique. Mise en application des outils et techniques d'évaluation des paysages ruraux et régionaux. Élaboration de scénarios de mise en valeur. Concomitant(s) : APA 3350.

APA 3352 Aménagement du paysage urbain (H 1 j) **6 cr.**
Nicole Valois

Planification et conception des systèmes d'espaces libres et complexes institutionnels urbains et périurbains. Programmation, conception et mise en oeuvre des projets.

APA 3353 Atelier de design hors département (H 1 j) **6 cr.**

Unité permettant à l'étudiant de participer à un atelier de design dans un autre département, dans une autre faculté ou dans une autre université.

APA 3354 Restauration des parcs et des jardins (H 1 j) **3 cr.**

Initiation à la problématique de la restauration et de la rénovation des parcs et des jardins. Définition du patrimoine paysager. Familiarisation des approches et des processus de conservation et de protection des sites.

APA 3450 Étude des espaces publics urbains (A 1 j) **3 cr.**
Ronald Franklin Williams

Enjeux des formes et des fonctions des espaces publics urbains à travers les tendances socioculturelles en Europe et en Amérique du Nord. L'accent est porté sur le milieu québécois.

APA 3550 Horticulture (H 1 j) **3 cr.**
Danielle Dagenais

Facteurs essentiels de l'approvisionnement, de la plantation et de l'entretien du végétal. De la pépinière au jardin adulte, maîtriser les paramètres pour réussir à donner au végétal l'aspect désiré.

APA 3551 Télédétection en aménagement (AH 1 j) **3 cr.**

Cours visant la photo-interprétation. Maîtrise des techniques de lectures appliquées à l'analyse et à l'évaluation des milieux physiques, à l'aménagement et à la construction.

APA 4150 Problématique et enjeux du paysage (A 1 j) **3 cr.**
Peter Jacobs

Analyse critique des différents rapports inhérents au développement du paysage : rapport entre aspects esthétiques et éthiques; économiques et environnementaux; culturels et sociaux; institutionnels et administratifs.

APA 4200 Pratique professionnelle (H 1 j) **3 cr.**
John Macleod

Étude des aspects légaux, financiers, administratifs et éthiques de l'architecture de paysage et des pratiques interprofessionnelles de l'aménagement.

APA 4300 Processus et design (A 1 j) **6 cr.**

Développement de projets de conception de paysages intégrant l'application de concepts théoriques et des systèmes physicospatiaux, socioéconomiques et culturels du lieu.

APA 4301 Projet de fin d'étude (H 1 j) **6 cr.**
Les professeurs du programme

Projet de design portant sur une problématique spécifique de l'aménagement (public ou privé) en milieu urbain ou rural (échelles locale à régionale). Activité synthèse de fin d'étude. Préalable(s) : L'étudiant devra avoir accumulé 105 crédits de scolarité afin de s'inscrire à ce cours et avoir suivi tous les cours obligatoires sauf APA 4200.

APA 4350 Introduction au projet de fin d'étude (A 1 j) **2 cr.**

Énoncé et développement de la problématique du projet de fin d'étude. Réflexion sur le projet et définition des cadres méthodologique et programmatique. Cueillette et analyse des données de base pour la conception du projet.

APA 4450 Mythes, symboles et paysages (A 1 j) **3 cr.**

Ronald Franklin Williams

Qu'est-ce qu'un mythe, un symbole? Exemples ethnologiques de mythes et symboles associés à l'espace dans diverses cultures (paysages architecturaux, naturels, vernaculaires). Références mythiques et symboliques dans les aménagements contemporains.

APA 4550 Génie et phytorestauration (H 1 js) **3 cr.**

Techniques d'utilisation des végétaux pour résoudre des problèmes : stabilisation des sols; renaturalisation de sites perturbés ou contaminés; aménagement des berges; contrôle des vents, de l'ensoleillement et de la neige.

APA 4551 Gestion : environnement et paysage (H 1 j) **3 cr.**

Enjeux environnementaux liés à l'utilisation des composantes biophysiques des paysages; présentation des acteurs publics et privés; analyse critique des modèles et des outils de gestion; examen de dossiers d'actualité.

APA 5000 Travail dirigé (AHE 1 j) **1 cr.**

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un travail visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes à l'architecture de paysage.

APA 5001 Travail dirigé (AHE 1 j) **1 cr.**

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un travail visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes à l'architecture de paysage.

APA 5002 Travail dirigé (AHE 1 j) **2 cr.**

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un travail visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes à l'architecture de paysage.

APA 5010 Activité dirigée (AHE 1 j) **1 cr.**

Activité visant à favoriser la participation à des projets communautaires, à des concours ou à des voyages d'études reliés à l'architecture de paysage.

APA 5011 Activité dirigée (AHE 1 j) **1 cr.**

Activité visant à favoriser la participation à des projets communautaires, à des concours ou à des voyages d'études reliés à l'architecture de paysage.

APA 5012 Activité dirigée (AHE 1 j) **2 cr.**

Activité visant à favoriser la participation à des projets communautaires, à des concours ou à des voyages d'études reliés à l'architecture de paysage.

APA 5013 Activité dirigée (AHE 1 j) **3 cr.**

Activité visant à favoriser la participation à des projets communautaires, à des concours ou à des voyages d'études reliés à l'architecture de paysage.

APA 5014 Atelier d'été en architecture de paysage (E 1 j) **3 cr.**

Expérimenter l'architecture de paysage sur le terrain. Acquérir et perfectionner les outils de lecture et d'analyse du paysage et des jardins. Développer des modes d'expression graphique. Réaliser des projets de design in situ.

APA 5250 Stage d'arpentage (AHE 1 j) **1 cr.**

Initiation aux techniques d'arpentage. Utilisation des instruments de mesure pour effectuer des relevés topographiques.

APA 5550 Écologie appliquée (A 1 j) **3 cr.**

Robert Kasisi

Compréhension des éléments naturels du paysage et leurs interrelations complexes dans les écosystèmes. Compréhension du rôle des éléments naturels dans les diverses utilisations de l'espace.

ARA - Arabe (études arabes)

ARA 1001 Introduction au monde arabe 1 (A 1 s) **3 cr.**

Contexte géographique et social de la péninsule arabique avant l'Islam. L'Islam : principes de base et évolution. Traits principaux de la communauté (umma) arabo-islamique. De « l'umma » aux États-nations.

ARA 1002 Introduction au monde arabe 2 (H 1 s) **3 cr.**

Problèmes du changement social, « modernisation » et identité. Relations avec l'Occident. Impérialisme, libération nationale et affirmation internationale. Conflits sociaux, fondamentalisme islamique et coopération supranationale.

ARA 1951 Arabe élémentaire (AE 1 j) **6 cr.**

Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition d'un vocabulaire de 500 mots et de la grammaire de base de l'arabe littéraire moderne. Exercices oraux et écrits, lecture et traduction. Aperçu général du monde arabe. Approche communicative.

ARA 1952 Arabe intermédiaire (AH 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Enrichissement du vocabulaire (800 mots) et approfondissement de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits. Lecture et compréhension orale. Aperçu général du monde arabe. Approche communicative. Préalable(s) : ARA 1951 ou ARA 1991.

ARA 1953 Arabe avancé (AH 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations variées. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire. Exercices oraux et écrits, compréhension orale, lecture, rédaction. Familiarisation avec différents aspects de la culture arabe. Approche communicative. Préalable(s) : ARA 1952.

ARA 1991 Arabe élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition d'un vocabulaire de 500 mots et de la grammaire de base de l'arabe littéraire moderne. Exercices oraux et écrits, lecture et traduction. Aperçu général du monde arabe. Approche communicative.

ARA 2050 Littérature arabe (AHE 1 j) **3 cr.**

Panorama de la littérature arabe classique et moderne (en traduction). Choix adapté aux besoins et intérêts des étudiants, analyse détaillée de thèmes choisis.

ARA 2060 Le monde arabe contemporain (E 1 s) **3 cr.**

Cours sur la société, la culture et l'histoire d'un pays ou d'une région arabes. Le cours comporte des enseignements formels suivis d'enseignements dans le pays ou la région concernés. Lors de ce voyage d'études, les participants seront mis en contact avec le sujet du cours. Le travail des étudiants sera évalué et noté. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC - Architecture

ARC 1011 Atelier d'architecture 1 (A 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

ARC 1012 Atelier d'architecture 2 (H 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

L'habiter. Deuxième ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle. Préalable(s) : ARC 1011.

ARC 1101 Histoire générale de l'architecture (A 1 j) **3 cr.**

Les étapes du devenir architectural ou le passé vu dans une perspective d'avenir. Réflexions sur les objectifs, les méthodes, les choix et les contraintes des constructeurs. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne (H 1 j) **3 cr.**

Jacques Lachapelle

Perspective d'ensemble. Introduction à l'analyse critique des avant-gardes et des tendances dominantes depuis la révolution industrielle. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 1103 Introduction à l'architecture (A 1 j) **2 cr.**

Denis Bilodeau

Initiation aux composants de l'architecture et aux notions de base en composition. Initiation à l'analyse critique de l'objet architectural en projet ou construit. Introduction aux principaux champs de pratique.

ARC 1213 Dessin d'architecture (A 1 j) **2 cr.**
Christian De Coninck
Le dessin et la maquette comme moyens d'exploration, d'expression et de représentation des idées et des formes à toutes les étapes du développement d'un projet : les conventions, les projections orthogonales, l'axonométrie, la perspective, etc.

ARC 1214 Atelier d'expression (A 1 j) **2 cr.**
L'atelier vise à développer chez l'étudiant la capacité de représentation des idées à travers des figures et des formes en 2 et 3 dimensions.

ARC 1321 Construction 1 (H 1 j) **3 cr.**
Patrice Audet-Lapointe
Étude des assemblages de matériaux généralement utilisés pour la construction de la charpente et de l'enveloppe d'un petit bâtiment et de leur comportement. Initiation à la conception et à la préparation de détails de construction. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 2011 Atelier d'architecture 3 (A 1 j) **6 cr.**
Les professeurs du programme
Le sens du lieu. Apprentissage de la composition architecturale à travers des projets d'envergure modeste. L'étudiant doit intégrer dans l'expression architecturale certains aspects fonctionnels et techniques. Préalable(s) : ARC 1012.

ARC 2012 Atelier d'architecture 4 (H 1 j) **6 cr.**
Les professeurs du programme
La tectonique. Apprentissage de la composition architecturale à travers des projets d'envergure modeste. L'étudiant doit intégrer dans l'expression architecturale certains aspects fonctionnels et techniques. Préalable(s) : ARC 2011.

ARC 2101 Personne/Environnement (H 1 j) **3 cr.**
Connaissances générales sur le champ d'études Personne/Environnement : évaluation, programmation et conceptions fondamentales des relations Personne/Environnement. Travaux pratiques. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 2102 Histoire des formes urbaines (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Connaissance générale de l'évolution des formes urbaines, de l'Antiquité à nos jours, en tant que résultantes de l'interaction de forces physiques et culturelles. Cours également offert à distance. Voir ARC 2102D. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 2102D Histoire des formes urbaines (A 1) **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Connaissance générale de l'évolution des formes urbaines de l'Antiquité à nos jours, en tant que résultantes de l'interaction de forces physiques et culturelles. Cours télévisé et documents écrits. Ce cours est offert par la Faculté de l'éducation permanente. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 2105 Théories de la forme architecturale (H 1 j) **3 cr.**
Alan J. Knight
Familiarisation avec les éléments déterminants de la forme architecturale; explication des relations entre l'objet architectural et ses contextes : sociétés, cultures et théories; environnements naturels et construits. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Ce cours remplace ARC 2103. Préalable(s) : ARC 1103.

ARC 2212 L'informatique en architecture (E 1 j) **2 cr.**
Introduction à la microinformatique en architecture. Présentation des différentes solutions informatiques disponibles en architecture. Apprentissage des principaux types de logiciels utilisés dans le contexte du bureau d'architecte informatisé.

ARC 2214 Conception assistée par ordinateur (CAO) (A 1 j) **3 cr.**
Manon Guité
Initiation aux caractéristiques des logiciels de CAO. Compréhension des règles d'utilisation et apprentissage d'un ou plusieurs logiciels 3D en architecture. Réalisation d'un projet en utilisant le CAO comme outil de conception et de visualisation. Ce cours remplace ARC 2213.

ARC 2301 Climat et physique du bâtiment (A 1 j) **3 cr.**
Relations qualitatives entre l'homme, les constructions et le climat. Solutions architecturales énergétiquement plus économiques et adaptées à notre milieu physique. Quantification et implications sur la physique du bâtiment. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 2302 Construction 2 (H 1 j) **3 cr.**
Anne Cormier et Daniel Pearl
Connaissance des composantes, assemblages et principes de construction d'un bâtiment à ossature en bois, en béton et en acier. Exposés sur les techniques de mise en oeuvre propres au Québec. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Préalable(s) : ARC 1321.

ARC 2321 Statique et résistance des matériaux (H 1 j) **3 cr.**
François Deslauriers
Phénomènes, théories et méthodes d'analyses. Stratégies structurales. Charges appliquées et calcul des efforts dans une structure isostatique. Traction. Compression simple et flambage. Cisaillement. Torsion. Flexion simple et flexion composée. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 2530 Montréal en évolution (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Évolution des formes urbaines et de l'architecture de l'agglomération montréalaise, des origines à nos jours, résultant de l'interaction de facteurs physiques, sociaux et culturels. Cours également offert à distance. Voir ARC 2530D.

ARC 2530D Montréal en évolution (H 1) **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Évolution des formes urbaines et de l'architecture de l'agglomération montréalaise, des origines à nos jours, résultant de l'interaction de facteurs physiques, économiques, sociaux et culturels. Cours télévisé et documents écrits. Ce cours est offert par la Faculté de l'éducation permanente.

ARC 3011 Atelier formes et fonctions (AHE 1 j) **6 cr.**
Les professeurs du programme
Développement d'un projet en réponse à un programme précis portant sur un secteur spécifique de l'activité humaine : prétexte pour explorer une fonction et lui découvrir de nouvelles significations à travers la forme architecturale. Préalable(s) : ARC 2012 ou DEI 2100.

ARC 3012 Atelier en techniques (AHE 1 j) **6 cr.**
Les professeurs du programme
Développement d'un projet articulé par le rapport cohérent à établir entre la forme architecturale et les méthodes de construction. Trois étapes : concept, sous-systèmes constructifs et détails techniques. Préalable(s) : ARC 2012.

ARC 3014 Atelier triptyque (AH 1 j) **6 cr.**
Trois professeurs invités successifs
Développement de trois courts projets distincts et consécutifs. Approfondissement ou synthèse des enjeux traités dans les autres ateliers thématiques. Préalable(s) : ARC 2012.

ARC 3015 Atelier formes et contexte (AHE 1 j) **6 cr.**
Développement d'un projet d'architecture à partir de l'étude du contexte et du potentiel structurant de la forme architecturale sur un environnement construit ou un paysage donné. Préalable(s) : ARC 2012.

ARC 3104 Histoire de l'architecture au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Jacques Lachapelle
Étude des sources et du caractère de l'architecture québécoise depuis la période amérindienne jusqu'à nos jours. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 4106 Circulation et orientation (A 1 j) **3 cr.**
Circulation et orientation spatiale dans la composition architecturale. Approche à la communication architecturale et graphique basée sur les comportements spatio-cognitifs des utilisateurs. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 4324 Stratégie structurale (A 1 j) **3 cr.**
François Deslauriers
Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales utilisées dans la structure des divers objets à créer. Caractéristiques des facteurs influant sur les choix. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Préalable(s) : ARC 2321. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 4327 Rédaction de devis (H 1 j) **3 cr.**

Mise en situation du devis dans le dossier du projet d'architecture. Recherche, obtention, analyse, évaluation, sélection et classement de l'information en vue de la rédaction. Normalisation. Qualités d'une rédaction efficace. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 4328 Matériaux de construction (H 1 j) **3 cr.**
Ghyslain Bélanger

Étude détaillée des principaux matériaux de construction, de leur mise en oeuvre, de leur comportement et de leurs interrelations au niveau des sous-systèmes du bâtiment. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 5105 Stratégies de design (H 1 j) **3 cr.**

Stratégies de composition architecturale : initiation et développement du concept, influence du client et des autres participants et renforcement du concept lors de la réalisation. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5111 Étude avancée en histoire (AH 1 j) **3 cr.**

Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables. Vous devez être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5115 Idéologies et théories en architecture (H 1 j) **3 cr.**

Historique et analyse critique des idéologies et théories en architecture avec appréciation de leur portée. Accent sur les idéologies et les théories qui ont influencé les formes architecturales du XXe siècle. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5201 Processus de planification, réalisation (AH 1 j) **3 cr.**

Processus liés à l'élaboration, à la réalisation et au fonctionnement des bâtiments et ensembles architecturaux. Éventail des champs d'action de l'architecture dans les phases de l'évolution et de la durée du cadre bâti. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5211 Expression plastique (H 1 j) **3 cr.**

Processus de figuration, trajet de l'idée à la forme matérielle. Maîtrise des techniques et méthodes et développement de la perception des formes et de la compréhension des significations. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre. Préalable(s) : ARC 1212 ou ARC 1214. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5314 Mécanique, électricité et éclairagisme (H 1 j) **3 cr.**

Notions d'hygiène, de communication, de sécurité et d'éclairagisme artificiel. Stratégies de chauffage, climatisation et distribution électrique. Analyse des systèmes en mécanique. Stratégies d'économie d'énergie possibles. Il faut être membre de l'Ordre des architectes pour être admissible à ce cours à titre d'étudiant libre.

ARC 5317 Éclairagisme et acoustique appliqués (H 1 j) **3 cr.**

Pratique de l'éclairagisme à l'aide d'études de cas et T. P. Étude générale de l'acoustique des salles, au moyen d'exemples concrets, et analyse du contrôle du bruit et ses implications à différents paliers. Analyse des méthodes d'insonorisation. Préalable(s) : ARC 5314. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARC 5401 Voyage d'étude en architecture (AHE 1 j) **3 cr.**

Études in situ de réalisations remarquables en rapport avec leur contexte physique et culturel, avec rencontres et conférences de spécialistes locaux.

ARC 5402 Travaux dirigés en architecture (AHE 1 j) **2 cr.**

ARC 5403 Travaux dirigés en architecture (AHE 1 j) **3 cr.**

ARC 5404 Travaux dirigés en aménagement (AHE 1 j) **3 cr.**

ARC 5405 Stage de formation dans la pratique (AHE 1 j) **3 cr.**

Les stages pratiques se font dans les bureaux d'architectes signant plans et devis.

ARP - Arts plastiques

ARP 1010 Dessin 1 (A 1 js) **3 cr.**
Peter Krausz

Maîtrise du langage de base du dessin. Exploration de ses caractéristiques et travail avec le modèle. Utilisation du dessin comme un outil pour l'expression artistique créative. Travaux pratiques. Cours contingenté. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARP 1022 Les arts de la couleur 1 (A 1 js) **3 cr.**

Sensibilisation aux théories, aux techniques et aux arts de la couleur. Expérimentation des divers procédés, techniques et matériaux utilisés en couleur. Rôle de la couleur et son application dans divers champs d'action. Travaux pratiques. Cours contingenté. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ARP 1800 Techniques et procédés picturaux (AH 1 j) **3 cr.**
Peter Krausz

Étude et expérimentation des matériaux et des techniques en usage dans la pratique du dessin et de la peinture : fusain, pastels, aquarelle, huile, secco, encaustique, etc. Cours contingenté.

ARP 2012 Dessin 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Peter Krausz

Ce cours met l'accent sur la maîtrise du langage de base et l'utilisation du dessin comme outil de création expressif pour améliorer la qualité de l'observation et enrichir la mémoire visuelle. Travaux pratiques. Préalable(s) : AME 1212 ou ARC 1214 ou ARP 1010.

ARV - Archivistique

ARV 1050 Introduction à l'archivistique (AH 1 s) **3 cr.**

Méthode de travail. Ressources documentaires. Histoire. Disciplines apparentées. Terminologie. Catégories et types de documents. Notions fondamentales. Fonctions. Législations. Institutions et réseaux. Présentation d'un logiciel de gestion. Ce cours est préalable ou concomitant à tous les cours du programme.

ARV 1051 Système de gestion et archives (A 1 s) **3 cr.**

Théorie des systèmes et gestion des archives. Approches de gestion. Gestion des archives et organisation. Politique de gestion des archives. Normalisation internationale. Analyse des besoins. Application informatique générale. Concomitant(s) : ARV 1050 et ARV 1054.

ARV 1052 Typologie des archives (A 1 s) **3 cr.**

Catégories, types de documents et particularités. Assises légales ou administratives. Modes de création. Étude de corpus spécifiques. Production informatique de documents analogiques et numériques. Concomitant(s) : ARV 1050.

ARV 1053 Évaluation des archives (H 1 s) **3 cr.**

Valeurs des archives. Processus et critères d'évaluation. Application à la gestion du cycle de vie: calendrier de conservation, acquisition et versement, élimination. Application informatique spécifique aux documents analogiques et numériques. Concomitant(s) : ARV 1050.

ARV 1054 Organisation intellectuelle 1 (A 1 s) **3 cr.**

Classification et autres métadonnées. Méthodes et modes de classement. Contexte du respect des fonds. Création d'outils de repérage: index, contrôle d'autorité. Application informatique spécifique aux documents analogiques et numériques. Concomitant(s) : ARV 1050 et ARV 1051.

ARV 1055 Organisation intellectuelle 2 (A 1 s) **3 cr.**

Évolution des pratiques de description des archives. Règles nationales et internationales de description. Application des règles nationales de description. Application informatique spécifique aux documents analogiques et numériques. Concomitant(s) : ARV 1050.

ARV 1056 Diffusion, communication et exploitation (H 1 s) **3 cr.**

Méthodologie des études de clientèles. Mise en valeur des archives. Exploitation des outils de repérage. Conception d'outils de diffusion. Éthique et déontologie. Législation. Archives en environnement réseauté. Bases de données du réseau. Concomitant(s) : ARV 1050.

ARV 1057 Stage (AHE 1 j) **3 cr.**
D'une durée de 25 jours ouvrables réalisés dans un milieu de travail, le stage est accompagné d'activités pédagogiques à l'Université. Possibilité d'exemption du cours pour expérience de travail pertinente en archivistique. Approbation requise. Préalable(s) : 24 cr. de cours dont cr. de sigle ARV, cr. de sigle INU.

ARV 2955 Histoire du livre et de l'imprimé (A 1) **3 cr.**
Les trois révolutions du livre, de la naissance de l'imprimé à l'arrivée de l'informatique; l'histoire du livre dans le contexte québécois et canadien. Ensemble du circuit de l'imprimé, de la production d'un manuscrit à sa distribution.

ARV 3051 Préservation (H 1 s) **3 cr.**
Nature, finalité et planification stratégique de la préservation. Contexte multimédia. Normes de protection. Prévention, conservation et restauration. Modes de protection des fichiers informatiques: repiquage, migration et émulation. Concomitant(s) : ARV 1050.

ARV 3052 Activités dirigées (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de cas ou recherche dirigée. Réservé aux étudiants détenant ou terminant un baccalauréat, à l'exclusion des étudiants de maîtrise en sciences de l'information. Préalable(s) : 15 cr. de sigle ARV.

ASA - Administration de la santé

ASA 1000 Évolution et enjeux du système de santé (AHE 1) **3 cr.**
Développement d'une vision globale de l'organisation des services de santé. Dynamique des établissements, compréhension des liens entre les différentes composantes du système de soins, dans la société en évolution.

ASA 1050G Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux (AHE 1 js) **3 cr.**
Fonctions de gestion appliquées à l'évolution du réseau de la santé et des services sociaux. Tendances actuelles en management. Environnement de travail. Défis du gestionnaire, compétences recherchées. Bilan de compétences et projet de développement. Ce cours doit être suivi en début de programme.

ASA 1910G Organisation du travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Capacité de planifier et de structurer de façon efficiente les activités de travail en tenant compte des ressources disponibles et de l'interdépendance des personnes et des organisations. Analyse des processus. Orientation clientèle.

ASA 2000G Gérer la qualité et la performance (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement d'une pratique de gestion permettant d'assurer des services de qualité en utilisant de façon optimale les ressources allouées. Mesures de qualité et indicateurs de performance en lien avec des critères d'évaluation mesurables.

ASA 2010 Gestion stratégique des ress. humaines (AHE 1) **3 cr.**
Gestion des ressources humaines : fondements, évolution. Rôle et responsabilités du cadre intermédiaire. Attitudes et comportements favorables à la mobilisation et à la motivation du personnel. Perspectives d'avenir.

ASA 2010G Gestion des ressources humaines (AHE 1 js) **3 cr.**
Vue d'ensemble de la fonction « gestion des ressources humaines ». Processus d'appréciation du rendement. Méthodes de supervision inspirée de l'approche « coaching ». Résolution de conflits. Avantages et limites des différents types d'encadrement.

ASA 2050G Le changement : une opportunité (AHE 1 js) **3 cr.**
Dans un réseau en mutation, conception personnelle du changement et réactions. Attitudes et stratégies d'adaptation. Motivation. Défis reliés à la capacité d'influencer les personnes et de réagir de manière constructive en situation de stress.

ASA 2150G Information de gestion (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôle des données quantitatives en gestion. Identification, analyse, utilisation des données pertinentes concernant les ressources humaines, matérielles et financières en lien avec les besoins de la clientèle. Tableau de bord. Suivi des résulats.

ASA 2220G Problématiques liées à la gestion (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse de problématiques particulières en gestion des services de santé et des services sociaux.

ASA 2222G La gestion stratégique du changement (AHE 1 js) **3 cr.**
Dans un réseau en mutation, comprendre, initier, mettre en oeuvre et réussir les changements organisationnels en utilisant des stratégies qui favorisent l'adaptation et la mobilisation des personnes et des équipes.

ASA 2350G Leadership et influence (AHE 1 js) **3 cr.**
Styles de leadership. Résolution de problèmes et prise de décision à partir d'une lecture systémique de l'environnement. Développement d'habiletés politiques. Positionnement du gestionnaire en fonction des rapports de forces et des différents enjeux.

ASA 2400 Économie de la santé (AHE 1) **3 cr.**
Le système économique et l'industrie des services de santé. Thèmes abordés : demande de soins, offre de services médicaux, performance et financement des établissements, rémunération, analyse avantages-coûts, coûts-efficacité aux décisions de santé.

ASA 3050G Activité d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Apprentissage à partir d'études de cas permettant à l'étudiant de faire un bilan des compétences, d'approfondir les notions abordées. Élaboration d'un plan personnel afin de poursuivre le développement de compétences de gestion. Préalable(s) : 21 crédits du programme.

ASA 3150G Gestion stratégique du changement (AHE 1 js) **3 cr.**
Dans un réseau en mutation, comprendre, initier, mettre en oeuvre et réussir les changements, en utilisant des stratégies qui favorisent l'adaptation et la mobilisation des personnes et des équipes.

ASA 3250G Droit et éthique en gestion (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse des normes gouvernant la gestion des services de santé et des services sociaux, et des valeurs personnelles et organisationnelles présentes au moment de la prise de décision. Mise en évidence des dilemmes éthiques alors posés.

ASA 3350G Alliances et partenariat (AHE 1 js) **3 cr.**
Importance des alliances et partenariats dans un réseau de services intégrés. Conditions de réussite. Développement d'habiletés à travailler en collaboration dans le respect des rôles, des expertises et des différences entre les personnes impliquées.

ASA 3620G Mobiliser une équipe de travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Attitudes et stratégies favorisant la mobilisation des personnes et le travail en équipe multidisciplinaire dans un esprit de coopération. Soutien des équipes pour relever les défis organisationnels. Gestion participative et conditions de succès.

BCM - Biochimie

BCM 1501 Origine biochimique de la vie (A 1 j) **3 cr.**
Muriel Aubry et collaborateurs
Caractéristiques de la vie. Conditions physico-chimiques. Structure et propriétés des glucides, lipides, acides aminés, protéines, nucléotides, vitamines. Des molécules organiques aux premières cellules. Évolution.

BCM 1502 Métabolisme 1 (H 1 j) **4 cr.**
Gaston Lalumière et collaborateurs
Enzymologie. Digestion. Transport membranaire. Composition du sang. Glycolyse. Bioénergétique. Cycle du citrate et du glyoxylate. Dégradation du glycogène, acides gras et acides aminés. Cycle de l'urée. Métabolisme de l'hème. Biochimie du foie. Préalable(s) : BCM 1501.

BCM 1503 Acides nucléiques et génétique 1 (H 1 j) **3 cr.**
Luc DesGroseillers et collaborateurs
Métabolisme des nucléotides. Structure de l'ADN, de l'ARN, de la chromatine et des chromosomes. Réplication, dégradation, mutation, réparation et recombinaison de l'ADN. Code génétique. Mécanismes de l'hérédité. Maladies génétiques. Préalable(s) : BCM 1501.

BCM 1521 Travaux pratiques de biochimie 1 (AH 1 j) **2 cr.**
Pascal Chartrand et collaborateurs
Introduction à l'instrumentation et aux méthodes de la biochimie qui seront illustrées par des travaux pratiques portant sur l'isolement et la caractérisation du glycogène, des lipides, des peptides et de l'ADN.

BCM 1531 Introduction à la biochimie (AH 1 j) **3 cr.**
Raymond Lepage et collaborateurs
Biochimie descriptive et métabolisme intermédiaire des glucides, lipides, protides et acides nucléiques. Enzymes et coenzymes. Bioénergétique, photosynthèse. Régulation du métabolisme intermédiaire.

BCM 1531A Introduction à la biochimie (A 1 j) **3 cr.**
Collaborateurs

Biochimie descriptive et métabolisme intermédiaire des glucides, lipides, protides et acides nucléiques. Enzymes et coenzymes. Bioénergétique, photosynthèse. Régulation du métabolisme intermédiaire.

BCM 1956 Biochimie générale 1 (A 1) **3 cr.**
Christine Des Rosiers et collaborateurs

Notions de base : équilibre acido-basique; chimie de la respiration; bioénergétique; structure et digestion des protéines, enzymes et coenzymes; et structure, propriétés, fonctions, digestion et métabolisme des glucides.

BCM 1957 Biochimie générale 2 (H 1) **3 cr.**
Christine Des Rosiers et collaborateurs

Notions de base : structure, propriétés, fonctions, digestion et métabolisme des lipides, acides aminés, et bases azotées; régulation du métabolisme; biochimie clinique.

BCM 1970 Biochimie 1 (A 1) **2 cr.**
Normand Brisson et collaborateurs

Notions de biochimie cellulaire et de chimie organique. Structure, organisation et fonction des principaux constituants chimiques de la matière vivante. Bioénergétique. Enzymologie.

BCM 1974 Biochimie 2 (H 1 j) **2 cr.**
Roger Sanfaçon et collaborateurs

Sang, lymphe, liquide céphalo-rachidien et respiration. Salive, digestion et absorption. Fonctions biochimiques du foie et du rein. Hormones. Biochimie clinique. Biochimie des phosphates de calcium et de la plaque dentaire.

BCM 1984 Définition biochimique de la vie (A 1 js) **3 cr.**

Caractéristiques de la vie. Conditions physicochimiques. Vie extraterrestre. Origine de la vie. Évolution du concept de vie de l'Antiquité à nos jours. Évolution, extinction et créationnisme.

BCM 2002 T.P. de biologie moléculaire (AH 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Franz Bernd Lang et collaborateurs

Techniques de manipulations des micro-organismes, purification de protéines et d'ADN, cinétique enzymatique, méthodes d'analyse de l'ADN recombinant. Cours réservé aux étudiants de bioinformatique. Préalable(s) : BCM 1501 et BCM 1503 et BCM 1521. Concomitant(s) : CHM 1301 ou CHM 1311.

BCM 2003 Application d'outils bio-informatiques (AH 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Gertraud Burger et collaborateurs

Alignement multiple de séquences, assemblage de séquences aléatoires; prédiction de structures secondaires d'ARN et de protéines, recherche dans des bases de données, recherche de patrons et annotation de séquences génomiques, phylogénie. Préalable(s) : IFT 1015. Concomitant(s) : BCM 2501.

BCM 2501 Protéines (H 1 j) **3 cr.**
Luis Rokeach et collaborateurs

Structure-fonction des protéines. Propriétés physico-chimiques. Méthodes d'études. Biosynthèse et dégradation. Modifications posttraductionnelles. Préalable(s) : BCM 2502 ou BIO 1101.

BCM 2502 Acides nucléiques et génétique 2 (A 1 j) **3 cr.**
Normand Brisson et collaborateurs

Techniques du génie génétique. Organisation des génomes. Transcription. Interactions protéines-acides nucléiques. Épissage et maturation des ARN. Introduction à la biosynthèse des protéines. Préalable(s) : BCM 1503 ou BIO 1203 ou BIO 1204.

BCM 2503 Métabolisme 2 (A 1 j) **2 cr.**
Gaston Lalumière et collaborateurs

Photosynthèse. Biosynthèse des glucides. Voies des pentoses-phosphates. Biosynthèse des lipides. Biosynthèse des acides aminés. Interrelations métaboliques. Préalable(s) : BCM 1502.

BCM 2504 Enzymologie (H 1 j) **2 cr.**
Jurgen Sygusch et collaborateurs

Cinétique enzymatique. Mécanisme d'action des enzymes. Anticorps comme agents catalyseurs. ARN catalytiques. Préalable(s) : BCM 1501 ou BCM 1531.

BCM 2512 Biologie moléculaire 2 (AH 1 j) **3 cr.**

Structure et organisation des gènes; régulation de l'expression génique; traduction; ciblage des protéines : sécrétion. ségrégation, et importation dans les mitochondries; techniques de génie génétique. Travaux pratiques. Préalable(s) : BIO 2101 et BIO 3101.

BCM 2531 Travaux pratiques 2 (A 1 j) **2 cr.**
Luis Rokeach et collaborateurs

Méthodes d'analyses radioisotopiques et non isotopiques en biochimie. Cinétique enzymatique. Étude spectrophotométrique de la chaîne respiratoire de la mitochondrie. Techniques de manipulations des micro-organismes et d'analyses de l'ADN recombinant. Préalable(s) : BCM 1521.

BCM 2532 Pratique de la communication en sciences (H 1 j) **3 cr.**
Michel Bouvier et collaborateurs

Lecture et analyse critique d'un article scientifique. Rédaction d'un article et présentation orale de données expérimentales. Préalable(s) : BCM 2502.

BCM 2958 T. P. de biochimie générale (H 1 j) **1 cr.**
Franz Bernd Lang et collaborateurs

Introduction aux méthodes biochimiques. Enzymologie, spectrophotométrie, chaîne respiratoire. Biologie moléculaire, transformation, purifications d'ADN, cartographie de restriction. Cours réservé aux étudiants de sciences biologiques.

BCM 3512 Biochimie de la cellule (A 1 j) **3 cr.**
Guy Boileau et collaborateurs

Signalisation cellulaire : récepteurs et canaux, transduction du signal. Adhésion moléculaire. Cytosquelette. Ciblage : sécrétion, ségrégation, importation dans les mitochondries et les chloroplastes. Préalable(s) : (BCM 1501 et BCM 2502) ou ((BCM 1531 ou BCM 1531A) et (BIO 1204 ou BIO 1203)). Concomitant(s) : BCM 2501.

BCM 3513 Physiologie moléculaire (H 1 j) **4 cr.**
Tony Antakly et collaborateurs

Fonctionnement des systèmes neuro-hormonal, immunitaire et musculaire. L'étude de chaque système, vue sous un angle moléculaire, est précédée de notions minimales d'anatomie, d'histologie et de physiologie. Préalable(s) : BCM 3512.

BCM 3514 Régulation de l'expression génique (H 1 j) **3 cr.**
Sylvie Mader et collaborateurs

Régulation de l'expression génique lors de processus physiologiques et lors du développement. Oncogènes et antioncogènes. Mécanismes transcriptionnels et posttranscriptionnels. Préalable(s) : BCM 3512.

BCM 3515 Éthique en biochimie (A 1 j) **2 cr.**
Nikola Von Merveldt et collaborateurs

Connaissance des principaux raisonnements menant à des décisions en éthique. Exemples de problèmes éthiques liés à la biologie/biochimie. Analyse de débats actuels. Principes de bonne pratique en laboratoire et standards éthiques de la profession.

BCM 3531 Travaux pratiques 3 (AH 1 j) **3 cr.**
Muriel Aubry et collaborateurs

Mutagenèse dirigée. Hybridation moléculaire. Séquençage. Chromatographie sur tamis moléculaire et sur colonne échangeuse d'ions. Électrophorèse de protéines sur gel. Western blot. Culture cellulaire. Transfection. Cinétique enzymatique. Préalable(s) : BCM 2502 et BCM 2531.

BCM 3532 Stage en laboratoire de recherche (AH 1 j) **6 cr.**
Franz Bernd Lang et collaborateurs

Stage de recherche dans un laboratoire dans le domaine de la biochimie. Inclut la rédaction d'un plan de recherche, d'un rapport de recherche ainsi qu'une présentation orale lors d'un minisymposium. Préalable(s) : BCM 2501 et BCM 2502.

BCM 3562 Biochimie clinique (H 1 j) **3 cr.**
Roger Sanfaçon et collaborateurs

Ce cours décrit l'utilisation du laboratoire pour le diagnostic et le suivi de diverses pathologies selon les organes ou selon diverses fonctions métaboliques. Valeur diagnostique des analyses, pharmacologie, toxicologie, diagnostic moléculaire.

BCM 3571 Génétique moléculaire (A 1 j) **3 cr.**
Franz Bernd Lang et collaborateurs

Structure de l'ADN et de l'ARN. Structure, organisation et expression des gènes chez les eucaryotes. Mécanismes de régulation. Génome des organites. Rétrovirus et virus à ADN. Oncogènes. Techniques et application en génie génétique. Préalable(s) : BIO 2101.

BIE - Bioéthique

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques (AH 1) **3 cr.**
Guy Bourgeault
Développement historique et institutionnel. Définitions et conceptions. Le raisonnement moral en bioéthique et la diversité des interprétations. L'interdisciplinarité et les approches méthodologiques. Tendances nationales et internationales.

BIN - Bio-informatique

BIN 1001 Intégration biosciences/informatique (AH 1) **2 cr.**
Hervé Philippe et collaborateurs
Introduction aux problemes et methodes de recherche en bioinformatique.

BIN 3002 Intégration biosciences/informatique (AH 1 j) **4 cr.**
Gertraud Burger, François Major et collaborateurs
Sujets de recherche actuels en bio-informatique. Préalable(s) : BCM 2501 et IFT 2125.

BIN 3005 Stage en laboratoire de recherche (AH 1 j) **6 cr.**
Franz Bernd Lang et collaborateurs
Stage de recherche dans un laboratoire dans les domaines de la biochimie ou de l'informatique portant sur l'application de l'informatique en biosciences. Inclut la rédaction d'un rapport de recherche et une présentation orale lors d'un minisymposium. Préalable(s) : BCM 2003 et IFT 2125.

BIN 6002 Principes d'analyse génomique (AHE 1) **3 cr.**
Franz Bernd Lang
Identification (gènes protéiques et d'ARNs structuraux introns) par comparaison de séquences et recherche de motifs. Alignements multiples et code génétique. Assemblage et annotation de séquence génomique.

BIN 6003 Architecture des polymères biologiques (AH 1) **3 cr.**
Serguei Chteinberg
Conformation macromoléculaire. Analyse de structures tridimensionnelles.

BIO - Biologie (sciences biologiques)

BIO 1101 Biologie moléculaire (AH 1 j) **3 cr.**
Annie Angers
Structure et fonction des acides nucléiques et des protéines. Régulation génique chez les procaryotes et les eucaryotes. Éléments de contrôle transcriptionnel et post-transcriptionnel. Technologie et applications de l'ADN recombinant. Concomitant(s) : BIO 1153 ou BIO 1154 ou BIO 1155 ou BIO 1157.

BIO 1153 Biologie cellulaire (AHE 1 j) **3 cr.**
David Morse
Évolution de la cellule, composition chimique de la cellule, membrane plasmique, organelles cytoplasmiques, tri intracellulaire, cytosquelette, noyau et division cellulaire.

BIO 1155 Biologie cellulaire (A 1 j) **3 cr.**
Membrane plasmique, organelles cytoplasmiques, tri intracellulaire, cytosquelette, noyau et division cellulaire, aperçu de diversité du monde vivant, organisation des cellules en tissus. Cours réservé aux étudiants de biochimie.

BIO 1157 Biologie cellulaire (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Composition chimique de la cellule, membrane plasmique, organites cytoplasmiques, tri intracellulaire, cytosquelette, noyau et division cellulaire. Organisation des cellules en tissus. Travaux pratiques. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

BIO 1203 Introduction à la génétique (AHE 1 js) **3 cr.**
Mario Cappadocia
Loi de Mendel et mécanismes de l'hérédité. Linkage génétique et recombinaison. Probabilités et génétique. Éléments de cytogénétique. Mutations. Applications en biotechnologie et impact social.

BIO 1204 Génétique (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Mécanismes de l'hérédité. Linkage génétique, notions de cytogénétique et applications de l'analyse chromosomique. Mutations. Structure et régulation des gènes. Applications en biotechnologie. Principaux syndromes génétiques. Hérédité du cancer. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

BIO 1283 Évolution (H 1 j) **1 cr.**
Bernard Angers et Jacques Brisson
Histoire de la théorie de l'évolution, origine de la vie, paléontologie, les grandes extinctions, exobiologie, sélection naturelle, darwinisme, preuves de l'évolution.

BIO 1335 Biodiversité 1 (A 1 j) **2 cr.**
Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Monères, des Protistes, des Mycètes et des Plantes invasculaires.

BIO 1345 T.P. de biodiversité 1 (A 1 j) **1 cr.**
Illustration par des exemples concrets de la matière vue au cours théorique pour permettre de reconnaître les représentants de Monères, Protistes, Mycètes et des Plantes invasculaires. Concomitant(s) : BIO 1335.

BIO 1435 Biodiversité 2 (H 1 j) **2 cr.**
Bernard Angers et Daniel Boisclair
Diversité, structure et types d'organisation des Plantes vasculaires et des Animaux, invertébrés et vertébrés.

BIO 1445 T.P. de biodiversité 2 (H 1 j) **1 cr.**
Bernard Angers et Daniel Boisclair
Illustration par des exemples concrets de la matière vue au cours théorique pour permettre de reconnaître les représentants des Plantes vasculaires, des Animaux invertébrés et vertébrés. Concomitant(s) : BIO 1435.

BIO 1534 Physiologie végétale (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jean Rivoal
Transpiration et échanges gazeux, transport des sèves brute et élaborée, photosynthèse, nutrition inorganique, transport des nutriments, croissance et développement, hormones, tropismes, physiologie des stress.

BIO 1634 Principes de physiologie animale (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Stéphane Molotchnikoff
Grandes fonctions de la vie animale. Introduction aux principes fondamentaux de la physiologie animale par l'étude de systèmes choisis chez les mammifères y compris l'homme.

BIO 1803 Écologie et environnement (AH 1 js) **3 cr.**
Marc Amyot
Organisation générale de la biosphère, dynamique de l'environnement physique, histoire de la biosphère, populations et communautés, les grands types d'écosystèmes, l'homme dans la biosphère.

BIO 1953 Origine et diversité du vivant (AH 1 j) **3 cr.**
Hiérarchie des niveaux structuraux. Organisation chimique de la matière vivante. Origine de la vie sur terre. Le code génétique. Cellule procaryote et cellule eucaryote. Mitose, méiose. Diversité et classification des organismes vivants. Cours destiné aux non-biologistes qui n'ont pas suivi de cours de biologie de niveaux collégial ou universitaire.

BIO 1954 La cellule et l'uniformité du vivant (AHE 1 j) **3 cr.**
Différenciation cellulaire. Organisation en tissus, organes et systèmes. Milieu intérieur et homéostasie. Les grandes fonctions physiologiques. Reproduction sexuée et asexuée. Bases cellulaires de l'hérédité. Cours destiné aux non-biologistes qui n'ont pas suivi de cours de biologie de niveaux collégial ou universitaire.

BIO 1963 Origine et diversité du vivant : T.P. (AH 1 j) **1 cr.**
Initiation à la microscopie et à des techniques biologiques comme la spectrophotométrie et la centrifugation. Étude de l'osmose. Procaryotes versus eucaryotes. Notions de biodiversité: mycètes, plantes, invertébrés, vertébrés. Préalable(s) : BIO 1953.

BIO 1964 Cellule et uniformité du vivant : T.P. (AH 1 j) **1 cr.**
Observation d'une cellule vivante, l'amibe: mouvement amiboïde, phagocytose, vacuse contractile. Histologie des quatre tissus de base et des grands systèmes. Étude anatomique et histologique du ver de terre. Dissection du foetus de porc. Préalable(s) : BIO 1954.

BIO 2020 Stage en milieu de travail 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Thérèse Cabana
Stage en vue d'acquérir une première expérience professionnelle dans un milieu de travail (gouvernemental, hospitalier, industriel, universitaire etc.). Sous la coordination d'un superviseur. Présentation d'un rapport écrit.

BIO 2041 Biostatistique 1 (AE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Legendre
Statistique biologique. Paramètres d'une distribution. Lois de distribution. Intervalles de confiance. Théorie de la décision. Comparaison de deux échantillons. Corrélation. Analyse de variance. Tests khi-carré. Régression.

BIO 2042 Biostatistique 2 (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Analyse avancée de la variation biologique. Régression multiple, régression de modèle II, ANOVA à plusieurs critères de classification et hiérarchique, analyse de covariance. Introduction à l'analyse multivariable. Préalable(s) : BIO 2041.

BIO 2091 Initiation à la recherche (AHE 1 js) **3 cr.**
Réalisation d'un projet de recherche en laboratoire ou sur le terrain, sous la direction d'un professeur après son acceptation. Présentation d'un rapport écrit.

BIO 2110 T.P. de biologie moléculaire (H 1 j) **2 cr.**
Annie Angers
Transformation bactérienne, extraction d'ADN plasmidien et génomique, amplification par PCR, électrophorèse d'ADN sur gel, extraction et électrophorèse de protéines sur gel, transfert de protéines et détection par westernblot. Préalable(s) : BIO 1101 ou BIO 2101.

BIO 2115 Principes de phylogénie et systématique (H 1 j) **3 cr.**
Anne Bruneau
Introduction aux principes, méthodes et applications de la systématique: reconstruction phylogénétique, systématique moléculaire, applications en biologie de l'évolution, pour la classification taxonomique, la biogéographie et l'écologie. Préalable(s) : BIO 1203.

BIO 2150 Protistologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Antonia Cattaneo
Structure, organisation cellulaire, taxonomie, écologie et physiologie des protistes libres et parasites. Préalable(s) : BIO 1153 ou l'équivalent

BIO 2153 T.P. de biologie cellulaire et génétique (A 2 j) **1 cr.**
Mario Cappadocia et David Morse
Microscopie des cellules vivantes; colorants, contraste; propriété osmotique des cellules; centrifugation. Cytogénétique, génétique mendélienne, expression génétique, génétique humaine, mutation, dépistage de cancers héréditaires, test de paternité. Concomitant(s) : BIO 1153 et BIO 1203.

BIO 2162 Compléments de biologie cellulaire (A 1 j) **3 cr.**
David Morse
Signaux chimiques entre cellules, cellules excitables, cycle de division cellulaire, adhérence cellulaire et matrice extracellulaire, mécanismes cellulaires du développement, cellules différenciées, rythmes biologiques. Préalable(s) : BIO 1153 ou BIO 1154 ou BIO 1155 ou BIO 1157.

BIO 2306 Floristique du Québec (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Luc Brouillet
Récolte des plantes, bases de données dans les études de biodiversité. Concepts généraux de floristique. Floristique du Québec. Conservation des plantes et loi des espèces en danger. Diagnose des principales familles.

BIO 2315 Les plantes utilisées par l'homme (H 1 j) **3 cr.**
Anne Bruneau
Évolution, culture et utilisation des principales plantes alimentaires dans le monde. Aspects sociaux-anthropologiques et culturels du processus de domestication et culture.

BIO 2350 Mycologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Mohamed Hijri
Aspects écologiques des champignons. Cytologie, morphologie, reproduction et systématique. Mycologie appliquée : champignons utiles et champignons nuisibles.

BIO 2372 Anatomie et morphogénèse végétales (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Anja Geitmann
Fondements et concepts d'anatomie et morphogénèse des plantes, interrelations entre structure et fonction dans la biologie de la plante, en particulier des angiospermes.

BIO 2386 Taxonomie des plantes vasculaires (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Luc Brouillet
Introduction à la systématique contemporaine. Phylogénie et taxonomie des groupes de plantes terrestres vasculaires, incluant les fossiles. Origine, évolution et mécanismes évolutifs.

BIO 2402 Embryologie animale (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Thérèse Cabana
Gamétogénèse, fécondation, développement embryonnaire et organogénèse. Embryologie comparative, évolutive et théorique.

BIO 2412 Histologie animale (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jean-François Pflieger
Structure microscopique des tissus et des organes. Comparaison entre groupes d'animaux choisis. Travaux pratiques. Préalable(s) : BIO 1153 ou BIO 1154 ou BIO 1155 ou BIO 1157.

BIO 2431 Invertébrés sauf insectes (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Principes d'organisation des invertébrés examinés à la lumière de l'augmentation de l'efficacité et de la complexité. Structures et fonctions homologues et analogues: caractères généraux, bases morphologiques de la classification. Préalable(s) : (BIO 1435 et BIO 1445) ou BIO 1434. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

BIO 2440 Entomologie (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Brodeur
Phylogénie, classification, morphologie et écologie des insectes. La faune entomologique du Québec.

BIO 2470 Morphologie évolutive des chordés (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Anctil
Origine et évolution de la tête, des systèmes musculo-squelettique, circulatoire et urogénital des vertébrés. Éléments de morphologie fonctionnelle et biomécanique. Problèmes conceptuels de l'analyse structurale en morphologie comparée. Préalable(s) : (BIO 1435 et BIO 1445) ou BIO 1434.

BIO 2471 Morphologie nerveuse des chordés (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jean-François Pflieger
Morphologie comparative du système nerveux central; sa signification écologique et éthologique; les organes des sens et leurs principales adaptations à l'environnement.

BIO 2476 Ichtyologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Daniel Boisclair
Diversité (anatomie, génétique, classification), éco-physiologie (métabolisme, croissance, mortalité, reproduction), comportement (prédation, compétition, migration, nidification) et écologie (exploitation, impacts) des poissons.

BIO 2478 Herpétologie (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
François-Joseph Lapointe
Biologie comparée des amphibiens et des reptiles: classification, phylogénie, biogéographie, morphologie, physiologie, écologie et éthologie des différents ordres. Problèmes actuels en herpétologie.

BIO 2480 Ornithologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Frédérique Dubois
Origine et évolution, morphologie, plumage et mues, classification, distribution, physiologie, migration, chant, écologie et comportement des oiseaux. Initiation aux techniques propres à l'étude des oiseaux.

BIO 2490 Mammalogie (A 1 j) **3 cr.**
François-Joseph Lapointe
Biologie comparée des mammifères (de l'ornithorynque à l'homme): origine et phylogénie, répartition géographique, adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des différents ordres. Problèmes actuels en mammalogie. Cours cyclique.

BIO 2541 Physiologie végétale avancée (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Hargurdeep S. Saini
Organisation spatiale et intégration des voies métaboliques par rapport aux fonctions. Métabolisme et développement. Interactions plante-environnement du point de vue métabolique. Modifications fonctionnelles par génie métabolique. Préalable(s) : BIO 1534.

BIO 2620 Physiologie animale comparée 1 (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Anctil
Étude comparative de fonctions choisies chez les invertébrés et vertébrés : fonctions cardiorespiratoires, métabolisme, énergie et activité. Fonctions intégratrices du système nerveux, contrôle des activités musculaires. Préalable(s) : BIO 1634.

BIO 2625 Physiologie animale comparée 2 (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Anctil
Étude comparative de fonctions choisies chez les invertébrés et vertébrés : fonctions iono- et osmo-régulatrices, excrétrices, alimentaires. Systèmes endocriniens et reproduction. Systèmes effecteurs autres que musculaires. Cycles physiologiques. Préalable(s) : BIO 1634. Cours cyclique.

BIO 2703 Stage d'écologie forestière (A 1 j) **1 cr.**
Jacques Brisson
Excursions organisées dans différentes régions forestières du Québec méridional. Identification et écologie des espèces d'arbres et des principales communautés forestières du Québec Cours contingenté à 65 étudiants.

BIO 2811 Dynamique des populations (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Boisclair
Processus responsables des variations temporelles de l'abondance des populations animales et végétales. Description et utilisation de modèles mathématiques visant à quantifier et prédire les variations de l'abondance des populations. Préalable(s) : BIO 1803 ou BIO 2853.

BIO 2854 Stage d'écologie des animaux terrestres (A 1 js) **3 cr.**
François-Joseph Lapointe
Travaux à la Station de biologie des Laurentides en mai. Élaboration d'un projet de recherche, récolte et analyse des données, rédaction de rapport. Connaissances en biostatistiques (BIO 2041) recommandées. Réunion d'information en mars. Cours contingenté à 24 étudiants.

BIO 2855 Écologie adaptative (A 1 j) **3 cr.**
Adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux aux caractéristiques majeures du milieu : chaleur, eau, lumière, altitude, climat, etc.

BIO 2862 Introduction à l'éthologie (H 1 j) **3 cr.**
Frédérique Dubois
Concepts fondamentaux en éthologie; déterminismes des comportements : facteurs externes et internes; aspects physiologiques, écologiques et génétiques du comportement; comportement social; ontogénie et évolution du comportement.

BIO 3002 Bioéthique (A 1 j) **2 cr.**
Fondements de l'éthique. La vie, la nature et l'humain. Portée morale de la science et de la technologie. Implications éthiques des activités des biologistes. Expérimentation, biotechnologie, génie génétique, aménagement et conservation.

BIO 3020 Stage en milieu de travail 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Thérèse Cabana
Stage en vue d'acquérir une deuxième expérience professionnelle dans un milieu de travail (gouvernemental, hospitalier, industriel, universitaire etc.). Sous la coordination d'un superviseur. Présentation d'un rapport écrit.

BIO 3080 Stage d'animation en biologie (AHE 1 js) **1 cr.**
Jacques Brodeur
Participation à des activités de vulgarisation en tant qu'animateur dans un domaine de la biologie relevant de sa compétence. Le projet doit au préalable être approuvé par le Département. Présentation d'un rapport écrit.

BIO 3102 T.P. de biologie moléculaire : projet (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Philippe Matton
Familiarisation avec la préparation de l'ADN, l'utilisation d'enzymes de restriction, l'électrophorèse, le séquençage, l'amplification par PCR, l'extraction de l'ARN, le transfert de l'ADN et de l'ARN et la détection à l'aide d'une sonde radioactive. Cours contingenté à 30 étudiants. Préalable(s) : BIO 1101 ou BIO 2101.

BIO 3150 Signalisation cellulaire (A 1 j) **3 cr.**
Annie Angers et Daniel Philippe Matton
Voies de signalisation cellulaire et transduction des signaux. Molécules de signalisation et leurs récepteurs chez les végétaux, levures et animaux. Rôles des protéines kinases et protéines phosphatases. Protéines G. Seconds messagers.

BIO 3203 Génétique évolutive (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Angers
Génétique avancée des eucaryotes. Développement, processus métaboliques, reproduction; cytogénétique, cartographie génétique, processus non-mendéliens (transmission épigénétique, éléments transposables, génomes chloroplastique et mitochondrial). Préalable(s) : BIO 1203 ou BCM 2502. Cours cyclique.

BIO 3204 Génétique des populations (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Bernard Angers
Principes et lois régissant la génétique des populations. Caractéristiques, processus et conditions qui influencent et déterminent la variabilité, la différenciation et la structure génétique des populations naturelles.

BIO 3283 Principes d'évolution (H 1 j) **3 cr.**
François-Joseph Lapointe
Théorie de la sélection naturelle. Différenciation des populations. Modèles de spéciation. Processus micro et macroévolutionnaires. Évolution moléculaire. Paléontologie. Analyse phylogénétique. Apprentissage par problèmes. Cours contingenté à 60 étudiants.

BIO 3659 Les fonctions du système nerveux (A 1 j) **3 cr.**
Stéphane Molotchnikoff
Fonction de relation : la physiologie au niveau de la cellule nerveuse et du système nerveux central. Intégrations sensorielle et motrice. Préalable(s) : BIO 1634.

BIO 3661 T.P. Physiologie nerveuse et musculaire (A 1 j) **2 cr.**
Stéphane Molotchnikoff
Étude pratique du système nerveux. Sur ordinateur, à partir de modèles mimant l'activité neuronale, analyse des propriétés membranaires et synaptiques. Expérience sur le système sensoriel et psychophysique. Préalable(s) : BIO 1634 ou SBM 2001.

BIO 3665 Respiration, circulation, excrétion (A 1 j) **3 cr.**
Respiration, excrétion, équilibre acide-base. Physiologie du coeur. Circulation sanguine. Préalable(s) : BIO 1634.

BIO 3674 T.P. Respiration, circulation, excrétion (H 1 j) **3 cr.**
Stéphane Molotchnikoff
Travaux pratiques en relation avec le cours théorique : Respiration, circulation, excrétion. Préalable(s) : BIO 1634 ou SBM 2002.

BIO 3682 Endocrinologie animale (H 1 j) **3 cr.**
Les fonctions endocriniennes qui modèlent et modulent les réactions à moyen terme des vertébrés aux conditions environnantes. Préalable(s) : BIO 1634.

BIO 3701 Vitroculture des végétaux (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Mario Cappadocia
Généralités sur la culture in vitro : culture d'embryons de pollen, de protoplastes, de méristèmes; fusion de protoplastes et hybridation cytoplasmique; aspects génétiques; perspectives. Travaux pratiques. Cours contingenté à 7 étudiants. Préalable(s) : BIO 2372 et BIO 2541.

BIO 3702 Biotechnologie végétale (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jean Rivoal
Transformation végétale par agrobactérie et par biolistique, contrôle de l'expression génique par surexpression sens, antisens et riibozyme, génie génétique et métabolique, applications actuelles de la biotechnologie. Cours contingenté à 15 étudiants.

BIO 3721 Écologie microbienne (A 1 j) **3 cr.**
Roxane Maranger
Étude des micro-organismes et leurs activités métaboliques dans les écosystèmes. Emphase sur le rôle clé des bactéries dans les différents cycles biogéochimiques.

BIO 3753 Stage d'écologie végétale (A 1 js) **3 cr.**
Jacques Brisson
Écologie végétale, analyse de la végétation et aménagement de territoire à la Station de biologie des Laurentides de l'Université de Montréal, à l'automne. Cours contingenté (24) offert aux étudiants de l'orientation Biodiversité, écologie et évolution.

BIO 3754 Écologie végétale (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Brisson
Facteurs biotiques et abiotiques qui déterminent l'abondance et la distribution des végétaux. Applications des principes fondamentaux de l'écologie végétale en biologie de la conservation, aménagement du territoire, foresterie, etc. Préalable(s) : BIO 1803 ou BIO 2853.

BIO 3781 Phytopathologie et phytoprotection (H 1 j) **3 cr.**
Mohamed Hijri
Maladies des plantes : causes et conséquences. Sensibilité, résistance et tolérance. Exemples de maladies abiotiques et biotiques. Prophylaxie et thérapie. Méthodes de lutte chimique, biologique et intégrée.

BIO 3801 Conservation et aménagement (H 1 j) **3 cr.**
Marc Amyot
La biodiversité et son importance, les menaces à la biodiversité, aménagement des écosystèmes, introduction aux technologies écologiques, évaluation des contraintes et priorités en conservation. Préalable(s) : BIO 1803 ou BIO 2853.

BIO 3831 Océanographie (H 1 j) **3 cr.**
Roxane Maranger
L'océan comme écosystème. Emphase sur les processus qui influencent la productivité du plancton à petite échelle (physiologie/biochimie) et à grande échelle (bassin océanique/globale). Préalable(s) : BIO 1803 ou BIO 2853.

BIO 3839 Limnologie (H 1 j) **3 cr.**
Richard Carignan et Bernadette Pinel-Alloul
Approche écosystémique à l'écologie des eaux douces. Limnologie physique et chimique : lumière, température, physico-chimie, hydrodynamisme. Limnologie biologique : communautés végétales et animales, interactions trophiques, paléolimnologie. Préalable(s) : BIO 1803 ou BIO 2853.

BIO 3843 Stage de limnologie (A 1 js) **3 cr.**
Bernadette Pinel-Alloul
Stage sur le terrain de limnologie appliquée aux écosystèmes d'eau douce : morphométrie, physico-chimie des eaux naturelles. Communautés planctoniques et benthiques. Cours contingenté (24) offert aux étudiants de l'orientation Biodiversité, écologie et évolution. Préalable(s) : BIO 3839.

BIO 3853 Débats en écologie (H 1 j) **3 cr.**
Antonia Cattaneo
Examen critique de quelques problématiques écologiques contemporaines en utilisant les concepts écologiques pertinents. Recherche et synthèse d'articles scientifiques proposant des positions contrastées. Travaux écrits et présentation en classe. Préalable(s) : BIO 1803.

BIO 3863 T.P. d'éthologie (H 1 j) **2 cr.**
Frédérique Dubois
Initiation aux méthodes descriptives et expérimentales, à l'échantillonnage et à l'analyse quantitative des données comportementales. Projet de recherche avec réalisation d'un document vidéo. Priorité aux biologistes. Concomitant(s) : BIO 2862. Cours cyclique.

BIO 3893 Éco-toxicologie (H 1 js) **3 cr.**
Richard Carignan
Pollution de l'air, de l'eau et des sols. Pluies acides, gaz à effet de serre, CFC, métaux traces, contaminants organiques. Transport, destin, biodisponibilité. Mécanismes d'action des contaminants. Mesure des effets contaminants.

BIO 4000 Communication scientifique (A 1 j) **3 cr.**
Anja Geitmann
Acquisition des outils permettant le recensement informatique d'écrits scientifiques. Analyse critique et apprentissage de la rédaction d'articles. Apprentissage de la préparation de présentation orale courte, séminaire, journal club et affiche. Accès limité et sur entrevue. Cours contingenté.

BIO 4020 Stage de recherche (A 2 js) **9 cr.**
Thérèse Cabana
Stage de recherche dans un laboratoire, sur le campus ou hors campus, après approbation par un superviseur de stage et le coordonnateur départemental. Rédaction d'un texte scientifique et présentation orale. Accès limité et sur entrevue. Cours contingenté.

BIO 6077 Analyse quantitative des données (H 1) **4 cr.**
Pierre Legendre
Apprentissage de méthodes d'analyse quantitative de données biologiques, y compris les données spatiales et temporelles. Travaux pratiques; analyse des données de recherche des étudiants. Connaissances requises : biostatistique.

CEP - Communication et politique

CEP 2000 Théories de la communication politique (AH 1 j) **3 cr.**
Analyse de la communication politique dans le contexte des campagnes électorales.

CEP 3000 Stratégies en communication politique (AH 1 j) **3 cr.**
Approche rhétorique et argumentative. Outils méthodologiques et conceptuels. Regard critique sur les stratégies argumentatives et discursives des acteurs politiques. Préalable(s) : CEP 2000.

CHI - Chirurgie

CHI 1800 Perfusion extracorporelle 1 (AH 1 js) **3 cr.**
Robert Cossette
Éléments technologiques de base essentiels à la conduite de la circulation extracorporelle incluant les modifications physiologiques, biochimiques et hématologiques qui s'ensuivent.

CHI 1801 Perfusion extracorporelle 2 (AH 1 js) **3 cr.**
Robert Cossette
Application de la circulation extracorporelle à des situations complexes comme la transplantation d'organes, l'autotransfusion, l'assistance circulatoire mécanique, l'insuffisance rénale et la chirurgie pédiatrique.

CHI 1802 Perfusion extracorporelle - clinique 1 (AH 1 js) **3 cr.**
Robert Cossette
L'étudiant doit participer au maintien de cent (100) patients dont quinze (15) en pédiatrie, en circulation extracorporelle. Il assume une responsabilité progressive en cours de formation.

CHI 1803 Perfusion extracorporelle - clinique 2 (AH 1 js) **3 cr.**
Robert Cossette
L'étudiant doit participer au maintien de cent (100) patients dont quinze (15) en pédiatrie, en circulation extracorporelle. Il assume une responsabilité progressive en cours de formation.

CHI 1900 Introduction aux techniques en C.E.C. (AHE 1 j) **3 cr.**
Louis-Paul Perrault
Introduction aux techniques en circulation extracorporelle (C.E.C). Présentation du bloc opératoire en chirurgie cardiaque, des équipements, des intervenants et de leurs rôles, des protocoles et de l'arsenal pharmacologique disponible. Cours magistraux, visites des sites de chirurgie cardiaque, rencontres synthèse. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

CHI 1901 Stage d'introduction en C.E.C. (AHE 1 js) **6 cr.**
Louis-Paul Perrault

Stage de quatre mois en milieu clinique de chirurgie cardiaque et formation en physiopathologie cardiovasculaire et pulmonaire, équilibre acido-basique et régulation de la température. Initiation à la recherche clinique et notions d'éthique. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

CHI 1902 Introduction aux techniques en C.E.C. (AHE 1 js) **9 cr.**
Louis-Paul Perrault

Appropriation progressive des techniques utilisées en circulation extracorporelle. Approfondissement et intégration des connaissances. Ce stage fait suite au cours CHI1901 qui donnait un aperçu des techniques et exposait les éléments physiopathologiques reliés à la C.E.C. Préalable(s) : CHI 1901.

CHM - Chimie

CHM 1101 Chimie analytique 1 (H 1 j) **3 cr.**

Les équilibres chimiques en solution. Les réactions acide-base, rédox, de précipitation et de complexation. L'analyse gravimétrique, volumétrique : titrimétrie, précipimétrie, oxydimétrie. Électroanalyse.

CHM 1201 Chimie inorganique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Liaison chimique : notions importantes pour les composés des éléments des groupes principaux. Chimie descriptive de l'hydrogène, oxygène, azote et d'autres éléments chimiques représentatifs. Structure et propriétés des composés de ces aliments.

CHM 1301 Chimie organique 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Structure, nomenclature et stéréochimie des hydrocarbures simples. Réactivité des molécules organiques et parcours réactionnels. Mécanismes SN1, SN2, E1 et E2. Alcanes, alcènes et alcynes. Introduction à la spectroscopie RMN du proton et du 13C.

CHM 1302 Chimie organique 2 (HE 1 j) **3 cr.**

Études des fonctions simples comportant la fonction carbonyle. Notions de mécanismes réactionnels et de stéréochimie des réactions. Spectroscopie infrarouge et spectrométrie de masse. Préalable(s) : CHM 1301.

CHM 1401 Chimie physique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Introduction aux concepts de base de la chimie physique moderne dont le centre d'intérêt est la molécule. Spectroscopie, propriétés électriques et magnétiques des molécules, structure atomique et moléculaire. Les lois de la thermodynamique.

CHM 1402 Chimie physique 2 (H 1 j) **3 cr.**

Concepts de base des équilibres chimiques et électrochimiques. La conductivité des électrolytes. La thermodynamique des piles et des électrolytes. La cinétique électrochimique. Les phénomènes de surface. Les propriétés de systèmes colloïdaux. Préalable(s) : CHM 1401.

CHM 1501 Chimie expérimentale 1 (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Initiation aux travaux pratiques intégrés de chimie analytique, inorganique, organique et physique. Santé et sécurité en chimie.

CHM 1502 Chimie expérimentale 2 (H 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Travaux pratiques intégrés de chimie analytique, minérale, organique et physique. Introduction aux mesures et traitements des données (logiciels informatiques et bibliographie). Préalable(s) : CHM 1501.

CHM 1600 Chimie de l'environnement : introduction (AH 1 j) **3 cr.**

Présentation des bases chimiques de phénomènes fondamentaux de l'environnement et des perturbations causées par les activités humaines. Atmosphère, eaux naturelles, croûte terrestre et biosphère. Substances toxiques : pesticide, BPCs, métaux lourds.

CHM 1955 Chimie et société (H 1 js) **3 cr.**

Ce cours, qui est destiné à un auditoire non spécialisé, traite du rôle de la chimie dans différentes sphères de l'activité humaine, et de différents problèmes sociaux dans la solution desquels la chimie est appelée à jouer un rôle important.

CHM 1963 Chimie générale (AH 1 j) **3 cr.**

Théorie atomique. Structure des atomes. Liaisons chimiques. Chimie des solutions. Équilibres. Neutralisation. Produit de solubilité. Oxydo-réduction. Ions complexes.

CHM 1979 Laboratoire de chimie pour biochimistes (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Initiation aux travaux pratiques intégrés de chimie analytique, inorganique, organique et physique. Complément de chimie analytique.

CHM 1982 Chimie organique (AHE 1 j) **3 cr.**

Liaisons et structures électroniques des molécules organiques. Introduction à la stéréochimie et aux mécanismes de réaction. Étude des fonctions suivantes : alcanes, cycloalcanes, alcènes, alcynes, composés aromatiques, alcools, éthers.

CHM 1984 Chimie organique (AE 1 j) **3 cr.**

Principales notions de stéréochimie. Méthodes spectrales IR et RMN. Aldéhydes et cétones; acides carboxyliques et dérivés, amines; hydrates de carbone; acides aminés, peptides, protéines. Composés hétérocycliques.

CHM 1994 Physicochimie générale 1A (A 1 j) **2 cr.**

Thermodynamique pour biochimistes. Gaz et liquides. Énergies moléculaires. Équilibres chimiques.

CHM 1995 Physicochimie générale 1B (H 1 j) **2 cr.**

Solutions. Équilibres de phases. Phénomènes de surface et colloïdes. Électrochimie. Cinétique chimique. Préalable(s) : CHM 1994.

CHM 2101 Laboratoire de principes d'analyse (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Travaux pratiques intégrés de chimie analytique et physique. Équilibres de phases, études physicochimiques des gaz. Méthodes d'analyses électrochimiques. Analyses spectroscopiques. Chromatographie gazeuse et liquide. Tension de surface. Préalable(s) : CHM 1101 et CHM 1402 et CHM 1502.

CHM 2102 Chimie analytique 2 (H 1 j) **3 cr.**

La chromatographie analytique et les méthodes spectroscopiques d'analyse. Principes de séparation. Techniques chromatographiques et d'électrophorèse capillaire. Spectrophotométries atomique et moléculaire. Problèmes analytiques. Préalable(s) : CHM 1101.

CHM 2201 Chimie inorganique 2 (A 1 j) **3 cr.**

Chimie de coordination et chimie organométallique. Liaisons métal-ligand par les orbitales moléculaires et par la théorie du champ des ligands. Propriétés magnétiques des complexes métalliques. Liaisons métal-carbone. Préalable(s) : CHM 1201.

CHM 2202 Laboratoire de chimie inorganique (H 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Synthèse de composés inorganiques et organométalliques. Caractérisation des produits synthétisés au moyen de méthodes chimiques et de techniques instrumentales. Préalable(s) : CHM 1201 et CHM 1502.

CHM 2301 Laboratoire de chimie organique (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Techniques modernes de chimie organique. Utilisation de réactifs sensibles à l'air et l'humidité. Caractérisation spectroscopique des composés organiques. Méthodes contemporaines de synthèse. Synthèse asymétrique. Chimie combinatoire. Préalable(s) : CHM 1302 et CHM 1502.

CHM 2302 Chimie organique 3 (H 1 j) **3 cr.**

Les composés conjugués; les polyènes et les aromatiques. Spectroscopie UV-visible. Substitution électrophile aromatique et réactions concertées. Composés d'importance biologique. Spectroscopie RMN avancée. Préalable(s) : CHM 1302.

CHM 2401 Chimie physique 3 (A 1 j) **3 cr.**

Principes de mécanique quantique. Méthode des variations. Théorie des perturbations. Calculs de structure électronique d'atomes et de molécules. Éléments de mécanique statistique. Préalable(s) : CHM 1402 et PHY 1903.

CHM 2402 Chimie physique 4 (H 1 j) **3 cr.**

Spectroscopie des molécules diatomiques. Spectroscopies IR et Raman, spectroscopie électronique et fluorescence des molécules polyatomiques. LASER. RMN aux états liquide et solide. Cinétique chimique : états excités et vitesses réactionnelles. Préalable(s) : CHM 2401.

CHM 2971 Chimie bioanalytique (H 1 j) **3 cr.**

Cours et travaux pratiques sur les méthodes physiques d'analyse utilisables en milieux biologiques. Théorie de la séparation. Chromatographie et électrophorèse capillaire. Méthodes spectroscopiques d'analyse chimique. Domaines d'application. Préalable(s) : (CHM 1978 ou CHM 1979) et CHM 1995.

CHM 2979 Laboratoire organique pour biochimistes (H 1 j) **2 cr.**

Identification des structures de molécules organiques. Utilisation des techniques de résonance magnétique nucléaire et de spectroscopie IR. Analyse chimique qualitative des groupes fonctionnels. Préalable(s) : CHM 1979.

CHM 2995 Physicochimie générale 2 (A 1 j) **3 cr.**

Théorie du lien chimique. Étude expérimentale de la structure moléculaire : spectroscopies d'absorption électronique, vibrationnelle (IR et Raman) et rotationnelle, RMN, RPE. Cours destiné aux étudiants de biochimie. Préalable(s) : CHM 1994 et CHM 1995.

CHM 3101 Laboratoire de chimie analytique (AH 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Principales méthodes de séparation et d'analyse spectrophotométriques. Chromatographie gazeuse; chromatographie liquide; électrophorèse capillaire; spectroscopie atomique et moléculaire. Résoudre un problème analytique sous forme d'un projet. Préalable(s) : CHM 2101 et CHM 2102.

CHM 3102 Chimie bioanalytique avancée (A 1 j) **3 cr.**

Spectrométrie de masse, la spectrophotométrie moléculaire, l'électrophorèse, la cinétique enzymatique, les immuno-essais, les biocapteurs, la spectroscopie de résonance de plasmon de surface (SPR), la microscopie à forme atomique (AFM). Préalable(s) : CHM 2102.

CHM 3103 Chimie analytique environnementale (AH 1 j) **3 cr.**

Processus analytiques propres aux analyses environnementales : définition du problème et plan d'expérience, stratégies d'échantillonnage, traitement et conservation des échantillons. Techniques analytiques instrumentales et validation des méthodes. Préalable(s) : CHM 2102.

CHM 3140 Principes d'instrumentation (H 1 j) **3 cr.**

Cours et travaux pratiques portant sur l'instrumentation analytique et chimie physique moderne. Principes d'électronique, description et étude modulaire d'instruments. Préalable(s) : CHM 2102 et PHY 2901.

CHM 3210 Les matériaux minéraux et biominéraux (H 1 j) **3 cr.**

Étude de matériaux minéraux à l'état solide sous le double aspect thermodynamique et structural. Règles des phases. Isomorphisme. Polymorphisme. Géométrie de l'état solide. Familles isostructurales. Propriétés mécaniques, électriques, magnétiques. Préalable(s) : CHM 2201 ou CHM 2273.

CHM 3230 Chimie organométallique (AH 1 j) **3 cr.**

Étude de la nature, de la synthèse, de la structure et des propriétés des composés contenant des liaisons carbone-métal de transition. Catégories de ligands importants. Classes de réactions. Applications. Préalable(s) : CHM 2201 ou CHM 2273.

CHM 3320 Méthodes de synthèse organique (A 1 j) **3 cr.**

Applications des concepts modernes de réactivité, de stéréochimie et d'analyse conformationnelle. Méthodes de blocage et de déblocage des fonctions et influence des groupes voisins. Méthodologie de formation des liens en chimie organique. Préalable(s) : CHM 2302 ou CHM 2365.

CHM 3331 Introduction à la chimie bioorganique (AH 1 j) **3 cr.**

Notions de base de chimie biomimétique et « design » de modèles d'enzymes. Constituants des membranes. Pont entre catalyse hétérogène et enzymatique. Neuropeptides et rôle hormonal. Concept du centre actif d'enzymes. Notions de biologie moléculaire. Préalable(s) : CHM 2302 ou CHM 2365.

CHM 3333 Modélisation moléculaire : introduction (H 1 j) **3 cr.**

Concepts de base en modélisation moléculaire et applications en chimie bioorganique et médicinale. Notions de mécanique moléculaire, dynamique moléculaire et méthode Monte Carlo. Travaux pratiques sur ordinateurs. Préalable(s) : 30 cr. de sigle CHM.

CHM 3381 Chimie des produits naturels (H 1 j) **3 cr.**

Importance industrielle et médicinale des produits naturels : biosynthèse, synthèse totale, preuve de structure, études stéréochimiques, méthodologie synthétique, analyse rétrosynthétique et nouveaux concepts. Préalable(s) : CHM 2301 ou CHM 2365.

CHM 3401 Laboratoire de chimie physique (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Études physicochimiques des gaz et des liquides. Études des équilibres de phases. Électrochimie. Cinétique chimique. Analyse thermique. Acquisition et traitement de données par microordinateur. Préalable(s) : CHM 2102 et CHM 2402.

CHM 3402 Modélisation et mécanique quantique (A 1 j) **3 cr.**

Calcul des structures électroniques et des propriétés des molécules à l'aide de logiciels de modélisation basés sur la mécanique quantique. Préalable(s) : CHM 2402.

CHM 3403 Dynamique quantique et statistique (A 1 j) **3 cr.**

La dynamique quantique des molécules appliquée aux réactions chimiques et à la photodissociation des molécules. Méthodes de la mécanique statistique appliquées à la dynamique de grandes molécules et ensembles de molécules. Préalable(s) : CHM 2402.

CHM 3404 Surfaces, interfaces et colloïdes (A 1 j) **3 cr.**

Chimie des surfaces, interfaces et colloïdes. Adsorption moléculaire. Couches monomoléculaires. Les propriétés physiques des systèmes colloïdaux. Polymères aux interfaces. Imagerie et profilage de surfaces. Tribologie. Nanotechnologie. Préalable(s) : CHM 1402 et CHM 3470.

CHM 3450 Éléments de cristallographie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Génération, propriétés et diffraction des rayons X. Analogie optique. Systèmes cristallins. Éléments de symétrie. Groupes plans et spatiaux. Interprétation des films de diffraction (Weissenberg, précession et diagrammes de fibres).

CHM 3470 Chimie macromoléculaire : introduction (AH 1 j) **3 cr.**

Synthèse des composés macromoléculaires. Polycondensation et polymérisation par addition. Caractérisation des structures et des masses moléculaires. Propriétés physiques et mécaniques des polymères. Applications. Préalable(s) : CHM 1402 ou CHM 2485.

CHM 3481 Les matériaux polymères (H 1 j) **3 cr.**

Les résines thermoplastiques et thermodurcissables. Les fibres textiles. Les élastomères. Les matériaux composites. Diagrammes d'état, structures morphologiques et propriétés mécaniques. Mise en oeuvre et rhéologie. Aspects théoriques. Préalable(s) : CHM 3470.

CHM 3483 Caractérisation des matériaux (H 1 j) **3 cr.**

Introduction aux matériaux modernes. Propriétés physicochimiques des matériaux (nanostructures, surfaces, biomatériaux), propriétés mécaniques, électriques, etc. Ce cours inclut des travaux pratiques (1 cr.). Préalable(s) : CHM 3401 ou CHM 3482.

CHM 3493 Spectroscopie moléculaire (H 1 j) **3 cr.**

Spectroscopie rotationnelle et vibrationnelle des molécules polyatomiques. Symétrie, configurations, états électroniques et spectroscopies électroniques et vibroniques des molécules et des complexes. Préalable(s) : CHM 2402 ou CHM 2482.

CHM 3521 Chimie : la profession et l'industrie (H 1 j) **3 cr.**

Aspects professionnels de la chimie et notions sur la santé et la sécurité. Aspects industriels de la chimie couvrant les thèmes : métallurgie, agro-alimentaire, bois-papier et pharmaceutique. Préalable(s) : 36 cr. de sigle CHM.

CHM 3551 Stage appliqué ou projet de recherche 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Expérience dans un laboratoire de recherche en milieu universitaire ou industriel. Préalable(s) : 24 cr. de sigle CHM.

CHM 3552 Stage appliqué ou projet de recherche 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Manipulations avancées et (ou) mise au point d'un système expérimental dans un des domaines de la spécialisation envisagée. Préalable(s) : 24 cr. de sigle CHM.

CHM 3601 Chimie de l'environnement (H 1 j) **3 cr.**

Étude des processus chimiques dans l'atmosphère, les eaux natuelles, les sols et la biosphère ainsi que des perturbations causées par diverses activités humaines. Pollution chimique et substances toxiques. Méthodes de traitement et de contrôle. Préalable(s) : 36 cr. de cours dont cr. de sigle BCM, cr. de sigle CHM.

CHM 3602 Chimie, pollution et toxicologie (H 1 j) **3 cr.**

Pollution chimique. Nature des polluants, mobilité, transformation, biodisponibilité, dégradation. Effets sur l'environnement. Substances toxiques. Toxicologie, risques, normes environnementales. Contrôle et traitement. Préalable(s) : CHM 3601.

CHN - Chinois (études chinoises)

CHN 1050 Chinois élémentaire 1 (AE 1 j) **6 cr.**

Apprentissage de la grammaire fondamentale et du vocabulaire de base de la langue chinoise. Travail sur la prononciation et sur les tons au laboratoire de langue. Acquisition de 250 caractères simplifiés et non simplifiés.

CHN 1050H Chinois élémentaire 1 (AH 2 s) **6 cr.**

Apprentissage de la grammaire fondamentale et du vocabulaire de base de la langue chinoise. Travail sur la prononciation et sur les tons au laboratoire de langue. Acquisition de 250 caractères simplifiés et non simplifiés.

CHN 1060 Chinois élémentaire 2 (HE 1 j) **6 cr.**

Développement du vocabulaire et de la syntaxe pour conversations simples. Laboratoire de langue. Acquisition de 250 caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 1050.

CHN 1060H Chinois élémentaire 2 (A 2 s) **6 cr.**

Développement du vocabulaire et de la syntaxe pour conversations simples. Laboratoire de langue. Acquisition de 250 caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 1050 ou CHN 1050H.

CHN 2075 Chinois intermédiaire 1 (AE 1 j) **6 cr.**

Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire à travers des travaux écrits et des dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression au laboratoire de langue. Acquisition de 600 caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 1060 ou CHN 1060H.

CHN 2075H Chinois intermédiaire 1 (AH 2 s) **6 cr.**

Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire à travers des travaux écrits et des dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression au laboratoire de langue. Acquisition de 600 caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 1060 ou CHN 1060H.

CHN 2085 Chinois intermédiaire 2 (HE 1 j) **6 cr.**

Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire à travers des travaux écrits et des dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression au laboratoire de langue. Acquisition de 600 caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 2075 ou CHN 2075H.

CHN 3050 Chinois avancé : langue parlée 1 (AE 1 js) **3 cr.**

Développement de l'expression orale à partir d'une méthode interactive. Conversations dirigées et libres. Exposés oraux individuels. Acquisition des expressions courantes de la Chine contemporaine. Préalable(s) : CHN 2085.

CHN 3060 Chinois avancé : langue parlée 2 (HE 1 js) **3 cr.**

Approfondissement de l'expression orale à partir d'une méthode interactive. Conversations dirigées et libres. Introduction de matériel audiovisuel. Exposés oraux individuels. Projet collectif (théâtre, vidéo). Préalable(s) : CHN 3050.

CHN 3070 Chinois avancé : langue écrite 1 (AE 1 js) **3 cr.**

Développement de la langue écrite et lue à partir d'articles choisis de journaux chinois. Traduction des articles. Analyses grammaticales et compositions simples de style journalistique. Utilisation de caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 2085.

CHN 3080 Chinois avancé : langue écrite 2 (HE 1 js) **3 cr.**

Approfondissement de la langue écrite et lue à partir de la lecture d'articles tirés de diverses revues et de contes. Traduction, discussions et analyses grammaticales de textes en caractères simplifiés et non simplifiés. Préalable(s) : CHN 3070.

CHN 3090 Langue et culture chinoises (AH 1 js) **3 cr.**

Approfondissement de la langue écrite et lue à l'aide d'un ensemble de textes qui constitueront un panorama des divers aspects de la civilisation chinoise. Préalable(s) : CHN 3060 et CHN 3080.

CIN - Cinéma (études cinématographiques)

CIN 1001 Archéologie et technique de l'image (A 1 j) **3 cr.**

Étude des développements dans l'histoire des outils de fabrication de l'image. Analyse des conceptions de la représentation associées à l'invention de ces outils. Apprentissage des techniques de prise de vue, d'éclairage et de traitement de l'image. Concomitant(s) : CIN 1002.

CIN 1002 Théorie et pratique du montage (A 1 j) **3 cr.**

Approche théorique et pratique des techniques et des règles du montage. Étude des principales théories du montage au cinéma. Exercices filmiques à partir d'un matériel 16mm positif et sonore préalablement fourni. Concomitant(s) : CIN 1001.

CIN 1003 Laboratoire cinématographique (H 1 j) **3 cr.**

Initiation à la pratique filmique par la réalisation de brefs essais en 16mm et en vidéo. Exploration d'une variété de genres, de formes, de contenus et de modes de production audiovisuels. Le cours est accompagné d'ateliers techniques. Préalable(s) : CIN 1001 et CIN 1002. Concomitant(s) : CIN 1004.

CIN 1004 Laboratoire de scénarisation (H 1 js) **3 cr.**

Initiation aux diverses manières de concevoir et d'écrire une œuvre audiovisuelle. Variété d'outils créatifs, de techniques, de genres, de formes et de contenus pouvant mener à des réalisations. Travaux d'écriture scénaristique. Préalable(s) : CIN 1001 et CIN 1002. Concomitant(s) : CIN 1003.

CIN 1061 Introduction à l'art photograhique (AH 1 j) **3 cr.**

Sensibilisation aux techniques de base et aux modes de fonctionnement de la photographie. Réflexion sur les problématiques spécifiques à l'apprentissage de l'expression photographique. Travaux pratiques. Cours contingenté. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

CIN 1101 Mouvements de l'histoire du cinéma (A 1 js) **3 cr.**

Étude de différents mouvements et écoles cinématographiques à travers le monde, des débuts du cinéma à 1960. Accent mis aussi bien sur l'évolution sociohistorique que sur les changements intervenus au plan du langage cinématographique.

CIN 1102 Langage et matières de l'expression (A 1 js) **3 cr.**

Introduction aux aspects fondamentaux du langage cinématographique et aux principes de l'esthétique du film. Étude de la forme filmique, des structures, des figures et des modes de fonctionnement de l'image.

CIN 1103 Courants du cinéma contemporain (H 1 j) **3 cr.**

Étude de quelques-uns des courants majeurs du cinéma, de 1960 à aujourd'hui. Accent mis aussi bien sur l'évolution sociohistorique que sur les changements intervenus au plan du récit et du langage cinématographique.

CIN 1104 Culture et documentation du cinéma (H 1 js) **3 cr.**

Initiation à la recherche en étude du cinéma et programme individuel de visionnement de films.

CIN 1105 Cinéma d'animation et images composites (A 1 js) **3 cr.**

Étude historique et théorique des techniques et des recherches du cinéma dit d'animation, de l'animation au cinéma et plus généralement de l'image construite. Les formes et les pratiques, de l'avant-garde au cinéma hollywoodien.

CIN 1106 Le cinéma politique (A 1 js) **3 cr.**

Histoire critique du cinéma politique. Examen comparatiste du langage cinématographique et du discours politique. Analyse du cinéma hégémonique et du cinéma résistant.

CIN 1107 Cinémas nationaux (H 1 j) **3 cr.**

Études des rapports entre cinéma et nation. Examen de la pertinence du critère de nationalité dans la production cinématographique et l'analyse filmique. Parcours critique d'une ou de plusieurs cinématographies nationales.

CIN 1108 Cinéma et télévision (H 1 j) **3 cr.**

Étude historique, théorique et esthétique des liens entre le cinéma et la télévision. Rapports d'antagonisme et de complémentarité.

CIN 1109 Les genres et le cinéma (A 1 s) **3 cr.**

Étude des genres selon des découpages historiques et géographiques : de la grande forme hollywoodienne aux nouvelles formations génériques. Cours consacré soit à la question théorique de la distinction générique, soit à des études de cas génériques.

CIN 2000 Pratique et esthétique du son (A 1 j) **3 cr.**

Apprentissage des techniques de prise de son, de montage et de mixage sonores. Analyse des usages plastiques, musicaux et narratifs du son au cinéma. Étude des rapports du cinéma sonore avec la radio, la musique concrète et l'installation sonore. Préalable(s) : CIN 1003 et CIN 1004.

CIN 2002 Pratique vidéographique (A 1 j) **3 cr.**

Approfondissement des connaissances pratiques et esthétiques par la réalisation d'une œuvre vidéographique de création, à partir de problématiques choisies. Le cours est accompagné d'une série d'ateliers techniques. Ce cours est contingenté. Préalable(s) : CIN 1003 et CIN 1004. Concomitant(s) : CIN 2000.

CIN 2003 Pratique scénaristique (A 1 j) **3 cr.**
Approfondissement des connaissances pratiques et esthétiques de la scénarisation par la conception et l'écriture de projets et de scénarios de films de divers genres, à partir de problématiques choisies. Préalable(s) : CIN 1004.

CIN 2004 Pratique cinématographique (H 1 j) **3 cr.**
Approfondissement des connaissances pratiques, logistiques et esthétiques nécessaires à la création et à la production d'un court métrage en 16mm. Le cours est accompagné d'une série d'ateliers techniques. Ce cours est contingenté. Préalable(s) : CIN 2000 et CIN 2002.

CIN 2101 Théories du cinéma (A 1 j) **3 cr.**
Essor et développement des théories et des discours sur le cinéma. Analyse approfondie des approches théoriques les plus importantes.

CIN 2102 Cinéma québécois (AH 1 j) **3 cr.**
Étude historique et esthétique du cinéma québécois depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Étude comparative des styles, des auteurs et des discours.

CIN 2103 Analyse filmique (H 1 j) **3 cr.**
Introduction aux différentes démarches analytiques élaborées par la pensée critique. Pluralité des lectures et résistance de l'œuvre à l'analyse.

CIN 2104 Cinéma documentaire (A 1 s) **3 cr.**
Étude du cinéma documentaire international. Introduction aux différentes conceptions qui ont jalonné l'histoire politique et esthétique du documentaire.

CIN 2105 L'avènement du cinéma (A 1 s) **3 cr.**
Introduction aux problèmes fondamentaux de théorie et d'histoire du cinéma posés par l'avènement du cinéma à la fin du 19e siècle. Étude de l'impact de l'arrivée du nouveau média sur ses contemporains.

CIN 2106 Cours de corpus (H 1 js) **3 cr.**
Étude approfondie d'une approche, d'un auteur ou d'un corpus spécifique de films.

CIN 2107 L'adaptation cinématographique (H 1 js) **3 cr.**
Étude historique et théorique de la transposition du texte à l'image, ainsi que de la littérature et des autres arts au cinéma, à travers l'analyse d'une thématique ou d'un corpus choisi. Les enjeux esthétiques et sociaux de l'adaptation.

CIN 2108 Cinéma expérimental et art vidéo (A 1 j) **3 cr.**
Histoire et analyse des oeuvres de recherche réalisées au carrefour du cinéma et des arts visuels dans la deuxième moitié du XXe siècle : situationnisme, cinéma underground, pop art, art conceptuel, performance et installation vidéo, activisme, etc.

CIN 2109 Critique cinématographique (A 1 js) **3 cr.**
Étude et production de textes critiques. Histoire de la critique de film. Analyse approfondie des critères de jugement esthétique ainsi que des pratiques analytiques et interprétatives

CIN 2110 Le cinéma et les autres arts (AH 1 js) **3 cr.**
Le cinéma dans ses rapports aux autres arts : peinture, théâtre, musique, architecture, etc. Points de convergence et de divergence. Rapports traditionnels et problématiques soulevées dans les pratiques récentes.

CIN 2111 Histoire et cinéma (A 1 j) **3 cr.**
Examen des rapports entre cinéma et histoire, des modalités par lesquelles le médium cinématographique permet l'avènement d'une autre vision historique et d'une autre manière d'être dans l'histoire. Les films comme produits et agents de l'histoire.

CIN 2112 Cinéma, genre et sexualité (H 1 j) **3 cr.**
Étude historique et théorique des fonctions de l'image dans la construction des rôles sexuels : théories féministes, stéréotypes sexuels, récit œdipien, voyeurisme et identification, censure et pornographie, les oeuvres critiques, la parodie, etc.

CIN 2113 Cinéma et technologies numériques (H 1 js) **3 cr.**
Étude des usages contemporains des technologies numériques dans le domaine élargi des images en mouvement. Analyse d'une thématique ou d'un corpus choisi : interactivité, immersion, réalité virtuelle, cinéma web, jeu vidéo, arts médiatiques, etc.

CIN 3001 Projets dirigés (AH 2 j) **6 cr.**
Conception et réalisation d'un projet théorique ou pratique, sous la direction d'un professeur. Examen des rapports entre la recherche savante et la création artistique : les enjeux, les méthodologies, les formes et les contenus. Ce cours est contingenté. Préalable(s) : CIN 2004.

CIN 3002 Stage (E 1 j) **3 cr.**
Stage supervisé dans le milieu de la recherche, de la critique et/ou de la production cinématographique. Le stage vise à réaliser l'articulation avec un milieu de travail concret dans le domaine du cinéma. Stage d'une durée de 135 heures. Ce cours est contingenté.

CIN 3101 Cinéma des différences (A 1 j) **3 cr.**
Analyse de formes, de contenus et d'expressions cinématographiques qui se situent en marge du cinéma dominant, ou qui, à l'intérieur même d'un système institué, opposent une résistance aux normes de visibilités dominantes.

CIN 3102 Les théories des cinéastes (H 1 js) **3 cr.**
Analyse des théories du cinéma proposées par les cinéastes, que celles-ci s'expriment à travers des processus de création ou sous les formes diverses du traité d'esthétique, du manifeste, de la réflexion théorique, du témoignage, etc.

CIN 3103 Mythologies du cinéma (H 1 j) **3 cr.**
Études des relations entre mythe et cinéma selon diverses perspectives, allant des mythes recyclés par le cinéma aux mythes que le cinéma a fondés, et plus généralement, du cinéma en tant que nouvelle mythologie du XXe siècle.

CIN 3104 Histoire et théorie du scénario (A 1 js) **3 cr.**
Étude historique des développements de la pratique d'écriture de scénarios et analyse des discours théoriques portant sur le texte du scénario depuis les débuts du cinéma jusqu'à aujourd'hui.

COM - Communication (sciences de la communication)

COM 1100 Méthodologie de la recherche (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la démarche de recherche en communication. Objet de recherche, problématisation, conceptualisation, opérationnalisation. Éventail des méthodes en communication.

COM 1150 Communication écrite (AH 1 j) **3 cr.**
Pratiques et réflexions du communicateur. Les écrits de type administratif comme le communiqué, la lettre et le rapport.

COM 1200 Introduction aux médias (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Examen d'études classiques en communication et présentation des organisations de communication publique et des industries culturelles. Travail de création de messages.

COM 1200G Introduction aux médias (AHE 1 s) **3 cr.**
Examen d'études classiques en communication et présentation des organisations de communication publique et des industries culturelles. Travail de création de messages.

COM 1300 Théories de la communication (A 1 js) **3 cr.**
Revue des principaux modèles de communication (Shannon, Watzlavick) et des différents champs d'études. Mise en relation des théories et de leurs implications sur la recherche et les applications.

COM 1350 Communication et cognition (AH 1 js) **3 cr.**
Aperçu des approches, des modèles de base et des recherches en sciences cognitives liés à l'étude et aux pratiques de la communication.

COM 1400 Analyse des données en communication (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Interprétation des résultats de recherche. Procédures quantitatives d'analyse des données. Utilisation de l'ordinateur pour la recherche en sciences de la communication.

COM 1500 Communication et organisation (AH 1 js) **3 cr.**
Revue des théories de la communication organisationnelle. Étude de leurs contextes d'émergence et de leurs conséquences pour l'analyse et la pratique. Introduction aux enjeux de la communication dans les organisations contemporaines.

COM 1500G Communication et organisation (AHE 1 s) **3 cr.**
Revue des théories de la communication organisationnelle. Étude de leurs contextes d'émergence et de leurs conséquences pour l'analyse et la pratique. Introduction aux enjeux de la communication dans les organisations contemporaines.

COM 1511 Communication audiovisuelle (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction à la scénarisation et à la production de présentations audiovisuelles assistées par ordinateur. Analyse des problèmes de langages et des aspects techniques.

COM 1560 Communication informatisée 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Initiation à divers logiciels d'informatisation de la communication. Problématique du choix et de l'évaluation.

COM 1600 Communication et médias de masse (AH 1 j) **3 cr.**
Aperçu global des modèles et concepts de base en communication de masse. Étude de la présence et de l'influence des médias dans le vécu quotidien.

COM 1600G Communication et médias de masse (AHE 1 s) **3 cr.**
Aperçu global des modèles et concepts de base en communication de masse. Étude de la présence et de l'influence des médias dans le vécu quotidien.

COM 2001 Communication internationale (AH 1 j) **3 cr.**
Définition du champ. Rôle de la communication bilatérale, multilatérale et mondiale. L'impact des institutions mondiales. Mondialisation et cultures nationale et locale. Analyse de cas.

COM 2018 Éléments de relations publiques (AH 1 s) **3 cr.**
Fonctionnement de l'industrie des relations publiques. Méthodes des relations publiques : définition des objectifs, choix des moyens, mise en oeuvre. Ateliers pratiques. Préalable(s) : COM 1500.

COM 2019 Éléments de publicité (AH 1 js) **3 cr.**
Fonctionnement de l'industrie de la publicité. Méthodes de la publicité : définition des objectifs, création des messages, choix des médias. Ateliers pratiques. Préalable(s) : COM 1500 et COM 1600.

COM 2020 Éléments de communication interne (A 1 j) **3 cr.**
Identification et évaluation des réseaux politiques et techniques de communication interne. Audit communicationnel. Études de cas et atelier de planification. Préalable(s) : COM 1500.

COM 2021 Technologies et travail en collaboration (A 1 j) **3 cr.**
Étude des usages des technologies de communication et de collaboration dans les organisations. Revue des conséquences de ces technologies sur les organisations, les acteurs et leurs pratiques. Expérimentation des technologies de collaboration. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 2200 Communication, sens et discours (AH 1 j) **3 cr.**
Outils de l'analyse du sens et des significations. Portrait historique des principaux courants d'analyse. Introduction aux approches sémiologiques et aux approches interprétatives.

COM 2210 Impacts des nouvelles technologies (H 1 j) **3 cr.**
Description des nouveaux champs de développement de la communication utilisant l'informatique, et survol des systèmes de télécommunication modernes qui en découlent.

COM 2230 Communication, rhétorique, argumentation (A 1 j) **3 cr.**
Revue des principaux courants de la tradition rhétorique et plus particulièrement des théories de l'argumentation. Introduction à l'analyse argumentative. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 2340 Communication et recherches sur terrain (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction aux outils méthodologiques utilisés dans les recherches sur le terrain. Observation, études de cas, ethnographie, analyse documentaire, entrevues. Concomitant(s) : COM 1100.

COM 2355 Communication et recherche sociale (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction aux outils méthodologiques utilisés dans le cadre de recherches sociales en communication. Techniques de base d'enquêtes et de sondages. « Focus groups ». Analyse de contenu. Démarche expérimentale. Préalable(s) : COM 1400 ou POL 1803.

COM 2540 Pratiques de la photographie (AH 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Processus de la production photographique. Numérisation et traitement de l'image. Connaissance des outils et des matériaux de production. Étude de l'image en tant que concept et valeur significative.

COM 2540G Pratiques de la photographie (AHE 1 js) **3 cr.**
Processus de la production photographique. Numérisation et traitement de l'image. Connaissance des outils et des matériaux de production. Étude de l'image en tant que concept et valeur significative.

COM 2550 Éditique (AH 1 j) **3 cr.**
Principes et techniques de design infographique pour la conception de communications imprimées. Conception et production de logos, de brochures : mise en page, typographie, couleurs, papier, trames, préparation des épreuves pour l'impression.

COM 2571 Interfaces et scénarisation (H 1 j) **3 cr.**
Apprentissage des principes de scénarisation interactive et du processus de conception et d'évaluation des applications de communication informatisée, en utilisant diverses théories ergonomiques. Préalable(s) : COM 1560. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 2580 Design d'applications Internet (A 1 j) **3 cr.**
Préparation des images pour la diffusion multimédia. Conception et production de sites Internet. Ergonomie, scénarisation interactive et intégration des médias. Production d'animations et programmation d'interactions simples. Préalable(s) : COM 1560 et COM 2540. Concomitant(s) : COM 2571. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 2600 Pratiques de la réalisation sonore (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Initiation aux différents processus de la production sonore. Application des procédés numériques. Techniques d'enregistrement. Le micro et l'art de son utilisation. Techniques de montage. Éthique et esthétique.

COM 2650 Esthétiques de la communication (H 1 j) **3 cr.**
Théories et pratiques esthétiques dans le domaine de la communication. Étude de l'évolution créative et de la diffusion sociale de formes de sensibilité à travers les médias et les nouvelles technologies multimédiatiques interactives. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 2710 Aspects sociotechniques de la médiation (A 1 j) **3 cr.**
Éléments d'analyse des pratiques de médiation pour une compréhension globale de l'évolution des systèmes de communication. Cadres conceptuels de l'analyse des réseaux techniques et humains de la circulation de l'information.

COM 2720 Politiques de communication (H 1 j) **3 cr.**
Les structures, l'économie politique, le cadre juridique et réglementaire des mass media. Éléments historiques et situation contemporaine des mass media québécois et canadiens dans le contexte international.

COM 2920 Histoire des médias (H 1 j) **3 cr.**
Développement des techniques, des organisations, des produits et des services. Télécommunications, médias de masse et informatique. Liens avec l'histoire générale. Particularités du contexte québécois.

COM 2925 Industries culturelles (AH 1 j) **3 cr.**
Structures, stratégies et impacts des industries culturelles. Caractéristiques économiques. Mondialisation. Caractéristiques du contexte québécois.

COM 2935 Médias et cultures populaires (AH 1 j) **3 cr.**
Étude critique des cultures populaires produites et diffusées par les médias. Analyse des enjeux par le biais des problématiques contemporaines : musiques populaires, téléromans, talk shows, magazines et journaux populaires au Québec.

COM 2945 Auditoires des médias de masse (H 1 j) **3 cr.**
Grandes approches de la recherche sur les auditoires. Concepts fondamentaux. Connaissances des auditoires des médias de masse. Caractéristiques sociodémographiques et culturelles. Comparaisons internationales.

COM 2955 Pouvoir et communication (H 1 j) **3 cr.**
Théorie du pouvoir dans son fonctionnement proprement communicationnel. Approches contemporaines du pouvoir et de ses modes d'exercice à l'ère des médias de masse et des nouveaux médias. Préalable(s) : COM 1300 et COM 1600.

COM 3000 Atelier en communication appliquée (AHE 1 j) **3 cr.**
Travail supervisé dans un service de communication ou dans un service de production de documents audiovisuels ou multimédias. Participation à la gestion des communications et la conception des documents.

COM 3001 Stage en communication et politique (AHE 1 j) **3 cr.**
Travail supervisé dans une organisation impliquant la participation à la conception ou à la gestion d'un programme de communication. Production d'un rapport de stage. Préalable(s) : 45 crédits de cours CEP, COM, POL.

COM 3011 Planification en communication interne (H 1 j) **3 cr.**
Projets et actions de communication interne. Identification des besoins, des clientèles et des variables espace/temps. Redondances et combinatoires des réseaux. Études de cas et atelier de planification. Préalable(s) : COM 2020.

COM 3012 Planification en communication externe (A 1 j) **3 cr.**
Mise en oeuvre d'un plan de relations publiques ou d'une campagne publicitaire. Étude du processus en plusieurs étapes : recherche, analyse, problématique, stratégie et évaluation. Préalable(s) : COM 2018 et COM 2019.

COM 3201 Intégration des technologies multimédias (H 1 j) **3 cr.**
Apprentissage du montage vidéo numérique avancé et de l'intégration des technologies numériques de production multimédia. Formats et techniques de production. Préalable(s) : COM 1511 et COM 1560. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

COM 3305 Changements, narration et identités (A 1 j) **3 cr.**
Revue des principales approches narratives de l'identité dans les organisations en situation de changements. Méthodes de recherche, de pratique et d'intervention utilisant l'approche narrative. Préalable(s) : COM 1500.

COM 3500 Pratiques de la télévision (AH 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Initiation aux pratiques et à l'enregistrement vidéo en studio. Les étapes de préproduction, production et postproduction télévisuelle. Visionnements, analyses et exercices pratiques. Préalable(s) : COM 1511.

COM 3562 Design d'applications multimédias (A 1 j) **3 cr.**
Apprentissage de logiciels avancés de communication informatisée : multimédias, systèmes interactifs, animation, intégration du son et du vidéo, intégration sur Internet. Projet d'intégration et de production dans un contexte communicationnel. Préalable(s) : COM 1560 et (COM 2540 ou COM 3540).

CON - Université Concordia

CON 3160 History: The Byzantine Empire, 602-1056 (A 1 j) **3 cr.**
From Late Antiquity into the Byzantine Commonwealth. Administrative and military structures; Balkan neighbours, the Arab conquest, and Asia Minor. Cours HIST 316 de l'Université Concordia. Inscription par entente interuniversitaire.

CON 3180 History: The Byzantine Empire, 1056-1453 (H 1 j) **3 cr.**
From the end of the Macedonian dynasty to the Turkish conquest. Administrative and military structures; Balkan neighbours, the Islamic conquest, and Asia Minor. Cours HIST 318 de l'Université Concordia. Inscription par entente interuniversitaire.

CRI - Criminologie

CRI 1001 Perspectives historiques en criminologie (AH 1 j) **3 cr.**
L'histoire du crime, des idées sur le crime et de la réaction sociale au crime depuis l'Ancien régime jusqu'au XXe siècle.

CRI 1001G Perspectives historiques en criminologie (AHE 1 s) **3 cr.**
L'histoire du crime, des idées sur le crime et de la réaction sociale au crime depuis l'Ancien régime jusqu'au XXe siècle.

CRI 1050 Sociocriminologie 1 (AH 1 js) **3 cr.**
Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social.

CRI 1050G Sociocriminologie 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social.

CRI 1100 Psychocriminologie (AH 1 j) **3 cr.**
Dianne Casoni
Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant. L'agression. Développement personnel et orientation criminelle.

CRI 1100G Psychocriminologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant. L'agression. Développement personnel et orientation criminelle.

CRI 1151 Justice criminelle 1 (A 1 j) **3 cr.**
Principes généraux du droit pénal. Les éléments de l'infraction. La participation criminelle. Les moyens de défense. Les peines. Infractions particulières.

CRI 1151G Justice criminelle 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Principes généraux du droit pénal. Les éléments de l'infraction. La participation criminelle. Les moyens de défense. Les peines. Infractions particulières.

CRI 1200 La méthodologie en criminologie (A 1 j) **3 cr.**
Stéphane Leman-Langlois
Les notions de base de la recherche quantitative et qualitative en criminologie. Analyse, discussion et critique des différents types de données et techniques d'analyse en criminologie.

CRI 1200G La méthodologie en criminologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Les notions de base de la recherche quantitative et qualitative en criminologie. Analyse, discussion et critique des différents types de données et techniques d'analyse en criminologie.

CRI 1401 Criminologie appliquée et institutions (A 1 j) **3 cr.**
La structure et le cadre légal des organismes dans lesquels oeuvrent les criminologues. L'État et la question criminelle. Les rôles des criminologues. Connaissance des ressources par un programme de visites.

CRI 1511 Délinquance et facteurs criminogènes (HE 1 j) **3 cr.**
Marc Ouimet
Étude des mécanismes de l'émergence et du développement de la conduite délinquante. Analyse des facteurs criminogènes actifs. Théories intégratives.

CRI 1511G Délinquance et facteurs criminogènes (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des mécanismes de l'émergence et du développement de la conduite délinquante. Analyse des facteurs criminogènes actifs. Théories intégratives.

CRI 1600 Initiation aux méthodes quantitatives (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Guay
Les techniques statistiques de base en criminologie : description et analyse bivariées. Les tests non paramétriques. Apprentissage de SPSS.

CRI 1600G Initiation aux méthodes quantitatives (AHE 1 s) **3 cr.**
Les techniques statistiques de base en criminologie : description et analyse bivariées. Les tests non paramétriques. Apprentissage de SPSS.

CRI 1730 Victimologie (AH 1 j) **3 cr.**
Jo-Anne Wemmers
Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.

CRI 1730G Victimologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Le rôle de la victime dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice.

CRI 1900D Introduction à la justice des mineurs (AH 1) **3 cr.**
Législation, politiques et pratiques touchant les interventions de la justice des mineurs à l'endroit des jeunes contrevenants et des enfants en danger.

CRI 1950 Introduction à la criminologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Le crime et la criminalité. Le criminel et la victime. La criminologie. La politique criminelle. Cours de service.

CRI 2014G Problèmes de criminologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Approfondissement de certaines matières criminologiques. Activités spéciales (sessions, colloques, etc.) portant sur des problèmes de criminologie.

CRI 2015 Relation d'aide en criminologie (AH 1 j) **3 cr.**
Denis Lafortune
Initiation aux concepts de la relation d'aide en contexte volontaire et d'autorité. Habiletés personnelles et professionnelles dans le processus d'aide. Limites de l'aide professionnelle. Étapes du processus d'aide. Règles déontologiques.

CRI 2015G Relation d'aide en criminologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Initiation aux concepts de la relation d'aide en contexte volontaire et d'autorité. Habiletés personnelles et professionnelles dans le processus d'aide. Limites de l'aide professionnelle. Étapes du processus d'aide. Règles déontologiques.

CRI 2250 Préparation au stage (AH 1 j) **3 cr.**
Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention ou d'analyse. Formulation du contrat pédagogique. Concomitant(s) : CRI 2015.

CRI 2410 Pénologie (AH 1 j) **3 cr.**
Marion Vacheret
Théories de la peine. Les politiques et les pratiques pénales à l'égard des délinquants adultes. Efficacité des peines.

CRI 2410G Pénologie (AHE 1 s) **3 cr.**
Théorie de la peine. Les politiques et les pratiques pénales à l'égard des délinquants adultes. Efficacité des peines.

CRI 2455 Personnalité criminelle 1 (A 1 j) **3 cr.**
Jean Proulx
La personnalité criminelle dans son unité : études des caractéristiques constantes observées chez les criminels et justification de leur spécification. Préalable(s) : CRI 1100.

CRI 2455G Personnalité criminelle 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
La personnalité criminelle dans son unité : études des caractéristiques constantes observées chez les criminels et justification de leur spécification.

CRI 2531 L'analyse stratégique en criminologie (AH 1 j) **3 cr.**
Maurice Cusson
Les décisions des délinquants. Le crime conçu comme un moyen en vue d'une fin. La rationalité du délinquant telle qu'elle se manifeste dans les situations précriminelles. La théorie de la dissuasion.

CRI 2811 Techniques d'entrevue en criminologie (AH 1 j) **3 cr.**
Dianne Casoni
L'entrevue clinique en criminologie : entrevue d'évaluation, de confrontation, de suivi clinique, en situation de crise... L'entrevue en contexte volontaire et d'autorité avec des délinquants. Concomitant(s) : CRI 2015.

CRI 2950 Questions de criminologie 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Dianne Casoni
Séminaire permettant à l'étudiant d'approfondir certaines matières criminologiques.

CRI 2951 Questions de criminologie 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Séminaire permettant à l'étudiant d'approfondir certaines matières criminologiques.

CRI 3010 Conciliation et médiation (AH 1 j) **3 cr.**
Mylène Jaccoud
Initiation aux principes stratégiques et pratiques de la médiation. Étude de ses répercussions dans le domaine de la justice, notamment celle des mineurs. Formation pratique.

CRI 3010G Conciliation et médiation (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation aux principes stratégiques et pratiques de la médiation. Étude de ses répercussions dans le domaine de la justice, notamment celle des mineurs.

CRI 3013 Analyse de la criminalité (AH 1 j) **3 cr.**
Marc Ouimet
Stratégies d'analyse des variations de la criminalité dans le temps et l'espace. Analyse de la structure de la criminalité, analyse cartographique et analyse d'impact. Préalable(s) : CRI 1600.

CRI 3015 Entrevues et interventions de groupe (H 1 j) **3 cr.**
Adaptation des méthodes d'entrevue en fonction des besoins des clientèles. Objectifs, interventions et dynamiques relationnelles de l'entrevue individuelle et de l'intervention de groupe. Effets de programmation. Indications et contre-indications. Préalable(s) : CRI 2811.

CRI 3040 Formes particulières de crimes (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Tremblay
Analyse de la délinquance conventionnelle contre les biens (cambriolage, vol à l'étalage, vol, recel), des marchés criminels, des organisations criminelles, des crimes en col blanc et de la criminalité d'affaire. Préalable(s) : CRI 1600.

CRI 3040G Formes particulières de crimes (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse de la délinquance conventionnelle contre les biens (cambriolage, vol à l'étalage, vol, recel), des marchés criminels, des organisations criminelles, des crimes en col blanc et de la criminalité d'affaire.

CRI 3051 Déviance et réaction sociale (AH 1 j) **3 cr.**
Carlo Morselli
Étude approfondie des principales théories sociocriminologiques de la déviance et de la réaction sociale. Étude des processus de marginalisation et d'exclusion dans leur rapport avec la question criminelle.

CRI 3052 Sociabilités criminelles (AHE 1 j) **3 cr.**
Carlo Morselli
Étude de la manière dont les délinquants entrent en relation les uns avec les autres : codélinquance, réseaux, associations différentielles, gangs, crime organisé. Initiation à l'analyse de réseaux.

CRI 3161 Justice criminelle 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Luc Bacher
L'enquête policière. L'organisation judiciaire. Le déroulement d'une instance. L'imposition de la peine. La preuve pénale. Préalable(s) : CRI 1151.

CRI 3201 Droits de la personne et criminologie (AH 1 j) **3 cr.**
Jo-Anne Wemmers
Les droits de la personne. Leur impact sur le fonctionnement de l'administration de la justice et sur la pratique criminologique.

CRI 3203 Instruments et classification (H 1 j) **3 cr.**
Principes de construction, d'utilisation et d'interprétation des instruments cliniques en criminologie. Les problèmes de classification et de prédication. Préalable(s) : CRI 1600.

CRI 3213 Initiation aux méthodes qualitatives (AH 1 j) **3 cr.**
Mylène Jaccoud
L'entrevue et l'observation comme techniques de collecte des données en recherche en criminologie. Analyse documentaire. Initiation à l'analyse des données qualitatives.

CRI 3213G Initiation aux méthodes qualitatives (AHE 1 s) **3 cr.**
L'entrevue et l'observation comme techniques de collecte des données en recherche en criminologie. Analyse documentaire. Initiation à l'analyse des données qualitatives.

CRI 3260 Stages pratiques (AHE 1 j) **9 cr.**
Expérience pratique dans un des secteurs d'intervention ou d'analyse criminologique. Soixante jours y sont consacrés au 5e trimestre. Préalable(s) : CRI 2250.

CRI 3301 Sociopolitique de la police (AH 1 j) **3 cr.**
Première partie, les théories sur la police : a) la police comme sous-système de la justice criminelle; b) la police comme sous-système de la politique; c) la police, ses normes, ses valeurs. Deuxième partie, l'organisation policière au Québec.

CRI 3301G Sociopolitique de la police (AHE 1 s) **3 cr.**
Première partie, les théories sur la police : a) la police comme sous-système de la justice criminelle; b) la police comme sous-système de la politique; c) la police, ses normes, ses valeurs. Deuxième partie, l'organisation policière au Québec.

CRI 3305 Violences criminelles (AH 1 j) **3 cr.**
Théories, méthodes d'évaluation et de traitements reliés à l'agression et à la violence. Analyse de l'homicide, des agressions sexuelles et de la violence interpersonnelle.

CRI 3305G Violences criminelles (AHE 1 s) **3 cr.**
Théories, méthodes d'évaluation et de traitements reliés à l'agression et à la violence. Analyse de l'homicide, des agressions sexuelles et de la violence interpersonnelle.

CRI 3312 Administration de la justice pénale (H 1 j) **3 cr.**
Jo-Anne Wemmers
Les grandes agences de l'administration de la justice pénale analysées dans la perspective de la bureaucratie. Le pouvoir et sa distribution. Analyse des rapports entre la criminologie et l'organisation.

CRI 3318 Méthodes quantitatives (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Guay
La logique de l'analyse à trois variables. Les méthodes de création d'échelles et de groupes. Protocoles et tests de recherche évaluative (analyse de variance). La régression multiple. Syntaxe SPSS. Préalable(s) : CRI 1600.

CRI 3341 Drogues et criminalité (AHE 1 j) **3 cr.**
Serge Brochu
Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

CRI 3341G Drogues et criminalité (AHE 1 s) **3 cr.**
Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

CRI 3360 Atelier de rétroaction (AHE 1 j) **3 cr.**
Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale. Concomitant(s) : CRI 3260.

CRI 3361 Prévention du crime (AH 1 j) **3 cr.**
Maurice Cusson
Cadre théorique et évolution de la notion de prévention en criminologie. L'analyse de divers programmes et leur efficacité. L'élaboration de projet en prévention.

CRI 3415 Mesures pénales communautaires (AH 1 j) **3 cr.**
Marie-Marthe Cousineau
L'analyse des mesures communautaires et novatrices compte tenu du portrait des populations pénales et des limites des mesures traditionnelles.

CRI 3415G Mesures pénales communautaires (AHE 1 s) **3 cr.**
L'analyse des mesures communautaires et novatrices compte tenu du portrait des populations pénales et des limites des mesures traditionnelles.

CRI 3420 La femme et la question criminelle (AH 1 j) **3 cr.**
Les conduites déviantes et délinquantes des filles et des femmes. Analyse des ressemblances et des différences sexuelles et de leurs répercussions sur les stratégies de prévention et d'intervention.

CRI 3420G La femme et la question criminelle (AHE 1 s) **3 cr.**
Les rapports entre femme et justice pénale. L'étude de la réalité criminelle et de la réaction sociale à travers des perspectives historiques, juridiques, criminologiques. Notion d'intervention féministe en criminologie.

CRI 3425 Sociologie du milieu carcéral (AH 1 j) **3 cr.**
Marion Vacheret
L'univers carcéral et ses acteurs. Sous-culture institutionnelle, adaptation au milieu. Théories sociologiques de la prison et problèmes contemporains liés à l'enfermement.

CRI 3425G Sociologie du milieu carcéral (AHE 1 s) **3 cr.**
L'univers carcéral et ses acteurs. Sous-culture institutionnelle, adaptation au milieu. Théories sociologiques de la prison et problèmes contemporains liés à l'enfermement.

CRI 3465 Personnalité criminelle 2 (H 1 j) **3 cr.**
Jean Proulx
La personnalité criminelle dans sa diversité : études des différentes catégories de criminels à l'aide d'approches typologiques récentes. Préalable(s) : CRI 2455.

CRI 3495 Criminels et troubles mentaux (A 1 j) **3 cr.**
Denis Lafortune
Les troubles mentaux et leurs rapports avec la conduite criminelle. Initiation aux principales classifications des troubles mentaux. Étude critique des liens entre maladie mentale et criminalité.

CRI 3495G Criminels et troubles mentaux (AHE 1 js) **3 cr.**
Les troubles mentaux et leurs rapports avec la conduite criminelle. Initiation aux principales classifications des troubles mentaux. Étude critique des liens entre maladie mentale et criminalité.

CRI 3540 Les minorités et la question criminelle (AH 1 j) **3 cr.**
Mylène Jaccoud
Les rapports entre les minorités et la justice pénale. L'étude de la criminalité des groupes minoritaires et de la réaction sociale à leur égard. Sensibilisation à l'intervention auprès des membres de ces groupes.

CRI 3545 Normes légales et pouvoir (A 1 j) **3 cr.**
La production et l'application des normes sociales et des normes légales. L'analyse du rôle des groupes sociaux et de l'État. Les normes comme éléments de solution des conflits et comme sources de conflits.

CRI 3721 Principes et modèles d'intervention (H 1 j) **3 cr.**
Louis-Georges Cournoyer
Principes et limites de l'intervention en criminologie clinique. Présentation des principaux courants théoriques. Initiation par des exercices pratiques. L'intervention en situation de crise. Préalable(s) : CRI 2015.

CRI 3800 Principes d'évaluation clinique (H 1 j) **3 cr.**
Histoire de cas et évaluation : le sujet, la situation, les ressources à mobiliser. Scénarios d'application dans les situations spécifiques. Préalable(s) : CRI 2455.

CRI 3800G Principes d'évaluation clinique (AHE 1 s) **3 cr.**
Histoire de cas et évaluation : le sujet, la situation, les ressources à mobiliser. Scénarios d'application dans les situations spécifiques. Préalable(s) : CRI 2455G ou CRI 2450G.

CRI 3810 La délinquance sexuelle (E 1 j) **3 cr.**
Jean Proulx
Les principales théories. L'évaluation clinique. Les modèles d'intervention privilégiés. Le développement des ressources.

CRI 3820 Mesures pour jeunes contrevenants (AH 1 j) **3 cr.**
Louis-Georges Cournoyer
Les objectifs, la nature et l'efficacité des mesures destinées aux jeunes contrevenants et enfants en danger : centre d'accueil, foyer de groupe, probation, réparation à la victime, etc. Leurs populations.

CRI 3900 Justice des mineurs (AH 1 j) **3 cr.**
Jean Trépanier
Étude critique de la justice des mineurs : législation, police, tribunaux, déjudiciarisation. Cours également offert à distance. Voir CRI 3900D.

CRI 3900G Justice des mineurs (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude critique de la justice des mineurs : législation, police, tribunaux, déjudiciarisation.

CRI 3950 Criminalité informatique (AHE 1 j) **3 cr.**
Présentation des principales formes de criminalité informatique. Usages problématiques et criminels d'Internet. Législation et intervention policière dans le cyberespace. Impacts des nouvelles technologies sur le milieu criminel.

DEI - Design d'intérieur

DEI 1000 Introduction au design d'intérieur (A 1 j) **3 cr.**
Jean Therrien
Définition; antécédents historiques ; rapports avec les disciplines connexes; introduction aux principaux concepts de la discipline, aux procédés et méthodes de sa pratique et aux champs de recherche.

DEI 1005 Méthodologies et processus (H 1 j) **3 cr.**
Cueillette de données, relations entre les variables, traitement de l'information. Matrice d'interprétation. Notion de besoin en relation avec les activités dans l'espace, les particularités d'un contexte et sa métamorphose formelle. Préalable(s) : DEI 1000 et DEI 1018.

DEI 1018 Atelier 1 en design d'intérieur (A 1 j) **3 cr.**
Principes fondamentaux du processus de design d'intérieur. Éléments structurants de l'espace intérieur et leur représentation. Conduite du projet comme processus de transcription et d'évolution de l'idée dans un langage formel propre au design.

DEI 1019 Atelier 2 en design d'intérieur (H 1 j) **3 cr.**
Processus de conception des aménagements intérieurs domestiques; expérience de vie et les activités humaines. Facteurs humains, composition spatiale et vocabulaire formel, réponse à des besoins des usagers. Préalable(s) : DEI 1000 et DEI 1018.

DEI 1211 Dessin et communication (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à la représentation graphique du projet; le dessin comme outil d'exploration et de représentation des idées; acquisition des bases théoriques et pratiques des techniques de représentation graphique utilisées en design d'intérieur.

DEI 1511 Histoire du design d'intérieur (A 1 j) **3 cr.**

Examen critique des idées et réalisations significatives de l'histoire du design d'intérieur, discipline complexe au croisement de l'architecture, des arts décoratifs et du design des objets.

DEI 2001 Espace et individu (A 1 j) **3 cr.**

Notions de base en psychologie de l'environnement : analyse et interprétation des besoins chez certaines catégories d'utilisateurs; discours et réflexions théoriques quant aux effets psychiques de l'environnement sur les comportements humains. Préalable(s) : DEI 1005 et DEI 1019.

DEI 2002 Fondements conceptuels (H 1 j) **3 cr.**

Épistémologie du design; cohérence méthodologique et fluidité du passage de la théorie à la pratique; modes de conception : de l'esprit pragmatique à l'esprit intuitif; complexité et modélisation; études de programmation sur des segments spécialisés. Préalable(s) : DEI 2001 et DEI 2018.

DEI 2013 Conception assistée par ordinateur (A 1 js) **3 cr.**

Initiation aux caractéristiques des logiciels de CAO. Compréhension des règles associées aux logiciels 3D en design d'intérieur. Réalisation d'un projet en utilisant la CAO comme outil de conception et de visualisation.

DEI 2018 Atelier 3 en design d'intérieur (A 1 j) **3 cr.**

Conception de projets intégrant la notion du lieu : analyse, formulation d'intention et représentation de celle-ci; besoins, contraintes et critères de détermination du projet associés au bien-être et confort de l'occupant. Préalable(s) : DEI 1005 et DEI 1019.

DEI 2019 Atelier 4 en design d'intérieur (H 1 j) **3 cr.**

Aménagement intérieur des espaces de travail : évaluation contextuelle, détermination de critères de performance, organisation fonctionnelle et mise en scène formelle des éléments de l'analyse et de la conjoncture. Nouvelles technologies. Préalable(s) : DEI 2001 et DEI 2018.

DEI 2030 Matériaux et méthodes (A 1 j) **3 cr.**

Étude détaillée des principaux matériaux de finition utilisés pour l'aménagement des espaces intérieurs. Techniques de construction et systèmes intérieurs. Processus de sélection. Performance, échelle des valeurs, usage et fonction.

DEI 2119 Travail dirigé design d'intérieur 1 (AHE 1) **1 cr.**

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un projet ou d'un concours visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes au design d'intérieur.

DEI 2120 Travail dirigé design d'intérieur 2 (AHE 1 j) **2 cr.**

Travail dirigé selon l'intérêt de l'étudiant encadré par un professeur.

DEI 2325 Couleur et éclairage design d'intérieur (H 1 j) **3 cr.**

Préalable(s) : DIN 1211.

DEI 3003 Pratiques du design d'intérieur (H 1 j) **3 cr.**

Encadrement de la pratique professionnelle au Québec et au Canada. Lois et règlements régissant la mise en oeuvre du bâtiment. Documents contractuels. Rédactions de devis. Contrôles administratifs et financiers. Éthique professionnelle.

DEI 3010 Systèmes environnementaux (AH 1 j) **3 cr.**

Compréhension scientifique de la complexité des systèmes environnementaux d'un bâtiment complexe : structure, chauffage et climatisation, acoustique, électricité et plomberie, systèmes de sécurité.

DEI 3020 Éléments intérieurs et mobilier (A 1 j) **3 cr.**

Création, compréhension et développement des éléments d'architecture intérieure et du mobilier en tant que composantes indissociables du projet d'aménagement intérieur.

DEI 3040 Projet de fin d'études (H 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Projet synthèse : étude avancée sur un thème caractérisé par la complexité des facteurs et leur rapport d'influence sur la situation d'aménagement projetée. Sujets spécialisés et prospectifs; développement détaillé du concept élaboré. Préalable(s) : DIN 3010 ou AME 3030 60 crédits du programme.

DEI 3555 Intention et éthique en design (A 1 j) **3 cr.**

Origines des disciplines du design sur le plan théorique : archéologie, langage, architecture, philosophie. Contextes sociaux et intellectuels de la pratique du design d'intérieur, enracinés dans un sens d'éthique basé sur une intention signifiante.

DEI 4200 Stage (AHE 1 js) **3 cr.**

Six semaines de travail en design d'intérieur dans un milieu professionnel. Rapport de stage. Préalable(s) : Pour le baccalauréat en design : orientation design d'intérieur, 48 crédits du programme.

DEN - Médecine dentaire

DEN 1003 Observation clinique (A 2 j) **1 cr.**

Pierre Duquette et André Phaneuf

Familiarisation des étudiants avec les protocoles, l'accueil, les dossiers et les travaux cliniques. Observation des activités qui s'y déroulent. Les étudiants de l'année préparatoire sont jumelés à des étudiants de 3e et de 4e année.

DEN 1004 Introduction à la clinique (A 1 j) **1 cr.**

Pierre Duquette

Introduction aux principes fondamentaux du travail clinique : protocoles, règles d'asepsie, tenue du dossier, accueil du patient.

DEN 1005 Informatique dentaire (H 1 j) **2 cr.**

Anne Charbonneau

Familiarisation avec l'utilisation du logiciel Outlook à la Faculté, les sites d'intérêt pour le dentiste, les dossiers informatisés, les nouvelles technologies et les applications logicielles d'utilisation courante en cabinet privé.

DEN 3051 Travaux dirigés (E 1 j) **2 cr.**

Stéphane Roy

Cette composante du programme a pour objet de permettre à l'étudiant individuellement ou en groupe de démontrer son aptitude à préparer et présenter des travaux destinés à un auditoire particulier.

DEN 3980 Clinique multidisciplinaire (E 1 j) **7 cr.**

Pierre Duquette

Stage en divers milieux au choix de l'étudiant : cliniques universitaires, milieux hospitaliers, cabinets privés ou à l'étranger. Suivi des soins à la clientèle de la clinique universitaire.

DEN 4995 Cliniques à options (H 1 j) **2 cr.**

Pierre Duquette

Série d'options intra et extra murales dans divers secteurs d'activités cliniques.

DEN 4996 Sciences de base: applications pratiques (A 1 j) **1 cr.**

Antonio Nanci

Série de leçons sur divers sujets relatifs aux sciences de base ayant des répercussions sur les activités cliniques : thérapie, génique, ostéointégration...

DER - Dentisterie de restauration

DER 1001 Prothèse partielle fixe théorique (H 1) **1 cr.**

Geneviève Guertin et Patrice Milot

Quinze leçons sont données sur les principes qui régissent la préparation des dents comme piliers de prothèse fixe.

DER 1004 Prothèse partielle fixe pratique (H 1) **1.5 cr.**

Geneviève Guertin et collaborateurs

Travaux portant sur la prothèse partielle fixe qui permettent l'application des principes qui régissent cette science clinique. Ils sont effectués sur mannequins et conduisent à l'usage de l'instrumentation pertinente.

DER 1010 Dentisterie opératoire théorique (H 1) **1 cr.**

Hugo Ciaburro

Quinze leçons sont données sur les principes qui régissent la préparation des dents pour obturations individuelles.

DER 1012 Morphologie dentaire (A 1 j) **2.5 cr.**
Hugo Ciaburro et Patrice Milot
Étude morphologique des dents primaires et permanentes. Notions élémentaires de l'occlusion. Les leçons pratiques illustrent les notions théoriques à l'aide de modèles où les dents sont sculptées et mises en occlusion.

DER 1013 Dentisterie opératoire pratique (H 1) **1.5 cr.**
Hugo Ciaburro
Travaux portant sur la dentisterie opératoire. Ils permettent d'appliquer les principes qui régissent cette science clinique. Ils sont effectués sur mannequin et conduisent à l'usage de l'instrumentation pertinente.

DER 1030 Matériaux dentaires (A 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Daniel Fortin
Structure de la matière, contrainte, déformation, propriétés physiques et chimiques. Produits du gypse, matériaux à empreinte, résines. Théorie et laboratoire.

DER 1092 Prothèse complète préclinique 1 (H 1 j) **1.5 cr.**
Louis De Koninck
Travaux pratiques sur mannequin et articulateur Hanau. Technique pour la confection de prothèses complètes, de la prise d'empreintes à la cuisson des pièces. L'étudiant est initié à l'utilisation de l'articulateur.

DER 1096 Prothèse complète théorique 1 (H 1 j) **1 cr.**
Louis De Koninck
Principes de base de la prosthodontie. Évaluation de tous les matériaux utilisés en prothèse complète.

DER 2001 Prothèse partielle fixe théorique (A 2) **2 cr.**
Patrice Milot
Trente leçons sur les principes et les techniques impliqués dans la confection de couronnes et de ponts temporaires; de couronnes et de ponts simples permanents; de corps coulés.

DER 2004 Prothèse partielle fixe pratique (A 2) **3 cr.**
Patrice Milot et collaborateurs
Mise en pratique des principes et des techniques enseignés dans le cours DER 2001.

DER 2010 Dentisterie opératoire théorique (A 2) **2 cr.**
Annie St-Georges
Restauration de la dent. Principes qui régissent l'utilisation et la manipulation des différents matériaux obturateurs : or, amalgame d'argent, résines et ciments. Les leçons théoriques et les travaux de laboratoire sont synchronisés.

DER 2013 Dentisterie opératoire pratique (A 2) **3 cr.**
Annie St-Georges
Travaux de laboratoire qui illustrent le cours DER 2010 et permettent à l'étudiant de mettre en pratique ses notions théoriques. Ces travaux sont exécutés sur dents extraites ou artificielles montées sur dentoforme.

DER 2022 Introduction à l'endodontie (H 1 j) **1 cr.**
Salam Sakkal
Caractéristiques morphologiques de la pulpe camérale et radiculaire de toutes les dents. Choix, manipulation, influence des matériaux, instruments et techniques.

DER 2023 Endodontie préclinique (H 1 j) **1 cr.**
Salam Sakkal
Ouverture et préparation de l'accès canalaire des dents pour un traitement endodontique. Morphologie pulpaire et radiculaire. Instrumentation, préparation, mise en forme et obturation.

DER 2032 Matériaux dentaires (A 1 j) **2 cr.**
Daniel Fortin
Leçons théoriques faisant suite au cours DER 1030 : amalgame, ciment, métaux, revêtements, porcelaine.

DER 2092 Prothèse complète préclinique 2 (A 1 j) **1.5 cr.**
Louis De Koninck
Travaux pratiques sur mannequin et articulateur Hanau. Technique pour la confection de prothèses complètes, de la prise d'empreintes à la cuisson des pièces.

DER 2095 Prothèse complète clinique 1 (H 1 j) **1 cr.**
Louis De Koninck
Séances de travaux cliniques pour la réalisation de prothèses complètes sur un patient totalement édenté.

DER 2098 Prothèse complète théorique 2 (H 1 j) **1 cr.**
Claude Lamarche
Évaluation de certains matériaux utilisés en prothèse complète et revue de l'anatomie en relation avec la prothèse complète.

DER 2099 Prothèse complète théorique 3 (A 1 j) **1 cr.**
Louis De Koninck
Étude comparative des techniques et des principes régissant les étapes de la confection des prothèses complètes. Lien direct entre la théorie et la clinique. Cas spéciaux.

DER 3001 Prothèse partielle fixe théorique (A 2) **2 cr.**
Pierre Boudrias et collaborateurs
Notions essentielles des techniques inhérentes aux diverses étapes de la confection de prothèses partielles fixes conventionnelles. Sélection des cas qui sont de la compétence du dentiste généraliste.

DER 3004 Prothèse partielle fixe clinique 1 (A 2 j) **3 cr.**
Pierre Boudrias
Travaux cliniques sur patients permettant de mettre en pratique les concepts qui régissent la réalisation de prothèses fixes simples.

DER 3010 Dentisterie opératoire théorique (A 1) **1 cr.**
André-Paul Prévost
Le cours comporte une série de présentations portant sur des sujets d'actualité en dentisterie opératoire.

DER 3015 Prothèse partielle amovible préclinique (A 1 j) **1 cr.**
Gilles Gauthier
Travaux de laboratoire : conception et réalisation de divers dessins de prothèses partielles amovibles, préparation des dents sur dentoforme et modèles.

DER 3016 Dentisterie opératoire clinique 1 (A 2 j) **4.5 cr.**
Annie St-Georges
Les étudiants sont appelés à traiter des patients en clinique sous la direction des professeurs et des cliniciens selon les règles de l'art.

DER 3017 Laboratoire d'implantologie (H 1 j) **1.5 cr.**
Pierre Boudrias
Séances de travaux de laboratoire : manipulation de diverses composantes de pièces prothétiques pour implants dentaires, choix et planification de leur assemblage pour prothèses fixes et amovibles sur implants.

DER 3022 Endodontie théorique (A 2) **2 cr.**
Salam Sakkal et Richard Silbert
Traitement de la pulpe en vue de lui conserver sa vitalité ou de l'extirper en cas d'infection et de dégénérescence.

DER 3023 Endodontie clinique 1 (A 2 j) **1.5 cr.**
Salam Sakkal
Séances de travaux cliniques sur patients pour examen, diagnostic et traitement.

DER 3094 Réhabilitation implanto-portée 1 (H 1 j) **1 cr.**
Pierre Boudrias et Louis De Koninck
Cours théorique d'implantologie portant sur la manipulation de diverses composantes de pièces de prothétique pour implants dentaires, leur choix et la planification de leur assemblage dans la réalisation de prothèses fixes et amovibles sur implants.

DER 3095 Prothèse amovible clinique 1 (A 2 j) **3 cr.**
Louis De Koninck
Réalisation de prothèses amovibles sur des patients complètement ou partiellement édentés.

DER 3098 Prothèse partielle amovible (A 1 j) **2 cr.**
Gilles Gauthier
Principes fondamentaux qui régissent la fabrication des prothèses partielles amovibles. Mise à jour des techniques connues et employées. Description des étapes du traitement : de l'examen du patient à la mise en bouche et à l'entretien des prothèses.

DER 4004 Prothèse partielle fixe clinique 2 (A 2 j) **4.5 cr.**
Pierre Boudrias
Travaux cliniques sur patients permettant de mettre en pratique les concepts qui régissent la réalisation de prothèses fixes plus élaborées.

DER 4013 Dentisterie opératoire clinique 2 (A 2 j) **4.5 cr.**
Annie St-Georges
Ces séances cliniques complètent l'entraînement amorcé au cours DER 3016.

DER 4023 Endodontie clinique 2 (A 2 j) **1.5 cr.**
Salam Sakkal
Travaux cliniques d'endothérapie sur patients.

DER 4082 Conférences clinico-restauratrices (H 1 j) **1 cr.**
Pierre Boudrias
Compréhension des plans de traitements par l'intégration des notions de base acquises dans les diverses disciplines cliniques. Reconnaissance et compréhension des problèmes présentés, séquence établie pour leur résolution.

DER 4093 Prothèse amovible clinique 2 (A 2 j) **3 cr.**
Louis De Koninck
Réalisation de prothèses amovibles sur patients complètement ou partiellement édentés et parfois sur patients souffrant de malformations maxillo-faciales.

DER 4094 Réhabilitation implanto-portée 2 (A 1 j) **1 cr.**
Geneviève Guertin
Implantologie et restaurations unitaires fixes. Étapes diagnostiques, indications, contre-indications et techniques. Difficultés postchirurgicales et postinsertion.

DER 4096 Dentisterie esthétique : progrès récents (A 2 j) **2 cr.**
André-Paul Prévost et collaborateurs
Leçons théoriques sur l'esthétique et les progrès récents en dentisterie opératoire, prothèse partielle fixe, prothèse partielle amovible, prothèse complète, endodontie, orthodontie et chirurgie maxillo-faciale.

DID - Didactique

DID 1000 Notions de mathématiques au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Retour sur des notions mathématiques de base afin de questionner et d'expliciter leur fonctionnement : numération positionnelle, opérations, fractions, rapports et proportions, géométrie plane, statistique descriptive.

DID 1000A et T Notions de mathématiques au primaire (AHE 2 j) **3 cr.**
Retour sur des notions mathématiques de base afin de questionner et d'expliciter leur fonctionnement : numérisation positionnelle, opérations, fractions, rapports et proportions, géométrie plane, statistique descriptive.

DID 1001 Fondements de la didactique des maths (AHE 1 j) **3 cr.**
Les mathématiques enseignées: histoire, savoirs, rapport au savoir et transposition. Arrimage entre les différents ordres d'enseignement. Rôles de l'erreur. Fonctions et effets de l'évaluation.

DID 1010A et T Français écrit pour futurs enseignants (A 2 js) **3 cr.**
Problèmes textuels, syntaxiques, orthographiques et lexicaux dans ses textes et ceux de ses futurs élèves. Description de la langue et norme. Explicitation de ses connaissances linguistiques. Stratégies de révision.

DID 1101 Les sciences humaines au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Sciences humaines et culture. Nature du savoir élaboré, rapport au savoir et transposition sous forme de programme d'études. Éducation à la citoyenneté.

DID 1111 Culture scientifique au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Nature de l'activité scientifique et technologique. Concepts de base, percées historiques, conceptions fréquentes et chronologies historiques en sciences et technologies. Programme d'études du préscolaire et du primaire.

DID 1201 Le français au préscolaire/primaire (AHE 1) **3 cr.**
Étude de ses propres pratiques et attitudes en lecture, écriture et communication orale. Processus sous-jacents. Langue orale/écrite, premier outil d'enseignement/apprentissage. Programmes d'études et principes fondateurs.

DID 1202 Didactique de l'écrit 1 (fondements) (AHE 1 j) **3 cr.**
Évolution du savoir-lire et du savoir-écrire. Bases du système orthographique français. Éveil à l'écrit. Étapes et stratégies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture au 1er cycle. Approches et méthodes d'enseignement.

DID 1203 Didactique de l'écrit 2 (grammaire) (AHE 1 j) **3 cr.**
Plurisystèmes du français : grammatical, orthographique, sémantique. Approches, méthodes d'enseignement et apprentissage aux 2e et 3e cycles du primaire. Exploration d'outils, préparation de séquences. Concomitant(s) : DID 1202.

DID 1204 Didactique de l'arithmétique 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnement en arithmétique (premiers apprentissages). Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Situations didactiques, ingénieries et évaluation.

DID 1210 Enseignement du français aux allophones (AHE 1) **3 cr.**
Les élèves allophones à besoins particuliers en milieu scolaire. Facteurs, étapes et difficultés reliés à l'apprentissage du français langue seconde. Méthodes d'enseignement. Activités de rééducation et d'évaluation. Préalable(s) : DID 2200.

DID 1220 Did. de l'arithmétique en adapt. scol. (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnement en arithmétique, statistique et probabilité. Situations didactiques, ingénieries et évaluation. Prévention.

DID 1400 Enrichissement mathématique (AHE 1 j) **3 cr.**
Retour sur des notions mathématiques du secondaire afin de questionner et d'expliciter leur fonctionnement. Activités de résolution de problèmes. Analyse et conception d'activités d'enrichissement.

DID 1500 Les mathématiques au primaire (AHE 1) **3 cr.**
Les mathématiques enseignées : histoire, savoirs, rapport au savoir et transposition. Arrimage entre les différents ordres d'enseignement.

DID 1940 Didactique des arts, adapt. scol. prim. (AHE 1) **3 cr.**
Moyens d'expression sonore, corporelle, dramatique et plastique. Analyse des programmes d'arts. Particularités de l'intervention pédagogique selon des clientèles d'enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

DID 2010 Didactique des arts, adapt. scol. sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Moyens d'expression sonore, corporelle, dramatique et plastique. Analyse des programmes d'arts. Particularités de l'intervention pédagogique selon des clientèles d'adolescents en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

DID 2020 Difficultés en lecture au secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Lecture et maîtrise de la langue. Motivation. Stratégies cognitives et métacognitives. Compréhension. Lire pour apprendre. Diagnostic et rééducation des difficultés d'apprentissage en lecture. Dyslexie.

DID 2030 Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Analyse et interprétation didactiques de difficultés relatives à l'enseignement - apprentissage des rationnels. Raisonnement proportionnel. Situations didactiques adaptées aux élèves en difficulté au secondaire, ingénieries et évaluation.

DID 2040 Did. des sciences, adapt. scol. second. (AHE 1 j) **3 cr.**
Savoirs de référence en sciences et technologies au secondaire. Conceptions des élèves et démarches d'apprentissage. Résolution de problèmes, activités expérimentales. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté. Évaluation.

DID 2102 Acquisition et apprentissage des langues (AHE 1 j) **3 cr.**
Connaissance des facteurs qui influent sur l'apprentissage et l'acquisition d'une langue seconde. Historique des méthodes d'enseignement. Approche communicative. Caractéristiques des clientèles de français langue seconde.

DID 2103 Didactique de l'éducation physique/santé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des programmes en éducation physique/santé du préscolaire, du primaire et du secondaire : fondements, objectifs, contenus, méthodes. Apports des technologies. Planification curriculaire.

DID 2105 Did. des sciences humaines au primaire (AHE 1) **3 cr.**
Apprentissage et enseignement des sc. humaines au primaire : nature et fonction. Élaboration de plans d'intervention dans une situation pédagogique en sc. humaines. Évaluation des apprentissages. Matériel didactique.

DID 2110 Didactique des sciences et technologies (AHE 1) **3 cr.**
Apprentissages propres aux sciences et à la technologie au préscolaire et au primaire. Conceptions des élèves et démarche didactique. Résolution de problèmes et autres activités. Évaluation des apprentissages et du curriculum.

DID 2120 Didactique des sciences au collégial (AH 1) **3 cr.**
Études des principales caractéristiques de la pédagogie du collégial. Introduction aux notions clés des didactiques des disciplines scientifiques : conception, obstacles, transposition et réorganisation des savoirs.

DID 2200 Didactique de la lecture/écriture (AHE 1) **3 cr.**

Plurisystèmes du français; rapport à l'écrit; identification de mots; compréhension en lecture; processus d'écriture; approches; méthodes d'enseignement; apprentissage du préscolaire au 3e cycle; évaluation.

DID 2201 Didactique du français 1 (AHE 1) **3 cr.**

Débuts de la lecture/écriture, perspectives développementales. Modèles d'apprentissage. Enseignement à l'élève débutant. Compréhension en lecture et son développement au préscolaire/primaire. Évaluation.

DID 2202 Didactique de l'oral (AHE 1 j) **3 cr.**

Langue, langage, communication. Développement 0-12 ans. Relations oral, écrit, autres matières. Situations didactiques, compétences, évaluation; oral soigné, modélisation par l'enseignant.

DID 2204 Didactique de l'arithmétique 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude de concepts, procédures, attitudes et raisonnement en arithmétique et statistique (apprentissages subséquents). Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Situations didactiques, ingénieries et évaluation. Préalable(s) : DID 1204.

DID 2205 Les sciences humaines au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Sciences humaines et culture. Nature du savoir élaboré, rapport au savoir et transposition sous forme de programme d'études. Éducation à la citoyenneté.

DID 2206 Étude de la langue (AHE 1 j) **3 cr.**

Notions de base pour l'enseignement des composantes linguistique (lexique, syntaxe, morphologie) et discursive (de la phrase aux types de textes et de discours); apprentissage de la grammaire nouvelle; composante langue des programmes d'études. Cours EDSL 301 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

DID 2210 Did. de l'écrit et difficultés d'appr. (AHE 1 j) **3 cr.**

Lecture et compréhension : du lecteur débutant au lecteur compétent. Processus d'écriture. Relations lecture-écriture. Approches et démarches d'enseignement. Diagnostic, difficultés d'apprentissage, didactique différenciée. Préalable(s) : LNG 1080 et LNG 1400 et LNG 1540 et LNG 2045 et 18 cr. du bloc de cours 80A du programme.

DID 2216 Intro: did. des sciences et technologies (AHE 1 j) **2 cr.**

Problématique de l'enseignement et approche par compétences. Perspective historique. Analyse et transposition didactique. Application en sc./techologies; TIC. Modèles collaboratifs, d'enquête. Programmes, documents officiels et matériel didactique.

DID 2218 Didactique et modélisation systémique (AHE 1 j) **3 cr.**

Concepts de l'approche systémique reliés à la description et à la conception de situations didactiques complexes intégrant les sciences et les technologies.

DID 2235 Difficultés d'appr. du langage écrit 1 (AHE 1) **3 cr.**

Apprenant de niveau débutant : diagnostic des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et rééducation. Difficultés de développement des processus et stratégies. Principes, plans et approches d'intervention. Préalable(s) : DID 2200.

DID 2237 Didactique de la géographie (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique spécifique de l'enseignement de la géographie. Différentes approches en didactique de la géographie. Analyse des programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse, production de scénarios d'enseignement. Préalable(s) : 12 crédits du bloc de cours 80B

DID 2250 Didactique de la culture religieuse (AHE 1 j) **3 cr.**

Orientation, enjeux, objectifs et fondements de la culture religieuse et de sa didactique. Programmes enseignés, matériel didactique et milieu scolaire. Production et analyse d'activités et de scénarios d'enseignement.

DID 2260 Didactique de la proportionnalité (AHE 1 j) **3 cr.**

Difficultés et obstacles liés à l'enseignement - apprentissage des proportions. Rupture et filiation du raisonnement proportionnel dans l'étude de : nombres, géométrie, probabilités, statistiques. Élaboration d'un cadre de référence didactique. Préalable(s) : MAT 1301.

DID 2270 Le raisonnement en mathématiques (AHE 1 j) **3 cr.**

Nature et sens de l'activité mathématique. Résolution de problèmes. Représentations, modélisation et abstraction. Induction et déduction. Point de vue de la cognition. Étude critique des programmes et manuels. Préalable(s) : (DID 2260 et MAT 1334 et MAT 1101) ou MAT 1500.

DID 2280 Erreurs et obstacles d'apprent. en maths (AHE 1 j) **3 cr.**

Outils de diagnostic général et spécifique : épreuves, tests, entrevues cliniques. Étude, rôle et traitement des erreurs. Paradoxes de l'enseignement. Critique de stratégies utilisées avec des élèves faibles ou forts en mathématiques. Préalable(s) : DID 2260.

DID 2500 Didactique des mathématiques 1 (AHE 1) **3 cr.**

Compréhension et analyse des principaux savoirs arithmétiques enseignés au préscolaire et au premier cycle du primaire dans une perspective didactique. Organisation de situations didactiques. Évaluation des apprentissages.

DID 2545 Difficultés d'appr. en mathématiques 1 (AHE 1) **3 cr.**

Diagnostic général et spécifique : épreuves, tests, entrevues cliniques. Méthodes de rééducation globales et spécifiques (élèves de 5 à 12 ans).

DID 2900 Didactique de l'art dramatique (AHE 1) **3 cr.**

Expériences en art dramatique et en théâtre; langage dramatique, processus créatif, aspects d'histoire du théâtre. Programme d'art dramatique au primaire. Élaboration et animation d'activités, évaluation des apprentissages.

DID 2901 Didactique de l'art dramatique 2 (AHE 1) **3 cr.**

Expériences en art dramatique. Expérimentation et évaluation d'activités d'enseignement. Intégration de l'art dramatique aux matières scolaires.

DID 2910 Didactique des arts plastiques 1 (AHE 1) **3 cr.**

Expériences des arts plastiques, médias plastiques, éléments du langage plastique. Programme des arts plastiques au primaire. Élaboration, animation d'activités, évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire de l'art.

DID 2911 Didactique des arts plastiques 2 (AHE 1) **3 cr.**

Expériences des arts plastiques. Expérimentation et évaluation d'activités d'enseignement. Intégration des arts plastiques aux matières scolaires. Préalable(s) : DID 2910.

DID 2915 Did. des arts au préscolaire-primaire (AHE 1) **3 cr.**

Expériences artistiques interdisciplinaires. Interdidactique des arts au préscolaire et au primaire. Pédagogie du projet et création. Situation d'apprentissage complexe et rôle des langages artistiques.

DID 2920 Didactique de la musique au primaire (AHE 1) **3 cr.**

Expériences musicales; matériaux sonores. Programme de musique au primaire. Élaboration, animation d'activités et évaluation des apprentissages. Aspects de l'histoire de la musique.

DID 3101 Didactique de l'histoire au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'ens. de l'histoire. Différentes approches en didactique de l'histoire. Analyse des programmes. Contenus, démarches d'ens., formes d'évaluation. Analyse et production de scénarios d'ens.

DID 3106 Did. de la géographie au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique spécifique de l'enseignement de la géographie. Différentes approches en didactique de la géographie. Analyse des programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse, production de scénarios d'enseignement.

DID 3110 Difficultés en écriture au secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Écriture et maîtrise de la langue. Motivation. Stratégies cognitives et métacognitives. Processus d'écriture. Diagnostic et rééducation des difficultés d'apprentissage en écriture. Dysorthographie.

DID 3120 Didactique de l'algèbre en adapt. scol. (AHE 1 j) **3 cr.**

Analyse et interprétation didactiques des principales difficultés en algèbre. Rupture et filiation arithmétique/algèbre et caractérisation des raisonnements. Types de problèmes. Interventions didactiques et ingénieries.

DID 3130 Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Savoirs de référence. Programme, démarche d'apprentissage et ressources. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté du secondaire.

DID 3201 Didactique du français 2 (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Préconceptions, attitudes du scripteur. Processus d'écriture. Connaissances sur la langue. Approches et méthodes d'ens. Communication orale. Oral-écrit, oral et autres matières. Difficultés d'appr. et didactique différenciée. Évaluation.

DID 3202 Didactique du français au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'ens. du français. Fondements et approches en did. de la lecture/écriture des textes littéraires et courants. Programmes. Contenus, démarches d'ens., formes d'évaluation. Scénarios d'app. Recherches.

DID 3203 Didactique de l'écrit 3 (texte) (AHE 1 j) **3 cr.**

Compréhension et production de textes aux 2e et 3e cycles du primaire. Préconceptions. Processus et stratégies d'apprentissage. Organisation textuelle. Approches et méthodes d'enseignement. Évaluation. Concomitant(s) : DID 1202 et DID 1203.

DID 3204 Didactique de la géométrie (AHE 1 j) **3 cr.**

Études de concepts, procédures, attitudes et raisonnement en géométrie. Repères historiques, épistémologiques et didactiques. Perspectives euclidienne et cartésienne. Situations didactiques, ingénieries et évaluation.

DID 3206 Didactique du français en accueil 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus et démarches en didactique de l'oral et de l'écrit au secondaire en classe d'accueil et autres formules de services d'aide à la francisation. Conception d'activités et de séquences d'apprentissage. Programmes d'études.

DID 3207 Didactique du français L2 II (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus et démarches en didactique de l'oral et de l'écrit selon le type de soutien à l'apprentissage du français. Scénarios d'apprentissage. Évaluation. Élèves non francophones en difficulté. Préalable(s) : DID 3206.

DID 3208 Didactique des langues au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'ens. des langues. Approches didactiques. Programmes et documents officiels. Didactique de l'oral et de l'écrit. Contenus, démarches d'ens. Analyse et production de scénarios d'apprentissage.

DID 3209 Did. des sciences humaines au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Apprentissage et enseignement des sciences humaines au primaire : nature et fonction. Élaboration de plans d'intervention dans une situation pédagogique en sciences humaines. Évaluation des apprentissages. Matériel didactique. Préalable(s) : DID 2205.

DID 3210 Didactique de la littérature (AHE 1 j) **3 cr.**

Développement du goût de la lecture. Lecture littéraire et difficultés de compréhension. Lecture esthétique. Approches du roman. Poésie et créativité au secondaire. Littérature de jeunesse. Méthodes d'enseignement. Préalable(s) : DID 2210.

DID 3212 Did. de la grammaire et de l'orthographe (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus, approches et démarches. Grammaire de la phrase et grammaire du texte. Programmes d'études, moyens d'enseignement. Diagnostic, difficultés, évaluation. Analyse et production de séquences didactiques. Préalable(s) : DID 2210. Concomitant(s) : LNG 2100.

DID 3220 Did. des sciences, adapt. scol. primaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Savoir de référence en sciences et technologies au primaire. Conceptions des élèves et démarche d'appr. Résolution de problèmes, activités expérimentales. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté. Évaluation.

DID 3230 Sc. humaines, adapt. scol. au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Univers social et nature du savoir élaboré. Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté. Programme, démarche d'apprentissage et ressources. Adaptation des interventions aux élèves en difficulté du primaire.

DID 3236 Difficultés d'appr. du langage écrit 2 (AHE 1) **3 cr.**

Apprenant de niveau intermédiaire : diagnostic des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture et rééducation. Difficultés de développement des processus et stratégies. Principes, plans et approches d'intervention. Préalable(s) : DID 2235.

DID 3237 Didactique et TIC pour l'univers social (AHE 1 j) **3 cr.**

Évaluation critique de logiciels et sites Internet relatifs à l'univers social. Production et diffusion de documents multimédias. Scénarios d'intégration pédagogique des TIC. Préalable(s) : 21 crédits du bloc de cours 80A

DID 3247 Didactique de l'histoire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'éducation civique et citoyenne en lien avec l'apprentissage de l'histoire. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Production de scénarios d'enseignement. Préalable(s) : DID 3237.

DID 3250 Didactique de l'éthique (AHE 1 j) **3 cr.**

Finalités, facteurs, contraintes, conditions et enjeux de l'enseignement de l'éthique au secondaire. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Production et analyse d'activités, de scénarios d'enseignement.

DID 3260 Technologies et enseignement des maths (AHE 1 j) **3 cr.**

Impact de l'informatique sur l'activité mathématique. Apports et limites des différentes technologies dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques. Étude critique d'activités d'intégration. Travaux pratiques. Préalable(s) : DID 2270 et IFT 1969.

DID 3270 Didactique de l'algèbre et des fonctions (AHE 1 j) **3 cr.**

Difficultés spécifiques liées à l'enseignement - apprentissage de l'algèbre. Raisonnements arithmétiques et algébriques, structures des problèmes, géométrie analytique, fonctions. Sens de l'algèbre. Raffinement du cadre de référence. Préalable(s) : DID 2270.

DID 3280 Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim. (AHE 1 j) **3 cr.**

Analyse et interprétation didactiques de difficultés relatives à l'enseignement-apprentissage des rationnels. Analyse des erreurs. Situations didactiques adaptées aux élèves en difficulté au primaire, ingénieries et évaluation.

DID 3303 Did. : religion et morale chrétiennes (AHE 1) **3 cr.**

Appropriation culturelle de l'héritage chrétien. Évolution de l'enseignement religieux au Québec. Perspectives chrétiennes de la morale. Programme du primaire. Méthodes d'enseignement, planification, évaluation.

DID 3306 Did. des sc. religieuses au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'enseignement des sciences religieuses. Approches didactiques. Programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.

DID 3307 L'enseignement culturel des religions (AHE 1 js) **3 cr.**

Problématique de l'enseignement culturel des religions. Approches didactiques. Programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.

DID 3321 Didactique de la morale au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'enseignement de la morale. Approches didactiques. Programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.

DID 3323 Didactique de la morale au primaire (AHE 1) **3 cr.**

Fondements de l'enseignement de la morale. L'éducation morale à des valeurs humanistes dans un monde pluraliste. Objectifs du programme d'études. Méthodes d'enseignement, de planification et d'évaluation des apprentissages.

DID 3335 Didactique des sciences biologiques (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus, conceptions et obstacles à la compréhension entourant l'enseignement de la biologie au secondaire. Protocoles d'expériences, explicitation des connaissances; savoirs scientifiques, sens commun en regard des phénomènes biologiques. Préalable(s) : DID 2216 et DID 2218 et 15 crédits du segment 82 du programme

DID 3345 Didactique de la chimie (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique et conditions didactiques dans l'apprentissage de la chimie. Analyse didactique de notions en chimie. Stratégies et techniques did. Planification et développement de séquences d'enseignement en labo et en classe. Intégration des TIC. Préalable(s) : DID 2216 et DID 2218 et 15 crédits du segment 81 du programme

DID 3350 Projet en sciences et mathématiques (AHE 2 j) **3 cr.**

Réalisation, en vue de la pratique professionnelle, d'activités intégratrices d'enseignement et d'apprentissage en sciences, technologie, mathématiques et autres disciplines. Approfondissement des didactiques choisies. Cours cyclique.

DID 3355 Didactique de la physique (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique et conditions didactiques dans l'apprentissage de la physique. Stratégies et techniques didactiques, approche par compétences en laboratoire informatisé et en classe. Travaux d'application. Préalable(s) : DID 2216 et DID 2218 et 15 cr. du segment 80 du programme

DID 3360 Projet en sciences humaines et arts (AHE 2 j) **3 cr.**

Réalisation, en vue de la pratique professionnelle, d'activités intégratrices d'enseignement et d'apprentissage en sciences humaines, arts et autres disciplines. Approfondissement des didactiques choisies.

DID 3370 Projets : français et autres disciplines (AHE 2 j) **3 cr.**

Réalisation, en vue de la pratique professionnelle, d'activités intégratrices d'enseignement et d'apprentissage en français et autres disciplines. Approfondissement des didactiques choisies.

DID 3400 Atelier d'écriture (AHE 1 j) **3 cr.**

Nature et fonctions de l'atelier d'écriture. Écriture individuelle et collective de textes variés. Révision des aspects textuels et linguistiques. Pratiques réflexives. Dimensions didactiques.

DID 3401 Culture, littérature jeunesse et did. (AHE 1 j) **3 cr.**

Connaissance critique des oeuvres de la littérature de jeunesse. Intégration à la didactique du français oral et écrit; liens avec les autres matières. Construction d'activités.

DID 3501 Did. des sc. économiques au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématiques de l'enseignement des sciences économiques. Approches didactiques. Programmes. Contenus, démarches d'enseignement, formes d'évaluation. Analyse et production de scénarios d'enseignement.

DID 3505 Didactique des mathématiques 2 (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Compréhension et analyse des savoirs arithmétiques enseignés au 2e cycle du primaire dans une perspective didactique. Organisation de situations pédagogiques. Difficultés d'apprentissage. Évaluation. Arrimage primaire-secondaire.

DID 3506 Didactique des mathématiques en L2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique spécifique de l'enseignement des mathématiques à des élèves non francophones. Principaux savoirs arithmétiques et géométriques enseignés au primaire. Situation didactique. Évaluation.

DID 3510 Enseignement du FLS au secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus et démarches en didactique de l'oral et de l'écrit au secondaire en français langue seconde (FLS). Conception d'activités, d'unités et de projets dans des séquences d'apprentissage. Cours EDSL 472 de l'Université McGill.

DID 3536 Did. des mathématiques au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Champ d'étude de la didactique des maths.; intérêts et limites pour l'ens. Étude critique des programmes. Analyse didactique des choix et décisions prises lors de la conception et la prestation de situations d'ens.

DID 3546 Difficultés d'appr. en mathématiques 2 (AHE 1) **3 cr.**

Analyse et interprétation didactiques des principales difficultés notamment en algèbre. Intervention didactique et ingénieries. (Élèves de 12 ans et plus). Préalable(s) : DID 2545.

DID 3706 Did. de l'informatique au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'enseignement de l'informatique. Programmes. Stratégies et techniques didactiques de l'informatique au laboratoire et en classe. Utilisation de matériel informatique propice à l'enseignement au secondaire.

DID 3750 Didactique et médias pour ECR (AHE 1 j) **3 cr.**

Analyse critique de logiciels et de sites Internet relatifs à l'éthique et à la culture religieuse. Production et diffusion de documents multimédias. Scénarios d'intégration pédagogique des médias.

DID 3801 Didactique de la chimie au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'ens. de la chimie. Programmes. Stratégies et techniques didactiques au laboratoire et en classe. Utilisation de matériel informatisé pour l'ens., l'analyse et la représentation des données. Évaluation.

DID 3806 Did. de la physique au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique de l'ens. de la physique. Programmes. Stratégies et techniques didactiques au laboratoire et en classe. Utilisation de matériel informatisé pour l'ens., l'analyse et la représentation des données. Évaluation.

DID 3811 Did. des sc. biologiques au secondaire 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Problématique spécifique de l'enseignement de la biologie. Programmes. Stratégies et techniques didactiques au laboratoire et en classe. Utilisation des procédés révélateurs des représentations des élèves. Démarches scientifiques.

DID 4010 Comm. orale, adapt. scol. au secondaire (AHE 1 j) **1.5 cr.**

Modèles et fonctions de la communication orale. Développement et troubles de la communication. Comportements langagiers de l'enseignant et de l'élève du secondaire. Approches d'interventions. Évaluation.

DID 4020 Allophones au sec. et ens. du français (AHE 1 j) **1.5 cr.**

Les élèves allophones à besoins particuliers au secondaire. Facteurs, étapes et difficultés reliés à l'apprentissage du français langue seconde. Méthodes d'enseignement. Activités de rééducation et d'évaluation. Préalable(s) : DID 2200.

DID 4030 Did. de la géométrie, adapt. scol. sec. (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude des concepts, procédures, attitudes et raisonnement en géométrie. Identification de relations entre mesures (périmètre, aire, volume). Situations didactiques adaptées aux élèves en difficulté, ingénieries et évaluation.

DID 4101 Didactique de l'histoire au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Facteurs, contraintes, conditions reliés à l'ens. de l'histoire. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Élaboration et analyse d'activités, de séquences d'ens. Préalable(s) : DID 3101.

DID 4106 Did. de la géographie au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Facteurs, contraintes, conditions reliés à l'enseignement de la géographie. Critique des programmes, documents officiels, matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Élaboration d'activités, des séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3106.

DID 4202 Did. des textes courants et de l'oral (AHE 1 j) **3 cr.**

Compréhension et production de textes courants (types, genres). Communication et langue orales. Approches et méthodes d'enseignement, planification, évaluation. Programmes d'études. Adaptation aux besoins particuliers. Préalable(s) : DID 3210 et DID 3212 et LNG 2250. Concomitant(s) : DID 4212.

DID 4203 Didactique différenciée en mathématiques (AHE 1 j) **3 cr.**

Hétérogénéité des apprenants. Principales difficultés d'enseignement - apprentissage en mathématiques. Intégration des élèves à risque en classe régulière. Évaluation et intervention adaptées.

DID 4204 Difficultés en français L1 ou L2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Observation et analyse des difficultés des élèves dans l'apprentissage du français (langue maternelle ou seconde) oral et écrit. Élèves allophones en milieu scolaire. Adaptation de l'enseignement. Outils diagnostiques.

DID 4208 Communication orale en orthopédagogie (AHE 1 j) **3 cr.**

Modèles et fonctions de la communication orale. Développement et troubles de la communication. Comportements langagiers de l'enseignant et de l'élève. Approches d'interventions. Évaluation.

DID 4209 Did. de la géométrie, adapt. scol. prim. (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude des concepts, procédures, attitudes et raisonnement en géométrie et en mesure. Problèmes de représentation de l'espace. Situations adaptées aux élèves du primaire en difficulté, ingénieries et évaluation.

DID 4212 Laboratoire de didactique du français (AHE 1 j) **2 cr.**

Analyse et planification de séquences didactiques. Intégration des différentes dimensions de l'enseignement du français. Évaluation critique de matériel didactique. Préalable(s) : DID 3210 et DID 3212 et LNG 2250.

DID 4213 Didactique des mathématiques (AHE 1 j) **3 cr.**

Résolution de problèmes. Raisonnement et preuve. Modélisation et simulation. Probabilité. Situations didactiques. Préalable(s) : DID 2204.

DID 4214 Didactique du français en accueil 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Contenus et démarches en didactique du français L2 au primaire en classe d'accueil et autres services d'aide à la francisation. Intégration des TIC. Élèves à besoins particuliers. Conception de projets d'enseignement. Programmes d'études.

DID 4217 Didactique de l'histoire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Facteurs, contraintes, conditions reliées à l'enseignement de l'histoire. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Production et analyse d'activités, de scénarios d'enseignement. Préalable(s) : DID 3247. Concomitant(s) : DID 4297.

DID 4223 Didactique du français au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Fond. et critique des approches en did. de la grammaire, de l'orthographe, de l'organisation du texte et de la comm. orale. Contenus, démarches d'ens. et formes d'évaluation. Analyse et prod. de scénarios d'app. Recherches. Préalable(s) : DID 3202.

DID 4232 Comm. orale, adapt. scol. primaire (AHE 1 j) **1.5 cr.**

Modèles et fonctions de la communication orale. Développement et troubles de la communication. Comportements langagiers de l'enseignant et de l'élève du primaire. Approches d'interventions. Évaluation.

DID 4236 Littératie et littérature jeunesse en L2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Ce cours étudie le développement de la littératie en L2; les stratégies d'ens. et d'appr. de la lecture et de l'écriture; l'exploration et l'utilisation de la litt. enfantine et de jeunesse propre à la francophonie dans divers contextes scolaires.

DID 4242 Allophones au prim. et ens. du français (AHE 1 j) **1.5 cr.**

Les élèves allophones à besoins particuliers au primaire. Facteurs, étapes et difficultés reliés à l'apprentissage du français langue seconde. Méthodes d'enseignement. Activités de rééducation et d'évaluation. Préalable(s) : DID 2200.

DID 4246 Didactique des langues au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Crit. des approches en did. de la grammaire et du vocabulaire. Étude des contenus et démarches d'ens. Anal. des formes et des outils d'éval. Strat. d'app. et techn. d'ens. Rech. et trav. d'application. Élab. et anal. d'act. Préalable(s) : DID 3208.

DID 4270 Didactique et littérature de jeunesse (AHE 1) **3 cr.**
Connaissance et critique des oeuvres de la littérature de jeunesse. Intégration à la didactique du français oral et écrit; liens avec les autres matières. Construction d'activités.

DID 4275 Did. du français et élèves en difficulté (AHE 1) **3 cr.**
Observation et analyse des difficultés des élèves dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Liens et interférences entre l'oral et l'écrit. Pistes d'intervention en classe. Évaluation des apprentissages.

DID 4280A et T Thème spécifique de did. du français (AHE 2 j) **3 cr.**
Ce cours donne la possibilité de choisir, avec l'autorisation du responsable du programme, un thème spécifique de didactique du français pour étude approfondie.

DID 4296 Labo de did. des sciences/technologies (AHE 1 j) **1 cr.**
Laboratoire de préparation, de planification et de suivi didactique du cours DST 4010 Projets intégrés en sciences/technologies 3. Concomitant(s) : DST 4010.

DID 4297 Labo de didactique : univers social (AHE 1 j) **2 cr.**
Conception d'un module d'enseignement. Analyse critique. Concomitant(s) : DID 4217.

DID 4298 Laboratoire de didactique des maths (AHE 1 j) **2 cr.**
Préparation et critique de séquences didactiques. Utilisation et adaptation de matériel d'enseignement. Projets d'intégration des mathématiques à d'autres disciplines du curriculum. Critique par des intervenants du milieu scolaire. Préalable(s) : DID 2280 et DID 3260 et DID 3270.

DID 4306 Did. des sc. religieuses au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs, contraintes et conditions reliés à l'enseignement des sciences religieuses. Programmes, documents officiels, matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Élaboration d'activités et de séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3306.

DID 4321 Didactique de la morale au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs, contraintes et conditions reliés à l'enseignement de la morale. Programmes, documents officiels, matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Élaboration et analyse d'activités et de séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3321.

DID 4505 Did. de la géométrie et de la mesure (AHE 1) **3 cr.**
Compréhension et analyse des principaux savoirs en géométrie et en mesure enseignés au primaire dans une perspective didactique. Organisation de situations didactiques. Difficultés d'apprentissage. Évaluation. Arrimage primaire-secondaire.

DID 4506 Didactique des mathématiques en L2 II (AHE 1 j) **3 cr.**
Problématique spécifique de l'enseignement des mathématiques au premier cycle du secondaire. Situations didactiques. Évaluation.

DID 4516 Did. des sc. économiques au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs, contraintes et conditions reliés à l'ens. des sciences économiques. Programmes, documents officiels et matériel didactique. Recherches, travaux d'application. Élaboration et analyse d'activités, séquences d'ens. Préalable(s) : DID 3501.

DID 4533 Thème spécif en did des math au primaire (AHE 1) **3 cr.**
Ce cours donne la possibilité de choisir, avec l'autorisation du responsable du programme, un thème spécifique de didactique des mathématiques pour étude approfondie.

DID 4546 Did. des mathématiques au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Éléments didactiques reliés à l'enseignement des mathématiques. Examen des programmes et manuels. Analyse conceptuelle. Aperçu de recherches. Conception et analyse de séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3536.

DID 4600 Enseignement du FLS par immersion (AHE 1 j) **3 cr.**
Régimes pédagogiques de l'immersion. Planification de projets d'enseignement - apprentissage du français oral et écrit. Programmes d'études. Cheminement en contexte immersif par le biais de matières scolaires. Cours EDSL 345 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

DID 4650 Labo. de didactique ECR (AHE 1 j) **2 cr.**
Planification de séquences didactiques en éthique et en culture religieuse; évaluations d'apprentissages; intégration de différentes stratégies didactiques. Perspectives interdisciplinaires.

DID 4706 Did. de l'informatique au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs et conditions didactiques reliés à l'enseignement de l'informatique. Programmes, documents officiels et matériel pédagogique. Recherches, travaux d'application. Activités en laboratoire et séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3706.

DID 4801 Didactique de la chimie au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs et conditions didactiques reliés à l'enseignement de la chimie. Programmes, documents officiels et matériel pédagogique. Recherches, travaux d'application. Activités en laboratoire et séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3801.

DID 4806 Did. de la physique au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs et conditions didactiques reliés à l'enseignement de la physique. Programmes, documents officiels et matériel pédagogique. Recherches, travaux d'application. Activités en laboratoire et séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3806.

DID 4811 Did. des sc. biologiques au secondaire 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Facteurs et conditions didactiques reliés à l'enseignement de la biologie. Programmes, documents officiels et matériel pédagogique. Recherches, travaux d'application. Activités en laboratoire et séquences d'enseignement. Préalable(s) : DID 3811.

DIN - Design industriel

DIN 1030 Atelier préparatoire (A 1 j) **3 cr.**
Les professeurs du programme
Trois projets de conception d'un objet industriel, d'un crédit chacun, en fonction des besoins d'un groupe d'utilisateurs.

DIN 1040 Atelier de design 1 (H 1 j) **3 cr.**
Les professeurs du programme
Trois projets de conception d'un objet industriel, d'un crédit chacun, en fonction des besoins d'un groupe d'utilisateurs.

DIN 1110 Infographie 1 (A 1 j) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Tomas Dorta
Initiation aux techniques informatiques de dessin et de représentation formelle. Introduction au dessin 2D de type raster et de type vectoriel et à la modélisation 3D. Contrôle des courbes NURBS. Opérations booléennes.

DIN 1120 Infographie 2 (H 1 j) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Tomas Dorta
Approfondissement des techniques de représentation. Applications de la CAO et de la DAO. La production d'images de synthèse et d'animations. Préalable(s) : DEI 2013 ou DIN 1110.

DIN 1210 Histoire du design industriel (H 1 j) **3 cr.**
Diane Bisson
Initiation à la méthode historique. Arts décoratifs et design à partir du XVIIIe siècle. Origines de la pratique et naissance de la profession au XXe siècle. Histoire des produits et des designers : approches génétique et structurale.

DIN 1211 Forme et couleur (AH 1 j) **3 cr.**
Perception et manipulation des formes, textures et couleurs. Développement, au moyen d'exercices centrés sur la forme et la couleur, des capacités d'observation, d'imagination et d'application de l'esthétique.

DIN 1310 Introduction aux matériaux (A 1 j) **3 cr.**
Éléments scientifiques et technologiques propres aux matériaux utilisés en design industriel. Nature et propriétés générales des matériaux. Grandes classes de matériaux et principes de mise en forme et d'assemblage.

DIN 1321 Matériaux 1 : bois et autres matériaux (H 1 j) **3 cr.**
Nature et propriétés du bois et autres matériaux utilisés en design industriel (dérivés du bois, céramiques, verres, textiles, etc.). Procédés de mise en forme et d'assemblage. Principales applications. Préalable(s) : DEI 1330 ou DIN 1310 ou DEI 2030.

DIN 1330 Statique et résistance des matériaux (H 1 j) **3 cr.**

Stabilité géométrique. Systèmes de forces en 2D et 3D. Systèmes structuraux. Paramètres géométriques et mécaniques. Efforts, contraintes et déformations.

DIN 2010 Atelier de design 2 (A 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Trois projets de conception d'un objet industriel, de 2 crédits chacun, privilégiant une approche méthodologique particulière : (1) les contextes d'intervention; (2) les facteurs humains et (3) la technologie. Préalable(s) : DIN 1040.

DIN 2020 Atelier de design 3 (H 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Deux projets de conception d'un objet. Le premier de 2 crédits porte sur la communication et l'informatique et le deuxième de 4 crédits sur l'ensemble des paramètres utilisés dans les ateliers de design 2 et 3. Préalable(s) : DIN 2010.

DIN 2110 Laboratoire d'informatique appliquée (A 1 j) **3 cr.**

dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Luc Courchesne

Introduction à l'informatique appliquée : conception et communication en design industriel, utilisation dans le processus de design et de fabrication de l'objet. Utilisation de logiciels de CAO sur micro-ordinateurs.

DIN 2130 Techniques de présentation graphique (A 1 j) **3 cr.**

Initiation à divers médias et techniques de présentation graphique. Exercices de croquis et de rendu en vue de représenter, manipuler et communiquer graphiquement les idées.

DIN 2131 Le graphisme et le processus créateur (HE 1 j) **3 cr.**

Initiation au design graphique, aux matériaux et aux différentes étapes de la réalisation d'un imprimé. Principaux sujets : papiers, typographie, mise en page, séparation de couleurs et procédés d'impression.

DIN 2210 Ergonomie (H 1 j) **3 cr.**

Philippe Gauthier

Caractéristiques ergonomiques d'un système personne-machine : information visuelle, auditive, étude des contrôles; milieu physique ambiant (éclairage, bruit, température, vibration, accélération), anthropométrie appliquée.

DIN 2220 Méthodologie du design (AH 1 j) **3 cr.**

Pierre De Coninck

Méthodes d'identification, de structuration, de modélisation et de solution des problèmes de design. Notions relatives à la théorie du système général en vue de faciliter la conceptualisation de problèmes complexes.

DIN 2322 Matériaux 3 : matériaux polymériques (H 1 j) **3 cr.**

Nature et propriétés des matériaux polymériques. Classes de thermoplastiques et thermodurcissables. Plastiques renforcés, élastomères et textiles synthétiques. Procédés de mise en forme et d'assemblage. Principales applications. Préalable(s) : DIN 1310.

DIN 2323 Matériaux 2 : matériaux métalliques (A 1 j) **3 cr.**

Nature et propriétés des matériaux métalliques utilisés en design industriel. Procédés de mise en forme et d'assemblage. Principales applications. Préalable(s) : DEI 1330 ou DIN 1310.

DIN 3010 Atelier de design 4 (A 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Conception et réalisation d'un objet industriel jusqu'aux détails de construction. Projet réalisé dans le cadre d'un thème proposé, lequel correspond à un domaine de concentration du programme, ou dans le cadre d'un atelier multidisciplinaire. Préalable(s) : DIN 2020 ou DEI 2100 ou (DEI 2002 et DEI 2019).

DIN 3020 Atelier de design 5 (H 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Conception et réalisation d'un objet industriel jusqu'aux détails de construction. Projet réalisé dans le cadre d'un thème proposé dans un domaine de concentration du programme ou dans le cadre d'un atelier multidisciplinaire. Préalable(s) : DIN 3010.

DIN 3131 Multimédia (AE 1 j) **3 cr.**

dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Luc Courchesne

Introduction aux technologies de l'information en vue de leur application en design. Revue comparative des stratégies de communication des médias. Exploration des notions de multimédia, d'hypermédia, d'interactivité et d'interface.

DIN 3211 Théories du design (A 1 j) **3 cr.**

Diane Bisson

Notions d'épistémologie du design. Modèle systémique du design industriel. Genèse du fonctionnalisme et de ses avatars modernistes. Notions d'esthétique, de sémiotique et d'éthique en design. Postmodernisme et postindustrialisme.

DIN 3212 Psychométrie appliquée au design (A 1 j) **3 cr.**

Philippe Lemay

Étude des comportements individuels et collectifs dans la relation personne/objet ou système d'objets, relation avec les sensations. Mécanismes d'appropriation et attitudes d'engouement, d'indifférence ou de rejet.

DIN 3230 Usagers, perception et cognition (H 1 j) **3 cr.**

Philippe Lemay

Introduction à la perception et à la cognition de l'objet et de l'utilisation de cet objet. Étude des groupes d'usagers et des méthodes d'enquête sur les besoins de ces groupes.

DIN 3235 Santé, sécurité et design industriel (H 1 j) **3 cr.**

Information et expérimentation des principes de santé et sécurité appliqués au design d'équipements domiciliaires, d'activités de sport et loisirs et dans la prévention des accidents de travail. Statistiques sur les accidents.

DIN 3325 Couleur et lumière en design industriel (H 1 j) **3 cr.**

Approche phénoménologique, analytique et pratique de la couleur et de la lumière. Systèmes de classement communément utilisés. Fonctions de la couleur : environnement coloré et lumineux d'un produit; processus de choix chromatique en design.

DIN 3330 Structure des objets et des mécanismes (AH 1 j) **3 cr.**

Comportement et caractéristiques des différentes stratégies requises pour structurer un objet. Application de ces connaissances à la conception du système structural des différents objets et mécanismes. Préalable(s) : DIN 1330 ou DIN 2321.

DIN 3332 Écologie industrielle (A 1 j) **3 cr.**

Sylvain Plouffe

Impact environnemental des produits au cours de leur cycle de vie. Méthodes d'analyse des différents types d'impact. Développement durable et design industriel. Réglementation environnementale : normes, éco-produits, éco-labels.

DIN 3333 Textiles (A 1 j) **3 cr.**

Denyse Roy

Nature et propriétés des matériaux à forme fibreuse. Procédés de mise en forme et d'apprêtage fonctionnels et décoratifs. Normalisation, histoire, coûts, provenance. Cours axé sur les applications, le consumérisme et la création.

DIN 3334 Prototypage rapide en design (A 1 j) **3 cr.**

Philippe Lalande

Modélisation 3D d'objets et traitement des fichiers pour la fabrication automatisée. Prototypage rapide et son application à la production des maquettes, de prototypes, de modèles et d'outillages. Digitalisation 3D d'objets.

DIN 3431 Gestion de projet (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes de planification et de coordination de projets de produits et de systèmes. Identification et contrôle des paramètres de design et de R/D. Interrelations et leadership. Préalable(s) : 60 crédits.

DIN 3631 Stage (AHE 1 j) **2 cr.**

Cinq semaines de travail de design industriel dans un milieu professionnel et rapport de stage. Préalable(s) : 60 crédits.

DIN 3632 Stage (AHE 1 j) **2 cr.**

Cinq semaines de travail de design industriel dans un milieu professionnel et rapport de stage. Préalable(s) : 60 crédits.

DIN 4010 Atelier de design 6 (A 1 j) **6 cr.**

Les professeurs du programme

Trois projets thématiques de design industriel : « exploration » vise un problème propre à un contexte étranger; « performance » vise à maximiser les performances d'une composante; « automate » vise à concevoir un objet technique simple. Préalable(s) : DIN 3020.

DIN 4011 Atelier préparatoire au projet final (A 1 j) **3 cr.**

Les professeurs du programme

Cueillette et analyse des données nécessaires à la conception et au développement du projet final. Sélection d'hypothèses et développement d'un concept préliminaire de design. Préalable(s) : DIN 3020.

DIN 4012 Atelier de conception intégrée (A 1 j) **6 cr.**

Conception et développement de projets de grande envergure ou d'ingénierie simultanée en équipe multidisciplinaire (génie, design) et multisectorielle (université, entreprise...). Hypothèses et développement d'un concept préliminaire de design. Préalable(s) : DIN 3020.

DIN 4020 Projet final (H 1) **9 cr.**
Les professeurs du programme

Réalisation d'un objet ou d'un système, si possible en collaboration avec le milieu industriel ou institutionnel. Le projet peut s'arrimer au contexte industriel et commercial actuel ou à des recherches des professeurs. Préalable(s) : DIN 4011 et (DIN 4010 ou DIN 4012).

DIN 4420 Pratique professionnelle (H 1 j) **3 cr.**
Philippe Lalande

Relations professionnelles entre le designer industriel, ses clients, ses collaborateurs et les autres membres de la profession. Introduction aux aspects légaux, financiers, stratégiques et éthiques de la pratique. Préalable(s) : 90 crédits.

DIN 5010 Travail dirigé en design industriel 1 (AHE 1 j) **1 cr.**
Les professeurs du programme

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un projet ou d'un concours visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes au design industriel.

DIN 5011 Travail dirigé en design industriel 2 (AHE 1 j) **2 cr.**
Les professeurs du programme

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un projet ou d'un concours visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes au design industriel.

DIN 5012 Travail dirigé en design industriel 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs du programme

Sous la direction d'un membre du corps professoral, réalisation d'un projet ou d'un concours visant à approfondir certaines connaissances ou certaines habiletés inhérentes au design industriel.

DMO - Démographie

DMO 1000 Éléments de démographie (AH 1 js) **3 cr.**
Simona Bignami

Étude des phénomènes fondamentaux : mortalité, nuptialité, natalité, migrations, structures démographiques. Perspectives. Causes et conséquences des phénomènes démographiques. Politiques de population.

DMO 1010 Problèmes de population contemporains (A 1 j) **3 cr.**
Norbert Robitaille

Introduction à la démographie. Population mondiale et alimentation. Exubérance de la population du Tiers-Monde. Problèmes canadiens et québécois.

DMO 2000 Lectures dirigées en sciences sociales (A 1 j) **3 cr.**

Initiation aux principaux concepts théoriques des disciplines des sciences sociales les plus pertinentes pour entreprendre des études en démographie.

DMO 2100 Population canadienne (H 1 j) **3 cr.**
Bertrand Desjardins

La population ancienne et la population moderne du Canada et de ses régions comme champ d'application de l'analyse longitudinale et de l'analyse transversale. À l'aide de graphiques et de tableaux, relations entre mouvements et structures. Concomitant(s) : DMO 1000 ou DMO 2311.

DMO 2200 Collecte : source des informations (A 1 j) **3 cr.**
Lisa Y. Dillon

Recensements canadiens et données d'état civil au Québec; implications pour l'analyse; comparaison avec d'autres pays, dont certains du Tiers-Monde. Enquête démographique. Travaux pratiques avec les données et les métadonnées disponibles sur Internet.

DMO 2311 Analyse longitudinale (A 1 j) **3 cr.**
Robert Bourbeau

Méthodes d'analyse longitudinale : application à la mortalité, fécondité, nuptialité, migration. Construction de tables démographiques. Histoire d'une promotion de mariages. Concomitant(s) : DMO 1000.

DMO 2312 Analyse transversale (H 1 j) **3 cr.**
Robert Bourbeau

Méthodes d'analyse transversale : application à la mortalité, fécondité, nuptialité, migration. Construction de tables de mortalité. Structure et renouvellement des populations. Modèles et éléments de perspectives de population. Préalable(s) : DMO 2311.

DMO 2330 Techniques auxiliaires (A 1 j) **3 cr.**
Norbert Robitaille

Rappel des principales notions de mathématiques utilisées en démographie mathématique (calcul différentiel et intégral, calcul matriciel). Illustrations à l'aide de modèles simples.

DMO 2700 Histoire de la population (A 1 js) **3 cr.**
Lisa Y. Dillon

Présentation des principales connaissances relatives à l'histoire des idées et des faits démographiques dans le monde, des origines à nos jours. Concomitant(s) : DMO 1000 ou DMO 2311.

DMO 2960 Démographie et actuariat (H 1 j) **3 cr.**
Robert Bourbeau

Éléments d'analyse longitudinale et transversale. Théories de la mortalité et de la morbidité. Table de mortalité et indicateurs de l'état de santé à partir des statistiques officielles. Implications sur les travaux en actuariat. Cours réservé aux étudiants de mathématiques. Préalable(s) : DMO 1000. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

DMO 2970 Introduction à la démographie historique (H 1 j) **3 cr.**
Lisa Y. Dillon

Initiation à la lecture des documents relatifs aux populations du passé. Techniques élémentaires appliquées à la population canadienne. Exercices en classe. Cours réservé aux étudiants d'histoire.

DMO 3100 Démographie du Tiers-Monde (A 1 j) **3 cr.**
Thomas Kingston Legrand

La définition du développement. Les phénomènes démographiques du Tiers-Monde. Quelques aspects particuliers de la démographie actuelle. La relation entre population et ressources. Concomitant(s) : DMO 1000 ou DMO 2311.

DMO 3307 Pratique de la démographie (H 1 j) **3 cr.**
Norbert Robitaille

Pratique de la démographie. Perspectives de population : modèles de base et modèles adaptés aux sous-populations. Applications à divers milieux de pratique : éducation, santé, population active, immigration, et autres. Préalable(s) : DMO 2311. Concomitant(s) : DMO 2312.

DMO 3380 Éléments de démographie mathématique (A 1 j) **3 cr.**

Analyse des phénomènes démographiques en continu. Utilisation du calcul matriciel pour l'analyse démographique multidimensionnelle. Préalable(s) : DMO 2330. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

DMO 3400 Sociologie et population (H 1 j) **3 cr.**

Rôle de la sociologie en démographie. Organisation sociale et démographie : famille, stratification sociale, groupes minoritaires, urbanisation, religion, etc. Essai de théorie du comportement et du changement démographique. Concomitant(s) : DMO 1000 ou DMO 2311.

DMO 3420 Immigration et intégration (H 1 j) **3 cr.**
Victor Piché

Sources et méthodes. Importance des migrations dans les processus démographiques. Aspects écologiques, sociologiques, économiques et politiques. Théories et politiques.

DMO 3450 Économie et population (H 1 js) **3 cr.**
Thomas Kingston Legrand

Introduction. Facteurs économiques agissant sur la mortalité, la nuptialité, la fécondité et les migrations. Effet des phénomènes démographiques sur la vie économique. Démographie économique de l'individu. Théories et modèles simples. Concomitant(s) : DMO 1000 ou DMO 2311.

DMO 3500 Intégration en démographie-géographie (H 1 j) **3 cr.**
Barthelemy Kuate Defo et Jean-Pierre Thouez

Phénomènes démographiques et dynamiques spatiales. Facteurs explicatifs des disparités spatiales de phénomènes démo-géographiques. Chevauchements et spécificité des objets, méthodes, courants théoriques et préoccupations de recherche. Études de cas et travaux pratiques.

DMV - Médecine vétérinaire (doctorat)

DMV 1111 Morphologie vétérinaire 1 (A 1) **5 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
David William Silversides et collaborateurs
Développement embryonnaire, organogénèse et placentation. Croissance postnatale. Histologie comparée des tissus et des systèmes; particularités des espèces domestiques dans un contexte vétérinaire.

DMV 1112 Introduction à la médecine vétérinaire (A 1) **1 cr.**
Christine Théorêt
Évolution de la pensée médicale. Évolution de la profession. Présentation des différents champs d'exercices et opportunités de carrière. Fonctionnement de la Faculté.

DMV 1113 Information et travail personnel (A 1) **1 cr.**
En collaboration
Utilisation des ressources informatiques. Réseau de communication interne et externe. Gestion de l'information. Traitement de textes, chiffrier, infographie. Banque de références (bibliothèque).

DMV 1114 Morphologie vétérinaire 2 (A 1) **6 cr.**
dont 5 cr. de travaux pratiques - labo
André Bisaillon et Christine Théorêt
Anatomie des espèces animales d'importance vétérinaire. Étude des particularités morphologiques de ces espèces. Une attention spéciale est accordée aux structures d'intérêt médical et chirurgical.

DMV 1116 Biochimie et métabolisme (A 1) **2 cr.**
Charles-Bernard Delorme
Structures, propriétés biologiques et fonctions des constituants cellulaires, leur biosynthèse, dégradation et interconversions. Intégration et contrôle.

DMV 1117 Génomique et biotechnologies (H 1) **3 cr.**
David William Silversides
Principes et concepts de génétique, de génomique et du génie génétique appliqués en médecine vétérinaire.

DMV 1210 Physiologie des animaux domestiques 1 (H 1) **6 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Lussier et collaborateurs
Physiologie générale et des systèmes hémopoïétique, cardiovasculaire, respiratoire, rénal et digestif. Particularités des diverses espèces d'importance vétérinaire. Paramètres d'importance médicale. Travaux pratiques et étude de cas cliniques.

DMV 1211 Comportement et manipulation des animaux (A 2) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Diane Frank et collaborateurs
Éthologie des animaux domestiques. Notions générales de dressage. Contention et manipulation des animaux domestiques : prélèvement d'échantillons et administration de médicaments.

DMV 1213 Organisation et gestion des élevages (H 1) **6 cr.**
Vincent Girard
Organisation et importance des élevages québécois. Races animales. Concepts et outils de sélection génétique; impact sur les performances dans l'industrie agroalimentaire.

DMV 1214 Physiologie des animaux domestiques 2 (H 1) **6 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Paul D. Carrière
Physiologie des systèmes nerveux, endocrinien, sensoriel, reproducteur et de la lactation. Particularités des espèces d'intérêt vétérinaire. Paramètres d'importance médicale. Travaux pratiques et étude de cas cliniques.

DMV 1220 Microbiologie vétérinaire (H 1) **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Daniel Dubreuil et collaborateurs
Morphologie, isolement, culture, croissance et métabolisme bactériens. Génétique microbienne. Morphologie et physiologie des mycètes. Introduction à l'immunologie et la virologie. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques.

DMV 2110 Nutrition et alimentation (A 1) **4 cr.**
Charles-Bernard Delorme et Vincent Girard
Éléments nutritifs et minéraux : déficiences et intoxications. Effets d'une carence ou d'un excès. Besoins alimentaires et formulation d'une ration. Régie du rationnement. Notions de phytotoxicologie.

DMV 2111 Travaux dirigés en biomédecine vét. 1 (AH 1) **2 cr.**
André Blouin et collaborateurs
Lectures dirigées en médecine vétérinaire. Accent sur les considérations morphologiques des conditions cliniques en médecine vétérinaire. Approche multidisciplinaire et multiespèce.

DMV 2112 Travaux dirigés en biomédecine vét. 2 (AH 1) **2 cr.**
Alan Kenston Goff
Lectures dirigées en médecine vétérinaire. Emphase sur l'implication physiologique des conditions cliniques en médecine vétérinaire. Approche multidisciplinaire et multiespèce.

DMV 2120 Infectiologie vétérinaire (A 1) **6 cr.**
Marie Archambault et collaborateurs
Caractéristiques biologiques, modes de transmission, pathogénicité et virulence, diagnostic et contrôle des principaux pathogènes chez les animaux. Mécanismes d'action et utilisation des antimicrobiens.

DMV 2121 Immunologie vétérinaire (A 1) **3 cr.**
Amer Silim et collaborateurs
Antigènes et antigénicité; réponse immunitaire. Ontogénèse et particularités des espèces domestiques. Mécanismes de la résistance. Vaccins, vaccination. Hypersensibilité et dysfonctionnements. Diagnostic immunologique.

DMV 2122 Biopathologie (A 1) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Morin et collaborateurs
Processus pathologiques : pathologie cellulaire; malformations et anomalies chromosomiques; inflammation et réparation tissulaire; immunopathologie; troubles circulatoires; néoplasie; pigments et dépôts minéraux.

DMV 2130 Stages à la ferme (A 1) **1 cr.**
Sylvie D'Allaire et Luc Des Côteaux
Aspects pratiques des productions animales avec stages et (ou) visites aux fermes. Notions générales de régie de conduite d'élevage.

DMV 2210 Méthodes quantitatives en médecine vét. (H 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Bigras-Poulin et collaborateurs
Le cours développe l'importance de la médecine factuelle. La recherche d'information et l'analyse critique de la littérature médicale sont traitées. Le cours couvre les statistiques descriptives et l'inférence statistique pour les essais cliniques.

DMV 2211 Médecine vétérinaire et environnement (H 1) **1 cr.**
Normand Larivière
Notions d'écosystèmes et de biodiversité, agro-écosystèmes. Impacts de l'agriculture et des productions animales sur l'environnement. Évaluation de la santé animale environnementale. Faune urbaine et santé publique.

DMV 2212 Pharmacologie vétérinaire et toxicologie (H 1) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
André Blouin
Pharmacocinétique, pharmacodynamie et toxicologie des médicaments. Pharmacologie des médicaments agissant sur les divers systèmes. Chimiothérapie. Différences entre espèces.

DMV 2213 Travaux dirigés en biomédecine vét. 3 (AH 1) **2 cr.**
Charles-Bernard Delorme
Approche multidisciplinaire à l'aide de problèmes par l'utilisation des modèles porcin et (ou) de volailles pour approfondir certaines connaissances et en acquérir de nouvelles dans les sciences biomédicales vétérinaires.

DMV 2214 Travaux dirigés en biomédecine vét. 4 (AH 1) **2 cr.**
Normand Larivière et collaborateurs
Approche multidisciplinaire à l'aide de problèmes par l'utilisation des modèles d'animaux de la faune pour approfondir certaines connaissances et en acquérir de nouvelles dans les sciences biomédicales vétérinaires.

DMV 2220 Pathologie systémique (H 1) **6 cr.**
Monique Doré et collaborateurs
Étude des lésions fondamentales des différents systèmes citant certaines conditions affectant les espèces d'intérêt vétérinaire comme exemple.

DMV 2230 Chirurgie générale (H 1) **2 cr.**
Bertrand Lussier
Description du matériel et de l'équipement chirurgicaux. Notions pratiques sur la guérison des plaies. Principes et notions de base de l'intervention chirurgicale et des soins périopératoires applicables à toutes les espèces vétérinaires.

DMV 2231 Stage préclinique 1 (A 2) **1 cr.**
Diane Blais et collaborateurs
Initiation aux responsabilités cliniques par le biais d'une intégration dans des fonctions supervisées.

DMV 3120 Principes d'épidémiologie (A 1) **3 cr.**
Denise Bélanger et collaborateurs
Méthodes épidémiologiques appliquées aux problèmes d'utilisation des animaux domestiques.

DMV 3130 Principes de médecine (A 1) **8 cr.**
Gilles Fecteau et collaborateurs
Manifestations cliniques des maladies. Approche par problème. Diagnostic et options thérapeutiques.

DMV 3131 Principes de médecine de population (H 1) **2 cr.**
Emile Bouchard et Jean-Pierre Vaillancourt
Concepts généraux, morbidité, mortalité, objectifs de production et niveaux d'interférence. Utilisation des tests diagnostiques, gestion informatisée des données, théorie de la décision, notions de systèmes, biosécurité.

DMV 3132 Anesthésie, analgésie et réanimation (A 1) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Principes d'anesthésie appliqués à diverses espèces animales. Contrôle de la douleur aiguë. Fluidothérapie. Urgences anesthésiques et réanimation. Étude de cas cliniques et travaux pratiques.

DMV 3133 Principes de chirurgie (H 1) **3 cr.**
Sophie Morisset et collaborateurs
Principes chirurgicaux concernant les cavités abdominales et thoraciques et les différents systèmes. Principales chirurgies communes à toutes les espèces animales d'importance vétérinaire.

DMV 3134 Stage préclinique 2 (AH 2) **2 cr.**
Diane Blais et collaborateurs
Initiation aux activités cliniques.

DMV 3210 Pharmacologie clinique vétérinaire (H 1) **2 cr.**
Michèle Doucet
Concepts généraux de pharmacologie clinique et de réglementation des médicaments vétérinaires. Principes de thérapie médicamenteuse présentés par système pour les principales espèces animales.

DMV 3220 Pathologie clinique (A 1) **3 cr.**
Michel Desnoyers
Utilisation des épreuves de laboratoire (hématologie, urologie, cytologie et biochimie clinique) dans le diagnostic des maladies des animaux.

DMV 3221 Mal. infect., santé publique, zoonoses (H 1) **3 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Maladies infectieuses communes à plusieurs espèces et maladies exotiques. Innocuité des aliments d'origine animale. Maladies infectieuses animales transmissibles aux humains.

DMV 3222 Immunologie clinique vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Amer Silim et collaborateurs
Étude de cas en immunologie clinique : immunité vis-à-vis les infections, les immunodéficiences, les réactions d'hypersensibilité, les réactions auto-immunes.

DMV 3223 Santé publique vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Alexander Thompson et collaborateurs
Étude des différentes situations nécessitant une intervention dans le domaine de la santé publique, telles les zoonoses et toxi-infections alimentaires. Mise à jour sur les maladies en émergence et réémergence.

DMV 3224 Gestion du risque en production animale (AH 1) **2 cr.**
Daniel Perron et Sylvain Quessy
Programmes de sécurité alimentaire et protection du public. Modèles génériques. Approches pour gérer la salubrité des aliments : ISO, HACCP, GMP et TQM.

DMV 3225 Agents infectieux, animaux de rente (AH 1) **2 cr.**
Alain Villeneuve et collaborateurs
Approche par système ou organe, étude des principaux éléments reliés au diagnostic et au contrôle d'agents infectieux (bactéries, fungi, virus, parasites) rencontrés chez les bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, ratites et poissons d'élevage.

DMV 3235 Organisation d'une pratique vétérinaire (H 1) **2 cr.**
En collaboration
Base d'une entreprise de service. Organisation financière. Étude de marché. Recrutement et gestion de personnel. Assurances professionnelles, emprunts et placements. Lois, règlement et déontologie.

DMV 3236 Imagerie médicale (A 1) **3 cr.**
Kate Alexander
Principales techniques utilisées en imagerie médicale vétérinaire. Radioprotection. Interprétation radiologique et échographique normale et pathologique des différents systèmes.

DMV 3237 Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie (H 1) **2 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Introduction à la médecine et gestion clinique d'espèces d'animaux exotiques de compagnie susceptibles d'être rencontrées en pratique privée au Québec.

DMV 3238 Intro. à la médecine des animaux de labo (H 1) **1 cr.**
Pascal Vachon
Maladies importantes des animaux de laboratoire. Régie des animaleries.

DMV 4120 Pathologies des maladies spécifiques (A 1) **2 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Étiopathogénie et lésions macroscopiques et microscopiques des maladies propres aux espèces domestiques suivantes : ruminants, équins, canins et félins.

DMV 4130 Médecine des ruminants (A 1) **4 cr.**
Gilles Fecteau et collaborateurs
Étude des principales maladies affectant les ruminants. Diagnostic, traitements et prévention des principales maladies.

DMV 4131 Médecine des équins (A 1) **4 cr.**
Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs
Étude des principales maladies affectant les équins. Diagnostic, traitements et prévention des principales maladies.

DMV 4132 Médecine des animaux de compagnie (A 1) **6 cr.**
Rocky Di Fruscia et collaborateurs
Étude des principales maladies affectant les animaux de compagnie. Diagnostic, traitements et prévention des principales maladies.

DMV 4133 Médecine des volailles (A 1) **2 cr.**
Martine Boulianne et Jean-Pierre Vaillancourt
Étude des principales maladies affectant les volailles. Diagnostic, prévention et contrôle dans le contexte de la médecine de population. Impact de ces maladies sur la production.

DMV 4134 Médecine des porcins (A 1) **2 cr.**
Sylvie D'Allaire
Étude des principales maladies affectant les porcs. Diagnostic, prévention et contrôle dans le contexte de la médecine de population. Impact de ces maladies sur la production.

DMV 4135 Stage préclinique 3 (AH 2) **2 cr.**
Diane Blais et collaborateurs
Participation aux activités des cliniques de l'hôpital d'enseignement facultaire.

DMV 5201 Clinique des animaux de compagnie (AH 1) **4 cr.**
Manon Lécuyer et collaborateurs
Quatre semaines de stages en clinique des animaux de compagnie. Participation à la prise de l'anamnèse, aux examens cliniques, aux soins médicaux et aux consultations.

DMV 5202 Clinique des animaux de consommation (AH 1) **4 cr.**
Réjean Lefebvre, Jean-Philippe Roy et collaborateurs
Quatre semaines de travaux en clinique ambulatoire et clinique bovine. Prise de l'anamnèse, examens cliniques, soins médicaux et consultations.

DMV 5203 Clinique équine (AH 1) **4 cr.**
Yves Rossier et collaborateurs
Quatre semaines de stages en clinique équine. Participation à la prise de l'anamnèse, aux examens cliniques, aux soins médicaux et aux consultations.

DMV 5204A à C Médecine et chirurgie bovines (AH 1) **2 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Deux semaines de travaux en pratique des animaux de consommation.

DMV 5205A à C Ambulatoire : animaux de consommation (AH 1) **2 cr.**
Jean-Philippe Roy et collaborateurs
Deux semaines de travaux en clinique ambulatoire dont une semaine en médecine curative et une semaine en médecine de population-bovins.

DMV 5206A à C Médecine équine (AH 1) **2 cr.**
Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine équine.

DMV 5207A à C Chirurgie équine (AH 1) **2 cr.**
Marcel Marcoux et collaborateurs
Deux semaines de travaux en chirurgie équine.

DMV 5208A et B Médecine sportive équine (AH 1) **2 cr.**
Yves Rossier
Deux semaines de travaux en diagnostic de boiteries et anesthésie équine.

DMV 5209A à C Médecine de population porcine (AH 1) **2 cr.**
Martine Denicourt et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine de population chez le porc.

DMV 5210A à C Médecine de population aviaire (AH 1) **2 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine de population aviaire.

DMV 5211A à C Médecine de population bovine (AH 1) **2 cr.**
Pascale Aubry et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine de population chez les bovins.

DMV 5212A à C Médecine des animaux de laboratoire (AH 1) **2 cr.**
Pascal Vachon
Deux semaines de travaux en médecine des animaux de laboratoire.

DMV 5213A à C Médecine zoologique (AH 1) **2 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine des animaux de la faune et de zoo.

DMV 5216A à C Thériogénologie (AH 1) **2 cr.**
Réjean Lefebvre, Denis Vaillancourt et collaborateurs
Deux semaines de travaux en thériogénologie.

DMV 5217A Imagerie médicale (AH 1) **2 cr.**
Kate Alexander, Marc-André D'Anjou et collaborateurs
Deux semaines de travaux en radiologie et en échographie.

DMV 5218A à C Médecine des animaux de compagnie (AH 1) **2 cr.**
Rocky Di Fruscia et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine des canins et félins dont une semaine en soins intensifs.

DMV 5219A à C Chirurgie des animaux de compagnie (AH 1) **2 cr.**
Bertrand Lussier et collaborateurs
Deux semaines de travaux en chirurgie des canins et félins dont une semaine en soins intensifs.

DMV 5301 Pathologie vétérinaire (AH 1) **4 cr.**
Michel Desnoyers, Pierre Hélie, Daniel Perron et collaborateurs
Quatre semaines de stages en pathologie vétérinaire. Formation pratique en pathologie clinique, médecine de laboratoire, nécropsie et médecine réglementée.

DMV 5303A à C Pathologie macroscopique (AH 1) **2 cr.**
Pierre Hélie et collaborateurs
Deux semaines de travaux en salle de nécropsie.

DMV 5304A à C Médecine réglementée (AH 1) **2 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
Deux semaines de travaux en médecine réglementée.

DMV 5305A à C Aquaculture (AH 1) **2 cr.**
En collaboration
Deux semaines de travaux en médecine aquatique.

DMV 5400A à C Initiation à la recherche (AH 1) **2 cr.**
En collaboration
Deux semaines de travaux en recherche.

DMV 5410A à C Santé des écosystèmes (AH 1) **2 cr.**
Normand Larivière
Deux semaines de travaux en évaluation de la santé des écosystèmes agricoles et naturels. Les modèles étudiés sont essentiellement des problématiques québécoises.

DMV 5411A Anesthésie bovine et équine (AH 1) **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service d'anesthésie des grands animaux.

DMV 5412A Dermatologie vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Manon Paradis et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service de dermatologie vétérinaire.

DMV 5413A Ophtalmologie vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Michel Carrier et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service d'ophtalmologie vétérinaire.

DMV 5414A Neurologie vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
En collaboration
Deux semaines de stages dans le service de neurologie vétérinaire.

DMV 5415A Urgentologie : animaux de compagnie (AH 1) **2 cr.**
Soren Boysen et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service d'urgentologie vétérinaire.

DMV 5416A Dentisterie vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Thérèse Lanthier et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service de dentisterie vétérinaire.

DMV 5417A à C Animaux exotiques (AH 1) **2 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service des animaux exotiques.

DMV 5418A Stage mixte : animaux de compagnie (AH 1) **2 cr.**
En collaboration
Deux semaines de stage dans les services de la clinique des animaux de compagnie.

DMV 5419A Néonatalogie et médecine équines (AH 1) **2 cr.**
Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service de néonatalogie équine.

DMV 5420A Urgentologie et médecine équines (AH 1) **2 cr.**
Daniel Jean et collaborateurs
Deux semaines de stages dans le service d'urgentologie équine.

DMV 5421A et B Stage coopératif (AH 1) **2 cr.**
En collaboration
Deux semaines de stage coopératif.

DMV 5422A et B Ambulatoire équine (AH 1) **2 cr.**
Yves Rossier et collaborateurs
Deux semaines de stage en clinique ambulatoire équine.

DMV 5423A Anesthésie - animaux de compagnie (AH 1) **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Deux semaines de stage dans le service d'anesthésie de la clinique des animaux de compagnie.

DMV 5424A à C Médecine porcine industrielle (AH 1) **2 cr.**
Martine Denicourt et collaborateurs
Deux semaines de travaux cliniques en médecine des élevages de porcs.

DMV 5425A Industrie pharmaceutique vétérinaire (AH 1) **2 cr.**
Michèle Doucet
Deux semaines de stages au sein d'une organisation pharmaceutique canadienne reliée à la médecine vétérinaire.

DMV 5426A Médicaments vétérinaires: réglementation (AH 1) **2 cr.**
Michèle Doucet
Deux semaines de stage en coopération avec la division des médicaments vétérinaires de Santé Canada.

DRT - Droit

DRT 1001 Introduction au droit (AHE 1 j) **2 cr.**
Notions de droit, de règle de droit. Sources de la règle de droit. Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire : composition et compétence. Éléments fondamentaux de droit civil et de common law.

DRT 1002S Introduction au droit (AHE 1 j) **3 cr.**
Notions de droit, de règle de droit. Sources de la règle de droit. Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire : composition et compétence. Éléments fondamentaux de droit civil et de common law.

DRT 1010 Fondements du droit 1 (AHE 1) **3 cr.**
Introduction aux fondements du droit par l'histoire des institutions et des idées. Formation et évolution des deux grandes traditions juridiques occidentales : common law et droit civil.

DRT 1010G Fondements du droit 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Introduction aux fondements du droit par l'histoire des institutions et des idées. Formation et évolution des deux grandes traditions juridiques occidentales : common law et droit civil.

DRT 1022 Fondements du droit 2 (H 1 j) **3 cr.**
Cours articulé autour de quelques questionnements fondamentaux : qu'est-ce que le droit ? d'où vient-il ? quelles fins poursuit-il ? quels sont ses moyens d'actions ? Étude et commentaires de textes marquants.

DRT 1151G Introduction à l'étude du droit (AHE 1 s) **3 cr.**
Différents sens du mot « droit ». Le droit et l'État. Écoles de pensée en philosophie du droit. Caractéristiques de la règle de droit. Histoire du droit québécois et canadien. Sources du droit : phénomènes juridiques collectifs et individuels.

DRT 1221 Obligations 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Introduction au droit des obligations. Le contrat : nature, espèces, formation, interprétation et effets. La restitution des prestations.

DRT 1221G Obligations 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Introduction au droit des obligations. Le contrat : nature, espèces, formation, interprétation et effets. La restitution des prestations.

DRT 1222 Obligations 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Responsabilité contractuelle et extracontractuelle : conditions, cas d'exonération, partage. Gestion d'affaires, réception de l'indu, enrichissement injustifié. Exécution par équivalent de l'obligation. Régimes spéciaux de responsabilité.

DRT 1222G Obligations 2 (AHE 1 s) **3 cr.**
Responsabilité contractuelle et extracontractuelle : conditions, cas d'exonération, partage. Gestion d'affaires, réception de l'indu, enrichissement injustifié. Exécution par équivalent de l'obligation. Régimes spéciaux de responsabilité.

DRT 1223 Obligations 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Modalités de l'obligation. Paiement de l'obligation. Mise en œuvre du droit à l'exécution (excluant l'exécution par équivalent). Protection du droit à l'exécution. Transmission et mutations de l'obligation. Extinction de l'obligation.

DRT 1223G Obligations 3 (AHE 1 s) **3 cr.**
Modalités de l'obligation. Paiement de l'obligation. Mise en oeuvre du droit à l'exécution (excluant l'exécution par équivalent). Protection du droit à l'exécution. Transmission et mutations de l'obligation. Extinction de l'obligation. Préalable(s) : DRT 1113G ou DRT 1221G.

DRT 1224 Personnes physiques et famille (AHE 1 j) **3 cr.**
Jouissance et exercice des droits civils. Droits de la personnalité. État et capacité des personnes physiques. Mariage, filiation, obligation alimentaire, autorité parentale, séparation de corps et divorce.

DRT 1224G Personnes physiques et famille (AHE 1 s) **3 cr.**
Jouissance et exercice des droits civils. Droits de la personnalité. État et capacité des personnes physiques. Mariage, filiation, obligation alimentaire, autorité parentale, séparation de corps et divorce.

DRT 1225 Biens (AHE 1 j) **3 cr.**
Classification. Patrimoines public et privé. Division et affectation de patrimoines. Possession et détention. Droit de propriété : étendue, restrictions, protection, modalités, démembrements et modes d'acquisition.

DRT 1225G Biens (AHE 1 s) **3 cr.**
Classification. Patrimoines public et privé. Division et affectation de patrimoines. Possession et détention. Droit de propriété : étendue, restrictions, protection, modalités, démembrements et modes d'acquisition.

DRT 1500 Droit pénal général 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Sources et fondements du droit pénal. Impact du droit constitutionnel. Éléments fondamentaux de la procédure et de la preuve (fédéral et provincial). Principes fondamentaux gouvernant l'imposition de la peine.

DRT 1500G Droit pénal général 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Sources et fondements du droit pénal. Impact du droit constitutionnel. Éléments fondamentaux de la procédure et de la preuve (fédéral et provincial). Principes fondamentaux gouvernant l'imposition de la peine. Préalable(s) : DRT 1501G ou DRT 1116G.

DRT 1501 Droit constitutionnel 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Historique, sources et grands principes du droit constitutionnel canadien.

DRT 1501G Droit constitutionnel 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Historique, sources et grands principes du droit constitutionnel canadien.

DRT 1502 Droit constitutionnel 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Théorie générale du fédéralisme et du partage des compétences. Introduction à la protection des droits et libertés.

DRT 1502G Droit constitutionnel 2 (AHE 1 s) **3 cr.**
Théorie générale du fédéralisme et du partage des compétences. Introduction à la protection des droits et libertés. Préalable(s) : DRT 1116G ou DRT 1501G.

DRT 1810S Droit pour professionnels de la santé (H 1 j) **3 cr.**
Éléments de droit pour professionnels de la santé : contrat, obligations, responsabilité civile, assurances, organisation professionnelle, déontologie, droit disciplinaire, responsabilité pénale, droit administratif de la santé. Cours de service offert à des étudiants de différentes unités.

DRT 1901 Développement des habiletés du juriste 1 (A 2) **3 cr.**
Initiation au raisonnement juridique, aux techniques de recherche documentaire et informatisée et aux règles de la rédaction d'écrits juridiques.

DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Initiation au raisonnement juridique, aux techniques de recherche documentaire et informatisée et aux règles de la rédaction d'écrits juridiques.

DRT 2001 Interprétation des lois (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des « règles d'interprétation des lois » c.-à-d. de ces règles et principes qui guident l'interprète dans la détermination du sens et de la portée de textes législatifs et qui servent également à justifier ces déterminations.

DRT 2003G Interprétation des lois (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des « règles d'interprétation des lois » i.e. de ces règles et principes qui guident l'interprète dans la détermination du sens et de la portée de textes législatifs et qui servent également à justifier ces déterminations.

DRT 2100 Droit international public général (AHE 1 j) **3 cr.**
Historique. Sources : traités, coutume, sources subsidiaires. Sujets : les États (éléments constitutifs, compétence, responsabilité); les organisations internationales (théorie générale); l'individu (droits et obligations).

DRT 2100G Droit international public général (AHE 1 s) **3 cr.**
Historique. Sources : traités, coutume, sources subsidiaires. Sujets : les États (éléments constitutifs, compétence, responsabilité); les organisations internationales (théorie générale); l'individu (droits et obligations).

DRT 2231 Droit judiciaire privé 1 (AHE 1) **3 cr.**
Introduction au droit judiciaire. Compétence des tribunaux. Notions de litige et d'action. Le procès : rôles du juge et des parties, la contradiction. Procédures ordinaires et spéciales en première instance. Jugement et voies d'exécution.

DRT 2231G Droit judiciaire privé 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Introduction au droit judiciaire. Compétence des tribunaux. Notions de litige et d'action. Le procès : rôles du juge et des parties, la contradiction. Procédures ordinaires et spéciales en première instance. Jugement et voies d'exécution.

DRT 2232 Droit judiciaire privé 2 (AHE 1) **3 cr.**
Recevabilité des éléments de preuve : pertinence, droits fondamentaux, informations confidentielles. Fardeau de preuve et connaissance judiciaire. Moyens de preuve. Accès aux éléments et aux moyens de preuve. Production de la preuve.

DRT 2401 Droit des affaires 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Notion d'entreprise et implications; publicité légale de l'entreprise; personnalité morale; étude des diverses formes juridiques de l'entreprise (entreprises individuelle et contractuelle, coopérative).

DRT 2401G Droit des affaires 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Notion d'entreprise et implications; publicité légale de l'entreprise; personnalité morale; étude des diverses formes juridiques de l'entreprise (entreprises individuelle et contractuelle, coopérative).

DRT 2402 Droit des affaires 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des principes fondamentaux et règles gouvernant la compagnie. Législation fédérale et provinciale. Naissance, organisation, vie interne et externe, liquidation et dissolution.

DRT 2402G Droit des affaires 2 (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des principes fondamentaux et règles gouvernant la compagnie. Législation fédérale et provinciale. Naissance, organisation, vie interne et externe, liquidation et dissolution.

DRT 2500 Droit pénal général 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Principes fondamentaux de la responsabilité pénale. Étude des éléments constitutifs des infractions, de la notion de faute pénale et des principaux moyens d'exonération.

DRT 2501 Droit administratif général (AHE 1 j) **3 cr.**
L'Administration publique et le droit administratif. Pouvoirs de l'Administration. Légalité des actes réglementaires, administratifs et quasi judiciaires. Le contrôle de l'Administration.

DRT 2501G Droit administratif général (AHE 1 s) **3 cr.**
L'Administration publique et le droit administratif. Pouvoirs de l'Administration. Légalité des actes réglementaires, administratifs et quasi judiciaires. Le contrôle de l'Administration.

DRT 2902 Développement des habiletés du juriste 2 (A 2 j) **3 cr.**
Développement du raisonnement juridique et des habiletés du juriste et de rédaction. Élaboration du plan et de la structure du discours juridique. Perfectionnement de la langue écrite.

DRT 3001 Introduction au droit comparé (AHE 1 j) **3 cr.**
Les divers systèmes de droit (civil, common law, socialiste et autres) et la situation du droit québécois. Comparaison entre les perceptions qu'ont divers systèmes d'institutions identiques ou similaires.

DRT 3002 Droit constitutionnel comparé (AHE 1 j) **3 cr.**
Rôle du droit constitutionnel étranger sur l'évolution et l'interprétation du droit constitutionnel canadien. Étude de divers aspects du droit constitutionnel comparé, principalement ceux reliés aux droits et libertés individuels.

DRT 3003 Éléments de common law (AHE 1 j) **3 cr.**
Historique, sources et méthodes du système de Common Law. Étude des principes généraux du droit d'équité, du droit familial, du droit immobilier et mobilier.

DRT 3004 Histoire du droit (AHE 1) **3 cr.**
Étude approfondie des origines et de l'évolution de diverses institutions juridiques de droit canadien, français et (ou) anglais. Mise en lumière de l'interaction entre l'histoire, le droit et la société.

DRT 3005 Sociologie du droit (AHE 1) **3 cr.**
Le droit comme phénomène social et source de régulation sociale. Ses interactions avec les autres institutions sociales. Influence de la culture, des valeurs et des idéologies sur le droit et celle du droit sur les changements sociaux.

DRT 3006 Théories du droit (AHE 1) **3 cr.**
Conceptualisation du phénomène juridique dans la société. Théorisation des processus d'émergence, d'interprétation et d'application du droit. Analyse critique du droit et de la dogmatique juridique.

DRT 3007 Philosophie du droit (AHE 1 j) **3 cr.**
Le droit et l'idée de justice à travers l'histoire de la pensée juridique dans les grands courants philosophiques. Particularités conceptuelles des « sciences » normatives. Rationalités du droit.

DRT 3008 Théorie économique du droit (AHE 1) **3 cr.**
Théorie économique du droit : droits réels, responsabilité civile, principes du droit des obligations, procédure; protection du consommateur; interventions de l'État dans le marché; inégalités; paradoxes de la rationalité.

DRT 3009 Éthique et systèmes normatifs (AHE 1) **3 cr.**
La place du droit et de l'éthique au sein des systèmes en général; normes et normativités; systèmes normatifs; internormativité; émergence, effectivité, évolution.

DRT 3010 Éthique et droit (AHE 1) **3 cr.**
Évolution des rapports entre le droit et l'éthique. Impact des chartes des droits et libertés de la personne : obéissance au droit, rapports avec le législateur, rapports avec les juges.

DRT 3011 Droit des autochtones (AHE 1) **3 cr.**
Description et analyse critique du droit canadien relatif aux autochtones. Examen des principales revendications autochtones.

DRT 3012 Anthropologie du droit (AHE 1 j) **3 cr.**
Définition, champs et méthodologie de l'anthropologie du droit. Principales théories sociojuridiques concernant l'existence, la nature et les fonctions du droit dans la société.

DRT 3013 Droit de l'Union européenne (AHE 1 j) **3 cr.**
Histoire et évolution de l'intégration européenne; objectifs, institutions et processus décisionnels de l'UE; spécificité du droit communautaire; droit de l'intégration économique; mécanismes de solution des conflits; le Traité d'Amsterdam.

DRT 3021 Droit comparé avancé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3101 Aspects jur. de la coop. internat. can. (AHE 1 j) **3 cr.**
Financement du développement par des courants financiers bilatéraux (ACI, CRDI, SEE), multilatéraux (BIRD, FMI, PNUD), d'euro-crédits et par le commerce.

DRT 3102 Institutions internationales (AHE 1 j) **3 cr.**
Place des institutions internationales parmi les sujets de la société internationale. Organisations de coopération aux niveaux universel (ONU) et régional. Organisations d'intégration (Union européenne).

DRT 3103 Dr. internat. des droits de la personne (AHE 1 j) **3 cr.**
Sources et sujets du droit international des droits de la personne. Normes universelles et régionales. Mécanismes internationaux de mise en oeuvre. Application au Canada et au Québec.

DRT 3104 Droit international privé (AHE 1 j) **3 cr.**
Méthodes de résolution des litiges internationaux de droit privé. Conflits de lois. Compétence des tribunaux québécois. Effets au Québec des jugements étrangers.

DRT 3105 Dr. des relations économiques internat. (AHE 1 j) **3 cr.**
Historique et enjeux des relations économiques internationales. GATT et Organisation mondiale du commerce. ALENA et Accord canadien sur le commerce intérieur. Mise en œuvre au Canada de GATT - OMN et de ALENA.

DRT 3106 Dr. des transactions commerc. internat. (AHE 1) **3 cr.**
Normes nationales et internationales gouvernant les transactions commerciales entre résidents nationaux et étrangers. Étude des principales transactions et de la procédure d'arbitrage international.

DRT 3107 Droit international de la mer (AHE 1 j) **3 cr.**
Sources du droit de la mer. Espaces relevant de la juridiction des états côtiers et espaces internationalisés. Problèmes reliés à l'environnement, à la recherche scientifique et aux règlements des différends. Implications canadiennes.

DRT 3108 Droit international de l'environnement (AHE 1) **3 cr.**
Évolution, sources et principes du droit international de l'environnement. Réglementation des pollutions transfrontalières et des problèmes globaux. Responsabilité pour dommages environnementaux. Commerce et protection de l'environnement.

DRT 3109 Droit international des conflits (AHE 1 j) **3 cr.**
Études des normes de droit international applicables en situation de conflits, notamment en ce qui concerne la conduite des hostilités et l'assistance humanitaire.

DRT 3121 Droit international avancé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3201 Assurances (AHE 1 j) **3 cr.**
Importance et spécificité du contrat d'assurance terrestre. Formation du contrat, risque, intérêt d'assurance, déclarations de risque, principes indemnitaires et compensatoires.

DRT 3201G Assurances (AHE 1 js) **3 cr.**
Importance et spécificité du contrat d'assurance terrestre. Formation du contrat, risque, intérêt d'assurance, déclarations de risque, principes indemnitaires et compensatoires.

DRT 3202 Vente, louage et mandat (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de trois des contrats nommés régis par le Code civil et des lois particulières : la vente mobilière et immobilière; le louage mobilier et immobilier (résidentiel et commercial); le mandat.

DRT 3203 Régimes matrimoniaux (AHE 1 j) **3 cr.**
Effets du mariage : contribution aux charges, protection de la résidence familiale, patrimoine familial et prestation compensatoire. Régimes matrimoniaux. Donations par contrat de mariage.

DRT 3204 Successions (AHE 1 j) **3 cr.**
Successions « ab intestat », testamentaire et contractuelle. Dévolution, transmission, partage de la succession. Modalités des dispositions testamentaires.

DRT 3205 Sûretés (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des sûretés régies par le Code civil : cautionnement, priorités, hypothèque et réserves de propriété. Étude des principales sûretés régies par des lois particulières, notamment celles prévues dans la Loi sur les banques.

DRT 3205G Sûretés (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des sûretés régies par le Code civil : cautionnement, priorités, hypothèque et réserves de propriété. Étude des principales sûretés régies par des lois particulières, notamment celles prévues dans la Loi sur les banques. Préalable(s) : DRT 1105G ou DRT 1225G.

DRT 3206 Modes altern. de résolution des conflits (AHE 1) **3 cr.**
Introduction aux composantes du conflit et au processus de transformation du conflit en litige juridique. Distinction entre les positions juridiques et les intérêts des parties. Présentation de l'éventail des modes de solutions des conflits.

DRT 3207 Appel et procédures spéciales (AHE 1 j) **3 cr.**
Rétractation de jugement. Appel d'un jugement. Mesures provisionnelles. Évocation, « quo warranto » et « mandamus ».

DRT 3208 Exécution des jugements (AHE 1 j) **3 cr.**
Exécution volontaire des jugements. Modalités de l'exécution forcée des jugements : règles d'insaisissabilité, formes d'exécution mobilière personnelle et réelle, oppositions à l'exécution forcée.

DRT 3221 Droit civil avancé 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3222 Droit civil avancé 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3223 Droit civil avancé 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3231 Droit judiciaire privé avancé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3401 Faillite et insolvabilité (AHE 1 j) **3 cr.**
Faillite forcée, cession de biens et proposition concordataire. Cadre administratif et judiciaire. Effets quant au débiteur et aux créanciers. Sort des contrats et paiements antérieurs. Libération du débiteur.

DRT 3401G Faillite et insolvabilité (AHE 1 s) **3 cr.**
Faillite forcée, cession de biens et proposition concordataire. Cadre administratif et judiciaire. Effets quant au débiteur et aux créanciers. Sort des contrats et paiements antérieurs. Libération du débiteur. Préalable(s) : DRT 2202G ou DRT 3205G.

DRT 3402 Contrats et usages commerciaux (AHE 1 j) **3 cr.**
Cadre juridique des contrats commerciaux. Techniques de négociation et de rédaction. Clauses types. Étude spécifique du montage des opérations et contrats les plus en usage.

DRT 3402G Contrats et usages commerciaux (AHE 1 s) **3 cr.**
Cadre juridique des contrats commerciaux. Techniques de négociation et de rédaction. Clauses types. Étude spécifique du montage des opérations et contrats les plus en usage. Préalable(s) : DRT 1111G ou DRT 2401G.

DRT 3403 Financement de l'entreprise (AHE 1 j) **3 cr.**
Techniques d'analyse financière. Politiques de financement. Aspects juridiques du financement interne et externe de l'entreprise. Financement des transactions commerciales. Mécanismes de protection de l'investisseur.

DRT 3403G Financement de l'entreprise (AHE 1 s) **3 cr.**
Techniques d'analyse financière. Politiques de financement. Aspects juridiques du financement interne et externe de l'entreprise. Financement des transactions commerciales. Mécanismes de protection de l'investisseur. Préalable(s) : (DRT 1111G ou DRT 2401G) et (DRT 2202G ou DRT 3205G).

DRT 3404 Droit bancaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des principaux rapports juridiques entre les banques et leurs clients. Effets de commerce, comptes en banque, crédits consentis par les banques, sûretés accordées aux banques.

DRT 3404G Droit bancaire (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des principaux rapports juridiques entre les banques et leurs clients. Effets de commerce, comptes en banque, crédits consentis par les banques, sûretés accordées aux banques.

DRT 3405 Éléments de comptabilité (AHE 1) **3 cr.**
Modalités de présentation de l'information financière. Analyse, lecture et interprétation des états financiers. Responsabilité juridique résultant de la confection et de l'utilisation des états financiers.

DRT 3406 Propriété intellectuelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude du droit canadien relatif aux marques de commerce, au droit d'auteur, aux dessins industriels, aux brevets et aux obtentions végétales. Aperçu des conventions internationales.

DRT 3406G Propriété intellectuelle (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude du droit canadien relatif aux marques de commerce, au droit d'auteur, aux dessins industriels, aux brevets et aux obtentions végétales. Aperçu des conventions internationales.

DRT 3407 Droit des valeurs mobilières (AHE 1) **3 cr.**
Étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, l'offre publique d'achat, les relations avec les organismes de réglementation.

DRT 3421 Droit des affaires avancé 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3422 Droit des affaires avancé 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3423 Droit des affaires avancé 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3451S Droit canadien des affaires (A 1 js) **2 cr.**
Introduction au droit canadien et québécois des affaires abordant notamment les thèmes suivants : compétences législatives, institutions, notion d'entreprise, véhicules et financement de l'entreprise, sûretés et faillite.

DRT 3501 Droit municipal (AHE 1 j) **3 cr.**
L'organisation municipale : municipalité, conseil, élections, fonctionnaires. L'activité municipale et son contrôle : réglementation, gestion des services et contrat municipal. Responsabilité extracontractuelle.

DRT 3501G Droit municipal (AHE 1 s) **3 cr.**
L'organisation municipale : municipalité, conseil, élections, fonctionnaires. L'activité municipale et son contrôle : réglementation, gestion des services et contrat municipal. Responsabilité extracontractuelle. Préalable(s) : DRT 2207G ou DRT 2501G.

DRT 3502 Partage des compétences législatives (AHE 1 j) **3 cr.**
Partage des compétences entre pouvoir central et pouvoir provincial; contrôle juridictionnel de la légalité constitutionnelle.

DRT 3503 Libertés publiques (AHE 1 j) **3 cr.**
Naissance et reconnaissance des droits et libertés fondamentales en Occident. Système général de protection au Canada et au Québec. Approfondissement de certaines libertés fondamentales.

DRT 3503G Libertés publiques (AHE 1 s) **3 cr.**
Naissance et reconnaissance des droits et libertés fondamentales en Occident. Système général de protection au Canada et au Québec. Approfondissement de certaines libertés fondamentales. Préalable(s) : DRT 1116G ou DRT 1501G.

DRT 3504 Tribunaux administratifs (AHE 1 j) **3 cr.**
Théorie générale des tribunaux administratifs. Procédure et preuve devant les tribunaux administratifs, motivation des décisions.

DRT 3504G Tribunaux administratifs (AHE 1 s) **3 cr.**
Théorie générale des tribunaux administratifs. Procédure et preuve devant les tribunaux administratifs, motivation des décisions. Préalable(s) : DRT 2207G ou DRT 2501G.

DRT 3505 Preuve et procédure pénales (AHE 1 j) **3 cr.**
Principes fondamentaux et règles gouvernant la recevabilité et l'administration des moyens de preuve et régissant le processus pénal tant lors des étapes antérieures au procès, qu'au procès puis en appel. Impact de la Charte canadienne.

DRT 3506 Pénologie (AHE 1) **3 cr.**
Le droit pénal relatif aux sentences. Principes généraux de détermination et d'imposition des sanctions pénales. Problèmes juridiques relatifs à l'exécution et aux répercussions des diverses peines en droit canadien.

DRT 3507 Fondements de la responsabilité pénale (AHE 1) **3 cr.**
Étude approfondie des fondements de la responsabilité pénale et de certaines notions connexes. La responsabilité pénale imputable aux personnes morales.

DRT 3521 Droit public avancé 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3522 Droit public avancé 2 (AHE 1) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3531 Droit pénal avancé 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3532 Droit pénal avancé 2 (AHE 1) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3601 Arbitrage des griefs (AHE 1) **3 cr.**
Compétence de l'arbitre des griefs et des tribunaux d'arbitrage. Preuve, procédure, règles de justice naturelle. Sentence arbitrale (élaboration, contenu, effets). Rôle des tribunaux de droit commun.

DRT 3602 Contrat individuel de travail (AHE 1 j) **3 cr.**
Relation juridique employeur-salarié : sources, évolution, compétences législatives. Nature, formation, caractéristiques et terminaisons du contrat de travail. Contenu obligationnel et normes du travail. Droits et libertés. Recours.

DRT 3602G Contrat individuel de travail (AHE 1 s) **3 cr.**
Relation juridique employeur-salarié : sources, évolution, compétences législatives. Nature, formation, caractéristiques et terminaisons du contrat de travail. Contenu obligationnel et normes du travail. Droits et libertés. Recours.

DRT 3603 Rapports collectifs de travail (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des lois fédérales et provinciales sur les rapports collectifs de travail. Associations syndicales et patronales. Conventions collectives et décrets. Règlement des conflits. Responsabilité civile et pénale des parties.

DRT 3603G Rapports collectifs de travail (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude des lois fédérales et provinciales sur les rapports collectifs de travail. Associations syndicales et patronales. Conventions collectives et décrets. Règlement des conflits. Responsabilité civile et pénale des parties.

DRT 3604 Dr. de la santé et de la séc. au trav. (AHE 1) **3 cr.**
Régimes de prévention et d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Concepts fondamentaux; droits et obligations des parties; financement des régimes; droit aux prestations; recours.

DRT 3605 Droit de la sécurité sociale (AHE 1) **3 cr.**
Introduction générale au droit de la sécurité sociale et aux différents régimes de soutien ou de substitution aux revenus d'emploi. Étude approfondie de la législation relative à l'assurance-emploi et à la sécurité du revenu.

DRT 3621 Droit du travail avancé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3701 Fondements du régime fiscal (AHE 1 j) **3 cr.**
Principes de politique fiscale. Notions de base concernant l'impôt sur le revenu, les taxes sur les produits et services (T.P.S. et T.V.Q.) et certaines autres taxes.

DRT 3701G Fondements du régime fiscal (AHE 1 s) **3 cr.**
Principes de politique fiscale. Notions de base concernant l'impôt sur le revenu, les taxes sur les produits et services (T.P.S. et T.V.Q.) et certaines autres taxes.

DRT 3702 Régime fiscal de l'entreprise (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de la fiscalité afférente aux sociétés par actions, aux sociétés commerciales de personnes et aux organisations sans but lucratif.

DRT 3702G Régime fiscal de l'entreprise (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude de la fiscalité afférente aux sociétés par actions, aux sociétés commerciales de personnes et aux organisations sans but lucratif. Préalable(s) : DRT 3361G ou DRT 3701G.

DRT 3703 Planification fiscale (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des moyens légaux permettant de planifier et de minimiser les conséquences fiscales de certaines transactions et de certains événements qui surviennent pendant la vie d'un individu (donations, mariage, divorce, décès).

DRT 3711 Droit fiscal avancé (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.

DRT 3801 Droit de la concurrence (AHE 1) **3 cr.**
Normes civiles, pénales et administratives relatives à la concurrence dans le commerce et l'industrie. Aspects constitutionnels et procéduraux.

DRT 3801G Droit de la concurrence (AHE 1 s) **3 cr.**
Normes civiles, pénales et administratives relatives à la concurrence dans le commerce et l'industrie. Aspects constitutionnels et procéduraux.

DRT 3802 Droit des sciences biologiques (AHE 1 j) **3 cr.**

Le rôle du droit face aux développements des sciences biologiques tels le développement des médicaments, les biotechnologies, la transplantation d'organe et l'euthanasie.

DRT 3802G Droit des sciences biologiques (AHE 1 s) **3 cr.**

Le rôle du droit face aux développements des sciences biologiques tels le développement des médicaments, les biotechnologies, la transplantation d'organe et l'euthanasie.

DRT 3803 Droit de l'enfant (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude de l'environnement juridique de l'enfant : normes de droit civil, de droit pénal et autres.

DRT 3804 Droit de l'environnement (AHE 1 j) **3 cr.**

Aspects juridiques de l'environnement : autorisations, contrôles, participation des citoyens, responsabilité civile et statutaire du pollueur, recours. Mécanismes de résolution des problèmes environnementaux.

DRT 3804G Droit de l'environnement (AHE 1 s) **3 cr.**

Aspects juridiques de l'environnement : autorisations, contrôles, participation des citoyens, responsabilité civile et statutaire du pollueur, recours. Mécanismes de résolution des problèmes environnementaux. Pour les étudiants du Certificat en droit : il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant DRT 3804G.

DRT 3805 Dr. de l'information et de la comm. (AHE 1 j) **3 cr.**

Réglementation relative aux médias, environnements électroniques et messages. Liberté d'expression, vie privée et responsabilité reliée à la transmission de l'information.

DRT 3805G Drt de l'information et de la comm. (AHE 1 s) **3 cr.**

Réglementation relative aux médias, environnements électroniques et messages. Liberté d'expression, vie privée et responsabilité reliée à la transmission de l'information.

DRT 3806 Droit des professionnels (AHE 1 j) **3 cr.**

Historique et caractéristiques de l'organisation professionnelle au Québec. Monopole et déréglementation. Éthique, faute disciplinaire et faute civile. Responsabilité civile.

DRT 3806G Droit des professionnels (AHE 1 s) **3 cr.**

Historique et caractéristiques de l'organisation professionnelle au Québec. Monopole et déréglementation. Éthique, faute disciplinaire et faute civile. Responsabilité civile.

DRT 3807 Droit de la consommation (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude des normes législatives et réglementaires visant la protection du consommateur axée autour de différents thèmes tels le crédit, la qualité des biens et des services et la publicité.

DRT 3807G Droit de la consommation (AHE 1 s) **3 cr.**

Étude des normes législatives et réglementaires visant la protection du consommateur axée autour de différents thèmes tels le crédit, la qualité des biens et des services et la publicité.

DRT 3808 Droit du cyberespace (AHE 1) **3 cr.**

Cadre juridique des environnements informatiques. Problématique examinée dans divers domaines : libertés fondamentales, propriété intellectuelle, contrats, actes criminels, preuve et autres.

DRT 3809 Droit du transport (AHE 1) **3 cr.**

Contrat de transport de personnes et de marchandises. Normes nationales et internationales applicables aux différents modes de transport. Déréglementation. Aspects constitutionnels.

DRT 3810 Droit de la santé (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude des diverses normes gouvernant la gestion des services de santé, les établissements, le personnel et les usagers. Régime d'assurance-maladie.

DRT 3810G Droit de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude des diverses normes gouvernant la gestion des services de santé, les établissements, le personnel et les usagers. Régime d'assurance-maladie. Pour les étudiants du Certificat en droit : il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant DRT 3810G.

DRT 3903 Développement des habiletés du juriste 3 (AHE 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement des habiletés en raisonnement, recherche et rédaction. Maîtrise du plan et de la structure de divers écrits juridiques. Perfectionnement de l'expression du discours juridique, tant oralement que par écrit.

DRT 3904 Développement des habiletés du juriste 4 (AHE 1) **3 cr.**

Perfectionnement des habiletés du juriste en matière de raisonnement, d'analyse, de recherche, de rédaction, d'expression orale et écrite, d'intervention sociale, d'administration ou de pratique juridique.

DRT 3905 Développement des habiletés du juriste 5 (AHE 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement des habiletés du juriste en matière de raisonnement, d'analyse, de recherche, de rédaction, d'expression orale et écrite, d'intervention sociale, d'administration ou de pratique juridique.

DRT 3906 Développement des habiletés du juriste 6 (AHE 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement des habiletés du juriste en matière de raisonnement, d'analyse, de recherche, de rédaction, d'expression orale et écrite, d'intervention sociale, d'administration ou de pratique juridique.

DRT 3907 Développement des habiletés du juriste 7 (AHE 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement des habiletés du juriste en matière de raisonnement, d'analyse, de recherche, de rédaction, d'expression orale et écrite, d'intervention sociale, d'administration ou de pratique juridique.

DRT 6525 Philosophie du droit (AHE 1) **3 cr.**

DRT 6530 Sociologie du droit (AHE 1) **3 cr.**

Analyse de différentes formes d'interaction entre le droit et diverses structures sociales : la culture, les valeurs et les idéologies. Le droit et le changement social : le droit, reflet et agent du changement.

DRT 6565 Fondements et méthodes de la Common Law (A 1) **2 cr.**

Sources et évolution de la Common Law en Angleterre. Institutions canadiennes et américaines; changements dans la structure ou le mandat des institutions. Liens entre les sources et les institutions, tant en droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : Préalable à l'ensemble des cours du D.E.S.S. en common law nord-américaine.

DRT 6566 Contrats ("Contracts") (AH 1) **3 cr.**

Étude du droit des contrats de Common Law, de leur formation jusqu'à leur extinction; distinctions entre les contrats de droit civil et ceux de Common Law, tant de droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.

DRT 6567 Responsabilité civile ("Torts") (AH 1) **3 cr.**

Étude de la responsabilité civile en droit canadien et américain. « Intentional interferences », « strict and vicarious liability », « tortious liability of public authorities ». Distinctions entre les régimes de droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.

DRT 6568 Biens immobiliers ("Real property") (AH 1) **3 cr.**

Droits et obligations liés à la propriété immobilière en Common Law; notions de « title » et de « proprietary interests ». « Doctrine of estates ». Distinctions entre le droit des biens immobiliers en droit civil et en Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6571 et DRT 6573.

DRT 6569 Procédure civile (AH 1) **3 cr.**

Étapes procédurales devant les tribunaux anglo-canadiens et américains; exécution des jugements, actions multipartites, recours collectifs, « US multidistrict transfers in the federal courts » ; distinction entre le droit civil et la Common Law. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6570 Droit des obligations-Problèmes choisis (AH 1) **3 cr.**

Notions de Common Law au confluent du droit des contrats et de la responsabilité civile : défauts de sécurité du bien, responsabilité du manufacturier, réparation des préjudices; distinctions entre droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567.

DRT 6571 Droit des biens - Éléments commerciaux (AH 1) **3 cr.**

Évolution des principes relatifs aux sûretés sur les biens meubles (Personal property) en Common Law, à partir de la comparaison entre les notions clés du « Ontario Personal Property Security Act » et l'article 9 du « US Uniform Commercial Code ». Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.

DRT 6572 "Remedies" en droit public et privé (AHE 1) **3 cr.**

Les « remedies » en « equity »; relation entre l'équité et la Common Law; enrichissement sans cause, « estoppel »; principes sous-jacents aux droits de restitution; moyens de défense dans les systèmes anglo-canadien et américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567 et DRT 6568.

DRT 6573 Fiducies et successions (Trusts-Estates) (AH 1) **3 cr.**

Histoire de la fiducie comme composante de l'« equity »; étude comparative canado-américaine de la constitution, des droits et obligations des parties, de même que de la transmission des biens; distinctions avec les institutions de droit civil. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.

DRT 6800A Droit civil avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en matière de droit des personnes et de la famille, des biens et des successions, des obligations, des sûretés, de la prescription, de la publicité des droits et de la preuve.

DRT 6820A Droit commercial avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit des affaires (financement, droit immobilier, faillite, pratiques restrictives du commerce, contrats commerciaux, droit des sociétés, droit du transport, de l'activité bancaire, etc.).

DRT 6830B et H Droit international public avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude approfondie de problématiques de pointe en droit international public : institutions internationales, communautés européennes, droits fondamentaux, droit des minorités, droit de l'ingérence internationale, droit de la mer, etc.

DRT 6835A Droit du travail avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude analytique et critique de problématiques de pointe en droit du travail : droit du travail et droits fondamentaux; équité en emploi; nouveaux modes de gestion des rapports de travail; négociations de conventions collectives, etc.

DRT 6845A et C Droit constitutionnel avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit constitutionnel : État et structure étatique, partage des pouvoirs, centralisation et décentralisation, droit des autochtones, etc.

DRT 6859A Droit comparé avancé (E 1) **3 cr.**

Comparaison entre le système juridique canadien et un système juridique étranger, quant à la structure, l'organisation législative et judiciaire, les grandes institutions, les principes fondamentaux.

DRT 6860B Droit pénal avancé (AHE 1) **3 cr.**

Étude critique de problèmes de pointe en droit pénal : des conditions de la responsabilité pénale à la pénologie.

DRT 6882A Droit des biotechnologies avancé (AHE 1) **3 cr.**

Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.

DRT 6910 Transactions commerc. internationales 1 (AHE 1) **3 cr.**

Les questions juridiques suscitées par la vente internationale de marchandises. Parmi les sujets abordés se trouvent ceux des contrats de vente, des modalités de paiement, du transport, de l'assurance et du règlement des litiges.

DRT 6920 Financement de l'entreprise (AHE 1) **3 cr.**

Étude de concepts comptables. Les instruments de garantie des transactions commerciales. Les documents préliminaires à la convention de prêt. Les particularités du financement immobilier. La souscription d'actions.

DRT 6950 Droit international privé avancé (AHE 1) **3 cr.**

Méthodes de résolution des conflits de lois et de compétence internationale des tribunaux québécois dans les contrats commerciaux internationaux. Étude des principaux contrats internationaux du point de vue du droit international privé.

DRT 6965C et H Droit des affaires avancé (AHE 1) **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit des affaires.

DRT 6965L Droit des affaires avancé (AHE 1) **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit des affaires.

DST - Didactiques, Sciences et Technologies

DST 1035 Notions de biologie pour enseignants (AHE 1 j) **3 cr.**

Approfondissement des concepts à la base de la biologie et de leurs rapports aux applications technologiques modernes.

DST 1045 Notions de chimie pour enseignants (AHE 1 j) **3 cr.**

Approfondissement des concepts à la base de la chimie et de leurs rapports aux applications industrielles et technologiques modernes.

DST 1055 Notions de physique pour enseignants (AHE 1 j) **3 cr.**

Approfondissement des concepts à la base de la physique et de leurs rapports aux applications technologiques modernes.

DST 2000 La technologie, outil d'appr. : ExAO (AHE 1 j) **3 cr.**

Expérimentation assistée par ordinateur en sciences expérimentales, utilisation et intégration à des fins d'enseignement en physique, chimie, biologie et technologie.

DST 2010 Projets intégrés en sciences/techn. 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Contribution des disciplines (biologie, chimie, physique, didactiques) à la résolution de problèmes complexes dans les différents domaines généraux de formation. Préalable(s) : DST 1035 et DST 1045 et DST 1055. Concomitant(s) : DID 2216 et DID 2218 et DST 2000.

DST 3000 Laboratoire de techn. et de robotique (AHE 1 j) **3 cr.**

Initiation à la technologie (mécanique, électricité, électronique), contrôle de processus physiques, régulation. Conception et construction de capteurs et d'effecteurs pour les sciences expérimentales. Préalable(s) : DST 2000.

DST 3010 Projets intégrés en sciences/techn. 2 (AHE 1 j) **4 cr.**

Contribution des disciplines (biologie, chimie, physique, didactiques) à la réalisation et à la critique d'expériences reliées à des problèmes complexes en sciences et en technologies. Préalable(s) : DST 2010.

DST 4010 Projets intégrés en sciences/techn. 3 (AHE 1 j) **7 cr.**

Conception et réalisation de situations didactiques en sciences et technologies. Préalable(s) : DST 3000 et DST 3010. Concomitant(s) : DID 3335 ou DID 3345 ou DID 3355.

EAE - Études allemandes et européennes

EAE 1000 Introduction aux études européennes (A 1 j) **3 cr.**

Initiation à l'étude interdisciplinaire des sociétés européennes. Spécificités culturelles et historiques de l'aire européenne; le modèle de société européenne; l'Europe comme acteur unifié et fragmenté sur la scène mondiale.

EAM - Littérature (études anciennes et modernes)

EAM 1000 Littérature universelle (H 1 s) **3 cr.**

Présentation d'écrivains du XXe siècle universellement reconnus pour leur oeuvre (prix Nobel et autres). Lecture d'oeuvres en traduction. Cours donné en français en collaboration par différentes sections d'études. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECA - Échocardiographie

ECA 1001G Physique et applications cliniques (AHE 1 js) **3 cr.**

Notions fondamentales de principes physiques des ultrasons et leurs applications pratiques en échocardiographie. Étude de l'anatomie et la physiopathologie cardiaque par l'apprentissage des examens d'exploration et des coupes échocardiographiques.

ECA 1002G Valvulopathies et fonction cardiaque (AHE 1 js) **3 cr.**

Évaluation des valves atrioventriculaires, semilunaires, de leurs pathologies, et des prothèses valvulaires. Étude de la fonction cardiaque systolique, diastolique et des cardiopathies. Évaluation du péricarde et des masses cardiaques. Préalable(s) : ECA 1001G.

ECA 1003G Cardiopathies congénitales 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Embryologie, étude échographique de l'anatomie cardiaque, foetale, de la physiologie foetale et de transition. Anatomie, physiopathologie et évaluation échographique des cardiopathies congénitales les plus fréquentes. Préalable(s) : ECA 1001G.

ECA 1004G Cardiopathies congénitales 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Anatomie, physiopathologie et étude échographique des cardiopathies congénitales complexes, masses et épanchement. Évaluation postopératoire des cardiopathies congénitales. Introduction à l'écho transoesophagienne, écho de stress, et de contraste. Préalable(s) : ECA 1002G et ECA 1003G.

ECA 1010G Formation pratique adulte A (AHE 1 js) **4 cr.**

Stage de 5 semaines d'enseignement et de formation supervisée : observation d'examens progressant rapidement vers la pratique et l'intégration de l'aspect technique de l'échocardiographie transthoracique adulte de base. Les 5 semaines de stage peuvent être consécutives ou réparties en deux blocs : 2 semaines puis 3 semaines ou 3 semaines puis 2 semaines. Préalable(s) : ECA 1001G et ECA 1002G.

ECA 1011G Formation pratique pédiatrique A (AHE 1 js) **2 cr.**

Stage de 3 semaines consécutives d'enseignement et de formation supervisée : observation d'examens progressant rapidement vers la pratique et l'intégration de l'aspect technique de l'échocardiographie transthoracique pédiatrique de base. Préalable(s) : ECA 1001G et ECA 1003G.

ECA 1012G Formation pratique adulte B (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage de 4 semaines d'enseignement et de formation supervisée : observation d'examens progressant rapidement vers la pratique et l'intégration de l'aspect technique de l'échocardiographie transthoracique adulte de base. Les 4 semaines de stage peuvent être consécutives ou réparties en deux blocs de 2 semaines chacun. Préalable(s) : ECA 1001G et ECA 1002G.

ECA 1013G Formation pratique pédiatrique B (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage de 4 semaines d'enseignement et de formation supervisée : observation d'examens progressant rapidement vers la pratique et l'intégration de l'aspect technique de l'échocardiographie transthoracique pédiatrique de base. Les 4 semaines de stage peuvent être consécutives ou réparties en deux blocs de 2 semaines chacun. Préalable(s) : ECA 1001G et ECA 1003G.

ECN - Sciences économiques

ECN 1000 Principes d'économie (AHE 1 js) **3 cr.**

Présentation des outils de base de l'analyse économique : coût d'opportunité, offre, demande et prix; choix des consommateurs; choix de production des firmes; marchés concurrentiels; monopole; efficacité; commerce international.

ECN 1040 Introduction à la microéconomie (AH 1 js) **3 cr.**

Éléments de finance : décisions d'épargne et marchés financiers; concurrence imparfaite : progrès technologique et informations imparfaites; rôle de l'État : environnement, efficacité, équité. Préalable(s) : ECN 1000.

ECN 1050 Introduction à la macroéconomie (AHE 1 j) **3 cr.**

Interdépendance des marchés et comptabilité nationale et financière. Marchés monétaires et théories de l'inflation. Marché du travail et types de chômage. Modèles de long et de court termes. Modèle IS-LM; fluctuations économiques.

ECN 1070 Techniques d'analyse économique 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Représentations fonctionnelles des relations économiques. Calcul différentiel, intégration et applications économiques. Théorème des fonctions implicites. Calcul matriciel et applications économiques. Analyse statique comparée.

ECN 1075 Techniques d'analyse économique 2 (AH 1 j) **3 cr.**

Problèmes d'optimisation économique sans et avec contraintes. Méthode de Lagrange. Méthode de Kuhn-Tucker. Applications économiques de l'intégration. Méthodes d'analyse dynamique en économique. Stabilité de l'équilibre. Travaux pratiques. Préalable(s) : ECN 1070 ou MAT 1400.

ECN 1160 Analyse des données économiques (AH 1 j) **3 cr.**

Sources des données économiques. Méthodes élémentaires d'analyse. Méthodes de sondages. Recensements et enquêtes. Initiation à un logiciel d'analyse des données économiques. Travaux pratiques.

ECN 1260 Économétrie 1 (AH 1 js) **3 cr.**

Objet, utilité et méthodes de l'économétrie. Notions de statistiques et de probabilités. Problèmes d'inférence statistique. Le modèle de régression simple : signification et utilisation. Travaux pratiques.

ECN 1350 Histoire économique du monde occidental (A 1 j) **3 cr.**

Ce cours pose les questions suivantes. Comment la taille des unités politiques et le degré de décentralisation de leur vie économique ont-ils changé ? Quelle relation y a-t-il entre ces changements et les innovations technologiques ?

ECN 1600 Histoire de la pensée économique (AH 1 js) **3 cr.**

Analyse des moments qui, dans l'histoire de la pensée économique, se sont avérés les plus significatifs pour l'intelligence des concepts et des problématiques caractéristiques des diverses tendances de l'économie actuelle.

ECN 1800 Économies nord-américaines (AHE 1 j) **3 cr.**

Éléments d'histoire économique nord-américaine; secteurs d'activités : primaire, secondaire, tertiaire; technologie de l'information et nouvelle économie.

ECN 1901 Initiation à l'économie (AH 1 j) **3 cr.**

Initiation à l'étude de l'économie : production de biens et services, détermination des prix, revenu national, taux d'intérêt, inflation, chômage, politiques économiques, échanges internationaux et taux de change.

ECN 1961 Économie de l'Asie (E 1 s) **3 cr.**

Indicateurs économiques. Structures industrielles des économies de l'Asie. Stratégies de croissance économique et de développement. Rôle du commerce et des investissements étrangers.

ECN 1966 Économie du monde arabe (H 1 s) **3 cr.**

Vue globale des structures et des perspectives économiques arabes. Analyse de politiques économiques nationales. Examen de politiques de cartellisation et d'intégration poursuivies par les économies arabes.

ECN 1967 Économie de l'Europe (A 1 s) **3 cr.**

Indicateurs économiques. Structures industrielles. Sources et causes du développement économique de l'Europe. Communauté économique européenne et système monétaire européen. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 1970 Économie des pays de l'Europe de l'Est (A 1 j) **3 cr.**

Indicateurs économiques. Structures industrielles. Sources et causes du développement économique. Problèmes associés à la transition entre différents systèmes économiques.

ECN 1971 Économie de l'Amérique latine (H 1 s) **3 cr.**

Grandes étapes du développement économique de l'Amérique latine. Rôle des institutions économiques nationales et internationales. Ratios financiers associés à la gestion des dettes nationales.

ECN 2015 Comportements stratégiques (H 1 js) **3 cr.**

Initiation à la pensée stratégique. Environnements stratrégiques : problèmes d'engagement et de crédibilité, coopération et coordination. Incitations. Applications économiques. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2040 Théorie microéconomique 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Théorie de la décision; choix des consommateurs et théorie de la demande; choix des producteurs et théorie de l'offre; marchés concurrentiels; équilibres partiel et général; bien-être et efficacité. Préalable(s) : (ECN 1040 ou ECN 2011) et (ECN 1022 ou ECN 1075 ou MAT 1400).

ECN 2045 Théorie microéconomique 2 (H 1 j) **3 cr.**

Économie de l'incertain : choix en incertitude; marchés des actifs financiers : équilibre; éléments de théorie des jeux; concurrence imparfaite; modèle principal-agent. Préalable(s) : ECN 2040.

ECN 2050 Théorie macroéconomique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Modèle IS-LM en économie fermée et en économie ouverte; fluctuations des taux de change; marché du travail et offre globale; courbe de Phillips. Préalable(s) : ECN 1050 ou ECN 1111.

ECN 2055 Théorie macroéconomique 2 (H 1 j) **3 cr.**

Comportement d'optimisation intertemporelle des ménages et des firmes; décisions de consommation et d'épargne; modèles de croissance et de convergence; politiques gouvernementales et influence de l'endettement public. Préalable(s) : ECN 2050 et (ECN 1022 ou ECN 1075 ou MAT 1400).

ECN 2160 Économétrie 2 (H 1 j) **3 cr.**

La régression multiple : hypothèses de base, estimation par moindres carrés ordinaires et maximum de vraisemblance, propriétés des estimateurs. Quelques extensions du modèle. Modèles de choix discrets. Exemples d'application. Travaux pratiques. Préalable(s) : (ECN 1070 ou MAT 1400) et (ECN 1160 ou MAT 1978 ou STT 1700) et (ECN 1260 ou MAT 1978 ou STT 1700).

ECN 2165 Comptabilité 1 (A 1 j) **3 cr.**

Le modèle comptable : fondements théoriques et fonctionnement pratique, adaptation aux formes juridiques d'entreprises. Concept économique de la valeur et du profit vs théories classiques de la comptabilité. Introduction à la comptabilité nationale.

ECN 2175 Comptabilité 2 (H 1 j) **3 cr.**

Ratios financiers. Comptabilité et financement de l'entreprise. Préalable(s) : ECN 1040 et ECN 2165. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 2230 Institutions et marchés financiers (E 1 j) **3 cr.**

Monnaie et régimes monétaires. Les marchés financiers et la réglementation. Instruments financiers. Opérations bancaires. Gestion monétaire. Marchés des changes. Marchés boursiers. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2311 Problèmes économiques contemporains (HE 1 j) **3 cr.**

Ce cours examine certains aspects de la réalité économique contemporaine aux niveaux international, nord-américain et canadien. Préalable(s) : (ECN 1000 ou ECN 1110) et (ECN 1050 ou ECN 1111).

ECN 2370 Économie des pays capitalistes (H 1 j) **3 cr.**

Initiation aux concepts fondamentaux du marxisme. Théorie de la valeur travail. Genèse de la plus-value. Théorie de la croissance. Circuit du capital et crédit. Transformation des valeurs en prix de production. Crise d'accumulation du capital. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 2450 Économie urbaine et régionale (A 1 j) **3 cr.**

A) Théorie de la localisation. B) Le phénomène régional. C) Le phénomène urbain. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2510 Démographie économique (A 1 j) **3 cr.**

Étude des causes et conséquences économiques de phénomènes démographiques : fécondité, mortalité, migration, mariage, travail de la femme, etc., dans les pays développés et dans les pays en développement. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2565 Introduction à l'économie industrielle (H 1 j) **3 cr.**

Concepts et modèles de la structure, du comportement et de la performance industrielle. Théorie de l'oligopole. Barrières à l'entrée. Normes pour la politique. Politique de concurrence canadienne, réglementation, sociétés d'État... Préalable(s) : (ECN 1000 ou ECN 1110) et (ECN 1040 ou ECN 2011).

ECN 2700 Relations économiques internationales (HE 1 js) **3 cr.**

Traits saillants de la structure du commerce et des relations internationales mondiales, balance des paiements, taux de change, théories et politiques commerciales, politique d'aide au développement, intégration commerciale. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2705 Régulation économique supranationale (A 1 j) **3 cr.**

Problèmes de régulation dans un contexte supranational. Examen de la régulation dans des secteurs choisis (brève analyse économique et discussion des institutions internationales). Préalable(s) : ECN 1000.

ECN 2800 Institutions publiques et financières (AH 1 js) **3 cr.**

Secteur public et parapublic; institutions et marchés financiers; institutions financières internationales. Concomitant(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 2964 Économie et finances publiques (H 1 j) **3 cr.**

Introduction à la théorie des choix publics et des finances publiques. Application aux décisions d'allocation des biens et des services publics. Interaction entre le secteur privé et le secteur public. Gestion budgétaire. Préalable(s) : ECN 1000 ou ECN 1110.

ECN 3013 Choix collectifs (A 1 j) **3 cr.**

Analyse axiomatique de l'efficacité, de l'équité et de la décentralisabilité des règles de choix collectifs dans les problèmes de vote, d'allocation de biens privés, de production de biens publics et de partage de coûts. Préalable(s) : ECN 2045.

ECN 3015 Théorie des jeux (A 1 j) **3 cr.**

Jeux à information complète : statiques et dynamiques; jeux à information incomplète : statiques et dynamiques; applications économiques; modèle principal-agent. Préalable(s) : ECN 2012 ou ECN 2045.

ECN 3031 Problèmes et politiques économiques (H 1 j) **3 cr.**

Ce cours traite d'un thème économique dont l'identité est établie au début de chaque année académique (exemples : inflation et indexation, investissements étrangers, AGÉTAC, débat constitutionnel, etc.). Préalable(s) : (ECN 2011 ou ECN 2040) et ECN 2050.

ECN 3055 Fluctuations économiques (H 1 j) **3 cr.**

Évolution des agrégats au cours du cycle. Indicateur du cycle. Modèles discrets de fluctuations. Diagramme de phases. Retard d'adaptation des agrégats au cycle. Cycle et inflation. Stabilisation économique. Préalable(s) : ECN 2055. Concomitant(s) : ECN 2160. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3064 Finances publiques (H 1 j) **3 cr.**

Raisons d'être du gouvernement. Biens publics. Externalités. Modèles de choix politiques. Fédéralisme financier. Incidence et effets des impôts et taxes. Analyse avantages-coûts. Préalable(s) : ECN 2040. Concomitant(s) : ECN 2160.

ECN 3065 Analyse coûts-bénéfices (H 1 j) **3 cr.**

Principes fondamentaux de l'analyse coûts-bénéfices de projets privés et publics. Efficacité économique. Équité. Applications économiques. Préalable(s) : ECN 2012 ou ECN 2040.

ECN 3075 Sujets spéciaux d'économie mathématique (A 1 j) **3 cr.**

Cours consacré à divers thèmes d'économie mathématique dont l'optimisation statique, l'optimisation dynamique et la théorie des jeux. Préalable(s) : ECN 2045 et ECN 2055.

ECN 3080 Sujets spéciaux de politique économique (A 1 j) **3 cr.**

Ce cours porte sur divers problèmes de décision en politique économique. Préalable(s) : (ECN 2011 ou ECN 2045) et ECN 2055. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3105 Commerce international (H 1 j) **3 cr.**

Causes et structure du commerce international : l'influence des technologies, des dotations de facteurs et des modes de concurrence. Politique commerciale : tarifs et quotas, libéralisation des échanges et formation d'unions douanières. Préalable(s) : ECN 2040.

ECN 3115 Finance internationale (A 1 j) **3 cr.**

Marché des changes; système monétaire international; mouvements internationaux de capitaux; parités des pouvoirs d'achat et des taux d'intérêt. Ajustement des balances des paiements; intégration financière internationale. Préalable(s) : ECN 2055.

ECN 3205 Théorie monétaire (H 1 j) **3 cr.**

Marché de la monnaie, des obligations, du travail et des biens et services. Interdépendance de ces marchés et détermination du niveau du revenu, de l'emploi, des prix et des taux d'intérêt dans ces marchés. Préalable(s) : ECN 2055.

ECN 3405 Développement économique (H 1 j) **3 cr.**

Ce cours pose la question : dans quelle mesure le mécanisme du marché peut-il assurer le développement des pays du Tiers-Monde? Les structures internes de ces économies, ainsi que leurs relations externes, sont analysées en détail. Préalable(s) : ECN 2040 et ECN 2050.

ECN 3505 Économie du travail (H 1 j) **3 cr.**

Offre et demande de travail. Ajustement du marché : chômage, postes vacants, courbe de Phillips, prospection du marché. Syndicalisme et salaire. Contrats implicites. Disparités. Arbitrage. Institutions : salaire minimum, assurance-chômage. Préalable(s) : ECN 2040. Concomitant(s) : ECN 2160. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3550 Économie de la santé (A 1 j) **3 cr.**

Analyse microéconomique des systèmes de santé; incitations; financement. Préalable(s) : ECN 2011 ou ECN 2040. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3565 Économie industrielle avancée (A 1 j) **3 cr.**

Pouvoir de monopole : nature du produit, discrimination; comportements stratégiques : court terme et long terme, différentiation de produits; information et concurrence; recherche et développement. Préalable(s) : ECN 2012 ou ECN 2045.

ECN 3650 Économie du comportement social (A 1 j) **3 cr.**

Étude de phénomènes sociaux : allocation du temps, interaction sociale, théorie économique du crime, de la famille, de la religion. Valeur de la vie. Théorie du capital humain. Préalable(s) : (ECN 1150 ou ECN 1160 ou MAT 1978 ou STT 1700) et (ECN 2011 ou ECN 2040).

ECN 3705 Économie de l'assurance (H 1 j) **3 cr.**

Théorie économique de l'assurance. Fonctions des marchés de l'assurance et partage du risque. Risque moral et sélection adverse. Assurance publique et privée. Préalable(s) : ECN 2045. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3801 Économie financière (E 1 s) **3 cr.**

Introduction à la finance. Étude des décisions d'investissement de la firme. Incorporation de la contrainte financière, de la fiscalité et du risque dans les analyses avantages-coûts des projets privés. Préalable(s) : (ECN 1260 ou MAT 1978 ou STT 1700) et (ECN 2040 ou STT 2700).

ECN 3820 Économie des organisations (H 1 j) **3 cr.**

Organisation interne de la firme quant à ses limites, structures et politiques en réponse aux nombreux problèmes d'incitation et de coordination qui l'animent. Préalable(s) : ECN 2012 ou ECN 2045. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3910 Économie de l'environnement (A 1 j) **3 cr.**

Problèmes environnementaux. Externalités. Interventions de l'État. Marchés. Taxes. Normes. Préalable(s) : ECN 2045.

ECN 3920 Économie et droit (A 1 j) **3 cr.**

Théories économiques du droit. Analyse économique des lois. Réglementation. Préalable(s) : ECN 1110 ou ECN 2040. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3930 Distribution du revenu (A 1 j) **3 cr.**

Revenus agrégés. Déterminants des salaires. Transferts et pauvreté. Richesse et revenus de placements. Préalable(s) : ECN 2011 ou ECN 2040. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ECN 3950 Atelier en économie appliquée (H 1 j) **3 cr.**

Le but du cours est d'analyser des questions spécifiques d'économie relatives aux problèmes d'actualité, selon les besoins. Préalable(s) : ECN 2040 et ECN 2050 et ECN 2160.

ECN 3995 Stage (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage en milieu professionnel comportant des éléments significatifs d'analyse économique. L'étudiant doit lui-même proposer et faire approuver son stage avant de s'inscrire à ce cours. Préalable(s) : (ECN 1075 ou ECN 2022 ou MAT 1400) et (ECN 2012 ou ECN 2045) et ECN 2055 et (ECN 2150 ou ECN 2160).

ECN 4040 Microéconomie honor (A 1 j) **3 cr.**

Éléments avancés de théorie microéconomique; théorie des jeux. Réservé aux étudiants de l'orientation honor. L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 cr. du spécialisé en ayant maintenu une moyenne cumulative de 3,3 et en ayant une moyenne cumulative de 3,0 pour l'ensemble des cours ECN 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160.

ECN 4050 Macroéconomie honor (H 1 j) **3 cr.**

Éléments avancés de théorie macroéconomique; marchés réels et monétaires. Réservé aux étudiants de l'orientation honor. L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 cr. du spécialisé en ayant maintenu une moyenne cumulative de 3,3 et en ayant une moyenne cumulative de 3,0 pour l'ensemble des cours ECN 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160.

ECN 4070 Économie mathématique honor (H 1 j) **3 cr.**

Éléments avancés de techniques d'analyse économique; optimisation dynamique et statique. Réservé aux étudiants de l'orientation honor. L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 cr. du spécialisé en ayant maintenu une moyenne cumulative de 3,3 et en ayant une moyenne cumulative de 3,0 pour l'ensemble des cours ECN 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160.

ECN 4160 Économétrie appliquée honor (A 1 j) **3 cr.**

Expérimentation à l'aide d'exemples et en manipulant des données concrètes, des problèmes d'économétrie appliquée dans le cadre de la démarche scientifique. Initiation à la méthodologie des modèles empiriques en sciences humaines et sociales. Réservé aux étudiants de l'orientation honor. L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 cr. du spécialisé en ayant maintenu une moyenne cumulative de 3,3 et en ayant une moyenne cumulative de 3,0 pour l'ensemble des cours ECN 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160.

ECN 6013 Éléments de microéconomie (A 1 j) **3 cr.**

Fondements des comportements des agents économiques et de leurs interactions. Marchés concurrentiels et théorie des jeux. Incertain et information. Équilibre. Applications économiques. Obligatoire à la maîtrise.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie (A 1 j) **3 cr.**

Équilibre général dynamique avec hétérogénéité des agents : décisions de consommation, d'investissement, choix de portefeuille; cycles d'activité réels et avec tâches salaires; croissance non-monétaire et monétaire; politiques fiscales et monétaires. Obligatoire à la maîtrise.

ECN 6350 Éléments d'économétrie (AH 1) **3 cr.**

Moindres carrés ordinaires et généralisés; théorie asymptotique, hétéroscédasticité; autocorrélation; variables retardées; multicolinéarité, variables qualitatives; tests de spécification; séries chronologiques; équations simultanées. Obligatoire à la maîtrise.

EDP - Éducation permanente

EDP 1001 Méthode de recherche en sc. hum. et soc. (AHE 1 s) **3 cr.**

Les fonctions de la recherche en sciences humaines et sociales. La logique de l'analyse scientifique et les étapes d'un processus de recherche. Les méthodes de cueillette des données, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données. Cours également offert à distance. Voir EDP 1001D. Cours obligatoire du Certificat en gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours EDP 1001D offert à distance.

EDP 1001D Méthode de recherche en sc. hum. et soc. (AHE 1) **3 cr.**

Les fonctions de la recherche en sciences humaines et sociales. La logique de l'analyse scientifique et les étapes d'un processus de recherche. Les méthodes de cueillette des données, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données. Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat en gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (EDP 1001).

EDP 1111 Grammatical Difficulties in English (AHE 1 s) **3 cr.**

Comprehensive review of English grammar and grammatical usage, vocabulary and word usage, sentence structure, spelling and punctuation. This course will promote correct usage and the development of speaking, listening, writing and reading skills.

EDP 1220 Communication orale. Niveau 2 (AHE 1) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de développer sa compétence de communication orale dans des échanges prévisibles et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : Test du CCE.

EDP 1221 Étude pratique du français oral 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de revoir et d'approfondir les connaissances syntaxiques, phonétiques et lexicales indispensables à la communication orale de base dans des échanges prévisibles. Préalable(s) : Test du CCE.

EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction (AHE 1 s) **3 cr.**

Rappel des notions fondamentales du système grammatical et lexical français : nature et fonction des mots, structure de la phrase, orthographe grammaticale et usuelle, ponctuation, lexique. Exercices divers et travaux de rédaction.

EDP 1230 Communication orale. Niveau 3 (AHE 1) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance du français de développer sa compétence de communication orale dans des échanges plus élaborés et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : EDP 1220 ou EDP 1221 ou test du CCE.

EDP 1231 Étude pratique du français oral 3 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de revoir et d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale dans des échanges plus élaborés. Préalable(s) : EDP 1220 ou EDP 1221 ou test du CCE.

EDP 1232 Communication écrite. Débutant 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de développer de nouvelles stratégies de compréhension de textes au contenu assez élaboré, d'approfondir et d'enrichir les connaissances de base de l'écriture et de produire de courts textes. Préalable(s) : Test du CCE.

EDP 1240 Communication orale. Niveau 4 (AHE 1) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer sa communication orale dans des échanges assez complexes et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : EDP 1230 ou EDP 1231 ou test du CCE.

EDP 1241 Étude pratique du français oral 4 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de revoir et d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale dans des échanges assez complexes. Préalable(s) : EDP 1230 ou EDP 1231 ou test du CCE.

EDP 1242 Communication écrite. Intermédiaire 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de développer des stratégies de compréhension de textes complexes, de produire des textes respectant les règles d'orthographe, de syntaxe et d'usage de la langue. Préalable(s) : EDP 1232 ou test du CCE.

EDP 1250 Communication orale. Niveau 5 (AHE 1) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : EDP 1240 ou EDP 1241 ou test du CCE.

EDP 1251 Étude pratique du français oral 5 (AH 1) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de consolider et d'approfondir les stratégies conversationnelles et discursives indispensables à la communication orale dans des échanges complexes. Préalable(s) : EDP 1240 ou EDP 1241 ou test du CCE.

EDP 1252 Communication écrite. Intermédiaire 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de maîtriser des stratégies de compréhension de textes complexes et variés, et d'approfondir les règles d'orthographe, de syntaxe et d'usage de la langue afin de produire des textes fonctionnels. Préalable(s) : EDP 1242 ou test du CCE.

EDP 1260 Communication orale. Niveau 6 (AHE 1) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de perfectionner ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : EDP 1250 ou EDP 1251 ou test du CCE

EDP 1261 Étude pratique du français oral 6 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de consolider et d'approfondir ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : EDP 1250 ou EDP 1251 ou test du CCE

EDP 1262 Grammaire et expression écrite. Avancé 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de revoir les règles d'orthographe, de syntaxe, d'usage de la langue et de produire des textes français corrects tout en développant des réflexes d'autocorrection. Préalable(s) : EDP 1252 ou test du CCE.

EDP 1272 Grammaire et expression écrite. Avancé 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone d'approfondir les règles d'orthographe, de syntaxe, d'usage de la langue, de perfectionner sa production écrite. Préalable(s) : EDP 1262 ou FRS 1262.

EDP 1900 Méthode de travail intellectuel (AHE 1 js) **3 cr.**
Acquisition d'une méthode de travail facilitant la réalisation des travaux de recherche. Définition d'une problématique. Plan, recherche bibliographique et collecte d'information, traitement de l'information, présentation et rédaction d'un travail. Cours également offert à distance. Voir EDP 1900D. N.B. : ce cours se prend hors programme.

EDP 1900D Méthode de travail intellectuel (AHE 1) **3 cr.**
Acquisition d'une méthode de travail facilitant la réalisation des travaux de recherche. Définition d'une problématique. Plan, recherche bibliographique et collecte d'information, traitement de l'information, présentation et rédaction d'un travail. Enseignement à distance. N.B. : À la Faculté de l'éducation permanente, ce cours se prend hors programme.

EDP 1912 L'argumentation (AHE 1 js) **1 cr.**
Définition du projet d'argumentation. Sélection et évaluation des stratégies correspondantes. Analyse des rapports entre les divers arguments en fonction des objectifs visés par le texte. Exercices d'application.

EDP 2000 Résolution de problèmes et apprentissage (AHE 1 js) **3 cr.**
Prise de conscience de processus mentaux utilisés dans le cadre d'études universitaires et en résolution de problèmes. Entraînement à l'efficience cognitive selon les règles de l'Actualisation du Potentiel Intellectuel (A.P.I.).

EDP 2001 Entrepreneurship, démarrage d'entreprise (AHE 1 js) **3 cr.**
De l'idée à la réalisation : étapes menant au démarrage d'une entreprise. Occasion d'affaires : recherche et analyse. Étude de marché, sources d'information. Plan d'affaires. Financement. Formes juridiques. Propriété intellectuelle. Technologies. Cours atelier. Accès limité. Préalable(s) : présentation et acceptation d'un projet.

EDP 2500 Pratiques de la communication interne (AHE 1 js) **3 cr.**
Cadre organisationnel : acteurs principaux, valeurs et sources d'information. Planification : objectifs, contenus, médias, outils, stratégies d'intervention et d'évaluation. Intelligence et compétence professionnelle. Études de cas et projets.

EDU - Éducation (stages)

EDU 1002 Stage d'initiation professionnelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Sensibilisation au rôle de l'enseignant. Exploration des composantes de la classe hétérogène et de l'environnement scolaire. Concomitant(s) : PPA 1100 et PPA 1101T.

EDU 1003 Stage en orthopédagogie 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Enseignement en classe régulière au primaire où des élèves ayant des incapacités ou des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation sont intégrés. Le stagiaire assiste l'enseignant et l'orthopédagogue.

EDU 1004 Familiarisation et assistanat au prim. (AHE 1 j) **3 cr.**
Familiarisation et assistanat. Introduction à la fonction enseignante. Observation des activités d'enseignement - apprentissage. Intégration progressive et prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes-classes. Préalable(s) : PPA 1100 et KIN 1712. Concomitant(s) : KIN 1401.

EDU 1006 Stage de familiarisation en accueil (AHE 1 j) **1 cr.**
Stage de familiarisation à l'école en milieu pluriethnique et d'introduction à la fonction enseignante. Observation des élèves à l'école. Contacts avec des intervenants. Étude du projet éducatif.

EDU 1010 Stage de familiarisation à l'école sec. (AHE 1) **1 cr.**
Stage de familiarisation à l'école secondaire et d'introduction à la fonction enseignante. Observation en classe. Observation des adolescents à l'école. Contacts avec des intervenants. Étude du projet éducatif. Concomitant(s) : ETA 1922.

EDU 1012 Stage de familiarisation à l'école sec. (AHE 1 j) **1 cr.**
Familiarisation à l'école secondaire et introduction à la fonction enseignante. Observation des adolescents à l'école. Entrevue avec des intervenants. Étude du projet éducatif.

EDU 1050 Stage d'initiation à la profession (AHE 1) **3 cr.**
Sensibilisation au rôle de l'enseignant. Exploration des composantes de la classe hétérogène et de l'environnement scolaire.

EDU 1051 Stage d'initiation à l'enseignement (AHE 1) **3 cr.**
Sensibilisation au rôle de l'enseignant. Exploration des composantes de la classe hétérogène et de l'environnement scolaire.

EDU 1059 Stage en éducation physique (AHE 1 j) **2 cr.**
Familiarisation à l'enseignement au préscolaire, au primaire et au secondaire. Introduction à la fonction enseignante. Observation des activités d'enseignement et d'apprentissage en éducation physique.

EDU 1060 Stage en milieu pluriethnique (AHE 1 j) **1 cr.**
Stage de familiarisation à l'école en milieu pluriethnique et d'introduction à la fonction enseignante. Observation en classe. Observation des élèves à l'école. Contacts avec des intervenants. Étude du projet éducatif.

EDU 1110 Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Introduction à la fonction enseignante en adaptation scolaire au prim. et au sec. Familiarisation aux modèles de service aux élèves. Assistance d'un enseignant en classe régulière au primaire où des élèves HDAA sont intégrés. Concomitant(s) : PPA 1111 et PPA 1112.

EDU 2001 Stage d'enseignement en orthopédagogie 1 (AHE 1) **6 cr.**
Développement d'habiletés de gestion de classe et d'enseignement auprès d'élèves de 3 à 12 ans handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage intégrés en classe ordinaire ou en classe à effectif réduit.

EDU 2002 Stage en éducation au préscolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Développement d'habiletés d'intervention et d'organisation d'un environnement éducatif auprès d'un groupe d'élèves au préscolaire. Préalable(s) : EDU 1002. Concomitant(s) : PPA 1205 et PPA 2101 et PPA 2200.

EDU 2003 Stage 2 en adapt. scol. au primaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement adapté aux élèves à risque au primaire. Prise en charge progressive de périodes d'enseignement. Adaptation des activités et du matériel aux besoins et caractéristiques des élèves. Préalable(s) : EDU 1110 et DID 1001 et DID 2200 et PPA 1113. Concomitant(s) : PPA 2110.

EDU 2004 Familiarisation et assistanat au sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Familiarisation et assistanat. Introduction à la fonction enseignante. Observation des activités d'enseignement - apprentissage. Intégration progressive et prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes-classes. Préalable(s) : EDU 1004 et KIN 1402 et PPA 2102. Concomitant(s) : KIN 2102.

EDU 2006 Stage d'assistanat (AHE 1 j) **3 cr.**
Interventions progressives par tutorat auprès d'un élève ou de petits groupes d'élèves du primaire en immersion sous la supervision de l'enseignant associé. Assistanat auprès d'un enseignant associé. Stage EDFE 261 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : EDU 1006 et DID 2102. Concomitant(s) : DID 2206 et PPA 2104.

EDU 2010 Stage d'assistanat (AHE 1) **3 cr.**
Assistanat auprès d'une enseignante ou d'un enseignant. Observation et analyse des différentes facettes de la tâche au quotidien. Interventions progressives et contrôlées auprès des élèves. Préalable(s) : EDU 1010.

EDU 2012 Stage d'initiation à l'enseignement (AHE 1 j) **4 cr.**
Observation et analyse des différentes facettes de la tâche enseignante. Prise en charge progressive de périodes d'enseignement. Préalable(s) : EDU 1012. Concomitant(s) : PPA 2000.

EDU 2050 Stage en éducation au préscolaire (AHE 1) **3 cr.**
Développement d'habiletés d'intervention individuelle et collective et d'habiletés d'organisation d'un environnement éducatif. Prise en compte des différences.

EDU 2059 Stage d'assistanat, éd phys prim ou sec (AHE 1 j) **4 cr.**
Assistanat auprès d'une ou d'un spécialiste en éducation physique au primaire ou au secondaire. Intégration progressive dans l'enseignement auprès des élèves et des groupes classes.

EDU 2060 Stage d'assistanat (AHE 1 j) **4 cr.**
Assistanat auprès d'une enseignante ou d'un enseignant. Observation et analyse des différentes facettes de la tâche au quotidien. Interventions progressives et contrôlées auprès des élèves.

EDU 2080 Séminaire de stage de 2e année (AHE 1 j) **1 cr.**
Analyse réflexive des pratiques d'enseignement propres à l'assistanat. Séminaire EDSL 260 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : EDU 1006 et DID 2102. Concomitant(s) : EDU 2006 et DID 2206 et PPA 2104.

EDU 2110 Stage 2 en adapt. scol. au secondaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement adapté aux élèves à risque au secondaire. Prise en charge progressive de périodes d'enseignement. Adaptation des activités et du matériel aux besoins et caractéristiques des élèves. Préalable(s) : EDU 1110 et DID 1001 et DID 2200 et PPA 1113. Concomitant(s) : PPA 2110.

EDU 3001 Stage d'enseignement en orthopédagogie 2 (AHE 2) **6 cr.**
Développement d'habiletés de gestion de la classe et d'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage âgés de 12 à 18 ans.

EDU 3002 Stage d'enseignement au primaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Développement d'habiletés d'enseignement et de gestion de classe dans une perspective différenciée. Préalable(s) : EDU 2002. Concomitant(s) : DID 3203.

EDU 3003 Stage 3 en adapt. scol. au primaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement aux élèves HDAA du primaire dans différents milieux. Préalable(s) : EDU 2003.

EDU 3004 Enseignement 1 (primaire ou secondaire) (AHE 1 j) **5 cr.**
Enseignement de l'éducation physique au primaire ou au secondaire. Gestion de classe; intervention et réflexion sur les pratiques. Préalable(s) : EDU 2004 et (KIN 1050 ou KIN 1034).

EDU 3006 Stage d'enseignement 1 (AHE 1 j) **7 cr.**
Enseignement au secondaire en milieu pluriethnique. Gestion de classe, intervention et réflexion sur les pratiques. Réalisation de projets. Préalable(s) : EDU 2006 et PPA 2100T. Concomitant(s) : DID 3206 et PPA 1210 et PPA 3222.

EDU 3008 Stage d'enseignement en FLS (AHE 1 j) **7 cr.**
Enseignement accompagné d'un enseignant associé, avec prise en charge d'une classe. Stage EDFE 362 de l'Université McGill. Préalable(s) : EDU 2006 et PPA 2100T. Concomitant(s) : DID 3510 et PPA 1210 et PPA 3222.

EDU 3012 Stage d'enseignement au secondaire 1 (AHE 1 j) **5 cr.**
Développement d'habiletés d'enseignement. Intervention en classe et réflexion sur les pratiques. Accent sur la problématique de la gestion de classe. Préalable(s) : EDU 2012 et (DID 2210 ou DID 2237 ou DID 2270 ou DST 2010). Concomitant(s) : PPA 3120.

EDU 3015 Stage d'enseignement 1 (AHE 1) **4 cr.**
Stage d'enseignement d'une discipline avec accent sur la problématique de la gestion de classe; développement d'habiletés à l'enseignement par l'intervention et la réflexion sur les pratiques supervisées. Préalable(s) : EDU 2010. Concomitant(s) : PPA 3236 ou PPA 3238.

EDU 3050 Stage d'enseignement au primaire (AHE 1) **6 cr.**
Développement d'habiletés de gestion de la classe et d'enseignement dans une perspective de pédagogie différenciée.

EDU 3059 Stage d'enseignement 1 (AHE 1 j) **4 cr.**
Enseignement d'une discipline complémentaire et gestion de classe; intervention et réflexion sur les pratiques; réalisation de projets didactiques et psychopédagogiques; effet de stratégies d'intervention.

EDU 3060 Stage d'enseignement 1 (AHE 1 j) **5 cr.**
Enseignement d'une discipline et gestion de classe; intervention et réflexion sur les pratiques; réalisation de projets didactiques et psychopédagogiques; effet de stratégies d'intervention.

EDU 3080 Séminaire de stage de 3e année (AHE 1 j) **1 cr.**
Analyse réflexive des pratiques d'enseignement propres au secondaire. Préalable(s) : EDU 2006 et PPA 2100T. Concomitant(s) : EDU 3006 et DID 3206 et PPA 1210 et PPA 3222.

EDU 3090 Séminaire de stage de 3e année (AHE 1 j) **1 cr.**
Analyse réflexive des pratiques d'enseignement propres au secondaire en FLS. Séminaire EDSL 319 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : EDU 2006 et PPA 2100T. Concomitant(s) : EDU 3008 et DID 3510 et PPA 1210 et PPA 3222.

EDU 3110 Stage 3 en adapt. scol. au secondaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement aux élèves HDAA du secondaire dans différents milieux. Préalable(s) : EDU 2110.

EDU 4001 Stage d'enseignement en orthopédagogie 3 (AHE 1) **6 cr.**
Approfondissement du rôle et des fonctions que l'orthopédagogue est appelé à remplir dans un milieu scolaire ou extrascolaire.

EDU 4002 Stage d'intégration à la profession (AHE 1 j) **9 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une classe. Prise en compte des différences. Développement de l'autonomie professionnelle. Préalable(s) : EDU 3002. Concomitant(s) : DID 4203 et DID 4204 et PPA 4100.

EDU 4003 Stage 4 en adapt. scol. au primaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au primaire. Préalable(s) : EDU 3003 et PPA 3110.

EDU 4004 Enseignement 2 (primaire ou secondaire) (AHE 1 j) **9 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge des groupes-classes au primaire ou au secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive. Préalable(s) : EDU 3004 et KIN 4101 et PPA 3102. Concomitant(s) : KIN 1405.

EDU 4005 Stage d'enseignement 2 (AHE 1) **9 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une classe du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive. Préalable(s) : EDU 3015.

EDU 4006 Stage d'enseignement 2 (AHE 1 j) **9 cr.**
Enseignement en milieu pluriethnique. Gestion de classe, intervention et réflexion sur les pratiques. Réalisation de projets. Préalable(s) : (EDU 3006 ou EDU 3008) et ETA 3100. Concomitant(s) : DID 4214 et DID 3506.

EDU 4008 Stage d'enseignement en immersion (AHE 1 j) **9 cr.**
Enseignement accompagné d'un enseignant associé, avec prise en charge d'une classe. Stage EDFE 461 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : (EDU 3006 ou EDU 3008) et DID 4236 et ETA 3100 et ETA 4410. Concomitant(s) : DID 4600.

EDU 4012 Stage d'enseignement au secondaire 2 (AHE 1 j) **10 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge de classes du secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive. Préalable(s) : EDU 3012 et (DID 4212 ou DID 4297 ou DID 4298 ou DST 4010).

EDU 4050 Stage d'intégration à la profession (AHE 1) **9 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une classe. Prise en compte des différences. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.

EDU 4059 Stage d'enseignement, éducation physique (AHE 1 j) **10 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge des groupes classes au préscolaire/primaire ou au secondaire. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.

EDU 4060 Stage d'enseignement 2 (AHE 1 j) **10 cr.**
Intégration dans une équipe-école et prise en charge d'une classe. Développement de l'autonomie professionnelle par la pratique réflexive.

EDU 4080 Séminaire de stage de 4e année (AHE 1 j) **2 cr.**
Analyse réflexive des pratiques d'enseignement dans une perspective d'insertion professionnelle. Préalable(s) : (EDU 3006 ou EDU 3008) et ETA 3100. Concomitant(s) : EDU 4006 et DID 4214 et DID 3506.

EDU 4090 Séminaire de stage de 4e année (AHE 1 j) **2 cr.**
Analyse réflexive des pratiques d'enseignement dans une perspective d'insertion professionnelle. Séminaire EDSL 419 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : (EDU 3006 ou EDU 3008) et DID 4236 et ETA 3100 et ETA 4410. Concomitant(s) : EDU 4008 et DID 4600.

EDU 4110 Stage 4 en adapt. scol. au secondaire (AHE 1 j) **6 cr.**
Enseignement et exercice autonome des fonctions dans un milieu scolaire au secondaire. Préalable(s) : EDU 3110 et PPA 3110.

EMU - Éducation, musique

EMU 1310 Technique de direction (A 1) **1 cr.**
Paolo Bellomia
Initiation aux techniques de base nécessaires à la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux.

EMU 1320 Technique de direction avec application (H 1) **2 cr.**
Paolo Bellomia
Initiation aux techniques de base nécessaires à la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux et applications pratiques. Préalable(s) : EMU 1310.

ENF - Enseignement du français

ENF 3000 Enseignement du français, langue seconde (AHE 1 js) **3 cr.**
Planifier, animer et évaluer des activités d'enseignement - apprentissage du français, langue seconde. Se sensibiliser aux orientations récentes et développer les habiletés qui s'y rattachent. Atelier. Il faut être enseignant de français langue seconde pour suivre le cours ENF 3000.

ENF 3100 Didactique du français, langue seconde (AHE 1 js) **3 cr.**
Se familiariser avec les plus récentes méthodes d'enseignement du français, langue seconde. Présentation des objectifs, des contenus et des stratégies pédagogiques propres à différentes méthodes d'enseignement du français, langue seconde. Expérimentation de ces méthodes.

ENF 3200 Stage perf. ens. langue seconde (AHE 1 js) **4 cr.**
Permettre à l'étudiant de perfectionner et de développer ses connaissances en didactique du français langue seconde. 39 heures. De plus, lui permettre de se sensibiliser aux principales manifestations de la culture québécoise. 21 heures.

ERN - Ergonomie

ERN 2095 Ergonomie dans le réseau de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Généralités sur l'ergonomie. Appréciation de la charge de travail : activité physique, charge mentale, aspects psychosociologiques, environnement, etc. Contraintes particulières.

ERT - Ergothérapie

ERT 1104 Ergothérapie 1 (A 1 j) **3 cr.**
Micheline St-Jean et collaborateurs
Historique et évolution de la pensée ergothérapique. Concepts de maladie, déficience, incapacité, handicap, normalité, intégration. Principes fondamentaux de l'ergothérapie. Rôles professionnels. Sensibilisation à la relation d'aide.

ERT 1118 Activité, jeu et travail 1 (A 1 j) **2 cr.**
Sylvie Scurti et Pierre-Yves Therriault
Composantes physiques, psychiques et sociales de l'activité. Satisfaction des besoins par l'activité. Jeu/loisirs, travail, activités de la vie quotidienne. Temporalité et culture versus activité. Expérimentation et analyse.

ERT 1132 Ontogénèse du comportement occupationnel (AH 1 j) **3 cr.**
Julie Gosselin et collaborateurs
Développement séquentiel de l'homme : sphères neuromotrice, perceptuelle, cognitive, affective et sociale. Interrelation de ces sphères. Comportement occupationnel typique de l'individu à différents stades de vie.

ERT 1161 Introduction à la formation clinique (AH 1 j) **1 cr.**
Stage d'initiation dans un service d'ergothérapie. Observation de l'évaluation et du traitement ergothérapiques. Prise de contact avec différents bénéficiaires.

ERT 1162 Formation en milieu communautaire 1 (AH 1 j) **1 cr.**
Stage d'initiation à divers milieux communautaires tels garderies, écoles, maisons de jeunes, groupes d'entraide, services d'accompagnement, etc.

ERT 2003 Incapacités, déficiences et handicaps (A 1 j) **4 cr.**
Elisabeth Dutil et collaborateurs
Notions de pathologie générale. Étiologie, symptomatologie, examen clinique, traitement médical et réactions psychologiques des affections des systèmes locomoteur, nerveux, cardiovasculaire, respiratoire et endocrinien.

ERT 2204 Ergothérapie 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Jacqueline Rousseau et collaborateurs
La démarche ergothérapique. Notions sur l'évaluation. Processus et procédures d'évaluation globale. Notions sur l'intervention : processus thérapeutique, rôle du thérapeute, relation thérapeutique, relation avec le milieu. Modèles théoriques.

ERT 2218 Activité, jeu et travail 2 (A 1 j) **3 cr.**
Sylvie Scurti et Pierre-Yves Therriault
Potentiel thérapeutique des activités humaines courantes et utilisation des aides techniques. Application selon divers cadres théoriques. Adaptation des activités aux objectifs d'intervention.

ERT 2241 Ergothérapie auprès de l'enfant (H 1 j) **6 cr.**
Julie Gosselin et Micheline St-Jean
Analyse de problématiques physiques et psychosociales liées à l'enfance et l'adolescence. Évaluations et interventions auprès de cette clientèle. Ergothérapie en milieu scolaire et communautaire. Spécificité au sein de l'équipe multidisciplinaire.

ERT 2242 Ergothérapie auprès de l'adulte 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Catherine Briand et collaborateurs
Application du processus ergothérapique à des adultes perturbés mentalement. Modèles de pratique. Technique et instruments d'évaluation : intervention relative à chaque approche.

ERT 2243 Ergothérapie auprès de l'adulte 2 (AH 1 j) **4 cr.**
Lise Poissant et collaborateurs
Conséquences biopsychosociales des dysfonctions physiques chez l'adulte. Évaluation et intervention auprès de cette clientèle selon différentes approches. Évaluation et traitement spécifiques à certaines affections.

ERT 2244 Ergothérapie auprès de la personne âgée (H 1 j) **3 cr.**
Sylvie Scurti
Notions de gérontologie; évaluation ergothérapique de la personne âgée et de son environnement. Intervention ergothérapique auprès de la personne âgée en institution et dans la communauté.

ERT 2263 Formation clinique 1 (AHE 1 j) **4 cr.**
Stage de formation primaire à temps continu en milieu clinique. Participation à toutes les étapes de la démarche ergothérapique. Intervention directe avec diverses clientèles.

ERT 3303 Ergothérapie 3 (AH 1 j) **3 cr.**
Sylvie Scurti et Pierre-Yves Therriault
Études de cas et discussions sur des thèmes choisis en vue de l'approfondissement de la démarche ergothérapique tant sur les plans de l'évaluation, du traitement que de l'intervention communautaire.

ERT 3304 Intervention communautaire et prévention (AH 1 j) **3 cr.**
Francine Ferland et collaborateurs
Notions et approches en santé communautaire. Contributions ergothérapiques à la santé communautaire. Multiculturalisme et services de santé. Réadaptation à base communautaire.

ERT 3316 Les groupes en ergothérapie (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre Fortier
Étude de la dynamique des groupes. Notions générales sur les groupes. Techniques et interventions thérapeutiques. Application de divers cadres théoriques au groupe en ergothérapie.

ERT 3317 Ergonomie et intégration au travail (H 1 j) **3 cr.**
Pierre-Yves Therriault et collaborateurs
Étude du travail humain : charge physique, mentale, conditions d'ambiance, organisation, facteurs psychosociaux. Évaluation des capacités de travail de personnes handicapées. Intégration et adaptation au travail.

ERT 3318 Technologie en réadaptation (AH 1 j) **3 cr.**
Louise Demers et collaborateurs
Étude théorique et pratique de la technologie en réadaptation. Utilisation des aides techniques à des fins thérapeutiques sur les plans physique, psychologique et social. Analyse de diverses aides techniques.

ERT 3319 Approche scientifique en ergothérapie (AHE 1) **2 cr.**
Louise Demers et collaborateurs
Méthodes d'acquisition des connaissances : pré-scientifiques et scientifiques. Problématique et hypothèses d'une recherche. Devis, variables et contrôle : validité interne et externe. Mesure des phénomènes : types de mesure. Notions d'éthique.

ERT 3369 Formation clinique 2 (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage de formation professionnelle en milieu clinique ou communautaire. Prise en charge progressive de la démarche ergothérapique. Engagement dans une relation thérapeute - client. Implication dans le travail en équipe multidisciplinaire.

ERT 3370 Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie (AHE 1 j) **2 cr.**
Francine Ferland
Approfondissement des connaissances sur le jeu de l'enfant normal et celui de l'enfant présentant une déficience. Évaluation du jeu. Utilisations du jeu en ergothérapie. Le modèle ludique. Le jeu et les parents.

ERT 3371 Ergothérapie et les états psychotiques (AHE 1 j) **2 cr.**
Micheline St-Jean
À partir du modèle psychanalytique, étude de thèmes importants dans la thérapie de la psychose : institution et thérapie, transfert et contre-transfert, image corporelle et structuration du moi, thérapie médiatisée.

ERT 3372 Les méthodes projectives en ergothérapie (AHE 1 j) **2 cr.**
Michel-Pierre Dufresne et collaborateurs
Le concept de projection. Analyse, expérimentation et applications cliniques de la Batterie Azima, du dessin de la personne, du collage, etc. tels qu'utilisés dans l'intervention ergothérapique et dans la recherche.

ERT 3373 Ergothérapie et affections de la main (AHE 1 j) **2 cr.**
Élisabeth Dutil
Kinésiologie de la main. Mécanisme des déformations. Conséquences physiologiques et psychosociales des principales affections de la main. Évaluation fonctionnelle et analytique. Rôle de l'ergothérapeute.

ERT 3374 Ergothérapie et gérontologie (AHE 1 j) **2 cr.**
Sylvie Scurti
La personne âgée et son milieu de vie. Modification des rôles sociaux. Marginalisation. Santé et qualité de vie. Alternatives à l'institutionnalisation. Adaptation et vieillissement. Rôle de l'ergothérapeute.

ERT 3375 Ateliers d'expression (AHE 1 j) **2 cr.**
Apprentissage expérientiel de techniques d'expression corporelle, musicale, poétique, etc.; analyse des composantes biopsychosociales de ces activités. Applications thérapeutiques.

ERT 3377 Neuropsychologie et réadaptation (AHE 1 j) **2 cr.**
Marie Vanier
Modèles de fonctionnement cérébral. Méthodes d'évaluation des incapacités psychologiques consécutives à une atteinte cérébrale. Relation entre ces incapacités et l'autonomie dans la vie quotidienne.

ERT 3378 Réadaptation des traumatisés crâniens (AHE 1 j) **2 cr.**
Pathophysiologie des lésions cérébrales. Stades de récupération. Analyse des déficiences, incapacités et sélections d'handicap. Étude d'instruments d'évaluation et d'intervention. Programmes de réadaptation au Québec. Rééducation cognitive.

ERT 3379 Ergothérapie et probl. de développement (H 1 j) **2 cr.**
Julie Gosselin
Situation du jeune enfant à risque de problèmes de développement : signes d'appel et trajectoires de développement. Prise en charge : modalité d'évaluation et d'intervention. Rôles de la famille.

ERT 3380 Travail dirigé (AHE 1 j) **2 cr.**
Travail personnel d'approfondissement d'un sujet, au choix de l'étudiant et en accord avec le professeur concerné.

ERT 3381 Ergothérapie et informatique (AHE 1 j) **2 cr.**
Interactions entre l'utilisateur et le système technique. Caractéristiques comparatives des logiciels. Méthodes d'évaluation des composantes du système. Télématique et mode de vie. Évolution de l'informatique et activités de la vie quotidienne.

ERT 3382 Aspects psychosoc. défic., incap., hand. (AHE 1 j) **2 cr.**
Réactions de la personne, des intervenants et de la société face à une déficience, une incapacité et un handicap. Mécanismes d'adaptation utilisés par la personne. Stades d'ajustement. Relations d'aide.

ERT 3383 Le corps et la thérapeutique (AHE 1 j) **2 cr.**
Corps réel et corps imaginaire. Le langage du corps (le trouble fonctionnel, conversionnel, psychosomatique, le handicap et la réadaptation). Différentes approches. Le corps dans la relation soignant-soigné.

ERT 3384 Le travail (AHE 1 j) **2 cr.**
Micheline St-Jean et collaborateurs
Concept de travail. Évolution à travers l'histoire. Concept de temps et d'espace. Idéologie défensive de métier. Savoir et motivation. Organisation et néo-organisation. Technologie appliquée au travail. Détermination des besoins des travailleurs.

ERT 3385 Santé et multiethnicité (AHE 1 j) **2 cr.**
Conséquences psychosociales de l'immigration. Perceptions culturelles de la maladie physique et mentale, du handicap, de l'autonomie; valeurs concernant la famille, le travail, l'environnement. La relation d'aide : dispositions particulières.

ERT 3386 Ergothérapie : déficience intellectuelle (AHE 1 j) **2 cr.**
Modèles explicatifs et concepts de base de la déficience intellectuelle. Modèles d'évaluation des besoins selon les clientèles cibles. Spécificité de l'ergothérapie. Problèmes reliés à la désinstitutionalisation.

ERT 3387 Aides techniques en ergothérapie (AHE 1 j) **2 cr.**
Louise Demers
Étude approfondie de certaines aides techniques utilisées en ergothérapie. Analyse critique des méthodes et moyens disponibles pouvant contribuer à une meilleure conception, évaluation et application des aides techniques.

ERT 3388 Ergothérapie et accidents cérébraux (AHE 1 j) **2 cr.**

Épidémiologie, processus de récupération des déficits, bases neurophysiologiques des approches de réadaptation, méthodes évaluatives et de traitements, aspects neuropsychologiques et psychosociaux.

ERT 3389 Problématiques en santé mentale (AHE 1 j) **2 cr.**

Influences réciproques de la maladie mentale et de la pauvreté, de la condition féminine et de la multiethnicité. Facteurs associés à la santé mentale : polytoxicomanie, criminalité, violence, conséquences sur l'intervention thérapeutique.

ERT 3390 Études sur le travail créateur (AHE 1 j) **2 cr.**

Étude de certains aspects du processus de création : identification, travail de rêve, travail du deuil, crise créatrice, fonction du matériel dans la création, espace potentiel, rencontre du singulier et de la culture. Psychopathologie et art.

ERT 3391 Problèmes spécifiques : thérapie 1 (AHE 1 j) **2 cr.**
Pierre Fortier

Le cours porte sur un sujet spécifique pertinent à l'ergothérapie. Le thème du cours varie selon les besoins des étudiants et l'évolution de la profession.

ERT 3392 Problèmes spécifiques : thérapie 2 (AHE 1 j) **2 cr.**
Jacqueline Rousseau

Le cours porte sur un sujet spécifique pertinent à l'ergothérapie. Le thème du cours varie selon les besoins des étudiants et l'évolution de la profession.

ERT 3394 Formation clinique 3 (AHE 1 j) **8 cr.**

Stage de compétence professionnelle en milieu clinique ou communautaire à temps continu. Consolidation des apprentissages et synthèse de la formation théorique et pratique.

ESP - Études hispaniques

ESP 1215 Civilisation espagnole (A 1 j) **3 cr.**
Catherine Poupeney Hart

Étude des principaux faits de la civilisation espagnole de la préhistoire à nos jours. En français.

ESP 1225 Littérature espagnole : panorama (A 1 j) **6 cr.**
Javier Rubiera

a) Méthodologie. Bibliographie. Documentation sur les études hispaniques. b) Étude historique des grands mouvements littéraires des origines à nos jours. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996 ou ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2536.

ESP 1317 Civilisation hispano-américaine 1 (H 1 j) **3 cr.**
Monique Sarfati Arnaud

Étude des grands traits des civilisations des pays de l'Amérique espagnole. Les mouvements idéologiques et culturels qui ont eu une influence capitale sur ces pays. En français.

ESP 1325 Littérature hispano-américaine: panorama (H 1 j) **3 cr.**

Étude historique des grands mouvements littéraires de leurs origines à nos jours. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996 ou ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2536.

ESP 1327 Civilisation hispano-américaine 2 (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
James Cisneros

Étude approfondie des aspects culturels spécifiques aux aires géographiques hispano-américaines. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996 ou ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2536.

ESP 1951 Espagnol élémentaire (A 2 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et des structures grammaticales de base. Compréhension de documents audiovisuels et de lectures faciles. Rédaction de textes courts. Sensibilisation à la culture hispanique. Approche communicative.

ESP 1952 Espagnol intermédiaire (AHE 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations variées. Approfondissment des structures grammaticales. Perfectionnement de l'expression orale et écrite. Lecture d'un livre de difficulté moyenne. Familiarisation avec différents aspects de la culture hispanique. Approche communicative. Préalable(s) : ESP 1951 ou ESP 1991.

ESP 1953 Espagnol avancé (AHE 1 js) **3 cr.**

Communiquer avec aisance dans des situations complexes. Consolidation et élargissement des connaissances acquises. Rédaction de textes de niveau avancé. Discussions. Lecture d'un livre. Approfondissement de la connaissance de la culture hispanique. Approche communicative. Préalable(s) : ESP 1952 ou ESP 1994.

ESP 1991 Espagnol élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et des structures grammaticales de base. Compréhension de documents audiovisuels et de lectures faciles. Rédaction de textes courts. Sensibilisation à la culture hispanique. Approche communicative. Cours intensif.

ESP 1994 Espagnol élémentaire et intermédiaire (AHE 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations variées. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Perfectionnement de l'expression orale et écrite. Lecture d'un livre de difficulté moyenne. Familiarisation avec des aspects de la culture hispanique. Approche communicative. Cours intensif.

ESP 1996 Espagnol intermédiaire et avancé (AHE 1 j) **6 cr.**

Communiquer avec aisance dans des situations complexes. Structures grammaticales et vocabulaire de niveau avancé. Rédaction de textes relativement complexes. Discussions. Lecture d'un livre. Approfondissement d'aspects de la culture hispanique. Approche communicative. Cours intensif. Préalable(s) : ESP 1951 ou ESP 1991.

ESP 2300 Voix de l'Amérique latine (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007

Étude de pratiques culturelles caractéristiques de l'Amérique hispanique et de l'aire caraïbe, dans leur dimension contemporaine autant que coloniale. Considération des liens entre ces pratiques et la littérature consacrée. En français.

ESP 2400 Cinéma et littératures hispaniques (A 1 j) **3 cr.**
James Cisneros

Les rapports entre cinéma et littérature dans la production culturelle espagnole et hispano-américaine. En français.

ESP 2510 Pratique orale de l'espagnol (AHE 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement de la compréhension et de l'expression orale en espagnol (exercices oraux, conversation avancée, correction de la prononciation et de l'intonation, etc.). Exercices écrits complémentaires. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996.

ESP 2525 Composition espagnole 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Acquisition d'une expression intelligible et efficace en espagnol écrit (compétences syntaxique et textuelle). Apprentissage des techniques de base. Révision de notions grammaticales et élargissement du vocabulaire. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996.

ESP 2531 Thème (A 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement et consolidation des connaissances en espagnol langue étrangère. Amélioration de l'expression écrite des étudiants à partir d'exercices de traduction du français vers l'espagnol de textes non spécialisés. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ESP 2535 Composition espagnole 2 (H 1 j) **3 cr.**

Cours destiné à approfondir et maîtriser les techniques de rédaction, pour permettre à l'étudiant d'affiner et de nuancer son jugement linguistique et d'utiliser la langue écrite avec un niveau de correction maximale et dans une variété de genres. Préalable(s) : ESP 2525 ou ESP 2531.

ESP 2536 Grammaire avancée (AH 1 j) **3 cr.**

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà atteint un niveau supérieur en espagnol. Il vise une connaissance approfondie de la grammaire de l'espagnol, et en particulier de la morpho-syntaxe. Préalable(s) : ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2531.

ESP 2651 Poésie et discours hispaniques : méthode (A 1 j) **3 cr.**
Catherine Poupeney Hart

Introduction méthodologique au commentaire de textes poétiques et oratoires hispaniques. Concepts fondamentaux de la Rhétorique traditionnelle et de la Poétique. Métrique hispanique. Stylistiques. Travaux pratiques de commentaires. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996 ou ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2536.

ESP 2652 Récit et théâtre hispaniques : méthode (H 1 j) **3 cr.**
Catherine Poupeney Hart

Introduction méthodologique au commentaire de textes narratifs et dramatiques hispaniques. Introduction à l'analyse du discours, la narratologie et la sémiologie du

théâtre. Travaux pratiques de commentaires. Préalable(s) : ESP 1953 ou ESP 1996 ou ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2536.

ESP 2700 Introduction à la traduction hispanique (A 1 j) **3 cr.**
Juan Carlos Godenzzi
Initiation aux principes de base, aux instruments et aux méthodes de la traduction dans le domaine hispanique. Travaux pratiques de traduction de l'espagnol vers le français et du français vers l'espagnol dans des domaines non spécialisés. Préalable(s) : ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2531.

ESP 2710 Traduction espagnol-français 1 (A 1 j) **3 cr.**
Initiation à la traduction de l'espagnol vers le français. Notions théoriques et méthodologiques et travaux pratiques de traduction de textes hispaniques non spécialisés. Préalable(s) : ESP 2510 ou ESP 2525 ou ESP 2531.

ESP 2720 Traduction espagnol-français 2 (H 1 j) **3 cr.**
Traductions. Perfectionnement des techniques de traduction de textes hispaniques vers le français. Discussions sur les difficultés (grammaticales, stylistiques ou lexicales) de textes hispaniques issus de domaines spécialisés. Préalable(s) : ESP 2700 ou ESP 2710.

ESP 2730 Traduction français-espagnol (H 1 j) **3 cr.**
Juan Carlos Godenzzi
Traductions et critique de traductions de textes variés, du français vers l'espagnol. Préalable(s) : ESP 2536 et ESP 2700.

ESP 3212 Littérature espagnole du Moyen Âge (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Étude de la poésie épique, cléricale et populaire du Moyen Âge ; les premières créations en prose ; les représentations et « autos » médiévaux. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225.

ESP 3222 Cervantes et le roman du Siècle d'or (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Javier Rubiera
Étude des traits fondamentaux qui caractérisent les romans des XVIe et XVIIe siècles en Espagne. Analyse et commentaires du « Lazarillo de Tormes », des oeuvres de Mateo Aleman, Cervantes, Quevedo, etc. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225.

ESP 3242 Romantisme et réalisme en Espagne (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
L'Espagne et la société espagnole du XIXe siècle à travers l'oeuvre de créateurs représentatifs du romantisme et du réalisme. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225.

ESP 3252 Roman et théâtre espagnols du XXe siècle (AH 1 j) **3 cr.**
Étude de textes romanesques et dramatiques contemporains. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225. Cours cyclique.

ESP 3311 Littérature de la Conquête (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Catherine Poupeney Hart
Examen des grands traits constitutifs du discours narratif de la Conquête et de la colonisation de l'Amérique hispanique (de Colomb à Ercilla et l'Inca Garcilaso). Préalable(s) : ESP 1317 et ESP 1325.

ESP 3312 Littérature de l'Indépendance (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Catherine Poupeney Hart
Examen de différentes expressions discursives de résistance à l'ordre colonial en Amérique hispanique. Les écrivains de l'Émancipation entre l'engagement politique et la dépendance littéraire. Préalable(s) : ESP 1317 et ESP 1325.

ESP 3324 Roman et conte hispano-américains (H 1 j) **3 cr.**
Étude d'un choix de contes et romans représentatifs des pays de l'Amérique hispanique. Préalable(s) : ESP 1317 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3326 Narration et théâtre hispano-américains (AH 1 j) **3 cr.**
Monique Sarfati Arnaud
Étude de textes narratifs et dramatiques contemporains de l'Amérique hispanique. Préalable(s) : ESP 1317 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3355 Littérature hispano-américaine (H 1 j) **3 cr.**
James Cisneros
Étude des littératures d'une aire hispano-américaine spécifique. Préalable(s) : ESP 1317 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3415 Poésie hispanique de l'époque baroque (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
La poésie hispanique de la Renaissance au Baroque. Analyse de textes lyriques de Garcilaso, San Juan de la Cruz, Fray Luis de Léon, Lope de Vega, Gongora, Quevedo et Sor Juana Inés de la Cruz. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225 et ESP 1317 et ESP 1325.

ESP 3435 Théâtre hispanique du Siècle d'or (H 1 j) **3 cr.**
Javier Rubiera
Étude des traits fondamentaux qui caractérisent les oeuvres dramatiques des XVIe et XVIIe siècles dans les pays de langue espagnole. Préalable(s) : ESP 1225 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3440 Poésie hispanique moderne (A 1 j) **3 cr.**
Étude de textes poétiques espagnols et hispano-américains, à partir de la « Génération de 98 » et du Modernisme jusqu'à l'époque actuelle. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225 et ESP 1317 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3444 Écriture féminine hispanique (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Introduction à la tradition littéraire féminine en Amérique latine et en Espagne. Considérations théoriques sur l'écriture féminine. Manifestations contemporaines et conditions de développement. Préalable(s) : ESP 1225 et ESP 1325.

ESP 3451 Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles (H 1 j) **3 cr.**
James Cisneros
Étude de l'essai espagnol et hispano-américain du XVIIIe au XXe siècle. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225 et ESP 1317 et ESP 1325. Cours cyclique.

ESP 3511 Phonologie et phonétique de l'espagnol (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Introduction à l'étude de la phonologie et de la phonétique de l'espagnol avec une révision de notions linguistiques liées à cette étude. Exercices de transcription. Préalable(s) : ESP 2536.

ESP 3517 Espagnol médiéval et classique 1 (A 1 j) **3 cr.**
Étude des aspects synchroniques et diachroniques dans l'évolution de l'espagnol. Analyse philologique de textes médiévaux et classiques. 1ère partie. Préalable(s) : ESP 2536 ou ESP 3511. Cours cyclique.

ESP 3518 Espagnol médiéval et classique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Étude des aspects synchroniques et diachroniques dans l'évolution de l'espagnol. Analyse philologique de textes médiévaux et classiques. 2e partie. Préalable(s) : ESP 3517.

ESP 3537 Espagnol moderne (H 1 j) **3 cr.**
Familiarisation de l'étudiant avec les nouvelles tendances de la linguistique hispanique. Vision synchronique de l'espagnol moderne et de sa situation dans le monde. Préalable(s) : ESP 2536. Cours cyclique.

ESP 3550 L'espagnol d'Amérique (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Juan Carlos Godenzzi
Étude des caractéristiques générales de l'espagnol d'Amérique, pour aider l'étudiant à mieux saisir les réalités linguistico-littéraires de l'Amérique latine. Préalable(s) : ESP 2536.

ESP 3610 Préparation au DELE (niveau supérieur) (H 1 j) **3 cr.**
Cours avancé d'espagnol langue étrangère visant une mise en pratique à un niveau avancé de la langue espagnole parlée et écrite. Le cours préprare les étudiants intéressés à l'examen DELE supérieur (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère). Préalable(s) : ESP 2536. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

ESP 3710 L'espagnol : langue étrangère 1 (A 1 j) **3 cr.**
Introduction aux défis que pose actuellement l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère. Méthodologies, stratégies d'approche. Théorie et pratique. Préalable(s) : ESP 2535 ou ESP 2536 ou ESP 2700.

ESP 3720 L'espagnol : langue étrangère 2 (H 1 j) **3 cr.**
Étude et analyse du matériel pédagogique employé dans l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère. Exercices d'application. Préalable(s) : ESP 2535 ou ESP 2536 ou ESP 2700 ou ESP 3710.

ESP 3810 Travail de recherche (AHE 1 js) **3 cr.**
Les professeurs
Travail personnel dirigé par les professeurs (minimum de 25 pages). Ce cours est réservé aux étudiants du B.A. spécialisé ou du majeur en études hispaniques. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225 et ESP 1317 et ESP 1325.

ESP 3820 Programme de lectures (AHE 1 js) **3 cr.**
Les professeurs
Liste de lecture de 26 oeuvres littéraires espagnoles et hispano-américaines. L'étudiant pourra se procurer la liste des oeuvres au secrétariat du Département de littératures et de langues modernes. Préalable(s) : ESP 1215 et ESP 1225 et ESP 1317 et ESP 1325 et ESP 2651 et ESP 2652.

ESP 3900 Travail dirigé en traduction (AHE 1 js) **3 cr.**
Juan Carlos Godenzzi
Travail personnel de traduction vers le français ou l'espagnol d'un texte choisi en accord avec un professeur. Préalable(s) : ESP 2531 et ESP 2710 et (ESP 2700 ou ESP 2730).

ETA - Éducation : études et administration

ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de conceptions et de théories éducatives et pédagogiques qui ont marqué l'histoire et la réflexion philosophique occidentale de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

ETA 1300 Fondements philosophiques de l'éducation (AHE 1 j) **3 cr.**
Nature de l'être humain, de la réalité du savoir et des valeurs. Nature des courants philosophiques en éducation. Cours EDEC 260 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

ETA 1301 Philosophie de l'éducation catholique (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude de la philosophie de l'enseignement catholique. Analyse de son utilité dans le monde moderne. Cours EDEC 261 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

ETA 1700 Les NTIC en éducation (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Fondements technologiques et psychopédagogiques. Initiation aux outils technologiques en milieu scolaire. Exploration de logiciels éducatifs. Préparation de scénarios d'intégration pédagogique des NTIC.

ETA 1900 Système éduc. et profession enseignante (AHE 1) **3 cr.**
Initiation aux institutions scolaires du Québec et, au premier chef, à l'école. Initiation aux rôles professionnels des enseignants. Perspectives historique et contemporaine.

ETA 1922 Le système d'éducation du Québec (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude du système d'éducation, de son fonctionnement et de ses finalités à la lumière de son histoire et des contingences sociopolitiques actuelles.

ETA 2200 École et environnement social (AHE 1) **3 cr.**
L'école comme milieu de vie et lieu d'exercice de la citoyenneté. Impacts sur les acteurs éducatifs des disparités économiques, sociales et culturelles. Critique des politiques et pratiques pertinentes.

ETA 2511 Intro. à l'évaluation des apprentissages (AHE 1 j) **3 cr.**
Notion de mesure et d'évaluation, de compétence et de performance. Objectifs pédagogiques. Instruments d'observation et de mesure des apprentissages. Évaluation formative et sommative. Interprétation critériée et normative.

ETA 3001 Recherche appliquée en adaptation scol. (AHE 1 j) **3 cr.**
Démarches de recherche : évaluation, développement et intervention. Élaboration d'un projet limité de résolution de problèmes de la pratique en adaptation scolaire.

ETA 3100 Évaluation en FLS (AHE 1 j) **3 cr.**
Évaluation des compétences en FLS; fonctions de l'évaluation. Planification de situations d'évaluation authentique; élaboration d'instruments; interprétation normative et critérielle; modalités de communication. Cours EDSL 402 de l'Université McGill.

ETA 3315 L'éducation en Chine (AHE 1 js) **3 cr.**
Situation actuelle de l'éducation en Chine aux divers ordres d'enseignement. Facteurs historiques, socioculturels et politiques. Apprentissage de la langue chinoise et intégration sociale. Éducation des minorités nationales.

ETA 3550 Évaluation des apprentissages (AHE 1) **3 cr.**
Évaluation diagnostique, formative et sommative du développement des compétences en contexte scolaire. Prise en compte du cheminement par cycle, des clientèles particulières et des contextes d'application.

ETA 3730 NTIC et enseignement (AHE 1) **2 cr.**
Approches technologiques et psychopédagogiques de l'intégration des NTIC en classe. Scénarios d'intégration pédagogique des NTIC. Évaluation de logiciels éducatifs. Initiation aux logiciels-outils.

ETA 4000 Recherche et résolution de problèmes (AHE 1) **3 cr.**
Étude des grands courants de la recherche actuelle en éducation comme facteurs de renouvellement des pratiques pédagogiques en classe hétérogène et de l'école dans un environnement culturel et technologique en mutation.

ETA 4005 Pratiques éducatives et recherche (AHE 1) **2 cr.**
Interaction, théorie-pratique en éducation. Étude des modèles de recherche à visée pratique : la recherche action, la recherche intervention, la recherche développement, la recherche évaluation. Analyse de recherches récentes.

ETA 4010 Recherches appliquées en éducation (AHE 1 j) **3 cr.**
Initiation à la recherche de développement (outil pédagogique ou d'instrument pour l'évaluation) et à la recherche-intervention. Élaboration et gestion d'un projet à partir de problèmes de la pratique professionnelle.

ETA 4106 Fondements de l'éducation (AHE 1 j) **3 cr.**
Apports des sciences humaines et sociales, notamment de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie, à l'étude de la théorie et de la pratique éducatives.

ETA 4305 Histoire et philosophie de l'éducation (AHE 1) **3 cr.**
Examen critique des conceptions et des idées pédagogiques au Québec à la lumière de l'histoire et de la réflexion philosophique.

ETA 4400 L'organisation du travail enseignant (AHE 1 j) **3 cr.**
Contribution des enseignants à la gestion des activités de l'école, participation à la prise de décision et au conseil d'établissement, relations de travail et comportements dans l'organisation scolaire.

ETA 4401 Le discours en éducation (AHE 1 j) **3 cr.**
Du discours pédagogique au discours officiel en éducation. Les procédés de communication de l'enseignant avec les élèves, les équipes-écoles et diverses instances. La discussion à l'école. Théorie et exercices.

ETA 4402 Les domaines d'expérience de vie (AHE 1 j) **3 cr.**
La place et la fonction des domaines d'expérience de vie dans le programme du préscolaire-primaire. Exploration des domaines et réflexion critique sur le passage obligé de l'apprentissage par ces domaines.

ETA 4410 Laboratoire de formation professionnelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Élaboration d'un projet permettant de faire la synthèse des connaissances et de les mettre en pratique dans le cadre d'une intervention planifiée en collaboration avec les divers intervenants du milieu scolaire.

ETA 4706 Les NTIC en langues secondes (AHE 1 j) **3 cr.**
L'enseignement des langues à l'aide des NTIC. Analyse de logiciels éducatifs et des ressources sur Internet. Principes d'exploitation d'outils informatiques. Élaboration de scénarios d'apprentissage.

ETH - Relations ethniques

ETH 1000 L'ethnicité et ses frontières (H 1 j) **3 cr.**
Danielle Juteau
Ce cours interdisciplinaire en relations ethniques offre aux étudiants une connaissance de base sur les approches théoriques de l'ethnicité et étudie la réalité pluriethnique dans les institutions de nos sociétés. Des invités, préoccupés de ces questions, contribueront à ce cours.

ETM - Études médiévales

ETM 2001 Introduction à la pensée médiévale (AH 1 j) **3 cr.**
Brève esquisse historique de la pensée européenne du Moyen Âge (IXe - XVe s.) à travers ses plus illustres représentants et leurs principales oeuvres.

ETM 2006 Les Juifs au Moyen Âge (AH 1 j) **3 cr.**
L'âge d'or andalou; rôle des juifs dans la traduction et la transmission du patrimoine gréco-arabe en Occident; controverse judéo-chrétienne; disputations et exégèse en Espagne; messianisme et cristallisation de l'étude en France et en Rhénanie.

ETM 2008 Archéologie médiévale (A 1 j) **3 cr.**
Identifier et exposer quelle est la contribution spécifique de l'archéologie médiévale dans l'élargissement de la notion de source historique et dans l'amélioration de la connaissance de la civilisation médiévale en Occident. Cours cyclique.

ETM 2102 Les institutions médiévales (A 1 j) **3 cr.**
Étude des institutions publiques et privées qui ont marqué l'histoire du Moyen Âge. Leur évolution du Ve au XVe siècle.

ETM 2106 Littérature latine médiévale (AH 1 js) **3 cr.**
Analyse des principaux auteurs latins et des principales formes littéraires latines du Moyen Âge occidental.

ETM 2200 Latin médiéval 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction générale au latin médiéval : histoire, phonétique et graphie, lexique de base, éléments de morphologie. Exercices pratiques sur des textes de difficulté élémentaire à moyenne. Préalable(s) : LAT 1121.

ETM 2201 Latin médiéval 2 (H 1 j) **3 cr.**
Éléments de syntaxe. Introduction aux lexiques spécialisés. Exercices pratiques sur des textes de difficulté moyenne à supérieure. Préalable(s) : ETM 2200.

ETM 3200 Instruments de travail sur le Moyen Âge (H 1 j) **3 cr.**
Initiation aux méthodes utilisées pour l'étude du Moyen Âge, selon les diverses disciplines qui s'y intéressent. Introduction aux instruments bibliographiques généraux et spécialisés couramment utilisés par les médiévistes. Préalable(s) : 6 cr. de cours dont cr. de sigle ETM, cr. de sigle HST.

ETM 3202 Initiation aux sources médiévales (H 1 j) **3 cr.**
Travaux pratiques de recherche, de lecture commentée et d'analyse des diverses sources (littérature, philosophie et histoire). Éléments de codicologie, de diplomatique et de critique des sources; initiation aux sciences auxiliaires. Préalable(s) : 6 cr. de cours dont cr. de sigle ETM, cr. de sigle HST.

ETM 3302 Lectures dirigées (AHE 1 j) **3 cr.**
Lectures sous la direction d'un professeur et intégrées au programme de l'étudiant. Préalable(s) : 21 crédits réussis dans le mineur.

ETM 3303 Sujet spécial (AH 1 j) **3 cr.**
Sous la direction d'un professeur, étude d'un sujet spécial concernant le Moyen Âge.

FAS - Études interculturelles

FAS 1000 Introduction à l'interculturel (A 1 js) **3 cr.**
Initiation à l'étude des cultures dans le contexte de la mondialisation et des nouvelles technologies. On insistera sur la notion de culture, sur sa transmission, sur son rôle dans la formation de l'identité et sur l'interaction des cultures.

FAS 1010 Avènement du monde contemporain (A 1 j) **3 cr.**
Wladimir Krysinski
Analyse approfondie d'une période, d'une problématique spécifique ou d'un débat majeur des deux derniers siècles (romantisme, construction de l'autre, postmodernité) selon une perspective interdisciplinaire et transculturelle.

FAS 1020 Le monde Antique (H 1 j) **3 cr.**
Vaios Liapis
Introduction à l'histoire politique, sociale, intellectuelle, artistique et littéraire de l'antiquité gréco-latine.

FAS 1030 Le Moyen Âge (A 1 j) **3 cr.**
Aperçu synthétique de la civilisation du moyen âge occidental, en elle-même et dans ses rapports avec Byzance et l'Islam. Le cours touche à un ensemble très large de thèmes: politiques et sociaux, mais aussi économiques, culturels et religieux.

FAS 1040 L'Europe à la Renaissance (H 1 j) **3 cr.**
Étude de l'Europe entre 1450 et 1600 sous l'angle politique, socio-économique, religieux, intellectuel et artistique.

FAS 1050 L'invention de l'homme moderne (H 1 j) **3 cr.**
Ugo Dionne
Introduction à l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles, où de nouveaux pouvoirs et de nouvelles sociabilités transforment un monde encore régi par traditions et religions en un univers ordonné par techniques et cultures.

FAS 1060 Introduction aux sciences cognitives (H 1 j) **3 cr.**
Serge Larochelle
Origine des sciences cognitives contemporaines. Perspective pluridisciplinaire sur différents problèmes impliqués dans l'étude de la cognition et du langage.

FAS 1901 Méthodologie en sciences humaines (AH 1 j) **3 cr.**
Méthodes de travail : organisation; outils; directives pour réaliser des travaux universitaires. Initiation à la méthodologie scientifique : fondements de la connaissance scientifique; particularités des sciences humaines; méthodes types; techniques.

FAS 3900 Séminaire d'économie politique (A 1 j) **3 cr.**
Activités d'intégration des outils et méthodes des sciences économiques et politiques. Survol des théories. Applications. Réalisation d'un travail de recherche. Préalable(s) : POL 2809 ou ECN 2160. 54 cr. de cours dont cr. de sigle ECN, cr. de sigle POL.

FLS - Français langue seconde

FLS 1000 Grammaire avancée (AHE 1 j) **3 cr.**
Révision systématique des principales difficultés de la langue française. Approfondissement de la langue française écrite. Révision systématique de la grammaire accompagnée d'exercices appropriés. Cours FREN 245 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FLS 1001 Stylistique comparée (AHE 1 j) **3 cr.**
Initiation aux principes de la traduction par une étude systématique des contrastes entre les structures linguistiques de l'anglais et du français. Cours FREN 239 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FLS 1200 Littérature française depuis 1800 (AHE 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature française des XIXe et XXe siècles. Cours FREN 251 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FLS 3000 Aspects linguistiques du bilinguisme (AHE 1 j) **3 cr.**
Compétence linguistique et performance chez les bilingues : organisation de la grammaire des bilingues. Interférence grammaticale unidirectionnelle et bidirectionnelle. Cours LING 350 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FLS 3100 Méthod. d'analyse des textes littéraires (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude systématique des méthodes, des notions et des modèles théoriques susceptibles de s'appliquer à l'analyse descriptive des textes littéraires de divers genres et époques. Cours FREN 334 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FLS 3350 Littérature québécoise (AHE 1 j) **3 cr.**
Introduction à la littérature québécoise des origines à nos jours. Cours FREN 252 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

FRA - Études françaises

FRA 1000 Introduction aux études littéraires (A 1 j) **3 cr.**
Catherine Mavrikakis
Objet et méthode des études littéraires ; présentation des concepts de base ; réflexion sur la littérature comme champ de savoir ; étude de textes appartenant à des genres, à des périodes et à des aires de la francophonie différents.

FRA 1005 Analyse de textes (A 1 j) **3 cr.**

Apprentissage pratique, par petits groupes, de l'analyse de texte en études littéraires ; exercices individuels à partir de textes appartenant à différentes périodes, à différents genres littéraires et à différentes aires de la francophonie.

FRA 1009 Grammaire du français (HE 1 j) **3 cr.**

Révision systématique de la grammaire française, de la construction de la phrase à la nature des mots. Analyse grammaticale. Analyse logique. Notions de rédaction.

FRA 1011 Le français aujourd'hui (A 1 j) **3 cr.**

Analyse de la langue actuelle comme système de formes grammaticales, lexicales, syntaxiques et stylistiques. Exercices individualisés sur les difficultés et les nuances de la langue écrite.

FRA 1013 La rédaction (H 1 j) **3 cr.**

Exercices individuels et analyse collective de problèmes concrets particuliers dans la mise au point de texte.

FRA 1021 Littérature et histoire de la langue (H 1 j) **3 cr.**
Francis Gingras

Étude historique et philologique du rôle joué par la littérature dans le développement et l'évolution de la langue; études de textes apartenant à différentes périodes, à différents genres littéraires et à différentes aires de la francophonie.

FRA 1027 Histoire de la littérature (A 1 j) **3 cr.**

Vue d'ensemble des littératures de langue française sous la forme d'un parcours chronologique des périodes, mouvements, écoles ; études de textes appartenant à des genres, à des périodes et à des aires de la francophonie différents.

FRA 1100 Introduction à la littérature médiévale (H 1 j) **3 cr.**
Francis Gingras

Initiation à la lecture des genres et des textes du Moyen Âge.

FRA 1102 Introduction à l'humanisme (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Beaulieu

À partir de textes en prose ou en vers (récits, discours, dialogues, poèmes, essais, lettres), étude de la notion de littérature à la Renaissance et à l'époque baroque.

FRA 1110 Introduction aux classicismes (A 1 j) **3 cr.**

Pourquoi certains écrivains deviennent-ils des référents culturels privilégiés ? Analyse de textes variés, empruntés essentiellement aux XVIIe et XVIIIe siècles.

FRA 1120 Introduction aux modernités (H 1 j) **3 cr.**

Étude des textes modernes et contemporains appartenant à différents genres, du XIXe siècle aux formes les plus actuelles de la littérature.

FRA 1130 Introduction à la littérature québécoise (HE 1 j) **3 cr.**
Élisabeth Nardout-Lafarge

Réflexions générales sur la littérature québécoise. Son histoire. Analyse de ses textes les plus classiques.

FRA 1140 Introduction à la francophonie (A 1 j) **3 cr.**
Josias Semujanga

Panorama des littératures francophones : implantation géographique de la langue française, courants marquants liés à différents espaces culturels, questions spécifiques d'histoire littéraire.

FRA 1160 Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.) (A 1 j) **3 cr.**
Jeanne Bovet

Étude de l'évolution des pratiques dramaturgiques et scéniques du théâtre occidental des origines au XVIIe siècle.

FRA 1161 Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.) (H 1 j) **3 cr.**

Étude de l'évolution des pratiques dramaturgiques et scéniques du théâtre occidental du XVIIIe au XXe siècle.

FRA 1203 Lecture du poème (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Nepveu

Initiation à la lecture des textes poétiques : théorie, méthodes et techniques du commentaire.

FRA 1204 Lecture du roman (A 1 j) **3 cr.**
Stéphane Vachon

Initiation à la lecture des textes romanesques : théorie, méthodes et techniques du commentaire.

FRA 1205 Lecture de l'essai (A 1 j) **3 cr.**

Initiation à la lecture d'essais : théorie, méthodes et techniques du commentaire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 1260 Lecture du texte de théâtre (H 1 j) **3 cr.**
Gilbert David

Initiation à la lecture de textes de théâtre : théorie, méthodes et techniques du commentaire.

FRA 1300G Révision de textes (AHE 1 s) **3 cr.**

Initiation à la révision de textes et à la correction d'épreuves sur fichiers électroniques. Travaux pratiques visant à rendre l'étudiant apte à assurer la qualité de la langue dans un projet d'édition.

FRA 1704 Création littéraire (A 1 j) **3 cr.**

Cours exploratoire de diverses formes d'écriture ; analyse en séance des textes produits par les étudiants.

FRA 1705 Entendre, voir, écrire (H 1 j) **3 cr.**
Catherine Mavrikakis

Écriture à partir des perceptions auditives et visuelles, en relation avec les arts qui s'y rattachent ; analyse en séance des textes produits par les étudiants.

FRA 1902 Introduction à la littérature (AH 1 j) **3 cr.**

Lecture et analyse de textes littéraires français, québécois et francophones.

FRA 1951F Langue écrite, enseignement sur mesure (AH 2 js) **3 cr.**

Exercices individualisés par ordinateur sur l'orthographe, les accords, la construction des phrases et le choix des termes.

FRA 1952F Langue écrite, enseignement sur mesure 1 (AHE 1 js) **1 cr.**

Exercices individualisés par ordinateur sur l'orthographe, les accords, la construction des phrases et le choix des termes.

FRA 1953F Langue écrite, enseignement sur mesure 2 (AHE 1 js) **1 cr.**

Exercices individualisés par ordinateur sur l'orthographe, les accords, la construction des phrases et le choix des termes.

FRA 1954F Langue écrite, enseignement sur mesure 3 (AHE 1 js) **1 cr.**

Exercices individualisés par ordinateur sur l'orthographe, les accords, la construction des phrases et le choix des termes.

FRA 1955G Grammaire 1 : analyse grammaticale (AHE 1 js) **3 cr.**

La phrase : construction et ponctuation. Nature et fonction des mots et des groupes de mots. Accord dans le groupe du nom. Conjugaison et accord du verbe. Les ouvrages de référence. Exercices de rédaction. Approche basée sur la nouvelle grammaire.

FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale (AHE 1 js) **3 cr.**

La phrase : construction et ponctuation. Nature et fonction des mots et des groupes de mots. Accord dans le groupe du nom. Conjugaison et accord du verbe. Le bon usage des ouvrages de référence. Rédaction et révision de courts textes.

FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale (AHE 1 js) **3 cr.**

Principes généraux de rédaction. Révision grammaticale fondée sur les difficultés liées à la construction des phrases, au choix des modes et des temps, à la conjugaison, aux accords et à la ponctuation. Le bon usage des ouvrages de référence.

FRA 1959G Atelier de français écrit (AHE 1 js) **3 cr.**

Grammaire et style : ordre des mots; ponctuation. Récit : description, narration. Structure : plan, résumé. Communication : affirmation, hypothèse; argumentation; charnières. Lexique : synonymie, sens propre et figuré, figures; anglicismes.

FRA 1961 Diction lyrique française 1 (A 1 j) **1 cr.**
Rosemarie Landry

Études des principes de la diction lyrique française. Concomitant(s) : MUI 1134A ou MUE 1101.

FRA 1962 Diction lyrique française 2 (H 1 j) **1 cr.**

Études des principes de la diction lyrique française 2. Préalable(s) : FRA 1961.

FRA 1965D La phrase (AHE 1 js) **1 cr.**

Nature et fonction des mots; mots variables et invariables; fonctions liées au verbe; attribut; complément du nom. Types et formes de phrases, types de subordonnées; coordination, juxtaposition, ellipse. Relations logiques. Enseignement à distance.

FRA 1966D La ponctuation (AHE 1 js) **1 cr.**
Règles d'emploi des signes de ponctuation. La ponctuation dans divers types d'écrits : textes administratifs, références bibliographiques. Ponctuation et typographie. Enseignement à distance.

FRA 1967D Le verbe (AHE 1 js) **1 cr.**
Rôle et formes du verbe. Modes et temps; particularités orthographiques. Accord du verbe, accord du participe passé. Concordance des temps; emploi du conditionnel et du subjonctif. Enseignement à distance.

FRA 1968D et G Le vocabulaire (AHE 1 js) **1 cr.**
Les dictionnaires de langue et les lexiques. Exercices d'enrichissement, de précision et de correction (impropriétés, anglicismes, etc.) du vocabulaire visant l'emploi du mot juste et l'élimination des répétitions dans les textes.

FRA 2000 Théories et méthodes critiques (A 2 j) **3 cr.**
Élisabeth Nardout-Lafarge
Vue d'ensemble des grands problèmes théoriques que pose l'étude de la littérature ; description des principales approches critiques et méthodologiques ; enjeux épistémologiques des études littéraires. Concomitant(s) : FRA 2001.

FRA 2001 Théories et méthodes critiques: analyses (A 2 j) **3 cr.**
Gilles Dupuis
Exercices pratiques de lecture à partir des principales approches critiques et méthodologiques en études littéraires ; études de textes appartenant à différentes périodes, à différents genres littéraires et aires de la francophonie. Concomitant(s) : FRA 2000.

FRA 2007 Questions d'histoire de la littérature (A 1 j) **3 cr.**
Éric Méchoulan
Approche critique de l'histoire littéraire ; histoire du concept de littérature ; études de textes appartenant à des genres, à des périodes et à des aires de la francophonie différents et posant des problèmes historiques exemplaires.

FRA 2100 Littérature française du Moyen Âge (A 1 j) **3 cr.**
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française du Moyen Âge. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2103 Littérature française de la Renaissance (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Beaulieu
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française de la Renaissance.

FRA 2110 Littérature française du XVIIe siècle (A 1 j) **3 cr.**
Antoine Soare
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française du XVIIe siècle.

FRA 2111 Littérature de la Nouvelle-France (A 1 j) **3 cr.**
Guy Laflèche
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française en Nouvelle-France.

FRA 2112 Littérature française du XVIIIe siècle (A 1 j) **3 cr.**
Ugo Dionne
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française du XVIIIe siècle.

FRA 2124 Littérature française du XIXe siècle (H 1 j) **3 cr.**
Stéphane Vachon
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature française du XIXe siècle.

FRA 2130 Littérature québécoise du XIXe siècle (H 1 j) **3 cr.**
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature québécoise du XIXe siècle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2131 Littérature québécoise du XXe siècle (HE 1 j) **3 cr.**
Karim Larose
Étude de l'évolution des textes, genres et formes de la littérature québécoise du XXe siècle.

FRA 2141 Littérature maghrébine (H 1 j) **3 cr.**
Étude des textes et auteurs marquants de la littérature francophone du Maghreb.

FRA 2142 Littérature africaine (A 1 j) **3 cr.**
Josias Semujanga
Étude des textes et auteurs marquants de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne.

FRA 2143 Littérature des Caraïbes (A 1 j) **3 cr.**
Christiane Ndiaye
Étude des textes et auteurs marquants de la littérature francophone des Antilles et d'Haïti.

FRA 2144 Littératures francophones d'Amérique (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Nepveu
Étude des textes et auteurs marquants de la littérature acadienne, franco-ontarienne et franco-américaine (Louisiane, Nouvelle-Angleterre).

FRA 2145 Littératures francophones d'Europe (H 1 j) **3 cr.**
Étude des textes et auteurs marquants de la littérature francophone de Belgique et de Suisse. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2162 Histoire du théâtre au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Étude de l'évolution des pratiques dramaturgiques et scéniques au Québec des origines à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2180 Poésie moderne et contemporaine (A 1 j) **3 cr.**
Étude de l'évolution des textes, genres et formes poétiques modernes et contemporains. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2181 Roman moderne et contemporain (H 1 j) **3 cr.**
Guy Laflèche
Étude de l'évolution des textes, genres et formes romanesques modernes et contemporains.

FRA 2182 Problèmes d'histoire des genres (A 1 j) **3 cr.**
Comment penser le développement des genres littéraires ? Recherches sur un ou plusieurs genres (roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2183 Histoire de la littérature des femmes (E 1 j) **3 cr.**
Recherches sur l'écriture des femmes dans une perspective historique.

FRA 2184 Histoire de la littérature de jeunesse (A 1 j) **3 cr.**
Recherches sur la littérature de jeunesse dans une perspective historique.

FRA 2185 Histoire de la littérature populaire (E 1 j) **3 cr.**
Recherches sur la littérature populaire dans une perspective historique.

FRA 2203 Poétiques médiévales (H 1 j) **3 cr.**
Conception du texte et de la littérature au Moyen Âge; étude d'œuvres de divers genres : épopée, roman, chronique, poésie lyrique, narrative et didactique, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2204 Poétiques classiques (H 1 j) **3 cr.**
Antoine Soare
Conception du texte et de la littérature aux XVIe, XVIIe et XVIIe siècles; étude d'œuvres de divers genres : poésie, théâtre, nouvelle, roman, dialogue, paradoxe, essai, discours, lettre, sermon, maxime, dictionnaire, etc.

FRA 2210 Poétiques modernes (H 1 j) **3 cr.**
Conception du texte et de la littérature, du romantisme au symbolisme; étude d'œuvres de divers genres : poésie, théâtre, roman, mémoires, journal intime, essai, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2211 Poétiques contemporaines (A 1 j) **3 cr.**
Conception du texte et de la littérature, de la Belle Époque à nos jours; étude d'œuvres de divers genres : poésie, théâtre, roman, essai, texte radiophonique, scénario, fragment, manifeste, autofiction, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2220 Formes narratives (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Pascale Huglo
Étude de diverses formes narratives : épopée, chronique, histoire, roman, récit, conte, nouvelle, etc. Étude d'une ou de plusieurs œuvres appartenant à un de ces genres.

FRA 2221 Formes poétiques (H 1 j) **3 cr.**

Étude de diverses formes poétiques : dit, ballade, rondeau, sonnet, etc.; ode, élégie, satire, épître, etc.; poésie lyrique, épique, didactique, etc. Étude d'une ou de plusieurs œuvres appartenant à un de ces genres.

FRA 2222 Formes de l'essai (H 1 j) **3 cr.**

Étude de diverses formes de textes discursifs : essai, discours, traité, dialogue, article, etc. Étude d'une ou de plusieurs œuvres appartenant à un de ces genres. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2223 Formes dramatiques (A 1 j) **3 cr.**

Étude de diverses formes du texte de théâtre : tragédie, comédie, farce, mystère, drame, pantomime, sketche, revue, etc. Étude d'une ou de plusieurs œuvres appartenant à un de ces genres. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2224 Formes brèves (A 1 j) **3 cr.**

Étude des formes brèves, en prose (aphorismes, fragments, sentences, maximes, contes, nouvelles, dramaticules, etc.) ou en vers (épigrammes, haïkus, etc.). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2241 Lecture des textes francophones (AE 1 j) **3 cr.**
Christiane Ndiaye

Questions d'esthétique et de poétique soulevées à partir de textes francophones d'Afrique, du Maghreb, des Caraïbes, etc.

FRA 2261 Dramaturgie d'Ancien Régime (H 1 j) **3 cr.**
Jeanne Bovet

Étude de textes de théâtre axée sur un courant, un genre ou un auteur, du Moyen Âge au XVIIIe siècle.

FRA 2263 Dramaturgie moderne (A 1 j) **3 cr.**

Étude de textes de théâtre des XIXe et XXe siècles, représentatifs de la crise du drame de ses origines modernes jusqu'à l'époque actuelle.

FRA 2264 Dramaturgie québécoise (A 1 j) **3 cr.**
Gilbert David

Étude de textes de théâtre de 1945 à nos jours.

FRA 2265 Questions d'analyse dramaturgique (H 1 j) **3 cr.**

Étude des rapports entre texte de théâtre et représentation à partir d'une problématique particulière. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2280 Problèmes de poétique (A 1 j) **3 cr.**
Jean Larose

Questions de poétique générale étudiées à partir d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres. Questions particulières : intégration de l'archive et des manuscrits dans les textes publiés, représentations et usages du corps dans la littérature, etc.

FRA 2284 Paralittératures (A 1 j) **3 cr.**

Études de textes aux marges des genres littéraires canoniques : le roman policier et d'espionnage, la littérature fantastique et la science-fiction, la bande dessinée et le photo-roman, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2285 Les récits de soi (H 1 j) **3 cr.**

Étude de textes littéraires centrés sur la représentation du moi : persona poétique, autoportrait, autobiographie, mémoires, confessions, autofictions, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2500 La littérature et les autres arts (A 1 j) **3 cr.**

Étude des rapports entre la littérature et les divers arts : peinture, photographie, musique, etc. Ce cours devra assurer une fois tous les trois ans la prise en compte des particularités du texte de théâtre et celles des œuvres de la francophonie.

FRA 2509 La chanson (H 1 j) **3 cr.**

Étude de la chanson : éléments d'histoire et de poétique, enjeux culturels. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2510 La bande dessinée (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Beaulieu

Étude de la bande dessinée et du roman graphique : éléments d'histoire et de poétique, enjeux culturels.

FRA 2602 Presse et littérature (H 1 j) **3 cr.**
Micheline Cambron

Problématiques liées aux rapports entre la presse et la littérature.

FRA 2617 Identités sexuelles et littérature (A 1 j) **3 cr.**
Andrea Oberhuber

Étude de la littérature sous l'angle de la sexuation; textes jouant avec les catégorisations sociales de l'identité sexuelle. Travaux en gender studies, queer studies, recherches sur la représentation des identités sexuelles en littérature.

FRA 2618 Imaginaire social et littérature (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Popovic

Liens du littéraire et du social. Étude des rapports entre les textes littéraires et divers discours sociaux : représentation et imaginaire du politique, du religieux, des sciences et des techniques, du sport, etc.

FRA 2706 Critique littéraire (A 1 j) **3 cr.**

Réflexion sur les formes de la critique littéraire (essai, éloge, pamphlet, etc.) ; exercices pratiques à partir de textes produits par les étudiants ; analyse en séance des textes des participants. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2707 Pratique des genres (H 1 j) **3 cr.**

Étude des genres, des tonalités et des hybridations génériques ; exercices pratiques à partir de textes produits par les étudiants ; analyse en séance des textes des participants.

FRA 2760 L'écriture dramatique (H 1 j) **3 cr.**

Exercices à partir des textes produits par les étudiants sur le personnage, le monologue, le dialogue, le mode dramatique et comique, la situation et l'action au théâtre ; analyse en séance des textes des participants. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2805 Littérature et édition (A 1 j) **3 cr.**

L'édition de textes littéraires : historique, enjeux, pratiques. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2806 L'émission littéraire (A 1 s) **3 cr.**

L'émission littéraire à la radio et à la télévision : ses formes, ses techniques, son impact, son rôle dans le champ littéraire.

FRA 2862 Recherches en dramaturgie (A 1 j) **3 cr.**

Recherches liées aux tâches documentaires et réflexives du conseiller dramaturgique ; réflexion sur la conception d'un programme de spectacle, les archives théâtrales, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 2952G Techniques d'écriture (AHE 1 js) **3 cr.**

Techniques de rédaction transférables; applications à des textes et des disciplines variées. Contraction et résumé de textes. Citation, référence, énumération. Monologue, dialogue, expression directe ou indirecte. Point de vue, récit, description. T.P.

FRA 2953G Structuration de textes (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse et rédaction de textes à caractère analytique, informatif et persuasif : ordre logique des arguments, charnières, enchaînement des idées, constitution du texte, paragraphes. Lecture et analyse d'essais et d'articles. T.P.

FRA 3220 Auteur français (H 1 j) **3 cr.**
Benoît Melançon

Recherches sur une ou plusieurs œuvres d'un auteur français.

FRA 3230 Auteur québécois (A 1 j) **3 cr.**

Recherches sur une ou plusieurs œuvres d'un auteur québécois.

FRA 3241 Auteur francophone (A 1 j) **3 cr.**

Recherches sur une ou plusieurs œuvres d'un auteur de la francophonie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3242 Questions de littérature francophone (H 1 j) **3 cr.**

Problématiques des littératures francophones: genres, courants littéraires, théorie, écriture des femmes, héritage de la tradition orale, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3301 Théorie des genres (A 1 j) **3 cr.**

Recherches sur la théorie des genres littéraires.

FRA 3302 Rhétorique (H 1 j) **3 cr.**

Histoire de la rhétorique de l'Antiquité à aujourd'hui. Théorie de l'argumentation, problématologie, analyse de discours.

FRA 3303 Narratologie (A 1 j) **3 cr.**
Guy Laflèche
Recherches sur l'analyse des récits et les formes du discours narratif.

FRA 3304 Théorie et analyse du discours poétique (A 1 j) **3 cr.**
Recherches sur l'analyse des formes du discours poétique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3306 Théories des identités sexuelles (H 1 j) **3 cr.**
Catherine Mavrikakis
Recherches sur la représentation des identités sexuelles en littérature.

FRA 3307 Modernités : théories et problèmes (A 1 j) **3 cr.**
Recherches sur la problématique des modernités à partir de textes littéraires et théoriques des XIXe et XXe siècles. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3308 Littérature et linguistique (H 1 j) **3 cr.**
Lucie Bourassa
Recherches sur l'approche linguistique des textes littéraires.

FRA 3309 Littérature et anthropologie (H 1 j) **3 cr.**
Analyse du discours anthropologique et de ses rapports avec les textes littéraires. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3310 Littérature et société (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Popovic
Présentation théorique et critique de travaux relevant de la sociologie de la littérature et de la sociocritique des textes.

FRA 3313 Littérature et psychanalyse (H 1 j) **3 cr.**
Gilles Dupuis
Approche littéraire des textes de Freud et d'autres théoriciens de la psychanalyse. Approche psychanalytique de textes littéraires.

FRA 3314 Littérature et philosophie (A 1 j) **3 cr.**
Ginette Michaud
Recherches sur les textes littéraires dans leur rapport avec la philosophie.

FRA 3315 Édition critique et génétique textuelle (A 1 j) **3 cr.**
Recherches sur la genèse des œuvres ; problèmes de l'édition des textes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3359 La recherche en littérature (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Beaulieu
Réflexion sur la pratique de la recherche en études littéraires (utilisation des concepts, élaboration des méthodes, conception d'un projet de recherche). Pour les candidats à la maîtrise en lettres.

FRA 3360 Théorie de la représentation théâtrale (H 1 j) **3 cr.**
Jeanne Bovet
Étude des systèmes formels et symboliques de la représentation théâtrale à partir de réalisations de metteurs en scène.

FRA 3361 Théorie du texte de théâtre (A 1 j) **3 cr.**
Étude de diverses méthodes d'approche du texte de théâtre (analyse structurale sémiotique, sociocritique, pragmatique, etc.). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3362 Théorie des formes dramatiques (H 1 j) **3 cr.**
Étude critique des catégories génériques et des concepts esthétiques qui, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, ont été avancés pour décrire les formes dramatiques. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3500 Littérature, culture, médias (H 1 j) **3 cr.**
Andrea Oberhuber
Réflexion sur les rapports de la littérature avec les pratiques culturelles et médiatiques.

FRA 3503 Mythes et littérature (H 1 j) **3 cr.**
Recherches sur les liens entre les mythes et la littérature : intégration des mythes dans la littérature, création de mythes par la littérature, récurrences et transformations des mythes dans l'histoire de la littérature. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3504 Littérature et spatialité (A 1 j) **3 cr.**
Élisabeth Nardout-Lafarge
Recherches sur les rapports entre littérature et spatialité : notions d'espace physique et mental, lieux dans la pratique de l'écriture, paysages et espaces urbains dans l'imaginaire littéraire, textes et mises en page, etc.

FRA 3505 Littérature et informatique (A 1 j) **3 cr.**
Réflexion sur les effets du développement de l'informatique, et particulièrement d'Internet, sur les études littéraires. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3607 La littérature dans l'espace public (A 1 j) **3 cr.**
Karim Larose
Statut et rôle, dans l'espace public, de la littérature, de la lecture, de la critique, de l'écrivain et de l'intellectuel.

FRA 3608 Identités culturelles et littérature (H 1 j) **3 cr.**
Étude des œuvres littéraires à partir de leur appartenance à divers groupes culturels ; problématiques liées à l'inscription de l'autre dans le texte littéraire; écritures migrantes, récits de voyage, questions du nomadisme et du métissage. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3609 Sociabilités littéraires (A 1 j) **3 cr.**
Problématiques liées à la structuration de l'espace littéraire par des réseaux informels : salons, écriture épistolaire, cafés littéraires, liens de parenté, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3611 Les avant-gardes (A 1 j) **3 cr.**
Étude de mouvements avant-gardistes des littératures de langue française. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3641 Littérature et civilisation africaines (E 1 j) **3 cr.**
Josias Semujanga
Étude des différentes aires culturelles d'Afrique subsaharienne à travers les traditions orales : épopées, légendes, contes et poèmes.

FRA 3708 Pastiches et mélanges (A 1 j) **3 cr.**
Étude du pastiche et de la parodie littéraires ; exercices à partir de textes produits par les étudiants ; analyse en séance des textes des participants. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3709 Les chantiers de la création (A 1 j) **3 cr.**
Jean Larose
Réflexion sur le processus créateur ; le cours se destine aux étudiants qui souhaitent élaborer et développer un texte de création dont les composantes et l'avancement seront discutés dans le cadre du cours.

FRA 3760 Critique théâtrale (H 1 j) **3 cr.**
Gilbert David
Exercices de critique théâtrale et analyse de ses fonctions discursives en relation avec des spectacles à l'affiche.

FRA 3819 Stage dans une maison d'édition (AHE 1 j) **3 cr.**
Stage dans une maison d'édition ou une revue littéraire. Préparation d'un projet et rédaction d'un rapport d'activités. Préalable(s) : FRA 2805.

FRA 3825 Pratiques de l'édition numérique (H 1 j) **3 cr.**
Initiation aux modes nouveaux d'édition, de diffusion et de critique de la littérature : Internet, édition numérique, sites web ; réflexion sur Internet comme outil culturel. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

FRA 3860 Stage en milieu théâtral (HE 1 j) **3 cr.**
Stage dans un organisme ou un périodique pertinents. Préparation d'un projet et rédaction d'un rapport d'activités. Préalable(s) : FRA 2862 ou FRA 3760.

FRS - Français langue seconde

FRS 1100 Communication orale et écrite. Niveau 1 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant débutant de développer en français une compétence de communication orale et écrite dans des échanges prévisibles et brefs et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : test de classement.

FRS 1100T Communication orale et écrite (AHE 1 js) **6 cr.**

Test de classement L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1100 - 1101 - 1200 - 1201 - 1300 - 1301 - 1400 - 1401 - 1500 - 1501 - 1601

FRS 1101 Pratique du français oral et écrit 1 (AHE 1 js) **6 cr.**

Permettre à l'étudiant débutant de consolider et d'approfondir les compétences de communication orale et écrite dans des échanges brefs et prévisibles, et d'approfondir les notions linguistiques de base. Préalable(s) : test de classement.

FRS 1110 Phonétique corrective. Débutant (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant de s'approprier progressivement le rythme, l'intonation et les sons du français. Exercices d'entraînement à l'utilisation du rythme et de l'intonation du français. Attention particulière aux correspondances sons et graphies. Sessions intensive et extensive : 23 heures de pratique.

FRS 1120 Phonétique corrective. Intermédiaire (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant de perfectionner sa reconnaissance et son utilisation du rythme et de l'intonation du français de même que sa prononciation des sons. Le sensibiliser à l'utilisation des niveaux de langue (standard et familier). Sessions intensive et extensive : 23 heures de pratique.

FRS 1150 Français langue des affaires (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant de s'approprier la terminologie et les structures linguistiques propres au monde de l'entreprise, de développer les compétences essentielles aux communications des affaires et de comprendre la réalité québécoise de ce milieu. Préalable(s) : FRS 1250 ou FRS 1251 ou FRS 1500 ou FRS 1501 ou test de classement.

FRS 1200 Communication orale et écrite. Niveau 2 (AHE 1 js) **6 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de développer sa compétence de communication orale et écrite dans des échanges prévisibles et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : FRS 1100 ou test de classement.

FRS 1201 Pratique du français oral et écrit 2 (AHE 1 js) **6 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de revoir et d'approfondir les connaissances syntaxiques, phonétiques, lexicales indispensables à la communication orale et écrite de base dans des échanges prévisibles et brefs. Préalable(s) : FRS 1100 ou test de classement.

FRS 1210 Communication orale. Niveau 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant débutant de développer en français une compétence de communication orale dans des échanges prévisibles et brefs et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : Test de classement.

FRS 1210T et X Communication orale (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1210 - 1220 - 1230 - 1240 - 1250 - 1260.

FRS 1210Y et Z Communication orale (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1210 ou FRS 1220 ou FRS 1230 ou FRS 1240 ou FRS 1250 ou FRS 1260.

FRS 1211 Étude pratique du français oral 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance minimale du français de revoir et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales indispensables à la communication orale de base. Préalable(s) : test de classement.

FRS 1211T et X Étude pratique du français oral (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1211 ou FRS 1221 ou FRS 1231 ou FRS 1241 ou FRS 1251 ou FRS 1261.

FRS 1211Y et Z Étude pratique du français oral (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1211 - 1221 - 1231 - 1241 - 1251 - 1261

FRS 1220 Communication orale. Niveau 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de développer sa compétence de communication orale dans des échanges prévisibles et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : FRS 1210 ou test de classement.

FRS 1221 Étude pratique du français oral 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de revoir et d'approfondir les connaissances syntaxiques, phonétiques et lexicales indispensables à la communication orale de base dans des échanges prévisibles. Préalable(s) : FRS 1211 ou test de classement.

FRS 1222 Communication écrite. Débutant (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de développer des stratégies de compréhension de textes simples, d'acquérir les connaissances de base de l'écriture et de produire des phrases simples. Sessions intensives et extensives - 23 heures de pratique.

FRS 1222T et X Communication écrite (AHE 1 js) **3 cr.**

Test de classement. L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1222 ou FRS 1232 ou FRS 1242 ou FRS 1252 ou FRS 1262 ou FRS 1272. Préalable(s) : FRS 1220 ou FRS 1221.

FRS 1223 Pratique du français écrit. Débutant 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de consolider et d'approfondir les compétences linguistiques nécessaires à la compréhension de textes très simples et à la production de phrases très simples.

FRS 1230 Communication orale. Niveau 3 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance du français de développer sa compétence de communication orale dans des échanges plus élaborés et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base. Préalable(s) : FRS 1200 ou FRS 1201 ou FRS 1220 ou FRS 1221 ou test de classement.

FRS 1231 Étude pratique du français oral 3 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de revoir et d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale dans des échanges plus élaborés. Préalable(s) : FRS 1200 ou FRS 1201 ou FRS 1220 ou FRS 1221 ou test de classement.

FRS 1232 Communication écrite. Débutant 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de développer de nouvelles stratégies de compréhension de textes au contenu assez élaboré, d'approfondir et d'enrichir les connaissances de base de l'écriture et de produire de courts textes. Préalable(s) : FRS 1230 ou FRS 1231 ou FRS 1300 ou FRS 1301 ou test de classement.

FRS 1233 Pratique du français écrit. Débutant 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de consolider et d'approfondir les compétences linguistiques et les stratégies nécessaires à la compréhension de textes simples et à la production de phrases simples. Préalable(s) : FRS 1230 ou FRS 1231 ou FRS 1300 ou FRS 1301 ou test de classement.

FRS 1240 Communication orale. Niveau 4 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer sa communication orale dans des échanges assez complexes et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1230 ou FRS 1231 ou FRS 1300 ou FRS 1301 ou test de classement.

FRS 1241 Étude pratique du français oral 4 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de revoir et d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale dans des échanges assez complexes. Préalable(s) : FRS 1230 ou FRS 1231 ou FRS 1300 ou FRS 1301 ou test de classement.

FRS 1242 Communication écrite. Intermédiaire 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant non francophone de développer des stratégies de compréhension de textes complexes, de produire des textes respectant les règles d'orthographe, de syntaxe et d'usage de la langue. Préalable(s) : FRS 1232 ou test de classement.

FRS 1243 Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de consolider et d'approfondir les stratégies de compréhension de textes de difficulté moyenne et de produire des textes simples respectant le code linguistique. Préalable(s) : FRS 1232 ou test de classement.

FRS 1250 Communication orale. Niveau 5 (AHE 1 js) **3 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401 ou test de classement.

FRS 1251 Étude pratique du français oral 5 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de consolider et d'approfondir les stratégies conversationnelles et discursives indispensables à la communication orale dans des échanges complexes. Préalable(s) : FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401 ou test de classement.

FRS 1252 Communication écrite. Intermédiaire 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de maîtriser des stratégies de compréhension de textes complexes et variés, et d'approfondir les règles d'orthographe, de syntaxe et d'usage de la langue afin de produire des textes fonctionnels. Préalable(s) : FRS 1242 ou test de classement.

FRS 1253 Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer des stratégies de compréhension de textes complexes et de consolider les notions linguistiques et les stratégies nécessaires à la production des textes écrits. Préalable(s) : FRS 1242 ou test de classement.

FRS 1260 Communication orale. Niveau 6 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de perfectionner ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1250 ou FRS 1500 ou test de classement.

FRS 1261 Étude pratique du français oral 6 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de consolider et d'approfondir ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1250 ou FRS 1500 ou test de classement.

FRS 1262 Grammaire et expression écrite. Avancé 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de revoir les règles d'orthographe, de syntaxe, d'usage de la langue et de produire des textes français corrects tout en développant des réflexes d'autocorrection. Préalable(s) : FRS 1252 ou test de classement.

FRS 1263 Compréhension de l'oral - avancé 3 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de s'approprier des stratégies de compréhension et de développer les habiletés nécessaires à la compréhension des différents registres de la langue et des variantes linguistiques. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1264 L'information: compréhension et synthèse (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone de développer les habiletés nécessaires à la prise de notes à la suite d'une présentation orale structurée et à la synthèse de l'information sous forme de compte rendu oral ou écrit. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1265 Communication sur mesure 1 (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de développer ses compétences en français dans un domaine lié à ses études ou à son occupation. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1266 Communication sur mesure 2 (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau intermédiaire de développer ses compétences en français dans un domaine lié à ses études ou à son occupation. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1267 Communication sur mesure 3 (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé de développer ses compétences en français dans un domaine lié à ses études ou à son occupation. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1267W Enseignement du FLS et culture (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé de situer l'enseignement de la langue cible dans son contexte culturel, au moyen d'une démarche pédagogique en cinq paliers : sensibilisation, information, mise en contexte, interprétation et actualisation. Ce cours s'adresse à une clientèle composée uniquement de non-francophones qui enseignent le français langue seconde ou étrangère. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1267X Nouveaux courants en didactique du FLS (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé d'explorer les nouveaux courants en enseignement/apprentissage du français langue seconde ou étrangère : enseignement stratégique, coopératif; apprentissage par projets; recours aux nouvelles technologies, etc. Ce cours s'adresse à une clientèle composée uniquement de non-francophones qui enseignent le français langue seconde ou étrangère. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1267Y Didactique de l'écrit en FLS (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé d'appliquer les développements récents en didactique de la lecture et de l'écriture dans l'enseignement du français langue seconde ou étrangère. Ce cours s'adresse à une clientèle composée uniquement de non-francophones qui enseignent le français langue seconde ou étrangère. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1267Z Didactique de l'oral en FLS (AHE 1 js) **1 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé d'appliquer les développements récents en didactique de la compréhension et de la production de l'oral dans l'enseignement du français langue seconde ou étrangère. Ce cours s'adresse à une clientèle composée uniquement de non-francophones qui enseignent le français langue seconde ou étrangère. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1268 Projet spécial (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant de niveau avancé de compléter ses apprentissages par des projets spéciaux liés à ses intérêts, son champ professionnel ou son domaine d'études. Préalable(s) : FRS 1252 et (FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401) ou test de classement.

FRS 1272 Grammaire et expression écrite. Avancé 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant non francophone d'approfondir les règles d'orthographe, de syntaxe, d'usage de la langue, de perfectionner sa production écrite. Préalable(s) : FRS 1262 ou test de classement.

FRS 1273 Expression orale. Avancé 3 (AHE 1 js) **3 cr.**
Permettre à l'étudiant d'acquérir des techniques facilitant l'expression orale et de développer l'habileté à nuancer son expression. (Exposés, discussions, présentations). Préalable(s) : FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401 ou test de classement.

FRS 1282 Lecture et rédaction. Avancé 3 (AHE 1 js) **3 cr.**
Développer des stratégies de compréhension de textes et acquérir des notions lexicales et stylistiques. Se sensibiliser aux stratégies reliées à l'élaboration de divers textes (idéation, structuration et révision) propres aux études universitaires. Préalable(s) : FRS 1272 ou test de classement.

FRS 1292 Lecture et rédaction. Avancé 4 (AHE 1 js) **3 cr.**
Approfondir ses connaissances lexicales et stylistiques. Se sensibiliser aux stratégies reliées à l'élaboration de divers types de textes propres aux études universitaires. Nuancer son expression. Préalable(s) : FRS 1282.

FRS 1300 Communication orale et écrite. Niveau 3 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de développer sa compétence de communication orale et écrite dans des échanges plus élaborés et d'acquérir des notions linguistiques et socioculturelles. Préalable(s) : FRS 1200 ou FRS 1201 ou FRS 1220 ou FRS 1221 ou test de classement.

FRS 1301 Pratique du français oral et écrit 3 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de revoir et d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale et écrite dans des échanges plus élaborés. Préalable(s) : FRS 1200 ou FRS 1201 ou FRS 1220 ou FRS 1221 ou test de classement.

FRS 1400 Communication orale et écrite. Niveau 4 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer sa communication orale et écrite dans des échanges assez complexes et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1230 ou FRS 1231 ou FRS 1300 ou FRS 1301 ou test de classement.

FRS 1401 Étude prat. du français oral, écrit 4 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de revoir, d'approfondir les connaissances linguistiques et socioculturelles indispensables à la communication orale et écrite dans des échanges assez complexes. Préalable(s) : FRS 1300 ou FRS 1301 ou FRS 1400 ou test de classement.

FRS 1500 Communication orale et écrite. Niveau 5 (AHE 1 js) **6 cr.**
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401 ou test de classement.

FRS 1501 Pratique du français oral et écrit 5 (AHE 1 js) **6 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de consolider et d'approfondir les stratégies discursives indispensables à la communication orale et écrite de niveau complexe. Préalable(s) : FRS 1240 ou FRS 1241 ou FRS 1400 ou FRS 1401 ou test de classement.

FRS 1601 Communication orale et écrite. Niveau 6 (AHE 1 js) **6 cr.**

Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de perfectionner ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Préalable(s) : FRS 1250 ou FRS 1500 ou test de classement.

GBM - Génie biomédical

GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies (AE 1 j) **3 cr.**

Aspects quantitatifs de la physiologie liés aux modèles et technologies diagnostiques et thérapeutiques. Le contenu cible : les grands systèmes, cardiovasculaire, respiratoire, neuromusculaire, sensoriel (audition, vision) et rénal.

GBM 6115 Introduction aux biomatériaux (A 1) **3 cr.**
L'Hocine Yahia et collaborateurs

Matériaux de remplacement : caractéristiques, méthodes d'études, interactions avec tissus biologiques. Propriétés de l'os, des ligaments et du cartilage. Applications en orthopédie et en circulation.

GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux (AHE 1) **3 cr.**
L'Hocine Yahia et collaborateurs

Science des biomatériaux. Réaction des tissus aux biomatériaux. Essais de biocompatibilité in vitro et in vivo. Dégradation des biomatériaux en milieu biologique. Stérilisation. Normes, standards et réglementations. Bioéthique.

GCH - Génie chimique

GCH 3310 Science et ingénierie des polymères (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Nature et caractéristiques des polymères. Mécanismes et techniques de polymérisation. Morphologie des polymères. Réacteurs industriels. Modèles phénoménologiques. Mélanges de polymères. Propriétes physiques et mécaniques. Cours GCH 3310 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.

GEO - Géographie

GEO 1112 Géophysiologie (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Gangloff

Géographie physique 1 : le géosystème planétaire. Origine et interactions entre lithosphère, atmosphère, hydrosphère, biosphère et noosphère.

GEO 1122 Géodynamique externe (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Gangloff

Géographie physique 2 : les équilibres morpho-bioclimatiques zonaux. Les ruptures d'équilibres anthropiques et climatiques. Les paysages : des palimpsestes et des systèmes.

GEO 1212 Espaces, société, économie (A 1 j) **3 cr.**
Christopher R. Bryant

Recherche en géographie humaine, développement de régions métropolitaines, système urbain, systèmes de transport, développement économique, emploi, l'espace social, agriculture périurbaine, patrimoine culturel et naturel, la gouvernance.

GEO 1222 Le système monde (H 1 j) **3 cr.**

Géographie humaine 2 : répartition et dynamique des populations; la campagne; la ville; les organisations territoriales; le système monde.

GEO 1312 Développement durable et environnement (A 1 j) **3 cr.**
Pierre André et Bhawan Singh

Initiation au développement durable et à l'environnement : pressions environnementales, état de l'environnement, réponses sociales.

GEO 1322 Géographes et géographies (H 1 j) **3 cr.**
Paul Comtois

Grecs et mesure de la terre, empire romain, voyageurs arabes et chinois, exploration, grandes découvertes, arpenteurs, géographie moderne, géographie nationale, énigmes et sociétés, révolution quantitative, métier et discours du géographe.

GEO 1412 Le Québec (H 1 js) **3 cr.**
Claude Marois

Présentation des caractéristiques biophysiques et humaines du Québec dans une perspective historique et systémique. Construction des paysages régionaux et leur importance dans l'ensemble nord-américain et dans le monde.

GEO 1512 Géographie quantitative 1 (A 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Les données géographiques. La composition d'un échantillon. Éléments de probabilités et de lois de distribution. La loi normale. Estimation et tests d'hypothèse. Comparaison de deux échantillons. Association de deux variables. Laboratoires.

GEO 1522 Géographie quantitative 2 (H 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Statistique appliquée à l'analyse de variables géographiques : test du khi-deux, analyse de variance à un et deux critères de classification, corrélation, régression, régression multiple, autocorrélation spatiale et temporelle. Laboratoires. Préalable(s) : GEO 1512.

GEO 1532 Cartographie (H 1 js) **3 cr.**
François Cavayas

Cartographie topographique et thématique. Projections cartographiques, échelle et contenu d'une carte, sémiologie graphique, classification, abstraction, généralisation cartographique. Laboratoires avec logiciels de cartographie par ordinateur.

GEO 1542 Photo-interprétation et télédétection (A 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
François Cavayas et James T. Gray

Photos aériennes et images satellitaires. Démonstration des liens avec le terrain, les cartes, les images et les photos. Concepts de base : résolutions - couleur - teinte - texture - patrons. Identification, interprétation et cartographie thématique. Laboratoires.

GEO 1592 Commentaire de cartes et photos (H 1 j) **3 cr.**

Destiné aux futurs enseignants. Évolution des regards sur le monde et de la cartographie. Espace cartographique : échelle et contenu. Projections et représentations. Introduction à la photographie aérienne et à la télédétection. Exercices pratiques.

GEO 2112 Phytogéographie (A 1 j) **3 cr.**
Pierre J.H. Richard

Le rôle du milieu et de l'histoire dans la répartition des plantes et de la végétation à la surface du globe. Tolérance, amplitude, optimum écologiques. Structure et fonctionnement. Organisations spatiales.

GEO 2122 Climatologie (H 1 js) **3 cr.**
Bhawan Singh

Introduction aux processus météorologiques fondamentaux qui régissent le climat. Les grands types de climat, leur répartition spatiale et leur évolution dans le temps. Ajustements au doublement du CO2 atmosphérique.

GEO 2132 Géomorphologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
James T. Gray

Les formes à la surface de la terre : leur nature et développement sous l'effet des agents de météorisation, de transport et de dépôt. Rôle du climat dans la différenciation des formes. Géomorphologie et aménagement du territoire. Laboratoires.

GEO 2142 Pédologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
François Courchesne

Morphologie et physique des sols. Concept de pédogenèse. Facteurs et processus. Laboratoires.

GEO 2152 Hydrologie (H 1 j) **3 cr.**
André Roy

Bassin-versant. Caractéristiques climatiques : précipitations, températures. Mesure et calcul hydrométriques. Les débits; crue, étiage. Bilan hydrologique.

GEO 2182 Terrain en environnement physique 1 (A 1 j) **3 cr.**
James T. Gray et Bhawan Singh
Initiation aux techniques de terrain. Étude des processus et des interactions qui affectent l'environnement naturel. Influence de la dernière phase du Quaternaire.

GEO 2212 Dynamique territoriale et développement (H 1 j) **3 cr.**
Christopher R. Bryant
Le développement et ses dimensions sociale, économique, politique et environnementale. Le développement régional, local et communautaire et ses pratiques dans le contexte de la transformation globale du système économique et social.

GEO 2222 Géographie des activités économiques (A 1 j) **3 cr.**
William Coffey
Structure et dynamique géographique des activités économiques. Différentes perspectives théoriques sur la localisation des activités économiques. Flux et interrelations entre activités. Activités économiques et développement.

GEO 2232 Populations et sociétés (A 1 j) **3 cr.**
Claude Marois et Jean-Pierre Thouez
Histoire du binôme social-spatial. Concepts de base, problèmes de mesure. Phénomènes démographiques et sociaux. Minorités ethniques et sociales. Qualité de vie. Vieillissement des populations. Théorie de la migration et comportements spatiaux.

GEO 2242 Géographie culturelle (A 1 j) **3 cr.**
Patricia Martin
Concepts fondamentaux. Artéfacts culturels. Culture en tant que mode de vie, en tant que signification, en tant qu'activités humaines, en tant que pouvoir. Approches méthodologiques et méthodes qualitatives appropriées pour la géographie culturelle.

GEO 2252 Géographie politique (H 1 j) **3 cr.**
Claude Comtois
Perspectives théoriques sur le thème des frontières et des territoires. Les raisons, les acteurs et les effets des tracés. Évaluation des conditions économiques et administratives sur l'intégrité du fonctionnement des territoires.

GEO 2282 Terrain en environnement humain 1 (A 1 j) **3 cr.**
Terrain en géographie humaine 1. La région; du milieu naturel à la région fonctionnelle; activités et dynamiques socio-économiques. Acteurs et développement régional.

GEO 2312 Gestion durable des ressources (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre André
Ressources, modèles de gestion, biens et services écologiques, ressources forestières, hydriques et énergétiques : généralités, distribution, stratégies, acteurs, état, géopolitique, gestion publique. Études de cas. Préalable(s) : GEO 1312.

GEO 2412 Le Canada (A 1 j) **3 cr.**
Les problèmes de découpage régional à l'échelle du Canada tout entier. À travers une analyse de l'organisation spatiale du Canada, l'étudiant sera amené à voir la structuration et l'évolution de l'espace canadien.

GEO 2512 Systèmes d'information géographique (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Les SIG et leurs fonctions. Acquisition et stockage des données. Analyse des données avec accent sur l'analyse en mode matriciel. Sortie des résultats. Sources et propagation de l'erreur. Importance en géographie et en environnement. Laboratoires. Préalable(s) : GEO 1522 et GEO 1532.

GEO 2522 Télédétection numérique (H 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
François Cavayas
Caractéristiques des données numériques acquises par les capteurs de télédétection. Traitement et analyse d'images aux fins d'inventaire des ressources naturelles et de surveillance de l'environnement. Laboratoires avec logiciels d'analyse d'images. Préalable(s) : GEO 1512 et GEO 1542.

GEO 2532 Techniques d'enquête et d'analyse (H 1 j) **3 cr.**
Thora Martina Herrmann
Méthodes de collecte des données en géographie humaine, questionnaire, entrevue, groupes de discussion, échantillonnage, analyse de contenu. Préalable(s) : GEO 1512.

GEO 3010 Travail dirigé (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Exécution de travaux dirigés et rédaction d'un rapport. Préalable(s) : Avoir complété 60 crédits du Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale.

GEO 3022 Stage pratique (AHE 1) **3 cr.**
Les professeurs
Projets impliquant des travaux de terrain et des recherches se poursuivant en milieu de travail en vue de renforcer et de développer l'expérience professionnelle.

GEO 3132 Paléogéographie (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Gangloff
Oscillations du climat au Quaternaire. Chimie de l'atmosphère depuis 160 000 ans. Formes et comportement du dernier inlandsis laurentidien. Les niveaux marins. Reconstitution des environnements du Québec méridional depuis 12 000 ans. Préalable(s) : GEO 2112.

GEO 3152 Changements climatiques (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre J.H. Richard et Bhawan Singh
Perspective historique, structure de l'atmosphère, modélisation des changements climatiques, adaptation aux changements, rehaussement marin, stratégies de prévention et d'intervention.

GEO 3162 Bassins versants (AH 1 j) **3 cr.**
François Courchesne et André Roy
Familiarisation avec la dynamique des bassins-versants. Le cours porte sur le cycle de la matière, l'effet des perturbations environnementales et la gestion des bassins versants. Analyse critique de la littérature, solution de problèmes et communication scientifique écrite.

GEO 3182 Terrain en environnement physique 2 (A 1 j) **3 cr.**
François Courchesne, Pierre J.H. Richard et André Roy
Étude de problèmes en environnement physique. Interactions entre les systèmes physiques et les activités humaines : géomorphologie dynamique, hydrologie, pédologie, microclimatologie, aérobiologie. Thématique variable. Préalable(s) : GEO 2182 Avoir complété 60 crédits en géographie.

GEO 3212 Régions métropolitaines (A 1 j) **3 cr.**
William Coffey
Analyse théorique et empirique de la structure et du fonctionnement des grandes agglomérations urbaines. Questions démographiques, économiques, sociales et politico-administratives aux échelles inter et intra métropolitaines. Préalable(s) : GEO 2222 ou GEO 2232.

GEO 3222 Transport et réseaux géographiques (A 1 j) **3 cr.**
Claude Comtois
Analyse des transformations récentes en transport. Évaluation des conditions de développement et de l'impact des réseaux sur les villes et les marchés. Rôle des transporteurs et importance des politiques publiques sur le fonctionnement des réseaux. Préalable(s) : GEO 2222.

GEO 3242 Agricultures et paysanneries d'Asie (H 1 j) **3 cr.**
Rodolphe De Koninck
L'Asie des déserts et l'Asie des moussons. Nomadisme et sédentarité. Géopolitique de l'eau. Agriculture et réformes agraires en Asie de l'Est et du Sud-Est. Enjeux environnementaux. Modèles asiatiques de transition industrielle.

GEO 3282 Terrain en environnement humain 2 (A 1 j) **3 cr.**
Claude Marois
Terrain en environnement humain. Genèse de l'espace métropolitaine. Mosaïque d'espaces. Lecture de paysages. Rôle des acteurs et problèmes métropolitains. Préalable(s) : GEO 2282 Avoir complété 60 crédits en géographie.

GEO 3312 Études d'impacts (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre André
Évaluations environnementales dans une perspective de développement durable. Processus québécois d'études d'impacts. Rôle et fonctions des acteurs. Théorie et méthodologie. Limites et contraintes pratiques. Études de cas. Laboratoires. Préalable(s) : GEO 1312 et GEO 2312.

GEO 3322 Géographie de la santé et environnement (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Thouez
Histoire, méthodologie, mesures descriptives, construction de cartes thématiques, analyse spatiale, état de santé des populations, notion de risque, écologie des maladies, changements écologiques, maladies émergentes, la pollution. Études de cas.

GEO 3412 La Chine (AH 1 js) **3 cr.**
Claude Comtois
Les transformations du paysage chinois depuis 1949. Géographie physique. La population et ses activités. Transports et communications. Échanges internationaux.

GEO 3422 Le Japon (A 1 j) **3 cr.**
Claude Comtois
Le cadre physique et humain. Les ressources et le développement économique. Le coût du développement.

GEO 3432 Le Pacifique (H 1 j) **3 cr.**
Le milieu physique; l'espace économique. Analyse régionale : Australie, Mélanésie, Micronésie, Polynésie. Évaluation de l'environnement marin et de ses ressources. L'accent est mis sur l'importance géostratégique du Pacifique.

GEO 3442 L'Asie du Sud-Est (A 1 js) **3 cr.**
Rodolphe De Koninck
Caractéristiques régionales. Géographie physique. Aperçu historique : populations et ethnicité. La riziculture : la forêt tropicale. L'urbanisation et l'industrialisation. Études de cas : la péninsule indochinoise, la Thaïlande, l'Indonésie.

GEO 3452 L'Union européenne (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Thouez
Interprétation géographique de l'Union européenne comme entité régionale à travers l'étude des accords et traités, et des lignes de force géographiques, démographiques et socio-économiques.

GEO 3462 Thème régional (A 1 js) **3 cr.**
Cours au contenu variable traitant des thèmes géographiques régionaux.

GEO 3532 Modélisation (A 1 j) **3 cr.**
Lael Parrott
Introduction à la modélisation et simulation de systèmes environnementaux. Méthodes et approches de la modélisation dynamique et processus d'élaboration d'un modèle. Modèles spatio-temporels. Études de cas en géographie environnementale. Préalable(s) : GEO 1512.

GEO 3542 Projet en environnement physique (A 2 j) **6 cr.**
Les professeurs
Recherche sur des thématiques environnementales liées à la géographie physique et aux sciences naturelles. Recherche documentaire, objectifs, hypothèses, échantillonnage, analyse des données, interprétation des résultats. Rédaction et présentation orale. Détenir une moyenne de 3.5 après 30 crédits de cours. Le cours se donne sur deux sessions.

GEO 3543 Lectures dirigées (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Analyse de textes choisis par l'étudiant après entente avec le professeur. Ces lectures et entrevues permettront d'explorer tout aspect et domaine que les cours ne pourront approfondir suffisamment. Un compte rendu écrit devra être soumis.

GEO 3552 Projet en environnement humain (A 2 j) **6 cr.**
Les professeurs
Recherche sur des thématiques environnementales liées à la géographie humaine et aux sciences sociales. Recherche documentaire, analyse de contenu, objectifs, hypothèses, échantillonnage, analyse des données, interprétation des résultats. Rédaction et présentation orale. Détenir une moyenne de 3.5 après 30 crédits de cours. Le cours se donne sur deux sessions.

GEO 3562 Initiation à la démarche scientifique (A 1 j) **3 cr.**
Paul Comtois et André Roy
Étapes propres à la démarche scientifique en géographie. Courants de pensée et approches dans la recherche en géographie. Particularités de l'espace géographique. Contribution de la géographie à l'étude de problèmes environnementaux.

GEO 6141 Environnement physique des rivières (AH 1) **3 cr.**
André Roy
Problèmes méthodologiques : échelle et mesure. Analyse de réseaux. Géométrie de réseaux arborescents, efficacité et optimalité. Transport des sédiments, modèles d'écoulement. Actions humaines.

GEO 6142 Biogéochimie environnementale (AH 1) **3 cr.**
François Courchesne
Principes de la classification des sols. Mécanismes de formation des sols. Cycles biogéochimiques des nutriments et des métaux traces dans les écosystèmes terrestres.

GEO 6143 Géo-mycologie (AH 1) **3 cr.**
Paul Comtois
Étude des particules biologiques de l'atmosphère; analyse de l'aéroplancton, des moyens d'adaptation et de colonisation de la spora atmosphérique.

GEO 6144 Perspective millénaire sur la végétation (AH 1) **3 cr.**
Pierre J.H. Richard
Méthodologie de l'analyse pollinique. Paléoécologie quaternaire. Paléophytogéographie postglaciaire au Québec, en Amérique du Nord, en Europe. Ateliers et exposés.

GEO 6145 Changements globaux atmosphériques (AH 1) **3 cr.**
Bhawan Singh
Changement climatique; science, impacts, adaptations, politiques. Impacts sur le climat et l'hydrologie, les ressources en eau et l'agriculture; politiques d'adaptation.

GEO 6146 Géomorphologie et quaternaire (AH 1) **3 cr.**
Pierre Gangloff
La notion de temps en géomorphologie. La notion d'évolution du relief. Les équilibres morphodynamiques; les ruptures d'équilibres morphoclimatiques; géomorphologie et archéologie : le cas de l'Europe, le cas de l'Arctique canadien.

GEO 6152 Laboratoire de pédologie (AH 1) **3 cr.**
François Courchesne
Méthodes standard de l'étude d'un pédon, de l'échantillonnage aux analyses de labo. Il en résultera une description complète du profil accompagné des résultats des analyses pour la CEC, le pH, le contenu en métaux, en carbonate, et la minéralogie.

GEO 6153 Stage d'étude de la pollinisation (AH 1) **3 cr.**
Paul Comtois
Stage pratique d'expérimentation de la pollinisation, compréhension des relations pollen-pistil et de la compétition pollinique, éthologie des pollinisateurs.

GEO 6154 Stage d'analyse pollinique (AHE 1) **3 cr.**
Paul Comtois et Pierre J.H. Richard
À raison de 12h/sem; identification du pollen et des spores retrouvés dans les sédiments ou dans l'atmosphère du Québec. Lecture, traitement des échantillons, application pratique.

GEO 6155 Terrain en environnement atmosphérique (AH 1) **3 cr.**
Bhawan Singh
Activité pratique orientée vers la cueillette et le traitement des données climatologiques. Installation et utilisation d'instruments de mesure. Méthodologies d'échantillonnage climatologique. Travaux sur le terrain. Stage en milieu de travail ex. : Environnement Canada, Hydro-Québec.

GEO 6156 Environnements arctiques-alpins (AH 1) **3 cr.**
James T. Gray
Processus géomorphiques associés aux glaciers, phénomènes de pergélisol et de mouvements de masse, cryogéniques et nivéo-éoliens. Les effets de changements du climat, les rétroactions associées à l'exploitation de ces environnements seront traités.

GEO 6281 Économie spatiale métropolitaine (AH 1) **3 cr.**
William Coffey
Rôle des régions métropolitaines en tant que systèmes économiques spatiaux. Répartition spatiale d'activités économiques sur le territoire métropolitain (échelle intramétropolitaine). Rôle de pôle économique pour la région.

GEO 6282 Problèmes géographiques du développement (AH 1) **3 cr.**
Rodolphe De Koninck
Critiques de grands problèmes de l'évolution et du développement des sociétés et de leurs territoires.

GEO 6283 Systèmes de transports (AH 1) **3 cr.**
Claude Comtois
Ce cours vise à initier les étudiants aux défis de recherche en science des transports et aux principes, problèmes et méthodes d'analyse des systèmes de transport.

GEO 6284 Environnements culturels (AH 1) **3 cr.**

État de la recherche en géographie culturelle; accent sur les systèmes et sous-systèmes culturels. Paysages culturels, culture et territorialité, idéologie incarnée dans l'espace. Liens entre géographie culturelle et anthropologie culturelle.

GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines (AH 1) **3 cr.**
Christopher R. Bryant

Évolution des grandes régions métropolitaines des pays occidentaux. Zones de contact entre villes et campagnes. Évolution démographique et économique, répercussions environnementales, aménagement territorial, politique de gestion, gouvernance.

GEO 6286 Évaluation environnementale (AH 1) **3 cr.**
Pierre André

Processus et particularités régionales. Analyse des acteurs sociaux. Comparaison de méthodologies. Discussion de thèmes actuels : incertitude, effets cumulatifs, participation publique, mesures d'atténuation et de compensation, surveillance et suivi.

GEO 6287 Espaces urbains et faits sociaux (AH 1) **3 cr.**
Jean-Pierre Thouez

La signification que prend l'espace dans la formation de la vie sociale : perceptions, attitudes, représentations et comportements, problématiques traditionnelles et actuelles de l'analyse urbaine. Méthodes de recherche et étude de cas.

GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine (AH 1) **3 cr.**
Claude Marois

Dynamique métropolitaine dans les pays industrialisés, dans les P.V.D. Mosaïque métropolitaine : processus récents des villes centrales, des banlieues, des espaces périurbains, ruraux. Comparaison internationales, perspective, développement durable.

GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine (AH 1) **3 cr.**

Nouvelles technologies et organisation spatiale : l'économie hyper-industrielle. Localisation des activités de haute technologie. Logique spatiale du capitalisme flexible. Les milieux d'innovation et les réseaux. Dynamique actuelle du système urbain.

GEO 6292 Géographie comparée de développement (AH 1) **3 cr.**

Discours de développement international au travers d'exemples comparatifs sur les tendances majeures : aménagement, population, urbanisation, développement rural, santé. Problèmes méthodologiques et échelle d'analyse.

GEO 6295 Territoires et développement durable (AH 1) **3 cr.**
Christopher R. Bryant

Analyse de la dynamique territoriale dans le contexte du développement durable et des transformations économiques, socioculturelles, politiques et environnementales. Dynamique des acteurs locaux et régionaux.

GEO 6298 Analyse des problèmes de population (AH 1) **3 cr.**
Claude Marois

Binôme espace-population, processus à diverses échelles géographiques. Paysage et population : morphologie socioéconomique, socioculturelle, démogéographique. État de la question : migration, vieillissement, ethnicité, transformations sociales métro.

GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation (AH 1) **3 cr.**
Lael Parrott

Ce cours vise à explorer les aspects théoriques et pratiques de la modélisation des systèmes environnementaux. Préalable(s) : IFT 1810.

GEO 6333 Télédétection - physique et mathé. (AH 1) **3 cr.**
François Cavayas

Principes physiques qui régissent la formation des images. Technologie des capteurs et des satellites. Principes mathématiques et méthodologiques de traitement et d'analyse d'images à des fins de cartographie thématique et d'études environnementales.

GEO 6341 Étude des systèmes complexes (AH 1) **3 cr.**
Lael Parrott

Analyse et description de la structure et de l'organisation d'une gamme de systèmes à composantes multiples, humaines ou physiques. Étude approfondie de quelques méthodes d'analyse et de modélisation dynamique.

GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques (AH 1) **3 cr.**

Analyse critique de la littérature scientifique couvrant les principaux thèmes théoriques, méthodologiques et d'application dans le domaine des systèmes d'information géographique et de l'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.

GEO 6343 La télédétection et l'environnement (AH 1) **3 cr.**
James T. Gray

Cours axé sur les applications de la télédétection aux études de l'eau, des roches et sédiments meubles en milieux arctique et tempéré. Les images satellites et aéroportées serviront de base à un traitement numérique sur micro-ordinateur.

GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques (AH 1) **3 cr.**

Conception et réalisation d'un projet scientifique à l'aide de système d'information géographique et d'outils d'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.

GER - Gérontologie

GER 1000 Introduction à la gérontologie (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse de l'émergence de la gérontologie et définition de ses concepts de base et de ses théories classiques. La gérontologie comme champ de réflexion : ses outils et ses pratiques. Enjeux sociaux et politiques du vieillissement. Cours également offert à distance. Voir GER 1000D. Cours obligatoire du Certificat de gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours GER 1000D offert à distance.

GER 1000D Introduction à la gérontologie (AHE 1) **3 cr.**

Analyse de l'émergence de la gérontologie et définition de ses concepts de base et de ses théories classiques. La gérontologie comme champ de réflexion : ses outils et ses pratiques. Enjeux sociaux et politiques du vieillissement. Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat de gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (GER 1000).

GER 1016 Physiologie et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Modifications physiologiques accompagnant le vieillissement : de la cellule au système, des systèmes à tout l'organisme. Rapports entre les comportements et les modifications des fonctions physiologiques. Aperçu des champs de recherche. Cours également offert à distance. Voir GER 1016D.

GER 1016D Physiologie et vieillissement (AHE 1) **3 cr.**

Modifications physiologiques accompagnant le vieillissement : de la cellule au système, des systèmes à tout l'organisme. Rapports entre les comportements et les modifications des fonctions physiologiques. Aperçu des champs de recherche. Enseignement à distance.

GER 1020 Anthropologie sociale du vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude anthropologique du rôle et de la place des personnes âgées dans divers types de sociétés. Analyse d'attitudes, de pratiques sociales et de comportements individuels et collectifs face au vieillissement dans une perspective transculturelle.

GER 1040 Épidémiologie et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique du vieillissement. Facteurs endogènes et facteurs de l'environnement. Données nationales et internationales sur des recherches de problèmes de santé spécifiques à la population âgée. Cours également offert à distance. Voir GER 1040D.

GER 1040D Épidémiologie et vieillissement (AH 1) **3 cr.**

Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique du vieillissement. Facteurs endogènes et facteurs de l'environnement. Données nationales et internationales sur des recherches de problèmes de santé spécifiques à la population âgée. Enseignement à distance.

GER 2015 Alimentation et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Questions alimentaires liées au vieillissement : modifications physiologiques et contraintes sociales. Impacts de la société de consommation sur les habitudes alimentaires. Maladies d'origine nutritionnelle. Étude des thérapeutiques alimentaires. Cours également offert à distance. Voir GER 2015D. Préalable(s) : GER 1016 ou GER 1016D.

GER 2015D Alimentation et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Questions alimentaires liées au vieillissement : modifications physiologiques et contraintes sociales. Impacts de la société de consommation sur les habitudes alimentaires. Maladies d'origine nutritionnelle. Étude des thérapeutiques alimentaires. Enseignement à distance. Préalable(s) : GER 1016 ou GER 1016D.

GER 2017 Médicaments et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

Aspects sociaux et légaux des médicaments : industrie, coût, information, prévention et traitement. Pharmacologie, automédication, interactions médicamenteuses, toxi-

cité, etc. Problématique particulière de l'information aux personnes âgées. Préalable(s) : GER 1016 ou GER 1016D.

GER 2019 Activités physiques et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**
Aspects physiologiques, psychologiques et psychosociaux de l'activité physique liée au vieillissement. Analyse de divers modes d'intervention propres à ce groupe d'âge. Rôles des intervenants. Possibilités et limites de l'activité physique. Cours également offert à distance. Voir GER 2019D. Préalable(s) : GER 1016 ou GER 1016D.

GER 2019D Activités physiques et vieillissement (AHE 1) **3 cr.**
Aspects physiologiques, psychologiques et psychosociaux de l'activité physique liée au vieillissement. Analyse de divers modes d'intervention propres à ce groupe d'âge. Rôles des intervenants. Possibilités et limites de l'activité physique. Enseignement à distance. Préalable(s) : GER 1016 ou GER 1016D.

GER 2021 Santé mentale et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**
Concepts de base en santé mentale et lien avec le vieillissement. Problèmes, stratégies de prévention et promotion de la santé mentale chez les personnes âgées. Santé mentale des intervenants naturels. Ressources existantes en santé mentale. Cours également offert à distance. Voir GER 2021D.

GER 2021D Santé mentale et vieillissement (AHE 1) **3 cr.**
Concepts de base en santé mentale et lien avec le vieillissement. Problèmes, stratégies de prévention et promotion de la santé mentale chez les personnes âgées. Santé mentale des intervenants naturels. Ressources existantes en santé mentale. Enseignement à distance. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GER 2022 Le mourir (approche multidisciplinaire) (AHE 1 js) **3 cr.**
Conditions de la mort dans les sociétés occidentales : attitudes fondamentales, rites, symboles, statut de la mort et perspectives contemporaines. Perception et vécu de la mort avec l'avance en âge. Attitudes des intervenants.

GER 2037 Milieux de travail gérontologiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition, potentialités et limites des milieux gérontologiques. Équipes multidisciplinaires : fonctionnement, résolution de conflits, stratégies de changement. Méthodologie de mise sur pied de projets.

GER 3042 Planification de la retraite (AHE 1 js) **3 cr.**
Cadre de références théoriques et pratiques sur la réalité de la retraite (déterminants, enjeux et perspectives). Planification, préparation et prise en charge. Cours également offert à distance. Voir GER 3042D.

GER 3042D Planification de la retraite (AH 1) **3 cr.**
Cadre de références théoriques et pratiques sur la réalité de la retraite (déterminants, enjeux et perspectives). Planification, préparation et prise en charge. Enseignement à distance.

GER 3045 Problématique liée au vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité éducative explorant une question d'actualité en gérontologie et utilisant une formule pédagogique particulière. Cours également offert à distance. Voir GER 3045D.

GER 3045D Déficits cognitifs (AH 1) **3 cr.**
Problématique des comportements de dysfonctionnement liés à des déficits cognitifs. Approches nouvelles de pratiques multidisciplinaires. Stratégies d'intervention. Enseignement à distance.

GER 3046D Le grand âge (AHE 1) **3 cr.**
Dimensions et problématiques reliées au grand âge : enjeux et défis liés à la santé, à la situation résidentielle et économique, et aux services; questions d'éthique; concept de soi et psychologie des très âgés; besoins spirituels et intervention. Enseignement à distance.

GER 3065 Atelier thématique en gérontologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques consacrées à l'approfondissement de thèmes en gérontologie et à l'acquisition de stratégies d'intervention relativement aux thèmes abordés. Cours également offert à distance. Voir GER 3065D.

GER 3065D Femmes et vieillissement (AH 1) **3 cr.**
Santé et conditions de vie des femmes vieillissantes. Tendances relatives à l'hormonothérapie de substitution, à la retraite féminine et aux rapports familiaux. Évaluation des préjugés, des inégalités et des enjeux qui concernent les aînées. Enseignement à distance.

GER 3065Z La relation d'aide en gérontologie (AHE 1 js) **3 cr.**
La relation d'aide auprès des personnes âgées : caractéristiques, principes et pratique. Impact des perceptions, des croyances, des émotions et des attitudes. Prévention de l'épuisement en relation d'aide.

GER 3090 Projets spéciaux en gérontologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques destinées à permettre à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours par la réalisation d'un projet personnel en gérontologie (recherche, stage, retraite, etc.). Préalable(s) : 27 crédits réussis dans le programme.

GIN - Génie industriel (École Polytechnique)

GIN 1010 Intro. aux technologies bioméd. (A 1 s) **3 cr.**
Cours TB110 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.

GIN 3017 Entrepreneurship et gestion entrepr. (AH 1 j) **3 cr.**
Cours de l'École Polytechnique. Cours IT 510 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.

GIN 3020 Communication graphique (AHE 1 j) **2 cr.**
Cours de l'École Polytechnique. Cours ING 1020 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.

GIN 3021 Histoire des sc. et techn. modernes (AH 1 j) **2 cr.**
Cours SSH 5520 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.

GIR - Invalidité et réadaptation (gestion)

GIR 1001 Gestion de l'invalidité et de la réadap. (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse historique et socio-économique du phénomène de l'invalidité et du droit à la réadaptation. Historique et caractéristiques des différents régimes d'indemnisation. Organisation et pratiques de la gestion de l'invalidité et de la réadaptation.

GIR 2005 Aspects médicaux et ergonomiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Aspects médicaux des cas d'invalidité physique résultant d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de conditions personnelles, et des cas d'invalidité psychologique. Notions ergonomiques applicables à la réadaptation en milieu de travail.

GIR 2010 Régime de la CSST (AHE 1 js) **3 cr.**
Aspects juridiques et financiers du régime de la CSST applicables à l'invalidité et à la réadaptation. Pratiques de gestion des dossiers par les agents d'indemnisation et de réadaptation ainsi que par des intervenants en milieu de travail.

GIR 2015 Régimes privés et SAAQ (ass. invalidité) (AHE 1 js) **3 cr.**
Aspects juridiques et financiers des régimes privés d'assurance invalidité et du régime de la SAAQ. Pratiques de gestion des dossiers par les agents de compagnies d'assurance, les agents de la SAAQ et les intervenants en milieu de travail.

GLG - Géologie

GLG 1000 Introduction aux travaux de terrain (H 1 j) **1 cr.**
Une semaine d'excursions sur le terrain à la fin du second trimestre : prélèvement d'échantillons, observations de phénomènes géologiques simples. Préalable(s) : GLG 1045.

GLG 1031 Minéralogie (A 1 j) **3 cr.**
Notion d'espèces minérales. Nomenclature et classification. Chimisme et propriétés physiques. Éléments de cristallochimie. Modules de cristallographie appropriés à l'étude des minéraux. Cours réservé aux étudiants de l'École Polytechnique.

GLG 1045 Pétrographie (H 1 j) **4 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Pétrographie et classifications des roches sédimentaires, ignées et métamorphiques. Provinces et séquences. Cours réservé aux étudiants de l'École Polytechnique. Préalable(s) : GLG 1031 et GLG 1065.

GLG 1065 Introduction à la pétrographie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Cristallographie optique : optique appliquée à l'utilisation du microscope polarisant. Minéralogie optique : détermination des paramètres optiques des minéraux; principes de classification dans les roches. Cours réservé aux étudiants de l'École Polytechnique. Concomitant(s) : GLG 1031.

GLG 1112 Paléontologie et évolution (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Paléozoologie générale et évolution des invertébrés marins avec légère insistance sur les Foraminifères, Brachiopodes, Trilobites et Graptolites.

GLG 1315 Physique du globe (H 1 j) **2 cr.**

Caractéristiques des étoiles, du système solaire et de la Terre. Propriétés gravimétriques, sismiques, électriques, radioactives et calorifiques de la Terre. Origine du système solaire et de la Terre. Préalable(s) : GLG 1952.

GLG 1421 Planimétrie géologique (H 1 j) **1 cr.**

Stage de terrain visant à initier aux techniques courantes de cartographie géologique. Une semaine de travail sur le terrain à la fin du second trimestre. Cours réservé aux étudiants de l'École Polytechnique.

GLG 1500 Géométrie cotée (A 1 j) **1 cr.**

Projections. Vraie grandeur et inclinaison. Changement de plans. Position de deux droites. Angle des droites et des plans. Localisation dans un terrain donné. Remblais et déblais. Rabattements. Rotation.

GLG 1952 Géologie générale (AH 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Les matériaux, processus et histoire géologique dévoilés dans l'étude de l'interaction des deux grands systèmes énergétiques globaux (hydrologique et tectonique des plaques). Travaux pratiques et excursion.

GLG 1972 Histoire de la Terre et du Climat (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Le temps géologique. Méthode historique en géologie. Stratigraphie. Histoire de la vie. Histoire géologique du climat. Variations climatiques et causes, incluant glaciations. Paléoenvironnements. Géosystèmes globaux. Travaux pratiques et excursions.

GLG 1980 Patrimoine géologique du Québec (A 1 j) **3 cr.**

Grands événements et patrimoine géologiques du Québec montrés principalement durant les excursions. Rapports entre la géologie, l'histoire et le développement du Québec.

GLG 2070 Sédimentologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Formation des sédiments, transport et sédimentation. Structures syngénétiques et diagénétiques. Les sédiments terrigènes et chimiques. Diagénèse. Tectonique et sédimentation. Préalable(s) : GLG 1045 et GLG 2515.

GLG 2076 Pétrologie ignée et métamorphique (A 1 j) **4 cr.**

Introduction à la paragénèse des roches ignées et métamorphiques. Évolution et cristallisation des magmas intrusifs et extrusifs. Recristallisation des roches produites par les changements des conditions physicochimiques. Préalable(s) : GLG 1045.

GLG 2160 Géologie structurale (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Déformations continues et discontinues des roches. Classification et origine des plis, failles, clivages, schistosités et linéations. Appareils et masses magmatiques. Concomitant(s) : GLG 1500.

GLG 2170 Tectonique (H 1 j) **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

Zones orogéniques et zones cratoniques. Les Alpes, les Appalaches et le Bouclier canadien. Théorie des géosynclinaux. Tectonique des plaques. Préalable(s) : GLG 2160.

GLG 2355 Introduction à la géophysique appliquée (H 1 j) **3 cr.**

Éléments de géophysique appliquée. Champ d'application de la géophysique appliquée. Éléments des différentes méthodes utilisées : gravimétrique, magnétique, radiométrique, sismique, électriques et électromagnétiques. Préalable(s) : GLG 1315 et GLG 2160.

GLG 2415 Principes de géomorphologie (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Les idées en géomorphologie. L'altération superficielle. Géomorphologie fluviale, glaciaire et périglaciaire. Les pentes. Le littoral. Phénomènes éoliens. Karst. Laboratoire axé sur la géomorphologie structurale. Préalable(s) : GLG 1952.

GLG 2510 Camp de levés géologiques (H 1 j) **1 cr.**

Excursions illustrant les principaux phénomènes géologiques étudiés en 2e année. 5 jours dans les Appalaches. Préalable(s) : GLG 1000 et GLG 1421 et GLG 2160 et (GLG 2070 ou GLG 2987).

GLG 2515 Principes de géochimie (H 1 j) **3 cr.**

Introduction à la distribution des éléments. Chimie des solutions. Fluides hydrothermaux. Altération, argiles et sols. Équilibres chimiques dans les océans. Principes de géologie isotopique. Concomitant(s) : CHM 1971.

GLG 2951 Matériaux terrestres (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Éléments de minéralogie et pétrographie mégascopique des roches ignées et métamorphiques. Cours réservé aux étudiants de Géographie. Préalable(s) : GLG 1952.

GLG 2987 Stratigraphie et sédimentologie (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Principes, terminologies et méthodes stratigraphiques. Formation des sédiments et des roches sédimentaires. Milieux de sédimentation et tectonique sédimentaire. Excursions sur le terrain. Il faut faire le préalable ou le concomitant. Préalable(s) : GLG 2160. Concomitant(s) : GLG 3951.

GLG 3050 Camp de levés géologiques, géophysiques (A 1 j) **2 cr.**

(Environ 10 jours de terrain au début du 1er trimestre). Cartographie de formations géologiques. Relevés de caractères lithologiques et structuraux. Initiation aux techniques minières. Préalable(s) : GLG 1045 et GLG 2160.

GLG 3060 Principes de stratigraphie (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Terminologie stratigraphique. Méthodes stratigraphiques. Corrélations lithologiques, chronolithologiques et paléontologiques. Les relations stratigraphiques. Tectonique sédimentaire. Concomitant(s) : GLG 2070.

GLG 3076 Systèmes ignés et métamorphiques (H 1 j) **4 cr.**

Étude approfondie de l'évolution des roches. Systèmes expérimentaux et théoriques. Interrelation entre pétrologie, géochimie et tectonisme. Préalable(s) : GLG 2076 et GLG 2515.

GLG 3091 Géologie historique et du continent (A 2 j) **6 cr.**

Méthodologie de la géologie historique. Description morphologique, stratigraphique, structurale et économique de l'Amérique du Nord, du Précambrien au Cénozoïque. Concomitant(s) : GLG 3060.

GLG 3105 Bibliographie (AH 1 j) **1 cr.**

Rédaction d'un rapport synthèse basé sur des travaux bibliographiques sur un sujet géologique choisi. Concomitant(s) : GLG 3091.

GLG 3170 Tectonophysique (H 1 j) **3 cr.**

Comportements mécaniques des matériaux terrestres. Déformation et rhéologie de la lithosphère. Tectonique expérimentale. Géophysique appliquée à l'analyse des structures tectoniques. Préalable(s) : GLG 1315 et GLG 2170.

GLG 3205 Géologie du pétrole (H 1 j) **2 cr.**

Propriétés physiques et chimiques des pétroles. Origine. Le réservoir naturel; les pièges. Migration du pétrole. Description géologique des principales régions pétrolifères dans le monde. Préalable(s) : GLG 3060 ou GLG 2987.

GLG 3210 Le Précambrien (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Planétologie comparative; le temps précambrien; régions et séquences; processus lithogénétiques exogènes, paléomilieux; fossiles et paléoécologie; limite Cambrien-Précambrien. Laboratoire. Préalable(s) : GLG 2987 ou GLG 3060.

GLG 3266 Gisements métallifères (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Environnement géologique, forme, minéralogie et mode de mise en place des différents types de gisements métallifères. Études pétrographiques mégascopiques des minerais et des roches encaissantes. Préalable(s) : GLG 1045 et GLG 2160 et (GLG 2070 ou GLG 2987).

GLG 3271 Géochimie : exploration et environnement (H 1 j) **4 cr.**

Géochimie de l'environnement et de l'exploration minérale. Genèse, détection et interprétation d'anomalies causées par la pollution et par les gisements métallifères. Préalable(s) : CHM 1972 et GLG 2515 et GLG 3266.

GLG 3276 Géologie minière (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Méthodes de cartographie minière, de sondages et d'échantillonnage. Notions de teneur de coupure, calcul des réserves par méthodes conventionnelles. Évaluation des réserves par les méthodes géostatistiques. Préalable(s) : MAT 1975. Concomitant(s) : GLG 3266.

GLG 3280 Gîtologie (H 1 j) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Processus physicochimiques de concentration des métaux en milieu géologique. Source et migration des métaux. Analyses des minéralisations métallifères. Les régions métallogéniques et l'évolution tectonique de la croûte. Préalable(s) : GLG 3266.

GLG 3300 Photogéologie (H 1 j) **2 cr.**

Éléments de télédétection; spectre électromagnétique; notions multispectrales. Photos noir et blanc, infrarouge, couleurs. Photogrammétrie. Interprétation géologique des photos. Préalable(s) : (GLG 2070 ou GLG 2987) et GLG 2160 et GLG 2415.

GLG 3420 Hydrogéologie (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Propriétés hydrologiques des roches. Éléments des eaux souterraines. Aquifères. Répartition, qualité, production et aspects économiques des eaux souterraines. Préalable(s) : (GLG 2070 ou GLG 2987) et GLG 2415.

GLG 3435 Géologie glaciaire (A 1 j) **2 cr.**

Formation, mouvement et structure des glaciers. Érosion, drainage, transport et sédimentation glaciaires et proglaciaires. Pétrologie et géomorphologie des dépôts glaciaires, proglaciaires et marins. Préalable(s) : GLG 2070 ou GLG 2987.

GLG 3445 Géomorphologie (H 1 j) **3 cr.**

Altération superficielle. Géomorphologie fluviale. Sédimentation fluviale. Théories globales en géomorphologie. Pentes, stabilité des pentes. Périglaciaire. Synthèses régionales. Préalable(s) : GLG 2415.

GLG 3450 Camp de géosciences environnementales (AE 1 j) **1 cr.**

Stratigraphie des sédiments meubles des basses-terres du St-Laurent et correspondance des propriétés géotechniques. Relevés hydrogéologiques et géophysiques d'un site contaminé. Préalable(s) : GLG 1315. Concomitant(s) : GLG 3420 et GLG 3435.

GLG 3500 Projet de fin d'études (AH 1 j) **4 cr.**

Les crédits de ce projet sont répartis comme suit : trois crédits sont alloués pour le projet proprement dit et un crédit équivaut à la partie rédaction du rapport scientifique. Préalable(s) : accessible aux étudiants de 3e année ayant une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7.

GLG 3516 Géochimie isotopique (A 1 j) **3 cr.**

Étude des éléments, des systèmes isotopiques, radiogéniques et stables. Évolution de la Terre, de l'hydrosphère et de l'interaction fluide/roche. Préalable(s) : GLG 2515 ou CHM 2272.

GLG 3600 Introduction à la volcanologie (A 1 j) **3 cr.**

Magmas; mécanismes éruptifs et éruptions; laves et pyroclastiques; gaz et systèmes hydrothermaux. Rapports entre les roches volcaniques anciennes et récentes. Préalable(s) : GLG 2076.

GLG 3951 Géologie sédimentaire (H 1 j) **3 cr.**

Pétrographie mégascopique et pétrologie des roches sédimentaires. Éléments de stratigraphie. Cours réservé aux étudiants de Géographie. Ce cours comporte 4 excursions en relation aussi avec GLG 2951. Préalable(s) : GLG 2951.

GLG 3983 Évolution du continent nord-américain (H 1 j) **3 cr.**

Synthèse de la géologie du continent nord-américain selon la théorie de la tectonique des plaques avec accent sur le Bouclier canadien; les Cordillères et les Appalaches. Préalable(s) : GLG 2160 et GLG 2987.

GRC - Grec ancien

GRC 1031 Introduction à la littérature grecque (A 1 j) **3 cr.**

Naissance et évolution de la littérature grecque. Étude des genres littéraires, influences sur les littératures latine et française. Lecture d'oeuvres en traduction française. Sans préalable de langue grecque.

GRC 1111 Initiation à la langue grecque 1 (A 1 s) **3 cr.**

Cours intensif de grec classique. Principales structures morphologiques et syntaxiques de la langue. Thèmes, versions et lecture de textes simplifiés. Travaux pratiques en ateliers. Sans aucun préalable.

GRC 1121 Initiation à la langue grecque 2 (H 1 s) **3 cr.**

Achèvement de l'apprentissage grammatical et syntaxique, permettant l'accès à des textes simples et à se servir à bon escient d'éditions bilingues. Thèmes et versions. Lecture de textes simples. Travaux pratiques en ateliers. Préalable(s) : GRC 1111.

GRC 2011 Grec intermédiaire (A 1 j) **3 cr.**

Par l'étude d'une ou de plusieurs oeuvres classiques, on révisera le mécanisme de la langue et on se familiarisera avec les tours encore inabordés de la syntaxe. Thèmes et travaux pratiques. Préalable(s) : GRC 1111 et GRC 1121.

GRC 2021 Grec avancé (A) (H 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement : par l'étude d'une ou plusieurs oeuvres classiques, apprentissage de la lecture courante. N.B. : cours de même niveau que GRC 2031. Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 2031 Grec avancé (B) (H 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement : par l'étude d'une ou plusieurs oeuvres classiques, apprentissage de la lecture courante. N.B. : cours de même niveau que GRC 2021. Préalable(s) : GRC 2011.

GRC 3100 Poésie hellénistique (A 1 j) **3 cr.**

Alexandrie au IIIe s. av. J.-C., nouveau centre culturel du monde ancien. Les débuts de la poésie "silencieuse", à lire plutôt qu'à écouter. Les premières collections de poèmes. Les poètes savants (Callimaque, Apollonios, Lycophron) et leur oeuvre.

GRC 3101 Rhétorique et art oratoire (A 1 j) **3 cr.**

L'art de la persuasion, des débuts semi-légendaires en Sicile (Corax, Tisias) à l'âge d'or à Athènes aux Ve et IVe siècles (Gorgias, Lysias, Démosthène, Isocrate). Le cadre théorique : les traités sur la réthorique, d'Aristote aux Byzantins. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 3120 Homère et les poètes épiques (H 1 j) **3 cr.**

Étude et commentaire de textes épiques (d'Homère à Quintus de Smyrne et Nonnos de Panopolis en passant par Apollonios de Rhodes) permettant de définir les caractéristiques de toute épopée, ancienne ou moderne. Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 3130 Les historiens grecs (A 1 j) **3 cr.**

Naissance et développement du genre historique. Analyse de textes d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, etc. ainsi que des auteurs grecs d'époque romaine et les historiens chrétiens. Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 3140 La tragédie et la comédie (AH 1 j) **3 cr.**

Le grec a inventé, à partir de cérémonies religieuses, les deux genres tragique et comique. On en montrera les caractéristiques par l'étude commentée de textes des auteurs classiques (Eschyle, Sophocle, Euripide, etc.). Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 3150 Auteurs chrétiens d'époque impériale (A 1 j) **3 cr.**

Étude d'un texte ou d'un choix de textes d'auteurs entre le Ier et le VIe siècle après J.-C., païens ou chrétiens. Plutarque, la seconde sophistique, les Pères de l'Église grecque, etc. Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRC 3165 Les poètes lyriques (H 1 j) **3 cr.**

Étude des poètes lyriques archaïques à l'exception de Pindare et de Bacchylide, et des contextes de leurs compositions (banquet, guerre, rituel). Rapports avec la tradition poétique antérieure. Questions d'individualité et d'originalité poétiques. Préalable(s) : GRC 2011.

GRC 3170 Platon et Aristote (A 1 j) **3 cr.**

Les philosophes grecs n'ont écrit en prose qu'à partir de l'époque classique. L'étude littéraire des textes de Platon montrera ce qu'est un style artistique, qu'on opposera au style austère de la prose aristotélicienne. Préalable(s) : GRC 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

GRM - Grec moderne (études néo-helléniques)

GRM 1001 Littérature néo-hellénique (A 1 js) **3 cr.**

Panorama de la littérature grecque moderne et études d'oeuvres choisies. Cours cyclique donné en alternance en français et en grec moderne.

GRM 1201 Cinéma grec (AH 1 s) **3 cr.**

Le cinéma grec comme document servant à l'histoire culturelle de la Grèce. Visionnement de films grecs avec sous-titres. Cours en français.

GRM 1951 Grec moderne élémentaire (A 2 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture et compositions brèves. Aperçu général de la Grèce moderne. Approche communicative.

GRM 1952 Grec moderne intermédiaire (H 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Enrichissement du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture, compréhension et expression orales, rédaction. Aperçu général de la Grèce moderne. Approche communicative. Préalable(s) : GRM 1010 ou GRM 1951 ou GRM 1991.

GRM 1953 Grec moderne avancé (H 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations variées. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire. Exercices oraux et écrits, lecture, rédaction et discussions. Familiarisation avec différents aspects de la Grèce moderne. Approche communicative. Préalable(s) : GRM 2020 ou GRM 1952.

GRM 1991 Grec moderne élémentaire (A 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture et compositions brèves. Approche communicative.

GRM 2040 Travaux pratiques 1 (A 1 s) **3 cr.**

Exercices de composition et de traduction.

GRM 2050 Travaux pratiques 2 (H 1 s) **3 cr.**

Exercices de composition et de traduction.

GRM 3000 Programme de lecture (AH 1 js) **3 cr.**
Jacques Bouchard

Liste de lecture d'oeuvres littéraires en grec moderne. L'étudiant doit lire 15 livres et faire un rapport de lecture. Préalable(s) : GRM 2030.

GRM 3005 Prose néo-hellénique (AH 1 s) **3 cr.**

Analyse d'oeuvres significatives de la prose grecque moderne dans la langue originale. Cours donné en grec.

GRM 3006 Poésie néo-hellénique (AH 1 s) **3 cr.**

Analyse d'oeuvres significatives de la poésie grecque moderne dans la langue originale. Cours donné en grec.

GRM 3100 Traduction littéraire grec-français (AH 1 s) **3 cr.**

Introduction pratique à la traduction littéraire du grec moderne vers le français. Cours donné en français.

GSP - Gestion appliquée à la police et à la sécurité

GSP 1040 Technologie de la sécurité intérieure (AHE 1 js) **3 cr.**

Choisir et utiliser les technologies en analyse stratégique et les systèmes d'information, en matière de prévention, de détection, et de gestion. Maîtriser les applications des divers systèmes et des multiples moyens technologiques.

GSP 1060 Planification et contrôle budgétaire (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier les principes, pratiques et techniques en matière budgétaire. Planifier et contrôler en fonction d'un budget et des réalités contextuelles et en fonction des domaines publics et privés.

GSP 1100 Communication appliquée en sec. int. (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier les concepts et les approches. Préparer des communications appropriées à divers auditoires. Communiquer avec des groupes, tant à l'interne qu'à l'externe. Utiliser diverses stratégies de communication.

GSP 1200 Exploitation de l'information séc. int. (AHE 1 js) **3 cr.**

Cerner les dimensions essentielles à la gestion de l'information. Produire des informations utiles. Établir les priorités et utiliser les informations. Protéger les actifs informationnels. Évaluer les retombées des informations.

GSP 1300 Réseautage professionnel en séc. int. (AHE 1 js) **3 cr.**

Intégrer principe et pratique. Établir les assises d'un réseau professionnel. Développer et entretenir des partenariats et des alliances. Comprendre et s'ajuster aux contextes politiques. Évaluer l'efficacité des réseaux professionnels. Préalable(s) : GSP 1100.

GSP 1400 Gestion des mesures d'urgence (AHE 1 js) **3 cr.**

Évaluer les risques et les vulnérabilités. Élaborer un plan d'urgence dans une perspective systémique. Fonctionner en état d'urgence. S'ajuster en fonction du déroulement. Piloter le retour à la normale. Procéder à la rétrospection.

GSP 2100 Planif. et organisation des activités (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier les principes, les pratiques et les processus. Cerner la zone d'action. Préciser les objectifs tactiques et moyens d'action et établir des priorités. Élaborer et valider des plans de travail. Préciser les moyens et organiser le travail.

GSP 2200 Direction et contrôle des activités (AHE 1 js) **3 cr.**

Gérer le cadre normatif. Prévoir et déployer les moyens. Répartir les ressources. Analyser les écarts. Orienter et coordonner les activités. Adopter le leadership opportun. Traiter les imprévus et incidents. Rendre des comptes en contexte politique. Concomitant(s) : GSP 2100.

GSP 2300 Pilotage d'équipes de travail (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier les concepts et pratiques des groupes. Cerner son rôle en matière de GRH. Gérer les relations de travail. Agir sur les facteurs d'influence des comportements. Mobiliser et soutenir le personnel. Traiter les conflits et les difficultés.

GSP 2350 Gestion du rendement en sec. int. (AHE 1) **3 cr.**

Cerner les concepts, approches et pratiques. Signifier des attentes à son personnel. Suivre et évaluer le rendement. Effectuer la rétroaction. Réagir aux constats d'écart dans le rendement. Guider le développement du personnel.

GSP 2500 Vision stratégique dynamique (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier le concept et les pratiques. Évaluer sa zone d'action dans une perspective systémique. Étudier et susciter des tendances émergentes. Formuler des scénarios. Valider les scénarios retenus. Maintenir une vision dynamique. Préalable(s) : 21 crédits réussis dans le programme.

GSP 2600 Questions de sécurité intérieure (AHE 1 js) **3 cr.**

Approfondir certaines problématiques de l'heure en sécurité intérieure. Cerner le contexte, identifier les variables, en préciser les relations dans une optique systémique, avancer des solutions et en évaluer le caractère opérationnel et la portée.

GSP 2600Y Gestion intégrée des opérations (AHE 1 js) **3 cr.**

Délimiter la zone d'exécution des activités opérationnelles sur le terrain. Diriger, contrôler le déroulement des activités. Appliquer le cadre normatif. Détecter les conflits. Exercer un leadership efficace. Expliquer les décisions et réalisations.

GSP 2600Z Analyse criminologique:enquête policière (AHE 1 js) **3 cr.**

Mettre en contexte les tendances théoriques. Saisir les possibilités et limites de diverses méthodes d'analyse. Analyser des situations d'enquête criminelle. Évaluer les impacts des résultats sur les pratiques. Argumenter l'utilité de l'analyse.

GSP 3010 Résolution des problèmes en séc. int. (AHE 1 js) **3 cr.**

Intégrer le processus. Rassembler, analyser et contextualiser les données. Formuler le diagnostic. Choisir les avenues de solutions. Élaborer le plan d'action. Coordonner la mise en oeuvre. Évaluer la mise en oeuvre et l'atteinte des résultats.

GSP 3020 Éthique appliquée en sécurité intérieure (AHE 1 js) **3 cr.**

S'approprier les concepts, les principes et les modèles d'analyse. Situer les questions éthiques : légalité, légitimité. Identifier les dilemmes éthiques. Choisir les avenues appropriées. Intégrer la réflexion éthique aux activités professionnelles.

HAR - Histoire de l'art

HAR 1030 Perception de l'oeuvre d'art (A 1 js) **3 cr.**
David Walter Booth
Au moyen de la « Gestalt-théorie » analyse de la création et de la réception d'objets d'art provenant de différentes périodes, en tenant compte de l'environnement culturel de leur production et de leur réception.

HAR 1070 Historiographie (AH 1 js) **3 cr.**
Alain Laframboise
Naissance et développement de l'histoire de l'art comme discipline autonome. Évolution des styles (Riegl, Wölfflin) et conception interdisciplinaire de Warburg; opacité de l'image (Fieldler) et analyse iconographique (Panofsky).

HAR 1075 Initiation à la recherche historique (A 1 j) **3 cr.**
Lise Lamarche
Initiation aux méthodes de recherche en histoire de l'art et aux règles de la recherche scientifique. Études de cas à partir des éléments suivants : documents d'archives, provenance, datation, attribution, biographie d'artiste et examen scientifique.

HAR 1080 Le Moyen-Âge roman (H 1 j) **3 cr.**
Chantal Michèle Hardy
Étude de l'art monumental médiéval (XIe et XIIe s.). Contexte historique de la production artistique. L'édifice du culte : origine et développement des formules architecturales. Nouvelle stylistique dans la sculpture et dans la fresque.

HAR 1090 La Renaissance : une définition (A 1 js) **3 cr.**
Alain Laframboise
Étude du milieu florentin aux XVe et XVIe siècles, de l'apparition d'une nouvelle conscience artistique à la Renaissance jusqu'aux pratiques transgressives des maniéristes.

HAR 1130 Autour de l'impressionnisme (H 1 j) **3 cr.**
Todd Porterfield
Dimension réaliste de l'impressionnisme et sa dissolution dans le post-impressionnisme. Rapports entre voir, savoir et percevoir. Invention de la vie moderne à travers l'iconographie parisienne : le réaménagement urbain, les gares et banlieues.

HAR 1140 Histoire de l'architecture (H 1 js) **3 cr.**
Yves Deschamps
Initiation à l'architecture dans un contexte global (géographique, social, culturel). Examen de la relation changeante entre forme, matériaux et méthodes de construction; influence sur l'architecture des objectifs et valeurs sociales et culturelles.

HAR 1165 Introduction aux arts du monde antique (A 1 js) **3 cr.**
Histoire des œuvres principales de l'art gréco-romain, principalement à partir d'un corpus de sculpture; survie des oeuvres jusqu'à l'âge moderne. Analyse des notions de proportions, expression, perspective, type, série, copie, relief historique.

HAR 1190 Introduction aux arts de l'Occident (AE 1 j) **3 cr.**
Luis de Moura Sobral
Évolution des formes de l'art occidental, du paléochrétien à la fin du XVIIIe siècle. Examen des grandes options de la création artistique en fonction des contextes socio-culturels et des techniques.

HAR 1200 Introduction à l'art moderne (HE 1 js) **3 cr.**
La modernité artistique de Manet à nos jours. Tension entre imitation et expression. Avant-gardes et accélération de l'histoire à travers les mouvements artistiques. La fonction critique immanente et la contestation de l'institution artistique.

HAR 1610 Américanité et les arts (H 1 js) **3 cr.**
Louise Vigneault
Examen de l'art des Amériques à travers les constructions culturelles et les mythes fondateurs du continent. Notions maîtresses de l'expérience continentale: nature, territoire, nordicité, espace, action, mythe du renouveau.

HAR 1630 Figuration et abstraction (1900-1950) (H 1 j) **3 cr.**
Nicole Dubreuil
Étude des pratiques artistiques de la première moitié du XXe siècle dans leurs contextes culturel et social. Symbole et expression, socle et site, forme et fonction, collage, assemblage et readymade, primitivisme, culture d'élite et culture de masse.

HAR 2030 Perception et oeuvre d'art (A 1 js) **3 cr.**
Analyse de la création et de la lecture visuelle d'objets d'art provenant de différentes périodes. Introduction aux phénomènes de la vision et à l'étude des expériences de perception transculturelles.

HAR 2070 La cathédrale gothique (A 1 j) **3 cr.**
Chantal Michèle Hardy
Création et développement de l'architecture gothique en France : le chantier des cathédrales. Architecture gothique et société. Études iconographiques et stylistiques des décors sculptés.

HAR 2085 Arts et civilisations asiatiques (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Helene Legendre De Koninck
Étude des oeuvres majeures de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est, de la Chine, et du Japon à la lumière de leur contexte culturel et religieux.

HAR 2090 L'art de la Renaissance à Rome (H 1 js) **3 cr.**
Alain Laframboise
Art, politique et rhétorique dans la Rome de Michel-Ange et de Raphaël. Les grands cycles de fresques de la tradition humaniste, le néo-platonisme et la symbolique du pouvoir papal dans la perspective de la Renovatio.

HAR 2115 Arts anciens au Québec (H 1 j) **3 cr.**
Jean Trudel
L'architecture, la peinture, la sculpture et les arts décoratifs comme expression des idéologies dominantes depuis la Nouvelle-France jusqu'à la fin du XIXe siècle.

HAR 2145 L'oeuvre d'art et ses textes (A 1 js) **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Repères iconographiques à partir des textes les plus investis par les artistes : choix d'oeuvres plastiques. Étude des problèmes liés à l'adaptation des sources selon le contexte historique et les contraintes matérielles des médiums plastiques.

HAR 2185 Histoire de la photographie (H 1 js) **3 cr.**
Histoire de la photographie en Occident depuis 1839. Principaux procédés (daguerréotype, calotype, ambrotype) et mouvements de la photographie (pictorialisme, nouvelle subjectivité) ainsi que ses usages artistiques, sociaux et scientifiques.

HAR 2195 Art, culture et identité au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Louise Vigneault
Analyse du développement des arts au Québec, à partir des approches historiques et de la problématique identitaire, et en fonction des contextes politique, social et culturel aux XIXe et XXe siècles.

HAR 2201 Art et architecture : Premières nations (AH 1 js) **3 cr.**
Yves Deschamps
Les Premières nations des Amériques (Amérique du Nord, Méso-Amérique, Andes), leurs habitats et artéfacts envisagés comme productions artistiques.

HAR 2240 Le musée d'art (H 1 j) **3 cr.**
Jean Trudel
Spécificité et origines du musée d'art. Fonctions et questions légales. Types de musée d'art et études de cas. Rencontres de professionnels de musées.

HAR 2252 L'art des Lumières (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Johanne Lamoureux et Todd Porterfield
Étude de l'art européen de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mise en place des discours et des institutions artistiques de la modernité. Renouveau du culte de l'Antiquité. Redéfinition des rapports de l'art et de la nature. Invention du «public».

HAR 2260 Histoire des collections (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Jean Trudel
Les collections européennes jusqu'à l'apparition des musées publics. Les collections des musées européens aux XIXe et XXe siècles. Les collections publiques américaines et canadiennes. La formation des collections québécoises. Études de cas.

HAR 2294 L'art des révolutions (1789-1871) (H 1 js) **3 cr.**
Todd Porterfield
Étude de l'art européen de 1789 à 1871. Analyse des rapports entre les révolutions politiques, industrielles et artistiques; crise de la peinture d'histoire, valorisation du paysage; prolifération des nouvelles techniques de reproduction.

HAR 2360 Les avant-gardes historiques (H 1 js) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Nicole Dubreuil
Lecture critique de plusieurs mouvements artistiques du début du XXe siècle (futurisme, néo-primitivisme, constructivisme, productivisme) dont les expérimentations formelles aspirent à une prise de position publique, voire un engagement politique.

HAR 2400 Histoire d'un médium (H 1 j) **3 cr.**
Luis de Moura Sobral
Étude du développement historique et technique d'un médium choisi parmi les exemples suivants : dessin, gravure, peinture, sculpture. Le contenu spécifique du cours variera chaque année et sera annoncé pendant la période des inscriptions.

HAR 2430 Histoire des arts décoratifs (A 1 j) **3 cr.**
Évolution des arts décoratifs (tapis, tapisserie, tissus, orfèvrerie, éclairage, verrerie, etc.) depuis la civilisation égyptienne jusqu'au XIXe siècle. Les grands styles du mobilier européen. Influences sur l'Amérique et le Canada.

HAR 2440 Arts flamand et hollandais au XVIIe s. (H 1 js) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Anvers centre artistique. Rubens et son entourage: influences de l'art antique et de l'art italien. Les grands cycles décoratifs. Utrecht et le caravagisme, Amsterdam et Rembrandt. L'école de Delft et l'optique. Le paysage et la nature morte.

HAR 2510 L'art baroque en Amérique latine (H 1 j) **3 cr.**
Luis de Moura Sobral
Architecture, peinture et décoration dans les principaux foyers artistiques américains (Mexique, Pérou/Bolivie, Brésil), aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'art comme instrument de propagande. Retable et façade-retable, azulejo, stuc.

HAR 2530 Le baroque italien (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Les Carrache, le Caravage et la naturalisme. Bernin et la sculpture baroque. Maratti et le classicisme baroque. La décoration plafonnante : Cortona, Posso et Tiepolo. La veduta et les genres.

HAR 2650 Les révolutions surréalistes (A 1 s) **3 cr.**
Louise Vigneault
Étude du surréalisme comme phénomène culturel - à partir de ses origines (Dada, la crise de l'objet) jusqu'à son rayonnement international et aux multiples ramifications de son héritage (Pop art, Body Art, performance).

HAR 2710 Architecture "all antica" (1400-1600) (A 1 j) **3 cr.**
David Walter Booth
Le milieu architectural en Europe aux XVe et XVIe siècles. Renouvellement du langage « classique ». Développement de nouveaux types de bâtiments. Proportions et géométrie idéale : nouvelles ordonnances et principes d'organisation.

HAR 2780 Art, genres et sexualités (A 1 j) **3 cr.**
Todd Porterfield
Étude du rôle des genres et des sexualités dans l'oeuvre d'art, sa production et sa réception. Critique des présupposés « masculinistes » de la discipline. Étude de la dialectique entre l'art et les mouvements féministes, gays et queers.

HAR 2810 La Renaissance hors d'Italie (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Luis de Moura Sobral
La peinture flamande, allemande et espagnole du XVe et du XVIe siècles : Van Eyck, Bosch, Bruegel, Dürer, Grünewald, le Greco. Prague centre artistique. L'expansion européenne et les arts (la colonisation artistique des Amériques).

HAR 2875 Images et rôles sociaux de l'artiste (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Louise Vigneault
Mythographies artistiques et constructions identitaires des images associées au rôle de l'artiste à diverses époques : artisan ou courtisan, dandy et rebelle, saltimbanque et martyr, chaman ou saint laïque, pionnier ou professionnel de l'art.

HAR 2900 Approches historiques de l'objet d'art (H 1 j) **3 cr.**
Jean Trudel
Problèmes de datation, d'attribution des objets d'arts, les faux; biographie d'artistes; archives.

HAR 3040 Critique d'art : histoire et pratique (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Todd Porterfield
Étude des formes et des fonctions de la critique d'art depuis Diderot. La place de la description, la question du jugement, les fondements théoriques, les rapports au marché. Production de critiques à l'occasion d'expositions choisies.

HAR 3055 L'art du premier millénaire (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Chantal Michèle Hardy
Les invasions germaniques et les survivances de l'art antique. Caractère oriental de l'art byzantin. Renaissance carolingienne, art ottonien.

HAR 3062 Approches interdisciplinaires de l'art (H 1 j) **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Examen épistémologique de l'histoire de l'art : ses liens historiques avec d'autres disciplines, la contribution récente de divers discours et théories au renouvellement de son objet et de ses méthodes. Préalable(s) : HAR 1070.

HAR 3065 Modernisme et postmodernisme (1950-2000) (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Johanne Lamoureux
L'art en Europe et en Amérique du Nord durant la seconde moitié du XXe siècle: l'abstraction américaine; l'héritage duchampien. L'art entre la société de consommation et la société du spectacle. Critique de la notion de modernisme artistique.

HAR 3080 L'art de cour au XIVe siècle (H 1 j) **3 cr.**
Chantal Michèle Hardy
Après les transformations stylistiques de la fin du XIIIe siècle, apparition du gothique flamboyant et du maniérisme. Formation du style gothique international en France.

HAR 3131 La peinture espagnole du Siècle d'or (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Luis de Moura Sobral
La peinture du XVIIe siècle autour de Velasquez : bodegon, portrait de cour; peintures mythologiques. Cycles décoratifs, cadre socio-économique et statut du peintre. Zurbarán, Ribera, Murillo et Valdés Léal.

HAR 3175 La peinture moderne aux Etats-Unis (A 1 j) **3 cr.**
Nicole Dubreuil
La peinture américaine après la Seconde Guerre. Expressionnisme abstrait et peinture du champ coloré : reprise du projet moderniste en contexte d'impérialisme politique et économique; le triomphe du formalisme. La crise picturale des années soixante.

HAR 3185 Technologies du regard au XIXe siècle (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Enjeux esthétiques et sociaux des technologies de la vision autour de la photographie aux XIXe et XXe siècles : de la stéréoscopie à l'imagerie numérique, du panorama aux dispositifs de réalité virtuelle.

HAR 3220 L'art actuel (H 1 j) **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Analyse de l'art aujourd'hui : contextualisation de diverses problématiques liées au post-colonialisme, aux politiques et aux fictions identitaires, au gender, à l'esthétique relationnelle, aux nouveaux médias ainsi qu'aux nouvelles narrativités.

HAR 3230 Les institutions artistiques (H 1 j) **3 cr.**
Lise Lamarche
Production et circulation des oeuvres d'art. Les carrières d'artistes. Les institutions spécifiques : musées, galeries, critique d'art, marché de l'art. Les textes importants de la sociologie de l'art et de la médiation.

HAR 3235 Voir in situ ou l'art dans son milieu (A 1 j) **3 cr.**
Lise Lamarche
Découverte des oeuvres sur les lieux de leur fabrication et de leur exposition. Visite des lieux spécifiques (ateliers d'artistes, musées d'art, galeries et centres d'artistes, espaces publics, édifices gouvernementaux). Contingenté à 15 étudiants.

HAR 3280 L'approche monographique (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Analyse d'une approche privilégiée en histoire de l'art : sources, fondements, modalités, méthodes, limites. Subjectivité artistique et construction de la valeur d'un nom propre par une tradition historiographique. Étude de cas.

HAR 3290 Violences de l'image artistique (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Todd Porterfield
Analyse de l'art comme victime et vecteur de conflit et d'annihilation. Iconoclasme; représentations de batailles ou films de guerre; lien entre art et impérialisme; fonction de l'art dans les théories de la civilisation et de sa destruction.

HAR 3340 Exposition d'art : discours et pratiques (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Jean Trudel
Théories et problématiques. Processus d'élaboration d'une exposition. Le rôle du conservateur ou du commissaire. La mise en exposition. Catalogues et matériel didactique. Visites d'expositions et rencontres de conservateurs.

HAR 3360 Stage (AH 1 j) **3 cr.**
Mise en pratique de certains apprentissages théoriques dans un milieu de travail relié à la discipline. Stage coordonné par un professeur et un responsable du milieu d'accueil. Moyenne requise de 3,5. Préalable(s) : (HAR 2240 et HAR 2260) ou (HAR 2240 et HAR 3340) ou (HAR 2260 et HAR 3340).45 cr. de sigle HAR. Cours cyclique.

HAR 3412 Art et anthropologie (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Louise Vigneault
La représentation de l'Autre, les relations entre les avant-gardes et les zones coloniales ainsi que les emprunts qui ont contribué à renouveler les paramètres esthétiques, thématiques, techniques et représentationnels de l'art occidental.

HAR 3420 L'art de la Renaissance à Venise (H 1 js) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Alain Laframboise
La tradition picturale à Venise. Les transformations apportées par Giovanni Bellini, Giorgione et le Titien. Le rapport unique des artistes vénitiens avec la culture classique. La singularité du maniérisme du Tintoret et de Véronèse.

HAR 3510 Les arts modernes en Amérique latine (H 1 j) **3 cr.**
Étude des arts en Amérique latine depuis la fin du XVIIIe. Néoclassicisme, romantisme et costumbrismo. Le portrait et le paysage. Posada et la tradition populaire. Les modernismes en Argentine, au Brésil et au Mexique. L'art et le politique.

HAR 3530 L'âge des Académies (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Les Carrache et la tradition académique. Vouet, Champaigne. Lebrun et l'Académie Royale de Paris; l'enseignement et le nouveau statut de l'artiste. La hiérarchie des genres. Poussin, Rubens et le débat sur le coloris.

HAR 3700 Architecture à l'âge de l'absolutisme (H 1 j) **3 cr.**
David Walter Booth
Problématiques de l'architecture baroque et rococo en Europe; connaissance des monuments et des architectes de cette période. L'approche contextuelle favorise la compréhension des bâtiments au-delà de leur simple description stylistique.

HAR 3870 Thèmes et problèmes d'histoire de l'art (AH 1 js) **3 cr.**
Cours au corpus variable permettant de traiter ponctuellement de problématiques liées à l'actualité de la discipline ou d'approfondir à l'occasion des thèmes complémentaires à ceux figurant dans le programme régulier.

HAR 3900 Théories de l'art (H 1 j) **3 cr.**
Olivier Asselin
Étude de discours et approches - comme la philosophie de l'art, le structuralisme et le post-structuralisme, la psychanalyse et le féminisme, les études visuelles, culturelles et post-coloniales - envisagés à travers une problématique choisie.

HAR 4000 Lectures et recherches dirigées (H 1 js) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Encadrement personnalisé d'une recherche sur une problématique élaborée par l'étudiant, de concert avec un professeur de son choix. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor.

HAR 4001 Formation personnalisée 1 (A 1 js) **3 cr.**
Approfondissement d'une période historique, d'un thème dans le cadre d'un cours du baccalauréat spécialisé de 3e année.

HAR 4002 Formation personnalisée 2 (A 1 js) **3 cr.**
Approfondissement d'une période historique, d'un thème dans le cadre d'un cours du baccalauréat spécialisé de 3e année.

HAR 6006 Architecture moderne : histoire, théorie (AH 1) **3 cr.**
Ce séminaire aborde chaque année un thème relié à l'architecture des Amériques ou de l'Europe occidentale, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HAR 6015 Basse-Antiquité et Moyen Âge (AH 1) **3 cr.**
Chantal Michèle Hardy
Le séminaire couvrira la période comprise entre la fin de l'Antiquité et le début de la Renaissance.

HAR 6026 Renaissance et maniérisme italiens (AH 1) **3 cr.**
Alain Laframboise
Problèmes d'histoire, d'iconographie et de théories de l'art en Italie aux XVe et XVIe siècles. Peinture et rhétorique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HAR 6046 Le modernisme dans l'art (AH 1) **3 cr.**
Todd Porterfield
Ce séminaire porte sur des corpus d'oeuvres et de textes appartenant à différents moments du modernisme, depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'aux années soixante. Il aborde la problématique de l'auto-réflexivité et de ses modalités.

HAR 6048 Art actuel (AH 1) **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Ce séminaire abordera chaque année une question relative aux pratiques actuelles de l'art : interdisciplinarité, critique de la représentation, retour du politique, etc.

HAR 6072 L'art au Québec et au Canada (AH 1) **3 cr.**
Louise Vigneault
Le séminaire traite en alternance des problèmes d'art canadien ancien et d'art canadien contemporain.

HAR 6080 Muséologie et histoire de l'art (AH 1) **3 cr.**
L'examen scientifique des objets d'art. Problèmes d'identification, d'inventaire, de classification. Le musée et la recherche. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HAR 6082 Les institutions artistiques (AH 1) **3 cr.**
Lise Lamarche
Production, reproduction, circulation et diffusion des oeuvres d'art. Modes d'appropriation des biens symboliques.

HAR 6092 Théories de l'art, XIXe et XXe siècles (AH 1) **3 cr.**
Le corpus pourra varier selon les années : théories des philosophes sur l'art, théories sous-jacentes à la critique d'art, théories dans les écrits d'artistes, ou celles qui sont au fondement de l'épistémè d'un mouvement. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HAR 6125 La peinture XVe - XVIIIe siècles (AH 1) **3 cr.**
Selon un corpus défini chaque année, le séminaire examine les différentes dimensions des représentations appartenant à la tradition humaniste et les méthodes de travail qu'exige leur traitement.

HAR 6140 Peinture baroque (AH 1 j) **3 cr.**
Luis de Moura Sobral
Travaux sur un groupe homogène de peintures non ou peu étudiées : la documentation, analyses stylistiques et iconographiques, le problème des modèles.

HAR 6245 Architecture : Renaissance et Baroque (AH 1) **3 cr.**
David Walter Booth
Théorie et pratique baroques, effets de perception. Les étudiants réaliseront des travaux sur un thème ou un corpus monumental déterminé chaque année.

HEB - Hébreu (études hébraïques)

HEB 1010 Langue hébraïque élémentaire (A 1 j) **6 cr.**
Acquisition de la lecture et de l'écriture hébraïques. Éléments de morphologie et de syntaxe fondés sur l'étude de fragments textuels bibliques et modernes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HEB 1020 Langue hébraïque intermédiaire (H 1 j) **3 cr.**

Développement du vocabulaire et de la syntaxe pour permettre la lecture et la compréhension de textes plus complexes en hébreu classique et en hébreu moderne. Préalable(s) : HEB 1010.

HEB 1030 Langue hébraïque avancée (A 1 j) **3 cr.**

Perfectionnement du vocabulaire et de la syntaxe. Lecture et exégèse de textes bibliques et rabbiniques. Commentaires et analyse d'extraits d'oeuvres israéliennes contemporaines. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HEB 2117 Aspects de la civilisation juive (A 1 js) **3 cr.**

L'héritage pluridimensionnel des judéités et les divers courants de la vie sociale et culturelle en diaspora et en Israël. En français. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HEB 2118 Littérature, tradition et religion (A 1 js) **3 cr.**

Étude conceptuelle de la tradition et de la culture juives à travers le patrimoine textuel. Fondements de l'univers juif : les valeurs, les croyances, la vision du monde. En français. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HEC - HEC Montréal

HEC 2240 Finance 1 (A 1 j) **3 cr.**

Cours 2-200-96 des Hautes études commerciales Montréal.

HEC 2241 Finance 2 (A 1 j) **3 cr.**

Cours des Hautes études commerciales Montréal.

HEC 3006 Management (AHE 1 js) **3 cr.**

Évolution des théories de la gestion. Composantes du processus administratif : planification, organisation, direction, contrôle et rôles joués par le gestionnaire. Autres voies du management et des pratiques renouvelées. Cours 30-400-92 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3007 Recherche commerciale (AHE 1 js) **3 cr.**

Méthodes et techniques de recherche en marketing pour obtenir des données primaires valables. Réalisation d'un projet de recherche structuré par l'application de ces méthodes et techniques. Cours 30-137-94 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : HEC 3018 (30-100-82)

HEC 3015 Management (AHE 1 js) **3 cr.**

Le processus de gestion. L'évolution des théories de la gestion, des origines à la période contemporaine. Les différentes composantes du processus administratif. Autres voies du management et des pratiques renouvelées. Cours 30-400-92 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3016 Introduction au marketing (AHE 1 j) **3 cr.**

Définition et principes fondamentaux du marketing. Marketing mix, marché et demande, comportement du consommateur, segmentation. Produits, prix, promotion, canaux et distribution. Organisation, planification et contrôle. Cours 30-100-82 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3017 Comptabilité de gestion (AHE 1 js) **3 cr.**

Modèle comptable, théorie et fonctionnement. Nécessité de certaines retouches. Société par actions. État de l'évolution de la situation financière. Frais fixes et frais variables. Seuil de rentabilité. Budget de caisse. États financiers. Cours 30-900-90 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3018 Introduction au marketing (AHE 1 js) **3 cr.**

Concepts fondamentaux du marketing, théorie et étude de cas. Marché et demande. Comportement du consommateur. Segmentation. Produit et politiques de nouveaux produits. Promotion. Distribution. Organisation, planification et contrôle. Cours 30-100-82 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3019 Introduction au marketing (AHE 1 j) **3 cr.**

Concepts fondamentaux du marketing, théorie et étude de cas. Marché et demande. Comportement du consommateur. Segmentation. Produit et politiques de nouveaux produits. Promotion. Distribution. Organisation, planification et contrôle. Cours 30-100-82 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3057 Management (AH 1 j) **3 cr.**

Le travail de manager, ses défis; les connaissances, habiletés et attitudes requises pour l'exercer. L'entreprise comme milieu d'action du manager, les fonctions administratives. Le processus administratif et ses composantes. Application pratique. Cours 1-407-00 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire. Ordinateur portable requis.

HEC 3058 Présentation de l'information comptable (AH 1 j) **3 cr.**

La préparation et la présentation des états financiers : concepts fondamentaux; normes de présentation; enregistrement des opérations comptables et travail de préparation; utilisation de l'information comptable. Cours 1-901-96 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire. Ordinateur portable requis.

HEC 3059 Management (AHE 1 js) **3 cr.**

Évolution des théories de la gestion. Composantes du processus administratif : planification, organisation, direction, contrôle et rôles joués par le gestionnaire. Autres voies du management et des pratiques renouvelées. Cours 30-400-92 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3061 Introduction à l'informatique en gestion (AHE 1 js) **3 cr.**

Familiariser l'étudiant avec l'utilisation de la micro-informatique dans un contexte de gestion : micro-ordinateur, système d'exploitation, traitement de textes; tableurs; bases de données; télécommunication et réseaux; Internet. Cours 30-700-96 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire.

HEC 3062 La gestion de projets (AHE 1 js) **3 cr.**

Ce cours de gestion de projets vise une compréhension adéquate des activités non répétitives, risquées et incertaines afférentes à la réalisation de tout projet clés en main. Cours 30-470-01 de HEC Montréal. Les étudiants qui choisissent le cours « Gestion de projets » devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

HEC 3063 Logiciels de gestion de projets (AHE 1 js) **3 cr.**

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à utiliser l'ensemble des possibilités de Microsoft Project comme outil de support à la planification, à la gestion et à la réalisation de projets. Cours 30-793-00 de HEC Montréal. Inscription par entente interuniversitaire. Préalable(s) : HEC 3061.

HEC 9354A Management: milieux et pratique (AHE 1 js) **3 cr.**

Cours 4-435-94 de HEC Montréal.

HGL - Études classiques

HGL 1011 Initiation à l'archéologie gréco-romaine (AE 1 j) **3 cr.**

Introduction à l'art (peinture, sculpture, orfèvrerie...), à l'architecture et à la civilisation du monde gréco-romain, depuis le néolithique jusqu'à la fin de la période hellénistique. Cours s'adressant à tout étudiant intéressé par l'archéologie.

HGL 1012 Civilisation gréco-romaine (A 1 j) **3 cr.**

Cours destiné à éclairer les principaux moments historiques de la Grèce et de Rome, en relation avec la pensée, la littérature, l'histoire de l'art, la philosophie et la vie quotidienne. Survivances de l'Antiquité, du Moyen Âge à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 1021 Mythe et religion en Grèce ancienne (AE 1 j) **3 cr.**

Les conceptions religieuses grecques sur l'homme, les dieux et le monde, les principaux actes constitutifs du culte, la religiosité et son évolution. La mythologie grecque, vue par les Grecs et les modernes.

HGL 1031 Mythe et religion dans le monde romain (A 1 j) **3 cr.**

Religion romaine et étrusque. Les courants religieux sous l'Empire : traditions, culte impérial, survivance des religions locales, religions orientales, syncrétismes, christianisme et courants philosophico-religieux. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2000 La Grèce et le Proche-Orient (A 1 j) **3 cr.**

Interaction culturelle entre la Grèce, Rome, et les régions du Levant, de l'époque archaïque à l'ère hellénistique : aspects littéraires (théogonie d'Hésiode...), religieux (panthéons...), archéologiques (période orientalisante), etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2005 Méthodes de recherche en antiquité (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes de recherche en histoire ancienne, en philologie et en archéologie. Critique historique : recherche des documents, authenticité et provenance, critique du contenu et élaboration de synthèses. Rapide panorama des sciences auxiliaires.

HGL 2021 Racines grecques et latines (A 1 j) **3 cr.**

L'histoire des mots : apprentissage des racines grecques et latines du vocabulaire scientifique français, et des facteurs historiques ayant influé sur leur passage dans la langue française. Racines communes aux grandes langues occidentales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2030 Archéologie de la préhistoire égéenne (H 1 j) **3 cr.**

Étude du matériel archéologique du néolithique et de l'Âge du Bronze dans le bassin égéen (Grèce continentale, Cyclades et l'île de Crête) avec références aux civilisations anatoliennes et orientales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2031 La Grèce archaïque et classique (AE 1 j) **3 cr.**

Origines et développements de l'art et de l'architecture grecs du Xe au IVe siècle avant notre ère. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2032 Archéologie du monde hellénistique (AH 1 j) **3 cr.**

Développement de l'art et de l'architecture grecs à l'époque hellénistique avec une attention particulière pour la peinture et la mosaïque. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2050 Méthodes et techniques en archéologie (H 1 j) **3 cr.**

Étude des méthodes de prospection, de datation et des techniques de fouille et d'enregistrement des données en archéologie. Histoire de la discipline, ses réussites, ses erreurs.

HGL 2060 Archéologie : Étrurie et monde italique (A 1 j) **3 cr.**

Étude de l'âge du bronze en Italie, de la civilisation étrusque et des populations italiques. L'archéologie de la Rome naissante et de la république jusqu'à 200 av. J.-C. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2061 Archéologie : République et Haut Empire (A 1 j) **3 cr.**

Étude typologique et chronologique du matériel archéologique (céramique, peinture, mosaïque, sculpture...). Le développement de l'architecture romaine sous la république tardive. L'âge d'Auguste, des Flaviens et des Antonins. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 2062 Archéologie : Le Bas Empire (A 1 j) **3 cr.**

Étude typologique et chronologique du matériel archéologique (céramique, peinture, mosaïque, sculpture...), et de l'architecture dans l'empire romain des IIIe et IVe siècles. L'Antiquité tardive et l'art paléochrétien.

HGL 2421 Stage pratique en archéologie (E 1 j) **3 cr.**

Initiation pratique à la fouille archéologique et à ses méthodes d'enregistrement et d'analyse. Étude de l'architecture et du mobilier archéologique du monde gréco-romain.

HGL 3021 Questions d'histoire ancienne (A 1 j) **3 cr.**

Cours approfondi axé sur une matière précise. Priorité est donnée aux sciences auxiliaires de l'histoire (numismatique, papyrologie, iconologie...), ou à certains thèmes en histoire des idées, des sciences, en histoire religieuse... (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HGL 3040 Aspects d'archéologie classique (H 1 j) **3 cr.**

Étude de problèmes spécifiques reliés à l'évolution de l'art (sculpture, céramique, peinture, mosaïque, etc.) et de l'architecture du monde grec. Préalable(s) : HGL 1011.

HGL 3070 Architecture et urbanisme romains (A 1 j) **3 cr.**

Cours spécialisé portant sur l'étude de l'architecture religieuse, militaire et civile du monde romain, ainsi que sur l'urbanisme romain. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST - Histoire

HST 1010 Histoire : fondements et méthodes (A 1 j) **3 cr.**
Samir Saul

Initiation aux méthodes de travail en histoire : recherche bibliographique, définition d'une problématique, analyse de documents, présentation d'un travail.

HST 1031 Histoire de l'Antiquité (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à l'histoire et à la civilisation de l'Égypte, du Moyen-Orient, de la Grèce et de Rome, comprenant également l'Antiquité tardive.

HST 1032 Histoire du Moyen Âge (H 1 j) **3 cr.**
Serge Lusignan

Cours d'introduction à l'histoire de la civilisation occidentale de la basse Antiquité au XVe siècle.

HST 1041 L'Europe moderne (A 1 j) **3 cr.**
Dominique Deslandres

Cours d'introduction à l'histoire de l'Europe du XVe siècle jusqu'à la Révolution française.

HST 1042 L'Europe contemporaine (H 1 j) **3 cr.**
Paul Létourneau

Survol, sous forme de synthèse, de l'évolution politique, économique, sociale, etc. de l'Europe depuis la Révolution française jusqu'à nos jours.

HST 1043 Histoire des États-Unis (AE 1 j) **3 cr.**
François Furstenberg

La nation américaine de la colonisation anglaise de l'Amérique jusqu'à la guerre du Viêtnam. Les grands thèmes seront analysés de façon à familiariser les étudiants avec l'historiographie américaine.

HST 1044 Introduction à l'Amérique latine (H 1 j) **3 cr.**
Cynthia Milton

L'Amérique latine depuis la Conquête jusqu'à nos jours. L'accent portera sur les forces internes et externes, les facteurs d'inertie et de changement et les éléments d'unité et de diversité.

HST 1045 Introduction à l'histoire des sciences (H 1 j) **3 cr.**
Yakov Rabkin

Survol de l'objet de l'histoire des sciences de l'Antiquité au XXe siècle. Attention particulière aux approches et méthodologies employées par les historiens de la génération actuelle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 1046 Histoire de l'Asie de l'Est classique (A 1 j) **3 cr.**
David Ownby

Survol de l'histoire de l'Asie de l'Est - Chine, Japon, Corée, Viêtnam - de ses origines à 1800. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 1047 Histoire de l'Asie de l'Est moderne (A 1 j) **3 cr.**
David Ownby

Introduction à l'histoire de l'Asie de l'Est - Chine, Japon, Corée, Viêtnam - à partir de l'arrivée des Occidentaux en Asie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 1051 Histoire du Canada jusqu'en 1850 (A 1 j) **3 cr.**
John A. Dickinson

Cours d'introduction à l'histoire du Canada des origines à 1850.

HST 1052 Histoire du Canada depuis 1850 (H 1 s) **3 cr.**
Michèle Dagenais

Ce cours aborde des thèmes fondamentaux de l'histoire du Canada depuis 1850 : la définition de la nation, le Canada comme État fédéral, l'économie nationale, le Canada sur la scène internationale, la diversité culturelle.

HST 1901 Histoire contemporaine (AH 1 j) **3 cr.**

Introduction à l'histoire politique, sociale et économique de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord pour la période contemporaine (XXe siècle). Interrelations entre ces deux régions et avec le Tiers-Monde.

HST 1903 Le Canada préindustriel (A 1 j) **3 cr.**
Christian Dessureault

Cours d'introduction à l'histoire du Canada des origines précolombiennes à 1850.

HST 1905 Histoire du Canada contemporain (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Charland

Cours d'introduction à l'histoire du Canada depuis 1850.

HST 1931 L'Antiquité (A 1 s) **3 cr.**

Cours d'introduction sur l'histoire de l'Antiquité.

HST 1932 Le Moyen Âge occidental (H 1 s) **3 cr.**
Pietro Boglioni

Survol de la civilisation du Moyen Âge occidental par la présentation des faits politiques, sociaux, culturels, religieux et artistiques.

HST 1941 L'époque moderne (A 1 s) **3 cr.**
Cours d'introduction sur l'histoire de l'Europe moderne, de la découverte de l'Amérique à la Révolution française.

HST 1942 L'Europe aux XIXe et XXe siècles (H 1 s) **3 cr.**
Introduction à l'histoire économique, politique et sociale de l'Europe aux XIXe et XXe siècles.

HST 2001 Paléographie (A 1 s) **3 cr.**
Apprentissage des techniques de lecture des écritures anciennes du Moyen Âge jusqu'au XVIIe siècle.

HST 2002 Initiation aux sources orales (A 1 j) **3 cr.**
Denyse Baillargeon
Techniques d'enquête orale. Apprentissage des diverses étapes de la réalisation d'une enquête. Théorie, pratique et réflexion critique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2004 Initiation aux méthodes quantitatives (A 1 j) **3 cr.**
Michael Huberman
Les techniques statistiques et leurs applications en histoire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2007 Histoire et multimédia (A 1 s) **3 cr.**
Initiation à l'analyse et à l'élaboration d'oeuvres à caractère historique diffusées au moyen de sites Web et de cédéroms.

HST 2013 Histoire et muséologie (H 1 s) **3 cr.**
Initiation aux musées comme milieu de travail et de recherches historiques. Théories et pratiques (conservation, collection, éducation, exposition, recherche) de la muséologie. Histoire des musées. Débats sur la fonction actuelle du musée.

HST 2023 Introduction à la discipline historique (H 1 j) **3 cr.**
Thomas Wien
Réflexion sur l'histoire et la démarche historiographique. Analyse du développement des tendances actuelles de l'histoire. Préalable(s) : 24 crédits complétés

HST 2108 Rome : des origines aux Antonins (A 1 j) **3 cr.**
Constitution de la puissance romaine dans le Latium, en Italie et en Méditerranée. La République et ses institutions. L'apogée de l'Empire sous les Antonins.

HST 2109 Rome : des Antonins à l'empire tardif (H 1 j) **3 cr.**
L'Empire sous les derniers Antonins, la crise du IIIe siècle et ses causes. Les règnes de Dioclétien, Constantin et Théodose. Métamorphose des structures. La montée du Christianisme et le passage au Moyen Âge et à Byzance.

HST 2110 Grèce antique : des Minoens à Chéronée (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Bonnechere
La Crète et Mycènes. L'archaïsme et la dette grecque à l'égard de l'Orient. L'empire athénien et la guerre du Péloponnèse. La période classique. Les institutions athéniennes de la période archaïque et classique.

HST 2111 L'Égypte et la Mésopotamie anciennes (H 1 j) **3 cr.**
Analyse de traits fondamentaux des civilisations mésopotamiennes et égyptiennes sous l'angle de l'organisation politique, socio-économique et religieuse. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2113 Grèce antique : d'Alexandre à Auguste (H 1 j) **3 cr.**
Alexandre, les diadoques et les épigones. Les institutions hellénistiques, les cités grecques, le rôle des ligues et l'effondrement devant l'ascension de Rome. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2125 Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle (A 1 s) **3 cr.**
Décadence de l'empire romain et genèse de l'occident médiéval. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2126 Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle (H 1 j) **3 cr.**
L'Europe, de l'expansion du Moyen Âge central aux mutations du XVe siècle : démographie, état, économie, sentiments religieux.

HST 2127 L'Italie, Moyen Âge et Renaissance (H 1 j) **3 cr.**
Pietro Boglioni
Cours sur l'histoire de l'Italie du Moyen Âge et de la Renaissance : culture, État, économie et société.

HST 2128 Histoire religieuse du Moyen Âge (A 1 j) **3 cr.**
Pietro Boglioni
Évolution des structures et des valeurs religieuses dans l'Europe médiévale, du Haut Moyen Âge au début des Réformes. Cours d'introduction générale : institutions, figures, pratiques, sentiments. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2212 Histoire de l'Union soviétique (H 1 j) **3 cr.**
Yakov Rabkin
Cours de synthèse portant sur l'évolution de la Russie au XXe siècle.

HST 2215 Histoire des Balkans (A 1 j) **3 cr.**
Les peuples balkaniques sous les empires médiévaux et la domination ottomane. Les nationalismes et les États modernes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2251 Histoire de la Grèce moderne (A 1 s) **3 cr.**
L'hellénisme de 1453 à nos jours: les Grecs sous la domination ottomane, la guerre de l'Indépendance et l'État hellénique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2256 Histoire économique de l'Europe (A 1 j) **3 cr.**
Louis Michel
Principales caractéristiques et périodisation du développement économique de l'Europe occidentale depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2261 Société française d'Ancien Régime (A 1 j) **3 cr.**
Susan Dalton
Ce cours examine la société urbaine et rurale, la politique, l'économie, la religion et la culture de l'Ancien Régime français de 1515 à 1789.

HST 2262 La Grande-Bretagne depuis 1485 (A 1 j) **3 cr.**
Michael Huberman
Histoire de la Grande-Bretagne de l'ère des Tudor à Margaret Thatcher. L'évolution politique, économique et sociale. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2267 Histoire de la France contemporaine (H 1 s) **3 cr.**
Histoire de la France de 1789 à nos jours. L'évolution politique, économique et sociale.

HST 2272 L'Europe du Nord à l'époque moderne (AE 1 j) **3 cr.**
Thomas Wien
Diversité ethnique et politique de l'Europe du Nord à l'époque moderne. Extension du commerce. Caractérisation des économies nordiques. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2275 L'Allemagne contemporaine, 1862-1945 (A 1 j) **3 cr.**
Paul Létourneau
Étude de l'évolution politique, économique et militaire de l'Allemagne pour les trois régimes de l'Empire, de la République de Weimar et du 3e Reich. Rôle de l'Allemagne dans les relations internationales.

HST 2282 Occident et Empire ottoman, 1500-1750 (H 1 j) **3 cr.**
Dominique Deslandres
Dans ce panorama du monde méditerranéen à l'époque moderne, sera étudiée l'évolution politique, socio-religieuse et économique de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de l'Empire ottoman.

HST 2284 L'Italie aux XIXe et XXe siècles (A 1 j) **3 cr.**
Bruno Ramirez
Évolution de la société, des institutions et des idéologies à partir du « Risorgimento » jusqu'à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2351 Amérique latine à l'époque coloniale (A 1 j) **3 cr.**
Les colonisations espagnole et portugaise en Amérique (XVe - XIXe siècles) : découverte, conquête, et surtout implantation des structures de société.

HST 2352 Amérique latine depuis l'indépendance (H 1 j) **3 cr.**
À partir de l'émancipation politique, problèmes de la décolonisation aux XIXe et XXe siècles : évolutions, révolutions, stagnations et impasses.

HST 2360 Histoire des États-Unis jusqu'en 1865 (H 1 j) **3 cr.**
François Furstenberg

HST 2361 Histoire des États-Unis depuis 1865 (A 1 j) **3 cr.**
Bruno Ramirez
Évolution de la société américaine à partir de la défaite des États confédérés jusqu'à la défaite américaine au Viêtnam. Les grandes vagues de conflits sociaux et raciaux.

HST 2400 Amérindiens et Européens en Amérique (H 1 j) **3 cr.**
Thomas Wien
Étude des sociétés amérindiennes en Amérique du Nord précolombienne avec insistance sur les tribus du Nord-Est du continent, de leurs premiers contacts avec les Européens et des transformations qui en découlent. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2418 Nouvelle France (HE 1 j) **3 cr.**
John A. Dickinson
Histoire économique, politique et sociale de la Nouvelle-France, XVIIe et XVIIIe siècles. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2426 La transition au Québec, XIXe siècle (AE 1 j) **3 cr.**
Christian Dessureault
Ce cours met l'accent sur l'étude des transformations économiques et des changements sociaux dans le Québec du XIXe siècle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2427 Amérique du Nord Britannique, 1783-1867 (H 1 j) **3 cr.**
Ollivier Hubert
Les colonies et territoires britanniques en Amérique du Nord entre l'indépendance des États-Unis et la création du Dominion du Canada. Présentation des mutations politiques, sociales, institutionnelles et culturelles. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2440 Histoire du Québec, 1867-1959 (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre Trépanier
Synthèse des grandes tendances de l'évolution du Québec. Population et régions. Agriculture, colonisation, industrialisation. Institutions et vie politique. Mouvement des idées et religion. Défis du monde moderne.

HST 2441 Histoire du Québec, 1960 à nos jours (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Rouillard
Vue d'ensemble de l'histoire récente du Québec : population, économie, société, vie politique et expressions culturelles.

HST 2446 Histoire des femmes au Canada (HE 1 j) **3 cr.**
Denyse Baillargeon
Histoire des femmes au Canada de la période préindustrielle (1634-1850) jusqu'à l'éclatement du féminisme radical dans les années 1970. Expérience historique des femmes dans les sphères privée et publique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2447 Histoire du catholicisme québécois (AE 1 j) **3 cr.**
Pierre Trépanier
Les doctrines et les expériences du catholicisme québécois, de la Nouvelle France à la Révolution tranquille. Communauté de foi et société.

HST 2490 Régionalismes et nationalismes au Canada (A 1 j) **3 cr.**
Michèle Dagenais
Ce cours porte sur l'histoire des grandes régions canadiennes. Il analyse le processus de construction d'identités régionales particulières et les manières de décliner le régionalisme et le nationalisme au Canada anglophone. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé (A 1 j) **3 cr.**
Othmar Keel
Histoire de la médecine et de la santé en Occident, des origines à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2522 Sciences et conflits internationaux (A 1 j) **3 cr.**
Yakov Rabkin
La science comme facteur important dans des conflits entre nations. L'universalisme scientifique et le nationalisme des chercheurs. Insertion de la science dans l'histoire des relations internationales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2552 Santé et médecine au Canada (HE 1 j) **3 cr.**
Histoire de la santé et de la médecine au Canada du XVIIIe siècle à nos jours. Médecine traditionnelle et officielle. Aspects scientifiques et socioculturels. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2606 Les Juifs dans le monde contemporain (E 1 j) **3 cr.**
Yakov Rabkin
De la Révolution française à nos jours. Les voies ouvertes aux Juifs après leur émancipation : assimilation, réformes religieuses, socialisme, sionisme.

HST 2619 La Chine impériale (H 1 j) **3 cr.**
David Ownby
Histoire de la Chine des débuts jusqu'en 1911. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2620 La Chine en révolution (H 1 j) **3 cr.**
David Ownby
La Chine de 1911 à nos jours. Les trois principaux personnages politiques de la Chine : Sun Yat-Sen, Chiang Kai-Shek et Mao Tsé-Toung. Le personnage changera chaque année. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2623 Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles (H 1 j) **3 cr.**
Le monde arabe à la veille de la Révolution française jusqu'à nos jours. L'impérialisme classique en Europe et les arabes de l'Algérie (1830) jusqu'aux états de 1920. L'essor du nationalisme arabe.

HST 2624 Histoire du Japon jusqu'en 1868 (A 1 j) **3 cr.**
Les grandes étapes de l'histoire japonaise : origines mythologiques et archéologiques, influence de la Chine, âge classique de Heian, féodalisme japonais, fondements de l'état moderne.

HST 2625 Histoire du Japon contemporain (H 1 j) **3 cr.**
Tendances de l'histoire du Japon depuis la Restauration de Meiji. Examen du développement économique, des problèmes politiques et de l'évolution culturelle du Japon moderne.

HST 2626 Impérialismes et sociétés est-asiatiques (A 1 j) **3 cr.**
Par une analyse des formes de domination étrangère de l'Asie de l'Est (Chine, Japon, Corée, Viêtnam) aux XIX-XXe siècles, ce cours aborde la problématique de la modernisation de la région dans une perspective historique.

HST 2810 Émergence de l'identité moderne (H 1 j) **3 cr.**
Dominique Deslandres
Ce cours vise à mieux comprendre les mentalités européennes d'Ancien Régime et à étudier la construction identitaire, de l'humaniste au philosophe, par l'étude des textes du XVIe au XVIIIe siècle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2820 La mondialisation depuis 1850 (H 1 j) **3 cr.**
Michael Huberman
Étude du développement de la mondialisation et des institutions mondiales et de certains effets (distribution des revenus, mode de production, normes de consommation, profils démographiques et évolution de la famille). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2830 Histoire du féminisme en Occident (A 1 j) **3 cr.**
Denyse Baillargeon
Revue des grandes luttes féministes depuis le milieu du XIXe siècle. On s'attarde aux grandes figures, aux groupes et aux idéologies féministes ainsi qu'aux rapports entre les femmes, la citoyenneté, la nation et l'État. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2835 Amérique du Nord, histoire comparée (A 1 j) **3 cr.**
Étude des éléments de continuité, de rupture, de différenciation et de convergence dans l'évolution des partenaires de l'ALÉNA. Prise en compte des facteurs géographiques, économiques, sociaux, institutionnels et culturels. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2840 Tradition et révolution (HE 1 j) **3 cr.**
Pierre Trépanier
Étude des auteurs et des courants de pensée traditionalistes au Québec, en France, en Belgique wallonne, en Suisse romande, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Droites intellectuelles, contre-révolution, modernité, totalitarisme, néo-conservatisme. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2850 La culture bourgeoise au XIXe siècle (A 1 j) **3 cr.**
Ollivier Hubert
Les caractéristiques fondamentales de la culture bourgeoise, entendue comme vision du monde et comme ensemble de pratiques de distinction, dans différents pays européens et américains au XIXe siècle.

HST 2860 Les États-Unis et la décolonisation (A 1 s) **3 cr.**
Bruno Ramirez
Étude critique des politiques états-uniennes dans les régions issues de la décolonisation (Moyen-Orient; Indochine; Afrique) pendant l'ère de la « guerre froide ». (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2870 Penser la ville aux XIXe et XXe siècles (A 1 j) **3 cr.**
Michèle Dagenais
L'histoire des villes en Occident dans une perspective comparative. Le cours s'attarde aux diverses conceptions de la ville développées aux XIXe et XXe siècles, aux utopies et aux modes de vie urbains.

HST 2880 Histoire des femmes en Europe (HE 1 j) **3 cr.**
Susan Dalton
Ce cours examine le rôle des femmes dans la vie sociale, politique et économique en Europe moderne. Le travail, le mariage, la production culturelle et la Révolution française seront parmi les principaux sujets traités. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2890 Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle (A 1 j) **3 cr.**
John A. Dickinson
Depuis Marco Polo, des voyageurs ont rencontré des paysages et des populations qui ont alimenté l'imaginaire. La découverte de l'altérité a eu des effets importants pour les sociétés mises en présence, contribuant à façonner le monde contemporain. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 2904 Histoire du Québec contemporain (A 1 j) **3 cr.**
Aspects démographiques, culturels, économiques, politiques et sociaux de l'histoire récente du Québec.

HST 3105 Économie et société grecques (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Bonnechere
Production, agriculture, commerce, fiscalité, guerre, classes sociales et leur évolution. Esclavage, famille, place des femmes et vie quotidienne. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3108 Religion et société au Moyen Âge (A 1 j) **3 cr.**
Pietro Boglioni
Étude de la culture et des mentalités religieuses au Moyen Âge. La place de l'Église et du phénomène religieux dans la société médiévale.

HST 3111 Systèmes économiques et sociaux à Rome (H 1 j) **3 cr.**
Structures sociales et familiales, organisation politique, économique et monétaire de la République au Bas Empire. Vie quotidienne.

HST 3127 Pouvoir, économie, société au Moyen Âge (H 1 j) **3 cr.**
Denise Angers
Pouvoir dans l'Église, dans l'État, dans la famille : théories et réalités. Le monde marchand et l'économie. Différences régionales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3130 Culture et société au Moyen Âge (H 1 j) **3 cr.**
Serge Lusignan
Ce cours vise à appréhender le monde médiéval par le biais de la culture définie comme l'ensemble des productions et des représentations symboliques de la société.

HST 3206 Religions et mentalités modernes (A 1 j) **3 cr.**
Dominique Deslandres
Ce cours porte sur les mentalités socio-religieuses de l'Europe moderne. À partir d'un ensemble de sources présélectionnées seront étudiés : l'outillage mental, la foi et ses dissidences, les instruments de normalisation.

HST 3207 La Révolution française et l'Empire (H 1 j) **3 cr.**
Susan Dalton
Ce cours étudie les aspects culturels, politiques et sociaux de l'Europe entre 1789 et 1815, en particulier la réorganisation institutionnelle et symbolique de la politique française et sa diffusion en Europe.

HST 3220 France contemporaine : économie, société (H 1 j) **3 cr.**
Louis Michel
Les caractéristiques et les particularités d'une croissance. L'évolution d'une société : héritages et mutations, en France aux XIXe et XXe siècles. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3256 La politique étrangère allemande (H 1 j) **3 cr.**
Paul Létourneau
Analyse de quelques problèmes politiques, économiques et sociaux, et des relations internationales de l'Allemagne de 1949 à nos jours.

HST 3257 Relations internationales : France (A 1 j) **3 cr.**
Étude des relations internationales de la France aux XIXe et XXe siècles.

HST 3352 Pouvoir et société en Amérique latine (H 1 j) **3 cr.**
Cynthia Milton
Étude des formes et des institutions dans lesquelles s'exprime le pouvoir depuis la famille jusqu'à l'État. Leur évolution du XVIIIe au XXe siècle. Les rapports entre les élites et les masses. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3360 Société et idéologie aux États-Unis (H 1 j) **3 cr.**
François Furstenberg
L'idéologie révolutionnaire et l'évolution de la société américaine aux XVIIIe et XIXe siècles. L'encadrement de la concurrence des intérêts politiques par la liberté, l'égalité et la démocratie.

HST 3361 Société et pouvoir aux États-Unis (A 1 j) **3 cr.**
Bruno Ramirez
Analyse des rapports entre les groupes sociaux et la distribution du pouvoir. L'essor de la démocratie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3420 Le Québec préindustriel (H 1 j) **3 cr.**
Christian Dessureault
Discuter les acquis de la littérature scientifique sur les structures sociales du Québec préindustriel. Concevoir et réaliser un court projet de recherche à partir des sources imprimées ou manuscrites.

HST 3426 Vivre au Canada préindustriel (A 1 j) **3 cr.**
Thomas Wien
Étude à partir de sources imprimées ou manuscrites de divers problèmes relatifs à la vie sociale au Canada préindustriel.

HST 3433 Espace domestique, espace public (H 1 j) **3 cr.**
Denyse Baillargeon
Étude des rapports entre le privé et le public au Canada depuis 1850 à partir d'un ensemble de thématiques qui mettent en lumière leur interaction (consommation, politiques sociales et familiales, montée des « experts », etc.). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3440 Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle (H 1 s) **3 cr.**
Ollivier Hubert
Réflexion collective et historienne sur la problématique de l'exclusion sociale à partir des discours qui construisent la marginalité et des dispositifs de prise en charge des populations marginalisées. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3450 Histoire économique nord-américaine (A 1 j) **3 cr.**
Michael Huberman
Analyse historique des grandes transformations économiques des sociétés nord-américaines, des découvertes à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3460 État, société et citoyenneté au Canada (H 1 j) **3 cr.**
Michèle Dagenais
Ce cours vise à comprendre ce qu'est un État. Il analyse la formation de l'État au Canada; les forces et les dynamiques assurant son existence et sa croissance; l'évolution des rapports entre État et société civile.

HST 3475 Industrie, capital et travail au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Étude du mouvement ouvrier ou des associations patronales au Québec depuis les débuts de l'industrialisation à la fin du XXe siècle jusqu'à nos jours. Le thème varie d'une année à l'autre.

HST 3476 Histoire intellectuelle du Québec (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Trépanier
Le mouvement des idées de 1830 à 1965. Aspects de la vie culturelle et religieuse. Histoire et historiens. Les relations franco-québécoises.

HST 3562 Sciences, techniques et sociétés (H 1 j) **3 cr.**
Yakov Rabkin
Étude des rapports qu'entretiennent les sciences et les techniques dans diverses sociétés.

HST 3591 Médecine, santé et société en Europe (A 1 s) **3 cr.**
Othmar Keel
Analyse de quelques aspects de l'évolution du domaine de la médecine et de la santé en Europe de 1750 à 1850. Étude des mentalités et attitudes collectives en regard de la maladie, des soins et de l'hygiène. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3593 Médecine, santé et société au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Othmar Keel
Histoire intellectuelle et socio-institutionnelle de la médecine et de la santé au Québec aux XIXe et XXe siècles. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3600 Colloque d'histoire comparée (A 1 j) **3 cr.**
Étude comparée du Québec et de la France ou des États-Unis. Le cours privilégie certains aspects de la culture, de l'économie ou de la société. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3611 Problèmes d'histoire (H 1 j) **3 cr.**
Étude de controverses historiques concernant une région ou une époque. Le thème varie d'une année à l'autre. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

HST 3700 Lectures dirigées (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Lecture et analyse d'ouvrages et d'articles sur un sujet se situant dans une problématique bien définie et visant des objectifs précis.

HST 3710 Stage et activités professionnelles (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Stage dans des archives, des musées, etc. ou travail de recherche à caractère historique auprès d'un organisme.

HST 3720 Recherche en archives (AHE 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Ce cours permet à l'étudiant d'utiliser et de confronter sa formation théorique, ainsi que ses connaissances historiques, dans le cadre d'une expérience pratique à partir des sources manuscrites.

HST 3741 Voyage d'études (E 1 j) **3 cr.**
Ce cours met les étudiants en contact direct avec le patrimoine historique d'un pays, d'une région (sites historiques, oeuvres d'art, musées, centres d'archives, centres de recherche, etc.).

IDI - Déficience intellectuelle (intervention)

IDI 1010 Modèles d'intervention communautaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions interdisciplinaire et intersectorielle de l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur réseau social. Concepts, approches, finalités, buts et objectifs. Évaluation de l'efficience de l'intervention.

IDI 1020 Regard systémique sur les familles (AHE 1 js) **3 cr.**
Étapes de cheminement des parents d'un enfant présentant une déficience intellectuelle, facteurs d'adaptation, événements stratégiques. Compréhension de la dynamique des familles. Rôle de l'intervenant. Aide et soutien. Étude de situations.

IDI 1030 Intervention en réseau (AHE 1 js) **3 cr.**
Stratégies d'intervention auprès de différents réseaux. L'importance d'enrichir son propre réseau de contacts et celui des personnes ayant une déficience intellectuelle. Connaissance des organismes et ressources communautaires.

IDI 2010 Les enjeux de l'intervention en DI (AHE 1 js) **3 cr.**
Synthèse des données d'évaluation et choix d'intervention. Gestion de l'ambiguïté. Adaptation continue à de nouveaux contextes, organisation du travail, initiative, créativité et risque.

IDI 2020 Éthique de l'intervention (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes et valeurs orientant l'intervention communautaire auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et auprès de leur réseau social. Notions d'éthique, de déontologie, de morale et de droit. Résolution de dilemmes éthiques.

IDI 2030 Comportements excessifs et intervention (AHE 1 js) **3 cr.**
Définitions. Principes d'intervention. Analyse globale de la personne et de ses comportements. Interventions préventives et réactives. Mesure de l'impact des interventions. Limites, compétences et ressourcement.

IDI 2040 Troubles envahissants du développement (AHE 1 js) **3 cr.**
Caractéristiques des syndromes reliés aux troubles envahissants du développement. Impact des diagnostics sur l'intervention. Adaptation de diverses méthodes thérapeutiques et de pistes d'intervention. Approches intensives UCLA, TEACCH et PECS.

IDI 3000 Activités de synthèse et d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques destinées à permettre à l'étudiant de faire un bilan sur le développement de ses compétences. Dynamique d'échanges interprofessionnels et interdisciplinaires. Préalable(s) : 21 crédits.

IDI 3010 Groupe de codéveloppement (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition, principes, étapes, rôles, conditions de succès. Étude attentive d'une situation vécue par l'étudiant, partage de savoirs pratiques et de connaissances théoriques. Échanges et intervision en vue d'améliorer la pratique professionnelle.

IDI 3020 Atelier thématique (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de plusieurs thèmes relatifs à la déficience intellectuelle, ainsi qu'à l'acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

IDI 3020W Processus clinique en TED (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôle et responsabilités de l'intervenant : relations avec l'usager et ses proches, avec les autres intervenants et le superviseur, participation à l'élaboration et au suivi de plans d'intervention; évaluation continue des résultats et des impacts.

IDI 3020X Instruments d'intervention en TED (AHE 1 js) **3 cr.**
Outils complémentaires utilisés dans l'intervention : scénarios sociaux, outils de communication visuels, jeux adaptés, etc. Approches et instruments d'évaluation correspondants; analyse critique de questions d'actualité. Éthique.

IDI 3020Y Évaluation globale des besoins (AHE 1 js) **3 cr.**
Théorie, particularités de passation, normes, forces et limites des principaux outils d'évaluation. Expérimentation d'outils d'évaluation : compilation, réalisation d'entrevues avec usager et parent, rédaction et présentation des recommandations.

IDI 3020Z Vieillissement et DI (AHE 1 js) **3 cr.**
Particularités du processus de vieillissement biopsychosocial et cognitif. Besoins : retraite, deuil, abus, etc. Rôle de l'intervenant : prévention, dépistage, soins, intégration communautaire, soutien au milieu résidentiel. Programmes-cadres.

IFT - Informatique

IFT 1015 Programmation 1 (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Éléments de base d'un langage de programmation : types, expressions, énoncés conditionnels et itératifs, procédures, fonctions, paramètres, récursivité, tableaux, enregistrements, pointeurs et fichiers. Préalable(s) : Collège 201-103-77 et 201-105-77.

IFT 1025 Programmation 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Concepts avancés : classes, objets, héritage, interfaces, réutilisation, événements. Introduction aux structures de données et algorithmes : listes, arbres binaires, fichiers, recherche et tri. Notions d'analyse numérique : précision. Préalable(s) : IFT 1015 ou IFT 1010.

IFT 1065 Structures discrètes en informatique (AH 1 j) **3 cr.**
Éléments de logique propositionnelle. Ensembles. Suites et fonctions. Algorithmes. Matrices booléennes. Raisonnement mathématique. Induction. Combinatoire. Relations de récurrence. Graphes, Arbres. Préalable(s) : Collège 201-103-77 et 201-105-77.

IFT 1142 Programmation côté client (AHE 1 js) **3 cr.**
Programmation Javascript avancée, modèle objet de document (DOM), XML, XHTML, notions avancées sur les feuilles de style. Préalable(s) : IFT 1144 et IFT 1810.

IFT 1144 Introduction à la programmation Internet (AH 1 js) **3 cr.**
Langage HTML, feuilles de style pour la conception et la mise en page de documents Web. JavaScript est introduit afin de rendre ces documents plus interactifs et vivants. Concomitant(s) : IFT 1810.

IFT 1147 Programmation serveur avec PHP (AHE 1 j) **3 cr.**
Programmation Web du coté serveur. Création de documents dynamiques pour le Web avec le langage PHP. Accès aux bases de données. Préalable(s) : IFT 1810 et IFT 1144.

IFT 1148 Programmation serveur avec ASP (AHE 1 js) **3 cr.**
Programmation Web du côté serveur. Création de documents dynamiques grâce à la technologie des « Active Server Pages » (ASP). Création de contrôles serveur personnalisés. Accès aux bases de données. Préalable(s) : IFT 1144 et (IFT 1175 ou IFT 1179).

IFT 1149 Technologie JSP (AH 1 js) **3 cr.**
Notions de JSP, apprentissage des balises JSP. Création de sites Web dynamiques en JSP. « Cookies » et messages d'erreur. JSP et bases de données. Préalable(s) : IFT 1144 et IFT 1170.

IFT 1152 Introduction aux technologies XML (AH 1 js) **3 cr.**
Utilisation des technologies XML pour la gestion, le stockage, la distribution des documents d'affaires sur le Web. Intégration de XML aux bases de données et aux applications existantes. Préalable(s) : IFT 1144 et IFT 1810.

IFT 1166 Programmation orientée objet en C++ (AHE 1 j) **3 cr.**
Perfectionnement en programmation. Étude du langage C++ et de la programmation orientée objet. Applications aux structures de données simples et aux interfaces graphiques de base. Préalable(s) : IFT 1810 ou IFT 1969.

IFT 1169 Programmation avancée en C++ (AHE 1 js) **3 cr.**
Structures de données avancées. Concepts avancés en programmation orientée objet. Librairie de modèles standard STL. Algorithmes génériques. Applications. Préalable(s) : IFT 1166.

IFT 1170 Programmation Java et applications (AHE 1 s) **3 cr.**
Programmation orientée objet avec Java. Interfaces usager. «Applets». Événements. Fichiers. Exceptions. Préalable(s) : IFT 1810.

IFT 1175 Programmation en Visual Basic (AHE 1 s) **3 cr.**
Programmation par événements et orientée objet avec Visual Basic. Classes d'objets, composants ActiveX et .NET, connexions aux bases de données, contrôle d'applications Windows (VBA). Préalable(s) : IFT 1010 ou IFT 1810.

IFT 1176 Aspects avancés de Java (AHE 1 s) **3 cr.**
Traitement des exceptions en Java. Interfaces usager. Type générique. Collections. JavaBeans, JDBC. Programmation parallèle et réseau. Préalable(s) : IFT 1170.

IFT 1177 Chiffrier-bases de données: compléments (AH 1 j) **3 cr.**
Concepts relatifs aux ensembles de données. Modélisation, validation de données et de bases de données. Requêtes, calculs et présentation de résultats. Ces sujets seront vus en Excel et en Access.

IFT 1178 Programmation d'applications en VB (AHE 1 j) **3 cr.**
Éléments de base de la programmation. Programmation d'applications interactives en utilisant le langage Visual Basic. Utilisation d'applications externes comme Excel ou Access. Connaissances souhaitées en Excel et Access.

IFT 1179 Programmation en C# (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude du langage et de la programmation orientée objet en C#. Applications aux structures de données et aux interfaces graphiques de base. Préalable(s) : IFT 1810.

IFT 1215 Introduction aux systèmes informatiques (AH 1 j) **3 cr.**
Historique. Composantes d'un ordinateur. Codage des données et des instructions. Langages machine et de haut niveau. Concepts et utilisation d'un système d'exploitation. Introduction à l'Internet. Conséquences sociales de l'informatique.

IFT 1227 Architecture des ordinateurs 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Jeu d'instructions : RISC vs CISC. Modes d'adressage. Exceptions. Dispositifs d'entrée/sortie, bus, interruptions. Contrôle câblé et microprogrammé. Accélération du traitement : pipelines et parallélisme. Évolution des technologies. Préalable(s) : (IFT 1065 et IFT 1215) ou (IFT 1063 et IFT 1226).

IFT 1575 Modèles de recherche opérationnelle (AH 1 j) **3 cr.**
Programmation linéaire. Simplexe. Dualité. Programmation en nombres entiers. Problèmes de réseaux. Méthodes PERT/CPM. Plus court chemin. Programmation dynamique déterministe et probabiliste. Modèles stochastiques.

IFT 1800 Initiation à l'informatique (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Information et informatique. Concepts et vocabulaire de base. Accès à l'information via Internet. Applications diverses : arts, sciences, gestion, santé, éducation, etc. Travaux pratiques sur les progiciels les plus répandus.

IFT 1805 Informatique de base: médecine dentaire (H 1 j) **3 cr.**
Mise à niveau : outils et progiciels les plus répandus dans les applications informatiques telles recherche documentaire, création de pages Web, production de documents et de présentations orales, gestion de données.

IFT 1810 Introduction à la programmation (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Algorithmes et concepts de base de la programmation. Notions de tableaux et de fonctions avec paramètres. Introduction à la programmation orientée objet.

IFT 1850 Modèles de recherche opérationnelle (AH 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Éléments de programmation linéaire, non linéaire et dynamique. Files d'attente. Modèles d'inventaire. Modèles de réseau et cheminement critique. Modèles d'ordonnancement.

IFT 1890 Initiation à la bio-informatique (H 1 j) **3 cr.**
Logiciels : de comparaison et d'alignement de séquences biologiques, de prédiction de structures, de recherche de motifs, d'assemblage de séquences, de cartographie physique et d'analyse phylogénétique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 1912 Initiation aux chiffriers électroniques (AHE 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Environnement de travail. Notions de base. Les commandes. Les fonctions. Les graphiques. Les macrocommandes. Sujets d'application.

IFT 1931 Initiation aux bases de données (AHE 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Environnement de travail. Notions fondamentales. Manipulation d'une base de données. Programmation utilisant le progiciel de gestion de base de données. Utilisation professionnelle.

IFT 1935 Initiation au graphisme par ordinateur (AHE 1 s) **3 cr.**
Manipulation d'objets graphiques. Agencement. Dessin et modelage. Traitement de texte et texte artistique. Addition de symboles. Transformations. Effets spéciaux.

IFT 1945 Internet et création de pages Web (AHE 1 s) **3 cr.**
Ce cours a pour but de familiariser les étudiants à utiliser les outils disponibles sur le réseau Internet, la création de pages Web.

IFT 1946 Sites Web avancés avec Frontpage (H 1 j) **3 cr.**
Création de sites web avancés avec Frontpage. Mise en place de contenus dynamiques dans les sites Web. Connexion à une base de données. Gestion de formulaires. Préalable(s) : IFT 1945.

IFT 1969 Programmation scientifique en langage C (AH 1 js) **3 cr.**
Éléments de base de la programmation. Fonctions, tableau, structures de données dynamiques, récursivité. Utilisation du langage C pour résoudre des problèmes scientifiques. Préalable(s) : Collège 201-203-77 et 201-105-77

IFT 1986 Traitement informatique des textes (AHE 1 js) **3 cr.**
Apprentissage d'un logiciel de traitement de texte. Édition et formatage d'un texte. Pagination. Utilisation d'en-têtes et de pieds de page, de tableaux et de graphiques. Création d'index et tables des matières. Fusion de documents types.

IFT 1990 Informatique pour sciences sociales (AH 1 js) **3 cr.**
Initiation à l'utilisation des micro-ordinateurs. Concepts et vocabulaire de base. Logiciels et matériel. Traitement de l'information. Utilisation du réseau Internet et de progiciels pour l'analyse quantitative et qualitative de données.

IFT 2015 Structures de données (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Types abstraits pour les structures de données, arbres, dictionnaires, files avec priorités, graphes, méthodes externes. Préalable(s) : (IFT 1025 et IFT 1065) ou (IFT 1020 et IFT 1063).

IFT 2035 Concepts des langages de programmation (AHE 1 j) **3 cr.**
Historique. Concepts et implantation des entités de base. Mécanismes d'exécution : pile, tas, passage de paramètres. Langage de bas niveau (C). Programmation structu-

rée, fonctionnelle et logique. Langages spécialisés. Préalable(s) : IFT 1025 ou IFT 1020.

IFT 2105 Introduction à l'informatique théorique (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Automates finis et expressions régulières. Grammaires hors-contexte et automates à piles. Calculabilité et décidabilité. Classes de complexité. Préalable(s) : (IFT 1015 et IFT 1065) ou (IFT 1010 et IFT 1063).

IFT 2125 Introduction à l'algorithmique (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Conception et analyse d'algorithmes. Notation asymptotique, résolution de récurrences. Algorithmes voraces, diviser-pour-régner, programmation dynamique, parcours de graphes, retour-arrière, algorithmes probabilistes. Préalable(s) : IFT 2015 ou IFT 2010. Concomitant(s) : MAT 1978 ou (MAT 1720 et STT 1700).

IFT 2245 Systèmes d'exploitation (AH 1 j) **3 cr.**

Fonctions principales. Gestion du parallélisme. Synchronisation. Interblocage. Ordonnancement. Gestion de la mémoire et des entrées/sorties. Fichiers. Protection et systèmes distribués. Préalable(s) : (IFT 1227 et IFT 2035) ou (IFT 1225 ou IFT 1226).

IFT 2255 Génie logiciel (AHE 1 j) **3 cr.**

Introduction au génie logiciel. Cycles de développement. Analyse, modélisation et spécification. Conception. Développement orienté objet. Mise au point. Outils et environnements de développement. Préalable(s) : IFT 1025 ou IFT 1020.

IFT 2425 Introduction aux algorithmes numériques (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Arithmétique en point flottant, analyse d'erreurs. Équations linéaires et non linéaires. Interpolation, moindres carrés. Différenciation et intégration numérique. Équations différentielles ordinaires. Préalable(s) : (IFT 1010 ou IFT 1015) et (MAT 1400 et MAT 1600).

IFT 2455 Analyse numérique matricielle (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Solution numérique des systèmes d'équations linéaires; inversion; triangularisation. Méthodes directes, méthodes d'itération, etc. Approximation des valeurs propres. Applications diverses. Préalable(s) : (IFT 1015 ou IFT 1010) et (MAT 1600 ou MAT 1640). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 2505 Techniques d'optimisation 1 (A 1 j) **3 cr.**

Modèles linéaires. Méthode du simplexe. Dualité. Postoptimisation. Jeux matriciels. Problèmes de flot à coût minimum. Problèmes à structures particulières. Méthode de points intérieurs. Préalable(s) : MAT 1600 ou MAT 1640.

IFT 2550 Stage d'informatique 1 (A 1 js) **3 cr.**

Premier stage du programme COOP, en milieu de travail, donnant lieu à un rapport, évalué conjointement par l'employeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : 30 crédits IFT

IFT 2720 Introduction au multimédia (AH 1 s) **3 cr.**

Médias informatiques. Web. Interfaces usagers. Images. Vidéo. Audio. Préalable(s) : un premier cours de programmation.

IFT 2730 Traitement d'images (A 1 s) **3 cr.**

Représentations digitales. Transformations. Morphing. Compositing. Filtres. Compression couleur. Préalable(s) : IFT 1020 ou IFT 1160.

IFT 2810 Structures de données (A 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Structures d'information : chaînes, tableaux, piles, listes, arbres et graphes. Implantation et manipulation. Algorithmes de tri. Organisation de dictionnaires. Allocation dynamique de mémoire. Préalable(s) : IFT 1020 ou IFT 1160 ou IFT 1170 ou IFT 1175.

IFT 2821 Introduction aux bases de données (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Principes des bases de données. Modèles de bases de données : hiérarchique, réseau, relationnel. Présentation et exploitation des systèmes couramment utilisés. Préalable(s) : IFT 1160 ou IFT 1170 ou IFT 1175.

IFT 2850 Optimisation appliquée (A 1 s) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Programmation linéaire et non linéaire. Dualité et analyse postoptimale. Programmation en nombres entiers. Applications. Utilisation de logiciels pertinents. Préalable(s) : IFT 1850.

IFT 2880 Organisation des ordinateurs et systèmes (H 1 s) **3 cr.**

Composantes d'un ordinateur. Jeux d'instructions. Entrée / sortie. Synchronisation des processus. Ordonnancement. Protection. Systèmes distribués. Préalable(s) : IFT 1010 ou IFT 1160 ou IFT 1170 ou IFT 1175.

IFT 2905 Interfaces personne-machine (A 1 j) **3 cr.**

Concept et langages des interfaces. Programmation par événements. Modèle de l'usager. Design et programmation d'interfaces graphiques. Impact sur les multi-média, la collaboration et la communication. Préalable(s) : IFT 1025.

IFT 2935 Bases de données (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Architecture. Modèles d'organisation. Définition, création, mise à jour et consultation. Exploitation. Préalable(s) : IFT 2015.

IFT 3030 Bases de données (AH 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Architecture. Modèles d'organisation. Définition, création, mise à jour et consultation. Exploitation. Préalable(s) : IFT 2010.

IFT 3051 Projet d'informatique (AHE 1 j) **4 cr.**

Projet défini et encadré par un professeur associé à un laboratoire de recherche universitaire. Préalables explicites selon la nature du projet. Préalable(s) : 40 cr. de sigle IFT.

IFT 3052 Stage d'informatique (AHE 1 j) **4 cr.**

Stage en milieu de travail, donnant lieu à un rapport, évalué conjointement par l'employeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : 40 cr. de sigle IFT.

IFT 3060 Langages de programmation et compilation (A 1 j) **4 cr.**

Méthodes de compilation et interprétation des langages de programmation. Génération de code, optimisation, transformations de programme. Gestion de la mémoire. Implantation des langages spécialisés. Préalable(s) : IFT 2030. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3065 Langages de programmation et compilation (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes de compilation et interprétation des langages de programmation. Génération de code, optimisation, transformations de programme. Gestion de la mémoire. Implantation des langages spécialisés. Préalable(s) : IFT 2035. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3150 Projet d'informatique (E 1 j) **3 cr.**

Projet défini et encadré par un professeur associé à un laboratoire de recherche universitaire. Préalables explicites selon la nature du projet. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3151 Stage d'informatique (E 1 j) **3 cr.**

Stage en milieu de travail, donnant lieu à un rapport, évalué conjointement par l'employeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3162 Analyse des langages de programmation (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Organisation d'un compilateur. Analyses lexicale, syntaxique et sémantique. Générateurs d'analyseurs descendants et ascendants. Évaluation d'attributs. Inférence de types. Récupération d'erreurs. Introduction à la sémantique. Préalable(s) : IFT 2102 et IFT 2010. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3165 Analyse des langages de programmation (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Organisation d'un compilateur. Analyses lexicale, syntaxique et sémantique. Générateurs d'analyseurs descendants et ascendants. Évaluation d'attributs. Inférence de types. Récupération d'erreurs. Introduction à la sémantique. Préalable(s) : IFT 2105 et IFT 2015. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3200 Systèmes linéaires (H 1 j) **4 cr.**

Modèles mathématiques de systèmes. Traitement des signaux et des images. Filtres. Transformées-Z et de Fourier. Convolution. Théorème de Nyquist. Équations différentielles linéaires. Contrôle optimal. Simulation continue. Préalable(s) : (MAT 1400 ou MAT 1440) et (MAT 1600 ou MAT 1640). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3205 Systèmes linéaires (H 1 j) **3 cr.**

Modèles mathématiques de systèmes. Traitement des signaux et des images. Filtres. Transformées-Z et de Fourier. Convolution. Théorème de Nyquist. Équations différentielles linéaires. Contrôle optimal. Simulation continue. Préalable(s) : (MAT 1400 ou

MAT 1440) et (MAT 1600 ou MAT 1640). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3220 Technologie de l'Internet (A 1 j) **4 cr.**

Historique, services actuels et perspectives. Navigation et composition de pages. Infrastructure réseaux et protocoles. Programmation pour interactivité, cgi, Javascript. Établissement de sites. Sécurité. Sujets avancés. Préalable(s) : IFT 2010 et IFT 2030 et IFT 2240.

IFT 3225 Technologie de l'Internet (A 1 j) **3 cr.**

Historique, services actuels et perspectives. Navigation et composition de pages. Infrastructure réseaux et protocoles. Programmation pour interactivité, cgi, Javascript. Établissement de sites. Sécurité. Sujets avancés. Préalable(s) : IFT 2015 et IFT 2035 et IFT 2245.

IFT 3240 Simulation et modèles (H 1 j) **4 cr.**

Modèles de simulation. Simulations continue et à événements discrets. Modélisation stochastique. Validation et réalisme. Analyse des résultats. Technique de réduction de la variance. Génération de valeurs pseudoaléatoires. Préalable(s) : IFT 2010 et (MAT 1978 ou MAT 1720). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3245 Simulation et modèles (H 1 j) **3 cr.**

Modèles de simulation. Simulations continue et à événements discrets. Modélisation stochastique. Validation et réalisme. Analyse des résultats. Technique de réduction de la variance. Génération de valeurs pseudoaléatoires. Préalable(s) : IFT 2015 et (MAT 1978 ou MAT 1720). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3290 Bio-informatique (H 1 j) **4 cr.**

Code, algorithmes et programmation génétiques. Évolution et vie artificielles, stratégies évolutives. Calcul moléculaire. Préalable(s) : IFT 2010 et MAT 1978.

IFT 3295 Bio-informatique (H 1 j) **3 cr.**

Code, algorithmes et programmation génétiques. Évolution et vie artificielles, stratégies évolutives. Calcul moléculaire. Préalable(s) : IFT 2015 et MAT 1978.

IFT 3320 Téléinformatique (H 1 j) **4 cr.**

Architecture des systèmes répartis. Modèle de référence OSI. Introduction aux moyens physiques de transmission de données. Protocoles de lien, de routage et de contrôle de flux. Introduction aux réseaux d'ordinateurs et à leurs protocoles. Préalable(s) : IFT 2240.

IFT 3325 Téléinformatique (H 1 j) **3 cr.**

Architecture des systèmes répartis. Modèle de référence OSI. Introduction aux moyens physiques de transmission de données. Protocoles de lien, de routage et de contrôle de flux. Introduction aux réseaux d'ordinateurs et à leurs protocoles. Préalable(s) : IFT 2245.

IFT 3330 Intelligence artificielle : introduction (A 1 j) **4 cr.**

Résolution heuristique de problèmes. Représentation des connaissances. Techniques d'inférence et de planification. Étude d'un langage approprié. Traitement de langue naturelle. Apprentissage. Systèmes experts. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3335 Intelligence artificielle : introduction (A 1 j) **3 cr.**

Résolution heuristique de problèmes. Représentation des connaissances. Techniques d'inférence et de planification. Étude d'un langage approprié. Traitement de langue naturelle. Apprentissage. Systèmes experts. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3350 Infographie (H 1 j) **4 cr.**

2D : tracé, remplissage. 3D : transformations, projections. Surfaces cachées. Illumination : modèles de réflexion. Textures : antialiassage. Modélisation : surfaces paramétriques. Animation : interpolation, cinématique, dynamique. Préalable(s) : IFT 2010.

IFT 3355 Infographie (H 1 j) **3 cr.**

2D : tracé, remplissage. 3D : transformations, projections. Surfaces cachées. Illumination : modèles de réflexion. Textures : antialiassage. Modélisation : surfaces paramétriques. Animation : interpolation, cinématique, dynamique. Préalable(s) : IFT 2015.

IFT 3370 Informatique théorique (H 1 j) **4 cr.**

Modèles du calcul. Calculabilité et décidabilité. Complexité. Hiérarchies. Complétudes. Sujets choisis. Préalable(s) : 30 crédits de cours de sigle IFT dont IFT 2102.

IFT 3375 Informatique théorique (H 1 j) **3 cr.**

Modèles du calcul. Calculabilité et décidabilité. Complexité. Hiérarchies. Complétudes. Sujets choisis. Préalable(s) : IFT 2105.27 cr. de sigle IFT.

IFT 3380 Architecture des ordinateurs 2 (H 1 j) **4 cr.**

Technologie VLSI. Architectures RISC / CISC avancées. Analyse et techniques d'accroissement des performances. Ordinateurs parallèles; réseaux; cohérence de mémoire. Langages de description de matériel. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3385 Architecture des ordinateurs 2 (H 1 j) **3 cr.**

Technologie VLSI. Architectures RISC / CISC avancées. Analyse et techniques d'accroissement des performances. Ordinateurs parallèles; réseaux; cohérence de mémoire. Langages de description de matériel. Préalable(s) : 30 cr. de sigle IFT.

IFT 3390 Fondements de l'apprentissage machine (H 1 j) **4 cr.**

Éléments de base des algorithmes d'apprentissage statistique et symbolique. Exemples d'applications en forage de données, reconnaissance des formes, régression non linéaire, et données temporelles. Des connaissances d'analyse numérique sont recommandées, par exemple le IFT2421 Préalable(s) : MAT 1600 et MAT 1978 et IFT 2121.

IFT 3395 Fondements de l'apprentissage machine (H 1 j) **3 cr.**

Éléments de base des algorithmes d'apprentissage statistique et symbolique. Exemples d'applications en forage de données, reconnaissance des formes, régression non linéaire, et données temporelles. Des connaissances d'analyse numérique sont recommandées, par exemple le IFT 2425. Préalable(s) : MAT 1600 et MAT 1978 et IFT 2125.

IFT 3401 Algèbre numérique (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Méthodes itératives pour systèmes algébriques et différentiels; convergence, bornes théoriques et pratiques. Techniques numériques en contrôle optimal. Préalable(s) : IFT 2421 ou IFT 2450. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3405 Algèbre numérique (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Méthodes itératives pour systèmes algébriques et différentiels; convergence, bornes théoriques et pratiques. Techniques numériques en contrôle optimal. Préalable(s) : IFT 2425 et IFT 2455. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3512 Techniques d'optimisation 2 (H 1 j) **4 cr.**

Programmation non linéaire. Conditions d'optimalité avec et sans contraintes. Optimisation unidimensionnelle. Méthodes de directions réalisables. Modèles en nombres entiers. Méthodes de coupes. Branch and bound. Préalable(s) : IFT 2504.

IFT 3515 Techniques d'optimisation 2 (H 1 j) **3 cr.**

Programmation non linéaire. Conditions d'optimalité avec et sans contraintes. Optimisation unidimensionnelle. Méthodes de directions réalisables. Modèles en nombres entiers. Méthodes de coupes. Branch and bound. Préalable(s) : IFT 2505.

IFT 3540 Graphes et réseaux (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Notions de base en théorie des graphes. Parcours eulériens et hamiltoniens. Problèmes d'optimisation sur les graphes. Arbres et arborescences. Plus courts chemins. Problèmes d'optimisation de réseaux. Concomitant(s) : IFT 2504. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3545 Graphes et réseaux (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Notions de base en théorie des graphes. Parcours eulériens et hamiltoniens. Problèmes d'optimisation sur les graphes. Arbres et arborescences. Plus courts chemins. Problèmes d'optimisation de réseaux. Concomitant(s) : IFT 2505. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3550 Stage d'informatique 2 (E 1 js) **3 cr.**

Deuxième stage du programme COOP, en milieu de travail, donnant lieu à un rapport, évalué conjointement par l'employeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : IFT 2550.

IFT 3551 Stage d'informatique 3 (H 1 js) **3 cr.**

Troisième stage du programme COOP, en milieu de travail, donnant lieu à un rapport, évalué conjointement par l'employeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : IFT 3550. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3651 Modèles stochastiques (A 1 j) **4 cr.**

Processus stochastiques. Chaînes de Markov. Horizons finis et infinis. Actualisation. Files d'attente. Processus de décision markoviens. Résolution d'équations de récurrence. Modèles d'inventaire. Fiabilité. Préalable(s) : IFT 2010 et (MAT 1978 ou MAT 1720).

IFT 3655 Modèles stochastiques (A 1 j) **3 cr.**

Processus stochastiques. Chaînes de Markov. Horizons finis et infinis. Actualisation. Files d'attente. Processus de décision markoviens. Résolution d'équations de récurrence. Modèles d'inventaire. Fiabilité. Préalable(s) : IFT 2015 et (MAT 1978 ou MAT 1720).

IFT 3730 Infographie 3D (H 1 s) **3 cr.**

Objets géométriques 3D. Transformations et projections. Visibilité. Textures. Modélisation. Courbes et surfaces. Préalable(s) : IFT 2010 ou IFT 2810.

IFT 3740 Animation par ordinateur (E 1 s) **3 cr.**

Animation traditionnelle. Animation rigide 3D. Corps articulés. Rotoscopie. Keyframing. Cinématique inverse. Déformations libres. Synchronisation du son et de l'image. Préalable(s) : IFT 2010 ou IFT 2810.

IFT 3820 Gestion de réseaux et protocoles (E 1 s) **3 cr.**

Protocole TCP/IP : installation, configuration, mécanismes d'adressage, évaluation de performances, serveurs d'application et dépannage. Les travaux pratiques seront basés sur les systèmes récents UNIX ou Windows. Préalable(s) : IFT 1160 ou IFT 1166.

IFT 3830 Systèmes d'exploitation : administration (H 1 s) **3 cr.**

Gestion d'un centre informatique : installation, configuration, partage de ressources et de données, systèmes hétérogènes, sécurité et tolérance aux pannes. Exemples basés sur les systèmes récents tels UNIX ou Windows. Préalable(s) : IFT 1010 ou IFT 1160.

IFT 3855 Optimisation de réseaux (A 1 s) **3 cr.**

Problèmes classiques d'optimisation de réseaux. Algorithmes spécialisés. Structures de données. Applications au transport et aux télécommunications. Utilisation de logiciels pertinents. Préalable(s) : (IFT 1850 et IFT 2810) ou IFT 2010. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3870 Logistique (H 1 s) **3 cr.**

Problème du voyageur de commerce : heuristiques spécialisées. Problèmes de tournées de véhicules. Tournées sur les arcs. Tournées avec contraintes horaires. Répartition de véhicules en temps réel. Projet dirigé. Préalable(s) : IFT 1850. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3875 Simulation (A 1 s) **3 cr.**

Principes de base des modèles de simulation. Modélisation et simulation utilisant le progiciel ARENA. Analyse de résultats. Techniques de réduction de la variance. Génération de valeurs pseudo-aléatoires. Préalable(s) : IFT 1850. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3880 Applications distribuées (H 1 s) **3 cr.**

Programmation distribuée. Communication inter-processus. Services distribués. Protocoles sous-jacents aux applications distribuées. Sockets. Applications client/serveur. Appels à distance de procédures. Étude de cas. Préalable(s) : IFT 1020 ou IFT 1160 ou IFT 1170 ou IFT 1175.

IFT 3901 Analyse et conception des logiciels (A 1 j) **4 cr.**

Ingénierie des besoins. Méthodes de spécification formelle. Principes, méthodes et notations de conception. Description et styles d'architectures logicielles. Composantes logicielles, patrons de conception et cadres d'application. Préalable(s) : IFT 2251.

IFT 3902 Développement, maintenance de logiciels (A 1 j) **4 cr.**

Introduction à la notion de projet. Organisation de projets. Gestion du développement : décomposition, estimation, planification, ordonnancement et contrôle. Gestion des risques. Budget et ressources humaines. Préalable(s) : IFT 2251.

IFT 3903 Qualité du logiciel et métriques (H 1 j) **4 cr.**

Définition et promotion de la qualité. Assurance qualité. Plan de qualité. Amélioration et contrôle de qualité (tests, revue, inspections). Normes et cadres de qualité. Théorie de la mesure. Métriques de produit et de processus. Métriques de qualité. Préalable(s) : IFT 2251.

IFT 3904 Conception des interfaces usagers (H 1 j) **4 cr.**

Typologie des interfaces usagers. Ergonomie des logiciels et facteurs humains. Analyse des tâches et modélisation. Conception, développement et outils. Évaluation. Interfaces Web et multimédia. Préalable(s) : IFT 2251 et IFT 3901. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 3911 Analyse et conception des logiciels (A 1 j) **3 cr.**

Ingénierie des besoins. Méthodes de spécification formelle. Principes, méthodes et notations de conception. Description et styles d'architectures logicielles. Composantes logicielles, patrons de conception et cadres d'application. Préalable(s) : IFT 2255.

IFT 3912 Développement, maintenance de logiciels (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à la notion de projet. Organisation de projets. Gestion du développement : décomposition, estimation, planification, ordonnancement et contrôle. Gestion des risques. Budget et ressources humaines. Préalable(s) : IFT 2255.

IFT 3913 Qualité du logiciel et métriques (H 1 j) **3 cr.**

Définition et promotion de la qualité. Assurance qualité. Plan de qualité. Amélioration et contrôle de qualité (tests, revue, inspections). Normes et cadres de qualité. Théorie de la mesure. Métriques de produit et de processus. Métriques de qualité. Préalable(s) : IFT 2255.

IFT 4055 Projet informatique honor (H 1 j) **3 cr.**

Initiation à la recherche par le biais d'un projet défini et encadré par un professeur au sein d'un laboratoire du DIRO, évalué conjointement par le professeur et un jury du DIRO. Préalable(s) : 30 crédits IFT

IFT 6010 Intelligence artificielle (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Représentation des connaissances. Logique classique et techniques de résolution automatique de problèmes. Raisonnement non monotone, induction, connaissances et croyances. Planification. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.

IFT 6042 Synthèse d'images (A 1 j) **4 cr.**

Modélisation géométrique. Courbes et surfaces. Visibilité. Lumière et ombrage. Modèles de transparence, réflexion, réfraction. Textures. Fractales et modèles stochastiques. Antialiasing. Lancer de rayons. Phénomènes naturels.

IFT 6053 Sujets avancés en téléinformatique (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Techniques de transmission de données, codage, théorie de l'information. Réseaux centralisés, multiplexage de lignes, protocoles de communication. Réseaux non centralisés, contrôle du trafic, fiabilité. Préalable(s) : IFT 3320 ou IFT 6320. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6080 Sujets en exploitation des ordinateurs (H 1 j) **4 cr.**

IFT 6095 Sujets en infographie (H 1 j) **4 cr.**

(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6100 Sujets en théorie des systèmes (AH 1) **4 cr.**

(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6121 Complexité du calcul (AH 1) **4 cr.**

Classes de complexité fondamentales. Hiérarchie polynomiale. Complexité relativisée. Machines de Turing alternantes. Circuits booléens. Caractérisations algébriques de classes de complexité. Bornes inférieures. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6141 Reconnaissance des formes (A 1 j) **4 cr.**

Classification. Regroupement. Modèles paramétriques et non paramétriques. Systèmes adaptatifs. Analyse de scènes. Aperçu des applications (télédétection, médecine, automation...).

IFT 6145 Vision tridimensionnelle (H 1 j) **4 cr.**

Concepts de vision par ordinateur. Calibrage de caméra, stéréoscopie, flux optique, mosaïques et panoramas. Méthodes de reconstruction volumétrique.

IFT 6150 Traitements d'images (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Échantillonnage. Opérations sur les images. Amélioration. Restauration. Compression. Réalisation d'un projet appliqué.

IFT 6155 Informatique quantique (A 1 j) **4 cr.**

Calcul réversible; information quantique; non-localité; cryptographie quantique; circuits, parallélisme et interférence quantiques; algorithmes de Simon, Shor et Grover; téléportation; correction d'erreurs; implantation.

IFT 6170 Théorie des codes correcteurs (AH 1) **4 cr.**

Modèles d'erreurs, codage - décodage, détection - correction. Théorème de Shannon, performances, NP-complétude du décodage. Codes aléatoires, cycliques, concaténés, géométriques, expandeurs et superconcentrateurs. Algorithme de Berlekamp. Préalable(s) : (MAT 1961 ou MAT 1640) et (MAT 1978 ou MAT 1720) et IFT 2121. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6172 Sémantique des langages de programmation (AH 1) **4 cr.**

Historique. Définitions de style opératoire (Vienne), dénotationnel (Scott) et déductif (Hoare, Dijkstra). Notions d'algèbre universelle, théorie des domaines, lambda-calcul typé. Illustrations pratiques. Développements récents. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6180 Cryptologie : théorie et applications (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Historique et définitions. Cryptographie et cryptanalyse. Théorie de l'information. Cryptographie conventionnelle, à clefs publiques, probabiliste et quantique. Génération pseudo et quasi aléatoire. Applications diverses.

IFT 6195 Sujets en informatique quantique (H 1 j) **4 cr.**

IFT 6221 Synthèse des systèmes numériques (A 1 j) **4 cr.**

Synthèse de haut niveau. Synthèse logique. Modèles d'architecture. Langages de description. Mesures de qualité. Partitionnement. Ordonnancement. Allocation de ressources. Systèmes logiciel - matériel. Méthodologie de conception.

IFT 6222 Spécification et vérification formelle (H 1 j) **4 cr.**

Techniques de vérification formelle : méthodes de démonstration de théorèmes basées sur des automates et la logique modale. Classification basée sur la spécification, la réalisation et les méthodes de démonstration.

IFT 6223 Systèmes reconfigurables (H 1 j) **4 cr.**

Architecture des systèmes reconfigurables (en particulier les FPGA), leur synthèse et validation. VHDL synthétisable. Conception simultanée logiciel/matériel. Transformation d'algorithmes séquentiels en circuits parallèles.

IFT 6232 Compilation (AH 1) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Aspects de l'organisation d'un compilateur; génération et optimisation de code, récupération d'erreurs, analyse de flot de contrôle. Interprètes, performance, test et diffusion. Écriture d'un compilateur générant du code pour une machine réelle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6243 Concepts de bases de données avancées (H 1 j) **4 cr.**

Bases de données intelligentes. Bases de données objet. Bases de connaissances et d'images. Bases déductives. Modélisation expert - novice. Projets : applications aux systèmes tutoriels intelligents.

IFT 6251 Sujets en génie logiciel (AH 1) **4 cr.**

(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6255 Recherche d'information (H 1 j) **4 cr.**

Principe de la recherche d'information. Sélection des documents pertinents. Modèles booléen, vectoriel, probabiliste, logique. Réalisation. Évaluation des performances. Analyses linguistiques, syntaxiques et sémantiques.

IFT 6261 Traitement des connaissances (H 1 j) **4 cr.**

Application des techniques d'IA pour le développement de systèmes à base de connaissances. Acquisition, formalisation et stockage de connaissances. Systèmes experts. Modèles à objets. Langages et systèmes spécialisés. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.

IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage (A 1 j) **4 cr.**

Algorithmes d'apprentissage pour reconnaissance des formes, prise de décisions, régression, et séries chronologiques. Théorie de l'apprentissage automatique. Réseaux de neurones. Modèles de Markov.

IFT 6271 Sécurité informatique (H 1 j) **4 cr.**

Confidentialité et intégrité des données. Protection des réseaux et du commerce électronique. Clefs publiques et les tiers de confiance. Méthodes d'authentification. Coupe-feu. Gestion des mots de passe. Évaluation et gestion des risques et sécurité.

IFT 6281 Gestion de documents (AH 1) **4 cr.**

Types de documents. Traitements de données textuelles : transformation, édition, compression, cryptage. Analyse syntaxique et compréhension de texte. Recherche documentaire. Indexation automatique. Hypertexte. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6291 Bio-informatique génomique (H 1 j) **4 cr.**

Comparaison et alignement des séquences biologiques. Structures secondaires des acides ribonucléiques. Recherche de motifs. Assemblage de fragments d'ADN, cartographie physique. Ordre des gènes.

IFT 6292 Bio-informatique moléculaire (H 1 j) **4 cr.**

Structure 3D des protéines et ARN. Modèles et optimisation de l'énergie potentielle, moléculaire. Espace et recherche de conformations, modélisation comparative et de novo.

IFT 6299 Sujets en bio-informatique (AHE 1) **4 cr.**

(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6521 Programmation dynamique (H 1 j) **4 cr.**

Processus de décision séquentiels déterministes et stochastiques. Horizons finis et infinis. Équations de récurrence. Algorithmes : itération des valeurs, itération des politiques, programmation linéaire, méthodes hybrides. Préalable(s) : IFT 2504 et (MAT 1720 ou MAT 1978).

IFT 6542 Flots dans les réseaux (A 1 j) **4 cr.**

Problèmes de plus courts chemins. Flots à coût minimum, algorithmes polynomiaux, méthodes de relaxation. Multiflots à coût minimum. Flots avec multiplicateurs. Flot dynamique. Préalable(s) : IFT 2504.

IFT 6551 Programmation en nombres entiers (AH 1) **4 cr.**

Méthodes de troncature, génération de facettes. Méthodes d'énumération. Méthodes de décomposition. Applications : recouvrement et partition d'ensembles, localisation de dépôts, voyageur de commerce, problèmes d'horaire. Préalable(s) : IFT 3512. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques (AH 1) **4 cr.**

Modèles stochastiques à événements discrets. Modélisation des aléas. Analyse des résultats et intervalles de confiance. Réduction de la variance. Analyse de sensibilité et optimisation. Génération de valeurs aléatoires. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

IFT 6580 Sujets en optimisation (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

(Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

INT - Études internationales

INT 1000 Introduction aux études internationales (A 1 j) **3 cr.**

Initiation aux méthodes de travail propres à l'étude des phénomènes internationaux : recherche bibliographique, définition d'une problématique, analyse de documents et de données, présentation d'un travail. Orientation.

INT 1010 Écologie humaine du développement (H 1 j) **3 cr.**

Fondements de géographie humaine et de démographie appliqués à l'étude des sociétés en développement.

INT 3000 Cours synthèse en études internationales (H 1 j) **3 cr.**

Approche multidisciplinaire des phénomènes internationaux. Cours visant à permettre aux étudiants de faire une synthèse des enseignements suivis en droit, histoire, science politique et économie-gestion.

INT 3001 Stage en milieu de travail (AHE 1 j) **3 cr.**

Expérience pratique liée au champ de concentration de l'étudiant. Stage en milieu de travail au Québec ou à l'étranger d'une durée d'au moins 150 heures y compris la rédaction d'un rapport de stage.

INT 3002 Stage en milieu de travail (AHE 1) **6 cr.**

Expérience pratique liée au champ de concentration de l'étudiant. Stage en milieu de travail au Québec ou à l'étranger d'une durée d'au moins 300 heures y compris la rédaction d'un rapport de stage.

INT 3003 Travail dirigé en études internationales (AHE 1 j) **3 cr.**

Réalisation d'un travail autonome d'analyse ou de recherche permettant d'intégrer les connaissances acquises dans les principales disciplines du Baccalauréat en études internationales, sous la direction d'un professeur. Le professeur et le directeur du programme doivent approuver le projet avant l'inscription.

INU - Information numérique

INU 1001 Introduction à l'information numérique (AH 1 s) **3 cr.**

Contexte et caractéristiques de l'information numérique. Aspects sociaux et commerciaux. Fonctions reliées à la gestion de l'information numérique. Histoire de l'information numérique. Principaux types de documents numériques. Préalable(s) : Préalable ou concomitant à tous les cours du programme.

INU 1010 Création de l'information numérique (A 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Contextes de création de l'information. Typologie des documents numériques. Outils de création. Bases de données. Représentation numérique d'images et d'autres types de contenu. Signature numérique. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1011 Documents structurés (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Introduction à la structuration des documents. Les principaux logiciels de structuration. Les DTD de quelques types de documents. Introduction au language XML. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1020 Organisation de l'information numérique (A 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Création de métadonnées simples. Techniques d'analyse de contenu. Modes de représentation des contenus. Utilisation d'un plan de classification. Information numérique et consignée sur papier. Organisation et gestion d'un poste de travail. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1030 Préservation de l'information numérique (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Pérennité des données. Transfert de l'information entre divers supports : numérisation, repiquage, migration. Comparaison avec la préservation de documents physiques. Services commerciaux. Aspects légaux. Évaluation de l'information numérique. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1040 Recherche de l'information numérique (A 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Typologie des sources d'information numérique. Producteurs d'information numérique. Bibliothèques virtuelles, portails. Rôle des métadonnées. Recherches simples. Moteurs de recherche. Stratégies de recherche. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1050 Diffusion d'information numérique (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Diffusion par courriel, forums de discussion, listes de distribution, sites Web, support papier. Internet, intranets, extranets. Systèmes d'information Web. Personnalisation. Éléments d'ergonomie. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 1051 Information et sites Web (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Navigateurs. Rôle du W3C. Langages HTML, XHTML, XML. Contenus multimédias. Autres formats (ex. PDF). Cadres, graphisme, ergonomie avancée. Éléments de scriptage. Référencement. Sécurité. Concomitant(s) : INU 1001.

INU 3000 Projet d'intégration (H 1 s) **3 cr.**

Étude de cas ou recherche dirigée. Préalable(s) : INU 1001.

ITL - Études italiennes

ITL 1070 Grammaire avancée 1 (AH 1 js) **3 cr.**

Approfondissement des connaissances grammaticales. Révision systématique de la grammaire et de la syntaxe. Enrichissement du vocabulaire. Exercices écrits et oraux. En italien. Cours préparatoire à la certification en italien langue seconde (CILS). Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 1120 Introduction à la culture italienne (A 1 j) **3 cr.**

Aperçu historique. Aspects artistiques de l'Italie du Moyen Âge à nos jours. Caractéristiques de la réalité italienne contemporaine. Ce cours se donne en français.

ITL 1141 Introduction à la littérature italienne (AH 1 j) **3 cr.**

Composantes culturelles et grandes époques de l'histoire littéraire italienne. Conditionnements sociohistoriques. Instruments bibliographiques et méthodologiques des études littéraires. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 1951 Italien élémentaire (A 2 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices variés. Lectures de courts textes et compositions brèves. Familiarisation avec des éléments de la culture italienne. Approche communicative.

ITL 1952 Italien intermédiaire (AHE 1 js) **3 cr.**

Communiquer dans des situations variées. Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire. Exercices oraux et écrits. Lectures de difficulté moyenne. Aspects de la culture italienne. Approche communicative. Préalable(s) : ITL 1951 ou ITL 1951H ou ITL 1991.

ITL 1953 Italien avancé (AH 1 js) **3 cr.**

Communiquer avec aisance. Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire. Exercices, discussion, compréhension de documents audiovisuels. Lecture de textes complexes. Approfondissement des aspects de la culture italienne. Approche communicative. Préalable(s) : ITL 1952.

ITL 1961 Diction lyrique italienne 1 (A 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne élémentaire dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Concomitant(s) : MUI 1132A ou MUI 1133V ou MUI 1134A ou MUE 1101.

ITL 1962 Diction lyrique italienne 2 (H 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne élémentaire 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ITL 1961.

ITL 1963 Diction lyrique italienne 3 (A 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne intermédiaire 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ITL 1962.

ITL 1964 Diction lyrique italienne 4 (H 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne intermédiaire 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ITL 1963.

ITL 1965 Diction lyrique italienne 5 (A 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne avancée 1 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ITL 1964.

ITL 1966 Diction lyrique italienne 6 (H 1 j) **1 cr.**

Études des principes de diction italienne avancée 2 dans un contexte chanté. Développement de la compréhension du texte à partir d'oeuvres vocales. Préalable(s) : ITL 1965.

ITL 1991 Italien élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**

Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices variés. Lecture de courts textes et compositions brèves. Familiarisation avec des éléments de la culture italienne. Approche communicative.

ITL 2030 Stylistique et composition italiennes (AH 1 j) **3 cr.**

Rédaction de différents types de textes : narratif, descriptif, informatif, argumentatif, littéraire. Étude de figures de rhétorique. Identification des différents niveaux de langue. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2040 Italien parlé (HE 1 j) **3 cr.**

Amélioration de la compréhension et de l'expression orales. Conversation de niveau avancé. Exposés et discussions préparés par des lectures, des documents audio et des films. En italien. Ce cours vise à améliorer l'expression orale. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2070 Grammaire avancée 2 (AH 1 j) **3 cr.**

Approfondissement des phénomènes grammaticaux complexes : subjonctif, discours indirect, subordonnées. Exercices de révision. Étude comparative des grammaires italienne et française. Préalable(s) : ITL 1070.

ITL 2110 Le roman italien contemporain (A 1 s) **3 cr.**

Le contexte culturel et les oeuvres des écrivains les plus importants des derniers cinquante ans. Présentation par le professeur, lectures personnelles des étudiants et commentaires guidés. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2120 Le théâtre italien du XXe siècle (H 1 j) **3 cr.**

Théâtre grotesque. Théâtre futuriste. Structures et thèmes dominants du théâtre de Pirandello. Quelques aspects de l'influence de Pirandello sur le théâtre moderne. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2150 La poésie italienne du XXe siècle (H 1 s) **3 cr.**

Structures et thèmes dominants de la poésie italienne du XXe siècle. École décadente, hermétisme, poésie d'avant-garde. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2160 Cinéma et littérature après 1945 (AH 1 j) **3 cr.**

Les rapports entre cinéma et littérature de l'après-guerre à nos jours : le néoréalisme, Pasolini, Visconti, Moravia. Le cours comporte la projection d'un certain nombre de films. En français.

ITL 2195 Société et culture en Italie (AH 1 j) **3 cr.**

Identification et analyse interdisciplinaire des phénomènes culturels les plus marquants dans la société italienne contemporaine (question méridionale, séparation État et société réelle, "révolution anthropologique" des années 60). En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 2270 Italie-Québec: Parcours interculturels (A 1 js) **3 cr.**

Études des principales étapes de l'immigration italienne au Québec et de l'articulation de cette population dans l'espace urbain montréalais. Analyse des dynamiques interculturelles et leurs manifestations dans les arts et dans les rapports sociaux.

ITL 2880 L'Italie méditerranéenne (AHE 1 js) **3 cr.**

Les arts et la littérature italiens sont abordés à partir de leur appartenance au bassin méditerranéen. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 3002 Version (AH 1 js) **3 cr.**

Initiation à la traduction italien-français et français-italien, par le biais d'exercices pratiques. Analyse comparative d'éléments stylistiques. Traduction appliquée à des textes variés (littéraires, journalistiques, publicitaires, bédés, etc.) Préalable(s) : ITL 1070 ou ITL 2030.

ITL 3020 Langue et culture en Italie (AH 1 j) **3 cr.**

La "question de la langue" en Italie. Histoire de la langue. Panorama historique et critique de la relation problématique entre la langue, l'État et la culture nationale. L'identité et la langue. En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

ITL 3075 Grands courants littéraires en Italie (AH 1 j) **3 cr.**

Cours monographique, dont la thématique porte sur les grands mouvements littéraires (par exemple le romantisme, le vérisme, l'histoire de la critique littéraire). En italien. Préalable(s) : ITL 1953.

JES - Jeunes et société

JES 1000 L'intervenant en relation d'aide (AHE 1 js) **3 cr.**

Réflexions sur le rôle de l'intervenant auprès des jeunes. Examen des mécanismes opérant à l'intérieur d'une relation d'aide. L'éthique de l'intervenant. Lien de l'intervenant avec la famille du jeune.

JES 1001 Jeunes et société (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude des facteurs historique, démographique et sociologique qui président à la construction sociale de la catégorie jeunesse. Les jeunes dans le Québec d'aujourd'hui : enjeux sociaux et institutionnels soulevés par la question « jeunes ».

JES 1010 Principes et approches de l'intervention (AHE 1 js) **3 cr.**

Principes fondamentaux et principales approches utilisées dans l'intervention auprès des jeunes. Énoncés politiques et cadres institutionnels influençant l'intervention auprès des jeunes. Problèmes éthiques reliés. Analyse de cas.

JES 2005 Jeunes et famille (AHE 1 js) **3 cr.**

Évolution de la famille. Diversité des rapports et des modes de socialisation de l'enfant. Les dynamiques familiales et leurs liens avec les problèmes des jeunes. Évaluation du fonctionnement des familles. Modèles d'intervention.

JES 2007 Jeunes des communautés culturelles (AHE 1 js) **3 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement de thèmes relatifs à la multiethnicité et examen des rôles familiaux, communautaires et scolaires impartis aux jeunes. Stratégie d'intervention.

JES 2008 Jeunes et violence (AHE 1 js) **3 cr.**

Ampleur et caractéristiques de la violence à l'égard des jeunes et occasionnée par les jeunes. Analyse des facteurs associés à la violence. Programmes de prévention. Interventions et programmes de traitement et de réadaptation.

JES 2009 Jeunes et sexualité (AHE 1 js) **3 cr.**

Spécificité de la genèse et du développement sexuel des adolescents et des jeunes adultes dans une perspective incluant les diverses dimensions du comportement. Problématiques sociales actuelles. Méthodes d'intervention.

JES 2012 Les jeunes et le monde du travail (AHE 1 js) **3 cr.**

La condition sociale des jeunes adultes québécois. Transformation du travail et de l'univers du travail. Programmes visant à favoriser l'insertion au monde du travail et interventions des milieux communautaires.

JES 2014 Atelier thématique 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés. Cours également offert à distance.

JES 2014Z Intervention auprès du jeune suicidaire (AHE 1 js) **3 cr.**

La réalité du suicide chez les jeunes au Québec. Études des différents concepts portant sur les conduites suicidaires. Intervention auprès du jeune suicidaire, intervention en situation de crise. Importance de la postvention.

JES 2015 Atelier thématique 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

JES 2015Y Les jeunes de la rue (AHE 1 js) **3 cr.**

Sensibilisation au phénomène des jeunes de la rue. Définitions, caractéristiques et théories explicatives. Principes, pratiques et finalités des stratégies d'intervention. Pratiques institutionnelles et travail de rue.

JES 2015Z Le phénomène des gangs (AHE 1 js) **3 cr.**

Définition, ampleur et évolution du phénomène. Fonctionnement et organisation des gangs. Problématiques jeunesse. Participation et intégration sociales des jeunes. Perception et rôles des intervenants. Programmes d'intervention.

JES 2016 Atelier thématique 3 (AHE 1 js) **3 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

JES 2016Z Le décrochage scolaire (AHE 1 js) **3 cr.**

Facteurs contribuant à l'apparition et au maintien du phénomène. Outils de dépistage et d'intervention auprès des décrocheurs potentiels. Stratégies d'intervention et de prévention axées sur le développement de partenariats école-communauté.

JES 2017 Atelier thématique 4 (AHE 1 js) **3 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

JES 2017Y Évaluation de la délinquance des jeunes (AHE 1 js) **3 cr.**

Discrimination entre délinquance commune et délinquance distinctive; diagnostic de la dysfonctionnalité sociale à travers le test JESNESS; se familiariser avec l'administration et avec l'interprétation du test; étude de cas.

JES 2017Z Planifier et évaluer en concertation (AHE 1 js) **3 cr.**

Connaissance de base permettant de comprendre et d'introduire un processus de planification et d'évaluation dans le cadre d'activités ou de programmes.

JES 2018 Atelier thématique 5 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés. Cours également offert à distance.

JES 2018D Les jeunes de la rue (AHE 1) **1 cr.**

Le phénomène des jeunes de la rue suscite inquiétude et désarroi. D'où viennent les jeunes de la rue ? Que cherchent-ils dans ce milieu hostile aux yeux de la plupart des gens ? Quel sens attribuent-ils à leur vie de rue ? Étude de cette réalité. Enseignement à distance.

JES 2019 Atelier thématique 6 (AHE 1 js) **1 cr.**
Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

JES 2020 Atelier thématique 7 (AHE 1 js) **1 cr.**
Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de thèmes relatifs à la jeunesse et acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

JES 2021 Discussion de cas cliniques (AHE 1 js) **3 cr.**
Présentation, histoire et discussion de cas cliniques. Participation de l'étudiant aux discussions sur des stratégies d'intervention. Réalisation de plans d'intervention dans une perspective interdisciplinaire.

JES 3010 Atelier d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours visant à l'intégration des connaissances acquises en cours de formation. Articulation entre connaissances théoriques et modalités d'intervention. Synthèse des enseignements utiles et partage de vues entre participants. Préalable(s) : 21 crédits.

JES 3020 Projets spéciaux (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques destinées à permettre aux étudiants de mettre en pratique les connaissances acquises par le biais d'un projet de type « recherche-action », « stage » ou « activités de prévention et de promotion ». Préalable(s) : 21 crédits.

JOU - Journalisme

JOU 1100 L'information journalistique (AHE 1 js) **3 cr.**
Notion d'information et de communication. Historique et fonctionnement des entreprises de presse. Présentation des catégories journalistiques. Droits et devoirs du journaliste. Pratique et déontologie. Les étudiants du Certificat en communication appliquée et du Certificat de relations publiques doivent avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire à ce cours.

JOU 1200 Méthodes journalistiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Le journaliste devant l'événement - les sources : orales, écrites. Le dossier de presse et le schéma d'entrevue. Les genres journalistiques : entrevue, nouvelle, reportage, analyse, journalisme d'enquête, etc.

JOU 2101 Atelier de presse écrite 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation à la pratique journalistique dans une salle de rédaction. Rédaction de nouvelles et autres textes journalistiques pour un quotidien à partir de sources documentaires, d'entrevues et de reportages. Préalable(s) : JOU 1100 et JOU 1200.

JOU 2102 Atelier de presse écrite 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement des habiletés de rédaction dans les différents genres de la presse écrite : reportage, enquête, magazine, chronique. Préalable(s) : JOU 2101.

JOU 2201 Atelier de radio 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Pratiques journalistiques dans une salle de nouvelles (radio). Initiation technique : prise de son, montage. Rédaction et lecture de nouvelles radiophoniques. Apprentissage des techniques d'entrevue propres à la radio. Préalable(s) : JOU 1100 et JOU 1200.

JOU 2202 Atelier de radio 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Production d'émissions « affaires publiques » : reportage, entrevue, dossier. Initiation à l'animation radiophonique. Préalable(s) : JOU 2201.

JOU 2300 Atelier de presse télévisée (AHE 2 js) **6 cr.**
Production d'émissions télévisées : recherche, tournage, montage; scénarisation de l'information télévisée. Caractéristiques du média, des formes de traitement de la nouvelle et du grand reportage. Visionnement d'émissions d'information et analyse critique. (Ce cours s'étale sur deux sessions.) Préalable(s) : JOU 1100 et JOU 1200.

JOU 2310 Analyse de l'actualité (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse d'événements ou de phénomènes d'actualité internationaux et nationaux. Analyse multidisciplinaire d'un événement (données historiques, économiques, politiques et sociales) : signification et jugement critique; méthode d'analyse critique. Les étudiants du Certificat de relations publiques doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70 A avant de s'inscrire à ce cours.

JOU 2400 Journalisme et Internet (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation aux techniques de recherche, d'écriture et de production sur Internet. Expérimentation des différents genres et formats destinés au Web. Préalable(s) : JOU 1100 et JOU 1200.

JOU 2410 Analyse critique du traitement de l'info (AHE 1 s) **3 cr.**
Éthique journalistique. Formation à l'esprit critique. Décoder l'information, identifier les filtres, déjouer les biais. Neutralité des sources, préjugés des journalistes, instruments de contrôle, information-spectacle, fabrication des mythes.

JOU 2500 Le journaliste-pupitreur (AHE 1 js) **3 cr.**
L'édition dans l'information écrite : coordination du travail des journalistes, fabrication d'un média écrit, mise en page, choix éditoriaux. Préalable(s) : JOU 1100 et JOU 1200 et JOU 2101.

JOU 3400 Stage en entreprise (AHE 1 js) **3 cr.**
Dernière étape de formation pratique dans l'un des trois médias. Les objectifs et les conditions de réalisation du stage doivent être approuvés par le responsable du programme. Préalable(s) : JOU 2300 ou JOU 2102 ou JOU 2202.

JPN - Japon (études japonaises)

JPN 1050 Japonais élémentaire 1 (AE 1 j) **6 cr.**
Apprentissage de la grammaire fondamentale, du vocabulaire de base, de la prononciation et de l'écriture (deux syllabaires et caractères chinois) de la langue japonaise. Composition et exercices oraux.

JPN 1050H Japonais élémentaire 1 (A 2 s) **6 cr.**
Apprentissage de la grammaire fondamentale, du vocabulaire de base, de la prononciation et de l'écriture (deux syllabaires et caractères chinois) de la langue japonaise.

JPN 1060 Japonais élémentaire 2 (H 1 j) **6 cr.**
Approfondissement de la grammaire fondamentale, du vocabulaire de base, de la prononciation et de l'écriture (deux syllabaires et caractères chinois) de la langue japonaise. Analyse des points grammaticaux et syntaxiques. Composition et exercices oraux. Préalable(s) : JPN 1050 ou JPN 1050H.

JPN 1060H Japonais élémentaire 2 (A 2 s) **6 cr.**
Approfondissement de la grammaire fondamentale, du vocabulaire de base, de la prononciation et de l'écriture (deux syllabaires et caractères chinois) de la langue japonaise. Analyse des points grammaticaux et syntaxiques. Composition et exercices oraux. Préalable(s) : JPN 1050 ou JPN 1050H.

JPN 2075 Japonais intermédiaire 1 (A 1 s) **6 cr.**
Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire de la langue japonaise. Développement du vocabulaire et analyse de textes. Une partie du cours est donnée en japonais. Préalable(s) : JPN 1060 ou JPN 1060H.

JPN 2075H Japonais intermédiaire 1 (A 2 js) **6 cr.**
Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire de la langue japonaise. Développement du vocabulaire et analyse de textes. Une partie du cours est donnée en japonais. Préalable(s) : JPN 1060 ou JPN 1060H.

JPN 2085 Japonais intermédiaire 2 (H 1 j) **6 cr.**
Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire de la langue japonaise. Préparation aux cours de japonais avancé, langue écrite et parlée. Une partie du cours est donnée en japonais. Préalable(s) : JPN 2075.

JPN 3050 Japonais avancé : langue parlée 1 (A 1 js) **3 cr.**
Approfondissement du japonais parlé. Développement de l'autonomie linguistique par des discussions, des débats, des exposés. Intégration de matériel audiovisuel. Préalable(s) : JPN 2085.

JPN 3060 Japonais avancé : langue parlée 2 (H 1 js) **3 cr.**
Perfectionnement du japonais parlé. Développement de l'autonomie linguistique par des discussions, des débats, des exposés. Intégration de matériel audiovisuel. Préalable(s) : JPN 3050.

JPN 3070 Japonais avancé : langue écrite 1 (A 1 js) **3 cr.**
Approfondissement du japonais écrit et lu. Développement de l'autonomie linguistique par la lecture de divers textes, de rédaction et de recherche individuelle. Préalable(s) : JPN 2085.

JPN 3080 Japonais avancé : langue écrite 2 (H 1 js) **3 cr.**

Perfectionnement du japonais écrit et lu. Développement de l'autonomie linguistique par la lecture de divers textes, de rédaction et de recherche individuelle. Préalable(s) : JPN 3070.

JPN 3090 Langue et culture japonaises (H 1 j) **3 cr.**

Approfondissement de la langue écrite et lue à l'aide d'un ensemble de textes qui constitueront un panorama des divers aspects de la civilisation japonaise. Préalable(s) : JPN 3060 et JPN 3080.

JUI - Études juives

JUI 2000 Voyage d'études en Israël (E 1 j) **3 cr.**

Différents aspects de la réalité israélienne (mode de vie et de pensée de sa population pluriethnique). Caractères de l'identité religieuse et culturelle des collectivités d'Israël et de leur intégration politique, économique et sociale. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

JUI 2100 Judaïsme et judéité (A 1 js) **3 cr.**

Approche interdisciplinaire de l'univers juif : unicité et universalité. Valeurs, croyances, vision du monde. Prophétisme et messianisme. Judaïsme et monde non juif. Courants actuels en diaspora et en Israël. Tradition et culture juives. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN - Kinésiologie

KIN 1029 Introduction à la kinésiologie (A 1 j) **3 cr.**

Histoire de la kinésiologie; activité physique, santé et sport (concepts, état des connaissances); politiques gouvernementales; le kinésiologue (milieux et structure professionnels, types d'intervention, associations).

KIN 1030 Introduction à la biomécanique (H 1 j) **3 cr.**

Application des principes directeurs et des lois de la mécanique à la description de la gestuelle humaine et des activités sportives. Analyse du mouvement, étude des forces qui le génèrent. Influence du matériel sportif.

KIN 1031 Apprentissage et contrôle du mouvement (A 1 j) **3 cr.**

Principales théories de l'apprentissage et du contrôle du mouvement humain. Conditions de pratique favorisant l'apprentissage. Traitement de l'information et étude de l'apprentissage du mouvement humain.

KIN 1035 Évaluation et entraînement 1 (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Concepts, terminologie et composantes de l'aptitude physique, de l'évaluation et de l'entraînement. Principes et méthodes de base en évaluation et en entraînement. Laboratoires.

KIN 1037 Activités physiques, sports et sociétés (A 1 j) **3 cr.**

Compréhension sociologique des activités physiques et sportives. Déterminants sociaux de l'activité physique et de la santé; dynamique d'évolution des pratiques; sports extrêmes; interdépendance sports et médias; dopage; violence dans le sport.

KIN 1039 Anatomie fonctionnelle et exercice (A 1 j) **3 cr.**

Composantes de l'appareil locomoteur (systèmes osseux, musculaire et articulaire). Plans, axes, leviers. Application à l'analyse de gestes sportifs.

KIN 1045 Muscles et contrôle à l'effort (A 1 j) **3 cr.**

Contraction musculaire et voies énergétiques. Système nerveux central et périphérique et contrôle du mouvement. Système endocrinien et voies de régulation. Adaptations à l'activité physique aiguë et chronique.

KIN 1046 Systèmes de support du muscle à l'effort (H 1 j) **3 cr.**

Systèmes physiologiques de support du muscle à l'activité physique : systèmes respiratoire, cardiovasculaire, sanguin, rénal et thermorégulateur. Adaptations à l'activité physique aiguë et chronique.

KIN 1047 Activité physique: bases physiologiques (H 1 j) **4 cr.**

Contraction musculaire et mécanismes de contrôle. Systèmes physiologiques de support à l'activité physique : systèmes respiratoire, cardiovasculaire et thermorégulateur; métabolisme. Adaptations à l'activité physique.

KIN 1048 Intervention individuelle et de groupe (H 1 j) **3 cr.**

Intervention auprès d'adultes; grandes théories et habiletés de counselling; modifications de comportement; méthodes d'animation; gestion de plateaux.

KIN 1049 Anatomie fonctionnelle et enseignement (A 1 j) **3 cr.**

Composantes de l'appareil locomoteur (systèmes osseux, musculaire et articulaire). Application en laboratoire (gymnase).

KIN 1050 Adopter un mode de vie sain et actif (AH 1 j) **3 cr.**

Barrières et incitatifs à l'adoption d'un mode de vie actif. Effets de l'activité physique régulière sur la santé. Élaboration d'un plan santé.

KIN 1101 Athlétisme (A 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence agir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités à actions uniques tels les lancers, les sauts et les courses à relais.

KIN 1102 Mise en forme (A 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence santé en ÉPS. Activation motrice et retour au calme. Planification et application d'un mode de vie actif. Activités cycliques telles la marche, la course et la bicyclette.

KIN 1103 Activités coopératives (H 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités coopératives tels le parachute, le kinball et divers jeux.

KIN 1104 Activités cycliques en milieu aquatique (A 1 j) **1 cr.**

Développement des compétences agir et interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités en milieu aquatique tels la natation et divers jeux aquatiques.

KIN 1105 Activités de combat (H 1 j) **1 cr.**

Développement des compétences agir et interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités tels l'auto-défense, le judo, la lutte. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1106 Activités de plein air 1 (A 1 j) **1 cr.**

Planification et gestion d'activités dans des environnements naturels : randonnées pédestres, parcours d'orientation, canoë, survie en forêt, jeux de plein air. Appréciation de la nature.

KIN 1107 Activités de plein air 2 (H 1 j) **1 cr.**

Planification et gestion d'activités dans des environnements naturels. Raquette, ski de fond, patin, luge, survie et construction d'abris, appréciation des sites propres à des sorties de plein air.

KIN 1201 Activités gymniques ou acrobatie (H 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence agir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités gymniques tels la gymnastique rythmique, les exercices au sol et les pyramides.

KIN 1202 Activités expressives (A 1 j) **1 cr.**

Acquisition des savoirs essentiels en activité physique/santé. Développement des habiletés et des savoir-faire liés aux 3 compétences disciplinaires en EP/santé. Mime, expression corporelle, création, danse sociale.

KIN 1203 Escalade et parcours (A 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence agir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités d'escalade et de parcours sur mur en milieu scolaire. Pratique sécuritaire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1205 Activités d'adresse et jonglerie (H 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence agir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités de manipulation telles les activités de cirque. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1206 Entraînement musculosquelettique (H 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence santé. Principes généraux et spécifiques au développement des qualités musculaires et de la flexibilité. Méthodes d'entraînement et exercices pour les enfants et les adolescents. Préalable(s) : KIN 1049.

KIN 1207 Activités rythmiques et expressives (A 1 j) **1 cr.**

Développement de la compétence agir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités rythmiques et expressives telles la danse aérobie et l'expression corporelle.

KIN 1301 Activités collectives 1 (H 1 j) **1 cr.**

Développement des compétences agir et interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités collectives en gymnase tels handball, tchoukball, volleyball et autres sports de ballon. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1302 Activités collectives 2 (A 1 j) **1 cr.**

Développement des compétences agir et interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités collectives sur plateaux extérieurs tels l'intercrosse, le soccer, le touchfootball.

KIN 1303 Activités de duel (H 1 j) **1 cr.**

Développement des compétences agir et interagir en ÉPS. Savoirs, savoir-être, savoir-faire, savoir-agir dans des activités de raquette.

KIN 1304 Intervention aquatique et sauvetage (H 1 j) **2 cr.**

Notions et concepts en sauvetage aquatique, acquisitions d'habiletés pour des interventions en milieu aquatique. Aspects sécuritaires de l'utilisation du plateau piscine. Attestation légale. Préalable(s) : KIN 1104.

KIN 1401 Atelier au primaire (H 1 j) **2 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Laboratoires d'intervention. Théories pédagogiques, planification et intervention supervisées auprès d'élèves du primaire. Initiation à l'évaluation des apprentissages.

KIN 1402 Atelier au secondaire (A 1 j) **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Laboratoires d'intervention. Théories pédagogiques, planification et intervention supervisées auprès d'élèves du secondaire en gymnase, patinoire ou piscine. Initiation à l'évaluation des apprentissages.

KIN 1403 Atelier au préscolaire (A 1 j) **1 cr.**

Laboratoires d'intervention motrice et sensorielle au préscolaire. Élaboration et présentation d'un programme d'activités physiques préscolaire destiné aux titulaires de classe.

KIN 1405 Evaluation des aptitudes physiques (A 1 j) **2 cr.**

Mesure et évaluation des habiletés motrices et psychomotrices des élèves au primaire et au secondaire. Théories sous-jacentes aux différentes méthodes d'évaluation. Prescription d'exercices en fonction des résultats.

KIN 1406 Recherche-action en ÉPS (A 1 j) **1 cr.**

Planification d'un projet de recherche-action (méthodologie, actualisation et évaluation) servant à promouvoir l'activité physique dans un contexte scolaire ou parascolaire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1407 Projet de recherche appliquée en ÉPS (H 1 js) **1 cr.**

Au cours d'un stage, réalisation en contexte scolaire ou parascolaire du projet de recherche-action planifié dans le cours KIN 1406. Préalable(s) : KIN 1406. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 1712 Introduction en ÉPS (A 1 j) **3 cr.**

Enseignement de l'activité physique. Introduction à l'intervention en ÉPS. Compétences disciplinaires, transversales et professionnelles en éducation physique et à la santé.

KIN 1970 Activité physique, nutrition et santé (HE 1 j) **3 cr.**

Rôles de l'activité physique et de la nutrition comme déterminants de la santé. Facteurs de prévention et facteurs de risque. Principes généraux en activité physique et nutrition. Ce cours est donné en collaboration avec le Département de nutrition.

KIN 2010 Croissance et développement moteur (A 1 j) **3 cr.**

Développement de l'aptitude physique et motrice chez l'humain. Effets de la pratique d'activités physiques sur la croissance et le développement : exercices, intensités et fréquences indiqués et contre-indiqués en fonction de l'âge.

KIN 2014 La demande en activité physique et sport (H 1 j) **3 cr.**

Analyse des tendances et courants actuels en matière d'activités physiques et de sports. Méthodes quantitatives et qualitatives d'enquête pour connaître la demande propre aux divers groupes sociaux ou pour analyser des problèmes particuliers. Préalable(s) : KIN 1037. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 2015 Activités physiques adaptées (A 1 s) **3 cr.**

Les problèmes liés à la conception et à l'application de programmes d'activités physiques adaptées à des personnes ayant des incapacités physiques et psychopathologiques.

KIN 2016 Performance motrice humaine (H 1 j) **3 cr.**

Mesure et évaluation des demandes d'une tâche motrice. Théories sous-jacentes aux différents types d'évaluation. Impact de certaines maladies à caractère sensoriel ou moteur sur la performance motrice humaine. Préalable(s) : KIN 1031.

KIN 2017 Psychologie du sport (A 1 j) **3 cr.**

Facteurs individuels et psychosociaux influençant le rendement et la performance en activités physiques et sportives.

KIN 2018 Biomécanique des activités physiques (H 1 j) **3 cr.**

Principes mécaniques appliqués aux gestes humains. Concepts de performance et de sécurité. Systèmes de mesures cinématographiques et dynamométriques. Analyse critique de gestes sportifs et exercices physiques. Préalable(s) : KIN 1030.

KIN 2020 Gestion du stress (H 1 j) **2 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Analyses d'approches corporelles pour la gestion du stress. Méthodes de relaxation et d'imagerie mentale. Techniques de respiration. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 2025 Practicum (AHE 2 j) **6 cr.**

Stage en milieu d'application. Exercice et habiletés d'évaluation, de programmation et d'encadrement en activité physique dans le cadre de la clinique du Département de kinésiologie. Préalable(s) : KIN 1035 et KIN 1045 et KIN 1046 et KIN 1048 et KIN 2035 et NUT 2962. Concomitant(s) : KIN 2036.

KIN 2025A Practicum (deuxième partie) (A 1 j) **3 cr.**

dont 2 cr. de travaux pratiques - labo et 1 cr.
de stages intra-muros

Stage en milieu d'application. Exercice et habiletés d'évaluation, de programmation et d'encadrement en activité physique dans le cadre de la clinique du Département de kinésiologie. Préalable(s) : KIN 2025H.

KIN 2025H Practicum (première partie) (H 1 j) **3 cr.**

dont 2 cr. de travaux pratiques - labo et 1 cr.
de stages intra-muros

Stage en milieu d'application. Exercice et habiletés d'évaluation, de programmation et d'encadrement en activité physique dans le cadre de la clinique du Département de kinésiologie. Préalable(s) : KIN 1035 et KIN 1045 et KIN 1046 et KIN 1048 et KIN 2035 et NUT 2962. Concomitant(s) : KIN 2036.

KIN 2035 Évaluation et entraînement 2 (AH 1 j) **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Principes et méthodes d'évaluation des adultes dans le cadre d'une démarche clinique (counseling évaluation, prescription, suivi, réévaluation). Laboratoires. Préalable(s) : KIN 1035.

KIN 2036 Entraînement des qualités musculaires (AH 1 j) **3 cr.**

Principes généraux et spécifiques au développement de la force, de l'endurance, de la puissance musculaire et de la flexibilité. Méthodes d'entraînement. Prescription d'entraînement à partir de résultats d'évaluation. Préalable(s) : KIN 1039 et KIN 1045 et KIN 2035.

KIN 2060 Exercice, sécurité et premiers soins (AH 1 j) **3 cr.**

Risques de blessures aiguës et chroniques associés à la pratique d'activités physiques, prévention. Secourisme et premiers soins. Responsabilités légales et civiles des intervenants.

KIN 2062 Environnement et aides ergogènes (AH 1 j) **3 cr.**

Réponses à l'exercice dans des environnements variés : chaleur, froid, altitude, microgravité, hyperbarie. Adaptations aiguës et chroniques. Nutrition et aides ergogéniques. Préalable(s) : KIN 1045 et KIN 1046.

KIN 2101 Biomécanique et enseignement (AH 1 j) **3 cr.**

Responsabilités civiles de l'ÉPS. Conduite sécuritaire en activités physiques. Application de premiers secours sur plateaux sportifs. Intégration de notions de sécurité en milieu scolaire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 2102 Sécurité et premiers soins (AH 1 j) **3 cr.**

Responsabilités civiles de l'ÉPS. Conduite sécuritaire en activités physiques. Application de premiers secours sur plateaux sportifs. Intégration de notions de sécurité en milieu scolaire.

KIN 3001 Histoire, éducation physique et santé (A 1 j) **3 cr.**

Place et rôle des pratiques corporelles en éducation de l'Antiquité à nos jours. Théories justifiant l'enseignement de l'éducation physique en milieu scolaire. La santé par

l'activité physique. Intégration de la dimension culturelle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 3018 Méthodologie de la recherche (H 1 j) **3 cr.**
Sources documentaires. Stratégies et méthodes de recherche. Méthodes quantitatives et méthodes qualitatives. Interprétation des résultats.

KIN 3020 Exercice, populations symptomatiques 1 (A 1 j) **3 cr.**
Conditions symptomatiques cardiovasculaires et respiratoires pouvant être influencées par, ou affecter, la pratique d'activités physiques. Rôles de l'activité physique et prescription d'exercice. Préalable(s) : KIN 1045 et KIN 1046.

KIN 3021 Exercice, populations symptomatiques 2 (H 1 j) **3 cr.**
Conditions symptomatiques métaboliques, ostéoarticulaires et immunitaires pouvant être influencées par, ou affecter, la pratique d'activités physiques. Rôles de l'activité physique et prescription d'exercice. Préalable(s) : KIN 1045 et KIN 1046.

KIN 3022 Vieillissement et performance (A 1 j) **3 cr.**
Effets du vieillissement sur le traitement de l'information, l'apprentissage du mouvement, la posture, la locomotion, les systèmes physiologiques à l'exercice. L'influence de la diète et de l'exercice. Préalable(s) : KIN 1039 et KIN 1045 et KIN 1046.

KIN 3023 Promotion de l'activité physique (H 1 j) **3 cr.**
Théories et modèles de promotion de l'activité physique (AP). Adaptation au domaine de l'AP des modèles utilisés en promotion de la santé. Travail pratique: élaboration et planification d'une stratégie de promotion de l'AP auprès d'un groupe cible. Préalable(s) : KIN 1037.

KIN 3024 Mécanique articulaire, dos et posture (A 1 j) **3 cr.**
Biomécanique des tissus. Fonctionnement et dysfonctionnement des articulations; le cas du dos et de la posture. Chargements articulaires et facteurs de risque. Mouvements indiqués et contre-indiqués. Préalable(s) : KIN 1030.

KIN 3025 Practicum 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Mise en application en situation réelle des habiletés d'évaluation, de programmation, d'encadrement ou de gestion en activité physique. Préalable(s) : KIN 2025 ou (KIN 2025A et KIN 2025H).

KIN 3026 Entraînement des systèmes énergétiques (A 1 j) **3 cr.**
Principes généraux de l'entraînement et principes spécifiques au développement des systèmes aérobie et anaérobie (puissance et capacité). Méthodes et prescription d'entraînement. Préalable(s) : KIN 2035.

KIN 3028 Planification de l'entraînement sportif (H 1 j) **3 cr.**
Plans d'entraînement et de compétition. Périodicité et organisation cyclique de la charge (cycle, microcycle et macrocycle). Évaluation de la charge (volume, intensité, difficulté). La séance d'entraînement.

KIN 3029 Préparation psychologique et performance (H 1 j) **3 cr.**
Composantes psychologiques de la préparation à la performance. Relation entraîneur-athlète. Préparation psychologique des athlètes. Analyse de cas et travaux pratiques. Préalable(s) : KIN 2017.

KIN 3032 Éthique et réflexions en kinésiologie (AH 1 j) **3 cr.**
Étude de textes portant sur l'éthique professionnelle. Exercices d'argumentation critique et réflexion critique sur ces textes. Clarification des concepts reliés à la pensée critique, à l'éthique et à la déontologie.

KIN 3035 Gestion en activité physique (H 1 s) **3 cr.**
Concepts fondamentaux. Processus et technique de gestion appliqués à l'activité physique et au sport. Organismes sportifs et entrepreneurship. Comportement organisationnel et ressources humaines.

KIN 3072 Travail dirigé 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant effectue un stage dans un laboratoire de recherche, ou participe à diverses étapes du processus de recherche, telles la revue de littérature, l'analyse de données, etc.

KIN 3073 Travail dirigé 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant effectue un stage dans un laboratoire de recherche, ou participe à diverses étapes du processus de recherche, telles la revue de littérature, l'analyse de données, etc.

KIN 3710 Élèves à besoins particuliers et ÉPS (H 1 j) **3 cr.**
Enseignement sécuritaire des activités physiques en milieu scolaire auprès de populations à besoins spécifiques. Connaissances et concepts relatifs aux troubles moteurs, psychomoteurs et métaboliques.

KIN 4000 Activité physique au préscolaire (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Développement psychomoteur et pratique de l'activité physique. Motricité globale, motricité fine. Jeux moteurs et jeux sensoriels. Évaluation motrice. Gestion de classe en gymnase et sécurité. Laboratoire d'intervention. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

KIN 4101 Éthique professionnelle en ÉPS (A 1 j) **3 cr.**
L'éthique professionnelle en éducation physique et à la santé : recherches, études de cas, argumentation critique. Clarification des concepts reliés à la pensée critique et à l'éthique.

LAA - Études latino-américaines

LAA 1101 Amérique latine : cours synthèse (AH 1 js) **3 cr.**
Ce cours donné en collaboration traitera de pays ou groupes de pays de manière à mettre en valeur les particularités de chacun.

LAT - Latin (études latines)

LAT 1031 Histoire de la littérature latine (H 1 j) **3 cr.**
Naissance et évolution de la littérature latine. Les genres littéraires. Influence de la littérature latine sur la littérature française. Lecture dirigée d'oeuvres latines en traduction française. Sans préalable de langue grecque ou latine.

LAT 1111 Initiation à la langue latine 1 (A 1 s) **3 cr.**
Cours intensif de latin classique. Principales structures morphologiques et syntaxiques de la langue. Thèmes, versions et lecture de textes simplifiés. Travaux pratiques en ateliers. Sans aucun préalable.

LAT 1121 Initiation à la langue latine 2 (H 1 s) **3 cr.**
Achèvement de l'apprentissage grammatical et syntaxique permettant l'accès à des textes simples et à se servir à bon escient d'éditions bilingues. Thèmes et versions. Lecture de textes simples. Travaux pratiques en ateliers. Préalable(s) : LAT 1111.

LAT 2011 Latin intermédiaire (A 1 j) **3 cr.**
Par l'étude d'une ou plusieurs oeuvres classiques, on révisera le mécanisme de la langue et on se familiarisera avec les tours encore inabordés de la syntaxe. Thèmes et travaux pratiques. Préalable(s) : LAT 1111 et LAT 1121.

LAT 2021 Latin avancé (A) (H 1 j) **3 cr.**
Perfectionnement : par l'étude d'une ou plusieurs oeuvres classiques, apprentissage de la lecture courante. N.B. : cours de même niveau que LAT 2031. Préalable(s) : LAT 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LAT 2031 Latin avancé (B) (H 1 j) **3 cr.**
Perfectionnement : par l'étude d'une ou plusieurs oeuvres classiques, apprentissage de la lecture courante. N.B. : cours de même niveau que LAT 2021. Préalable(s) : LAT 2011. Cours cyclique.

LAT 3100 Poésie didactique latine (A 1 j) **3 cr.**
Lecture d'extraits représentatifs de Lucrèce, des Géorgiques de Virgile et (éventuellement) d'autres textes. L'accent sera porté sur Virgile et sur les procédés qui le définissent comme un "poète savant". (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LAT 3120 Poésie épique latine (A 1 j) **3 cr.**
L'épopée et l'épyllion à Rome d'Ennius à Sédulius; insistance sur Virgile. Préalable(s) : LAT 2011.

LAT 3130 Poésie lyrique et élégiaque latine (A 1 j) **3 cr.**
La poésie épigrammatique, lyrique, bucolique et élégiaque de Catulle à l'époque de Domitien; la satire de Lucilius à Juvénal. Préalable(s) : LAT 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LAT 3140 Historiens romains (H 1 j) **3 cr.**

Méthodes et idéologies de Salluste, Tite-Live, Velleius et Tacite. Préalable(s) : LAT 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LAT 3150 Auteurs latins de l'antiquité tardive (H 1 j) **3 cr.**

Survol de la littérature païenne et chrétienne du IIe au VIe siècle de notre ère. Préalable(s) : LAT 2011.

LAT 3160 Le théâtre latin (H 1 j) **3 cr.**

Les origines des principaux genres dramatiques et leur évolution; les conditions physiques de la représentation. Préalable(s) : LAT 2011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LAT 3170 Épigraphie latine et droit romain (H 1 j) **3 cr.**

Cours cyclique non offert en 2006-2007

Introduction aux inscriptions et aux textes juridiques comme sources historiques. Préalable(s) : LAT 2011.

LCO - Littérature comparée

LCO 1000 Introduction à la littérature comparée (A 1 j) **3 cr.**

Terry Cochran

Initiation à la problématique de la littérature comparée : historique, définitions, méthodologies, aspects interdisciplinaires.

LCO 1001 Le textuel et le visuel (A 1 j) **3 cr.**

Julian Vigo

Étude de l'interaction du visuel avec les textes littéraires (visualité et panoptiques dans le texte littéraire) et du textuel avec le cinéma (effets d'écriture, textualité). Intermédialité de la production culturelle.

LCO 1008 Oeuvres de la littérature mondiale 1 (A 1 j) **3 cr.**

Wladimir Krysinski

Étude de quelques-unes des oeuvres les plus importantes de la littérature mondiale (en traduction française) depuis les premières traditions orales jusqu'au XVIIIe siècle.

LCO 1010 Littérature et ethnicité (A 1 j) **3 cr.**

Analyse de la constitution du « sujet ethnique » dans la littérature de plusieurs pays. La représentation littéraire des rapports entre groupes ethniques - exclusion, discrimination, assimilation, hybridation. Constructions de l'Autre.

LCO 1020 Littérature comparée et philosophie (A 1 j) **3 cr.**

Jacques Cardinal

Analyse des liens entre la littérature comparée et la philosophie. Enjeux de la comparaison. Influence des concepts et problématiques philosophiques sur la théorie littéraire dans un contexte transnational et interdisciplinaire.

LCO 1030 Postcolonialismes comparés (A 1 j) **3 cr.**

Najat Rahman

Étude de plusieurs textes littéraires écrits dans des sociétés postcoloniales (Afrique, Inde, Australie, Antilles, Amérique latine). Analyse des débats actuels sur la résistance, l'identité, l'altérité, la race et le genre dans ce contexte.

LCO 1050 Discours épique (A 1 j) **3 cr.**

Analyse comparative de plusieurs épopées et discours ayant des traits épiques depuis l'Antiquité. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LCO 1060 Littérature et pensée scientifique (AH 1 j) **3 cr.**

Julian Vigo

Les liens entre la littérature comparée et diverses disciplines, notamment sur l'influence des discours du savoir sur la littérature et sur la théorie littéraire.

LCO 2000 Évolution du roman (H 1 j) **3 cr.**

Wladimir Krysinski

Évolution de la forme romanesque depuis Cervantès dans les littératures occidentales; émergence et transformation du roman ailleurs. Spécificité du genre; étude de problèmes particuliers; théories du roman.

LCO 2011 Études comparatives des récits (A 1 js) **3 cr.**

Jacques Cardinal

Analyse comparative des récits dans une optique transculturelle ou transdisciplinaire (études littéraires, historiographie, philosophie, etc.). Le corpus étudié varie chaque année.

LCO 2030 Littérature, technologies et médias (AH 1 j) **3 cr.**

Jean-Claude Guédon

Analyse des interactions entre la littérature (institution, production, textualité), les médias et les technologies (hypertexte, film, vidéo).

LCO 2040 Oeuvres de la littérature mondiale 2 (H 1 j) **3 cr.**

Najat Rahman

Étude de quelques-unes des oeuvres les plus importantes de la littérature mondiale (en traduction française) des XIXe et XXe siècles.

LCO 2060 Rhétorique et interprétation (A 1 j) **3 cr.**

Outils théoriques et méthodologiques pour analyser et interpréter différentes formes de discours de manière comparative : littéraire, journalistique, historique. Exemples provenant de plusieurs traditions culturelles et linguistiques.

LCO 2070 Poésie comme pratique conceptuelle (A 1 j) **3 cr.**

Analyse comparative de plusieurs traditions poétiques et de leurs différentes modalités de conceptualisation et de figuration du monde et de l'individu. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LCO 2100 Littérature et théories de la culture (A 1 j) **3 cr.**

Tonglin Lu

Étude des différents paradigmes critiques et théoriques (« New Criticism », « Cultural Studies », « Kulturwissenschaft », « Mémoire Culturelle », etc.) au carrefour des études littéraires et des théories de la culture.

LCO 2300 Pratiques culturelles (AE 1 j) **3 cr.**

Jean-Claude Guédon

Étude de certaines problématiques culturelles (par exemple : l'altérité, la postmodernité, l'écriture féminine) dans des pratiques telles la littérature, le cinéma, l'art. La problématique étudiée varie chaque année.

LCO 3000 Cours thématique (H 1 j) **3 cr.**

Julian Vigo

Cours de synthèse et de recherche portant sur une problématique particulière choisie en fonction de la spécialisation du professeur. Sujet variable. Obligatoire pour les étudiants du Majeur. Préalable(s) : LCO 1000 et LCO 210012 cr. de sigle LCO. Les cours LCO1000 et LCO2100 ainsi que 12 autres crédits de sigle LCO sont préalables au cours LCO3000.

LCO 3001 Problèmes de la représentation (H 1 j) **3 cr.**

Rodica-Livia Monnet

Examen des problèmes reliés à la crise de la représentation et de ses répercussions sur la spécificité du média (littérature, cinéma). Analyse critique de concepts tels mimesis et médiation.

LCO 3010 Théories de la littérature (H 1 js) **3 cr.**

Eric Savoy

Survol des principales formes de théorisation du phénomène littéraire selon leurs perspectives propres : sociologiques, sémiologiques, poétiques, esthétiques, etc.

LCO 3020 Littérature et diversité humaine (AH 1 j) **3 cr.**

Najat Rahman

Analyse de romans qui représentent l'interaction entre plusieurs cultures (voyage, immigration, colonisation). Examen des théories philosophiques portant sur l'étranger, le « primitif », le bon sauvage, l'Autre.

LCO 3030 L'essai comme pensée littéraire (H 1 j) **3 cr.**

Jacques Cardinal

Le genre de l'essai littéraire et ses modalités spécifiques de signification et d'argumentation dans diverses cultures. Des exemples provenant de plusieurs littératures seront analysés.

LCO 3050 Problèmes de l'histoire littéraire (AH 1 j) **3 cr.**

Jean-Claude Guédon

Analyse critique de l'historiographie de la littérature. Comment penser les périodisations, les tendances et les mouvements dans les termes d'une « histoire littéraire »? Étude de corpus représentatifs.

LCO 3521 Littératures italiennes et comparées (A 1 j) **3 cr.**

Wladimir Krysinski

Constitution d'une histoire littéraire et d'une identité nationale. Culture et État. Le projet national de De Sanctis à Asor Rosa. Italie et « Tiers Monde ». Modernisation. La question de la langue.

LNG - Linguistique et philologie

LNG 1000 Introduction aux langages formels (H 1 j) **3 cr.**
Richard Kittredge
Étude des langages formels en tant qu'outils de représentation des structures sémantiques, syntaxiques et morphologiques de la langue.

LNG 1050 Ancien et moyen français (A 1 j) **3 cr.**
Marthe Faribault
Description des structures de base de l'ancien et du moyen français à l'aide de textes choisis (XIIe - XVe s.). Initiation à l'étude philologique.

LNG 1060 Stylistique (H 1 j) **3 cr.**
Point de vue linguistique. Analyse classique (procédés expressifs). Nouvelles conceptions des buts et des méthodes de la stylistique. Applications. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 1061G De la grammaire au style (AHE 1 js) **3 cr.**
Éléments d'histoire de la langue. Stylistique : histoire et méthodes. Syntaxe et variations stylistiques. Système verbal et temporalité. Ponctuation. Procédés stylistiques. Figures de grammaire, figures de style. Lectures et T.P.

LNG 1062G Le lexique : particularités, difficultés (AHE 1 js) **3 cr.**
Le mot juste : exercices de concision et de correction (anglicismes, barbarismes, etc.). Sens propre, sens figuré. Expressions imagées. Les mots de la francophonie. Les idées par les mots. T.P.

LNG 1080 Lexicologie, sémantique et morphologie (A 1 j) **3 cr.**
Alain Polguère
Notions de base de lexicologie, sémantique et morphologie. Thèmes abordés : unité lexicale, signes et règles morphologiques, structure du lexique, relations lexicales, analyse sémantique, phénomènes lexico-pragmatiques, approches lexicographiques.

LNG 1090 Systèmes de signes et sémiotiques (H 1 j) **3 cr.**
Christine Tellier
Introduction aux principaux concepts utilisés dans la description des systèmes de signes, que ces systèmes soient de communication ou de signification. Présentation des textes fondamentaux. Initiation à l'analyse sémiotique.

LNG 1095G Savoir lire dans sa discipline (AH 1 js) **3 cr.**
Par des mises en situation, saisie des processus cognitifs inhérents à l'activité de lecture et à la compréhension textuelle des niveaux d'articulation d'un texte et de leur intégration. Repérage des constituants rhétoriques, thématiques, logiques.

LNG 1120 Histoire de la langue française (A 1 j) **3 cr.**
Évolution du français des débuts jusqu'à nos jours, de la « fragmentation de la Romania » à la régionalisation du français d'aujourd'hui, étude de ses principaux éléments distinctifs par rapport aux autres langues romanes.

LNG 1125 Temps et espaces francophones (H 1 j) **3 cr.**
Marthe Faribault
Variation du français dans le temps (IXe au XXe siècle), dans l'espace géographique (Europe, Amérique, etc.) et dans l'espace social (français régionaux, populaires, etc.), surtout du point de vue du texte écrit (lexique, syntaxe, orthographe).

LNG 1126 Histoire du français en Amérique (A 1 j) **3 cr.**
Marthe Faribault
Origines; implantation et développement des domaines nord (québécois et acadien) et sud (zone caraïbe et Louisiane). Caractéristiques des parlers actuels et explications historiques (accent sur le français québécois).

LNG 1131 Linguistic Introduction to English (A 1 j) **3 cr.**
Rajendra Singh
Introduction à la structure de la langue anglaise : sa phonologie, sa morphologie et sa syntaxe. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 1150 Linguistique amérindienne (A 1 j) **3 cr.**
Alan Ford
Langues et cultures autochtones des Amériques à travers une démonstration de l'analyse et description d'une langue tirée à tour de rôle, et de façon cyclique, d'une des trois familles du Québec.

LNG 1231 Topics in English Linguistics (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Valois
Choix de thèmes parmi les suivants : questions de phonologie, de morphologie et (ou) de syntaxe de l'anglais; variation sociale, régionale, stylistique; pragmatique; sémantique. Préalable(s) : LNG 1131 ou LNG 1955 ou (LNG 1400 et LNG 1540).

LNG 1300 Dictionnaires : analyse de contenu (H 1 j) **3 cr.**
Louise Dagenais
Dictionnaires monolingues, bilingues, de spécialité, d'apprentissage. Structuration du contenu (nomenclature, article). Dictionnaires de langue, dictionnaires encyclopédiques. Brève histoire des grands dictionnaires du français.

LNG 1400 Notions de phonétique et de phonologie (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la phonétique et à la phonologie. Techniques d'analyse et de description.

LNG 1505G Introduction aux sciences du langage (AHE 1 s) **3 cr.**
Définition des notions de linguistique générale. Familiarisation avec les concepts et la terminologie des différentes disciplines qui interviennent dans la formation des langagiers et qui contribuent aux théories de la traduction.

LNG 1540 Notions de syntaxe (A 1 j) **3 cr.**
Christine Tellier
Principaux concepts et méthodes d'analyse en grammaire générative transformationnelle. Applications à la structure syntaxique de la phrase française. Description et analyse de différentes constructions de base et dérivées.

LNG 1955 Notions générales de linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Alain Polguère
Ce cours vise à donner une formation linguistique de base. (La section Z est réservée aux étudiants de l'École d'orthophonie et d'audiologie.)

LNG 1960 Phonétique expérimentale 1 (A 1 j) **3 cr.**
Initiation aux méthodes d'analyse et de description de l'aspect segmental de la parole (français, en particulier), aspects articulatoire et acoustique. Formation pratique en analyse de la parole. Cours réservé aux étudiants de l'École d'orthophonie et d'audiologie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2000 Grammaires formelles (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Yves Morin
Chaînes, langages, systèmes de concaténation, théorie des automates, types de grammaires syntagmatiques. Travaux pratiques sur ordinateur. Préalable(s) : LNG 1540. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2001 Atelier de programmation linguistique (H 1 j) **3 cr.**
Alain Polguère
Introduction à la programmation symbolique appliquée au traitement des données linguistiques. Aucune formation particulière en informatique n'est requise. Préalable(s) : LNG 1000. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2002 Acquisition et linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Daniel Valois
Acquisition de la langue maternelle d'un point de vue linguistique. Aperçu de l'évolution linguistique de l'enfant d'âge préscolaire du point de vue de la syntaxe, de la phonologie et de la sémantique formelle.

LNG 2005 Introduction à la lexicométrie (A 1 j) **3 cr.**
Nathan Ménard
Structure probabiliste du langage : définition et traitement des éléments linguistiques quantifiables. Indices propres à la description linguistique, en particulier au lexique. Aucune formation en mathématiques n'est requise.

LNG 2011 Courants théoriques en linguistique (H 1 j) **3 cr.**
Christine Tellier
Les principaux courants théoriques du vingtième siècle en Europe et aux États-Unis : structuralisme, fonctionnalisme, grammaire générative. Concepts fondamentaux. Les grands noms : Saussure, Bloomfield, Martinet, Chomsky. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2045 Grammaire du français et linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Louise Dagenais
Catégories grammaticales, fonctions et principales structures de la phrase française à la lumière des acquis de la linguistique. Préalable(s) : LNG 1540.

LNG 2050 Syntaxe du français (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Valois
Introduction aux principaux concepts de la théorie des principes et paramètres (Gouvernement-liage). Applications au français : étude de problèmes concrets en syntaxe française. Préalable(s) : LNG 1540.

LNG 2080 Sémantique du français (H 1 j) **3 cr.**
Igor Mel'Cuk
Représentations sémantiques (réseaux sémantiques), représentations syntaxiques (arbres de dépendance) et leur correspondance (règles sémantiques) dans la description du français. Préalable(s) : LNG 1080.

LNG 2100 Français québécois (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Valois
Aspects synchroniques du français québécois : phonétique/phonologie, lexique, syntaxe, morphologie. Préalable(s) : LNG 1955 ou (LNG 1400 et LNG 1540). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2120 Le français moderne de 1550 à 1789 (H 1 j) **3 cr.**
Louise Dagenais
Processus de standardisation du français moderne. Débats sur les normes linguistiques et sociolinguistiques. Principaux changements linguistiques. Lectures et analyses de textes. Préalable(s) : LNG 1120 ou LNG 1125 ou LNG 1955. Cours cyclique.

LNG 2140 Questions de bilinguisme (A 1 j) **3 cr.**
Effets linguistiques et psychologiques du bilinguisme et corrélats sociaux. Caractéristiques des grammaires des bilingues et comportement linguistique. Conditions sociales provoquant des rapports d'alternance et de concurrence. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2160 Introduction à la psycholinguistique (H 1 j) **3 cr.**
Approche pluridisciplinaire du comportement verbal : son fonctionnement, son acquisition par l'enfant et sa pathologie. Préalable(s) : LNG 1955 ou (LNG 1400 et LNG 1540).

LNG 2170 Français, langue maternelle (H 1 j) **3 cr.**
Nathan Ménard
Principes linguistiques de l'enseignement du français, langue maternelle. Passage d'une grammaire « théorique » à une grammaire « pédagogique ». Considérations psycholinguistiques et sociolinguistiques. Méthodes et matériel d'enseignement. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2225 Historia de la lengua espanola (A 1 j) **3 cr.**
Alan Ford
La dimension historique de l'espagnol que dévoile une vision quantique du langage. Du latin, des Basques en passant par les occupations wisigothe, celte, berbère et arabe. Les différentes manifestations actuelles de la langue, surtout en Amérique. Le cours se donne en espagnol.

LNG 2231 History of the English Language (A 1 j) **3 cr.**
Le développement chronologique de la langue anglaise à partir de ses origines jusqu'à nos jours (phonologie, grammaire, lexicologie). Le cadre sociohistorique dans lequel la langue évolue. Préalable(s) : LNG 1955 ou LNG 1131 ou (LNG 1080 et LNG 1400 et LNG 1540). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2240 Pragmatique (H 1 j) **3 cr.**
Alan Ford
Étude des conditions d'utilisation du langage. Description des actes de parole, des motivations et des réactions des interlocuteurs, des types de discours. Implications en traduction.

LNG 2250 Analyse du discours en linguistique (H 1 j) **3 cr.**
Postulats pour une grammaire du texte. Contribution de la linguistique à l'analyse du discours. Problèmes posés par les relations entre phrases. Organisation de l'information dans le texte. Possibilité d'applications. Préalable(s) : LNG 1080 ou LNG 1540 ou LNG 1955.

LNG 2340 Langues secondes (A 1 j) **3 cr.**
Nathan Ménard
Principes linguistiques de l'enseignement des langues étrangères. Examen des programmes et des méthodes d'enseignement des langues secondes. Contenu linguistique. Observation de classes si possible.

LNG 2350 Sociolinguistique (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des rapports entre les faits sociaux et les phénomènes linguistiques. Divers types de travaux inclus dans le domaine en Amérique du Nord ou en Europe. La sociolinguistique au Québec.

LNG 2360 Morphologie du français (H 1 j) **3 cr.**
Igor Mel'Cuk
Présentation critique du système morphologique du français : classes, accord, formation des mots (flexion, dérivation, composition), mots outils. La morphologie dans une grammaire formelle du français. Préalable(s) : LNG 1540.

LNG 2390 Social and Regional Variation in English (A 1 j) **3 cr.**
Rajendra Singh
The course will examine regional, sociological, and stylistic variation in English. Préalable(s) : LNG 1955 ou LNG 1131 ou (LNG 1400 et LNG 1540). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2400 Phonétique instrumentale du français (H 1 j) **3 cr.**
Victor Boucher
Initiation aux méthodes d'analyse et de description de la parole, aspects articulatoire et acoustique. Formation pratique en analyse instrumentale de la parole. Enseignement théorique en classe et travaux pratiques en laboratoire. Préalable(s) : LNG 1400.

LNG 2410 Phonétique appliquée : pathologie (A 1 j) **3 cr.**
Victor Boucher
Problèmes phonétiques en pathologie de la parole (segmental et suprasegmental). Méthodes de diagnostic, évaluation du niveau d'analyse touché (ex. phonétique/phonologique), choix des modèles de description et des outils d'analyse appropriés. Préalable(s) : LNG 1400. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2470 Phonologie du français (H 1 j) **3 cr.**
Analyse du système des sons du français dans le cadre de la phonologie structurale et générative. Préalable(s) : LNG 1400.

LNG 2650 Philologie 1 : ancien et moyen français (A 1 j) **3 cr.**
Elisabeth Schulze Busacker
Analyse philologique de documents littéraires et linguistiques (XIIe - XVe s.). Fragmentation lexicale et formation idiomatique en ancien et en moyen français. Préalable(s) : LNG 1050 ou LNG 1120.

LNG 2660 Philologie occitane (A 1 j) **3 cr.**
Elisabeth Schulze Busacker
Initiation à la lecture et à l'analyse philologique de textes du Midi de la France (troubadours, textes épiques, documents linguistiques). Cours tutoral en alternance avec LNG 3600. Préalable(s) : LNG 1050 ou LNG 1120. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2700 Philologie latine (H 1 j) **3 cr.**
Notions fondamentales de phonétique et de morphologie historiques du latin. La flexion nominale et la flexion verbale. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2750 Introduction à l'indo-européen (A 1 j) **3 cr.**
La racine selon Benveniste. Notions de phonétique et de morphologie. Exercices sur des phrases de sanskrit. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2820 Linguistique historique : introduction (H 1 j) **3 cr.**
Yves Charles Morin
Le problème du changement en linguistique, présentation des diverses théories. Les différents types de changement. La linguistique comparative; introduction aux études indo-européennes et aux études romanes. Préalable(s) : LNG 1400 et LNG 1540. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2960 Phonétique expérimentale 2 (A 1 j) **3 cr.**
Analyse instrumentale des aspects segmental et (surtout) suprasegmental de la parole en relation avec l'analyse linguistique de l'énoncé. Enseignement théorique et travaux pratiques sur logiciels d'analyse et de synthèse de la parole en laboratoire. Cours réservé aux étudiants de l'École d'orthophonie et d'audiologie. Préalable(s) : LNG 1960. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 2970 Phonologie synchronique (H 1 j) **3 cr.**
Les principes synchroniques de la phonologie structurale et générative. Cours réservé aux étudiants de l'École d'orthophonie et d'audiologie. Préalable(s) : LNG 1955. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3015 Le chinois : synchronie et diachronie (A 1 j) **3 cr.**
Analyse synchronique du chinois : phonologie, morphologie, syntaxe, lexique. Aspects de son évolution. Rapport de la langue à l'écriture. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3020 Problèmes en histoire du français (A 1 j) **3 cr.**
Yves Charles Morin
Présentation d'analyses récentes sur l'évolution interne du français et des modèles théoriques utilisés (prononciation, morphologie, syntaxe, orthographe, versification). Préalable(s) : LNG 1120 ou LNG 2820. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3025 Le japonais : synchronie et diachronie (A 1 j) **3 cr.**
Analyse synchronique du japonais : phonologie, morphologie, syntaxe, lexique. Aspects de son évolution. Rapport de la langue à l'écriture. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3040 Syntaxe : théorie et description (A 1 j) **3 cr.**
Christine Tellier
Étude des développements récents en syntaxe à travers des lectures et l'analyse de problèmes concrets. Préalable(s) : LNG 2050.

LNG 3050 Sémantique : théorie et description (A 1 j) **3 cr.**
Igor Mel'Cuk
Sémantique lexicale : décomposition et primitifs sémantiques. Étude des collocations. Structure communicative des énoncés. Préalable(s) : LNG 2080.

LNG 3070 Phonologie : théorie et description (A 1 j) **3 cr.**
Rajendra Singh
Les développements récents en phonologie générative, modèles d'acquisition et de production. Préalable(s) : LNG 2470. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3120 Traitement automatique du langage (H 1 j) **3 cr.**
Richard Kittredge
Implémentation des grammaires et des automates. Applications à l'analyse et à la synthèse du langage naturel sur ordinateur. Préalable(s) : LNG 2000. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

LNG 3150 Linguistique du texte amérindien (H 1 j) **3 cr.**
Alan Ford
Lecture commentée de récits montagnais, analyse de forme et de contenu, problèmes de transcription et d'interprétation, structure interne du discours. Préalable(s) : LNG 1150.

LNG 3240 Philologie romane (A 1 j) **3 cr.**
Fragmentation linguistique de la Romania. Étude comparative de l'évolution de diverses langues romanes à l'aide de textes choisis. Préalable(s) : (LNG 1050 ou LNG 1120) et (LNG 2225 ou LNG 2650 ou LNG 2660).

LNG 3400 Morphologie : théorie et description (A 1 j) **3 cr.**
Le mot comme objet central de la morphologie. Significations, moyens, combinatoire, signes morphologiques. Modèles morphologiques. Typologie morphologique. Préalable(s) : LNG 2360.

LNG 3410 Phonétique et technologies vocales (A 1 j) **3 cr.**
Victor Boucher
La composante phonétique dans les technologies vocales. Enseignement théorique en classe et formation pratique en analyse, synthèse et reconnaissance de la parole (laboratoire de phonétique). Préalable(s) : LNG 2400.

LNG 3510G Grammaire supérieure normative (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude de problèmes grammaticaux sous l'angle normatif. Interférence des théories linguistiques et des principes normatifs.

LNG 3560 Phonétique : théorie et description (A 1 j) **3 cr.**
Victor Boucher
Présentation des différentes théories phonétiques, traditionnelles et modernes. Réflexion sur les liens langue-parole et sur les modèles pouvant les représenter (niveaux segmental et suprasegmental). Préalable(s) : LNG 2400.

LNG 3600 Philologie 2 : ancien et moyen français (A 1 j) **3 cr.**
Elisabeth Schulze Busacker
Étude et commentaires de textes d'ancien et (ou) de moyen français selon les besoins des étudiants inscrits : morphologie, syntaxe, sémantique. Éléments de critique textuelle. Cours tutoral en alternance avec LNG 2660. Préalable(s) : (LNG 1050 ou LNG 1120) et LNG 2650.

LNP - Linguistique-psychologie

LNP 1000 Linguistique et psychologie (A 1 j) **3 cr.**
Introduction aux questions communes à la linguistique et à la psychologie. Production et perception. Analyse fonctionnelle et mesure en temps réel. Modèles fonctionnels et modèles procéduraux. Exemples d'applications dans des domaines pertinents.

LNP 3000 Synthèses en linguistique et psychologie (A 1 j) **3 cr.**
Intégration approfondie des questions communes à la linguistique et à la psychologie. Processus cognitifs intervenant dans la compréhension et la production du langage, rôle de la mémoire. Développement et langage. Les modèles psycholinguistiques.

LOC - Localisation (support informatique)

LOC 3000 Initiation à l'internationalisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Conception de produits informatiques à vocation internationale. Notions de base et contextes d'application. Critères de fonctionnalité et de performance des produits. Étapes d'un projet d'internationalisation; méthodes de travail et ressources. Préalable(s) : TRA 3325G et TRA 3400G.

LOC 3010 Localisation et entrepreneurship (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation à l'entrepreneurship et à la pratique entrepreneuriale. Profil et qualités de l'entrepreneur. Analyse du secteur d'activités et étude de faisabilité. Plan d'affaires et évaluation des ressources nécessaires à la réussite d'un projet. Préalable(s) : 24 crédits

LOC 3100 Outils informatiques en localisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Présentation de l'environnement et des outils informatiques dans l'industrie de la localisation. Choix des outils en fonction de la nature des projets et de critères de qualité et de productivité. Démonstration pratique. Préalable(s) : TRA 3325G et TRA 3400G.

LOC 3200 Techniques d'internationalisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Planification d'un projet d'internationalisation. Analyse et spécification des besoins. Principes et méthodes de conception de logiciels internationalisés. Architectures et composantes logicielles. Outils et applications pratiques. Préalable(s) : LOC 3000.

LOC 3210 Problématiques des outils langagiers (AHE 1 js) **3 cr.**
Présentation des outils informatiques dans l'industrie langagière. Fonctionnement, support et mise à niveau des outils d'aide à la traduction : mémoires de traduction, logiciels de localisation, etc. Cas pratiques. Résolution de problèmes.

LOC 3220 Localisation de produits informatiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Planification d'un projet de localisation. Spécifications techniques et culturelles. Préparation de kits de localisation. Modélisation et ergonomie de l'interface usager. Ressources et outils de conception : applications pratiques. Interfaces Web.

LOC 3230 Assurance de la qualité (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition et promotion de la qualité. Contrôle de la qualité de l'interface usager et de la fonctionnalité des produits localisés. Analyse des métriques. Normes et méthodes : tests, revue, inspection. Cas pratiques. Résolution de problèmes. Préalable(s) : LOC 3200 ou LOC 3210.

LOC 3300 Gestion de projets en localisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Préparation d'un devis en réponse à un appel d'offres. Analyse du kit de localisation. Budget, contrôle de dépenses. Élaboration d'un échéancier. Relations client-fournisseur. Résolution de problèmes. Utilisation d'un logiciel de gestion de projets. Préalable(s) : 21 crédits

LOC 3450 Atelier thématique (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours destiné à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'acquisition de compétences particulières ou à l'examen d'une problématique propre aux langagiers dans l'industrie de la localisation.

LOC 3460 Atelier thématique (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours destiné à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'acquisition de compétences particulières ou à l'examen d'une problématique propre aux informaticiens dans l'industrie de la localisation.

LOC 3470 Atelier thématique (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours destiné à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'acquisition de compétences particulières ou à l'examen d'une problématique propre aux gestionnaires de projets dans l'industrie de la localisation.

LOC 3500 Activité de synthèse et d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Stage ou projet visant l'intégration des connaissances acquises en contexte pluridisciplinaire, sous la supervision d'un professionnel. Préalable(s) : 24 crédits

LSL - Langues (études slaves)

LSL 3082 Aperçu des littératures slaves (H 1 s) **3 cr.**
Wladimir Krysinski
Examen d'un certain nombre d'oeuvres (poésie, prose, théâtre) parmi les plus représentatives des littératures slaves. Mickiewicz, Slowacki, Gombrowicz, Milosz, Hasek, Capek, Kundera, Andric, Kis. Ce cours se donne en français. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

MAR - Médecine, anesthésie, réanimation

MAR 1010G Le système cardiovasculaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Le sang. L'hémostase. Anatomie du coeur et des gros vaisseaux. Système de conduction et débit cardiaque. Anatomie du réseau artério-veineux. Introduction à la physiopathologie et aux médicaments cardiovasculaires. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 1020G Le système respiratoire (AHE 1 js) **3 cr.**
Anatomie de la tête, du cou, du médiastin et du thorax. Corollaires radiologiques, principales anomalies congénitales. Mécanique respiratoire, échanges gazeux, transport de l'oxygène et du CO2, contrôle de la respiration. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2010G Physiopatho. système cardiovasculaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Choc et syncope. Cardiomyopathies et valvulopathies, maladies des voies circulatoires et leur effet sur le système respiratoire. Les troubles de la coagulation et les nouvelles héparines. Cours réservé aux inhalothérapeutes. Préalable(s) : MAR 1010G.

MAR 2020G Infections, tumeurs du syst. resp. (AHE 1 js) **3 cr.**
Infections respiratoires et mécanismes de défense naturels. Asepsie et prévention de l'infection. Antibiothérapie. Tumeurs de la tête, du cou et du poumon. Radiothérapie et chimiothérapie. Maladie thromboembolique et FKP. Cours réservé aux inhalothérapeutes. Préalable(s) : MAR 1020G.

MAR 2030G Pédiatrie et néonatalogie (AHE 1 js) **3 cr.**
Anatomie, physiologie, pharmacologie, anesthésie et pathologies pédiatriques. L'inhalothérapeute et son intervention auprès du patient en pédiatrie-néonatalogie. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2040G Anesthésie (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes fondamentaux de l'anesthésie. Périodes préopératoire, peropératoire et postopératoire. Anesthésie régionale. Physiologie et conduite anesthésique par système. Problèmes spécifiques. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2070G Monitorage en anesthésie (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes et caractéristiques des moniteurs d'anesthésie. Bioélectricité et paramètres physiologiques. Normes et réglementations. Aspects sécuritaires. Applications cliniques. Interprétation des données. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2080G Urgence et soins intensifs (AHE 1 js) **3 cr.**
Situations d'urgence et contexte de soins intensifs. Notions de traumatologie. Soins et technologie appropriés. Modes de ventilation et de sevrage. Intubation. Ventilation artificielle prolongée. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2090G Soins à domicile et inhalothérapie (AHE 1 js) **3 cr.**
Intervention en inhalothérapie à domicile : principes, pratiques, contexte d'intervention, besoins de la clientèle et technologies disponibles. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 2091G Problème d'intervention en inhalo. (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant des problématiques de pointe liées à l'intervention en inhalothérapie. Théorie et formation pratique.

MAR 2092G Les chocs (AHE 1 js) **1 cr.**
Les chocs : cardiogénique, septique, anaphylactique, hypovolumique, médullaire et endocrinien. Les chocs en milieu pédiatrique. Cours réservé aux inhalothérapeutes.

MAR 3010G Pharmacologie du système cardiovasc. (AHE 1 js) **3 cr.**
Effets circulatoires des agents anesthésiques. Médicaments cardiaques et du SNA (système nerveux autonome). Monitoring. Cours réservé aux inhalothérapeutes. Préalable(s) : MAR 1010G et MAR 2010G.

MAR 3020G Environnement, maladies resp., thérapies (AHE 1 js) **3 cr.**
Pollution atmosphérique, maladies industrielles, asthme, MPOC. Pathologie périopératoire, ventilation mécanique, fatigue musculaire et sevrage. Chambre hyperbare, apnée du sommeil et son traitement. Cours réservé aux inhalothérapeutes. Préalable(s) : MAR 1020G et MAR 2020G.

MAT - Mathématiques

MAT 1000 Analyse 1 (AHE 1 j) **4 cr.**
Propriétés des nombres réels, suites et séries numériques, propriétés des fonctions continues, calcul différentiel.

MAT 1101 Mathématiques fondamentales (H 1 j) **3 cr.**
Axiomes de Peano. Principe d'induction. Algorithme d'Euclide. Nombres entiers, rationnels, réels. Nombres algébriques, transcendants. Cardinaux. Nombres complexes. Théorème fondamental de l'algèbre.

MAT 1240 Mathématiques financières (HE 1 j) **3 cr.**
Mesures de l'intérêt, valeurs présentes et accumulées, annuités certaines, cédules d'amortissement et d'accumulation de capital, obligations et autres titres. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA MF et CAS 2. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1600.

MAT 1301 Mathématiques élémentaires (A 1 j) **3 cr.**
Géométrie analytique. Algèbre supérieure. Théorie des équations. Théorie des graphes et applications.

MAT 1334 Géométrie euclidienne (AH 1 j) **4 cr.**
Géométrie euclidienne dans le plan : figures semblables, aires planes. Éléments de géométrie dans l'espace : droites et plans, polyèdres, corps ronds. Systèmes d'axiomes et introduction aux géométries non euclidiennes.

MAT 1400 Calcul 1 (AH 1 j) **4 cr.**
Suites, séries. Fonctions de plusieurs variables, continuité, dérivées partielles, différentielles, plan tangent, dérivation en chaîne. Gradient, surfaces de niveau, extremums. Intégrales multiples, changement de variables, jacobien.

MAT 1410 Calcul 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Calcul vectoriel : divergence, rotationnel, laplacien. Formules de Green-Riemann, de Stokes et théorème de la divergence. Introduction aux équations différentielles. Équations différentielles linéaires d'ordre un et deux. Préalable(s) : MAT 1400.

MAT 1500 Mathématiques discrètes (AH 1 j) **4 cr.**
Lois de la logique et d'inférence, quantificateurs, preuves. Induction, pgcd, nombres premiers, algorithme d'Euclide, congruence. Récursion, coefficients binomiaux, nombres de Stirling, de Fibonacci, fonctions génératrices.

MAT 1600 Algèbre linéaire (AH 1 j) **4 cr.**
Systèmes d'équations linéaires, élimination de Gauss, inverse matricielle. Espace vectoriel, indépendance linéaire, transformations linéaires, changement de base. Produit scalaire. Déterminants. Diagonalisation. Exemples d'applications.

MAT 1681 Mathématiques assistées par ordinateur (AH 1 j) **1 cr.**
Travaux pratiques en Mathematica ™ : expressions, listes, fonctions, récursions, itérations, dérivations, intégrations, graphismes en 2 et 3 dimensions. Concomitant(s) : MAT 1400 et MAT 1600.

MAT 1720 Probabilités (AHE 1 j) **4 cr.**

Espace de probabilité. Analyse combinatoire. Probabilité conditionnelle. Indépendance. Variable aléatoire. Fonction de répartition et fonction génératrice. Espérance mathématique. Loi faible des grands nombres. Théorème limite central. Préalable(s) : MAT 1400. Concomitant(s) : MAT 1600.

MAT 1901 Compléments de mathématiques (AH 1 js) **3 cr.**

Polynômes. Induction mathématique. Nombres complexes. Analyse combinatoire. Binôme de Newton. Géométrie analytique. Cours d'appoint.

MAT 1903 Calcul différentiel et intégral 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Fonctions d'une variable; fonctions algébriques, fonctions trigonométriques. Limites, variation et dérivées. Règles de dérivation. Applications géométriques, problèmes d'optimisation. Théorème des accroissements finis. Règle de L'Hospital.

MAT 1905 Algèbre vectorielle et linéaire (AH 1 j) **3 cr.**

Vecteurs géométriques et algébriques. Matrices, déterminants, systèmes d'équations linéaires. Inversion des matrices. Produit scalaire et applications. Produit vectoriel. Plan et droite dans l'espace. Nombres complexes.

MAT 1923 Calcul différentiel et intégral 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Primitives. Intégrale définie, théorème fondamental du calcul. Techniques d'intégration. Applications : calcul d'aires, volumes de révolution. Intégrale impropre. Suites, séries, séries de Taylor. Préalable(s) : MAT 1903.

MAT 1958 Mathématiques pour chimistes (AH 1 j) **3 cr.**

Outils d'usage fréquent, par exemple : séries, nombres complexes, fonctions de plusieurs variables, vectorielles, équations différentielles, matrices et valeurs propres, probabilités, méthodes numériques, analyse de Fourier.

MAT 1978 Probabilités et statistique (AH 1 j) **4 cr.**

Probabilités, indépendance. Variables aléatoires. Espérance. Lois de probabilité. Vecteurs aléatoires. Loi des grands nombres, théorème limite central. Intervalles de confiance. Régression linéaire. Test du khi-deux. Cours pour informaticiens. Préalable(s) : IFT 1063 et MAT 1400.

MAT 2000 Stage 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage supervisé faisant appel à des compétences actuarielles, mathématiques ou statistiques.

MAT 2050 Analyse 2 (AH 1 j) **3 cr.**

L'intégrale de Riemann, le théorème fondamental du calcul. Fonctions trigonométriques, exponentielles et leurs inverses. Suites et séries de fonctions, séries de Taylor, séries de Fourier. Préalable(s) : MAT 1000.

MAT 2100 Analyse 3 (AH 1 j) **3 cr.**

Topologie de R^n. Ensembles ouverts, compacts. Applications continues, différentiables. Jacobien. Théorème de Taylor. Extrema. Théorème des fonctions inverses et implicites. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1600 et MAT 2050.

MAT 2115 Équations différentielles (H 1 j) **3 cr.**

Équations et systèmes du premier ordre. Existence et unicité. Dépendance continue par rapport à la condition initiale. Méthodes analytiques, qualitatives et numériques. Systèmes linéaires et non linéaires. Dynamique discrète. Préalable(s) : MAT 1410 et MAT 1600.

MAT 2130 Variable complexe (AH 1 j) **3 cr.**

Fonctions holomorphes d'une variable complexe. Représentation conforme. Équations de Cauchy-Riemann. Théorème de Cauchy. Séries de Laurent. Théorème fondamental des résidus. Préalable(s) : MAT 1410 ou MAT 2050.

MAT 2250 Mathématiques de l'assurance-vie 1 (A 1 j) **3 cr.**

Mesure de mortalité, rentes viagères, assurance-vie et primes, réserves, théorie de populations, espérance de vie, fonctions à décroissances multiples. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA M et CAS 3. Préalable(s) : MAT 1240 et MAT 1720.

MAT 2251 Mathématiques de l'assurance-vie 2 (HE 1 j) **3 cr.**

Suite du cours MAT 2250 : application des fonctions biométriques à l'assurance-vie et santé; annuité, rentes. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA M et CAS 3. Préalable(s) : MAT 2250.

MAT 2284 Mathématiques de l'assurance IARD (H 1 j) **3 cr.**

Bases statistiques de la crédibilité : estimateur de Bayes, risque, modèle de Bühlmann, généralisation du modèle de Bühlmann.Modélisation des pertes : caractérisation de certaines lois de probabilité, estimations préliminaires, estimation formelle. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA C et CAS 4. Préalable(s) : STT 2700.

MAT 2300 Géométrie différentielle (A 1 j) **3 cr.**

Courbes dans R3 : courbure, torsion, équations de Frenet. Surfaces dans R3 : première et seconde formes fondamentales, courbures de Gauss et moyenne. Isométries et theorema egregium. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1600.

MAT 2412 Analyse numérique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Propagation d'erreurs. Solution numérique d'équations non linéaires. Interpolation et approximation polynomiale. Dérivation et intégration numériques. Algèbre linéaire : méthodes directes et itératives. Approximation discrète par moindres carrés. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1600.

MAT 2450 Mathématiques et technologie (H 1 j) **3 cr.**

Étude de plusieurs sujets dans des domaines où les mathématiques jouent un rôle essentiel pour la technologie : informatique, cryptographie, transports, biotechnologie, pharmacie, traitement d'images, reconnaissances de formes, etc. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1600. Concomitant(s) : MAT 1720.

MAT 2466 Analyse appliquée (A 1 j) **3 cr.**

Fonctions Gamma et Bêta, séries de Fourier et d'autres fonctions orthogonales. Problème de Sturm-Liouville, approximation en moyenne quadratique, séparation de variables pour les équations aux dérivées partielles, transformées de Fourier et Laplace. Préalable(s) : MAT 1410.

MAT 2531 Histoire des mathématiques (H 1 j) **3 cr.**

Les mathématiques dans l'Antiquité. Les mathématiques en Chine, en Inde et chez les Arabes. Les mathématiques en Europe de 500 à 1600. La géométrie analytique. Le calcul infinitésimal. Le développement de l'analyse. Les mathématiques du XXe siècle. Concomitant(s) : MAT 1400 et MAT 1600.

MAT 2600 Algèbre 1 (A 1 j) **3 cr.**

Exemples de groupes : groupe symétrique, groupes linéaires. Sous-groupes et théorème de Lagrange. Groupe quotient et théorèmes d'isomorphisme. Actions et actions linéaires. Théorème de Sylow. Préalable(s) : MAT 1600.

MAT 2611 Algèbre 2 (H 1 j) **3 cr.**

Anneaux, idéaux, anneaux de polynômes, modules. Espaces dual et bi-dual. Forme de Jordan d'une matrice, théorème de Cayley-Hamilton. Préalable(s) : MAT 2600.

MAT 2717 Processus stochastiques (HE 1 j) **3 cr.**

Chaînes de Markov. Processus de Galton-Watson. Processus de Poisson. Processus de mort et de naissance. Étude naïve du mouvement brownien. Applications diverses. Préalable(s) : MAT 1720.

MAT 3000 Stage 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage supervisé faisant appel à des compétences actuarielles, mathématiques ou statistiques.

MAT 3001 Stage 3 (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage supervisé faisant appel à des compétences actuarielles, mathématiques ou statistiques.

MAT 3060 Logique (A 1 j) **3 cr.**

Algèbres de Boole et logique propositionnelle. Langues du premier et second ordre avec égalité. Théorèmes de compacité et de Skolem-Löwenheim. Lois logiques. Élimination des quantificateurs. Théorème de complétude. Préalable(s) : MAT 1000 et MAT 1600.

MAT 3162 Équations aux dérivées partielles (H 1 j) **3 cr.**

Équations du premier ordre et du second ordre. Caractéristiques et classification. Équations elliptiques : de Laplace, de Poisson. Équation des ondes. Équation de la chaleur. Introduction aux distributions et fonctions de Green. Préalable(s) : MAT 2115 et MAT 2466.

MAT 3201 Mathématiques des régimes de rentes (A 1 j) **3 cr.**

Régimes de rentes publics et privés. Capitalisation des coûts. Méthodes actuarielles d'évaluation. Valeur des actifs. Analyse des gains et pertes. Ce cours contribue à la préparation de l'examen SOA 5. Préalable(s) : MAT 2251.

MAT 3251 Théorie du risque (A 1 j) **3 cr.**

Théorie de l'utilité, modèles individuels de risque, modèles collectifs de risque pour des périodes courtes et longues, application de la théorie « stop-loss ». Ce cours contribue à la préparation des examens SOA M et CAS 3. Préalable(s) : MAT 2250.

MAT 3281 Laboratoire d'actuariat (H 1 j) **3 cr.**

Étude de problèmes complexes en actuariat. Travaux sur ordinateurs.

MAT 3284 Modèles en assurance IARD (A 1 j) **3 cr.**

Tarification : tendance, modèle de Poisson loglinéaire, système bonus-malus. Provision pour primes. Provision pour sinistres : méthode de développement des sinistres, modèle lognormal linéaire, estimateurs. Solvabilité. Ce cours contribue à la préparation des examens CAS 5 et CAS 6. Préalable(s) : STT 2400.

MAT 3363 Géométrie projective (A 1 j) **3 cr.**

Variétés, repères, transformations affines. Calcul barycentrique. Espaces projectifs, coordonnées homogènes. Variétés, indépendance et simplexes projectifs. Applications projectives. Dualité. Coniques et quadriques. Préalable(s) : MAT 1600.

MAT 3415 Analyse numérique 2 (H 1 j) **3 cr.**

Complément d'analyse numérique matricielle. Interpolation et quadrature. Méthodes numériques pour les équations différentielles ordinaires et aux dérivées partielles. Compatibilité, stabilité, convergence. Introduction aux éléments finis. Préalable(s) : MAT 2412 ou IFT 2421.

MAT 3431 Théorie de l'optimisation (A 1 j) **3 cr.**

Optimisation avec contraintes. Multiplicateur de Lagrange, théorème de Kuhn-Tucker. Calcul des variations. Commande optimale. Ensemble accessible. Principe de Pontryagin, cas linéaire. Loi de feedback. Méthodes numériques. Préalable(s) : MAT 2100.

MAT 3450 Modélisation mathématique (A 1 j) **3 cr.**

Formulation mathématique et applications des concepts suivants : analyse dimensionnelle, constante d'un mouvement, équilibre, stabilité, phases, croissance, interaction, délais, propagation, discontinuité, onde de choc. Préalable(s) : MAT 1410 et MAT 1600.

MAT 3616 Théorie des graphes (H 1 j) **3 cr.**

Graphes et diagraphes. Graphes eulériens, hamiltoniens, n-connexes. Extensions de type fini. Cycles d'un graphe, tournois. Arbres finis et infinis, applications. Graphes planaires, théorème des quatre couleurs. Jeux sur un graphe. Préalable(s) : MAT 1600.

MAT 3632 Théorie des nombres (H 1 j) **3 cr.**

Théorème fondamental de l'arithmétique. Équations diophantiennes. Congruences linéaires. Théorèmes d'Euler et de Fermat. Théorie des indices. Racines primitives. Résidus quadratiques. Congruences générales. Nombres premiers. Préalable(s) : MAT 1600.

MAT 3661 Théorie de Galois (A 1 j) **3 cr.**

Compléments de théorie des groupes. Théorie des corps, groupe de Galois, corps de Galois, résolubilité d'équation par radicaux. Résolution de problèmes classiques. Préalable(s) : MAT 2611.

MAT 3681 Laboratoire de mathématiques (H 1 j) **3 cr.**

Étude et exposition de problèmes complexes menant à une synthèse de plusieurs chapitres des mathématiques. Les cours préalables doivent être de niveau 3000 ou supérieur. Préalable(s) : 6 cr. de sigle MAT.

MAT 4000 Mémoire de fin d'études (AHE 1 j) **3 cr.**

Un projet est suggéré à chaque étudiant lui permettant de faire une synthèse de ses connaissances mathématiques. L'étudiant soumet un rapport et fait un exposé oral à la fin du trimestre.

MAT 6111 Mesure et intégration (AH 1) **3 cr.**

Espace de mesure, intégration des fonctions mesurables, intégrale de Lebesgue, théorèmes de convergence, mesure produit, théorème de Radon-Nikodym, espaces Lp, intégration dans les espaces topologiques.

MAT 6112 Analyse fonctionnelle I (AH 1) **3 cr.**

Espace de Banach, opérateurs linéaires bornés, principe de la borne uniforme, espace duaux, théorème de Hahn-Banach, espaces d'Hilbert, opérateur auto-adjoints.

MAT 6717 Probabilités (AH 1) **3 cr.**

Espace de probabilités, variables aléatoires, espérance, indépendance, la loi forte des grands nombres, théorème limite central, martingales.

MCB - Microbiologie et immunologie

MCB 1097 Microbiologie et immunologie générales (H 1 j) **2 cr.**
Pierre Auger

Bactériologie, virologie, mycologie, parasitologie, immunologie générales et éléments de génétique microbienne. Maladies infectieuses.

MCB 1180 Microbiologie et immunologie oculaires (A 1 j) **3 cr.**

Infections oculaires bactériennes, virales, parasitaires et fongiques. Réactions immunologiques au niveau oculaire. Analyse microbienne et interprétation des prélèvements oculaires. Préalable(s) : MCB 1097.

MCB 1198 Microbiologie bucco-dentaire (H 1) **3 cr.**
Jean Barbeau

Notions d'écologie de la cavité buccale et d'immunologie des muqueuses. Étiologie des principales infections bucco-dentaires. Le contrôle de l'asepsie et des risques infectieux. Préalable(s) : MCB 1097.

MCB 1975 Microbiologie et immunologie (A 1 j) **2 cr.**
Pierre Belhumeur

Composition, morphologie et physiologie des bactéries et des virus. Éléments d'immunologie et de parasitologie. Notions générales sur les infections : étiologie, diagnostic, traitement et prévention. Hygiène hospitalière.

MCB 1979 Microbiologie générale (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
George Szatmari

Introduction aux méthodes d'étude des bactéries, des levures et des virus. Morphologie, physiologie, génétique. Introduction à l'immunologie; antigènes, anticorps, applications. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques.

MCB 2956 Microbiologie générale (A 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Belhumeur

Morphologie et biologie des bactéries, des virus, des levures et des moisissures. Notions d'immunologie. Applications de la microbiologie à l'hygiène alimentaire. Travaux pratiques adaptés à la microbiologie des aliments.

MCB 2979 Bactériologie générale 1 (AH 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
George Szatmari

Notions de physiologie bactérienne. Structure, organisation et composition de la cellule bactérienne; métabolisme bactérien; régulation de l'expression génique; régulation globale; méthodes d'analyse. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.

MCB 2986 Immunologie générale (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Thibodeau

Le système immunitaire, ses composantes et leurs fonctions. Techniques expérimentales de base en immunologie. Utilisation des anticorps. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.

MCB 2990 Microbiologie pharmaceutique (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
George Szatmari

Nomenclature, classification, morphologie, génétique et physiologie des microorganismes. Principales infections. Immunologie, sérologie et leurs applications pharmaceutiques. Travaux pratiques et ateliers d'immersion. Concomitant(s) : PHM 2320.

MCB 2992 Bactériologie générale 2 (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Marc Drolet

Notions de physiologie et génétique bactérienne. Croissance des populations bactériennes; réplication, recombinaison, transposition, réparation et échange du matériel héréditaire; mutagenèse; génétique des bactériophages; méthodes d'analyse. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 2979.

MCB 2994 Virologie et pathogenèse virale (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Guy Lemay

Notions de base de virologie. Bactériophages et leurs applications. Principales pathologies virales humaines. Grandes stratégies de multiplication virale. Interactions vi-

rus-cellules. Impact des virus sur leur hôte. Contrôle des infections virales. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.

MCB 2999 Levures et organismes levuriformes (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Belhumeur

Levures d'importance commerciale, environnementale et médicale. Morphologie, ultrastructure, physiologie cellulaire, procédés de fermentation, production industrielle. Pouvoir pathogène et identification. Génétique moléculaire et manipulations. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1974 ou MCB 1979.

MCB 3003 Applications biotechno. de l'immunologie (H 1 js) **3 cr.**
Jacques Thibodeau

Conception et réalisation de miniprojets de recherche s'articulant autour du développement d'un vaccin nouveau. Apprentissage de la démarche scientifique, de la recherche bibliographique informatisée et de techniques de pointe en immunologie. Cours contingenté à 24 étudiants.

MCB 3050 Microbiologie des aliments (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Transformation et détérioration microbiologiques de différents groupes d'aliments; méthodes de conservation et contrôle de l'activité microbienne; toxico-infections alimentaires; échantillonnage et analyse microbiologiques; réglementations. Préalable(s) : MCB 2979.

MCB 3071 Profession microbiologiste (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Belhumeur

Dans une optique résolument pratique, facettes de la microbiologie/immunologie (pharmaceutique, biotechnologie, automatisation, aspects légaux) couvertes par des cours magistraux et des visites d'industries. Problématiques et concepts. Cours contingenté à 40 étudiants. Cependant, ce cours ne sera pas offert à des groupes de moins de 15 étudiants. Préalable(s) : MCB 2992.

MCB 3095 Microbiologie environnementale appliquée (H 1) **2 cr.**

Procédés microbiens de contrôle des pollutions de l'eau et de l'air, des déchets, et de dégradation des produits xénobiotiques dans les sols contaminés. Procédés biotechnologiques alternatifs dans les secteurs agricole, forestier, chimique et minier. Préalable(s) : MCB 2992.

MCB 3636 Pathogenèse microbienne (H 1 j) **2 cr.**
France Daigle

Introduction aux maladies bactériennes; diagnostic, vaccination; facteurs de virulence : régulation et identification; interaction hôte-pathogène; mécanismes moléculaires de diverses maladies bactériennes. Préalable(s) : MCB 2986 et MCB 2992.

MCB 3964 Immunologie approfondie (A 1 j) **3 cr.**
Hugo Soudeyns

Concepts fondamentaux en immunité cellulaire et moléculaire; biologie des cellules impliquées et de leurs interactions durant la réponse immunitaire innée et antigène-spécifique; médiateurs de l'immunorégulation; immunopathologie. Préalable(s) : MCB 2986.

MCB 3982 Diversité microbienne (A 1 j) **4 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Patrick Hallenbeck

Diversité bactérienne du point de vue physiologique, métabolique et génétique. Taxonomie et systèmes de classification; méthodes d'identification et systématique bactérienne; bactéries d'intérêt médical et fondamental; écologie microbienne. Travaux pratiques. Préalable(s) : MCB 2992.

MCB 4020 Stage de recherche (A 2 js) **9 cr.**
George Szatmari

Stage de recherche en microbiologie et immunologie dans un laboratoire, sur le campus ou hors campus, après approbation par un superviseur de stage et le coordonnateur départemental. Rédaction d'un texte scientifique et présentation orale. Accès limité et sur entrevue. Cours contingenté.

MCG - Université McGill

MCG 2300 Introductory Modern Greek (anglais) (A 2 j) **6 cr.**

Pour débutants. Cours 114-230D1 et 230D2 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

MCG 3310 Intermediate Modern Greek (anglais) (A 1 j) **3 cr.**

Competence in the language at the intermediate level through the study of grammar, vocabulary and derivatives. Excerpts in prose and poetry introducing the civilization of modern Greece. Cours 114-331A de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

MCG 3320 The Modern Greek Novel (grec) (A 1 j) **3 cr.**

Modern Greek Essays. Cours CLAS 332 ou 114-332A de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

MCG 3330 Modern Greek Poetry (grec) (A 1 j) **3 cr.**

Selected works of 20th century Greek poets - Kavafy, Seferis, Elytis, and others. Cours 114-333B de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

MCG 3350 Intermediate Modern Greek (anglais) (H 1 j) **3 cr.**

Margarita Karapanou's Novels. Cours CLAS 335 ou 114-335B de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

MCG 9220B Nursing workforce: planning & management (AH 1) **3 cr.**

Planning of nursing staff in the current context of penury; theoretical, methodological approaches to determining workforce supply or demand; theories, research on recruitment, retention, absenteeism, quality of life & health of the nurs. workforce.

MCT - Musique, composition

MCT 1401 Composition 1 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Alain Lalonde, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MTE 1404 ou MTE 1504.

MCT 1402 Composition 2 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Alain Lalonde, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MCT 1401.

MCT 1403 Composition 3 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Alain Lalonde, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MCT 1402.

MCT 1404 Composition 4 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Alain Lalonde, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MCT 1403.

MCT 1501 Composition électroacoustique 1 (AH 1) **3 cr.**
Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MTE 1404 et MTE 1504.

MCT 1502 Composition électroacoustique 2 (AH 1) **3 cr.**
Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MCT 1501.

MCT 1601 Composition instrumentale 1 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon et Michel Longtin

Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MTE 1404 et MTE 1504.

MCT 1602 Composition instrumentale 2 (AH 1) **3 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon et Michel Longtin
Travail de création musicale. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins des étudiants. Préalable(s) : MCT 1601.

MEV - Médecine vétérinaire

MEV 2020A à C Initiation clinique 1 (E 1) **2 cr.**
Trois semaines de travaux en clinique des petits animaux. Stage d'été hors programme entre la 1re et la 2e année du Doctorat en médecine vétérinaire.

MEV 2021A à C Initiation clinique 2 (E 1) **2 cr.**
Trois semaines de travaux en clinique des grands animaux. Stage d'été hors programme entre la 1re et la 2e année du Doctorat en médecine vétérinaire.

MEV 4315 Anesthésiologie des animaux de compagnie (H 1) **1 cr.**
Sophie Cuvelliez
Études cliniques des protocoles anesthésiques et analgésiques lors de conditions pathologiques sérieuses. Gestion de la douleur, rappels pharmacologiques.

MEV 4336 Ophtalmologie canine et féline (H 1) **1 cr.**
Michel Carrier
Diagnostic et traitement des maladies oculaires spécifiques aux petits animaux.

MEV 4340 Thériogénologie équine (H 1) **1 cr.**
Denis Vaillancourt
Méthodes avancées pour le diagnostic et traitement des principales causes d'infertilité chez la femelle et le mâle.

MEV 4421 Médecine des chevaux sportifs (H 1) **2 cr.**
En collaboration
Problèmes médicaux reliés aux compétitions équines. Éléments d'alimentation, de régie, de ferrage et d'entraînement. Méthodes diagnostiques et thérapeutiques chez le cheval de compétition.

MEV 4422 Laboratoire pratique équine (H 1) **1 cr.**
Marcel Marcoux
Travaux pratiques et courts syllabus sur les principales interventions médicales et chirurgicales utilisées en pratique équine.

MEV 4423 Médecine interne équine (H 1) **2 cr.**
Daniel Jean et collaborateurs
Étude de l'aspect médical des principales maladies affectant les équins. Physiopathologie, diagnostic, traitement et prévention des principales maladies.

MEV 4424 Pathologies du syst. locom. des chevaux (H 1) **2 cr.**
Yves Rossier
Étude des pathologies du système locomoteur des chevaux par rapport au diagnostic clinique, à l'imagerie médicale, (radiologie, échographie) et à la thérapeutique.

MEV 4425 Alimentation et profil métabolique (H 1) **2 cr.**
Luc Des Côteaux et collaborateurs
Principes généraux en alimentation bovine; évaluation d'une ration et usage du profil comme outil diagnostic.

MEV 4426 Zootechnie et environnement (H 1) **1 cr.**
Jean-Philippe Roy
La zootechnie au service de la santé.

MEV 4427 Chirurgies spéciales des bovins (H 1) **2 cr.**
André Desrochers
Étude approfondie des conditions chirurgicales fréquemment rencontrées en pratique bovine.

MEV 4428 Médecine interne bovine (H 1) **1 cr.**
Gilles Fecteau
Concepts médicaux d'importance en pratique bovine.

MEV 4429 Médecine de population bovine 1 (H 1) **2 cr.**
Emile Bouchard et Luc Des Côteaux
Évaluation des performances de troupeaux à l'aide de banques de données. Méthodes d'évaluation et d'analyse de la santé et de la performance du troupeau laitier.

MEV 4430 Médecine de population bovine 2 (H 1) **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Pascale Aubry
Approche et régie en production de veaux de lait et de grain ainsi que les productions vaches-veaux et parcs d'engraissement.

MEV 4431 Thériogénologie des grands animaux (H 1) **2 cr.**
Réjean Lefebvre et Denis Vaillancourt
Examen génital et opérations obstétricales (avec formation pratique), diagnostic de gestation ainsi que diagnostic et traitement des principales maladies puerpérales chez la vache et la jument.

MEV 4432 Thériogénologie chez le bovin (H 1) **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Réjean Lefebvre et Denis Vaillancourt
Méthodes avancées pour le diagnostic et traitement des principales causes d'infertilité chez la femelle et le mâle.

MEV 4433 Pratique des petits ruminants (H 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pascal Dubreuil
Bases de la pratique des petits ruminants. Notions de régie, de médecine individuelle et de troupeaux. Traitements chirurgicaux.

MEV 4434 Médecine porcine et avicole (H 1) **2 cr.**
Laura Batista et collaborateurs
Évaluation des élevages de porcs et de volailles; analyse des informations obtenues et formulation des recommandations.

MEV 4435 Production porcine spécialisée (H 1) **1 cr.**
Sylvie D'Allaire
Notions avancées nécessaires au suivi zootechnique des élevages de porcs.

MEV 4436 Production avicole spécialisée (H 1) **1 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Notions avancées nécessaires au suivi zootechnique des élevages de volailles.

MEV 4437 Médecine porcine spécialisée (H 1) **2 cr.**
Martine Denicourt et collaborateurs
Analyse pathologique, clinique et épidémiologique des maladies rencontrées en élevage porcin.

MEV 4438 Médecine avicole spécialisée (H 1) **2 cr.**
Martine Boulianne et Jean-Pierre Vaillancourt
Analyse pathologique, clinique et épidémiologique des maladies rencontrées en élevage avicole.

MEV 4439 Prévention/thérapie : porc et volaille (H 1) **1 cr.**
Martine Boulianne et Sylvie D'Allaire
Notions appliquées d'assainissement, de traitement, de désinfection et de bio-sécurité des élevages intensifs.

MEV 4440 La douleur et son contrôle (H 1) **1 cr.**
Éric Troncy
Mécanismes de la douleur et implications thérapeutiques; théorie, démonstrations, pratique des anesthésies loco-régionales, des éléments d'acupuncture, de manipulations ostéopathiques.

MEV 4441 Troubles du comportement canin (H 1) **1 cr.**
Diane Frank
Présentations de cas cliniques suivies de discussion sur le diagnostic différentiel, le diagnostic probable, la théorie sur la condition, le traitement préconisé et l'évolution possible du cas.

MEV 4442 Troubles du comportement félin (H 1) **1 cr.**
Diane Frank
Présentations de cas cliniques suivies de discussion sur le diagnostic différentiel, le diagnostic probable, la théorie sur la condition, le traitement préconisé et l'évolution possible du cas.

MEV 4443 Dentisterie vétérinaire de base (H 1) **1 cr.**
Thérèse Lanthier
Examen buccal. Dossier et charte dentaire; pathologies buccales fréquentes et options de traitement. Radiographies, prophylaxie et extractions simples. Instrumentations manuelles et appareils mécaniques les plus appropriés et leur entretien.

MEV 4444 Fluidothérapie et transfusion sanguine (H 1) **1 cr.**
Soren Boysen
Mécanismes et particularités s'appliquant lors de l'utilisation de la fluidothérapie et des transfusions sanguines. Nutrition parentérale et différentes techniques nutritionnelles.

MEV 4445 Interprétation en imagerie médicale (H 1) **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Marc-André D'Anjou et Rocky Di Fruscia
Informations cliniques sur les techniques de radiographie, d'échographie et d'électrocardiographie; applications à la pratique de qualité des animaux de compagnie. Acquisitions de compétences complémentaires.

MEV 4446 Médecine zoologique aviaire (H 1) **1 cr.**
Stéphane Lair
Aspects cliniques et maladies des oiseaux avec une emphase particulière sur les conditions rencontrées chez les espèces d'oiseaux de compagnie et d'élevage.

MEV 4447 Neurologie canine et féline (H 1) **1 cr.**
En collaboration
Étude de différents problèmes neurologiques classiques et fréquents chez les petits animaux quant à leur présentation clinique, leur diagnostic et leur traitement.

MEV 4448 Amphibiens, reptiles et poissons (H 1) **1 cr.**
Stéphane Lair
Médecine et pathologie des animaux poikilothermes. Aspects vétérinaires de la garde en captivité des amphibiens et reptiles. Notions d'aquariophilie, systèmes aquatiques artificiels, principales maladies rencontrées chez les poissons.

MEV 4449 Médecine zoologique des mammifères (H 1) **1 cr.**
Stéphane Lair
Aspects cliniques et maladies des mammifères exotiques et indigènes en élevage, en institutions zoologiques et en milieu naturel.

MEV 4450 Dermatologie canine et féline (H 1) **1 cr.**
Manon Paradis
Maladies de la peau et des téguments chez les chiens et les chats.

MEV 4451 Chirurgie des animaux de compagnie (H 1) **2 cr.**
Bertrand Lussier et collaborateurs
Présentation de 15 cas cliniques en chirurgie des animaux de compagnie par des lectures dirigées suivies d'un exposé et de discussions.

MEV 4452 Oncologie canine et féline (H 1) **1 cr.**
Marilyn Dunn
Principes du traitement du cancer chez les petits animaux avec une emphase sur la chimiothérapie. Concepts de base et notions pratiques de la chimiothérapie.

MEV 4453 Chirurgie équine (H 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Marcel Marcoux
Étude des principaux problèmes chirurgicaux rencontrés chez le cheval. Analyse et discussion des approches chirurgicales utilisées.

MEV 4500A et B Animaux de compagnie (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en médecine des petits animaux et (ou) médecine des équins. Stage 1. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MEV 4501A et B Pratique mixte (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en médecine bovine et (ou) médecine des petits animaux et (ou) en médecine porcine. Stage 2. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MEV 4502A et B Pratique industrielle (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines en médecine bovine et (ou) porcine et (ou) aviaire. Stage 3. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MEV 4503A et B Maladies des petits animaux (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en médecine des petits animaux. Stage 4. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MEV 4504A et B Maladies du cheval (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en médecine équine. Stage 5. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MIN - Musique, interprétation

MIN 1096 Geste et mouvement scénique 1 (A 1 j) **2 cr.**
Jean-François Gagnon
Étude des techniques scéniques de base utiles aux chanteurs. Exploration des liens entre musique et expression dramatique. Concomitant(s) : MUI 1132A ou MUI 1133V ou MUI 1134A.

MIN 1097 Geste et mouvement scénique 2 (H 1 j) **2 cr.**
Jean-François Gagnon
Étude du mouvement scénique en rapport avec l'opéra. Préalable(s) : MIN 1096. (Non offert à l'hiver 2007).

MIN 1098 Improvisation jazz 1 (A 1 j) **2 cr.**
Luc Beaugrand
Cours théorique et pratique d'improvisation mélodique applicable au jazz et à la musique populaire (blues, be-bop, modal, latin, fusion, funk, m-base, acid jazz, free jazz, rock, etc.). Il est recommandé aux étudiants ne jouant pas d'un instrument harmonique de suivre au préalable les cours d'harmonie jazz au clavier 1 et 2.

MIN 1099 Improvisation jazz 2 (H 1 j) **2 cr.**
Luc Beaugrand
Cours théorique et pratique d'improvisation mélodique applicable au jazz et à la musique populaire (blues, be-bop, modal, latin, fusion, funk, m-base, acid jazz, free jazz, rock, etc.). Préalable(s) : MIN 1098.

MIN 1714 Littérature de la guitare (A 1 j) **3 cr.**
Peter McCutcheon
Étude du répertoire de la guitare. Situation des oeuvres selon l'époque, les problèmes techniques et esthétiques. Problèmes des oeuvres écrites à l'origine pour d'autres instruments. Travail pratique de transcription; étude de la tablature. Cours cyclique.

MIN 1729 Littérature de l'orgue 1 (A 1 j) **3 cr.**
Réjean Poirier et collaborateurs
Étude du répertoire de l'orgue entre 1300 - 1750. Classification par école et par genre, mise en contexte socioculturel, étude des formes musicales, analyses stylistiques, registration, éléments d'organographie. (Non offert à l'automne 2006). Cours cyclique.

MIN 1730 Littérature de l'orgue 2 (H 1) **3 cr.**
Réjean Poirier et collaborateurs
Étude du répertoire de l'orgue de 1750 à nos jours. Classification par école et par genre, mise en contexte socioculturel, étude des formes musicales, analyses stylistiques, registration, éléments d'organographie. (Non offert à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1741 Littérature du clavecin (AH 1 j) **3 cr.**
Réjean Poirier
Survol de la littérature du clavecin à travers des oeuvres de grands maîtres. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1743 Littérature du piano 1 (A 1 j) **3 cr.**
Étude de la littérature pour clavier du début du XVIIIe siècle à 1850. Approche historique, stylistique et formelle. (Non offert à l'automne 2006). Cours cyclique.

MIN 1744 Littérature du piano 2 (H 1 j) **3 cr.**
Jimmy Brière
Étude de la littérature du piano de 1850 à nos jours. Approche historique, stylistique et formelle. Cours cyclique.

MIN 1748 Littérature du chant 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Rosemarie Landry et collaborateurs
Étude du répertoire d'oratorio de Monteverdi au XXe siècle. Analyse du lied allemand et de la mélodie française. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1749 Littérature du chant 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Rosemarie Landry et collaborateurs
Étude du répertoire d'opéra, de ses créateurs et des autres grands compositeurs. Répertoire vocal du XXe siècle. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1752 Littérature de la musique électro. (H 1 j) **3 cr.**
Robert Normandeau
Étude et analyse du répertoire de la musique électroacoustique. Analyse d'oeuvres majeures. Perspective historique et survol des principaux genres et styles. Cours cyclique.

MIN 1753 Littérature d'instruments d'orchestre 1 (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Rolland
Description des instruments à cordes : histoire de la lutherie; leur répertoire et leurs virtuoses, les types de composition et les formations qui leur sont générales et particulières.

MIN 1754 Littérature d'instruments d'orchestre 2 (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Rolland
Description des instruments à vent, de la harpe et des instruments de percussion : histoire de leur fabrication; leur répertoire et leurs virtuoses, les types de composition et les formations qui leur sont générales et particulières.

MIN 1769 Harmonie au clavier (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Luce Beaudet
Réalisation au clavier de l'accompagnement de mélodies tonales données, non modulantes et modulantes. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1204 ou MTE 1011.

MIN 1791 Harmonie jazz au clavier 1 (A 1 s) **2 cr.**
Pierre Leduc
Réalisation au clavier des différents renversements des accords de l'harmonie jazz.

MIN 1792 Harmonie jazz au clavier 2 (H 1 s) **2 cr.**
Pierre Leduc
Réalisation au clavier des différents renversements des accords de l'harmonie jazz. Préalable(s) : MIN 1791.

MIN 1802 Éléments d'interprétation 1550-1850 (AH 1 j) **3 cr.**
Étude des conventions stylistiques, de l'ornementation, de l'articulation, de la notation rythmique et des autres principaux facteurs influençant l'interprétation. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1803 La musique, enseignement en cours privé (E 1) **3 cr.**
Cours pratique visant à faire de l'enseignement de la musique un acte créateur. Développement d'une approche pédagogique auprès d'une clientèle de tous âges. Gestion de l'organisation matérielle.

MIN 1804 Processus d'apprentissage en musique (AH 1 j) **3 cr.**
Ce cours propose aux musiciens-interprètes des outils de base afin d'améliorer leurs stratégies cognitives et métacognitives dans le but d'atteindre un niveau supérieur. Priorité aux étudiants en interprétation. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MIN 1805 Geste et conscience en interprétation (AH 1 j) **3 cr.**
Stratégies destinées à améliorer le niveau d'exécution des musiciens-interprètes en situation de concert. Notions en conscience du corps, en psychologie, en programmation neurolinguistique, en créativité et en communication. Priorité aux étudiants en interprétation. Préalable(s) : MIN 1804. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MIN 1806 Danse baroque (AH 1 j) **2 cr.**
Apprentissage des mouvements de base de différentes danses des XVIIe et XVIIIe siècles (menuet, bourrée, sarabande, etc.). Mise en relation entre les danses et leur forme musicale. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1807 Gestuelle baroque (AH 1 j) **2 cr.**
Étude des principes de base du geste de l'acteur-chanteur aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mise en application utilisant des textes littéraires, des cantates et des tragédies lyriques. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 1808 Style vocal baroque 1 (AH 1 j) **1 cr.**
Suzie Le Blanc
Cours de maître portant sur le répertoire d'avant 1750. Mise en application des conventions d'interprétation : rhétorique, style, affects et ornementation dans une approche vocale.

MIN 1809 Style vocal baroque 2 (AH 1 j) **1 cr.**
Suzie Le Blanc
Cours de maître portant sur le répertoire d'avant 1750. Mise en application des conventions d'interprétation : rhétorique, style, affects et ornementation dans une approche vocale.

MIN 2791 Harmonie jazz au clavier 3 (A 1 s) **2 cr.**
Pierre Leduc
Réalisation au clavier des différents renversements des accords de l'harmonie jazz. Préalable(s) : MIN 1792.

MIN 2792 Harmonie jazz au clavier 4 (H 1 s) **2 cr.**
Pierre Leduc
Réalisation au clavier des différents renversements des accords de l'harmonie jazz. Préalable(s) : MIN 2791.

MIN 2802 Continuo 1 (A 1 j) **2 cr.**
Réjean Poirier
Applications stylistiques de l'harmonie au clavier. Réalisation de tous les types de basse chiffrée. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1204 ou MTE 1011. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MIN 2803 Continuo 2 (H 1 j) **2 cr.**
Réjean Poirier
Applications stylistiques de l'harmonie au clavier. Réalisations de tous les types de basse chiffrée. Préalable(s) : MIN 2802. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MMD - Médecine (multidisciplinaire)

MMD 1007 Biostatistique (H 1 j) **3 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Statistiques descriptives. Notions de probabilité et d'échantillonnage. Introduction à l'inférence statistique. Tests d'hypothèse. Analyse de tableaux de contingence. Corrélation et régression. Analyse de variance.

MMD 1009 Biologie cellulaire et tissulaire (A 1 j) **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Moise Bendayan, Victor Gisiger et collaborateurs
Organisation ultrastructurale de la cellule. Étude des tissus fondamentaux. Étude de l'agencement de ces tissus dans la formation des organes. Travaux pratiques illustrant ces deux derniers sujets.

MMD 1010 Microbiologie et virologie (A 1 j) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Claire Béliveau, Jocelyn Delorme et collaborateurs
Éléments de microbiologie. Génétique bactérienne. Eucaryotes. Mesures de biosécurité. Application de la biologie moléculaire au diagnostic.

MMD 1015 Immersion clinique (H 1 j) **1 cr.**
Jacques Monday et collaborateurs

MMD 1016 Introduction à l'anatomie clinique 1 (A 1 j) **2 cr.**
Odile Prosmanne et collaborateurs
Anatomie humaine décrite dans une perspective clinique et illustrée d'applications médico-chirurgicales. Séances d'anatomie à l'aide de didacticiels.

MMD 1017 Introduction à l'anatomie clinique 2 (H 1 j) **2 cr.**
Odile Prosmanne et collaborateurs
Anatomie humaine décrite dans une perspective clinique et illustrée d'applications médico-chirurgicales. Séances d'anatomie radiologique et sessions d'étude autonome à l'aide de didacticiels.

MMD 1019 Nutrition et métabolisme (H 1 j) **3 cr.**
Farouk Radwan et collaborateurs
Concepts de base en alimentation et en nutrition. Structure et métabolisme des glucides, des lipides et des acides aminés. Intégration métabolique : situation postprandiale, situation post-absorption.

MMD 1021 Physiologie générale (H 1 j) **3 cr.**
André Gougoux et collaborateurs
Notions de physiologie endocrinienne, rénale, digestive, respiratoire, cardiovasculaire et du système nerveux.

MMD 1022 Génétique médicale (H 1 j) **2 cr.**
Nicole Lemieux et collaborateurs
Concepts fondamentaux de la génétique humaine. Transmission de l'hérédité et ses applications médicales. Notions de cytogénétique et les applications de l'analyse chromosomique. Descriptions de quelques syndromes cliniques.

MMD 1023 Embryologie humaine (A 1 j) **1 cr.**
Luc Laurier Oligny
Étude de l'embryologie avec emphase sur la clinique et les malformations. Embryogénèse moléculaire : 1) du zygote unicellulaire à un bébé vivant et normalement formé; 2) liens entre l'embryogénèse et l'oncogénèse.

MMD 1024 Biologie moléculaire de la cellule (A 1 j) **4 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Guy Boileau et collaborateurs
Structures des macromolécules biologiques et enzymologie, mécanismes de réplication, réparation et transcription. Contrôle de l'expression génétique. Organisation moléculaire de la cellule. Cycle cellulaire et base moléculaire du cancer.

MMD 1025 Pharmacologie médicale (H 1 j) **2 cr.**
André De Léan et collaborateurs
Absorption, distribution, élimination et biotransformation des médicaments, classification des récepteurs et des agents pharmacologiques. Notions de toxicologie médicale.

MMD 1026 Introduction aux sciences fondamentales (AH 1 j) **3 cr.**
Marcel Julien et collaborateurs
Éléments de biologie cellulaire, biologie moléculaire de la cellule, d'immunologie et bactériologie et de génétique.

MMD 1081 Sciences de l'information en santé (AH 1 j) **3 cr.**
Aimé Robert LeBlanc et collaborateurs
Le cours a pour objectif de se familiariser avec les systèmes cliniques. On y présente les concepts et outils informatiques de base, les systèmes d'information et de décision. Cours magistraux avec démonstrations.

MMD 1082 Initiation à la médecine de réadaptation (AH 1 j) **3 cr.**
Céline Lamarre et collaborateurs
Le but de ce cours est de montrer les deux faces de la réadaptation : le côté évaluation et le traitement tel que donné par les divers intervenants (y incluant tous les moyens physiques de thérapie : hydrothérapie, thermothérapie, électrothérapie).

MMD 1083 Intervention psychosociale clinique (AHE 1 j) **3 cr.**
L'étudiant sera sensibilisé aux besoins affectifs des enfants hospitalisés et pourra apporter un support aux membres de la famille. Il saura identifier ces besoins et sera capable d'interventions propres à les combler.

MMD 1085 Radio-anatomie (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Lafortune et collaborateurs
Introduire à la formation de l'image radiologique et échographique. À l'aide des procédés radiologiques et échographiques, étude du système locomoteur, nerveux, cardiopulmonaire, digestif et génito-urinaire.

MMD 1086 Santé internationale (AHE 1 j) **3 cr.**
Pierre Fournier et collaborateurs
Santé et développement. Coopérations et organisations internationales. Nutrition. Problèmes de santé prioritaires. Santé des mères et des enfants. Cultures et santé. Stratégies d'interventions. Systèmes de santé des pays en développement.

MMD 1087 Travaux cliniques individuels (AHE 1 j) **3 cr.**
Fournir à l'étudiant l'occasion d'approfondir une discipline pour laquelle il éprouve un attrait particulier.

MMD 1088A Travaux de recherche individuels 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.

MMD 1088B Travaux de recherche individuels 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.

MMD 1088C Travaux de recherche individuels 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.

MMD 1088E Travaux de recherche individuels 4 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.

MMD 1091 Initiation à la recherche (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à éveiller l'intérêt pour la recherche. Initiation à une activité de recherche. Développement de la curiosité. Familiarisation avec la rigueur et le cheminement intellectuel propre à un projet de recherche.

MMD 1092A Introduction à la toxicologie (A 1 j) **3 cr.**
Robert Tardif et collaborateurs
Principes généraux de toxicologie. Absorption, distribution, biotransformation, excrétion. Formes d'intoxication. Relation dose-effet et dose-réponse. Toxicocinétique. Évaluation de la toxicité. Limites admissibles d'exposition.

MMD 1093 Médecine légale (AH 1 j) **3 cr.**
André Bourgault
Loi du coroner, place de la médecine légale. Acquisition de notions sur les accidents d'auto, les intoxications, les asphyxies, les noyades, les électrocutions, les enfants battus. Importance de l'autopsie.

MMD 1094 Médecine hyperbare (AH 1 j) **3 cr.**
Mario Dugas et collaborateurs
Généralités et physiologie. Effets thérapeutiques de la médecine hyperbare : indications et complications. Intoxication au monoxyde de carbone. Physiologie de la plongée. Anamnèse et examen pré-plongée. Médecine d'altitude.

MMD 1095 Médecine tropicale (AH 1 j) **3 cr.**
Sélim Rashed et collaborateurs
Cours d'introduction en médecine tropicale théorique et microscopie pratique, sur les principales maladies tropicales parasitaires, mycobactériennes et virales, sur la malnutrition et sur les maladies de retour de voyage.

MMD 1096 ITSS : intervention et prévention (AH 1 js) **3 cr.**
Marc Steben et collaborateurs
Permettre aux intervenants d'intégrer leurs connaissances et de développer des habilités de prévention et de prise en charge des personnes qui sont affectées par les ITSS (Infections transmissibles sexuellement et par le sang).

MMD 1097 Intervention en milieux défavorisés (AHE 1 j) **3 cr.**
André Ferron et Marie-France Raynault
Permettre aux étudiants de prendre contact avec les actions locales et internationales en vue de promouvoir l'amélioration de la santé des populations défavorisées.

MMD 1126 Notions générales de médecine (H 1 js) **3 cr.**
Données de base médicales nécessaires pour situer les principales questions bioéthiques. Concepts divers : santé, maladie, mort, phase terminale, curatif, palliatif, préventif, symptôme, chronicité, dépendance, etc. Modèle médical. Cours de service.

MMD 1227 Introduction aux études médicales (A 1 j) **1 cr.**
Marcel Julien et collaborateurs
Vue d'ensemble du programme d'études. Initiation aux méthodes d'apprentissage par problèmes, travail en petits groupes, exposition précoce au milieu clinique. Familiarisation avec l'environnement pédagogique.

MMD 1228 Croissance-développement-vieillissement (A 1) **4 cr.**
Jean-Yves Frappier et collaborateurs
Étude des phénomènes normaux qui accompagnent et des facteurs qui influencent la croissance et le développement cognitif, psychoaffectif, sexuel et social de la personne depuis la naissance jusqu'à l'âge avancé.

MMD 1229 Pathologie et immunologie générales (A 1 j) **5 cr.**
Louis Gaboury et collaborateurs
Lésions cellulaires et lésions d'origine ischémique. Inflammation et régénération des plaies. Pathologie de la prolifération cellulaire. Réponse immunitaire : composantes tissulaires, cellulaires et moléculaires. Dérèglements de l'immunité.

MMD 1230 Micro-organismes pathogènes et infection (A 1 j) **3 cr.**
Claire Béliveau et collaborateurs
Pathogènes humains : caractéristiques, classification, transmission, prototypes d'infection clinique, diagnostic de laboratoire, traitement et prévention.

MMD 1231 Sciences hématologiques (H 1 j) **3 cr.**
Jeannine Kassis et collaborateurs
Physiopathologie du système sanguin et lymphatique. Notions générales d'investigation et de traitement de ces conditions.

MMD 1232 Exploration du système nerveux (H 1 j) **6 cr.**
Allan Smith et collaborateurs
Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des systèmes nerveux central, périphérique et autonomique. Syndromes neurologiques. Principes de base de thérapie et prévention. Introduction à l'ophtalmologie et à l'oto-rhino-laryngologie.

MMD 1233 Sciences psychiques (H 1 j) **4 cr.**
Yvan Pelletier et collaborateurs
Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée. Schizophrénie, troubles anxieux, troubles affectifs, troubles de la personnalité, somatisation, alcoolisme et toxicomanies. Psychopharmacologie.

MMD 1234 Appareil locomoteur (H 1 j) **5 cr.**
Constantin Stanciu et collaborateurs
Anatomo-physiologie et bases physiopathologiques des grands syndromes qui affectent le système locomoteur. Manifestations cliniques qui en découlent. Principes d'investigation et de traitement.

MMD 1236 Histoire de la médecine (A 1 j) **1 cr.**
René Cardinal et collaborateurs
Grandes étapes du développement de la médecine scientifique. Influence des découvertes scientifiques sur la pratique médicale.

MMD 1238 Introduction à la médecine clinique 1 (A 1 j) **4 cr.**
Christian Bourdy et collaborateurs
Introduction des diverses composantes biologiques, psychologiques et sociales des problèmes de santé. Communication et relation médecin - patient. Technique d'entrevue, d'histoire de cas et d'examen physique. Rôle et responsabilités du médecin.

MMD 1239 Introduction à la médecine clinique 2 (H 1 j) **5 cr.**
Christian Bourdy et collaborateurs
Approche biopsychosociale des problèmes de santé. Approche centrée sur le patient. Rôle et responsabilités du médecin.

MMD 1240 Épidémiologie clinique 1 (A 2 j) **2 cr.**
Brigitte Maheux et collaborateurs
Méthodes d'étude de la distribution des maladies dans une population, recherche des causes et moyen de contrôle. Orientation permettant l'analyse de la documentation médicale.

MMD 2227 Initiation à la démarche clinique 1 (A 1 j) **4 cr.**
Christian Bourdy et collaborateurs
Intégration biopsychosociale et éthique des problèmes cardiaques, pulmonaires et néphro-urologiques. Rôle et responsabilités du médecin face à la multiethnicité. Notions d'abus de pouvoir et d'inceste professionnel abordées.

MMD 2228 Initiation à la démarche clinique 2 (H 1 j) **5 cr.**
Christian Bourdy et collaborateurs
Intégration biopsychosociale et éthique des problèmes endocriniens, gastro-intestinaux et multisystémiques. Rôle et responsabilités du médecin face au financement du système de santé.

MMD 2229 Coeur et circulation (A 1 j) **5 cr.**
Guy Lalonde et collaborateurs
Circulation systémique et hypertension artérielle. Athérosclérose coronarienne et périphérique. Angine, infarctus, arythmies, valvulopathies et maladies du péricarde. Anomalies cardiaques congénitales. Insuffisance cardiaque et choc.

MMD 2230 Respiration et oxygénation (A 1 j) **4 cr.**
Chantal Lafond et collaborateurs
Tabac, asthme, maladies pulmonaires obstructives, néoplasies, phénomènes thromboemboliques, infections pulmonaires, traumatismes, syndrome de détresse respiratoire, de pneumologie pédiatrique, ORL (voies respiratoires supérieures).

MMD 2231 Homéostasie, rein et arbre urinaire (A 1 j) **4 cr.**
Serge Querin et collaborateurs
Anatomie, physiologie, physiopathologie et pathologie. Homéostasie hydroélectrolytique et acido-basique. Insuffisance rénale. Glomérulopathies. Sémiologie. Pathologie des voies urinaires. Hypertension rénovasculaire. Diurétiques.

MMD 2232 Digestion - nutrition (H 1 j) **6 cr.**
Pierre Poitras et collaborateurs
Morphologie, physiologie et pharmacologie du tractus gastro-intestinal et de ses glandes annexes (foie et pancréas). Physiopathologie, anatomopathologie et aspect clinique des maladies de l'appareil digestif. Principes fondamentaux de nutrition.

MMD 2233 Endocrinologie et reproduction (H 1 j) **6 cr.**
Raphael Bélanger, Andrée Boucher et collaborateurs
Cours intégré d'anatomie, biochimie et physiologie, du système endocrinien, du métabolisme et du système reproducteur. Étude des manifestations cliniques, de la pathologie, et de la physiopathologie des anomalies de ces différents systèmes.

MMD 2234 Problèmes systémiques (H 1 j) **6 cr.**
Jean-François Letendre et collaborateurs
À partir de problèmes complexes, l'étudiant intègre la physiopathologie des grands syndromes rencontrés en clinique. Les problèmes discutés touchent plusieurs systèmes ce qui permet l'apprentissage de la démarche diagnostique en médecine interne.

MMD 2240 Épidémiologie clinique 2 (A 2 j) **2 cr.**
Brigitte Maheux et collaborateurs
Approfondissement des connaissances sur les méthodes épidémiologiques et les outils statistiques utilisés dans la recherche épidémiologie clinique. L'accent est mis sur l'interprétation des résultats des essais cliniques randomisés.

MMD 3501 Médecine (AHE 1 j) **10 cr.**
Denis Roy et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la médecine interne.

MMD 3502 Chirurgie (AHE 1 j) **8 cr.**
Gilles Beauchamp et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la chirurgie. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages de radiologie et d'anesthésiologie.

MMD 3503 Pédiatrie (AHE 1 j) **10 cr.**
Fernando Alvarez et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des enfants malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la pédiatrie.

MMD 3504 Obstétrique-gynécologie (AHE 1 j) **10 cr.**
William Fraser et collaborateurs
Stage en unité d'enseignement clinique. L'étudiant, grâce à un contact constant avec des femmes enceintes et des malades, intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à l'obstétrique et à la gynécologie.

MMD 3505 Psychiatrie (AHE 1 j) **10 cr.**
Jean Hébert et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la psychiatrie.

MMD 3506 Médecine familiale (AHE 1 j) **5 cr.**
François Lehmann et collaborateurs
Stage dans un milieu de pratique générale, au cours duquel l'étudiant acquiert et applique les connaissances, développe les attitudes et les habiletés propres à la médecine familiale.

MMD 3511 Stage : Spécialités médicales (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques, auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans différentes spécialités médicales. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511A Stage : Allergie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité allergie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511B Stage : Cardiologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité cardiologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511C Stage : Dermatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité dermatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511D Stage : Endocrinologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité endocrinologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511E Stage : Gastro-entérologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité gastro-entérologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511H Stage : Gériatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité gériatrie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511I Stage : Hématologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511J Stage : Médecine interne (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité médecine interne. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511K Stage : Néphrologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité néphrologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511L Stage : Neurologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité neurologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511M Stage : Oncologie médicale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité oncologie médicale. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511N Stage : Physiatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité physiatrie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511O Stage : Pneumologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité pneumologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511P Stage : Rhumatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité rhumatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511Q Stage : Hématologie clinique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie clinique. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511R Stage : Hématologie et oncologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie et oncologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511S Stage : Laboratoire des lipides (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité laboratoire des liquides. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511T Stage : Nutrition appliquée (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité nutrition appliquée. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511U Stage : Médecine vasculaire (A 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité médecine vasculaire. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511V Stage : Hépatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hépatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.

MMD 3511W Stage : soins intensifs médicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique où l'externe sera confronté aux entités pathologiques les plus courantes des unités de soins intensifs incluant les différentes formes de choc.

MMD 3512 Stage : Spécialités chirurgicales (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques auprès de malades ambulants ou hospitalisés dans différentes spécialités chirurgicales.

MMD 3512A Stage : Chir. cardiovascul. thoracique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie cardiovasculaire thoracique.

MMD 3512B Stage : Chirurgie générale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie générale.

MMD 3512C Stage : Chirurgie générale pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie générale pédiatrique.

MMD 3512D Stage : Chirurgie orthopédique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie orthopédique.

MMD 3512E Stage : Chirurgie plastique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie plastique.

MMD 3512H Stage : Neurochirurgie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en neurochirurgie.

MMD 3512I Stage : Oto-rhino-laryngologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en oto-rhino-laryngologie.

MMD 3512J Stage : Urologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en urologie.

MMD 3512K Stage : Chirurgie cardio-thoracique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie cardio-thoracique.

MMD 3512L Stage : Chirurgie vasculaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie vasculaire.

MMD 3512M Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en soins ambulatoires chirurgicaux.

MMD 3512N Stage : Soins intensifs chirurgicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique ou l'externe sera confronté aux entités pathologiques les plus courantes des unités de soins intensifs incluant les différentes formes de choc.

MMD 3513A Stage : Santé communautaire (AHE 1 j) **5 cr.**

MMD 3513B Stage : Recherche (AHE 1 j) **5 cr.**
Participation sous supervision appropriée, à un travail de recherche, soit au sein de la Faculté de médecine, soit dans un autre milieu universitaire reconnu.

MMD 3513C Interv.: Pays en voie de développement (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage pratique dans une clinique communautaire dans un pays en voie de développement.

MMD 3514 Stages rotatifs (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique comportant une rotation dans plus d'une discipline.

MMD 3515 Stage : Pédiatrie globale (AHE 1 j) **5 cr.**
Différents stages cliniques offrant une vue globale de la pédiatrie selon l'âge ou le lieu des activités.

MMD 3515A Stage : Néonatalogie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en néonatalogie.

MMD 3515B Stage : Pédiatrie du nourrisson (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie chez le nourrisson et l'enfant d'âge préscolaire.

MMD 3515C Stage : Pédiatrie du développement (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie du développement.

MMD 3515D Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie de l'âge scolaire.

MMD 3515E Stage : Médecine de l'adolescence (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie de l'adolescence.

MMD 3515H Stage : Urgences pédiatriques (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en urgences pédiatriques.

MMD 3515I Stage : Soins intensifs pédiatriques (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en soins intensifs pédiatriques.

MMD 3515J Stage : Maladies infectieuses pédiatriq. (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en maladies infectieuses pédiatriques.

MMD 3515K Stage : Pédiatrie ambulatoire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie ambulatoire.

MMD 3515L Stage : Immunologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en immunologie et allergie pédiatriques.

MMD 3515M Stage : Cardiologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en cardiologie pédiatrique.

MMD 3515N Stage : Dermatologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en dermatologie pédiatrique.

MMD 3515O Stage : Endocrinologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en endocrinologie pédiatrique.

MMD 3515P Stage : Gastro-entérologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en gastro-entéro-hépatologie pédiatrique.

MMD 3515Q Stage : Hémato., oncologie pédiatriques (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en hématologie et oncologie pédiatriques.

MMD 3515R Stage : Néphrologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en néphrologie pédiatrique.

MMD 3515S Stage : Neurologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en neurologie pédiatrique.

MMD 3515T Stage : Réadaptation pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en réadaptation pédiatrique.

MMD 3515U Stage : Pneumologie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en pneumologie pédiatrique.

MMD 3515V Stage : Génétique, maladies métaboliques (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en génétique et maladies métaboliques.

MMD 3515W Stage : Pédiatrie internationale (AHE 1 j) **5 cr.**
Au cours de ce stage l'étudiant s'initie aux quatre aspects suivants de la pédiatrie internationale : maladies tropicales, tuberculose, anémies tropicales et les approches particulières vis-à-vis des enfants appartenant à divers groupes ethniques.

MMD 3516 Stage : Psychiatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques dans les principaux champs de la pratique psychiatrique.

MMD 3516A Stage : Psychiatrie pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique en psychiatrie pédiatrique.

MMD 3516B Stage : Psychiatrie de l'adulte (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique en psychiatrie de l'adulte.

MMD 3516C Stage : Psychogériatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique en psychogériatrie.

MMD 3516D Stage : Psychosomatique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique en psychosomatique.

MMD 3516E Stage : Psychiatrie légale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique en psychiatrie légale.

MMD 3517 Stage : Médecine familiale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.

MMD 3517A Stage : Omnipratique en régions (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.

MMD 3517B Stage : Soins d'urgence (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.

MMD 3517C Stage : urgences cardiologiques (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique concernant le travail en salle d'urgence cardiologique auprès de médecins-urgentologues.

MMD 3518 Stage : Obstétrique-gynécologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique concernant l'obstétrique générale, l'obstétrique médicale (conditions médicales pouvant affecter la grossesse) et la gynécologie.

MMD 3518A Stage : Obstétrique médicale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique concernant l'obstétrique médicale (conditions médicales pouvant affecter la grossesse).

MMD 3518B Stage : Obstétrique générale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques concernant l'obstétrique générale.

MMD 3519 Stage : Anesthésie-réanimation (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage favorisant un approfondissement des connaissances en anesthésiologie, en douleur et en médecine périopératoire.

MMD 3520 Stage : Radiologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Différents stages favorisant un approfondissement des connaissances en radiologie diagnostique, une initiation à la médecine nucléaire et à la radiologie oncologique.

MMD 3520A Stage : Radiologie diagnostique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages favorisant un approfondissement des connaissances en radiologie diagnostique.

MMD 3520B Stage : Médecine nucléaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages d'initiation à la médecine nucléaire.

MMD 3520C Stage : Radiologie oncologique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages d'initiation à la radiologie oncologique.

MMD 3520D Stage: Neuroradiol. interventionnelle (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage d'initiation à la neuroradiologie interventionnelle.

MMD 3520E Stage : Radiologie interventionnelle (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage d'initiation à la radiologie interventionnelle (angioradiologie).

MMD 3521 Stage : Ophtalmologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Clinique des problèmes oculaires courants. Exposition aux techniques d'examen et de diagnostic.

MMD 3522 Stage : Nutrition (AHE 1 j) **5 cr.**
Clinique des problèmes nutritionnels fréquemment rencontrés chez des populations-cibles. Initiation aux techniques utilisées en diététique.

MMD 3523 Stage : Pathologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Initiation au rôle du pathologiste de l'équipe de soins à l'hôpital. L'accent est mis sur les corrélations clinico-pathologiques et sur les méthodes diagnostiques.

MMD 3524 Stage : Biochimie médicale (AHE 1 j) **5 cr.**
Au sein du laboratoire de biochimie d'un hôpital, initiation aux méthodes utilisées en biochimie médicale.

MMD 3525 Stage : Microbiologie médicale (AHE 1 j) **5 cr.**

MMD 3526 Stage : Pharmacologie clinique (AHE 1 j) **5 cr.**
Clinique des principaux problèmes pharmacologiques observés en pratique courante. Participation à la consultation en pharmacologie clinique en milieu hospitalier.

MMD 4507 Gériatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Monique Saint Martin et collaborateurs
Stage dans un milieu gériatrique au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des personnes âgées, acquiert et applique les connaissances, et développe les attitudes et les habilités propres à la gériatrie.

MMD 4508 Radiologie (AHE 1 j) **4 cr.**
Alain Weill et collaborateurs
Stage de quatre semaines permettant à l'étudiant de se préparer à utiliser efficacement les ressources de la radiologie diagnostique et de la médecine nucléaire et à poser un diagnostic provisoire dans certaines situations urgentes. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages de soins ambulatoires et d'ophtalmologie.

MMD 4509 Anesthésie-réanimation (AHE 1 j) **2 cr.**
Martin Dickner et collaborateurs
Stage de huit jours permettant à l'étudiant d'acquérir la formation scientifique nécessaire à l'exercice de la réanimation cardiorespiratoire et une connaissance de base en anesthésiologie. Ce stage se déroule concomitamment avec le stage de chirurgie.

MMD 4510 Ophtalmologie (AHE 1 j) **2 cr.**
Nicole Robillard et collaborateurs
Stage au cours duquel l'étudiant acquiert les connaissances et développe les habiletés requises pour résoudre les problèmes oculo-visuels courants. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages de soins ambulatoires et de radiologie.

MMD 4511 Médecine communautaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Brigitte Maheux et collaborateurs
Stage de quatre semaines qui offre une formation de base dans les domaines de la santé publique, de la santé du travail et de l'administration de la santé.

MMD 4513 Médecine d'urgence (AHE 1 j) **5 cr.**
François Collette et collaborateurs
Stage au cours duquel l'étudiant se familiarise avec l'évaluation, le diagnostic et la prise en charge du patient dans un contexte de soins d'urgence.

MMD 4514 Soins ambulatoires (AHE 1 j) **4 cr.**
Stage permettant à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires face à diverses problématiques médicales et chirurgicales couramment observées en mode ambulatoire. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages de radiologie et d'ophtalmologie.

MMD 4515 Pharmacothérapie (AHE 1 j) **3 cr.**
Vincent Pichette et collaborateurs
Cours de pharmacologie et thérapeutique destiné aux externes permettant de revoir les généralités de pharmacologie, les classes de médicaments, leur utilisation, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses.

MMD 4520 Compl. de formation aux stages cliniques (AHE 1 j) **1 cr.**
Période de travail personnel et complémentaire aux stages cliniques permettant une évaluation normative des connaissances cliniques d'un étudiant terminant le doctorat en médecine (M.D.) Ce cours sera évalué selon la mention S "succès" ou E "échec".

MMV - Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)

MMV 4001A à C Stage en médecine et chirurgie 1 (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4001E et H Stage en médecine et chirurgie 1 (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4002A à C Stage en médecine et chirurgie 2 (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4002E et H Stage en médecine et chirurgie 2 (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4003A à C Stage en médecine et chirurgie (AHE 1) **1 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4003E Stage en médecine et chirurgie (AHE 1) **1 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4004A et B Laboratoire de recherche (AHE 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux dans un laboratoire de recherche appliquée à la médecine vétérinaire. Stage hors programme pour étudiants étrangers ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4005A et B Laboratoire de recherche (AHE 1) **1 cr.**
En collaboration
Une semaine de travaux dans un laboratoire de recherche appliquée à la médecine vétérinaire. Stage hors programme pour étudiants étrangers ayant complété une partie significative de leurs études.

MMV 4011 Méthodologie en médecine réglementée (H 1) **1 cr.**
dont 0.2 cr. de travaux pratiques - labo
Serge Messier, Daniel Perron et collaborateurs
Maladies et la protection des animaux. Prévention, dépistage et contrôle de la tuberculose, de la brucellose, de l'anémie infectieuse. Exigences pour l'importation et l'exportation des animaux. Travaux pratiques.

MMV 4014 Pharmacothér.des animaux de consommation (H 1) **1 cr.**
Michèle Doucet
Étude des aspects réglementaires, des concepts de thérapeutique et des notions de pharmacie reliées à la pratique vétérinaire dans le domaine des animaux de consommation (bovins, porcins et volaille). Cours théoriques et de discussions de cas pratiques.

MMV 4015 Pharmacothér. des animaux de compagnie (H 1) **1 cr.**
Michèle Doucet
Étude des aspects réglementaires, des concepts de thérapeutique et des notions de pharmacie reliées à la pratique vétérinaire dans le domaine des animaux de compagnie (canins, félins, équins et espèces exotiques). Cours théoriques et discussions de cas pratiques.

MMV 4016 Alimentation clinique : chiens - chats (H 1) **1 cr.**
Pathophysiologie des maladies en regard de l'alimentation. Principaux facteurs nutritifs impliqués dans les maladies. Rôle des diètes comme traitements primaires ou complémentaires. Cours Web, offert en anglais avec le concours de la Fondation Mark Morris.

MMV 4017 Anesthésie/analgésie des grands animaux (H 1) **1 cr.**
Éric Troncy
Mise en pratique des notions théoriques d'anesthésiologie et d'analgésie chez le cheval, les bovins, les animaux de production et certaines espèces de la faune. Travaux dirigés et travaux pratiques complètent l'enseignement théorique.

MMV 4400 Initiation à la recherche (AH 1) **2.5 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en recherche.

MMV 4500A et B Maladies des élevages industriels (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux en clinique bovine et (ou) porcine et (ou) aviaire. Stage 6. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

MMV 4501A et B Laboratoire de recherche (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année. Trois semaines de travaux dans un laboratoire de recherche appliquée à la médecine vétérinaire. Stage 11

MMV 4502A et B Laboratoire de recherche (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année. Trois semaines de travaux dans un laboratoire de recherche appliquée à la médecine vétérinaire. Stage 12

MMV 5001A à E Séminaires de formation clinique (AHE 1) **1 cr.**
En collaboration
Ces séminaires ont pour objectif de présenter et discuter les développements récents dans les sciences cliniques vétérinaires.

MMV 5001F à H Séminaires de formation clinique (AHE 1) **1 cr.**

Ces séminaires ont pour objectif de présenter et discuter les développements récents dans les sciences cliniques vétérinaires.

MMV 5002A à E Ateliers de formation clinique (AHE 1) **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
En collaboration

Participation à des activités pratiques ayant pour but d'améliorer la maîtrise des techniques de pointe utilisées en médecine vétérinaire.

MMV 5002F à H Ateliers de formation clinique (AHE 1) **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

Participation à des activités pratiques ayant pour but d'améliorer la maîtrise des techniques de pointe utilisées en médecine vétérinaire.

MMV 5003A à E Activités dirigées (AHE 1) **1 cr.**
En collaboration

Études de problèmes cliniques. Réservé aux étudiants ayant ou terminant une formation en médecine vétérinaire.

MMV 5003F à H Activités dirigées (AHE 1) **1 cr.**

Études de problèmes cliniques. Réservé aux étudiants ayant ou terminant une formation en médecine vétérinaire.

MMV 5004A à E Formation continue : séminaires (AHE 1 js) **1 cr.**

Présentation et discussion des développements récents dans les sciences vétérinaires. Les séminaires sont normalement offerts par téléconférence. Réservé aux détenteurs d'une formation vétérinaire de premier cycle.

MMV 5005A à E Formation continue : Ateliers (AHE 1 js) **1 cr.**

Participation à des ateliers de formation pratique ayant pour but d'améliorer la maîtrise des techinques de pointe utilisées en médecine vétérinaire. Réservé aux détenteurs d'une formation vétérinaire de premier cycle.

MMV 5006A à E Formation continue: activités dirigées (AHE 1 js) **1 cr.**

Études de problèmes cliniques avec des spécialistes des divers domaines de la médecine vétérinaire.Habituellement offert par téléconférence. Réservé aux détenteurs d'une formation vétérinaire de premier cycle.

MMV 5007A à E Formation continue : lectures dirigées (AHE 1 js) **1 cr.**

Analyse de cas cliniques et de travaux de recherche clinique. Cours normalement offert par le biais de Web CT. Réservé aux détenteurs d'une formation vétérinaire de premier cycle.

MSN - Santé environnementale et santé au travail

MSN 1061G Santé : déterminants environnementaux (AHE 1 js) **3 cr.**

La relation santé - environnement et l'approche de santé publique en environnement. Méthodes épidémiologiques. Méthodes de prévention et d'intervention. Étude des milieux. Les agresseurs physiques.

MSN 2100 Toxicologie et environnement (H 1 j) **3 cr.**
Claude Viau

Étude des concepts de toxicocinétique et de toxicodynamique chez l'humain. Principaux problèmes de santé associés aux substances toxiques. Évaluation du risque à la santé : approches épidémiologique et toxicologique.

MSN 2951 Santé communautaire (A 1 j) **3 cr.**
Joseph Zayed

Notions d'épidémiologie. Environnement et santé communautaire : l'eau, l'air, les aliments, l'habitation, le bruit, l'énergie rayonnante. Législation.

MSN 3100G Introduction aux maladies du travail (AHE 1 js) **3 cr.**

Problématique de la maladie professionnelle. Description des principales maladies causées par des facteurs chimiques, physiques, biologiques ou psychosociaux. Notions de prévention des maladies du travail.

MSO - Médecine sociale et préventive

MSO 1060 Intr. à la biostat.: appl. en pharmacie (H 1) **3 cr.**
Jean Lambert et collaborateurs

Description de données. Concept de probabilité. Notions d'échantillonnage et de randomisation. Estimations ponctuelles et par intervalle. Principaux tests d'hypothèse rencontrés en recherche en pharmacie.

MSO 2000D Introduction à l'épidémiologie (AHE 1) **3 cr.**

Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative. Principes de l'intervention épidémiologique en santé communautaire. Enseignement à distance. Cours obligatoire en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (MSO 2000G).

MSO 2000G Introduction à l'épidémiologie (AHE 1 js) **3 cr.**

Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative. Principes de l'intervention épidémiologique en santé communautaire. Cours également offert à distance. Voir MSO 2000D. Cours obligatoire du Certificat en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours MSO 2000D offert à distance.

MSO 2010G Introduction à la biostatistique (AHE 1 js) **3 cr.**

Revue des principales notions de base en biostatistique : statistiques descriptives, estimations ponctuelles et par intervalle, analyses de variance, régression et corrélation, analyses de données catégorielles. Cours requis pour les études supérieures.

MSO 2030D Systèmes de santé et santé communautaire (AHE 1) **3 cr.**

Revue des différents organismes et établissements du système du Québec en regard de leurs responsabilités en santé communautaire. Évolution des systèmes de santé dans le contexte du système canadien. Lois en matière de santé publique. Enseignement à distance. Cours obligatoire en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (MSO 2030G).

MSO 2030G Systèmes de santé et santé communautaire (AHE 1 js) **3 cr.**

Revue des différents organismes et établissements du système du Québec en regard de leurs responsabilités en santé communautaire. Évolution des systèmes de santé dans le contexte du système canadien. Lois en matière de santé publique. Cours également offert à distance. Voir MSO 2030D. Cours obligatoire du Certificat en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours MSO 2030D offert à distance.

MSO 2080G Santé des jeunes 0-18 ans (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude des besoins de santé dans une optique développementale, de la naissance à l'adolescence. Problèmes particuliers et caractéristiques psychosociales. Analyse critique des programmes conçus et réalisés pour répondre à ces besoins.

MSO 2082 Santé des jeunes et milieu scolaire (AH 1 j) **3 cr.**

Déterminants de la santé, caractéristiques cognitives, physiques, socio-émotives des jeunes, importance des milieux de vie (école, famille communauté), concepts théoriques, limites et efficacité des programmes de santé.

MSO 2100G La santé et les groupes ethniques (AHE 1 js) **3 cr.**

Conception et système de représentation de la santé et de la maladie qui se traduisent par des comportements, des connaissances et des réalités sociosanitaires culturellement différents.

MSO 2110G Intégration : pers. âgées et handicapées (AHE 1 js) **3 cr.**

Définition des problèmes d'intégration sociale et leurs manifestations. Isolement social et marginalité. Politiques sociales, ressources et organismes communautaires voués à l'intégration des personnes âgées et handicapées.

MSO 2120G Adaptation sociale du jeune adulte (AHE 1 js) **3 cr.**

Problèmes du jeune adulte : violence familiale, conjugale et sociale, itinérance, pauvreté, chômage, déviance, délinquance, alcoolisme, toxicomanies.

MSO 2130G Santé mentale et communauté (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude du concept de santé mentale et son évolution. Épidémiologie de la santé mentale : identification des facteurs interdépendants influant sur l'état de la santé mentale. Identification et rôle des organismes communautaires en santé mentale.

MSO 2140G Thèmes liés à la santé communautaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité éducative destinée à l'approfondissement de thèmes relatifs à la santé communautaire et à l'acquisition de stratégies d'intervention portant sur les thèmes abordés.

MSO 2141G Soulagement de la douleur (AHE 1 js) **3 cr.**
Soulagement de la douleur à l'hôpital ou à domicile. Historique, physiologie, mythes, typologies, controverses. Évaluation. Traitements. Accompagnement et soins infirmiers. Aspects éthiques et légaux.

MSO 2142G Priorités nationales de santé publique (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse des problèmes de santé publique et choix des interventions prioritaires suivant les principes à la base de la santé communautaire et en fonction des sept priorités d'action identifiées dans le cadre de la réforme de la santé. Préalable(s) : MSO 2440G.

MSO 2143G Diabète : approches interdisciplinaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution, état de la recherche et des connaissances : physiopathologie, typologie, données épidémiologiques, dépistage, prévention et complications, traitements, soutien et enseignement.

MSO 2144G Réseau intégré de services:défis actuels (AHE 1 js) **3 cr.**
Cadre, définition, enjeux, finalités. Planification et organisation régionale. Rôles, responsabilités, interdépendance des établissements. Programmes et gestion de cas. Mesures des résultats. Enseignement et soutien à la clientèle.

MSO 2145G Gestion de cas dans la communauté (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôle de gestionnaire de cas dans la communauté auprès de clientèles vivant des situations complexes de soins. Concept de gestion de cas. Études de cas reliées à des problématiques de gestion de cas au quotidien dans un contexte de chronicité.

MSO 2150G Aspects éthiques en santé communautaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes et fondements de l'éthique. Repérage des dilemmes éthiques et identification des valeurs alors mises en cause. Processus décisionnel appliqué à l'intervention en santé communautaire.

MSO 2160 Introduction aux méthodes quantitatives (AHE 1 s) **3 cr.**
Jean Lambert et collaborateurs
Statistiques descriptives. Distributions. Échantillonnage. Estimations ponctuelles et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles.

MSO 2170G Système d'information en milieu de santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation à l'utilisation de l'ordinateur. La constitution, l'utilisation et l'exploitation des banques de données. Les principaux outils de traitement statistique des données. Analyse critique et interprétation des résultats statistiques.

MSO 2180G Santé physique des tout-petits (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude des besoins et des problèmes de santé physique durant la petite enfance, mesures de prévention et de sécurité, hygiène de vie. Perspective communautaire et approche systémique.

MSO 2200G Intervention de première ligne (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes et fondements à la base du concept de soins de santé primaires. Identification des services de première ligne et articulation de ces derniers avec les autres acteurs du réseau de la santé.

MSO 2300G Promotion et éducation de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**
À partir des déterminants de la santé, étude de l'ensemble des perspectives, des stratégies et des principes d'intervention visant le maintien, l'amélioration ou la promotion de l'état de santé de la population.

MSO 2440G Programmes en santé communautaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse des besoins, formulation d'objectifs, choix de stratégies d'intervention. Élaboration, application, évaluation des programmes. Qualité, efficacité et opérationnalisation.

MSO 2900 Éléments de base en épidémiologie (AH 1) **3 cr.**
Lise Goulet et collaborateurs
Permettre à l'étudiant l'acquisition des connaissances de base de l'épidémiologie et l'initier à l'application de celles-ci à des problèmes courants de la santé des populations.

MSO 3001 Introduction à l'épidémiologie (H 1 j) **2 cr.**
Pierre Philippe
Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative.

MSO 3100 Fondements des interventions de santé (AH 1 j) **3 cr.**
Approches globales (compréhension des comportements, influence de l'environnement immédiat et social), approches et modèles d'intervention, thématiques sociosanitaires majeures (nutrition, gestion de stress, sommeil, etc.).

MSO 4100 Promotion de la santé en milieu scolaire (AH 1 j) **3 cr.**
Rôle du promoteur, création d'alliances, élaboration d'un plan d'action, facteurs de succès du développement d'une intervention et de la participation des acteurs, habiletés de conception, de gestion, de négociation.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique (AH 1) **3 cr.**
Jean Lambert
Statistiques descriptives. Distributions. Échantillonnage. Estimations ponctuelle et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles. Approche opérationnelle à l'aide de problèmes.

MTE - Musique, techniques d'écriture

MTE 1003 Composition complémentaire 1 (instrum.) (AH 1 j) **2 cr.**
Denis Gougeon
Initiation aux techniques de composition instrumentale contemporaine par le biais de travaux pratiques. Préalable(s) : MTE 1010 ou MTE 1008.

MTE 1010 Écriture et analyse 1 (A 1 j) **3 cr.**
Bases de grammaire et de syntaxe en harmonie tonale : structures, fonctions, enchaînements d'accords, cadences, phrases. Contexte non modulant et modulant. Écriture à quatre voix à partir de basses chiffrées et analyses d'exemples du répertoire.

MTE 1011 Écriture et analyse 2 (H 1 j) **3 cr.**
Élaboration de la syntaxe harmonique tonale (ornements, accords altérés, enchaînements plus complexes). Écriture de phrases et de périodes. Analyse harmonique et structurelle de pièces de forme binaire et ternaire des XVIIIe et XIXe siècles. Préalable(s) : MTE 1010.

MTE 1110 Contrepoint 1 (A 1 j) **3 cr.**
Mario Leblanc
Contrepoint vocal en espèces à deux voix. Analyse d'exemples du répertoire des périodes Renaissance et Baroque. Concomitant(s) : MTE 1010 ou MTE 1008.

MTE 1111 Contrepoint 2 (H 1 j) **3 cr.**
Mario Leblanc
Contrepoint vocal en espèces à trois voix. Mélanges à deux et trois voix fleuries sans « Cantus firmus ». Analyse d'exemples du répertoire des périodes Renaissance et Baroque. Préalable(s) : MTE 1110. Concomitant(s) : MTE 1009 ou MTE 1011.

MTE 1113 Contrepoint et analyse (AH 1 j) **3 cr.**
Isabelle Panneton
Apprentissage du contrepoint d'école à deux et trois voix. Initiation à l'imitation, au contrepoint renversable et à l'exposition de fugue. Analyse d'oeuvres polyphoniques du répertoire. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1011. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MTE 1204 Analyse du discours harmonique tonal (A 2 j) **6 cr.**
Luce Beaudet
Étude analytique des données fondamentales du système harmonique traditionnel tonal (Bach à Wagner). Vérification d'une théorie des constantes de ce système. Travaux pratiques d'analyse et d'écriture.

MTE 1205 Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1 (A 1 j) **3 cr.**
François Hugues Leclair
Analyse d'oeuvres représentant un éventail des principaux courants esthétiques du XXe siècle. Le cours portera plus spécifiquement sur la première moitié de ce siècle. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1204 ou MTE 1011.

MTE 1206 Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2 (H 1 j) **3 cr.**
Michel Longtin
Analyse d'oeuvres représentant un éventail des principaux courants esthétiques du XXe siècle. Le cours portera plus spécifiquement sur la deuxième moitié de ce siècle. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1204 ou MTE 1011.

MTE 1315 Harmonie jazz 1 (A 1 j) **3 cr.**
Richard Ferland
Accords de trois sons jusqu'à ceux de treizième. Système de notation polytonal. Principes d'enchaînement des accords. Harmonie par cycles diatoniques et symétriques. Accords de substitution. Modes et harmonie modale.

MTE 1316 Harmonie jazz 2 (H 1 j) **3 cr.**
Richard Ferland
Concept des tensions-résolutions, mélodiques et harmoniques. Écriture parallèle à quatre voix en positions fermées et ouvertes. Pédales et modulations. Écriture en style choral de trois à cinq voix. Préalable(s) : MTE 1315.

MTE 1403 Techniques modernes de composition 1 (A 1 j) **3 cr.**
François Hugues Leclair
Techniques compositionnelles du XXe siècle et leur application à de courtes compositions : modes mélodiques, séries, microtons, hétérophonie, micropolyphonie. Cours d'écriture basé sur l'analyse de textes musicaux.

MTE 1404 Techniques modernes de composition 2 (H 1 j) **3 cr.**
François Hugues Leclair
Techniques compositionnelles du XXe siècle et leur application à de courtes compositions : modes rythmiques, polyrythmie, polymétrie, forme continue, itérative et à sections. Cours d'écriture basé sur l'analyse de textes musicaux. Préalable(s) : MTE 1403.

MTE 1407 Composition jazz 1 (A 1 j) **3 cr.**
Christopher Smith
Étude théorique et pratique des techniques compositionnelles du jazz en vue de leur application à de courtes compositions : systèmes harmoniques jazz, écriture mélodique, analyse des différents styles de composition. Préalable(s) : MTE 1316. Concomitant(s) : MUS 1211. Cours cyclique.

MTE 1408 Composition jazz 2 (H 1 j) **3 cr.**
Christopher Smith
Étude théorique et pratique des techniques compositionnelles du jazz en vue de leur application à de courtes compositions : écriture mélodique, composition pentatonique, formes et styles. Préalable(s) : MTE 1407. Concomitant(s) : MUS 1212. Cours cyclique.

MTE 1503 Atelier de composition électro. 1 (A 1 j) **3 cr.**
Jean Piché
Travail de création dirigée. Apprentissage d'outils de création et de techniques d'écriture électroacoustique. Cours de groupe et direction individuelle. Concomitant(s) : MUS 1311 et MUS 1300.

MTE 1504 Atelier de composition électro. 2 (H 1 j) **3 cr.**
Jean Piché
Travail de création dirigée. Apprentissage d'outils de création et de techniques d'écriture électroacoustique. Cours de groupe et direction individuelle. Préalable(s) : MTE 1503. Concomitant(s) : MUS 1312 et MUS 1322.

MTE 2010 Écriture et analyse 3 (A 1 j) **3 cr.**
Marcelle Guertin
Initiation à l'écriture motivique et à l'harmonisation de chants donnés. Analyse combinant divers paramètres (harmonie, mélodie, rythme, texture), appliqués au thème et variations, lied, rondo, forme sonate. Répertoire des XVIIIe et XIXe siècles. Préalable(s) : MTE 1011 ou MTE 1204 ou MTE 1009.

MTE 2011 Écriture et analyse 4 (H 1 j) **3 cr.**
Marcelle Guertin
Étude de formes complexes et de genres contrapuntiques des périodes baroque, classique et romantique comme la fugue, le concerto et la symphonie. Évolution de l'harmonie et de la forme au XIXe siècle, avec aperçu du début du XXe siècle. Préalable(s) : MTE 2010.

MTE 2110 Contrepoint 3 (A 1 j) **3 cr.**
Contrepoint vocal à quatre voix avec et sans « cantus firmus ». Usage des accords de septième. Motif, emploi du silence, imitation. Analyse d'exemples du répertoire. Préalable(s) : MTE 1111.

MTE 2111 Contrepoint 4 (H 1 j) **3 cr.**
Sylvain Caron
Contrepoint instrumental. Composition de petites formes contrapuntiques. Canons. Contrepoint renversable. Exposition de fugue vocale. Analyse d'exemples du répertoire. Préalable(s) : MTE 2110.

MTE 2114 Orchestration 1 (A 1 j) **3 cr.**
Les instruments à cordes. Technique et écriture, isolément et en groupe. Quatuor. Orchestre à cordes. Transcription. La harpe. Préalable(s) : MTE 1009 ou MTE 1316 ou MTE 1011.

MTE 2115 Orchestration 2 (H 1 j) **3 cr.**
Les vents. Technique et écriture, isolément et en groupe. Les percussions. Combinaisons des familles. Préalable(s) : MTE 2114.

MTE 2315 Arrangement 1 (A 1 j) **3 cr.**
Christopher Smith
Planification et structure d'un arrangement. Variations rythmiques. Instrumentation : cuivres, bois et saxophones. Écriture pentatonique. Techniques des tutti. Écriture à deux et trois voix. Accents et articulations. Fusion des techniques d'écriture. Préalable(s) : MTE 1316. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MTE 2316 Arrangement 2 (H 1 j) **3 cr.**
Christopher Smith
Instrumentation : cordes et harpe. Différentes techniques de réharmonisation. Écriture linéaire, en style pastel et contrapuntique : analyse du centre tonal, constructions des blocs d'accords et des lignes mélodiques. Préalable(s) : MTE 2315. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MTE 3010 Harmonie avancée 1 (A 1 j) **3 cr.**
Harmonie avancée : motifs, marches, modulations éloignées. Relation entre harmonie et rythme. Composition de phrases et de périodes élaborées. Préalable(s) : MTE 2011 ou MTE 1212. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MTE 3011 Harmonie avancée 2 (H 1 j) **3 cr.**
Harmonie avancée : écriture instrumentale, suite des modulations éloignées. Composition de petites formes tonales. Modalité. Préalable(s) : MTE 3010 ou MTE 2008. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MTE 3114 Orchestration 3 (H 1 j) **3 cr.**
François Hugues Leclair
Écriture pour divers ensembles orchestraux. Rôles des familles, dispositions, plans sonores, résonance, tutti. Réduction. Orchestration et forme. Préalable(s) : MTE 2115.

MTE 3300 Analyse de la musique électroacoustique (H 1 j) **3 cr.**
Bases de grammaire et de syntaxe en analyse perceptive. Comparaison des différentes méthodes mises au point pour l'analyse électroacoustique. Analyses détaillées d'oeuvres du répertoire électroacoustique. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MUE - Musique, ensembles et ateliers

Participation à diverses formations instrumentales ou vocales de la Faculté de musique. Ces formations sont précisées chaque année selon les besoins et les possibilités.

Inscription obligatoire aux grands ensembles

Durant son baccalauréat, le candidat devra s'inscrire à un minimum de 4 crédits de grands ensembles choisis parmi ceux offerts dans son programme. Le comité des grands ensembles procède par voie d'assignation à l'une ou l'autre de ces formations instrumentales ou vocales, suite à des auditions tenues chaque année (sauf pour le gamelan).

Inscription au trimestre pour tout atelier ou ensemble choisi

Au moment de s'inscrire, l'étudiant complète lui-même le sigle **MUE** en y ajoutant un numéro de 4 chiffres et en tenant compte de ce qui suit : le 1er chiffre indique le cycle. Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'atelier ou l'ensemble choisi **(voir la liste des codes ci-dessous)**. Le 4e chiffre indique le ou les trimestres d'inscription autorisés (de 1 à 8) pour cet atelier ou cet ensemble.

Exemple : MUE 1443 (1 44 3) :

1 = 1er cycle – 1re, 2e ou 3e année

44 = **l'orchestre** identifié par son code (2e et 3e chiffres)

3 = 3e trimestre d'inscription à l'orchestre (4e chiffre) parmi les 8 trimestres autorisés.

Ateliers et ensembles*

	Code	Par trimestre
Atelier d'accompagnement*	10	1 cr.
Atelier d'accompagnement vocal/jazz	42	1 cr.
Atelier d'élaboration de jeux sonores	35	1 cr./A 2 cr./H
Atelier d'improvisation	49	1 cr.
Atelier d'opéra* *	41	3 cr.
Atelier de musique ancienne	14	1 cr.
Atelier de musique baroque	15	1 cr.
Atelier de musique contemporaine	16	1 cr.
Atelier de percussion	17	1 cr.
Atelier laboratoire	40	1 cr.
Chœur d'opéra**	45	1 cr.
Chœur d'opéra**	48	2 cr.
Chorale	28	1 cr.
Chorale jazz*	36	1 cr.
Combo*	46	2 cr.
Ensemble (non précisé, cas spéciaux)	26	1 cr.
Ensemble clarinettes	38	1 cr.
Ensemble claviers	19	1 cr.
Ensemble cuivres	21	1 cr.
Ensemble d'instruments à vent	25	1 cr.
Ensemble flûtes	22	1 cr.
Ensemble guitares	23	1 cr.
Ensemble jazz (Big Band)	47	2 cr.
Ensemble musique de chambre	24	1 cr.
Ensemble vocal	30	1 cr.
Ensemble vocal jazz*	39	1 cr.
Gamelan	34	1 cr.
Harmonie de concert	43	2 cr.
Orchestre	44	2 cr.
Quatuor à cordes	37	1 cr.
Quatuor de saxophones	27	1 cr.

MUI - Musique, instrument

Instrument principal (programme avec concentration instrumentale)

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire en vue du concert et de l'enseignement.

Instrument complémentaire (programme sans concentration instrumentale)

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire.

Connaissance du clavier **2 cr.**

Cours collectif destiné aux étudiants non claviéristes. Apprentissage des rudiments du clavier dans le but de contrôler les enchaînements rythmiques et harmoniques de base et de pouvoir déchiffrer une partition simple.

Cours offert sur une période de deux ou de quatre trimestres, selon les cas énumérés ci-dessous : **1)** dans le but de les sensibiliser aux implications harmoniques des pièces qu'ils travaillent, la Faculté offre une série de deux trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants jouant d'un instrument monodique (chant inclus), sauf dans les cas où l'équivalent des cours en question aura déjà été fait; **2)** considérant que l'apprentissage d'un instrument est indispensable à la formation de tout musicien et dans le but de satisfaire aux exigences du tronc commun à cet effet, la Faculté offre une série de quatre trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants dont le niveau de compétence ou le champ d'intérêt ne correspond pas aux objectifs des cours d'instrument complémentaire.

Inscription au trimestre pour tout cours d'instrument

Qu'il s'agisse de l'instrument principal, de l'instrument complémentaire ou de Connaissance du clavier, toute inscription à un cours d'instrument se fait au trimestre, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres suivi d'une lettre, identifiant successivement le niveau du cours, l'instrument choisi, les crédits alloués selon le programme de l'étudiant et le trimestre d'inscription.

Le 1er chiffre indique le niveau du cours :

1 = 1re année du 1er cycle

2 = 2e année du 1er cycle

3 = 3e année du 1er cycle

Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument **(voir la liste des codes ci-dessous)**.

Le 4e chiffre correspond au nombre alloué de crédits selon les programmes.

Les lettres **A** et **B** indiquent respectivement les 1er et 2e trimestres d'inscription autorisés pour chaque année de cours d'instrument offert au baccalauréat (maximum : 3 années, soit 6 trimestres).

Exemple : MUI 3256B (3 25 6 B) :

3 = 1er cycle, 3e année

25 = **piano**

6 = 6 crédits

B = 2e trimestre

Code numérique des instruments

INSTRUMENT ANCIEN
(complémentaire **et principal)**

Flûte baroque	**02**
Flûte à bec	**03**
Hautbois baroque	**04**
Luth	**05**
Violon baroque	**07**
Viole de gambe	**08**
Guitare baroque	**09**

INSTRUMENT CLASSIQUE
(complémentaire et principal)

Alto	**10**
Basson	**12**
Chant	**13**
Clarinette	**14**
Clavecin	**15**
Connaissance du clavier	**16**
Contrebasse	**17**
Cor	**18**
Flûte traversière	**19**
Guitare	**20**
Harpe	**21**
Hautbois	**22**
Orgue	**23**
Percussion	**24**
Piano	**25**
Saxophone	**26**
Trombone	**27**
Trompette	**28**
Tuba	**29**
Violon	**30**
Violoncelle	**31**

INSTRUMENT JAZZ
(complémentaire et principal)

Basse électrique	**40**
Batterie	**41**
Chant jazz	**42**
Contrebasse jazz	**53**

* Les ateliers ou ensembles contingentés sont marqués d'un astérisque.

** Préalable : MIN 1096

Guitare jazz **45**
Piano jazz **46**
Saxophone jazz **47**
Violon jazz **49**
Trombone jazz **52**
Trompette jazz **48**

MUL - Musicologie

MUL 1101 Histoire générale de la musique 1 (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Alexis Colin
Sources de la musique occidentale. De l'Antiquité à Monteverdi.

MUL 1102 Histoire générale de la musique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Rolland
Étapes marquantes de la vie musicale des temps modernes, de J.S. Bach à aujourd'hui.

MUL 1103 Histoire de la musique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Histoire musicale de l'Antiquité hellénique à la fin du Moyen Âge. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à la discipline musicologique. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 1104 Histoire de la musique 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Marie-Alexis Colin
Histoire musicale au temps de la Renaissance : XVe et XVIe siècles. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à la discipline musicologique. Cours cyclique.

MUL 1105 Histoire de la musique 3 (AH 1 j) **3 cr.**
Histoire musicale de l'époque baroque : le XVIIe siècle, de Monteverdi à Bach inclusivement. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à la discipline musicologique. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 1106 Histoire de la musique 4 (AH 1 j) **3 cr.**
François De Médicis
Histoire du langage musical du XVIIIe siècle, en relation avec son contexte socioculturel. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à la discipline musicologique. Cours cyclique.

MUL 1107 Histoire de la musique 5 (AH 1 j) **3 cr.**
François De Médicis
Histoire du langage musical du XIXe siècle, en relation avec son contexte socioculturel. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à la discipline musicologique. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 1108A Histoire de la musique 6A (AH 1 j) **3 cr.**
Histoire du langage musical de la première moitié du XXe siècle en relation avec son contexte socioculturel. Cours cyclique.

MUL 1108B Histoire de la musique 6B (AH 1 j) **3 cr.**
Histoire du langage musical de la seconde moitié du XXe siècle en relation avec son contexte socioculturel. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 1121 Histoire de la musique pop. anglophone (A 1 j) **3 cr.**
Philip Tagg
Le cours vise à retracer les origines de la musique anglo-étatsunienne et à présenter son histoire sociale, économique et stylistique.

MUL 1132 Méthodologie musicale (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Robert Leroux
Apprentissage de la recherche d'informations en bibliothèque et sur le Web, développement des compétences de base dans l'organisation méthodologique d'un travail de rédaction ainsi que dans l'exercice d'un compte rendu de lecture. Cours cyclique.

MUL 1134 Introduction à la musicologie (H 1 s) **3 cr.**
Marie-Thérèse Lefebvre
Cours destiné à connaître les outils méthodologiques de la recherche, l'histoire de la discipline, ses tendances actuelles et l'éventail des carrières professionnelles reliées à la musicologie. Cours cyclique.

MUL 1245 Esthétique musicale (AH 1 j) **3 cr.**
Principes de base de l'esthétique musicale. Survol des tendances fondamentales de la pensée musicale de l'Antiquité aux Temps modernes. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 1401 Théorie-contexte musique balinaise (H 1 j) **1 cr.**
José Evangelista
Survol des principaux genres musicaux balinais. Leur fonction dans la société balinaise. Concomitant(s) : MUE 1342. (Non offert à l'hiver 2007).

MUL 2109 Musiques et images en mouvement (H 1 s) **3 cr.**
Philip Tagg
Au moyen d'exemples musicaux systématisés, aperçu de l'intégration des connaissances historiques, technologiques, esthétiques, sémiotiques et idéologiques dans les productions audiovisuelles des cent dernières années.

MUL 2112 Histoire de la musique au Canada (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Thérèse Lefebvre
Étude contextuelle des principaux événements qui ont marqué la vie musicale depuis 1608 à nos jours et analyse des différents courants esthétiques de la création musicale moderne. Cours cyclique.

MUL 2115 Histoire et analyse du jazz 1 (A 1 j) **3 cr.**
Reno De Stéfano
Étude historique et chronologique des différents styles qui ont marqué l'évolution du jazz en Amérique des origines à 1930. Analyse des œuvres majeures des grands maîtres - formes, mélodies, harmonies, rythmes et improvisations.

MUL 2116 Histoire et analyse du jazz 2 (H 1 j) **3 cr.**
Étude historique des big bands et des musiciens qui ont marqué l'évolution du jazz en Amérique durant « l'ère du swing ", soit de 1930 à 1945. Analyse des œuvres majeures des grands maîtres - formes, mélodies, harmonies, rythmes et improvisations.

MUL 2117 Histoire et analyse du jazz 3 (A 1 j) **3 cr.**
Reno De Stéfano
Étude historique et analytique de la musique be-bop en Amérique de 1940 à 1959. Analyse des œuvres majeures des grands maîtres - formes, mélodies, harmonies, rythmes et improvisations. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 2118 Histoire et analyse du jazz 4 (H 1 j) **3 cr.**
Reno De Stéfano
Étude historique et analytique de la musique jazz en Amérique de 1960 à 2000. Analyse des œuvres majeures des grands-maîtres - formes, mélodies, harmonies, rythmes et improvisations. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUL 3301 Panorama des musiques du monde 1 (H 1 j) **3 cr.**
Nathalie Fernando
Introduction aux musiques traditionnelles de l'Inde, du Tibet, d'Asie de l'est, d'Océanie et d'Afrique. Audition, description des systèmes musicaux et étude de l'emploi et de la fonction de la musique. Cours cyclique.

MUL 3302 Panorama des musiques du monde 2 (H 1 j) **3 cr.**
Introduction aux musiques traditionnelles de l'Islam, du sud-est asiatique, d'Europe et des Amériques. Audition, description des systèmes musicaux et étude de l'emploi et de la fonction de la musique. Cours cyclique.

MUL 3314 Introduction à l'ethnomusicologie (AH 1 j) **3 cr.**
Monique Desroches
Histoire et théories de l'ethnomusicologie. Évolution de la discipline depuis l'école de Berlin jusqu'aux récents courants de l'anthropologie de la musique. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUS - Musique

MUS 1100I Apprentissage auditif tonal 1 (A 1 j) **3 cr.**
Luce Beaudet et collaborateurs
Apprentissage destiné à l'acquisition de premiers automatismes de lecture et d'audition tonales. Perspective analytique où il s'agit d'entraîner l'oreille et l'oeil à percevoir des ensembles et des constantes.

MUS 1100J Apprentissage auditif tonal 2 (H 1 j) **3 cr.**
Luce Beaudet et collaborateurs
Apprentissage destiné à l'acquisition de premiers automatismes de lecture et d'audition tonales. Perspective analytique où il s'agit d'entraîner l'oreille et l'oeil à percevoir des ensembles et des constantes. Préalable(s) : MUS 1100I.

MUS 1126 Intro. aux logiciels d'édition musicale (A 1 j) **3 cr.**
Apprentissage d'un logiciel d'édition de partitions. Introduction aux technologies MIDI et à l'audionumérique. Initiation au travail multipiste et à des séquenceurs audio et MIDI.

MUS 1131 Facture du clavecin (AH 1 j) **2 cr.**
Historique des grandes écoles de facture du clavecin. Terminologie utilisée. Principes de construction. Réglages, harmonisation et réalisation de tempéraments. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUS 1132 Éléments d'organographie (AH 1 j) **2 cr.**
Description des parties constituantes de l'orgue : structure générale, soufflerie, sommier, transmissions, tuyauterie. Composition d'un orgue. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUS 1133 Gestion de carrière (H 1 j) **3 cr.**
Michel Duchesneau
Mécanismes de développement de carrière. Notions de base en gestion, marketing (élaboration d'outils de promotion), financement public, privé (subventions, commandites), aspects légaux (fiscalité, contrats, droits d'auteur), production et diffusion.

MUS 1204 Solfège et dictée 1 (A 1 j) **2 cr.**
Luce Beaudet et collaborateurs
Mécanismes de base visant l'acquisition d'automatismes de lecture et d'audition du langage tonal. Initiation au langage atonal. Perspective analytique destinée à la perception de groupements et de constantes.

MUS 1205 Solfège et dictée 2 (H 1 j) **2 cr.**
Luce Beaudet et collaborateurs
Mécanismes de base visant l'acquisition d'automatismes de lecture et d'audition du langage tonal. Initiation au langage atonal. Perspective analytique destinée à la perception de groupements et de constantes. Préalable(s) : MUS 1204.

MUS 1211 Solfège et dictée jazz 1 (A 1 j) **3 cr.**
Reno De Stéfano
Acquisition d'automatismes d'audition et de lecture propres à la musique de jazz; relations accords-gammes et leur application dans l'improvisation jazz. Repiquage d'improvisations et préparation de « lead sheet » pour combo jazz. Préalable(s) : MUS 1205. Concomitant(s) : MTE 1315.

MUS 1212 Solfège et dictée jazz 2 (H 1 j) **3 cr.**
Acquisition d'automatismes d'audition et de lecture propres à la musique de jazz; relations accords-gammes et leur application dans l'improvisation jazz. Repiquage d'improvisations et préparation de « lead sheet » pour combo jazz. Préalable(s) : MUS 1211. Concomitant(s) : MTE 1316.

MUS 1217 Typologie et morphologie sonores (A 1 j) **3 cr.**
Robert Normandeau
Appréciation et analyse des objets sonores à partir de critères perceptifs de la typomorphologie de Pierre Schaeffer et du paysage sonore de R. Murray Schafer. Apprentissage des différentes techniques d'écriture électroacoustique.

MUS 1221 Musique et musiciens actuels (H 1 j) **3 cr.**
Robert Leroux
Aperçu d'expérimentations réalisées depuis 1950 : musiques concrète et électronique, musique aléatoire, processus graduel, théâtre instrumental, minimalisme, etc. Réflexion sur les conséquences de ces expériences.

MUS 1251 Sujets spéciaux en musique 1 (AH 1) **1 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1252 Sujets spéciaux en musique 2 (AH 1) **2 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1253 Sujets spéciaux en musique 3 (AHE 1) **3 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1261 Sujets spéciaux en musique 4 (AH 1) **1 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1262 Sujets spéciaux en musique 5 (AH 1) **2 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1263 Sujets spéciaux en musique 6 (AH 1) **3 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1264 Sujets spéciaux en musique 7 (AH 1) **3 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1265 Sujets spéciaux en musique 8 (AHE 1) **3 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1266 Sujets spéciaux en musique 9 (AHE 1) **2 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1267 Sujets spéciaux en musique 10 (AHE 1) **2 cr.**
Professeurs de la Faculté et invités
Cours offert de façon intermittente, parfois sous forme intensive, sur des sujets spéciaux liés aux travaux de recherche de la Faculté, ou à l'occasion de stages de spécialistes réputés.

MUS 1300 Introduction à l'acoustique musicale (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Collaborateurs
Notions élémentaires de la physique du son : vibration, propagation, résonance, acoustique des salles. Initiation, dans un contexte musical, aux techniques de mesures. Principaux paramètres du son : fréquence, intensité, spectre.

MUS 1312 Théorie électroacoustique 2 (AH 1) **3 cr.**
Principaux concepts théoriques en électroacoustique et applications en situation de production. Enregistrement audionumérique. Transduction du signal : haut-parleurs et microphones. Réduction du bruit. Préalable(s) : MUS 1311.

MUS 1321 Analyse, synthèse et traitement des sons (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Caroline Traube
Introduction aux principales techniques d'analyse, synthèse et traitement des sons. Conversion analogique-numérique (échantillonnage, quantification). Analyse de Fourier. Codage perceptuel (MP3). Synthèse vocale. Effets (distorsion, filtrage, etc.). Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311.

MUS 1322 Techniques d'enregistrement en studio (H 1 s) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Introduction au studio d'enregistrement, à son environnement, ses outils et ses techniques. Aperçu des concepts clés touchant la chaîne électroacoustique, du microphone au haut-parleur, la transduction, le traitement et la diffusion du signal. Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311.

MUS 2204A Solfège et dictée 3 (A 1 j) **2 cr.**
Alain Lalonde
Acquisition d'automatismes de lecture et d'audition par rapport au langage tonal. Perspective analytique. Préalable(s) : MUS 1205.

MUS 2204B Atelier de lecture vocale 1 (A 1 j) **1 cr.**
Catherine Todorovski
Cours visant à acquérir et développer des aptitudes de lecture à vue dans un contexte polyphonique vocal essentiellement tonal. Préalable(s) : MUS 1205 ou l'équivalent.

MUS 2205A Solfège et dictée 4 (H 1) **2 cr.**
Alain Lalonde
Poursuite de l'acquisition d'automatismes de lecture et d'audition par rapport au langage tonal. Perspective analytique. Préalable(s) : MUS 2204A.

MUS 2205B Atelier de lecture vocale 2 (H 1 j) **1 cr.**
Catherine Todorovski
Cours visant à acquérir et développer des aptitudes de lecture à vue dans un contexte polyphonique vocal essentiellement tonal. Préalable(s) : MUS 2204A ou MUS 2204B ou l'équivalent.

MUS 2206 Solfège 3 (A 1 j) **2 cr.**
Alain Lalonde
Acquisition d'automatismes de lecture vocale, tonale, atonale et métrique. Ce cours comporte uniquement des matières de solfège. Cours réservé aux étudiants en interprétation Chant. Préalable(s) : MUS 1205. Concomitant(s) : MUS 2204B.

MUS 2207 Solfège 4 (H 1 j) **2 cr.**
Alain Lalonde
Poursuite de l'acquisition d'automatismes de lecture vocale tonale, atonale et métrique. Ce cours comporte uniquement des matières de solfège. Cours réservé aux étudiants en interprétation Chant. Préalable(s) : MUS 2206. Concomitant(s) : MUS 2205B.

MUS 2312 Méthodes électroacoustiques 2 (AH 1) **3 cr.**
Étude des principales techniques de synthèse et de traitement du signal audio à des fins musicales et compositionnelles. Apprentissage de l'environnement de traitement du signal "C sound". Préalable(s) : MUS 1311. Cours cyclique.

MUS 2314 Musique et médiatique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Jean Piché
Étude et application des principaux concepts régissant la production et la composition musicale sur l'image en mouvement. Synchronisation. Synchrèse et éléments de langage audiovisuel. Travaux pratiques de montage et de composition. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007). Cours cyclique.

MUS 2315 Musique et médiatique 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Jean Piché
Poursuite de l'étude des principales théories et pratiques d'effets spéciaux en vidéo numérique. Nouvelles technologies de la performance vidéo en temps réel et éléments de langage qui soutiennent un discours audiovisuel cohérent. Préalable(s) : MUS 2314. Cours cyclique.

MUS 2321 Programmation musicale 1 (A 1 j) **3 cr.**
Études de mécanismes de structuration du contrôle musical, par le biais de formalismes mathématiques, stochastiques et autres. Solution de problèmes de structuration par la programmation. Apprentissage du langage de programmation "Max". Préalable(s) : MUS 1321 ou MUS 2312. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MUS 2322 Programmation musicale 2 (H 1 j) **3 cr.**
Conception et création de systèmes intégrés pour la résolution de problèmes musicaux. Systèmes de performance en temps réel et outils de composition électroacoustique. Préalable(s) : MUS 2321 ou MUS 2311.

MUS 3321 Psychoacoustique musicale (AH 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
La psychoacoustique. Le système auditif. Perception de l'intensité sonore, de la hauteur, des intervalles (consonance et dissonance) et du timbre. Localisation des sons dans l'espace. Processus d'organisation auditive. Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MUS 3322 Organologie et acoustique instrumentale (AH 1 js) **3 cr.**
Systèmes de classification des instruments de musique. Histoire et facture instrumentale. Acoustique et psychoacoustique des instruments et de la voix chantée. Contrôle gestuel, perception, verbalisation et notation du timbre instrumental et vocal. Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311. (Non offert à l'automne 2006 et à l'hiver 2007).

MUS 3323 Musique de création et technologies (H 1 j) **3 cr.**
Caroline Traube
Exploration de l'utilisation des sciences et technologies pour la conception, réalisation et production en concert d'oeuvres électroacoustiques, instrumentales et mixtes: hyper-instruments, traitement en temps réel, orchestres de haut-parleurs, etc. Préalable(s) : MUS 1321 ou MUS 2312.

NUT - Nutrition

NUT 1014 Science des aliments : travaux pratiques (H 1) **2 cr.**
Christina Blais
Étude de l'influence de la modification d'ingrédients, de conditions et de manipulations sur la qualité des préparations alimentaires. Informations complémentaires (variétés, origine, utilisations, cuisson, mets ethniques). Correspond à NUT 1018.

NUT 1016 Salubrité et qualité des aliments (A 1 j) **1 cr.**
Christina Blais et collaborateurs
Lois et règlements sur les aliments et l'eau quant à la qualité, la salubrité, l'étiquetage, le classement et l'inspection. Principales toxi-infections alimentaires et leur prévention par la manipulation sécuritaire des aliments.

NUT 1018 Science des aliments (H 1 j) **3 cr.**
Christina Blais
Étude des aliments : caractéristiques, achat, cuisson et conservation. Propriétés fonctionnelles physicochimiques des matières premières. Principes de base de l'analyse sensorielle des aliments.

NUT 1033 Nutrition et alimentation (A 1 j) **2 cr.**
Mireille Dubost
Aliments, sources de nutriments. Effets de différents traitements sur la valeur nutritive des aliments. Nature, usage et limites des tables de composition des aliments. Recommandations nutritionnelles. Disponibilité alimentaire.

NUT 1034 Nutrition et alimentation : T.P. (A 1 j) **1 cr.**
Mireille Dubost
Choix et utilisation pertinente des diverses tables de composition des aliments. Travaux pratiques correspondant à NUT 1033.

NUT 1071 Stage en diététique 1 (AH 1) **3 cr.**
En collaboration
Intégration à l'équipe de diététique. Implication de l'étudiant aux opérations d'un service d'alimentation dans les secteurs de la production et de la distribution. Initiation à la consultation diététique et à la relation d'aide. Stage de cinq semaines dans un service de diététique.

NUT 1800 Nutrition appliquée (A 1) **0.5 cr.**
Monique Julien
Appréciation de diverses méthodes d'évaluation de l'alimentation avec application au contexte dentaire. Études de cas.

NUT 1910 Préparation des aliments (AH 1 j) **1 cr.**
Christina Blais
Connaissance des aliments, des techniques de préparation et de cuisson des aliments. Termes culinaires utiles. Les étudiants doivent posséder une connaissance de base ou une expérience équivalente. Travaux pratiques.

NUT 1956 Introduction à la nutrition (A 1) **3 cr.**
Relation nutrition - santé. Besoins de l'organisme en divers nutriments et aliments sources. Effets de différents traitements sur la valeur nutritive des aliments. Régime équilibré selon l'âge et les circonstances. Vogues et préjugés alimentaires. Théorie et travaux pratiques.

NUT 1959 Nutrition et santé (AH 1 j) **2 cr.**
Mireille Dubost
Relation nutrition-santé. Nutriments : rôles, sources alimentaires. Besoins nutritionnels en fonction de l'âge, du sexe et de conditions physiologiques. Notions de base en nutrition clinique. Cours réservé aux étudiants de la Faculté des sciences infirmières.

NUT 1963 Nutrition (A 1 j) **2 cr.**
Monique Julien
Connaissance des nutriments, de leurs rôles et des sources alimentaires. Besoins nutritionnels des individus et utilisation de guides alimentaires. Étude des relations en-

tre l'alimentation et la santé dentaire : aspects préventifs et curatifs. Théorie et travaux pratiques.

NUT 1970 Activité physique, nutrition et santé (AHE 1) **3 cr.**

Rôles de l'activité physique et de la nutrition comme déterminants de la santé. Facteurs de prévention et facteurs de risque. Principes généraux en activité physique et en nutrition.

NUT 1980 Nutrition générale (AHE 1) **2 cr.**

Bases de la nutrition et importance de l'apport des nutriments pour la santé. Applications aux besoins aux différentes périodes de la vie. Groupe d'aliments : sources de nutriments et effets des procédés technologiques sur leur valeur nutritive.

NUT 2016 Technologie alimentaire (AH 1 j) **2 cr.**
Victor Gavino et collaborateurs

Introduction aux divers procédés technologiques industriels appliqués aux aliments. Biotechnologie. Effets sur la valeur nutritive. Utilisation des additifs alimentaires. Toxines endogènes, microbiologiques et contaminants chimiques.

NUT 2018 Évaluation sensorielle des aliments (AH 1 j) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Christina Blais

Étude des qualités organoleptiques des aliments et de leur perception. Influence de la couleur, texture, flaveur sur l'acceptabilité des aliments. Méthodes d'évaluation objective et subjective des substances et des aliments. Cours et travaux pratiques.

NUT 2019 Contrôle de la qualité des aliments (AH 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Victor Gavino

Initiation aux techniques modernes de l'analyse qualitative et quantitative des constituants alimentaires. Contrôle de la qualité tel qu'appliqué dans l'industrie alimentaire. Projets expérimentaux.

NUT 2021 Organisation du travail dans les S.A. (A 1) **3 cr.**
Manon Bureau

Étude des concepts et outils d'organisation du travail en gestion de l'alimentation des collectivités dans les services d'alimentation (S.A.) et autres champs de pratique de la diététique.

NUT 2024 Alimentation des collectivités (AH 2 j) **5 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Marie Marquis et collaborateurs

Planification de menus en fonction de la valeur nutritive, des ressources disponibles pour des populations en santé ou malades. Standardisation de formules culinaires. Organisation, direction et évaluation de production et de distribution des repas. Cours théoriques, laboratoires.

NUT 2027 Systèmes de gestion en alimentation (AHE 1 j) **3 cr.**
Marie Marquis

Analyse des aspects spécifiques des systèmes de gestion de divers segments de l'industrie de services d'alimentation de collectivité; besoins de la clientèle, approvisionnement, production, distribution. Applications aux services d'alimentation.

NUT 2032 Nutrition fondamentale (A 1 j) **3 cr.**

Fonctions des nutriments dans l'organisme. Nature, bases physiologiques et facteurs de variation des besoins en éléments nutritifs. Symptômes de carences et d'excès. Fondements et application des standards nutritionnels.

NUT 2038 Nutrition appliquée 1 (A 1 j) **3 cr.**
Marielle Ledoux

Nutrition appliquée à l'adulte dans des conditions physiologiques et psychologiques particulières. Modification du comportement alimentaire. Méthodologie des enquêtes nutritionnelles. Problèmes de nutrition et programmes de prévention. Cours magistral et travaux pratiques. Concomitant(s) : NUT 2032.

NUT 2039 Nutrition appliquée 2 (H 1 j) **3 cr.**
Guylaine Ferland

Nutrition appliquée à la grossesse et aux différents stades de la croissance. Problèmes de nutrition des femmes enceintes et des enfants et mesures préventives. Nutrition appliquée à la personne âgée.

NUT 2041 Nutrition clinique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à la pathologie médicale et à la nutrition clinique. Étude des maladies dont le traitement exige un contrôle diététique. Tableau clinique, étiologie, traitement. Rédaction, interprétation et appréciation des ordonnances diététiques.

NUT 2044 Nutrition clinique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Olivier Receveur

Physiopathologie et étude des maladies dont le traitement exige un contrôle diététique. Tableau clinique, étiologie, traitement. Rédaction, interprétation et appréciation des ordonnances diététiques.

NUT 2045 Soutien nutritionnel (H 1) **1 cr.**
Olivier Receveur

Étude des diverses approches de soutien nutritionnel disponibles pour la clientèle adulte et pédiatrique. Élaboration et suivi du plan de soins nutritionnels, incluant la voie d'alimentation selon diverses pathologies. Étude de cas.

NUT 2071 Stage en gestion des S.A. 2 (AH 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Stage de quatre semaines. Mise en application et évaluation des outils de base nécessaires à la gestion d'un service de restauration collective. Principes de gestion de la qualité, des risques et de la satisfaction de la clientèle.

NUT 2072 Stage en nutrition clinique 2 (AH 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Stage de quatre semaines. Intégration à l'équipe multidisciplinaire. Participation aux étapes de l'élaboration et de l'implantation d'un plan de soins nutritionnels dans diverses disciplines de la nutrition clinique.

NUT 2962 Nutrition (H 1 j) **3 cr.**

Composition des aliments. Rôles des nutriments. Besoins nutritifs au cours du cycle de vie. Besoins particuliers dus à l'effort physique et influence de la nutrition sur l'efficacité au travail.

NUT 3013 Projets: recherche en chimie alimentaire (AH 2 j) **3 cr.**
Victor Gavino

Initiation aux techniques classiques et modernes de l'analyse qualitative et quantitative des constituants alimentaires. Applications pratiques au niveau du contrôle de la qualité et développement de nouveaux produits. Projets expérimentaux.

NUT 3022 Gestion financière/syst. d'inf. des S.A. (A 1) **3 cr.**
Marie Marquis et collaborateurs

Comptabilité. Documents comptables propres aux services d'alimentation (S.A.). Budget des S.A. sans but lucratif ou à profit. Contrôle des coûts. Systèmes d'information et leurs applications liées à la gestion des services d'alimentation.

NUT 3023 Planification et marketing des S.A. (AH 1 j) **2 cr.**
Marie Marquis

Planification stratégique d'un service d'alimentation (S.A.). Études des concepts de marketing reliés aux produits et services en diététique. Initiation aux différentes stratégies de marketing. Éléments d'un plan de marketing stratégique.

NUT 3024 Aménagement des services d'alimentation (AH 1 j) **3 cr.**
Marie Marquis

Étude de la planification d'un aménagement. Définition de concept de service en alimentation. Concepts et références reliés aux équipements et technologies des services d'alimentation. Pratiques de gestion et tendances influençant les aménagements.

NUT 3025 Tendances nouvelles alim. des collectiv. (AH 1 j) **2 cr.**
Marie Marquis

Thèmes nouveaux en alimentation des collectivités : évolution de la demande des divers segments de l'industrie, innovations technologiques en alimentation des collectivités, nouveaux concepts des sciences de la gestion.

NUT 3030 Nutrition et métabolisme (AH 1 j) **3 cr.**
Marc Prentki

Relation entre les différents nutriments dans les grandes voies métaboliques. Interrelations des divers besoins nutritionnels : énergie, protéines, minéraux et vitamines. Rôle des nutriments dans les systèmes enzymatiques.

NUT 3033 Initiation à la recherche en nutrition (AH 2) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Parviz Ghadirian et collaborateurs

Initiation aux méthodes de recherche en nutrition fondamentale, appliquée et clinique. Protocole de recherche. Revue bibliographique ou enquête sur un sujet de nutrition. Présentation orale.

NUT 3038 Programme d'éducation en nutrition (AH 1 j) **3 cr.**
Irène Strychar
Étude des programmes d'éducation et du processus de leur élaboration. Notion d'évaluation et implications au plan pratique. Examen de programmes en cours. Élaboration et mise en oeuvre d'un programme d'éducation en nutrition.

NUT 3039 Intégration de la pratique diététique (AH 1 j) **3 cr.**
Irène Strychar et collaborateurs
Cours d'intégration des connaissances actualisées en nutrition normale ou clinique. Études et discussion de cas et solution de problèmes. Approche par problème.

NUT 3043 Nutrition clinique 4 (H 1 j) **3 cr.**
Olivier Receveur
Physiopathologie et étude des maladies dont le traitement exige un contrôle diététique. Tableau clinique, étiologie, traitement. Rédaction, interprétation et appréciation des ordonnances diététiques.

NUT 3044 Nutrition clinique 3 (A 1 j) **3 cr.**
Louise St-Denis
Physiopathologie et étude des maladies dont le traitement exige un contrôle diététique. Tableau clinique, étiologie, traitement. Rédaction, interprétation et appréciation des ordonnances diététiques.

NUT 3052 Histoire de l'aliment et de la nutrition (A 1) **2 cr.**
Les aliments et la santé, de l'Antiquité au XIXe siècle. Théories empiriques. Évolution de la physiologie de la nutrition. Débuts de la nutrition comme science. Grandes découvertes en nutrition.

NUT 3060 Nutrition publique et consommation (H 1) **3 cr.**
Hélène Delisle
Sécurité et consommation alimentaire. Information des consommateurs. Réglementation : aliments biologiques, transgéniques, fonctionnels; étiquetage nutritionnel; produits de santé naturels. Politiques et plaidoyer en matière de nutrition.

NUT 3065 Éducation et consultation en nutrition (A 1 j) **4 cr.**
Irène Strychar
Initiation à l'éducation en nutrition par l'application de notions pédagogiques : planification de programme, préparation de matériel éducatif, consultation en nutrition. Application des techniques d'entrevue.

NUT 3071 Stage en gestion des S.A. 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
En collaboration
Stage de quatre semaines. Apprentissages dirigés dans la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et physiques d'un service de restauration collective. Prise de responsabilités progressive en vue d'assumer les rôles du gestionnaire.

NUT 3073 Stage en nutrition communautaire (AHE 1 j) **5 cr.**
En collaboration
Stage de six semaines. Intégration à un milieu communautaire. Élaboration, implantation et évaluation d'un programme d'éducation en nutrition. Possibilité de stage de recherche ou d'expérimentation dans un domaine connexe.

NUT 3074 Stage en nutrition clinique 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
En collaboration
Stage de trois semaines. Élaboration et implantation d'un plan de soins nutritionnels dans diverses disciplines de la nutrition clinique. Prise en charge progressive de l'intervention nutritionnelle sous supervision.

NUT 3075 Stage en soutien nutritionnel (AHE 1) **2 cr.**
En collaboration
Stage de trois semaines. Élaboration, implantation et suivi d'un plan de soins nutritionnels dans le domaine de l'alimentation entérale et parentérale. Prise en charge progressive de l'intervention nutritionnelle sous supervision.

NUT 3965 Nutrition normale et thérapeutique (A 1 j) **2 cr.**
Valeur nutritive des aliments. Lois sur les aliments. Fonctions des nutriments et besoins nutritionnels. Interrelations nutriments-médicaments. État nutritionnel des Québécois. Régimes pour la prévention et le traitement de maladies courantes.

NUT 4072 Stage en gestion des S.A. 4 (AHE 1 j) **4 cr.**
En collaboration
Stage de cinq semaines. Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et physiques d'un service de restauration collective. Principes de marketing et de mise en marché. Prise de responsabilités en vue d'assumer les rôles du gestionnaire. Possibilité d'un stage de recherche en gestion.

NUT 4073 Stage en nutrition clinique 4 (AHE 1 j) **4 cr.**
En collaboration
Stage de cinq semaines. Élaboration et implantation de plans de soins. Prise en charge de l'intervention nutritionnelle sous supervision. Stage de recherche en nutrition clinique ou d'expérimentation dans un domaine connexe.

NUT 5050 Connaissances en nutrition fondamentale (AHE 1) **3 cr.**
Fonctions des macros et des micronutriments dans l'organisme. Nature, bases physiologiques et facteurs de variation des besoins en éléments nutritifs. Symptômes de carence et d'excès. Usages des suppléments de vitamines et minéraux.

NUT 5060 Connaissances en nutrition appliquée (AHE 1) **3 cr.**
Marielle Ledoux
Enquêtes nutritionnelles. Alimentation aux diverses périodes de la vie. Adaptations des besoins nutritionnels de base et applications à des conditions particulières : ethnies, activité physique de loisirs et de compétition. Sécurité alimentaire.

OPH - Ophtalmologie

OPH 2992 Anatomie oculaire (H 1) **3 cr.**
Louise Charbonneau
Anatomie et histologie. Orbite, globe oculaire, système oculomoteur, voies optiques, système neurologique associé au système visuel.

OPM - Optométrie

OPM 1009 Optique géométrique (H 1) **3 cr.**
Vasile Diaconu
Principes fondamentaux de la catoptrique et de la dioptrique. Systèmes centrés. Applications à l'instrumentation clinique et à l'optique oculaire.

OPM 1010 Introduction à la profession (A 1 j) **2 cr.**
Histoire de l'optométrie. Situation de l'optométrie dans le monde. Rôle de la profession dans les services de santé du Québec. Organismes professionnels. Observations en clinique. Visite des laboratoires de recherche.

OPM 1105 Optométrie 1.1 (A 1) **4 cr.**
Marie-Ève Corbeil
Amétropies : épidémiologie et description. Examens objectif et subjectif de la réfraction oculaire. Examen oculaire : biomicroscopie et ophtalmoscopie directe.

OPM 1106 Optométrie 1.2 (A 2 j) **2 cr.**
Laboratoires d'optométrie sur les techniques d'examens enseignées dans les cours OPM 1105 et OPM 1107. Observations en clinique. Examen de compétence clinique.

OPM 1107 Optométrie 1.3 (H 1 j) **2 cr.**
Fonctions visuelles d'accommodation et de convergence; leurs relations et leurs évaluations cliniques. Procédures d'un examen oculo-visuel complet.

OPM 1201 Optique ophtalmique 1.1 (H 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Benoit Frenette
Matériaux ophtalmiques. Étude approfondie des lentilles sphériques, prismatiques, astigmates, cylindriques et toriques. Théorie et pratique de l'instrumentation de mesures.

OPM 1501 Santé oculaire 1.1 (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Forcier
Étiologie, sémiologie et diagnostic différentiel des anomalies et des maladies des paupières, de l'appareil lacrymal, de la conjonctive, de la sclère, de la cornée, de l'uvée, et du cristallin.

OPM 2109 Optométrie 2.1 (A 1 j) **2 cr.**
Etty Bitton
Techniques spécifiques d'examens oculaire, visuel et général, telles que tonométrie, gonioscopie, champs visuels, ophtalmoscopie indirecte, etc.

OPM 2110 Optométrie 2.2 (A 2 j) **2 cr.**
Etty Bitton et collaborateurs
Laboratoires d'optométrie sur les techniques diagnostiques enseignées dans le cours OPM 2109. Sessions de dépistage. Observations en clinique. Examen de compétence clinique.

OPM 2111 Optométrie 2.3 (H 1 j) **2 cr.**
John Vincent Lovasik
Techniques d'exploration de la fonction visuelle par méthodes électrophysiologiques (PEV, EOG, ERG) et par méthodes psychophysiques (forme, mouvement, contraste, couleur). Travaux pratiques et observations cliniques.

OPM 2202 Optique ophtalmique 2.1 (A 2) **4 cr.**
Benoit Frenette et collaborateurs
Les aberrations et leur correction. Prisme compensateur. Lentilles multifocales et progressives. Terminologie et mesures en lunetterie. Morphologie faciale. Choix de montures. Travaux pratiques.

OPM 2302 Lentilles cornéennes 2.1 (H 1 j) **3 cr.**
Nadia-Marie Quesnel
Principes optiques. Types de lentilles et matériaux. Paramètres, caractéristiques optiques et physiques. Fabrication, instrumentation d'analyse. Indications et contre-indications. Méthodes d'adaptations des lentilles sphériques. Travaux pratiques et observations cliniques.

OPM 2403 Anomalies de la vision binoculaire 2.1 (A 1 j) **3 cr.**
Danielle De Guise et Héloïse Miron
Procédés d'examen de la vision binoculaire. La suppression. L'amblyopie.

OPM 2405 Anomalies de la vision binoculaire 2.2 (H 1 j) **3 cr.**
Danielle De Guise
La correspondance rétinienne anormale. Les paralysies oculomotrices. Laboratoires.

OPM 2502 Santé oculaire 2.1 (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Forcier
Étiologie, sémiologie et diagnostic différentiel des anomalies du vitré et des maladies de la rétine.

OPM 2503 Pharmacologie oculaire 2.1 (A 1 j) **2 cr.**
Elvire Vaucher
Systèmes cholinergique et adrénergique. Caractéristiques et utilisation clinique à des fins diagnostiques des médicaments mydriatiques, cycloplégiques et anesthésiques locaux.

OPM 2504 Santé oculaire 2.2 (H 1 j) **4 cr.**
Pierre Forcier
Étiologie, sémiologie et diagnostic différentiel des atteintes neurales du système visuel. Glaucome. Atteintes orbitaires. Traumatologie oculaire. Tumeurs de l'oeil et des annexes oculaires.

OPM 2505 Pharmacologie oculaire 2.2 (H 1 j) **4 cr.**
Jean-François Bouchard
Médicaments oculaires thérapeutiques : anti-infectieux, anti-inflammatoires, corticostéroïdes, antiglaucomateux. Analgésiques. Prescription et modes d'administration des médicaments oculaires.

OPM 3107 Gestion/jurisprudence (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Forcier et collaborateurs
Administration et gestion d'un bureau. Dépenses statutaires. Actif et passif, livres de comptabilité. Loi sur l'optométrie, sociétés et corporations, assurances, règlements de l'Ordre. Déontologie et éthique professionnelle.

OPM 3115 Optométrie 3.2 (H 1 j) **2 cr.**
Cas particuliers en pratique optométrique. Problèmes d'apprentissage et fonctions visuelles. Troubles psychiques et symptômes visuels.

OPM 3116 Analyse de cas (H 1 j) **2 cr.**
Marie-Ève Corbeil
Séminaires. Présentations et discussions de cas. Approche intégrée de l'ensemble des notions théoriques et cliniques requises pour la pratique de l'optométrie. Utilisation des nouvelles technologies.

OPM 3117 Introduction à la recherche (A 2 j) **1 cr.**
Langis Michaud
Initiation aux méthodologies de recherche. Revue de littérature. Préparation d'un protocole de recherche en vue d'une réalisation dans le cadre du cours OPM 4114.

OPM 3120 Optométrie 3.1 (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Application des lois et règles de prescription. Laboratoire clinique. Techniques de réanimation cardio-respiratoire (RCR). Préparation aux activités cliniques. Examen de compétence clinique.

OPM 3206 Optique ophtalmique 3.1 (A 1 j) **3 cr.**
Lentilles de fortes puissances. Lentilles traitées. Paramètres de la prescription, contrôle, ajustement. Effets physiologiques secondaires aux lentilles. Travaux pratiques et observations cliniques.

OPM 3307 Éléments de diagnostic en lent. corn. (H 1 j) **2 cr.**
Intégration des aspects théoriques et cliniques en liaison avec l'anamnèse afin d'optimiser la prescription de lentilles cornéennes. Discussion de cas en fonction des diverses options présentées pour chacun.

OPM 3308 Lentilles cornéennes 3.1 (A 1 j) **3 cr.**
Nadia-Marie Quesnel
Principes et méthodes d'adaptation de lentilles toriques et multifocales. Solutions d'entretien. Pathologie, modifications des structures oculaires dues aux lentilles. Médicaments. Compilation et suivi. Ajustement des cas spéciaux. Orthokératologie.

OPM 3309 Lentilles cornéennes 3.1 (A 1 j) **1 cr.**
Nadia-Marie Quesnel
Laboratoires de lentilles cornéennes sur les principes et méthodes d'adaptation de lentilles toriques et multifocales enseignés dans le cadre du cours OPM3308.

OPM 3411 Anomalies de la vision binoculaire 3.1 (A 1 j) **3 cr.**
Danielle De Guise et collaborateurs
Méthodes d'examen clinique et correction de l'aniseïconie. Déséquilibres oculomoteurs non paralytiques. Le nystagmus. La disparité de fixation. Chirurgie du strabisme. Laboratoires.

OPM 3502 Santé oculaire 3.1 (A 1 j) **2 cr.**
Langis Michaud
Maladies systémiques avec atteintes oculaires. Prescription et administration de médicaments ophtalmiques thérapeutiques. Applications cliniques en imagerie diagnostique.

OPM 3601 Optométrie pédiatrique (A 2 j) **4 cr.**
Embryologie et développement postnatal de l'oeil et des voies visuelles. Normes cliniques. Anomalies oculaires génétiques et congénitales. Examen visuel des jeunes enfants.

OPM 3602 Optométrie gériatrique (H 1 j) **2 cr.**
Hélène Kergoat
Effet du vieillissement sur les structures oculaires et les fonctions visuelles. Aspects psychosociaux du vieillissement. Épidémiologie. Examen clinique et approche multidisciplinaire.

OPM 3603 Ergonomie visuelle et prévention (H 1 j) **2 cr.**
Benoit Frenette
Notions d'éclairagisme. Ergonomie visuelle. Conception et mise en place d'un programme de protection oculaire et de prévention oculo-visuelle.

OPM 3604 Réadaptation et handicap visuel (H 1 j) **2 cr.**
Julie-Andrée Marinier
Épidémiologie et concepts généraux. Atteintes fonctionnelles. Les aides visuelles. L'examen clinique et l'approche multidisciplinaire.

OPM 3701 Stage en soins de première ligne 3.1 (A 2 j) **3 cr.**
Stage en soins de première ligne à la Clinique universitaire de la vision.

OPM 3817 Stage en cliniques spécialisées 3.1 (A 2 j) **1 cr.**
Stages en rotation dans les différents modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision.

OPM 4001 Normes cliniques nord-américaines (AHE 1 j) **6 cr.**
Ce cours destiné aux étudiants visiteurs vise l'acquisition des aptitudes et attitudes dictées par les normes optométriques de pratique clinique en Amérique du Nord.

OPM 4002 Stage clinique-première ligne de soins 1 (AHE 1 j) **6 cr.**
Ce stage destiné aux étudiants visiteurs vise l'acquisition d'une expérience pratique en première ligne des soins oculo-visuels.

OPM 4003 Stage clinique-première ligne de soins 2 (AHE 1 j) **6 cr.**
Ce stage destiné aux étudiants visiteurs vise l'acquisition d'une expérience pratique en première ligne des soins oculo-visuels.

OPM 4004 Travaux dirigés en optométrie (AHE 1 j) **6 cr.**
Ces travaux destinés aux étudiants visiteurs visent la réalisation d'une courte recherche expérimentale ou clinique en optométrie.

OPM 4114 Travaux de recherche dirigés (AE 2 j) **5 cr.**
Projet de recherche de nature expérimentale, clinique ou bibliographique supervisé par un professeur ou un chercheur et conduisant à une communication scientifique ou à une publication dans une revue avec arbitres. Séminaires scientifiques.

OPM 4114A et B Travaux de recherche dirigés (E 1 j) **2.5 cr.**
Projet de recherche de nature expérimentale, clinique ou bibliographique supervisé par un professeur ou un chercheur et conduisant à une communication scientifique ou à une publication dans une revue avec arbitres. Séminaires scientifiques.

OPM 4115 Optométrie 4.1 (AHE 1 j) **1 cr.**
Préparation et participation à l'examen de synthèse du programme.

OPM 4701 Stage en soins de première ligne 4.1 (AHE 1 j) **7 cr.**
Stage en soins de première ligne à la Clinique universitaire de la vision.

OPM 4702 Stage en soins de première ligne 4.2 (AH 1 j) **7 cr.**
Stage en soins de première ligne à la Clinique universitaire de la vision.

OPM 4801 Stages en cliniques spécialisées 4.1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Stages, en rotation, dans les différents modules spécialisés de la Clinique Universitaire de la Vision.

OPM 4802 Stages en cliniques spécialisées 4.2 (AH 1 j) **3 cr.**
Stages, en rotation, dans les différents modules spécialisés de la Clinique Universitaire de la Vision.

OPM 4902 Stages externes (AHE 1 j) **12 cr.**
Etty Bitton
Stages en soins oculovisuels effectués à l'extérieur de la Clinique universitaire de la vision dans un milieu approuvé par l'École d'optométrie, à l'étranger, dans le reste du Canada, ou au Québec.

ORA - Orthophonie - audiologie

ORA 1123 Psychoacoustique (H 1) **3 cr.**
Rappel de physique acoustique. Méthodes psychophysiques. Caractéristiques de la perception auditive normale. Préalable(s) : PHY 1955.

ORA 1125 Acquisition du langage de 0 à 5 ans (AH 1) **3 cr.**
Acquisition normale de la communication verbale : stades, comportements communicatifs et mécanismes d'apprentissage typiques chez l'enfant d'âge préscolaire. Travaux d'observation d'enfants normaux. Préalable(s) : PSY 1961 et (LNG 1955 ou ORA 1532).

ORA 1527 Neurologie de la communication humaine (AH 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Yves Joanette
Ontogénèse du système nerveux central et acquisition du langage. Fondements neurobiologiques de la communication. Pathologies du système nerveux affectant la communication.

ORA 1528 Anatomie et physiologie de l'audition (AH 1) **2 cr.**
Benoit Jutras
Introduction à l'anatomie, à la physiologie de l'audition et de l'équilibre.

ORA 1529 Initiation à l'exercice professionnel (AH 1) **2 cr.**
Michel Picard
Familiarisation avec les domaines d'exercice professionnel en orthophonie et en audiologie selon les cadres d'intervention. Exploration des outils de base reliés à la communication humaine.

ORA 1530 Anatomie et physiologie de la parole (AH 1) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
David McFarland
Introduction à l'anatomie et au fonctionnement des structures impliquées dans la production de la parole et de la déglutition.

ORA 1531 Phonétique clinique (AH 1 j) **3 cr.**
Renée Béland
Connaître le fonctionnement et le rôle des organes buccophonatoires dans l'articulation des sons de la parole.

ORA 1532 Langage 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Phaedra Royle
Acquérir une compréhension de divers niveaux d'analyse de la forme du langage.

ORA 1533 Langage 2 (AHE 1 js) **2 cr.**
Phaedra Royle
Acquérir une compréhension de divers niveaux d'analyse de la signification du langage.

ORA 2240 Enseignement clinique en orthophonie (AH 1) **1 cr.**
Sensibilisation aux problèmes d'enfants et d'adultes présentant des troubles de la parole et du langage par l'observation et la participation dans un milieu de pratique. Familiarisation avec les méthodes d'intervention utilisées par l'orthophoniste. Concomitant(s) : ORA 2513 ou ORA 2514.

ORA 2241 Enseignement clinique en audiologie (AH 1) **1 cr.**
Sensibilisation aux problèmes de la personne déficiente auditive, tant la personne sourde de naissance que la personne devenue sourde, dans différentes tranches de la population : enfants, adolescents, adultes, travailleurs, personnes âgées. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2514.

ORA 2513 Initiation à la pratique orthophonique (AH 1) **3 cr.**
Initiation aux troubles de la parole et du langage, leurs étiologies, leurs prévalences, leurs causes, leurs symptômes ainsi que les incapacités et désavantages qui en découlent. Survol des modèles d'intervention utilisés en orthophonie. Préalable(s) : ORA 1125 et ORA 1529.

ORA 2514 Initiation à la pratique audiologique (AH 1) **3 cr.**
Acquisition des connaissances et des habiletés dans le domaine de l'audiologie qui sont pertinentes à la pratique clinique de l'orthophoniste. Préalable(s) : ORA 1529. Concomitant(s) : ORA 1123.

ORA 2527 Troubles du langage chez l'enfant 1 (AH 1) **3 cr.**
Carolyn Cronk
Introduction aux troubles du langage chez l'enfant. Étiologie, épidémiologie, sémiologie et évolution. Préalable(s) : ORA 1125.

ORA 2539 Vieillissement et troubles du langage (AH 1) **3 cr.**
Connaissances des différents troubles du langage associés au vieillissement, des aphasies, des troubles du langage associés aux lésions diffuses ou dégénératives en lien avec leur impact sur la communication interpersonnelle.

ORA 2550 Bilan audiologique - Enfant (AH 1) **3 cr.**
Étiologie, notions épidémiologiques, pathophysiologiques, déficience, incapacité et désavantage reliés aux troubles de l'audition chez l'enfant. Évaluation audiologique auprès de cette population. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 1528.

ORA 2559 Bilan audiologique - Adulte (AH 1) **3 cr.**
Étude des procédés de mesure de l'audition périphérique chez l'adulte en vue de l'identification d'un site lésionnel. Exploration fonctionnelle par technique de visualisation du conduit auditif, d'immittancemétrie et d'audiométrie.

ORA 2561 Pragmatique et troubles de communication (AHE 1 j) **2 cr.**
Examen des divers niveaux d'analyse pragmatique et de leur application à l'étude des troubles de la communication chez l'enfant et chez l'adulte.

ORA 2574 Perception de la parole (AH 1 j) **3 cr.**
Connaître les théories de la perception de la parole et comprendre le rôle et le développement de la perception dans l'acquisition du langage oral.

ORA 2617 Métrologie acoustique (AHE 1) **3 cr.**
Michel Picard
Initiation à la métrologie acoustique servant à la pratique audiologique : étalonnage; sonométrie; dosimétrie; performance acoustique des salles. Technologie en réadaptation audiologique : aides de suppléance. Travaux pratiques.

ORA 2626 Troubles de la parole (AHE 1) **3 cr.**

Introduction aux troubles de l'articulation, de la résonance, de la voix, de la prosodie et de la fluidité. Taxonomies. Étiologie, épidémiologie, sémiologie et évolution en termes de déficiences, incapacités et handicaps. Préalable(s) : (LNG 1960 ou ORA 1531) et ORA 1529 et ORA 1530.

ORA 2628 Intervention en orthophonie (AHE 1) **3 cr.**

Introduction aux méthodes d'observation, description et mesure des comportements et des environnements de communication de personnes atteintes de troubles de la parole et du langage. Notions de réadaptation et de prévention. Préalable(s) : ORA 2527 et ORA 2626.

ORA 2636 Troubles du système auditif (AHE 1 js) **3 cr.**

Introduction à la physiologie et à la psycho-acoustique des troubles de l'audition périphérique et centrale.

ORA 2716 Méthodes et recherche 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Études, analyse et évaluation des méthodes de recherche quantitatives employées en orthophonie et en audiologie.

ORA 2717 Méthodes et recherche 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude et analyse des méthodes descriptives : 1- initiation à la recherche qualitative et 2- initiation à la science de la mesure, employées en orthophonie et en audiologie.

ORA 3343 Deuxième stage en orthophonie (AH 1) **1 cr.**

Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique orthophonique. Préalable(s) : ORA 3541.

ORA 3344 Troisième stage en orthophonie (AH 1) **1 cr.**

Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique orthophonique. Concomitant(s) : ORA 3343.

ORA 3345 Deuxième stage en audiologie (AH 1) **1 cr.**

Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique audiologique. Préalable(s) : ORA 3542.

ORA 3346 Troisième stage en audiologie (AH 1) **1 cr.**

Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique audiologique. Concomitant(s) : ORA 3345.

ORA 3358 Troubles du langage oral et écrit (AH 1 j) **3 cr.**
Renée Béland

Le langage écrit, sa nature et son acquisition. Étude des problèmes de langage de l'enfant d'âge scolaire et de leur impact sur l'apprentissage. Approches à l'intervention auprès de l'enfant et de son environnement. Préalable(s) : ORA 3578.

ORA 3359 Troubles acquis du langage (AH 1 j) **3 cr.**

Étude approfondie de la sémiologie de l'aphasie et de ses troubles associés et des problèmes de communication reliés à des atteintes neurologiques diverses. Approches à l'évaluation, à la rééducation et à la réadaptation. Préalable(s) : ORA 2527 et ORA 2628 et PSY 2961.

ORA 3366 Intervention audiologique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Picard

S'intéresse aux approches d'intervention audiologique en fonction de différents facteurs de risque, de différents milieux et de différentes populations. Travaux pratiques.

ORA 3372 Réadaptation et adulte déficient auditif (AH 1 j) **2 cr.**
Jean-Pierre Gagné

Approches à l'intervention auprès de l'adulte atteint de déficience auditive. Méthodes d'évaluation des capacités de communication et des caractéristiques des environnements de communication. Approches à la réadaptation.

ORA 3373 Systèmes de santé et d'éducation (AH 1 j) **2 cr.**

Étude des orientations, objectifs et principaux programmes en matière de santé et d'éducation. Interrelations des différents intervenants dans les systèmes de santé et d'éducation et principales caractéristiques des institutions qui les composent.

ORA 3540 Atelier d'activités cliniques (AH 1) **1 cr.**

Atelier visant l'intégration des connaissances issues de divers milieux de pratique professionnelle. Préalable(s) : ORA 2240 et ORA 2241.

ORA 3541 Premier stage en orthophonie (AH 1) **1 cr.**

Intégration des connaissances et des habiletés d'intervention en orthophonie. Préalable(s) : ORA 2240.

ORA 3542 Premier stage en audiologie (AH 1) **1 cr.**

Intégration des connaissances et des habiletés d'intervention en audiologie. Préalable(s) : ORA 2241.

ORA 3547 Activités d'intégration en audiologie 1 (AH 1 j) **1 cr.**

Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.

ORA 3548 Activités d'intégration en audiologie 2 (AH 1 j) **1 cr.**

Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.

ORA 3549 Activités d'intégration en orthophonie 1 (A 1 j) **1 cr.**

Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.

ORA 3550 Activités d'intégration en orthophonie 2 (H 1 j) **1 cr.**

Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.

ORA 3555 Troubles neurologiques de la parole (AH 1) **2 cr.**

Connaissances théoriques et approche d'intervention auprès des personnes affectées par une dysarthrie.

ORA 3557 Problèmes de la fluidité (AH 1) **3 cr.**

Ce cours s'intéresse aux troubles de bégaiement, leur évaluation et rééducation. Préalable(s) : ORA 2626 et ORA 2628.

ORA 3560 Problèmes de résonance (AH 1) **3 cr.**

Ce cours s'intéresse aux troubles de la parole liés à diverses malformations. Il comporte trois volets : les fentes labio-palatines et malformations cranio-faciales, les laryngectomisés et les malformations dentaires. Préalable(s) : ORA 2626.

ORA 3562 Physiologie auditivo-vestibulaire (AH 1) **3 cr.**

Étude approfondie des mécanismes physiologiques sous-tendant la fonction auditive, périphérique et centrale. Étude approfondie des mécanismes physiologiques sous-tendant la fonction vestibulaire, périphérique et centrale. Préalable(s) : ORA 1123 et ORA 1528 et ORA 2559.

ORA 3563 Déficiences auditives périphériques 1 (AH 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Nicole Normandin

Physiopathologie et psychoacoustique appliquées aux troubles auditifs périphériques. Évaluation et intervention. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 2559. Concomitant(s) : ORA 2241.

ORA 3564 Déficiences auditives périphériques 2 (AHE 1 j) **3 cr.**

Physiopathologie, psychoacoustique et électrophysiologie appliquées aux troubles auditifs de l'oreille interne et du 8e nerf. Évaluation et réadaptation des déficiences : incapacités et désavantages. Travaux pratiques.

ORA 3565 Déficiences auditives centrales (AH 1) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Physiopathologie, psychoacoustique appliquées aux troubles du système auditif central (tronc cérébral et cortex). Évaluation et réadaptation : déficiences, incapacités et désavantages. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 3563 et (ORA 3364 ou ORA 3564).

ORA 3566 Problèmes de la voix (AH 1) **3 cr.**

Ce cours s'intéresse aux troubles de la voix, leur évaluation et rééducation. Préalable(s) : ORA 2626.

ORA 3567 Intervention audiologique 2 (AH 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Étude approfondie des notions de calibrage et de métrologie des appareils utilisés en audiologie. Fonctionnement des différentes aides techniques. Préalable(s) : (ORA 2536 ou ORA 2636) et ORA 2559 et (ORA 2517 ou ORA 2617).

ORA 3568 Intervention audiologique 3 (AH 1) **1 cr.**

Travaux pratiques portant sur les aides de correction à l'audition et les aides de suppléance à l'audition. Préalable(s) : (ORA 2536 ou ORA 2636) et ORA 2559 et (ORA 2517 ou ORA 2617).

ORA 3573 Intervention et enfant déficient auditif (AH 1) **2 cr.**

Introduction à l'intervention sur les plans de la parole, du langage, de l'audition et de la communication auprès de l'enfant atteint d'une déficience auditive. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2527.

ORA 3576 Intervention audiologique avancée (AH 1) **3 cr.**

Ce cours concerne divers aspects de l'intervention audiologique tant au niveau de l'évaluation diagnostique que thérapeutique des déficiences, des incapacités et désavantages pour rendre compte de la multidimensionnalité d'un problème auditif. Préalable(s) : ORA 3563.

ORA 3577 Psychoacoustique avancée (AH 1) **2 cr.**
Sylvie Hébert

Ce cours fait l'étude des dimensions psychoacoustiques qui sont modifiées par la présence d'une atteinte du système périphérique et central.

ORA 3578 Orthophonie - enfant 1 (AH 1) **3 cr.**

L'évaluation et la rééducation de l'enfant vivant un développement atypique du langage; des méthodes et approches orthophoniques principales qui en découlent; des instruments formels d'évaluation. Préalable(s) : ORA 2626 et ORA 2628.

ORA 3579 Orthophonie - enfant 2 (AH 1) **3 cr.**

Modalités d'évaluation et de rééducation langagières auprès de populations particulières d'enfants nécessitant une intervention orthophonique; stratégies d'intervention en contexte de vie particulière chez le jeune enfant. Préalable(s) : ORA 3578.

ORA 3656 Dysphagies (AHE 1) **2 cr.**

Introduction à l'évaluation et l'intervention auprès des personnes affectées par une dysphagie.

ORA 3657 Dysphagies (AHE 1 j) **3 cr.**

Introduction à l'évaluation auprès des enfants et des adultes affectés par des troubles de la déglution ou par une dysphagie.

PAA - Anatomie et physiologie animales

PAA 4120 Troubles du comportement des équins (H 1) **1 cr.**
Diane Frank

Discussion de sujets d'éthologie relatifs à l'utilisation du cheval par l'humain. Troubles du comportement chez le cheval gardé à l'écurie et leur traitement. Effet de certaines drogues sur le comportement : travaux récents.

PAA 4142 Anatomie chirurgicale canine et féline (H 1) **1 cr.**
André Bisaillon

Aborder d'un point de vue anatomique les problèmes médicaux les plus fréquents. Anatomie canine et féline révisée à l'aide d'une méthode topographique qui met l'accent sur les régions d'intérêt particulier.

PAA 4143 Médecine préventive en apiculture (H 1) **1 cr.**

Statistiques apicoles québécoises. Morphophysiologie de l'abeille. Comportement d'une colonie. Pathologies de l'abeille adulte. Pathologies de la larve. Programmes de médecine préventive.

PAA 4400 Séminaires de recherche (H 1) **1 cr.**
Christine Théorêt

Caractéristiques de divers types de recherche. Discussion des domaines et des paramètres de la recherche; protocoles, subventions et bourses.

PAA 4401 Anatomie chirurgicale des équins (H 1) **1 cr.**
Christine Théorêt

Discussion du point de vue anatomique de problèmes médicaux et chirurgicaux fréquemment rencontrés chez le cheval à l'aide de dissections et avec des outils multimédia; approfondir les connaissances des structures et régions d'intérêt particulier.

PAA 4402 Communication scientifique (H 1) **1 cr.**

Méthodes de lecture critique des documents scientifiques. Formes de communication scientifique. Préparation des rapports ou articles scientifiques. Préparation et présentation de conférences.

PAA 4403 Enseignement universitaire (H 1) **1 cr.**

Paramètres de base de l'enseignement universitaire. Ce qui fait un bon enseignant universitaire. Préparation du contenu. Prestation. Méthodes interactives. Évaluations.

PAA 4404 Les souris transgéniques (H 1) **1 cr.**
David William Silversides

Le rôle des souris transgéniques dans la recherche médicale : théorie, pratique, implications.

PAA 4405 Thérapies alternatives (H 1) **1 cr.**
En collaboration

Introduction à des modalités thérapeutiques pour petits et grands animaux basées sur l'acupuncture, les herbes et suppléments nutraceutiques, l'homéopathie et éthique concernant ces formes de thérapie.

PAA 4406 Antibiologie vétérinaire (H 1) **2 cr.**
Jérôme Del Castillo

Antibiothérapie des animaux de compagnie et de consommation. Pharmacologie des classes d'antibiotiques: pharmacocynétique, modes d'action, résistance, pharmacodynamie, interactions médicamenteuses, schéma thérapeutique.

PAA 4407 Promoteurs de croissance non hormonaux (H 1) **1 cr.**
Jérôme Del Castillo

Pharmacologie des antibiotiques utilisés comme promoteurs de croissance chez les animaux de consommation; effets zootechniques et environnementaux. Bactéries antibiorésistantes: conséquences.

PAA 4408 Environnement, mondialisation, pauvreté (H 1) **2 cr.**
Normand Larivière

Approche holistique aux interactions entre démographie, développement et environnement à l'échelle de la biosphère dans le cadre de la nécessité d'orienter les activités humaines vers le développement durable et l'équité entre les peuples.

PAA 4500A et B Stage en santé des écosystèmes (E 1) **3 cr.**
Normand Larivière

Trois semaines de travaux en évaluation de la santé des écosystèmes agricoles et naturels. Stage 7. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

PBC - Pathologie et biologie cellulaire

PBC 1000 Pathologie générale en pharmacie (A 1 j) **2 cr.**
Anny Sauvageau et collaborateurs

Mécanismes fondamentaux des processus pathologiques : lésions cellulaires, troubles hémodynamiques, inflammation, immunopathologie, génétique médicale, néoplasie, lésions tiss. agents physiques, vieillissement et synthèse. Préalable(s) : PBC 1050 et PBC 1080. Concomitant(s) : MCB 2990.

PBC 1010 Pathologie générale en optométrie (A 1) **2 cr.**
Anny Sauvageau et collaborateurs

Lésions cellulaires.Troubles hémodynamiques, lésions tiss. agents physiques, lésions tiss. agents chimiques. Inflammation. Immunité. Néoplasie. Maladies héréditaires. Vieillissement. Préalable(s) : PBC 1040. Concomitant(s) : MCB 1097.

PBC 1020 Pathologie générale en dentisterie (A 1) **2 cr.**
Anny Sauvageau et collaborateurs

Étude des lésions cellulaires élémentaires et des lésions parenchymateuses au cours des désordres hémodynamiques, de l'inflammation, des lésions physiques, chimiques et immunologiques, des désordres de la génétique, néoplasie, vieillissement. Préalable(s) : PBC 1060.

PBC 1030 Pathologie générale en réadaptation (H 1) **2 cr.**
Lise Giroux

Mécanismes fondamentaux des processus pathologiques (lésions cellulaires, désordres hémodynamiques, inflammation et réparation, etc.) et présentation de maladies systémiques pertinentes à la pratique en physiothérapie. Préalable(s) : PBC 1070. Concomitant(s) : PBC 1044 et PSL 1993.

PBC 1040 Anatomie macroscopique humaine (A 1 j) **2 cr.**
Marc Pelletier

Notions générales d'anatomie macroscopique humaine. On décrit successivement les appareils digestif, respiratoire, urinaire, cardiovasculaire, nerveux, endocrinien et de reproduction.

PBC 1044 Anatomie générale pour réadaptation (H 1 j) **2 cr.**
Nicole Leclerc
Notions générales de l'anatomie des appareils digestif, respiratoire, urinaire, cardiovasculaire, nerveux, endocrinien et génitaux. Bases anatomiques de la mimique, de la mastication et de la mécanique respiratoire.

PBC 1045 Anatomie de l'appareil locomoteur (A 1 j) **4 cr.**
Jean Deziel et Nicole Leclerc
Notions de base d'ostéologie, d'arthrologie et de myologie. Unités fonctionnelles du dos, du membre supérieur et du membre inférieur. Destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

PBC 1050 Anatomie macroscopique humaine (A 1 j) **2 cr.**
Notions générales d'anatomie macroscopique humaine. On décrit successivement les appareils digestif, respiratoire, urinaire, cardiovasculaire, nerveux, endocrinien et de reproduction.

PBC 1060 Embryologie et histologie humaine (A 1) **3 cr.**
Victor Gisiger et collaborateurs
Biologie cellulaire. Développement de l'embryon humain. Histologie des principaux organes. Corrélations histophysiologiques. Attention spéciale donnée au tissu osseux, au système digestif et à l'embryologie de la tête et du cou.

PBC 1070 Histologie humaine (A 1) **2 cr.**
Jacques Paiement
Description des quatre tissus fondamentaux. Anatomie microscopique des appareils circulatoire, digestif, respiratoire, urinaire et génitaux; de la peau, des organes hémopoïétiques et des glandes endocrines.

PBC 1080 Histologie humaine (A 1 j) **2 cr.**
Jacques Paiement
Description des quatre tissus fondamentaux. Anatomie microscopique des appareils circulatoire, digestif, respiratoire, urinaire et génitaux; de la peau, des organes hémopoïétiques, et des glandes endocrines. Cours destiné aux étudiants de la Faculté de pharmacie.

PBC 1091 Embryologie et histologie en optométrie (A 1) **3 cr.**
Maria Leiza Vitale et collaborateurs
Histologie fonctionnelle des tissus fondamentaux et des principaux organes. Histologie de l'oeil et de ses annexes. Embryologie générale, de la tête, du système nerveux, et de l'oeil. Cours destiné aux étudiants de l'École d'optométrie.

PBC 2000 Biopathologie générale (A 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Roger Lippé et collaborateurs
Description des lésions cellulaires et tissulaires et de leur pathogénèse. Sujets : lésion et mort cellulaire; croissance et différenciation; inflammation; troubles hémodynamiques; maladies de l'immunité; effets des agents chimiques et physiques. Cours théoriques et séances de T.P.

PBC 2020 Pathologie spéciale en pharmacie (H 1 j) **3 cr.**
Louis Gaboury et collaborateurs
Introduction à la pathologie des maladies affectant les divers systèmes (cardiaque, respiratoire, rénal, digestif, endocrinien, hépatique, génitaux, etc.). Préalable(s) : PBC 1000 et PBC 1050 et PBC 1080 et PSL 1982 et PSL 1993.

PBC 2030 Pathologie spéciale en dentisterie (H 1) **4 cr.**
Louis Gaboury et collaborateurs
Leçons théoriques concernant les aspects pathologiques fondamentaux des maladies des différents systèmes (cardiaque, respiratoire, etc.) en relation avec la médecine dentaire. Préalable(s) : PBC 1020.

PBC 2050 Embryologie et biologie du développement (H 1 j) **3 cr.**
Luc Laurier Oligny
Embryogénèse humaine; organogénèse normale et malformations. Embryogénèse moléculaire : du zygote unicellulaire à l'organisme vivant normalement constitué; liens entre l'embryogénèse et l'oncogénèse.

PBC 3010 Biologie cellulaire 2 (H 1 j) **3 cr.**
Moise Bendayan et collaborateurs
Stratégies méthodologiques en biologie cellulaire; études approfondies des relations structure / fonction; morphologie moléculaire. Travaux pratiques.

PBC 3020 Biologie de la reproduction (AH 1 j) **2 cr.**
Reproduction mâle et femelle : anatomie, histologie, spermatogénèse, ovogénèse, régulations hormonales et facteurs hypothalamo-hypophysaires mâle et femelle. Les cytokines dans la fonction de reproduction.

PBC 3030 Biopathologie cellulaire et moléculaire (H 1 j) **3 cr.**
Mécanismes physiopathogéniques à l'échelon cellulaire, subcellulaire et moléculaire d'états pathologiques d'étiologies variées. Préalable(s) : PBC 2000.

PBT - Publicité

PBT 1000 Communication marketing (AHE 1 js) **3 cr.**
Concepts du marketing communicationnel intégré. Perspective du client annonceur en lien avec l'agence de publicité. Mix et facteurs clés pour l'élaboration d'une campagne de communication. Mécanismes de la pensée publicitaire. Plan de campagne.

PBT 2000 Stratégies de création (AHE 1 js) **3 cr.**
Par des approches appliquées, découvrir les différents registres de styles de publicité et leur pertinence en fonction des produits, services, cycles de vie et groupes cibles.

PBT 2001 Création et production publicitaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Techniques de créativité; grands maîtres de la création publicitaire; écriture et conception; ateliers de création. Notions de direction artistique et de production.

PBT 2002 Publicité et nouvelles technologies (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôles, natures et fonctions des nouvelles technologies dans un environnement publicitaire. Utilisation des nouveaux médias. Gestion de projets, budgets et coûts. Applications des moyens de production.

PBT 2003 Stratégies - service-conseil (AHE 1 js) **3 cr.**
Types de stratégies et de planifications publicitaires. Types de recherches appliquées à la publicité. Comportement du consommateur dans une perspective publicitaire. Préalable(s) : PBT 1000.

PBT 2004 Gestion - service-conseil (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôles et fonctions du service conseil dans une agence de publicité; liens et partenariats avec les clients annonceurs. Évaluation des problématiques. Analyse stratégique. Gestion, projets, budgets et échéanciers.

PBT 2005 Publicité et culture (AHE 1 js) **3 cr.**
Contextes culturels et récupération de la culture par la publicité. Publicités nationales et internationales. Analyse de publicités.

PBT 2210 Gestion des médias publicitaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Approche de gestion dans une perspective publicitaire. Caractéristiques et particularités de chaque catégorie de médias. Calculs des auditoires et des coûts. Principes d'achat et liens avec les autres intervenants.

PBT 2210D Gestion des médias publicitaires (AH 1) **3 cr.**
Approche de gestion des médias dans une perspective publicitaire. Caractéristiques et particularités de chaque catégorie de médias. Calculs des auditoires et des coûts. Principes d'achat et liens avec les autres intervenants. Enseignement à distance.

PBT 3000 Atelier en création (AHE 1 js) **3 cr.**
Atelier thématique sur une problématique spécifique à la création publicitaire.

PBT 3000X Publicités sociétales et humanitaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Nature, rôles et approches publicitaires pour organismes sans but lucratif et pour causes sociétales et humanitaires.

PBT 3000Y Projets publicitaires pour PME (AHE 1 js) **3 cr.**
Projets publicitaires à l'intention des PME : briefing, création, coordination, devis et échéancier, aspects promotionnels, production et présentation.

PBT 3000Z Briefings, évaluations, conceptions (AHE 1 js) **3 cr.**
Élaboration de critères d'évaluation de la création; briefings créatifs et analyses de publicités; nouvelle conception de produits créatifs.

PBT 3001 Atelier en service-conseil (AHE 1 js) **3 cr.**
Atelier thématique sur une problématique spécifique au service conseil.

PBT 3001W Publicité pour commerces de détail (AHE 1 js) **3 cr.**
Structure, contexte et particularités des commerces de détail. Approches publicitaires et styles de campagne pour commerces et artères commerciales.

PBT 3001X Publicité directe (AHE 1 js) **3 cr.**
Techniques de communication créant ou exploitant une relation directe entre l'entreprise et un client potentiel ou déjà acquis.

PBT 3001Y Concours - relève publicitaire (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement concurrentiel d'une campagne de publicité par des étudiants en équipes avec encadrement professionnel.

PBT 3001Z Les commandites (AHE 1 js) **3 cr.**
Choix des événements et définitions d'objectifs; identification des groupes cibles; gestion et financement; réglementation et intervenants.

PBT 3100 Stage en création (AHE 1 js) **3 cr.**
Stage supervisé de 135 heures en entreprise. Préalable(s) : 15 crédits réussis, dont 6 crédits dans le bloc B.

PBT 3101 Stage en service-conseil (AHE 1 js) **3 cr.**
Stage supervisé de 135 heures en entreprise. Préalable(s) : 15 crédits réussis, dont 6 crédits dans le bloc C.

PBT 4000 Activité de synthèse (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité balisée ayant pour but de vérifier le niveau d'acquisition des connaissances de l'étudiant. Ce cours est préalable à la réussite de l'atelier d'intégration. Préalable(s) : 15 crédits réussis dans le programme.

PBT 4100 Atelier d'intégration (AHE 1 js) **2 cr.**
À partir d'une problématique communicationnelle d'un client annonceur, approuvée par le responsable de programme, planifier, concevoir et réaliser une campagne de communication publicitaire intégrée. Préalable(s) : PBT 4000 25 crédits réussis dans le programme, dont PBT4000.

PED - Pédagogie (interdépartemental)

PED 1001 Adapt. scol. au primaire et secondaire (AHE 2 j) **2 cr.**
Caractéristiques des milieux scolaires et des enseignants au prim. et au sec. Connaissance des modèles de service différenciés et des offres d'emploi. Choix d'un niveau d'enseignement et perspectives de développement professionnel.

PED 1015 Dossier professionnel en orthopéd. 1 (AHE 2) **1 cr.**
Intro. à la profession d'orthopédagogue. Clarification des représentations initiales vis-à-vis des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Plan de développement professionnel et culturel. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 2000 Labo. de formation professionnelle 1 (AHE 2) **2 cr.**
Planification, mise à l'essai et analyse de situations pédagogiques dans une perspective de développement professionnel.

PED 2001 Laboratoire de formation professionnelle (AHE 2 j) **3 cr.**
Suivi d'un élève en difficulté sur deux trimestres: analyse des problème présentés par l'élève, objectifs à atteindre et mise à l'essai d'interventions adaptées. Collaboration avec les agents d'éducation de cet élève.

PED 2005 Laboratoire NTIC en orthopédagogie (AHE 2) **3 cr.**
Utilisation des NTIC et nouveaux modes d'interaction en orthopédagogie. NTIC et autonomie de l'apprenant. Réflexion sur la contribution des NTIC à la transformation des environnements d'apprentissage.

PED 2015 Dossier professionnel en orthopéd. 2 (AHE 2) **1 cr.**
Production d'un dossier témoignant de l'intégration des acquis de formation en orthopédagogie et en orthodidactique. Élaboration d'un projet de formation continue. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 3000 Labo. de formation professionnelle 2 (AHE 1) **2 cr.**
Planification, mise à l'essai et analyse de situations pédagogiques dans une perspective de développement professionnel.

PED 3001 Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA (AHE 1 j) **1 cr.**
Synthèse des caractéristiques des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des pratiques de l'adaptation scolaire dans différents milieux. Choix de clientèles et de types de milieux.

PED 3005 Laboratoire en orthopédagogie (AHE 2) **3 cr.**
Suivi d'un élève en difficulté sur deux trimestres : analyse des problèmes présentés par l'élève, objectifs à atteindre et mise à l'essai d'interventions adaptées. Collaboration avec les agents d'éducation de cet élève.

PED 3015 Dossier professionnel en orthopéd. 3 (AHE 2) **1 cr.**
Production d'un dossier témoignant de l'intégration des acquis de formation en orthopédagogie et en orthodidactique. Élaboration d'un projet de formation continue. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 4000 Labo. de formation professionnelle 3 (AHE 1) **2 cr.**
Planification, mise à l'essai et analyse de situations pédagogiques dans une perspective de développement professionnel.

PED 4005A à C Intégration : le dossier professionnel (AHE 2) **1 cr.**
Processus de développement professionnel et personnel. Construction du savoir et pratique réflexive. Formation continue. Production d'un dossier. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 4006 Laboratoire de formation professionnelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Élaboration d'un projet permettant de faire la synthèse des connaissances et de les mettre en pratique dans le cadre d'une intervention planifiée en collaboration avec les divers intervenants du milieu scolaire.

PED 4010A à C Dossier professionnel et culturel 2 (AHE 1) **1 cr.**
Dossier témoignant de la réalisation du plan de développement professionnel et culturel et de l'intégration des acquis de formation. Orientations professionnelles. Projet de formation continue. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 4015 Dossier professionnel en orthopéd. 4 (AHE 2) **1 cr.**
Production d'un dossier témoignant de l'intégration des acquis de formation en orthopédagogie et en orthodidactique. Élaboration d'un projet de formation continue. Ce cours sera évalué par la mention « succès » (S) ou « échec » (E).

PED 4300 Atelier d'innovation en adapt. scolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Atelier de conception ou d'adaptation de produits ou procédés d'intervention en lien avec le projet d'intégration. Analyse fonctionnelle et cahier des charges. Conception du prototype initial et mise à l'essai en stage. Préalable(s) : 90 crédits du programme.

PED 4301 Projet d'intégration en adapt. scolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Conception ou adaptation de procédés d'intervention en fonction d'une problématique intégrant les compétences acquises. Application en stage. Analyse des résultats et retour réflexif. Communication lors d'un colloque. Préalable(s) : 90 crédits du programme.

PED 4430 Recherche en orthopédagogie (AHE 1) **3 cr.**
Introduction aux grandes problématiques de recherche en orthopédagogie et en orthodidactique. Recherche en cours et prospectives.

PED 4440 Atelier de recherche en orthopédagogie (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Atelier d'initiation à l'analyse des besoins des élèves HDAA et de leurs agents d'éducation, à l'identification des fonctions d'un produit pédagogique, à la conception et au développement d'un prototype pédagogique adapté.

PEF - Petite enfance et famille

PEF 1000 Activité d'orientation (AHE 1 js) **1 cr.**
Cours d'introduction visant à permettre l'identification des besoins des étudiants, l'établissement d'objectifs d'apprentissage et d'un parcours de formation pertinent. L'évaluation de ce cours est exprimée par les mentions « réussi » (R) ou « échec » (E) et le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne du programme.

PEF 1005 Compétences de l'enfant de 0-5 ans (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement socio-affectif, psychomoteur, cognitif et langagier. Liens entre ces dimensions. Interaction adulte - enfant et enfant - enfant. Relation d'attachement : développement et évaluation. Grilles d'observation du développement normatif.

PEF 1200 Petite enfance et milieux de garde (AHE 1 js) **3 cr.**
Gestion éducative et administrative des services de garde. Besoins et axes d'intervention. Le réseau des centres de la petite enfance au Québec : histoire, objectifs éducatifs, mission. Programme-cadre du ministère de la Famille et de l'Enfance.

PEF 2000 Activité d'étape (AHE 1 js) **1 cr.**

Effectuer un bilan de sa démarche à mi-parcours, une réflexion sur les connaissances et les compétences acquises quant aux besoins et aux objectifs; procéder à des ajustements au cheminement pédagogique et partager ses réflexions. L'évaluation de ce cours est exprimée par les mentions « réussi » (R) ou « échec » (E) et le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne du programme. Préalable(s) : 12 crédits dans le programme.

PEF 2315 Activité ludique et animation (AHE 1 js) **3 cr.**

Fondements théoriques de l'activité ludique en petite enfance. Apports sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur. Différentes façons d'entrer en relation avec de jeunes enfants par le jeu. Outils d'observation et de traitement.

PEF 2415 Intervention en milieu de garde (AHE 1 js) **3 cr.**

Milieu de garde : lieu de socialisation, de stimulation, d'éducation et de soutien de l'enfant. Objectifs et activités. Travail avec les parents et les partenaires. Intervention en situation de crise. Élaboration d'un programme d'intervention.

PEF 2420 Gestion de l'intervention éducative (AHE 1 js) **3 cr.**

Dimensions et exigences reliées à la gestion de l'intervention éducative en milieu de garde. Analyse des approches utilisées en fonction des spécificités du milieu. Description des compétences à développer. Travail interdisciplinaire et en réseau.

PEF 2510 Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans (AHE 1 js) **3 cr.**

Connaissances actuelles en psychopathologie du développement. Analyse des problèmes en fonction du contexte écologique. Positions sur la santé physique et mentale. Troubles divers. Outils d'observation et d'évaluation. Pistes d'intervention.

PEF 2610 Prévention et intervention précoce (AHE 1 js) **3 cr.**

Notion d'intervention précoce. Facteurs de risque et de résilience. Modèles d'intervention : pertinence, utilité, limites. Conditions à l'efficacité de l'intervention précoce. Modèles québécois. Acquisition d'outils d'intervention.

PEF 2710 Jeunes familles en difficulté (AHE 1 js) **3 cr.**

Spécificités de la prévention, de l'intervention en protection à la petite enfance. Approche milieu. Travail avec les parents. Alternatives au placement. Grilles d'évaluation et stratégies d'intervention. Modèles de pratique.

PEF 2710D Jeunes familles en difficulté (AHE 1) **3 cr.**

Spécificités de la prévention, de l'intervention en protection à la petite enfance. Approche milieu. Travail avec les parents. Alternatives au placement. Grilles d'évaluation et stratégies d'intervention. Modèles de pratique. Enseignement à distance.

PEF 2715 Santé, pauvreté, intervention (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse des conditions socioculturelles, structurelles et écologiques en lien avec la santé et la pauvreté. Politiques sociales et familiales. Intervention auprès des « groupes à risques » et en situation de crise.

PEF 3000 Activité de synthèse et d'intégration (AHE 1 js) **1 cr.**

Retour sur le chemin, intégration et bilan critique des connaissances et des compétences acquises. Dynamique d'échanges interprofessionnels et interdisciplinaires à l'intérieur du cours. L'évaluation de ce cours est exprimée par les mentions « réussi » (R) ou « échec » (E) et le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne du programme. Préalable(s) : 21 crédits réussis dans le programme.

PEF 3010 Modèles et programmes d'intervention (AHE 1 js) **3 cr.**

Modèles conceptuels et théoriques utiles à l'élaboration, à l'implantation et à l'évaluation de programmes de dépistage de prévention et de soutien. Évaluation et soutien aux compétences parentales. Présentation des modèles de recherche évaluative.

PEF 3101 Atelier thématique 1 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières. Cours permettant des expériences pédagogiques en lien avec les milieux.

PEF 3101Y Les habiletés sociales des tout-petits (AHE 1 js) **1 cr.**

Survol des bases du développement des habiletés sociales chez l'enfant. Identification des compétences et moyens de les soutenir. Application du programme Brindami développé par le Centre de psychoéducation du Québec.

PEF 3101Z L'attachement (AHE 1 js) **1 cr.**

Sensibilisation à la théorie de l'attachement. Liens avec la pratique. Reconnaissance des indices de troubles d'attachement chez l'enfant. Compréhension des comportements d'enfants présentant de tels problèmes et réaction face à ces comportements.

PEF 3102 Atelier thématique 2 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières. Cours permettant des expériences pédagogiques en lien avec les milieux.

PEF 3102Y Programmes éducatifs en petite enfance (AHE 1 js) **1 cr.**

Fondements des principaux programmes éducatifs existants en petite enfance. Apport au développement global de l'enfant. Attitudes éducatives, stratégies d'intervention et méthodes d'animation. Place dans les milieux éducatifs québécois.

PEF 3103 Atelier thématique 3 (AHE 1 js) **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières. Cours permettant des expériences pédagogiques en lien avec les milieux.

PEF 3103W Partenariat avec les parents (AHE 1 js) **1 cr.**

Description des dimensions reliées au sentiment de compétence parentale. Analyse des facteurs influant sur la communication avec les parents, y compris les mécanismes de défense. Application des stratégies appropriées lors de rencontres formelles.

PEF 3103X La séparation parentale et ses effets (AHE 1 js) **1 cr.**

Enjeux psychologiques et relationnels vécus par les enfants et leurs parents. Moyens pratiques visant à aider les parents et les intervenants à soulager les enfants et à promouvoir la continuité de leur équilibre émotionnel dans ce contexte.

PEF 3103Y L'approche Françoise Dolto (AHE 1 js) **1 cr.**

L'approche de Françoise Dolto à la Maison verte de Paris : son influence et ses répercussions au Québec.

PEF 3110 Projets spéciaux (AHE 1 js) **3 cr.**

Mise en pratique des connaissances acquises dans le programme grâce à un projet de « recherche-action », à un stage, ou autre activité. Préalable(s) : 18 crédits dans le Certificat et acceptation du projet par la Faculté.

PEF 3200 Atelier thématique (AHE 1 js) **3 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières. Cours permettant des expériences pédagogiques en lien avec les milieux.

PEF 3200W Sécurité des tout-petits (AHE 1 js) **3 cr.**

Principes et pratique reliés à l'élaboration, à l'implantation, à l'évaluation de mesures visant à assurer le bien-être et la sécurité physique des tout-petits dans les milieux de garde institutionnels ou familiaux. Cadre juridique et réglementaire.

PEF 3200X L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans (AHE 1 js) **3 cr.**

Étiologie des principales manifestations de l'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans. Approches individuelle et de groupe : observation, dépistage, intervention et évaluation. Collaboration avec la famille et les autres intervenants.

PEF 3200Y Langage et communication chez l'enfant (AHE 1 js) **3 cr.**

Développement du langage. Stimulation de la communication individuellement et en groupe. Outils d'observation. Dépistage des difficultés. Stratégies d'intervention. Évaluation de la mise en oeuvre des stratégies choisies.

PEF 3200Z L'estime de soi (AHE 1 js) **3 cr.**

Construction de l'estime de soi dès la petite enfance: son importance, ses composantes et les stratégies pour la favoriser. Place des parents, rôle des intervenants. Impact de l'aspect relationnel et du type de communication. Recadrage et réparation.

PEF 3210 Évaluation et instrumentation (AHE 1 js) **3 cr.**

Principes et instruments d'évaluation psychosociale du développement de l'enfant, de la famille. Utilisation en divers contextes. Interprétation des résultats ou des scores. Signification et limites. Préalable(s) : PEF 1005 et PEF 2510.

PEF 4015 Intervention précoce: atelier pratique 1 (AHE 1 js) **3 cr.**

Atelier d'élaboration d'un programme d'intervention : objectifs, activités, indicateurs, mesures d'extrants. Évaluation sommative et formative. Préalable(s) : être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine pertinent.

PEF 4020 Intervention précoce: atelier pratique 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Programme d'intervention vs les étapes normatives du développement de l'enfant et dysfonctions. Intervention holistique ou spécifique. Évaluation sommative, formative. Test du programme conçu dans l'atelier pratique 1. Préalable(s) : PEF 4015.

PEP - Politique et philosophie

PEP 1000 Analyse politique théorique (A 1 j) **3 cr.**

Analyse théorique portant sur le statut ontologique des principaux concepts en science politique, et sur leur mise en relation.

PEP 2000 Enjeux philosophiques du politique (A 1 j) **3 cr.**
Christian Nadeau

Réflexion critique au sujet de problèmes fondamentaux en philosophie politique. Analyse approfondie des questions philosophiques soulevées par l'exercice du pouvoir politique (légitimité de l'État, statut des droits, etc.).

PEP 3000 Épistémologie des théories politiques (A 1 j) **3 cr.**
André-J. Bélanger

Pratique épistémologique appliquée à l'analyse de diverses théories représentatives de la science politique.

PHI - Philosophie

PHI 1005 Logique 1 (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Marquis

Logique des connecteurs et logique des quantificateurs.

PHI 1130 Philosophie des sciences (HE 1 j) **3 cr.**
Frédéric Bouchard

La science comme entreprise rationnelle : spécificité de l'explication scientifique. Notions d'hypothèse, de loi, de théorie. Le développement de la science : modèles continuistes et discontinuistes.

PHI 1200 Anthropologie philosophique (A 1 j) **3 cr.**
Georges Helal

Le problème de la nature humaine. Diverses approches de l'homme sont abordées telles que la philosophie existentielle, le matérialisme, le marxisme, la pensée orientale, l'anthropologie transpersonnelle.

PHI 1205 Philosophie française contemporaine (HE 1 j) **3 cr.**
Iain Macdonald

À partir des relations entre la philosophie et la littérature, la perception et le langage, l'identité et la différence, étude de philosophes français contemporains tels Sartre, Merleau-Ponty, Foucault et Lévinas.

PHI 1255 Introduction à la philosophie de l'art (H 1 j) **3 cr.**

Introduction aux problèmes les plus significatifs de la réflexion philosophique sur l'art dans la pensée ancienne, moderne et contemporaine.

PHI 1300 Philosophie de la connaissance (A 1 j) **3 cr.**

Introduction à des problématiques fondamentales de la philosophie de la connaissance: la nature de la connaissance, les sources de la connaissance, les types de connaissance, les limites de la connaissance, etc.

PHI 1365 Évolution, pensée et valeurs (A 1 j) **3 cr.**
Frédéric Bouchard

Introduction à certains thèmes de la philosophie de la biologie. Contribution de la théorie de l'évolution à la compréhension du comportement humain, des structures sociales, de l'éthique et des questions environnementales.

PHI 1400 Problèmes en éthique (A 1 j) **3 cr.**

Analyse des principales notions (droit, obligation, bien-être, égalité...) et des principaux problèmes (euthanasie, inégalité sociale, environnement...) de l'éthique philosophique contemporaine.

PHI 1430 Éthique et politique (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Marc Weinstock

Introduction thématique à la philosophie morale et politique. Lecture d'auteurs classiques et contemporains.

PHI 1520 Introduction à la métaphysique (H 1 j) **3 cr.**

Introduction à quelques-uns des moments les plus importants du discours philosophique sur l'être, moments qui ont déterminé l'histoire de la métaphysique (Platon, Aristote, Descartes, Kant, Heidegger).

PHI 1600 Introduction à la philosophie moderne (H 1 j) **3 cr.**

Introduction aux principaux courants et aux thèmes majeurs de la philosophie du 17e et du 18e siècles.

PHI 1710 Langage, pensée et connaissance (A 1 j) **3 cr.**
Michel Seymour

Introduction à la philosophie anglo-américaine du XXe siècle et à la « philosophie analytique » : analyse du langage comme méthode de découverte philosophique; Frege, Russell, Wittgenstein, Searle, Putnam, Rorty et Goodman.

PHI 1800 Des présocratiques à Aristote (A 1 j) **3 cr.**
Louis-André Dorion

Introduction à la philosophie par l'étude de ses origines grecques (du VIe au IVe siècle avant notre ère).

PHI 1860 Introduction à la philosophie médiévale (H 1 j) **3 cr.**

Initiation aux principaux auteurs, courants et doctrines de la philosophie médiévale dans ses trois grandes traditions: chrétienne, musulmane et juive. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 1901 Pensée rationnelle et argumentation (AH 1 j) **3 cr.**

Langage et pensée. Les différentes fonctions du langage. Concepts fondamentaux : définition, raisonnement, présupposition, prémisse, conclusion, raisonnement valide, etc. Utilisation de diagrammes de Venn comme test de la validité. Sophismes.

PHI 1960 Philosophie des sciences de la santé (A 1 j) **3 cr.**

Initiation aux principaux concepts, doctrines et questionnements de la philosophie des sciences de la santé. Analyse comparative de la raison philosophique et de la pensée scientifique dans un contexte de santé. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 1968 Notions fondamentales d'éthique (A 1) **3 cr.**
Ryoa Chung et Peter Dietsch

Introduction aux notions fondamentales et aux théories principales de la philosophie morale en vue de former la réflexion critique face à des problématiques éthiques contemporaines, notamment dans le domaine de la bioéthique.

PHI 1975 Savoir scientifique et action humaine (H 1 j) **3 cr.**

Les approches classiques de la connaissance scientifique : l'hypothético-déductivisme, le confirmationisme, le falsificationisme. Théorie de Kuhn et révolutions scientifiques. Science et société. Science et éthique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2005 Logique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Pierre Marquis

Introduction à la métalogique propositionnelle : complétude et décidabilité de la logique propositionnelle classique. Introduction à des variantes et alternatives logiques intuitionniste, multivalente, modale, floue, etc.

PHI 2150 Philosophie des sciences humaines (A 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Yvon Gauthier

Les fondements épistémologiques de la sociologie critique et de la sociologie de la connaissance, de l'École de Francfort à l'École d'Édimbourg, seront soumis à un examen critique d'un point de vue constructiviste.

PHI 2160 Philosophie des sciences exactes (A 1 j) **3 cr.**
Yvon Gauthier

L'épistémologie formelle des sciences exactes. Problèmes fondationnels de la physique : notion d'appareil analytique, de relations mathématiques, de modèles, etc. Cours cyclique.

PHI 2180 Philosophie du langage (A 1 j) **3 cr.**
Michel Seymour

Examen des thématiques développées au XXe siècle par la philosophie analytique du langage: la théorie de la signification, l'origine du langage, l'inné et l'acquis, les actes du discours, les jeux de langage, etc.

PHI 2195 Idéalisme allemand (H 1 j) **3 cr.**

Approche des philosophies de Fichte, de Schelling et de Hegel dans le contexte post-kantien de leur genèse. Étude de figures intermédiaires tels que Jacobi, Maïmon, Schulze, Reinhold. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2200 Nietzsche (H 1 j) **3 cr.**
Bettina Bergo
Les grands thèmes de la pensée de Nietzsche : Dionysos, tragique, nihilisme, vérité, volonté de puissance, éternel retour, etc.

PHI 2205 La phénoménologie de Husserl (A 1 j) **3 cr.**
Iain Macdonald
Mise en contexte: critique du naturalisme et de l'historicisme. Étude des grands thèmes de la phénoménologie husserlienne: intentionalité, réduction, constitution, intersubjectivité.

PHI 2210 Théorie critique (H 1 j) **3 cr.**
Iain Macdonald
Introduction à la théorie critique de l'École de Francfort, telle qu'élaborée par ses membres philosophiques de première et deuxième générations: Horkheimer, Adorno, Benjamin, Marcuse, Habermas.

PHI 2215 Le post-structuralisme en France (A 1 j) **3 cr.**
Bettina Bergo
Étude des thèmes et des auteurs principaux de la pensée française à la suite de la vague structuraliste provoquée par la linguistique générale de F. de Saussure: Lyotard, Derrida, Deleuze, Lacan, Kristeva, Foucault.

PHI 2255 Théories esthétiques (H 1 j) **3 cr.**
Iain Macdonald
Étude des courants et des problèmes représentatifs de l'esthétique philosophique, du 18e siècle à aujourd'hui. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2305 Théories de la connaissance (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Laurier
Introduction aux théories de la connaissance contemporaines. Épistémologie et métaépistémologie. Cohérentisme et fondationnalisme. Internalisme, externalisme et fiabilisme. Scepticisme, relativisme et naturalisme.

PHI 2320 Philosophie de l'esprit (A 1 j) **3 cr.**
Daniel Laurier
Introduction aux principales doctrines philosophiques contemporaines concernant la nature et la variété des phénomènes mentaux et leurs relations aux phénomènes physiques : matérialisme, fonctionnalisme, externalisme. Cours cyclique.

PHI 2330 Problèmes de métaphysique (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Daniel Laurier
Examen, dans une perspective à la fois historique et contemporaine, de problèmes classiques ou moins classiques de la métaphysique, tels que l'existence et l'identité, les universaux, les catégories, la causalité, la modalité, le réalisme, etc.

PHI 2340 Induction et raisonnement scientifique (A 1 j) **3 cr.**
François Lepage
Inférences logique et scientifique. La notion de probabilité. Les axiomes de Kolmogorov. Les diverses interprétations des probabilités : classique, fréquentiste et subjective. Fondement de l'inférence statistique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2405 Théories éthiques modernes (A 1 j) **3 cr.**
Thèmes fondamentaux de la philosophie morale, de la fin de la Renaissance au XIXe siècle: théorie du sens moral; intuitionnisme; utilitarisme; contractualisme; égoïsme.

PHI 2406 Théories éthiques contemporaines (A 1 j) **3 cr.**
Wayne Norman
Examen approfondi des différentes théories éthiques contemporaines : conséquentialisme, déontologie, éthique de la vertu, etc.

PHI 2415 Éthique des relations internationales (H 1 j) **3 cr.**
Ryoa Chung
Introduction aux problématiques classiques et aux enjeux contemporains dans le domaine de l'éthique des relations internationales.

PHI 2416 Éthique des affaires (AH 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Wayne Norman
Introduction à l'évaluation des comportements, pratiques et institutions dans le monde des affaires.

PHI 2421 Éthique et politique à l'âge classique (A 1 j) **3 cr.**
Christian Nadeau
Thèmes fondamentaux de l'éthique et de la philosophie politique, du Moyen Âge à la Renaissance : loi naturelle, libre arbitre, vertu, pouvoirs spirituel et temporel, communauté, gouvernement, société, humanisme civique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2422 Théories politiques modernes (H 1 j) **3 cr.**
Christian Nadeau
Thèmes fondamentaux de la philosophie politique, de la fin de la Renaissance au XVIIIe siècle : droit naturel moderne, contrat, liberté, constitutionalisme, souveraineté, républicanisme, libéralisme. Cours cyclique.

PHI 2425 Philosophie politique contemporaine (H 1 js) **3 cr.**
Michel Seymour
Principaux débats en philosophie politique depuis Rawls : égalité et justice distributive; libéraux et communautariens; libéralisme et pluralisme culturel; démocratie délibérative; nationalisme et droits collectifs.

PHI 2430 La philosophie pratique de Kant (H 1 j) **3 cr.**
Claude Piché
Présentation de la philosophie pratique de Kant (morale et politique) ainsi que de sa réception critique et de ses interprétations contemporaines.

PHI 2580 Philosophie de l'histoire (A 1 j) **3 cr.**
Christian Nadeau
Réflexion critique sur le statut épistémologique de la science historique, la nature de l'explication et le rôle de la narration. Héritage des philosophies spéculatives de l'histoire. Discussion de leur pertinence.

PHI 2605 Descartes (H 1 j) **3 cr.**
François Duchesneau
Étude des principaux aspects de la pensée philosophique de Descartes : méthode et réforme scientifique, métaphysique, anthropologie et morale.

PHI 2615 Philosophie des Lumières (A 1 j) **3 cr.**
Étude des thèmes principaux de la philosophie du 18e siècle (pensée critique, sensualisme, matérialisme, morale et politique, histoire, etc.) et de son importance dans le phénomène européen des Lumières. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2650 Kant : Critique de la raison pure (A 1 j) **3 cr.**
Jean Grondin
Introduction à la Critique de la raison pure. Analyse et commentaire de ses articulations principales : Esthétique, Analytique, Dialectique.

PHI 2670 L'empirisme moderne (H 1 j) **3 cr.**
Analyse des principales oeuvres de la tradition empiriste en particulier chez Locke, Berkeley et Hume. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2800 Philosophie grecque : Platon (A 1 j) **3 cr.**
Richard Bodeüs
Approche de Platon principalement par l'analyse et la lecture commentée de textes.

PHI 2805 La République de Platon (H 1 j) **3 cr.**
Louis-André Dorion
Étude détaillée et approfondie des dix livres de la République et exposé de la pensée politique de Platon depuis ses premiers dialogues jusqu'aux Lois.

PHI 2810 Philosophie grecque : Aristote (H 1 j) **3 cr.**
Louis-André Dorion
Étude de quelques aspects de la pensée d'Aristote.

PHI 2820 Philosophie hellénistique (A 1 j) **3 cr.**
Louis-André Dorion
Étude des principales écoles de la période hellénistique (stoïcisme, épicurisme, scepticisme) à partir d'une sélection de thèmes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2865 Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles) (A 1 j) **3 cr.**
Étude plus approfondie d'un des auteurs de la première moitié du Moyen Age philosophique chrétien (Boèce, Augustin, Anselme, Abélard, etc.) à partir d'une ou plusieurs de ses oeuvres significatives.

PHI 2870 Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles) (A 1 j) **3 cr.**

Étude plus approfondie d'un des auteurs de la seconde moitié du Moyen Age philosophique chrétien (Thomas d'Aquin, Buridan, Duns Scot, Ockham, Nicolas de Cuse, etc.) à partir d'une ou plusieurs de ses oeuvres significatives. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2920 Mythe, religion et connaissance (A 1 j) **3 cr.**

Cours cyclique non offert en 2006-2007
Georges Helal

La signification de l'expérience mythique et de l'expérience religieuse. La portée gnoséologique, anthropologique et ontologique des états de conscience se situant par delà la connaissance empirico-rationnelle.

PHI 2960 Naissance de la philosophie chinoise (A 1 j) **3 cr.**
Anna Ghiglione

Ce cours portera sur la période formative de la pensée chinoise du VIe au IIIe siècle avant J. C. Quatre traditions seront surtout étudiées : le confucianisme, le taoïsme, le mohisme et le légisme. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 2965 Le bouddhisme chinois (H 1 j) **3 cr.**
Anna Ghiglione

La naissance du bouddhisme en Inde. Sa diffusion en Chine, son histoire et ses fondements théoriques. Les Écoles chinoises : Tiantai, Huayan, Terre pure, Chan, etc. Le tantrisme et le lamaïsme tibétain.

PHI 3005 Logique 3 (H 1 j) **3 cr.**
Yvon Gauthier

Métalogique du calcul des prédicats du premier ordre avec et sans identité. Théorème de complétude. Théorème de Löwenheim-Skolem. Décidabilité et indécidabilité. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3015 Psychanalyse et philosophie (A 1 j) **3 cr.**
Bettina Bergo

Étude du développement de la pensée de Freud selon ses topiques successives et examen du prolongement structuraliste de la psychanalyse chez Lacan. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3155 Problèmes de philosophie des sciences (H 1 j) **3 cr.**
Yvon Gauthier

Thèmes de la philosophie des sciences contemporaines : réalisme/anti-réalisme, nature de la vérité, modèles du progrès scientifique, déterminisme, causalité et hasard.

PHI 3165 Philosophie des mathématiques (A 1 j) **3 cr.**

Étude des philosophies traditionnelles des mathématiques, réalisme (ou platonisme), structuralisme, logicisme, formalisme, intuitionnisme, etc., dans la perspective du constructivisme. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3250 Esthétique de la littérature (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Dumouchel

Introduction aux grands problèmes de l'interprétation philosophique de la littérature depuis Platon et aux enjeux contemporains de l'esthétique de la littérature. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3255 Esthétique contemporaine (A 1 j) **3 cr.**

Examen de problématiques philosophiques récentes ressortissant au premier chef aux arts visuels et/ou à la musique.

PHI 3365 Philosophie de la biologie (A 1 j) **3 cr.**
Frédéric Bouchard

Étude de questions épistémologiques en philosophie de la biologie et de leur rapport à des problèmes en philosophie des sciences. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3460 Histoire de la philosophie politique (H 1 js) **3 cr.**
Christian Nadeau

Lecture des textes fondamentaux de l'histoire de la philosophie politique des XVIIIe et XIXe siècles. Analyse des débats et confrontation des thèses. Bentham, Adam Smith, Hume, Constant, Tocqueville, Mill. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3465 Démocratie et constitutionalisme (A 1 j) **3 cr.**
Daniel Marc Weinstock

Analyse des fondements normatifs des choix institutionnels en démocratie constitutionnelle contemporaine. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3510 Problèmes de philosophie moderne (A 1 j) **3 cr.**

Étude de problèmes relatifs à la philosophie du 17e et du 18e siècles: la rationalité, le scepticisme, les passions, la morale, etc.

PHI 3530 Le rationalisme moderne (A 1 j) **3 cr.**

Métaphysique, épistémologie, philosophie pratique après Descartes: les philosophies de Spinoza, Malebranche et Leibniz.

PHI 3605 Nature humaine et normativité (A 1 j) **3 cr.**

Quelle est la relation entre la nature humaine et la moralité? La finitude humaine limite-t-elle notre capacité de respecter les valeurs morales - ou les valeurs morales expriment-elles plutôt notre nature fondamentale? (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3615 Éthique et psychologie morale (A 1 j) **3 cr.**
Christine Tappolet

Examen des questions d'ordre psychologique ayant une pertinence éthique : égoïsme versus altruisme; le développement moral; les émotions morales; etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3625 Problèmes d'éthique (H 1 j) **3 cr.**
Christine Tappolet

Analyse des principaux débats en éthique normative (conséquentialisme et déontologisme) et en métaéthique (réalisme et irréalisme, cognitivisme et non-cognitivisme, descriptivisme et prescriptivisme).

PHI 3630 Philosophie de l'action (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Laurier

Introduction aux problèmes contemporains de la philosophie de l'action. L'ontologie des actions. Le rôle des états mentaux dans l'explication et la justification des actions. Le raisonnement pratique. L'action collective.

PHI 3635 Économie et politique: aspects normatifs (A 1 j) **3 cr.**
Peter Dietsch

Étude des principes normatifs propres à l'évaluation des systèmes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3640 Hegel (A 1 j) **3 cr.**
Yvon Gauthier

Initiation à la lecture de Hegel, surtout des deux grandes oeuvres Phénoménologie de l'esprit et Science de la logique.

PHI 3645 La critique de la faculté de juger (A 1 j) **3 cr.**

Étude de la Critique de la faculté de juger de Kant : ses thèmes (l'esthétique, le vivant, le système de la philosophie) et sa portée dans la philosophie allemande (« Querelle du panthéisme », naissance de l'Idéalisme). (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3655 Oeuvres de philosophie pratique (H 1 j) **3 cr.**
Christian Nadeau

Examen plus approfondi de la pensée morale et/ou politique de philosophes, ainsi que de leur réception critique, ayant marqué l'histoire de la philosophie. Le choix des oeuvres à l'étude sera déterminé à chaque année. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3660 Philosophie du droit (A 1 j) **3 cr.**

Le droit, médiation entre la politique et l'éthique. Le droit des Anciens et des Modernes. Légalité et légitimité. Droit naturel et droit positif. Droit naturel et historicisme. Le droit de punir. Problèmes de justice distributive.

PHI 3685 Problèmes d'éthique appliquée (H 1 j) **3 cr.**
Ryoa Chung

Examen des questions d'éthique appliquée dans l'un de ces divers domaines: bioéthique, éthique de l'environnement, éthique des affaires, etc. Le choix des problématiques à l'étude sera déterminé à chaque année. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3710 Philosophie anglo-américaine (H 1 j) **3 cr.**
Daniel Laurier

Étude d'une problématique ou d'un auteur importants dans la tradition philosophique anglo-américaine : réalisme et vérité, nature des universaux, causalité, etc., Quine, Putnam, Wittgenstein. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3730 Herméneutique philosophique 1 (H 1 j) **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2006-2007
Jean Grondin
Introduction historique à l'élaboration de l'herméneutique de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les principaux auteurs abordés seront Schleiermacher, Dilthey, Heidegger et Gadamer.

PHI 3735 Herméneutique philosophique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Jean Grondin
Analyse et commentaire de l'oeuvre fondamentale Vérité et Méthode (1960) de Gadamer. Réactions critiques suscitées par l'ouvrage (Betti, Habermas, Derrida). Cours cyclique.

PHI 3755 La phénoménologie après Husserl (A 1 j) **3 cr.**
Les grands courants de la phénoménologie parmi les disciples et les héritiers de la pensée de Husserl, à l'exception de Heidegger: Levinas, Scheler, Fink, Sartre et l'existentialisme, Merleau-Ponty, Ricoeur.

PHI 3760 Heidegger (A 1 j) **3 cr.**
Claude Piché
Le problème d'Être et Temps. Le dépassement de la métaphysique. La question de la technique. Pensée, poésie et langage.

PHI 3765 Lévinas et ses contemporains (H 1 j) **3 cr.**
Bettina Bergo
Confrontation entre Lévinas et ses interlocuteurs, tels Husserl, Heidegger, Sartre, Derrida, Blanchot.

PHI 3780 Figures de la philosophie européenne (A 1 j) **3 cr.**
Iain Macdonald
Ce cours traite d'un penseur ou d'un thème capital de la philosophie européenne du XIXe ou XXe siècle. Le ou les penseurs ciblés peuvent comprendre Schopenhauer, Kierkegaard, Marx, Benjamin, Lacan, Foucault, Deleuze, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3802 Philosophie néo-platonicienne (A 1 j) **3 cr.**
Richard Bodeüs
Étude des fondements du néo-platonisme à partir des Ennéades de Plotin. Aperçu de l'histoire du néo-platonisme jusqu'au VIe siècle ap. J.-C.

PHI 3805 Aristote : éthique et politique (A 1 j) **3 cr.**
Richard Bodeüs
Étude des principaux thèmes de la philosophie politique d'Aristote en rapport avec l'action, le bien humain et la justice. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3820 La métaphysique d'Aristote (H 1 j) **3 cr.**
Richard Bodeüs
Étude de questions et d'apories développées dans la Métaphysique d'Aristote, telles que la science de l'être en tant qu'être, l'équivocité de l'être, la primauté de la substance, les premiers principes. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3865 Textes philosophiques : tradition latine (A 1 j) **3 cr.**
Étude de textes antiques, médiévaux et modernes avec référence au texte original latin et examen, sur un thème particulier, des ruptures et continuités entre les débats philosophiques menés à ces époques. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3870 Philosophie médiévale arabe et juive (A 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie d'un des auteurs des traditions philosophiques médiévales arabe et juive (al-Farabi, Avicenne, Averroès, Ibn Khaldoun, Maïmonide) à partir d'une ou plusieurs de ses oeuvres significatives. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3905 Philosophie de la religion (A 1 j) **3 cr.**
Introduction historique aux plus importantes philosophies de la religion (Grecs, Augustin, Spinoza, Rousseau, Kant, Hegel, Schleiermacher, Feuerbach, Freud, etc.) qui tiendra aussi compte des perspectives plus contemporaines. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHI 3925 Religion, science, raison philosophique (A 1 j) **3 cr.**
Georges Helal
La confrontation de la raison philosophique, de la pensée scientifique et des religions eu égard aux questions centrales de ces dernières dont, entre autres, celles de Dieu et de la survie. Cours cyclique.

PHI 3965 L'univers intellectuel chinois (H 1 j) **3 cr.**
Anna Ghiglione
La quête de la connaissance dans la Chine traditionnelle. La vision de la langue et du signe écrit. La conceptualisation, l'abstraction, le raisonnement séquentiel. Les applications pratiques de la rationalité chinoise. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PHL - Pharmacologie

PHL 1952 Principes généraux de pharmacologie (AH 1 j) **3 cr.**
Chantal Lambert et Pierre Larochelle
Introduction aux principes de pharmacodynamie, de pharmacocinétique et d'interactions médicamenteuses. Présentation des classes de médicaments en fonction des grands systèmes physiologiques et des principales applications thérapeutiques et cliniques.

PHL 2100 Principes de pharmacologie (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Haddad
Introduction aux principes de pharmacodynamie, de pharmacologie moléculaire, de toxicologie, de métabolisme, de pharmacocinétique, de thérapeutique et de recherche expérimentale en pharmacologie.

PHL 2900 Éléments de pharmacologie (AH 1 j) **2 cr.**
René Cardinal
Introduction à la pharmacocinétique. Système adrénergique et cholinergique. Pharmacologie cardiovasculaire, respiratoire, nerveuse et musculo-squelettique. Antimicrobiens. Anti-inflammatoires.

PHL 3100 Pharmacodynamie des médicaments (A 1 j) **3 cr.**
Pierre-André Lavoie et Richard L. Momparler
Modifications de la fonction des principaux organes et systèmes physiologiques par les agents pharmacologiques. Effets désirables et indésirables des médicaments.

PHL 3200 Méthodes de découverte des médicaments (H 1 j) **3 cr.**
Denis Deblois
Description des phases précliniques et cliniques du développement des médicaments. Conception du médicament; évaluation in vitro et in vivo de son efficacité et de sa toxicité; réglementation, commercialisation, pharmacovigilance.

PHL 3300 Travaux pratiques en pharmacologie (AH 1 j) **3 cr.**
André De Léan et Chantal Lambert
Méthodes utilisées pour définir l'action des médicaments sur le système nerveux, la musculature lisse vasculaire et extravasculaire, le muscle strié squelettique et cardiaque, et sur les systèmes cardiovasculaire et urinaire.

PHL 3800 Principes de pharmacologie (A 1 j) **3 cr.**
Chantal Lambert et collaborateurs
Généralités et définitions de base, absorption, distribution, biotransformation et élimination des médicaments; mécanismes d'action, récepteurs, dose-réponse, sélectivité et affinité; pharmacologie des grands systèmes; pharmacologie humaine.

PHL 6025 Principes de l'expérimentation animale (H 1 j) **1 cr.**
Chantal Lambert
Introduction à l'utilisation des animaux d'expérimentation. Aspects moraux et éthiques. Analgésie, anesthésies, euthanasie. Biologie et techniques de manipulation des principales espèces. Installations animalières. Santé et sécurité à l'animalerie.

PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire (H 1) **3 cr.**
René Cardinal et Guy Rousseau
Modèles animaux des pathologies humaines pour l'étude des médicaments cardiovasculaires. Pharmacodynamie et cinétique de ces médicaments. Indices clinimétriques.

PHM - Pharmacie

PHM 1121 Histoire sociale de la pharmacie (A 1 j) **3 cr.**

Pharmacie et médecine depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Évolution de la profession de pharmacien à travers les âges, des développements scientifiques en médecine et en pharmacie, des pratiques de santé et de l'utilisation des médicaments.

PHM 1140 Biochimie (A 1 j) **4 cr.**

Structure et métabolisme des hydrates de carbone, des lipides et des dérivés azotés. Étude des enzymes : nature, structure et activités. La cinétique enzymatique et ses caractéristiques. Les cycles du métabolisme intermédiaire.

PHM 1210 Médicaments non prescrits (H 1 j) **1 cr.**

Introduction à l'étude des médicaments non prescrits. Approche systématique vis-à-vis de la consultation pour un médicament non prescrit.

PHM 1220 Phytothérapie (A 1 j) **2 cr.**

Identification, classification, relations biologiques en regard des propriétés pharmacologiques et thérapeutiques. Produits de vente libre. Interactions médicaments - produits naturels. Préalable(s) : PHM 2332 et PHM 2443.

PHM 1232 Pharmacie physico-chimique 2 (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Oxydoréduction. Phénomènes cinétiques. Phénomènes de transport dans les solutions. Hydrodynamique et rhéologie. Phénomènes d'interface. Les macromolécules. Milieux complexes, état granulaire. Préalable(s) : PHM 1131.

PHM 1233 Intro. à la démarche pharmaceutique (H 1 j) **3 cr.**

Utilisation et opérationalisation par la pratique des méthodes d'analyse quantitatives utilisées en pharmacie. Comparaisons de groupes, analyse multivariée, analyse critique de la littérature, introduction à la méta-analyse.

PHM 1240 Qualité du médicament (H 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Normes et approches méthodologiques. Isométrie et polymorphisme. Impuretés et stabilité. Physico-chimie des interactions médicamenteuses. Dérivés de la biotechnologie : définition, impuretés et contaminants, essais. Préalable(s) : PHM 1131. Concomitant(s) : PHM 1232.

PHM 2081 Séminaires 1 (AHE 1) **1 cr.**

Recherche bibliographique, rédaction et présentation d'un mémoire sur un sujet choisi.

PHM 2282 Problèmes pharmaceutiques 1 (AHE 1) **2 cr.**

Travaux choisis et exécutés sous la surveillance immédiate d'un professeur dans le but de donner aux étudiants l'expérience des problèmes pratiques qui peuvent être rencontrés dans différents secteurs de la pharmacie.

PHM 2320 Pharmacologie moléculaire (A 1 j) **2 cr.**

Médicaments et fonctions cellulaires. Ligands et récepteurs. Sites de liaison des médiateurs et des médicaments aux niveaux plasmatique et intracellulaire. Interactions médicaments-systèmes enzymatiques. Préalable(s) : PHM 1140 et PHM 1230 et PSL 1982 et PSL 1993.

PHM 2330 Biologie clinique (H 1 j) **3 cr.**

Examens de laboratoire : théorie et pratique; interprétation des résultats; effets des médicaments. Méthodes d'autosurveillance et de monitoring thérapeutique. Préalable(s) : PBC 1000 et PHM 1140 et PSL 1993. Concomitant(s) : PBC 2020.

PHM 2331 Démarche pharmaceutique 1 (A 1 j) **3 cr.**

Initiation à la résolution de problèmes en pharmacie. Intégration des éléments (humains, scientifiques et économiques) nécessaires à la prévention et à la résolution de problèmes liés à l'utilisation des médicaments.

PHM 2332 Chimie médicinale 2 (A 1 j) **3 cr.**

Éléments de structures chimiques liées à une action biologique des médicaments des systèmes nerveux central et périphérique. Préalable(s) : PHM 1231.

PHM 2341 Pharmacie galénique 1 (A 1 j) **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Préformulation, caractérisation des poudres, formes pharmaceutiques sèches (comprimés, gélules), solutions, sirops, suspensions, émulsions, dispersions colloïdales. Préalable(s) : PHM 1232.

PHM 2342 Pharmacie galénique (A 1 j) **3 cr.**

Préformulation, caractérisation des poudres, formes pharmaceutiques sèches (comprimés, gélules), solutions, sirops, suspensions, émulsions, dispersions colloïdales. Préalable(s) : PHM 1232.

PHM 2420 Produits stériles (H 1 j) **2 cr.**

Formulation. Interactions contenant-contenu. Types d'eau. Filtration. Les bonnes pratiques de fabrication. Désinfection. Stérilisation. Contamination particulaire et pyrogénique. Contrôle de qualité. Préalable(s) : PHM 2341. Concomitant(s) : PHM 2433.

PHM 2421 Démarche pharmaceutique 2 (H 1 j) **2 cr.**

Résolution de problèmes en pharmacie. Intégration des éléments (humains, scientifiques et économiques) nécessaires à la prévention et à la résolution de problèmes liés à l'utilisation des médicaments. Concomitant(s) : PHM 2331.

PHM 2433 Pharmacie galénique 2 (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Produits ophtalmiques, otiques, nasaux, dermatologiques. Suppositoires. Aérosols. Formes pharmaceutiques nouvelles. Produits stériles. Formulation, préparation, contrôle et stabilité. Préalable(s) : PHM 1232.

PHM 2441 Pharmacologie 1 (H 1 j) **4 cr.**

Généralités. Mécanismes d'action. Cinétique. Effets indésirables. Interactions. Pharmacologie du système nerveux périphérique et des systèmes cardiovasculaire, rénal, respiratoire et digestif. Les autacoïdes. Les vitamines. Préalable(s) : PHM 2320. Concomitant(s) : PBC 2020.

PHM 2443 Biopharmacie et pharmacocinétique (A 1 j) **4 cr.**

Paramètres cinétiques : absorption, distribution, biotransformation et excrétion. Concept de clairance. Régimes posologiques et voies d'administration. Bioéquivalence thérapeutique. Établissement de régimes posologiques. Préalable(s) : PSL 1993.

PHM 2444 Antibiotiques et infectiologie (H 1 j) **4 cr.**

Pharmacologie des anti-infectieux. Pharmacothérapie de pathologies infectieuses. Conseils aux patients. Monitoring pharmacothérapeutique. Concomitant(s) : MCB 2990 et PHM 2443.

PHM 2950 Pharmacologie générale et oculaire (H 1) **3 cr.**

Notions générales en pharmacocinétique et pharmacodynamie des médicaments. Biopharmacie et pharmacologie des médicaments oculaires. Indications thérapeutiques et diagnostiques. Effets oculaires causés par les médicaments systémiques. Cours offert aux étudiants de l'École d'optométrie. Préalable(s) : PSL 1982 et (PSL 1993 ou PSL 1994 ou PSL 1995).

PHM 2952 Pharmacologie générale (H 1 j) **2 cr.**

Principes de pharmacodynamie et de pharmacocinétique des médicaments. Classes de médicaments et leur pharmacologie. Posologie, voies d'administration et toxicité. Cours obligatoire offert aux étudiants de l'École d'optométrie. Préalable(s) : PSL 1982 et PSL 1993.

PHM 2953 Pharmacologie générale (H 1 j) **3 cr.**

Principe de pharmacodynamie et de pharmacocinétique des médicaments. Classes de médicaments et leur pharmacologie. Posologie, voies d'administration et toxicité. Exercices et travaux individuels.

PHM 3083 Séminaires 2 (AHE 1) **1 cr.**

Recherche bibliographique, rédaction et présentation d'un mémoire sur un sujet choisi.

PHM 3285 Problèmes pharmaceutiques 2 (AHE 1) **2 cr.**

Travaux choisis et exécutés sous la surveillance immédiate d'un professeur dans le but de donner aux étudiants l'expérience des problèmes pratiques qui peuvent être rencontrés dans différents secteurs de la pharmacie.

PHM 3510 Anticancéreux et immunomodulateurs (A 1 j) **1 cr.**

Structure, pharmacologie, pharmacocinétique, activité et toxicité des agents utilisés dans la pharmacothérapie du cancer. Buts et principes de traitement du cancer avec emphase sur les choix médicamenteux et leur monitoring. Préalable(s) : PBC 1000 et PHM 1230 et PHM 2320 et PHM 2443.

PHM 3520 Communication (A 1 j) **2 cr.**

Initiation au processus de la communication. Enseignement des techniques et habiletés en communication. Besoins particuliers de certains patients selon leur pathologie. Relations avec les professionnels de la santé.

PHM 3522 Pharmacothérapie nutritionnelle (H 1 j) **2 cr.**
Interactions médicaments-nutriments. Alimentation parentérale chez divers patients : indications, évaluation des besoins nutritionnels, monitoring pharmacothérapeutique, conseils aux patients, complications. Alimentation entérale. Préalable(s) : PHM 1140.

PHM 3525 Législation et éthique pharmaceutiques (A 1 j) **2 cr.**
Lois et règlements relatifs à la mise au point, la production et la distribution des médicaments, à la pratique de la pharmacie et au système de soins. Déontologie et éthique pharmaceutiques.

PHM 3526 Marketing en pharmacie (A 1 j) **2 cr.**
Théories du management. Fonctions du gestionnaire. Gestion des ressources humaines et des capitaux. Fonctions du marketing.

PHM 3527 Dermopharmacie (H 1 j) **2 cr.**
Anatomie et physiologie de la peau. Lésions cutanées. Affections cutanées. Produits dermopharmaceutiques. Règlements pertinents. Préalable(s) : PHM 2433 et PHM 2444 et PBC 2020.

PHM 3532 Pharmacologie 2 (A 1 j) **3 cr.**
Pharmacologie des médicaments du système nerveux central. Neuro et psychopharmacologies. Anesthésiques. Analgésiques. Anti-inflammatoires. Mécanismes d'action, indications, précautions, interactions, contre-indications. Préalable(s) : PHM 2320 et PSL 1982.

PHM 3533 Démarche pharmaceutique 3 (A 1 j) **3 cr.**
Approfondissement de la démarche de résolution de problèmes en pharmacie. Intégration des éléments nécessaires à la prévention et à la résolution de problèmes liés à l'utilisation des médicaments. Résolution en temps réel. Préalable(s) : PHM 2331 et PHM 2421.

PHM 3541 Pharmacothérapie 1 (A 1 j) **4 cr.**
Pharmacothérapie des systèmes cardiovasculaire, gastro-intestinal, rénal et respiratoire. Pharmacothérapie chez la femme enceinte. Conseil aux patients, effets indésirables, interactions médicamenteuses, monitoring pharmacothérapeutique. Préalable(s) : PHM 2330 et PHM 2332 et PHM 2441 et PHM 2443 et PBC 2020. Concomitant(s) : PHM 3532.

PHM 3620 Toxicologie et pharmacodépendance (H 1 j) **2 cr.**
Intoxications. Lutte contre les intoxications. Mécanismes de toxicité. Action antidotique et modes d'intervention. Dépistage et suivi des intoxications. Pharmacodépendance. Tolérance. Sevrage. Toxicologie analytique. Préalable(s) : PHM 2320 et PHM 2441 et PHM 2443 et PHM 2444. Concomitant(s) : PHM 3532.

PHM 3623 Pharmacologie 3 (A 1 j) **2 cr.**
Effets pharmacologiques des principales hormones et des principaux peptides. Pharmacologie du système digestif. Mécanismes d'action, indications, précautions, interactions. Préalable(s) : PHM 2320 et PSL 1993.

PHM 3630 Automédication et instruments médicaux (H 1 j) **3 cr.**
Automédication. Cadre légal et professionnel. Articles d'hygiène. Suppléments diététiques. Médicaments de vente libre. Instruments utilisés pour le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique des patients. Préalable(s) : PHM 2441 et PBC 2020.

PHM 3634 Démarche pharmaceutique 4 (H 1 j) **3 cr.**
Résolution de problèmes complexes en pharmacie. Résolution en temps réel. Intégration de tous les éléments nécessaires à la prévention et à la résolution de problèmes liés à l'utilisation des médicaments. Préalable(s) : PHM 2331 et PHM 2421. Concomitant(s) : PHM 3533.

PHM 3635 Pharmacie, systèmes et services de santé (H 1 j) **3 cr.**
Santé et besoins de santé. Système de soins et assurance médicament. Utilisation des médicaments. Pharmacoépidémiologie. Pharmacoéconomie. Le pharmacien et les autres intervenants.

PHM 3642 Pharmacothérapie 2 (H 1 j) **4 cr.**
Pharmacothérapie des systèmes articulaire, nerveux central, endocrinien et visuel. Pharmacothérapie en pédiatrie et en gériatrie. Conseil aux patients, effets indésirables, interactions médicamenteuses, monitoring pharmacothérapeutique. Préalable(s) : PHM 2444 et PHM 3532. Concomitant(s) : PHM 3623.

PHM 4072 Radiopharmacie (AH 1) **3 cr.**
Introduction à la médecine nucléaire. Médicaments radioactifs et leur importance. Application des radio-isotopes en médecine et disciplines connexes. Mesure de la radiation. Action des médicaments radiopharmaceutiques.

PHM 4116 Analyse pharmaceutique instrumentale (AH 1 j) **3 cr.**
Méthodes spectroscopiques, méthodes chromatographiques et méthodes électrochimiques appliquées à l'identification et à la caractérisation des matières premières et des médicaments finis.

PHM 4131 Administration d'officine (AH 1 j) **3 cr.**
Formes d'entreprises. Budget. Gestion. Analyse financière. Contrôle budgétaire. Gestion des stocks. Marketing et politique de prix des produits et des services. Gestion des ressources humaines. Évaluation d'entreprises.

PHM 4132 Fabrication pharmaceutique (A 1 j) **3 cr.**
Procédés de production. Théories reliées à la fabrication dans l'industrie pharmaceutique. Théories de préformulation et formulation industrielles. Optimisation et transposition d'échelle.

PHM 4133 T.P. fabrication / contrôle de qualité (A 1 j) **3 cr.**
Travaux pratiques de préformulation, formulation, fabrication et contrôle de médicament.

PHM 4135 Industrie du médicament (AH 1 j) **2 cr.**
Évolution de l'industrie pharmaceutique. Brevets, licences. Nouveaux produits. Études précliniques et cliniques. Mise en marché. Administration.

PHM 4136 Biotechnologie pharmaceutique (AHE 1 j) **2 cr.**
Étude des médicaments issus des biotechnologies : production par génie génétique, modes de production particuliers, contrôles, propriétés et formulation. Thérapie génique. Classes thérapeutiques : aspects fondamentaux et pharmacologiques.

PHM 4137 Industrie du médicament (A 1 j) **3 cr.**
Évolution de l'industrie pharmaceutique. Brevets, licences. Nouveaux produits. Études précliniques et cliniques. Mise en marché. Administration. Exercices et travaux individuels.

PHM 4139 Biotechnologie pharmaceutique (AH 1 j) **3 cr.**
Étude des médicaments issus des biotechnologies : production par génie génétique, modes de production particuliers, contrôles, propriétés et formulation. Thérapie génique. Exercices et travaux individuels.

PHM 4171 Administration en pharmacie d'hôpital (AHE 1 j) **3 cr.**
Fonctions et responsabilités du pharmacien d'hôpital. Organisation et administration d'un département de pharmacie et relations avec les autres services de l'hôpital.

PHM 4229 Produits vétérinaires (A 1) **2 cr.**
Modes d'action et utilisation clinique des médicaments chez les animaux. Préalable(s) : PHM 2441 et PHM 3532 ou équivalent

PHM 4730 Ateliers de pharmacothérapie (AH 1 j) **3 cr.**
Présentation de cas de malades, de mises en situation et d'études de dossiers sur des sujets traités dans les cours : dermopharmacie, antibiotiques et infectiologie, anticancéreux et immunomodulateurs et pharmacothérapie 1 et 2. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3642.

PHM 4735 Pharmacocinétique et physiopathologie (H 1 j) **3 cr.**
Répercussions des modifications physiologiques et pathologiques sur la pharmacocinétique des médicaments. Étude des variations des paramètres pharmacocinétiques. Instauration, suivi et correction des régimes posologiques.

PHM 4810 Laboratoire de produits stériles (AH 1 j) **1 cr.**
Exercices pratiques sur la manipulation des produits stériles. Préalable(s) : MCB 2990 et PHM 2433 ou équivalent

PHM 4811 Coordination de l'essai clinique (AH 1 j) **1 cr.**
Notions générales sur la recherche clinique conduite en milieu hospitalier : protocole de recherche, comité d'éthique, recrutement et consentement des patients, rôles et responsabilités des intervenants, normes de pratique et aspects réglementaires. Cours offert aux coordonnateurs d'études cliniques.

PHM 4871 Enseignement clinique 1 (AH 1 j) **7 cr.**
Enseignement clinique dirigé dans un établissement de santé. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3634 et PHM 3642. Concomitant(s) : PHM 4872.

PHM 4872 Enseignement clinique 2 (AH 1 j) **7 cr.**
Enseignement clinique dirigé en milieu communautaire. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3634 et PHM 3642. Concomitant(s) : PHM 4871.

PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence (H 1) **3 cr.**
Fahima Nekka et collaborateurs
Facteurs influençant la bioéquivalence des médicaments donnés par diverses voies d'administration. Protocoles cliniques, analyse quantitative et statistique des résultats en regard des normes en vigueur. Études de cas. Préalable(s) : PHM 6506D ou l'équivalent

PHM 6010 Développement du médicament (A 1 j) **3 cr.**
Michelle Savoie et collaborateurs
Les partenaires du développement. Les sources d'un nouveau médicament. Sa formulation galénique. Son développement préclinique et clinique. Sa commercialisation. La réglementation qui régit son développement et sa mise en marché. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament).

PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne (H 1 j) **3 cr.**
Système de réglementation canadien. Partenaires du développement du médicament et interactions entre eux. Type de dossiers et leur évaluation. Corollaires à l'évaluation des dossiers. Perspectives d'avenir. Non offert aux étudiants du baccalauréat. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament). Préalable(s) : PHM 6010.

PHM 6043 Le ciblage des médicaments (AHE 1) **3 cr.**
Conditions permettant le ciblage des médicaments après administration orale ou parentérale. Description et caractérisation des différents vecteurs (anticorps monoclonaux, liposomes, nanoparticules, micelles, etc.).

PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires (H 1) **3 cr.**
Marie Claude Vanier
Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie du sida, des greffes, de l'insuffisance rénale, du cancer en soins palliatifs et en psychiatrie. Ateliers de résolution de cas de pratique communautaire et élaboration de plans de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.

PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant (AH 1) **3 cr.**
Soins pharmaceutiques durant la grossesse, le post-partum, l'allaitement et chez le nourrisson. Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie. Ateliers de cas de pratique communautaire. Élaboration de plan de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.

PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques (AH 1) **3 cr.**
Jean-Louis Brazier
Étude critique des principes d'utilisation des produits de santé naturels. Naturothérapie des problèmes de santé. Étude des oligo-éléments, des extraits embryonnaires végétaux et des produits homéopathiques.

PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique (AHE 1) **3 cr.**
Pharmacothérapie chez la personne âgée et soins pharmaceutiques gériatriques. Élaboration de plans de soins pharmaceutiques.

PHM 6507 Chronopharmacologie (H 1) **3 cr.**
Rythmes biologiques, chronopharmacocinétique; rythmes et effets pharmacologiques et (ou) toxicologiques; étude de cas; conseils aux patients. Préalable(s) : PHM 2441 et PHM 3532 et PHM 3623.

PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique (AH 1) **2 cr.**
Soins pharmaceutiques pédiatriques. Pharmacothérapie et pharmacovigilance spécifiques à la pédiatrie. Analyse de cas. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3642 ou l'équivalent.

PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie (AHE 1) **1 cr.**
Le pharmacien sera amené à intégrer une démarche de documentation de ses interventions à la présentation quotidienne des soins pharmaceutiques auprès de ses patients.

PHT - Physiothérapie

PHT 1108 Application des exercices thérapeutiques (A 1 j) **3 cr.**
Christiane Gauthier-Gagnon et collaborateurs
Évaluation, rééducation de la mobilité articulaire, force et endurance musculaire. Conception, enseignement de l'exercice thérapeutique. Manutention et traitement de la personne alitée et handicapée. Rééducation à l'aide d'aides techniques. Concomitant(s) : PBC 1045 et PHT 1307.

PHT 1301 Introduction à la physiothérapie (A 1 j) **1 cr.**
Ghislaine Lavoie
Historique de la réadaptation aux échelles internationale, canadienne et québécoise. La personne handicapée. Le système de santé québécois. Les rôles du physiothérapeute en réadaptation. Les organismes professionnels. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec.

PHT 1302 Éthique et déontologie en physiothérapie (A 1 j) **1 cr.**
Deborah Feldman et collaborateurs
Étude des règles d'éthique pour professionnels de la santé. Importance de la déontologie. Étude du code de déontologie des physiothérapeutes du Québec. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec.

PHT 1303 Biomécanique et rééducation (A 1 j) **3 cr.**
Denis Gravel et Sylvie Nadeau
Mécanique applicable à l'étude du mouvement. Biomécanique des tissus normaux et en voie de guérison. Analyse de l'effet des forces externes/internes dans les exercices thérapeutiques. Dynamique des mouvements fonctionnels normaux/pathologiques.

PHT 1307 Théorie des exercices thérapeutiques (A 1 j) **3 cr.**
Denis Gravel et collaborateurs
Concepts généraux de l'approche rééducative. Traitement de la faiblesse musculaire par méthodes active/passive et des pertes de mobilité articulaire par exercices. Rétroaction biologique en rééducation des troubles du mouvement. Concomitant(s) : PBC 1045 et PHT 1303.

PHT 1309 Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle (H 1 j) **4 cr.**
Christiane Gauthier-Gagnon et collaborateurs
Pathokinésiologie des mouvements du cou, du tronc et des membres. Étude des anomalies de la posture, de l'équilibre, des activités locomotrices et de la préhension. Préalable(s) : PBC 1045 et PHT 1303.

PHT 1310 Physiothérapie musc.squel. 1, extrémités (H 1 j) **4 cr.**
Ghislaine Lavoie, France Piotte et collaborateurs
Généralités des affections inflammatoires, dégénératives, tumorales et traumatiques. Évaluation SOAPIE musculo-squelettique. Évaluation et traitement physiothérapiques des affections des membres. Bases en radiologie et chirurgie. Préalable(s) : PBC 1045 et PHT 1307 et PHT 1108. Concomitant(s) : PHT 1309.

PHT 1351 Stage clinique 1 (AHE 1 j) **2 cr.**
Application clinique des connaissances théoriques et pratiques du système musculo-squelettique des extrémités. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : tous les cours du bloc 70A du programme.

PHT 2311 Physiothérapie musc.squel. 2, quad. inf. (A 1 j) **4 cr.**
Ghislaine Lavoie
Évaluation et traitement physiothérapiques des affections inflammatoires, dégénératives, traumatiques des régions lombaire, lombo-sacrée et sacro-iliaque. Mobilisations analytiques (thér.man.1) du quadrant inférieur. Troubles posturaux. Préalable(s) : PHT 1307 et PHT 1309.

PHT 2312 Physiothérapie musc.squel. 3, quad. sup. (H 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie
Évaluation et traitement physiothérapiques des affections inflammatoires, dégénératives et traumatiques des régions cervicale et dorsale. Mobilisations analytiques (thér.man.1) du quadrant supérieur. Troubles posturaux. Raisonnement clinique. Préalable(s) : PHT 1310 et PHT 2311.

PHT 2314 Physiothérapie des affec.neurologiques 1 (A 1 j) **4 cr.**
Bonnie Swaine
Contrôle moteur, modèles de réadaptation. Facilitation et inhibition neuromusculaire. Approches neurofacilitatrices et réapprentissage moteur. Acquisition motrice de l'enfant. Évaluation et traitements des déficiences motrices cérébrales. Préalable(s) : PSL 1982. Concomitant(s) : PSL 2983.

PHT 2316 Physiothérapie des affec.neurologiques 2 (H 1 j) **4 cr.**
Robert Forget
Évaluation et rééducation de l'équilibre, de troubles de la sensibilité somesthésique, traumatisme crânien, lésion de la moëlle, maladies dégénératives, lésion nerveuse périphérique et maladies neuromusculaires. Préalable(s) : PHT 2314.

PHT 2318 Mesures de résultats en physiothérapie (H 1 j) **3 cr.**
Bertrand Arsenault
Méthodes d'acquisition des connaissances. Étude des tests statistiques les plus utilisés. Notions de méthode de recherche. Étude de mesures de résultats en physiothérapie. Organisation de la recherche. Notions d'éthique. Communication scientifique.

PHT 2319 Modalités électrothérapeutiques 1 (A 1 j) **2 cr.**
Denis Gravel et collaborateurs
Introduction à l'électrothérapie : diadynamique, interférentiel, ultrasons, courant continu constant, ondes courtes, micro-ondes. Sélection et combinaison de modalités.

PHT 2320 Modalités électrothérapeutiques 2 (H 1 j) **2 cr.**
Denis Gravel et collaborateurs
Apprentissage des modalités utilisées en physiothérapie pour traiter les muscles par électrostimulation. Choix de diverses modalités. Histoires de cas.

PHT 2321 Physiothérapie de la douleur (H 1 j) **2 cr.**
C. Elaine Chapman et collaborateurs
Notions de physiologie, psychologie et d'évaluation du phénomène de douleur. Douleur chronique. Modalités thérapeutiques de la douleur.

PHT 2352 Stage clinique 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Application clinique des connaissances théoriques et pratiques des systèmes musculo-squelettique et neurologique auprès de clientèles diversifiées. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : tous les cours du trimestre d'automne du bloc 70B du programme.

PHT 3318 Physiothérapie et géronto-gériatrie (A 1 j) **3 cr.**
C. Elaine Chapman et collaborateurs
Physiologie, pathologie et psychologie du vieillissement. Aspects intellectuel et socio-économiques. Préparation à la retraite. Institutionnalisation; maintien à domicile; services offerts. Physiothérapie et troisième âge.

PHT 3320 Physiothérapie des affec. cardiovascul. (A 1 j) **4 cr.**
Rachel Brosseau
Physiologie des systèmes énergétiques et cardiorespiratoires. Prescription et effets d'entraînement. Physiopathologie, évaluation, traitement, prévention des affections cardiovasculaires. Rééducation de l'amputé. Plaies et brûlures. Préalable(s) : PBC 1030.

PHT 3321 Physiothérapie affections respiratoires (H 1 j) **3 cr.**
Rachel Brosseau
Physiologie des systèmes neuromusculaire et cardiorespiratoire à l'exercice. Affections respiratoires. Physiopathologie. Évaluation et auscultation. Exercices respiratoires. Drainage postural. Traitement. Activité physique et handicap. Préalable(s) : PBC 1030.

PHT 3322 Éducation,consultation en physiothérapie (H 1 j) **2 cr.**
Deborah Feldman et collaborateurs
Théorie de l'apprentissage. Méthodes d'enseignement appliquées aux besoins du milieu clinique. Communication efficace. Raisonnement clinique et prise de décision. Préparation au rôle de consultant.

PHT 3354 Stage clinique 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Application clinique des connaissances théoriques et pratiques acquises relatives aux systèmes neuro-musculo-squelettique et vasculaire. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : tous les cours du bloc 70B du programme.

PHT 3356 Stage clinique 4 (AHE 1 j) **3 cr.**
Application des connaissances théoriques et pratiques des systèmes musculo-squelettique, neurologique et cardiorespiratoire auprès de clientèles variées, du nouveau-né à la personne âgée. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : tous les cours du trimestre d'automne du bloc 70C et un cours à option du bloc 70D du programme.

PHT 3365 Physiothérapie en traumatologie sportive (AH 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs
Premiers soins. Classification des blessures des membres et du dos; blessures les plus fréquemment rencontrées dans la pratique des sports. Traitement en physiothérapie. « Taping ». Préalable(s) : PHT 1309 et PHT 1310 et PHT 2311.

PHT 3366 Physiothérapie musc.squel. 4 (AH 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs
Évaluation et traitement par mobilisations articulaires des diverses articulations des extrémités, du rachis et du bassin, seconde partie. Traitement par exercices rééducatifs. Préalable(s) : PHT 2312.

PHT 3367 Approches physiothérapiques spécialisées (AH 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs
Applications physiothérapiques en obstétrique, chez l'amputé, chez le brûlé et autres clientèles spécifiques.

PHT 3368 Déficiences sensori-motrices (AH 1 j) **3 cr.**
Bertrand Arsenault et Daniel Bourbonnais
Organisation et contrôle moteur lors de pathologies du système nerveux et musculo-squelettique. Programmation et intégration sensori-motrice. Apprentissage moteur et généralisation fonctionnelle. Applications en réadaptation.

PHT 3369 Approches spécialisées en neurologie (AH 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs
Principes, techniques et applications cliniques des différentes approches spécialisées utilisées dans l'évaluation et le traitement en physiothérapie de patients présentant des lésions neurologiques cérébrales et médullaires. Préalable(s) : PHT 2314 et PHT 2316.

PHT 4055 Stage clinique 5 (AHE 1 j) **4 cr.**
Application des connaissances théoriques et pratiques acquises dans différents domaines en physiothérapie. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : tous les cours du bloc 70C et un cours à option du bloc 70D du programme.

PHT 4056 Stage clinique 6 (AHE 1 j) **4 cr.**
Application des connaissances théoriques et pratiques acquises dans différents domaines en physiothérapie. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Concomitant(s) : PHT 4055.

PHT 4353 Activité synthèse (AHE 1 j) **4 cr.**
Rachel Brosseau et collaborateurs
Travail personnel d'intégration de l'ensemble des connaissances acquises en physiothérapie par la résolution de problèmes dans les domaines principaux d'intervention en physiothérapie. Examen et travail de synthèse.

PHY - Physique

PHY 1234 Introduction à la physique numérique (A 1 j) **3 cr.**
Éléments de programmation scientifique. Intégration numérique. Systèmes déterministes simples. Phénomènes stochastiques : modèle de Ising, marches aléatoires, agrégation, etc. Complexité : avalanches, fractales, chaos, etc.

PHY 1441 Électromagnétisme (AH 1 j) **3 cr.**
Paul Charbonneau et Paul Taras
Lois de Coulomb et de Gauss. Potentiel scalaire. Conducteurs. Énergie électrique et magnétique . Dipôle. Courants et densité de courant électrique. Lois d'Ampère et de Biot et Savart. Potentiel vecteur. Loi de Faraday. Concomitant(s) : MAT 1410.

PHY 1501 Introduction à la physique expérimentale (H 1 j) **3 cr.**
Louis-André Hamel, Jean-Yves Lapointe et Paul Taras
Appprentissage des méthodes de physique expérimentale par l'étude de phénomènes physiques variés tirés de la mécanique classique, de la mécanique quantique et de l'électromagnétisme. Préalable(s) : IFT 1015 ou PHY 1234.

PHY 1502 Introduction à la physique expérimentale (H 1 j) **2 cr.**
Louis-André Hamel, Jean-Yves Lapointe et Paul Taras
Apprentissage des méthodes de physique expérimentale par l'étude de phénomènes physiques variés tirés de la mécanique classique, de la mécanique quantique et de l'électromagnétisme.

PHY 1620 Ondes et vibrations (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre Bergeron et Daniel Nadeau
Oscillations libres, amorties et entretenues. Oscillateurs couplés et modes normaux. Ondes stationnaires. Superposition de modes et analyse de Fourier. Ondes progressives. Réflexion et transmission. Interférence. Préalable(s) : PHY 1651 et MAT 1600.

PHY 1651 Mécanique classique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Nicole St-Louis
Concepts fondamentaux de la mécanique. Lois de conservation. Rotation autour d'un axe. Forces centrales. Problème de Kepler. Diffusion et section efficace. Gravitation.

PHY 1652 Relativité 1 (AH 1 j) **3 cr.**
François Wesemael et Viktor Zacek
Référentiels non inertiels. Postulats de relativité. Dilatation du temps. Contractions des longueurs. Transformations de Lorentz. Effet Doppler. Cinématique relativiste. Quadrivecteurs. Préalable(s) : PHY 1651.

PHY 1901 Mécanique et physique moderne (AH 1 j) **3 cr.**
Concepts fondamentaux de la mécanique. Équations du mouvement. Principes de conservation. Oscillations et ondes. Éléments de relativité et de physique quantique.

PHY 1902 Électricité et optique (AHE 1 j) **3 cr.**
Électrostatique. Circuits en courant continu. Magnétisme. Optique géométrique et optique physique.

PHY 1903 Physique mathématique pour chimistes 1 (H 1 j) **3 cr.**
Alain Vincent
Équations différentielles du second ordre. Forces centrales, lois de conservation. Principes de mécanique quantique appliqués à la chimie et à la spectroscopie. Préalable(s) : MAT 1958.

PHY 1955 Acoustique (A 1 j) **3 cr.**
Alain Vincent
La nature physique du son. Les différents paramètres utilisés en acoustique physique. Les unités, la notion de niveau. La propagation du son dans différents milieux. Appareils utilisés en acoustique. Démonstrations.

PHY 1966 Archéométrie (A 1 j) **3 cr.**
Méthodes nucléaires de datation : potassium-argon, radiocarbone, thermoluminescence. Détermination de provenance par mesure des abondances des éléments : activation neutronique, PIXE. Illustration par quelques projets de recherche.

PHY 1971 Astronomie générale (AH 1 js) **3 cr.**
Claude Carignan
Ce cours traite d'une manière descriptive des connaissances modernes sur l'univers. Ce cours est donné à l'intention d'une clientèle non scientifique.

PHY 1972D Initiation à l'astronomie (AH 1) **3 cr.**
Pierre Bergeron
Les premiers temps de l'univers. La naissance, la vie et la mort des étoiles. Les planètes. Le cosmos et l'être humain. La complexité. Enseignement à distance.

PHY 1973 Astrobiologie (H 1 j) **3 cr.**
L'origine et l'évolution de la vie dans l'Univers. Création de l'Univers. Formation des planètes. Origine de la vie sur terre. Vie ailleurs dans l'Univers. Conquête de l'espace.

PHY 1980 Les sciences nucléaires et la société (H 1 s) **3 cr.**
Impact social des sciences nucléaires. Noyau atomique, particules constituantes et interactions. Moyens de produire l'énergie nucléaire. Effets biologiques des rayonnements et utilisation en médecine. Nucléaire et environnement. Armes nucléaires.

PHY 1982 Optique physique (H 1 j) **2 cr.**
Pierre Bastien
Interférences, diffraction et polarisation. Applications. Ce cours est offert aux étudiants d'optométrie.

PHY 1984 Travaux pratiques d'optique (H 1 j) **1 cr.**
Pierre Bastien

PHY 1990 Physique et géographie (H 1 j) **3 cr.**
Notions de mécanique, d'hydrodynamique, de thermodynamique, de théorie des ondes et d'optique nécessaires à l'étude de la géographie physique.

PHY 2031 Stage 1 en industrie (E 1 j) **3 cr.**
Anthony F. J. Moffat
Stage en milieu de travail en vue d'acquérir une expérience professionnelle dans un laboratoire public ou privé.

PHY 2215 Physique thermique et statistique (AH 1 j) **4 cr.**
Pierre Bergeron et François Schiettekatte
Thermodynamique statistique. Fonctions thermodynamiques. Transformations de phases. Distribution canonique. Méc. stat. Statistiques quantiques. Applications de Gaz de bosons et de fermions. Préalable(s) : MAT 1400.

PHY 2300 Physique médicale (AH 1) **3 cr.**
Radioactivité et interaction particules-matière. Radiologie diagnostique. Médecine nucléaire. Ultrasons. Imagerie médicale. Radio-oncologie.

PHY 2345 Outils théoriques de la physique (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Bastien et Manu Paranjape
Variables complexes en physique. Phénomènes périodiques. Équations différentielles ordinaires et partielles en mécanique quantique et électromagnétisme. Fonctions de Green. Applications à divers problèmes de physique. Préalable(s) : MAT 1410 et MAT 1600.

PHY 2400 Physique des plasmas (H 1 j) **3 cr.**
Michel Moisan
Définition d'un plasma et principales applications. Mouvement de particules chargées dans les champs. Collisions. Diffusion et mobilité d'électrons. Propagation des ondes dans les plasmas. Équation de Boltzmann-Vlasov. Amortissement Landau. Préalable(s) : PHY 2215 et PHY 2441.

PHY 2441 Optique et ondes électromagnétiques (AH 1 j) **4 cr.**
Viktor Zacek
Matériaux, fonction diélectrique, susceptibilité magnétique. Équations de Maxwell, de Fresnel. Ondes dans les milieux infinis. Polarisation. Interférences et diffraction. Couches optiques. Préalable(s) : PHY 1441 et PHY 1620. Concomitant(s) : PHY 2345 ou MAT 2466.

PHY 2476 Physique expérimentale (A 1 j) **3 cr.**
Joëlle Margot, Sjoerd Roorda et Carlos Silva
Travaux pratiques : mesures de divers phénomènes physiques (effet photoélectrique, émission thermo-électrique, radioactivité, semi-conducteurs, rayonnement du corps noir, etc.); utilisation de micro-ordinateurs en laboratoire. Préalable(s) : PHY 1501.

PHY 2500 Physique de la matière condensée (H 1 j) **3 cr.**
Michel Côté
Structures cristallines. Dynamique du réseau. Bandes d'énergie et dynamique des électrons. Métaux. Semi-conducteurs. Isolants. Propriétés diélectriques et magnétiques. Préalable(s) : PHY 2215 et PHY 2810.

PHY 2601 Physique subatomique (H 1 j) **3 cr.**
Viktor Zacek
Composition de la matière. Techniques expérimentales : accélérateurs, détecteurs. Interactions fondamentales. Éléments de physique nucléaire. Symétries et lois de conservation. Modèle de Glashow-Weinberg-Salam. Préalable(s) : PHY 2810.

PHY 2701 Astronomie et astrophysique (H 1 j) **3 cr.**
François Wesemael
Les étoiles : propriétés physiques et évolution. Étoiles binaires. Amas d'étoiles. La galaxie : cinématique, structure, formation, évolution. Nature des galaxies. Galaxies spirales, elliptiques. Galaxies et Univers. Éléments de cosmologie.

PHY 2810 Mécanique quantique (AH 1 j) **4 cr.**
Michel Côté et Daniel Nadeau
Dualité onde-particule. Postulats de la mécanique quantique. Oscillateur harmonique. Particules identiques. Moment angulaire. Atome d'hydrogène. Spin. Préalable(s) : PHY 1620. Concomitant(s) : PHY 2345 ou MAT 2466.

PHY 2900 Biophysique (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Yves Lapointe
Biophysique moléculaire et cellulaire. Thermodynamique biologique. Préalable(s) : PHY 2215.

PHY 2901 Physique mathématique pour chimistes 2 (A 1 j) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Joëlle Margot
Cours et travaux pratiques en physique pour chimistes. Mesures. Électricité et magnétisme. Optique géométrique et physique. Préalable(s) : PHY 1903.

PHY 3012 Évolution des concepts en physique (A 1 j) **3 cr.**
François Wesemael
La physique prégaliléenne. Copernic, Kepler, Beeckman, Descartes, Huyghens, Newton, Mach, Einstein.

PHY 3030 Projet de fin d'études (AH 1 j) **3 cr.**
Projet trimestriel de recherche dans un des domaines d'activités du Département. Préalable(s) : IFT 1015 ou PHY 1234.

PHY 3031 Stage 2 en industrie (E 1 j) **3 cr.**
Anthony F. J. Moffat
Stage en milieu de travail en vue de renforcer et de développer l'expérience professionnelle acquise au cours du premier stage.

PHY 3040 Laboratoire d'optique (AE 1 j) **3 cr.**
François Schiettekatte
Travaux pratiques d'optique géométrique et d'optique physique. Préalable(s) : PHY 2441 et PHY 2476.

PHY 3060 Méthodes numériques en physique (A 1 j) **3 cr.**
Application de l'analyse numérique à des problèmes en physique. Une connaissance de la programmation est nécessaire. Préalable(s) : (IFT 1015 ou PHY 1234) et MAT 1600.

PHY 3070 Relativité 2 (H 1 j) **3 cr.**
Manu Paranjape
Relativité restreinte. Champs gravitationnels faibles. Étoiles sphériques. Pulsars. Quasars. Cosmologie. Collapsus gravitationnel et trous noirs. Ondes gravitationnelles. Vérifications expérimentales de la théorie. Préalable(s) : PHY 1652 et PHY 3441.

PHY 3075 Modélisation numérique en physique (H 1 j) **3 cr.**
Approximations et erreurs. Techniques numériques. Applications en mécanique classique et quantique, transferts de chaleur et de masse, électromagnétisme, physique statistique. Assimilation des données. Préalable(s) : (IFT 1015 ou PHY 1234) et PHY 2215.

PHY 3080 Applications des groupes en physique (A 1 j) **3 cr.**
Alain Vincent
Symétries, invariances et groupes. Théorie des groupes abstraits. Représentations des groupes et mécanique quantique. Applications à la physique des solides, à la physique nucléaire et aux particules élémentaires. Préalable(s) : PHY 2810.

PHY 3131 Mécanique classique 2 (H 1 j) **3 cr.**
Yves Lepine
Formalismes de Lagrange et Hamilton. Transformations canoniques et crochets de Poisson. Formalisme de Hamilton-Jacobi. Mouvements des corps rigides et équations d'Euler. Préalable(s) : PHY 1651.

PHY 3140 Hydrodynamique (H 1 j) **3 cr.**
Paul Charbonneau
Cinématique et dynamique d'un fluide. Paramètres non dimensionnels. Fluide parfait. Compressibilité. Viscosité, couche limite. Turbulence. Préalable(s) : MAT 2466 ou PHY 2345.

PHY 3181 Méthodes géométriques en physique (A 1 j) **3 cr.**
Notions de géométrie différentielle. Actions de groupes sur un espace. Applications à la physique. Préalable(s) : PHY 2441.

PHY 3214 Compléments de mécanique statistique (A 1 j) **3 cr.**
Gilles Fontaine
Gaz parfait monoatomique à la limite classique. Thermodynamique du gaz parfait de Bose-Einstein et applications. Thermodynamique du gaz parfait de Fermi-Dirac et applications. Traitement du gaz imparfait. Préalable(s) : PHY 2215.

PHY 3320 Optique moderne (H 1 j) **3 cr.**
Optique non linéaire. Interaction des ondes cohérentes. Diffusion de Raman et Brillouin. Conjugaison des phases. Interactions des atomes avec le champ optique. Laser. Bistabilité optique. Impulsions dans le milieu non linéaire. Préalable(s) : PHY 2441 et PHY 2810.

PHY 3441 Électromagnétisme avancé (A 1 j) **4 cr.**
Louis-André Hamel
Solution de l'équation de Laplace et de Poisson. Milieux dissipatifs, fonction diélectrique complexe. Guides d'onde conducteurs et optiques. Rayonnement. Formulation covariante de l'électromagnétisme. Sujets divers : antennes, quantification, etc. Préalable(s) : PHY 2441.

PHY 3600 Physique nucléaire (A 1 j) **3 cr.**
Paul Taras
Caractéristiques du noyau. Force à deux corps. Interaction de la radiation avec la matière. Désintégrations et réactions nucléaires. Masses et énergies de liaison. Forces et modèles nucléaires. Préalable(s) : PHY 2810.

PHY 3700 Atmosphère et environnement stellaires (A 1 j) **3 cr.**
Gilles Fontaine
Étude des modèles de matière interstellaire et d'atmosphères stellaires. Détermination de l'abondance des éléments chimiques dans l'univers. Sphères de Strömgren. Formation des raies spectrales. Rayonnement cosmique. Préalable(s) : PHY 2215.

PHY 3710 Structure et évolution stellaires (H 1 j) **3 cr.**
Anthony F. J. Moffat
Équations fondamentales de la structure stellaire. Conditions physiques à l'intérieur des étoiles. Thermodynamique. Transport d'énergie. Réactions thermonucléaires. Chaînes de réactions nucléaires. Éléments d'évolution stellaire. Préalable(s) : PHY 2215.

PHY 3813 Mécanique quantique avancée (AH 1 j) **4 cr.**
David London
Addition de moments cinétiques. Théorème de Wigner-Eckart. Perturbations stationnaires. Atome d'hydrogène : structures fine et hyperfine. Perturbations dépendantes du temps. Diffusion. Préalable(s) : PHY 2810.

PHY 3830 Structure atomique et moléculaire (A 1 j) **3 cr.**
Michel Moisan
Caractéristiques des spectres d'émission et d'absorption. Atome à un, deux et plusieurs électrons. Couplages LS, jj et de Racah. Interaction rayonnement-matière. Molécules. Instrumentation. Préalable(s) : PHY 2810.

PLO - Études polonaises

PLO 1010 Cours audiovisuel de polonais 1 (AH 1 s) **6 cr.**
Cours intensif de langue. Niveau élémentaire. Une heure de laboratoire par semaine. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PLO 1011 Cours audiovisuel de polonais 2 (H 1 s) **6 cr.**
Cours intensif de langue. Niveau intermédiaire. Une heure de laboratoire par semaine. Préalable(s) : PLO 1010. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PLO 3080 Aperçu de la littérature polonaise (AHE 1 s) **3 cr.**
Wladimir Krysinski
Courants principaux de la littérature polonaise. Examen de quelques oeuvres représentatives depuis le romantisme jusqu'à nos jours. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

POL - Science politique

POL 1000 Analyse politique : théories et concepts (AH 1 j) **3 cr.**
Mamoudou Gazibo, Laurence McFalls et Alain Noël
Initiation à la pratique analytique en se fondant sur les théories et concepts de la discipline.

POL 1008 Forces et comportements politiques (AH 1 j) **3 cr.**
Pascale Dufour et Luc Duhamel
Les groupes d'intérêts, les partis et leur influence sur la vie politique. Les comportements politiques : la participation, le consentement, le vote et les élections.

POL 1009 Politique comparée (AH 1 j) **3 cr.**
Mamoudou Gazibo et Jane Jenson
Introduction aux concepts et démarches de la politique comparée à partir d'une analyse empirique des processus de développement, des forces politiques et des institutions.

POL 1020 Systèmes politiques : Québec et Canada (AH 1 j) **3 cr.**
Louis Massicotte
Le Québec et le Canada. Cheminement historique, analyse de la culture politique et des idéologies suscitées par les forces en présence. Observation des règles du jeu, des structures et des politiques.

POL 1020G Systèmes politiques : Québec et Canada (AHE 1 s) **3 cr.**
À partir de la notion du conflit, étude du Québec. Cheminement historique dans le tout canadien. Analyse de la culture politique et des idéologies suscitées par les forces en présence. Observation des règles du jeu, des structures et des politiques.

POL 1100 Méthodes de recherche en politique (AH 1 j) **3 cr.**
Stratégies de recherche. Formulation d'hypothèses. Opérationnalisation des variables. Mise en application de certaines techniques de recherche.

POL 1200 Pensée politique (AH 1 j) **3 cr.**
Charles Blattberg et Michel Duquette
Analyse de thèmes et de concepts fondamentaux en science politique, à partir d'une sélection de textes allant de Platon à nos jours.

POL 1330 Administration et politiques publiques (AH 1 j) **3 cr.**
Robert Dalpé
Introduction aux méthodes et concepts pertinents à l'étude de l'organisation administrative des États modernes. Dynamique de l'action gouvernementale : déterminants, contenu, cheminement et impacts.

POL 1600 Relations internationales (AH 1 j) **3 cr.**
Diane Ethier et Marie-Joelle Zahar
La phénoménalité des relations internationales et son encadrement théorique. Le système international actuel. Les États et leur politique étrangère. Les organisations internationales : typologie générale. Les forces transnationales : étude de cas.

POL 1605G Politique internationale (AHE 1 js) **3 cr.**
Les questions fondamentales et les traits particuliers de la politique dans les relations internationales. Le processus de prise de décision en politique extérieure. Les enjeux et les conflits internationaux.

POL 1803 Introduction à l'analyse quantitative (AH 1 j) **3 cr.**
Patrick Fournier et Richard Nadeau
Logique sous-jacente à l'analyse quantitative. Pratique des techniques élémentaires d'analyse univariée et bivariée à l'aide de la statistique descriptive et inductive. Pertinence de ces techniques.

POL 1901 Dynamique de la vie politique (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction à l'étude des régimes, institutions et forces politiques. Valeurs et courants politiques. Régimes, du totalitarisme à la démocratie. Rôle de l'État, institutions, conquête du pouvoir, scène publique et action individuelle et collective.

POL 1951 Éléments de politique (AH 1 js) **3 cr.**
La spécificité du politique comme objet social d'analyse. Notions de conflit, de pouvoir, et d'autorité. Identification des niveaux d'observations; les représentations, les attitudes et comportements, les règles du jeu, l'action structurée.

POL 1953 Institutions politiques Canada - Québec (AH 1 js) **3 cr.**
Origines du régime constitutionnel canadien. Position du Québec dans la fédération. Les structures institutionnelles; la législature, le processus électoral, les formations politiques, le gouvernement, l'administration, le judiciaire.

POL 1954 Politique internationale (AH 1 js) **3 cr.**
Théories générales et partielles. Définitions et typologies des États et des organisations internationales. Dimensions diplomatiques, juridiques, stratégiques et économiques des relations interétatiques.

POL 2004 Pensée stratégique classique (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Fortmann
Analyse des grands auteurs classiques de la stratégie conventionnelle de Sun Tzu à Liddel-Hart. Les mutations du phénomène de guerre, particulièrement aux XIXe et XXe siècles et son insertion dans les dynamismes de la politique internationale.

POL 2005 Les élections (AH 1 j) **3 cr.**
André Blais
Les règles électorales. La participation et l'abstention. Les clientèles électorales et les traditions partisanes. Les stratégies des partis et des électeurs. La conjoncture électorale. Le vote et les politiques gouvernementales.

POL 2006 Le leadership politique (AH 1 j) **3 cr.**
Richard Nadeau
Étude des différentes théories et approches du leadership politique : perspectives historiques, aspects psychologiques, contexte institutionnel, analyses formelles. Études de cas.

POL 2007 Institutions politiques comparées (AH 1 j) **3 cr.**
Louis Massicotte
Les grands types de régimes politiques. Élection et référendums. Constitutions, déclarations de droits. États unitaires et fédéraux. Régimes parlementaires, présidentiels et semi-présidentiels. Gouvernements, parlements et tribunaux.

POL 2025 Politique et économie (AH 1 j) **3 cr.**
Alain Noël
Initiation aux concepts et instruments fondamentaux de l'analyse économique. Portée, pertinence et limites de l'analyse et de la théorie économique pour l'analyse politique.

POL 2050 Représentation politique (AH 1 j) **3 cr.**
Pascale Dufour
Présentation et bilan des principales approches des diverses formes de représentation politique dans les démocraties libérales. Analyse des acteurs collectifs (partis politiques, mouvements, groupes), de leurs discours et pratiques.

POL 2090 Pensée politique prémoderne (AH 1 j) **3 cr.**
Lecture de textes classiques, pour la plupart anciens mais aussi du Moyen Âge, afin d'en comprendre le contenu politique.

POL 2100 Pensée politique moderne (AH 1 j) **3 cr.**
André-J. Bélanger
Lecture systématique de textes modernes (XVIe au XIXe siècle) afin d'en dégager la structure logique et le contenu politique.

POL 2102 Pensée politique contemporaine (AH 1 j) **3 cr.**
Charles Blattberg
Introduction et critique de la philosophie politique du « pluralisme ». Thèmes discutés : la raison pratique, la justice, la démocratie, le constitutionnalisme et le multiculturalisme.

POL 2110 La France (AH 1 j) **3 cr.**
Les institutions politiques : rappel historique, origines de la Cinquième République, ses grands traits constitutionnels. Les partis et les courants politiques. Les élections en France.

POL 2140 Analyse de politiques (AH 1 j) **3 cr.**
Robert Dalpé et Éric Montpetit
Les modèles de prise de décision en administration et en politiques publiques. Le problème de la rationalité. Les instruments d'intervention. L'évaluation des politiques publiques.

POL 2150 Politiques sociales (AH 1 j) **3 cr.**
Alain Noël
Analyse comparée des politiques de plein emploi dans les sociétés occidentales. Contraintes propres à des économies capitalistes ouvertes aux échanges internationaux. Diversité des institutions et approches nationales.

POL 2160 Politiques urbaines (AH 1 j) **3 cr.**
Analyse comparée des caractéristiques et structures des systèmes municipaux des pays occidentaux. Rôle et prise de décision des gouvernements municipaux. Principales tendances des politiques publiques urbaines.

POL 2170 Politiques environnementales comparées (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Duquette
Grâce au didacticiel Energo, ce cours fait état de la montée des lobbies écologistes, de l'utilisation des ressources énergétiques et initie les étudiants aux écobilans affectés par l'intervention gouvernementale.

POL 2180 Pensée politique critique (AH 1 j) **3 cr.**
Gérard Boismenu
Présentation de la théorie marxiste, principalement dans ses dimensions sociales et politiques, comme matrice de courants théoriques critiques contemporains, partant de la sociologie critique à l'économie politique radicale. Préalable(s) : POL 1000.

POL 2230 Politiques scientifiques (AH 1 j) **3 cr.**
Robert Dalpé
La science et la technologie, comme phénomènes politiques. Le rôle de l'État dans le développement des connaissances et l'innovation. Les instruments de politiques dans les pays industrialisés.

POL 2250 Systèmes internationaux : 19e - 20e s. (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Fortmann
L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants du premier cycle - et ceux notamment qui veulent se spécialiser en relations internationales - avec les grandes étapes de l'évolution des relations internationales depuis le Congrès de Vienne.

POL 2272 Sondages et opinion publique (AH 1 j) **3 cr.**
Patrick Fournier
Nature, formation, mouvements et signification politique de l'opinion publique. Les sondages comme mesures et manifestations de l'opinion publique.

POL 2280 Le système politique de la Russie (AH 1 j) **3 cr.**
Luc Duhamel
Les institutions de l'État; le pouvoir et les forces d'opposition; la composition et la répartition sociale du pouvoir.

POL 2281 La communauté des États indépendants (AH 1 j) **3 cr.**
Luc Duhamel
L'avènement des nouveaux États souverains dans l'ex-URSS; le pouvoir et les forces d'opposition; la situation sociale, économique, culturelle et écologique de ces nations.

POL 2310 Les États-Unis : les institutions (AH 1 j) **3 cr.**
Fondements historiques et idéologiques du système. La constitution et le fédéralisme. Les principales institutions politiques et les partis. Le phénomène électoral. L'équilibre des pouvoirs. La difficulté de gouverner depuis les années 70.

POL 2350 Systèmes politiques européens (AH 1 j) **3 cr.**
Diane Ethier
Comparaison des régimes démocratiques espagnol, britannique, suédois, italien, allemand, français. L'impact des constitutions, systèmes de partis et modes de scrutin sur l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif.

POL 2510 Les organisations internationales (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Therien
L'évolution des organisations internationales sous différents systèmes internationaux. L'O.N.U. ainsi que les organisations internationales régionales et privées analysées à partir de plusieurs approches théoriques. Bilan global sur leurs activités.

POL 2540 Les formes de l'action gouvernementale (AH 1 j) **3 cr.**
Denis St-Martin
Étude des normes et des structures de l'administration publique et de leurs relations aux processus de reddition des comptes. Les nouveaux mécanismes de la gouvernance, le partenariat et les réseaux de politique publique.

POL 2606 Économie politique internationale (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre Martin
Dimensions politiques des relations économiques internationales. Histoire et théories des rapports entre économie et politique à l'échelle mondiale. Impact de l'économie mondiale sur les politiques intérieures et les politiques de sécurité.

POL 2751 La Chine (AH 1 j) **3 cr.**
Fondements socio-économiques de la politique chinoise. Le parti, l'armée et les groupes. La succession de Mao et l'avenir politique de la Chine.

POL 2752 Le Japon (AH 1 j) **3 cr.**
Fondements socio-économiques de la politique japonaise. Traditions, influences étrangères, idéologies, partis politiques.

POL 2801 La politique étrangère de la Russie (AH 1 j) **3 cr.**
Luc Duhamel
Les diverses approches à la diplomatie de la Russie. Causes de l'avènement et de la dissolution du bloc soviétique. La place et le rôle de cet État dans l'arène internationale à l'ère postsoviétique.

POL 2805 Théorie de l'organisation administrative (AH 1 j) **3 cr.**
Denis St-Martin
Définition de l'organisation. Les buts de l'organisation. L'analyse classique des organisations administratives. La structure bureaucratique. Contrôle et leadership. L'organisation administrative et l'environnement social. Préalable(s) : POL 1000.

POL 2806 Théories des relations internationales (AH 1 j) **3 cr.**
Marie-Joelle Zahar
Sciences sociales et relations internationales. Différentes approches et écoles. Modèles de la structure, du fonctionnement et de la transformation du système international. Confrontation des hypothèses de base et de la recherche empirique. Préalable(s) : POL 1000.

POL 2808 Théories politiques empiriques (AH 1 j) **3 cr.**
Le statut de la science politique. Nature et rôle de la théorie politique, ses liens avec la recherche empirique. Analyse de quelques tentatives théoriques contemporaines. Les applications aux divers domaines de l'analyse politique. Préalable(s) : POL 1000.

POL 2809 Méthodes quantitatives d'analyse (AH 1 j) **3 cr.**
Pierre Martin
Apprentissage de méthodes fréquemment utilisées en science politique : utilisation des bases de données, mesures d'associations, régression, analyses multivariées. Réalisation d'une recherche originale.

POL 2830 L'Amérique latine (AH 1 j) **3 cr.**
Graciela Ducatenzeiler
Le phénomène latino-américain : dimension historique, potentiel économique, composition ethnique, structures sociales, forces politiques et conflits sociaux. Le facteur U.S.A. et son analyse par des Américains et des Latino-américains.

POL 2840 Enjeux politiques au Moyen-Orient (AH 1 j) **3 cr.**
Marie-Joelle Zahar
Stabilité et instabilité au Moyen-Orient, sources des conflits régionaux. Étude des problèmes de sécurité, conflit israélo-arabe, crise des États rentiers, crise de l'endettement, démocratisation et libéralisation.

POL 2850 Enjeux politiques en Afrique (AH 1 j) **3 cr.**
Mamoudou Gazibo
Études des institutions, des idéologies et des grands moments politiques en Afrique depuis les indépendances et analyse des enjeux actuels : construction nationale, union africaine, démocratisation, impact des programmes de réforme économique.

POL 2860 Régimes politiques de l'Asie de l'Est (AH 1 j) **3 cr.**
Diane Ethier
Les déterminants de l'autoritarisme et des transitions démocratiques depuis 1945. Comparaison des systèmes politiques actuels. Chine, Japon, Taïwan, Corée du sud, Philippines, Singapour, Malaisie, Indonésie, Thaïlande.

POL 2904 Système politique québécois 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Alain Noël
Synthèse qui vise à interpréter les relations entre les dimensions économique, sociale et politique des changements dans l'évolution du système politique québécois. Ce cours privilégie les dimensions économique et sociale.

POL 2905 Système politique québécois 2 (AH 1 j) **3 cr.**
Synthèse qui vise à interpréter les relations entre les dimensions économique, sociale et politique dans l'évolution du système politique québécois. Ce cours privilégie la dimension politique : institutions et acteurs.

POL 3004 Contrôle des armements (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Fortmann
Les négociations sur le contrôle des armements et les débats concernant le désarmement au sein des Nations unies. Analyse des mouvements pour la paix, de leur développement et de leur impact.

POL 3005 Sociopolitique des conflits armés (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Fortmann
Ce cours a pour objet de faire le bilan des théories concernant les causes endogènes et exogènes des conflits et de situer le phénomène de la violence organisée en analyse politique.

POL 3010 Les relations Nord-Sud (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Therien
Étude des rapports politiques et économiques entre pays développés et pays en développement. Nouvel ordre économique international, diversification des intérêts du Tiers-Monde dans le système mondial.

POL 3100 Communication politique (AH 1 j) **3 cr.**
Richard Nadeau
La socialisation et la mobilisation en tant que phénomènes politiques à l'intérieur d'un cadre conflictuel : analyse structurale du conditionnement et de ses effets sur les divers contrôles dans la société.

POL 3101 Marketing politique (AH 1 j) **3 cr.**
Richard Nadeau
Étude des grands concepts du marketing, étude du marketing politique proprement dit et examen d'un certain nombre d'applications pratiques notamment durant les campagnes électorales.

POL 3102 Marginalité et politique (AH 1 j) **3 cr.**
Pascale Dufour
Analyse du rôle des minorités actives dans les démocraties occidentales. Thématique de la rébellion, de la protestation, de la violence en politique. Perspective comparée dans le temps et dans l'espace.

POL 3110 L'État et l'économie (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Duquette et Philippe Faucher
Les instruments d'intervention économique de l'État. Planification et développement. Politique industrielle et scientifique. Privatisation et déréglementation.

POL 3120 Méthodes qualitatives (AH 1 j) **3 cr.**
Laurence McFalls

Fondements des méthodes interprétatives; théories et démarches de la sociologie compréhensive, de l'ethnographie, de la critique esthétique, du poststructuralisme; techniques d'entrevue; analyse qualitative des pratiques discursives.

POL 3130 Méthodes d'analyse du discours politique (AH 1 j) **3 cr.**
Denis Monière

Apprentissage des techniques de l'analyse de contenu appliquées au discours politique et évaluation des possibilités et des limites des approches qualitatives et quantitatives à travers diverses études de cas.

POL 3140 Psychologie politique (A 1 j) **3 cr.**
Patrick Fournier

Explications psychologiques des décisions et comportements politiques des individus et des groupes. Rôle des perceptions, préjugés, personnalités, émotions, et processus cognitifs.

POL 3220 Pensée stratégique contemporaine (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Fortmann

Une présentation analytique et critique de l'évaluation de la pensée stratégique du XIXe siècle à aujourd'hui comme dimension des relations internationales, jusqu'à l'apparition de la stratégie nucléaire.

POL 3240 Stage (AH 1 j) **3 cr.**

Stage d'observation de 20 jours dans une organisation publique ou privée. Rédaction d'un rapport de stage. Travail évalué par le coordonnateur des stages sous la supervision des professeurs du Département.

POL 3241 Stage (AH 1 j) **6 cr.**

Stage de travail approfondi de 40 jours dans une organisation publique ou privée. Rédaction d'un rapport de stage analytique. Travail évalué par le coordonnateur des stages sous la supervision des professeurs du Département.

POL 3242 Stage en communication politique (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage d'observation de 20 jours dans une organisation publique ou privée. Les activités durant le stage sont liées aux différents aspects de la communication politique au sein de l'organisation d'accueil. Rédaction d'un rapport de stage. Travail évalué par le coordonnateur sous la supervision des professeurs du Département. Préalable(s) : 45 crédits de cours CEP, COM, POL.

POL 3280 Épistémologie de la science politique (AH 1 j) **3 cr.**
André-J. Bélanger

Tentative de dégager les fondements des diverses démarches proposées en science politique. Analyse de la spécificité du politique tel qu'il ressort de ces démarches. Préalable(s) : POL 1000.

POL 3290 Idées politiques au Québec (AH 1 j) **3 cr.**

Étude de certains courants de pensée marquants de l'histoire politique du Québec.

POL 3291 Idées politiques au Canada (H 1 j) **3 cr.**
Charles Blattberg

Étude critique de plusieurs approches sur des questions politiques comme les nationalismes (québécois, canadien anglais et autochtone), le multiculturalisme, le constitutionnalisme et la liberté politique.

POL 3320 Politique et administration (AH 1 j) **3 cr.**
Denis St-Martin

Les formes de pouvoir des administrations et leur contrôle politique. La bureaucratie et la technocratie. La politisation et la fonctionnarisation. Le nouveau management public et la redéfinition des rôles entre bureaucrates et politiciens.

POL 3321 Administration publique comparée (AH 1 j) **3 cr.**
Denis St-Martin

Études de structures administratives et leur fonctionnement dans divers pays. La place de l'administration dans le système politique. Centralisation et décentralisation. Pratiques de direction et de gestion : planification, coordination, contrôle.

POL 3325 Réseaux et politiques publiques (A 1 j) **3 cr.**
Éric Montpetit

Structure des rapports entre les agences étatiques et les acteurs de la société civile; légitimité démocratique des choix de politiques publiques; performance des politiques publiques.

POL 3326 Évaluation des politiques publiques (AH 1 j) **3 cr.**
Christine Rothmayr Allison

L'évaluation comme instrument de pilotage des politiques publiques; introduction aux approches théoriques et méthodologiques; introduction à la réalisation d'une évaluation à l'aide d'exemples; pratique de l'évaluation au Québec et au Canada.

POL 3350 Relations intergouvernementales : Canada (AH 1 j) **3 cr.**
Gérard Boismenu

Analyser à la fois le fondement et l'expression des contradictions au sein de l'État canadien. Tendances de développement au sein de l'État canadien. Fondements structurels des rapports conflictuels. Mécanismes des relations intergouvernementales.

POL 3370 Pouvoir judiciaire et démocratie (AH 1 j) **3 cr.**
Christine Rothmayr Allison

Concepts et démarches de l'analyse du pouvoir judiciaire en science politique ; étude comparée des systèmes judiciaires : causes et conséquences du rôle politique des cours.

POL 3400 Fédéralisme comparé (AH 1 j) **3 cr.**
Louis Massicotte

Explication des concepts. Inventaire des fédérations existantes. Le partage des pouvoirs législatifs et financiers, l'agencement des institutions centrales, l'amendement constitutionnel. Fédéralisme et idéologies.

POL 3401 L' Asie du Sud-Est (AH 1 j) **3 cr.**
Dominique Caouette

Analyse comparée et régionale des pays de l'Asie du Sud-Est: impact de la colonisation, mouvements nationalistes, construction de l'État, mouvements sociaux, intégration régionale, dynamiques politiques, développement économique et mondialisation.

POL 3410 Les modernisations politiques en Europe (AH 1 j) **3 cr.**
Laurence McFalls

Analyse de processus de modernisation de pays de l'Europe de l'Ouest. Examen de l'absolutisme, des révolutions démocratiques et industrielles. Naissance des États-nations, des mobilisations de masse. L'enjeu politique des conflits historiques.

POL 3500 Systèmes politiques canadiens (AH 1 j) **3 cr.**
Alain Noël

Étude comparée des provinces et des régions du Canada. Le cours utilise l'approche comparée pour étudier la spécificité du Canada en Amérique du Nord, la diversité des sociétés qui composent le pays, et les différents systèmes politiques provinciaux.

POL 3560 Action collective et politique (AH 1 j) **3 cr.**
Alain Noël

Analyse des relations entre syndicats, mouvements sociaux, mobilisations de masse et les processus politiques. Les illustrations empiriques portent sur des cas européens et nord-américains.

POL 3600 Théories de politique étrangère comparée (AH 1 j) **3 cr.**

Approches et concepts. Facteurs tangibles et intangibles de la puissance des États. Analyse de quelques modèles d'élaboration de la politique étrangère ainsi que des concepts-clés qui s'y rattachent. Préalable(s) : POL 1000.

POL 3601 Politique étrangère : grandes puissances (AH 1 j) **3 cr.**

Théorie de politique étrangère et cadres conceptuels pour l'analyse comparée de grandes puissances. Hypothèses et résultats empiriques. Interaction entre déterminants internes et externes. Conséquences internationales.

POL 3602 Politique et mondialisation des marchés (AH 1 j) **3 cr.**
Philippe Faucher

L'émergence, dans une perspective historique, du phénomène de la mondialisation et de ses répercussions sur les politiques gouvernementales. L'intégration des marchés, le rôle des organismes internationaux et de l'État.

POL 3721 Relations extérieures : Canada, Québec (AH 1 j) **3 cr.**

Les principaux niveaux d'analyse de la politique du Canada. La politique extérieure du Canada et des provinces. Les relations extérieures du Québec.

POL 3802 Théories du développement (AH 1 j) **3 cr.**

Présentation et analyse des principaux facteurs (économiques, politiques, technologiques, sociaux et culturels) qui participent à la croissance économique et au développement social, ainsi que des théories qui leur sont associées.

POL 3804 Les techniques de l'analyse politique (AH 1 j) **3 cr.**
Robert Dalpé
Analyse des méthodes applicables en science politique. Analyse et évaluation des sources secondaires : fiabilité, validité et précision. Pratique de recherche documentaire.

POL 3807 Idéologies politiques (AH 1 j) **3 cr.**
Acquisition d'un cadre conceptuel intégrant les processus de formation et de développement des idéologies dans les sociétés modernes. Analyse d'idéologies particulières comme le nationalisme, le néolibéralisme, etc.

POL 3830 Développement et politique au Mexique (AHE 1 j) **3 cr.**
Graciela Ducatenzeiler
De la Révolution à la consolidation du modèle populiste-réformiste. Crise et restructuration des rapports institutionnels. Libéralisation économique et ouverture démocratique. La place du libre échange dans le nouveau modèle.

POL 3851 Intégration européenne (AHE 1 j) **3 cr.**
Les formes d'intégration. La méthode Jean Monnet et l'intégration européenne. La CE et son cadre politique et juridico-institutionnel. Les autres piliers de l'Union européenne. Villes et régions dans l'UE. Relations extérieures.

POL 3861 L'intégration nord-américaine (AHE 1 j) **3 cr.**
Michel Duquette
Antécédents historiques. La complémentarité commerciale croissante. Mécanismes de développement des échanges et de règlements des conflits de l'ALENA. Accords parallèles sur le travail et l'environnement. Relations extérieures. Perspectives d'avenir.

POL 3900 Politique et société (AH 1 j) **3 cr.**
Gérard Boismenu
Analyse des composantes de la régulation sociale, en considérant le rôle de l'État. Traitement à la fois théorique et analytique, qui met en relief un domaine d'intervention publique avec ses acteurs sociaux.

POL 3904 Travaux pratiques (AHE 1 j) **3 cr.**
Travail d'analyse réalisé individuellement à partir d'une expérience pratique. Ce travail doit être encadré et évalué par un professeur.

POL 3906 La coopération internationale (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Philippe Therien
Coopération et rapports internationaux. Analyse de la montée des organisations internationales aux deux niveaux régional et interrégional. Rôle des forces transnationales.

POL 3908 Politique comparée : enjeu actuel (AH 1 j) **3 cr.**
Définition et analyse d'un enjeu posé en termes théoriques où l'objet peut varier d'une année à l'autre.

POL 3909 Relations internationales : enjeu actuel (AH 1 j) **3 cr.**
Définition et analyse d'un enjeu de la scène internationale posé en termes théoriques ou appliqués. Cet enjeu peut varier d'une année à l'autre.

POL 3910 Les femmes et la politique (AH 1 j) **3 cr.**
Jane Jenson
Analyse comparée de l'action politique des femmes par les mobilisations, les revendications des droits et la participation aux institutions. L'État, ses politiques, et les rapports sociaux de sexe. La science politique et les théories féministes.

POL 3911 Pensée politique : thématique spécifique (AHE 1) **3 cr.**
Présentation d'une thématique et étude circonstanciée basée sur la lecture systématique de textes. La thématique peut varier d'une année à l'autre.

POL 3912 Forces et comportements : enjeu actuel (AHE 1) **3 cr.**
Définition et analyse d'un enjeu posé en termes théoriques et appliqués. Le problème traité peut varier d'une année à l'autre.

POL 3913 Politiques publiques : enjeu actuel (AHE 1) **3 cr.**
Définition et analyse d'un enjeu de l'administration et des politiques publiques posé en termes théoriques ou appliqués. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 3914 Sécurité internationale: nouveaux enjeux (H 1 j) **3 cr.**
Analyse des nouvelles menaces à la sécurité internationale (terrorisme, crime organisé, trafic de drogue, corruption, blanchiment d'argent, etc.). Diversité des approches et liens avec la politique étrangère.

POL 3990 Séminaire de recherche (A 2 j) **3 cr.**
Chaque année on aborde un sujet différent en fonction des intérêts de recherche du professeur responsable et des étudiants inscrits.

PPA - Psychopédagogie et andragogie

PPA 1100 Apprentissage scolaire et développement (AHE 1 j) **3 cr.**
Théories de l'apprentissage scolaire. L'enseignant comme médiateur des apprentissages. Milieu scolaire et croissance de 4 à 12 ans. Entrée à l'école. Facteurs d'adaptation scolaire et sociale. Élèves à besoins particuliers.

PPA 1101A et T Éléments de base en gestion de classe (AHE 2 j) **3 cr.**
Définition et fonction de la gestion de classe. Installation des règles de vie. Fonctionnement démocratique. Motivation scolaire. Organisation des différentes structures sociales. Gestion de la classe à niveaux multiples.

PPA 1110 Croissance de l'enfant et prévention (AHE 1 j) **3 cr.**
Croissance de 0 à 12 ans. Besoins développementaux de l'enfant et milieu scolaire. Portrait des enfants d'aujourd'hui. Problèmes d'adaptation psychosociale et scolaire. Analyse de pratiques préventives à l'école.

PPA 1111 Élèves HDAA et modèles de service (AHE 1 j) **3 cr.**
Caractéristiques des élèves handicapés (incapacités intellectuelles, visuelles, auditives ou motrices) ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Conséquences pédagogiques et modèles de service en adaptation scolaire.

PPA 1112 Apprentissage et adaptation scolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Dynamique de l'apprentissage sous l'angle de différentes théories. Applications en adaptation scolaire. Caractéristiques générales du contexte scolaire et de l'apprenant (vouloir et pouvoir).

PPA 1113 Intégration et modèles d'enseignement (AHE 1 j) **3 cr.**
Intégration scolaire des élèves HDAA. Égalité des chances et conditions de succès. Modèles d'enseignement, procédés et stratégies d'interventions.

PPA 1114 TIC et adaptation scolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Développement, mise à l'essai et analyse de situations en adaptation scolaire où sont intégrées les technologies de l'information et de la communication. Réflexion critique. Approches en adaptation scolaire faisant appel aux TIC.

PPA 1120 L'adolescent et l'école secondaire (AHE 1 j) **1.5 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Sensibilisation aux problématiques contemporaines de l'adolescence. Environnements et développements psychosociaux des élèves. Études de cas.

PPA 1130 L'apprentissage au secondaire (AHE 1 j) **1.5 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Paradigmes dominants et processus généraux d'apprentissage. Différences individuelles et stratégies d'apprentissage. Différenciation pédagogique et interventions adaptées aux élèves en difficulté d'apprentissage.

PPA 1200 Croissance et milieux préscolaires (AHE 1) **3 cr.**
Croissance de la naissance à l'entrée au primaire. Analyse des besoins de l'enfant et rôle des intervenants préscolaires. Les enfants à défis particuliers. Environnement éducatif et développement global.

PPA 1205 Problématique de l'éducation préscolaire (AHE 1) **3 cr.**
Développement et rôle des structures éducatives préscolaires au Québec. Problématiques socioéconomiques et culturelles des familles d'aujourd'hui et interventions préventives en milieux scolaires.

PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire (AHE 1) **3 cr.**
Développement psychosocial des élèves; influence des environnements sociaux; problématiques contemporaines de l'adolescence.

PPA 1432 Apprent. scol. et élèves en difficulté (AHE 1) **3 cr.**
Introduction à l'éducation des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA). Processus d'apprentissage et de traitement de l'information en lien avec les caractéristiques des élèves HDAA.

PPA 2000 Laboratoire d'enseignement (AHE 1) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Observation et analyse de situations d'enseignement. Pratiques d'habiletés en situation de micro-enseignement. Vidéoscopie et entraînement à une analyse de la pratique fondée sur la réflexion et sur l'éthique professionnelle.

PPA 2100A et T Intégration des TIC (AHE 2 j) **3 cr.**
Développement, mise à l'essai et analyse de situations pédagogiques intégrant stratégiquement les TIC. Réflexion critique et participation à une communauté apprenante dans une perspective de développement professionnel.

PPA 2101 L'environnement éducatif à la maternelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Sensibilisation à l'ensemble des éléments qui définissent l'enseignement et l'apprentissage au préscolaire. Organisation spatio-temporelle et spécificité des activités éducatives reliées aux domaines d'apprentissage. Préalable(s) : PPA 1205 et PPA 1100.

PPA 2102 Gestion de classe en éducation physique (AHE 1 j) **3 cr.**
Familiarisation avec la gestion de classe en gymnase, primaire et secondaire. Animation, communication, planification, organisation spatio-temporelle en fonction du groupe et des comportements des élèves. Intégration des TIC.

PPA 2104 Laboratoire d'enseignement en FLS (AHE 1 j) **3 cr.**
Entraînement à l'observation et à l'analyse de situations d'enseignement du français langue seconde. Pratiques d'habiletés en situation de micro-enseignement. Vidéoscopie et entraînement à la pratique réfléchie. Cours EDSL 444 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

PPA 2110 Gestion de classe et adaptation scolaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Organisation et gestion de groupes incluant des élèves handicapés ou en difficulté. Animation, communication, planification, organisation spatio-temporelle. Impact des pratiques sur la réussite des élèves.

PPA 2200 L'intervention éducative au préscolaire (AHE 1) **3 cr.**
L'exploration du programme d'éducation préscolaire. Les modalités de l'intervention éducative en maternelle 4 ou 5 ans. L'intégration des enfants à besoins particuliers. Partenariat école-parents. Préalable(s) : PPA 1205 et PPA 1100.

PPA 2206 Organisation des groupes au préscolaire (A 1 j) **3 cr.**
Méthode d'organisation et de gestion des groupes à la classe maternelle. Spécificités des pratiques pédagogiques au préscolaire et des facteurs relatifs à l'apprentissage. Intervention auprès d'enfants à défis.

PPA 2207 Organisation des groupes au primaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Méthode d'organisation de la classe et de gestion des groupes au primaire. Composantes de l'apprentissage en situations pédagogiques. Facteurs cognitifs, relationnels et sociaux relatifs à l'apprentissage.

PPA 2210 Croissance de l'enfant et école primaire (AHE 1) **3 cr.**
L'enfant et son développement physique, psychomoteur, cognitif, affectif, social et religieux à l'école primaire. Influence des milieux d'enseignement sur le développement. Intégration de l'enfant en difficulté.

PPA 2215 Conduite de la classe au primaire (AHE 1) **3 cr.**
Gestion du temps et de l'espace. Élaboration des règlements. Instauration d'un climat de classe favorisant l'apprentissage des élèves dans une classe à effectif réduit ou ordinaire. Attitudes vis-à-vis de l'autorité.

PPA 2220 Apprentissage scolaire au secondaire (AHE 1) **3 cr.**
Aperçu des paradigmes dominants en apprentissage scolaire. Processus généraux d'apprentissage et différences individuelles. Stratégies cognitives des élèves. Composantes de l'apprentissage scolaire.

PPA 2400 Élèves en difficultés d'apprentissage (AHE 1) **3 cr.**
Problématique de l'intervention auprès des élèves en DA. Contexte scolaire et caractéristiques de ces élèves au primaire et au secondaire. Évaluation descriptive et diagnostique. Méthodes et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PPA 1112.

PPA 2401 Élèves en diff. d'apprentissage au prim. (AHE 1 j) **3 cr.**
Problématique de l'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage. Contexte scolaire et caractéristiques de ces élèves au primaire. Évaluation descriptive et diagnostique. Méthodes et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PPA 1112.

PPA 2402 Élèves en diff. d'apprentissage au sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Problématique de l'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage. Contexte scolaire et caractéristiques de ces élèves au secondaire. Évaluation descriptive et diagnostique. Méthodes et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PPA 1112.

PPA 3001 Éducation interculturelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des particularités de l'enseignement et de l'apprentissage dans des classes multiethniques et multiculturelles. Cours EDER 464 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

PPA 3101 Éval. interv. auprès des élèves à risque (AHE 1 j) **3 cr.**
Analyse et évaluation des problèmes éprouvés en classe par les élèves à risque. Pistes d'intervention pour favoriser les deux conditions essentielles à l'apprentissage : le vouloir et le pouvoir. Concomitant(s) : ETA 3550.

PPA 3102 Intervention : élèves en difficulté (AHE 1 j) **3 cr.**
Méthodes et stratégies spécifiques à l'intervention en gymnase auprès des élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation scolaire et sociale. Techniques et attitudes de relation et de communication. Plan d'intervention personnalisé.

PPA 3103 Élèves à besoins particuliers (AHE 1 j) **3 cr.**
Étude des différences des clientèles rencontrées dans les milieux scolaires. Moyens d'identification. Stratégies pédagogiques en fonction de la douance et des problèmes d'apprentissage. Cours EDPI 309 de l'Université McGill. Inscription par entente interuniversitaire.

PPA 3110 École, famille, conseil en adapt. scol. (AHE 1 j) **3 cr.**
Problèmes et méthodes de coopération avec la famille ainsi qu'avec les agents d'éducation susceptibles de travailler avec l'enseignant en adaptation scolaire. Concertation pour l'intervention. Éthique de la coopération.

PPA 3120 Gestion de classe au secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Principes, stratégies et habiletés de gestion de classe. Rapports entre la gestion de classe et l'apprentissage scolaire et social. Problèmes d'indiscipline. Étude de cas.

PPA 3205 La classe en milieu urbain (AHE 1) **3 cr.**
Adaptation de l'intervention éducative à la diversité socioéconomique, ethnique et culturelle des élèves. Gestion des conflits de valeurs. Communication interculturelle. Partenariat école-familles.

PPA 3210 Pédagogie en contexte pluriethnique (AHE 1) **3 cr.**
Mise en place d'une gestion de classe et d'une direction des apprentissages spécifiques à la classe d'accueil ou à la classe pluriethnique. Caractéristiques de l'hétérogénéité des élèves. Fondements théoriques de la pédagogie.

PPA 3215 Pédagogie différenciée (AHE 1) **3 cr.**
Théorie et pratique de la différenciation pédagogique. Traitement des différences. Lecture de l'hétérogénéité en classe.

PPA 3222 Gestion de classe en L2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Gestion de l'espace-temps en classe du primaire/secondaire. Modèles de gestion des environnements pédagogiques. Exploitation des ressources communautaires. Prévention et intervention. Prise en compte de l'hétérogénéité.

PPA 3225 Pédagogie de la coopération (AHE 1) **3 cr.**
Modèles de gestion d'un groupe-classe. Stratégies d'enseignement coopératif. Apprentissage des habiletés sociales et du travail en équipe. Rôle des interactions sociales dans l'acquisition des connaissances.

PPA 3230 Pédagogie en milieu urbain (AHE 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Adaptation de l'éducation à la diversité socio-économique, ethnique et culturelle de la clientèle; caractéristiques de la pédagogie interculturelle; stratégies pédagogiques d'intégration de la diversité.

PPA 3236 Modèles de gestion de classe au sec. (AHE 1) **2 cr.**
Principes, stratégies et habiletés de gestion de classe. Rapports entre la gestion de classe et l'apprentissage scolaire et social de l'élève. Intégration des élèves en difficulté. Étude de cas.

PPA 3238 Enseignant et relation éducative au sec. (AHE 1) **2 cr.**
Relation éducative, facteur de facilitation ou d'inhibition de l'apprentissage scolaire. Pièges inhérents à une gestion de classe fondée sur la reproduction de stéréotypes relationnels. Enjeux disciplinaires à l'adolescence.

PPA 3240 Gestion de classe au primaire/secondaire (AHE 1 j) **3 cr.**
Gestion de l'espace-temps en classe du primaire/secondaire. Modèles de gestion des environnements pédagogiques. Exploitation des ressources communautaires. Prévention et intervention. Prise en compte de l'hétérogénéité.

PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Adaptation de l'éducation à la diversité socioéconomique, ethnique et culturelle; caractéristiques de la pédagogie interculturelle et stratégies de prise en compte de la diversité.

PPA 3400 Intégration scolaire des élèves HDAA (AHE 1) **3 cr.**
Principes et problématique reliés à l'intégration des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Caractéristiques des élèves HDAA. Évaluation et analyse de leurs besoins spécifiques.

PPA 3401 Intégration scol. d'élèves en difficulté (AHE 1) **3 cr.**
Problématique de l'éducation des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Dynamique interactive sujet/situation pédagogique. Facteurs liés au décrochage scolaire. Entraves à l'intégration. Enseignement individualisé.

PPA 3402 Élèves en diff. de comportement au prim. (AHE 1 j) **3 cr.**
Difficultés comportementales au cours de l'enfance. Manifestations, évaluation, évolution. Analyse des principales stratégies d'intervention favorisant l'adaptation scolaire et sociale de l'élève. Préalable(s) : PPA 1111.

PPA 3403 Élèves en diff. de comportement au sec. (AHE 1 j) **3 cr.**
Difficultés comportementales au cours de l'adolescence. Manifestations, évaluation, évolution. Analyse des principales stratégies d'intervention favorisant l'adaptation scolaire et sociale de l'élève. Préalable(s) : PPA 1111.

PPA 3405 Aspects socio-affectifs de la rééduc. (AHE 1) **3 cr.**
Réactions à l'échec scolaire; techniques et attitudes de relation et de communication dans l'éducation et la rééducation des élèves en difficulté; concertation.

PPA 3406 Modèles d'intervention en orthopédagogie (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Modèles d'intervention en fonction du système d'organisation du secteur de l'adaptation scolaire. Autres modèles en émergence. Analyse d'interventions orthopédagogiques aux fins de compréhension, de préparation, d'évaluation.

PPA 3422 Conseil, intervention en milieu familial (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Technique d'écoute et de support aux parents d'enfants présentant des difficultés. Problèmes et méthodes de coopération famille-école et d'intervention en sites extrascolaires.

PPA 3430 Intégration scol./déficience intellect. (AHE 1) **3 cr.**
Historique et définition. Problématique de l'individualisation de l'enseignement. Ergonomie cognitive, aménagements pédagogiques et gestion de classe. Étude de cas.

PPA 3440 Péd. et élèves à besoins particuliers (AHE 1) **3 cr.**
Gestion d'un groupe-classe intégrant des enfants à besoins particuliers dans une perspective d'égalité des chances. Adaptation de l'enseignement aux caractéristiques des élèves. Pédagogie de la réussite.

PPA 3470 Élèves du prim., incapacités intellect. (AHE 1) **3 cr.**
Autonomie de base, autonomie fonctionnelle et participation sociale. Habiletés essentielles et curriculum de développement au primaire. Procédés d'intervention. Aménagements ergonomiques des tâches et du milieu. Préalable(s) : PPA 1111.

PPA 3480 Élèves du sec., incapacités intellect. (AHE 1 j) **3 cr.**
Autonomie de base, autonomie fonctionnelle et participation sociale. Habiletés essentielles et curriculum de développement au secondaire. Procédés d'intervention. Aménagements ergonomiques des tâches et du milieu. Préalable(s) : PPA 1111.

PPA 4100 Gestion de classe/besoins particuliers (AHE 1 j) **3 cr.**
Organisation et gestion des groupes intégrant des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Impact des différentes pratiques sur l'engagement et la réussite des élèves à besoins particuliers. Collaboration avec la famille. Préalable(s) : PPA 1101A ou PPA 1101T.

PPA 4200 Enseignant et pratique professionnelle (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Intégration des diverses composantes de la personne de l'enseignant et sa pratique professionnelle. L'être et le faire dans la relation pédagogique; la relation au corps et à l'imaginaire. Exercices.

PPA 4210 Animation et communication (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Groupes et équipes de travail à l'école : équipe-école, conseil d'établissement, équipes pédagogiques, rencontres avec les parents et le milieu. Étude des groupes : dynamique, animation, participation et communication.

PPA 4215 Enseignement et innovation pédagogique (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Problématique de l'innovation pédagogique. Stratégies du changement pédagogique. Études de recherches effectuées avec des enseignants; problèmes rencontrés, outils, retombées sur l'enseignement.

PPA 4235 L'enseignement et la créativité (AHE 1) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Sensibilisation au processus créateur de l'enseignant et de l'élève. Le rapport de l'enseignant à son propre champ de créativité. Pratiques, analyse de techniques de créativité dans des situations d'enseignement au primaire.

PPA 4400 Élèves en difficulté au secondaire (AHE 1) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Éducation et rééducation des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Intégration des élèves à besoins particuliers. Cheminements particuliers au secondaire. Aperçu de la recherche récente.

PPA 4401 Élèves du primaire en diff. et milieu (AHE 1) **3 cr.**
Analyse de l'interaction entre, d'une part les caractéristiques et besoins de l'élève du primaire en difficulté, et d'autre part les caractéristiques, besoins et contraintes des milieux pédagogiques fréquentés. Préalable(s) : 90 crédits du programme.

PPA 4402 Élèves du secondaire en diff. et milieu (AHE 1 j) **3 cr.**
Analyse de l'interaction entre d'une part, les caractéristiques et besoins de l'élève du secondaire en difficulté, et d'autre part les caractéristiques, besoins et contraintes des milieux pédagogiques fréquentés. Préalable(s) : 90 crédits du programmes.

PPA 4403 Jeu et domaines d'éveil à la maternelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Pédagogie en contexte ludique : exploration des domaines d'éveil aux connaissances et intégration du jeu. Analyse et développement de matériel. Animation de situations d'apprentissage. Construction d'instruments d'observation.

PPA 4405 Prévention de l'échec scolaire (AHE 1) **3 cr.**
Identification au préscolaire d'élèves à risque. Analyse des types de prévention au préscolaire et au premier cycle du primaire. Problèmes particuliers associés à la transition préscolaire-primaire et les mesures préventives.

PPA 4406 Incapacités et pratiques d'intégration (AHE 1 j) **3 cr.**
Élèves qui ont des incapacités (auditives, intellectuelles, motrices et visuelles) importantes. Curriculum scolaire. Produits, procédés pédagogiques de soutien à l'intégration. Ressources disponibles.

PPA 4407 Élèves en diff. grave de comportement (AHE 1 j) **3 cr.**
Élaboration d'interventions, individuelles ou de groupe, en classe ordinaire ou spéciale et implantation d'actions rééducatives auprès d'élèves en difficulté grave. Techniques de modification du comportement. Préalable(s) : PPA 3402 ou PPA 3403.

PPA 4410 Collaboration avec d'autres éducateurs (AHE 1) **3 cr.**
Connaissance des méthodes d'observation et analyse de structures d'enseignement dans une perpective de collaboration. Élaboration du plan d'intervention. Éthique de la coopération.

PPA 4415 École et adolescents en difficulté (AHE 1) **3 cr.**
Développement psychologique, physique, cognitif, social et de la sexualité à l'adolescence. Rôle de la famille, des pairs et de l'école. Problématiques d'adaptation à l'adolescence.

PPA 4420 Intervention éducative auprès d'adultes (AHE 1 j) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Besoins éducatifs des adultes dans une perspective développementale. Application de principes andragogiques dans la conception et la mise à l'essai d'une intervention éducative auprès d'adultes.

PPA 4422 Conseil pédagogique et famille (AHE 1) **3 cr.**
Technique d'écoute et de support aux parents d'enfants présentant des difficultés. Problèmes et méthodes de coopération famille-école et d'intervention en milieu scolaire.

PPA 4430 Élèves doués au secondaire (AHE 1 j) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Caractéristiques cognitives, affectives et motivationnelles des élèves doués du secondaire. Évaluation des capacités et des besoins. Modèles d'organisation scolaires particuliers et approches pédagogiques spécifiques.

PPA 4440 Pédagogie/élèves à besoins particuliers (AHE 1 j) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Intégration des élèves à besoins particuliers. Difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Modèles de service et stratégies d'intervention.

PPA 4475 Élèves en difficulté de comportement 1 (AHE 1) **3 cr.**
Difficultés comportementales au cours de l'enfance et de l'adolescence. Manifestations, évaluation, évolution. Analyse des principales stratégies d'intervention favorisant l'adaptation scolaire et sociale de l'élève. Préalable(s) : PPA 1111.

PPA 4660 Stratégies d'une intervention éducative (AHE 1) **3 cr.**
Design de stratégies éducatives auprès d'adultes en situation d'apprentissage : étapes principales, conditions préalables. Appropriation par l'éducateur d'adultes des connaissances et habiletés nécessaires.

PPA 4675 L'adulte en difficulté d'apprentissage (AHE 1) **3 cr.**
Caractéristiques de l'apprenant adulte en difficulté d'apprentissage. Stratégies d'intervention dans un contexte d'alphabétisation. Préalable(s) : PPA 1112.

PPL - Études plurisectorielles

PPL 1000 Activité d'orientation (AHE 1 js) **1 cr.**
Défis posés par les relations interculturelles dans différents secteurs d'emploi; éventail des besoins qui en découlent; énoncé des compétences à acquérir pour intervenir en contexte multiethnique; construction d'un parcours individuel.

PPL 2000 Activité d'étape (AHE 1 js) **1 cr.**
Ateliers d'étude de cas et de résolution de problèmes; exploitation des données factuelles, expérimentation des grilles d'analyse et application des notions traitées dans le cadre des cours obligatoires. Préalable(s) : avoir complété les 12 crédits du bloc B obligatoire.

PPL 2015 Politiques et modèles d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse de données démographiques, historiques, sociologiques, juridiques sur le phénomène migratoire; étude comparée des politiques québécoise et canadienne d'immigration et d'intégration; identification des enjeux.

PPL 2035 Stratégies identitaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse du processus migratoire et du rapport à l'identité en contexte pluraliste : choc culturel, mécanismes d'adaptation, exclusion, inclusion, construction identitaire, biculturalité, menace identitaire, identité ethnique et identité civique.

PPL 3000 Activité de synthèse et d'intégration (AHE 1 js) **1 cr.**
Bilan des acquis en fonction des objectifs d'apprentissage; identification des compétences interculturelles transférables à divers secteurs d'activité; exploration des modalités de suivi et de mise à jour des compétences développées. Préalable(s) : avoir complété 23 crédits dans le programme.

PPL 3010 Coopération et interculturalisme (AHE 1 js) **3 cr.**
Les relations interculturelles abordées dans une optique de coopération internationale : enjeux entourant les rapports nord-sud; questions d'actualité en matière d'aide au développement; principales ONG (missions, approches, champs d'intervention).

PPL 3014 Intervention en situation d'urgence (AHE 1 js) **3 cr.**
Gestion de crises déclenchées par les catastrophes naturelles, mouvements forcés de population et autres phénomènes qui font appel à l'aide internationale : intervention dans les pays en crise ou pays limitrophes; accueil de réfugiés.

PPL 3015 Gestion de projets et coopération (AHE 1 js) **3 cr.**
La gestion de projets abordée à travers des modèles inspirés de divers champs d'activité couverts par les organismes de coopération internationale : processus, adaptation aux particularités culturelles, forces et limites de divers modèles.

PPL 3020 Ethnicité et troisième âge (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude théorique des conditions de vie des personnes âgées de divers groupes ethniques au Québec. Étude pratique d'approches, de méthodologies et de techniques liées à l'intervention auprès de ces clientèles. Étude de cas.

PPL 3030 Gestion de la diversité socioculturelle (AHE 1 js) **3 cr.**
L'adaptation des institutions à la réalité multiethnique; enjeux pour le service à la clientèle et la gestion du personnel; outils, programmes et politiques de gestion de la diversité, approches américaine, québécoise et européenne.

PPL 3040 Communication interculturelle (AHE 1 js) **3 cr.**
Habiletés requises à l'établissement et au maintien d'une communication verbale et non verbale satisfaisante en contexte professionnel. Diversité d'interprétation du langage non verbal. Éthique de la communication interculturelle.

PPL 3045 Conflits de valeurs et de droits (AHE 1 js) **3 cr.**
Distinction entre conflits de valeurs et conflits de droits; exploration des outils existants pour traiter ces conflits; analyse de diverses approches pour assurer le vivre-ensemble en contexte pluraliste; pistes juridiques et non juridiques.

PPL 3050 Problématique liée à l'interculturel (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité éducative destinée à l'approfondissement de thèmes relatifs à la multiethnicité et à l'acquisition de stratégies d'intervention portant sur les thèmes abordés. Aux fins du programme « petite enfance et famille », ce cours abordera des thématiques pertinentes tant au plan des contenus théoriques que des outils d'intervention.

PPL 3050Y Santé et transculturalité (AHE 1 js) **3 cr.**
Conception de la santé physique et mentale dans les différents pays de provenance des personnes immigrantes; interférence des traditions culturelles et religieuses dans le traitement des maladies; ethnopsychiatrie et approche transculturelle.

PPL 3050Z École, famille en contexte pluriethnique (AHE 1 js) **3 cr.**
Enjeux entourant la communication école-famille en milieu pluriethnique. Stratégies de rapprochement. Modèles d'intervention.

PPL 3090 Projets spéciaux en milieu multiethnique (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques destinées à permettre à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises d'un projet personnel (recherche, stage, etc.). Préalable(s) : avoir complété tous les cours du bloc A.

PRO - Promotionnelle (communication)

PRO 1000 Communication promotionnelle : théories (AHE 1 js) **3 cr.**
Nature et rôle de la promotion, aspects de mise en marché, réseaux de distribution, tactiques de pression, comportement du consommateur, dimension éthique et aspects légaux.

PRO 1001 Conception d'activités promotionnelles (AHE 1 js) **3 cr.**
Objectifs, stratégies et tactiques correspondantes en fonction des catégories de produits, de services et de groupes cibles; choix et limites associés aux promotions; plan de campagne; méthodes d'évaluation et de contrôle de l'efficacité. Concomitant(s) : PRO 1000.

PRO 2000 Médias et création promotionnelle (AHE 1 js) **3 cr.**
Choix et utilisation des médias conventionnels et nouveaux; influence réciproque des médias et de la création; types de création en fonction des objectifs, des produits et des groupes cibles. Concomitant(s) : PRO 1000.

PRO 2001 Design et promotions (AHE 1 js) **3 cr.**
Place, importance et choix du design; conception des emballages en lien avec les activités promotionnelles; techniques de production imprimée; formes et couleurs; distribution du matériel. Concomitant(s) : PRO 1000.

PRO 3000 Atelier d'intégration en promotion (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité d'intégration des apprentissages par la réalisation d'une campagne de promotion intégrée pour un client-annonceur. Préalable(s) : 9 cr. de sigle PRO. réussis dans le Module.

PSE - Psychoéducation

PSE 1070 La croissance et ses principaux enjeux (A 1 s) **3 cr.**
Les grands enjeux du développement humain au plan biologique, cognitif, affectif et social vus sous l'angle des principales théories qui s'y intéressent. Liens avec les difficultés d'adaptation sociale et l'intervention.

PSE 1100 Introduction à la psychoéducation (A 1 j) **3 cr.**
Jacques C. Gregoire
Bases conceptuelles et historiques de la psychoéducation. Champs d'étude et d'application. Science et intervention. Considérations sociopolitiques relatives à l'intervention auprès des jeunes en difficulté. Éthique professionnelle.

PSE 1101 Bases biologiques du développement (H 1 j) **3 cr.**
Paul Gendreau
Concepts de base du développement biologique. Liens avec le développement psychosocial. Mécanismes biologiques de l'apprentissage, des émotions, de l'attachement et des comportements sociaux. Interdépendance biologie-environnement.

PSE 1102 Développement socio-affectif 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction aux processus du développement socio-affectif selon diverses approches théoriques. Introduction aux grands débats en psychologie du développement socio-affectif. Principales approches théoriques sur la construction du lien d'attachement.

PSE 1103 Développement socio-affectif 2 (H 1 j) **3 cr.**
Principales approches théoriques des processus associés à la construction de l'identité chez l'individu. Étude des diverses approches théoriques portant sur le développement de l'agressivité, de l'altruisme, du jugement et du comportement moral. Préalable(s) : PSE 1102. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 1104 Développement cognitif (AH 1 j) **3 cr.**
Serge Larivée
Conceptions de l'intelligence. Perspective historique. Étude comparative des approches opératoire et différentielle. Grandes étapes du développement intellectuel (du nourrisson à l'âge adulte). Développement du langage.

PSE 1106 Écologie sociale du développement (H 1 j) **3 cr.**
Influences environnementales à différents moments du développement (parents, fratrie, famille, pairs, garderie, école, société, culture). Approches écosystémique et transactionnelle. Facteurs de risque et de protection. Politiques sociales.

PSE 1107 Méthodologie scientifique (A 1 j) **3 cr.**
Problématique, hypothèses, plans de recherche à groupes et à cas unique, variables et contrôle. Instruments et cueillette des données; échantillonnage et généralisation des résultats. Normes de présentation des travaux.

PSE 1108 Analyses statistiques 1 (H 1 j) **3 cr.**
Jean-François Angers
Statistiques descriptives et inférentielles. Analyses paramétriques et non paramétriques; univariées et bivariées. Comparaisons de groupes, corrélations et régression linéaire. Initiation aux bases de données et au traitement informatique. Préalable(s) : PSE 1107.

PSE 1109 Réseau des services à la jeunesse (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Sébastien Fallu
Étude critique des lois régissant les services sociaux à l'enfance et à l'adolescence. Notions de protection et de justice. Analyse des institutions responsables de l'application de ces lois. Préalable(s) : PSE 1100.

PSE 1500 L'intervention psychoéducative (A 1 s) **3 cr.**
Jacques C. Gregoire
Origine et développement des approches psychoéducatives en Europe et en Amérique du Nord. Mise en comparaison des principaux courants. Objectifs, clientèles, contextes d'intervention, balises légales, approche pluridisciplinaire.

PSE 1501 Clientèles en difficulté d'adaptation (H 1 s) **3 cr.**
Caractéristiques des principaux types de clientèles inadaptées: négligence, maltraitance, consommation de drogues, comportements agressifs, délinquance, troubles internalisés, etc. Liens avec l'intervention. Préalable(s) : PSE 1070.

PSE 1502 Évaluation des habiletés et des besoins (H 1 s) **3 cr.**
Introduction aux notions de psychométrie et d'observation. Principaux instruments et approches utilisés: apport et limites. Interprétation de rapports d'évaluation et éthique. Liens avec l'intervention. Préalable(s) : PSE 1070 et PSE 1501.

PSE 1503 Aspects méthodologiques en intervention (A 1 s) **3 cr.**
Étude des différentes composantes des activités rééducatives. Planification d'une activité et de l'évaluation de ses effets. Préalable(s) : PSE 1502.

PSE 2103 Instruments de mesure et d'évaluation (H 1 j) **3 cr.**
Le problème de la mesure en psychoéducation. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques. L'élaboration d'instruments de mesure : les tests, les questionnaires, les entrevues, etc. Analyse d'instruments connus dans le domaine. Préalable(s) : PSE 1109.

PSE 2104 Observation des comportements (H 1 j) **3 cr.**
Méthodes d'observation pour décrire les comportements. Utilisation des observations pour l'évaluation des difficultés d'adaptation. Préalable(s) : PSE 1108 ou PSY 1004 ou STT 1995 ou PSE 1109.

PSE 2105 Inadaptation, petite enfance et enfance (A 1 j) **3 cr.**
Stéphane Cantin
Troubles du comportement social (internalisants et externalisants) au cours de la petite enfance et de l'enfance. Manifestations, évaluation, prévalence, évolution. Facteurs associés à ces troubles. Préalable(s) : PSE 1109.

PSE 2106 Inadaptation au cours de l'adolescence (A 1 j) **3 cr.**
Sylvana Côté
Troubles du comportement social (internalisants et externalisants) au cours de la préadolescence et de l'adolescence. Manifestations, évaluation, prévalence, évolution. Facteurs associés à ces troubles. Préalable(s) : PSE 1109.

PSE 2108 Méthodologie de l'intervention 1 (A 1 j) **3 cr.**
Jacques C. Gregoire
Évaluation diagnostique des besoins et des capacités d'adaptation des sujets. Identification et formulation d'objectifs d'intervention. Planification d'une intervention psychoéducative. Concomitant(s) : PSE 2109.

PSE 2109 Stages (A 2 js) **6 cr.**
Expérience de pratique supervisée auprès d'une clientèle en difficulté et visant à développer des compétences professionnelles, notamment l'observation, l'évaluation diagnostique, l'organisation et la communication. Préalable(s) : PSE 1100.

PSE 2111 Modèles de prévention et d'intervention (H 1 j) **3 cr.**
Sophie Parent
Bases théoriques sous-jacentes aux programmes de prévention et de rééducation. Illustration à l'aide de programmes existants. Préalable(s) : PSE 2105.

PSE 2500 Savoir-être et intervention (H 1 s) **3 cr.**
L'intervenant face aux comportements inadaptés. Enjeux, conflits et gestion des conflits. Aptitudes à la relation d'aide et attitudes requises. Croissance personnelle et professionnelle. Préalable(s) : PSE 1503.

PSE 2501 L'intervention à l'école (A 1 s) **3 cr.**
Caractéristiques de l'intervention psychoéducative en milieu scolaire. Complémentarité avec les autres modalités d'intervention. Habiletés requises en fonction des objectifs visés. Préalable(s) : PSE 1503.

PSE 2502 L'intervention en milieu externe (A 1 s) **3 cr.**
Caractéristiques de l'intervention psychoéducative en milieu externe (famille et communauté). Modèles et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PSE 1503.

PSE 2503 L'intervention en centre et en foyer (A 1 s) **3 cr.**
Caractéristiques de l'intervention en centre de réadaptation et en foyer de groupe. L'intervenant comme parent substitut. Enjeux dans les rapports à l'enfant et à la famille. Modèles et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PSE 1503. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 2504 L'intervention et le multiculturalisme (H 1 s) **3 cr.**
Les défis spécifiques liés à l'intervention auprès de membres de communautés culturelles. Ajustement des modalités d'intervention en fonction des valeurs et caractéristiques spécifiques à chaque culture. Modèles et stratégies d'intervention. Préalable(s) : PSE 1503.

PSE 2510 Problématiques psychoéducatives (E 1 js) **3 cr.**
Cours ou laboratoire permettant de répondre à des besoins de formation spécifiques à un milieu de pratique.

PSE 2511 Problématique en intervention (A 1 js) **1 cr.**
Cours ou laboratoire permettant d'aborder une problématique spécifique d'intervention en lien avec les besoins d'une clientèle spécifique ou d'un milieu de pratique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 2512 Compétence en intervention (A 1 js) **1 cr.**
Cours ou laboratoire permettant l'acquisition ou le développement d'une compétence spécifique en intervention en lien avec les besoins d'une clientèle spécifique ou d'un milieu de pratique. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 2513 Étude d'un programme d'intervention (A 1 js) **1 cr.**

Cours initiant à un programme ou modèle spécifique d'intervention et à ses différentes composantes. Préparation à la mise en oeuvre d'un projet spécial. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 3104 Méthodologie de l'intervention 2 (A 1 j) **3 cr.**

Adaptation et validation des stragégies d'intervention en fonction des besoins des clientèles rencontrées dans la pratique psychoéducative. Étude des besoins des partenaires de l'intervention (parents, professionnels, pairs); stratégies de soutien. Préalable(s) : PSE 2108.

PSE 3105 Étude de cas et plans d'intervention (H 1 j) **3 cr.**
Yolande Tanguay

Identification des difficultés d'adaptation sociale et des besoins d'un individu. Élaboration d'un plan et de stratégies d'intervention. Concomitant(s) : PSE 3117.

PSE 3106 Interventions auprès de la famille (H 1 js) **3 cr.**
Linda S. Pagani

La famille comme moyen et lieu d'intervention. Modalités d'intervention avec les parents et la fratrie. Composantes du milieu familial qui influencent la mise en place et la conduite d'interventions. Dimension pluridisciplinaire. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3107 Interventions en milieu scolaire (AH 1 s) **3 cr.**

Modalités d'intervention dans le contexte scolaire. Composantes du milieu qui influencent la mise en place et la conduite d'interventions. Dimension pluridisciplinaire. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3108 Interventions dans la communauté (A 1 j) **3 cr.**

Modalités d'intervention dans la communauté. Composantes des ressources communautaires qui influencent la mise en place et la conduite d'interventions. Dimension pluridisciplinaire. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3109 Interventions en milieu résidentiel (A 1 j) **3 cr.**

Modalités d'intervention en milieu résidentiel. Composantes du milieu qui influencent la mise en place et la conduite d'interventions. Dimension pluridisciplinaire. Préalable(s) : PSE 2109. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 3111 La relation psychoéducative (AH 1 j) **3 cr.**
Yolande Tanguay

L'entrevue clinique en psychoéducation. Attitudes, objectifs et méthodes. Exercices d'application d'entretiens et analyse critique. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3115 Fonctionnement cognitif et intervention (H 1 j) **3 cr.**
Serge Larivée

Analyse du fonctionnement et du dysfonctionnement cognitif en tant que facteur d'inadaptation sociale. Programmes d'intervention, stratégies de résolution de problèmes, processus métacognitifs. Préalable(s) : PSE 1104. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 3117 Stages (A 2 js) **6 cr.**

Expérience de pratique supervisée auprès d'une clientèle en difficulté et visant l'intégration des compétences professionnelles notamment la planification, l'animation, l'utilisation et l'évaluation d'intervention. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3118 Intervention cognitivo-comportementale (H 1 j) **3 cr.**
Lyse Turgeon

Synthèse des théories de l'apprentissage et des techniques d'intervention cognitivo-comportementale qui en découlent. Applications cliniques de ces approches. Expérimentation d'un protocole d'intervention. Préalable(s) : PSE 2109. Concomitant(s) : PSE 3117.

PSE 3121 Identité, pratiques et éthique (A 1 j) **3 cr.**

Intégration et généralisation des savoir, savoir-faire et savoir-être. Développement d'une identité professionnelle. Rôles, fonctions et éthique en pratique psychoéducative. Préalable(s) : PSE 2109. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSE 3122 Interventions en contexte d'autorité (AH 1 j) **3 cr.**

Stratégies d'intervention en Centres jeunesse visant la protection de l'enfant, le développement des compétences parentales et la responsabilisation du jeune contrevenant. Intervention clinique en contexte d'autorité. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3123 L'enfant maltraité (A 1 j) **3 cr.**
Sarah Dufour

La notion de trauma. Les différentes maltraitances à l'enfance. Prévalence, manifestations, facteurs de risque, évolution, traitement. Préalable(s) : PSE 2109.

PSE 3124 Prévention des troubles de l'attachement (A 1 j) **3 cr.**
Sophie Parent

Pronostics et psychopathologies associés à diverses catégories de troubles de l'attachement. Stratégies de prévention et de traitement. Relations d'attachement dans un contexte de protection de l'enfant et pratiques de placement. Préalable(s) : PSE 2109.

PSL - Physiologie

PSL 1982 Les bases du système nerveux (AH 1) **2 cr.**
C. Elaine Chapman et Jean-Pierre Gossard

Description de la structure et de la physiologie du système nerveux central et périphérique.

PSL 1984 Fonctions du système nerveux (H 1 j) **4 cr.**

Structures et physiologie sous-tendant les fonctions du système nerveux : bases cellulaires, développement, circuits neuronaux et mécanismes et plasticité des systèmes sensoriels, moteur, autonome et cognitif. Notions de neuropathologie.

PSL 1993 Physiologie générale (H 1 j) **3 cr.**
Michel Lavallée

Physiologie générale des principaux systèmes biologiques à l'exclusion du système nerveux.

PSL 1996 Anatomie et physiologie générales 1 (A 1 j) **2 cr.**

Notions générales d'anatomie et de physiologie des systèmes endocrinien et cardiovasculaire. Cours destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

PSL 1997 Anatomie et physiologie générales 2 (H 1 j) **2 cr.**

Notions générales d'anatomie et de physiologie des systèmes respiratoire, génital, urinaire et digestif. Cours destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

PSL 2983 Intégration dans le système nerveux (A 1) **2 cr.**
C. Elaine Chapman et Jean-Pierre Gossard

Description des mécanismes normaux et pathologiques de l'intégration sensorimotrice aux différents niveaux du système nerveux. Préalable(s) : PSL 1982.

PSL 3061 Physiologie intégrée (AH 1 j) **3 cr.**

Intégration des notions fondamentales des systèmes physiologiques déjà vus : cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Approche par problèmes permettant une meilleure compréhension de certaines pathologies.

PSL 3062 Neurophysiologie (AH 1 j) **3 cr.**
Arlette Kolta et Richard Robitaille

Fonctionnement élémentaire de système nerveux; l'émission, la transmission, la réception et le traitement des signaux.

PSL 3063 Neuropsychologie (AH 1 j) **3 cr.**

Bases anatomiques et physiologiques des fonctions cérébrales supérieures. Neurobiologie du comportement.

PSL 3065 Fonctions spécialisées du syst. nerveux (AH 1 j) **3 cr.**

Études des principaux systèmes sensoriels, moteurs et végétatifs. Bases anatomiques et physiologiques des fonctions cérébrales supérieures. Notions de neuropathologie.

PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire (AH 1) **3 cr.**
Angelo Calderone

Électrophysiologie cardiaque, contraction du myocarde, la pompe cardiaque, hémodynamique, circulation périphérique, microcirculation, régulation centrale et périphérique de la circulation.

PST - Psychiatrie

PST 1956 Psychopathologie infantile (AH 1) **2 cr.**
Sylvain Palardy et collaborateurs

Étude des principales formes de psychopathologie rencontrées en psychiatrie de l'enfant ainsi que les diverses approches thérapeutiques utilisées.

PST 1963 Psychopathologie 1 (H 1 j) **4 cr.**
Ursula Streit-Forest et collaborateurs
Concept de santé et de maladie mentale. Historique de ces concepts; épidémiologie et répercussions sociales de la maladie mentale. Philosophie et orientations des soins psychiatriques. Étude de deux écoles de pensée : analytique et humaniste.

PST 1964 Développement du système psychique (A 1 j) **2 cr.**
Fonctionnement psychique de l'être humain, théories et applications. Théories de l'attachement, modèles psycho-dynamique et systémique, approche cognitivo-comportementale. Intégration somato-psychique. Vision transculturelle du développement humain.

PST 1970 Psychopathologie (A 1 j) **2 cr.**
José Luis Fabian et collaborateurs
Notions et développement de la maladie mentale et de réactions à son égard. Étiologie, symptomatologie et traitement des grands syndromes psychiatriques. Principaux mécanismes de défense.

PST 2953 Psychopathologie 2 (A 1 j) **3 cr.**
Clifford Perrin et collaborateurs
Le conflit psychique : névroses, maladies psychosomatiques, psychoses, états-limite, syndromes organiques. Toxicomanies. Psychopathologie du troisième âge.

PST 2955G Psychopathologie et intervention (AHE 1 js) **3 cr.**
Principales psychopathologies psychiatriques. Identification de leurs caractéristiques et de leurs effets. Schémas d'évaluation et d'intervention présentés dans une perspective biopsychosociale intégrée.

PSY - Psychologie

PSY 1004 Analyses quantitatives en psychologie 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Roxane De La Sablonnière et Robert Haccoun
Analyses statistiques utilisées en psychologie : statistique descriptive et inférentielle. Distribution normale, corrélation et régression, vérification d'hypothèses, tests paramétriques (test t et analyse de la variance).

PSY 1006 Méthodologie scientifique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Michèle Robert
Méthodes de recherche. Problématique, hypothèse, variables et contrôle. Principes éthiques. Plans de recherche. Cueillette des données. Analyse et interprétation. Analyse d'articles.

PSY 1020G Psychologie de la perception (AHE 1 s) **3 cr.**
Phénomènes de la perception des formes, des illusions perceptives, de l'espace, du mouvement et de la couleur. Facteurs émotifs, sociaux et culturels influençant la perception visuelle. Exposé critique des différentes théories.

PSY 1035 Psychologie physiologique (AH 1 j) **3 cr.**
Introduction. Techniques en psychophysiologie. Anatomie. Micro-anatomie et électrophysiologie. Les systèmes sensoriels et moteurs. La motivation et les émotions. Le sommeil et l'éveil. L'apprentissage et la mémoire.

PSY 1045 Motivation et émotion (AHE 1 j) **3 cr.**
Serge Lecours
Introduction aux concepts de motivation et d'émotion. Principales théories explicatives. Modèles et méthodes. La réaction émotionnelle. La motivation humaine individuelle et sociale. Les comportements intrinsèquement motivés.

PSY 1075 Psychologie sociale (AHE 1 js) **3 cr.**
Geneviève Mageau
Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains.

PSY 1085 L'apprentissage (AH 1 j) **3 cr.**
André Savoie
Introduction historique à l'évolution de la problématique de l'apprentissage. Conditionnement classique et instrumental. Notion de renforcement, généralisation, discrimination, transfert, etc.

PSY 1095 L'enfance (AH 1 j) **3 cr.**
Monica O'Neill Gilbert et Catherine Ruth Solomon Scherzer
Développement physique, cognitif, social et affectif au cours de l'enfance. Le développement prénatal, la petite enfance, les périodes préscolaire et scolaire. Principales théories en psychologie du développement.

PSY 1105 Psychologie de la personnalité (AHE 1 js) **3 cr.**
Louise Nadeau
Problématique du champ. Déterminants biologiques et culturels. Modèles psychanalytique, behavioral et phénoménologique : divergences et convergences. Tendances nouvelles. Horizon anthropologique contemporain.

PSY 1901 Introduction à la psychologie (AH 1 j) **3 cr.**
Jean-Claude Lasry
Initiation aux principaux domaines de la psychologie contemporaine : apprentissage, pensée et langage, motivation et émotion, développement, personnalité. Problématiques, concepts, théories classiques et récentes en psychologie scientifique.

PSY 1951 Relations interpersonnelles (AH 1 j) **3 cr.**
Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Développement, maintien et fin des relations d'amitié et d'amour. Examen des principales théories et méthodes dans l'étude des relations interpersonnelles.

PSY 1960 Psychologie et médecine dentaire 1 (A 1 j) **2 cr.**
Définition, historique et fondements de la psychologie. Principes de base, acquisition de conduites, apprentissage, personnalité. Applications à la médecine dentaire.

PSY 1961 Psychologie du développement humain 1 (A 1 js) **3 cr.**
Catherine Ruth Solomon Scherzer
Étude des étapes et facteurs déterminants du développement humain, depuis la vie prénatale jusqu'à la période scolaire, dans ses aspects physiques, intellectuels et socio-affectifs. Approches théoriques et recherches contemporaines.

PSY 1963 Psychologie du comportement (H 1 j) **3 cr.**
Fonctionnement affectif et cognitif aux diverses étapes de la vie. Motivation et apprentissage. Applications à l'alimentation.

PSY 1966 Psychologie de l'adolescence (AH 1 js) **3 cr.**
Transformations physiologique, intellectuelle, affective et sociale. Développement pubertaire. Comportements et intérêts : famille, école, société, bande, délinquance, loisirs et orientation professionnelle.

PSY 1968 Psychologie et comportement humain (A 1 j) **3 cr.**
La personne en psychologie. Personnalité, modèles de comportements. Changement et stabilité. Prédiction de comportements à partir de ceux des personnes. Environnement physique et social. L'inné et l'acquis. Le vieillissement psychologique.

PSY 1969 Relations interpersonnelles : optométrie (A 1 j) **2 cr.**
Principes de base de la communication et des relations interpersonnelles. Applications en clinique. Méthodes et techniques d'entrevue.

PSY 1979 Gestion du stress en médecine dentaire (H 1 j) **2 cr.**
Techniques de relaxation musculaire; contrôle des émotions négatives par la thérapie rationnelle-émotive; habiletés de communication; organisation professionnelle face aux situations stressantes; stratégies d'intervention.

PSY 1983 Psychologie et comportement (AH 1 j) **3 cr.**
Théorie et méthodes en psychologie. Les bases biologiques du comportement, l'activité cognitive, la vie affective, le développement, les différences individuelles, le changement, la psychologie sociale.

PSY 1984 Cognition, émotion et ergothérapie (A 1 j) **3 cr.**
Processus cognitifs et vie quotidienne. Perception, attention, mémoire, langage, raisonnement, fonctions exécutives et contrôle de l'action. Le rôle de la motivation et des émotions. Phénomènes, théories, applications.

PSY 1989 Stress et anxiété : introduction (AH 1 j) **3 cr.**
Définitions. Bases psychophysiologiques. Origines et conséquences de la détresse psychologique dans la vie quotidienne. Principes de base de la gestion du stress. Stratégies d'intervention.

PSY 1990 Développement du jugement moral (A 1 j) **3 cr.**
Recherche sur le jugement moral; contributions des différents courants. Rapports entre jugement, sentiments et action morale. Aspects psychologiques des programmes d'éducation morale.

PSY 1995 Psychologie du vieillissement (A 1 s) **3 cr.**

Étude du processus du vieillissement dans une perspective développementale. Description et analyse des modifications des fonctions psychologiques; mémoire, intelligence, apprentissage. Adaptation de la personne dans son contexte existentiel.

PSY 2003 Introduction à la psychométrie (AH 1 j) **3 cr.**
François Chiocchio

Le problème de la mesure en psychologie. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques : validité, fidélité, etc. L'élaboration des instruments de mesure : les grilles d'observation, les tests, les mesures psychophysiologiques, etc. Préalable(s) : PSY 1004.

PSY 2007 Laboratoire 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Application des notions fondamentales de la méthodologie scientifique par la réalisation d'une recherche dans un domaine particulier. Revue de documentation. Expérimentation. Séminaire de recherche et rédaction d'un rapport. Préalable(s) : PSY 1004 et PSY 1006.

PSY 2044 Stress et anxiété (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Bergeron

Principales approches dans l'étude du stress et de l'anxiété. Composantes cognitives, comportementales et psychophysiologiques. Anxiété normale et pathologique. Principes de base : gestion du stress et traitement de l'anxiété.

PSY 2048 Psychologie de la santé (H 1 j) **3 cr.**
Marie Achille

Influence des facteurs psychologiques sur la santé physique. Comportements touchant la santé (p.ex. tabagisme, activité physique). Conceptions du stress et vulnérabilité. Rôle du psychologue dans la maladie.

PSY 2055 Psychologie de la perception (AH 1 j) **3 cr.**
Martin Arguin et Frédéric Gosselin

Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.

PSY 2065 Processus cognitifs 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Serge Larochelle

Étude des processus attentionnels et mnésiques de l'être humain. Aperçu des principaux résultats et des principales théories concernant l'acquisition, la rétention et la récupération des connaissances et des souvenirs.

PSY 2075 Psychologie de l'environnement (A 1 j) **3 cr.**

Présentation du domaine en fonction des processus psychosociaux qui sous-tendent les transactions avec l'environnement : espace personnel et régulation de l'intimité, comportement territorial et densité sociale. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 2078 Psychologie des femmes (A 1 j) **3 cr.**

Rôle du contexte social, de la biologie et des facteurs individuels. Approche multidisciplinaire. Problématiques comme puberté, cycle menstruel, sexualité, maternité, pauvreté, agression et vieillissement.

PSY 2084 Identités et interactions sociales (H 1 j) **3 cr.**
Roxane De La Sablonnière

Identités sociales dans les sociétés modernes. Identité, processus sociocognitifs, variables sociales affectant les relations interculturelles. Les nouveaux arrivants et leur société d'accueil. Psychologie et relations interculturelles positives.

PSY 2098 Sexualité et cycle de vie (A 1 j) **3 cr.**

Développement de la sexualité chez l'être humain aux différentes étapes de la vie : enfance, adolescence, maturité, troisième âge. Perspectives biologique, psychosociale et anthropologique. État de la recherche sur le comportement sexuel humain. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 2115 Psychopathologie: introduction (AHE 1 js) **3 cr.**
Christopher M. Earls et Ariel Stravynski

Psychopathologie, perspective historique. Modèles dynamique, behavioral. Milieux sociopathologiques. Pathophysiologie.

PSY 2127 Psychologie et éducation (AH 1 j) **3 cr.**
Huguette Bégin

Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde de l'éducation.

PSY 2128 Psychologie et monde du travail (AH 1 j) **3 cr.**
Luc Brunet et Robert Haccoun

Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 2226 Modèles d'intervention (A 1 j) **3 cr.**
Michael J.L. Sullivan

Présentation des principaux modèles d'intervention (psychodynamique, behavioral, expérientiel, systémique). Aperçu historique. Étude des postulats de base et de la problématique selon une grille d'analyse critique.

PSY 2253 Psychologie évolutionniste (H 1 j) **3 cr.**

Principaux apports de la théorie de l'évolution à la psychologie. Le problème de l'inné et de l'acquis. L'influence des déterminants biologiques dans le comportement.

PSY 2442G Psychologie de la créativité (AHE 1 js) **3 cr.**

Le processus créateur chez l'individu, les caractéristiques de l'individu créateur, les facteurs de développement et d'inhibition du potentiel créateur.

PSY 2600 Bidisciplinarité : psychosociologie 1 (A 1 j) **3 cr.**

En prenant pour base des objets concrets comme la famille et les relations ethniques, ce cours examine les convergences et divergences ainsi que les influences de l'autre discipline dans chacun des champs disciplinaires.

PSY 2961 Psychologie du développement humain 2 (H 1 j) **3 cr.**

Étude des étapes et facteurs déterminants du développement humain, depuis l'adolescence jusqu'au troisième âge, dans ses aspects physiques, intellectuels et socio-affectifs. Approches théoriques et recherches contemporaines.

PSY 2983 Psychologie et médecine vétérinaire (H 1 j) **3 cr.**

Stratégies de gestion du stress : relaxation, restructuration cognitive, affirmation de soi, résolution de problème, gestion du temps. Équilibre et meilleure qualité de vie, prévention de l'épuisement professionnel.

PSY 2990 Identité et rapports interculturels (AH 1 s) **3 cr.**

Théories de l'identité en psychologie. Identité et devenir de la personne. Identité ethnique, culture ancestrale et appartenance groupale. Identité et rapports interethniques. Stratégies identitaires en milieu pluraliste.

PSY 3008 Laboratoire 2 (AH 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Revue de la littérature sur un problème pertinent au domaine de recherche choisi, réalisation d'une recherche, séminaires de recherche et rédaction d'un rapport. Préalable(s) : PSY 2007 ou PSY 1007.

PSY 3012G Méthodes et techniques d'entrevues (AHE 1 js) **3 cr.**

Principales méthodes. Relation entre participants. Variables en cause dans une entrevue. Techniques de motivation, d'investigation, de communication et d'information. Applications.

PSY 3016 Cueillette et traitement des données (A 1 j) **3 cr.**

Méthodes avancées de cueillette et d'analyse des données de recherche. Modélisation en psychologie expérimentale. Utilisation avancée de logiciels: suite bureautique, analyse statistique, calcul et contrôle de l'expérimentation. Préalable(s) : PSY 1004 et PSY 1006. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 3022 Histoire critique de la psychologie (AH 1 j) **3 cr.**
Luc Granger

Contexte d'origine. Impact des écoles de psychologie. Débats avec la psychanalyse et la phénoménologie. Relations interdisciplinaires. Nouveaux horizons catégoriels.

PSY 3032 Neuropsychologie humaine (AHE 1 j) **3 cr.**
Nicole Caza et Hugo Théoret

Dommages cérébraux et leurs effets. Expérience de cerveau divisé. Apraxies, aphasies. Intégration théorique des données expérimentales. Préalable(s) : PSY 1035 ou SBM 2001.

PSY 3033 Neuropsychologie sensorielle (A 1 j) **3 cr.**
Martin Arguin

Traitement de l'information dans les systèmes sensoriels : organisation microscopique et microphysiologique. Effets de lésions partielles ou totales. Intégration théorique des données expérimentales. Préalable(s) : PSY 1035 et (PSY 2055 ou PSY 1055).

PSY 3035 Psychopharmacologie : introduction (A 1 j) **3 cr.**

Description des effets physiologiques et psychologiques des principales classes de drogues psychotropes. Évaluation critique (méthodologique et déontologique) de la recherche et des connaissances actuelles en psychopharmacologie. Préalable(s) : PSY 1035 ou SBM 2001. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 3063 Processus cognitifs 2 (H 1 j) **3 cr.**

Étude des processus impliqués dans le langage et la pensée humaine. Aperçu des principaux résultats et des principales théories concernant la compréhension du langage, la résolution de problèmes et le raisonnement. Préalable(s) : PSY 2065 ou PSY 1065.

PSY 3071 Relations interpersonnelles (HE 1 js) **3 cr.**

Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Développement, maintien et fin des relations d'amitié et d'amour. Examen des principales théories et méthodes dans l'étude des relations interpersonnelles. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 3073 Psychologie des groupes et équipes (H 1 s) **3 cr.**
Jean-Sébastien Boudrias

Analyse du comportement social dans les groupes restreints et les organisations : processus d'interactions et de communications en jeu, élaboration de structures et cultures spécifiques. Préalable(s) : PSY 2128 ou PSY 1128. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 3079 Psychologie comparée des sexes (H 1 j) **3 cr.**
Olga Eizner Favreau

Buts : (1) Étudier l'état actuel des recherches sur l'interaction de l'inné et de l'environnement. (2) Prendre conscience, par des expériences personnelles et partagées, de l'étendue de la différenciation sexuelle faite par la culture. Préalable(s) : PSY 1006 ou PSE 1107.

PSY 3083 Mémoire humaine (H 1 j) **3 cr.**
Sven Joubert

Principales approches à l'étude de la mémoire. Système de traitement, d'entreposage, de recouvrement d'information. Mémoire à court terme, à long terme, épisodique, sémantique. Mnémotechniques, plans, scripts et schémas. Théories de l'oubli. Préalable(s) : PSY 2065 ou PSE 1104 ou PSY 1065.

PSY 3090 Psychologie du nourrisson et de l'enfant (A 1 j) **3 cr.**
Annie Bernier

La structuration de l'univers physique et des interactions sociales au début de la vie. Problématiques et méthodologies de la période préverbale. Préalable(s) : PSY 1095.

PSY 3093 Adolescence (AE 1 j) **3 cr.**
Michel Claes

Analyse des tâches génétiques propres à l'adolescence : le développement pubertaire, l'évolution de la socialisation, l'accès à l'identité psychosociale. Psychopathologie propre à l'adolescence. Préalable(s) : PSY 1095.

PSY 3096 Famille et développement de l'enfant (H 1 j) **3 cr.**
Catherine Ruth Solomon Scherzer

Effets des interactions parents-enfants sur le développement du langage, de l'intelligence, de l'indépendance, de la compétence, etc., du jeune enfant. Introduction à la psychologie appliquée au développement. Préalable(s) : PSY 1095.

PSY 3106 La psychologie du rêve (H 1 j) **3 cr.**
Antonio Zadra

Perspective historique, théories, fonctions, données expérimentales, troubles oniriques, applications cliniques. Liens avec le développement humain, la personnalité, la psychopathologie et la psychophysiologie. Préalable(s) : PSY 1035 et PSY 1105.

PSY 3114 Les troubles mentaux graves (H 1 j) **3 cr.**
Conrad Lecomte

Les hypothèses biologiques de l'origine de la maladie mentale. Importance et évolution historique. Les recherches contemporaines. L'influence des facteurs héréditaires. Intégration des hypothèses biologiques et psychologiques. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3119 Psychologie communautaire (A 1 j) **3 cr.**
Christian Dagenais

Stratégies d'intervention et de prévention de problèmes sociaux comme les mauvais traitements envers les enfants, les problèmes de santé mentale et le suicide, à la lumière des théories et méthodes de recherche en psychologie communautaire. Préalable(s) : PSY 1006. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 3129 Méthodes et techniques d'entrevues (H 1 j) **3 cr.**
Mireille Cyr

Principales méthodes. Relation entre participants. Variables en cause dans une entrevue. Techniques de motivation, d'investigation, de communication et d'information. Applications. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3129S Méthodes et techniques d'entrevues (AHE 1) **3 cr.**

Principales méthodes. Relation entre les participants. Variables en cause dans une entrevue. Techniques de motivation, d'investigation, de communication et d'information. Applications.

PSY 3204 Analyses quantitatives en psychologie 2 (A 1 j) **3 cr.**
Geneviève Mageau

Analyses statistiques utilisées en psychologie : analyses de la variance selon différents plans factoriels, régression multiple, comparaison de moyennes, tests non paramétriques. Utilisation de logiciels permettant d'exécuter les analyses. Préalable(s) : PSY 1004.

PSY 3249 Violence familiale (A 1 j) **3 cr.**
Andrée Fortin

Concepts, théories et grands thèmes associés à l'étude de la violence au sein de la famille. Violence conjugale, mauvais traitements envers les enfants, cycle de la violence, analyse des déterminants et des conséquences. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 3250 Violence et agression (H 1 j) **3 cr.**
Joanne-Lucine Rouleau

Analyse des caractéristiques psychologiques de la violence dans les rapports sociaux : la violence quotidienne, les crimes violents, la violence de groupe, les gangs de rues, etc. Les déterminants, les traitements et la prévention. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 3254 Maturité et vieillesse (H 1 j) **3 cr.**

Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie. Préalable(s) : PSY 1095.

PSY 3256 Problématique de l'agression sexuelle (H 1 j) **3 cr.**
Huguette Bégin

Notions relatives à l'agression sexuelle à l'égard des enfants. Programmes de prévention et d'intervention. Valeurs éducatives, morales et sociales. Éthique. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3257 Personnalité 2 (A 1 j) **3 cr.**
Louise Nadeau

Étude approfondie des principales théories de la personnalité. Applications à la compréhension des comportements. Préalable(s) : PSY 1105.

PSY 3258 Psychopathologie 2 (A 1 j) **3 cr.**
Serge Lecours

Études approfondies des principaux modèles actuels en psychopathologie. Applications à la prévention et au traitement. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3259 Psychologie légale (A 1 j) **3 cr.**

Étude des paramètres psychologiques du processus judiciaire. Domaines particuliers d'application. Le jury : sélection et fonctionnement; le témoignage oculaire; responsabilité criminelle et troubles mentaux; aptitudes à subir un procès. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 3260 Théorie psychanalytique : Freud et après (H 1 j) **3 cr.**
Dominique Scarfone

Modèle freudien classique du fonctionnement psychique. Principaux successeurs de Freud. Raccordements avec les autres disciplines modernes de l'esprit. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3263 Troubles sexuels: les paraphilies (A 1 j) **3 cr.**

Classification, description et analyse des paraphilies. Évaluation de la déviance sexuelle. Prédiction statique et dynamique de la récidive et de la dangerosité. Stratégies d'intervention auprès des délinquants. Surveillance et contrôle. Préalable(s) : PSY 1115 ou PSY 2115. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

PSY 3298 Stage d'initiation à la psychologie 1 (A 1 j) **3 cr.**
Huguette Bégin

Stage d'initiation d'une durée de 100 heures dans un milieu de travail choisi par l'étudiant et approuvé par la direction du département. Observation des activités professionnelles et préparation d'un rapport de stage analytique. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3299 Stage d'initiation à la psychologie 2 (A 1 j) **3 cr.**
Huguette Bégin
Stage d'initiation d'une durée de 100 heures dans un milieu de travail choisi par l'étudiant et approuvé par la direction du département. Observation des activités professionnelles et préparation d'un rapport de stage analytique. Préalable(s) : PSY 2115 ou PSY 1115.

PSY 3952 Psychologie en réadaptation (A 1 j) **3 cr.**
Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Théories et méthodes de relations interpersonnelles. Psychologie de la personne en situation de handicap. Principes de la relation d'aide.

PSY 4000 Projet de recherche Honor (A 2 j) **6 cr.**
Antonio Zadra
Séminaire laboratoire portant sur la planification et l'élaboration d'une recherche avancée en psychologie.

PSY 4001 Méthodes de recherche avancées (A 1 j) **3 cr.**
Michèle Robert
Découverte accidentelle. Méta-analyse. Problèmes particuliers de validité interne, de contrôle et de plans classiques. Plans de recherche spéciaux. Réactivité de la mesure. Valeur des résultats. Problématique de la validité externe. Publication. Accès limité. Cours contingenté.

PTG - Études portugaises

PTG 1100 La lusophonie : cours synthèse (H 1 js) **3 cr.**
Identification et analyse des phénomèmes culturels les plus marquants dans les pays de la lusophonie.

PTG 1210 Introduction à la culture portugaise (AH 1 js) **3 cr.**
Étude des grands thèmes de la civilisation portugaise. Introduction au développement historique, artistique et littéraire du Portugal depuis le XIIe siècle à nos jours. Cours en français.

PTG 1220 Introduction à la culture brésilienne (H 1 js) **3 cr.**
Étude des différents secteurs de la société brésilienne (vie sociale, politique et culturelle) depuis la découverte jusqu'à nos jours. Cours en français.

PTG 1951 Portugais élémentaire (AE 1 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lectures, compositions brèves. Aspects culturels du monde lusophone. Approche communicative.

PTG 1952 Portugais intermédiaire (AH 1 js) **3 cr.**
Communiquer dans des situations variées. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture et compréhension orale. Aspects culturels du monde lusophone. Approche communicative. Préalable(s) : PTG 1951 ou PTG 1991.

PTG 1953 Portugais avancé (AH 1 js) **3 cr.**
Communiquer avec aisance dans des situations complexes. Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire. Exercices oraux et écrits, compréhension orale, lecture d'un livre. Familiarisation avec les réalités des pays lusophones. Approche communicative. Préalable(s) : PTG 1952.

PTG 1954 Portugais idiomatique et composition (AH 1 js) **3 cr.**
Communiquer avec aisance et précision. Renforcement des structures grammaticales et syntaxiques, expressions idiomatiques. Étude de différents sujets par le biais d'exposés, de débats et de discussions. Réalités des pays lusophones. Approche communicative. Préalable(s) : PTG 1953.

PTG 1955 Portugais: communication orale et écrite (AH 1 js) **3 cr.**
Communiquer avec aisance et précision. Exposés et discussions, rédaction. Révision systématique et étude des phénomènes complexes de la langue. Réalités des pays lusophones. Approche communicative. Préalable(s) : PTG 1953.

PTG 1991 Portugais élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations quotidiennes. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lectures, compositions brèves. Aspects culturels du monde lusophone. Approche communicative.

PTG 2010 Littérature portugaise (AH 1 j) **3 cr.**
Études des principaux courants littéraires du XVe siècle à nos jours. En portugais.

PTG 2020 Littérature brésilienne (AH 1 j) **3 cr.**
Étude d'un choix de textes représentatifs du Brésil. En portugais.

PTG 2050 Portugais : langue étrangère (AH 1 js) **3 cr.**
Principes linguistiques appliqués à l'enseignement du portugais comme langue étrangère. Analyse des méthodes d'enseignement. Études des faits saillants et des particularités du portugais du Brésil. Préalable(s) : PTG 1953 ou connaissances équivalentes.

PTM - Pathologie et microbiologie (méd. vét.)

PTM 4001A et B Stage en épidémiologie clinique (AHE 1) **1 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4002A à C Stage en épidémiologie clinique (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4002E et H Stage en épidémiologie clinique (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4003A et B Stage en pathologie (AHE 1) **1 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4004A à C Stage en pathologie (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4004E et H Stage en pathologie (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4005A et B Stage en microbiologie (AHE 1) **1 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4006A à C Stage en microbiologie (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4006E et H Stage en microbiologie (AHE 1) **3 cr.**
Stage hors programme offert aux étudiants inscrits dans un programme d'études en médecine vétérinaire à l'extérieur du Québec ayant complété une partie significative de leurs études.

PTM 4241 Ichtyopathologie (H 1) **1 cr.**
En collaboration
Maladies des poissons d'eau douce en pisciculture et en milieu naturel.

PTM 4410 Rétrovirus et maladies (H 1) **1 cr.**
Daniel Martineau
Étude des mécanismes par lesquels les rétrovirus causent des maladies.

PTM 4411 Vétérinaire, faune et environnement (H 1) **1 cr.**
Daniel Martineau
Les rôles actuels et potentiels du vétérinaire pour analyser et résoudre les problèmes de santé animale (domestique et faunique) reliés aux changements environnementaux. Justification de ces rôles.

PTM 4412 Hygiène des viandes et santé publique (H 1) **2 cr.**
Daniel Perron
Lois et règlements sur l'inspection des viandes. Problèmes associés aux dangers biologiques, chimiques et physiques dans le cadre de l'évaluation des risques de la ferme à l'assiette. Gestion de la résistance antimicrobienne. Biotechnologies.

PTM 4413 Parasitologie, animaux de compagnie (H 1) **1 cr.**
Alain Villeneuve
Étude détaillée de l'ensemble des parasitoses rencontrées chez ces espèces. Une approche clinique par problème sera également utilisée; des cas pratiques seront décrits. L'accent sera mis sur les programmes de contrôle et de prévention.

PTM 4414 Hématologie clinique: félins et canins (H 1) **1 cr.**
Christian Bédard
Discussion des techniques utilisées en hématologie vétérinaire. Étude des troubles hématopoïétiques axée sur la sémiologie, le diagnostic et l'approche thérapeutique. Utilisation de cas cliniques pour appuyer la présentation des sujets.

PTM 4415 Ressources humaines et milieu de travail (H 1) **1 cr.**
Sensibiliser les participants à la gestion des ressources humaines dans un contexte de travail. Style de leadership; adaptation, communication et travail d'équipe. Prise de décision.

PTM 4500A et B Médecine réglementée et santé publique (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines en médecine réglementée au gouvernement fédéral, provincial ou municipal. Stage 8. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

PTM 4501A et B Maladies : animaux de labo. et de faune (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux dans une animalerie, un zoo, un aquarium ou une pisciculture. Stage 9. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

PTM 4502A et B Laboratoire de diagnostic (E 1) **3 cr.**
En collaboration
Trois semaines de travaux dans un laboratoire de diagnostic. Stage 10. Stage d'été hors programme entre la 4e et la 5e année.

PTM 4600A à C Innocuité alimentaire (AHE 1) **1 cr.**
Ce cours comporte trois niveaux abordant l'analyse des concepts de qualité agroalimentaire. Principes de salubrité. Acquisition d'une démarche HACCP s'appliquant aux produits alimentaires transformés.

QCF - Études québécoises

QCF 1050 Introduction au Québec (A 1 j) **3 cr.**
Les professeurs
Le but du cours est de confronter et d'intégrer, en autant que possible, diverses approches (historique, sociologique, littéraire, etc.) de la réalité québécoise.

QCF 1960 Culture et société, Québec contemporain (HE 1 j) **3 cr.**
Introduction aux traits culturels et problèmes sociopolitiques qui caractérisent le Québec depuis 1960. Mise en perspective historique et idéologique.

QCF 3100 Travail dirigé sur le Québec (H 1 j) **3 cr.**
Ce cours vise à approfondir la connaissance sur le Québec et intégrer le savoir acquis en réalisant un travail de recherche personnel sur un aspect particulier de la société québécoise. Ce cours est réservé aux étudiants du programme d'études québécoises. Préalable(s) : QCF 1050.

REA - Réadaptation (générale)

REA 1100 Kinésiologie 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Daniel Bourbonnais et en collaboration
Introduction à la kinésiologie; les mouvements humains; le système moteur et son organisation. Morphologie et physiologie fonctionnelles des systèmes osseux, articulaire et musculaire. Éléments de biomécanique.

REA 2020 Réadaptation et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**
La réadaptation auprès des personnes âgées. Approche biopsychosociale de la personne âgée pour favoriser son autonomie à domicile ou en institution. Rôle de la physiothérapie et de l'ergothérapie au sein de l'équipe multidisciplinaire. Préalable(s) : GER 1016.

REA 3300 Système de santé et gestion (H 1 j) **2 cr.**
Elisabeth Dutil
Organisation des services de santé. Lois et règlements. Le processus administratif : planification, organisation, contrôle. Gestion d'un service.

REA 3301 Syst.de santé, gestion, entrepreneurship (H 1 j) **3 cr.**
Système de santé, tendances actuelles. Cadre législatif des services au Québec. Organisation, fonctionnement, financement des établissements. Principes de gestion, bases d'entrepreneurship. Clinique privée.

RED - Rédaction

RED 1100 L'édition informatisée (AHE 1 js) **3 cr.**
Livres et imprimés, éditique et graphisme. Styles en typographie. Iconographie. Les logiciels d'éditique. Utilisation de logiciels de mise en pages p. ex., Pagemaker (Macintosh). Production de textes pour impression.

RED 2000 Rédaction administrative (AHE 1 js) **3 cr.**
Les communications administratives. Particularités et difficultés lexicales et stylistiques. Documents administratifs : correspondance, ordre du jour, procès-verbal, c.v. Le rapport : cueillette, analyse, structuration des informations, rédaction. T.P.

RED 2010 Rédaction et communications publiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Évaluation, conception et rédaction de documents de présentation (projets, dossiers de vente, documents explicatifs, communiqués, dépliants, brochures, etc.). Rédaction de l'allocution et du discours : contraintes et paramètres du genre. T.P. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire à ce cours. Cours également offert à distance. Voir RED 2010D.

RED 2010D Rédaction et communications publiques (AHE 1) **3 cr.**
Évaluation, conception et rédaction de documents de présentation (projets, dossiers de vente, documents explicatifs, communiqués, dépliants, brochures, etc.). Rédaction de l'allocution et du discours : contraintes et paramètres du genre. T.P. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire à ce cours. Enseignement à distance.

RED 2020 Langue et rédaction publicitaire (AHE 1 js) **3 cr.**
La part du texte dans l'art de persuader. Nature du texte à caractère publicitaire. Rhétorique des figures en publicité. Analyse et rédaction d'annonces.

RED 2030 Rédaction technique (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse, conception, structuration et rédaction de textes techniques variés. Le style et le vocabulaire de la rédaction technique. Choix et emplacement des éléments visuels dans les documents techniques. La documentation de référence spécialisée.

RED 2040 Rédaction pour Internet (AHE 1 js) **3 cr.**
Influences des particularités du support Internet sur la rédaction. Étapes de création d'un contenu Internet. Adaptation à Internet de contenus élaborés pour d'autres supports. Analyse critique de sites Internet. T.P. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours.

RED 2101 Le texte de création (AHE 1 js) **3 cr.**
L'imagination, l'imaginaire, la créativité et la création. Initiation à l'écriture littéraire. Lecture, analyse et écriture de textes de création.

RED 2201 Écriture et médias (AHE 1 js) **3 cr.**
Initiation à l'écriture journalistique. Aisance et efficacité. Techniques et genres proposés aux médias écrits. Notions d'éthique. Analyse et rédaction de critiques littéraires et artistiques.

RED 2301 Problèmes de vulgarisation (AHE 1 js) **3 cr.**
La vulgarisation scientifique : principes et techniques; outils linguistiques. Application au champ des sciences. Vulgarisation hors science : lecture, analyse et rédaction d'articles à partir de textes spécialisés. T.P.

RED 3000 Atelier de rédaction professionnelle (AHE 1 js) **3 cr.**

Atelier de réécriture et travail dirigé selon les normes d'un article destiné à la publication ou d'un rapport répondant aux exigences du milieu professionnel et évalué par un jury. Préalable(s) : Étudiants du Certificat en journalisme, avoir réussi JOU 1100, JOU 1200 et l'un ou l'autre des cours suivants : LNG 1061G, LNG 1062G ou FRA2953G.

REI - Relations industrielles

REI 1000 Travail et industrialisation (A 1 j) **3 cr.**

Étude des rapports entre industrialisation, travail salarié et systèmes de relations industrielles. Aspects sociologiques des problèmes contemporains du travail et des sociétés industrielles.

REI 1000G Travail et industrialisation (AHE 1 s) **3 cr.**

Étude des rapports entre industrialisation, travail salarié et systèmes de relations industrielles. Aspects sociologiques des problèmes contemporains du travail et des sociétés industrielles.

REI 1010 Introduction aux relations industrielles (A 1 j) **3 cr.**
Stéphane Renaud

Champ d'étude des relations industrielles : objets, méthodes et développement théorique. Les acteurs, leurs rôles, objectifs, structures et fonctionnement. Évolution des relations industrielles.

REI 1010G Introduction aux relations industrielles (AHE 1 s) **3 cr.**

Champ d'étude des relations industrielles : objets, méthodes et développement théorique. Les acteurs, leurs rôles, objectifs, structures et fonctionnement. Évolution des relations industrielles.

REI 1105 Techniques statistiques en R.I. (AE 1 j) **3 cr.**

Interprétation des tests d'hypothèses, et de l'estimation statistique et des séries chronologiques dans le contexte des relations industrielles. Connaissance des systèmes statistiques canadiens et québécois.

REI 1130 Méthodologie en relations industrielles (H 1 j) **3 cr.**
Alain Marchand

Définition de la recherche et formulation d'hypothèses en relations industrielles. Outils nécessaires à la cueillette et l'analyse de données en relations industrielles et à la production de documents écrits dans la discipline. Préalable(s) : REI 1105.

REI 1140 Approche juridique en R.I. (H 1 j) **3 cr.**
Guylaine Vallée

Introduction au droit : les sources du droit, l'organisation judiciaire et les aspects constitutionnels des relations industrielles. Définition et nature du droit du travail. La méthode juridique.

REI 1140G Approche juridique en R.I. (AHE 1 s) **3 cr.**

Introduction au droit : les sources du droit, l'organisation judiciaire et les aspects constitutionnels des relations industrielles. Définition et nature du droit du travail. La méthode juridique.

REI 1205G Introduction aux relations de travail (AHE 1 js) **3 cr.**

Le système de relations industrielles; fondements théoriques; structures et fonctions des organisations syndicales et patronales, contexte législatif; principaux mécanismes : négociation collective, arbitrage, médiation; la convention collective. Ce cours n'est reconnu ni dans les Certificats de relations industrielles ni dans le Baccalauréat spécialisé de l'École de relations industrielles.

REI 1210 Principes de gestion (AH 1 j) **3 cr.**
Delphine Van Hoorebeke

L'entreprise comme système social. L'administration : nature et fonctions; l'organisation : système de rôle, statut, autorité, communication et leadership. Vers une théorie de l'organisation administrative.

REI 1210G Principes de gestion (AHE 1 js) **3 cr.**

L'entreprise comme un système social. L'administration : nature et fonctions; l'organisation : système de rôle, statut, autorité, communication et leadership. Vers une théorie de l'organisation administrative.

REI 1220 Administration des affaires (H 1 j) **3 cr.**
Pierre Durand

L'entreprise et ses grandes fonctions : production, marketing, finance et comptabilité.

REI 1220G Administration des affaires (AHE 1 s) **3 cr.**

L'entreprise et ses grandes fonctions : production, marketing, finance et comptabilité.

REI 1230 Comportement organisationnel (AH 1 j) **3 cr.**
Vincent Rousseau

Le comportement des individus et des groupes et la motivation au travail. Le processus organisationnel : communication, prise de décision, leadership, pouvoir et conflit. Structure, changement et développement organisationnel.

REI 1230G Comportement organisationnel (AHE 1 s) **3 cr.**

Le comportement des individus et des groupes et la motivation au travail. Le processus organisationnel : communication, prise de décision, leadership, pouvoir et conflit. Structure, changement et développement organisationnel.

REI 1420 Emploi et salaire (H 1 j) **3 cr.**
Brahim Boudarbat et Jean-Michel Cousineau

Fonctionnement des marchés du travail. Analyse de l'offre et de la demande. La détermination des salaires. Salaires et allocations des ressources. Les différentes théories concernant les salaires. Institutions et équilibre des marchés.

REI 1420G Emploi et salaire (AHE 1 s) **3 cr.**

Fonctionnement des marchés du travail. Analyse de l'offre et de la demande. La détermination des salaires. Salaires et allocations des ressources. Les différentes théories concernant les salaires. Institutions et équilibre des marchés.

REI 2220 Gestion des ressources humaines 1 (A 1 j) **3 cr.**
Adnane Belout

La définition, les buts et les objectifs; les activités de base : planification, recrutement et sélection, formation et développement, évaluation rémunération; organisation de la G.R.H. Préalable(s) : REI 1210.

REI 2220G Gestion des ressources humaines 1 (AHE 1 s) **3 cr.**

La définition, les buts et les objectifs; les activités de base : planification, recrutement et sélection, formation et développement, évaluation rémunération; organisation de la G.R.H. Préalable(s) : REI 1210G ou REI 1220G.

REI 2240 Gestion des ressources humaines 2 (H 1 j) **3 cr.**
Victor Haines

Le modèle renouvelé de gestion des ressources humaines. Les nouvelles tendances en G.R.H. : la gestion stratégique, culturelle, participative, individualisée et informatisée ainsi que les programmes d'aide et l'évaluation. Préalable(s) : REI 2220.

REI 2240G Gestion des ressources humaines 2 (AHE 1 s) **3 cr.**

Le modèle renouvelé de gestion des ressources humaines. Nouvelles tendances en G.R.H., la gestion stratégique, la gestion culturelle, la gestion participative, la gestion individualisée, la gestion informatisée, les programmes d'aide et l'évaluation. Préalable(s) : REI 2220G.

REI 2250 Aspects juridiques de la G.R.H. (H 1 j) **3 cr.**
Diane Veilleux

Les règles juridiques s'appliquant aux différentes phases de la relation individuelle de travail : embauche, conditions de travail et terminaison d'emploi. Préalable(s) : REI 1140 et REI 2220.

REI 2250G Aspects juridiques de la G.R.H. (AHE 1 s) **3 cr.**

Les règles juridiques s'appliquant aux différentes phases de la relation individuelle de travail : embauche, conditions de travail et terminaison d'emploi. Préalable(s) : REI 1140G.

REI 2310 Convention collective (H 1 j) **3 cr.**
Patrice Jalette

Objet de la négociation : sécurité syndicale et droits de gérance; règlement des griefs et arbitrage, ancienneté et sécurité d'emploi; évaluation des tâches, clauses monétaires, durée. Préalable(s) : REI 1010 et REI 2320.

REI 2310G Convention collective (AHE 1 s) **3 cr.**

Objet de la négociation : sécurité syndicale et droits de gérance; règlement des griefs et arbitrage, ancienneté et sécurité d'emploi; évaluation des tâches, clauses monétaires, durée. Préalable(s) : REI 1010G et REI 2320G.

REI 2320 Rapports collectifs du travail (A 1 j) **3 cr.**
Michel Coutu

Les règles juridiques s'appliquant au régime général de la négociation collective au Québec. Droit d'association, accréditation, négociation de la convention collective, mode de règlements des conflits. Préalable(s) : REI 1140.

REI 2320G Rapports collectifs du travail (AHE 1 s) **3 cr.**

Étude des règles juridiques s'appliquant aux rapports collectifs du travail : le Code du travail du Québec. Les régimes particuliers : les secteurs publics et parapublics, la construction et les décrets de convention collective. Préalable(s) : REI 1140G.

REI 2330 Syndicalisme (A 1 j) **3 cr.**
Bernard Brody

Histoire et évolution du mouvement syndical en Amérique du Nord. Structure et fonctionnement du syndicalisme contemporain. Étude de grandes questions auxquelles le mouvement syndical est confronté. Préalable(s) : REI 1010.

REI 2330G Syndicalisme (AHE 1 s) **3 cr.**

Histoire et évolution du mouvement syndical en Amérique du Nord. Structure et fonctionnement du syndicalisme contemporain. Étude de grandes questions auxquelles le mouvement syndical est confronté. Préalable(s) : REI 1010G.

REI 2470 Perspectives économiques : institutions (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Michel Cousineau

Étude économique des institutions du travail. Aspects macroéconomiques, population active, chômage, inflation des prix et salaires, commerce extérieur. Étude du marché du travail. Théories économiques du syndicalisme et négociation collective. Préalable(s) : REI 1420.

REI 2475 Politiques gouvernementales en R.I. (H 1 j) **3 cr.**
Brahim Boudarbat

Le rôle de l'État en relations industrielles. Évolution de l'intervention de l'État. Étude multidisciplinaire des grandes politiques de l'État québécois en relations industrielles. Préalable(s) : REI 2470 ou (ECN 1000 et ECN 1050).

REI 2475G Politiques gouvernementales en R.I. (AHE 1 s) **3 cr.**

Le rôle de l'État en relations industrielles. Évolution de l'intervention de l'État. Étude multidisciplinaire des grandes politiques de l'État québécois en relations industrielles. Préalable(s) : REI 1010G.

REI 3105G Adm. et organisation des entreprises (AHE 1 s) **3 cr.**

Structures comparées des organisations. Centralisation ou décentralisation. Objectifs et stratégie. Environnement. Études de cas. Ce cours n'est reconnu ni dans les Certificats de relations industrielles ni dans le Baccalauréat spécialisé de l'École de relations industrielles.

REI 3206 Systèmes d'information en G.R.H. (H 1 s) **3 cr.**
Adnane Belout

À l'aide d'études de cas, analyse de situations relatives aux systèmes d'information en R.H. ainsi qu'à leur utilisation. Autres utilisations de l'ordinateur en G.R.H. (formation, gestion des carrières, aide à la décision, etc.). Préalable(s) : REI 2240.

REI 3211 Formation et développement des R.H. (A 1 s) **3 cr.**
Vincent Rousseau

À l'aide d'études de cas, analyse des questions relatives à la formation (analyse des besoins, apprentissage, techniques...) et au développement (plans de carrière, évaluation de potentiels, développement de carrière) des employés et des cadres. Préalable(s) : REI 2240.

REI 3216 Dotation (H 1 s) **3 cr.**

À l'aide d'études de cas, analyse de situations impliquant des questions de recrutement, sélection, accueil, intégration ainsi que des questions de gestion des mouvements (transferts, mutations, promotions, rétrogradations). Préalable(s) : REI 2240.

REI 3216G Dotation (AHE 1) **3 cr.**

À l'aide d'études de cas, analyse de situations impliquant des questions de recrutement, de sélection, d'accueil, d'intégration et de gestion des mouvements (transferts, mutations, promotions, rétrogradations). Préalable(s) : REI 2240G.

REI 3251 Évaluation et rémunération (AE 1 s) **3 cr.**
Stéphane Renaud

À l'aide d'études de cas, analyse de situations relatives à l'évaluation (tâches, rendement), la rémunération (de base, au mérite, des compétences, régimes d'incitation, globale, non monétaire, etc.) aux avantages sociaux. Préalable(s) : REI 2240.

REI 3251G Évaluation et rémunération (AHE 1) **3 cr.**

A l'aide d'études de cas, analyse de situations relatives à l'évaluation (tâches, rendement, à la rémunération (de base, au mérite, des compétences, régimes d'incitation, globale, non monétaire, etc.) et aux avantages sociaux. Préalable(s) : REI 2240G.

REI 3256 Communication et aide aux employés (A 1 s) **3 cr.**
Tania Saba

À l'aide d'études de cas, analyse de situations impliquant des questions d'information avec les employés, d'expressions des employés, de traitement de plaintes et d'aide aux employés (alcool, drogue, équilibre travail-famille, santé...). Préalable(s) : REI 2240.

REI 3261 SST et approche ergonomique (H 1 s) **3 cr.**

À l'aide d'études de cas, analyse de situations impliquant des questions de santé et de sécurité au travail : facteurs d'accidents du travail et risques de maladies professionnelles et approche ergonomique. Préalable(s) : REI 2250.

REI 3265 Gestion de la SST (AE 1 js) **3 cr.**

À l'aide d'études de cas, analyse des trois composantes de la gestion de la santé-sécurité au travail : financement, réparation, préventions. Préalable(s) : REI 2220 et REI 2250.

REI 3270 Résolution de problèmes en GRH (A 1 s) **3 cr.**
Victor Haines

Mission et organisation des directions des RH. Rôle des professionnels des RH. Compétences exigées. Processus de résolution de problèmes. Résolution d'un problème concret en entreprise. Présentation de la solution en classe et devant le client. Préalable(s) : REI 2240.

REI 3270G Gestion des ressources humaines 3 (AHE 1) **3 cr.**

Mission et organisation des directions des R.H. Rôle des professionnels des R.H. Compétences exigées. Processus de résolution de problèmes. Résolution d'un problème concret en entreprise. Présentation de la solution en classe et devant le client. Préalable(s) : REI 2240G.

REI 3281 Gestion des ressources humaines (A 1 j) **3 cr.**

Rôle, défis et fonctions de la gestion des ressources humaines des organisations publiques. Intégration, communication, responsabilisation, reconnaissance, évaluation, développement, aide aux employés. Gestion stratégique des ressources humaines.

REI 3290 Études à l'étranger 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Étude de systèmes comparés ou des pratiques de gestion des ressources humaines à l'étranger. Préalable(s) : 60 cr. de sigle REI.

REI 3300 Négociation collective (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Guy Bergeron

Nature, définition et objet de la négociation, théories et modèles. L'environnement de la négociation collective. La stratégie des acteurs. Les structures de négociation. Déroulement de la négociation et modes de résolution des conflits. Préalable(s) : REI 2310.

REI 3315 Syndicalisme et société (A 1 s) **3 cr.**

Étude analytique de grandes questions que soulève le syndicalisme contemporain ou auxquelles il doit répondre. Préalable(s) : REI 2330.

REI 3325 Aspects internationaux des R.I. (H 1 s) **3 cr.**

Le phénomène de l'ouverture des frontières et les relations industrielles. Systèmes comparés de relations industrielles; étude des systèmes canadiens, américains et de quelques modèles européens. Préalable(s) : REI 2330.

REI 3335 Les tribunaux spécialisés en R.I. (H 1 s) **3 cr.**
Michel Coutu

Nature, raison d'être et nomenclature des tribunaux spécialisés en relations industrielles. Multiplicité des recours. Procédure et preuve devant les tribunaux spécialisés notamment en S.S.T. Préalable(s) : REI 2250.

REI 3345 L'arbitrage des griefs (AE 1 js) **3 cr.**
Diane Veilleux

Définition et caractéristiques de l'arbitrage. La compétence arbitrale, les objections préliminaires, l'enquête et la décision de l'arbitre. Le pouvoir de surveillance des tribunaux supérieurs. La jurisprudence arbitrale. Préalable(s) : REI 2320.

REI 3375 Pratique de la négociation collective (HE 1 s) **3 cr.**
Reynald Bourque

Négociation, conciliation, médiation, grève. Simulation de stratégie, de tactique et de phénomènes corollaires au moyen d'études de cas. Préalable(s) : REI 2320.

REI 3390 Études à l'étranger 2 (AH 1 j) **3 cr.**

Étude de systèmes comparés ou de pratiques de relations du travail à l'étranger. Préalable(s) : 60 cr. de sigle REI.

REI 3425 L'emploi et les politiques de l'État (H 1 s) **3 cr.**

Étude des objectifs et du fonctionnement de certains programmes ou politiques de l'État québécois et canadien dans le domaine de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Préalable(s) : REI 2475.

REI 3435 Diversité de la main-d'oeuvre (A 1 js) **3 cr.**

Marie-Therese Chicha

Analyse de la composition diversifiée de la main-d'oeuvre au Québec. Impact de la diversité sur la gestion de la main-d'oeuvre. Politiques de l'État s'adressant à cette diversité. Préalable(s) : REI 2475.

REI 3445 Analyse multivariée en R.I. (H 1 j) **3 cr.**

Études avancées des méthodes quantitatives et qualitatives de recherche en relations industrielles à l'aide de questions concrètes. Ce cours est destiné aux étudiants qui se dirigent à la maîtrise. Préalable(s) : REI 1105 et REI 1130.

REI 3490 Études à l'étranger 3 (AH 1 j) **3 cr.**

Étude de politiques publiques concernant l'emploi et le travail à l'étranger. Préalable(s) : 60 cr. de sigle REI.

REI 3630 Stages et laboratoires 1 (AH 1 j) **3 cr.**

Pratique professionnelle dans des organismes accrédités à cette fin par l'École. Un rapport analytique peut suivre cette partie de stage. Préalable(s) : avoir complété au moins 75 crédits REI. Concomitant(s) : REI 3670.

REI 3670 Stages et laboratoires 2 (AH 1 j) **6 cr.**

Pratique professionnelle dans des organismes accrédités à cette fin par l'École. Un rapport analytique suit le stage. Préalable(s) : avoir complété au moins 75 crédits REI. Concomitant(s) : REI 3630.

REI 3953 Gestion des ressources humaines (A 1 j) **3 cr.**

La fonction « personnel » dans l'entreprise. Cours d'introduction. Cours à l'intention des étudiants du Département de nutrition.

REP - Relations publiques

REP 1000 Introduction aux relations publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Modèles historiques et contemporains. Fonction de gestion. Situation dans l'organisation. Identification des parties prenantes. Opinion publique, enjeux de communication et question d'éthique. Secteurs d'activités et champs d'intervention. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours.

REP 2100 Rédaction en relations publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Les écrits du relationniste selon les objectifs du mandat et les caractéristiques des publics. Conditions d'efficacité du texte. Techniques de présentation et éléments d'argumentation. Évaluation de l'impact des moyens rédactionnels et des messages.

REP 2104 Relations avec les publics internes (AHE 1 js) **3 cr.**

Culture organisationnelle et influence auprès des employés. Liens entre gestion des ressources humaines et communication interne. Mobilisation, sentiment d'appartenance, litiges et conflits syndicaux. Sélection d'instruments de communication interne.

REP 2150 Relations publiques Marketing (AHE 1 js) **3 cr.**

Soutien et valeur ajoutée des relations publiques au mix marketing. Positionnement d'entreprise et communication corporative. Lancement de produits et de services. Organisation d'événements spéciaux. Rôle-conseil en commandite.

REP 2200 Communication orale (AHE 1 js) **3 cr.**

Identification des différents modes d'expression orale. Développement d'habiletés à communiquer avec divers publics. Niveaux de langue. Description des techniques de présentation orale et d'animation. Définition et transmission des messages clés. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours.

REP 2300 Relations avec les médias (AHE 1 js) **3 cr.**

Rôle du conseiller face aux médias. Médias traditionnels et interactifs. Les outils de relation avec les médias : préparation, documentation, rencontre et entrevue, conférence et point de presse, dossier, revue et analyse de presse. Études de cas.

REP 2400 Internet et relations publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Crédibilité de l'Internet. Recherche et évaluation des sources d'information. Principes d'ergonomie et de rédaction Web. Stratégies d'information et de communication. Services médias interactifs. Services gouvernementaux en ligne. Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent obtenir l'autorisation du responsable de programme pour s'inscrire à ce cours. Préalable(s) : REP 1000 et REP 2100.

REP 2500 Relations avec les milieux (AHE 1 js) **3 cr.**

Responsabilité sociale de l'entreprise. Problématiques de communication spécifiques aux organismes à but non lucratif. Relation avec les groupes communautaires et d'intérêt : ONG, organismes culturels et environnementaux, groupes de pression. Préalable(s) : REP 1000 et REP 2100.

REP 3101 Recherche et évaluation des actions (AHE 1 js) **3 cr.**

Définition d'une problématique. Analyse d'une situation selon ses éléments spécifiques et mesurables. Méthodes de recherche. Monitoring de l'environnement d'une organisation aux fins d'un diagnostic. Processus d'évaluation. Concomitant(s) : REP 1000 et REP 2100.

REP 3102 Gestion stratégique des rel. publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Intégration des relations publiques à la mission, aux valeurs et à la gestion de l'organisation. Détermination des enjeux. Liens entre les objectifs d'affaires et les objectifs de communication. Planification dynamique des interventions. Préalable(s) : REP 3101.

REP 3103 Atelier : Plans de communication (AHE 1 js) **3 cr.**

Rôle et processus fondamentaux du plan de communication. Principes et pratiques de la communication intégrée. Élaboration de plans de communication basés sur des cas fictifs ou réels. Présentation et évaluation des résultats. Concomitant(s) : REP 3102 ou (REP 2104 et REP 2105 et REP 2300).

REP 3104 Gestion de crises et communication (AHE 1 js) **3 cr.**

Types de crises, stratégies et moyens pour les résoudre. Cellule de crise et plan de communication en situation d'urgence. Capacité d'analyse et de réflexion pour réagir rapidement et stratégiquement. Approches opérationnelle, préventive et curative. Préalable(s) : Avoir obtenu un minimum de 24 crédits dans un programme en sciences de la communication.

REP 3105 Relations gouvernementales (AHE 1 js) **3 cr.**

Rôles, responsabilités et fonctions gouvernementales. Principes de la communication politique et cadres de références. La gestion des enjeux et la mesure de l'opinion publique. Les grandes lois fondamentales. Le lobbying. Concomitant(s) : REP 3102.

REP 3106 Relations financières (AHE 1 js) **3 cr.**

Aspects financiers et juridiques. Rédaction de rapport annuel. Gestion d'assemblée annuelle. Relations avec les investisseurs. Les Bourses, les Commissions, les offres publiques d'achat. La crise financière. Concomitant(s) : REP 3102.

REP 3107 Stage en relations publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Acquisition d'une expérience pratique dans un service de relations publiques ou de communication d'une organisation. Supervision et encadrement de l'étudiant. L'étudiant doit soumettre, pour approbation, un projet de présentation de stage avant de s'inscrire, et par la suite, un journal de bord et un rapport à la fin du stage. Durée minimale de 135 heures. Préalable(s) : 21 cr. de sigle REP. Minimum de 21 crédits en relations publiques.

REP 3300 Actualités en relations publiques (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude d'une problématique spécifique aux relations publiques en fonction d'un enjeu ou d'un dossier particulier ou en fonction de l'évolution et de la transformation des milieux de travail. Préalable(s) : REP 2104 et REP 2105.

RUS - Études russes

RUS 1010 Langue russe 1 (A 1 j) **6 cr.**

Cours intensif de langue. Niveau élémentaire. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 1011 Langue russe 2 (H 1 j) **6 cr.**

Cours intensif de langue. Niveau intermédiaire. Préalable(s) : RUS 1010. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 1014 Éléments de grammaire russe (H 1 js) **6 cr.**

Éléments fondamentaux de grammaire russe. Exercices pratiques sur les connaissances acquises. Deux heures de travaux pratiques par semaine. Préalable(s) : RUS 1011. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 1050 Russie ancienne et moderne: introduction (A 1 j) **3 cr.**
Introduction au monde russe, soviétique et postsoviétique : origines, peuples, langues, système politique, économie. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 1951 Russe élémentaire (AE 1 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture, compositions brèves. Aspects culturels. Approche communicative.

RUS 1952 Russe intermédiaire (A 1 s) **3 cr.**
Communiquer dans des situations quotidiennes. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits. Lecture, rédaction et compréhension orale. Différents aspects culturels. Approche communicative. Préalable(s) : RUS 1951 ou RUS 1991.

RUS 1953 Russe avancé (A 1 s) **3 cr.**
Communiquer dans des situations variées. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire. Exercices oraux et écrits. Lecture, rédaction et compréhension orale. Approfondissement des aspects culturels. Approche communicative. Préalable(s) : RUS 1952.

RUS 1991 Russe élémentaire (AHE 1 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations simples. Apprentissage de l'écriture. Acquisition du vocabulaire et de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture, compositions brèves. Aspects culturels. Approche communicative.

RUS 1996 Russe intermédiaire et avancé (AH 1 js) **6 cr.**
Communiquer dans des situations quotidiennes. Enrichissement du vocabulaire et approfondissement de la grammaire de base. Exercices oraux et écrits, lecture, rédaction, compréhension orale. Aspects culturels. Approche communicative. Préalable(s) : RUS 1951 ou RUS 1991.

RUS 2010 Morphologie et syntaxe russes (A 1 js) **3 cr.**
Étude systématique de la grammaire fondamentale du russe suivie d'exercices pratiques. Préalable(s) : RUS 1014. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2030 Composition russe (AH 1 js) **3 cr.**
Perfectionnement du russe écrit. Cours intermédiaire. Étude de la phraséologie et des idiomes. Introduction à l'usage d'un dictionnaire unilingue. Préalable(s) : RUS 2010. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2041 Version 1 (A 1 s) **3 cr.**
Technique de la traduction et son application à la traduction de textes de la vie courante. Étude contrastive de la morphologie et de la syntaxe du russe et du français. Préalable(s) : RUS 1014. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2042 Version 2 (H 1 s) **3 cr.**
Technique de traduction et son application à la traduction de textes littéraires. Étude contrastive de la stylistique du russe et du français. Étude des particularités culturelles reflétées dans les textes. Préalable(s) : RUS 2041. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2050 Civilisation russe (H 1 js) **3 cr.**
Aperçu de la vie sociale et culturelle russe du Moyen Âge jusqu'à la révolution de 1917. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2051 Civilisation soviétique (H 1 js) **3 cr.**
Le pays et sa population. Régime sociopolitique. Organisations sociales. Instruction. Culture. Préalable(s) : RUS 1014. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2061 Tradition orale littéraire russe (A 1 j) **3 cr.**
Origines et sources d'inspiration de la tradition orale littéraire russe. Ses genres : chansons, contes, proverbes, poèmes épiques, théâtre populaire. Préalable(s) : RUS 1014. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2081 Prose russe du 19e siècle 1 (H 1 js) **3 cr.**
Littérature de la fin du XVIIIe siècle. Classicisme, sentimentalisme : Fonvizine, Radichtchev, Karamzine. Littérature de la première moitié du XIXe siècle. Romantisme et début du réalisme : Pouchkine, Bestoujev-Marlinski, Lermontov. Gogol. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2100 Programme de lecture 1 (H 1 js) **3 cr.**
L'étudiant doit lire entre 15 et 20 oeuvres littéraires, les discuter avec le professeur et écrire un rapport sur ces oeuvres. Préalable(s) : RUS 1014. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2255 Problèmes de la société russe (H 1 j) **3 cr.**
Étude de problèmes auxquels est confrontée la Russie postsoviétique : politique, économique, écologique, démographique, culturel, etc. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 2880 Connaissance de la Russie (E 1 j) **3 cr.**
Dans le cadre d'un voyage en Russie, les étudiants entrent en contact direct avec le patrimoine historique de ce pays. Des exposés et des lectures précèdent le voyage et permettent de mieux approfondir les connaissances sur ce pays. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3020 Russe parlé 3 (A 1 js) **3 cr.**
Cours avancé de russe parlé. Exposés et discussions sur des sujets spéciaux et sur les réalités contemporaines soviétiques. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3030 Stylistique russe (A 1 js) **3 cr.**
Cours de perfectionnement de russe écrit à travers un nombre de sujets et de textes. Étude de la phraséologie, des idiomes et des niveaux de style de la langue littéraire. Préalable(s) : RUS 2030. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3040 Thème (A 1 js) **3 cr.**
Initiation au thème. Traduction de textes divers. Étude des particularités culturelles reflétées dans les textes. Préalable(s) : RUS 2030 et RUS 2042. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3071 Littérature russe ancienne (A 1 j) **3 cr.**
Littérature du XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Littérature historique et cléricale du temps de la Russie de Kiev « La chanson d'Igor ». Littérature du nord de la Russie, de Novgorod, Moscou, Pskov, Tver et Smolensk. Littérature du XVIIIe siècle. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3086 Prose russe du 19e siècle 2 (H 1 js) **3 cr.**
Littérature de la deuxième moitié du XIXe siècle (excepté Tolstoï et Dostoïevski). Tourgueniev, Gontcharov, Leskov, Tchekov. Littérature du début du XXe siècle : Gorki, Bounine, Kouprine. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3087 Les grands écrivains russes (H 1 js) **3 cr.**
Étude de l'oeuvre d'un auteur en particulier ou d'un nombre restreint d'auteurs mis en parallèle et en confrontation. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3089 Aperçu de la littérature russe 1 (A 1 s) **3 cr.**
Courants principaux de la littérature russe depuis le romantisme (les années 1820) jusqu'aux années 1870. Examen d'un certain nombre d'oeuvres et d'auteurs tels que : Pouchkine, Lermontov, Gogol, Tourgueniev, Tolstoï, Dostoïevski. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3093 Théories et critique littéraires (A 1 js) **3 cr.**
Les théories littéraires et les grands courants de la pensée critique russes aux XIXe et XXe siècles. Préalable(s) : RUS 2030. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3094 Aperçu de la littérature russe 2 (H 1 js) **3 cr.**
Courants principaux de la littérature russe depuis le réalisme des années 1870 jusqu'au réalisme socialiste (les années 1920). Examen de quelques oeuvres et auteurs. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3095 Littérature russe du 20e siècle 1 (A 1 j) **3 cr.**
Littérature et révolution. Proletcult. NEP et les Compagnons de route. Frères de Sérapion. Maïakovski, Gladkov, Zamiatine, Babel, Pilniak, Kataïev, Boulgakov, Olecha. Ce cours se donne en français. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

RUS 3096 Littérature russe du 20e siècle 2 (H 1 j) **3 cr.**
Littérature des années 30 jusqu'à 1956. Serafinovitch, Fadeev, Cholokhov, Tolstoï, Tvardovski, Platonov. Littérature de 1956 à nos jours. Pasternak, Aksionov, Soljenitsyne, Raspoutine, Choukchine, Vampilov. Ce cours se donne en français. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SAB - Santé buccale

SAB 1010 Introduction à la dentisterie préventive (A 1 j) **2 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Sensibilisation aux problèmes de santé dentaire; explication du processus d'évaluation de la carie et des maladies parodontales et des méthodes préventives qui y sont associées : soins d'hygiène personnelle, approches préventives.

SAB 1017 Dentisterie préventive préclinique (A 1 j) **2 cr.**
Jean François Baylard
Illustrations pratiques des principes et méthodes de la dentisterie préventive à travers des travaux de laboratoire. Travaux précliniques durant lesquels l'étudiant devient tour à tour patient et opérateur.

SAB 1019 Dentisterie préventive clinique (H 1 j) **0.5 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Ce cours permet de familiariser l'étudiant avec son premier patient clinique. Activités cliniques d'usage avec un premier patient.

SAB 1052 Introduction à la recherche clinique (A 1 j) **2 cr.**
Pierre Rainville
Importance de la recherche en médecine dentaire. Critique d'un article scientifique. Utilisation des bases de données. Notions de biostatistiques, d'épidémiologie et d'éthique appliquées à la recherche clinique et fondamentale.

SAB 1060 Croissance et physiologie en orthodontie (H 1 j) **1 cr.**
Thanh De Nguyen
Étude de la croissance normale de l'enfant durant la vie intra-utérine et postnatale. Croissance du squelette en relation avec celle du crâne et des maxillaires, développement de la denture et de l'occlusion normale.

SAB 1130 Nutrition appliquée à la santé dentaire (A 1) **3 cr.**
Monique Julien
Comportement alimentaire et besoins nutritionnels des individus. Étude des nutriments et de leurs rôles dans l'organisme. Application des connaissances nutritionnelles à la prévention et au traitement des affections dentaires et parodontales.

SAB 1150 Éducation sanitaire: principes, méthodes (A 1) **3 cr.**
Études des concepts d'éducation sanitaire et leurs relations avec la santé communautaire. Principes de communication. Théories de l'apprentissage. Procédés et méthodes d'éducation des petits et grands groupes.

SAB 1170 Introduction : dentisterie pédiatrique (A 1) **1 cr.**
Lionel Cudzinowski
Examen de l'enfant. Approche psychologique. Diagnostic, plan de traitement, prévention. Matériaux dentaires, traitements pulpaires, traumatismes. Habitudes orales. Maladies parodontales. Enfants handicapés et les maladies systémiques.

SAB 1180 Contrôle de l'infection en dentisterie (H 1 j) **1 cr.**
Jean Barbeau
Mode de transmission des agents infectieux rencontrés dans l'environnement des cliniques dentaires. Précautions à prendre pour diminuer les risques de contamination croisée. Gestion du contrôle de l'infection. Discussion sur des cas précis.

SAB 1193 Vieillissement et santé dentaire (AH 1 j) **2 cr.**
Étude de la problématique de la santé dentaire des personnes âgées dans le cadre d'une approche globale du vieillissement.

SAB 2015 Soins préventifs primaires 1 (H 1 j) **0.5 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Prise en charge de patients qui doivent être conditionnés aux soins de prévention, instruction en matière d'hygiène dentaire personnelle et du contrôle de la plaque dentaire, conseils alimentaires et évaluation des conseils donnés aux patients.

SAB 2022 Dentisterie préventive communautaire (A 1 j) **0.5 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Activités extra-murales dans les écoles et auprès des populations à risque.

SAB 2041 Biomécanique et thérapeutique occlusales (A 2 j) **2 cr.**
Jean-Patrick Arcache
Trente leçons sur les notions fondamentales d'anatomie de l'appareil masticateur; sur les notions cliniques reliées aux traitements et à la prévention des anomalies des systèmes associés à l'occlusion.

SAB 2043 Occlusion pratique (H 1 j) **1.5 cr.**
Jean-Patrick Arcache
Analyses de l'occlusion sur modèles et en bouche, équilibrage de l'occlusion de modèles montés sur articulateur et confection d'une plaque occlusale complète.

SAB 2050 Éducation sanitaire bucco-dentaire 1 (H 1) **1 cr.**
Étude des facteurs socioculturels qui influencent les comportements sanitaires de la population en général et de certains groupes communautaires en particulier. Éducation et motivation de groupes spécifiques.

SAB 2051 Éthique et professionnalisme dentaire 1 (A 1 j) **1 cr.**
André Phaneuf
Présentation des valeurs véhiculées par la profession. Réflexion intense sur le comportement que le professionnel doit avoir dans diverses situations conflictuelles présentées sous forme d'études de cas vécus en pratique privée.

SAB 2072 Dentisterie pédiatrique théorique (A 2 j) **2 cr.**
Lionel Cudzinowski
Aspect psychologique du développement et comportement de l'enfant. Affections dentaires et leurs traitements : évolution clinique de la carie dentaire, préparation des cavités, réactions de la pulpe.

SAB 2077 Dentisterie pédiatrique préclinique (H 1 j) **1.5 cr.**
Lionel Cudzinowski
Série d'exercices de laboratoire et de clinique ayant pour but de préparer l'étudiant aux traitements préventifs et correctifs chez les enfants.

SAB 2079 Préclinique d'orthodontie (H 1 j) **0.5 cr.**
Hicham El-Khatib
Série d'exercices de laboratoire pour préparer l'étudiant à la planification et à la manipulation d'appareils d'orthodontie.

SAB 2084 Parodontie théorique (A 2 j) **2 cr.**
René Voyer
Ce cours traite du diagnostic, des causes, de l'évolution du traitement, de la guérison et de la prévention de chacune des maladies parodontales.

SAB 2110 Analyse des besoins en santé dentaire (AH 1) **3 cr.**
Participation à des programmes de santé dentaire communautaire dans différents milieux. Rencontre avec des groupes spécifiques de la population. Collaboration avec d'autres professionnels de la santé.

SAB 2122 Formation pratique en hygiène dentaire (AH 1 j) **1 cr.**
Révision et perfectionnement des connaissances théoriques et pratiques en hygiène dentaire. Champ d'activités : préclinique, séminaire, formation continue en hygiène dentaire.

SAB 2123 Stages en milieu professionnel (AH 1 j) **1 cr.**
Stages pratiques dans un milieu d'intérêt professionnel qui diffère des milieux conventionnels d'enseignement ou de travail afin d'y acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles.

SAB 2140 Prévention des malocclusions (H 1) **1 cr.**
Classification de l'occlusion. Développement de l'occlusion primaire à l'occlusion permanente. Dépistage des malocclusions. Rôle de l'hygiéniste dentaire en relation avec les phases successives de traitement.

SAB 3015 Soins préventifs primaires 2 (A 1 j) **0.5 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Prise en charge de patients qui doivent être conditionnés aux soins de prévention, instruction en matière d'hygiène dentaire personnelle et du contrôle de la plaque dentaire, conseils alimentaires et évaluation des conseils donnés aux patients.

SAB 3040 Santé dentaire publique (E 1 j) **2 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Épidémiologie des maladies bucco-dentaires. Conception et évolution de la santé publique. Méthodes préventives. Administration en santé publique. Analyse des besoins en soins dentaires.

SAB 3051 Éthique et professionnalisme dentaire (A 1 j) **1 cr.**
André Phaneuf
Sensibilisation des étudiants aux principes éthiques de leur profession et aux différents niveaux de responsabilité professionnelle face aux dilemmes auxquels ils seront confrontés dans leur pratique.

SAB 3057 Organisation d'une pratique dentaire (A 1 j) **2 cr.**

Administration d'une clinique dentaire privée. Ce cours d'une durée de 30 heures traite des principaux éléments à considérer lors des opérations de gérance d'un cabinet privé.

SAB 3060 Orthodontie (A 2) **3 cr.**
Jack Turkewicz

Le cours présente l'aspect pratique de l'orthodontie mineure et son application en bureau privé par des séquences audiovisuelles et des cours théoriques appropriés.

SAB 3070 Dentisterie pédiatrique théorique (A 2) **2 cr.**
Robert Charland, Lionel Cudzinowski et collaborateurs

Examen, manifestations cliniques des maladies systémiques, traitements pulpaires, génétique, habitudes orales, orthophonie, traumatismes dentaires, enfants mal-aimés, résines composites postérieures, compomères, ionomères de verre, pédiatrie.

SAB 3077 Orthodontie clinique 1 (A 2 j) **1.5 cr.**
Hicham El-Khatib

Ce cours vise à mettre en pratique les notions d'orthodontie mineure par l'étude et la préparation de cas cliniques dans le plan de traitement et sa mise en oeuvre.

SAB 3078 Dentisterie pédiatrique clinique 1 (A 2 j) **1.5 cr.**
Lionel Cudzinowski

Séances cliniques au cours desquelles l'étudiant, sous la supervision de professeurs cliniciens, traite des patients.

SAB 3082 Parodontie préventive (A 1) **1 cr.**
René Voyer

Ce cours donne à l'étudiant en hygiène dentaire les notions théoriques qui lui permettent de comprendre et de reconnaître les défauts causés par les maladies parodontales et de planifier la correction de ces derniers.

SAB 3085 Parodontie théorique (A 1 j) **1 cr.**
René Voyer

Ce cours est la suite de SAB 2084 et se concentre particulièrement sur les traitements des maladies parodontales et leur pronostic.

SAB 3086 Parodontie clinique 1 (A 2 j) **2.5 cr.**
René Voyer

Participation optimale dans tous les aspects des traitements parodontaux. Diagnostic, traitements, prévention de certaines infections ou tissus qui entourent et supportent les dents.

SAB 4000 Promotion de la santé dentaire clinique (E 1 j) **5 cr.**

Sept semaines durant lesquelles l'étudiant doit appliquer les connaissances dentaires dans des activités de promotion de la santé et en dispensant des soins aux patients. Stage d'été hors programme entre la 2e et la 3e année.

SAB 4056 Administration pratique (H 1 j) **1 cr.**

Série d'exercices pratiques de mise en situation dans le cadre de l'administration d'une pratique en cabinet privé et d'autres situations reliées à l'administration de soins de santé bucco-dentaire.

SAB 4070 Conférences clinico-orthodontiques (A 1 j) **2 cr.**
Thanh De Nguyen

Table ronde sur le diagnostic et le plan de traitement de différentes malocclusions.

SAB 4076 Douleurs et dysfonctions bucco-faciales (H 1 j) **1 cr.**
Gilles Lavigne

Physiologie et pathophysiologie du système masticateur. Diagnostic et gestion dentaire, psychologique et pharmacologique des douleurs et dysfonctions bucco-faciales, du bruxisme, des apnées et ronflements.

SAB 4077 Orthodontie clinique 2 (A 2 j) **1.5 cr.**
Hicham El-Khatib

Examen des patients, étude de cas, établissement du diagnostic, plan de traitement, présentation de cas, traitement avec appareils amovibles ou fixes simples.

SAB 4078 Dentisterie pédiatrique clinique 2 (A 2 j) **3 cr.**
Lionel Cudzinowski

En plus des séances cliniques à la Faculté s'ajoute un stage à l'Hôpital Sainte-Justine dans le contexte des enfants malades et handicapés. L'éducation et la prévention ont la prépondérance dans ce programme.

SAB 4080 Parodontie théorique (A 1) **1 cr.**
René Voyer

Ce cours donne à l'étudiant de 4e année les notions qui lui font connaître la parodontie en tant que spécialité et le met au courant des relations interdisciplinaires qui la lie étroitement aux autres spécialités.

SAB 4085 Parodontie clinique 2 (A 2 j) **2 cr.**
René Voyer

Participation optimale dans tous les aspects des traitements parodontaux. Diagnostic, traitements, prévention de certaines affections des tissus qui entourent et supportent les dents.

SAB 4087 Parodontie préclinique (A 1 j) **0.5 cr.**
Jean François Baylard

Trois types d'interventions chirurgicales parodontales que l'étudiant exécute sur mâchoires de porc. Entraînement prérequis à la clinique de quatrième année où on y traite chirurgicalement des patients.

SBM - Sciences biomédicales

SBM 1001 Morphologie fonctionnelle (H 1 j) **5 cr.**
Victor Gisiger

Notions essentielles d'anatomie et d'histologie humaines. Principes physiologiques fondamentaux régissant les divers systèmes de l'organisme. Travaux pratiques d'histologie.

SBM 1002 Intro. à la communication scientifique (AH 1 j) **1 cr.**
Christiane Malo

Notions essentielles pour effectuer une recension informatisée des écrits scientifiques.

SBM 2001 Système nerveux (AH 1 j) **4 cr.**
Louis-Eric Trudeau

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie du système nerveux. Aspects fondamentaux de la structure et de la physiologie du système nerveux. Études des principaux systèmes sensoriels, moteurs et végétatifs.

SBM 2002 Circulation, respiration et rein (AH 1 j) **4 cr.**
Michel Lavallée

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire et rénal. Études des régulations centrales et périphériques et mécanismes fonctionnels d'intégration de ces systèmes.

SBM 2003 Digestion et nutrition (AH 1 j) **2 cr.**
Christiane Malo et Josette Noel

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie du système digestif : glandes salivaires, estomac, intestin, foie et pancréas. Mécanismes régulateurs du système. Introduction à la nutrition.

SBM 2004 Endocrinologie et reproduction (AH 1 j) **3 cr.**
Jean St-Louis

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des glandes endocrines, de l'axe hypothalamo-hypophysaire et du système reproducteur. Distribution, synthèse, sécrétion, inactivations, mode d'action et effets physiologiques des hormones.

SBM 2006 Analyse de la communication scientifique (AH 1 j) **2 cr.**
Jean-François Gauchat

Analyse critique des écrits scientifiques. Utilisation du support informatique pour des présentations scientifiques. Présentation orale et écrite.

SBM 3000 Projet de fin d'étude (AHE 1 j) **9 cr.**
Christiane Malo

Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique ou industriel. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

SBM 3003 Hématologie (AH 1 j) **3 cr.**
Denis-Claude Roy

Notions générales de physiopathologie du système sanguin. Fonctions et composition du sang. Formation et rôles des cellules sanguines. Hémostase et coagulation. Groupes sanguins, transfusion et transplantation.

SBM 3004 Projet de fin d'étude (AHE 1 j) **12 cr.**
Christiane Malo
Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique. Présentation d'un rapport écrit et communication orale.

SBM 3007 Travaux de recherche individuels (AHE 1 j) **3 cr.**
Christiane Malo
Le cours vise à consolider la motivation et l'intérêt de l'étudiant et lui permettre de s'intégrer davantage dans un projet de recherche.

SBM 3008 Projet de fin d'étude (AHE 1 j) **15 cr.**
Christiane Malo
Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique ou industriel. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

SCV - Sciences de la vision

SCV 1101 Sciences de la vision 1.1 (A 1 j) **3 cr.**
Claude Giasson
Fonctions des larmes, des paupières, de l'iris, du vitré, de la circulation oculaire et de la pression intraoculaire. Sensation et sensibilité. Métabolisme de la cornée, du corps ciliaire, du cristallin, de la rétine. Laboratoires.

SCV 1102 Sciences de la vision 1.2 (A 1) **3 cr.**
Nicolas Fontaine
Dioptrique oculaire : mesures, variations individuelles; valeurs théoriques, aberrations optiques de l'oeil; théories de l'acuité visuelle; dynamique de l'accommodation; aspects biologiques des amétropies; phénomènes entoptiques.

SCV 1103 Sciences de la vision 1.3 (H 1 j) **3 cr.**
Vasile Diaconu
Points correspondants et horoptères, aire de Panum, base physiologique de la fusion sensorielle, disparité de fixation, perception du relief.

SCV 1105 Sciences de la vision 1.5 (A 1 j) **3 cr.**
Christian Casanova
Neurophysiologie de la vision. Voies et centres visuels. Champs récepteurs. Mécanismes nerveux de la perception de la forme, de la couleur et du mouvement. Stéréopsie. Développement postnatal, plasticité et influence de l'expérience visuelle.

SCV 2102 Sciences de la vision 2.2 (A 1 j) **3 cr.**
Vasile Diaconu
Psychophysique de la vision. Seuils de détection et de luminance différentielle. Adaptation à l'obscurité et à la lumière. Vision des couleurs et dyschromatopsies. Perception visuelle.

SCV 2103 Sciences de la vision 2.3 (H 1 j) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Christian Casanova
Mouvement des yeux et vision. Muscles extraoculaires. Stabilisation du regard: fixation, systèmes vestibulo-oculaire et optocinétique. Orientation du regard: saccades, mouvements de poursuite, vergence. Contrôle nerveux des mouvements oculaires.

SIP - Sécurité intérieure et formation policière

SIP 1000 Sécurité intérieure : nature et mission (A 1 j) **3 cr.**
Benoit Dupont
Notions de sécurité intérieure, de maintien de l'ordre, de police, de paix publique, de prévention et de répression. Survol historique. Le privé et le public. Imputabilité, légitimité et contrôles de la police et de la sécurité.

SIP 2010 Gestion en sécurité intérieure (A 1 j) **3 cr.**
Fonctionnement efficace d'une organisation en relation avec son environnement. Rôles et fonctions principales du gestionnaire : planification, organisation, direction et contrôle.

SIP 2030 L'organisation de l'enquête (AH 1 js) **3 cr.**
Vision d'ensemble de l'enquête criminelle. La coordination et l'articulation des éléments. Le constat criminel, l'interrogatoire, la recherche, l'arrestation, la perquisition, les notions de police technique. Les facteurs de succès.

SIP 2040 Sécurité et cadre normatif (A 1 j) **3 cr.**
Le cadre normatif régissant les activités sécuritaires publiques et privées, les intérêts et les valeurs de l'individu protégé par ce cadre, acteurs et instances appliquant le cadre normatif, les sanctions prévues pour en réprimer la violation.

SIP 2050 Mouvements sociaux, violence et sécurité (AH 1 j) **3 cr.**
Benoit Dupont
La typologie des menaces et des violences d'ordre politique. Leur histoire. Les réponses institutionnelles qui y sont apportées, leur articulation et leur efficacité.

SIP 2080 La sécurité privée (AH 1 js) **3 cr.**
Le marché de la sécurité : offre et demande. Les besoins de sécurité privée : commerces, usines, campus, centres d'achat... L'inspection de sécurité, les systèmes de surveillance et de contrôle d'accès, le plan de crise, la technologie.

SIP 2242 Gestion de crises et plan d'urgence (A 1 j) **3 cr.**
Frédéric Lemieux
La nature de la crise. Aggravation et escalade. Perte de contrôle. Cellule de crise. Plan d'urgence. Études de cas.

SIP 3001 Préparation au stage (A 1 j) **3 cr.**
L'étudiant doit entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de son projet de stage pratique. Il doit formuler des objectifs personnels et rédiger un contrat pédagogique.

SIP 3006 Stage en intervention (H 1 j) **6 cr.**
L'étudiant effectue un stage d'intervention dans le milieu de la sécurité intérieure. Quarante-cinq jours y sont consacrés au 6e trimestre, à raison de 3 jours par semaine. Préalable(s) : SIP 3001. Concomitant(s) : SIP 3100.

SIP 3009 Stage en analyse (H 1 j) **9 cr.**
L'étudiant effectue un stage en analyse dans le milieu de la sécurité intérieure. Soixante jours y sont consacrés au 6e trimestre à raison de 4 jours par semaine. Préalable(s) : SIP 3001. Concomitant(s) : SIP 3100.

SIP 3012 Équipe de travail en sécurité intérieure (A 1 j) **3 cr.**
Les habiletés relationnelles et politiques pour intervenir auprès d'équipes de travail : leadership, dynamique, mobilisation, empowerment, délégation, animation de groupe.

SIP 3020 Évaluation en justice pénale et sécurité (A 1 j) **3 cr.**
La mesure de la qualité, de la mise en oeuvre et de l'efficacité des projets et programmes dans le champ de la sécurité intérieure et de la criminalité.

SIP 3030 Les crimes contre la personne (AH 1 js) **3 cr.**
L'investigation de l'homicide conjugal, du règlement de compte, de l'homicide querelleur, des crimes sexuels, des vols à main armée.

SIP 3040 Régulation de la criminalité économique (A 1 j) **3 cr.**
La prévention, la détection, la répression et la réparation permettant d'agir sur le volume et les effets néfastes de crimes non violents et astucieux, comme la fraude, visant l'enrichissement illégitime aux dépens d'autrui.

SIP 3050 Criminalistique (AH 1 js) **3 cr.**
Identification, scène de crime, dactyloscopie, empreintes génétiques, toxicologie, balistique, marques et empreintes, incendies, explosifs, drogues, faux documents.

SIP 3060 Exploitation des systèmes d'information (A 1 j) **3 cr.**
Traitement des bases de données de la criminalité à l'aide d'outils technologiques. Analyse cybernétique de la criminalité. Gestion de l'information.

SIP 3070 Organisation de la sécurité intérieure (AH 1 js) **3 cr.**
Benoit Dupont
La structure et l'organisation de la sécurité intérieure. Le fonctionnement interne des organisations de sécurité. Les stratégies d'action intra et inter-institutionnelles. La coopération internationale.

SIP 3071 Question de sécurité intérieure (A 1 j) **3 cr.**
Séminaire permettant à l'étudiant d'approfondir certaines matières du domaine de la sécurité intérieure.

SIP 3090 Le renseignement (A 1 j) **3 cr.**
Frédéric Lemieux
L'histoire et les pratiques du renseignement dans le domaine de la sécurité privée et publique. La communauté canadienne du renseignement et le processus cyclique du traitement de l'information.

SIP 3100 Rétroaction de stage (A 1 j) **3 cr.**
Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale. Concomitant(s) : SIP 3006 ou SIP 3009.

SME - Santé mentale

SME 1000 Compétences personnelle, professionnelle (AHE 1 j) **3 cr.**
Réflexion sur les référents personnels et professionnels liés à l'intervention. Attitudes et habiletés en relation d'aide. Processus d'actualisation de la personne.

SME 1020 Interdisciplinarité et intervention (AHE 1 js) **3 cr.**
Survol du champ de la santé mentale : déterminants, facteurs associés, épidémiologie, courants épistémologiques. Approches et pratiques actuelles.

SME 1050 Dynamique et dévelop. de la personnalité (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse, selon diverses perspectives théoriques, du processus de développement de la personnalité sur les plans de l'affectivité, de la motivation et de la pensée morale. Dynamique intervenant entre les dimensions constitutives de la personnalité.

SME 2033 Santé mentale et travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution de la problématique. Concepts, modèles et approches. Problématiques. Enjeux.

SME 2044 Jeunes et santé mentale (AHE 1 js) **3 cr.**
Liens familiaux et enjeux identitaires. Insertion et exclusions sociales. Problématiques spécifiques et interventions.

SME 2055 Problématiques complexes (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité pédagogique explorant des problématiques associées complexes en santé mentale. Étude critique de phénomènes pathogènes liés à l'intervention et aux traitements.

SME 2055T Deuil et suicide (AHE 1 js) **3 cr.**
Deuil normal et pathologique. Enjeux psychologiques et sociaux. Spécificités du deuil par suicide. Prévention, évaluation et intervention. Particularités de l'intervention avec les endeuillés par suicide.

SME 2055V Troubles des conduites alimentaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Symptômes objectifs et subjectifs reliés à l'anorexie et à la boulimie. Mythes et réalités. Étiologie des troubles de l'alimentation. Pistes d'intervention.

SME 3000 Atelier d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Cours visant l'intégration des connaissances acquises en cours de formation. Synthèse des acquis théoriques et des pratiques d'intervention. Préalable(s) : Avoir complété 21 crédits.

SME 3005 Approche systémique (AHE 1 j) **3 cr.**
Fondements théoriques. Concepts, modèles relationnels. Pratiques d'intervention systémiques.

SME 3010 Intervention en situation de crise (AHE 1 j) **3 cr.**
La crise : notions fondamentales, types et manifestations. Processus d'intervention et évaluation correspondante. Cadre de pratique. Positionnement de l'intervenant.

SME 3030 Atelier en santé mentale 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Activités pédagogiques consacrées à l'approfondissement de thèmes contextuels en santé mentale et à l'acquisition de stratégies d'intervention relatives aux thèmes abordés.

SME 3030V Explorations créatrices en santé mentale (AHE 1 js) **3 cr.**
Fondements théoriques de l'approche artistique en santé mentale. Exploration de diverses approches et matériaux artistiques. Indications, perspectives et défis de l'approche créatrice. Recherche.

SME 3030W La quête du mieux-être (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution du concept de bonheur, d'humour et de résilience ainsi que les stratégies d'évaluation utilisées. Point de vue des principaux auteurs et leurs approches. Regard sur la recherche scientifique et clinique.

SME 3030Z Maladies psychosomatiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Rapport corps-esprit et maladies psychosomatiques. Initiation à l'approche psychosomatique de la santé et de la maladie. Bases théoriques des deux grandes écoles de pensée. Classifications des maladies et traitement.

SME 3035 Atelier en santé mentale 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Activités pédagogiques consacrées à l'approfondissement de thèmes contextuels en santé mentale et à l'acquisition de stratégies d'intervention relatives aux thèmes abordés.

SME 3035W Systémique/processus de guérison en Écho (AHE 1 js) **3 cr.**
Concepts et théories spécifiques au modèle Écho. À partir de situations cliniques, pratiques d'intervention permettant la dynamisation du processus de guérison.

SME 3035Y Pratiques de réadaptation (AHE 1 js) **3 cr.**
Influences historiques et théoriques des pratiques de « case management » et de suivi intensif. Concepts et modèles de suivi dans le milieu de vie des personnes aux prises avec des troubles mentaux. Présentations d'expériences québécoises.

SME 3035Z Les troubles de la personnalité (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution du concept, théories et classifications, comorbidité. Intervention. Dilemmes cliniques.

SME 3040 Discussion de cas cliniques (AHE 1 js) **3 cr.**
Discussion de cas cliniques et de stratégies d'intervention selon l'approche systémique. Activités de codéveloppement.

SME 3045 Intervention psychogériatrique (AHE 1 js) **3 cr.**
Psychopathologies et notions de pharmacologie. Intervention auprès de la personne âgée. Ressources et services spécifiques.

SME 3500 L'intervenant en réponse à la crise (AHE 1 js) **3 cr.**
L'intervenant, sa fonction, son rôle, son mandat. Appropriation de l'approche systémique en intervention de crise. Principes d'analyse et modalités d'évaluation de la demande. Prévention et gestion du stress. Aspects éthiques.

SME 3510 Système relationnel intervenant-client (AHE 1 js) **3 cr.**
Notions de psychopathologie et caractéristiques du client. Pharmacologie. Stratégies d'intervention en réponse à la crise. Résolution de problèmes dans une dynamique de respect des compétences de la personne et de ses proches.

SME 3520 Partenariat et concertation (AHE 1 js) **3 cr.**
Identification et développement de partenariats. Définition des champs de compétence. Stratégies et enjeux de la concertation et de la mobilisation des proches et des partenaires. Plan d'intervention et de suivi.

SMN - Santé en milieu naturel (maintien à domicile)

SMN 1000 Services à domicile (AHE 1 js) **3 cr.**
Orientation des services. Contexte social; politiques. Structure, organisation, articulation des services public, privé et bénévole. Programmes-cadres, coordinations régionale et nationale. Complémentarité des services centrée sur l'usager.

SMN 1010 Approche globale des besoins (AHE 1 js) **3 cr.**
Évaluation biopsychosociale des besoins. Grille multiclientèle. Processus et critères d'allocation des services. Plans de services individualisés. Coordination et suivi des plans d'intervention et d'évaluation.

SMN 1020 Aide en milieu naturel (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse des attitudes, comportements et valeurs de l'intervenant. Respect de l'autonomie et de la vie privée. Reconnaissance de la réalité des aidants. Approfondissement des habiletés de communication. Formation, soutien et répit des aidants.

SMN 2000 Aspects éthiques et légaux (AHE 1 js) **3 cr.**
Aspects éthiques : principes, dignité, consentement, mourir à domicile. Aspects légaux : confidentialité, aptitude, inaptitude. Lois et protection. Responsabilités personnelles, professionnelles et institutionnelles. Rédaction de notes.

SMN 2010 VIH/sida : soins et soutien à domicile (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution, état de la recherche, traitements actuels. Données épidémiologiques. Dépistage, prévention et complications. Soutien, accompagnement, contrôle de la douleur. Analyse des préjugés et des peurs. Ressources spécifiques.

SMN 2020 Pratiques posthospitalières (AHE 1 js) **3 cr.**
Transformation des liens avec les services hospitaliers, communautaires et privés. Partage des responsabilités. Utilisation des ressources du milieu et orientation vers les services nécessaires. Évaluation de la qualité et de la performance.

SMN 2030 Pratiques palliatives à domicile (AHE 1 js) **3 cr.**

Réflexion sur la mort. Pratiques à domicile. Confort et maîtrise de la douleur. Réseau des aidants. Mobilisation, participation aux soins et aux décisions, besoins de répit. Soutien du mourant et de ses proches.

SMN 2040 Réinsertion des personnes handicapées (AHE 1 js) **3 cr.**

Nomenclature internationale. Évaluation, intervention selon les capacités. Développement du potentiel, adaptation du domicile, recours aux technologies et au réseau d'entraide. Réinsertion sociale : travail, loisir, milieux scolaires.

SMN 3000 Soins à domicile : interdisciplinarité (AHE 1 js) **3 cr.**

Identités et responsabilités professionnelles dans un contexte de travail en équipe. Développement d'attitudes et d'habiletés de collaboration, de respect des compétences visant l'aide. Gestion des conflits. Préalable(s) : pour les étudiants du Certificat en maintien à domicile : 15 crédits.

SMN 3010 Ressources communautaires (AHE 1 js) **3 cr.**

Organismes communautaires : orientations, valeurs, dynamique, fonctionnement. Partenariat des ressources communautaires. Rôles de l'organisateur communautaire. Recours à divers programmes gouvernementaux.

SMN 3020 Projet ou stage d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**

Activité pédagogique permettant l'intégration des connaissances du programme par un projet ou un stage dans un milieu institutionnel, communautaire, privé ou bénévole. Préalable(s) : 21 crédits.

SOI - Sciences infirmières (soins infirmiers)

SOI 1002 Approche théorique (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude de notions théoriques et de concepts inhérents aux expériences de santé d'une clientèle cible.

SOI 1002A Approche théorique-soins à l'enfant (AHE 1) **3 cr.**

Étude de notions théoriques et de concepts inhérents aux expériences de santé chez les enfants.

SOI 1002B Approche théorique-soins à la pers. âgée (AHE 1) **3 cr.**

Étude de notions théoriques et de concepts inhérents aux expériences de santé chez la personne âgée.

SOI 1002C Approche théorique - soins en oncologie (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude de notions théoriques et de concepts inhérents aux expériences de santé dans le domaine de l'oncologie.

SOI 1006 Individus, familles et communautés 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

Étude de l'unité familiale dans une perspective systémique et dans le contexte d'une société en changement. Structure, fonctionnement, cycles de vie, interaction santé/maladie et dynamique familiale. Concomitant(s) : SOI 1001.

SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé (AH 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Initiation de l'étudiante à l'évaluation de la santé globale des personnes de tout âge et des familles. Apprentissage de l'approche heuristique et développement d'habiletés psychomotrices. Concomitant(s) : SOI 1004.

SOI 1173 Enseignement à la clientèle (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

Principes, méthodes et habiletés de l'infirmière reliés aux besoins d'apprentissage des individus et des groupes en matière de santé.

SOI 1401 Famille en santé (AHE 1 js) **3 cr.**

Concept de la famille. Structure et fonctionnement de la famille à travers les cycles de la vie. Méthode d'analyse de la dynamique familiale. Entrevue auprès de la famille. Modalités d'intervention familiale.

SOI 1402 Communauté en santé (AHE 1 js) **3 cr.**

Communauté : différentes conceptions de la communauté. Composantes et développement d'une communauté. Évaluation de la santé de la communauté. Bases conceptuelles en soins infirmiers communautaires.

SOI 1405 Gestion des soins et des services (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude de théories et de concepts relatifs à la gestion des soins. Étude des fonctions de gestion dans un contexte de multidisciplinarité. Collaboration intradisciplinaire et interdisciplinaire.

SOI 1406 Sc. inf., santé et sécurité du travail (AHE 1 js) **3 cr.**

Problématique de la santé et sécurité du travail en vue de définir des soins infirmiers globaux et complets visant la promotion de la santé, la prévention des maladies, les traitements et la réadaptation.

SOI 1407 Problématiques contemporaines de santé (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse de problématiques contemporaines ayant des incidences sur la santé des individus, familles et communautés : analyse des problèmes sous des angles politiques, sociologiques et épistémologiques afin de définir une approche des soins infirmiers.

SOI 1408 Évaluation de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude d'outils permettant d'évaluer la santé des individus dans une perspective familiale et communautaire. Analyse et évaluation de situations de santé auprès d'individus composant la famille et la communauté.

SOI 1413 Analyse de thèmes liés à l'intervention (AHE 1 js) **3 cr.**

Exploration d'un thème spécifique lié soit à l'analyse d'une problématique de soins, soit à l'intervention infirmière dans la communauté. Le thème varie selon l'intérêt et l'expérience des étudiants en milieu communautaire.

SOI 1414 Projet d'intervention dans la communauté (AHE 1 js) **3 cr.**

L'étudiant élabore, valide ou réalise un projet d'intervention relatif à un problème spécifique d'une clientèle précise. Ce projet est en lien direct avec les activités d'un organisme communautaire ou d'un service de première ligne. Préalable(s) : 21 crédits dans le programme, dont les cours SOI 1401 et SOI 1402.

SOI 1421 Communautés culturelles et soins (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse de diverses communautés culturelles en fonction des concepts environnement, soins, santé et personne. Initiation des étudiants à diverses approches visant à mieux comprendre les expériences de santé des communautés culturelles.

SOI 1603 Expériences de maladie chronique 2 (H 1 js) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Incapacité, maladie ou douleur chronique chez des personnes de tous âges : physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie. Phases de réadaptation. Plan thérapeutique infirmier, enseignement et suivi. Procédés de soins. Préalable(s) : SOI 1615. Concomitant(s) : SOI 1712.

SOI 1605 Personne et santé (A 1 js) **5 cr.**
dont 4 cr. de travaux pratiques - labo

Développement de la personne. Conceptions et déterminants de la santé. Valeurs, croyances, cultures. Regard sur sa propre santé. Sc. biologiques et humaines pour l'évaluation et la promotion de la santé. Attitudes de caring. Habiletés d'entrevue. Concomitant(s) : SOI 1802.

SOI 1615 Expériences de maladie chronique 1 (A 1 js) **5 cr.**
dont 4 cr. de travaux pratiques - labo

Incapacité, maladie ou douleur chronique chez des personnes de tous âges: physiopathologie et dimension psychosociale. Principes de pharmacodynamie/cinétique. Plan thérapeutique infirmier et relation d'aide. Procédés de soins. Concomitant(s) : SOI 1702 et SOI 1605.

SOI 1625 Expériences relatives à la chirurgie (H 1 js) **5 cr.**
dont 4 cr. de travaux pratiques - labo

Expériences de chirurgie chez des personnes de tous âges : physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie. Plan thérapeutique infirmier : soins pré et post opératoires, prévention des infections, enseignement, préparation au congé. Préalable(s) : SOI 1615. Concomitant(s) : SOI 1705.

SOI 1702 Pratique de soins - maladie chronique 1 (A 1 js) **2 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier de soins de courte ou de longue durée auprès de malades chroniques de tous âges et leur famille. Concomitant(s) : SOI 1615.

SOI 1705 Pratique de soins - chirurgie (H 1 js) **5 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en pré et post chirurgie auprès de personnes de tous âges et de leur famille. Contexte d'unités de soins chirurgicaux, de cliniques ambulatoires pré et post-op., etc. Concomitant(s) : SOI 1625.

SOI 1712 Pratique de soins - maladie chronique 2 (H 1 js) **2 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier de soins de courte ou de longue durée auprès de malades chroniques de tous âges et de leur famille. Concomitant(s) : SOI 1603.

SOI 1802 Initiation aux sciences infirmières (A 1 js) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Initiation au programme et aux valeurs privilégiées. Concepts centraux de la discipline. Caring. Démarches d'apprentissage et scientifiques. Analyse critique et synthèse. Rigueur et intégrité intellectuelle. Moyens et règles de communication.

SOI 1803 Discipline infirmière et profession 1 (H 1 js) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Analyse des concepts soin, personne, santé, environnement à partir d'expériences vécues en stage. Le caring et les autres écoles de pensée. Épistémologie et sources de connaissance. Champ d'exercice infirmier, lois, règlements. Qualité. Imputabilité. Préalable(s) : SOI 1702. Concomitant(s) : SOI 1712.

SOI 1901 Intégration des apprentissages 1 (A 1 js) **1 cr.**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Introduction au portfolio. Examen synthèse du trimestre.

SOI 1911 Intégration des apprentissages 2 (E 1 js) **1 cr.**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre ainsi qu' à la discipline infirmière et à la profession. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre. Préalable(s) : SOI 1901.

SOI 2000 Infirmière et santé au travail (AHE 1 js) **3 cr.**

À partir de la psychodynamique du travail, ce cours vise à donner les outils théoriques pour analyser les sources de plaisir et de souffrance au travail, ce qui assure l'équilibre psychique ou cause l'essoufflement des infirmières.

SOI 2001 Cicatrisation et soins des plaies (AHE 1 js) **3 cr.**

Processus de cicatrisation. Facteurs influençant la cicatrisation. Analyse de situations cliniques et identification d'approches spécifiques de soins des plaies.

SOI 2002 Approche clinique (AHE 1 j) **3 cr.**

Étude de problématiques de soins reliées aux expériences de santé d'une clientèle cible, analyse de situations cliniques, identification d'interventions appropriées et développement d'habiletés spécifiques à ces soins. Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables.

SOI 2002A Approche clinique - soins à l'enfant (AHE 1) **3 cr.**

Étude de problématiques de soins reliées aux expériences de santé des enfants, analyse de situations cliniques, identification d'interventions appropriées et développement d'habiletés spécifiques à ces soins. Préalable(s) : SOI 1002A.

SOI 2002B Approche clinique-soins à la pers. âgée (AHE 1) **3 cr.**

Étude de problématiques de soins reliées aux expériences de santé des personnes âgées, analyse de situations cliniques, identification d'interventions appropriées et développement d'habiletés spécifiques à ces soins. Préalable(s) : SOI 1002B.

SOI 2002C Approche clinique - soins en oncologie (AHE 1 js) **3 cr.**

Étude de problématiques de soins reliées aux expériences de santé dans le domaine de l'oncologie, analyse de situations cliniques, identification d'interventions appropriées et développement d'habiletés spécifiques à ces soins. Préalable(s) : SOI 1002C.

SOI 2007 Pratiques de soins - enfants/adolescents (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage dirigé en milieu hospitalier auprès d'enfants, d'adolescents et de leur famille qui vivent diverses expériences de santé. Soins infirmiers selon l'école de pensée du « caring ». Préalable(s) : SOI 2006 et SOI 3008.

SOI 2008 Pratiques de soins - périnatalité (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage dirigé en milieu hospitalier auprès de jeunes familles qui vivent diverses expériences de santé dans un contexte périnatal. Soins infirmiers selon l'école de pensée du « caring ». Préalable(s) : SOI 2006 et SOI 3008.

SOI 2100 Informatique et soins infirmiers (AHE 1) **3 cr.**

Notions d'informatique pour la pratique, la formation, la gestion et la recherche en soins infirmiers. Systèmes informatisés cliniques, Internet, CD-ROM, formation à distance, intranet, bases de données bibliographiques et soins virtuels.

SOI 2200 Diversité culturelle et soins (AH 1 js) **2 cr.**

Analyse de diverses communautés culturelles du Québec. Familiarisation à des expériences de santé de clientèles de culture et d'ethnie diverses et identification d'approches de soins spécifiques à ces clientèles. Préalable(s) : SOI 1001.

SOI 2202 Éthique en sciences infirmières (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Fondements de l'éthique. Principales théories. Fondements de l'agir humain, rapport droit/morale. Processus décisionnel. Dilemmes éthiques en pratique et en recherche et responsabilités de l'infirmière. Analyse de situations conflictuelles. Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables. Concomitant(s) : SOI 1001.

SOI 2212 Sciences infirmières et famille (AHE 1 js) **3 cr.**

L'unité familiale : rôles et fonctions. L'évaluation du fonctionnement de la famille. L'apprentissage de comportements de santé dans la famille. Modèles d'intervention auprès de familles qui présentent des situations diverses de santé.

SOI 2506 Approfondissement des sc. fondamentales (A 1 js) **6 cr.**
dont 4.5 cr. de travaux pratiques - labo

Approfondissement des connaissances en siences biologiques, humaines, infirmières. Compréhension des changements physiologiques et physiopathologiques des effets des traitements médicaux et infirmiers. Concomitant(s) : SOI 2603 et SOI 2803.

SOI 2602 Expériences de santé en périnatalité (A 1 js) **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

Expériences de santé relatives à la grossesse, à l'accouchement et au post-partum. Physiologie, physiopathologie et dimension psychosociale. Soins infirmiers à la famille incluant les soins au nouveau-né. Concomitant(s) : SOI 2703.

SOI 2603 Personne et santé (A 1 js) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Conceptions et déterminants de la santé. Valeurs, croyances, cultures. Regard sur sa propre santé. Sciences biologiques et humaines pour l'évaluation de la santé physique et mentale. Promotion de la santé. Attitudes de caring. Concomitant(s) : SOI 2506.

SOI 2604 Expériences de santé mentale (A 1 js) **4 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Expériences de santé relatives aux problèmes psychiatriques. Aspects physiopathologique, pharmacologique et psychosocial. DSM. Relation thérapeutique. Plan thérapeutique infirmier et suivi auprès de personnes de tous âges et de familles. Concomitant(s) : SOI 2713.

SOI 2609 Situations critiques de santé (AH 1 js) **9 cr.**
dont 5 cr. de travaux pratiques - labo

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitorage, prise de décision. Soutien à la famille. Préalable(s) : SOI 2901. Concomitant(s) : SOI 2723.

SOI 2613 Famille et santé (H 1 js) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Le système familial comme cible de soins : structure, développement et fonctionnement dans une société en changement. Influence de la maladie sur la dynamique familiale et intervention infirmière systémique. Préalable(s) : SOI 2901.

SOI 2614 Expériences de fin de vie (E 1 js) **4 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Étude de situations cliniques de fin de vie en équipes intra et interdisciplinaires. Réactions à l'annonce d'un diagnostic fatal. Soulagement de la douleur, soins palliatifs. Accompagnement. Dimensions spirituelle, éthique et légale. Préalable(s) : SOI 2901.

SOI 2703 Pratique de soins - périnatalité (A 1 js) **3 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier / milieu communautaire auprès de la famille, dans un contexte périnatal. Concomitant(s) : SOI 2602.

SOI 2713 Pratique de soins - santé mentale (A 1 js) **3 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier / milieu de transition auprès de personnes de tous âges qui vivent des problèmes de santé mentale et de leur famille. Concomitant(s) : SOI 2604.

SOI 2723 Pratique de soins - situations critiques (AH 1 js) **3 cr.**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieux de soins d'urgence, intermédiaires, intensifs ou spécialisés avec des clientèles de tous âges et leur famille. Concomitant(s) : SOI 2609.

SOI 2802 Discipline infirmière et profession 2 (A 1 js) **2 cr.**

Importance des résultats probants pour la pratique infirmière de qualité. Aspects légaux et éthiques liés au rôle de l'infirmière en pratique et en recherche. Dilemmes éthiques et situations conflictuelles. Processus décisionnel. Club de lecture. Préalable(s) : SOI 1803.

SOI 2803 Discipline infirmière et profession 1-2 (A 1 js) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Analyse des concepts soin, personne, santé, environnement. Le caring et les autres écoles de pensée. Épistémologie et sources de connaissance. Initiation à la recherche. Aspects légaux et éthiques. Qualité des soins. Club de lecture. Concomitant(s) : SOI 2506.

SOI 2812 Intégration aux sciences infirmières (A 1 js) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Initiation au programme et aux valeurs privilégiées. Concepts centraux de la discipline. Caring. Intégration à un apprentissage basé sur des résultats probants. Analyse critique et synthèse. Rigueur et intégrité intellectuelle.

SOI 2901 Intégration des apprentissages 3 (A 1 js) **1 cr.**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Introduction au portfolio ou poursuite. Examen synthèse du trimestre.

SOI 2911 Intégration des apprentissages 4 (E 1 js) **1 cr.**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre. Préalable(s) : SOI 2901.

SOI 3000 Le cancer : le prévenir et le soigner (E 1 js) **3 cr.**

Étude du soin infirmier à la personne aux prises avec le cancer à partir de notions physio/psychosociales/spirituelles incluant la gestion de la douleur et des effets de la thérapie. Approche systémique, information, espoir et qualité de vie.

SOI 3001 Écoles de la pensée infirmière (AH 1 j) **3 cr.**

Étude des courants de pensée qui ont marqué les conceptions actuelles en sciences infirmières. Analyse des modèles conceptuels selon leur origine paradigmatique. Comparaison de l'école du « caring » et des autres écoles de pensée. Préalable(s) : SOI 1001.

SOI 3002 Développement du rôle de l'infirmière (AH 1 j) **3 cr.**

Concepts, stratégies et rôles liés à la profession : pouvoir, affirmation, autonomie, collaboration intra et interdisciplinaire, leadership et imputabilité. Réflexion sur la pratique. Forces sociales et politiques qui influencent la profession. Préalable(s) : SOI 2002 ou SOI 1008.

SOI 3002A Dév. du rôle de l'inf.- soins à l'enfant (AHE 1) **3 cr.**

Concepts, stratégies, rôles liés à la profession : pouvoir, affirmation, autonomie, collaboration interdisciplinaire; leadership, imputabilité. Réflexion sur la pratique auprès des enfants. Forces sociales, politiques influençant la profession. Préalable(s) : SOI 2002A.

SOI 3002B Dév. du rôle de l'inf.- soins pers. âgée (AHE 1) **3 cr.**

Concepts, stratégies, rôles liés à la profession : pouvoir, affirmation, autonomie, collaboration interdisciplinaire; leadership, imputabilité. Réflexion sur la pratique auprès des pers. âgées. Forces sociales, politiques influençant la profession. Préalable(s) : SOI 2002B.

SOI 3002C Dév. du rôle de l'inf.-soins (oncologie) (AHE 1 js) **3 cr.**

Concepts, stratégies, rôles liés à la profession : pouvoir, affirmation, autonomie, collaboration interdisciplinaire; leadership, imputabilité. Réflexion sur la pratique infirmière en oncologie. Forces sociales, politiques influençant la profession.

SOI 3003 Initiation à la recherche 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Étude des éléments et des différentes étapes du processus de la recherche menant à la formulation d'une problématique et à l'élaboration d'un protocole de recherche en sciences infirmières. Préalable(s) : SOI 1003 ou SOI 1013.

SOI 3004 Infirmière en santé (AH 1 j) **2 cr.**

Concepts et approches visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie chez l'infirmière. Analyse critique de l'interaction entre le travail et la santé. Problématique des accidents du travail et des maladies professionnelles. Préalable(s) : SOI 1005.

SOI 3005 Soins et expériences de santé mentale (AH 1 js) **4 cr.**

Étude d'expériences de santé relatives aux problèmes psychiatriques. Analyse de situations cliniques et identification d'approches spécifiques de soins auprès de personnes de tout âge, de familles et de groupes. Concomitant(s) : SOI 3006.

SOI 3007 Pratiques de soins - santé mentale (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage dirigé en milieu hospitalier auprès de personnes de tout âge, de familles, de groupes qui vivent des expériences de santé mentale. Soins infirmiers selon l'école de pensée du « caring ». Préalable(s) : SOI 3005 et SOI 3008.

SOI 3009 Pratiques de soins - adulte/pers. âgée 2 (AHE 1 js) **3 cr.**

Stage dirigé en milieu hospitalier auprès d'adultes de tout âge et de leur famille qui vivent diverses expériences de santé nécessitant des soins complexes. Soins infirmiers selon l'école de pensée du « caring ». Concomitant(s) : SOI 3008.

SOI 3010 Gestion des environnements de soins (AHE 1 js) **3 cr.**

Théories et concepts relatifs à la gestion des soins. Étude de la planification et de l'organisation des services infirmiers, des systèmes de prestation des soins, d'évaluation des soins, de la gestion des ressources humaines en soins infirmiers. Préalable(s) : SOI 1001.

SOI 3011 Recherche clinique: rôle de l'infirmière (E 1) **3 cr.**

Introduction au rôle de l'infirmière-coordonnatrice d'études cliniques. Seront traités, entre autres : dossier patient, responsabilités légales, pharmacovigilance, effets secondaires, développement continu de la qualité.

SOI 3012 Prévention des infections (E 1 js) **3 cr.**

Soins infirmiers et principes reliés à la prévention des infections. Critères qui déterminent les infections nosocomiales et moyens de contrôle.

SOI 3100 VIH : intégrer les soins à la vie (E 1 js) **3 cr.**

Étude du soin infirmier auprès de la personne aux prises avec le VIH à partir de notions physio/psychosociales/spirituelles, incluant les contextes de vie spécifiques et les proches. Approche interdisciplinaire, chronicité et fin de vie.

SOI 3201 Bioéthique en soins infirmiers (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Fondements de l'éthique et de la bioéthique. Principales théories. Rapport droit/morale. Processus décisionnel. Dilemmes éthiques en pratique infirmière. Analyse de situations conflictuelles.

SOI 3202 Psychosomatique et soins infirmiers (AHE 1 js) **3 cr.**

Définitions de la psychosomatique. Principales écoles de pensée. Maladies dites psychosomatiques et approches thérapeutiques proposées.

SOI 3206 Sénescence et soins infirmiers (AHE 1) **3 cr.**

Changements biopsychosociaux reliés au processus du vieillissement. Importance des valeurs. Soins infirmiers visant à l'utilisation optimale des capacités de la personne âgée et à l'adaptation à ses limites. Ressources de l'environnement. Préalable(s) : SOI 1006 et SOI 1101. Concomitant(s) : SOI 2101 et SOI 2102.

SOI 3207 Chronicité à tous les âges de la vie (AHE 1 js) **3 cr.**

Définitions. Principaux facteurs. Perspectives socio-économiques liées à la chronicité. Mesures sociales et législatives. Répercussions biopsychosociales sur la personne de tout âge et sa famille.

SOI 3208 Soins infirmiers en psychogériatrie (AHE 1) **3 cr.**

Aspect théorique de la confusion, de la sénilité et des démences réversibles et non réversibles. Agressivité, régression, solitude, dépression, suicide chez la personne âgée. Réadaptation à la réalité.

SOI 3209 Soins infirmiers aux mourants (AHE 1 js) **3 cr.**

Réflexions sur la mort à partir de données anthropologiques, historiques, socio-économiques, éthiques et religieuses, biologiques et psychologiques. Besoins multidimensionnels du mourant et de sa famille.

SOI 3210 Soins infirmiers en réadaptation (AHE 1) **3 cr.**

Philosophie et principes de la réadaptation. Fonctionnement optimal des clients atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap physique ou mental. Ressources multidisciplinaires. Concomitant(s) : SOI 3207.

SOI 3211 Soins infirmiers aux stomisés (AHE 1) **3 cr.**

Dimensions biopsychosociales des clients stomisés, enfants et adultes. Caractéristiques des différentes stomies. Soins spécifiques. Enseignement au client et aux personnes significatives. Réadaptation. Concomitant(s) : SOI 3221.

SOI 3212 Intervention auprès des stomisés (AHE 1) **3 cr.**
Stage supervisé auprès d'adultes et d'enfants dans différents milieux. Préalable(s) : SOI 3211. Concomitant(s) : SOI 3320.

SOI 3213 Interaction infirmière-client (AHE 1 js) **3 cr.**
Éléments de la relation infirmière-client. Attitudes et habiletés de base. Analyse de l'interaction infirmière-client.

SOI 3220 Intervention en situation de crise (AHE 1 js) **3 cr.**
Concepts de crise, types de crise, facteurs et processus de formation et de résolution d'une crise. Intervention spécifique de l'infirmière.

SOI 3221 Modèles en soins infirmiers (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution du champ de connaissance propre à la discipline infirmière. Études de différents auteurs en soins infirmiers. Démarche clinique.

SOI 3231 Éval. de la santé en situation d'urgence (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Acquisition d'habiletés à évaluer la santé des adultes en situation d'urgence.

SOI 3232 Soins en situation critique (urgence) 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Notions de sciences biologiques appliquées aux sciences infirmières en situation d'urgence cardiorespiratoire et acquisition d'habiletés spécifiques de soins. Concomitant(s) : SOI 3231.

SOI 3233 Soins en situation critique (urgence) 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Notions de sciences biologiques appliquées aux sciences infirmières en situation d'urgence obstétricale, pédiatrique, gériatrique et traumatique et acquisition d'habiletés spécifiques de soins. Concomitant(s) : SOI 3231.

SOI 3234 Soins en situation critique (urgence) 3 (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Notions de sciences biologiques appliquées aux sciences infirmières en situation d'urgence psychiatrique, neurologique et autres et acquisition d'habiletés spécifiques de soins. Concomitant(s) : SOI 3231.

SOI 3235 Intégration des compétences (urgence) (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Intégration des notions théoriques et pratiques de soins d'urgence à l'aide de cas et développement du rôle professionnel. Préalable(s) : SOI 3231 et SOI 3232 et SOI 3233 et SOI 3234.

SOI 3301 Soins infirmiers en psychiatrie 1 (AHE 1) **3 cr.**
Éléments de psychopathologie et concepts pertinents au nursing psychiatrique. Étude des modes d'intervention de l'infirmière face à diverses manifestations et comportements observés chez la clientèle. Préalable(s) : SOI 3213.

SOI 3302 Soins infirmiers en psychiatrie 2 (AHE 1) **3 cr.**
Éléments de psychopathologie et concepts pertinents au nursing psychiatrique. Étude des modes d'intervention de l'infirmière face à diverses manifestations et comportements observés chez la clientèle. Préalable(s) : SOI 3301.

SOI 3303 Pratique inf. et réinsertion sociale (AHE 1) **3 cr.**
Étude du phénomène de la chronicité chez le malade mental. Intervention auprès des familles. Études d'approche en réinsertion sociale. Utilisation des ressources communautaires.

SOI 3305 Sc. inf. : adaptation, réadaptation (AHE 1 js) **3 cr.**
Perspectives nouvelles dans la compréhension des mécanismes d'action du « coping » pour les personnes vivant avec une déficience permanente et des incapacités persistantes, vers la prévention du phénomène de handicap. Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables. Préalable(s) : SOI 1004 et SOI 1006.

SOI 3306 Santé des femmes (AH 1 js) **3 cr.**
Analyse de la qualité de vie des femmes et de leur santé. Détermination des facteurs socio-économiques et politiques qui influencent la santé et stratégies d'intervention en utilisant les concepts en sciences infirmières. Préalable(s) : SOI 1008.

SOI 3310 Soins infirmiers en neurologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions biopsychosociales du client présentant des problèmes neurologiques d'origine vasculaire, tumorale, traumatique... nécessitant ou non une chirurgie. Démarches de soins. Concomitant(s) : SOI 3221.

SOI 3311 Soins infirmiers en cardiologie 1 (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions biopsychosociales du client présentant des problèmes de rythme, de conduction ou d'ordre vasculaire.

SOI 3314 Soins infirmiers en pédopsychiatrie (AHE 1) **3 cr.**
Problèmes de comportement chez les enfants de différents âges. Intervention infirmière auprès de l'enfant et de sa famille.

SOI 3315 Soins à long terme à la personne âgée (AHE 1) **3 cr.**
Institutionnalisation : sédentarité, privation sensorielle et affective, perte de contrôle sur l'environnement et d'autonomie personnelle. Vieillissement ou polypathologie. Organisation d'un milieu prothétique. Planification de soins.

SOI 3316 Soins psychiatriques et groupe restreint (AHE 1) **3 cr.**
Compréhension et utilisation des phénomènes de groupe dans un but thérapeutique. Identification et utilisation des ressources personnelles et professionnelles de l'infirmière comme intervenante dans un groupe restreint. Concomitant(s) : SOI 3213.

SOI 3317 Milieu thérapeutique en psychiatrie (AHE 1) **3 cr.**
Milieu thérapeutique : définition, caractéristiques, conditions d'organisation et de maintien en tenant compte de la spécificité de la clientèle. Phénomène de l'institutionnalisation. Engagement de l'infirmière dans le milieu thérapeutique. Concomitant(s) : SOI 3213.

SOI 3318 Soins infirmiers en cardiologie 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions biopsychosociales des soins aux patients avec infarctus, insuffisance cardiaque ou autres cardiopathies. Conditions respiratoires associées. Démarches de soins. Préalable(s) : SOI 3311.

SOI 3319 Soins en chirurgie cardiovasculaire (AHE 1) **3 cr.**
Dimensions biopsychosociales du client en périodes postopératoires immédiates, intermédiaires et éloignées. Démarches de soins. Préalable(s) : SOI 3311.

SOI 3320 Projet d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Démarche individuelle, assistée par une personne-ressource, consistant à faire le point sur l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du programme. Application clinique selon l'orientation choisie par l'étudiant.

SOI 3322 Stage en soins infirmiers psychiatriques (AHE 1) **3 cr.**
Stage supervisé en milieu psychiatrique axé sur l'établissement d'une relation thérapeutique infirmière-client et sur l'analyse de ce processus. Ce stage a lieu à la fin du programme.

SOI 3332 Pratiques de soins - Intégration (AHE 1 js) **7 cr.**
Stage d'intégration et d'application choisi en fonction des âges de la vie et des situations de santé dans un domaine d'intérêt et dans deux milieux : naturel ou communautaire et hospitalier. Expérience interdisciplinaire. Préalable(s) : l'étudiant doit être à son dernier trimestre d'études pour l'obtention de son baccalauréat en sciences infirmières.

SOI 3333 Pratiques de soins - Internat (AHE 1 js) **12 cr.**
Stage d'intégration et d'application choisi en fonction des âges de la vie et des situations de santé dans un domaine d'intérêt et dans deux milieux : naturel ou communautaire et hospitalier. Expérience interdisciplinaire. Ce cours sera évalué par la mention « succès » ou « échec ». Préalable(s) : l'étudiant doit avoir complété 95 crédits de son programme.

SOI 3370 Gestion des soins infirmiers (AHE 1 js) **3 cr.**
Éléments d'administration et d'organisation. Applications au domaine des soins infirmiers, telles que mode de division du travail, système de classification des patients et évaluation de la qualité des soins.

SOI 3374 Gestion de la qualité des soins (AH 1 j) **3 cr.**
Notions d'environnement de la qualité des soins infirmiers (QSI), ses concepts et ses méthodes. L'accent portera sur les facteurs qui influent sur la QSI, sur les concepts d'évaluation de la QSI et sur ses méthodes. Une partie du cours portera sur la planification stratégique en vue d'améliorer la qualité des soins infirmiers.

SOI 3382 Pratique infirmière : aspects sociaux (AHE 1) **3 cr.**
Analyse de questions d'ordre professionnel, légal, politique, moral et socioculturel, reliées à la pratique de la profession et à la formation infirmière.

SOI 3386 Introduction à la recherche (AHE 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Formulation d'un problème de recherche en soins infirmiers. Étude des différentes étapes du processus de la recherche.

SOI 3506 Projet d'intervention infirmière (H 1 js) **6 cr.**

Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière. Concomitant(s) : SOI 3716.

SOI 3602 Expériences de transition dans les soins (H 1 js) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Analyse d'expériences nécessitant un suivi systématique des soins. Continuité des soins entre les services, les divers professionnels, les proches ou aidants familiaux et les organisations. Maintien à jour et transmission de l'information.

SOI 3606 Communauté et santé (AH 1 js) **6 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Santé publique et santé comm. Problématiques sanitaires et sociales. Notions d'épidémiologie et statistiques. Éducation à la santé. Télésanté. Prévention et éradication d'épidémies. Enseignement à des groupes. Environnements favorables à la santé. Concomitant(s) : SOI 3706.

SOI 3706 Pratique de soins - santé communautaire (AH 1 js) **6 cr.**

Stage en milieu communautaire avec des clientèles de tous âges. Collaboration interdisciplinaire. Participation à des programmes de santé publique. Concomitant(s) : SOI 3606.

SOI 3716 Pratique de soins - clientèle spécifique (H 1 js) **6 cr.**

Stage de pratique infirmière auprès de personnes de tous âges vivant une expérience de santé spécifique et de leur famille. Plan thérapeutique et appréciation de la qualité des soins. Réalisation et évaluation du projet. Expérience de mentorat. Concomitant(s) : SOI 3506.

SOI 3802 Pratique en interdisciplinarité (A 1 js) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Éléments clés d'une pratique infirmière en interdisciplinarité qui place la personne au centre des réflexions. Utilisation des résultats probants pour étayer sa contribution. Pratique de la créativité. Club de lecture.

SOI 3803 Leadership et profession infirmière 1 (H 1 js) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Appréciation de la qualité des soins dans divers modes de prestation en lien avec le plan thérapeutique. Équipe de soins, supervision, enseignement. Renouvellement des pratiques. Collaboration à la formation clinique de la relève. Préalable(s) : SOI 2802 ou SOI 2803.

SOI 3812 Leadership et profession infirmière 2 (E 1 js) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Dimension sociopolitique de la santé et des soins. Identité professionnelle. Développement de stratégies de mobilisation des ressources. Rayonnement de la profession. Présentation des portfolios. Concomitant(s) : SOI 3803.

SOI 3901 Intégration des apprentissages 5 (A 1 js) **1 cr.**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

SOI 4706 Practicum de recherche (H 1 js) **6 cr.**

Stage supervisé de recherche en sciences infirmières. Participation à un projet dirigé par un chercheur ou une équipe de recherche de la Faculté.

SOI 6103 Recherche en sciences infirmières (AH 1) **3 cr.**
En collaboration

Notions fondamentales des approches de recherche qualitatives, quantitatives. Élaboration d'une problématique à partir de savoirs cliniques et d'écrits empiriques et théoriques. Accent sur l'analyse, la synthèse, la critique de travaux de recherche. Obligatoire.

SOL - Sociologie

SOL 1003 Introduction à la sociologie du Québec (A 1 j) **3 cr.**
Gilles Houle

Analyse sociohistorique du Québec : aspects économiques, politiques, culturels et idéologiques. Histoire et situation actuelle de la recherche sociologique au Québec.

SOL 1012 Inégalités sociales et marché du travail (H 1 j) **3 cr.**
Paul Bernard

Évolution des inégalités sociales vécues dans le marché du travail et la vie quotidienne des ménages, ici et ailleurs. Principaux facteurs qui les expliquent au plan individuel (âge, sexe, ethnie, éducation) et collectif (régimes providentiels).

SOL 1013 Sociologie générale (AH 1 j) **3 cr.**
Barbara Thériault

À partir d'exemples classiques et contemporains, définition de l'objet et des méthodes de la sociologie ainsi que du métier et de la vocation de sociologue. Genèse, thèmes, développements, controverse. Approfondissement par des exercices.

SOL 1015 Histoire de la pensée sociale (A 1 j) **3 cr.**
Christopher McAll

Ce cours présente les grandes lignes de la pensée sociale en Occident qui ont marqué le développement de la théorie sociologique, en traçant les liens avec les transformations sociales de l'époque.

SOL 1016 Déviance, exclusion et contrôle social (A 1 j) **3 cr.**

Enjeux et dynamiques de l'intégration et de la régulation sociales; situations problématiques : populations exclues ou marginalisées, comportements considérés aberrants ou hors-normes. La production sociale de conduites et statuts marginaux.

SOL 1017 Théories contemporaines (H 1 j) **3 cr.**
Céline Lafontaine

Les grandes théories sociologiques contemporaines autour de notions de modernité, de modernité avancée et de postmodernité, à partir de la confrontation d'une sélection d'auteurs ou de thèmes majeurs de la sociologie, depuis les années soixante.

SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique (AH 1 j) **3 cr.**

Le cycle de recherche : problématique, question de recherche, revue des écrits, types de devis, de données, d'outils, d'analyses. Concepts et variables. Recherche qualitative et quantitative : choix des méthodes selon la question de recherche.

SOL 1020 Introduction à la statistique sociale (A 1 j) **3 cr.**

Concepts de base en statistiques, fréquences et pourcentages, mesures de tendance centrale et de dispersion. Introduction au test chi-carré, test t, ANOVA. Initiation au logiciel d'analyse statistique SPSS.

SOL 1020G Éléments de sociologie (AHE 1) **3 cr.**

Principaux problèmes et grands courants théoriques de sociologie; ses divers domaines et ses principales méthodes de recherche. Les rapports de la sociologie avec les autres sciences sociales.

SOL 1090 Construction des données qualitatives (H 1 j) **3 cr.**

Bref historique et définition des caractéristiques générales de cette méthodologie. Initiation à la méthodologie qualitative par le travail de terrain : apprentissage pratique des méthodes de recherche documentaire, d'observation et d'entrevue.

SOL 1150 Culture et société (A 1 j) **3 cr.**
Jacques Hamel

Ce cours abordera les principales théories de la culture en vue de donner une formation de base : culture populaire/culture savante, représentation sociale, productions culturelles, etc.

SOL 1400 Économie et sociétés (A 1 j) **3 cr.**
Camille Legendre

Formes sociales d'économie dans l'histoire. Avènement de la société industrielle; sociologie historique de l'économie et des sociétés de Marx, Durkheim et Weber; l'émergence de l'État, des rapports de classe, du mouvement ouvrier et du syndicalisme.

SOL 1901 Introduction à la sociologie (AH 1 j) **3 cr.**

Définition; socialisation et rôles; action et interaction; culture, normes et valeurs; déviance et contrôle social; institutions et organisations; pouvoir et conflits; inégalités, classes et mouvements sociaux; changement social et mondialisation.

SOL 1952 Introduction aux concepts sociologiques (A 1 j) **3 cr.**

Les concepts fondamentaux et leurs modes d'utilisation dans l'analyse sociologique concrète.

SOL 1953 Sociologie 1 (H 1 j) **3 cr.**

Les concepts sociologiques fondamentaux et leur utilisation dans l'analyse des phénomènes relatifs à la santé et au bien-être.

SOL 1967 Sociologie du vieillissement (H 1 j) **3 cr.**

Théories de base en sociologie du vieillissement. L'organisation du travail et le vieillissement de la population. Le rôle des institutions. La retraite. La situation des femmes. La famille et les générations.

SOL 1968 Initiation à la sociologie (H 1 j) **3 cr.**

Les concepts sociologiques fondamentaux et leur utilisation dans l'analyse des phénomènes relatifs à la santé et au bien-être. Déterminants sociaux de la santé, profession médicale et politiques sociales.

SOL 1969 Société québécoise et système de santé (H 1 j) **3 cr.**

Organisation et évolution du système de santé dans le contexte socioculturel, sociodémographique et sociopolitique québécois. Comparaison avec les systèmes de santé européen et américain. Enjeux sociaux en matière de santé.

SOL 1970 Sociologie du Québec (HE 1 j) **3 cr.**

Organisation sociale et culture de la province de Québec.

SOL 1970G Sociologie du Québec (AHE 1 s) **3 cr.**

Survol historique de la société québécoise et analyse du Québec contemporain. Démographie, structures économiques, organisation sociale, classes sociales et idéologies.

SOL 2015 Sociologie du travail (A 1 j) **3 cr.**

Évolution des processus de production. Analyse des formations de la main-d'oeuvre. Évolution concomitante du mouvement ouvrier : composition des classes, conflits et rapports aux systèmes politiques.

SOL 2016 Durkheim et l'École française (H 1 j) **3 cr.**

Théorie sociologique et recherches empiriques des membres de l'École sociologique française (Durkheim, Halbwachs, Mauss). Leur influence sur la sociologie contemporaine (structuro-fonctionnalisme, structuralisme, etc.). Préalable(s) : SOL 1015.

SOL 2017 Weber, rationalité, rationalisation (H 1 j) **3 cr.**
Barbara Thériault

Études de la sociologie compréhensive et de ses outils à partir de l'oeuvre de Max Weber; concepts clés de la sociologie (idéaltype, objectivité, causalité, rationalité, rationalisation, légitimité, charisme) et pertinence de la pensée aujourd'hui. Préalable(s) : SOL 1015.

SOL 2018 Marx et marxismes (A 1 j) **3 cr.**

Exposé des principaux éléments qui constituent la science du social selon Marx et Engels et selon certains de leurs successeurs. Les divers courants néo-marxistes et leur expression dans la sociologie contemporaine. Préalable(s) : SOL 1015.

SOL 2020 Statistique sociale avancée (H 1 j) **3 cr.**
Éric Lacourse

Les notions d'inférence et les principes d'échantillonnage. La logique de l'analyse à trois variables : analyse de variance, régression multiple et logistique. Modélisation à l'aide de SPSS en utilisant des bases de données disponibles publiquement. Préalable(s) : PSY 1004 ou SOL 1020.

SOL 2027 Sociologie et société aux Etats-Unis (A 1 j) **3 cr.**

Les grands courants de la pensée sociologique américaine depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, présentés en lien avec l'histoire sociale des États-Unis. Préalable(s) : SOL 1015. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 2035 Épistémologie sociologique (H 1 j) **3 cr.**
Gilles Houle

Ce cours propose une analyse de la démarche d'explication en sociologie et des moments théorique et méthodologique de cette démarche, dont l'articulation de la valeur d'objectivité de l'explication recherchée. Préalable(s) : SOL 1018 et SOL 1020 et SOL 1090.

SOL 2050 Sociologie du monde arabe (E 1 j) **3 cr.**

Substrat démographique. Cadres économiques. Structures sociales. Stratification. Systèmes politiques. Courants idéologiques. Problèmes culturels. Rapports des sociétés arabes avec le reste du monde. Changement social : dynamique et contradictions.

SOL 2090 Analyse des données qualitatives (A 1 j) **3 cr.**

Les grands types d'analyse de contenu discursifs seront exposés ainsi que l'usage approprié de logiciels informatiques compatibles avec ces types d'analyse (analyse thématique, analyse automatique du discours, analyse documentaire, etc.). Préalable(s) : SOL 1090.

SOL 2103 Sociologie de la santé (A 1 j) **3 cr.**

Revue des enjeux et des débats en sociologie de la santé et du bien-être. Attention particulière à la situation québécoise. Interrelation entre les phénomènes épidémiologiques, professionnels, culturels, politiques et économiques.

SOL 2104 Relations ethniques (H 1 j) **3 cr.**

Les rapports sociaux ethniques traversent la société dans son ensemble; ils constituent un des vecteurs des relations sociales et contribuent à les structurer. Seront examinés des concepts, des théories et des données sur ce sujet.

SOL 2107 Sociologie politique (H 1 j) **3 cr.**
Deena White

Théories sociologiques du politique. Nations, États, régimes politiques. Structuration du politique et gouvernement. Dynamique politique : socialisation, opinions, partis et mouvements sociaux. Souveraineté et mondialisation.

SOL 2200 Sociologie de l'environnement (A 1 j) **3 cr.**
Jean-Guy Vaillancourt

Étude de la nouvelle écologie sociale ou écosociologie. Les caractéristiques, les facteurs et les effets de la crise environnementale. L'énergie sous ses diverses formes. L'idéologie et des pratiques du mouvement vert actuel.

SOL 2305 Information, communication et société (H 1 j) **3 cr.**

Approche théorique de la communication sociale. Analyse des fondements sociohistoriques de la «société de l'information». Nouvelles technologies de l'information et pratiques sociales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 2306 Sociologie des religions (H 1 j) **3 cr.**
Jean-Guy Vaillancourt

Nature, origine, fonctions et évolution de la religion. Organisation religieuse : église, culte, secte, nouvelles religions. Sociologie historique et comparée des religions. Vers une sociologie critique de la religion.

SOL 2403 Sociologie des organisations (H 1 j) **3 cr.**
Camille Legendre

Introduction au concept d'organisation et aux différents courants théoriques en sociologie des organisations. Étude critique des problématiques et des centres d'intérêts des recherches contemporaines sur les organisations. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 2410 Classes et mouvements sociaux (E 1 j) **3 cr.**
Louis Maheu

Classes sociales, rapports de classe, mouvements sociaux. Caractéristiques des sociétés industrielles : évolution en fonction des rapports sociaux déterminants, principaux problèmes et conflits sociaux, place et fonction du mouvement ouvrier.

SOL 2511 Microsociologie (A 1 j) **3 cr.**

Introduction aux théories et aux observations des phénomènes sociaux à l'échelle individuelle et des groupes restreints. Étude du processus de socialisation, des interactions sociales, de l'ethnométhodologie et des représentations sociales.

SOL 3002 Sociologie du Québec : thèmes choisis (A 1 j) **3 cr.**

Cours-séminaires portant sur un aspect particulier du Québec, et relié à des recherches récentes. Les thèmes varieront d'année en année et seront le lieu de diffusion des recherches des professeurs. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3008 Débats théoriques contemporains (H 1 j) **3 cr.**
Marcel Fournier

Cours-séminaire portant sur une sélection de débats théoriques contemporains, à propos d'objets importants éclairés par des développements récents. Préalable(s) : SOL 1017.

SOL 3012 Sociologie critique (A 1 j) **3 cr.**

Les auteurs appelés sociologues critiques : École de Frankfurt. Théorie d'une sociologie critique orientée vers des études empiriques plutôt que philosophiques. Comparaison avec la sociologie positive et l'herméneutique. Préalable(s) : SOL 1017.

SOL 3017 Méthodes de sondage (H 1 j) **3 cr.**
Claire Durand

Méthodologie spécifique à l'enquête par questionnaire. Couvre les deux aspects principaux de cette méthodologie : l'élaboration d'un questionnaire structuré à partir d'une problématique de recherche et le choix du plan d'échantillonnage. Préalable(s) : PSY 1004 ou SOL 1020. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3025 Étude de cas (A 1 j) **3 cr.**
Paul Sabourin
Étude extensive de phénomènes à partir de leur localisation dans l'espace-temps social. Recherche des dimensions empiriques pertinentes pour l'étude de ces phénomènes sociaux à partir de la mise en relation de matériaux diversifiés. Préalable(s) : SOL 2090.

SOL 3026 Théorie classique : thèmes choisis (H 1 j) **3 cr.**
Cours-séminaire portant sur l'œuvre d'un auteur ou d'une « école » classique ayant marqué de façon significative la pensée sociologique contemporaine. Le sujet peut varier d'année en année et sera annoncé d'avance. Préalable(s) : SOL 1015. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3028 Sociologie des modernités (A 1 j) **3 cr.**
Pierre Hamel
Confrontation de diverses perspectives sociologiques sur des thèmes de la modernité, tels le progrès, l'individualité, la laïcité, l'universalisme, dans les domaines de leur matérialisation (ex. la ville, la famille, la religion, la mondialisation). Préalable(s) : SOL 1017.

SOL 3031 Stage en milieu de travail 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Stage en milieu privé, communautaire ou gouvernemental permettant de confronter les apprentissages théoriques, méthodologiques et thématiques aux besoins du milieu. Sensibilisation aux opportunités, attentes et contraintes posées pour le sociologue. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3032 Stage en milieu de travail 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Stage en milieu privé, communautaire ou gouvernemental permettant de confronter les apprentissages théoriques, méthodologiques et thématiques aux besoins du milieu. Sensibilisation aux opportunités, attentes et contraintes posées pour le sociologue. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle. Préalable(s) : SOL 3031.

SOL 3033 Stage en milieu de recherche 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
La mise en pratique des enseignements méthodologiques, théoriques, et thématiques. Vise à associer l'étudiant aux différentes étapes de travaux de recherche en cours d'un professeur du département ou d'un centre de recherche connexe. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3034 Stage en milieu de recherche 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
La mise en pratique des enseignements méthodologiques, théoriques, et thématiques. Vise à associer l'étudiant aux différentes étapes de travaux de recherche en cours d'un professeur du département ou d'un centre de recherche connexe. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle. Préalable(s) : SOL 3033.

SOL 3036 Laboratoire de recherche 1 (AH 1 j) **3 cr.**
Dans le cadre d'un séminaire, l'étudiant est invité à concevoir une recherche sur un sujet au choix. Par la voie des lectures approfondies, il effectue une revue critique de la littérature pertinente et développe une problématique de recherche. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3037 Laboratoire de recherche 2 (H 1 j) **3 cr.**
Dans la poursuite du cours SOL 3036, l'étudiant va élaborer le plan de recherche et les méthodes pertinentes pour explorer sa problématique déjà formulée. Ceci résultera en un protocole de recherche complet sur le sujet de son choix. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle. Préalable(s) : SOL 3036.

SOL 3038 Laboratoire de recherche 3 (E 1 j) **3 cr.**
Sur la base du travail complété pour les cours SOL 3036 et SOL 3037, l'étudiant va entamer une étude pilote comprenant, par exemple, un travail de terrain ou l'analyse de données secondaires et donnant lieu à un raport de recherche. Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle. Concomitant(s) : SOL 3037.

SOL 3045 Le processus de recherche en sociologie (AH 1 j) **3 cr.**
Le cycle de recherche. La problématisation d'une question sociale; la recherche bibliographique et la revue de littérature; types de devis; planification d'une démarche de recherche et présentation d'un projet.

SOL 3055 Analyse multidimensionnelle (A 1 j) **3 cr.**
Éric Lacourse
Porte sur les modèles et types d'analyse les plus fréquemment utilisés en analyse métrique et non métrique : analyse factorielle, analyse des correspondances, régression multiple linéaire et logistique. Préalable(s) : SOL 2020. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3075 Analyse des réseaux sociaux (A 1 j) **3 cr.**
Introduction à la théorie et aux procédures d'analyse en explorant les notions de structure, fonctions et contenu des réseaux. Préalable(s) : SOL 2090.

SOL 3101 Sociologie du droit (H 1 j) **3 cr.**
Revue des principales approches utilisées dans le domaine de la sociologie du droit. Examen de théories récentes en sociologie : analyse de phénomènes et d'institutions juridiques à partir de ces théories. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3102 Sociologie de l'éducation (H 1 j) **3 cr.**
La révolution pédagogique dans le monde contemporain étudiée comme conséquence et source de changement socio-économique; problèmes de l'explosion scolaire, de la scolarisation accrue, de la démocratisation.

SOL 3104 Ethnicité, immigration : thèmes choisis (A 1 j) **3 cr.**
Jean Renaud
La compréhension de l'ethnicité en lien avec les migrations des populations se révèle indispensable à qui veut saisir la dynamique sociale contemporaine. Chaque année, dans ce cours, certains thèmes seront choisis et travaillés en profondeur.

SOL 3105 Sociologie urbaine et régionale (AH 1 j) **3 cr.**
Camille Legendre
Statut théorique de la sociologie urbaine. Structure, milieu et culture urbaine. Politique urbaine. Plans d'urbanisme : expériences internationales. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3106 Les déterminants sociaux de la santé (H 1 j) **3 cr.**
Andrée Demers
Inégalités sociales et santé. Déterminants micro, méso et macro sociaux de la santé. Concepts et modèles théoriques. Traduction au plan des interventions et politiques de santé. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3109G Sociologie de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Approches socioculturelles de la santé. Santé et classes sociales. Modèles socioculturels. Système de soins. Modèles sociocommunautaires.

SOL 3201 Sociologie du développement (H 1 j) **3 cr.**
Anne Calves
Courants théoriques en sociologie du développement, historique des politiques de développement dans les pays du Sud. Contexte de mondialisation et d'"antimondialisation", nouveaux débats et nouveaux enjeux sociaux dans le champ du développement.

SOL 3404 Sociologie des femmes (A 1 j) **3 cr.**
Sirma Bilge
Étude des mouvements sociaux relatifs aux femmes. Analyse des conditions historiques d'émergence de ces mouvements. Confrontation critique des différentes approches analytiques des clivages sociaux : par sexes, par classes sociales, etc.

SOL 3405 Sociologie de l'économie sociale (H 1 j) **3 cr.**
Paul Sabourin
À la lumière des travaux théoriques de Polanyi, de Gorz, de Rosanvallon et de Castoriadis, on étudiera différentes expériences d'économie alternative ou d'économie sociale dans les sociétés industrielles avancées.

SOL 3406 Sociologie de la jeunesse (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Hamel
Théories de base en sociologie de la jeunesse. Jeunesse et insertion dans le monde du travail. Jeunesse et institutions. Jeunesse et enjeux sociaux, politiques et économiques.

SOL 3410 Technosciences, culture et société (H 1 j) **3 cr.**
Céline Lafontaine
Analyse des transformations culturelles et sociales liées au développement des technologies de l'information et des biotechnologies ; Internet, génie génétique, clonage, etc.

SOL 3503 Sociologie de la famille (H 1 j) **3 cr.**
Marianne Kempeneers
Perspective systématique appliquée à l'étude de la famille en tant qu'institution sociale, groupe primaire. Sociologie critique de la famille, famille et classe sociale.

SOL 3505 Sociologie : thèmes choisis (A 1 j) **3 cr.**
Danielle Juteau
Cours-séminaire portant sur un aspect particulier de la sociologie et relié à des recherches récentes. Les thèmes varieront d'année en année et seront le lieu de diffusion des recherches des professeurs réguliers ou invités.

SOL 3506 Transformations du monde contemporain (H 1 j) **3 cr.**
Théories du changement social. Dimensions de la globalisation. Transformations de l'État contemporain. La société du savoir. Y a-t-il une crise du travail ? Intégration et exclusion. Modernité ou postmodernité ? (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

SOL 3600 Bidisciplinarité : psychosociologie 2 (H 1 j) **3 cr.**
Le processus de recherche. Problématisation d'une question sociale et psychologique, la recherche bibliographique, l'élaboration d'un devis de recherche et la présentation d'un projet à même de cumuler l'apport de chacune des disciplines. Préalable(s) : PSY 2600.

SOL 3604 Inégalités, discriminations, citoyenneté (H 1 j) **3 cr.**
Christopher McAll
Les inégalités sociales sous l'angle des conditions de vie et des rapports sociaux. Les discriminations dans la production/reproduction des inégalités. Liens entre racisme, classe et genre. Pratiques alternatives et citoyenneté.

SRL - Sciences des religions

SRL 1000 Introduction au phénomène religieux (AHE 1 js) **3 cr.**
Racines culturelle, anthropologique et linguistique du religieux. Rite, mythe, sacré et profane, tabou. Figures du religieux. Approches croyante et non croyante. Manifestations traditionnelles et actuelles.

SRL 1001 Théories actuelles en sc. des religions (AHE 1 js) **3 cr.**
Naissance et genèse d'un champ disciplinaire. Principales approches dans l'étude des religions et des phénomènes religieux (histoire, phénoménologie, sociologie, psychanalyse) ; problèmes de méthode, comparatisme.

SRL 1002 Introd. animation spir. engagement comm. (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition de la vie spirituelle et de l'engagement communautaire; liens entre les deux notions. Rôle d'accompagnement de l'animateur spirituel et importance du respect de l'élève, de ses croyances, des libertés de conscience et de religion.

SRL 1005 Croyances et phénomènes religieux (AHE 1 js) **3 cr.**
Approches croyante et non croyante du phénomène religieux. Concepts religieux majeurs: sacré et profane, conversion, communauté, etc. L'expérience humaine de la foi. Manifestations traditionnelles et actuelles.

SRL 1010 Les sciences des religions (AHE 1 js) **3 cr.**
Lectures comparatives de différentes approches du phénomène religieux : anthropologie, histoire des religions, psychanalyse, sociologie. Essais d'intégration : perspective religiologique.

SRL 1011 Hindouisme et bouddhisme (AHE 1 js) **3 cr.**
Contexte indien d'émergence au pluriel. Enseignements de base de chaque religion. Évolution historique dans leurs milieux traditionnels. Réception occidentale: identités et mutations différentes des deux religions. Présence en Amérique du Nord.

SRL 1024 Stage:animation spir./eng. communautaire (AHE 2 js) **6 cr.**
Apprentissage des diverses composantes de l'intervention en animation spirituelle et engagement communautaire en milieu scolaire. Intégration des compétences liées à ce service.

SRL 1025 Christianisme, arts et littérature (AHE 1 js) **3 cr.**
Récits bibliques qui ont nourri l'imaginaire occidental et leurs reprises à diverses époques et dans différents domaines (peinture, musique, cinéma, littérature, philosophie). L'art a puisé dans la Bible tout en l'interprétant.

SRL 1055 Psychologie de l'expérience religieuse (AHE 1 js) **3 cr.**
Contribution de la psychologie à l'analyse des spiritualités et des croyances. Nature et objet de l'expérience religieuse. Concepts de base des approches psychogénétiques. Application à différentes situations rencontrées en intervention.

SRL 1070 Le christianisme (AHE 1 js) **3 cr.**
Naissance du christianisme. Rapport au judaïsme. Du Jésus historique au Christ proclamé. Formation de l'Église. Principaux tournants historiques. Sources textuelles. Doctrines majeures. Rites et organisation. Principaux débats en cours.

SRL 1080 Les grandes religions du monde (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction aux grandes traditions religieuses du monde : judaïsme, christianisme, islam, hindouisme, bouddhisme, etc. Situation actuelle, personnages et textes fondateurs, croyances, doctrines, valeurs, rites et pratiques.

SRL 1090 L'islam (AHE 1 js) **3 cr.**
Le Coran, son interprétation; «la Shari'a» (Loi islamique), son application; histoire de l'islam et sa contribution à la civilisation mondiale; islam et modernité; islam et Occident; mouvements islamistes et «Djihad» (lutte); la femme dans l'islam.

SRL 1091 Le judaïsme (AHE 1 js) **3 cr.**
L'histoire et la littérature de la tradition juive. Les idées fondamentales du judaïsme. Les courants actuels. Ses valeurs, ses croyances, ses fêtes, sa pratique religieuse. Son rapport au monde non juif.

SRL 1431 Religions, éthique et modernité (AE 1 js) **3 cr.**
Histoire des rapports entre les religions et l'éthique. Morales religieuses et éthiques séculières. Éthiques modernes, liberté, autonomie, responsabilité, communicabilité. Les religions, la modernité et le pouvoir.

SRL 2025 Histoire religieuse du Québec (AHE 1 js) **3 cr.**
Spiritualité amérindienne. Catholiques et Protestants sous le Régime français. Visages du christianisme sous le Régime britannique: catholicisme et protestantisme. Les XIXe et XXe s. au Québec. Situation actuelle et à venir. Pluralisme religieux.

SRL 2030 Nouveaux mouvements religieux et sectes (AHE 1 js) **3 cr.**
Expériences et spiritualités nouvelles: contexte d'émergence et typologies. Phénomène de conversion, place des gourous et déstabilisation mentale, rapport aux institutions. Chamanisme et perspective mystique. Écoute du parcours des personnes.

SRL 2040 Pluralisme religieux et milieux de santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Diversité religieuse et spirituelle en milieux de santé. Exploration des problématiques d'intervention et développement d'habiletés personnelles.

SRL 2070 Psilogie et religion (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse socioculturelle, religieuse et expérimentale de phénomèmes physiques et psychiques du mysticisme : perception extrasensorielle, télékinésie, transcommunication, projection hors du corps, états modifiés de conscience.

SRL 2135 Praxéologie 1: des pratiques complexes (AE 1 js) **3 cr.**
Introduction à la praxéologie pastorale. Observation qualitative et analyse de pratiques de type pastoral. Pratique, acteurs et milieu. Théologie du regard. Théories, méthodes et instruments d'observation. Analyse de contenu. Problématisation.

SRL 2140 Praxéologie 2: des pratiques pertinentes (AE 1 js) **3 cr.**
Utilisation des ressources théologiques : médiation socioculturelle, Bible, tradition, théologie. Planification d'une intervention. Évaluation et prospective.

SRL 2515 Cultures et spiritualités des jeunes (AHE 1 js) **3 cr.**
Pratiques sociales et culturelles, langages, aspirations, valeurs et croyances des jeunes. L'adolescence et la jeunesse comme passages. Approche multidimensionnelle de champs d'intervention. Défis relationnels et perspective intergénérationnelle.

SRL 2520 Dialogue interreligieux (AE 1 js) **3 cr.**
Le dialogue interreligieux en contexte interculturel. Enjeux, pertinence et contribution en contexte séculier et scolaire. Pratique du dialogue interreligieux. Éthique de la discussion interreligieuse et interspirituelle.

SRL 2521 Diversité relig. et dévelop. personnel (AE 1 js) **3 cr.**
Enracinement anthropologique d'une démarche religieuse et observation de la façon dont les religions explorent les possibilités humaines.

SRL 2522 Spiritualités amérindiennes (AE 1 js) **3 cr.**
Spiritualités amérindiennes, et plus particulièrement d'Amérique du Nord-Est. Totémisme. Cosmologie et mythologie. Balises éthiques. Symboles et rites. Évolution depuis l'arrivée des Européens.

SRL 2523 Spiritualités d'Asie (AE 1 js) **3 cr.**
Hindouisme, bouddhisme, confucianisme, taoïsme, shintoïsme, jaïnisme, sikkisme. Histoire, doctrines de base, sources scripturaires. Pratiques populaires et normes. Débats éthiques en cours. Réactions et transformations en modernité.

SRL 2524 Patrimoine religieux du Québec (AE 1 js) **3 cr.**
Définition. Problématique historique, religieuse et sociale. Patrimoine immobilier et mobilier, matériel et immatériel. Bâtiments, objets, collections. Évaluation, conservation, mise en valeur. Responsabilités des intervenants.

SRL 2525 Spiritualités africaines et créoles (AE 1 js) **3 cr.**
Référence à l'Être suprême, animisme, culte des ancêtres, vaudou. Mythes et légendes fondateurs. Fétichisme. Traditions orales, pratiques religieuses, prières, incantations, imprécations.

SRL 2527 Stage international (AHE 1 js) **3 cr.**
Observation, participation et analyse d'un événement international où l'élément religieux et/ou spirituel est au centre des enjeux.

SRL 3005 La religion dans l'espace public (AHE 1 js) **3 cr.**
Figures contemporaines des rapports religion-société au Québec et d'autres cultures. Enjeux théoriques et thématiques : la religion et le pluralisme, la cohésion sociale, les mutations sociales, l'éducation, le droit, le patrimoine.

SRL 3011 Fondements religieux de l'Occident (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions religieuses de la formation de l'Occident (concepts, visions du monde, éthique) : judaïsme et histoire, christianisme et théologie grecque, religion romaine, protestantisme. Étude de textes fondamentaux.

SRL 3015 Religions et politique (AHE 1 js) **3 cr.**
Perspective historique: les dieux dans la cité. Sécularisation et laïcité des États, intégrismes et fondamentalismes; religions et démocraties, religion civile. Étude de textes fondamentaux.

SRL 3030 La mort et l'au-delà (AHE 1 js) **3 cr.**
Approches religieuses et spirituelles du mourir. Expériences du deuil. Peurs de vivre et de mourir, souffrance, angoisse, expériences de mort imminente. La mort et son après. Pratiques socioculturelles et religieuses entourant la mort.

SRL 3040 Religion et intervention psychosociale (AHE 1 js) **3 cr.**
Intervention en contexte de diversité religieuse et spirituelle. Ancrage culturel et religieux des intervenants. Étude de modèles d'intervention, développement d'habiletés personnelles, discernement du normal et du pathologique. Études de cas.

SRL 3090 Stage en milieu multireligieux (AHE 1 js) **3 cr.**
Observation et analyse de la diversité religieuse et spirituelle dans un milieu; élaboration d'une intervention qui intègre cette composante.

SRL 3120 L'interreligieux et gestion de conflits (AE 1 js) **3 cr.**
Pratiques d'intégration de la diversité culturelle/religieuse. Modèles d'intervent. en situations conflictuelles en contexte de diversité culturelle/religieuse. Dév. d'habiletés personnelles, discernement du normal et du pathologique. Étude de cas.

SRL 3121 Stage d'intervention SR appliquées 2 (AHE 1 js) **3 cr.**
Élaboration et réalisation d'une intervention qui intègre théorie et pratique avec mécanisme d'évaluation.

SRL 3595 Questions spéciales en sc. des religions (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude d'un thème en sciences des religions.

SST - Santé et sécurité du travail

SST 1001 Introduction à la SST (AHE 1 js) **1 cr.**
La SST en tant que champ d'intervention, de recherche et d'enseignement. La situation actuelle au Québec. Les enjeux que comporte sa gestion. Les lois qui régissent le domaine de la SST.

SST 1042 Droit de la SST (AHE 1 js) **2 cr.**
La problématique des règles de droit en matière de SST applicables au Québec. Aperçu historique. Description et analyse du régime général actuellement en vigueur. Jurisprudence et problèmes d'application. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 1045 Loi et SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Définitions, concepts et instruments juridiques de base. Jurisprudence et problèmes d'application. Évaluation du dossier d'indemnisation. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 1050 Physiologie du travail et ergonomie (AHE 1 js) **3 cr.**
Définitions. Données fondamentales. Buts et usages. Approches, méthodes et mesures. Stratégies d'intervention. Étude des grandes catégories de problèmes d'ergonomie : charges de travail, postes, etc. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 1087 Sécurité du travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Les modèles de représentation et d'analyse multifactorielle. Les bases empiriques et théoriques de la sécurité technique. La pratique de la sécurité technique : cadenassage, gardes protecteurs, espaces clos, échafaudages, etc.

SST 2000 Hygiène du travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition, but et méthode de l'hygiène du travail. Notions de toxicologie. Fondements scientifiques des normes. Démarche d'investigation propre à l'hygiène du travail. Application aux principaux agresseurs physiques et chimiques du travail. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 2020 Santé, civilisation et travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Évolution du concept de santé. Définition contemporaine de la santé. La relation santé et problèmes de civilisation. Habitudes alimentaires, consommation de médicaments. Le phénomène de la médicalisation du travail. Les maladies de la civilisation.

SST 2400 Stratégie de la formation en SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Importance de la formation en SST. Insertion de la formation dans l'ensemble d'une stratégie de prévention. Définition de la pertinence, des objectifs et des contenus. Analyse de l'effet et des limites des stratégies de formation. Préalable(s) : SST 3052.

SST 2525 Psychodynamique du travail (AHE 1 js) **3 cr.**
La psychodynamique du travail en tant que discipline scientifique inhérente au champ de la SST; buts, méthodes, usages. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 3000 Stage d'intégration en SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité d'intégration pratique d'acquis théoriques réalisée sous la responsabilité d'un tuteur et d'un superviseur. Ce stage, d'une durée de 135 heures, est destiné aux étudiants du programme qui ont peu ou pas d'expérience en SST. Préalable(s) : les 21 crédits du bloc obligatoire et, le cas échéant, le cours dans lequel s'inscrit l'activité d'intégration.

SST 3052 Gestion intégrée de la SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Les aspects stratégiques de la gestion de trois composantes de la SST : la prévention, la réparation, le financement. Concomitant(s) : SST 1001.

SST 3055 L'impératif financier (AHE 1 js) **3 cr.**
Coût des maladies professionnelles et des accidents du travail et décisions stratégiques en SST. Composantes de l'escalade des coûts pour une entreprise. Logique de la tarification. Stratégie de promotion de la SST par la réduction des coûts. Préalable(s) : SST 3052.

SST 3061 L'audit des pratiques de SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition, caractéristiques et analyse critique des modèles d'audit applicables aux pratiques de SST. Les étapes de l'audition : cueillette de l'information, mesures, analyse, propositions d'actions. L'audit dans l'ensemble des pratiques de gestion. Préalable(s) : SST 3052.

SST 3065 Démarche de changement en SST (AHE 1 js) **3 cr.**
Perception de l'écart entre une situation existante et une situation désirée en SST. Source de l'initiative et réactions des partenaires. Nature et caractéristiques d'un contexte organisationnel ouvert au changement. Préalable(s) : SST 3052.

SST 3180 Les tribunaux administratifs en SST (AHE 1 js) **3 cr.**
S'inspirant de l'idée du tribunal-école. Ce cours traite des composantes théoriques et pratiques de la représentation devant les tribunaux administratifs spécialisés en SST. Préalable(s) : SST 1042 et SST 1045.

STD - Statistique et démographie

STD 3500 Laboratoire de démographie statistique (H 1 j) **3 cr.**
Synthèse des connaissances en statistique et en démographie par l'exploration et l'analyse d'une base de données démographiques. Présentation des données et de la

méthodologie statistique. Discussion et interprétation des résultats. Préalable(s) : DMO 2311 et STT 2400.

STO - Stomatologie

STO 1014 Anatomie de la tête et du cou (A 1 j) **3 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Étude de l'anatomie systémique et topographique de la région de la tête et du cou. L'enseignement porte davantage sur la région des maxillaires. Chaque cours sera suivi de séances d'instructions informatisées. Utilisation de CD-ROM.

STO 1020 Histologie bucco-dentaire (A 1) **3 cr.**
Antonio Nanci et collaborateurs
Étude de la formation, de l'histologie et de l'ultra-structure de la dent, du parodonte et autres organes de la cavité buccale.

STO 1062 Radiologie 1 (H 1 j) **1 cr.**
Manon Paquette
Introduction à la radiologie. Principes de la physique des radiations, production des rayons X, absorption des radiations et radioprotection. Techniques d'imagerie dentaire et de reconstruction informatisée.

STO 2033 Pathologie bucco-dentaire (A 1) **2 cr.**
Adel Kauzman
Notions générales de pathologie pour comprendre les maladies bucco-dentaires. Pathologie de la carie et de la pulpe dentaire. Pathologie des structures de support des dents. Maladies systémiques en relation avec la cavité buccale.

STO 2034 Pathologie buccale (A 1 j) **4 cr.**
Adel Kauzman
Étio-pathogénie et histologie des lésions des dents, de leurs structures de support et des tissus mous buccaux. Illustrations pratiques au laboratoire.

STO 2042 Pharmacologie dentaire (A 2 j) **3 cr.**
Florina Moldovan et collaborateurs
Mécanismes d'action, indications cliniques et effets secondaires des médicaments qui influencent le traitement dentaire.

STO 2050 Anesthésiologie locale (H 1) **1 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Généralités sur l'anesthésie locale. Préparation, techniques, séquelles. Leçons théoriques et séances cliniques.

STO 2061 Radiologie clinique 1 (H 1 j) **0.5 cr.**
Manon Paquette
Apprentissage des diverses techniques d'imagerie intra et extra-orales de radiographie de la cavité buccale et des structures avoisinantes. Interprétation et montage des radiographies. Procédures de traitement des clichés.

STO 2062 Radiologie 2 (A 2 j) **2 cr.**
Manon Paquette
Interprétation radiologique des structures anatomiques et des lésions communes affectant les structures osseuses et dentaires des maxillaires. Imagerie radiologique.

STO 3061 Radiologie clinique 2 (A 1 j) **0.5 cr.**
Manon Paquette
Apprentissage des techniques d'imagerie intra et extra-orales de radiographie de la cavité buccale et des structures avoisinantes. Montage des radiographies. Technique de traitement des clichés. Consignation de l'interprétation radiologique.

STO 3070 Chirurgie buccale et maxillo-faciale (A 2) **2 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Principes de chirurgie buccale. Corrélations entre chirurgie buccale et disciplines connexes. Exodontie et traitement des complications.

STO 3073 Chirurgie clinique 1 (A 2 j) **2 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Stages d'initiation à la chirurgie de la cavité buccale. Protocole opératoire. Méthode d'asepsie. Assistance technique.

STO 3080 Médecine buccale 1 (A 2) **5 cr.**
Monique Michaud et collaborateurs
Cours de trois blocs interactifs : méthodologie du diagnostic. Planification des soins dentaires pour le patient avec un désordre systémique d'intérêt pour la dentisterie. Manifestations buccales des désordres systémiques et des infections.

STO 3081 Diagnostic clinique (A 2) **1 cr.**
Manon Paquette
Examen des patients, établissement de diagnostics, notions de plans de traitement. Inscriptions aux dossiers.

STO 3281 Conférences clinico-pathologiques (E 1 j) **1 cr.**
Pierre Duquette et collaborateurs
Étude orientée vers le diagnostic différentiel des lésions primaires et secondaires de la santé buccale. Corrélation entre les sciences fondamentales et cliniques.

STO 4070 Chirurgie (A 1) **2 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Traitements de chirurgie buccale prodigués par l'omnipraticien et par le spécialiste en chirurgie buccale. Notions d'anesthésiologie générale comportant la pré, per et postanesthésie.

STO 4073 Chirurgie clinique 2 (A 2 j) **3 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Interventions chirurgicales d'ordre général pratiquées dans la cavité buccale sous anesthésie locale. Préparation du patient et traitement des séquelles éventuelles.

STO 4080 Médecine buccale 2 (A 1) **2 cr.**
Benoit Lalonde et collaborateurs
Maladies constitutionnelles et leurs relations avec les affections buccales. Diagnostic différentiel des stomatopathies, physiopathologie, traitement pharmacologique. Précautions pharmacothérapeutiques. Interactions médicamenteuses.

STO 4084 Diagnostic - urgence (A 2 j) **1.5 cr.**
Manon Paquette
Examen de patients présentant des cas plus difficiles. Diagnostic et traitement de patients en douleur. Illustrations pratiques de l'administration, des effets des médicaments et des interactions médicamenteuses.

STT - Statistique

STT 1700 Introduction à la statistique (AH 1 j) **3 cr.**
Description des données. Production de données. Probabilités. Inférence. Intervalles de confiance et tests d'hypothèses. Données de dénombrement. Tableaux de contingence. Régression linéaire simple. Utilisation d'un progiciel.

STT 1960 Logiciels statistiques (H 1 j) **3 cr.**
Structure et organisation des logiciels statistiques. Présentation et organisation des données. Statistique descriptive. Estimation et intervalles de confiance. Tests d'hypothèses. Des connaissances en analyse, algèbre, probabilités et statistique sont recommandées pour suivre ce cours.

STT 1971 Introduction à la statistique (AHE 1 s) **3 cr.**
Distributions statistiques à un caractère. Caractéristiques de position et de dispersion. Distributions statistiques à deux caractères. Notions de probabilités. Variables aléatoires discrètes, infinies et normales.

STT 1971G Introduction à la statistique (AHE 1 s) **3 cr.**
Distributions statistiques à un caractère. Caractéristiques de position et de dispersion. Distributions statistiques à deux caractères. Notions de probabilités. Variables aléatoires discrètes, infinies et normales.

STT 1979 Statistique : concepts et applications (H 1 j) **3 cr.**
Distributions expérimentales à un et à deux caractères. Distributions théoriques probabilistes. Variables aléatoires Z, T, X^2 et F. Estimation; échantillonnage; corrélation; régression linéaire; analyse de la variance.

STT 1995 Analyses statistiques (H 1 j) **3 cr.**
Statistiques descriptives. Loi normale. Estimation ponctuelle et par intervalle. Tests d'hypothèses. Comparaison entre deux groupes, test du khi-deux. Corrélation et régression. Analyse de la variance. Introduction à un progiciel statistique. Cours destiné aux étudiants en sciences du comportement.

STT 2000 Échantillonnage (A 1 j) **3 cr.**

Sondages élémentaires, empiriques, stratifiés, systématiques, avec probabilités inégales, à deux degrés. Méthodes de Monte-Carlo : création d'échantillons artificiels, simulation et analyse d'exemples. Concomitant(s) : STT 2700.

STT 2100 Théorie de la décision (H 1 j) **3 cr.**

Modèle bayésien. Fonction de perte. Loi a priori et a posteriori. Règle de décision. Admissibilité. Solution minimax. Estimation bayésienne. Test séquentiel. Région de crédibilité. Modèle empirique. Préalable(s) : STT 2700.

STT 2305 Analyse multivariée appliquée (H 1 j) **3 cr.**

Vecteur aléatoire. Matrice des covariances. Loi multinormale. Région de confiance et tests pour le vecteur moyen. Analyses en composantes principales, canonique, discriminante et classification. Lois décentrées. Préalable(s) : STT 2700. Concomitant(s) : STT 2400.

STT 2400 Régression linéaire (HE 1 j) **3 cr.**

Méthode des moindres carrés. Théorèmes de Gauss-Markov et de Cochran. Estimation et tests d'hypothèses. Résidus et diagnostics. Construction de modèles. Exemples. Utilisation du progiciel SAS. Préalable(s) : MAT 1600 et STT 2700.

STT 2700 Concepts et méthodes en statistique (AH 1 j) **3 cr.**

Estimation ponctuelle et par intervalle. Tests d'hypothèses. Méthodes graphiques. Test du khi-deux. Théorie de la décision et inférence bayésienne. Comparaisons de deux échantillons. Préalable(s) : MAT 1720 et STT 1700.

STT 2971 Statistique pour économistes (AH 1 j) **4 cr.**

Probabilités. Variable aléatoire. Fonctions de répartition et de densité. Quelques lois. Espérance mathématique et moments. Méthode des moindres carrés, estimation, tests d'hypothèses, régression, corrélation, échantillonnage, simulation.

STT 2974 Biostatistique et épidémiologie (AH 1 j) **3 cr.**

Étude des éléments de base de la biostatistique et de l'épidémiologie. Application de la statistique à des problèmes courants de la santé des populations.

STT 3220 Méthodes de prévision (A 1 j) **3 cr.**

Taxonomie des modèles de prévision. Régression linéaire avec erreurs autocorrélées. Lissage exponentiel. Régression pour des séries saisonnières. Modèles ARIMA. Performance prévisionnelle. Utilisation d'un progiciel. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA 4 et CAS 4. Préalable(s) : STT 2400.

STT 3260 Modèles de survie (H 1 j) **3 cr.**

Fonction de survie. Taux de panne. Modèles paramétriques et non paramétriques pour des données complètes. Estimation. Différents types de censure. Modèle de régression. Applications. Ce cours contribue à la préparation des examens SOA 4 et CAS 4. Préalable(s) : STT 2400.

STT 3410 Plans et analyses d'expériences (AE 1 j) **3 cr.**

Principes. Assignation au hasard. Répliques. Blocs. Effets fixes et aléatoires. Classification simple. Plans factoriels, à mesures répétées, incomplets. Résidus et diagnostics. Applications. Utilisation du progiciel SPSS. Préalable(s) : STT 2400.

STT 3500 Méthodes non paramétriques (A 1 j) **3 cr.**

Rangs et loi uniforme. Statistiques linéaires de rang. Tests d'hypothèses basés sur les rangs. Contre-hypothèses de position et de dispersion. Généralisation. Hypothèse d'indépendance. Estimation. Utilisation d'un progiciel. Préalable(s) : STT 2700.

STT 3505 Données catégorielles (H 1 j) **3 cr.**

Tableaux de contingence. Mesures d'association. Risque relatif. Tests exacts et asymptotiques. Modèles loglinéaires, probit et logit. Régression logistique et de Poisson. Applications. Préalable(s) : STT 3410.

STT 3510 Biostatistique (A 1 j) **3 cr.**

Études de cohortes, études transversales, longitudinales, prospectives. Détermination des tailles d'échantillon dans les devis. Fiabilité des mesures. Préalable(s) : STT 2700.

STT 3520 Statistique appliquée et logiciels (A 1 j) **3 cr.**

UNIX, SAS, SPLUS. Analyse exploratoire, robustesse. ANOVA : plan factoriel, comparaisons multiples, données manquantes, modèle mixte, mesures répétées. Régression : test d'hypothèse, sélection de modèles, résidu, influence, colinéarité. (Ce cours de mise à niveau requiert l'approbation du Comité des études supérieures en statistique.)

STT 3700 Inférence statistique (H 1 j) **3 cr.**

Statistique exhaustive. Famille des lois exponentielles. Information. Compléments et généralisations sur l'estimation et les tests d'hypothèses. Préalable(s) : STT 2700.

STT 3781 Laboratoire de statistique (H 1 j) **3 cr.**

Planification d'expériences et de sondages. Exploration et analyse de données à l'aide de progiciels. Interprétation et communication de résultats. Préalable(s) : STT 3410.

STT 3971 Statistique et probabilités en économie (A 1 j) **4 cr.**

Espace de probabilité; fonctions de distribution et de densité; principales distributions; fonction génératrice; fonction caractéristique; vecteurs aléatoires; loi multinormale; théorème de limite centrale. Préalable(s) : STT 2971.

STT 4000 Mémoire de fin d'études (AHE 1 j) **3 cr.**

Un projet est suggéré à chaque étudiant lui permettant de faire une synthèse de ses connaissances en statistique. L'étudiant soumet un rapport et fait un exposé oral à la fin du trimestre.

SVS - Service social

SVS 1121 Pratique du travail social : évolution (A 1 j) **3 cr.**
Christian Jetté

Évolution historique des pratiques à l'intérieur et à l'extérieur du réseau institutionnel des services sociaux. Transformations majeures survenues à partir des origines. Concentration sur la période post 1960.

SVS 1141 Méthodes de recherche (A 1 j) **3 cr.**
Sonia Gauthier

Les étapes du processus de recherche scientifique et professionnelle : position du problème, documentation, cadre de référence, devis quantitatifs et qualitatifs, cueillette des données, analyse et interprétation.

SVS 1151 Travail social et rapports de genre (H 1 j) **3 cr.**

Fondements idéologiques et théoriques explicatifs des conditions féminine et masculine dans les sphères privée et publique. Réflexion critique sur les identités de genre et sur les luttes au Québec et dans le monde.

SVS 1182 Connaissance du milieu (A 1 j) **3 cr.**
Claude Larivière

Exploration d'un milieu géographique : caractéristiques, services, ressources, dynamique économique. Identification des problèmes et besoins. Analyse des rapports entre les groupes sociaux.

SVS 1283 Introduction à l'intervention 1 (A 1 j) **3 cr.**
Marie Lacroix

À partir d'une approche intégrée (individuelle, groupe, communautaire) et d'une analyse structurelle, introduction au processus d'intervention en service social, aux habiletés et techniques de base de l'intervention. Illustrations et contact-terrain.

SVS 1284 Introduction à l'intervention 2 (H 1 j) **3 cr.**

Initiation à différentes approches et modèles d'intervention en travail social individuel, de groupe et communautaire. Analyse critique et étude de cas. Préalable(s) : SVS 1283.

SVS 1362 Individu, développement, contexte social (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Moreau

Construction de l'identité et développement de la personne à travers ses rapports avec l'environnement: relations sociales, expériences d'apprentissage, mécanismes de socialisation, d'intégration ou d'exclusion.

SVS 1363 Problèmes sociaux (A 1 j) **3 cr.**
Oscar E. Firbank

Étude des phénomènes collectifs désignés comme problèmes sociaux : chômage, pauvreté, marginalité, exclusion. Identification des facteurs structuraux et contextuels. Stratégies des acteurs sociaux concernés.

SVS 1364 Conflits, lien social et santé mentale (HE 1 j) **3 cr.**

Les situations conflictuelles dans les relations sociales et les problèmes qui en résultent (psychosociaux, santé mentale). Dimensions expérientielles, interpersonnelles, socioculturelles et biologiques.

SVS 1621 Analyse des politiques sociales (H 1 j) **3 cr.**

À travers l'étude des politiques sociales québécoises et canadiennes, analyse des diverses déterminations structurelles qui conditionnent l'émergence, la création et l'application de ces politiques.

SVS 2007 Éthique et déontologie appliquée (A 2 j) **3 cr.**

Étude des enjeux éthiques liés à la pratique, aux contextes d'intervention et aux changements sociaux. Analyse critique du code déontologique de l'OPTSQ, notamment. Analyse des situations de pratique concrètes. Concomitant(s) : SVS 2024 et SVS 2025.

SVS 2024 Séminaire de stage (A 2 j) **3 cr.**

Séminaire d'intégration centré sur le stage de formation pratique. Communication et relation d'aide; systématisation des apprentissages; discussions de cas. Concomitant(s) : SVS 2007 et SVS 2025.

SVS 2025 Stage 1 (A 1 j) **9 cr.**

Expérience de pratique supervisée intégrant les approches cliniques et communautaires. Stage de trois jours / semaine dans un organisme communautaire ou institutionnel. Préalable(s) : SVS 1283. Concomitant(s) : SVS 2007 et SVS 2024.

SVS 2035 Stage 2 (H 1 j) **9 cr.**

Expérience de pratique supervisée intégrant les approches cliniques et communautaires. Stage de trois jours / semaine dans un organisme communautaire ou institutionnel. Préalable(s) : SVS 2025 Suite de SVS2025 Concomitant(s) : SVS 2007 et SVS 2024.

SVS 2141 Recherche et analyse de pratique (A 1 j) **3 cr.**
Guylaine Racine

Introduction aux thématiques de la recherche qualitative, de la recherche-action et de la recherche évaluative. Description, analyse et évaluation des pratiques d'intervention. Formulation de plans d'action et de projets.

SVS 2366 Problèmes sociaux et institutions (A 1 j) **3 cr.**

Analyse du rôle des idéologies professionnelles et des mécanismes institutionnels dans la représentation et la reproduction des problèmes sociaux. Enjeux et débats autour des divers processus de stigmatisation, d'exclusion et d'étiquetage.

SVS 2375 Intervention : individu, couple, famille (A 1 j) **3 cr.**

Étude et approfondissement du processus d'intervention auprès des individus, couples et familles. Développement des habiletés spécifiques à cette pratique. Étude de cas.

SVS 2377 Intervention de groupe (H 1 j) **3 cr.**

Analyse de différents modèles d'intervention de groupe utilisés en travail social. Développement d'habiletés reliées au processus d'intervention et à l'animation de groupe. Observation de la dynamique de groupe.

SVS 2378 Intervention communautaire (HE 1 s) **3 cr.**
Christian Jetté

Présentation des théories à la base de l'action communautaire et processus d'intervention basée sur des expériences du Québec et dans d'autres pays. Développement des habiletés spécifiques à sa pratique.

SVS 2385 Protection sociale: lois et mesures (H 1 j) **3 cr.**

Étude du processus législatif et judiciaire. Analyse des lois pertinentes à la pratique du service social et applications. Impact des mesures de protection sociale canadiennes et québécoises sur les personnes.

SVS 2745 Travail social et pluriethnicité (A 1 j) **3 cr.**
Marie Lacroix

Problématiques, politiques et pratiques propres au champ de l'interculturel. Problématisation de situations intégrant les données liées à la migration. Présentation de différents modèles et outils de pratique.

SVS 2806 Méthodes d'action préventive (H 1 s) **3 cr.**

Analyse d'expériences d'action préventive en regard de problèmes sociosanitaires, socio-économiques et psychosociaux. Repérage et évaluation des méthodes et techniques employées.

SVS 2807 Les mass-media en action communautaire (H 1 s) **3 cr.**

Portée politique et technique des communications de masse. Utilisation en action communautaire des médias : radio, télé, vidéo, diaporama, tract, poster et diverses techniques de presse.

SVS 2841 Mouvements d'action sociale (A 1 j) **3 cr.**
Pierre-Joseph Ulysse

Discours et pratiques des organisations et des groupes populaires au Québec. Analyse de leurs stratégies et de celles des pouvoirs auxquels ils s'opposent. Clarification des enjeux, des conflits. Action sociale et changement social.

SVS 2901 Santé mentale : aspects sociopolitiques (AH 1 s) **3 cr.**

Problématiques, écoles de pensée, acteurs principaux. Historique et cycles de réforme. La désinstitutionnalisation, ses conséquences. Organisation des services. Mouvement alternatif et réformes. Traitements, droits des patients et intervention.

SVS 3008 Éthique et déontologie appliquée (A 2 j) **3 cr.**

Étude des enjeux éthiques liés à la pratique, aux contextes d'intervention et aux changements sociaux. Analyse critique du code déontologique de l'OPTSQ, notamment. Analyse des situations de pratique concrètes. Concomitant(s) : SVS 3024 et SVS 3025.

SVS 3024 Séminaire de stage (A 2 j) **3 cr.**

Séminaire d'intégration centré sur le stage de formation pratique. Communication et relation d'aide; systématisation des apprentissages; discussions de cas. Concomitant(s) : SVS 3008 et SVS 3025.

SVS 3025 Stage 1 (A 1 j) **9 cr.**

Expérience de pratique supervisée intégrant les approches cliniques et communautaires. Stage de trois jours / semaine dans un organisme communautaire ou institutionnel. Préalable(s) : SVS 1284. Concomitant(s) : SVS 3008 et SVS 3024.

SVS 3035 Stage 2 (H 1 j) **9 cr.**

Expérience de pratique supervisée intégrant les approches cliniques et communautaires. Stage de trois jours / semaine dans un organisme communautaire ou institutionnel. Suite de SVS 3025. Préalable(s) : SVS 3025. Concomitant(s) : SVS 3008 et SVS 3024.

SVS 3141 Recherche et analyse de pratique (A 1 j) **3 cr.**
Marie-Andrée Poirier

Introduction aux thématiques de la recherche qualitative, de la recherche-action et de la recherche évaluative. Description, analyse et évaluation des pratiques d'intervention. Formulation de plans d'action et de projets. Préalable(s) : SVS 1141.

SVS 3366 Problèmes sociaux et institutions (A 1 j) **3 cr.**

Analyse du rôle des idéologies professionnelles et des mécanismes institutionnels dans la représentation et la reproduction des problèmes sociaux. Enjeux et débats autour des divers processus de stigmatisation, d'exclusion et d'étiquetage. Préalable(s) : SVS 2031 ou SVS 2035.

SVS 3621 Analyse des politiques sociales (H 1 j) **3 cr.**

À travers l'étude des politiques sociales québécoises et canadiennes, analyse des diverses déterminations structurelles qui conditionnent l'émergence, la création et l'application de ces politiques. Préalable(s) : SVS 2031 ou SVS 2035 ou (SVS 1363 et SVS 3700).

SVS 3700 Action communautaire : fondements (A 1 s) **3 cr.**
Christian Jetté

Études des forces qui influencent et déterminent les formes et les pratiques d'action communautaire. Histoire, définition des concepts et présentation des modèles.

SVS 3711 Familles : théories et pratiques (H 1 j) **3 cr.**
Marie-Andrée Poirier

Analyse des différentes théories, modèles et approches portant sur le fonctionnement de la famille en tant que système et son rôle dans la société en tant que structure. Introduction à certaines pratiques d'intervention.

SVS 3732 Pratiques auprès des personnes âgées (A 1 j) **3 cr.**

Problématiques, politiques et pratiques particulières au champ de la gérontologie sociale. Approfondissement de l'intervention auprès des personnes âgées et de leur milieu social.

SVS 3742 Pratiques en santé mentale (H 1 j) **3 cr.**

Histoire des interventions et cycles de réformes en santé mentale. Analyse critique de la santé mentale et des pratiques de ce champ : idéologies de la santé mentale, aspects juridiques et déontologiques, controverses. Préalable(s) : SVS 1364.

SVS 3744 Pratiques en protection de l'enfance (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Moreau
Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), loi sur le système de justice pénal pour les adolescents (LSJPA). Histoire et modalités d'application. Maltraitance: causes, conséquences et pratique d'intervention en contexte d'autorité.

SVS 3745 Travail social et pluriethnicité (A 1 j) **3 cr.**
Marie Lacroix
Problématiques, politiques et pratiques propres au champ de l'interculturel. Problématisation de situations intégrant les données liées à la migration. Présentation de différents modèles et outils de pratique.

SVS 3746 Pratiques spécifiques : sujets spéciaux (H 1) **3 cr.**
Problématiques, politiques et pratiques propres à un champ nouveau ou à un champ non couvert par le programme. Approfondissement de la problématique et des modes d'intervention reliés à ce champ.

SVS 3804 Fonctionnement et gestion des groupes (H 1 j) **3 cr.**
Étude de la structure et du fonctionnement dans les groupes communautaires: types de groupes, formes légales d'organisation; la dynamique organisationnelle, rapports entre permanents, militants et membres; financement.

SVS 3807 Jeunesse et action communautaire (H 1 j) **3 cr.**
Analyse de la condition des jeunes comme acteurs sociaux : étude des rapports des jeunes avec les autres catégories sociales, les institutions et les mouvements sociaux, l'État et ses mécanismes de gestion.

SVS 3810 Développement économique communautaire (A 1 s) **3 cr.**
Étude des principales composantes du développement économique communautaire. Analyse critique des principales pratiques dans ce champ d'intervention et des enjeux qui y sont liés.

SVS 3811 Méthodes de recherche-action (H 1 s) **3 cr.**
Méthodologie spécifique. Rapport théorie-pratique. Rapport méthode scientifique - méthode d'intervention - rôle sociopolitique. Typologies et illustrations. Expérience de recherche-terrain.

SVS 3841 Mouvements d'action sociale (A 1 s) **3 cr.**
Discours et pratiques des organisations et des groupes populaires au Québec. Analyse de leurs stratégies et de celles des pouvoirs auxquels ils s'opposent. Clarification des enjeux, des conflits. Action sociale et changement social.

THL - Théologie

THL 1005 Méthodes et outils en théologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Panorama des méthodologies théologiques. Techniques de composition et de présentation d'un travail. Étapes de recherche: problématique, hypothèse, analyse et synthèse. Outils de travail: ouvrages de référence, collections, revues, etc.

THL 1015 La théologie pratique, un carrefour (AHE 1 js) **3 cr.**
Fondements, histoire et situation actuelle. Pluralité des approches: empiriques, critiques, fondamentales et pastorales. Rapports théorie-pratique en théologie et en pastorale. Analyse et herméneutique de l'action. Les pratiques, lieu de révélation.

THL 1025 Israël biblique et son histoire (AHE 1 s) **3 cr.**
Des origines d'Israël aux révoltes de 70/135. Géopolitique du Proche-Orient ancien. Périodes prémonarchique, monarchique, exilique, perse, hellénistique, romaine. Historicité, historiographie et production des écrits bibliques.

THL 1035 Initiation au Premier (Ancien) Testament (AHE 1 js) **3 cr.**
Structure du corpus. Formation des textes (auteurs, traditions). Genres littéraires. Thèmes (création, alliance, prophétisme, messianisme, Loi, sagesse, élection). Lecture d'extraits significatifs dans l'ensemble de la Bible.

THL 1045 Initiation au Second (Nouveau) Testament (AHE 1 js) **3 cr.**
Contexte socio-religieux du 1er siècle. Genres littéraires. Littérature parabiblique. Lecture des principaux livres du NT. Problèmes de la recherche (authenticité, datation, structure, contexte rédactionnel, théologie).

THL 1051 Stage en intervention catéchétique (AHE 1 js) **3 cr.**
Préparation et exécution d'une activité catéchétique supervisée. Définition des objectifs, élaboration des contenus et stratégies, réalisation. Retour critique, exploration et intégration des habiletés personnelles.

THL 1055 Dieu : questions et approches (AHE 1 js) **3 cr.**
La question de Dieu dans le christianisme. Coordonnées fondamentales: Trinité, Incarnation et salut. Sources majeures: Bible, tradition et philosophie. Contextes et enjeux sociopolitiques de la nomination de Dieu. Athéisme et existence de Dieu.

THL 1065 Jésus : de l'histoire à la théologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Événement Jésus. Pluralité des regards théologiques sur Jésus, le Christ. Défis des approches christologiques pour aujourd'hui. Messianisme. Résurrection. Christologie des conciles de Nicée et Chalcédoine.

THL 1075 Rites et sacrements (AHE 1 js) **3 cr.**
La ritualité comme aspect symbolique de l'expérience humaine et chrétienne. Fonctions des sacrements dans la communauté chrétienne. Parcours historique. Défis actuels d'une théologie des sacrements.

THL 1085 Histoire du christianisme (AHE 1 js) **3 cr.**
Histoire de l'Église: naissance et déclin de la société de chrétienté; tournants spirituels, intellectuels, culturels, sociaux et politiques qui ont façonné le christianisme. De l'Église des débuts aux Églises catholique, orthodoxe et protestante.

THL 1090E Intervention pastorale (AHE 1 js) **3 cr.**
Réalités socioculturelles de la ville moderne. Méthodologie d'intervention : analyse sociologique et théologique, théologie contextuelle, élaboration et mise en oeuvre d'un projet d'intervention en milieu urbain.

THL 1091E Bible et tradition évangélique (AHE 1 js) **3 cr.**
Histoire des textes : rédaction, collection, transmission et traduction des textes bibliques. La Bible dans la tradition évangélique : inspiration, révélation, canon, autorité. Le rôle de la Bible dans l'Église contemporaine.

THL 1093E Modernité, urbanisation et église (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement historique de la modernité : sécularisation, pluralité, privatisation. Urbanisation comme phénomène mondial et québécois. Réflexion théologique et contextualisation. Tâches de l'Église en milieu urbain.

THL 1094E Le renouveau dans l'Église évangélique (AHE 1 js) **3 cr.**
Renouveau dans l'Église : fondement néotestamentaire, ère patristique, modèles protestants depuis la Réforme, modèles évangéliques actuels. Examen critique et élaboration d'un modèle contextualisé en milieu urbain québécois.

THL 1095 Éthique théologique (AHE 1 js) **3 cr.**
Éléments de l'éthique théologique: histoire, sources, débats, approches contemporaines. Étude d'auteurs classiques. Processus du choix éthique. Débats et défis actuels de l'éthique chrétienne.

THL 1096E Introduction à la théologie évangélique (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction aux grands thèmes de la foi chrétienne dans la perspective des Églises évangéliques : création, révélation, Dieu, Jésus Christ, Esprit-Saint, salut, Église, expérience et foi chrétienne, l'agir moral.

THL 1097E Questions de théologie évangélique (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude d'une oeuvre, d'un auteur ou d'un thème particulier.

THL 2005 Sources et voies de spiritualité (AHE 1 js) **3 cr.**
Assises anthropologiques de la spiritualité. Grands courants de la spiritualité chrétienne. Grands spirituels chrétiens: hommes et femmes en quête de Dieu. Voies de la spiritualité contemporaine et vie spirituelle.

THL 2015 Herméneutique biblique et théologique (AHE 1 js) **3 cr.**
L'acte d'interprétation. Monde de l'oeuvre et monde du lecteur. Sens et vérité. Tradition et autorité. Statut de la Bible en théologie. Questions d'interprétation biblique. Inscription socioculturelle de la théologie. Herméneutique de l'action.

THL 2035 Sources philosophiques de la théologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Les grands courants philosophiques à l'horizon de la théologie: platonisme et néoplatonisme, aristotélisme et thomisme. Déplacements de la rationalité moderne et effets en théologie. Marx, Heidegger, post-structuralisme, philosophies du langage.

THL 2105 La Torah, coeur de la Bible hébraïque (AHE 1 js) **3 cr.**
Les cinq premiers livres de la Bible: plan, structure, personnages, histoire rédactionnelle. Fonction de ces récits fondateurs. Thèmes majeurs: création, élection, promesse, alliance, loi. Analyse de textes à portée théologique.

THL 2115 Jésus et la tradition synoptique (AHE 1 js) **3 cr.**
Rapport entre le Jésus de l'histoire, homme juif et galiléen, et le Christ de la foi. La société où a vécu Jésus. Tradition orale, formation des évangiles et problème synoptique. Évangiles de Matthieu, Marc et Luc: présentation générale.

THL 2125 Théologie fondamentale (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition et tâches de la théologie fondamentale. Lieux d'émergence de la réflexion théologique: expérience humaine et tradition chrétienne. Dimensions épistémologiques et herméneutiques de la pratique théologique. Théologie de la Révélation.

THL 2135 Praxéologie 1 : des pratiques complexes (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction à la praxéologie pastorale. Observation qualitative et analyse de pratiques de type pastoral. Pratique, acteurs et milieu. Théologie du regard. Théories, méthodes et instruments d'observation. Analyse de contenu. Problématisation.

THL 2140 Praxéologie 2: des pratiques pertinentes (AHE 1 js) **3 cr.**
Utilisation des ressources théologiques: médiation socioculturelle, Bible, tradition, théologie. Planification d'une intervention. Évaluation et prospective. Préalable(s) : THL 2135.

THL 2145 Panorama de la foi chrétienne (AHE 1 js) **3 cr.**
Présentation globale du christianisme. La foi chrétienne comme expérience religieuse et spirituelle liée à des doctrines et à une histoire. État du christianisme contemporain. Situation du christianisme par rapport aux autres traditions religieuses.

THL 2150 Animation pastorale (AHE 1 js) **3 cr.**
Dynamiques, ressources et défis de l'animation dans l'action pastorale. Développement d'attitudes et d'habiletés par des exercices pratiques.

THL 2155 Éducation de la foi (AHE 1 js) **3 cr.**
Principes de base de l'andragogie. Application en contexte d'éducation et de croissance de la foi. Enjeux concrets et pistes d'intervention. Animation et coordination d'intervenants.

THL 2160 Stage d'exploration (AHE 1 js) **3 cr.**
Exploration supervisée des habiletés personnelles dans un milieu communautaire, paroissial, scolaire, hospitalier, carcéral, etc., choisi par l'étudiant. Apprentissage de composantes de l'intervention pastorale. Planification d'un projet.

THL 2165 Grec biblique élémentaire (AHE 2 js) **6 cr.**
Initiation au grec biblique (Koinè). Morphologie : conjugaisons, déclinaisons, vocabulaire. Syntaxe élémentaire : phrase, type de propositions. Lecture et traduction de textes du Nouveau Testament.

THL 2170 Baptême, confirmation, pardon (AHE 1 js) **3 cr.**
Baptême, porte d'entrée de la vie chrétienne. Confirmation: rôle et mission des baptisés dans une Église communautaire et missionnaire. Sens de la réconciliation dans la vie chrétienne. Débats, problématiques historiques et enjeux pratiques.

THL 2175 L'eucharistie (AHE 1 js) **3 cr.**
Origines et sources néo-testamentaires. L'eucharistie, mémoire du Christ, avènement de la communauté chrétienne et ouverture à l'avenir. L'eucharistie dans son histoire et dans sa célébration. L'eucharistie et l'identité de la communauté chrétienne.

THL 2180 Sexualité et tradition chrétienne (AHE 1 js) **3 cr.**
Sexualité: visions contemporaines; dans la tradition chrétienne. Sacramentalité et valeur du mariage. Divorce et remariage. Questions débattues en enjeux éthiques: diversité des pratiques sexuelles, homosexualité, sexualité chez les adolescents.

THL 2185 Hébreu biblique élémentaire (AHE 2 js) **6 cr.**
Écriture et phonétique de l'hébreu biblique, morphologie, verbes, éléments de syntaxe. Vocabulaire élémentaire. Lecture de textes bibliques.

THL 2220 Géographie et archéologie biblique (AHE 1 js) **3 cr.**
Géographie du pays de la Bible. Techniques de fouilles archéologiques et principales découvertes. Impact des données géographiques et archéologiques sur l'histoire de l'interprétation de la Bible.

THL 2505 Regard sur le prophétisme biblique (AHE 1 js) **3 cr.**
Prophétisme au Proche-Orient ancien. Histoire, fonction et originalité des prophètes en Israël. Impacts politique, social et religieux de leur action. Analyse de textes tirés des divers livres prophétiques. Déclin du prophétisme et apocalyptisme.

THL 2520 Paul et son oeuvre (AHE 1 js) **3 cr.**
L'apôtre Paul: sa personnalité, sa vie, sa mission. Aperçu général de ses lettres: théologie (Dieu - Christ - Esprit), conception du salut, de l'être humain et de la communauté, éthique.

THL 2525 Éthique sociothéologique (AHE 1 js) **3 cr.**
Tradition de critique ecclésiale et théologique de l'économie. Analyse structurelle de la dynamique sociétale. Discussion de cas, en dialogue avec d'autres courants en éthique économique et sociale. Visée d'une éthique du bien commun.

THL 2530 Transmission de la foi aujourd'hui (AHE 1 js) **3 cr.**
Coordonnées socioculturelles du milieu québécois. Relations entre foi et culture. Conditions d'éclosion et de transmission de la foi. Évolution de la catéchèse au Québec et analyse des orientations actuelles.

THL 2535 L'Église et les fonctions ecclésiales (AHE 1 js) **3 cr.**
Origine et fondement de l'Église. L'Église: expression spatio-temporelle du salut. Dimension communautaire et sacramentelle. Modèles d'Église. Diversité des charismes et des fonctions. Parcours historiques. Nouveaux ministères et défis contemporains.

THL 2540 Pratiques rituelles : analyse-créations (AHE 1 js) **3 cr.**
Contexte socioculturel des pratiques rituelles. Enjeux et fonctions quant aux croyances, la relation au sacré, l'identité, la communauté. Participation. Créativité. Mises en scène. Cas tirés de la tradition chrétienne.

THL 2545 Langage et communication en catéchèse (AHE 1 js) **3 cr.**
Catéchèse et communication d'expérience de foi. L'univers du langage, de la symbolique, de la gestuelle. Exploration de moyens de communication en catéchèse : chant, théâtre, bande dessinée, multimédia, internet, etc.

THL 2550 Pédagogie et instruments catéchétiques (AHE 1 js) **3 cr.**
Diversité et enjeux des approches en pédagogie de la foi. Coordonnées, composantes et éléments essentiels d'un parcours catéchétique. Exploration et analyse d'instruments catéchétiques.

THL 2555 La catéchèse dans le projet ecclésial (AHE 1 js) **3 cr.**
Évangélisation, catéchèse et mission. Développement psychospirituel et démarche catéchétique. Le Directoire général pour la catéchèse (1997). Priorités diocésaines.

THL 2560 Mal et souffrance, limites de Dieu? (AHE 1 js) **3 cr.**
Expériences et dynamiques de la souffrance. La souffrance et le mal, des drames pour la foi. Le scandale de la Shoah. Présence, absence, responsabilité de Dieu. Origine du mal. Sens de la souffrance. Croix, souffrance et salut. Le Dieu crucifié.

THL 2565 Catéchèse et éducation morale (AHE 1 js) **3 cr.**
L'interpellation morale en catéchèse. Présupposés et enjeux de l'éducation morale. Stades de développements moral et pistes d'apprentissage. Application à la catéchèse.

THL 3000 Foi, politique et engagement social (AHE 1 js) **3 cr.**
Perspectives historiques, théologiques, éthiques et spirituelles sur l'engagement social et politique inspiré par la foi chrétienne. Itinéraire de cette tradition au Québec. Analyse de pratiques actuelles et apport potentiel au mouvement social.

THL 3005 Spiritualité et sagesse dans la Bible (AHE 1 js) **3 cr.**
Formation du Psautier et thématiques théologiques. Sagesse ancienne et Bible. Études thématiques de livres de sagesse et influences sur le Nouveau Testament. Relectures chrétiennes.

THL 3015 Accompagnement pastoral (AHE 1 js) **3 cr.**
Accompagnement, relation d'aide et counseling dans l'action pastorale. Exercices pour développer différentes attitudes: écoute, compréhension, empathie, respect, authenticité. Croissance psycho-spirituelle des personnes dans l'acte d'accompagnement.

THL 3025 Luc et Actes : de Jésus à l'Église (AHE 1 js) **3 cr.**
Unité des deux livres de Luc: l'Esprit anime Jésus, prophète et messie, et les premiers chrétiens témoins de sa résurrection. Étude de textes sur le Christ et l'Église naissante: récits de naissance et d'apparition, Ascension et Pentecôte, etc.

THL 3035 Accompagnement pastoral et santé (AHE 1 js) **3 cr.**
Connaissance des milieux de santé. Impact des croyances religieuses sur la santé. Analyse de pratiques et défis pastoraux dans un contexte multireligieux: counselling, approche holistique, pratiques rituelles, aménagement de l'espace de prière, etc.

THL 3045 Les Pères de l'Église (AHE 1 js) **3 cr.**
Des Apôtres aux Pères de l'Église: l'émergence d'un style théologique. Pères grecs et Pères latins. Courants, écoles et débats. Grandes questions et figures majeures de la patristique.

THL 3055 Histoire des théologies chrétiennes (AHE 1 js) **3 cr.**
Panorama des pratiques théologiques au cours des siècles. Influences philosophiques et culturelles. Contextes et enjeux sociaux, ecclésiaux, spirituels et politiques.

THL 3065 Rencontre des Églises et des religions (AHE 1 js) **3 cr.**
Histoire et état des rapprochements oecuméniques entre les Églises chrétiennes. Développement du dialogue interreligieux. Théologies du pluralisme religieux. Enjeux théologiques, sociaux et politiques.

THL 3075 Gestion et leadership en Église (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude des éléments qui composent une organisation, des divers types de leadership, des processus de prise de décision, des changements. Application dans l'institution ecclésiale.

THL 3085 Littérature johannique (AHE 1 js) **3 cr.**
Originalité de cet évangile aux plans théologique (christologies, salut, Esprit, foi) et littéraire (narration, composition). Histoire de la communauté johannique. État de la recherche: rédaction, sources, etc. Analyse de passages choisis.

THL 3160 Stage d'intégration (AHE 1 js) **3 cr.**
Intégration des compétences en intervention pastorale. Réalisation et évaluation supervisées du projet développé dans le stage d'exploration. Réflexion théologique, ecclésiologique et pastorale dans l'action. Suite de THL 2060.

THL 3175 Stage en milieu de santé 1A (AHE 1 js) **6 cr.**
Introduction au milieu hospitalier. Attitudes et techniques de base de la relation d'aide. Le diagnostic pastoral. Lecture théologique des situations cliniques. Analyses des interventions cliniques.

THL 3185 Stage en milieu de santé 1B (AHE 1 js) **6 cr.**
Accompagnement en situation de crise. Expérience supervisée de réponse aux appels de garde. L'accompagnement spirituel. Intégration et animation de rituels dans l'accompagnement.

THL 3190 Stage en milieu de santé 2A (AHE 2 js) **6 cr.**
Formation avancée à l'accompagnement spirituel. Approfondissement de la réflexion théologique. Création des rituels appropriés aux besoins des personnes accompagnées.

THL 3195 Stage en milieu de santé 2B (AHE 1 js) **6 cr.**
Participation aux rencontres multidisciplinaires. Organisation et animation de liturgies et d'activités de sensibilisation dans le milieu. Réflexion bioéthique. Le système de santé au Québec.

THL 3505 L'être humain comme thème théologique (AHE 1 js) **3 cr.**
Fondements théologiques d'une anthropologie: création et Incarnation. Théologie et réflexions actuelles sur l'humain. Évolution et animalité. Corps, nature et environnement. Conscience, langage et liberté.

THL 3510 Théologies contextuelles (AHE 1 js) **3 cr.**
Histoire et paysage actuel des théologies contextuelles. Théologies de la libération, théologies féministes, théologies du politique : fondements, approches et débats. Parcours québécois correspondants.

THL 3520 Bioéthique (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimension théologique des débats éthiques sur la vie humaine, dans ses commencements et dans sa fin. Débats relatifs à la vie, à la santé et à la mort: avortement, techniques reproductives, euthanasie, politiques de la santé, etc.

THL 3525 Questions psychanalytiques en théologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Concept d'inconscient, place de la parole et du langage, manque et quête d'absolu. Conséquences pour les rapports à l'altérité, aux institutions, au sexe et à soi, au croire, aux Écritures, aux dogmes, et à la compréhension de la résurrection.

THL 3580 Questions spéciales en études bibliques (AHE 1 js) **3 cr.**
Thèmes de théologie bibliques. Perspectives contemporaines face à la Bible – féministes, post-modernistes, etc. Études de livres bibliques.

THL 3585 Questions spéciales en th. systématique (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude d'un thème théologique.

THL 3590 Questions spéciales en théol. pratique (AHE 1 js) **3 cr.**
Dans les cadres conceptuels de la théologie pratique, analyse et interprétation des pratiques et défis d'un milieu, d'un groupe social ou d'une aire d'activité. Étude de problèmes marquant diverses pratiques pastorales ou expériences chrétiennes.

TRA - Traduction

TRA 1005 Difficultés du français écrit (AH 1 j) **3 cr.**
Révision et approfondissement de la connaissance du français écrit (difficultés de linguistique interne). Norme et usage.

TRA 1005G Difficultés du français écrit (AHE 1 s) **3 cr.**
Révision et approfondissement des connaissances en français écrit; révision systématique de la grammaire française, enrichissement du vocabulaire, correction de la structure de phrase et amélioration du style; norme et usage.

TRA 1006G Increased English Comprehension (AHE 1 s) **3 cr.**
Familiarize students with English idiomatic expressions and thus increase comprehension of language and culture. Provide tools and models that help distinguish various levels of vocabulary and clarify language patterns.

TRA 1007G Stylistique et rédaction (AHE 1 s) **3 cr.**
Procédés stylistiques. Niveaux de langue. Types de discours. Planification et structuration de documents. Travaux pratiques de rédaction. Préalable(s) : TRA 1005G.

TRA 1015 Interférences linguistiques (AH 1 j) **3 cr.**
Étude comparée de la démarche et des ressources expressives du français et de l'anglais. Examen des différents types d'interférences (conventions d'écriture, anglicismes...).

TRA 1015G Interférences linguistiques (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude comparée de la démarche et des ressources expressives du français et de l'anglais. Examen des différents types d'interférences (conventions d'écriture, anglicismes...). Préalable(s) : TRA 1006G et TRA 1007G.

TRA 1025 Text Analysis (AH 1 j) **3 cr.**
Technique de lecture active. Analyse fonctionnelle des textes anglais. Structures argumentatives. La contraction de textes comme outil d'analyse. Problèmes particuliers de compréhension (slang, jargons, registres, ambiguïtés...).

TRA 1072G Documentation et terminologie 1 (AHE 1 s) **3 cr.**
Initiation à la recherche documentaire. Typologie et évaluation des documents. Initiation aux principes et méthodes de base de la terminologie. Initiation à la recherche terminologique.

TRA 1075 English Writing and Translation (A 1 j) **3 cr.**
Techniques de la rédaction en anglais en situation de communication bilingue et dans un contexte de traduction. Traduction de textes généraux du français à l'anglais. Problèmes généraux de transfert linguistique.

TRA 1082G Méthodologie et traduction générale (AHE 1 s) **3 cr.**
Principes de base et processus de traduction. Analyse de textes. Critères d'évaluation. Initiation à la traduction professionnelle (de l'anglais au français) à partir de textes non spécialisés. Préalable(s) : TRA 1015G.

TRA 1105 Concepts clés en traductologie (A 1 j) **3 cr.**
Initiation aux concepts et à la terminologie de base de la traductologie dans une approche pluridisciplinaire (linguistique, pragmatique, théorie de la communication, sciences cognitives...).

TRA 1300 Techniques de rédaction (AH 1 j) **3 cr.**
Georges Bastin
Objectifs et stratégies de communication; types de discours; planification et structuration des documents; rédaction de différents genres de textes.

TRA 1400 Recherche documentaire et terminologique (AH 1 j) **3 cr.**
Patrick Drouin
Initiation aux techniques documentaires. Types d'information et de supports. Sources d'information. Évaluation de la documentation. Dictionnaires. Terminologie ponctuelle.

TRA 1500 Méthodologie de la traduction (AH 1 j) **3 cr.**
Georges Bastin
Définition et critères de la traduction; modes et genres. Principes de base, processus et méthode. Exercices d'application.

TRA 2000 Outils informatiques des langagiers (AH 1 j) **3 cr.**
Marie-Claude L'Homme
Connaissance des outils et de l'environnement informatiques du traducteur, du rédacteur et du terminologue. Initiation pratique. Ce cours exige des connaissances de base en micro-informatique (traitement de texte, base de données, etc.). Si vous ne les possédez pas, il est fortement suggéré que vous suiviez le cours IFT 1800 ou IFT 1986. Préalable(s) : TRA 1400 et TRA 1500.

TRA 2001 Stage en milieu de travail 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Nycole Bélanger
Stage d'un minimum de 12 semaines en milieu professionnel (cabinet de traduction, entreprise ou agence gouvernementale) dans le cadre des orientations coopératives du spécialisé en traduction.

TRA 2022G Traduction littéraire (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse et traduction de textes littéraires. Connaissance de l'auteur, de l'oeuvre et de son contexte. Traduction, adaptation, recréation. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2032G Traduction commerciale et économique (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse et traduction de textes portant sur des sujets commerciaux et économiques tels que commerce intérieur et extérieur, finances et banques, Bourse, organisation des sociétés commerciales et comptabilité. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2042G Traduction scientifique et technique (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse et traduction de textes portant sur des sujets scientifiques et techniques tels qu'écologie, électricité, informatique et mécanique. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2052G Traduction juridique et administrative (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse et traduction de textes juridiques et administratifs tels que contrats, conventions collectives et baux. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2062G Traduction médico-pharmaceutique (AHE 1 s) **3 cr.**
Analyse et traduction de textes médicaux, paramédicaux et relatifs à la pharmacologie. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2072G Documentation et terminologie 2 (AHE 1 s) **3 cr.**
Approfondissement des méthodes de travail en documentation et terminologie et réalisation de divers types de travaux en terminologie. Préalable(s) : TRA 1072G.

TRA 2092G Les outils informatiques en traduction (AHE 1 js) **3 cr.**
Présentation des outils informatiques utilisés dans les industries de la langue. Évaluation des outils qui peuvent aider le traducteur à produire des textes de qualité et à améliorer sa productivité. Préalable(s) : pour les étudiants du Certificat de traduction I : avoir réussi les cours du bloc obligatoire (21 crédits).

TRA 2100G General Translation (AHE 1 s) **3 cr.**
Introduction to translation from French to English. Reinforcement of English grammar and syntax rules. Development of writing skills. Mastering the translation of general French texts into accurate and concise English. Préalable(s) : TRA 1082G et TRA 1072G.

TRA 2110G Advanced Business and Technical Writing (AHE 1 s) **3 cr.**
Linguistic devices and figures of speech. Specialized vocabulary. Selecting and organizing material. Development of abstracting and writing skills. Writing assignments in a wide range of formats.

TRA 2115 Histoire de la traduction (H 1 j) **3 cr.**
Rôle de la traduction dans l'histoire de l'humanité, des origines à 1950. Évolution de la manière de traduire. Principaux praticiens et théoriciens.

TRA 2210 Langues scientifique et technique (A 1 j) **3 cr.**
Jacques Lethuillier
Étude en contexte bilingue des notions, de la terminologie et de la phraséologie propres aux langues S/T. Caractéristiques linguistiques des discours S/T. Démarche d'apprentissage et outils spécialisés. Problèmes spécifiques de transfert.

TRA 2220 Langues commerciale et économique (A 1 j) **3 cr.**
Étude en contexte bilingue des notions, de la terminologie et de la phraséologie propres aux langues C/É. Caractéristiques linguistiques des discours C/É. Démarche d'apprentissage et outils spécialisés. Problèmes spécifiques de transfert.

TRA 2250 Langues juridique et administrative (A 1 j) **3 cr.**
Judith Lavoie
Étude en contexte bilingue des notions, de la terminologie et de la phraséologie propres aux langues J/A. Caractéristiques linguistiques du discours J/A. Démarche d'apprentissage et outils spécialisés. Problèmes spécifiques de transfert.

TRA 2305G Interprétation en milieu social (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôle et fonctions de l'interprète en milieu social. Influence culturelle (non verbal, valeurs, croyances), distorsions (stéréotypes, préjugés) et stratégies. Notions et techniques de base d'interprétation. Éthique professionnelle.

TRA 2450 Terminologie et terminographie (AH 1 j) **3 cr.**
Patrick Drouin et Marie-Claude L'Homme
Notions théoriques fondamentales de la terminologie. Éléments de lexicographie. Initiation aux méthodes et pratiques du terminologue professionnel. Terminologie en contexte nord-américain. Préalable(s) : TRA 1400.

TRA 2500 Traduction générale (AH 1 j) **3 cr.**
Initiation à la traduction professionnelle (de l'anglais au français) à partir de textes non spécialisés. Préalable(s) : TRA 1005 et TRA 1015 et TRA 1500.

TRA 2510 Traduction scientifique et technique (H 1 j) **3 cr.**
Jacques Lethuillier
Analyse et traduction de différents genres de textes S/T, en prenant en compte les systèmes notionnels, terminologiques et phraséologiques. Développement d'une démarche d'exploitation de connaissances spécialisées. Préalable(s) : TRA 2210 et TRA 2500.

TRA 2520 Traduction commerciale et économique (H 1 j) **3 cr.**
Analyse et traduction de différents genres de textes C/É, en prenant en compte les systèmes notionnels, terminologiques et phraséologiques. Développement d'une démarche d'exploitation de connaissances spécialisées. Préalable(s) : TRA 2220 et TRA 2500.

TRA 2550 Traduction avancée (AH 1 j) **3 cr.**
Traduction de textes complexes sur les plans notionnel et rédactionnel, appartenant à différents domaines d'intérêt général. Préalable(s) : TRA 2500.

TRA 2750 General Translation (AE 1 j) **3 cr.**
Initiation à la traduction professionnelle (du français à l'anglais) à partir de textes non spécialisés. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

TRA 2900 Simulation de cabinet de traduction (AH 1 j) **3 cr.**
Nycole Bélanger
En liaison avec le milieu professionnel, les étudiants traduiront des textes de différents secteurs d'activité en respectant les critères quantitatifs et qualitatifs de la profession. Cours contingenté. Approbation du responsable de programme requise. Préalable(s) : TRA 1400 et TRA 1500 et TRA 2500 et (TRA 2510 ou TRA 2520 ou TRA 3250 ou TRA 3505 ou TRA 3560 ou TRA 3570 ou TRA 3610).

TRA 2950 Pratique en milieu de travail (AHE 2 js) **6 cr.**
Nycole Bélanger
Stage dans un service ou cabinet de traduction sous la supervision d'un professionnel, avec l'approbation préalable du responsable des stages. Préalable(s) : avoir accumulé entre 45 et 75 crédits du programme. Approbation requise.

TRA 2950H Pratique en milieu de travail (AHE 1 js) **6 cr.**
Nycole Bélanger
Stage dans un service ou cabinet de traduction sous la supervision d'un professionnel, avec l'approbation préalable du responsable des stages. Préalable(s) : avoir accumulé entre 45 et 75 crédits du programme.

TRA 3001 Stage en milieu de travail 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Nycole Bélanger
Stage d'un minimum de 12 semaines en milieu professionnel (cabinet de traduction, entreprise ou agence gouvernementale) dans le cadre des orientations coopératives du spécialisé en traduction.

TRA 3002 Stage en milieu de travail 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Nycole Bélanger
Stage d'un minimum de 12 semaines en milieu professionnel (cabinet de traduction, entreprise ou agence gouvernementale) dans le cadre des orientations coopératives du spécialisé en traduction.

TRA 3010G Révision et contrôle de la qualité (AHE 1 s) **3 cr.**
Principes et pratique de la révision, critères et méthode. Aspects psychologiques de la révision. Initiation au contrôle de la qualité. Révision à l'ordinateur. Code typographique et correction d'épreuves. Préalable(s) : 9 crédits de cours de traduction de l'anglais au français.

TRA 3020G Traduction et adaptation publicitaire (AHE 1 s) **3 cr.**
Étude de textes comportant des difficultés particulières : contraintes d'espace, obstacles linguistiques, différences institutionnelles, non-équivalence iconographique. Préalable(s) : TRA 1082G.

TRA 3025G Trad. et adapt. cinématographique (AHE 1 s) **3 cr.**
Principes et techniques de la traduction de films et vidéos. Doublage et sous-titrage. Application à des documents de différents genres. Préalable(s) : TRA 1082G.

TRA 3075 Traduction et cultures (H 1 j) **3 cr.**
La notion de culture en traduction. La traduction au carrefour des cultures. Communication interculturelle. Traduction et intégration des communautés. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

TRA 3125 Théories contemporaines de la traduction (A 1 j) **3 cr.**
Présentation des principaux travaux de réflexion en traduction depuis les années 50. Examen des rapports entre théorie et pratique. Étude des méthodes fondées sur l'analyse des langues, des textes et des discours.

TRA 3150 Problématiques de la traduction (H 1 j) **3 cr.**
Approfondissement de thèmes liés à la problématique de la traduction et des professions langagières en général (modes d'évaluation, recherches cognitives, normes langagières et idéologie...).

TRA 3200G Réalités professionnelles (AHE 1 s) **3 cr.**
Initiation à la vie professionnelle : organisation de la profession, modes d'exercice et conditions de travail, structure du marché, déontologie. Préalable(s) : pour les étudiants du Certificat de traduction I : avoir réussi les cours obligatoires et un cours du bloc B.

TRA 3225G Projets spéciaux en milieu de travail (AHE 1 s) **3 cr.**
Activités dirigées permettant à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans un cadre professionnel.

TRA 3250 Langue et traduction informatiques (H 1 j) **3 cr.**
Termes et notions propres à l'environnement informatique des milieux de travail. Essai de présentation, dans une perspective globale, des réseaux terminologiques. Analyse et traduction de différents types de textes informatiques. Préalable(s) : TRA 2500.

TRA 3265 Langues médicale et pharmacologique (A 1 j) **3 cr.**
Étude en contexte bilingue des notions, de la terminologie et de la phraséologie des textes M/P. Caractéristiques linguistiques du discours M/P. Démarche d'apprentissage et outils spécialisés. Problèmes spécifiques de transfert.

TRA 3310 Rédaction professionnelle (AH 1 j) **3 cr.**
Étude de la communication écrite en entreprise. Planification et structuration de différents types de textes techniques et commerciaux (résumés, synthèses, notices, rapports...). Préalable(s) : (TRA 2500 ou TRA 2550) et (TRA 2510 ou TRA 2520 ou TRA 3560 ou TRA 3570).

TRA 3325G Langues et mondialisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Impact de la mondialisation sur l'industrie langagière. Langues en demande et marchés en croissance. Évolution des moyens de communication. Globalisation des produits et services. Processus et applications : internationalisation et localisation.

TRA 3400G Initiation à la localisation (AHE 1 js) **3 cr.**
Définition du concept et lien avec la traduction. Principaux contextes d'application. Initiation à la gestion d'un projet de localisation et ressources. Survol des méthodes de travail et des principaux logiciels. Modes d'exercice. Marché du travail.

TRA 3450 Terminologie et aménagement linguistique (A 1 j) **3 cr.**
Rôle social de la terminologie. Aménagements linguistique et terminologique. Organismes et interventions. Pratiques terminographiques des organismes et des entreprises. Préalable(s) : TRA 2450. (Non offert à l'automne 2006, à l'hiver 2007 et à l'été 2007).

TRA 3505 Traduction et adaptation (AH 1 j) **3 cr.**
Hélène Buzelin
Étude de textes comportant des difficultés particulières : contraintes d'espace, obstacles linguistiques, différences institutionnelles, non-équivalence iconographique... Préalable(s) : TRA 2500 ou TRA 2550.

TRA 3560 Traduction juridique et administrative (H 1 j) **3 cr.**
Judith Lavoie
Analyse et traduction de différents genres de textes J/A, en prenant en compte les systèmes notionnels, terminologiques et phraséologiques. Développement d'une démarche d'exploitation de connaissances spécialisées. Préalable(s) : TRA 2250.

TRA 3570 Traduction médicale et pharmacologique (H 1 j) **3 cr.**
Sylvie Vandaele
Analyse et traduction de différents genres de textes M/P, en prenant en compte les systèmes notionnels, terminologiques et phraséologiques. Développement d'une démarche d'exploitation de connaissances spécialisées. Préalable(s) : TRA 3265.

TRA 3580 Traduction littéraire (A 1 j) **3 cr.**
Alexis Nuselovici Nouss
Initiation au discours littéraire. Connaissance de l'auteur, de l'oeuvre et de son contexte. Analyse des niveaux de production du texte littéraire. Traduction, adaptation, recréation. Préalable(s) : TRA 2500.

TRA 3590 Traduction cinématographique (AH 1 j) **3 cr.**
Principes et techniques de la traduction de films et vidéos. Doublage et sous-titrage. Application à des documents de différents genres. Préalable(s) : TRA 2500.

TRA 3610 Révision de textes (AHE 1 j) **3 cr.**
Hélène Buzelin
Principes et pratique de la révision unilingue et bilingue. Initiation au contrôle de la qualité. Révision à l'ordinateur. Code typographique et correction d'épreuves. Préalable(s) : (TRA 2500 ou TRA 2550) et (TRA 2510 ou TRA 2520 ou TRA 3560 ou TRA 3570).

TRA 3750 Specialized Translation (H 1 j) **3 cr.**
Traduction du français à l'anglais de textes de différents domaines de spécialité, en fonction du contexte nord-américain. Préalable(s) : TRA 2750.

TRA 3850 Introduction à l'interprétation (A 1 j) **3 cr.**
Initiation aux principaux modes d'interprétation. Préalable(s) : TRA 2500 pour les étudiants du Certificat de traduction II : TRA 1082G et 3 cours de traduction.

TRA 3900 Réalités professionnelles (AH 1 js) **3 cr.**
Initiation à la vie professionnelle : organisation de la profession, modes d'exercice et conditions de travail, structure du marché, déontologie. Préalable(s) : TRA 2510 ou TRA 2520 ou TRA 3560 ou TRA 3570.

TXM - Toxicomanie

TXM 1111 Contextes d'utilisation des psychotropes (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions culturelles et historiques du jeu et de l'usage des psychotropes. Analyse des contextes sociaux dans l'usage contemporain du jeu et des drogues. Lois et mesures légales régissant la consommation et l'abus du jeu et des drogues. Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours TXM 1111D offert à distance.

TXM 1111D Contextes d'utilisation des psychotropes (AH 1) **3 cr.**
Les dimensions culturelle et historique de l'usage des psychotropes. Analyse des contextes sociaux dans l'usage contemporain des drogues. Lois et mesures légales régissant la consommation et l'abus des drogues. Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (TXM 1111).

TXM 1221 Effets des substances psychotropes (AHE 1 js) **3 cr.**
Notions essentielles en physiologie. Analyses des effets des substances psychotropes. Conséquences à court et à long termes : tolérance, dépendance, sevrage. Classification des psychotropes. Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : préven-

tion et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours TXM 1221D offert à distance.

TXM 1221D Effets des substances psychotropes (AHE 1) **3 cr.**
Version à distance du cours TXM 1221

TXM 1331 Prévention des toxicomanies : théorie (AHE 1 js) **3 cr.**
Concepts et définitions de base. Méthodologie générale d'une démarche en prévention. Stratégies préventives. Promotion de la santé et approche communautaire. Évaluation de l'action préventive. Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours TXM 1331D offert à distance.

TXM 1331D Prévention des toxicomanies : théorie (AHE 1) **3 cr.**
Version à distance du cours TXM 1331

TXM 1441 Étiologie et modèles d'intervention (AHE 1 js) **3 cr.**
Explication de l'étiologie de la dépendance à l'aide des différents modèles théoriques. Analyse des facteurs ayant contribué au développement de la dépendance. Adaptation des outils d'intervention et des modèles associés.

TXM 1901 Toxicomanies (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction aux dimensions biologiques, psychologiques et sociales du phénomène de l'usage et de l'abus des drogues ainsi qu'aux philosophies et ressources d'intervention en vigueur dans ce domaine. Ce cours n'est pas reconnu dans le Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation.

TXM 2300 Jeunes, prévention et toxicomanies (AHE 1 js) **3 cr.**
Description des problématiques reliées à la consommation et à l'abus de drogues chez les jeunes. Analyse des comportements problématiques, identification des facteurs de risque et choix de la stratégie de prévention en fonction des contextes.

TXM 2310 Pratiques novatrices en prévention (AHE 1 js) **3 cr.**
Historique des programmes de prévention. Meilleures pratiques en intervention préventive. Analyse critique des programmes en fonction des facteurs de réussite.

TXM 2450 Prévention et législation (AHE 1 js) **1 cr.**
Problèmes d'intervention dans le contexte juridique actuel en matière de drogues. Analyse critique de l'utilisation des lois actuelles comme moyen de prévention.

TXM 2470 Prévention sida et toxicomanies (AHE 1 js) **1 cr.**
Interrelation du sida ou de la séropositivité avec les conduites de consommation de drogues par injection. Prévalence du phénomène. Analyse de différentes stratégies d'intervention préventive. Cours également offert à distance. Voir TXM 2470D.

TXM 2470D Prévention sida et toxicomanies (AHE 1) **1 cr.**
Interrelation du sida ou de la séropositivité avec les conduites de consommation de drogues par injection. Prévalence du phénomène. Analyse de différentes stratégies d'intervention préventive. Enseignement à distance.

TXM 2480 Problématique liée à la toxicomanie (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative à la toxicomanie. Sujet à déterminer à chaque session.

TXM 2480D Psychotropes en milieu de travail (AHE 1) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant les questions relatives à la prévention de la surconsommation de psychotropes en milieu de travail. Illustration du conflit qui sépare les tenants et les opposants au dépistage de psychotropes. Enseignement à distance.

TXM 2521 Délinquance et toxicomanies (AHE 1 js) **3 cr.**
Analyse des théories explicatives de la dynamique drogues et criminalité. Caractéristiques de la personnalité antisociale et de son impact dans l'expression de la toxicomanie. Traitement pour les personnes aux prises avec cette double problématique.

TXM 2540 Sexualité et toxicomanies (AHE 1 js) **1 cr.**
Réflexion de l'étudiant sur ses propres valeurs sexuelles. Analyse des effets de la consommation et de l'abus de drogues sur les comportements sexuels. Méthodes d'intervention.

TXM 2551 Santé mentale et traitement en toxico (AHE 1 js) **3 cr.**
Problèmes de santé mentale reliés à la toxicomanie. Analyse des interactions associées au phénomène de la comorbidité. Exploration des meilleures pratiques de traitement.

TXM 2570 Problématique liée à la réadaptation 1 (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative à la réadaptation des toxicomanes. Sujet à déterminer à chaque session. Cours également offert à distance. Voir TXM 2570D.

TXM 2570D Jeu pathologique (AHE 1) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant les questions relatives au jeu pathologique et à la comorbidité associée à la toxicomanie. Présentation des implications cliniques et des approches de réadaptation. Enseignement à distance.

TXM 2570V La codépendance en toxicomanie (AHE 1) **1 cr.**
La codépendance : mythe ou réalité. Cet atelier permettra de connaître les mécanismes de la codépendance, les causes et les conséquences. Il s'attardera aussi à l'exploration des stratégies d'intervention.

TXM 2580 Problématique liée à la réadaptation 2 (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative à la réadaptation des toxicomanes. Sujet à déterminer à chaque session. Cours également offert à distance. Voir TXM 2580D.

TXM 2580D Héroïne et interventions spécifiques (AHE 1) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant les aspects particuliers de l'usage de l'héroïne et dégageant les principales applications cliniques, pharmacologiques associées à l'usage de ce narcotique. Enseignement à distance.

TXM 2583 Problématique liée à la réadaptation 3 (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative à la réadaptation des toxicomanes. Sujet à déterminer à chaque session. Cours également offert à distance. Voir TXM 2583D.

TXM 2583D La réduction des méfaits (AHE 1) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant les questions relatives au modèle de réduction des méfaits et à l'intégration des approches dans le cadre de la réadaptation, de la promotion de la santé et de la sécurité publique. Enseignement à distance.

TXM 2591 L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre (AHE 1 js) **1 cr.**
Initiation à la compréhension de la notion de l'ombre chez Jung. Illustration à travers la mythologie. Lien entre psychologie de l'ombre et l'émergence d'une dépendance. Rôle de l'ombre dans la vie de chacun.

TXM 2592 L'IGT pour adultes (AHE 1 js) **1 cr.**
Initiation à l'évaluation de l'indice de gravité d'une toxicomanie à partir de l'instrument IGT, version québécoise de l'Addiction Severity Index.

TXM 2593 L'IGT pour adolescents (AHE 1 js) **1 cr.**
Initiation à l'évaluation des adolescents à l'aide de l'Indice de gravité d'une toxicomanie (IGT) pour adolescents.

TXM 2600 Problématique liée à la toxicomanie B (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative à la toxicomanie.

TXM 3400 Conception d'un programme de prévention (AHE 1 js) **3 cr.**
Élaboration d'un programme de prévention en promotion de la santé ou en réduction des méfaits adapté à des problématiques liées à la consommation de drogues. Utilisation d'une démarche systématique : de l'identification des besoins à l'évaluation. Préalable(s) : TXM 1331 ou TXM 1331D.

TXM 3410 Actualisation d'un prog. de prévention (AHE 1 js) **3 cr.**
Planification d'une campagne de prévention en toxicomanie. Mise en pratique des habiletés d'animation, de communication et d'organisation. Résolution des problèmes inhérents à la mise en oeuvre. Préalable(s) : TXM 1331 ou TXM 1331D.

TXM 3500 Approches motivationnelles (AHE 1 js) **3 cr.**
Utilisation des approches motivationnelles et des techniques d'intervention en prévention de la rechute. Concepts théoriques du modèle cognitivo-comportemental. Préalable(s) : TXM 2551.

TXM 3510 Intervention clinique en toxicomanie (AHE 1 js) **3 cr.**
Développement d'habiletés en intervention individuelle auprès de personnes dépendantes. Utilisation de techniques d'entrevue et de stratégies d'intervention. Identification des pièges d'intervention et des dilemmes éthiques en toxicomanie. Préalable(s) : TXM 2551.

TXM 3520 Animation de groupe en toxicomanie (AHE 1 js) **3 cr.**

Analyse de la dynamique de groupe avec les personnes dépendantes. Préparation d'une intervention de groupe. Utilisation de techniques d'animation de groupe de type psychoéducatif. Préalable(s) : TXM 2551.

TXM 3530 Évaluation en toxicomanie (AHE 1 js) **3 cr.**

Capacité à effectuer une entrevue d'accueil et d'évaluation. Utilisation d'outils de dépistage et d'évaluation en toxicomanie. Évaluation de situations de crise. Préalable(s) : TXM 2551.

TXM 3540 Intervention auprès des jeunes en toxico (AHE 1 js) **3 cr.**

Développement d'habiletés d'accompagnement auprès des jeunes toxicomanes et des familles. Expérimentation de stratégies d'intervention, utilisation d'outils cliniques et élaboration de plans d'intervention auprès des jeunes dépendants. Préalable(s) : TXM 2551 ou TXM 2300.

TXM 3600 Stage en milieu d'intervention (AHE 1 js) **6 cr.**

Transfert des apprentissages effectués dans le programme dans les milieux de pratique en prévention ou en réadaptation en toxicomanie. Préalable(s) : 18 cr. obl., et selon l'objectif visé par le stage : (TXM 3400 ou 3410 si Prévention) ou (TXM 3500 ou 3510 ou 3520 ou 3540 si Réadaptation)

TXM 3610 Stage international (AHE 1 js) **6 cr.**

Transfert des apprentissages dans les milieux d'intervention en réadaptation. Ces stages s'effectuent dans des structures d'accueil européennes. L'étudiant doit être récipiendaire d'une bourse de la Faculté. Préalable(s) : TXM 3500 ou TXM 3510 ou TXM 3520 ou TXM 3540 et 18 cr. obligatoires

URB - Urbanisme

URB 1111 Le Québec urbain (AH 1) **3 cr.**

Hiérarchie et réseaux de villes au Québec. Phénomènes d'agglomération : du village à la métropole. Suburbanisation et villes-centres. La relation ville-hinterland. Typologies et enjeux.

URB 1112 Urbanisation dans le monde (AH 1) **3 cr.**

L'urbanisation dans le monde contemporain. Modèles d'urbanisation (pays occidentaux et pays en développement). Explicitation des conditions particulières de pratiques d'urbanisme. Les rapports entre urbanisation et développement.

URB 1113 Espaces et sociétés (AH 1) **3 cr.**

Introduction aux sociétés urbaines et à la dimension sociale des phénomènes urbains.

URB 1114 Villes, territoires et environnement (AH 1) **3 cr.**

Grands concepts écologiques : écosystèmes, développement durable, qualité de l'environnement. Écologie appliquée à la ville et aux agglomérations urbaines. Techniques d'analyse des milieux physiques.

URB 1211 Activités urbaines, acteurs et enjeux (AH 1) **3 cr.**

Utilisation du sol et activités urbaines. Enjeux et stratégies spatiales. Rôle et influence des acteurs. Démocratie et gouvernance.

URB 1212 Économie urbaine et régionale (AH 1) **3 cr.**

Introduction à l'économie spatiale. Analyse économique des marchés fonciers et immobiliers dans une perspective de régulation par les pouvoirs locaux. Théories et stratégies de croissance urbaine et régionale.

URB 1221 Formes urbaines et architecturales (AH 1) **3 cr.**

Initiation à l'observation de la ville. Formes bâties : architecture et ouvrages d'ingénierie. Typologies architecturales et usages. Monuments et architecture vernaculaire. Bâti de base et bâti spécialisé. Éléments de la forme urbaine.

URB 1321 Méthodes et métiers de l'urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Les méthodes de la planification territoriale : concepts et évolution. Les pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire dans différents milieux d'intervention.

URB 1411 Géomatique et urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Applications de la géomatique urbaine. Sources de données. Numérisation. Bases de données relationnelles et géocodage de l'information. Systèmes d'information. Analyses thématiques et spatiales. Géomatique municipale et l'information.

URB 1412 Analyse de données urbaines (AH 1) **3 cr.**

Extraction de données numériques. Analyse statistique descriptive de phénomènes urbains. Montage de dossier d'analyse urbaine. Initiation aux indicateurs de positionnement.

URB 2046 Outils juridiques en urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Outils juridiques d'intervention et de mise en oeuvre en urbanisme. Pouvoirs de réglementation et limites juridiques. Mesures de flexibilité. Interventions foncières. Complémentarité des outils et applications à des cas.

URB 2071 Histoire de l'urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Débuts de l'urbanisme en Europe et en Amérique du Nord : courants de pensée, conceptions de la ville; principes, modèles, outils d'urbanisme. Plans d'extension et de réforme. Modèles d'habitat. Villes nouvelles. Le fonctionnalisme et sa critique.

URB 2213 Politiques urbaines et habitat (AH 1) **3 cr.**

Politiques et programmes d'habitat. Rôle de l'État comme régulateur de marché. Promotion immobilière. Tendances dans l'immobilier. Montage de projets immobiliers.

URB 2322 Design urbain (AH 1) **3 cr.**

Typologie des interventions en termes d'échelle et de contexte. Méthodologie de design urbain. Outils d'analyse et de représentation. Plans et critères de design urbain : principes et exemples.

URB 2323 Collectivités viables et urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Principes de développement durable appliqué à l'aménagement des collectivités. Pratiques innovatrices d'aménagement intégré. Collectivités écologiques, mixité sociale et fonctionnelle des habitats urbains. Développement communautaire.

URB 2341 Villes, régions et mondialisation (AH 1) **3 cr.**

Développement inégal entre les pays, les villes et les régions. Mobilité des capitaux et des personnes. Évolution des politiques publiques dans le contexte de la mondialisation. Modèles de développement. Initiatives locales, modèles de concertation.

URB 2342 Finances publiques urbaines et urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Allocation des ressources et financement des services et équipements publics. Principes de comptabilité municipale; le budget comme instrument de planification et de gestion. Analyse d'impact fiscal et analyse coûts-avantages d'un projet urbain.

URB 2343 Réseaux d'infrastructure urbaine (AH 1) **3 cr.**

Les réseaux et la ville. Conception et fonctionnement des réseaux. Planification des réseaux d'infrastructure (transport, égout, aqueduc). Transports : implantation et gestion des systèmes et réseaux de transport, gestion de la demande.

URB 2344 Gestion de l'environnement et urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Application des concepts écologiques à l'intervention sur les milieux urbains. Instrumentation; programmes et politiques de gestion des milieux et de contrôle de la qualité de l'environnement.

URB 2345 Communication-participation-négociation (AH 1) **3 cr.**

Résolution de conflits en aménagement urbain. Urbanisme et concertation. Participation des citoyens en aménagement et en urbanisme. Consultations publiques. Techniques et processus de communication et de négociation de projet.

URB 2414 Représentation et modélisation spatiale (AH 1) **3 cr.**

Communication visuelle de l'analyse urbaine et des projets d'urbanisme. Représentation et informatique. Représentation 3D, superposition des représentations 2D et 3D. Conception assistée par ordinateur. Préalable(s) : URB 1411.

URB 2511 Labo-atelier 1 analyse et problématique (AH 1) **3 cr.**

Inventaire et analyse du milieu. Constitution de dossiers thématiques. Synthèse et montage de dossiers. Formulation d'une problématique d'aménagement.

URB 2512 Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme (AH 1) **6 cr.**

Formulation d'orientations et d'objectifs. Élaboration d'un concept. Proposition d'un programme d'intervention. Préalable(s) : URB 2092 ou URB 2511.

URB 3214 Cadres institutionnels de l'urbanisme (AH 1) **3 cr.**

Contexte institutionnel et juridique de l'aménagement et de l'urbanisme. Compétences législatives et politiques gouvernementales. Institutions municipales locales et régionales. Évolution et réforme.

URB 3222 Morphologie et patrimoine urbains (AH 1) **3 cr.**

Méthodes d'analyse des unités morphologiques de base et des tissus urbains. Forme urbaine et sens de la ville. Évolution de la notion de patrimoine. Enjeux de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine urbain. Évolution des pratiques.

URB 3312 Théories et pratiques de planification (AH 1) **3 cr.**
Introduction aux théories de la planification. Analyse de pratiques planificatrices dans des contextes institutionnels divers : urbanisme, aménagement du territoire, développement international.

URB 3513 Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet (AH 1) **6 cr.**
Définition des moyens de mise en oeuvre; les acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités. Appréciation de l'impact des propositions et des résultats attendus. Préalable(s) : URB 2512.

URB 3519 Projet terminal (AH 1) **6 cr.**
Projet visant à approfondir les connaissances dans le domaine de l'urbanisme. Le projet fait l'objet d'un rapport et d'une présentation publique. Préalable(s) : 60 cr. de sigle URB.

URB 3589 Stage (AH 1) **3 cr.**
Huit semaines de travail d'urbanisme en milieu professionnel. Présentation d'un rapport sur l'expérience de travail. Préalable(s) : 48 cr. de sigle URB.

URB 3599 Activité spéciale (AH 1) **3 cr.**
Cours, atelier, voyage d'étude, etc. sur un thème de recherche ou d'intervention.

VIO - Violence, victimes et société

VIO 1000 L'intervenant en contexte de violence (AHE 1 js) **3 cr.**
Le rapport personnel de l'intervenant à la violence (valeurs, attitudes, limites personnelles). Dynamique d'une relation professionnelle avec une personne violente ou une victime. Mesures des risques, protection, gestion du stress. Réflexion éthique.

VIO 1005 Violence : approches disciplinaires (AHE 1 js) **3 cr.**
Définitions de la violence : agressivité, conflit, criminalité, abus de pouvoir. Formes de violence sociale et interpersonnelle. Principales théories explicatives. Vers une approche interdisciplinaire.

VIO 2005 Droits et recours face aux institutions (AHE 1 js) **3 cr.**
Rôle des chartes dans la protection des droits. Principes des droits administratifs et recours contre les institutions publiques et parapubliques. Étude de certaines lois particulières donnant ouverture à des plaintes et réparations. Études de cas.

VIO 2008 Violence à l'endroit des personnes âgées (AHE 1 js) **3 cr.**
Caractéristiques et déterminants. Personnes âgées et société. Milieux d'hébergement : vulnérabilité des personnes âgées, liens avec les intervenants, politiques institutionnelles. Modèles d'intervention dans les familles et institutions.

VIO 2009 Violence familiale et conjugale (AHE 1 js) **3 cr.**
Réalité contemporaine de la violence conjugale et familiale. Impacts sur les femmes, la vie familiale et le développement de l'enfant. Dépistage et intervention. Politiques et ressources.

VIO 2011 Violence dans les milieux de travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Caractéristiques du phénomène. Pouvoir et conflit dans les milieux de travail. Étude de cas dans différents milieux et situations. Modèles d'intervention utilisés.

VIO 2012 Victimisation sexuelle (AHE 1 js) **3 cr.**
État du phénomène dans la société. Dimension sociale et culturelle de la victimisation sexuelle. Rôles des intervenants sociaux, policiers et judiciaires. Analyse des politiques et législations. Mission des groupes de défense des victimes.

VIO 2013 Violence et handicap (AHE 1 js) **3 cr.**
Étude des liens entre les risques de violence et la présence d'un handicap chez les victimes. État du phénomène selon les types de handicap, dans la communauté et en institution.

VIO 2015 Résolution de conflits (AHE 1 js) **3 cr.**
Nature et typologie des conflits : situations, causes et effets. Communication dans une dynamique de conflit. Apprentissage de la négociation de comportements pacifiques. Processus de résolution de conflit.

VIO 2016 Intervention en contexte traumatique (AHE 1 js) **3 cr.**
Notions de traumatisme en médecine et en psychologie. Impacts des blessures physiques, psychologiques et symboliques dans le continuum de vie. Stress post-traumatique dans les collectivités. Plan d'intervention dans les organisations.

VIO 2020 Violence et rapports interculturels (AHE 1 js) **1 cr.**
Processus migratoire et discrimination; intégration et assimilation. Facteurs de risques de violence dans le processus migratoire. Droits et recours des immigrants.

VIO 2021 Abus par des professionnels en exercice (AHE 1 js) **1 cr.**
Droits et obligations des professionnels dans l'exercice de leur profession. Constats des plaintes selon certaines catégories professionnelles et analyse des contextes. Droits et recours des victimes.

VIO 2022 Impact de la violence dans les médias (AHE 1 js) **1 cr.**
Études sur la prévalence de la violence dans les médias de masse; exposés des études des impacts sur la population. Méthodes de protection du public. Rôle des familles, de l'école et de l'État dans la réduction des risques.

VIO 2023 Violence en milieu scolaire (AHE 1 js) **1 cr.**
Prévalence de la violence en milieu scolaire. Portrait des modèles et programmes de prévention et d'intervention. Protection et accompagnement des victimes.

VIO 2024 Victimisation dans le système de santé (AHE 1 js) **1 cr.**
Le système de santé en tant qu'institution productrice de risques de violence. Prévalence des abus et négligence selon le système de plaintes. Prévention et mesures correctrices. Réflexion éthique.

VIO 2026 Atelier thématique (AHE 1 js) **1 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative au problème de la violence. Sujet à déterminer.

VIO 2026Y Femmes et vieillissement des parents (AHE 1 js) **1 cr.**
Le vieillissement des parents : risques et défis pour les femmes et impacts sur leur santé.

VIO 2026Z Solidarité et victimes (AHE 1 js) **1 cr.**
Atelier qui privilégie la création comme renouvellement du rapport à soi et à la communauté, manifestant ainsi la solidarité envers les victimes. Textes et mises en situation permettront de réaliser une création en référence à la violence.

VIO 2027 Organisations contre la violence (AHE 1 js) **1 cr.**
Portrait des organismes oeuvrant en recherche, prévention et intervention en matière de violences sociales. Analyse des stratégies d'éducation ou de prévention. Réflexion sur les enjeux québécois et canadiens.

VIO 2028 Phénomène de la victimisation économique (AHE 1 js) **1 cr.**
Les formes actuelles du crime économique dans le secteur tertiaire autant que par les nouveaux médias. Populations à risques et réduction des méfaits. Recours des victimes.

VIO 2029 Intervention auprès du conjoint violent (AHE 1 js) **1 cr.**
Théories et modèles d'intervention. Liens formels et institutionnels avec le système judiciaire. Description et évaluation des ressources d'intervention. Réflexion critique.

VIO 2050 Problématique spécifique (AHE 1 js) **3 cr.**
Activité pédagogique explorant une question relative au problème de la violence. Sujet à déterminer.

VIO 2050W Prévention de la violence au travail (AHE 1 js) **3 cr.**
Typologie de la violence en milieu de travail, organisation à risques et problématiques fréquentes. Profil et personnalité des employés vulnérables et à risques. Modèles d'évaluation et de prévention de la violence en santé et sécurité du travail.

VIO 2050X Violence et rapports interculturels (AHE 1 js) **3 cr.**
Dimensions culturelles et anthropologiques de la violence. Violence conjugale en contexte interculturel. Gestion des situations à risques pour les intervenants.

VIO 2050Y Risques pour les soignants naturels (AHE 1 js) **3 cr.**
1. Vécu et réalité des aidants naturels. État des questions, stratégies d'action. 2. Traitement de la douleur à domicile. Impacts pour les professionnels. 3. Le vieillissement des parents : risques et défis pour les femmes et impacts sur leur santé.

VIO 2050Z Symposium en victimologie (AHE 1 js) **3 cr.**
Le Symposium vise à bâtir des ponts entre les diverses ressources auprès des victimes afin de promouvoir leurs droits. Dans ce cours intensif, vous serez regroupés en équipes thématiques supervisées par des tuteurs.

VIO 3000 Projets spéciaux sur la violence (AHE 1 js) **3 cr.**

Mise en pratique des connaissances acquises dans le programme par la réalisation d'un projet personnel sur la violence : recherche-action, activités de prévention, etc. Préalable(s) : 21 crédits dont les cours obligatoires.

VNM - Études vietnamiennes

VNM 1050 Vietnamien élémentaire 1 (AH 1 j) **6 cr.**

Apprentissage de la grammaire fondamentale et du vocabulaire de base de la langue vietnamienne. Travail sur la prononciation et sur les tons, au laboratoire de langue.

VNM 1050H Vietnamien élémentaire 1 (A 2 s) **6 cr.**

Apprentissage de la grammaire fondamentale et du vocabulaire de base de la langue vietnamienne. Travail sur la prononciation et sur les tons, au laboratoire de langue.

VNM 1060 Vietnamien élémentaire 2 (H 1 j) **6 cr.**

Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire par le biais des travaux écrits et des dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression, au laboratoire de langues. Préalable(s) : VNM 1050 ou VNM 1050H.

VNM 1060H Vietnamien élémentaire 2 (A 2 s) **6 cr.**

Approfondissement du vocabulaire et de la grammaire par le biais des travaux écrits et des dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression, au laboratoire de langues. Préalable(s) : VNM 1050 ou VNM 1050H.

VNM 2050 Vietnamien intermédiaire 1 (AH 1 js) **6 cr.**

Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire par le biais de travaux écrits et de dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression, au laboratoire de langue. Préalable(s) : VNM 1060 ou VNM 1060H.

VNM 2050H Vietnamien intermédiaire 1 (A 2 s) **6 cr.**

Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire par le biais de travaux écrits et de dialogues dirigés. Développement de la fluidité de l'expression, au laboratoire de langue. Préalable(s) : VNM 1060 ou VNM 1060H.

VNM 2060 Vietnamien intermédiaire 2 (H 1 j) **6 cr.**

Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire par le biais de travaux écrits. Développement de l'autonomie linguistique par des discussions, des débats, des exposés. Préalable(s) : VNM 2050 ou VNM 2050H.

VNM 2060H Vietnamien intermédiaire 2 (A 2 s) **6 cr.**

Approfondissement de la connaissance de la grammaire et du vocabulaire par le biais de travaux écrits. Développement de l'autonomie linguistique par des discussions, des débats, des exposés. Préalable(s) : VNM 2050 ou VNM 2050H.

Carte du campus

1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
2 1420, boulevard Mont-Royal
3 Pavillon Marie-Victorin
4 Pavillon de la Faculté de musique
5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)
6 2101, boulevard Édouard-Montpetit
7 Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant)
8 Résidence C
9 Résidence A et annexe
10 Pavillon Thérèse-Casgrain
11 École Polytechnique
12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette McKay-Lassonde
13 Pavillon J.-Armand-Bombardier
14 Pavillon Roger-Gaudry
15 Pavillon Claire-McNicoll
16 Pavillon de la Direction des immeubles
17 Centre des technologies de fabrication en aérospatiale
18 Centrale thermique
19 Pavillon René-J.-A.-Lévesque
20 Pavillon André-Aisenstadt
21 Pavillon Jean-Coutu
22 Pavillon Marcelle-Coutu
23 Pavillon Paul-G.-Desmarais
24 Garage Louis-Colin
25 Pavillon Samuel-Bronfman
26 Pavillon Maximilien-Caron
27 Pavillon Lionel-Groulx
28 3200, rue Jean-Brillant
29 HEC Montréal – 5255, av. Decelles
30 3333, chemin Queen-Mary
31 3744, rue Jean-Brillant
32 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
33 3032-3034, boulevard Édouard-Montpetit
34 2910, boulevard Édouard-Montpetit
35 HEC Montréal – Pavillon principal
36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement
37 2801-2815, boulevard Édouard-Montpetit
38 Pavillon Liliane de Stewart
39 Pavillon Marguerite-d'Youville

Stationnement pour visiteurs

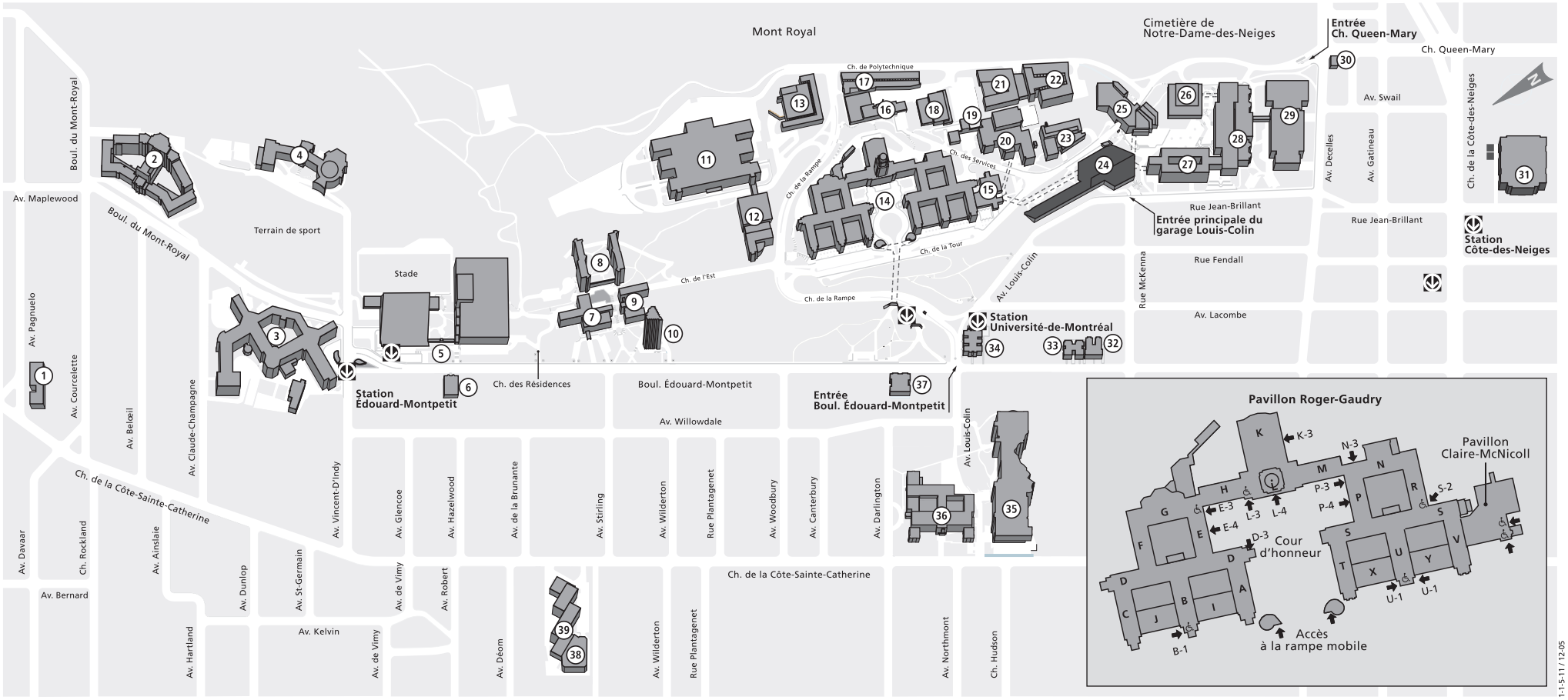

1-1-5-11 / 12-05

Université de Montréal